HAL
open science

Transformation de l'unité de production agricole : d'une exploitation sectorielle à une exploitation agricole territoriale. Exploitations agricoles, agriculteurs et territoires dans les Monts du Lyonnais et en Flandre intérieure de 1970 à 2010

Perrine Vandenbroucke

To cite this version:

Perrine Vandenbroucke. Transformation de l'unité de production agricole : d'une exploitation sectorielle à une exploitation agricole territoriale. Exploitations agricoles, agriculteurs et territoires dans les Monts du Lyonnais et en Flandre intérieure de 1970 à 2010. Géographie. Université Lumière - Lyon II, 2013. Français. ⟨NNT : ⟩. ⟨tel-00841572⟩

HAL Id: tel-00841572

https://theses.hal.science/tel-00841572v1

Submitted on 12 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Autorisation HAL

HAL Authorization

Université Lumière Lyon 2

École Doctorale Sciences Sociales (ED 483)

Laboratoire d'Études Rurales (EA 3728-Usc INRA 2024)

Transformation de l'unité de production agricole : d'une exploitation sectorielle à une exploitation agricole territoriale.

Exploitations agricoles, agriculteurs et territoires dans les Monts du Lyonnais et en Flandre intérieure de 1970 à 2010

Thèse de Doctorat en Géographie, Aménagement et Urbanisme

Par **Perrine VANDENBROUCKE**

Sous la direction de **Jean PLUVINAGE**

Soutenance le 21 janvier 2013 devant un jury composé de :

Marielle BERRIET-SOLLIEC, Professeur d'Économie, Agrosup Dijon
Claire DELFOSSE, Professeur de Géographie, LER Université de Lyon 2
Bruno JEAN, Professeur en Développement Régional, Université du Québec à Rimouski, Rapporteur.
Bernard PECQUEUR, Professeur d'Aménagement-Urbanisme, PACTE Université Joseph Fourier de Grenoble, Président
Jean PLUVINAGE, Économiste (DR), INRA – LER Université de Lyon 2, Directeur
Monique POULOT, Professeur de Géographie, Université Paris X – Nanterre, Rapporteur

Transformation de l'unité de production agricole : d'une exploitation sectorielle à une exploitation agricole territoriale. Exploitations agricoles, agriculteurs et territoires dans les Monts du Lyonnais et en Flandre intérieure de 1970 à 2010.

Thèse de doctorat de Géographie, Aménagement, Urbanisme réalisée au Laboratoire d'études rurales par Perrine Vandenbroucke sous la direction de Jean Pluvinage.

Résumé

Dans un contexte politique et socio-économique de remise en cause de l'exploitation sectorielle des années 1960, et alors que les relations entre agriculteurs et autres acteurs locaux s'intensifient autour du partage de l'espace, de l'environnement, de la qualité et de l'alimentation ; cette thèse s'organise autour de l'hypothèse centrale d'une territorialisation de l'exploitation agricole. Cela suppose que l'avenir des exploitations agricoles se joue de plus en plus dans les interactions entre agriculteurs et acteurs locaux, ce qui conduit à des mutations quant aux instances où se négocient l'accès aux facteurs de production, la définition des pratiques, et l'insertion marchande. La démonstration mobilise les apports croisés de la géographie rurale, de la sociologie et l'économie institutionnelle dans l'analyse des arrangements émergeants entre exploitations agricoles et territoires dans les situations de conflits, d'action collective et d'action publique. La thèse consiste en une étude diachronique des rapports exploitations agricoles – agriculteurs – territoires sur la période 1970-2010 à l'échelle de deux petites régions : les Monts du Lyonnais et la Flandre intérieure. Les différences observées entre une région laitière de moyenne montagne et une région périurbaine dont l'agriculture est insérée dans un complexe agro-industriel régional et européen révèlent les formes contrastées de ce mouvement de territorialisation selon les histoires agraires et les contextes sociopolitiques locaux. Il se dégage de cette analyse que la territorialisation met en jeu, à l'échelle individuelle et collective, les identités d'action et les compétences politiques des agriculteurs. Trois idéaux-types d'exploitations agricoles, distincts dans leurs formes d'insertion marchande et leurs réseaux sociotechniques, permettent d'organiser la réflexion sur les enjeux de leur territorialisation en matière de politiques publiques.

Mots clefs : *exploitation agricole, territoire, secteur, territorialisation, Monts du Lyonnais, Flandre intérieure, interactions, action publique territoriale, agriculture périurbaine*

Abstract

While the sectoral model of farm system instituted in France in the 1960s is in question, and while relationships between farmers and others local stakeholders intensify on land sharing matters, environmental issues, quality and food; this thesis is organized on the working hypothesis of the territorialization of farm system. This suppose that the future of farm systems increasingly lies on interactions between farmers and local stakeholders, which drives to changes of the scenes where are negotiated access to production factors, market positions and agricultural practices. The demonstration lies on the principles of rural geography, sociology and institutional economics in order to analyze the emerging arrangements between farm systems and territories in situations of collective action, public action or conflicts. The thesis consists in a diachronic analysis of links between farmers, farm systems and territories for the period 1970 – 2010 at the scale of two small regions, Monts du Lyonnais and the French part of Flanders region. The differences between a dairy mountainous region and a periurban and agro-industrial region reveal the contrasted patterns of the territorialization of farm systems according to agrarian history and sociopolitical context. It appears from this analysis the role of identities for action and political capacities of farmers. Three ideal types of farm systems, distinct in their market position and sociotechnical networks, enable us to think about the stakes of their territorialization for public policies.

Key words : *farm system, territory, sector, territorialization, Monts du Lyonnais, Flanders, interactions, local governance, territorial public policies, periurban agriculture*

-

Sommaire

Sommaire *1*

Remerciements *5*

Index des sigles utilisés *7*

Préambule *9*

Introduction générale *11*

Partie 1 Cadrage théorique et méthodologique **21**

Chapitre 1 D'une exploitation sectorielle à une exploitation territoriale, genèse du questionnement *23*
1. Institutionnalisation de l'exploitation agricole sectorielle, 1950-1980 24
2. Pour des exploitations agricoles diversifiées, 1970-1990 33
3. Vers l'exploitation agricole territoriale, 1990-2010 49

Conclusion du chapitre 1 96

Chapitre 2 Démarche scientifique *99*
1. Un cadre d'analyse pluridisciplinaire 100
2. Une démarche d'analyse croisée à partir de deux études de cas 113
3. La pratique du terrain 121

Conclusion de la première partie *143*

Partie 2 Les Monts du Lyonnais **145**

Chapitre 3 Les Monts du Lyonnais, un espace rural à proximité de l'urbain *147*
1. Une région de moyenne montagne proche de deux grandes agglomérations 148
2. Aperçu sur la longue durée des évolutions du système agraire 162

Conclusion du chapitre 3 183

Chapitre 4 L'hybridation entre le projet d'un territoire « rural » et la dynamique des exploitations agricoles *185*
1. 1950-1980 : Modernisation de l'agriculture et développement de la « petite région » 187
2. 1980-2000 : L'agricole et le rural : changement de la configuration territoriale 207
3. 2000-2010 : La place des agriculteurs réaffirmée dans un « territoire rural » 218
4. L'affirmation d'un « territoire » Monts du Lyonnais 249

Conclusion chapitre 4 258

Chapitre 5 Un territoire, espace de construction de ressources pour les exploitations des Monts du Lyonnais *261*
1. Des interactions exploitations agricoles – territoire où se consolident des ressources pour les exploitations agricoles 261
2. Un système agraire encastré dans un système d'action collective et publique au niveau territorial 287

Conclusion de la deuxième partie Le territoire, espace de médiation sur les enjeux locaux *307*

Partie 3 La Flandre intérieure **311**

Chapitre 6 La Flandre intérieure, espace traversé et en tension entre différentes territorialités *313*
1. La Flandre intérieure, du « rural ouvrier » au « rural en voie de périurbanisation » 313
2. Une inscription historique de l'économie agricole dans les dynamiques agro-industrielles 327
Conclusion du chapitre 6 343

Chapitre 7 Dynamiques agricoles et territoriales : des trajectoires divergentes *345*
1. 1950-1980 : Peu de liens construits entre la modernisation agricole et l'aménagement d'un espace « intermédiaire » 346
2. 1980-2010 : Divergence entre une dynamique de spécialisation agricole et le projet d'un territoire-cadre de vie 352
Conclusion du chapitre 7 398

Chapitre 8 Une territorialisation des exploitations agricoles qui passe par le conflit ou par la saisie d'opportunités *403*
1. La requalification patrimoniale du territoire : un champ d'opportunités activé par quelques individus et collectifs agricoles 404
2. Des exploitations agricoles au carrefour entre des logiques divergentes 407
3. Typologies des exploitations agricoles et des agriculteurs en fonction de leur rapport au territoire 437
Conclusion du chapitre 8 452

Conclusion de la partie 3 *453*

Conclusion Générale *457*

Bibliographie *481*

Table des matières *503*

Table des illustrations *511*

Sources mobilisées pour l'étude de terrain *517*

Dossier d'annexes **528**

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier particulièrement Jean Pluvinage d'avoir accompagné l'élaboration de ce travail. J'ai beaucoup appris tant sur le plan scientifique que sur le plan humain. « *Il faut toujours faire confiance au dialogue et à la discussion* » … Et il y en a eu des discussions autour de cette thèse durant ces cinq années.

Je remercie également les membres du jury, Marielle Berriet-Solliec, Claire Delfosse, Monique Poulot, Bruno Jean et Bernard Pecqueur, d'avoir accepté d'évaluer ce travail et de participer à son achèvement. Ma gratitude va aussi vers tous ceux qui m'ont accompagné en cours de route. Les membres du comité de pilotage d'abord, Pierre Alphandéry, Gilles Bazin, Mohamed Gafsi et Christophe Soulard, qui m'ont aidée dans les premières années de la thèse à préciser les angles d'attaque. Je remercie particulièrement tous ceux qui ont participé à la phase finale d'écriture par leur œil neuf et avisé de relecteurs, je pense à Jacques, Lucile, Aurélie, Delphine qui ont pris la peine de laborieusement relire les différentes parties en cours de construction, puis à Pierre-Marie, Jean-Claude, et Marie pour leur appui dans la consolidation du fil directeur.

Je souhaite faire mention de ma reconnaissance envers la région Rhône-Alpes qui a financé ce travail. Que le choix d'un terrain hors-région soit envisagé avec l'intérêt que présente ce regard croisé.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers l'équipe du Laboratoire d'études rurales, en particulier Jean-Luc Mayaud, Claude-Isabelle Brelot et Claire Delfosse de m'y avoir accueillie. Ce fut pour moi une porte ouverte vers l'univers scientifique stimulant des sciences sociales. J'adresse un clin d'œil particulier à Eva, Faiza et à l'équipe des doctorants… Amis et compagnons de travail, ils ont été des soutiens indispensables pour avancer dans la tempête ! Je remercie aussi mes collègues et l'équipe de l'ISARA pour leur accueil, leur soutien et leur compréhension dans les dernières étapes de la thèse.

Mes remerciements s'adressent ensuite à tous ceux qui m'ont ouvert leurs portes pour réaliser les enquêtes dites « *de terrain* ». Je souhaite que ces pages reflètent au mieux le sens de ce qu'ils ont pu signifier et exprimer, et tiens à excuser d'éventuelles erreurs d'interprétation. Mes pensées vont en particulier à mes grands-parents qui m'ont accueillie lors de mes enquêtes en Flandre. Cette thèse a été l'occasion de moments de partage privilégiés avec eux.

Enfin, je remercie ma famille, ma belle-famille et mes amis proches, pour leur soutien, leur patience dans la longue dernière ligne droite. Merci en particulier à Simon pour sa patience et pour avoir, souvent avec humour, resitué ce travail à sa juste place.

Index des sigles utilisés

AB: Agriculture biologique

ADASEA: Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles

ADTL: Association de Développement du Tourisme Lyonnais

ADTR: Association Départementale du Tourisme Rural

AEML: Association des Éleveurs des Monts du Lyonnais

AFDI: Agriculteurs Français et Développement International

AFIP: Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales.

AFOCG: Associations de Formation Collective à la Gestion

AMAP: Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne

ANDA: Association Nationale pour le Développement Agricole

AOC: Appellation d'Origine Contrôlée

APLI: Association des Producteurs de Lait Indépendants

ARDAB: Association des producteurs biologiques du Rhône et de la Loire

BEP: Brevet d'études Professionnelles

BTS: Brevet de Technicien Supérieur

CAD: Contrat D'Agriculture Durable

CAS-DAR : Compte d'Affectation Spécial pour le Développement Agricole et Rural

CCML: Centre Culturel des Monts du Lyonnais

CDDRA: Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes

CDML: Comité de Développement des Monts du Lyonnais

CDOA: Commission Départementale d'Orientation Agricole

CDRA: Contrat de Développement Rhône-Alpes

CEDD: Centre Environnement et Développement Durable des Monts du Lyonnais

CEE: Communauté économique européenne

CEMAGREF: Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts

CER-France: Centre d'Économie Rurale

CETA: Centre d'études techniques agricoles

CG: Conseil Général

CGD : Contrat Global de Développement

CLD: Conseil Local de Développement

CMR: Chrétiens dans le Monde Rural

CR: Conseil Régional

CTE: Contrat Territorial d'Exploitation

CUMA: Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole

DATAR: Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

DDA: Direction Départementale d'Agriculture

DDT (M): Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)

DEXEL: diagnostic environnemental de l'exploitation d'élevage

DPU: Droit à Paiement Unique

DSV: Direction des Services Vétérinaires

EA: Exploitation Agricole

EARL: Entreprise agricole à Responsabilités Limitées

ENS: Espace Naturel Sensible

EPCI: Établissement Public de Coopération Intercommunale

FDPL: Fédération Départementale des Producteurs Laitiers

FDSEA: Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

FEADER: Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

FEAGA: Fonds Européen Agricole de Garantie

FEDER: Fonds européen de développement régional

FIDAR : Fonds Interministériel de Développement et d'Aménagement Rural

FI: Abréviation employée pour désigner la Flandre Intérieure

FROMOLY: FROmage des MOnts du LYonnais

FRSEA: Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

FVD: Faire-Valoir Direct

FVI: Faire-Valoir Indirect

GAEC: Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GDAFI: Groupe de Développement Agricole de Flandre intérieure

GDS: Groupement de Défense Sanitaire

GECT: Groupement Européen de Coopération Territoriale

GFA: Groupement Foncier Agricole

GIE: Groupement d'Intérêt Économique

GMS: Grande et Moyenne Surface

HACCP: Hazard Analysis Critical Control Point

HCF: Hors cadre familial

HQE: Haute Qualité Environnementale

IAA: Industrie Agro-alimentaire

ICHN: Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel

ICPE: Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

IGN: Institut National Géographique

INAO: Institut National de l'origine et de la qualité

INRA: Institut National de Recherche en Agronomie

INSEE: Institut National de la statistique et des études économiques

INTERREG: Programme Européen de Coopération Transfrontalière

JA : Syndicat des Jeunes Agriculteurs

JAC : Jeunesse Agricole Catholique

LEADER : Liaison entre actions de développement de l'économie rurale

LOA : Loi d'Orientation Agricole

LOADDT : Loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire

LOADT : La loi du 4 février 1995, d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire

MAE (T) : Mesure Agro-environnementale (Territorialisée)

MB : Marge Brute

MDL : Abréviation employée pour désigner les Monts du Lyonnais

MFPL : Monts de Flandre Plaine de la Lys

MRJC : Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne

MSA : Mutualité Sociale Agricole

NR: Non renseigné

OGAF: Opération groupée d'aménagement foncier

OGM: Organisme Génétiquement Modifié

OLAE: Opération Locale Agro-environnementale

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

OPA : Organisation Professionnelle Agricole

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

ORAC: Opération de restructuration de l'artisanat et du commerce

OREAM: Organismes régionaux d'étude et d'aménagement d'aire métropolitaine

ORLAC: Organisation Régionale Laitière Agricole Coopérative

OTEX: Orientation technico-économique

PAC: Politique Agricole Commune

PADD : Projet d'aménagement et de développement durable

PAR : Plan d'Aménagement Rural

PER: Pôle excellence Rural

PHAE: Prime Herbagère Agro-Environnementale

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PMPOA : Plan de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole

PNR : Parc Naturel Régional

PSADER : Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural

PSDR : Dispositif régionalisé de financement de la recherche. Pour et Sur le Développement Régional

QDN : Quoi de Neuf (bulletin d'information du CDML)

RDR : Règlement de développement rural européen

RGA : Recensement général agricole

SAD : Systèmes agraires et développement

SAF: Société des Agriculteurs de France

SAFER: Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural

SAGE: Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SARL: Société à responsabilités Limitées

SAU: Surface Agricole Utile

SCOT: Schéma de Cohérence Territoriale

SDAGE: Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SICOLY: Coopérative fruitière du Lyonnais

SIMOLY: Syndicat Intercommunautaire des Monts du Lyonnais

SIVOM/SIVU: Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple/Unique

SMI: Surface Minimale d'Installation

SMIC: Salaire minimum interprofessionnel de croissance

SODIAAL: Groupe de Coopératives Laitières

SUAD: Service d'Utilité Agricole et de Développement

SYAL: Systèmes agroalimentaires localisés

TVA: Taxe sur la Valeur Ajoutée

UE: Union Européenne

URCVL: Union Régionale des Coopératives de Vente de Lait

UTH : Unité de Travail Humain

VA : Valeur ajoutée

VL : Vache Laitière

Préambule

« Face au réel, ce qu'on croit savoir clairement offusque ce qu'on devrait savoir. Quand il se présente à la culture scientifique, l'esprit n'est jamais jeune. Il est même très vieux, car il a l'âge de ses préjugés. Accéder à la science, c'est spirituellement rajeunir, c'est accepter une mutation brusque qui doit contredire un passé »[1]

En préalable à la lecture de la thèse, nous la resituons dans son contexte spécifique comme le produit d'une alchimie originale entre le parcours personnel et professionnel du doctorant, ceux du directeur de thèse, le contexte régional dans lequel a émergé la thèse, et enfin celui de l'environnement scientifique dans lequel la thèse s'est déroulée.

La thèse est d'abord imprégnée d'une approche personnelle, d'une immersion dans un contexte familial encore agricole, et d'une formation d'ingénieur agronome. La notion d'exploitation agricole, avant d'être déconstruite comme un objet social et politique, a ainsi d'abord existé pour moi dans le réel vécu, puis comme objet scientifique analysé par les méthodes de l'agronomie, de l'économie. Cela se traduit par l'internalisation de certains cadres de référence, et le choix finalement de maintenir le terme d'exploitation agricole pour désigner l'unité de production agricole. L'objet scientifique « exploitation agricole » s'inscrit par ailleurs dans la continuité du parcours de J. Pluvinage, et dans l'histoire de l'exploitation agricole dans le débat scientifique au sein l'INRA. L'exploitation agricole, bien que réinvestie comme principale échelle d'analyse au sein du département SAD, a ainsi été progressivement abandonnée en tant qu'objet d'étude dans les sciences sociales, à quelques exceptions près des années 80 au début des années 2000. L'objet d'étude est réinvesti depuis 2000 dans le débat autour de la multifonctionnalité, et d'une interrogation de J. Pluvinage quant aux enjeux socio-économiques qui en découlent en matière de transformation des unités de production agricole. Cette interrogation prend forme dans le cadre du programme Pour et Sur le Développement Régional (PSDR), coordonné par l'INRA dans une collaboration active entre différentes équipes : CEMAGREF de Grenoble, INRA-SAD d'Avignon, de Montpellier et de Paris, et le Laboratoire d'études rurales en cours de création (2000-05). L'ouvrage collectif « *Nouvelles questions agraires. Exploitants, fonctions et territoires* » coordonné par J.-L. Mayaud et P. Cornu[2], rend compte d'une réflexion pluridisciplinaire autour de la multifonctionnalité de l'agriculture. L'interrogation centrale de la thèse émerge dans la continuité de ce partenariat régional entre chercheurs. Remise en cause dans sa seule « fonction » de production et interpellée par les collectivités, associations, acteurs touristiques sur de nouveaux enjeux tels que la gestion de biens communs, la gestion des espaces montagnards et périurbains, l'exploitation agricole se trouve en effet confrontée en Rhône-Alpes à une redéfinition

[1] Gaston Bachelard, La formation de l'esprit scientifique, Paris, Vrin, 7ème édition, 1970, p14.
[2] P. CORNU and J.-L. MAYAUD, 2008, *Nouvelles questions agraires. Exploitants, fonctions et territoires*, Paris, La boutique de l'histoire, 314 p.

identitaire aux déterminants multiples[3]. La multifonctionnalité questionne en effet la valorisation économique des fonctions « non marchandes », le renouvellement des sources de revenu des agriculteurs, et les identités émergentes dans les interactions avec d'autres acteurs dans l'espace local. L'interrogation portée sur la dimension « *territoriale* » de l'exploitation agricole se révèle de plus particulièrement présente en Rhône-Alpes, dans un contexte scientifique et de développement traversé par l'interrogation sur le potentiel de valorisation économique de ressources spécifiques, savoir-faire, images et patrimoines, supports pour la différenciation des dynamiques économiques territoriales[4]. Il s'agit d'un axe fédérateur du partenariat de recherche régional entre le Laboratoire d'études rurales, le laboratoire PACTE[5], du volet sciences sociales du cluster 9 de recherche de la région Rhône-Alpes « *Agricultures, Acteurs, Territoires* » dans le cadre duquel la thèse a été élaborée et financée. Le territoire m'était une notion étrangère, et les particularités de ce contexte régional sont apparues d'autant plus flagrantes en venant d'ailleurs. Cela m'a conduit à un travail important de définition du territoire, et sans doute à forger cette notion dans sa signification du point de vue de ses relations avec l'activité agricole. Enfin, la thèse est le produit d'un parcours de formation, et bien au-delà de ces pages, il s'agit sans doute du principal apport des 5 années passées à ce travail. La réalisation de cette thèse au Laboratoire d'études rurales, la participation à l'activité scientifique du laboratoire, les échanges avec les collègues et amis doctorants ayant des formations universitaires en géographie, en histoire ou en sciences politiques ont contribué à une immersion dans le monde universitaire des sciences sociales. Cela a suscité plusieurs chocs de culture majeurs. La déconstruction historique et sociologique d'objets dont l'existence ne paraissait pas questionnée, l'importance accordée aux mots et à leur signification, ont en particulier joué un rôle révélateur et stimulé une recherche de compréhension et d'analyse des processus observé. La thèse ne peut être appréhendée que comme le résultat d'un apprentissage, composé de tentatives « expérimentales » de méthodes, de lectures et d'ouverture à de nouveaux cadres d'analyse. Comme parcours scientifique d'une approche structuraliste des évolutions de l'agriculture à une analyse mobilisant les cadres de référence des sciences sociales, elle prend de fait un caractère interdisciplinaire, renforcée par la posture scientifique inductive avec laquelle J. Pluvinage m'a accompagnée dans les interrogations et les réflexions. Ainsi, le travail d'analyse qui suit est à interpréter comme le produit d'un parcours personnel et d'une connaissance scientifique située dans le temps et dans l'espace.

[3] J. PLUVINAGE, 2008, "Multifonctionnalité des exploitations agricoles, stratégies individuelles d'agriculteurs et de dynamiques territoriales spécifiques en Rhône-Alpes", dans: MAYAUD J.-L. et CORNU P., *Nouvelles questions agraires. Exploitants, fonctions, territoires.*, Paris, La boutique de l'Histoire, pp. 249-274

[4] En référence à ce niveau à la fois aux travaux de géographes comme C. Delfosse, et aux travaux des aménageurs et économistes tels B. Pecqueur, R. Lajarge au niveau Grenoblois.

[5] Unité Mixte de Recherche en sciences sociales rassemblant en particulier urbanistes, politistes et géographes grenoblois.

Introduction générale

Le titre initial de la thèse, « *Transformation des unités de production agricole en Rhône-Alpes, de l'exploitation sectorielle à l'exploitation agricole territoriale* », bien que renvoyant à des notions au premier abord abstraites, a joué un rôle fondateur dans le questionnement de thèse. Il propose une lecture de l'évolution des exploitations agricoles sur les cinquante dernières années. En arrière-plan des deux notions de sectoriel et territorial, il fait ainsi référence à une évolution des questions posées aux agriculteurs par la société, d'une mission de production agricole à la prise en considération par les agriculteurs de leur environnement, qui au sens premier du terme renvoie d'abord à ce qui les entoure, c'est-à-dire à la gestion des ressources naturelles mais aussi à la question de leurs relations avec les autres acteurs sur un espace donné. Mais ce titre formule aussi plus largement l'hypothèse que cette évolution des *« fonctions »* de l'agriculture dans la société est associée à un processus de changement radical de ce qu'est l'unité de production agricole.

Les notions d'exploitations sectorielles et territoriales renvoient à une représentation duale des logiques des exploitations agricoles, avec d'une part une logique sectorielle de grandes exploitations, d'agrandissement, de compétitivité sur des marchés et d'autre part, une logique territoriale de petites exploitations, pluriactives ou diversifiées, et multifonctionnelles. Mais peut-on catégoriser de manière aussi triviale les exploitations agricoles et leurs logiques socio-économiques ? De toute évidence, la question apparaît plus complexe et la diversité des situations nous confronte à la difficulté à organiser la réflexion autour de ces entrées. Pour un des acteurs rencontrés lors de nos enquêtes de terrain, « *l'exploitation agricole territoriale* » constitue en elle-même un oxymore, en ce sens que l'exploitation agricole, en tant que objet social et politique construit dans la finalité du développement agricole, ne peut être territoriale. De même, C. Deverre[6] souligne que les nouveaux liens sociaux des agriculteurs au territoire qui se recomposent autour de l'environnement ou de la multifonctionnalité sont sans doute associés à un éclatement de la catégorie « d'agriculteur »[7]. Ainsi, nous employons dans la thèse la notion d'exploitation agricole pour désigner largement l'unité de production agricole, mais peut-être que cela nous conduira à conclure sur l'éclatement de cette catégorie en tant que construction sociale. Pour J-L. Mayaud et P. Cornu, ce dualisme entre agriculture performante sectorielle et l'invocation de l'agriculture territoriale est le produit d'une instrumentation agrarienne de l'opposition artificielle entre l'agricole et le rural[8]. Il convient donc de revenir d'abord sur la construction sociale de cette interrogation.

---

[6] C. DEVERRE, 2004, Les nouveaux liens sociaux au territoire, *Nature Sciences Sociétés*, Vol. 12 /2, pp. 172-178

[7] « *La redistribution différenciée, selon les territoires et les dispositifs environnementaux, des droits et obligations est sans doute porteuse d'un éclatement de cette catégorie, éclatement qui reste encore à concevoir et à qualifier.* » ibid., p177

[8] P. CORNU and J.-L. MAYAUD. *Nouvelles questions agraires. Exploitants, fonctions et territoires, Ouvrage cité* , pp. 9-12

1. Un contexte de transformation de l'agriculture qui renouvelle le rapport de l'exploitation agricole au territoire

L'exploitation agricole sectorielle est instituée dans les lois d'orientation de 1960-62 comme une construction sociale et politique inscrite au sein du projet global d'organisation de la « production » agricole. Par la fusion des identités professionnelle, personnelle et sociale, ce modèle canonique de l'exploitation agricole spécialisée à deux unités de travail humain joue un rôle intégrateur définissant les conditions d'insertion des exploitations agricoles dans le système économique et social[9]. Or, cette construction économique, politique et sociale se trouve actuellement au cœur d'une remise en cause économique, politique et sociétale. Sa viabilité reposait en effet un compromis institutionnalisé en 1960 des agriculteurs avec l'État de modernisation de l'agriculture financée par la puissance publique ; sur un accès privilégié au foncier dans des espaces ruraux dédiés à la fonction productive ; sur la consolidation identitaire d'un corps professionnel et sur l'intégration du producteur comme un maillon au sein du système agro-alimentaire[10]. Mais, dès le début des années 80, les crises de surproduction, le coût de la politique agricole, la critique sociale émergente d'un modèle productiviste et la montée des préoccupations environnementales fragilisent ce modèle intégrateur[11]. Le débat sur la multifonctionnalité à partir du début des années 90 introduit les termes d'un profond renouvellement du contrat social qui lie les agriculteurs à la société illustré par l'emblématique projet du « *Contrat Territorial d'Exploitation* » (CTE)[12]. Au gré des réformes successives de la politique agricole commune, nous assistons ainsi à un découplage avec les enjeux productifs et de re-couplage avec les enjeux environnementaux[13], de qualité et les enjeux du développement rural.

L'inversion démographique dans les espaces ruraux (1975) génère un renouvellement social et politique des espaces ruraux, et replace au cœur du débat la légitimité et les droits des différents acteurs sur l'espace et sur les ressources[14]. De moins en moins la préoccupation des seuls agriculteurs, la question agricole fait l'objet d'un réinvestissement par d'autres acteurs des territoires, élus, résidents, associations environnementales. Nous assistons ainsi à une « publicisation » de l'agriculture dont les objets sont mis en débat dans l'espace local[15]. Or, tant en matière de développement rural que d'action environnementale, nous assistons à une territorialisation de l'action publique caractérisée par

---

[9] B. LÉMERY, 2003, Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture, *Sociologie du travail*, Vol. 45/1, pp. 9-25

[10] C. SERVOLIN, M. GERVAIS, H. NALLET and P. COULOMB, 1974, *L'agriculture dans le système social- recueil d'articles*, Paris, INRA, 58 p.

[11] P. MÜLLER, 1984, *Le technocrate et le paysan. Essai sur la politique française de modernisation de l'agriculture, de 1945 à nos jours.*, Paris, Éditions Économie et humanisme. Les éditions ouvrières. , 173 p.

[12] B. HERVIEU, 2002, La multifonctionnalité de l'agriculture: genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole, *Cahiers d'études et de recherches francophones / Agricultures*, n°11 /6, pp. 415-9

[13] L'écologisation des politiques est définie comme l'intégration d'objectifs de transformation environnementale dans les politiques sectorielles. C. DEVERRE and C. DE SAINTE MARIE, 2008, L'écologisation de la politique agricole européenne. Verdissement ou refondation des systèmes agro-alimentaires ?, *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, n°89 /4, pp. 83-104

[14] P. PERRIER-CORNET, 2002, *A qui appartient l'espace rural?* , La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, DATAR, 141 p.

[15] Y. LE CARO and S. KERGREIS, 2007, "L'espace agricole comme espace public: accès récréatif et entretien du bocage en Bretagne", dans: LE CARO Y., MADELINE P. et PIERRE G., *Agriculteurs et territoires. Entre productivisme et exigences territoriales.* , Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 231-250

la relocalisation des échelles d'intervention, et par un renouvellement des modalités d'action publique autour d'approches transversales multisectorielles et fondées sur le pari d'un partage d'une gouvernance de l'espace entre acteurs publics et privés[16]. Le territoire s'affirme ainsi dans l'organisation sociale et spatiale comme l'instance de définition d'un « projet » tant en matière de développement économique, que d'urbanisme ou encore de gestion des ressources[17]. L'hypothèse sous-jacente est que cette approche territoriale de l'action publique en matière agricole est mieux à même de prendre en charge les spécificités locales, et l'articulation entre enjeux économiques et enjeux de gestion des ressources[18]. Cela contribue à l'émergence de nouvelles scènes de négociation entre les agriculteurs et d'autres acteurs de l'espace rural autour de la gestion de l'eau par exemple. Les territoires, construits et administrés, s'imposent alors comme des instances où se déclinent de nouvelles formes d'arrangements institutionnels autour d'objets partagés entre les agriculteurs et les autres. Ces arrangements institutionnels peuvent être le support d'activation de ressources spécifiques mobilisées pour la différenciation du système productif[19]. Autour de la construction d'une qualité territoriale dans le cas produits de terroir par exemple, se consolident ainsi les ressorts d'une compétitivité qui s'inscrit en marge d'une concurrence sur les prix. L'économie de la qualité s'impose comme le marqueur d'une transformation majeure des formes de régulation de l'agriculture[20].

Ce triple constat d'une remise en cause d'un modèle d'exploitation sectorielle (i), d'interrogations croissantes sur un renouvellement du contrat social entre les agriculteurs et la société autour de la multifonctionnalité dans des espaces ruraux diversifiés (ii), et d'émergence de formes territoriales de régulation politique et économique de l'agriculture (iii) est à l'origine du questionnement initial de la thèse[21]. En envisageant la transformation de l'exploitation agricole, du sectoriel au territorial, nous faisons l'hypothèse d'une redéfinition des modalités d'insertion des exploitations agricoles dans le système économique et social, c'est-à-dire que l'avenir des exploitations agricoles se joue de plus en plus dans des territoires construits dans les négociations entre acteurs à l'échelle locale. Penser le passage d'une exploitation agricole sectorielle à une exploitation agricole territoriale, consiste à s'interroger sur un changement de la nature des instances où se joue l'avenir de l'exploitation agricole, avec l'hypothèse que le secteur et le territoire constituent des instances, niveaux d'organisation socio-économiques intermédiaires où peut être défini l'avenir de l'exploitation agricole.

---

[16] M. BERRIET-SOLLIEC, C. DEPRÉS and A. TROUVÉ, 2008, "La territorialisation de la politique agricole en France. Vers un renouvellement de l'intervention publique en agriculture? ", dans: LAURENT C. et DU TERTRE C., *Secteurs et territoires dans les régulations émergentes.*, Paris, L'Harmattan, 121-136

[17] La Loi d'Orientation d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire acte la reconnaissance de territoires de projet à une échelle supra-communale (Loi 99-533 du 25 juin 1999). La Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains introduit également l'obligation de faire reposer les dispositifs d'urbanisme sur un projet élargi d'aménagement et de développement durable (Loi SRU n° 2000-1208 du 13 décembre 2000).

[18] A. TROUVÉ, 2007, *Le rôle des régions Européennes dans la redéfinition des politiques agricoles*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Dir: KROLL J.-C. et BERRIET SOLLIEC M., Université de Bourgogne, Dijon, 399 p.

[19] G. COLLETIS and B. PECQUEUR, 2004, "Révélation de ressources spécifiques et coordination située", *4èmes journées de la proximité*, Marseille, IED-GRECAM-LEST, 17p.

[20] G. ALLAIRE and R. BOYER, 1995, *La grande transformation de l'agriculture : lectures conventionnalistes et régulationnistes*, Paris, INRA, 444 p.

[21] En référence ici au projet initial de la thèse joint en annexe A3

La thèse s'organise autour des questions de recherche suivantes :

Peut-on identifier le passage d'une exploitation sectorielle à une exploitation territoriale, c'est-à-dire un changement de la nature des instances où se joue l'avenir de l'exploitation agricole ?

Dans quelles circonstances et contextes régionaux opère ce processus ?

Quelles sont les recompositions sociales et économiques associées à cette transformation de la relation exploitation agricole-territoire ?

L'hypothèse centrale de la thèse est donc que dans certaines régions, la viabilité des exploitations repose de plus en plus sur des systèmes de coordinations horizontaux en relation avec des acteurs agricoles et non agricoles, eux-mêmes engagés à divers titres (production, résidence, militance, etc.) dans des processus qui font sens à l'échelle des espaces considérés. Ce changement des instances où se joue l'avenir des exploitations agricoles se décline dans des mutations en termes d'instances de négociation de l'accès aux moyens de production ; de scènes de définition des pratiques et opportunités d'innovation autour de ce qui fait objet de discussion entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire ; et des formes d'insertion marchande de l'exploitation.

Nous nous intéressons plus particulièrement dans la thèse à la compréhension des processus en jeu pour l'exploitation agricole dans la relation exploitation agricole – territoire.

2. Exploitation agricole et territoire : un cadre d'analyse à définir

La relation exploitation agricole – territoire constitue donc l'objet central de la thèse. Cet objet d'étude présente le paradoxe d'être peu traité en tant que tel dans le champ scientifique, et de renvoyer dans le même temps à un ensemble de travaux pluridisciplinaire qui traite plus largement du rapport de l'agriculture au territoire. Ces travaux constituent autant d'indicateurs d'un mouvement de (re)« territorialisation » de l'agriculture[22] par lequel le territoire devient une dimension incontournable de l'analyse des exploitations agricoles tant en ce qui concerne l'insertion sociale des agriculteurs et l'évolution de leur métier[23], de définition des pratiques agricoles[24], et de définition des formes d'insertion marchande dans le cadre de systèmes agro-alimentaires localisés[25]. Ces analyses renvoient cependant à des acceptions très différentes de ce qu'est « le territoire » : territoire physique, portion d'espace délimitée[26], territoire dotation de capitaux[27], ou territoire en tant qu'espace social, vécu et

[22] L. Rieutort formule ainsi l'hypothèse d'une « re-territorialisation » de l'agriculture sous l'effet conjoint de plusieurs leviers : durabilité, origine des produits et patrimonialisation. L. RIEUTORT, Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture, *Article cité*

[23] Y. LE CARO, P. MADELINE and G. PIERRE, 2007, *Agriculteurs et territoires. Entre productivisme et exigences territoriales.*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Espace et Territoires, 268 p.

[24] P. CARON, 2005, À quels territoires s'intéressent les agronomes ? Le point de vue d'un géographe tropicaliste, *Natures Science Sociétés*, n°13, pp. 145-153

[25] En référence ici aux travaux sur les SYAL et plus largement dans la littérature internationale aux travaux sur les alternatives food systems. C. DEVERRE and C. LAMINE, 2010, Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales, *Économie rurale*, n°317, pp. 57-73 , J.-M. TOUZARD, 2007, "Systèmes agro-alimentaires localisés:interactions locales et encastrement social. ", *Les dynamiques territoriales débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires.* , Grenoble-Chambery,

[26] P. THINON and C. LAURENT, 2005, *Agricultures et territoires: changements de perspective, méthodes d'analyse et nouvelles recherches.*, Paris, Hermes, 302 p.

approprié[28]. En nous appuyant sur les travaux de la géographie sociale[29] et de l'ethnologie[30], nous en retenons dans la thèse cette troisième approche d'un territoire comme construit social émergeant de la projection des groupes humains sur l'espace. Nous définissons ainsi le territoire comme un **espace d'action collective et d'action publique émergeant de la projection des groupes humains sur l'espace, et produit de leurs coordinations ou conflits dans la résolution d'un problème commun.** En ce sens, nous définissons bien le territoire comme une entité organisée et le distinguons du local, qui renvoie plus largement à ce qui fait référence à un lien au lieu.

Dans ces travaux qui traitent du rapport agriculture-territoire, la question de l'exploitation agricole reste peu investie en tant qu'objet d'étude. C. Laurent et J. Rémy[31] puis L. Bodiguel[32] suggèrent l'enjeu d'un renouvellement des définitions politiques, juridiques et statistiques de l'exploitation agricole, permettant de caractériser la dimension territoriale de ses fonctions mais ils ne qualifient pas le rapport institutionnel de l'exploitation agricole au territoire. En sciences de gestion, M. Gafsi aborde pour sa part explicitement la problématique de la relation exploitation agricole - territoire, sous l'angle d'un espace de dépendance de l'exploitation agricole fondé sur les théories de la dépendance en ressources et la théorie des parties prenantes[33]. De fait, l'exploitation agricole comme objet d'étude n'apparaît plus significativement dans le débat scientifique, et moins encore par les géographes qui n'ont pas ou peu réinvesti cet objet d'étude depuis les essais de typologies structurelles des années 70[34]. La question a pourtant constitué un objet de la géographie rurale française, notamment dans le cadre des thèses de doctorat d'État[35]. La notion de système agraire introduite par les géographes permet ainsi, puis reprise par les agronomes, permet via l'analyse systémique, d'analyser la complexité des rapports de l'exploitation agricole à son environnement physique, économique et social et d'en étudier les spécificités[36]. En tant que référence méthodologique initiale de notre parcours

---

[27] M. GAFSI, 2003, "Multifonctionnalité de l'agriculture et redéfinition du rapport de l'exploitation agricole au territoire", *La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques,* Dijon, SFER-Educagri-CIRAD, pp. 745-763

[28] R. BRUNET, R. FERRAS and H. THERY, 1992, *Les mots de la géographie: dictionnaire critique*, Paris, La documentation française, 518 p.

[29] G. DI MEO, 2001, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 317 p.

[30] P. ALPHANDÉRY and M. BERGUES, 2004, Territoires en questions: pratiques des lieux, usages d'un mot, *Ethnologie française,* Tome XXXVII /n°2, pp. 5-12

[31] C. LAURENT and J. RÉMY, 2000, L'exploitation agricole en perspective, *Courrier de l'environnement,* n°41, pp. 5-24

[32] L. BODIGUEL, 2000, Le territoire, vecteur de la reconnaissance juridique de l'agriculture multifonctionnelle, *Économie rurale,* n°273-274 /La multifonctionnalité de l'activité agricole, pp. 61-75

[33] M. GAFSI, G. NGUYEN and B. LEGAGNEUX, 2004, "Exploitation agricole et développement territorial : quelles relations les exploitations entretiennent-elles avec leurs territoires ?", *Les systèmes de production agricole: performances, évolution, perspectives.*, Lille, 20 p.

[34] J. BONNAMOUR, Y. GUERMOND, C. GILLETTE, N. MATHIEU and J.-P. MORDEFROID, 1976, *Approche géographique des exploitations agricoles,* Paris, Université de Paris 1_ ENS de Fontenay aux roses, 159 p.

[35] R. CHAPUIS, 2004, "La géographie agraire et la géographie rurale", dans: BAILLY A., *Les concepts de la géographie humaine*, pp. 151-164 M. BERGER, C. GILLETTE and M.-C. ROBIC, 1997, L'étude des espaces ruraux en France à travers trois quarts de siècle de recherche géographique *Strates* 9, [En ligne], mis en ligne le 19 octobre 2005, Consulté le 17 novembre 2012. URL : http://strates.revues.org/634

[36] H. COCHET, 2011, *L'agriculture comparée,* Paris, Ed. Quae, coll. NSS, 159p. p29-38

de formation[37], nous l'avons mobilisée en première instance. Cependant, ce cadre d'analyse n'intégrant pas la dimension sociale du rapport de l'agriculteur aux autres acteurs du territoire, ne permet pas de caractériser dans toutes ses composantes l'analyse de la relation exploitation agricole – territoire. Ainsi, N. Croix, soulignait en 1993 les insuffisances de l'approche systémique structuraliste de l'exploitation agricole et revendique la nécessité d'y ajouter une analyse du système socio-foncier afin d'appréhender la diversité des formes d'arrangements institutionnels qui présidaient à la réallocation du foncier dans l'exploitation[38]. Pour répondre à ce besoin d'intégrer la composante sociale dans l'analyse systémique de l'exploitation agricole, nous avons mobilisé le cadre de la sociologie des organisations. Ce cadre d'analyse nous permet en effet d'aborder l'exploitation agricole comme une « *organisation sociale* », dont le rapport à son environnement socio-économique se cristallise autour d'objets tels que le foncier par exemple, qui sont à l'interface avec d'autres jeux d'acteurs sociaux et constituent ainsi des zones d'incertitude[39]. Nous définissons l'exploitation agricole comme **une organisation, construit social, produit de trajectoires croisées d'individus[40], de familles, au sein de laquelle un ou plusieurs individus valorisent une combinaison plurielle d'actifs (facteurs de production élémentaires, foncier, travail, capital, mais aussi les actifs incorporels[41], l'immobilier, etc.) par l'exercice d'une activité de production agricole à laquelle sont éventuellement associées d'autres activités[42], pour produire un revenu (monétaire ou non monétaire, quelles qu'en soient les fins[43]).**

Ce choix d'envisager la dimension sociale de la relation exploitation agricole à son environnement socio-économique nous conduit à introduire un troisième objet dans l'analyse : l'agriculteur, en tant qu'acteur dans la définition de la relation exploitation – territoire.

Dans cette thèse, nous référant à la position de K. Polanyi sur l'encastrement de l'économique dans le social[44], nous considérons que la logique de l'exploitation agricole s'inscrit dans un ensemble

---

[37] Formation d'ingénieur agronome (2001-07), avec une dernière année de spécialisation en agriculture comparée, couplée à un master de géographie à l'Université Paris X-Nanterre intitulé « Mondialisation et dynamiques rurales comparées ».

[38] N. CROIX, 1993, "Des systèmes d'exploitation agricole aux systèmes d'exploitation rurale", dans: REY V., *Géographies et campagnes. Mélanges Jacqueline Bonnamour.* , Fontenay/Saint-Cloud, Cahiers de Fontenay, pp.47-54 , p51

[39] E. FRIEDBERG, 1993, *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée.* , Paris, Ed. du Seuil, 405 p. P. BERNOUX, 2009, *La sociologie des organisations*, Paris, Editions du Seuil, 382 p. , pp. 164-174

[40] Nous considérons que l'objet exploitation agricole ne peut être appréhendé que dans une perspective dynamique, intégrant ainsi les influences du cycle de l'exploitation, les bifurcations, les phases d'investissement ou au contraire de fonctionnement en croisière. S. CHAXEL, P. GASSELIN and P. MOITY-MAÏZY, 2010, "Trajectoires et sens des pratiques: les "nouvelles" stratégies des agriculteurs du Sud de l'Altiplano bolivien", *Colloque "L'étude des devenirs biographiques"- Techniques et concepts*, Université de Limoges, 15 et 16 novembre, , R.-M. LAGRAVE, 1988, "Diversité et reproduction des exploitations", dans: Jollivet M., *Pour une agriculture diversifiée: arguments, questions, recherches*, Paris, L'Harmattan, pp. 104-108

[41] En nous appuyant ici sur les travaux de D. Barthélémy qui montre l'importance des actifs incorporels : contrats, baux informels, dans l'analyse des exploitations.

[42] C. LAURENT, S. CARTIER, C. FABRE, P. MUNDLER, D. PONCHELET and J. REMY, 1998, L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale, *Économie rurale*, pp. 12-21

[43] J. BROSSIER, E. CHIA, E. MARSHALL and M. PETIT, 1998, *Gestion de l'exploitation agricole familiale. Eléments théoriques et méthodologiques*, Dijon, La documentation française- ENESAD-CNERTA, 215 p.

[44] K. POLANYI, 2009, *La grande transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps; traduit de l'anglais par Catherine Malamoud et Maurice Angeno ; préface de Louis Dumont*, Paris, Gallimard, 467 p.

d'institutions, de compromis, de négociations où sont définies les conditions de sa viabilité. Nous appréhendons donc la relation exploitation agricole – territoire à partir d'une analyse de ce qui se joue pour l'exploitation agricole dans les situations d'interaction entre les agriculteurs et d'autres acteurs du territoire. Pour traiter notre hypothèse selon laquelle nous identifions une transformation de l'exploitation agricole, du sectoriel au territorial, c'est-à-dire que le territoire s'affirme comme une instance où se joue l'avenir des exploitations agricoles, nous nous appuyons sur le cadre analytique institutionnaliste des économistes du patrimoine[45]. S'appuyant sur le postulat qu'il existe une rationalité patrimoniale par laquelle les individus organisent le rapport à leur identité et à leur futur, ce groupe d'économistes définit l'existence d'une forme de régulation patrimoniale de l'économie coexistant avec l'économie marchande[46]. Le patrimoine comme relation économique est défini comme « *le mouvement par lequel un objet est élaboré en tant que ressource par un sujet individuel ou collectif pour organiser son rapport à son identité et à son futur* »[47]. Les règles d'une économie patrimoniale se recomposent ainsi dans différentes formes d'arrangements institutionnels consistant en l'appropriation d'une ressource par une communauté identitaire en vue de réaliser les conditions de pérennisation d'un système économique et social. Par son analyse de l'ensemble des règles présidant à la distribution des moyens de production (foncier, actifs incorporels tels que les quotas), D. Barthélémy montre que ceux-ci sont institués en un patrimoine professionnel[48], c'est-à-dire que la profession agricole s'affirme comme une communauté identitaire garante de la répartition de ces moyens de production. Envisager la territorialisation de l'exploitation agricole consiste ainsi à tester l'existence d'arrangements institutionnels, produits de l'action publique (dispositifs territorialisés du foncier), de l'action collective (coordinations situées autour du panier de biens et de services) ou de rapports interindividuels (valeur territoriale instituée dans la relation marchande), qui mettent en jeu une communauté identitaire territoriale et sont à même de redéfinir les règles qui président à la viabilité de l'exploitation. Ce cadre d'analyse est très proche du cadre de l'économie territoriale, qui considère la possibilité de créer une rente territoriale par la spécification d'une ressource territoriale dans des coordinations situées[49]. Nous l'avons préféré car d'une part, il permettait d'envisager le passage de communautés identitaires « sectorielles » à des communautés identitaires « territoriales ». De plus, cette approche par le patrimoine nous permet de resituer le rôle central des individus acteurs dans le processus de construction de territoires[50].

---

[45] Rappelons d'ailleurs que la notion d'incertitude est au cœur de l'analyse institutionnaliste. C. BARRÈRE, D. BARTHÈLEMY, M. NIEDDU and F.-D. VIVIEN, 2005, *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine,* Paris, L'Harmattan, 337 p.

[46] D. BARTHÉLEMY and M. NIEDDU, 2007, Non-Trade Concerns in Agricultural and Environmental Economics: How J.R. Commons and Karl Polanyi Can Help Us, *Journal of economic issues,* Vol. XLI /n°2, pp. 519-527

[47] M. NIEDDU, 2007, Le patrimoine comme relation économique, *Economie appliquée,* Tome LX /n°3, pp. 31-56

[48] D. BARTHÉLEMY, 2005, "L'institution d'un patrimoine professionnel en agriculture", dans: BARRÈRE C., BARTHÈLEMY D., NIEDDU M. et VIVIEN F.-D., *Le patrimoine, de la culture à l'économie.* , Paris, L'Harmattan, pp. 197-222

[49] B. PECQUEUR, H. GUMUCHIAN and (dir.), 2007, *La ressource territoriale,* Paris, Economica, 252 p.

[50] G. DI MEO. *Géographie sociale et territoires, Ouvrage cité*

Nous abordons ainsi la thèse avec une approche pluridisciplinaire. Nous nous appuyons d'abord **sur les méthodes et la posture hypothético-inductive de la géographie**. Nous avons ainsi fait le choix de mener une analyse de type monographique à l'échelle d'une petite région, avec une démarche consistant à comprendre la dynamique des exploitations agricoles et les dynamiques sociales et institutionnelles dans leurs interactions. Nous nous référons également aux méthodes de la géographie quant à l'importance accordée au temps long, aux formes d'occupation de l'espace, et à la dimension structurelle des configurations sociales comme préalable à l'analyse des jeux d'acteurs. Par ailleurs, **le postulat de départ d'un encastrement de l'économique dans le social nous inscrit dans le champ de la socio-économie**. Enfin, pour comprendre ce qui se joue dans les rapports entre acteurs à l'échelle locale dans l'action collective, coopération ou conflit ou dans le cadre des dispositifs d'action publique, nous mobilisons ponctuellement les cadres d'analyse **de la sociologie et de la science politique**.

3. Une hypothèse éclairée par deux études de cas

En tant que construit social étroitement lié au contexte sociopolitique et économique local, la signification de ce qu'est et ce que sont le(s) territoire(s) s'affirme de manière très différente selon les espaces. Nous organisons notre travail autour de l'analyse de deux études de cas, les Monts du Lyonnais et la Flandre intérieure. Nous faisons l'hypothèse selon laquelle le processus de territorialisation peut être identifié plutôt dans certaines régions caractérisées par la fragilisation de logiques sectorielles. Le croisement de ces études de cas vise à comprendre les processus à l'œuvre, les conditions de leur réalisation[51]. Nous avons ciblé pour la mettre à l'épreuve deux terrains d'étude situés dans les espaces désignés comme « *campagnes vivantes* », traversés tant par un renouvellement des formes d'appropriation de l'espace autour du résidentiel et de l'écologie que par des logiques de filières non territorialisées[52]. Nos terrains d'étude ont été choisis ensuite avec une double entrée. Ils se distinguent dans leurs dynamiques socio-économiques, et dans le même temps, ils présentent des caractères communs qui rendent possible le croisement des résultats.

Nous testons d'abord notre hypothèse dans les Monts du Lyonnais. Cette zone de moyenne montagne est en effet caractérisée par la pérennisation d'un système agraire de petites et moyennes exploitations laitières dans le cadre d'un système productif laitier intensif sans spécification territoriale du produit. Alors que cette économie laitière est fragilisée par la remise en cause des quotas, nous nous interrogeons sur l'hypothèse d'un réinvestissement du territoire pour différencier les conditions de viabilité des exploitations agricoles d'un régime de concurrence par les prix. En effet, le territoire des Monts du Lyonnais est connu pour son inscription précoce dans les démarches de développement

[51] En nous inspirant ici de la citation de H. Przeworski selon laquelle « *la recherche comparative ne consiste pas à comparer mais à expliquer. L'objectif de la recherche transnationale est de comprendre.* » C. VIGOUR, 2005, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, Paris, Editions la Découverte, 333 p. p122

[52] L. RIEUTORT, 2009, Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture, *L'information géographique*, Vol.73 /1, pp. 30-48

local puis territorial[53]. Dès 1970 et de nouveau depuis 2000, le territoire est ainsi est investi par les élus, les agriculteurs et leurs organisations et les acteurs du tourisme, comme une instance d'action et de développement. Les objets et la substance même du projet territorial ont cependant été profondément redéfinis, du projet de promotion économique et sociale globale d'une petite région; à un projet de requalification identitaire d'un territoire rural autour d'objets tels que la qualité de vie, le paysage, l'emploi local. Se pose ainsi la question suivante: alors même que la suppression des quotas fragilise le système laitier, les négociations autour de la qualité de l'eau ou l'affirmation d'une identité rurale du territoire, font-elles émerger une possibilité de renouveler les piliers de viabilité des exploitations agricoles ?

Nous avons ensuite choisi de tester la portée de notre questionnement en le confrontant au cas de la Flandre intérieure. Cette plaine limoneux-argileuse caractérisée par l'insertion forte des exploitations de polyculture élevage dans un système agro-industriel régional et européen. Cependant l'espace local devient le lieu de confrontation entre cette logique productive agricole, la dynamique résidentielle et l'enjeu de préservation des ressources naturelles. En effet, cette zone à l'interface entre les deux agglomérations de Lille et Dunkerque est confrontée à un mouvement de périurbanisation, à une pression accrue sur les ressources. Espace frontalier et traversé par des flux (migrations, flux de matière), la Flandre intérieure peine à se définir des frontières et à consolider l'existence d'un territoire. De ce fait, l'articulation entre ces logiques contradictoires est d'abord renvoyée à l'échelle des exploitations agricoles. Dans ce contexte, les interactions entre acteurs dans l'espace local définissent-elles les termes d'un changement des instances où se négocient l'accès aux facteurs de production, les pratiques agricoles ou encore les formes d'insertion marchande ?

4. Une écriture en trois temps

La thèse s'organise en trois temps. Dans une première partie, nous effectuons un cadrage théorique et méthodologique de la thèse. Nous retraçons dans le premier chapitre la genèse d'une interrogation sur la relation exploitation agricole – territoire. Cet état de l'art scientifique nous conduit ensuite à préciser notre question de recherche, les cadres mobilisés pour y répondre et la méthode de recueil puis de traitement des données.

Les seconde et troisième parties sont dédiées à l'analyse menée sur chacun des deux terrains d'étude, les Monts du Lyonnais d'abord puis la Flandre intérieure. Elles sont respectivement organisées en trois chapitres. Un premier chapitre d'analyse structurelle mobilise des données statistiques et l'analyse paysagère avec l'objectif de resituer les configurations géographiques, sociales et historiques du terrain d'étude considéré et de son histoire agraire. Le second chapitre est une analyse chronologique de l'évolution des exploitations agricoles et des dynamiques des autres acteurs parties prenantes, saisies via l'étude des dispositifs d'action publique et d'action collective à l'échelle de la petite région considérée. Le troisième chapitre est dédié au traitement de la problématique par

[53] J.-P. HOUSSEL, 2000, Promotion collective et développement dans la France rurale progressive: l'exemple des Monts du Lyonnais., *Annales de géographie,* n°611, 21-42

l’analyse de ce qui se joue pour les exploitations agricoles dans les situations d’interaction avec les autres acteurs parties prenantes, puis par la définition d’une typologie des exploitations agricoles. Nous revenons enfin dans la conclusion générale de la thèse sur les apports croisés de ces deux études de cas.

PARTIE 1

CADRAGE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Dans un premier temps, nous resituons la démarche scientifique ayant conduit à la formulation de la problématique de la thèse. Nous revenons dans un premier chapitre sur la genèse du questionnement de la thèse. Il s'agit par cette analyse historique du débat autour de l'exploitation agricole de situer les enjeux scientifiques et sociaux adossés à la thèse et d'opérer à la formulation de la question de recherche. Nous définissons dans le second chapitre le cadre d'analyse, les sources et les méthodes mobilisées pour répondre à cette question de recherche.

Chapitre 1
D'une exploitation sectorielle à une exploitation territoriale, genèse du questionnement

Dans quel contexte scientifique et socio-économique émerge l'interrogation initiale de la thèse sur la « Transformation des unités de production agricole en Rhône-Alpes, d'une exploitation sectorielle à une exploitation agricole territoriale » ? Quels sont les enjeux scientifiques et sociaux adossés à cette question ?

Nous analysons la genèse du sujet de la thèse selon une démarche chronologique afin de systématiquement resituer le débat scientifique autour de l'exploitation agricole dans son contexte politique et économique. Pour chaque période identifiée, nous situons d'une part l'évolution du contexte social, économique et politique de l'exploitation agricole afin de comprendre pourquoi se pose la question de la transformation de l'unité de production agricole. D'autre part, nous revenons sur le débat autour de l'exploitation agricole, et sur le traitement scientifique de la relation exploitation agricole – territoire afin d'identifier en quels termes est pensé cet objet d'étude.

Nous distinguons trois périodes en partie superposées qui nous semblent structurantes pour mener l'analyse. Sur la première période de 1950 à 1980, nous nous intéressons au processus d'institutionnalisation de l'exploitation agricole sectorielle. Cela nous permet de revenir sur la définition de l'objet « exploitation agricole », mais aussi sur les formes de son institutionnalisation. La seconde période de 1970 à 1990 est ici analysée comme une période de fragilisation de ce modèle d'exploitation sectorielle traversée par la caractérisation de modèles d'exploitations alternatifs, et la redéfinition du rapport des agriculteurs au « local ». La troisième période, qui démarre en 1990, est identifiée comme une période de transition du sectoriel au territorial. Elle occupe évidemment une place centrale et fait l'objet d'une analyse plus fine et plus complète des transformations à l'œuvre. Nous analysons cette période de transition par un focus à une échelle macro-économique sur les transformations de la politique agricole et les modalités de régulation de l'agriculture ; puis nous recentrons l'analyse sur les mutations à l'œuvre dans l'espace rural, échelle microsociale des recompositions des rapports entre acteurs.

1. Institutionnalisation de l'exploitation agricole sectorielle, 1950-1980

Nous caractérisons dans un premier temps la période de 1950 à 1980 comme une période d'institutionnalisation de l'exploitation agricole sectorielle, c'est-à-dire de définition de l'exploitation agricole, et d'inscription de celle-ci dans un système sectoriel intégrateur tant du point de vue de la définition des conditions de viabilité de l'exploitation agricole, du point de vue identitaire, que du point de vue de la définition du rapport des exploitations agricoles à l'espace rural.

1.1. L'exploitation agricole, de l'émergence du concept à sa normalisation

1.1.1. Un processus de définition de l'exploitation agricole

L'exploitation agricole émerge progressivement dans la statistique au cours des 19ème et 20ème siècles, dans un mouvement de dissociation progressive entre l'exploitation et la propriété foncière, notamment engendré par la volonté de définir, qualifier puis modéliser cette forme sociale. Sous la troisième république, alors que les débats sont déjà marqués par la pensée marxiste de l'inéluctable avènement de l'agriculture capitaliste[54], la figure de la petite exploitation rurale est instituée comme entité garante de l'ordre éternel des champs[55].

L'enquête de 1929 qui la définit comme « ensemble cultural » sous la direction d'un unique chef d'exploitation marque une étape importante de sa caractérisation[56]. Les lois relatives au statut de la famille paysanne et au statut des baux ruraux participent à sa consolidation juridique[57] et formalisent déjà un idéal d'exploitation agricole dont la forme préférentielle est familiale et qui constitue « *un tout économique se suffisant à lui-même.* », avec des limites inférieures et supérieures[58].

---

[54] La thèse de la supériorité de la grande exploitation sur la petite, et de l'avènement « inéluctable » d'une agriculture capitaliste est conceptualisée par Marx (dans le Capital, 1870) puis par Kautsky (1900). Ce dernier interroge d'ailleurs le rôle des industries agro-alimentaires dans ce processus de « prolétarisation » des petits paysans. C. SERVOLIN, 1972, "L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste", dans: TAVERNIER Y., GERVAIS M. et SERVOLIN C., *L'Univers politique des paysans dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin; Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, pp. 41-77

[55] P. BARRAL, 1968, *Les agrariens Français. De Méline à Pisani*, Paris, Armand Colin, 385 p. , J.-L. MAYAUD, 1999, *La petite exploitation rurale triomphante : France, XIXe siècle*, Paris, Belin, 278 p.

[56] " *L'exploitation est un fait économique, technique. Sous le nom d'exploitation, il faut comprendre les terres et bâtiments dont une personne ou un groupe de personnes dispose en fait, pour les cultiver, soit comme propriétaire ou usufruitier, soit comme locataire (fermier ou métayer). En d'autres termes, c'est un ensemble cultural soumis, en vue de sa culture, à une direction unique, celle de l'exploitant."* Source : Recensement de l'agriculture et du bétail ordonné par la loi du 27 décembre 1927. Notice explicative concernant le questionnaire départemental n°2 (rectifié). 3e partie. - Économie rurale ". Alfroy , 1979, p. 433. ; cité dans C. LAURENT and J. RÉMY, L'exploitation agricole en perspective, *Article cité*

[57] Loi de 1938 sur l'attribution préférentielle des biens ruraux, la loi sur les baux ruraux (1945-46)

[58] R. MONTAGNE, 1950, La notion d'exploitation agricole et son évolution, *Bulletin de la Société Française d'Economie Rurale*, 66-70

1.1.2. L'exploitation à 2UTH s'affirme comme un modèle canonique pour assurer la modernisation

Après-guerre, dans le contexte de reconstruction, l'exploitation agricole est mobilisée dans la réalisation d'un projet global de modernisation de l'agriculture. « *Le progrès technique et l'organisation rationnelle de la société* » par l'État constituent en effet un projet de société global, permettant la production de plus de richesses et la réduction des inégalités[59].

Le traité de Rome, signé en 1957, engage les pays européens à mettre en place des politiques agricoles en vue d'assurer les enjeux de parité économique, de stabiliser les marchés et d'accroître la production et la productivité agricole. Dans le cadre des lois d'orientation de 1960 et 1962[60], l'exploitation familiale « à 2 UTH » est définie comme modèle canonique de la réalisation de cet objectif de modernisation, dans un compromis entre conservateurs et planistes[61], entre partisans d'une politique des prix et partisans d'une politique des structures. La théorie des 3 agricultures, qui classe les exploitations en 3 catégories, capitalistes/artisanales/subsistantes, permet d'affiner la cible du programme de modernisation de l'agriculture alors engagé[62]. Celui-ci repose sur un dispositif d'encadrement socio-structurel des exploitations dites « artisanales » (groupe II), lui-même tenu par trois leviers d'action : faciliter l'accès au foncier (remembrements, SAFER), donner accès au capital (plans de modernisation), et accélérer la restructuration sociale du secteur agricole (indemnité viagère de départ, installation des jeunes agriculteurs)[63].

1.1.3. Le producteur, maillon d'un système fordiste d'organisation de la production

L'exploitation agricole familiale est donc définie comme l'unité de production élémentaire de la « ferme France ». Les modalités d'insertion de l'exploitation agricole dans le système capitaliste font

---

[59] « *Pour ceux qui en font partie, le progrès technique et l'organisation rationnelle de la société permettront de produire plus de richesses à moindre coût et constituent des solutions pour rapprocher les classes sociales en éliminant les inégalités et les frustrations engendrées par le gâchis économique libéral*. » P. ALPHANDÉRY, 2001, *Les campagnes françaises de l'agriculture à l'environnement (1945-2000) : politiques publiques, dynamiques sociales et enjeux territoriaux*, Dir: HERVIEU B., FNSP, Fondation Nationale des Sciences Politiques, Institut d'Etudes Politiques de Paris, Paris. 465 p. , p135

[60] Lois n°60-808 du 5 août 1960 et n°62-963 du 8 août 1962

[61] C'est-à-dire entre la pérennisation du lien de l'exploitation à la famille, du droit de propriété privée dans un contexte de crainte de diffusion des modèles communistes, et un objectif de « rationalisation » de l'agriculture. M. ALTRUX-TALLAU, 2010, *Histoire sociale d'un corps intermédiaire: l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (1924-1974)*, Doctorat Dir: BRELOT C.-I., Université Lyon 2, Lyon. 1304 p. , pp. 617-705

[62] La théorie des 3 agricultures distingue : les exploitations capitalistes (I), les exploitations « *artisanales* » qui « *ont fait l'effort maximum d'adaptation aux exigences du mode de production dominant par l'intensification* » (II) et les exploitations subsistantes « *qui n'avaient pu s'adapter que faiblement et végétaient aux limites de l'économie de subsistance* » (III) J.-C. KROLL, 1987, *Politique agricole et relations internationales : les enjeux en France et dans la CEE depuis 1945*, Paris, Syros, 239 p. , pp.196-199

[63] Notons à ce niveau l'influence particulière de la vision planiste de R. Dumont qui en 1951 prend position pour l'urgence de poursuivre la phase de modernisation, d'augmenter la taille des exploitations pour rester compétitif dans un contexte international d'augmentation de la productivité du travail. Il propose plusieurs priorités pour une politique agricole : donner accès au capital, notamment dans les zones défavorisées, assouplir la structure foncière, et mettre en œuvre le progrès technique. R. DUMONT, 1951, *Voyages en France d'un agronome*, Paris, Libr. de Médicis, Ed. M.-Th. Génin, 466 p. , p480

donc de l'agriculteur un « producteur »[64], maillon d'un modèle fordiste de rationalisation des capitaux et des techniques, d'organisation verticale du processus de production[65]. Les conditions de la rationalisation ainsi à l'œuvre sont d'une part le financement par l'État de la modernisation (investissements) et de la fixation des prix, et d'autre part l'encadrement social de la modernisation pour accompagner une évolution des compétences, du rapport au travail, des identités sociales.

1.1.4. Construction sociale de la profession agricole

Ce processus est étroitement adossé à la constitution d'un groupe socioprofessionnel. En définissant des « normes professionnelles » au filtre desquelles s'exerce un système de « contrôle du label professionnel »[66], la profession agricole[67] devient garante de la définition du référentiel de métier du « paysan-ingénieur »[68] : instauration d'une surface minimale d'exploitation, sélection par la formation, classification dans la statistique des exploitations professionnelles et non professionnelles. La norme technique est au centre de ce « référentiel de métier ». Elle est élaborée et diffusée au sein d'un système de « Développement agricole » dont la Profession agricole devient la principale garante à partir de 1959[69] : chambres d'agriculture, syndicats, centres de gestion et d'économie rurale, centres de formation professionnelle sous la double tutelle de l'État et de la profession.

Alors même que le caractère familial est central dans le discours de la profession agricole, Denis Barthélémy montre que les lois de 1960-62 marque le pas d'un processus progressif de dissociation entre la famille et l'exploitation qui devient un « patrimoine professionnel », c'est-à-dire géré par un groupe professionnel qui définit des critères d'appartenance, les règles de solidarité inter- et intra-générationnelles, de répartition et de distribution de biens patrimoniaux[70], un ajustement entre famille

---

[64] Ainsi, C. Servolin insiste sur ce qui distingue le « producteur paysan » des « entrepreneurs » en soulignant l'incapacité de celui-ci à dégager un profit. C. SERVOLIN, M. GERVAIS, H. NALLET and P. COULOMB. *L'agriculture dans le système social- recueil d'articles, Ouvrage cité* , p.11 puis p53-54

[65] La notion de filière agro-alimentaire est formalisée par L. Malassis « l'ensemble des entreprises transformant des produits, en général d'origine agricole, pour satisfaire les besoins alimentaires des consommateurs » L. MALASSIS, 1979, *Économie de la consommation et de la production agro-alimentaire,* Paris, Ed. Cujas, Tome I, 437 p.

[66] Voir sur ce point les travaux de J. Rémy, notamment le chapitre « Profession et contrôle du label professionnel » *« La lutte pour la maîtrise du monopole de l'image du « bon agriculteur » suscite la production de normes et de définitions qui visent à s'imposer comme seules légitimes »* J. RÉMY, 1986, *Profession: agriculteur* Paris, INRA, 47 p. , pp15-23

[67] La « Profession agricole » désigne plus particulièrement les 4 organisations professionnelles représentées dans le conseil de l'agriculture française : APCA (Chambres d'agriculture), CNMCCA (coopération, crédit, mutualité), la FNSEA et le CNJA. S. CORDELLIER and R. LE GUEN, 2008, Organisations professionnelles agricoles: histoire et pouvoirs, *Pour,* n°196-197, pp. 65-79

[68] « *structuré autour d'une norme centrale, la "norme technique", qui définit un référentiel de métier centré sur une série de savoirs et de savoir-faire techniques: agronomie, connaissance des sols, zootechnie, conduite du troupeau ... sont au cœur du métier d'agriculteur* » P. MÜLLER, A. FAURE and F. GERBAUX, 1989, *Les Entrepreneurs ruraux : agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*, Paris, L'Harmattan, 189 p. , p16

[69] Les activités de vulgarisation puis de développement agricole sont confiées à la profession agricole par le décret du 11 mars 1959 sur la vulgarisation agricole, conforté par le décret du 4 octobre 1966 sur le développement agricole.

[70] D. BARTHÉLEMY, "L'institution d'un patrimoine professionnel en agriculture", *Article cité* .

et profession dont J. Rémy montre d'ailleurs qu'il n'est pas toujours aisé à manipuler par la profession agricole[71].

Alors que les juristes font état d'une définition juridique de l'exploitation agricole inachevée[72], celle-ci n'en est pas moins inscrite dans un système de règles étroitement établi, produit d'une cogestion entre l'État et la « Profession agricole ». Cette définition technocratique et normative de la forme sociale exploitation agricole par les élites se déroule paradoxalement dans un mouvement revendiqué comme « émergent », qualifié de « révolution silencieuse »[73], de reconquête identitaire pour les agriculteurs qui ont quitté le statut de paysan. Cela tient, pour P. Müller, au caractère dynamique du cadre imposé, c'est-à-dire que les agriculteurs ont eu l'impression d'être acteurs de ce processus[74]. Cela tient également au caractère intégrateur de ce modèle socioprofessionnel assurant une « fusion » des identités personnelle, sociale et professionnelle[75].

1.2. Une redéfinition sectorielle du rapport à l'espace et au territoire

La définition de l'exploitation agricole ainsi établie s'appuie sur une redéfinition sectorielle du rapport à l'espace. Dans un espace rural assimilé à l'espace agricole, la profession agricole devient la principale garante de la définition des droits d'accès aux ressources (foncier, eau). De plus, l'organisation professionnelle définit de nouveaux mécanismes de représentations qui recomposent les rapports de pouvoir en local[76].

1.2.1. Un espace rural assimilé à l'espace agricole

Dans un contexte où l'aménagement du territoire s'affirme comme une « doctrine » dans une perspective planiste et centralisée[77], la définition de la « *vocation de l'espace dans un ensemble plus vaste* », et de la « *place relative qui peut incomber à l'agriculture compte tenu des besoins de la consommation et de l'équilibre physique des milieux* » devient centrale pour le politique et a fortiori pour les géographes[78]. C'est dans ce mouvement de partition « fonctionnelle » de l'espace, que s'affirme la « fonction productive » de certains espaces ruraux alors assimilés à l'espace agricole. Les politiques d'aménagement rural sont principalement orientées vers l'aménagement de cet espace productif (remembrements, irrigation, drainage). De plus, les lois de 1960-62 ont institué la profession

[71] J. Rémy montre l'embarras de la profession agricole au début des années 80 qui peine à faire cohabiter les deux termes dans le même discours. J. RÉMY. *Profession: agriculteur Ouvrage cité* , p26

[72] J. HUDAULT, 2000, L'exploitation agricole individuelle en droit français et communautaire, *Économie rurale*, n°260, pp. 90-96

[73] M. DEBATISSE, 1963, *La révolution silencieuse, le combat des paysans*, Paris, Clamann-Lévy, 275 p.

[74] P. MÜLLER. *Le technocrate et le paysan. Essai sur la politique française de modernisation de l'agriculture, de 1945 à nos jours.*, *Ouvrage cité* , référence pp. 43-44.

[75] B. LÉMERY, Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture, *Article cité*

[76] S. MARESCA, 1984, Le territoire politique, *Revue française de science politique*, n°3, pp. 449-466

[77] P. SUDREAU, 1958, « L'aménagement du territoire », Entretien avec Pierre Sudreau, Ministre de la construction, en ligne sur: ina.fr

[78] J. BONNAMOUR, 1973, *Géographie rurale Méthodes et perspectives*, Paris, Masson, 160 p. p143

agricole comme garante de la gestion de cet espace rural et des arbitrages relatifs à sa redistribution entre les exploitations (ex : SAFER, contrôle des structures).

> *« Les exploitants professionnels, en tant que groupe social, ont pris le contrôle de l'utilisation du territoire et, de manière plus générale, de la gestion du territoire dans l'espace rural. »*[79].

Dans le cadre d'un projet global de modernisation de l'économie et de la société, s'impose ainsi une redéfinition sectorielle et nationale de la répartition des droits sur l'espace, qui se substitue à la pluralité des régimes de répartition familiaux et territoriaux.

1.2.2. Des agriculteurs « professionnels », un changement de territorialité ?

Enfin, la construction et consolidation d'une identité professionnelle au sein d'un « corps », est soulignée comme marquant le pas d'un double processus de démantèlement des sociabilités en local, et de consolidation d'une identité « professionnelle »[80].

Néanmoins, cela ne peut être entendu comme un facteur de « déterritorialisation », car la structuration multi-scalaire de l'organisation professionnelle, l'hybridation des sphères sociales au sein des familles restent des facteurs d'inscription sociale en local. La commune, le canton et le département restent des lieux importants de structuration du système professionnel. C'est parce que la représentation professionnelle s'inscrit dans les rapports de pouvoirs locaux, c'est-à-dire en interne, qu'elle a pu s'imposer comme acceptable et légitime[81]. Les rapports d'engagement et d'appartenance des agriculteurs restent donc souvent pluriels et se jouent dans des rapports croisés entre élections locales et professionnelles dans des sphères d'interconnaissance encore hybrides.

1.3. Les approches scientifiques de l'exploitation agricole

À la formalisation de l'exploitation agricole dans les champs politique et social font écho d'importants débats quant à la définition de l'objet dans le champ scientifique.

1.3.1. De la programmation linéaire à l'approche gestionnaire de l'exploitation agricole

À l'INRA, certains économistes s'attachent, par la programmation linéaire et le calcul économique, à définir les modalités de maximisation du profit d'exploitation dans un système de contraintes en mobilisant notamment la programmation linéaire[82]. J. Chombart de Lauwe, en voulant

---

[79] C. LAURENT, 1992, *L'agriculture et son territoire dans la crise. Analyse et démenti des prévisions sur la déprise des terres agricoles à partir d'observations réalisées dans le Pays d'Auge* Doctorat de sciences économiques, Dir: LIPIETZ A., Paris VII- INRA-SAD, Paris. 454 p. , p324

[80] J. CANDAU and J. REMY, 2009, Sociabilités rurales. Les agriculteurs et les autres, *Etudes rurales,* n°183/1, pp. 83-100

[81] S. MARESCA, Le territoire politique, *Article cité*

[82] J.-M. BOUSSARD, 1970, *Programmation mathématique et théorie de la production agricole,* Paris, Ed. Cujas, 248 p.

proposer les méthodes pour une gestion rationnelle de l'exploitation agricole sur le modèle de l'industrie, propose ainsi de définir l'exploitation agricole de la manière suivante :

> *« L'exploitation agricole est une unité économique dans laquelle l'agriculteur pratique un système de production en vue d'augmenter son profit. Le système de production est la combinaison des productions et des facteurs de production (capital foncier, travail et capital d'exploitation) dans l'exploitation agricole »*[83]

À partir des années 70 toutefois, les tentatives de simulation des décisions de l'agriculteur à partir de la programmation linéaire, les retours de terrain des étudiants, le passage progressif pour les agronomes de l'échelle de la parcelle à l'échelle de l'exploitation, l'émergence de l'approche systémique conduisent certains économistes, certains agronomes à s'interroger plus finement sur les modalités de la prise en décision, en introduisant les facteurs de l'environnement, le rôle de la famille, sur les interactions entre les différents éléments qui composent l'exploitation agricole. Ainsi, Michel Petit introduit dans son questionnement en 1975 la théorie de « l'économie adaptative »[84] , qui préfigure la consolidation progressive d'une approche gestionnaire de l'exploitation agricole[85]. De leur côté, les agronomes introduisent l'analyse systémique[86] qui fonde les termes d'une rupture scientifique, actée par la création du département SAD, « Systèmes agraires et Développement », en 1979.

1.3.2. Scénarios et prises de position sur les modèles d'exploitation agricole

Durant les années 60-70, les débats restent importants sur l'évolution des exploitations agricoles, avec une prise de position des scientifiques sur l'optimum économique le mieux à même d'assurer la production. Les plus libéraux prônent la mise en œuvre d'une agriculture « scientifique », « industrielle », ce qui se traduit par une exigence d'augmentation de la productivité, par l'affranchissement du lien à la famille considéré comme un frein à la productivité, et par la mise en place d'un mécanisme de concentration de la production dans les exploitations « *économiquement viables* »[87].

En écho à un courant américain qui croise approches micro-économiques et gestionnaires, d'autres économistes s'attachent à montrer les facteurs de performance de l'exploitation familiale, désignée comme « optimum économique »[88]. Michel Petit démontre ainsi que la supériorité

[83] J. CHOMBART DE LAUWE, J. POITEVIN and J.-C. TIREL, 1963, *Nouvelle gestion des exploitations agricoles*, Paris, Dunod, 507 p. , p6

[84] M. PETIT, 1975, Évolution de l'agriculture et caractère familial des exploitations agricoles, *Économie rurale*, pp. 45-55

[85] J. BROSSIER, E. CHIA, E. MARSHALL and M. PETIT. *Gestion de l'exploitation agricole familiale. Eléments théoriques et méthodologiques*, *Ouvrage cité*

[86] P.-L. OSTY, 1978, L'exploitation agricole vue comme un système, *Bulletin Technique d'information* n°326, pp. 43-49

[87] D. BERGMANN, 1959, L'exploitation agricole, *Économie rurale*, n°39-40, pp. 63-72

[88] G. L. JOHNSON, 1969, The modern family farm and its problem in Economic problems of agriculture in industrial society, *Internal Economic Association*, pp. 234-250

économique des exploitations familiales repose sur la flexibilité d'une forme familiale d'organisation du travail dans le contrôle d'un processus de production caractérisé par des incertitudes fortes (caractère biologique, prévisions climatiques) et sur sa plasticité dans l'adaptation aux dynamiques économiques (résistance ou exode vers d'autres secteurs d'activité)[89].

Enfin, les économistes se revendiquant d'un héritage marxiste préfigurent dans un premier temps la mise en place « *d'ateliers de production spécialisés et de grande dimension* », sous l'effet d'un ajustement entre progrès technique et taille des structures[90]. Dans un second temps cependant, tentant d'expliquer ce processus de « *concentration inéluctable* » mais « *sans cesse retardée* », C. Servolin met en évidence les facteurs de résistance à l'avènement de la grande exploitation que sont la propriété foncière et les limites d'économies d'échelles réalisables en élevage. S'explique ainsi la possible coexistence d'une forme capitalistique céréalière et de la « Petite Production Marchande » en élevage, autorisée à se maintenir dans un modèle de « *reproduction élargie* »[91]. Il montre en fait la forme stable et cependant aliénée que constitue l'exploitation individuelle, « *absorbée* » dans le système capitaliste par l'augmentation du capital fixe et le recours au crédit, l'accroissement continu de la productivité du travail, et par la limitation du revenu du producteur dans le jeu des filières et de l'endettement croissant[92].

1.3.3. De la monographie de terrain à la recherche d'une systématisation des approches des géographes et agronomes

Les géographes ruraux pour leur part, avec le souci de caractériser les relations de l'homme avec son milieu, s'intéressent à l'exploitation agricole dans le cadre de monographies régionales[93]. Cela les conduit à des études fines des manières d'occuper l'espace, et des combinaisons techniques mises en œuvre à cet effet[94]. Dans le courant des années 1940, ils introduisent les notions de « système agraire», « système agricole » ou « système familial » pour décrire la complexité des éléments en interaction

---

[89] M. PETIT, Évolution de l'agriculture et caractère familial des exploitations agricoles, *Article cité* ; G. L. JOHNSON, The modern family farm and its problem in Economic problems of agriculture in industrial society, *Article cité*

[90] « *l'entreprise agricole à forme capitaliste classique sera généralisée et la population agricole active réduite à quelques centièmes de la population active totale* » p122 M. GERVAIS, C. SERVOLIN and J. WEIL, 1965, *Une France sans paysans*, Paris, Ed. du Seuil, 128 p. , p113

[91] « *Cette reproduction élargie, dont nous avons montré plus haut la nécessité, pousse le petit producteur à produire de plus en plus pour un marché de plus en plus unifié, à acheter des quantités croissantes de biens de production et des équipements de plus en plus coûteux, à recourir de plus en plus au crédit. Elle nécessite donc et permet, à la fois, le développement croissant d'un capital industriel, commercial et financier auquel l'exploitation se lie de plus en plus intimement.* » C. SERVOLIN, "L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste", *Article cité* p71

[92] Ibid.p73

[93] G. SAUTTER, 1961, L'étude régionale: réflexions sur la formule monographique en géographie humaine, *L'Homme*, Tome 1 /n°1, pp. 77-89 J. BONNAMOUR. *Géographie rurale Méthodes et perspectives*, *Ouvrage cité*

[94] Les travaux de P. Deffontaines puis de J.-P. Deffontaines sont ainsi des exemples illustratifs de ce travail de définition du lien au lieu. J.-P. DEFFONTAINES, 1973, Analyse du paysage et étude régionale des systèmes de production agricole, *Économie rurale*, pp. 3-13 , C. DELFOSSE, 2000, "Préface à la réédition de la thèse de Pierre DEFFONTAINES", *Thèse de Pierre DEFFONTAINES*, Agen, Librairie Quesseveur, 4 p.

nécessaires à la caractérisation de l'activité agricole[95]. Leurs travaux auront un écho parmi les agronomes. Pour René Dumont, « *l'agriculture, « science de localités », et plus particulièrement en France, pays de la variété, comme disait Michelet, l'étude monographique doit servir d'infrastructure à toute bonne généralisation.* »[96]. Il dresse ainsi des monographies d'exploitations qui comprennent l'évolution des exploitations (équipement, foncier, pratiques, débouchés), une étude fine des techniques, des rendements et des débouchés, et une analyse prospective sur les évolutions à venir. Géographes et agronomes mènent ainsi un travail de caractérisation compréhensif qui rend compte de la réalité complexe et hétérogène des systèmes agraires.

Les travaux des géographes restent cependant en marge du débat politique et économique sur l'évolution des exploitations agricoles, ce qui expliquera le souci des géographes à partir des années 70 de systématiser davantage leurs travaux pour les rendre visibles, et pour qu'ils puissent être intégrés à la prise de décision[97]. Dans le cadre d'une démarche internationale portée par J. Kostrowicki, l'équipe de géographie rurale de l'ENS de Fontenay s'attèle ainsi à un travail de typologie des agricultures et des exploitations agricoles aux différentes échelles (locales, régionales, nationales et internationales), dont l'objectif est explicitement défini comme celui de fournir des outils d'aide à la décision dans le cadre d'une gestion technocratique de la production agricole[98]. La question des spécificités agricoles régionales n'est pas ignorée. Ainsi, Nicole Mathieu souligne-t-elle la difficulté pour le géographe à établir des typologies compte tenu de la persistance « d*e critères au pouvoir discriminateur proprement géographique* » [99]. Néanmoins, pour être audibles dans le débat public sur l'exploitation agricole, les années 70 sont traversées dans leurs travaux par une recherche de systématisation des typologies établies, et de dépassement d'un facteur de différenciation régionale des exploitations agricoles.

La question des spécificités agricoles territoriales revient cependant déjà dans le débat politique, avec une logique d'abord compensatoire de prise en considération des spécificités des zones de montagne.

---

[95] La notion de « ***système agraire*** » est introduite par André Cholley en 1946 H. COCHET. *L'agriculture comparée*, *Ouvrage cité* p29. Mais plusieurs de ses contemporains géographes parlent de système agricole (Faucher D. Pierre Georges), système de culture et d'élevage (M. Sorre), « système familial » (J. Bonnamour). J. BONNAMOUR. *Géographie rurale Méthodes et perspectives*, *Ouvrage cité* p10-11.

[96] R. DUMONT. *Voyages en France d'un agronome*, *Ouvrage cité* p16

[97] J. Bonnamour souligne ainsi le malaise des géographes, leur difficulté à s'accorder sur un vocabulaire commun, à systématiser leurs travaux. J. BONNAMOUR. *Géographie rurale Méthodes et perspectives*, *Ouvrage cité* pp1-65

[98] « *Mais dans la mesure où toute décision doit maîtriser une masse considérable de données pour avoir quelque chance d'être prise à bon escient, ces enseignements sont directement utilisables par les responsables. (…) À dire vrai, la typologie a été conçue sur des bases scientifiques dans ce but opérationnel et elle est très marquée par un souci technocratique de la production agricole.* » J. BONNAMOUR, 1976, "A propos de la typologie agraire internationale", dans: humaine E. d. g. r. d. l. a. d. G., *Approche géographique des exploitations agricoles*, Paris, Université de Paris I - ENS de Fontenay aux Roses, pp. 5-16 , p15

[99] « *Toute analyse de terrain montre en effet qu'il y a un facteur de localisation qui joue dans la différenciation de catégories d'exploitation. Dans la distinction du statut social d'un exploitant de la montagne limousine et des plateaux de Haute Savoir, il entre une dimension qui tient au milieu même dans lequel se situe l'exploitant (milieu physique et historique).* » N. MATHIEU, ibid., "Nécessité et difficultés d'une typologie agricole", pp. 17-26 , p22

1.4. Bilan : L'exploitation agricole sectorielle : un modèle intégrateur

Ainsi un contexte de croissance fordiste et dans un mouvement social de modernisation de l'économie, s'est consolidé un modèle de développement agricole intégrateur, qui redéfinit tant les formes de concurrence et l'organisation des marchés, que l'identité paysanne et les rapports socioprofessionnels[100]. Le mythe d'une révolution silencieuse et collective s'est imposé comme un modèle fédérateur permettant de réduire l'incertitude pour les agriculteurs[101]. L'organisation qui en découle constitue bien, au sens économique du terme, une institution forte[102].

L'exploitation agricole individuelle, spécialisée et modernisée constitue donc une construction sociale et politique inscrite au sein du projet global d'organisation de la « production » agricole. C. Servolin, P. Coulomb, M. Gervais et H. Nallet ont ainsi montré que sa viabilité reposait sur quatre piliers: accès au foncier privilégié, flexibilité du travail familial, système de prix garanti et un système de financement et d'encadrement public de la modernisation (crédit, formation)[103]. C'est en nous appuyant sur leur démonstration que nous pouvons considérer ici qu'il s'agit d'une exploitation agricole sectorielle, au sens où sa viabilité repose sur son inscription dans un système économique et social global, le secteur agricole au sens où il est défini par C. Laurent.

> *« Le secteur agricole est l'un des espaces de production et d'application de normes sociales et des politiques publiques qui participent à la régulation des systèmes économiques, un espace économique où les échanges entre producteurs sont "socialement construits" »*[104].

Pour les historiens, ce modèle de l'exploitation agricole sectorielle constitue une parenthèse dans une structuration sur le long terme, depuis le XIXème siècle du monde de la production agricole par la petite exploitation rurale[105]. L'exploitation agricole sectorielle se trouve de fait remise en cause et fragilisée dès la fin des années 70, ce qui suscite divers mouvements sociaux et scientifiques pour la reconnaissance d'autres formes d'exploitations agricoles.

---

[100] G. ALLAIRE, 1988, Le modèle de développement agricole des années 1960, *Economie rurale*, pp. 171-181

[101] C.D. North définit en effet les croyances et institutions imaginées par les êtres humains comme « réponse permanente aux divers niveaux d'incertitude auxquels ils ont été et restent confrontés au cours de l'évolution du paysage physique et humain.» D. C. NORTH, 2005, *Le processus de développement économique. Présentation par C. Ménard. Traduit de l'anglais par Michel Le Séac'h: Understanding the processus of economic change (2005)*, Paris, Editions d'Organisation, 237 p.

[102] *« un ensemble de règles socio-économiques mises en place dans des conditions historiques sur lesquelles les individus ou les groupes d'individus n'ont guère de prise, pour l'essentiel, dans le court et le moyen terme. Du point de vue économique, ces règles visent à définir les conditions dans lesquelles les choix, individuels et collectifs, d'allocation des ressources pourront s'effectuer* ». C. MÉNARD, 2004, *Economie des organisations*, Paris, La découverte, collection Repères, 123 p.

[103] C. SERVOLIN, M. GERVAIS, H. NALLET and P. COULOMB. *L'agriculture dans le système social-recueil d'articles, Ouvrage cité*

[104] Et l'auteur poursuit en soulignant que ce n'est pas le seul, que la communauté locale en est un autre, préfigurant l'analyse qui suit ici. C. LAURENT, *L'agriculture et son territoire dans la crise. Analyse et démenti des prévisions sur la déprise des terres agricoles à partir d'observations réalisées dans le Pays d'Auge Thèse citée* , p143

[105] J.-L. MAYAUD. *La petite exploitation rurale triomphante : France, XIXe siècle, Ouvrage cité*

2. Pour des exploitations agricoles diversifiées, 1970-1990[106]

Les années 70-80 se présentent comme une période charnière, au cours de laquelle opère une remise en cause économique, sociale et politique du modèle de l'exploitation agricole sectorielle. Dans un contexte de fragilisation d'un modèle de développement agricole sectoriel, les années 80 sont marquées par des luttes internes au monde agricole pour la reconnaissance « *d'agricultures différentes* ». La critique sociale du productivisme est plus large et questionne le rapport de ces exploitations au « local ».

2.1. Remise en cause d'un « modèle unique » dans un contexte social et économique en mutation

2.1.1. La crise d'un modèle d'exploitation agricole

Du point de vue économique, la fin des 30 glorieuses, la surproduction, la crise économique et la pression pour la libéralisation (1986 : Acte unique européen, Uruguay Round 1986-1994), et l'accroissement des dépenses publiques dues à la surproduction remettent en cause le modèle de croissance de la production sur lequel était fondée la politique agricole européenne. Dans ce nouveau contexte et pour faire face aux coûts croissants de la politique agricole commune, de nouveaux mécanismes d'intervention sont mis en place, en particulier les quotas laitiers en 1984. La période est caractérisée par la structuration des filières et des Organisations Communes de Marché à une échelle nationale et européenne, et par le passage progressif d'une logique de productivité à une logique de compétitivité, intégrant les enjeux de mise en marché.

Dans le courant des années 70 puis plus nettement à partir de 1980, le modèle canonique de l'exploitation sectorielle est fragilisé. La crise économique et la surproduction agricole fragilisent l'économie des exploitations[107]: augmentation de l'endettement, hausse de la sensibilité des exploitations à la conjoncture économique, faibles augmentations des revenus en dépit de l'exode rural, perte d'initiative des agriculteurs dans le système agro-industriel dans le cadre des regroupements de coopératives. La période est traversée par un éclatement important des systèmes de régulation de la concurrence en fonction des types de production. La mise en place des quotas laitiers par exemple, assure aux producteurs laitiers une régulation forte de la concurrence, alors que des secteurs comme la production porcine ou la production houblonnière sont bien davantage bousculés par la concurrence internationale. Les évolutions et restructurations que subissent ces différents secteurs de la production se révèlent ainsi fortement différenciées. La baisse des revenus se traduit

[106] En référence à l'ouvrage M. JOLLIVET, 1988, *Pour une agriculture diversifiée: arguments, questions, recherches*, Paris, L'Harmattan, 335 p.

[107] P. MÜLLER, A. FAURE and F. GERBAUD, *Les Entrepreneurs ruraux : agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux, Ouvrage cité*

dans la baisse des prix du foncier agricole dans certaines régions, qui, à la fin des années 80 suscite l'inquiétude et l'émergence de discours alarmistes sur la déprise[108].

2.1.2. Inégalités régionales et développement local

Ce système d'organisation fordiste de la répartition spatiale du travail fondé sur le principe des avantages comparatifs ricardiens, contribue à l'accroissement des inégalités régionales et à la marginalisation de certaines zones de « handicap économique ». Dans un contexte de questionnements interministériels sur l'aménagement rural, la loi pastorale de 1972 puis la politique de la montagne actent un principe de « compensation » des inégalités. Cela marque l'ébauche de ce que D. Barthélémy et A. Barthez ont défini comme un processus de « régionalisation » de la politique des structures[109]. Cette logique de modernisation/compensation apparaît fondatrice d'un processus de partition de l'espace agricole dont le rapport Vedel pose d'ailleurs les fondations en distinguant effectivement deux groupes de régions, celles où « *la situation des exploitations est plutôt satisfaisante* », et celles « *frappées par des handicaps généraux [problèmes de structures, faible croissance des industries locales]* »[110]. Il préconise dès lors des politiques différenciées et une évaluation régionale de la « *population agricole optimale* ».

Les années 80 sont marquées par la décentralisation, la consolidation de la politique régionale européenne avec la réforme des fonds structurels (1988), et l'affirmation du mouvement du développement local qui acquiert une « *légitimité institutionnelle* » lors des États Généraux des Pays à Macon (1982)[111]. Elles marquent donc un tournant pour la prise en compte des spécificités régionales, en forgeant de nouveaux outils politiques de développement rural. La création du FIDAR en 1980, qui regroupe plusieurs fonds tels celui dédié à la rénovation rurale, marque l'ébauche d'un renouvellement des formes d'action publique, en assumant une diversité de rôles, du financement de programmes d'équipement public à l'animation socio-économique des territoires.

2.1.3. Une contestation politique et syndicale plus forte

L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, avec de nouveaux objectifs de stabilisation de l'exode rural et de limitation des inégalités régionales, participe à une inflexion du mécanisme de cogestion. La reconnaissance du pluralisme syndical, la mise en débat des modèles de développement lors des États généraux du développement agricole (1982-83) donnent ainsi une visibilité et une

---

[108] C. LAURENT, 1995, "La fin de l'hégémonie de l'agriculture professionnelle sur le territoire", dans: ALLAIRE G. et BOYER R., *La grande transformation de l'agriculture : lectures conventionnalistes et régulationnistes*, Paris, INRA, pp. 323-344

[109] A. BARTHEZ and D. BARTHÉLEMY, 1978, Propriété foncière, exploitation agricole et aménagement de l'espace rural, *Économie rurale*, n°126 Quoi de neuf dans l'agriculture et le milieu rural français depuis 10 ans? , pp. 6-16

[110] p551 G. VEDEL and S. MANSHOLT, 1969, *Le Plan Mansholt. Le Rapport Vedel: Rapport général de la Commission sur l'avenir à long terme de l'agriculture française.*, Paris, Société d'édition des coopératives La Fayette, 589 p.

[111] P. ALPHANDÉRY, *Les campagnes françaises de l'agriculture à l'environnement (1945-2000) : politiques publiques, dynamiques sociales et enjeux territoriaux, Thèse citée* p. 285

reconnaissance institutionnelle aux mouvements contestataires. L'organisation professionnelle agricole, dont l'unité syndicale constituait un socle est fragilisée notamment par la progressive consolidation du mouvement des paysans travailleurs.

2.1.4. Critique du productivisme dans des espaces ruraux en mutation

La période des années 80 est traversée par un mouvement critique du productivisme. Les agriculteurs sont de plus en plus questionnés quant à leur responsabilité dans la gestion de l'environnement. Dans un espace rural en mutation, ils sont également confrontés à de nouvelles représentations. Le renversement des dynamiques démographiques[112] à partir du milieu des années 70 est caractérisé par la réaffirmation de la « *paysannerie* » dans un espace rural désormais « *convoité* », « *annexé* » par les urbains comme « *campagne réinventée* »[113]. Le caractère déterritorialisé du modèle d'exploitation sectorielle, idée schématiquement illustrée par la figure de l'exploitation hors-sol, est ainsi particulièrement saisi dans cette critique. Elle fait référence à un mythe agrarien de « l'enracinement » d'une civilisation paysanne d'avant la modernisation, mais s'inscrit plus largement dans la revendication d'une autonomie sociale. De plus, le réinvestissement symbolique de cette figure en partie mystifiée comme personnage symbole d'un enracinement, « homme du pays »[114] ; renvoie les individus à leurs rapports d'attachement au lieu[115].

2.2. Un processus de caractérisation d'exploitations agricoles marginalisées

Dans ce contexte, tant parmi les scientifiques qu'au sein de la profession agricole, les modèles de production sont mis en débat. Quelle place accorder à la pluriactivité ? Quels arbitrages décréter entre agriculture « d'entreprise » et agriculture familiale[116] ? Plusieurs mouvements, associant chercheurs, agriculteurs et militants, participent à la formalisation et à la reconnaissance de modèles d'agriculture « à la marge ».

---

[112] B. KAYSER, 1990, *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental.*, Paris, A. Colin, 316 p.

[113] N. MATHIEU, 1990, La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Des années cinquante aux années quatre-vingts, *Économie rurale*, n°197, pp. 35-41

[114] « Au centre de la dynamique de recomposition de la société locale, se trouve la figure du paysan. Il est l'acteur principal de la valorisation des ressources locales, personnage symbole de la culture d'autrefois et de l'enracinement dans le terroir, objet du rapport ambigu entre tradition et modernité. » P. ALPHANDÉRY, *Les campagnes françaises de l'agriculture à l'environnement (1945-2000) : politiques publiques, dynamiques sociales et enjeux territoriaux*, *Thèse citée* pp. 284-289

[115] Comme le souligne la valeur symbolique des termes employés telle la notion « d'arrachement » P. BITOUN, E. DELÉAGE and Y. DUPONT, 2007, "Le sacrifice des paysans: introduction à ouvrage éponyme", non publié,

[116] P. LACOMBE, 1990, "Agriculture, familles, exploitation", dans: COULOMB P., DELORME H., HERVIEU B. et JOLLIVET M., *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, pp. 239-256

2.2.1. *Pluriactivité et diversification des activités agricoles*

Alors même que certains économistes en prédisaient la disparition, la statistique met au jour qu'un cinquième des exploitations sont pluriactives en 1979. Lors du colloque de l'ARF organisé en 1981[117], les chercheurs, mettent en perspective l'inscription dans la longue durée de la pluriactivité dans les familles, les ménages, et le caractère conjoncturel et actuel de sa reconnaissance.

> *« L'intérêt porté à la multi-activité peut s'expliquer par la contribution qu'elle semble apporter, selon certains auteurs, à l'atténuation de difficultés de plus en plus nettement ressenties aujourd'hui : maintien des activités dans certaines zones, lutte contre le chômage, insertion professionnelle et sociale des agriculteurs, soutien du revenu agricole »*[118]

Par l'image « discordante » qu'elle présente au regard du modèle de l'exploitation familiale précédemment illustrée, la pluriactivité fait l'objet d'âpres débats. Elle est inacceptable pour les défenseurs d'une parité de revenus, d'une spécialisation du travail, et d'une pureté professionnelle. Le maintien de la pluriactivité a contrario des prédictions sur sa disparition dérange la profession agricole. Sa reconnaissance est en revanche revendiquée par ceux qui y voient l'opportunité d'un maintien d'activités en milieu rural. Ce débat met au jour les rapports étroits entre l'économie formelle, les échanges non marchands de biens et services, le travail au noir et les activités domestiques, formes de résistance, selon H. Mendras[119] de logiques qui relèvent d'une économie paysanne[120]. Constitués dès le milieu des années 70, les premiers réseaux qui émergent autour de l'accueil pédagogique ou de l'hébergement à la ferme soulignent la nécessité d'un élargissement de la définition du cadre étroit encadrant l'exploitation agricole comme simple unité productive.

2.2.2. *De la définition de formes « résistantes » à celle d'un nouveau référentiel de métier*

a) Définition des formes résistantes

Dans ce contexte de concentration de la production dans les zones les plus productives, c'est dans les zones de montagne en particulier que se révèle l'urgence de définir d'autres modèles d'exploitation agricole. Plusieurs réseaux fédérant chercheurs, agriculteurs, organisations et associations de développement local s'organisent autour de cette problématique de maintien de la petite agriculture de montagne, dont notamment un pôle toulousain et un pôle grenoblois[121]. Celui-ci participe à la

---

[117] Colloque organisé en 1981 sur le thème « *La pluriactivité des exploitations agricoles est-elle une condition de survie pour le monde rural ?* » A. d. R. Français, 1984, *La pluriactivité dans les familles agricoles,* Paris, A.R.F Editions, 343 p.

[118] P. LACOMBE, 1984, "La pluriactivité et l'évolution des exploitations agricoles", dans: Français A. d. R., *La pluriactivité dans les familles agricoles*, Paris, A.R.F. Editions, pp. 35-53 , p35

[119] H. MENDRAS, ibid., "Une politique nouvelle pour une nouvelle classe rurale", pp. 55-72

[120] A. TCHAYANOV, 1990, *L'organisation de l'économie paysanne,* Alençon, Librarie du regard, trad. Berelowitch t. d. A., 344 p.

[121] Pôle toulousain organisé autour de l'équipe de G. Allaire, voir la publication de la revue « Nouvelles campagnes ».

conceptualisation de nouvelles formes d'exploitations, dans l'interaction entre l'IREP[122], les politistes et aménageurs au CERAT[123], des groupes d'agriculteurs et des militants. L'association Peuples et Cultures, et plus particulièrement le Comité d'Études et de Proposition de l'Isère, créé en 1979, avait pour ambition de mettre en relation chercheurs et agriculteurs autour de la question de la défense de la petite exploitation de montagne, dans une démarche de recherche-action, c'est-à-dire de conceptualisation par les chercheurs de solutions identifiées par les acteurs, dont rend compte la revue ***Alternatives paysannes,*** *Bulletin de liaison du Comité d'Études et de Propositions pour le développement des activités paysannes* (CEP), publiée à partir de juillet-août 1981[124]. Gravitent autour de ce pôle grenoblois différents groupes, mouvements et instituts de formation, notamment cités dans les revues *le Syndicat Démocratique des Paysans de Savoie, MRJC - JAC Pays de Loire, les Paysans travailleurs du pays de Loire*, l'émission télévisée TPR, *télé-promotion rurale*, et par l'IFOCAP Rhône-Alpes (Institut de Formation des Cadres Paysans).

Le travail de ce groupe participe dans un premier temps à une qualification, caractérisation des agricultures marginales. C'est ce que s'attache à montrer F. Pernet dans son ouvrage sur les Résistances Paysannes, où il met en évidence la rationalité qui préside aux stratégies des formes d'exploitations « résistantes » à travers une analyse de leurs trajectoires. Avec l'ambition de caractériser ces logiques sans les stéréotyper, il identifie trois caractéristiques à partir desquelles s'articulent une gamme de stratégies extrêmement diverses :

- « *Économiser* » sur tous les postes de dépenses
- « *Valoriser* » au mieux toutes les ressources disponibles
- « *Complémenter* » le revenu par une autre activité [125]

L'analyse de ces formes résistantes ne peut se comprendre selon lui que selon deux mots clefs, « l'autonomie » et « le lieu », qu'il oppose à l'intégration de l'agriculture à des échelles nationales et internationales[**126**].

[122] L'INRA-IREP, Institut Régional D'Économie et de la Planification à Grenoble auquel est adossé le Centre National d'Études Économiques et Juridiques Agricoles organise des formations professionnelles et publie notamment la revue *« Agricultures en question- cahiers des CNEEJA »*, lancée en 1978-79, revue d'analyse et de réflexion par des chercheurs sur les évolutions sociales, économiques de l'agriculture. Cette unité est caractérisée par une forte influence marxiste, et une recherche engagée.

[123] Le CERAT, Centre d'étude et de recherche sur le Politique, l'Administration et le Territoire, de Grenoble, est inscrit dans une démarche de réflexion sur les restructurations de l'Etat Providence dans le mouvement du développement local, dans des démarches parfois impliquées de recherche action, comme le soulignent l'implication de F. Gerbaux et P. Müller au sein de l'association Peuples et Cultures.

[124] Le projet Yeti est un exemple illustratif de cette démarche de recherche-action. La revue Alternatives Paysannes est une revue bimestrielle publiée à partir de 1981, elle prendra en 1992-93 le nom Alternatives rurales, le numéro 86 publié en hiver 2004-05 semble être le dernier numéro identifiable.

[125] F. PERNET, 1982, *Résistances paysannes*, Grenoble, Broché: Presses universitaires de Grenoble, 189 p. , p77

[126] « *car dans presque toutes les solutions, on trouvera des produits, des activités, des techniques ou des rapports sociaux qui sont précisément caractéristiques d'un lieu situé dans son histoire et dans son écologie et simultanément, oubliés, dévalorisés dans le fonctionnement économique global* » ibid. , p119

b) *Formalisation du référentiel de métier de l'entrepreneur rural*

Dans un deuxième temps, s'appuyant sur les travaux de F. Pernet et en étroite collaboration avec ce dernier, l'ambition de P. Müller est de montrer que ces pratiques « marginales » ou « déviantes » représentent une forme d'innovation, de modernité et une alternative à la crise économique[127]. S'en suit un processus de conceptualisation du référentiel de métier de l'exploitation rurale qui émerge en plusieurs phases : 1) mise en perspective des enjeux que recouvrent les stratégies identifiées à l'échelle micro par F. Pernet dans le contexte économique et social global[128] 2) conceptualisation d'un référentiel de métier : l'entrepreneur rural[129] 3) institutionnalisation et constitution d'un corps de métier par la mise en place de formations « Exploitant rural »[130]. L'entrepreneur rural est défini comme un exploitant combinant la fonction productive à des fonctions de transformation et de commercialisation. Conduit à mettre en place des stratégies entrepreneuriales de coordination entre les différentes activités, l'entrepreneur rural est ainsi qualifié par opposition au « producteur » ou « paysan ingénieur », parce que mobilisant des compétences managériales de gestion de la complexité. Ainsi, nous identifions le passage de la qualification des formes résistantes d'exploitations agricoles à l'institutionnalisation d'un autre modèle d'exploitation agricole : l'entrepreneur rural.

c) *« L'agriculteur intermédiaire » et le développement local*

Dans *Les champs du départ*, P. Alphandéry, P. Bitoun et Y. Dupont, mettent en évidence une autre figure d'exploitants, « *les agriculteurs intermédiaires* »[131], qui raisonnent suivant une rationalité « *reproductive* » plus que « *productive* », et qui intègrent les enjeux associés au maintien d'un tissu social vivant. Insistant également sur les deux notions clefs d'autonomie et du rapport au lieu spécifique, leur approche s'attache à montrer :

- les conceptions sociales et valeurs de ces agriculteurs, notamment le refus de séparer les dimensions sociales, écologiques et économiques dans la gestion de leur activité
- les rapports de sociabilité non marchande qui fondent la logique de ces agricultures résistantes, « *relations de proximité structurant un territoire* »[132] en référence aux trois formes

---

[127] P. e. Culture, 1992, Pour entreprendre au pays, *Alternatives rurales*, n°50,

[128] P. d. MÜLLER and J. LE MONNIER, 1984, *Les agricultures différentes.*, Grenoble, La pensée sauvage-Peuple et Culture, Collection Autonomies.

[129] P. MÜLLER and M. GIRARD, 1986, L'exploitation rurale: formation, vente, réseau, *Alternatives paysannes*, n°27 ; P. MÜLLER, A. FAURE and F. GERBAUX. *Les Entrepreneurs ruraux : agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*, *Ouvrage cité*

[130] Les premières formations sont mises en place au CFPPA du Pradel puis diffusent via les réseaux en région toulousaine P. e. Culture, Pour entreprendre au pays, *Article cité*

[131] La dénomination intermédiaire se veut définir l'expression d'une troisième voie « *entre productivisme et immobilisme* », entre « *tradition et modernité* », dans ce contexte de prégnance de représentations duales de l'agriculture. P. ALPHANDÉRY, P. BITOUN and Y. DUPONT, 1989, *Les champs du départ: une France rurale sans paysans?*, Paris, La découverte, 264 p.

[132] « Nous avons appelé « agriculteurs intermédiaires », ces exploitants qui raisonnaient et souvent limitaient leur production en fonction d'aspirations diverses : volonté d'autonomie, choix de limiter le temps de travail, recours à l'entraide avec le voisinage, préservation de l'environnement, etc. » P. ALPHANDÉRY, *Les campagnes françaises de l'agriculture à l'environnement (1945-2000) : politiques publiques, dynamiques sociales et enjeux territoriaux*, *Thèse citée* ; pp. 14-34 P. ALPHANDÉRY, P. BITOUN and Y. DUPONT. *Les champs du départ: une France rurale sans paysans?*, *Ouvrage cité* , pp. 266-268

de rapports non marchands mises en évidence par K. Polanyi et M. Mauss: la réciprocité, la redistribution et le don[133].

Nous observons donc un processus de repérage et de caractérisation de la diversité des rationalités et des stratégies d'adaptation et d'interrogation sur le rôle du lieu, du local, du milieu dans l'innovation et la résistance économique. Subsiste néanmoins une interrogation quant à l'affirmation institutionnelle de ce processus.

2.3. Vers une institutionnalisation des agricultures diversifiées ?

> *« Ces conditions sont-elles suffisantes pour permettre l'apparition de pratiques différentes ? La cohérence interne de ces pratiques est-elle constitutive de nouveaux systèmes productifs en agriculture, d'agricultures différentes ? Ces agricultures différentes sont-elles viables, voire reproductibles, et si tel devait être le cas, ne seraient-elles pas le signe de changements profonds dans les modes de reproduction du système social ? »*[134].

Cette interrogation de F. Pernet questionne la reconnaissance de ces agricultures marginales par l'institution professionnelle, politique, juridique et scientifique.

2.3.1. Difficile reconnaissance politique des exploitations « diversifiées »

Les États Généraux du Développement Agricole en 1982-83 actent la reconnaissance de l'existence de différentes rationalités en agriculture. Cependant, la mise en œuvre d'une véritable inflexion de la politique agricole semble avoir plutôt été un « *rendez-vous manqué* », que P. Alphandéry analyse comme le fait d'une mobilisation insuffisante de la société civile et sous la contrainte des « nécessités de la gestion quotidienne » du gouvernement d'alors[135].

À la marge, les exploitations « *diversifiées* » trouvent un appui dans le cadre des dispositifs de développement rural. En effet, l'exploitation agricole, comme « *petite entreprise* », constitue dans le mouvement du développement local le support potentiel de dynamiques de développement endogènes[136]. Les exploitations dites « diversifiées » peuvent s'appuyer sur les dispositifs de développement rural: développement du tourisme rural[137], appui à la mise en place de formation « Exploitant rural » par les fonds d'initiatives pour le développement rural[138]. Comme le soulignent les quelques exemples de l'Isthme du Cotentin, des Monts du Lyonnais ou de la Bretagne, les liens entre

---

[133] J.-L. LAVILLE, 2003, Avec Mauss et Polanyi, vers une théorie de l'économie plurielle, *Revue du Mauss,* n°21 /1, p. 237 à 249 , K. POLANYI. *La grande transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps; traduit de l'anglais par Catherine Malamoud et Maurice Angeno ; préface de Louis Dumont, Ouvrage cité*

[134] F. PERNET. *Résistances paysannes, Ouvrage cité* p37

[135] P. ALPHANDÉRY, *Les campagnes françaises de l'agriculture à l'environnement (1945-2000) : politiques publiques, dynamiques sociales et enjeux territoriaux, Thèse citée* pp. 241-242

[136] M.-E. CHASSAGNE and A. ROMEFORT, 1987, *Initiatives et solidarités pour le développement local: l'affaire de tous,* Syros, Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, 272 p.

[137] R. SCEAU and V. PLANCOULAINE, 1988, Les contrats de pays d'accueil dans la région Rhône-Alpes : une amorce de politique régionale de développement du tourisme en espace rural *Revue de géographie de Lyon,* Vol. 63 /n°4, pp. 226-236

[138] P. MÜLLER and M. GIRARD, L'exploitation rurale: formation, vente, réseau, *Article cité*

développement agricole et développement local sont étroits[139]. Cependant, à l'exception de quelques territoires où les acteurs, militants, agriculteurs se sont saisis collectivement de ces dispositifs pour mettre en avant un contre-modèle, l'impact de ces formes d'intervention de l'État reste ponctuel et dilué.

2.3.2. Un système juridique qui s'ajuste à la marge

La pluriactivité acquiert une visibilité institutionnelle dès 1975 dans le cadre de la politique de la montagne ; elle est alors reconnue comme nécessité fonctionnelle pour le maintien d'une agriculture dans ces espaces[140]. Dans les années 80, le débat sur la pluriactivité prend plus d'ampleur et le système juridique est partiellement ajusté, de sorte à assurer la reconnaissance de l'exercice d'autres activités dans les exploitations, telles que l'agritourisme. La pluriactivité est intégrée par le législateur au titre de la « théorie de l'accessoire », c'est-à-dire comme « prolongement des activités agricoles ». Elle doit être telle que le formule l'Article 2, L. n°88-1202, 30 décembre 1988, « *relative à l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social* »[141]. En confrontant les approches du droit rural, du droit communautaire, du droit fiscal et du droit social, L. Bodiguel montre les difficultés à faire reconnaître l'entreprise rurale dans la traduction juridique française de division du droit en branches d'activités[142].

2.3.3. Renouvellement des approches scientifiques de l'exploitation agricole

Au-delà des travaux des pôles grenoblois et toulousains, ces interrogations sur les modèles d'exploitation agricole prennent plus d'ampleur dans le débat scientifique, avec un colloque organisé en 1984 par l'association des ruralistes français sur la pluriactivité[143], ou dans les travaux du comité DMDR « *Diversification des Modèles de Développement Rural* »[144]. Les années 80 sont plus largement traversées par de fortes controverses voire une remise en cause des modèles d'analyse de l'exploitation agricole qui prévalaient jusqu'alors. Ainsi, au sein de l'INRA, les réactions aux critiques émergentes sur le « productivisme »et les controverses autour du rapport Poly[145], les tensions entre

---

[139] P. HOUÉE, 1974, *Quel avenir pour les ruraux?* , Paris, Les éditions ouvrières, 246 p. , J.-P. HOUSSEL, Promotion collective et développement dans la France rurale progressive: l'exemple des Monts du Lyonnais., *Article cité*

[140] A. BARTHEZ and D. BARTHÉLEMY, Propriété foncière, exploitation agricole et aménagement de l'espace rural, *Article cité*

[141] Source : JO du 31 décembre 1988, 16741 codifié à l'art. L311-1 c. rur.

[142] L. BODIGUEL, 2005, *L'entreprise rurale: entre activités économiques et territoire rural*, Paris, L'Harmattan, 478 p.

[143] A. d. R. Français. *La pluriactivité dans les familles agricoles*, *Ouvrage cité*

[144] M. JOLLIVET, 1988, "Diversité, diversification: questions d'actualité, questions de méthodes", dans: JOLLIVET M. c., *Pour une agriculture diversifiée: arguments, questions, recherches*, Paris, L'Harmattan, pp. 9-13

[145] Le rapport Poly fait débat au sein de l'INRA, l'analyse de J.-C. Tirel donne un aperçu des controverses à ce moment-là. J. POLY, 1978, *Pour une agriculture plus économe et plus autonome*, Paris, INRA, 65 p. J.-C. TIREL, 1984, Le débat sur le productivisme, *Économie rurale*, n°155, pp. 23-30

micro-économistes et macro-économistes sur l'analyse des systèmes de production[146], et la dissidence d'un petit groupe de chercheurs qui s'associent pour créer le département SAD (systèmes agraires et développement, 1981) mettent en évidence la vigueur du débat scientifique. Plusieurs éléments caractérisent le renouvellement scientifique alors à l'œuvre : i) la prise en considération du fait technique et de la rationalité de l'agriculteur[147] ii) l'affirmation de l'approche systémique et le développement de la pluridisciplinarité[148] iii) l'émergence d'approches analytiques et moins normatives de l'exploitation agricole, avec des analyses tentant d'identifier les éléments explicatifs de la diversité des exploitations : parcours de vie, milieu social de proximité[149].

2.3.4. Des réseaux sociotechniques qui se consolident mais l'absence de constitution d'un référentiel commun

Au cours des années 80, se consolide un réseau d'organisations fédérées dans la contestation d'un modèle unique d'agriculture et la promotion de ces agricultures diversifiées. Ce mouvement pour des agricultures alternatives réunit différents types de structures : la Confédération paysanne en 1987, des réseaux associatifs[150], des groupes de scientifiques. Ces réseaux vont progressivement se consolider au cours des décennies 90-2000. À leur propos, E. Deléage met en évidence le processus d'hybridation des savoirs, dans des « modes coactifs » de diffusion des savoirs[151] : réseaux de dialogues dans lesquels s'échangent expériences et pratiques techniques ; forums au sein desquels experts, chercheurs, profanes sont impliqués dans le processus d'exploration[152]. Nous ne pouvons cependant pas considérer qu'ils constituent un « ordre socio-économique »[153], dans la mesure où il n'y a pas explicitement affirmation d'un modèle qui fasse consensus autour de l'exploitation agricole. S'interrogeant sur les raisons pour lesquelles la notion d'entrepreneur rural n'a pas débouché sur un référentiel de métier, P. Müller évoque la rupture avec l'identité « *paysanne* » des principaux agriculteurs alors concernés, et le

---

[146] J. BROSSIER, M. PETIT, F. LABOUESSE and D. BERGMANN, INRA,1985, *Réactions critiques à l'essai de bilan autour du thème "Systèmes de production"*, Montpellier, pp. 41-56

[147] Cela constitue un des éléments fondateurs de la dissidence SAD

[148] J.-M. LEGAY, 1988, "Méthodes et modèles dans l'étude des systèmes complexes", dans: JOLLIVET M. c., *Pour une agriculture diversifiée: arguments, questions, recherches*, Paris, L'Harmattan, pp. 14-24

[149] R.-M. LAGRAVE, ibid., "Diversité et reproduction des exploitations", dans: Jollivet M., pp. 104-108

C. PELTIER, 1988, "Repérage et interprétation de la diversité", dans: JOLLIVET M., *Pour une agriculture diversifiée: arguments, questions, recherches*, Paris, L'Harmattan,

[150] Peuple et Culture, MRJC, réorientation des CIVAM centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural en 1984, création du CELAVAR Comité de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale _ en 1989, création du réseau des AFIP désignant initialement : associations pour la formation et l'information paysanne.

[151] E. DELÉAGE, 2010, "La co-production de savoirs dans l'agriculture durable", *ISDA, Innovation et Développement Durable dans l'Agriculture et l'Agroalimentaire*, Montpellier, 28 juin-1er juillet 2010, [en ligne: http://www.isda2010.net/var/isda2010/storage/original/application/94259e8a7269898d68049f393b7d1167.pdf, consulté le 01/03/2011], 10 p.

[152] Voir sur ce point la tenue de plusieurs colloques, Séminaire européen organisé par la coordination paysanne européenne et la Confédération Paysanne « Politiques agricoles et petites fermes », les 28 et 29 octobre 2004 à Aix-Valabre ; puis un séminaire INRA/Confédération Paysanne, les 22 et 23 janvier 2009 à Montpellier.

[153] « espace d'action collective au sein duquel les acteurs se réfèrent à des systèmes normatifs et à des dispositifs collectifs, suffisamment stables pour en délimiter les processus frontières et pour faire converger les pratiques d'échange et de coopération » F. AGGERI and A. HATCHUEL, 2003, Ordres socio-économiques et polarisation de la recherche dans l'agriculture: pour une critique des rapports science/société, *Sociologie du travail*, Vol. 45, pp. 113-133

fait que ce référentiel demeure en conflit avec l'approche marxiste de paysans « travailleurs » des courants dont elle a émergé[154].

2.3.5. Les exploitations professionnelles et les autres : la dualité requalifiée

Dans un contexte où l'agriculture professionnelle prend le tournant de se définir comme une « *agriculture d'entreprises* », cette mise en tension de la norme professionnelle de compétitivité par les formes « *résistantes* » conduit la profession à requalifier la théorie d'une agriculture à deux vitesses entre modernité et archaïsme. Une nouvelle forme de dualité s'affirme entre les exploitations relevant d'une agriculture d'entreprise et celles qui sont alors associées à des formes d'« *agricultures utiles* », « *par leur rôle dans l'entretien de la nature et leur apport au tissu rural, mais également par les impératifs de lutte contre le chômage* »[155].

Cette question de la dualité va rapidement faire débat dans les instances politiques, G. Bazin et B. Maresca montrent que, sous l'impulsion des réflexions au niveau du Parlement européen, la proposition « *de compenser la libéralisation des marchés par une généralisation des aides directes au revenu pour les exploitations structurellement fragiles* » ouvre la perspective d'une dualisation de la politique agricole. Celle-ci est alors envisagée positivement par les auteurs qui y voient la reconnaissance de l'existence de plusieurs rationalités et de plusieurs finalités en agriculture, a contrario d'une logique de compensation qui n'envisage la question des agricultures marginales qu'avec le regard sélectif du schème de compétitivité[156].

Si la reconnaissance de l'utilité sociale des exploitations marginales peut leur fournir un registre de justification pour le politique, cette partition duale factice caractérise aussi le faible niveau de remise en cause du modèle de rationalisation/modernisation des exploitations. Cela peut contribuer à expliquer l'échec mentionné par P. Müller de l'institutionnalisation d'un référentiel de métier de l'entrepreneur rural, qui n'a au fond trouvé de relais institutionnel que dans la reconnaissance de son utilité sociale et pas en tant que tel dans la modernité et les configurations spécifiques du métier que ce dernier a caractérisées. En d'autres contextes, J. Pluvinage et G. Biba montrent également qu'en Albanie, plus qu'une marge « utile », la pluriactivité peut constituer une composante durable de l'organisation de la production[157].

---

[154] P. Müller fait état notamment des conflits vécus par F. Pernet dans le courant des années 80. P. MÜLLER, 2009, Le basculement du regard. La question de "l'entrepreneur rural", *Etudes rurales,* n°183, pp. 101-112

[155] Citations incluses de la revue chambre d'agriculture, n°720, 1985 par lesquels Jacques Rémy montre la requalification de la théorie de l'agriculture duale, J. RÉMY. *Profession: agriculteur Ouvrage cité* , p.22 -23

[156] G. BAZIN and B. MARESCA, 1990, "Politique socio-structurelle et aides directes", dans: COULOMB P., DELORME H., HERVIEU B. et JOLLIVET M., *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, pp. 110-117

[157] G. BIBA and J. PLUVINAGE, 2006, La pluriactivité dans l'exploitation agricole, transition ou composante durable de l'organisation de la production en Albanie, *Cahiers d'études et de recherches francophones / Agricultures,* Vol. 15 /6, 535-541

2.4. Un renouvellement des approches exploitation agricole-territoire

Enfin, à partir du début des années 80 nous identifions un renouvellement de la manière de penser le rapport exploitation agricole-territoire avec d'une part l'enjeu d'avoir de nouveaux outils pour penser l'insertion de l'activité agricole dans un système élargi d'échanges, de normes; et l'émergence d'une réflexion renouvelée sur les rapports exploitation agricole-« local ».

2.4.1. Mise en tension du rapport de l'exploitation agricole au « milieu »

a) Une « hétéronomisation » de l'exploitation agricole

En écho à la critique du productivisme, l'insertion de l'exploitation dans une économie marchande nationale et internationale est caractérisée comme un processus d' « *hétéronomisation* ». Cela correspond à une perte de pouvoir de l'agriculteur sur les décisions prises dans l'exploitation et finalement à ce que P. Müller désigne comme impossibilité pour l'agriculteur de *« mettre en cohérence les différentes fonctions de production* »[158]. Ce désajustement entre l'activité agricole et l'environnement écologique, social et économique immédiat de l'exploitation renvoie aussi aux travaux des géographes dans leur réflexion sur les fonctions et usages de l'espace rural.

> *« La modernisation et l'adaptation du secteur agricole s'opèrent souvent de manière exclusive et presque déterritorialisée, parce que les effets d'entrainement sur les autres activités rurales demeurent limitées ou parce que ces dernières sont juste inhibées par la spécialisation agricole intensive, c'est le cas du tourisme vert par exemple. Elles privilégient une forme exogène d'intégration, certes performante, mais surtout exogène et extravertie. »*[159]

Leur analyse repose sur la mise en perspective de plusieurs constats :

- L''inscription croissante dans un système au sein duquel le capital et l'insertion marchande deviennent l'élément déterminant de la définition des choix de l'agriculteur.
- Le caractère exogène et normatif de politiques publiques négociées aux échelles nationales, européennes, voire mondiales au sein de l'OMC et dans lesquelles le local ne constitue qu'une échelle d'application[160]

---

[158] « *Au niveau de l'exploitation agricole, cela (insertion dans un secteur économique à l'économie nationale) signifie que l'activité de l'agriculture s'exerce de façon de moins en moins autonome, parce qu'elle dépend de plus en plus de ces réseaux économiques qui la dépassent complètement. La mise en cohérence des différentes fonctions de production tend de plus en plus à échapper à l'exploitant. Ce processus de sectorisation est en même temps un processus d'**abstraction** de l'activité agricole. Autrefois partie essentielle de la vie des communautés villageoises, donc inscrite sur un territoire, l'agriculture se détache progressivement de son environnement économique et social immédiat.* » P. MÜLLER, A. FAURE and F. GERBAUX. *Les Entrepreneurs ruraux : agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux, Ouvrage cité* p10

[159] M.-C. MAUREL, 2007, "Des collectivités territoriales aux territoires de projets", dans: MAUREL M.-C. et LACQUEMENT G., *Aricultures et ruralités en Europe Centrale*, Montreuil, Aux lieux d'être, p141

[160] A. ESPOSITO-FAVA, 2010, *Territorialisation et action agricole: quelles ressources et dispositifs pour quelles gouvernances? Une analyse à partir des cas du Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du*

- Le modèle diffusionniste de standardisation des techniques sur les bases d'un savoir construit par l'action expérimentale en milieu artificiel, qui marque le pas de l'appropriation par les agriculteurs de nouveaux schèmes de pensée au détriment d'un « *fonds commun [au facteur, au cantonnier, à l'employée, au garagiste, au boulanger et à l'épicière] de signification des situations, des objets et des actes* ».[161]

b) Un modèle déterritorialisant d'organisation « verticale » de la production

Dans les travaux des géographes, la période 1960-80 est caractérisée par le passage d'une approche régionaliste qui questionne le rapport des hommes à leurs milieux à une mise en perspective de l'insertion des systèmes agraires dans un système englobant : rapport à l'urbain, mobilité des individus, insertion dans une économie marchande[162]. Ainsi, les années 70 sont un tournant marqué par un élargissement des dimensions de l'échange, des flux de matières, des réseaux d'approvisionnement et de commercialisation[163]. La concurrence accrue génère un processus de concentration des industries, coopératives ou privées. C'est analysé par J.-P. Diry comme un affaiblissement du lien au territoire, conséquence inéluctable d'une organisation spatiale de la production fondée sur l'exploitation de ressources génériques[164].

La notion de « ***bassin de production*** » émerge dans un contexte de mise en perspective des effets d'une « *verticalisation* » économique. La notion de bassin de production révèle l'emprise d'une organisation fonctionnelle de l'espace par la production tout en soulignant le caractère non modélisable des bassins de production, l'importance du culturel, et l'inscription de ces aires fonctionnelles dans un territoire vécu, tissé de réseaux denses[165].

c) Comprendre et systématiser la différenciation spatiale des exploitations

La compréhension des **mécanismes de différenciation spatiale** des exploitations agricoles est une question centrale dans le courant des années 70 avec une approche avant tout structuraliste sur les déterminants physiques, économiques[166]. Les géographes ruraux ont le souci de systématiser leurs

---

Bessin, de Métropole Savoie et de Rovaltain, Dir: PECQUEUR B., Université de Grenoble, Institut de Géographie Alpine, Grenoble. 410 p.

[161] J.-P. DARRÉ, 1985, *La parole et la technique. L'univers de pensée des éleveurs du Ternois*, Paris, L'Harmattan, p. p20

[162] J. BONNAMOUR. *Géographie rurale Méthodes et perspectives*, *Ouvrage cité*

[163] « *Ce processus de déterritorialisation de l'agriculture productiviste telle qu'elle est conçue dans l'Ouest fait qu'il n'y a plus de relations au territoire dans une agriculture dont les intrants viennent d'ailleurs et dont les produits sont destinés au marché mondial.* » J. RENARD, 2004, "Le modèle agricole breton: ses réussites, ses dérives et sa remise en cause", *Festival International de géographie*, Saint-Dié-des-Vosges, En ligne, http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2004/renard/article.htm, consulté le 3 novembre 2008, p8

[164] J.-P. DIRY, 1987, Géographie des filières agro-alimentaires, *Revue de géographie de Lyon*, vol. 62 /4, pp. 285-289

[165] En référence ici aux travaux de Corentin Canevet et Françoise Plet C. MARGETIC, 2005, L'agro-alimentaire chez les géographes des campagnes en France au XXe siècle, *Norois*, n°194 //4, pp.37-53 [En ligne], 197 | 2005/4, mis en ligne le 15 décembre 2008. URL : http://norois.revues.org/index301.html

[166] J. KLATZMANN, 1972, *Géographie agricole de la France*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je, 127p.

approches[167], de dépasser la démarche qualitative des thèses régionales afin de faire valoir leurs approches dans le dialogue avec les économistes[168]. Ils cherchent ainsi à s'affranchir des données « milieu » et proposent une typologie qui intègre de manière indissociable les modes d'utilisation du sol, les combinaisons techniques (capital d'exploitation, indices caractérisant l'élevage), et la production (résultats)[169].

La notion de « ***système agraire*** » suscite ainsi un réel engouement à partir des années 70 chez les agronomes et les économistes. Défini comme « *un mode d'exploitation du milieu, historiquement constitué et durable, adapté aux conditions bioclimatiques d'un espace donné, et répondant aux conditions et aux besoins sociaux du moment* » [170], la notion permet en effet à la fois de caractériser l'environnement de l'exploitation dans sa complexité (modes de faire-valoir, etc.), et de prendre en compte de le caractère multi-scalaire de l'activité agricole via l'approche systémique.

Le système agraire devient ainsi un objet d'étude saisi à l'INRA par les agronomes, il fonde la démarche de « l'agriculture comparée », et la création du département SAD « Systèmes agraires et développement » [171]. C'est par la suite dans ces disciplines que la notion se pérennise, car les géographes ruraux abandonnent ce champ et même cet objet de recherche pour s'orienter vers d'autres problématiques (rapports villes-campagnes, environnement etc.)[172].

2.4.2. Un potentiel de développement de l'exploitation agricole dans le local ?

Dans un contexte de crise économique, de concentration des filières agro-alimentaires, de transformation des espaces ruraux et d'émulation sur le potentiel du développement local[173], l'insertion spatiale des exploitations agricoles est interpellée dans un questionnement sur « *l'autonomie* »[174]. Le « local » est questionné par les auteurs qui formalisent ces formes d'exploitations « diversifiées » comme **espace de reproduction** par rapport à un capitalisme englobant, avec différents angles d'analyse.

---

[167] Y. GUERMOND, M.-L. AUBRY, A. GUELLEC, J. BONNAMOUR and A. MEYNIER, 1972, Les journées rurales de septembre 1971 à Rennes, *Norois*, 417-434

[168] Tout en considérant que celle-ci reste centrale, mais c'est précisément pour mieux caractériser cette diversité régionale qu'ils cherchent à établir une clef d'analyse transversale.

[169] J. BONNAMOUR, Y. GUERMOND and C. GILLETTE, 1971, Typologie des systèmes d'exploitation agricole utilisés en France, *Annales de géographie*, 144-166

[170] H. COCHET. *L'agriculture comparée*, *Ouvrage cité* p29-38

[171] J.-P. DEFFONTAINES, Analyse du paysage et étude régionale des systèmes de production agricole, *Article cité* R. DUMONT and F. DE RAVIGNAN, 1977, *Nouveaux voyages dans les campagnes françaises*, Paris, Le Seuil, 317 p. H. COCHET, S. DEVIENNE and M. DUFUMIER, 2007, L'agriculture comparée, une discipline de synthèse?, *Économie rurale*, n°297-298, pp. 99-112

[172] J. BONNAMOUR, 1997, La géographie rurale pendant le dernier quart de siècle, *Ruralia*, n°1, 24 p. , H. COCHET. *L'agriculture comparée*, *Ouvrage cité* p31

[173] Bertrand HERVIEU, Pierre MACLOUF and Philippe MERLANT *Le local dans tous ses états: décentralisation et développement: la grande bataille du septenat.*, Paris, Autrement, n°47, Eds. du Seuil., 1983

[174] Dans un courant de pensée inspiré par la philosophie d'Ivan Illich, la question de l'autonomie était centrale pour penser la résilience, la question de Pierre Müller était en effet la suivante : *"à quel prix et à quelles conditions des espaces de reproduction plus autonomes pourraient _ ou ne pourraient pas _ se développer dans la société actuelle ?"* Müller P. D. et Le Monnier J., 1984. *Les agricultures différentes.*, Grenoble, La pensée sauvage- Peuple et Culture, Collection Autonomies.,

a) Du local activé par le « génie du lieu » aux milieux innovateurs

F. Pernet accorde une importance centrale au rapport au lieu dont émergent les « *solutions* ». L'autonomie des exploitations résistantes passe pour lui par « *la valorisation de toutes les possibilités locales* », ce qu'il appelle le « *génie du lieu* ». Son approche du lieu comme potentiel de ressources, de « solutions » non activées préfigure les travaux ultérieurs et la formalisation de l'économie du développement local[175].

> *« car, dans presque toutes les solutions, on trouvera des produits, des activités, des techniques, ou des rapports sociaux qui sont précisément caractéristiques d'un lieu situé dans son histoire et dans son écologie et simultanément, oubliés, dévalorisés dans le fonctionnement économique global »* [176]

Les expériences connues et médiatisées du développement local de quelques territoires, celle du Diois, du pays du Mené ou de l'Isthme du Cotentin interrogent la capacité du milieu à créer de la valeur ajoutée, de l'innovation, à générer une dynamique endogène de développement[177]. Or, en filigrane de ces expériences de développement local et indépendamment de toute interrogation sur les questions agricoles, se structure en 1985 le GREMI, Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs, essentiellement centré sur des études de cas industriels. Celui-ci, sous l'impulsion de Ph. Aydalot, étudie les relations entre les innovations et les territoires autour de l'hypothèse du rôle déterminant des milieux locaux comme incubateurs d'innovation.

> *« L'hypothèse a donc été faite du rôle déterminant joué par les milieux locaux comme incubateurs de l'innovation, comme prisme à travers lequel passeront les incitations à l'innovation et qui donnent sur le terrain son visage à celle-ci ; l'entreprise n'est pas un agent innovateur isolé ; elle est partie du milieu qui la fait agir. Le passé des territoires, leur organisation, leurs comportements collectifs, le consensus qui les structure sont des composantes majeures de l'innovation. »*[178]

La figure de l'entrepreneur individuel de type schumpétérien, capable d'adaptation pour faire face à l'incertitude et inscrit dans des réseaux d'alliances et de coopération est centrale dans leur analyse des processus d'innovation (même s'ils n'excluent pas dans leur analyse l'appréhension du rôle des grandes entreprises). Ils approfondissent les travaux d'A. Marshall sur les districts industriels, qui soulignent au-delà des effets d'économies d'échelles, les complémentarités entre les firmes reposant sur les échanges d'informations sur les process et sur les marchés, sur l'émergence d'une « professionnalité ambiante » et les pratiques de coopération favorables à l'émergence d'innovations.

Leur analyse, interrogeant donc les effets de la culture, de l'histoire, des comportements collectifs comme composantes des stratégies d'adaptation individuelles, et accordant une place centrale au caractère « adaptatif » face à une situation de crise répondent en écho aux travaux de F. Pernet. Ce

---

[175] B. PECQUEUR, 1989, *Le développement local*, Syros, Alternatives économiques, 149 p.
[176] F. PERNET. *Résistances paysannes*, *Ouvrage cité* pp. 119 ;132
[177] P. HOUÉE. *Quel avenir pour les ruraux?* , *Ouvrage cité*
[178] P. AYDALOT, 1986, *Milieux innovateurs en Europe.*, Paris, GREMI- Groupe de Recherche sur les Milieux Innovateurs, 361 p. , p11.

mouvement est à l'origine d'une réflexion sur « l'économie de la proximité », « l'économie territoriale » qui va prendre toute son ampleur dans le courant des années 90-2000.

b) Le local comme espace de solidarités, de rapports non marchands

P. Alphandéry, P. Bitoun et Y. Dupont questionnent pour leur part l'encastrement de l'exploitation agricole dans la société locale autour des trois formes d'activités économiques que sont la réciprocité, la redistribution et le marché[179]. En interrogeant les rapports d'appropriation matérielle et symbolique de l'espace, les systèmes de règles définies localement, les rapports de sociabilité et leurs éventuelles composantes économiques, ces travaux soulignent l'hypothèse selon laquelle se dessinent dans les territoires, des formes d'économie patrimoniales[180] .

c) L'exploitation rurale : dépassement du local vers un espace résiliaire

P. Müller pour sa part aborde le « local » avec un regard plus distancié[181]. Il s'attache à décrire les « espaces de reproduction » des exploitations, dont la définition repose sur l'hypothèse inspirée d'Y. Barel que *« la transmission fait intervenir bien d'autres critères que l'argent (…). Ce que le patrimoine régule, au-delà de l'économie, c'est tout un monde où l'on trouve pêle-mêle la famille, la politique, le consensus et le conflit social, la « nature » comme la « culture ».*[182]

Le territoire désigne selon lui « *non plus l'espace concret, mais le mécanisme même de cette mise en cohérence qui donne sens à la vie et au travail des individus* ». Il distingue trois formes de territorialités: le territoire de sociabilité traditionnelle pour les exploitations dites « traditionnelles », la filière industrielle pour les exploitations modernisées et les « *réseaux de proximité* » pour « *l'exploitation rurale* »[183]. L'espace résiliaire de l'entreprise rurale, défini comme « *une combinaison complexe de rôles professionnels et de relations d'interconnaissances.* »[184], remet en cause à la fois le déterminisme du secteur et du territoire, dans une perspective qui prend selon lui sa source dans « *l'esprit d'entreprise* », la fluidité des codes sociaux inscrite dans ce qu'Y. Barel désigne comme une dialectique du code et du territoire. Il montre également le renouvellement des formes d'action collectives dans lesquelles s'inscrit l'entrepreneur rural (producteurs vendeurs, consommateurs).

---

[179] P. ALPHANDÉRY, P. BITOUN and Y. DUPONT. *Les champs du départ: une France rurale sans paysans?*, *Ouvrage cité*

[180] D. BARTHÉLEMY, M. NIEDDU and F.-D. VIVIEN, 2003, "Le patrimoine : accumulation d'externalités positives ou régulation de la relation marchande ? Les enseignements de travaux récents sur l'agriculture et l'environnement.", *Forum de la régulation*, 23 p.

[181] P. MÜLLER, A. FAURE and F. GERBAUX. *Les Entrepreneurs ruraux : agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*, *Ouvrage cité*

[182] Ibid., p166

[183] Ibid..p24

[184] Ibid., p.175

2.5. Bilan : Fragilisation de l'exploitation agricole sectorielle et caractérisation de formes d'exploitations agricoles alternatives

Pour conclure, la période des années 80 constitue donc une période charnière. Les piliers de stabilité de l'exploitation sectorielle sont fragilisés, mais le modèle d'exploitation spécialisée à deux UTH n'est pourtant pas remis en cause de manière globale. Il fait l'objet d'une contestation dans des réseaux en marge de l'organisation professionnelle au sein desquels émergent des alternatives, ainsi que dans les régions périphériques telles que les zones de montagne. Ces alternatives émergentes sont questionnées dans leur capacité à encastrer la logique de l'exploitation agricole dans le local. Alors même que cette préoccupation se fait plus prégnante à partir des années 90, le territoire devient-il le lieu d'une institutionnalisation de ces agricultures diversifiées ?

3. Vers l'exploitation agricole territoriale, 1990-2010

Le débat sur la politique agricole est traversé, à partir du début des années 90, par la question de la multifonctionnalité de l'agriculture. Les rapports agriculture-environnement prennent de plus en plus d'ampleur dans le débat public et l'agriculture est interpelée quant à sa contribution au développement durable[185].

De plus, dans un contexte économique et sociétal caractérisé par la mise en tension entre local et global[186], la question du territoire surgit sur le devant de la scène. La qualité devient le maître mot d'une réorganisation des marchés agricoles et agroalimentaires, et s'affirment ainsi les leviers d'un tournant territorial de l'économie[187]. Le territoire est par ailleurs interpelé du point de vue de l'action publique comme espace de prise en compte de la spécificité, du temps long et comme espace de mise en cohérence des différentes politiques publiques. Enfin, la notion de territoire met en jeu les rapports entre acteurs et les territorialités qui en émergent, produits de conflits ou de formes d'action collective. Or, dans des espaces ruraux transformés par la dynamique résidentielle et touristique[188], l'agriculture fait l'objet d'une publicisation croissante et les agriculteurs sont de plus en plus amenés à négocier avec d'autres acteurs la légitimité de leur activité sur l'espace[189].

S'y joue-t-il pour autant la possibilité de définir une exploitation agricole territoriale ? Si c'est le cas, comment la définir ? Nous nous attachons dans ce paragraphe à analyser finement les termes des mutations en cours pour tenter d'en dégager ce qui s'y joue pour les exploitations agricoles.

3.1. La politique agricole redéfinie autour de nouveaux enjeux

Dans un contexte de crise économique globale, de surproduction agricole et la pression internationale pour la libéralisation des marchés agricoles[190] , la réforme de 1992 marque le pas d'une redéfinition majeure des objectifs de la PAC, d'un « *protectionnisme modernisateur* » à la « *libéralisation complexe* », c'est-à-dire une dynamique de découplage progressif des aides et de la

[185] P. ALPHANDÉRY, *Les campagnes françaises de l'agriculture à l'environnement (1945-2000) : politiques publiques, dynamiques sociales et enjeux territoriaux*, *Thèse citée*

[186] G. BENKO, 2006, Economie des territoires et territoires de l'économie- Editorial, *Espaces et sociétés*, n°124-125, 296 p.

[187] G. ALLAIRE and R. BOYER. *La grande transformation de l'agriculture : lectures conventionnalistes et régulationnistes*, *Ouvrage cité*

[188] N. MATHIEU, 1998, La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Les années quatre-vingt-dix., *Économie rurale*, n° 247, pp. 11-20

[189] Ainsi, le groupe prospective 'Agriculture et territoire' de la DATAR place-t-il en 2002 le « *territoire* » comme « *fondement d'une nouvelle analyse du secteur agricole* ». P. LACOMBE, 2002, *L'agriculture à la recherche de ses futurs*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, DATAR, 184 p. , p33

[190] À l'issue du cycle de l'Uruguay Round, la CEE s'engage dans le cadre des accords du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) signés à Marrakech en 1994 à réformer significativement entre 1995 et 2000 son système d'aide pour acter le passage de son système de subventions des boîtes bleues et oranges à la boîte verte. Ces changements seront actés dans le cadre de l'Agenda 2000.

production agricole accompagnée d'un processus parallèle de recouplage des aides à la réalisation d'autres objectifs (environnement, bien-être animal, développement rural)[191].

C'est en 1999, moment charnière, que les termes du renouvellement des rapports entre les agriculteurs et la société sont définis autour de la notion emblématique de multifonctionnalité de l'agriculture, c'est-à-dire interpelant la contribution de l'agriculture au développement équilibré d'un espace écologique, économique et social. Le retour de la gauche au pouvoir et la mise en place des contrats territoriaux d'exploitation (CTE)[192], la réforme de l'Agenda 2000 et la création du second pilier de la PAC pour le développement rural[193] sont les marqueurs d'un changement dans les manières de penser la place de l'agriculture et des agriculteurs dans la société.

La place accordée aux enjeux socio-structurels dans la mise en place des aides directes en 1992 et la réforme des fonds structurels de 1988 préfigure pour P. Coulomb le passage d'une régulation sectorielle à une régulation territoriale, avec une intégration de la politique agricole dans une politique régionale intersectorielle afin « *d'assurer la cohésion économique et sociale* »[194]. Cette analyse prospective ne se révèlera que partiellement juste, mais il y a cependant un renouvellement de la politique agricole avec l'introduction de l'environnement puis du développement rural. La multifonctionnalité est-elle à l'origine d'un renouvellement du modèle de développement de l'exploitation agricole ?

3.1.1. L'environnement : entre normalisation et territorialisation

L'incrimination environnementale de l'agriculture se fait de plus en plus prégnante à partir des années 70, à mesure que surgissent les crises environnementales (ex : veau aux hormones) et que des engagements sont pris au niveau international sur la biodiversité (conventions de Bern et Bonn, 1979)[195]. Avec l'introduction du principe pollueur-payeur en 1986 à l'Acte Unique européen, les agriculteurs deviennent responsables de la gestion de l'environnement et des ressources qu'ils mobilisent dans le processus de production.

Le règlement européen 2078/92 du 30 juin 1992 acte la mise en œuvre d'une politique agro-environnementale sur un principe de pluralité des échelles de gestion. L'échelle européenne joue un rôle prescripteur par la définition d'objectifs à atteindre et la construction du cadre réglementaire (ex : directive nitrates, 1991[196]). La prise en charge de ces objectifs est renvoyée à une échelle nationale et à des échelles infranationales.

---

[191] J. PLUVINAGE, "Multifonctionnalité des exploitations agricoles, stratégies individuelles d'agriculteurs et de dynamiques territoriales spécifiques en Rhône-Alpes", *Article cité*

[192] Loi d'Orientation agricole du 12 juillet 1999

[193] H. DELORME, 2004, "Introduction", dans: DELORME H., *La Politique agricole commune. Anatomie d'une transformation*, Paris, Presses de Science Po, pp. 11-45

[194] P. COULOMB, 1992, Du secteur au territoire: vers un nouveau modèle socio-politique agricole, *Pour*, n°131, pp. 21-27 , p240

[195] L. THIÉBAUT, 1998, "Agriculture et environnement: une histoire et ses enseignements", *Ecologie et société*, Dijon, Educagri, pp. 25-60

[196] Directive 91/676, 12 décembre 1991

a) Un cadre réglementaire qui se resserre

L'introduction de cette question environnementale est caractérisée d'abord par le renforcement du système de normes relatif aux pratiques agricoles qui depuis 2005 conditionne l'accès aux aides au respect de différents principes relatifs à l'hygiène, la gestion de l'espace. L'État n'intervient plus dans la définition des orientations productives mais définit en amont les conditions de leur réalisation. Il joue ainsi un rôle de prescripteur fort. Par les niveaux d'investissements non productifs requis, ce cadre réglementaire renforce le mouvement de spécialisation des exploitations[197].

b) Motif pour des rééquilibrages entre régions

Le principe de contractualisation agro-environnementale est introduit en 1985 avec la mise en œuvre de *« l'article 19 »* (797/85 CEE)[198]. La contractualisation est principalement mobilisée en France pour le soutien aux systèmes herbagers (prime à l'herbe), avec une volonté de rééquilibrage des soutiens entre régions face aux inégalités révélées lors de la mise en place des aides directes en 1992[199]. Elle s'inscrit en ce sens dans la continuité directe de la politique socio-structurelle, dans une logique compensatoire[200].

c) Les dispositifs territorialisés, support pour la définition ouverte de compromis socio-institutionnels locaux

En revanche, plusieurs dispositifs instituent l'échelle locale comme espace de définition des priorités et d'élaboration des cahiers des charges dans le cadre de négociations ouvertes à la participation d'acteurs non agricoles[201]. Selon des découpages prédéfinis en fonction des enjeux de gestion de la ressource (ex : zones vulnérables), ou selon les historiques organisationnels et institutionnels (ex : Parcs Naturels régionaux), ces dispositifs participent à définir de nouvelles territorialités, au sens où le propose ici P. Alphandéry.

> *« La construction pérenne (durable) d'espaces d'action collective, de dispositifs localisés de coordination des attentes et activités d'agents liés par le traitement commun de leur environnement naturel. »* [202].

---

[197] H. COCHET, 2008, Vers une nouvelle relation entre la terre, le capital et le travail, *Etudes foncières,* n°134, pp. 24-29

[198] Ce dispositif expérimental de gestion environnementale consistait à contractualiser avec l'agriculteur pour le maintien ou l'instauration de pratiques jugées « *favorables* » à l'environnement. Sa mise en œuvre était ciblée sur les « *zones sensibles sous l'angle de l'environnement* », avec des cahiers des charges établis à l'échelle locale.

[199] G. BAZIN, F. COLSON and V. CHATELLIER, 1998, Simulation, dans le cadre de l'Agenda 2000, d'un rééquilibrage des aides directes privilégiant les soutiens à la gestion de l'espace, *Économie rurale,* pp. 50-54

[200] F. BONNIEUX, 2009, "Bilan critique de la politique agri-environnementale et perspectives d'évolution", dans: AUBERT F., PIVETEAU V. et SCHMITT (coordinateurs) B., *Politiques agricoles et territoires,* Paris, Editions Quae, pp. 141-163

[201] Ce fut le cas de l'article 19 (1989-92), puis des OLAE, opérations locales agro-environnementales (1992-99), remplacées désormais par les MAET, mesures agro-environnementales territorialisées.

[202] P. ALPHANDÉRY, C. DEVERRE and J. RÉMY, 1996, "Opérations locales agri-environnementales et émergence de nouvelles formes de territorialité", *Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural- Actes du colloque final de l'Action Incitative, 1993-1995,* Toulouse, Conseil régional Midi-Pyrénées, INRA, pp. 9-21 , p10

L'analyse de leur mise en œuvre met en évidence la pluralité des objectifs auxquels ils viennent répondre, bien au-delà des enjeux environnementaux (ex : maintien de l'agriculture dans certaines zones marginalisées)[203]. Ils constituent donc des lieux d'arbitrages et de négociations à l'échelle desquels sont définis des « *compromis socio-institutionnels* »[204], et inscrivent l'exploitation agricole dans une relation partenariale négociée avec les acteurs impliqués dans la gestion d'une ressource, d'autres usagers, d'autres acteurs du territoire[205].

3.1.2. Le développement rural : vers une approche intégrée et transversale de l'agriculture ?

Introduite au départ dans le cadre de la politique régionale, l'approche par le développement rural s'inscrit dans une logique de « place-based development », c'est-à-dire caractérisée par une entrée par l'espace, transversale aux secteurs d'activités. Alors que le « développement rural » restait jusqu'à la fin des années 80 dans une logique « *compensatoire* » ciblée sur certaines zones marginalisées, s'affirme lors de la conférence de Cork (1996), la recherche d'une approche plus globale qui articule les dimensions économique, environnementale et sociale et qui s'applique à tous les territoires. Les 10 principes de la déclaration de Cork[206] portent en germe les termes d'un renouvellement en profondeur de la PAC autour d'un référentiel politique de la « multifonctionnalité/durabilité »[207].

a) Un développement rural qui reste agro-centré

Lors de la réforme de l'Agenda 2000 le développement rural devient le deuxième pilier de la PAC. La mise en œuvre du RDR, Règlement au Développement Rural a consisté d'abord à réunir sous un même chapeau les mesures socio-structurelles, agro-environnementales déjà en place, ainsi que certaines mesures d'appui aux zones rurales marginalisées jusqu'alors intégrées à la politique régionale (objectif 5a et 5b). Il s'articule dans la programmation 2007-13 autour de 4 axes : compétitivité ; environnement et gestion de l'espace ; diversification et qualité et vie ; plus le programme Leader, qui y est intégré depuis 2007. Alors que 78% des budgets sont alloués aux 2

[203] J. VAUDOIS and C. MARGETIC-LE MENÉ, 1998, "Entre protection de l'environnement et développement intégré des territoires ruraux: les mesures agri-environnementales en Nord-Pas-de-Calais", dans: CROIX (dir.) N., *Environnement et nature dans les campagnes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 109-136

[204] J. C. JAUNEAU and O. ROQUE, 1999, Les opérations locales agri-environnementales en Rhône-Alpes. Analyse typologique de leur mise en place et de leur impact, *Revue de géographie alpine*, Vol. 87 /4, pp. 35-48

[205] M. MORMONT, 1996, Agriculture et environnement: pour une sociologie des dispositifs, *Économie rurale*, n°236, pp. 28-36

[206] « L'Europe rurale : perspectives d'avenir. », déclaration de Cork, 1996

[207] Que C. Darrot définit par une posture intellectuelle (gouvernance, réflexivité, co-production des savoirs), une approche technique et sociale (biosphère finie, critique de la technique, autonomie/économie), un espace-temps (temps long, articulation local/global) C. DARROT, 2008, *Les paysans polonais à l'épreuve de la politique agricole commune européenne. Une analyse multi-disciplinaire d'un référentiel professionnel pour un dialogue de normes*, Dir: MOUCHET C. et BAZIN G., ENSA Rennes, Rennes. 523 p. , pp. 418-420

premiers axes, ce RDR garde une approche agro-centrée et sectorielle. Toutefois, les conditions de sa mise en œuvre restent très variables entre régions européennes[208].

b) Leader : de l'initiative autonome à l'institutionnalisation et la normalisation

Le dispositif LEADER est mis en place de manière expérimentale au début des années 90 au sein de la politique régionale européenne. Il constitue une innovation en matière de politiques publiques avec l'intégration d'une logique de projet à une échelle locale et une grande autonomie du dispositif. Son introduction dans le 2nd pilier fournit certes une meilleure visibilité au dispositif, mais par-dessus tout marque le pas d'un recadrage dans les orientations définies aux échelles européenne et nationale pour le développement rural.

c) Le CTE : un renouvellement des approches de l'exploitation agricole ?

La mise en place du CTE, Contrat Territorial d'Exploitation, dans la Loi d'Orientation Agricole du 9 juillet 1999, répond à une nécessité pour la France de faire évoluer sa politique agricole en matière de développement rural[209]. Le CTE introduit la multifonctionnalité dans le débat national, à l'occasion d'un compromis entre les objectifs réformistes du « *projet socialiste* »[210], et une négociation avec la profession agricole aux différents niveaux qui limitera la portée de la rupture[211]. L'établissement d'un cadre contractuel entre les agriculteurs et les pouvoirs publics sur la base d'un **projet global de développement pour l'exploitation** intégrant les objectifs fixés sur les territoires par les autres acteurs, donnait à la mesure un caractère très innovant. Néanmoins, faute de temps et de clarté des objectifs, la réalisation de ces ambitions s'est révélée mitigée dans la mise en œuvre[212]. L'intégration des différents enjeux territoriaux est restée fragmentée, avec un faible ancrage des démarches individuelles dans les dynamiques territoriales (Natura 2000, parc naturels régionaux). De plus, l'engagement des agriculteurs s'est matérialisé dans des contrats-types établis à la hâte par l'organisation professionnelle poursuivant ses propres objectifs de développement, alors même que dans les premiers départements engagés, des réflexions avaient été menées sur la définition des territoires pertinents[213]. L'outil se voulait établi sur la **mise à contribution de différents acteurs** dans la définition des priorités pour l'exploitation agricole. Néanmoins, les acteurs non agricoles sont peu

---

[208] M. BERRIET-SOLLIEC, B. SCHMITT, A. TROUVÉ and F. AUBERT, 2009, "Deuxième pilier de la PAC et développement rural: le RDR est-il vraiment rural? ", dans: AUBERT F., PIVETEAU V. et SCHMITT (coordinateurs) B., *Politiques agricoles et territoires*, Paris, Editions Quae, pp. 165-182

[209] Elle est alors en retard sur la prise en considération de ces enjeux de développement rural, par rapport à d'autres pays tels que le Portugal ou l'Autriche. J. PLUVINAGE, "Multifonctionnalité des exploitations agricoles, stratégies individuelles d'agriculteurs et de dynamiques territoriales spécifiques en Rhône-Alpes", *Article cité* p. 271

[210] L'outil avait en particulier l'ambition de définir les conditions d'un « re-couplage » de l'agriculture avec les finalités du développement rural et de l'environnement sous une forme contractuelle qui devait permettre l'expression décentralisée de ce qu'il était opportun de prendre en compte localement comme questions essentielles.

[211] H. DELORME, 2004, "La politique agricole en France: le compromis des socialistes", dans: DELORME H., *La politique agricole commune. Anatomie d'une transformation*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 125-158

[212] H. COCHET and S. DEVIENNE, 2002, La mise en place des contrats territoriaux d'exploitation dans la Meuse, *Le courrier de l'environnement*, n°47,

[213] G. URBANO and D. VOLLET, 2005, L'évaluation du Contrat Territorial d'Exploitation, *Notes et études économiques*, 42 p.

présents dans la phase d'élaboration du contrat. L'ouverture institutionnelle acquise avec mise en place de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)[214], a certes institué une scène de dialogue, mais elle s'est révélée parfois factice, se résumant souvent à un simple enregistrement de débats antérieurement entérinés dans une réunion préparatoire entre organisations agricoles[215]. Enfin, l'outil était établi comme un **dispositif accessible à tous les agriculteurs**, y compris les agriculteurs pluriactifs. Or, la réalisation de cet objectif de renouvellement structurel est restée faible, étant donné les mécanismes de sélection des bénéficiaires dans l'élaboration des contrats types (établissement de planchers seuils, obligation d'adhésion à un réseau de conseil, etc.)[216]. Le CTE a été remplacé en 2002 par le CAD, Contrat d'Agriculture Durable. L'approche globale et intégrée de l'exploitation dans son territoire est donc restée une parenthèse.

3.1.3. La multifonctionnalité : support pour une redéfinition du modèle canonique de l'exploitation agricole ?

La notion de **multifonctionnalité** de l'agriculture est introduite lors de la réforme de l'Agenda 2000. Elle encourage tous les « *entrepreneurs du monde rural* » à tirer parti des opportunités qui s'ouvrent dans des zones rurales multifonctionnelles. En tant que notion englobante et mal définie, elle comprend à la fois les termes d'une légitimation de la politique agricole, et les termes d'un renouvellement radical des principes d'action publique en agriculture, ce qui suscite de nombreux débats. Est-ce un nouveau paradigme politico-institutionnel ? Une notion transitoire qui sanctionne le paradigme de la modernisation pour préparer la disparition de la PAC ?[217] Un nouveau modèle de politique agricole?[218] Un projet ou un alibi ?[219] Est-ce « *le coût de régression* » du secteur agricole?[220]

Ces interrogations croisées viennent questionner les termes du renouvellement du modèle d'exploitation agricole sur trois indicateurs[221] : renouvellement des bénéficiaires de la politique agricole, ouverture du jeu d'acteurs, et renouvellement des modèles de développement des exploitations agricoles. C'est autour de ces trois indicateurs que nous organisons la réflexion suivante.

---

[214] La CDOA est créée en 1995. Y sont représentés divers acteurs agricoles et représentants de l'administration, des collectivités, des chasseurs, des associations environnementales pour la validation des dossiers d'installation et la mise en œuvre des différentes politiques de développement rural.

[215] G. URBANO and D. VOLLET, L'évaluation du Contrat Territorial d'Exploitation, *Article cité*

[216] H. COCHET and S. DEVIENNE, La mise en place des contrats territoriaux d'exploitation dans la Meuse, *Article cité*

[217] H. DELORME, "Introduction", *Article cité*

[218] G. BRUN, 2006, *L'agriculture française à la recherche d'un nouveau modèle.*, Paris, L'Harmattan, 346 p.

[219] G. BAZIN and J.-C. KROLL, 2002, "La multifonctionnalité dans la politique agricole commune: projet ou alibi? ", *La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques, Actes du colloque de la SFER-CIRAD*, Paris, Educagri, pp. 532-573

[220] D. PERRAUD, 2003, Les ambiguïtés de la multifonctionnalité de l'agriculture, *Économie rurale*, pp. 45-60 , p59

[221] On notera la récurrence de ces trois indicateurs dans l'analyse des politiques agricoles, cette même grille fonde en effet l'analyse critique des CTE menée ci-dessus, puis celle de l'action publique décentralisée des régions et collectivités territoriales. Elle contient en germe ce que ces analystes considèrent comme les termes d'un renouvellement des modèles de politique agricole.

a) L'exploitation agricole garde l'exclusivité du développement rural

La multifonctionnalité définit un cadre politique permettant de donner « *une importance nouvelle aux exploitations qui, bien que peu ou pas compétitives sur les marchés mondiaux, inscrivent leur activité dans un système complexe [...] et qui furent un temps écartées du bénéfice d'une partie du soutien de la PAC.* »[222]. Peut-on identifier un renouvellement des critères de définition des bénéficiaires (zones, critères sociaux), un élargissement de la base des bénéficiaires à d'autres entreprises rurales, et donc une évolution de la « norme professionnelle » de l'exploitation agricole?

Cette question est au cœur du travail de Luc Bodiguel. À partir d'une analyse du Code rural, il questionne l'existence d'un virage, d'une définition sectorielle de l'entreprise fondée sur la primauté de l'activité agricole[223], à une définition « rurale » fondée sur la localisation de l'entreprise. Son étude des dispositifs agri-ruraux met en évidence de fait la place centrale de « *l'entreprise* » dans la prise en charge du développement rural, répondant en cela aux craintes exprimées d'une fonctionnarisation des agriculteurs. Mais celle-ci reste entendue avec une exclusivité établie de fait pour les exploitations agricoles dans l'attribution des soutiens alors même que les objectifs visés auraient pu contenir une définition plus large de l'entreprise rurale.

> *« Le bénéfice des dispositifs qui sont susceptibles indirectement de bénéficier aux marchés ruraux et aux entreprises localisées en milieu rural dépend donc d'une appartenance agricole, condition préalable qui caractérise l'approche sectorielle et corporatiste du droit régissant l'activité agricole.»*[224]

Il conclut donc sur un processus de renforcement du « pouvoir » des exploitations agricoles puisqu'elles sont instituées dans le programme de développement rural comme dépositaires exclusifs d'une revitalisation des espaces ruraux.

b) Entre ouverture du jeu d'acteurs et nouveau champ de légitimité pour la profession agricole

La multifonctionnalité suppose l'intégration des politiques agricoles dans une logique transversale et territoriale (désectorisation, ouverture à d'autres acteurs, articulation entre politiques). Y-a-t-il une ouverture vers l'intégration d'autres priorités et d'autres acteurs ?

La période 1992-2000 est caractérisée par l'autonomisation de certains dispositifs européens et nationaux (Leader, CTE, OLAE) par rapport à l'organisation professionnelle, avec des ouvertures dans le jeu d'acteurs et les échelles d'action. Depuis 2000, les organisations professionnelles se repositionnent sur ces questions de développement rural, à la fois pour en maîtriser les contours et comme champ de légitimité renouvelé tant pour les agriculteurs que pour les organisations en tant que

[222] C. LAURENT, 2004, "Diversité des formes d'activité agricoles et des destinataires des aides de la PAC", dans: DELORME H., *La politique agricole commune. Anatomie d'une transformation.*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 213-239

[223] La tradition juridique française considère de fait une division en branches des entreprises en fonction de l'activité (libéraux, artisans et commerçants).

[224] L. BODIGUEL. *L'entreprise rurale: entre activités économiques et territoire rural*, *Ouvrage cité* p333 puis p400

telles. A. Esposito montre ainsi comment la réorganisation spatiale des chambres d'agriculture ne se fonde plus sur les périmètres d'action du « développement agricole », mais sur ceux du développement rural et territorial[225].

Nous observons donc un processus de « traduction » par la profession agricole des enjeux environnementaux, sociaux des espaces ruraux qui légitime ainsi son rôle[226], sa présence comme « *gardienne du temple* », alors même que son poids politique, économique et social diminue[227]. Pour les historiens, cette légitimation de l'agricole par le rural reste fortement empreinte d'une schizophrénie agrarienne entre une identité agricole et l'essence rurale de la légitimité sociale[228]. Cela joue en tous cas un rôle identitaire, comme le montre F. Purseigle dans son analyse de la construction par les jeunes responsables professionnels d'un discours néo-agrarien sur la ruralité :

> *« En faisant de la ruralité un patrimoine à défendre, les jeunes agriculteurs ne se contentent pas de répondre aux aspirations d'urbains en mal de campagne, il s'agit pour eux d'esquisser des réponses aux crises des appartenances territoriales et professionnelles auxquelles ils sont confrontés. »*[229]

Ainsi, dans le cadre des dispositifs environnementaux territorialisés, de commissions telles que les CDOA, il y a une ouverture à d'autres acteurs, mais celle-ci reste maîtrisée par la profession agricole dans la mesure où les représentants du syndicalisme dominant y restent majoritaires, ce que Jacques Rémy analyse comme le passage de la cogestion à la co-institution pluraliste de la politique agricole [230].

c) *De la dualité à la définition d'un modèle de l'exploitation agricole multifonctionnelle*

Dans une « *configuration d'ajustement structurel sectoriel* », la question centrale ne se pose plus tant en termes de changement de politique publique que de « voies de développement » de

---

[225] A. ESPOSITO-FAVA, *Territorialisation et action agricole: quelles ressources et dispositifs pour quelles gouvernances? Une analyse à partir des cas du Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du Bessin, de Métropole Savoie et de Rovaltain*, *Thèse citée*

[226] «Par traduction, on entend l'ensemble des négociations, des intrigues, des actes de persuasion, des calculs, des violences grâce à quoi un acteur ou une force se permet ou se fait attribuer l'autorité de parler ou d'agir au nom d'un autre acteur ou d'une autre force » M. CALLON and B. LATOUR, 1981, "Le grand Lévithian s'apprivoise-t-il?", dans: AKRICH M., CALLON M. et LATOUR B., *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Editions des Mines de Paris, 1999, pp. 11-32

[227] « Ainsi la domus paysanne n'est plus fusionnelle symboliquement avec le corps charnel de la République. Elle est en train de vivre, parfois difficilement, cette décohabitation. Mais culturellement, elle reste la gardienne d'un temple dépeuplé qui fournit le pétrole vert de l'indépendance alimentaire du pays » B. HERVIEU and J. VIARD, 2000, L'archipel paysan. Une majorité devenue minorité, *Cahiers du CEVIPOF*, n°29, 53 p. , p51

[228] Un processus qu'ils analysent comme une forme de schizophrénie de la profession agricole qui se positionne entre la revendication d'une identité « *agricole* » et « *l'essence rurale de sa légitimité sociale* » P. CORNU and J.-L. MAYAUD, 2008, "Introduction: Sous l'agricole, le rural? Réflexions historiennes sur le multifonctionnalité.", dans: CORNU P. et MAYAUD J.-L., *Nouvelles questions agraires. Exploitants, fonctions et territoires.* , Paris, La boutique de l'Histoire, pp. 5-37

[229] F. PURSEIGLE, 2004, *Les sillons de l'engagement. Jeunes agriculteurs et action collective.*, Paris, L'Harmattan, 262 p. p235

[230] J. RÉMY, 2001, "La co-institution des contrats territoriaux d'exploitation", dans: BÉRANGER C. et BAUD G., *Premiers regards sur la Multifonctionnalité au travers de la mise en place des Contrats Territoriaux d'Exploitation, revue Ingénieries numéro Spécial sur la Multifonctionnalité*, Clermont-Ferrand, CEMAGREF-INRA, pp. 45-54

l'exploitation[231]. Distingue-t-on un renouvellement des modèles socio-structurels de développement des exploitations vers l'intégration d'autres régimes de compétitivité de l'exploitation que le rapport quantité/prix (qualité, diversification, coordinations intersectorielles)?

Selon G. Bazin et J.-C. Kroll, la conciliation des objectifs de compétitivité et de multifonctionnalité, en soi contradictoires, ne peut se traduire que par une spécialisation monofonctionnelle des exploitations agricoles et des espaces, entre une agriculture compétitive et une agriculture environnementale[232]. Néanmoins, D. Perraud considère que la multifonctionnalité peut aussi constituer un cadre propice à un renouvellement du modèle de développement de l'exploitation agricole par l'intégration les attentes sociétales via une intervention sur la qualité et la différenciation des produits, la diversification hors agriculture et la rémunération des externalités. Il définit une nouvelle forme d'ajustement structurel qu'il désigne comme « modèle alpin de la multifonctionnalité », caractérisée par « *système renouvelé de normes, de marchés, de financement, de reproduction* »[233]. Il identifie ainsi deux mécanismes de différenciation des exploitations, par le marché et par la multifonctionnalité, à l'origine de trois formes d'ajustement structurel des exploitations :

- des formes d'agriculture « compétitives » dans les régions productives
- un « modèle alpin de la multifonctionnalité », c'est-à-dire d'exploitations diversifiées, inscrites dans des démarches de qualité et contractualisant avec la puissance publique pour assurer la rémunération des externalités, dont M. Nieddu projette le développement dans les régions riches capables de financer la multifonctionnalité et où il y a « *demande solvable particulière, capable à la fois de consommer du tourisme, de l'espace et des produits différenciés*» [234]
- des formes d'agricultures régressives non compétitives dans des régions en déprise où la multifonctionnalité potentielle manquerait de financements, d'activités complémentaires, de potentiel de développement.

L'orientation de l'intervention publique vers le financement de la qualité et la rémunération des externalités est désormais largement privilégiée, notamment dans les régions européennes qui ne voient pas d'issue stratégique pour leurs agricultures dans un modèle de la compétitivité par les coûts[235]. Il y a donc bien l'intégration dans la politique agricole commune d'un autre modèle de

[231] D. PERRAUD, Les ambiguïtés de la multifonctionnalité de l'agriculture, *Article cité*

[232] « la juxtaposition dans l'espace européen de deux agricultures complémentaires : d'un côté, l'agriculture qualifiée de « compétitive », engagée dans la poursuite d'une production de masse à moindre coût (…) de l'autre, il s'agit de promouvoir une agriculture environnementale, fortement territorialisée, tournée vers la fourniture de biens et services différenciés. » G. BAZIN and J.-C. KROLL, "La multifonctionnalité dans la politique agricole commune: projet ou alibi? ", *Article cité*

[233] D. PERRAUD, Les ambiguïtés de la multifonctionnalité de l'agriculture, *Article cité* p53 puis p59

[234] Soulignons toutefois que ces modèles peuvent se révéler moins dépendants des financements publics. M. NIEDDU, 2004, "Penser la multifonctionnalité agricole en reconnaissant le pluralisme des approches économiques", dans: DELORME H., *La politique agricole commune. Anatomie d'une transformation*, Paris, Presse de sciences po, pp. 183-209 p190

[235] A. TROUVÉ, *Le rôle des régions Européennes dans la redéfinition des politiques agricoles*, *Thèse citée*

compétitivité de l'exploitation agricole, considéré comme alternative à l'insertion des exploitations dans un marché générique et non différencié.

3.2. Leviers pour un développement « territorial » des exploitations agricoles

Dans ce travail de reformulation des exploitations agricoles, la différenciation des systèmes productifs par l'activation de ressources spécifiques et territoriales s'impose comme un élément central du débat.

3.2.1. De l'espace « actif » au territoire « révélé » [236]

Dans la continuité des travaux précédemment évoqués sur les districts industriels et les milieux innovateurs[237], le courant des économistes de la proximité s'est interrogé sur ce qui caractérise les systèmes productifs des « régions qui gagnent », à l'origine d'une nouvelle géographie non plus définie par les avantages comparatifs mais par les avantages différenciatifs[238]. C. Courlet met ainsi en évidence l'existence de SPL, ***« systèmes productifs locaux »***[239]. Ceux-ci sont caractérisés par leur inscription dans un contexte social, culturel et historique local, au sein duquel les coordinations entre acteurs productifs génèrent des externalités positives, une réduction des coûts de transaction par les relations inter-firmes, et l'accès à la connaissance support pour l'innovation. G. Colletis et B. Pecqueur analysent ce processus de différenciation des systèmes productifs comme la résultante de l'activation de « ***ressources spécifiques*** » [240]. Ils insistent sur le processus dynamique de « révélation » de ces ressources en considérant celles-ci non comme des données[241], mais comme des résultantes de « *la combinaison des stratégies d'acteurs pour résoudre un problème inédit* ». Non commensurables, inscrites dans l'histoire et la mémoire collective des groupes qui la portent, elles reposent sur des coordinations fondées sur la réciprocité entre acteurs (confiance, considération, reconnaissance, savoir)[242]. Dans ces configurations, les proximités géographiques et institutionnelle/organisée se révèlent à la fois condition (facilitant les interactions, l'échange de connaissances) et résultat de ce

---

[236] B. PECQUEUR and J.-B. ZIMMERMANN, 2004, *L'économie de proximités*, Paris, Hermes, 264 p.

[237] P. AYDALOT. *Milieux innovateurs en Europe.*, *Ouvrage cité*

[238] G. BENKO and A. LIPIETZ, 1992, *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux. Les nouveaux paradigmes de la géographie industrielle*, Paris, Presses Universitaires de France, 424 p.

[239] Définis comme « ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (…) qui entretiennent entre elles des rapports plus ou moins forts » C. COURLET, 2002, "Les systèmes productifs localisés. Un bilan de la littérature", dans: TORRE A., *Le local à l'épreuve de l'économie spatiale. Etudes et recherches sur les Systèmes agraires n°33*, Versailles, INRA Editions, pp. 27-40 , p31

[240] B. PECQUEUR, 2006, Le tournant territorial de l'économie globale, *Espaces et sociétés*, n°124-125, 296 p.

[241] En considérant ici que la ressource n'existe pas en tant que telle mais par son identification et son activation dans un système de production, une approche qui renvoie à la définition de L. Kébir de la ressource comme « métasystème » objet/système de production. « la relation objet système de production s'établit dès lors qu'une intention de production est projetée sur un objet (connaissance,savoir-faire, minerai, bâtiment, etc.). » L. KÉBIR, 2004, *Ressource et développement: une approche institutionnelle et territoriale.* , Doctorat ès sciences économiques, Université de Neufchâtel. , Neufchâtel. 190 p.

[242] G. COLLETIS and B. PECQUEUR, "Révélation de ressources spécifiques et coordination située", *Article cité*

processus, par la production de « *territoires révélés* »[243]. Ces travaux proposent ainsi de nouvelles grilles d'analyse des systèmes productifs agricoles, et questionnent leur capacité de différenciation territoriale par la qualification territoriale des filières, et par de nouvelles formes de coordinations avec les autres acteurs du territoire : acteurs du tourisme ou consommateurs et résidents.

3.2.2. Qualité et différenciation territoriale des systèmes agro-alimentaires

Dans un contexte traversé par des crises environnementales et sanitaires que G. Allaire qualifie de crises de la qualité, les conventions marchandes sont redéfinies autour de « biens identitaires »[244] (esthétique, bien-être, éthique[245]) et de qualités fonctionnelles des produits (sécurité sanitaire, qualité organoleptique, nutritionnelle)[246]. Le passage d'une économie fordiste fondée sur la reproductibilité et la substituabilité à une économie post-fordiste qui inscrit les systèmes productifs dans une économie de la qualité constitue la « grande transformation » de l'agriculture sur la période récente[247]. Elle redéfinit les mécanismes de mise en concurrence des systèmes productifs autour de l'innovation et de la différenciation qualitative des produits[248]. Or, la qualité dépend de la capacité des systèmes productifs à s'organiser, anticiper, innover, développer des ressources stratégiques différenciées (main d'œuvre). Le rapport des entreprises au territoire est redéfini par le passage d'une géographie des coûts à une géographie de l'organisation[249].

La différenciation qualitative territoriale des produits agricoles et agro-alimentaires est un processus inscrit dans l'histoire longue, comme cela a pu être montré par exemple pour le cas des fromages[250]. Les travaux sur les SYAL, systèmes agro-alimentaires localisés[251], mettent en évidence la

---

[243] B. PECQUEUR and J.-B. ZIMMERMANN. *L'économie de proximités*, *Ouvrage cité*

[244] G. ALLAIRE, 2002, L'économie de la qualité, en ses secteurs, ses territoires et ses mythes, *Géographie, Economie, Société*, Vol. 4 /2, pp. 155-180 . L'introduction de « biens identitaires » dans la relation marchande est définie par ailleurs comme le marqueur d'une rationalité patrimoniale dans l'organisation marchande. D. BARTHÉLEMY, M. NIEDDU and F.-D. VIVIEN, "Le patrimoine : accumulation d'externalités positives ou régulation de la relation marchande ? Les enseignements de travaux récents sur l'agriculture et l'environnement.", *Article cité*

[245] J. WILKINSON, 2009, "La nouvelle dynamique des marchés agro-alimentaires et l'enjeu de la qualité", *Conférence dans le cadre du projet CAPES-COEFECUB*, Laboratoire d'études rurales, Lyon, le 19 novembre,

[246] G. ALLAIRE and B. SYLVANDER, 1997, Qualité spécifique et innovation territoriale, *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n°44, pp. 29-59

[247] G. ALLAIRE and R. BOYER. *La grande transformation de l'agriculture : lectures conventionnalistes et régulationnistes*, *Ouvrage cité*

[248] G. ALLAIRE, L'économie de la qualité, en ses secteurs, ses territoires et ses mythes, *Article cité* p176 R. SALAIS and M. STORPER, 1993, *Les mondes de production. Enquête sur l'identité économique de la France*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 467 p. , p13

[249] P. VELTZ, 1993, D'une géographie des coûts à une géographie de l'organisation. Quelques thèses sur l'évolution des rapports entreprise/territoire, *Revue économique*, n°4, pp. 671-684

[250] Dont les géographes soulignent l'histoire longue notamment sur le cas des vins et des fromages C. DELFOSSE, 2007, *La France fromagère (1850-1990)*, Paris, La boutique de l'histoire éditions, 271 p.

[251] Le SYAL est défini comme "*un ensemble d'organisations de production et de service (unités de production agricole, entreprises agro-alimentaires, commerciales, de service, restauration) associées de par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique. Le milieu, les produits, les hommes, leurs institutions, leurs savoir-faire, leurs comportements alimentaires, leurs réseaux de relations se combinent dans un territoire pour produire une forme d'organisation agro-alimentaire à une échelle spatiale donnée*" J. MUCHNIK, J. SANZ CAÑADA and G. TORRES SALCIDO, 2008, Systèmes agroalimentaires localisés: état des recherches et perspectives. , *Cahiers de l'agriculture*, n°14 /6, pp. 513-519 , J.-M. TOUZARD, "Systèmes agro-alimentaires localisés:interactions locales et encastrement social. ", *Article cité*

nature des coordinations territoriales ainsi émergentes autour d'un produit[252]. Le processus de territorialisation à l'échelle des filières agro-alimentaires met en jeu la consolidation de règles internes (conventions de qualité et cahiers des charges) et la construction d'une spécificité qui replace au cœur du processus de production les questions d'identité, de savoir-faire spécifique, l'histoire des territoires et la culture[253] . Elle nécessite aussi la reconnaissance de ces règles dans la régulation marchande, c'est-à-dire la reconnaissance politique, juridique, réglementaire et marchande de cette spécificité via des dispositifs sectoriels tels que l'identification des Appellations d'Origines Contrôlées (AOC) [254] .

Au sein de SYAL, systèmes agro-alimentaires localisés, les producteurs sont inscrits dans un système organisationnel spécifique et localisé. Ceci définit les termes d'une possible territorialisation des exploitations agricoles. Le territoire constitue un espace de négociation et de mise en débat de leurs pratiques, avec un champ ouvert quant à la possibilité d'y intégrer d'autres composantes, notamment la prise en compte de l'environnement[255]. De plus, cela peut permettre aux producteurs d'exercer un pouvoir de marché (capacité de contrôle des volumes et des prix, capacité d'innovation), et donc les inscrire en marge d'une concurrence par les coûts de production[256]. Enfin, ces systèmes territoriaux peuvent devenir une composante forte des identités professionnelles, comme c'est le cas par exemple au sein de l'AOC Comté.

3.2.3. Coordinations économiques dans des territoires diversifiés

Par ailleurs, dans des espaces ruraux diversifiés, la demande de services aux agriculteurs se trouve accrue : développement du tourisme, de l'accueil pédagogique, attentes pour une alimentation de proximité et développement de la vente directe. Les agriculteurs sont également de plus en plus mis à contribution pour la production énergétique des territoires autour de la valorisation de la biomasse[257].

---

[252] D. BARJOLLE and J.-M. CHAPPUIS, 2000, Coordination des acteurs dans deux filières AOC. Une approche par la théorie des coûts de transaction., *Économie rurale*, n°258, pp. 90-100 , F. EYMARD-DUVERNAY, 1989, Conventions de qualité et pluralité des formes de coordination, *Revue économique*, n°2, pp. 329-359

[253] C. DELFOSSE, 2000, "Qualité du produit de terroir et histoire locale, ou comment le géographe rencontre l'histoire locale.", *Histoire locale*, Nantes, Siloë, pp. 37-48 , C. DELFOSSE and M.-T. LETABLIER, 1994, Qualité des produits et qualification des territoires, *La lettre du Centre d'études de l'emploi*, n°32, pp. 1-4

[254] D. BARJOLLE and E. THEVENOD-MOTTET, 2004, Ancrage territorial des systèmes de production: le cas des Appellations d'Origine contrôlée, *Industries alimentaires et agricoles*, n°6, pp. 19-27 C. DELFOSSE and M.-T. LETABLIER, 1995, "Genèse d'une convention de qualité. Cas des appellations d'origine fromagères", dans: ALLAIRE G. et BOYER R., *La grande transformation de l'agriculture.* , Paris, Economica, pp. 97-118 p107

[255] M. HIRCZAK, 2007, *La co-construction de la qualité agroalimentaire et environnementale dans les stratégies de développement territorial. Une analyse à partir des produits de la région Rhône-Alpes.* , Dir: PECQUEUR B., Université Joseph Fourier, Grenoble. 355 p.

[256] En notant cependant que cela reste variable selon l'efficacité des organisations collectives, comme le montre la comparaison entre l'AOC Cantal et l'AOC Comté. M. DERVILLÉ, P. VANDENBROUCKE and G. BAZIN, 2012, Régulation de l'économie laitière après la suppression des quotas laitiers: les conditions patrimoniales du maintien de la production laitière en montagne, *Economie de la régulation*, à paraître, automne 2012

[257] Y. TRITZ, 2010, "La biomasse: minérai énergétique ou ressource territoriale?", *Rencontres du Territoire. Les territoires, acteurs du changement?*, Grenoble, le 7 décembre

Par ces activités, ils sont inscrits dans de nouvelles sphères de coordination avec d'autres acteurs à l'échelle des territoires[258]. Nous l'illustrons à partir de deux exemples.

Les exploitations agricoles peuvent d'abord s'inscrire dans des systèmes de coordination territorialisés autour du tourisme, par leur contribution à la valorisation d'un patrimoine, d'une image du territoire[259] ou la production d'une « rente de qualité territoriale », issue de la valorisation conjointe d'un ensemble de biens et de services différenciés sur un territoire (modèle du panier de biens et services)[260].

Les exploitations agricoles peuvent également renouveler leur rapport au territoire en commercialisant leurs produits en circuits courts. Dans un contexte de réinvestissement du local par les consommateurs et par les politiques[261], les circuits courts sont le levier d'activation d'une proximité avant tout relationnelle entre producteurs et consommateurs (confiance, adhésion à des principes éthiques communs) où il se joue la co-construction évolutive d'une convention de qualité (fraîcheur, variétés, pratiques de consommation), et des innovations organisationnelles quant aux formes de la relation marchande (exemple des AMAP)[262].

Ces circuits de distribution spécifiques et territorialisés sont-ils le marqueur d'une redéfinition des espaces d'insertion socio-économique des exploitations dans un espace local ? Les activités de tourisme ou de vente directe ont une portée certes territorialisante car elle renouvelle le rapport des agriculteurs aux autres acteurs du territoire. Néanmoins, les démarches restent individuelles et circonstanciées, la référence au terroir ou à un projet de territoire est rarement revendiquée explicitement, et le dispositif de création-activation d'une ressource territoriale se décline plutôt de manière indirecte[263]. Pour conclure, tant par la qualification territoriale, le développement de la vente

---

[258] F. LESCUREUX, 2003, *Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme. Le cas de la région des Monts de Flandres*, Doctorat de Géographie et Aménagement, Dir: RENARD J.-P., Université d'Artois, Lille. 591 p.

[259] C'est la question que posent C. Delfosse et C. Liefooghe lorsqu'elles interpellent la capacité des populations à faire d'un patrimoine un outil de développement local ; c'est aussi le cœur de travail de P-A Landel qui place la ressource patrimoniale au cœur des mécanismes de développement territorial. C. DELFOSSE and C. LIEFOOGHE, 2002, "Le patrimoine productif comme outil de développement local", *Les urbanistes et le patrimoine*, Reims, Presses universitaires de Reims, pp. 123-153 , P.-A. LANDEL, 2007, "Invention de patrimoines et construction des territoires", dans: PECQUEUR B. et GUMUCHIAN H., *La ressource territoriale*, Paris, Economica, pp. 157-177

[260] B. PECQUEUR, 2001, Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés, *Économie rurale*, n°261, pp. 37-49

[261] L'engagement politique au niveau national, ou territorial sur des problématiques telles que l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et de qualité (Loi Grenelle 1 du 3 août 2009 puis la Loi **n° 2010-874 du 27 juillet 2010** de Modernisation de l'agriculture et de la Pêche) répond à différents types d'enjeux (lien social, communication, gouvernance alimentaire). Les circuits courts sont parmi les premiers dispositifs activés par les collectivités territoriales. A. ESPOSITO-FAVA, *Territorialisation et action agricole: quelles ressources et dispositifs pour quelles gouvernances? Une analyse à partir des cas du Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du Bessin, de Métropole Savoie et de Rovaltain, Thèse citée*

[262] Nous employons ici cette notion de co-construction évolutive de la convention de qualité pour insister sur les échanges entre producteurs et consommateurs dans le processus marchand, et les adaptations qui en découlent tant dans les pratiques de consommation que dans les pratiques agricoles. C. PRALY, C. CHAZOULE, C. DELFOSSE, N. BON and M. CORNÉE, 2009, "La notion de proximité pour analyser les circuits courts", *XLVIème colloque de l'ASRDLF*, Clermont Ferrand, 17 p.

[263] N. DISEZ, 1999, Agritourisme. Logiques d'acteurs ou logiques de territoires? , *Économie rurale*, n°250, pp. 40-46 C. DELFOSSE and C. BERNARD, 2007, Vente directe et terroir, *Méditerranée*, 11 p. F. LESCUREUX, *Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme. Le cas de la région des Monts de Flandres, Thèse citée*

directe ou les circuits courts, semblent se dessiner des formes possibles de territorialisation des exploitations agricoles, dont la portée spatiale reste cependant questionnée.

3.3. Affirmation d'une approche « territoriale » de l'action publique

La mise en évidence du rôle actif du territoire dans le développement économique s'est consolidée par l'affirmation d'une dimension territoriale de l'action publique, avec une approche concertée à l'échelle de « territoires de projet » [264]. De plus, la redéfinition des enjeux de la politique agricole autour du développement rural s'accompagne de l'affirmation d'un principe de subsidiarité, de renforcement des échelons infranationaux comme lieux de prise en charge de l'action publique. La région se voit renforcée comme niveau intermédiaire dans la configuration institutionnelle européenne[265]. Enfin, confrontées à différentes problématiques d'aménagement entre urbain et rural, de maintien des populations dans les espaces ruraux, les collectivités territoriales s'impliquent de manière accrue à la régulation du secteur agricole[266]. Qu'est-ce qui se joue pour les exploitations agricoles dans ce processus de territorialisation de l'action publique ?

3.3.1. Introduction de la question du territoire dans l'économie et l'analyse des politiques publiques

a) Affirmation d'une composante territoriale de la régulation

Le territoire s'affirme dans les analyses économiques des années 90 comme méso-système qui, au même titre que le secteur, est questionné comme un échelon intermédiaire de régulation[267]. L'hypothèse centrale qui réunit les économistes de la proximité et de la régulation[268] est de considérer que « ***l'espace n'est pas neutre*** *et qu'il ne doit pas rester « le parent pauvre » de l'analyse économique : il est un construit, issu des pratiques et des représentations des acteurs économiques et institutionnels, articulés à un contexte en évolution.*»[269].

---

[264] A. ESPOSITO-FAVA, *Territorialisation et action agricole: quelles ressources et dispositifs pour quelles gouvernances? Une analyse à partir des cas du Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du Bessin, de Métropole Savoie et de Rovaltain, Thèse citée*

[265] A. TROUVÉ, *Le rôle des régions Européennes dans la redéfinition des politiques agricoles, Thèse citée*

[266] M. BERRIET-SOLLIEC, 1999, *Les interventions décentralisées en agriculture. Essai sur la composante territoriale de la politique agricole. ,* Paris, L'Harmattan, 333 p.

[267] R. BOYER, 1995, "Secteurs, régions et modes de régulation", dans: ALLAIRE G. et BOYER R., *La grande transformation de l'agriculture : lectures conventionnalistes et régulationnistes*, Paris, INRA, pp. 227-240

[268] Nous nous référons sur ce point aux travaux des deux groupes de réflexion : le groupe « régulation, secteur et territoire » animé par P. Petit et C. Du Tertre et le groupe « dynamiques de proximité » qui mettent en perspective une analyse croisée de la notion de territoire en économie. J.-P. CHANTEAU, C. DU TERTRE, M. NIEDDU and B. PECQUEUR, 2002, Théorie de la régulation, secteurs et territoires: quels enjeux de recherche? , *Géographie, Economie, Société*, Vol. 4 /n°2, pp. 123-129 , J.-P. GILLY and Y. LUNG, 2008, "Proximité, secteurs et territoires", dans: LAURENT C. et DU TERTRE (dir.) C., *Secteurs et territoires dans les régulations émergentes*, Paris, L'Harmattan pp. 161-180

[269] J.-P. GILLY and Y. LUNG, "Proximité, secteurs et territoires", *Article cité* p.164

Plusieurs changements structurels de l'économie participent à faire du territoire une question incontournable [270]:

- l'importance croissante de l'immatériel (tertiarisation des activités, économie de la connaissance) même si cette dimension reste sous-estimée en agriculture[271].
- l'internalisation dans les entreprises d'externalités, et la complexité systémique croissante liée aux interactions des activités entre elles. Ainsi, la superposition des droits sur l'espace est-elle par exemple source pour l'exploitation d'une complexité renouvelée.
- un changement radical des formes de concurrence par la différenciation, la multiplication des conventions qui régulent les échanges marchands, la financiarisation et l'inscription dans une temporalité courte de l'innovation marquée par « *l'évolution permanente des produits et des process* »[272]. La qualité constitue ainsi un élément majeur de transformation de l'économie agricole et agro-alimentaire. Elle met en jeu la capacité de différenciation et d'innovation à l'échelle des territoires[273].
- l'évolution des relations entre entreprises avec des formes de coordinations hors marché et fondées sur la réciprocité. Or, les coordinations situées autour du tourisme dans les espaces ruraux, des circuits courts illustrés constituent des cas d'écoles de dynamiques endogènes de développement et d'innovation[274].

L'approche des économistes de la régulation met ainsi en perspective deux dimensions structurantes de l'économie que sont le secteur qui caractérise les dispositifs institutionnels qui supportent les régimes de concurrences, et le territoire, qui renvoie aux dispositifs qui assurent l'articulation des structures productives avec les autres dimensions de l'économie[275].

Ces approches économiques fondent et légitiment une intervention publique fondée sur un principe de développement local, ou « *place-based development* », dont la portée a largement dépassé les frontières européennes[276].

---

[270] J.-P. CHANTEAU, C. DU TERTRE, M. NIEDDU and B. PECQUEUR, Théorie de la régulation, secteurs et territoires: quels enjeux de recherche? , *Article cité*

[271] C. LAURENT, M. CERF and C. PASQUIER, ibid., Le conseil en agriculture: un investissement immatériel entre développement sectoriel et développement territorial, pp. 131-153

[272] P. VELTZ, D'une géographie des coûts à une géographie de l'organisation. Quelques thèses sur l'évolution des rapports entreprise/territoire, *Article cité* ; voir également B. JESSOP, 2002, *The future of capitalist state*, Cambridge, Backwell Publishing Inc., 329 p.

[273] G. ALLAIRE, L'économie de la qualité, en ses secteurs, ses territoires et ses mythes, *Article cité*

[274] B. PECQUEUR, Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés, *Article cité*

[275] Selon la définition du secteur et du territoire par les économistes de la régulation, la définition la plus aboutie étant celle que proposent C. Laurent et C. Du Tertre dans le dernier ouvrage C. LAURENT, C. DU TERTRE, P. DIEUAIDE and P. PETIT, 2008, "Introduction: Régulations sectorielles et territoriales au coeur du nouveau régime d'accumulation", dans: LAURENT C. et DU TERTRE C., *Secteurs et territoires dans les régulations émergentes*, Paris, L'Harmattan, pp. 1-24

[276] B. JEAN, 2012, Les territoires ruraux au Québec : vers un modèle de développement territorial durable, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, vol. 4, pp. 649-672

b) Le territoire : gestion de l'incertitude et investissement dans le temps long ?

Dans le numéro d'*Ethnologie française* « Territoires en questions »[277], les ethnologues réinterrogent le territoire comme espace collectif de définition de biens communs dans un processus de confrontation des légitimités, de « concertation » dans de nouvelles formes d'action publique et comme espace **d'expression des doubles rapports d'attachement spatiaux et temporels des groupes sociaux**[278].

La question de la « *reproduction des groupes sociaux* » occupe en effet une place centrale dans les approches autour du territoire, avec une vision plus ou moins organiste et structuraliste, mettant en perspective la survie comme constitutive des territoires.

> *« La plupart des auteurs s'accordent à reconnaître que l'émergence du territoire social, l'apparition de la localité, exprime une motivation humaine majeure: se regrouper, s'organiser pour survivre. »* [279]
>
> *« la logique de développement territorial (ce qui ne renvoie pas à une échelle particulière) où sont en jeu la dimension spatiale de l'accumulation, la capacité d'un système localisé à garantir un certain niveau d'accumulation sur son territoire, à y maintenir des activités économiques et à protéger ses ressources naturelles.»*[280]

S'appuyant sur cette interrogation centrale des ethnologues sur la reproduction des groupes sociaux, les économistes du patrimoine questionnent l'existence d'une rationalité patrimoniale parallèle à la rationalité marchande[281], qui organise les rapports économiques par d'autres mécanismes de redistribution, réciprocité, solidarité[282]. La patrimonialisation repose sur un processus d'identification, c'est-à-dire sur la fixation et la mise en œuvre de règles qui permettent à un collectif de maintenir l'essentiel de ce qui le fonde ou d'inventer ce qui va pouvoir le remplacer[283].

Le patrimoine n'est pas entendu dans sa définition juridique récente comme droit de propriété mais, comme

---

[277] Ethnologie française, 2004, Tome XXXVII/2, [En ligne http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2004-1.htm] consulté le 25 février 2011.

[278] P. ALPHANDÉRY and M. BERGUES, Territoires en questions: pratiques des lieux, usages d'un mot, *Article cité*

[279] G. DI MEO, 1991, La genèse du territoire local: complexité dialectique et espace-temps, *Annales de géographie*, n°559, p277

[280] C. LAURENT, M. CERF and C. PASQUIER, Le conseil en agriculture: un investissement immatériel entre développement sectoriel et développement territorial, *Article cité*

[281] Définie comme « *celle qui assure l'ancrage dans l'espace et le temps, garantissant la formation, la stabilité et la durée des groupes humains* » D. BARTHÉLEMY, M. NIEDDU and F.-D. VIVIEN, "Le patrimoine : accumulation d'externalités positives ou régulation de la relation marchande ? Les enseignements de travaux récents sur l'agriculture et l'environnement.", *Article cité* D. BARTHÉLEMY and M. NIEDDU, 2003, Multifonctionnalité agricole: biens non marchands ou biens identitaires? , *Économie rurale*, n°273-274, pp 103-119 C. BARRÈRE, D. BARTHÈLEMY, M. NIEDDU and F.-D. VIVIEN. *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine*, *Ouvrage cité*

[282] Selon l'approche de Karl Polanyi d'une partition entre les mécanismes relevant de l'échange marchand et de la place du non-marchand dans l'économie. K. POLANYI. *La grande transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps; traduit de l'anglais par Catherine Malamoud et Maurice Angeno ; préface de Louis Dumont*, *Ouvrage cité*

[283] M. DERVILLÉ, P. VANDENBROUCKE and G. BAZIN, Régulation de l'économie laitière après la suppression des quotas laitiers: les conditions patrimoniales du maintien de la production laitière en montagne, *Article cité*

« ensemble, attaché à un titulaire (individu ou groupe) et exprimant sa spécificité, ensemble historiquement institué d'avoirs transmis par le passé, avoirs qui sont des actifs matériels, des actifs immatériels et des institutions.»[284]

Le territoire constitue-t-il un « collectif patrimonial » à l'échelle duquel se déclinent des mécanismes d'identification, de projection dans la résolution d'un problème[285]? Cela fait partie des hypothèses sous-jacentes aux définitions du territoire introduites ci-dessus. C'est au cœur du questionnement relatif à la définition collective de « biens communs territoriaux » dans l'action publique territoriale. L'introduction de la notion de patrimoine permet d'introduire la question de la temporalité, mettant en perspective trois temps : l'inscription dans le temps long et dans l'histoire des territoires, la projection des collectifs dans le futur dans la résolution d'un problème productif[286], la prise en considération de la durabilité. Or, la dimension territoriale de l'action publique est précisément interpelée dans sa capacité à mieux intégrer les enjeux de durabilité économique, sociale et environnementale[287].

3.3.2. Les principes fondateurs de l'action publique territoriale

La place de l'État dans ce processus de transformation de l'économie se trouve profondément redéfini dans un « État situé » que mettent en perspective Salais et Storper comme le mieux à même d'intégrer la diversité des « mondes de production » et l'autonomie des acteurs : définition du bien commun dans l'arbitrage entre les acteurs, développement de la capacité d'action[288]. Ce mouvement se confirme dans un contexte de libéralisation qui place les territoires dans une mise en compétition généralisée et accroît la nécessité d'articulation entre les différents niveaux institutionnels du local au global[289]. Se dessine un État que B. Jessop définit comme « *Schumpeterian Competition Welfare State* », intégrant les nouvelles formes d'articulation entre l'économie et le non-économique, la complexité croissante des rapports espace-temps qu'engendre la mondialisation, le besoin de flexibilité pour accompagner la compétitivité des territoires et des entreprises[290].

On assiste au passage d'un État prescripteur des politiques publiques dans un système centralisé et hiérarchisé à un État prescripteur des règles et procédures organisationnelles, alors que la définition

---

[284] C. BARRÈRE, 2007, Vers une théorie substantiviste du patrimoine, *Économie appliquée*, Tome LX /n°3, pp. 7-30 , p19

[285] D. BARTHÉLEMY and J.-P. BOINON, 2008, "Le RDR, pour une refondation de l'identité économique de l'agriculture", dans: POLANYI G., *La multifonctionnalité de l'agriculture. Une dialectique entre marché et identité*, Paris, Editions Quae, pp. 99-163

[286] « Cette approche amène ainsi à concevoir le territoire comme un espace socio-économique intermédiaire où s'articulent et se régulent, de manière dynamique, formes structurelles au sens de la théorie de la régulation (héritées du passé) et action collective d'acteurs situés (anticipant sur le futur) dans la résolution d'un problème productif. » J.-P. GILLY and Y. LUNG, "Proximité, secteurs et territoires", *Article cité* p174

[287] A. TROUVÉ, *Le rôle des régions Européennes dans la redéfinition des politiques agricoles, Thèse citée* p202

[288] R. SALAIS and M. STORPER. *Les mondes de production. Enquête sur l'identité économique de la France, Ouvrage cité*

[289] A. ESPOSITO-FAVA, *Territorialisation et action agricole: quelles ressources et dispositifs pour quelles gouvernances? Une analyse à partir des cas du Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du Bessin, de Métropole Savoie et de Rovaltain, Thèse citée* p97

[290] B. JESSOP. *The future of capitalist state, Ouvrage cité*

des problèmes publics se fait au niveau des territoires dans des scènes d'action collective horizontales[291].

Cela se traduit par une transformation des niveaux et des modalités d'action publique.

- Les **niveaux infranationaux, régions et territoires sont renforcés** dans une logique de spatialisation des interventions et la prise en compte des spécificités régionales.
- Les modalités d'action publique sont redéfinies autour d'un principe de gouvernance[292], une approche qui considère que l'action publique ne repose plus sur le rôle central de l'intervention de l'État mais sur la coordination entre divers acteurs publics, privés, associatifs en charge de la définition du « bien commun » et de la compétitivité des territoires.

a) Le bien commun défini dans l'arbitrage entre les acteurs

Comme nous l'avons souligné, cette forme d'État situé renvoie à de nouvelles modalités de définition du bien commun, qui ne renvoient plus à un intérêt général extérieur[293], mais à une « chose publique » définie dans l'arbitrage entre les acteurs et dont L. Thévenot a montré qu'elle met en jeu des compromis entre des référents communs d'ordres différents (domestique, industriel et civique), et qui mobilisent les acteurs entre engagement civique et engagement de proximité[294].

Définissant le territoire comme espace de gestion de l'instabilité, de l'incertitude, espace politique où se gère la diversité et l'hétérogénéité sans chercher à les réduire et lieu où se développe une conscience collective d'unité et de cohérence, le bien commun devient selon M. Berriet-Solliec « *le mobile de l'action, en tant qu'objet que les acteurs cherchent à construire de façon concertée.* »[295].

Une telle perspective de gouvernance locale des biens communs s'inscrit dans un élargissement des acteurs concernés par la définition des règles d'un secteur donné[296]. Dans les courants de l'écologie politique, le territoire est appréhendé comme le niveau de prise en charge des équilibres

---

[291] J.-C. THOENIG and P. DURAN, 1996, L'Etat et la gestion publique territoriale, *Revue française de science politique*, pp. 580-623

[292] la gouvernance locale recouvre des mécanismes de coordination et d'action collective qui permettent de mobiliser un ou des champs d'interaction entre des acteurs de nature variée et de garantir la tenue d'accords, sur un projet plus ou moins explicite, entre partenaires destinés à être partie prenante du gouvernement local. N. BERTRAND and P. MOQUAY, 2004, La gouvernance locale, un retour à la proximité, *Économie rurale*, pp. 77-95 , p78 ;

[293] R. SALAIS and M. STORPER. *Les mondes de production. Enquête sur l'identité économique de la France*, *Ouvrage cité*

[294] L'auteur souligne notamment dans la définition de la « chose publique » l'introduction de rapports d'attachement. L. THÉVENOT, 2001, "S'associer pour composer une chose publique", dans: CHOPART (dir.) J.-N., *Actions associatives, solidarités et territoires*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint Etienne, pp. 267-274

[295] « *Le territoire comme une référence socialement et historiquement construite qui donne un sens à l'action économique locale. À ce titre, c'est un champ d'action, comportant une dimension symbolique. C'est aussi un lieu de réduction d'incertitude, historiquement constitué autour de ressources humaines et d'activités économiques diverses qui sont coordonnées par des structures organisationnelles économiques, politiques et sociales (institutions publiques décentralisées ou déconcentrées, organisations professionnelles, milieu associatif, ...)*» M. BERRIET-SOLLIEC. *Les interventions décentralisées en agriculture. Essai sur la composante territoriale de la politique agricole.* , *Ouvrage cité* , p27

[296] « les formes de gouvernance régionale comme des matrices de relations entre acteurs institutionnels publics, privés ou mixtes, qu'ils soient régionaux ou supra-régionaux, participant directement ou non, dans notre cas, à la régulation du secteur agricole au niveau régional » A. TROUVÉ, *Le rôle des régions Européennes dans la redéfinition des politiques agricoles*, *Thèse citée* p66

sociaux, environnementaux, économiques ; du développement durable et de la cohésion économique et sociale[297].

b) Encourager un développement économique situé

La notion de « gouvernance », au départ introduite par O. Williamson comme structure contractuelle permettant aux acteurs de se coordonner entre eux, apparaît dans le langage des aménageurs pour qualifier les systèmes de relations partenariales entre acteurs privés et publics dans la définition des orientations territoriales[298]. Le rôle de l'État devient dans ce contexte de favoriser les interactions, les partenariats entre acteurs économiques de différents secteurs d'activités, d'activer la proximité géographique, de susciter non plus la création de territoire-donné mais de faciliter la mise en place de territoire-construits, par l'activation de ressources spécifiques[299]. Le territoire devient donc le lieu d'un développement économique transversal, assurant la différenciation des systèmes productifs dans un contexte de mise en compétition des territoires entre eux[300].

3.3.3. Régions et départements : des niveaux infranationaux consolidés

a) Décentralisation et intervention des collectivités territoriales en agriculture

Le mouvement de décentralisation de l'action publique engagé depuis 1980 est marqué par une contribution accrue des collectivités territoriales à l'agriculture, en particulier des départements et régions[301]. Leur contribution sur fonds propres est évaluée à 5,7% de l'ensemble des aides à l'agriculture en 2000, ce qui représente un budget de 867 Millions d'euros, dont 59,5% des régions (dont 57% pour l'enseignement), et 40,5% des départements (dont 84% ciblant directement les activités agricoles)[302]. Leur intervention relève de compétences obligatoires (la formation pour la région, équipement rural, prophylaxie pour les départements), et facultatives (aide aux entreprises agricoles et agro-alimentaire des départements). Les disparités entre régions et départements à

[297] C'est l'hypothèse centrale des travaux de C. Laurent qui définit la logique de développement territorial comme une mise en jeu de la dimension spatiale de l'accumulation, la capacité d'un système localisé à garantir un certain niveau d'accumulation sur son territoire, à y maintenir des activités économiques et à protéger ses ressources naturelles.». C. LAURENT, M. CERF and C. PASQUIER, Le conseil en agriculture: un investissement immatériel entre développement sectoriel et développement territorial, *Article cité*

[298] F. LELOUP, L. MOYART and B. PECQUEUR, 2005, La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ?, *Géographie Economie Société*, Vol. 7 //7, pp.321-332. [en ligne www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2005-4-page-321.htm.]

[299] R. Lajarge définit la ressource comme un des piliers essentiels du triptyque projet-ressource-territoire. Sans ressource, pas de projet, sans projet, pas de territoire R. LAJARGE and E. ROUX, 2007, "Ressource, projet, territoire: le travail continu des intentionnalités", dans: PECQUEUR B. et GUMUCHIAN H., *La ressource territoriale*, Paris Economica, pp. 133-146

[300] R. CAMAGNI, 2006, Compétitivité territoriale: la recherche d'avantages absolus, *Reflets et perspectives de la vie économique*, Tome XLV/1, pp. 95-115

[301] Mouvement de décentralisation marqué par plusieurs lois successives de transfert des compétences vers les régions et départements. Pour une synthèse complète de ce transfert progressif, voir M. BERRIET-SOLLIEC, T. VOLAY and J.-P. DAUBARD, 2004, Les concours publics des collectivités territoriales à l'agriculture en 2000, *Notes et études économiques*, n°20, pp. 83-105

[302] Les auteurs soulignent également que l'agriculture représente ainsi 17 à 23% des « interventions économiques spécifiques » des collectivités (mais 1 à 4% du budget total), ce qui est important au vu de la proportion d'actifs agricoles. Ibid.

l'échelle nationale sont fortes avec des soutiens régionaux plus importants au Sud de la Loire et des soutiens des départements plus importants à l'Est[303].

Les modalités d'intervention publique s'inscrivent pour une grande partie dans la continuité de l'appui socio-structurel aux exploitations agricoles (aides à l'installation, aux investissements)[304], avec une approche d'abord sectorielle. Néanmoins, Marielle Berriet-Solliec souligne en certains lieux des formes d'innovation des collectivités territoriales en matière d'instruments de politiques publiques par un meilleur ciblage de la spécificité des territoires, et un renouvellement des modèles d'action publique autour de la qualité ou la diversification.

> *« Certaines aides des collectivités locales s'écartent de cette orientation dominante en visant le développement de produits non standardisés, spécifiques, le plus souvent attachés à un terroir ou la mise en valeur d'espaces particuliers, en général des zones à handicaps spécifiques. »*[305]

Nos analyses de terrain nous conduisent aussi à mettre en évidence certaines spécificités de ces interventions régionales et départementales :

- leur réactivité aux éléments de contexte (ex : appui aux producteurs dans le démantèlement de la coopérative URCVL)
- un renouvellement des bénéficiaires par ciblage des agriculteurs en marge des aides d'État (ex : appui à l'installation pour les exploitations non aidées)
- le soutien aux organisations et réseaux en marge de l'organisation professionnelle (les réseaux alternatifs sont ainsi soutenus par la Région Nord-Pas-de-Calais).

Les orientations restent définies selon les jeux d'acteurs locaux et régionaux, et nous ne pouvons en dégager les termes d'un modèle d'action publique spécifique. Néanmoins, ces échelles d'intervention nous semblent garder un pouvoir d'inflexion sur les dynamiques agricoles.

b) La région, vers l'institutionnalisation d'un nouveau « compromis fondateur » de la politique agricole commune ?

Par ailleurs, la région s'affirme à l'échelle européenne, comme niveau institutionnel de prise en considération des enjeux socio-structurels du développement de manière transversale aux différents secteurs dans le cadre des fonds structurels, puis progressivement comme échelon pertinent de prise en charge du développement rural[306]. Dans un contexte de crise de la PAC, Aurélie Trouvé s'interroge donc sur l'institutionnalisation à cette échelle d'un nouveau « *compromis fondateur* », susceptible de

---

[303] Évaluation des soutiens par exploitation ibid.

[304] Ce que soulignent les analyses menées jusque 2000. Mais les études menées sur les régions Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais et les départements du Rhône et du Nord mettent en évidence de récentes redéfinitions des priorités et modalités d'action publique dans les Conseils régionaux et généraux depuis 2000. L'installation semble encore occuper une place centrale, mais les problématiques de gestion des espaces, de soutien aux filières de qualité et diversifiées apparaissent renforcées.

[305] M. BERRIET-SOLLIEC. *Les interventions décentralisées en agriculture. Essai sur la composante territoriale de la politique agricole. , Ouvrage cité* p117

[306] A. TROUVÉ, *Le rôle des régions Européennes dans la redéfinition des politiques agricoles, Thèse citée*

mieux articuler les enjeux de cohésion économique et sociale, les enjeux du développement rural notamment par un « *renforcement de la dimension territoriale* ».

Son analyse met en évidence effectivement un renouvellement des modèles d'action publique autour de l'accompagnement de nouvelles formes de compétitivité des exploitations (appui à la qualité, critères élargis de définition des bénéficiaires) dans les régions en marge du développement d'une agriculture compétitive par les coûts. Elle souligne néanmoins qu'il n'y a pas de refonte fondamentale de la politique agricole mais seulement une faible ouverture à d'autres acteurs, et observe une faible mise en cohérence avec les autres régimes de politiques publiques. Cela s'explique d'une part parce que les héritages organisationnels et institutionnels restent forts, avec en France par exemple, un rôle central joué par la profession agricole y compris dans la définition des orientations régionales., et d'autre part, parce que la définition des orientations à l'échelle régionale reste inscrite dans un jeu de contraintes fort au niveau européen (réglementation en matière de concurrence) et, selon les pays, au niveau national (l'État garde un rôle central d'orientation du développement rural en France).

3.3.4. Les territoires de projet, renouvellement des jeux d'acteurs

a) De l'aménagement rural au développement territorial

La loi de décentralisation de 1982[307] qui renforce les compétences des collectivités territoriales marque le premier pas d'un mouvement d'intense production territoriale complexifiant l'architecture institutionnelle française. Ce mouvement caractérise aussi une dynamique de décentralisation et de déconcentration de l'intervention publique en matière d'aménagement et de développement territorial (EPCI, Pays).

De la vision planiste de l'aménagement rural dominante dans le courant des années 70, notamment dans la mise en œuvre des Plans d'Aménagement Ruraux (PAR), les échelles et les modalités d'action publique évoluent vers une logique de « développement territorial » qui devient dominante à partir des années 1990. Les principes de l'action publique territoriale deviennent depuis la fin des années 90 les maîtres mots des dispositifs d'aménagement et de développement des territoires : élaborer un projet de territoire ; faciliter les interactions entre acteurs publics, privés ; développer la confiance au sein des réseaux ; favoriser l'entrepreneuriat local.

Cette évolution des modalités d'action publique accompagne une mutation des enjeux relatifs à l'aménagement, au développement des espaces ruraux. D'un enjeu du développement des infrastructures jusqu'au milieu des années70, l'enjeu central devient le développement d'infrastructures « douces ». Les politiques s'orientent ainsi sur la mobilisation des approches

[307] Loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions

participatives et sur la possibilité de stimuler les capacités d'innovation des territoires à partir des acteurs privés[308].

> *« The role of public policy and development agencies is to trust, foster and enable local action. (...) "Soft rural development" Public policy should support the social processes which are essential to rural development as "hard" economic intervention. »*[309]

b) Le territoire de projet : produit d'une double articulation projet/contrat

Le « territoire de projet », défini à l'échelle supra-communale type pays, est institué comme le niveau d'articulation entre un projet de territoire, défini collectivement par les acteurs, et un contrat qui définit le cadre procédural de financement des actions.

La double articulation projet/contrat apparaît fondatrice de l'appui aux dynamiques économiques endogènes dans le cadre de « *dispositifs territorialisés* ». D'après la typologie d'A. Esposito, ceux-ci peuvent être généralistes, c'est-à-dire qu'ils renvoient à une stratégie globale sur un espace, (ex : Leader), spécialisés avec une orientation définie par les acteurs (ex : pôles de compétitivité) ou encore dispositifs sectoriels territorialisés, c'est-à-dire une déclinaison territoriale d'une politique sectorielle (ex : PSADER)[310]. Dans chacun de ces cas, les différents financeurs régionaux (CDDRA), nationaux (Pôle de compétitivité) ou européens (Leader) sont porteurs de l'appel à projet ou co-financeurs de ces dispositifs. Le principe de contractualisation constitue l'axe central de mise en cohérence des politiques entre niveaux institutionnels, mais il tend à devenir le principe de normalisation européenne et nationale des programmes d'action territoriaux[311].

L'allocation des financements sur les territoires se déroule suivant différentes modalités : financement de fonctionnement des structures territoriales pour la mise en réseau des acteurs, animation territoriale[312] ; financement d'actions (projets collectifs d'investissement, d'innovation, d'animation portés par des acteurs privés, publics ou associatifs). Ces dispositifs territorialisés définissent donc de nouveaux champs d'interaction entre les acteurs qui sont amenés à devenir « partenaires » autour de projets collectifs.

Au-delà de ces démarches d'appui au développement territorial, la logique de projet se généralise plus largement aux outils d'urbanisme. En effet, depuis la loi SRU, plans d'urbanisme PLU et SCOT doivent être précédés de l'élaboration d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Établi selon différentes modalités de consultation/concertation des tiers concernés, le PADD

---

[308] J. MURDOCH, 2000, Networks - a new paradigm of rural development? , *Journal of rural studies*, n°16, pp. 407-419

[309] J. VERGUNST and M. SHUCKSMITH, 2009, "Conclusions: Comparing Rural Development", dans: ÀRNASON A., SHUCKSMITH M. et VERGUNST J., *Comparing Rural Development. Continuity and Change in the Countryside of Western Europe*, Passtow, Ashgate Publishing Limited, pp. 171-184 , p183

[310] A. ESPOSITO-FAVA, *Territorialisation et action agricole: quelles ressources et dispositifs pour quelles gouvernances? Une analyse à partir des cas du Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du Bessin, de Métropole Savoie et de Rovaltain, Thèse citée*

[311] Ainsi par exemple le programme Leader 2007-13 impose aux territoires d'inscrire leur stratégie dans les lignes d'action du programme national pour le développement rural et restreint largement la marge d'action des territoires, beaucoup plus large dans le précédent programme Leader +. Ibid.

[312] Cela représente une part non négligeable des financements dans le cadre des CDRA en Rhône-Alpes, mais devient en revanche caduque dans les dispositifs du type « pôles d'excellence rurale »

confère au projet de territoire une tournure institutionnelle autre que celle d'être le support d'une logique contractuelle de développement.

c) Le projet de territoire : espace collectif de définition d'un bien commun territorial?

L'action publique territoriale institue d'abord le territoire comme scène locale de définition des problèmes, de définition de l'intérêt général dans un processus transversal de « délibération collective »[313]. Sous des formes diverses (PADD, charte de territoire), le « projet de territoire »[314], élaboré dans un processus de concertation entre acteurs économiques sociaux, représentants la société civile[315], devient un véritable outil de définition des orientations territoriales. Dans la mise en discussion des priorités, il permettrait l'émergence d'un « bien commun territorial », produit de la confrontation des identités d'action des groupes sociaux sur le territoire[316] et d'une intégration des enjeux globaux par la ressource informationnelle dont dispose un collectif, par la construction donc d'un « local planétaire »[317]. Défini autour d'un périmètre délimité et médiatisant une identité au sens de la définition d'un dedans et un dehors, le projet de territoire et le pays confèrent aux rapports sociaux une substance, une matérialité contextuelle, et permet d'introduire le territoire « *la combinaison identitaire du groupe social spatialisé qui la façonne* » [318].

Néanmoins, la prise de recul sur la réalité des « pays » invite à la production d'un regard critique sur cet idéal d'un projet défini collectivement. Y. Jean interroge cette recherche de pertinence, d'unité, de cohérence qu'il analyse comme une recherche par l'État **d'une « mise en ordre » des espaces ruraux**[319]. Il met en exergue plusieurs effets masqués de cette prétendue unité que nous reprendrons ici au fil d'autres lectures.

---

[313] « *Autant l'action publique classique suppose une conception préalable de «l'intérêt général», autant l'action procédurale se propose de construire par étapes un «bien commun» localisé, assurant la cohérence et la légitimité des décisions.* » P. LASCOUMES and J.-P. LE BOURHIS, 1998, Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures *Politix*, Volume 11 /n°42, pp. 37-66 , p40

[314] « *Le projet est conçu comme le choix et l'harmonisation des moyens pour réaliser les aspirations et les buts du sujet (individu, groupe, société). Le projet est intermédiaire entre l'intention et le plan. […] Pour un individu dans un groupe ou dans une société, le projet consiste en un compromis permanent entre, d'un côté, ses aspirations, ses intérêts, les systèmes de représentations et de valeurs auxquels il se réfère, et, de l'autre, les moyens dont il dispose, les structures sociales dont il est dépendant, la manipulation dont il est l'objet, les possibilités de changement qui lui permettront de modifier sa situation.* » Ph. Chombart de Lauwe (1975) cité dans J.-P. PROD'HOMME, 2008, "Logique des projets et projet de territoire", *Journées Jean-Pierre Deffontaines*, INRA Versailles,

[315] Le Conseil de Développement institué dans le cadre de la LOADDT de 1999 marque l'instauration de scènes de démocratie participative adossé à l'institution des pays. Mais la loi SRU qui engage les communes, intercommunalités à faire reposer leurs dispositifs d'urbanisme sur un projet de territoire s'inscrit dans la même démarche de mise à contribution des acteurs dans la concertation.

[316] Les auteurs insistent notamment sur le processus d'ajustement d' intérêts contradictoires qui se déroule aux différentes étapes de la définition des orientations, les « tournois » P. LASCOUMES and J.-P. LE BOURHIS, Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures *Article cité*

[317] M. VANIER and B. DEBARBIEUX, 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, La Tour d'Aigues, Eds de l'Aube, 268 p. , p263

[318] G. DI MEO. *Géographie sociale et territoires, Ouvrage cité* , p9

[319] « *J'ai choisi d'évoquer, de façon non exhaustive, quelques réflexions concernant les postulats qui fondent le discours de l'Etat sur cette quête d'unité de l'espace intercommunal. Il semble que cette recherche conditionne et induit presque naturellement d'autres termes, tels que celui de cohérence, de pertinence, de rationalisation des structures, d'identité, de territoire, de projet et d'excellence territoriale.*» Y. JEAN, 2000, "La notion de pays: entre mode et mouvement social", dans: CROIX (dir.) N., *Des campagnes vivantes. Un modèle pour l'Europe?* , Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 603-620

Les critiques invitent à mettre en discussion d'abord **le caractère « contingent », « localisé » et « spécifique » de la définition des problèmes**, au profit de représentations univoques du territoire sur un mode hérité visant à assurer la « médiatisation » du territoire mais qui sont peu représentatives des territorialités individuelles, et l'expression de certains standards produits dans le cadre normalisé de procédures établies dans le cadre d'une ingénierie territoriale[320]. En effet, par l'analyse des différentes phases de la procédure d'élaboration du projet de territoire : diagnostic territorial, production d'une charte, animation des chartes, D. Lapostolle montre **la bureaucratisation/technocratisation** de l'élaboration des projets de territoire dans le cadre d'une « *ingénierie territoriale* » de plus en plus complexe. L'action publique territoriale se trouve ainsi inscrite dans une dynamique de centration des lieux de pouvoirs par la rationalisation/normalisation/contrôle[321]. En ce sens, on peut considérer qu'il y a aussi un processus de déterritorialisation de l'action publique, les acteurs concernés étant absents de la définition des orientations.

De plus, ces analyses invitent à relativiser **la réalité des dispositifs de concertation pluri-acteurs.** En effet, les travaux croisés mettent en évidence :

- **un processus de « tri » des élus locaux et représentants de la société civile** en fonction de leur « *capacité à intervenir dans ces instances techniques et politiques* »[322]. C'est donc le lieu d'un renforcement des élites locales, c'est-à-dire d'acteurs qui ont déjà un capital social élevé qui formalisent une culture identitaire locale et définissent souvent les partenaires à associer au projet[323].
- **Un renforcement de la position des agents intermédiaires**, agent de développement territorial, conseiller territorial de la chambre d'agriculture. Interfaces entre la production de savoirs et l'application de procédures, ces acteurs professionnalisés sur un modèle de compétences de plus en plus normé sont certes médiateurs/animateurs dans le portage de projets, mais aussi de plus en plus gestionnaires de procédures[324]. Une simple procédure de

[320] « *La tentation de la touristisation et de la théâtralisation des territoires a ses raisons (promotion économique, exaltation identitaire, instrumentation politiques, etc.) qu'on peut admettre ; mais elle montre surtout qu'il est difficile de penser les territorialités individuelles et collectives autrement que sur un mode hérité, de donner à voir et à comprendre la complexité des nouveaux ancrages géographiques que la société contemporaine tend à se donner* » M. VANIER and B. DEBARBIEUX. *Ces territorialités qui se dessinent, Ouvrage cité* p. 262 Voir également les interrogations des géographes sur B. DEBARBIEUX and S. LARDON, 2003, *Les figures du projet territorial,* La Tour d'Aigues, Ed de l'Aube, 272 p.

[321] D. LAPOSTOLLE, 2010, *L'ingénierie territoriale vue des pays : une bureaucratie professionnelle territoriale en gestation*, Doctorat, Dir: JOURNES C., Université Lyon 2 - Institut d'études politiques de Lyon, Lyon, 342p.

[322] Ibid., p. 239 L'analyse de D. Lapostolle des représentants de la société civile présents dans les conseils locaux de développement rejoint ici l'analyse de S. Vignon sur les élus locaux, il montre notamment qu'un certain nombre d'entre eux sont dépassés par le langage technocratique, la rapidité des modalités de décision dans les intercommunalités. S. VIGNON, 11 décembre 2010, "Les maires des petites communes face à l'intercommunalité. Du dévouement villageois au professionnalisme communautaire", *La science politique : objets, méthodes et temporalités. Séminaire du Laboratoire d'Etudes Rurales,* Lyon

[323] A. TROUVE and M. BERRIET-SOLLIEC, 2009, "Analyse critique des territoires de projet. L'exemple des politiques de développement rural.", *XLVIème colloque de l'ASRDLF. Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie: quels équilibres pour les espaces régionaux?* , Clermont-Ferrand, 14 p.

[324] A. ESPOSITO-FAVA, *Territorialisation et action agricole: quelles ressources et dispositifs pour quelles gouvernances? Une analyse à partir des cas du Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du*

consultation de représentants professionnels remplace parfois un réel dispositif de concertation[325], et légitime ainsi des formes de partage politique du territoire entre notables locaux.

Le caractère revendiqué « collectif » et apolitique[326] du projet de territoire **masque les rapports de pouvoirs** entre groupes d'acteurs locaux alors même que J. Murdoch montre que ceux-ci sont exacerbés[327].

d) Le projet de territoire comme scène d'interactions stratégiques

A. Esposito souligne qu'il n'y a pas de territoire ni de projet sans procédures/dispositif territorialisé, insistant en ce sens sur le caractère « actif » et « stratégique » de la définition du projet de territoire comme scène d'interactions stratégiques.

> *« Les dispositifs constituent des ressources pour agir à double titre (…) d'une part, en allouant des financements, ils stimulent les acteurs à la définition de projets et de stratégies (…) d'autre part, ils fixent un cadre, plus ou moins souple, pour le déroulement des interactions par l'attribution de rôles et d'objectifs attendus »*[328]

En effet, une approche du projet de territoire non plus dans cette vision idéale de définition d'un intérêt général territorial mais dans une perspective stratégique d'expression d'intentionnalités sur des ressources souligne l'enjeu central de cette étape du projet dans la définition des champs d'action et d'interaction[329]. Les sociologues de la traduction soulignent ainsi les enjeux stratégiques liés à la phase de problématisation[330]. Les discours utilisés pour défendre, légitimer le projet présentent en eux-mêmes une forte dimension stratégique[331] ? Comme le soulignent les travaux sur le paysage par exemple, le projet fait passer l'objet paysage d'un objet-construit social à un outil de négociation[332], définissant un nouveau champ d'interactions entre les acteurs, et produisant de nouvelles normes, au

---

Bessin, de Métropole Savoie et de Rovaltain, Thèse citée , D. LAPOSTOLLE, *L'ingénierie territoriale vue des pays : une bureaucratie professionnelle territoriale en gestation, Thèse citée*

[325] S'intéressant à la participation des agriculteurs à l'élaboration des projets de territoire elle distingue suivant les communes trois types de mobilisation des agriculteurs : la concertation, la concertation interinstitutionnelle et la simple consultation. B. THAREAU, 2007, "Les agriculteurs dans la gestion municipale : le cas de trois communes périurbaines de l'agglomération angevine", dans: LE CARO Y., MADELINE P. et PIERRE G., *Agriculteurs et territoires. Entre productivisme et exigences territoriales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 159-172

[326] P. MÜLLER, 2007, "La synthèse d'un politiste: six questions en suspens.", dans: FAURE A. et NÉGRIER E., *Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale : critiques de la territorialisation*, Paris, L'Harmattan, pp. 264-267

[327] J. MURDOCH, Networks - a new paradigm of rural development? , *Article cité*

[328] A. ESPOSITO-FAVA, *Territorialisation et action agricole: quelles ressources et dispositifs pour quelles gouvernances? Une analyse à partir des cas du Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du Bessin, de Métropole Savoie et de Rovaltain, Thèse citée* p99.

[329] R. LAJARGE and E. ROUX, "Ressource, projet, territoire: le travail continu des intentionnalités", *Article cité*

[330] En se référant à la sociologie de la traduction, la définition d'un problème collectif par un acteur M. AKRICH, M. CALLON and B. LATOUR, 2006, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Editions des Mines de Paris, 303 p.

[331] « Les discours légitiment certaines pratiques et de ce fait certains acteurs » I. DUVERNOY, L. BARTHE and S. LIMA, 2010, "Les territoires, acteurs émergents du développement agricole périurbain? Vers une gouvernance agricole au niveau local? ", *ISDA- Innovaiton and Sustainable Development in Agriculture and Food*, Montpellier, 14 p.

[332] E. GUISEPELLI, 2001, *Le paysage comme objet et outil de négociation des actions de développement dans les Alpes du Nord*, Thèse de doctorat, Dir: LUGINBÜHL Y., Université Paris I, Paris

sens où le définit J. Candau « *des systèmes d'interprétation du réel, au sein desquels les différents acteurs publics et privés pourront inscrire leur action* »[333].

e) Une mise en concurrence des territoires dans la logique d'appel à projet contraire aux objectifs initiaux de cohésion sociale et économique

La logique d'appels à projet participe à mettre en compétition des territoires entre eux. C'est un facteur de divergence économique entre territoires, renforçant les inégalités existantes car favorisant les régions disposant déjà de ressources cognitives, d'ingénierie dans l'élaboration des projets, et de ressources financières dans la mesure où ces projets reposent sur du cofinancement[334]. La logique de développement territorial va en ce sens à l'encontre des objectifs de cohésion économique et territoriale visés par la démarche.

3.3.5. L'exploitation agricole dans l'action publique territoriale

L'action publique territoriale participe à développer de nouveaux cadres politiques pour les exploitations agricoles. Plus encore que les mesures qui sont mises en place à cette échelle qui gardent une portée faible, ce qui se joue dans la définition des territoires de projets est beaucoup plus large et concerne avant tout la définition des normes, de champs d'interaction et de négociation avec les autres acteurs du territoire, et de champs de développement potentiel. L'espace public local devient ou reste un espace politique qui compte. Cela repose la question de la représentation politique des agriculteurs dans cet espace local de la place de l'agriculture dans les projets de territoires.

a) L'agriculture dans les territoires de projets : quel renouvellement des approches ?

A. Esposito questionne les modalités d'articulation entre agriculture et territoire au niveau des « **territoires de projet** » à travers l'analyse de dispositifs territorialisés de politique publique. Il met tout d'abord en évidence le caractère marginal de l'action publique agricole des territoires de projets à partir d'une analyse du dispositif régional des CDRA[335]. L'agriculture représente 18% des actions menées par les CDRA, mais comme il s'agit surtout de petites actions, elle mobilise 5% seulement des montants dépensés par les territoires de projet, soit un total de 17500€ pour la région Rhône-Alpes. Cela représente donc au regard du budget du 1er pilier de la PAC une marge en termes de poids politique.

L'agriculture y est le plus souvent mobilisée autour de divers objets: circuits courts, marketing territorial et produits locaux, mise en réseau des acteurs du développement touristique. Néanmoins, il

[333] J. CANDAU, O. AZNAR, M. GUÉRIN, Y. MICHELIN and P. MOCQUAY, 2007, L'intervention publique paysagère comme processus normatif, *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n° 84-85, 24 p.

[334] « *En outre, l'argument de valoriser les spécificités territoriales achoppe vite sur la disponibilité des ressources en quantité et en variété, conduisant souvent à un certain leurre du localisme.* » A. TROUVE and M. BERRIET-SOLLIEC, "Analyse critique des territoires de projet. L'exemple des politiques de développement rural.", *Article cité*

[335] Contrat de Développement Rhône-Alpes, dispositif de contractualisation entre la région Rhône-Alpes et les pays sur la période 2005-10, qui fait suite à un premier programme le CGD, Contrat Global de Développement, sur la période 2000-05.

souligne que les projets de territoire mettent en place des actions concernant l'agriculture et ses produits, alors que les agriculteurs et l'exploitation agricole restent pour les territoires des inconnues[336].

Dans les modes d'organisation des acteurs et les stratégies poursuivies, les réponses à ce processus de territorialisation s'inscrivent suivant les lieux et les histoires locales entre deux trajectoires extrêmes qui sont :

- légitimation sur les territoires des « réseaux » alternatifs et innovation par les marges sur certains territoires, qui vise explicitement à opérer un contournement du secteur. Les territoires de projets, les pays, ont en effet été investis dès le début des années 1990 par les réseaux alternatifs de développement rural, comme espaces stratégiques pour la définition de nouveaux champs institutionnels de reconnaissance et de développement des agricultures alternatives (voir en page 39).
- stratégies de récupération par la profession agricole de la territorialisation pour légitimer leur action, redéfinition du périmètre des chambres d'agriculture autour des périmètres des projets de territoire. Dans un contexte de réforme du système d'accompagnement du développement agricole avec la suppression de l'ANDA remplacée par le CAS-DAR, les territoires constituent en effet pour les chambres d'agricultures de nouvelles sources de financement et de légitimité.

b) L'enjeu d'un repositionnement dans l'espace politique local

La multiplication des scènes politiques et les enjeux qui y sont associés pour l'exploitation réinterrogent les rapports de pouvoir et de domination qui s'exercent dans ces espaces locaux de définition des normes et des priorités pour les exploitations. Quels sont les lieux d'arbitrage public sur le « projet » ? Par qui et comment sont représentés les agriculteurs ? A. Esposito se demande si le développement agricole ne devient pas, à travers les dispositifs territorialisés, la chose des élus dont il questionne les ressources cognitives avec lesquelles il élaborent les orientations[337]. B. Thareau met en évidence le fait que les modalités de représentation des agriculteurs sur ces scènes politiques locales sont loin d'être unanimement fondées sur la concertation[338]. Comme nous l'avons montré ci-dessus pour les élus et les représentants de la société civile, cette inscription croissante de leur activité dans l'espace politique local définit de nouveaux mécanismes de différenciation des agriculteurs dans leur capacité à s'approprier les enjeux, ou encore dans leur capacité à problématiser, convaincre et représenter[339], ce que nous désignons comme des « **compétences politiques** ».

---

[336] A. ESPOSITO-FAVA, *Territorialisation et action agricole: quelles ressources et dispositifs pour quelles gouvernances? Une analyse à partir des cas du Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du Bessin, de Métropole Savoie et de Rovaltain, Thèse citée*

[337] Ibid., p309

[338] B. THAREAU, "Les agriculteurs dans la gestion municipale : le cas de trois communes périurbaines de l'agglomération angevine", *Article cité*

[339] "*those who are powerful are not these who "hold" power but are those able to enrol, convince, and enlist others into networks on terms which alow the initial actors to "represent" the others. Powerful actors speak for*

Ainsi, ce processus de territorialisation de l'action publique contribue donc à instituer la scène locale comme l'espace où sont définies les « fonctions » de l'agriculture dans les rapports entre les acteurs. De ce fait, de l'enjeu de préserver une agriculture-patrimoine dans les espaces en déprise[340] aux problématiques d'articulation entre développement résidentiel et maintien de l'agriculture, nous identifions une grande diversité de configurations quant à la place de l'agriculture et des agriculteurs dans le débat public.

> *« La prise en compte de la multifonctionnalité varie selon les formes d'agriculture, selon les enjeux territoriaux tels qu'ils sont perçus et définis par les collectivités locales et par les autres groupes sociaux, et selon la place qui est alors reconnue, assignée ou contestée à l'agriculture. »*[341]

Dans un contexte de réinvestissement résidentiel, touristique de l'espace rural, l'agriculture s'y trouve ainsi redéfinie autour de nouveaux objets, et dans la relation à d'autres acteurs des territoires.

3.4. Redéfinition de la place des agriculteurs dans l'espace « rural »

Rural, urbain ou périurbain… les migrations journalières modifient le rapport des individus au temps et à l'espace, et redéfinissent ainsi les formes d'investissement de l'espace. Le rural nature, patrimoine est réinvesti par différentes formes de territorialités résidentielles ou patrimoniales qui projettent différentes attentes sur l'agriculture et les agriculteurs. Les frontières entre le code rural, le code de l'urbanisme ou le code de l'environnement sont plus floues, et les agriculteurs sont de plus en plus amenés à redéfinir leurs droits sur l'espace et les ressources dans la relation à d'autres acteurs. Quels sont les termes de ces transformations de l'espace rural pour les agriculteurs et les exploitations agricoles ?

3.4.1. Rural, urbain, des frontières de plus en plus floues

En 2002, 90% des ménages résidant dans les espaces à dominante rurale ne comptent aucun actif agricole, les agriculteurs deviennent donc une minorité au sein de la population rurale[342]. Le

---

all the enrolled entities and actors, and controle the means of representation... The controlling actor grows by borrowing the force of others... Power is, therefore, the composition of the network." Murdoch, 1995, cité dans P. BOYLE and K. HALCAFREE, 1998, *Migration into rural areas*, Chichester, John Willey & Sons, 330 p. p5

[340] A Bonnaud souligne le caractère très local du problème de l'entretien des pentes et de la réhabilitation des terrasses cévenoles, ressource dont la valorisation repose sur la mobilisation du Parc Naturel des monts d'Ardèche, quelques structures collectives locales (un point de vente collectif, une CUMA) portées par quelques leaders militants. Elle montre le décalage vécu par les agriculteurs entre leur inutilité macro-économique nation et une fonction environnementale, de démonstration, dont ils peinent à définir l'espace de reconnaissance sociale mais qu'ils renvoient à une histoire des pratiques. A. BONNAUD, 2008, "La requalification du patrimoine rural et agricole par les exploitants de territoires à fortes contraintes: le cas des Cévennes ardéchoises", *Nouvelles questions agraires. Exploitants, fonctions, territoires.*, Paris, La boutique de l'histoire, pp. 231-248

[341] C. BERNARD, L. DOBROMEZ, J. PLUVINAGE, A. DUFOUR, A. HAVET, I. MAUZ, Y. PAUTHENET, J. RÉMY and E. TCHAKÉRIAN, 2006, La multifonctionnalité à l'épreuve du local: les exploitations agricoles face aux enjeux des filières et des territoires., *Cahiers d'études et de recherches francophones / Agricultures*, Vol.15 /6, pp. 523-528

[342] J.-P. SYLVESTRE, 2002, *Agriculteurs, ruraux, citadins. Les mutations des campagnes françaises*, Dijon, Educagri, 341p. , p.1

phénomène dit de périurbanisation, de migration d'urbains vers les espaces ruraux amorcé à partir de 1975 et significativement accru sur la décennie 1990-2000, marque en effet un renouvellement de la composition sociale des espaces ruraux, et des territorialités qui en découlent. Le « milieu rural » devient le marqueur d'une ruralité définissant « *un genre de vie et un mode d'habiter où la maison, la présence de la nature, une convivialité teintée de localisme constituent à la fois des spécificités et des valeurs.* »[343]. Ce mode de vie « *en milieu rural* » est le fait d'un renouvellement des rapports aux lieux marqués par ce que M. Vanier qualifie de logique « *centration* » des individus[344]. Ces pratiques de mobilité et de migrations des individus, l'émergence d'espace périurbains, « *territoires sans nom* », rendent aussi plus floue la catégorisation rural/urbain, partition symbolique et fonctionnelle de l'espace[345] vers l'émergence de nouvelles typologies qui se veulent caractériser les mutations économiques et sociales des espaces considérés et qui distinguent : « rural profond », « semi-agricole », « rural en mutation », « rural en stagnation », « intermédiaire »[346].

3.4.2. Une « ruralité » redéfinie autour de trois figures

Dans un contexte où la définition du rural et sa délimitation se révèle de moins en moins évidente[347], cette question de la ruralité a occupé une place centrale dans les débats des géographes et ruralistes depuis 1990[348]. Or, le rural n'a pas disparu et a pris une dimension institutionnelle accrue en devenant le second pilier de la politique agricole commune. Les définitions statistiques n'apportant pas de réponse satisfaisante, il faut donc questionner le rural comme construction sociale.

> *« Defined in this way, the rural refers to socially defined cognitive means of organizing, understanding and mediating the world »*[349].

---

[343] N. MATHIEU, La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Les années quatre-vingt-dix., *Article cité* p14

[344] M. VANIER, 10 mai 2010, "De quoi le périurbain est-il le nom? ", *Aux marges de la ville, des territoires sans nom,* Université Lyon 2 , M. VANIER, 2010, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité,* Paris, Anthropos, 159 p.

[345] Le croisement entre les deux interventions de C. Terriet et M. Vanier sur cette question de la définition des espaces périurbains, met en évidence la difficulté rencontrée par les statisticiens dès 1962 à catégoriser cet espace périurbain à partir de définition des unités élémentaires de la ville, « continuité du bâti » et de la campagne « en tant que paysage » et à intégrer la question des mobilités « habitant d'accord, mais à quelle heure ? à quel moment de l'année ? C. TERRIER, 10 mai 2010, "Les définitions statistiques des espaces périurbains", *Aux marges de la ville, des territoires sans nom,* Université Lyon 2,

[346] B. KAYSER. *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental., Ouvrage cité* pp. 31-33 B. JEAN, 2002, Les territoires ruraux dans la modernité avancée et la recomposition des systèmes ruraux, *Estudos Sociedade e Agricultura,* pp. 5-27

[347] Les travaux de B Kayser illustrent manifestement cette recherche d'une redéfinition de l'existence et de la spécificité des espaces ruraux. L'ouvrage commence d'ailleurs par cette interpellation « Le rural existe… je l'ai rencontré » B. KAYSER. *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental., Ouvrage cité* p 11

[348] On peut recenser la tenue de plusieurs colloques et journées d'études ouvrages ayant pour objet de cerner les évolutions de cet espace rural : « *Quelles campagnes pour demain ?* » (1991, Rennes) ; le colloque « *Des régions paysannes aux espaces fragiles. Hommage au professeur André Fel* » (1991, Clermont-Ferrand) ; le colloque « Les mutations dans le milieu rural. Hommage au professeur Pierre Brunet » (Caen, 1992) ; la journée régionale de l'ARF « *Comment les ruraux vivent-ils et construisent-ils leur(s) territoire(s) aujourd'hui ?* » (Toulouse, 1998) ; le colloque « Les nouveaux espaces ruraux de l'Europe Atlantique » (Poitiers, 1999), le colloque « *Des campagnes vivantes. Hommage à Jean Renard* » (Nantes, 2000)

[349] P. BOYLE and K. HALCAFREE. *Migration into rural areas, Ouvrage cité* , p4

Nous reviendrons ici sur trois figures du rural apparaissant dans les travaux des ruralistes: une figure de rural « vivant », diversifié et espace d'innovation ; une figure de rural réinventé par la production de patrimoines ; et la figure d'un rural que les anglo-saxons définissent comme « post-productiviste ».

a) Un rural diversifié, vivant et innovant

Le colloque « *Campagnes vivantes* », organisé en 2000 avec l'ambition d'en faire un « *modèle pour l'Europe* » participe à la construction sociale d'une figure d'un espace rural vivant, innovant, de qualité, capable de s'adapter aux évolutions sociétales[350]. Cette interrogation récurrente des géographes sur la « vitalité » du rural semble s'inscrire dans un processus de légitimation de l'objet « rural » lui-même, y compris comme objet d'étude[351]. Avec le projet de rendre compte de l'existence dans les espaces ruraux de dynamiques propres, spécifiques et endogènes et pas seulement en rapport à un centre urbain[352], ces travaux viennent appuyer et enrichir d'exemples la théorie du développement local.

> *« De ces rencontres, mais aussi d'une perception positive du territoire, naissent des projets, s'y réalisent, renforcent la « vivacité » des campagnes grâce à une créativité en partie endogène. »* [353]

b) Le rural, patrimoine : une redéfinition du « sens des lieux »[354]

L'analyse menée par B. Jean des discours sociologique, social et politique sur le rural met en évidence la prévalence sur la période récente, d'une représentation du rural comme paysage naturel, espace à préserver, requalifié autour de la notion d'environnement[355].

Dès les années 90 dans la lignée du rapport d'Isaac Chiva (1994), ethnologues et sociologues sont mis à contribution pour identifier les termes de ce réinvestissement résidentiel de « la campagne » et leurs travaux soulignent un important processus de patrimonialisation, de redéfinition du « sens des lieux »[356]. La notion de cadre de vie devient centrale, elle introduit dans le débat sur la définition de ce

---

[350] N. CROIX (dir.), 2000, *Des campagnes vivantes. Un modèle pour l'Europe? Mélanges offert au Professeur Jean Renard*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 696 p. E. BOUZILLÉ-POUPLARD, 2001, Des campagnes vivantes. Réflexions de jeunes géographes à propos du colloque en hommage à Jean Renard, *Ruralia*, n°8, [En ligne], mis en ligne le 01 sept. 2001. URL : http://ruralia.revues.org/document237.html. Consulté le 29 avril 2010.

[351] On notera l'emploi des termes qui font référence à ce champ lexical de la vie « Naissance de nouvelles campagnes », « La renaissance rurale », le « renouveau » des espaces ruraux ».

[352] C. FOUGEROUSE, 1996, *Le renouveau rural. Dépendance ou autonomie*, Clamecy, L'Harmattan, 380 p.

[353] J.-P. DIRY, 2000, "Les campagnes vivantes. Essai de définition", dans: CROIX (dir.) N., *Des campagnes vivantes: un modèle pour l'Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 23-30 , p29

[354] La notion est issue des travaux de M. Bergues dans le pays Baumontois, celle-ci est citée dans P. ALPHANDÉRY, 2002, "Nature, politiques publiques et conflits de légitimité: la mise en oeuvre de la directive Habitats", dans: SYLVESTRE J.-P., *Agriculteurs, ruraux et citadins. Les mutations dans les campagnes françaises*, Dijon, Educagri, pp. 209-223

[355] B. JEAN, Les territoires ruraux dans la modernité avancée et la recomposition des systèmes ruraux, *Article cité*

[356] M. RAUTENBERG, A. MICOUD, L. BERARD and P. MARCHENAY, 2000, *Campagnes de tous nos désirs. Patrimoines et nouveaux usages sociaux. Mission du Patrimoine ethnologique. Collection Ethnologie de*

qui fait patrimoine naturel et culturel, les questions d'identité, de bien-être et d'esthétique. « *L'envahissement de la notion de paysage* »[357] dans le courant des années 90, est par exemple significatif du processus de construction sociale d'un objet dans la confrontation des regards[358]. Ce réinvestissement patrimonial d'une « *campagne paysage et cadre de vie*» apparaît particulièrement prégnant dans les espaces périurbains. Cela contribue à l'émergence de nouvelles territorialités qui s'incarnent dans les pratiques et projections individuelles d'une campagne idéalisée, dans l'action collective avec la multiplication des associations de défense du cadre de vie dont les mouvements NIMBY, et dans les dispositifs de l'action publique, via par exemple en Île-de-France, l'émergence de consensus pour la protection des « *espaces ouverts* »[359].

Dans un contexte d'interrogations croissantes sur la gestion des ressources naturelles à l'échelle internationale, sur les risques associés à l'agriculture, la question du lien entre l'homme et la nature fait resurgir une foule « d'objets hybrides »[360]. Elle cristallise un rapport au « sauvage » et à l' « ordre », et la confrontation entre des idéologies et des savoirs scientifiques très distincts[361] . Nature exploitée, nature à protéger identifiée par les experts, nature saisie et mobilisée comme emblème identitaire d'un territoire, nature réinvestie comme ressource naturelle « *renouvelable* » dont la valorisation devient un enjeu économique de développement territorial[362], la question participe à définir de nouvelles territorialités dans l'espace rural, c'est-à-dire à la fois de nouvelles formes d'appropriation par les groupes sociaux des objets, des espaces, mais aussi de nouveaux découpages et de contrôle de l'espace par les acteurs publics et privés[363].

Ce regard nouveau sur l'espace rural que P. Alphandéry qualifie de « *patrimonialisation généralisée* », est l'expression de ce qu'il analyse comme « *un besoin social contemporain d'identification à des territoires* », contrepoint d'une dynamique de mondialisation et de

---

la France. Cahier 16., Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 191 p. P. ALPHANDÉRY and J.-P. BILLAUD, 2009, Retour sur la sociologie rurale, *Études rurales*, n°183, pp. 9-22

[357] N. MATHIEU, La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Les années quatre-vingt-dix., *Article cité*

[358] R. Larrère souligne la confrontation des regards entre le regard esthétique produit de la culture artistique, le regard informé de l'agronome ou du géographe et le regard « initié » du paysage vécu R. LARRÈRE, 2002, "Nature, campagne et paysage: des différents regards et de leur légitimité", dans: SYLVESTRE J.-P., *Agriculteurs, ruraux et citadins. Les mutations des campagnes françaises*, Dijon, Educagri, pp. 193-208

[359] Les travaux de M. Poulot et T. Rouyres montrent ainsi, par une analyse de l'évolution des dispositifs d'aménagement des espaces périurbains de la Région Parisienne, ce processus de réinvestissement patrimonial des espaces ouverts, espaces à protéger et sanctuariser dans le périurbain. M. POULOT and T. ROUYRES, 2003, Les espaces ouverts en Île-de-France: quels enjeux pour quels acteurs? , *Canadian Journal of Regional Science*, Vol. XXVI/2&3, pp. 431-446 , M. POULOT and T. ROUYRES, 2007, Refaire campagne en Île-de-France, *Norois*, n°202/1, pp. 61-71

[360] B. LATOUR, 1991; édition 1997, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique.*, Paris, La découverte, 1997, 207 p. cité dans P. ALPHANDÉRY, *Les campagnes françaises de l'agriculture à l'environnement (1945-2000) : politiques publiques, dynamiques sociales et enjeux territoriaux*, *Thèse citée*

[361] N. MATHIEU and M. JOLLIVET, 1989, *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui.* , Paris A.R.F Editions, L'Harmattan, 352 p.

[362] Y. LUGINBUHL, 1989, "Le rural pour repenser la nature?", dans: MATHIEU N. et JOLLIVET M., *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, Paris, A.R.F Editions, L'Harmattan, pp. 100-108 et A. MICOUD, 1989, "La forêt qui cache les arbres: représentations sociales et développement local dans le Parc du Pilat", dans: MATHIEU N. et JOLLIVET M., *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, Paris, A.R.F Editions. L'Harmattan, pp. 279-288

[363] P. MELÉ, 2008, "Identifier un régime de territorialité réflexive", dans: VANIER (dir.) M., *Territoire, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives.* , Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 45-55

délocalisation[364]. En effet, à l'ère de la mobilité et du numérique, les pratiques des lieux deviennent de plus en plus individuelles, les individus sont inscrits dans des réseaux sociaux multi-scalaires. Alors que la notion de territoire comme espace d'appartenance à une communauté est de plus en plus difficile à déceler ; la production paradoxalement foisonnante de territoires apparaît ainsi comme l'expression d'un besoin social d'ancrage spatial et temporel[365].

> *« La construction des localités, entendues comme lieux propres des différents groupements humains, ne se peut plus sans la prise en compte de ces temporalités nouvellement mises au jour, soit naturelles soit culturelles, par lesquelles lesdits groupements peuvent prétendre faire durer leur identité dans le temps.»* [366]

c) Un rural « post-productiviste »

Les anglo-saxons ont privilégié à l'entrée par les territoires, une entrée par les réseaux[367]. Avec la théorie de l'acteur réseau, ils réinterrogent les rapports de pouvoirs entre les individus et groupes qui peuvent cristalliser autour d'un objet[368], et la construction de capacités de développement rural par activation d'un capital social inscrit dans la qualité des interrelations[369]. La figure du rural qu'ils définissent comme « post-productiviste », renvoie à l'éclatement d'un espace rural structuré par une agriculture régulée par un État central, vers une insertion plus forte de ces espaces ruraux dans des systèmes globaux de régulation : le marché, l'écologie. Rejoignant ici les travaux de M. Mormont, cette approche présente l'intérêt de rompre avec le stéréotype d'une mondialisation de l'économie déterritorialisante et un processus « d'écologisation » territorialisant. En effet, l'émergence de chacune des formes de territorialités, du produire, de l'habiter et de l'écologie apparaît traversée par **une forme de globalisation** et **par un processus de territorialisation**[370].

---

[364] P. ALPHANDÉRY, *Les campagnes françaises de l'agriculture à l'environnement (1945-2000) : politiques publiques, dynamiques sociales et enjeux territoriaux, Thèse citée* p522 ;

[365] P. ALPHANDÉRY and M. BERGUES, Territoires en questions: pratiques des lieux, usages d'un mot, *Article cité* , p7

[366] A. MICOUD, ibid., Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises. , /n° 2, pp. 13-22 , p13

[367] En s'inscrivant dans la continuité de la théorie de l'acteur réseau formalisée par Callon et Latour. Sur ce point : A. ÀRNASON, M. SHUCKSMITH and J. VERGUNST, 2009, *Comparing Rural Development. Continuity and Change in the Countryside of Western Europe,* Padstow, Ashgate Publishing Limited, 200p. , J. MURDOCH, Networks - a new paradigm of rural development? , *Article cité*

[368] En appréhendant ici le pouvoir dans sa dimension interactionnelle. En reprenant les travaux de J. Murdoch, K. Halcafree et P. Boyle mettent notamment en évidence que le pouvoir n'est pas celui de ceux qui institutionnellement le détiennent mais de ceux qui sont capables de mettre en problématique, de convaincre, et d'inscrire les autres dans le réseau. P. BOYLE and K. HALCAFREE. *Migration into rural areas, Ouvrage cité* p5

[369]"*We have found that social capital is best undestood as a methaphor for the qualities of some socio relationships that allow other benefits to be secured through them. an awareness of social capital is thus an awareness of the process of development"* A. ÀRNASON, M. SHUCKSMITH and J. VERGUNST. *Comparing Rural Development. Continuity and Change in the Countryside of Western Europe, Ouvrage cité* p171

[370] Si la globalisation consiste surtout en une intensification et un élargissement des flux, elle n'est en fait possible que parce qu'elle recompose les espaces, y compris leurs composantes les plus stables ou immobiles : elle les reconfigure et reconfigure aussi les rapports entre les échelles. M. MORMONT, 2009, Globalisations et écologisation des campagnes, *Etudes rurales,* n°183 //1, pp. 143-160 , p143

3.4.3. Agriculture et agriculteurs dans un espace rural composite: enjeux pour l'exploitation agricole

Ces migrations et recompositions sociales dans l'espace rural sont à l'origine d'une redéfinition des rapports entre « les agriculteurs et les autres »[371] par la fréquentation d'espaces communs, la rencontre fortuite de proximité ; par l'inscription des agriculteurs dans de nouvelles scènes de mise en discussion de leur activité dans l'espace public ; par des parcours personnels et professionnels des agriculteurs de plus en plus composites ; enfin par la projection des agriculteurs dans de nouveaux systèmes de représentations. Ces sociabilités renouvelées, avec l'hypothèse que l'économique est inscrit dans le social, redéfinissent les espaces socio-économiques dans lesquels s'inscrivent les exploitations.

a) Parcours de vie, parcours professionnels et recompositions identitaires

Comme le souligne B. Lémery[372], alors que dans la double articulation famille/entreprise et profession/citoyenneté, les identités personnelle, sociale et professionnelle n'étaient pas en conflit ; la diversification sociale des espaces ruraux amène « *à reconsidérer la question de l'identité et de la responsabilité civique des agriculteurs* ». Il montre que ce travail de justification conduit à l'émergence de nouveaux systèmes de sens, qui, entre attachement et adaptation à la demande sociale conduit à un éclatement des régimes identitaires, des appartenances collectives et a fortiori d'orientations différentes des agricultures dans leur rapport aux filières et aux territoires.

De plus, les parcours de vie des agriculteurs, de plus en plus composites, néo-ruraux, « hors cadre »[373] ou simplement ayant un conjoint qui travaille à l'extérieur inscrivent ceux-ci souvent à l'intersection entre différents univers sociaux. Or, les conflits entre agriculteurs et avec les autres acteurs du territoire par exemple sur le foncier en Ardèche, mettent en tension ces identités sociales, professionnelles, personnelles dans une navigation entre le « *nous-eux* » et le « *je-nous* »[374].

Enfin, les pratiques de la vente directe ou de l'accueil à la ferme sont également un important facteur de recomposition des sphères d'identité et de reconnaissance sociale. A. Dufour et C. Bernard montrent ainsi sur les trajectoires de ces agriculteurs la redéfinition de **l'identité professionnelle de ces agriculteurs dans la relation aux clients autour des questions d'autonomie et de reconnaissance** ; et le processus d'hybridation des compétences au travers de ces pratiques. Elles soulignent aussi, avec F. Lescureux et d'autres leur inscription dans des systèmes de relations

[371] J. CANDAU and J. REMY, ibid., Sociabilités rurales. Les agriculteurs et les autres, n°183/1,

[372] F. EYMARD-DUVERNAY, O. FAVEREAU, A. ORLÉAN, R. SALAIS and L. THÉVENOT, 2003, Valeurs, coordinations et rationalité. L'économie des conventions ou le temps de la réunification dans les sciences économiques, sociales et politiques., 17 p. Voir également sur la question de l'attachement E. DOIDY, 2008, Cultiver l'enracinement. Réappropriations militantes de l'attachement chez les éleveurs jurassiens, *Politix*, n°21 /83, pp. 155-177

[373] La caractérisation « hors cadre familial » par la profession peut conduire à s'interroger sur le « cadre » évoqué : est-ce le cadre familial ou le cadre professionnel ?

[374] O. TURQUIN, 2007, "« Je t'aime ! Moi non plus » : désirs d'agriculture des territoires et envies des agriculteurs", *Pappet 1*, Pradel, 6p.

renouvelés avec les restaurateurs, artisans et élus locaux[375], à l'origine de rapports renouvelés au territoire, en tous cas redéfinissant les rapports à l'espace[376].

Cette recomposition des sociabilités et des identités participe-t-elle à cette émergence de « référentiels identitaires territoriaux », que G. Brun décrit sous les traits d'« *un sentiment de complémentarité et de communauté de destin liées à des similitudes de contexte* »[377] ? En considérant que ces identités collectives sont le support de nouvelles coordinations et institutions pour des groupes qui mettent en perspective la transmission de leur patrimoine[378], il importe de considérer ces mécanismes de recomposition identitaire comme un élément central des évolutions de l'insertion institutionnelle de l'exploitation : quels espaces sont mobilisés dans la réduction de l'incertitude ?

b) Une « reterritorialisation idéelle » de l'agriculture

La redéfinition par les résidents du « sens des lieux », se traduit par la projection sur l'agriculture et les agriculteurs de multiples images, un processus que L. Rieutort analyse comme **une « *reterritorialisation idéelle* »** de l'agriculture.

> *« L'agriculture et ses acteurs, traditionnellement discrets, sont intégrés dans un système d'images, de valeurs et de mythes qui contribue à les resituer dans l'espace. »*[379]

Ce processus de réinvestissement symbolique, dont N. Mathieu montre qu'il est très peu présent dans le courant des années 90 où l'image de l'agriculture renvoie davantage celle des crises[380], revient en boomerang au début des années 2000, en partie en réaction à ces crises et notamment autour de la question de l'alimentation, et autour de celle de l'écologie[381]. Au-delà d'un réinvestissement de la figure du paysan qui recouvre une pluralité de représentations[382], ce sont plus largement « *les vertus de*

---

[375] « *La reconnaissance par les clients et la recherche d'autonomie, au niveau personnel dans l'organisation du travail, et pour l'exploitation dans ses approvisionnements et modes de vente, constituent les vecteurs principaux d'une construction identitaire.* » p214 C. BERNARD and A. DUFOUR, 2008, "Vente directe et accueil à la ferme: des trajectoires en rupture avec les modèles professionnels sur le plateau ardéchois", dans: CORNU P. et MAYAUD J.-L., *Nouvelles questions agraire. Exploitants, fonctions, territoires*, Paris La boutique de l'histoire, pp. 205- 229 ; voir aussi A. DUFOUR, C. BERNARD, C. DELFOSSE and N. JOLY, 2008, "Pratiques de sociabilité et dialogue dans l'Ouest Lyonnais. ", *Colloque de l'Association des ruralistes français: "Ruralités européennes contemporaines: diversité et relations sociales."*, Lyon,

[376] F. LESCUREUX, *Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme. Le cas de la région des Monts de Flandres*, *Thèse citée*

[377] Qu'il met en regard de référentiels identitaires professionnels « entre les individus qui les partagent un sentiment d'identité fonctionnelle fondé sur les similitudes comportementales de chacun » G. BRUN. *L'agriculture française à la recherche d'un nouveau modèle.*, *Ouvrage cité* p300

[378] C. BARRÈRE, D. BARTHÈLEMY, M. NIEDDU and F.-D. VIVIEN. *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine*, *Ouvrage cité*

[379] L. RIEUTORT, Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture, *Article cité*

[380] Elle montre ainsi l'indifférence par rapport aux questions agricoles dans les représentations dominantes, y compris sur les mouvements de promotion des formes d'agricultures diversifiées dans le courant des années 90. De même, P. Müller montre-t-il que la figure de l'entrepreneur rural n'a pu émerger faute d'une mobilisation militante suffisante. N. MATHIEU, La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Les années quatre-vingt-dix., *Article cité* , P. MÜLLER, Le basculement du regard. La question de "l'entrepreneur rural", *Article cité*

[381] On se réfère sur cette question aux travaux stimulant en cours autour de cette question alimentaire, notamment la thèse de Caroline Brandt et la thèse de Lucile Garçon.

[382] « *À travers l'attachement à la figure du paysan s'exprime aussi une série d'aspirations tout à fait actuelles se manifestant par la recherche de cadre sociaux, de liens de proximité et d'appartenances territoriales*.» P. ALPHANDÉRY, *Les campagnes françaises de l'agriculture à l'environnement (1945-2000) : politiques publiques, dynamiques sociales et enjeux territoriaux*, *Thèse citée* p522 ; « *Mais ils sont aussi les gardiens d'un capital symbolique plus grand encore : la marque vivante d'une civilisation paysanne,*

l'agriculture familiale, agriculture qui serait ancrée dans un territoire, fournisseuse de produits de qualité, gestionnaires des écosystèmes, créatrice d'emploi et de revenu, participant d'un tissu rural vivant »[383], qui occupent le devant de la scène dans les représentations de l'agriculture et des agriculteurs. De plus, le rattachement militant à la figure du paysan des années 80 prend une tournure nouvelle autour des mouvements altermondialistes de consommation engagée, éthique et solidaire[384] ; volontairement impliqués en contrepoint d'une dynamique allant au contraire d'affirmation de logiques industrielles, capitalistiques de l'agriculture en France, mais plus largement à l'échelle internationale.

Dans ce contexte de crises sanitaires et environnementales, le « producteur » est d'abord réinvesti, comme marqueur de confiance, de réassurance et de proximité. De plus, le paysan « homme du pays » redevient une figure d'appartenance au lieu dans une dialectique entre l'ici et l'ailleurs dont Y. Sencébé montre la complexité[385]. L'agriculteur, jardinier de l'espace trouve un rôle nouveau dans la mise en valeur de l'espace, du paysage. Dans les espaces périurbains, la mise en scène d'une image d'Épinal d'une agriculture périurbaine désirée, d'une « *ruralité rêvée autour de paysages cadres de vie façonnés par l'agriculture* », mais composée sans les agriculteurs, relève aussi d'une instrumentalisation de l'agriculture en tant qu'« *alibi pour contrer l'urbanisation* »[386].

Cette intégration des agriculteurs dans un système de représentations contribue à redéfinir leur place dans l'espace rural, générant à la fois des opportunités dans des systèmes marchands redéfinis autour de la proximité notamment ; mais participant aussi à la production de nouvelles normes.

> *"Moreover, by observing that the rural can act as an agent, we can appreciate better the claim that social representations serve to reorganize, understand, and mediate the world; in short, rural specific social representations can position individual within a rural network in terms of behaviour, expectations, norms and so on."*[387]

c) Transaction sociale sur les objets de l'agriculture dans les sociabilités locales

Deux thèses se sont attachées à l'analyse des relations entre agriculteurs et résidents dans les pratiques quotidiennes de leur espace[388]. Elles illustrent d'une part la construction sociale de « lieux

---

individualiste et solidaire, propriétaire et patriote, autonome et mutualiste, accoucheuse d'une république qui a proclamé l'égalité et la liberté individuelle comme idéal, même si elle n'a jamais su comment y parvenir.» R. BOURRIGAUD, 2000, "La défense de l'exploitation familiale en France depuis la révolution", dans: CROIX (dir.) N., *Des campagnes vivantes. Un modèle pour l'Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, , p282

[383] H. COCHET, Vers une nouvelle relation entre la terre, le capital et le travail, *Article cité*

[384] S. DUBUISSON-QUELLIER, 2009, *La consommation engagée*, Paris, Presses de Sciences Po, 143 p.

[385] Y. SENCÉBÉ, 2004, Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme), *Ethnologie française*, Tome XXXVII //2, pp. 23-29

[386] M. POULOT, 2011, Des arrangements autour de l'agriculture en périurbain : du lotissement agricole au projet de territoire. Exemples franciliens, *VertigO – La revue en sciences de l'environnement*, Vol. 11/2, [En ligne], mis en ligne le 04 octobre 2011, consulté le 17 février 2012. URL : http://vertigo.revues.org/11188

[387] P. BOYLE and K. HALCAFREE. *Migration into rural areas*, *Ouvrage cité* , p5

[388] Y. Le Caro propose une analyse de l'espace agricole comme *« lieu d'une expérience originale de rencontre sociale entre les producteurs et les consommateurs d'espaces naturels »* ; V. Banos dans sa thèse appréhende l'espace comme médiateur et enjeu des relations sociales V. BANOS, 2008, *L'hypothétique construction des lieux ordinaires entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne : De l'idéologie patrimoniale à la recherche des échappés du territoire*, Doctorat de Géographie, Dir: CHEMLA G., Université

ordinaires » et la recomposition des identités collectives au travers de la fréquentation et la rencontre entre ces pratiquants de l'espace. Mais ces analyses soulignent aussi comme ces rapports sociaux en local sont le lieu de transactions sociales. Transaction sociale entre l' « accueillant » et le « visiteur » où se négocient la légitimité, l'acceptabilité des pratiques agricoles[389] ; transaction sociale dans l'espace public, où se composent les règles et normes de la grammaire du « vivre-ensemble »[390].

Dans le processus de réappropriation du rapport à la nature, certains objets tels que la haie, les pratiques des agriculteurs, sont mis en débat dans différentes sphères scientifiques, militantes, politiques locales, ainsi que dans les réseaux élargis dans lesquelles elles s'inscrivent[391]. Cela renouvelle les approches de l'agronomie dans une intégration d'échelles, de la parcelle au projet de territoire comme espace où se négocient les pratiques et techniques, comme le montre par exemple P. Fleury dans les Alpes[392].

Les conflits autour d'objets, naturels ou techniques, définissent de nouvelles formes de sociabilité, d'alliance entre acteurs[393]. Ils constituent des espaces d'ajustement entre ensembles de pratiques différents dans un processus d'hybridation des compétences[394] et de transactions informelles redéfinissant les règles de travail des agriculteurs et prolongeant parfois très largement le cadre règlementaire, comme l'ont montré par exemple C. Nicourt et J.-M. Giraut sur la question des odeurs en provenance des élevages intensifs.[395]

Les pratiques des agriculteurs s'inscrivent donc dans un processus de transaction à l'échelle locale qui mobilise des collectifs d'action renouvelés qui s'approprient des objets, y confèrent une valeur et dans la confrontation aux autres définissent les règles qui prévalent à son usage.

d) Publicisation de l'espace et des ressources: « à qui appartient l'espace rural»[396] ?

La coexistence dans l'espace rural des trois « figures » de la campagne ressource, la campagne cadre de vie et la campagne-nature[397] auxquelles sont associées des pratiques, des représentations

---

Paris IV-Sorbonne, Paris. 418 p. , Y. LE CARO, 2002, *Usages récréatifs de l'espace agricole*, Thèse de doctorat, Dir: MADELINE P. et GENEVIEVE P., Université de Rennes 2, Haute-Bretagne, Rennes. 873 p.

[389] Y. LE CARO, *Usages récréatifs de l'espace agricole*, *Thèse citée*

[390] « La renégociation actuelle tient en partie à la production collective de normes qui composeraient la grammaire du vivre-ensemble entre agriculteurs et non-agriculteurs. » V. BANOS and J. CANDAU, 2006, Recomposition des liens sociaux en milieu rural. De la fréquentation d'espaces à la production de normes collectives ? , *Espaces et sociétés*, n°4, pp. 97-112

[391] "*Les "collectifs d'action" que crée l'action environnementale ne correspondent plus, on l'a dit, aux groupes hérités ou aux découpages antérieurs; mais privilégient les réseaux d'action, qui mêlent urbains et ruraux, professionnels et groupes résidentiels, experts et profanes autour de projets spécifiques et ils instaurent des forums délibératifs, qui se donnent des chartes et élaborent des contrats multilatéraux, pour soutenir et valider ces projets.*" M. MORMONT and C. MOUGENOT, 2002, "Sociabilité rurale et action environnementale", dans: SYLVESTRE J.-P., *Agriculteurs, ruraux, citadins. Les mutations des campagnes françaises.*, Dijon, Educagri éditions, pp. 171-191 p186.

[392] P. FLEURY, 2008, "Agriculture et agronomie dans les projets de territoire: quelques exemples dans les Alpes et quelques propositions plus générales", *Journées Jean-Pierre Deffontaines*, INRA Versailles,

[393] Ainsi par exemple M. Mormont et C . Mougenot montrent-ils l'émergence d'alliances entre agriculteurs et résidents pour faire front à un projet industriel M. MORMONT and C. MOUGENOT, "Sociabilité rurale et action environnementale", *Article cité*

[394] M. MORMONT, 2006, Conflit et territorialisation, *Géographie Economie Société*, Vol. 8 //3, pp. 299-318

[395] C. NICOURT and J.-M. GIRAULT, 2006, Une co-construction territoriale des règles du travail d'éleveur., *Économie rurale*, n°291, pp. 42-59

[396] P. PERRIER-CORNET. *A qui appartient l'espace rural?* , *Ouvrage cité*

différentes de ce qui fait patrimoine, une problématisation différente des enjeux du territoire participe à la mise en débat des droits d'accès à l'espace et aux ressources dans les scènes locales[398]. Les juristes soulignent d'ailleurs la complexité de l'articulation entre le droit de l'environnement, le droit de l'urbanisme et le droit rural[399].

Alors que les lois de l'après-guerre avaient institué les agriculteurs professionnels comme principaux garants de l'aménagement de l'espace, les rapports de pouvoirs dans les instances politiques locales redeviennent un enjeu économique central pour les exploitations agricoles notamment sur la question foncière, ce que souligne C. Laurent en 1992 lorsqu'elle met en évidence les recompositions du débat sur le foncier dans les conseils municipaux[400].

L'aménagement des espaces résidentiels et de loisirs bouleverse l'organisation spatiale et paysagère, et crée de nouveaux « lieux » [401] qui s'ancrent dans les pratiques quotidiennes, redéfinissent les distances temporelles par les infrastructures de transports. Les mailles de l'organisation territoriale se recomposent autour des bassins de vie et de proximité tant dans la statistique que dans les agencements territoriaux[402] : réorganisation en Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)[403], définition de pays à l'échelle des bassins de vie ou d'emploi[404]. La loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (Loi SRU, 2000), instituant les Plans locaux d'urbanisme (PLU) et les schémas de cohérence territoriale (SCOT) dote ces échelles intercommunales d'outils supplémentaires de définition des orientations en matière d'urbanisme[405]. De plus, alors qu'était prédominante dans l'espace rural une partition cadastrale établie sur un principe physiocratique de zonage utilitariste de l'espace (classification des terres en fonction de leur potentiel productif[406]) ; les zonages éco-systémiques (ex : zones vulnérables, zones de montagne)[407] et les zonages de l'urbanisme

---

[397] P. PERRIER-CORNET, 2002, *Repenser les campagnes*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, DATAR, 280 p.

[398] P. PERRIER-CORNET. *A qui appartient l'espace rural? , Ouvrage cité*

[399] J. AUDIER, 2005, *Droit rural* Paris, Dalloz, 138 p.

[400] "*Aussi la composition du conseil municipal, et la place qu'ils peuvent y occuper ont-ils souvent pour les agriculteurs des conséquences directes sur leur revenu. La perte de leur pouvoir dans les conseils municipaux correspond à la fois à une perte de contrôle sur les déterminants économiques du revenu et à une perte de la maîtrise globale sur le territoire de la commune, y compris son territoire agricole. Cette transformation est une composante importante de la perte de l'hégémonie de la profession agricole sur le territoire."* C. LAURENT, *L'agriculture et son territoire dans la crise. Analyse et démenti des prévisions sur la déprise des terres agricoles à partir d'observations réalisées dans le Pays d'Auge Thèse citée* p331

[401] V. BANOS, *L'hypothétique construction des lieux ordinaires entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne : De l'idéologie patrimoniale à la recherche des échappés du territoire, Thèse citée*

[402] J. RENARD, 1998, "Recomposition des espaces ruraux et nouvelles territorialités", *Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural: enjeux et défis identifiés par la recherche*, Toulouse, INRA, pp. 59-64

[403] Loi relative à l'Administration Territoriale de la République, 6 février 1992 ; puis Loi « Chevènement », relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, 12 juillet 1999.

[404] LOADT ; Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire, 4 février 1995 ; puis Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement durable du Territoire, 25 juin 1999

[405] Un PADD (Plan d'aménagement et de développement durable) est adossé à ces dispositifs visant à inscrire les orientations d'urbanisme dans un cadre général visant à prendre en charge le respect des équilibres entre développement économique, politiques en matière d'habitat, politiques de déplacement et développement durable.

[406] D. BERGMANN, 1950, La classification des terres, *Économie Rurale*, 51-58

[407] « *Avec la contractualisation des mesures agri-environnementales et l'ébauche d'un cadastre écosystémique- avec des programmes comme Natura 2000-, c'est ainsi l'urgence de définir un nouveau lien entre les sujets et les choses, entre la valeur immanente et la valeur marchande qui surgit dans le débat public, et aboutit à la fabrication d'un statut nouveau de pseudo-sujet au vivant spatialisé, soit à l'"environnement" dans*

s'imposent[408]. Ces zonages requalifient d'une part l'espace agricole suivant des grilles complètement exogènes à l'activité agricole et d'autre part, définissent aux espaces agricoles un statut renouvelé d'espaces à protéger et sanctuariser[409].

Comme le soulignent les travaux d'Y. Le Caro et S. Kergeis, l'espace agricole fait l'objet d'un processus de publicisation définie comme :

> *« projection sur un espace privé d'objectifs de gestion définis par la société englobante, que ce soit par l'intermédiaire du droit ou non.(…) C'est une forme d'appropriation de l'espace, fut-ce contre l'appropriation privée conventionnelle. »*[410]

En effet, le processus de publicisation des espaces ruraux réinterroge la dialectique publicisation/privatisation dans la confrontation entre différents régimes de définition des droits d'accès aux communs, juridiques, sociaux, politiques et économiques[411]. Les études d'E. Ostrom sur la gouvernance des ressources naturelles comme biens communs[412], soulignent en effet la pluralité des régimes de propriété depuis un régime minimal que constitue le droit d'accès à la ressource au régime maximal de droit de définir qui a accès à la ressource[413].

Face à des conflits d'usages croissants, en particulier dans les espaces périurbains[414], les instances politiques locales deviennent pour les agriculteurs des espaces de définition de leurs droits et devoirs quant à l'usage de leurs facteurs de production : arbitrages sur le foncier, sur l'allocation des ressources financières des « contrats » de projets, sur l'usage des ressources naturelles (l'eau notamment).

---

sa totalité organique, rendu apte à naturaliser de la valeur sociale sous la forme de "bonnes pratiques", dans une inversion paradoxale de la pensée physiocratique » P. CORNU, 2008, "Aux origines de la "fonction environnementale" des exploitations rurales. ", dans: MAYAUD J.-L. et CORNU P., *Nouvelles questions agraires. Exploitants, fonctions et territoires.* , Paris, La boutique de l'histoire.,

[408] P. DONADIEU and A. FLEURY, 2003, La construction contemporaine de la ville-campagne en Europe., *Revue de géographie Alpine*, Tome 91 /n°4, pp. 19-29

[409] M. POULOT and T. ROUYRES, Les espaces ouverts en Île-de-France: quels enjeux pour quels acteurs? , *Article cité*

[410] Y. LE CARO and S. KERGREIS, "L'espace agricole comme espace public: accès récréatif et entretien du bocage en Bretagne", *Article cité* , p231

[411] C. CLÉMENT, 2010, "Une lecture des dynamiques territoriales par la publicisation/privatisation des espaces agricoles périurbains", *ISDA- Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food*, Montpellier, 10 p. La question fait l'objet d'une thèse en cours.

[412] E. OSTROM, 1990, *Governing the commons. The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press, 280 p.

[413] E. SCHLAGER and E. OSTROM, 1992, Property-Rights Regimes and Natural Resources: A Conceptual Analysis, *Land Economics*, Vol. 68 /n°3, pp. 249-262

[414] A. CARON and A. TORRE, 2002, "Les conflits d'usages dans les espaces ruraux: une analyse économique", dans: PERRIER-CORNET P., *A qui appartient l'espace rural?* , La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, DATAR, pp. 49-78 , A. TORRE, O. AZNAR, M. BONIN, A. CARON, E. CHIA, M. GALMAN, M. GUERIN, P. JEANNEAUX, T. KIRAT, C. LEFRANC, J.-C. PAOLI, M.-I. SALAZAR and P. THINON, 2005, "Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de la Région Rhône-Alpes et de trois autres zones géographiques françaises.", *Communication pour le Symposium international "Territoires et enjeux du développement régional"*, Lyon, , 36 p.

3.5. L'exploitation agricole au carrefour entre des dynamiques divergentes

3.5.1. Secteur, territoire, ménage : des logiques divergentes

Nous avons donc montré les termes d'un renouvellement des cadres politiques, réglementaires, sociaux et économiques de l'exploitation agricole. C. Laurent et J. Rémy y proposent une mise en perspective de l'exploitation agricole selon trois « optiques » : ménage, territoire et production[415]. Si ces « optiques » constituent dans leur analyse des approches « fonctionnelles » invitant à questionner différemment les politiques publiques concernant l'exploitation agricole, nous pouvons en l'élargissant, mettre en perspective le territoire, le ménage et le secteur comme trois espaces institutionnels de l'exploitation au sein desquels se recomposent et se diversifient les logiques des exploitations.

a) Du ménage pluriactif au collectif sociétaire : parcours des individus et trajectoires d'exploitations agricoles

L'exploitation familiale, bien que loin de constituer l'unique réalité sociale agricole en 1960, est parvenue à s'établir comme un modèle professionnel, au point de caractériser encore aujourd'hui les mécanismes de transmission et les logiques de travail dans une majeure partie des exploitations[416]. Cependant, les rapports de travail au sein des familles se recomposent ; en 2010 le salariat permanent représente 16% des actifs permanents, soit 4 points de plus qu'en 2000, et la progression continue des formes sociétaires à plusieurs associés (GAEC, sociétés laitières) marque le pas d'une diversification des collectifs de travail, a fortiori des trajectoires et des logiques productives des exploitations agricoles[417].

Enfin, alors que la pluriactivité se maintient tant au sein de très petites exploitations que d'entreprises rurales à plusieurs associés, des activités diverses sont combinées à l'échelle du ménage comme les composantes d'un système complexe répondant à une logique d'ensemble qui lui est propre (compétences, organisation et rythmes de travail, revenus)[418].

L'analyse du passage à la diversification, et de la conversion à l'agriculture biologique mettent en évidence que les changements dans les exploitations sont le produit d'un ensemble d'ingrédients

[415] C. LAURENT and J. RÉMY, L'exploitation agricole en perspective, *Article cité*

[416] C. BESSIÈRE, C. GIRAUD and J. RÉMY, 2008, Introduction générale : Famille, travail, école et agriculture, *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, Vol. 88 /n°3, pp.1-19 , J.-M. SÉRONIE, Centres d'économie rurale,2007, *L'exploitation agricole flexible*, Paris, 36 p.

[417] A. DUFOUR and B. DEDIEU, 2010, "Le travail en élevage et ses transformations : analyses sociologiques", *Journées d'étude Inra Sad - Cirad ES*, Parent, 24/26 mars,

[418] P. MUNDLER, B. GUERMONPREZ and J. PLUVINAGE, 2007, Logiques de fonctionnement des petites exploitations agricoles, *Pour*, n°194, C. LAURENT, M.-F. MOURIAUX and P. MUNDLER, Rapport de recherche pour le programme INRA PSDR « territoires, acteurs, agricultures en Rhône Alpes » 2005, *Combinaison des activités professionnelles et multifonctionnalité de l'agriculture*, Lyon

circonstanciés : le parcours des individus, leur insertion sociale dans les réseaux locaux et professionnels, le rapport à la famille et au collectif de travail[419].

La diversité des parcours des individus, de leur insertion sociale constitue une composante majeure des mécanismes de différenciation des exploitations agricoles entre elles. Cette dynamique s'inscrit dans une dynamique territoriale (dispositifs d'accompagnement, hybridation des compétences)[420], et dans une dynamique sectorielle (normes, rationalisation du travail, systèmes de concurrence, etc.), mais garde une rationalité qui lui est propre[421].

b) Des logiques sectorielles de plus en plus éclatées

Depuis 1990, le renforcement des systèmes de normes et la contractualisation sont les facteurs d'une insertion plus forte de toute une partie des exploitations agricoles dans un système agro-industriel, allant même dans certains cas jusqu'à l'intégration[422]. Ainsi, alors que se poursuit le mouvement de spécialisation des exploitations, celles-ci s'inscrivent dans des sphères sectorielles de plus en plus distinctes. Les quotas ont par exemple fourni aux producteurs laitiers un outil fort de maîtrise de la concurrence, alors que les exploitations porcines ont été soumises à une concurrence et une pression pour l'augmentation de la productivité beaucoup plus forte.

De plus, M. Nieddu et A. Gaignette ont mis en évidence la diversité spatiale des « *configurations productives* » qui se sont mises en place au cours de la période des 30 glorieuses, selon des systèmes de gouvernance locaux qui renforcent les dispositifs sectoriels par la mobilisation de dimensions territoriales[423]. Les travaux autour des SYAL, systèmes agro-alimentaires localisés, soulignent également l'importance de la composante territoriale dans la différenciation des systèmes productifs[424].

Nous assistons donc à un éclatement des configurations productives au sein du secteur agricole selon diverses variables. Cela participe d'une redéfinition des mécanismes de différenciation des exploitations agricoles entre elles.

---

[419] S. MADELRIEUX, L. DOBREMEZ and B. DEDIEU, 2010, "La diversification : au-delà de la sécurisation, quels enjeux dans les exploitations ? Etude de cas dans les Alpes", *Colloque "Agir en situation d'incertitude"*, Montpellier, 22-24 novembre,

[420] L'insertion territoriale des systèmes d'activités des ménages agricoles constitue ainsi par exemple l'objet du programme PSDR Intersama (2008-11).

[421] Ainsi, il ne nous semble pas toujours approprié de chercher à identifier ces formes sociales (ex : l'exploitation familiale) à des figures type telle celle de l'entrepreneur rural, ou de l'entreprise agricole.

[422] C. MARGETIC, 2006, Agro-industries et territoires: recherches en Nord Pas de Calais, *ESO, Espace et sociétés- Travaux et documents de l'UMR 6590.*, n°25, pp 67-72

[423] « Or l'étude présente suggère que les dimensions territoriale et sectorielle ont été toutes deux mobilisées durant les trente glorieuses pour assurer la compétitivité d'acteurs différents, investissant ensemble des structures de gouvernance multiples. » M. NIEDDU and A. GAIGNETTE, 2000, L'agriculture française entre logiques sectorielles et logiques territoriales (1960-1985), *Cahiers d'économie et de sociologie rurale*, n°54, pp. 48-87 , p79

[424] J.-M. TOUZARD, "Systèmes agro-alimentaires localisés:interactions locales et encastrement social. ", *Article cité*

c) *L'exploitation agricole et le territoire*

Enfin, nous avons montré que la question de multifonctionnalité de l'agriculture est le moteur d'une transformation identitaire, sociale et économique de l'exploitation agricole. Le passage d'une cogestion à une co-institution pluraliste[425], l'ouverture à d'autres acteurs et la mise en discussion de nouvelles variables dans la construction sociale des « fonctions », comme par exemple sur les questions environnementales, inscrivent en effet l'exploitation agricole dans le cadre de « *communautés identitaires* » élargies que D. Barthélémy et J-P. Boinon analysent comme moteur d'une redéfinition des identités collectives.

> *« L'exploitation familiale n'est pas remise en cause, cependant une pression sociale s'exerce pour définir une nouvelle identité agricole, non plus fondée sur le développement quantitatif de la production mais qui intègre la garantie de la qualité des produits agricoles, le respect de l'environnement et l'entretien de l'espace rural. »*[426]

La multifonctionnalité définit de nouvelles unités élémentaires de gestion au sein de l'exploitation (ex : la parcelle), elle renouvelle les collectifs de travail[427], et réinterroge les agriculteurs dans leur manière de justifier leur identité sociale et civique[428]. En ce sens, au-delà des évaluations macro-économiques de politiques publiques, elle contribue à l'évolution « *des différents éléments des systèmes de sens des acteurs et du cadre institutionnel de leurs relations* », évolution dont G. Brun montre qu'elle prend forme entre l'ambition de réforme radicale et la mise en œuvre pleinement inscrite dans la continuité des référents collectifs[429]. Les échelles de la définition des « fonctions » sont multiples, de la scène locale (ex : dispositifs agro-environnementaux) à la scène interministérielle de définition des orientations qui peuvent concerner l'agriculture (ex : Grenelle de l'environnement).

Les analyses croisées entre terrains d'études mettent en évidence que la prise en compte des enjeux associés à la multifonctionnalité renouvelle de manière très variable le couplage stratégies d'exploitation/dynamiques territoriales en fonction des systèmes de production pratiqués, de l'histoire des territoires, des types d'espaces (rural, périurbain, etc.)[430]. Le territoire, entendu comme construit social au sein duquel s'effectuent ces arbitrages quant à la place de l'agriculture, devient donc une composante forte des mécanismes de différenciation des exploitations agricoles.

---

[425] J. RÉMY, "La co-institution des contrats territoriaux d'exploitation", *Article cité*

[426] D. BARTHÉLEMY and J.-P. BOINON, "Le RDR, pour une refondation de l'identité économique de l'agriculture", *Article cité* , p106

[427] « *La MFA insère les ménages agricoles dans des collectifs de travail et des systèmes de valeurs différents.* » M. NIEDDU, "Penser la multifonctionnalité agricole en reconnaissant le pluralisme des approches économiques", *Article cité* , p193

[428] B. LÉMERY, Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture, *Article cité*

[429] G. BRUN. *L'agriculture française à la recherche d'un nouveau modèle.*, *Ouvrage cité* p329

[430] C. BERNARD, L. DOBROMEZ, J. PLUVINAGE, A. DUFOUR, A. HAVET, I. MAUZ, Y. PAUTHENET, J. RÉMY and E. TCHAKÉRIAN, La multifonctionnalité à l'épreuve du local: les exploitations agricoles face aux enjeux des filières et des territoires., *Article cité* , J. PLUVINAGE, "Multifonctionnalité des exploitations agricoles, stratégies individuelles d'agriculteurs et de dynamiques territoriales spécifiques en Rhône-Alpes", *Article cité*

d) Le renouvellement des termes d'une différenciation des exploitations agricoles

Dans un contexte d'affaiblissement des mécanismes d'encadrement structurel de l'exploitation agricole par la politique agricole[431], les exploitations agricoles se différencient ainsi de manière forte autour de trois composantes[432] :

i) l'insertion du « système d'exploitation »[433] au sein de l'ensemble du système d'activités d'un ménage[434]

ii) l'insertion de l'exploitation agricole au sein de filières agro-industrielles caractérisée par un registre de normes (ex : global gap, certifications ISO 14001)[435] et des mécanismes renforcés de coordinations et de réduction de l'incertitude au sein de l'organisation agro-industrielle[436]

iii) l'insertion de l'exploitation dans des systèmes « territoriaux » d'arbitrages sur la gestion des ressources et de coordinations sur la compétitivité territoriale[437], largement explorés ci-dessus et qui feront l'objet de la thèse.

Nous faisons l'hypothèse que ces trois forces sont source de divergences et nous conduisent à passer du singulier « L'exploitation agricole » au pluriel « Les exploitations agricoles », afin de caractériser l'important éclatement qui caractérise cette forme sociale. Ainsi, face à ces questions, différentes figures de l'exploitation se côtoient, se superposent dans le paysage actuel de l'agriculture française dans des rapports identitaires croisés, qui rendent de plus en plus difficile l'appartenance à un groupe professionnel unique[438].

---

[431] Nous distinguons la question de l'encadrement structurel qui s'affaiblit, et l'augmentation parallèle des mécanismes prescriptifs d'encadrement par les normes.

[432] P. BOYLE and K. HALCAFREE. *Migration into rural areas*, *Ouvrage cité*

[433] Dont on arrête les contours ici à la définition « juridique », c'est-à-dire les activités de production agricole, et des activités de diversification (y compris si celles-ci relèvent d'une autre forme statutaire, BIC ou SARL)

[434] C. LAURENT, 1999, Activité agricole, multifonctionnalité et pluriactivité, *Pour*, n°164, pp. 41-46 , P. MUNDLER, B. GUERMONPREZ and J. PLUVINAGE, Logiques de fonctionnement des petites exploitations agricoles, *Article cité*

[435] G. GROLLEAU and N. MZOUGHI, 2005, L'élaboration des normes: nouvel espace de compétition? Application à la norme ISO14001, *Revue d'économie industrielle*, Vol. 111, pp. 29-56

[436] A. CAPILLON and E. VALCESCHINI, 1998, "La coordination entre exploitations agircoles et entreprises agro-alimentaires. Un exemple dans le secteur des légumes transformés.", dans: BROSSIER J. et DENT B., *Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement n°31: Gestion des exploitations agricoles et des ressources rurales. Entreprendre, négocier, évaluer*, Versailles, INRA/SAD, pp. 256-276 , C. MARGETIC, 2004, "Proximités et territoires des firmes agro-industrielles. ", *Dynamiques agro-industrielles et dynamiques rurales*, Arras, Artois Pressse Université, pp 89-108

[437] C. BERNARD, L. DOBROMEZ, J. PLUVINAGE, A. DUFOUR, A. HAVET, I. MAUZ, Y. PAUTHENET, J. RÉMY and E. TCHAKÉRIAN, La multifonctionnalité à l'épreuve du local: les exploitations agricoles face aux enjeux des filières et des territoires., *Article cité* , J. PLUVINAGE, "Multifonctionnalité des exploitations agricoles, stratégies individuelles d'agriculteurs et de dynamiques territoriales spécifiques en Rhône-Alpes", *Article cité*

[438] B. LÉMERY, Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture, *Article cité* , J. RÉMY, 2008, "Paysans, exploitants familiaux, entrepreneurs... de quoi parlons-nous? ", *Communication orale au colloque international de l'Association Française de Science Politique: les Mondes agricoles en politique*, Centre d'études et de Recherche Internationale, Paris, 6 p.

3.5.2. L'affirmation d'un modèle de « l'entreprise agricole et rurale » ?

Le modèle entrepreneurial se dégage comme modèle politique défendu par la profession agricole[439], il semble faire l'objet de convergences identitaires qui restent cependant fondées sur des adhésions à des modèles très différents les uns des autres, et la cohésion ainsi fondée reste fragile.

a) De l'exploitation à deux UTH à l'entreprise agricole et rurale

Dans le cadre de la LOA de 2006[440], la notion d'« entreprise agricole et rurale » remplace la notion d'exploitation agricole dans le Code rural. En créant le bail cessible et le fonds agricole, elle acte la reconnaissance juridique des pas-de-porte que D. Barthélémy analyse en 1988 comme les marqueurs la « naissance » de l'entreprise agricole, même si dans le Nord, cette pratique est ancienne[441]. En droit rural, les spécificités du régime juridique agricole tendent à s'affaiblir dans une évolution vers ce que L. Bodiguel désigne comme une « *ère de l'entreprise agricole* » [442]. Il analyse cette évolution comme le produit :

- de pressions internationales pour une acception large et générique des activités économiques,
- d'une pression pour l'harmonisation des règles du droit privé dans l'ajustement entre régimes de concurrence croisés et face à l'émergence de nouvelles formes de segmentation du droit par produit,
- de la généralisation d'un « *esprit d'entreprise* »[443].

Cela marque donc un tournant qui prend acte de l'enjeu d'une remise en cause de l'exploitation familiale à deux UTH face aux transformations profondes des exploitations agricoles, et définit les termes d'un nouveau modèle politique défini dans le code rural comme celui de l'entreprise agricole et rurale. Nous assistons donc à un mouvement de dissociation progressive de l'unité terre-travail-capital fondatrice du modèle de l'exploitation familiale, vers l'affirmation d'un modèle entrepreneurial dont H. Cochet questionne la capacité à articuler les enjeux territoriaux, d'emploi et environnementaux[444].

---

[439] S. CORDELLIER and R. LE GUEN, 2009, "Elections professionnelles et conceptions de l'entrepreneuriat (1983-2007)", dans: HERVIEU B., MAYER N., MÜLLER P., PURSEIGLE F. et RÉMY J., *Les mondes agricoles en politique*, Paris, pp. 145-191

[440] Loi d'Orientation Agricole n° *2006*-11 du 5 janvier *2006 ;* (art. L311-3 c.rur.),

[441] Les pas-de-portes qui se développent dans les régions au Nord du Bassin Parisien constituent en effet selon l'auteur un indicateur d'un accroissement du capital circulant par rapport au capital foncier qui individualisent ce qu'il désigne comme la « fonction productive » du foncier qui ne constitue plus qu'un moyen de production parmi d'autres. « *Dans la transformation de l'exploitation agricole vers l'entreprise, on assiste au mouvement qui va d'une exploitation de service du patrimoine foncier, vers une unité de production marchande autonome au regard de la propriété foncière.* » » D. BARTHÉLEMY, 1988, *La naissance de l'entreprise agricole*, Paris, Economica, 184 p. , p56

[442] J. HUDAULT, L'exploitation agricole individuelle en droit français et communautaire, *Article cité*

[443] Sur ce point, il montre l'élargissement au domaine agricole de cette approche entrepreneuriale dans un contexte d'incertitude croissante sur les débouchés « *Il est banal de constater qu'à cet esprit correspond la volonté de faire perdurer et d'accroître les résultats de l'entreprise, mais il est plus rare de comprendre exactement ce qui se déroule dans cette affirmation. Il faut en effet préciser que les comportements induits par la situation de concurrence ne sont pas neutres : capacité d'adaptation, dynamisme et recherche de novation, etc. La recherche de débouchés constitue l'objectif ultime.* » L. BODIGUEL. *L'entreprise rurale: entre activités économiques et territoire rural*, *Ouvrage cité* , p178

[444] H. COCHET, Vers une nouvelle relation entre la terre, le capital et le travail, *Article cité*

b) Convergences identitaires autour du modèle de l'entreprise ?

Cette inscription de l'entreprise comme nouveau modèle de politique agricole s'inscrit dans un mouvement d'inscription plus large de la notion dans les débats au sein de la profession agricole[445]. Comme le souligne B. Lémery, l'entrepreneuriat crée en effet de nouvelles convergences identitaires entre agriculteurs « compétitifs » et « territoriaux » sur fond de rapports entre engagement professionnel et civique, entre vie personnelle et professionnelle, d'adaptation à la demande sociale, de réactivité et de modernité ; mais étant fondées sur des approches très distinctes de la compétitivité, de la performance et de la qualité, ces représentations se retrouvent en concurrence dans les organisations professionnelles[446].

D'une part, l'augmentation du capital des exploitations agricoles, et donc du « coût d'entrée » en agriculture conduisent également à questionner la pérennisation de mécanismes de transmission familiale des exploitations agricoles, vers une financiarisation du capital des exploitations agricoles et plus particulièrement du foncier. Ainsi, la SAF défend-t-elle l'enjeu d'une dissociation entre l'approche patrimoniale du foncier et la logique d'entreprise, et d'une financiarisation du foncier[447]. De même, un groupe de travail du CER-France préfigure une évolution vers une « exploitation agricole flexible » dans laquelle les trois projets patrimonial, technique et entrepreneurial sont dissociés[448]. Néanmoins, les travaux de C. Bessière sur le patrimoine des agriculteurs mettent en évidence l'importance des mécanismes de transmission intergénérationnels du patrimoine productif agricole, et plus particulièrement du foncier[449].

D'autre part, les travaux sur la multifonctionnalité dressent le tableau d'un modèle schumpétérien de l'entrepreneur rural, innovant, flexible et inscrit dans une démarche « partenariale » et contractuelle avec les autres acteurs du développement territorial[450]. Le modèle de l'entreprise agricole et rurale se veut ainsi constituer une alternative à la dualité sectoriel/territorial et emploie effectivement un vocabulaire relevant d'un registre entrepreneurial commun aux référentiels « sectoriels » et « territorial » : « projet », « stratégie », « contrat », « compétitivité », « gestion du risque », « flexibilité »[451]. Toutefois là encore, l'adhésion à un tel modèle reste fragile pour des raisons

---

[445] S. CORDELLIER and R. LE GUEN, "Elections professionnelles et conceptions de l'entrepreneuriat (1983-2007)", *Article cité*

[446] F. EYMARD-DUVERNAY, O. FAVEREAU, A. ORLÉAN, R. SALAIS and L. THÉVENOT, Valeurs, coordinations et rationalité. L'économie des conventions ou le temps de la réunification dans les sciences économiques, sociales et politiques., *Article cité*

[447] SAF, Rapport adopté le 16 juin 2011 lors de l'assemblée générale de la Société des agriculteurs de France (SAF),2011, *Pour une nouvelle politique du foncier! De l'approche patrimoniale à la stratégie d'entreprise.* , Paris, 44 p.

[448] Le modèle de « l'entreprise agricole flexible » qui articule trois projets dissociés : un projet patrimonial (du propriétaire foncier), un projet technique (performance élaborée dans un arbitrage entre coûts/flexibilité/économies d'échelles), un projet entrepreneurial (logique de création de richesses, arbitrage d'une stratégie globale de mobilisation de ressources, contractualisation, de gestion du risque). J.-M. SÉRONIE, *L'exploitation agricole flexible*, *Rapport cité*

[449] C. BESSIÈRE, C. DE PAOLI, B. GOURAUD and M. ROGER, 2011, Les agriculteurs et leur patrimoine : des indépendants comme les autres ?, *Économie et statistique*, n°444-445, pp. 55-74

[450] P. MÜLLER, A. FAURE and F. GERBAUX. *Les Entrepreneurs ruraux : agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*, *Ouvrage cité*

[451] *« Il est fréquent de dire que l'agriculture française évoluer de plus en plus vers une dualité : d'une part des exploitations insérées dans des logiques de proximité dont le nombre aurait tendance à augmenter. Ce*

identitaires[452], et plus largement car ces notions caractérisent mal les termes des hybridations qui se font entre les sphères professionnelles/familiales/sociales/territoriales dans ces exploitations agricoles[453].

3.5.3. Renouvellement des approches scientifiques autour du couple exploitation agricole-territoire

Dans ce contexte où l'insertion des exploitations agricoles dans le système économique et social se trouve profondément redéfinie, les méthodes d'analyse de l'exploitation agricole sont amenées à se renouveler dans toutes les disciplines[454].

Nous identifions d'abord une importance croissante de la socio-économie et des courants de l'économie hétérodoxes dans l'analyse des systèmes agricoles et alimentaires (travaux sur les SYAL mentionnés ci-dessus, sur l'économie de proximité) [455].

Pour les agronomes, l'analyse des pratiques agricoles doit intégrer la complexité croissance de l'environnement écologique, social, institutionnel et spatial des exploitations agricoles. Les cadres d'analyse des agronomes s'élargissent vers l'intégration multi-scalaire des différents niveaux de la parcelle au territoire[456]. De plus, les enjeux de gestion de l'environnement les conduisent à démultiplier les interfaces entre agronomie et écologie comme le montre l'émergence de l'agro-écologie comme discipline scientifique[457]. Enfin, l'enjeu d'un croisement avec les sciences sociales pour comprendre les processus institutionnels et la manière dont sont définies les pratiques des agriculteurs se fait plus prégnant (évolution et élargissement des collectifs de travail, hybridation des savoirs et des connaissances)[458].

---

positionnement est souvent vécu et présenté comme la démarche majeure d'adaptation, celle qui serait la plus bouleversante, et d'autre part les exploitations produisant pour des marchés mondialisés souvent considérées comme s'inscrivant dans une logique de continuité (…) mais une simple stratégie d'ajustements progressifs ne saura pas répondre aux enjeux. » J.-M. SÉRONIE, *L'exploitation agricole flexible*, *Rapport cité*

[452] P. MÜLLER, Le basculement du regard. La question de "l'entrepreneur rural", *Article cité*

[453] P. MUNDLER and J. REMY, 2012, L'exploitation familiale à la française : une institution dépassée ?, *L'Homme et la Société*, n°183-184, à paraître

[454] Ainsi, C. Laurent et al soulignent les enjeux d'un renouvellement des modèles d'analyse de l'exploitation dans un contexte d'action nouveau. C. LAURENT, F. MAXIME, A. MAZE and M. TICHIT, 2003, Multifonctionnalité de l'agriculture et modèles de l'exploitation agricole, *Economie rurale*, pp. 134-152

[455] C. PRALY, C. CHAZOULE, J. PLUVINAGE and C. DELFOSSE, 2007, SYAL et relocalisation des agricultures européennes, Une application à l'arboriculture de la Moyenne Vallée du Rhône *Economie et société*, n°41 /9, pp. 1547-1565

[456] Il s'agit d'une composante clef de la fondation du département SAD à l'INRA. Notons aussi l'émergence de l'agro-écologie comme concept englobant. P. CARON, À quels territoires s'intéressent les agronomes ? Le point de vue d'un géographe tropicaliste, *Article cité*

[457] A. WEZEL, S. BELLON, T. DORÉ, C. FRANCIS, D. VALLOD and C. DAVID, 2009, Agroecology as a science, a movement and a practice. A review, *Agronomy for Sustainable Development*, Vol. 29/4, pp. 503-515

[458] Ainsi en est-il par exemple de la double thèse engagée sur la protection des bassins de captage, avec une composante agronomique, et une composante de sciences sociales dans l'analyse des processus institutionnels et des pratiques des agriculteurs. J.-B. GRATECAP, 2010-12, *Agriculture biologique et préservation de la ressource en eau sur les aires d'alimentation de captage. Postures pratiques et spatialisation des pressions pour construire et évaluer des scénarios de développement de l'AB à l'échelle de zones à enjeu eau*, Doctorat d'agronomie, Dir: WEZEL A., ISARA-Lyon, Lyon , A. VINCENT, 2010-12, *Agriculture biologique et protection de la qualité de l'eau : action publique, dynamiques territoriales et acteurs*, Thèse de doctorat de géographie, Dir: FLEURY P., ISARA-Lyon, Laboratoire d'études rurales (Lyon 2), Lyon. Thèse en cours

L'interrogation sur les formes de réappropriation de l'espace rural, de ses paysages ou de son patrimoine conduit de nombreux géographes à réinvestir la question agricole dans son rapport au territoire[459]. Ainsi, L. Rieutort formule l'hypothèse d'une « re-territorialisation » de l'agriculture sous l'effet conjoint de plusieurs leviers : durabilité, origine des produits et patrimonialisation[460]. Les nombreux travaux sur l'agriculture périurbaine montrent également le renouvellement des formes de gouvernance de l'agriculture[461], notamment sur les questions foncières, et les recompositions complexes des pratiques de déplacement, d'aménagement, de surveillance du milieu naturel des agriculteurs dans des agencements spatiaux de plus en plus complexe (infrastructures, dispositifs d'aménagements, etc.)[462]. En revanche, la question de l'exploitation agricole en tant que telle reste peu traitée.

En sciences de gestion, la question des interactions avec l'environnement socio-économique de l'exploitation conduit M. Gafsi à introduire deux nouveaux champs théoriques pour appréhender les « interdépendances »[463] exploitation agricole/territoire: la théorie de la dépendance en ressources[464] et la théorie des parties prenantes[465]. Il considère alors l'exploitation comme une « organisation active », dont la relation de dépendance à son environnement est moins subie qu'active.

> *« une organisation insérée dans des dynamiques d'acteurs et un tissu d'influences multiples agissant sur les décisions stratégiques de l'agriculteur. »*[466].

Avec d'autres, il propose d'appréhender cette relation exploitation/territoire à partir de la notion d'ancrage territorial, qu'il définit *« à la fois comme un état et un processus d'accumulation de cinq*

---

[459] Nous renvoyons ici aux travaux sur les produits de terroirs, mais aussi sur le réinvestissement des questions du paysage et de l'environnement. C. DELFOSSE and J. VAUDOIS, 2000, Editorial. Les dimensions et les enjeux territoriaux de la transition agricole., *Hommes et terres du Nord*, n°4, pp. 189-191 E. GUISEPELLI, *Le paysage comme objet et outil de négociation des actions de développement dans les Alpes du Nord*, *Thèse citée*

[460] L. RIEUTORT, Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture, *Article cité*

[461] N. BERTRAND, N. SOUCHARD, S. MARTIN and M.-C. MICHELLS, 2006, Quelle contribution de l'agriculture périurbaine à la construction de nouveaux territoires: consensus ou tensions?, *Revue d'économie régionale et urbaine, RERU*, n°3, pp. 329-353 , S. DARLY, 2010, Quand les conflits d'usage participent à la reterritorialisation de l'agriculture au sein des zones périurbaines : illustration à partir du cas de l'Ile-de-France, *Économie rurale*, article soumis,

[462] C. SOULARD, 2005, La multifonctionnalité de l'agriculture en pratique : étude des relations entre exploitations agricoles et étangs de la Dombes., *Cybergeo European Journal of Geography*, n°319, [en ligne] http://cybergeo.revues.org/6610

[463] M. GAFSI, 1998, "Relations d'interdépendance entre des exploitations agricoles et leur contexte local pour protéger la qualité d'une eau minérale. ", dans: BROSSIER j. et DENT B., *Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement n°31: Gestion des exploitations agricoles et des ressources rurales. Entreprendre, négocier, évaluer*, Versailles, INRA/SAD,

[464] La théorie de la dépendance en ressources considère que c'est le besoin en ressources (physiques, financières et informationnelles) qui est fondatrice des relations entre une organisation et son environnement. J. PFEFFER and G. SALANCIK, 2003, *The external control of organizations: a ressource dependance perspective.*, Standford, Standford University Press, 289p.

[465] L'approche par les parties prenantes connaîtra un développement important en sciences de gestion pour appréhender la prise en compte par le chef d'entreprise des intérêts, besoins et aspirations de groupes d'acteurs qui se situent dans l'environnement de son entreprise à partir des travaux fondateurs de R. Freeman. FREEMAN, 1984, *Strategic management: a stakeholder approach*, Boston, Pitman, 275p.

[466] M. GAFSI, 2006, Exploitation agricole et agriculture durable, *Cahiers d'études et de recherches francophones / Agricultures* Vol. 15 /6, pp. 491-497 , p494

catégories de capitaux spécifiques et stratégiques pour le couple « exploitation–agricole » : social, naturel, humain, physique et financier. »[467]

Dans ces approches scientifiques de l'exploitation agricole, la question des rapports à son environnement économique, social, environnemental apparaît ainsi centrale.

[467] M. GAFSI, G. NGUYEN and B. LEGAGNEUX, "Exploitation agricole et développement territorial : quelles relations les exploitations entretiennent-elles avec leurs territoires ?", *Article cité*

Conclusion du chapitre 1

Cette première analyse des transformations de l'exploitation agricole, et des cadres politiques, institutionnels et réglementaires nous permettent de reformuler la problématique de thèse de manière plus précise et opératoire.

Nous considérons d'abord que l'hypothèse d'une transition d'une agriculture sectorielle, spécialisée, « monofonctionnelle », de production de masse, à une agriculture territoriale « multifonctionnelle » ou « post-productiviste »[468] constitue un prisme trop étroit pour appréhender les évolutions de l'agriculture. En effet, l'analyse des transformations des exploitations agricoles au filtre de cette opposition des modèles trouve son origine dans l'héritage des revendications militantes des années 80 et dans la recherche d'une caractérisation des fonctions de l'agriculture vis-à-vis de la société, mais reste un cadre trop restreint pour appréhender la diversité des agencements qui s'opèrent entre les logiques sectorielles et les logiques territoriales[469]. **De ce fait, nous nous intéressons à ce qui se joue dans les relations entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire en prenant avec distance ce prisme dual quant aux fonctions et finalités de l'activité agricole.**

De plus, il nous apparaît impossible de définir en des termes structurels de ce que serait une « exploitation agricole territoriale ». Nous considérons que l'enjeu de légitimer les exploitations résistantes des années 80 par leurs fonctions territoriales[470], a conduit à trop souvent assimiler « exploitations territoriales » à « exploitations pluriactives », « tertiaires », « diversifiées », avec une certaine confusion entre des attributs « structurels » (ex : exploitation pluriactive ou diversifiée) et le caractère « territorial » qui relève d'une construction sociale[471]. Toutes les exploitations sont à notre sens concernées par la prise en considération des enjeux « territoriaux » introduits dans le débat autour

---

[468] L'entrée post-productiviste mobilisée par les anglo-saxons consiste à définir un modèle d'exploitation agricole caractérisé par: le passage de la quantité à la qualité ; la diversification des activités sur l'exploitation et la pluriactivité ; l'extensification et la promotion de modèles d'agriculture durable à travers la politique agricole ; la dispersion des modèles de production ; le passage à une régulation environnementale et la redéfinition des modèles de soutien à l'agriculture ; la localisation des rapports sociaux, politiques, environnementaux de l'exploitation à son environnement et de ses revenus. N. EVANS, C. MORRIS and M. WINTER, 2002, Conceptualizing agriculture: a critique of post-productivsm as the new orthodoxy, *Progress in Human Geography*, n°26 /3, pp. 313-332

[469] Nous rejoignons ainsi la critique émise par Martino Nieddu et Antonin Gaignette ; ainsi que celle qui peut être faite par les anglo-saxons de « nouvelle orthodoxie » autour du post-productivisme ibid. M. NIEDDU and A. GAIGNETTE, L'agriculture française entre logiques sectorielles et logiques territoriales (1960-1985), *Article cité*

[470] Dont on trouve déjà les germes et hypothèses fondatrices dans le débat des années 80, les débats sur lesquels nous sommes revenus sur la place du local dans les logiques des agricultures diversifiées en étaient particulièrement révélateurs. P. Lacombe affirmait ainsi que les agriculteurs multiactifs étaient plus à même d'être concernés par le développement territorial que les agriculteurs modernes. P. LACOMBE, "La pluriactivité et l'évolution des exploitations agricoles", *Article cité* P. Mundler met en évidence que si les formes de pluriactivité ou de diversification des systèmes d'activité dans le prolongement de l'activité agricole sont très différentes les uns des autres, c'est leur « rôle » territorial qui rend légitime leur association au sein d'une même catégorie. « Notre hypothèse est que tous ces systèmes d'activités sont unis par le rôle territorial qu'ils peuvent jouer du fait de leur interdépendance avec la dynamique de l'emploi local et avec les possibilités de valorisation de la production et des services rendus par les agriculteurs. » P. MUNDLER, 2007, "Systèmes d'activités des ménages agricoles en Rhône-Alpes, des liens aux territoires par les produits, les services et l'emploi. ", *Prospective, agriculture, politiques publiques et territoires*, Le Pradel, P. MUNDLER, 2007, *L'agriculture Rhône-Alpine*, Doctorat d'Economie, Dir: BONNAFOUS A., Université Lyon 2, Lyon. 137p.

[471] F. LESCUREUX, *Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme. Le cas de la région des Monts de Flandres*, *Thèse citée*

de la multifonctionnalité. Toutes restent concernées par les questions sectorielles de gestion de la concurrence, de compétitivité.

Néanmoins, nous considérons que le territoire, que nous définissons comme espace d'action collective et d'action publique émergeant de la projection des groupes humains sur l'espace, et produit de leurs coordinations ou conflits dans la résolution d'un problème commun**, constitue une composante forte de l'évolution des exploitations agricoles**, plus particulièrement depuis le début des années 90. Espace de conflits, de transactions sociales, de négociation, de coordinations, l'espace rural comme « *espace où se trouvent définies les règles et où se construisent les ressources pour l'action* »[472] devient support de nouvelles territorialités qui non seulement définissent les projections des groupes humains dans leur espace-temps[473], mais sont aussi des espaces de transformation, de nouveaux agencements sociaux et économiques autour d'objets hybrides[474]. Nous avons souligné l'ensemble des ajustements qui s'opèrent à l'échelle locale entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire. Ces transformations sont plus larges qu'une réorientation vers des logiques de qualité ou de diversification ; elles peuvent également toucher aux agencements fonciers de l'exploitation, à une redéfinition des pratiques dans de nouveaux espaces.

Enfin, dans un contexte d'affaiblissement des mécanismes d'encadrement structurel de l'exploitation agricole par la politique agricole[475], la logique sectorielle de mise en concurrence sur un marché non différencié ne permet pas d'assurer la viabilité des exploitations agricoles dans certaines régions. De ce fait, se pose de manière plus prégnante dans ces espaces la question des mécanismes mobilisés pour le maintien d'une agriculture dans ces espaces. Nous **faisons l'hypothèse que sont mis en jeu des arrangements institutionnels qui relèvent d'une logique économique patrimoniale**[476].

L'hypothèse centrale de la thèse est donc que dans certaines régions, la viabilité des exploitations repose de plus en plus sur des systèmes de coordinations horizontaux en relation avec des acteurs agricoles et non agricoles, eux-mêmes engagés à divers titres (production, résidence, militance, etc.) dans des processus qui font sens à l'échelle des espaces considérés. Ce changement des instances où se joue l'avenir des exploitations agricoles se décline dans des mutations en termes d'instances de négociation de l'accès aux moyens de production ; de scènes de définition des pratiques et opportunités d'innovation autour de ce qui fait objet de discussion entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire ; et de formes d'insertion marchande de l'exploitation.

---

[472] J. WILKINSON, 1997, A new paradigm for economic analysis. Recent convergences in French social science and an exploration of the convention theory approach with a consideration of its application to the analysis of the agrofood system, *Economy and Society*, Vol. 26 /n°3, pp. 305-339

[473] P. ALPHANDÉRY and M. BERGUES, Territoires en questions: pratiques des lieux, usages d'un mot, *Article cité*

[474] B. LATOUR, 2010, La mondialisation fait-elle un monde habitable? , *Territoires 2040: Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires*, n°2, pp. 9-19 En ligne http://ks306802.kimsufi.com/datar/IMG/pdf/t2040_n2_1latour.pdf , M. MORMONT, Conflit et territorialisation, *Article cité*

[475] Nous distinguons la question de l'encadrement structurel qui s'affaiblit, et l'augmentation parallèle des mécanismes prescriptifs d'encadrement par les normes.

[476] Ainsi se pose en particulier la question du maintien de la production laitière dans les zones de montagne. M. DERVILLÉ, P. VANDENBROUCKE and G. BAZIN, Régulation de l'économie laitière après la suppression des quotas laitiers: les conditions patrimoniales du maintien de la production laitière en montagne, *Article cité*

Chapitre 2
Démarche scientifique

Nous organisons donc notre travail de thèse autour des questions de recherche suivantes.

Peut-on identifier une transformation de l'exploitation agricole, du sectoriel au territorial, c'est-à-dire un changement de la nature des instances où se joue l'avenir de l'exploitation agricole ?

Dans quelles circonstances et contextes régionaux opère ce processus ?

Quelles sont les recompositions sociales et économiques associées à cette transformation du rapport exploitation agricole-territoire ?

Nous définissons « ***l'exploitation agricole territoriale*** », comme une exploitation dont la viabilité repose sur son insertion dans des systèmes de coordination horizontaux, en relation avec des acteurs agricoles et non agricoles, eux-mêmes engagés à divers titres (production, résidence, militance, etc.) dans des processus qui font sens à l'échelle des espaces considérés. L'exploitation agricole territoriale reste **un concept opératoire** plus qu'une réalité de fait, car les exploitations agricoles se différencient bien autour de trois composantes (ménage, filières, territoire). Nous nous intéressons donc dans cette thèse à la caractérisation d'une dynamique de changement. **Le passage d'une exploitation sectorielle à une exploitation territoriale, désigné comme un mouvement de « *territorialisation* » des exploitations, est ainsi entendu comme un changement de la nature des instances au sein desquelles :**

- **Se négocie l'accès aux facteurs de production**
- **Sont définies les pratiques et les opportunités d'innovation autour de ce qui fait l'objet de discussion entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire**
- **Se différencient les formes d'insertion marchande des exploitations**

Ce mouvement de territorialisation prend une forme très différente selon les types d'espaces, les rapports de pouvoir dans l'espace local, la place des agriculteurs et leurs relations avec les autres acteurs. Nous formulons plus particulièrement l'hypothèse selon laquelle ce processus de territorialisation des exploitations agricoles est plus marqué dans des espaces où la viabilité des exploitations agricoles est remise en cause dans une logique de compétitivité par les coûts. Nous organisons ainsi notre démarche dans une analyse croisée entre deux études de cas : un espace caractérisé par une fragilisation de la viabilité des exploitations agricoles du fait de la mise en concurrence sur un marché non différencié et de l'affaiblissement des mécanismes d'encadrement socio-structurel ; et un espace où les exploitations agricoles sont insérées dans une dynamique agro-industrielle qui n'est pas remise en cause. Nous revenons dans ce chapitre dans un premier temps sur

la construction du cadre d'analyse. Nous redéfinissons ensuite le choix des études de cas. Nous exposons enfin la méthodologie de recueil et de traitement des données.

1. Un cadre d'analyse pluridisciplinaire

Afin de traiter de la relation exploitation agricole – territoire, notre analyse s'appuie sur le postulat central d'un encastrement de l'économique dans le social. Cela nous conduit à mobiliser dans l'analyse trois objets d'étude : l'exploitation agricole, le territoire, mais aussi l'agriculteur. Le cadre d'analyse que nous déclinons ci-dessous est à la fois le guide de la réflexion et le résultat d'un travail de terrain. Nous insistons en effet ici sur son caractère construit dans un aller-retour permanent entre la pratique du terrain, les observations et les lectures et la recherche de grilles d'analyse pour aborder la complexité des réalités sociales observées. C'est ce qui ancre en tous cas notre positionnement épistémologique dans une logique hypothético-inductive. C'est une démarche géographique, au sens où la définit J. Bonnamour, c'est-à-dire :

> *« comme une navette toujours renouvelée entre induction et déduction, chaque étape de la démarche précisant la question posée, l'observation contrôlant l'hypothèse, l'hypothèse enrichissant une perception. »*[477].

1.1. Postulat de l'encastrement de l'économique dans le social

La thèse repose sur le postulat d'un encastrement de l'économique dans le social[478]. La notion d'encastrement, élaborée par K. Polanyi a principalement été mobilisée dans la géographie économique anglo-saxonne dans sa dimension relationnelle inspirée de M. Granovetter[479], c'est-à-dire pour appréhender l'insertion de l'activité économique dans les réseaux (géographie de l'innovation), et l'inscription des rapports marchands dans des rapports de proximité et de confiance autour de l'hypothèse selon laquelle « *quality food production systems are being reembedded in local ecologies* »[480]. Ces travaux renvoient ainsi très largement aux cadres théoriques de l'économie de la proximité[481] et de l'économie des conventions[482]. Mais l'encastrement comporte aussi une dimension institutionnelle à laquelle nous nous référons. Nous envisageons la **logique économique de l'exploitation agricole** comme inscrite dans un système d'institutions, de normes, de compromis, de négociations, d'appartenances et d'identités.

---

[477] L'auteur fait référence aux travaux R. Clozier. J. BONNAMOUR, 2000, *Du Bonheur d'être géographe,* Fontenay Saint Cloud, ENS Editions. Collection Sociétés, Espaces, Temps, 97 p. , p47

[478] G. R. KRIPPNER and A. S. ALVAREZ, 2007, Embeddedness and the Intellectual Projects of Economic Sociology, *Annual Review of Sociology,* Vol. 33, pp. 219-40

[479] J.-L. LAVILLE, B. LEVESQUE and I. THIS-SAINT JEAN, 2000, "Préface: la dimension sociale de l'économie selon Granovetter", dans: GRANOVETTER M., *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie.*, Paris, Desclée de Brouwer, pp. 9-32

[480] J. MURDOCH, T. MARSDEN and J. BANKS, 2000, Quality, nature, and embeddedness: Some theoretical considerations in the context of the food sector, *Economic Geography,* Vol. 76 /n°2,

[481] La notion de proximité "closeness" est d'ailleurs employee par les anglo-saxons. M. WINTER, 2003, Embeddedness, the new food economy and defensive localism, *Journal of rural studies,* Vol. 19, pp. 23-32

[482] J. WILKINSON, A new paradigm for economic analysis. Recent convergences in French social science and an exploration of the convention theory approach with a consideration of its application to the analysis of the agrofood system, *Article cité*

La question de la relation de l'exploitation agricole au territoire renvoie à des formes institutionnelles spécifiques. Elle renvoie d'abord à une dimension anthropologique et structurelle d'insertion des exploitations dans un système socio-spatial produit de l'histoire longue, tissé de réseaux, de hiérarchies sociales, de formes d'occupation de l'espace et de divisions administratives ; mais elle renvoie également à la production continuelle de « territoires » par la projection des groupes humains sur l'espace, la coordination et le conflit.

1.2. Définition des objets de l'étude

Ce postulat central de notre analyse nous conduit à définir trois objets d'étude centraux dans notre analyse : l'exploitation agricole, l'agriculteur et le territoire.

1.2.1. Le ou les territoires

Le territoire, d'abord, est une notion polysémique, complexe à aborder. J. Lévy et M. Lussault mettent en évidence pas moins de 9 définitions du terme[483]. Notion par essence « transdisciplinaire », il nous semble cependant possible de dégager une définition commune et interdisciplinaire[484] qui renverrait à l'espace approprié, en délimitent les frontières pour en faire un espace de pouvoir, de gestion et d'aménagement. Nous choisissons de définir le territoire comme un **espace d'action collective ou d'action publique émergeant de la projection des groupes humains sur l'espace[485], et produit de leurs coordinations[486] ou conflits[487] dans la résolution d'un problème commun. Il se caractérise par la définition de frontières et par un processus de différenciation identitaire.** Le territoire renvoie ainsi dans notre analyse à une entité organisée et nous le distinguons bien du local. Le territoire renvoie tant à des processus institués, produits de l'action publique, qu'à des territoires construits, produits de l'interaction entre acteurs dans la résolution d'un problème commun. Nous considérons le territoire comme une instance où peuvent être définies les conditions de viabilité de

[483] J. LÉVY and M. LUSSAULT, 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Editions Belin, pp. 907-917

[484] C'est-à-dire comme objet qui voyage d'une discipline à l'autre. R. LARRÈRE, 1988, "Sciences sociales et sciences de la nature: la pluridisciplinarité, entre la synthèse et le commerce des idées", dans: JOLLIVET M. c., *Pour une agriculture diversifiée: arguments, questions, recherches*, Paris, L'Harmattan, pp. 288-298 , E. MORIN, 2003, Sur l'interdisciplinarité, *L'Autre Forum*, pp. 5-10

[485] Nous nous appuyons à ce niveau sur la définition proposée par les géographes : le « *territoire tient à la projection sur un espace donné des structures spécifiques d'un groupe humain, qui incluent le mode de découpage et de gestion de l'espace, l'aménagement de cet espace* » R. BRUNET, R. FERRAS and H. THERY. *Les mots de la géographie: dictionnaire critique*, *Ouvrage cité* En faisant référence à la projection des groupes humains sur l'espace, nous faisons référence à deux notions d'appropriation et de projection centrales dans la définition du territoire. L'appropriation, dès les premières définitions établies par les géographes apparaît comme centrale à la définition de ce qu'est un territoire. P. GEORGES and F. VERGER, 1970, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 472 p. La notion de projection renvoie au travail de C. Raffestin, qui met en évidence le processus perpétuel de projection d'un système de sens sur l'espace par les individus. C. RAFFESTIN, 1986, "Ecogénèse territoriale et territorialité", dans: AURIAC F. et BRUNET R., *Espace, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, p. 173-185

[486] « *construction sociale d'un groupe composite, voire provisoire, structuré autour de ressources partagées*» B. PECQUEUR, Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés, *Article cité*

[487] Nous considérons en effet le conflit comme inscrivant les acteurs dans un processus de territorialisation. M. MORMONT, Conflit et territorialisation, *Article cité*

l'exploitation agricole par des arrangements institutionnels entre acteurs impliqués à divers titres autour de la question agricole dans l'espace local.

1.2.2. L'exploitation agricole, du système à l'organisation

L'exploitation agricole et/ou rurale est une forme sociale dont nous avons montré combien il est difficile d'en définir les contours, tant pour les juristes que pour les statisticiens, conduits à établir de multiples classifications entre exploitations professionnelles/non professionnelles ; à titre principal/à titre secondaire[488]. Nous choisissons de la définir dans la thèse de la manière suivante.

L'exploitation agricole est appréhendée comme **une organisation, construit social, produit de trajectoires croisées d'individus[489], de familles, au sein de laquelle un ou plusieurs individus valorisent une combinaison plurielle d'actifs (facteurs de production élémentaires, foncier, travail, capital, mais aussi les actifs incorporels[490], l'immobilier, etc.) par l'exercice d'une activité de production agricole à laquelle sont éventuellement associées d'autres activités[491], pour produire un revenu (monétaire ou non monétaire, quelles qu'en soient les fins[492]).**

Nous nous intéressons à l'ensemble des exploitations à l'échelle d'un terrain d'étude avec le souci d'avoir un aperçu de leur diversité. Nous considérons l'exploitation « *comme composante d'un système économique et social* », et nous nous inscrivons en ce sens dans un courant d'économistes ruraux où le cœur de l'analyse est moins l'exploitation en tant que telle que la relation entre une dynamique productive dans l'exploitation et une dynamique économique et sociale[493]. En nous appuyant sur l'approche systémique[494] nous caractérisons d'abord le système d'exploitation agricole et ses évolutions à partir de descripteurs structurels: systèmes de culture et d'élevage (pratiques, techniques), modalités d'accès aux facteurs de production (foncier, travail, capital), système de commercialisation et modalités d'accès au marché. L'objectif est de montrer comment ils s'inscrivent dans le système économique et social global, en nous appuyant à ce niveau sur l'analyse du système agraire[495].

---

[488] C. LAURENT and J. RÉMY, L'exploitation agricole en perspective, *Article cité* J. HUDAULT, L'exploitation agricole individuelle en droit français et communautaire, *Article cité*

[489] Nous considérons que l'objet exploitation agricole ne peut être appréhendé que dans une perspective dynamique, intégrant ainsi les influences du cycle de l'exploitation, les bifurcations, les phases d'investissement ou au contraire de fonctionnement en croisière. S. CHAXEL, P. GASSELIN and P. MOITY-MAÏZY, "Trajectoires et sens des pratiques: les "nouvelles" stratégies des agriculteurs du Sud de l'Altiplano bolivien", *Article cité* , R.-M. LAGRAVE, "Diversité et reproduction des exploitations", *Article cité*

[490] En nous appuyant ici sur les travaux de D. Barthélémy qui montre l'importance des actifs incorporels : contrats, baux informels, dans l'analyse des exploitations. D. BARTHÉLEMY, 1997, La valeur de l'entreprise agricole, *Recherches en économie et en sociologie rurales,* n°1,

[491] C. LAURENT, S. CARTIER, C. FABRE, P. MUNDLER, D. PONCHELET and J. REMY, L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale, *Article cité*

[492] J. BROSSIER, E. CHIA, E. MARSHALL and M. PETIT. *Gestion de l'exploitation agricole familiale. Eléments théoriques et méthodologiques*, *Ouvrage cité*

[493] C. LAURENT, F. MAXIME, A. MAZE and M. TICHIT, Multifonctionnalité de l'agriculture et modèles de l'exploitation agricole, *Article cité*

[494] H. COCHET, S. DEVIENNE and M. DUFUMIER, L'agriculture comparée, une discipline de synthèse?, *Article cité*

[495] en tant que *«mode d'exploitation du milieu, historiquement constitué et durable, adapté aux conditions bioclimatiques d'un espace donné, et répondant aux conditions et aux besoins sociaux du moment »* M. Mazoyer

En revanche, dans la mesure où le territoire est une construction sociale, cette approche structurelle est insuffisante pour comprendre les termes de ce qui se joue dans la relation avec les autres acteurs du territoire. C'est la raison pour laquelle nous considérons l'exploitation comme une « *organisation* »[496].

La sociologie des organisations propose de considérer l'organisation comme construit social dont les rapports à son environnement socio-économique sont appréhendés via le concept de système d'action concret[497], comme interface stratégique dans la maîtrise des zones d'incertitude inhérentes aux activités de l'organisation[498].

> *« De ce fait, les "environnement pertinents" d'une organisation, c'est-à-dire les segments de la société avec lesquels elle est ainsi en relation, constituent pour elle toujours et nécessairement une source de perturbation potentielle de son fonctionnement interne, et donc une zone d'incertitude majeure et inéluctable.»*[499].

Figure 1. L'exploitation agricole comme organisation

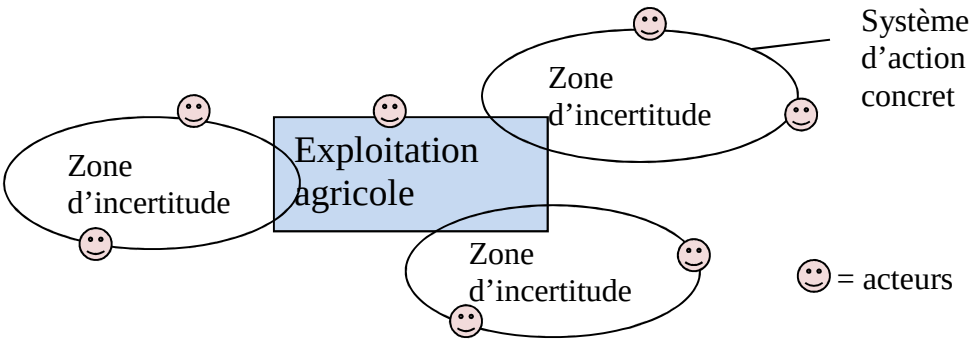

En mobilisant cette approche, l'exploitation agricole est envisagée comme une organisation sociale impliquée dans de multiples systèmes d'acteurs dans lesquels sont définis les objets et les conditions de sa viabilité, la maîtrise de zones d'incertitude. Cette approche nous conduit à introduire une troisième clef d'entrée dans l'étude par l'agriculteur, individu issu d'une trajectoire sociale particulière et acteur impliqué dans des systèmes d'interaction.

(1987) cité dans H. COCHET, 2005, *L'agriculture comparée, genèse et formalisation d'une discipline scientifique.*, Paris, Institut National Agronomique Paris-Grignon, 87 p.

[496] E. FRIEDBERG. *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée.* , *Ouvrage cité*

[497] Les systèmes d'action concrets sont définis comme « la manière dont les acteurs organisent leur système de relations pour résoudre les problèmes concrets posés par le fonctionnement de l'organisation. Ils le font en fonction de leurs objectifs, qui sont toujours un compromis entre leurs propres buts et ceux de l'organisation» P. BERNOUX. *La sociologie des organisations*, *Ouvrage cité* , p164

[498] Dans les analyses tant en sociologie qu'en économie des organisations, l'incertitude occupe une place centrale pour appréhender le rapport de l'organisation à son environnement socio-économique. M. CROZIER and E. FRIEDBERG, 1977, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective.* , Paris, Eds du Seuil., 436 p. , D. C. NORTH. *Le processus de développement économique. Présentation par C. Ménard. Traduit de l'anglais par Michel Le Séac'h: Understanding the processus of economic change (2005)*, *Ouvrage cité* p164

[499] M. CROZIER and E. FRIEDBERG. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective.* , *Ouvrage cité*

1.2.3. L'agriculteur, individu et acteur

Nous nous attachons d'abord à mettre en perspective le parcours de l'individu (formation, trajectoire avant l'installation), son inscription dans le système social, familial, ses espaces d'appartenance, de confiance afin de comprendre la pluralité des rationalités qui orientent l'action[500], et ce qui structure pour l'individu le champ de l'action économique[501].

Nous nous intéressons également aux réseaux sociotechniques de l'agriculteur[502], afin de comprendre les espaces sociaux au sein desquels sont définies les pratiques et sont élaborées les innovations[503], ainsi que les rapports identitaires qui se jouent, en particulier dans les sphères de travail du quotidien[504].

Enfin, nous réinterrogeons l'individu-acteur. Cela nous conduit en particulier à identifier les responsabilités professionnelles et territoriales des agriculteurs, leur implication dans les dynamiques d'action collective, dans les dispositifs de gestion des ressources ou dans les situations de conflits. Pourquoi y sont-ils impliqués (ex : processus de légitimation de l'activité dans les conseils municipaux par exemple[505], ou encore le motif de l'engagement et les formes d'attachement qui peuvent y être associées[506])? Quelle est l'importance de ces espaces en termes d'insertion sociale ? Qu'est-ce qui se joue pour l'exploitation agricole dans ces espaces (accès à l'information, hybridation des compétences) ? Nous considérons que les individus agissent selon une rationalité qui intègre non seulement du calcul stratégique, mais aussi de dimensions identitaires, d'engagement et d'appartenance[507].

---

[500] Au-delà d'une rationalité d'optimisation de ressources limitées, les auteurs soulignent l'importance de rationalités axiologique des morales et valeurs, relationnelle dans l'interaction de l'acteur aux autres et aux animaux, technique de plaisir ou de déplaisir, ou encore identitaire S. CHAXEL, P. GASSELIN and P. MOITY-MAÏZY, "Trajectoires et sens des pratiques: les "nouvelles" stratégies des agriculteurs du Sud de l'Altiplano bolivien", *Article cité*

[501] P. Bourdieu insiste notamment sur l'identification des éléments d'héritages en termes de capital (taille de l'exploitation), mais aussi de capital social (implication des parents dans telle ou telle dynamique sociale).P. BOURDIEU, 1997, Le champ économique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, pp. 48-66

[502] Nous définissons le réseau sociotechnique comme un espace de développement des pratiques, de construction des représentations. Cela inclut les partenaires techniques auxquels se réfère l'agriculteur, les dynamiques collectives dans lesquelles il est inséré, les formations qu'il a suivies. Nous nous inspirons à ce niveau des travaux de J.-P. Darré. J.-P. DARRÉ, R. LE GUEN and B. LÉMERY, 1989, Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture., *Économie rurale*, pp. 115-122

[503] « Les agriculteurs sont pris dans des situations sociales, politiques, économiques auxquelles ils ne peuvent échapper. Mais plus encore, l'effet de ces "circonstances" est redoublé par le fait que leurs façons de les concevoir, de les évaluer, de juger ce qu'il faut faire_ bref, la conscience qu'ils en ont_ sont produites par leur histoire, dans leur milieu social, dans ce même réseau de circonstances. » J.-P. DARRÉ, 1996, *L'invention des pratiques en agriculture*, Paris, Karthala, 194 p. , p12

[504] J.-P. DARRÉ, R. LE GUEN and B. LÉMERY, Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture., *Article cité*

[505] F. PURSEIGLE. *Les sillons de l'engagement. Jeunes agriculteurs et action collective.*, *Ouvrage cité*

[506] E. DOIDY, Cultiver l'enracinement. Réappropriations militantes de l'attachement chez les éleveurs jurassiens, *Article cité*

[507] « *Dans cette approche, l'action sociale inclut des calculs, mais aussi une activité symbolique, comme les jugements fondés sur l'appropriation, l'engagement et les investissements relationnels (qui fondent une identité), et des jugements de valeurs qui permettent aux individus de contextualiser et de politiser ces stratégies et échanges, au moins en sélection des groupes de références, des priorités dans les autorités reconnues.* » celle « *d'individus déployant des logiques d'action combinant calcul stratégique, jugements et investissements relationnels, mais en étant fondamentalement limités dans ces exercices.*»..». E. LAZEGA and L. MOUNIER, 2002, "Interdependent entrepreneurs and the social discipline of their cooperation: a research programm for structurel economic sociology in a society of organizations", dans: FAVEREAU O. et LAZEGA E., *Conventions and Structures in Economic Organizations*, Cheltenham, UK; Northampton, MA, USA, Edward Elgar, pp. 147-

1.2.4. Trois objets à l'interface entre l'exploitation agricole et son environnement socio-économique

Nous considérons que la question de la « viabilité » centrale dans l'hypothèse de la thèse, nous conduit à explorer ce qui se joue entre la logique de fonctionnement de l'exploitation, et **les conditions de sa réalisation**, c'est-à-dire les piliers institutionnels sur lesquels repose sa viabilité[508]. En nous appuyant sur le cadre d'analyse présenté ci-dessus d'insertion de l'exploitation agricole dans son environnement socio-économique, nous identifions plus particulièrement trois objets qui sont potentiellement source d'incertitude et qui présentent un intérêt du point de vue de la thèse car ils peuvent être définis dans l'interaction avec d'autres acteurs, organisations et institutions au niveau local, c'est-à-dire dans des territoires construits et institués.

- **L'insertion marchande et les produits et services de l'exploitation**

L'analyse des formes d'insertion marchande, du positionnement sur les marchés joue d'abord un rôle central quant aux conditions de viabilité de l'exploitation agricole. Sur ce point, un large champ de travaux scientifiques français et internationaux s'interroge sur les coordinations émergentes autour du « local », ou autour de produits de terroir[509], avec l'hypothèse que celles-ci sont porteuses d'alternatives émergentes à un système mondialisé de l'alimentation[510]. Nous nous interrogeons sur les formes d'insertion marchande des exploitations agricoles, et sur les institutions qu'elles mettent en jeu : quels systèmes de coordinations ? quelle gouvernance des filières ? quelles conventions marchandes ? quels espaces de définition des cahiers des charges qualitatifs ?

- **La négociation des facteurs de production de l'exploitation**

L'accès aux facteurs de production pose la question des instances où se négocient l**es installations, les transmissions et le développement des exploitations agricoles**. D. Barthélémy a montré dans les années 60 le passage de règles de redistribution familiales du foncier, à l'instauration d'un système de règles de répartition et de redistribution professionnel[511]. Via les outils de la politique socio-structurelle (contrôle des structures, aide à l'installation, etc.), les moyens de production sont ainsi érigés comme un patrimoine professionnel dont le collectif agricole départemental est institué comme garant. Cependant, les agriculteurs deviennent une minorité sociale dans les espaces ruraux et la place et les fonctions de l'agriculture sont projetées par rapport à d'autres enjeux. Les collectivités territoriales et d'autres acteurs locaux cherchent de plus en plus à orienter les formes de développement de l'agriculture sur leur territoire, et de ce fait, à avoir les moyens d'agir sur les

---

199 , J.-M. TOUZARD, "Systèmes agro-alimentaires localisés:interactions locales et encastrement social. ", *Article cité*

[508] En référence aux travaux de P.Coulomb, C.Colomb, Servolin et al qui avaient souligné l'existence de 4 piliers qui supportaient le modèle d'exploitation agricole sectorielle: accès au foncier privilégié, flexibilité du travail familial, système de prix garanti et un système de financement et d'encadrement public de la modernisation (crédit, formation).Voir infra page 23

[509] J. MUCHNIK, J. SANZ CAÑADA and G. TORRES SALCIDO, Systèmes agroalimentaires localisés: état des recherches et perspectives. , *Article cité*

[510] C. DEVERRE and C. LAMINE, Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales, *Article cité*

[511] D. BARTHÉLEMY, "L'institution d'un patrimoine professionnel en agriculture", *Article cité*

moyens de production. De ce fait, se reposent les questions des instances où sont définies les conditions de répartition des facteurs de production : quels droits régissent leur allocation ? quels arbitrages ? quels mécanismes de transmission ? quels conflits ? **Le foncier**, en tant qu'objet tangible qui met en jeu des mécanismes non marchands de redistribution, est réinvesti comme objet territorial depuis une dizaine d'années, alors qu'émerge l'enjeu d'une régulation plus forte de ses usages, entre la maîtrise de l'urbanisation et de son emprise sur l'espace agricole et les préoccupations relatives à la gestion des ressources (biodiversité)[512]. **En matière d'accès au capital**, nous nous interrogeons sur les modalités d'accès aux soutiens publics pour les exploitations agricoles. Dans un contexte où les collectivités territoriales s'impliquent de plus en plus sur les questions agricoles, et que les différents dispositifs sectoriels de modernisation (aides à l'installation, etc.) gardent une forte composante départementale, la question se pose de la part des financements des collectivités territoriales et de leur rôle en matière de d'orientation socio-structurelle, des critères et modalités de distribution des soutiens publics. Nous n'abordons pas directement la question de **l'accès au facteur travail**, car cette question requiert un dispositif méthodologique spécifique comprenant une analyse sociologique plus poussée.

- **la définition des pratiques, des opportunités d'innovation de l'exploitation agricole**

Enfin, nous revenons dans un troisième temps sur les instances au sein desquelles sont élaborées les pratiques agricoles : dans quels réseaux sociotechniques sont définies les pratiques[513] ? quelles ressources les agriculteurs mobilisent-ils lorsqu'ils changent de système d'activité ou de système technique ? au sein de quels ordres socio-économiques sont définies les normes qui président aux pratiques de l'exploitation [514]? La question environnementale se révèle en particulier comme un facteur d'émergence de nouvelles instances territorialisées de définition des pratiques agricoles autour d'enjeux tels que la gestion de l'eau par exemple. Nous nous intéressons donc particulièrement à l'émergence de ces questions dans l'espace local, aux configurations qu'elles suscitent et à ce qui s'y joue en matière d'évolution des pratiques des agriculteurs.

Nous nous intéressons à ce qui se joue pour l'exploitation agricole dans les interactions/coordinations ou conflits qui se cristallisent autour de ces trois objets identifiés comme à l'interface entre l'exploitation agricole et son environnement socio-économique (voir la figure 2 ci-dessous). C'est une tentative complexe car chacune de ces entrées peut faire l'objet d'une analyse à part entière. Dans de nombreuses études, les exploitations agricoles sont concernées, étudiées, évaluées dans leur contribution à différents processus (exemple sur les dispositifs environnementaux), parfois en tant qu'objet d'étude mais par rapport le plus souvent autour de l'une de ces entrées. Nous

[512] Cette problématique fait d'ailleurs l'objet de deux thèses en cours. C. CLEMENT, 2009-12, *Dynamiques et gouvernance des espaces agricoles périurbains : entre privatisation et publicisation. Cas des régions viticoles du Languedoc-Roussillon et du Nord-Ouest Portugal*, Thèse de doctorat en cours, Dir: LAURENS L., Université Montpellier III, UMR Innovation, Montpellier , C. HERRERA, 2007-12, *Ressource territoriale et dynamique de changement : les nouvelles valeurs du foncier dans les espaces ruraux.*, Thèse de doctorat, en cours, Dir: PECQUEUR B., Université Joseph Fourrier, Grenoble

[513] J.-P. DARRÉ. *L'invention des pratiques en agriculture*, *Ouvrage cité*

[514] A. HATCHUEL, 2008, "Quel horizon pour les sciences de gestion? Vers une théorie de l'action collective", dans: DAVID A., HATCHUEL A. et LAUFER R., *Les nouvelles fondations des sciences de gestion. 2ème édition.* , Paris, Vuibert, pp. 7-44

réintégrons dans notre analyse ces différents éléments dans leurs interactions, parce que c'est bien dans cette globalité que l'agriculteur les traite[515], au risque d'une analyse moins poussée de chacun des processus à l'œuvre.

Figure 2. L'exploitation agricole dans son environnement socio-économique

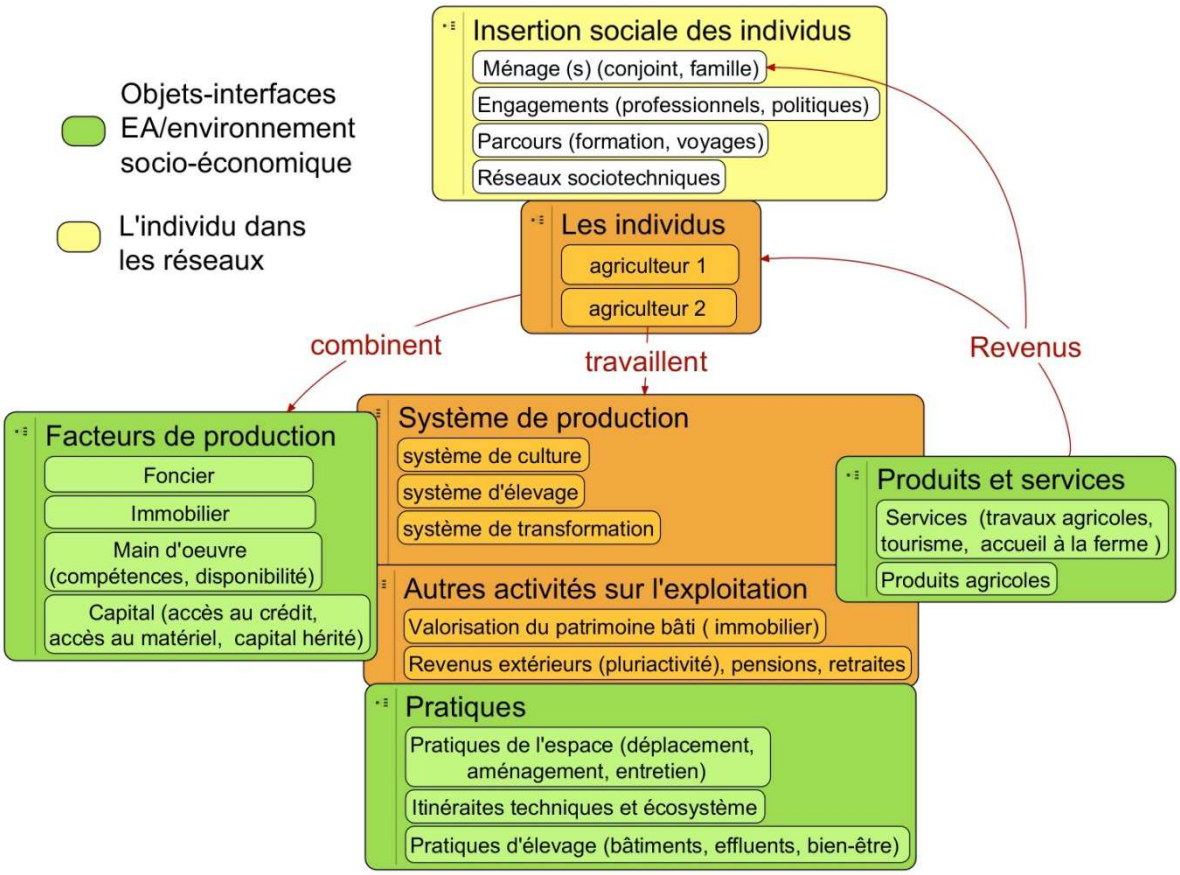

1.3. Étapes d'une démarche d'analyse pluridisciplinaire

Nous organisons ainsi notre cadre d'analyse autour de plusieurs entrées théoriques et méthodologiques en nous intéressant d'abord aux composantes historiques et géographiques, à la composante sociale et politique, et en mobilisant enfin l'économie institutionnelle pour valider notre hypothèse initiale. Celles-ci se déclinent en plusieurs étapes successives de l'analyse et structurent les étapes de présentation des résultats sur chacun des deux terrains étudiés (parties 2 et 3).

[515] F. Plet fait état notamment de cette forme d'éclatement et de traitement dissocié au sein de la géographie rurale des questions agricoles et de cet ensemble de questions du « rural » depuis 1970. Un constat qui renvoie d'ailleurs à l'acception étroite de la « territorialité » de l'exploitation autour de la diversification des activités. F. PLET, 2003, La géographie rurale française: quelques jalons, *Sociétés contemporaines. Presses de Sciences Po*, Vol. 49-50 /n°1, pp. 85-106

1.3.1. L'inscription historique de l'exploitation agricole dans les configurations géographiques, historiques et sociales

Nous considérons d'abord l'importance d'une dimension « structurelle », anthropologique et géographique de l'encastrement. Nous faisons en effet l'hypothèse que la notion de territoire, y compris dans son caractère construit, met en jeu l'inscription des groupes humains dans le temps et dans l'espace et nécessite pour être appréhendée de comprendre l'histoire située des structures de distribution du capital[516], des logiques d'aménagement et des pratiques de l'espace[517], des dynamiques sociales et de leurs organisations[518]. Il s'agit ainsi de répondre à la question suivante : « *Quels éléments d'histoire commune lient les acteurs entre eux ?* »[519].

Nous nous appuyons ici sur les méthodes élaborées par les géographes ruraux et par les agronomes : analyse des formes d'occupation de l'espace à partir de la lecture de paysage[520], analyse des dynamiques démographiques et migratoires et analyses statistiques. Il s'agit ainsi de comprendre le fonctionnement du système agraire défini comme « *mode d'exploitation du milieu, historiquement constitué et durable, adapté aux conditions bioclimatiques d'un espace donné, et répondant aux conditions et aux besoins sociaux du moment* »[521]. Nous revenons en particulier sur l'analyse historique du système agraire en nous intéressant aux modes de faire-valoir, aux formes d'insertion marchande, et aux évolutions des systèmes de culture et d'élevage notamment au cours des XIXème et XXème siècles. En revanche, alors que la démarche de l'agriculture comparée accorde une importance centrale à l'étude de l'écosystème cultivé, cette dimension est restée secondaire dans la thèse par rapport à l'analyse des dynamiques sociales, économiques et institutionnelles pour leur part enrichie d'une analyse du jeu d'acteurs.

---

[516] P. Bourdieu accorde en particulier une grande importance à ce facteur dans la définition de la structure du champ économique « *les contraintes qui, à travers la structure du champ telle que la définit la distribution inégale du capital, c'est-à-dire des armes (ou des atouts) spécifiques, s'exercent continûment, en dehors de toute intervention ou manipulation directe, sur l'ensemble des agents engagés dans le champ, restreignant d'autant plus leur espace des possibles, éventail des options qui leur sont ouvertes, qu'ils sont plus mal placés dans cette distribution.* » P. BOURDIEU, Le champ économique, *Article cité*

[517] La définition synthétique que retiennent J. Lévy et M. Lussault du territoire accorde une importance centrale au caractère structurant du territoire « *agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité* »J. LÉVY and M. LUSSAULT. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Ouvrage cité*

[518] La question institutionnelle renvoie aux formes d'organisation et d'encadrement de l'agriculture (syndicats, organisations professionnelles, différents niveaux de « gouvernance » de l'état), dont l'approche par l'histoire sociale permettent d'éclairer la profondeur historique des systèmes de normes dont sont porteuses les organisations.. J.-L. MAYAUD. *La petite exploitation rurale triomphante : France, XIXe siècle, Ouvrage cité*

[519] Je remercie à ce niveau les ethnologues, J. Godet et P. Alphandéry de m'avoir interpelée sur cette question centrale.

[520] J.-P. DEFFONTAINES, Analyse du paysage et étude régionale des systèmes de production agricole, *Article cité*

[521] H. COCHET. *L'agriculture comparée, Ouvrage cité*

1.3.2. Les relations construites entre l'exploitation agricole et les territoires dans l'action collective et l'action publique

Dans un second temps, nous nous intéressons à l'analyse des rapports construits entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire, et ainsi aux compromis socio-institutionnels qui émergent dans les dispositifs d'action collective et d'action publique[522].

a) L'analyse diachronique des dynamiques territoriales et de l'évolution des exploitations agricoles

Nous abordons cette analyse de la relation exploitation agricole – territoire d'abord de manière diachronique et globale à l'échelle de notre terrain d'étude. Nous menons ainsi une analyse en parallèle des dynamiques d'action publique et collective territoriales et de l'évolution des exploitations agricoles. Il s'agit d'une part de comprendre la dynamique sociale et institutionnelle de construction d'un territoire, d'identifier les questions mises en débat dans l'espace public, les acteurs impliqués dans ce processus, et d'analyser la place des agriculteurs dans le jeu social et politique local, et de l'agriculture dans le projet de territoire. D'autre part, nous mettons en perspective l'évolution des exploitations agricoles, et les principaux moteurs politiques, institutionnels de cette évolution à partir de l'étude des trajectoires des exploitations étudiées.

Nous commençons cette analyse dans les années 70, au moment où l'exploitation sectorielle est instituée[523] et où s'ébauchent les termes d'une évolution des rapports entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire. Nous nous intéressons en particulier dans cette analyse à deux moments clefs que sont l'élaboration des Plans d'Aménagement Ruraux (1970-80), et l'élaboration récente de projets de territoire (2000-10). Peut-on identifier une évolution des objets et des scènes de discussion entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire ?

Nous faisons le choix d'organiser cette analyse de manière chronologique car nous considérons que les dynamiques d'action collective et d'action publique et l'évolution des exploitations agricoles ne peuvent être appréhendées sans une approche circonstanciée. En effet pour les agriculteurs et pour les élus c'est bien un ensemble de circonstances, d'opportunités et de contraintes qui sont vécues, appropriées, mises en jeu différemment suivant les lieux et les périodes.

b) L'analyse des situations d'interaction autour des trois objets à l'interface entre l'exploitation agricole et son environnement socio-économique

Nous nous intéressons ensuite plus particulièrement à quelques situations d'interaction qui se cristallisent autour des pratiques des agriculteurs, des produits, et des facteurs de production (foncier,

[522] Ainsi, M. Mormont les définit comme « *des arrangements institutionnels qui mettent en relation des représentations, des normes, des pratiques et des acteurs* ». M. MORMONT, Agriculture et environnement: pour une sociologie des dispositifs, *Article cité*

[523] Nous ne revenons pas ou peu sur le processus d'institutionnalisation de l'exploitation sectorielle même si celui-ci se prolonge assez largement dans le courant des années 70 comme le montre l'analyse des Plans d'Aménagement Ruraux.

capital). Nous identifions trois types de situation d'interaction : les situations d'action collective, les situations de conflits et les dispositifs d'action publique territorialisés.

Pour étudier les dispositifs d'action publique territorialisés, nous avons mobilisé les cadres d'analyse élaborés en science politique, notamment autour de l'analyse par les instruments[524].

> *« Un instrument d'action publique constitue un dispositif à la fois technique et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur.»*[525]

Cela nous conduit à élaborer une grille d'analyse organisée autour de trois dimensions. Nous nous sommes intéressés d'abord à la manière dont ces dispositifs organisent les rapports de pouvoir entre les acteurs[526], et en particulier sur les modalités de la représentation des agriculteurs[527]. Nous analysons également le processus de « problématisation », en nous intéressant aux acteurs présents et aux normes mises en jeu dans les différentes étapes du diagnostic, de la délimitation des problèmes, et de l'identification des objets considérés comme un bien commun territorial[528]. Enfin, nous revenons sur les leviers d'action mobilisés, les bénéficiaires, les budgets alloués. Nous nous intéressons plus particulièrement à l'identification des agriculteurs qui activent ces dispositifs d'action publique, à leur positionnement dans la négociation, et aux impacts de ces dispositifs dans les exploitations agricoles.

N'ayant pas a priori de cadre théorique de référence pour l'analyse des situations d'interaction, nous nous sommes appuyés à ce niveau sur différentes approches théoriques mobilisées au gré des lectures et de la progression du terrain, donc selon une démarche inductive. Ainsi, par exemple, la forte densité d'action collective dans les Monts du Lyonnais questionne quant à l'inscription historique de ces dynamiques collectives, aux leaders et au motif de leur engagement[529]. En Flandre intérieure, nous avons requalifié notre démarche pour nous appuyer davantage sur la sociologie pragmatique dans l'analyse des situations de conflits[530].

Dans chaque situation d'interaction, nous avons surtout cherché à identifier les acteurs en présence, leurs intérêts, les motifs de leur implication/engagement, l'objet des interactions, les registres de justification et la manière dont le problème est posé, et la dynamique des interactions. Par

---

[524] P. LASCOUMES and P. LE GALÈS, 2005, "L'action publique saisie par ses instruments", dans: LASCOUMES P. et LE GALÈS P., *Gouverner par les instruments*, Paris, Les presses de Sciences Po "Académique", 370 p.

[525] Ibid., p13

[526] « *Ces instruments sont bien des institutions, car ils déterminent en partie la manière dont les acteurs se comportent, créent des incertitudes sur les effets des rapports de force, conduisent à privilégier certains acteurs et intérêts et à en écarter d'autres, contraignent les acteurs et leurs offrent des ressources, et véhiculent une représentation des problèmes*. » ibid.p16

[527] On s'appuiera également en termes de méthode sur les travaux de B. Thareau. B. THAREAU, "Les agriculteurs dans la gestion municipale : le cas de trois communes périurbaines de l'agglomération angevine", *Article cité*

[528]« *La délimitation du problème est particulièrement discriminante : dans un cas, elle est sectorielle et limitée au monde agricole tout en assimilant celui-ci au monde rural ; dans l'autre, elle prend comme point de focalisation une zone géographique, la rivière, à partir de laquelle se déploient enjeux et problèmes à traiter.* » P. LASCOUMES and J.-P. LE BOURHIS, Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures *Article cité*

[529] F. PURSEIGLE. *Les sillons de l'engagement. Jeunes agriculteurs et action collective.*, *Ouvrage cité*

[530]M. MORMONT, Conflit et territorialisation, *Article cité*

cette analyse, il s'agissait de qualifier les arrangements institutionnels qui se dégagent de ces situations d'interaction localisées.

1.3.3. Validation de l'hypothèse par la mobilisation de l'économie institutionnelle

Enfin, nous revenons dans un troisième temps sur ce qui se joue pour les exploitations agricoles dans ces situations d'interactions localisées. Nous faisons l'hypothèse qu'elles sont le support d'arrangements institutionnels de nature à créer des conditions spécifiques d'insertion des exploitations agricoles dans le système économique et social, c'est-à-dire de redéfinir les modalités d'accès aux facteurs de production des exploitations agricoles, d'accès au marché, ainsi que les sphères d'innovation et de définition des pratiques. En nous appuyant sur le cadre d'analyse proposé par les économistes du patrimoine[531], nous considérons en effet qu'il existe une forme de régulation patrimoniale de l'économie coexistant avec l'économie marchande, produit de l'appropriation de ressources par des groupes sociaux (désignés comme « communautés identitaires »), en vue d'assurer leur propre reproduction sociale[532].

Ainsi, nous cherchons à identifier et qualifier au sein de chacun de ces dispositifs les processus par lesquels un patrimoine est institué comme une relation économique, c'est-à-dire « *le mouvement par lequel un objet est élaboré en tant que ressource par un sujet individuel ou collectif pour organiser son rapport à son identité et à son futur* »[533]

Le territoire constitue un cas d'étude privilégié de ce processus de patrimonialisation. La rationalité patrimoniale en jeu dans la projection des groupes humains dans le futur apparaît d'ailleurs comme élément central de la définition même du territoire.

> *« La plupart des auteurs s'accordent à reconnaître que l'émergence du territoire social, l'apparition de la localité, exprime une motivation humaine majeure : se regrouper, s'organiser pour survivre. »* [534]

Cette hypothèse est d'ailleurs sous-jacente aux principes de l'économie territoriale sur la différenciation des systèmes productifs, et ces deux courants de l'économie sont très proches[535]. Nous préférons toutefois le cadre d'analyse des économistes du patrimoine qui permet de penser l'évolution des communautés identitaires et des ressources qui font l'objet d'un processus de patrimonialisation.

Nous analysons ainsi les formes d'arrangements institutionnels qui émergent dans les situations d'interaction entre les agriculteurs et d'autres acteurs en nous appuyant sur la grille d'analyse

---

[532] "substantive economy" concept, where economy is defined as "the instituted process or culturally patterned arrangements by which a given human group provisions itself as a going concern. The focus is on the provisioning of social reproduction and on the instrumentality of economic activity vis-à-vis the life process" D. BARTHÉLEMY and M. NIEDDU, Non-Trade Concerns in Agricultural and Environmental Economics: How J.R. Commons and Karl Polanyi Can Help Us, *Article cité*

[533] M. NIEDDU, Le patrimoine comme relation économique, *Article cité*

[534] G. DI MEO, La genèse du territoire local: complexité dialectique et espace-temps, *Article cité* p277

[535] G. COLLETIS and B. PECQUEUR, "Révélation de ressources spécifiques et coordination située", *Article cité*

suivante[536] : Quelles sont les identités/valeurs qui sont instituées en patrimoine ? Quelles sont les ressources activées ? Quelle est la communauté identitaire qui porte ce patrimoine ? Quelles sont les règles de fonctionnement établies en interne ? Comment ces règles sont-elles éprouvées vis-à-vis de l'externe, c'est-à-dire au sein du système économique et social dans sa globalité ?

1.3.4. Bilan : structuration du cadre d'analyse

Pour conclure, nous pouvons représenter de la manière suivante l'organisation du cadre d'analyse mobilisé dans la thèse. Il s'organise ainsi autour de deux composantes structurelles et construites de « l'encastrement » de l'exploitation agricole dans le territoire, où sont nous faisons l'hypothèse que sont redéfinies les conditions de son insertion dans le système économique et social autour des trois objets : les facteurs de production, les espaces de définition des pratiques, et l'accès au marché.

Figure 3. Structuration du cadre d'analyse

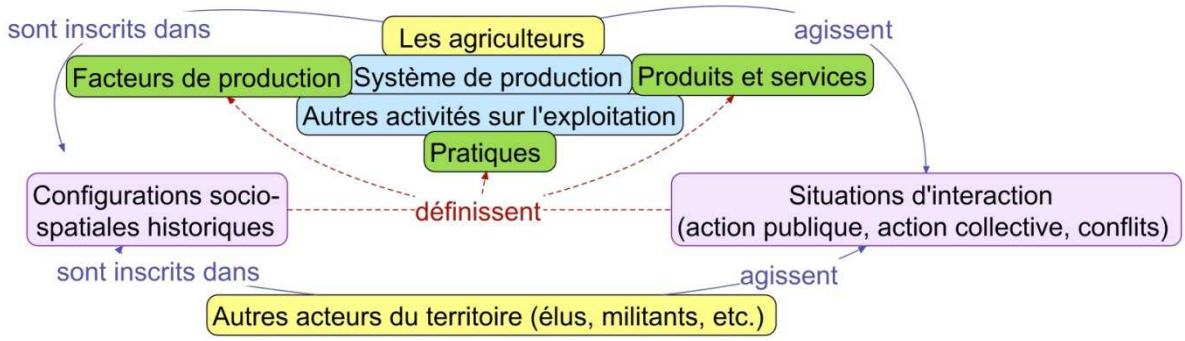

[536] Nous mobilisons ici plus précisément la grille de questionnement utilisée dans le cadre de la collaboration avec Marie Dervillé et Gilles Bazin sur les formes patrimoniales qui peuvent perdurer et maintenir l'économie laitière de montagne dans une situation après quotas. M. DERVILLÉ, P. VANDENBROUCKE and G. BAZIN, Régulation de l'économie laitière après la suppression des quotas laitiers: les conditions patrimoniales du maintien de la production laitière en montagne, *Article cité*

2. Une démarche d'analyse croisée à partir de deux études de cas

Ce positionnement scientifique autour de l'encastrement de l'exploitation agricole nous conduit à considérer l'importance des configurations socio-spatiales et temporelles dans l'analyse de la construction des relations exploitation agricole – territoire. Cela induit plusieurs choix méthodologiques sous-jacents. Nous faisons le choix de mener une démarche d'analyse à l'échelle d'une petite région, afin d'être à même d'appréhender de manière fine les processus à l'œuvre dans les différentes situations d'interaction. De plus, pour comprendre l'histoire des structures agraires, pour resituer les relations entre les acteurs dans le temps long, et pour révéler le processus de « changement » de la nature des instances où se joue l'avenir des exploitations agricoles, nous mettons en place une démarche d'analyse diachronique. Enfin, afin de pouvoir dégager des éléments de conclusion transversaux sur le changement des instances où se joue l'avenir des exploitations agricoles, nous menons une analyse croisée de deux études de cas.

2.1. Enjeux d'une analyse croisée et critères de choix des études de cas

Nous nous inscrivons dans cette thèse dans une démarche d'analyse croisée, en ce sens que ces deux études de cas ont pour objectif d'enrichir une réflexion globale et transversale de la territorialisation de l'exploitation agricole, et que la comparaison n'est pas l'objet de la thèse[537]. Le croisement de ces études de cas vise ainsi d'abord à comprendre les processus à l'œuvre et les conditions de leur réalisation[538]. Il s'agira, par l'analyse de la singularité de chaque cas, de mettre en évidence les institutions formelles et informelles autour desquelles s'organise la relation exploitation agricole – territoire.

> *« la comparaison entre territoires permet de repérer avec davantage de précision la façon dont se modèlent les comportements, le rôle que jouent localement les procédures, les règles formelles ou les pratiques issues des habitudes culturelles.»*[539]

Nous avons montré dans le premier chapitre que le processus de territorialisation peut être identifié plutôt dans certaines régions où une logique sectorielle de compétitivité par les coûts ne permet pas d'assurer la viabilité des exploitations, et où sont mis en jeu des arrangements

[537] C. VIGOUR. *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes, Ouvrage cité*

[538] En nous inspirant ici de la citation de H. Przeworski selon laquelle « *la recherche comparative ne consiste pas à comparer mais à expliquer. L'objectif de la recherche transnationale est de comprendre.* » ibid.p122

[539] P. MUNDLER, B. GUERMONPREZ, J.-C. JAUNEAU and J. PLUVINAGE, 2008, "Restructuration laitière et diversité territoriale. Réflexions sur la pérennité des petites et moyennes exploitations laitières et le rôle des institutions locales", *Journées INRA-SFER-CIRAD*, Lille, 22 p. , p5

institutionnels qui relèvent d'une logique économique patrimoniale[540]. Ce critère va jouer un rôle déterminant dans le choix de deux études de cas. Nous choisirons ainsi deux études de cas, où d'une part les exploitations agricoles sont caractérisées par une fragilisation d'une logique sectorielle de compétitivité par les coûts, et où d'autre part les exploitations agricoles sont au contraire pleinement insérées dans une logique agro-industrielle forte.

La question de l'articulation entre des enjeux territoriaux et les enjeux productifs nous semble posée de manière d'autant plus forte dans les espaces désignés comme des « *campagnes vivantes* » [541], traversées tant par une logique de renouvellement des territorialités autour du résidentiel et de l'écologie[542] que par des logiques de filières non différenciées. L'Agence européenne pour l'environnement sur l'étalement urbain estime qu'en 2020, les espaces ainsi concernés par les dynamiques d'étalement urbain couvriront ¼ de la surface européenne, concentreront 80% de la population et 40% des agriculteurs[543]. La cohabitation entre ces territorialités différentes dans un même espace constitue donc un enjeu central en termes de recherche. Ainsi, L. Rieutort souligne l'incertitude relative à ce type d'espaces tant sur le plan économique que sur le plan environnemental, à l'exception des espaces où le développement se réorganise autour de la qualité des territoires[544]. Nous privilégions des études de cas qui se situent dans ce type d'espaces ruraux à la fois à proximité des agglomérations, et qui présentent différentes filières, pas forcément territorialisées.

2.2. Un choix progressif des terrains d'étude

Si le choix de mettre en place une démarche comparative était défini dès le départ, le choix des terrains s'est fait progressivement, dans une logique raisonnée, « guidée » par l'analyse du premier terrain[545].

2.2.1. 1ère étape, le choix des Monts du Lyonnais (2008)

Le premier terrain des Monts du Lyonnais a été choisi comme premier terrain exploratoire, avec l'hypothèse selon laquelle nous y observerions effectivement un processus d'insertion territoriale des exploitations agricoles. De nombreux terrains de la région Rhône-Alpes auraient pu se révéler

---

[540] Ainsi se pose en particulier la question du maintien de la production laitière dans les zones de montagne. M. DERVILLÉ, P. VANDENBROUCKE and G. BAZIN, Régulation de l'économie laitière après la suppression des quotas laitiers: les conditions patrimoniales du maintien de la production laitière en montagne, *Article cité*

[541] N. CROIX (dir.). *Des campagnes vivantes. Un modèle pour l'Europe? Mélanges offert au Professeur Jean Renard*, *Ouvrage cité*

[542] M. MORMONT, Globalisations et écologisation des campagnes, *Article cité*

[543] R. UHEL (coord.), European Environment Agency,2006, *Urban sprawl in Europe _ the ignored challenge*, Copenhagen, 60 p.

[544] L. RIEUTORT, Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture, *Article cité*

[545] C'est une démarche dite « d'échantillonnage théorique » qui peut-être considérée comme un principe de rigueur. *« Pour les auteurs (B. Glaser et A. Strauss, 1997), définir des cas similaires ou dissimilaires a priori n'a aucun sens. Les terrains sont définis progressivement avec une très grande rigueur, selon une démarche systématique et méthodique, de manière à ne pas limiter les pouvoirs d'une théorisation, en restreignant excessivement et arbitrairement les groupes à comparer. Le sociologue doit se demander, au fur et à mesure de l'avancée de sa recherche : quel groupe étudier désormais ? dans quel but ? Le choix est notamment guidé par la recherche de « cas négatifs »* » C. VIGOUR. *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, *Ouvrage cité* p169-170

pertinents, dont notamment le Diois par ailleurs déjà étudié par J. Pluvinage[546]. Néanmoins, plusieurs éléments nous interpelaient dans les Monts du Lyonnais :

- L'histoire médiatisée d'un territoire marqué par le mouvement du développement local dans le courant des années 70, mouvement auquel ont été étroitement associés les agriculteurs et dont il reste une forte densité de dynamiques associatives,
- La spécificité d'un système agraire caractérisé par le maintien de petites et moyennes exploitations dans ce contexte de moyenne montagne, bien que les produits (notamment lait et fruits rouges) ne soient pas inscrits dans des logiques de différenciation qualitative fortes,
- La dynamique de recomposition sociale de cet espace désormais devenu la troisième couronne de Lyon et de Saint Etienne situés à 40km, et donc le réinvestissement des problématiques agricoles par les urbains.

À partir des premiers résultats d'analyse, nous identifions effectivement un investissement collectif par les agriculteurs et leurs organisations professionnelles des dynamiques territoriales comme potentielles alternatives à une fragilisation du système agro-industriel. Les piliers sur lesquels reposait le maintien d'un système agraire de petites et moyennes exploitations à deux ateliers lait-fruits rouges se trouvent en effet fortement fragilisés par la fin des quotas, la remise en cause d'un tissu agro-industriel local (URCVL), et à la concurrence accrue sur le marché européen des fruits rouges.

Nous avons voulu tester le cas d'un terrain d'étude a priori peu concerné par cette fragilisation des logiques agro-industrielles, et cependant confronté à des dynamiques territoriales similaires de réinvestissement comme espace de loisir, espace résidentiel ou nature à protéger.

2.2.2. 2ème étape, le choix de la Flandre intérieure (2009)

Pour ce second terrain, nous avons volontairement choisi de mettre en place une comparaison avec un terrain d'étude en dehors de la région Rhône-Alpes, bien que la thèse soit financée dans le cadre du cluster de recherche Rhône-Alpes. La région Rhône-Alpes constitue une région spécifique par la densité démographique, par la présence de zones de montagne, et par la spécificité de sa structure agraire de petites exploitations. Elle nous semble caractériser un contexte d'analyse trop particulier pour pouvoir y mener une analyse croisée qui permette de bousculer les schèmes et représentations afin d'élargir et de renforcer la portée des résultats. La multifonctionnalité y apparaît en effet de l'ordre de « *l'évidence* » ou de *« l'inévitable »*[547, et la région est] tissée de réseaux d'action collective, de réseaux de recherche autour du rural et du territorial[548]. C'est ainsi pour mieux observer

[546] J. PLUVINAGE, "Multifonctionnalité des exploitations agricoles, stratégies individuelles d'agriculteurs et de dynamiques territoriales spécifiques en Rhône-Alpes", *Article cité*

[547] P. MUNDLER, 2008, "L'agriculture en Rhône-Alpes : une multifonctionnalité évidente ?", dans: MAYAUD J.-L., *Nouvelles questions agraires. Exploitants, fonctions, territoires*, Lyon, La boutique de l'histoire, pp. 275-298

[548] M. BERRIET-SOLLIEC, H. DELORME, C. LAURENT, M.-F. MOURIAUX, P. MUNDLER and D. PERRAUD, 2005, "Analyse comparée des soutiens régionaux à la multifonctionnalité agricole : une mise en perspective de la région Rhône-Alpes", *Symposium international "Territoires et enjeux du développement régional"*, Lyon,

et argumenter quant aux spécificités de cette réalité régionale que nous avons choisi un second terrain d'étude hors-région et cependant qui présente des éléments comparables.

Il s'agissait alors d'identifier un terrain qui présente certains invariants avec les Monts du Lyonnais quant aux types de production et aux enjeux d'aménagement, et où les exploitations agricoles sont insérées dans un système agro-industriel qui n'est pas remis en cause. L'éventail des options s'élargissait alors à la France entière, les terrains potentiels pouvant tout autant se situer en Bretagne, que dans le Nord. Ce sont les critères pratiques, organisationnels, les connaissances, les réseaux qui nous ont orientés, dans un premier temps, vers la région Nord Pas de Calais au sens large, puis plus particulièrement sur la Flandre intérieure. Le cas de la Flandre intérieure est alors apparu comme pertinent pour mettre en place la comparaison. Il s'agit comme les Monts du Lyonnais, d'un espace situé entre deux agglomérations Lille et Dunkerque, et investi et qualifié comme « rural » de la ville (Monts de Flandre). Ces deux terrains présentent par ailleurs des configurations analogues d'exploitations petites et moyennes de polyculture-élevage. En revanche, dans cet espace frontalier au carrefour d'un système d'échanges d'envergure européenne, l'insertion des exploitations dans plusieurs filières agro-industrielles (lait, pomme de terre, porc, légumes industriels, betterave) n'est pas remise en cause[549]. La proximité urbaine génère cependant de nouvelles opportunités et contraintes dont de nombreuses exploitations se saisissent (vente directe, tourisme, accueil pédagogique)[550].

2.3. Définition des échelles spatiales et temporelles de l'analyse

2.3.1. Une analyse menée à l'échelle d'une petite région

Comment mentionné ci-dessus, nous faisons le choix dans la thèse de faire une analyse fine de ce qui se joue dans les relations exploitations agricoles – territoire à partir d'une analyse micro-régionale, c'est-à-dire tant des configurations géographiques, sociales et historiques que des relations entre acteurs et de ce qui s'y joue. Il s'agit ainsi de délimiter deux zones d'étude, à l'échelle desquelles nous conduisons l'analyse. Compte tenu de l'enchevêtrement des espaces d'action qui comptent pour les exploitations agricoles (périmètres de bassin versant, périmètres d'action publique, territoires vécus), la délimitation des périmètres d'étude ne pouvait être qu'arbitraire et toujours remise en cause à ses frontières. Nous avons choisi d'identifier les périmètres à partir d'échelles qui aient un sens à la fois du point de vue d'une certaine homogénéité des systèmes agraires, des dynamiques sociales (espaces d'interconnaissances, échelles d'action collective), qui aient un sens pour les organisations agricoles et par rapport aux découpages administratifs. Lorsque cela s'imposait pour l'analyse, nous avons aussi

[549] C. MARGETIC, ibid., "Discontinuités et agro-industries : de l'agrégation à la fracture spatiale", 13 p.

[550] Sur ce point d'ailleurs, nous tenons dès à présent à expliquer le choix de ce terrain alors que c'est aussi celui de la thèse de F. Lescureux. Il ne nous a pas semblé rédhibitoire de réinvestir ce terrain d'étude; si nos sujets d'étude sont proches, ils sont néanmoins bien distincts. Alors que F. Lescureux que le cas d'exploitations en vente directe et en accueil à la ferme, notre analyse s'intéresse plus largement à l'ensemble des exploitations, y compris et en particulier de celles qui sont inscrites dans le système agro-industriel. F. LESCUREUX, *Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme. Le cas de la région des Monts de Flandres*, *Thèse citée*

rencontré des acteurs situés aux marges de ces zones d'études mais qui pouvaient être impliqués dans telle ou telle situation d'interaction. Il en résulte que les terrains d'étude sont de taille différente (avec un rapport de 1,5), mais nous le considérons plus comme un élément de résultat en soi que comme un problème pour l'analyse.

2.3.2. Définition de l'échelle temporelle de l'analyse

Compte tenu de l'enjeu de rendre compte d'un changement des instances où se joue l'avenir des exploitations agricoles, nous cherchons à resituer dans le temps les relations entre les exploitations agricoles et les territoires construits et institués. Nous définissons une échelle temporelle qui va de 1970 à aujourd'hui. Le choix de commencer l'étude au début des années 70 s'est imposé d'abord à partir des sources mobilisées. L'élaboration des plans d'aménagement ruraux (PAR) a constitué un marqueur chronologique pour l'étude. Mais plus largement, la mobilisation des sources orales, d'archives écrites, de travaux d'étudiants s'est révélée plus complexe au-delà de cette période. Les sources orales permettent en effet de reconstituer de manière sérieuse les trajectoires d'exploitation jusqu'en 1970 mais elles sont plus floues sur la période 1950-70. La part accordée à cette analyse diachronique sur le terrain des Monts du Lyonnais a été nettement plus importante parce qu'il y avait un véritable intérêt scientifique de compréhension d'un processus historique de développement local qui a fait l'objet de la production d'un récit historique d'une « success story », notamment par les scientifiques. En complément de ce travail d'analyse fine sur cette période, nous nous appuyons sur des travaux d'historiens, de géographes pour resituer dans le temps long les processus observés, l'histoire agraire sur cet espace notamment.

2.4. Des différences de sources et d'approches entre les terrains d'étude

Nous avons fait le choix d'une démarche inductive, caractérisée par des allers retours permanents entre le terrain, les méthodes d'enquête, les lectures et les grilles et cadres d'analyse. B. Collignon le définit comme un principe éthique du rapport du chercheur au terrain :

> *« Mais, de façon plus radicale, prendre le terrain au sérieux signifie à mon sens aller jusqu'au bout de ce qu'on y découvre, soit parfois repenser nos concepts pour y intégrer ce que des conceptualisations autres proposent, au-delà du constat des écarts au modèle. »*[551].

Le cadre d'analyse de la thèse s'est donc formalisé progressivement. Il a évolué sous l'influence de chaque terrain d'étude, et au gré du parcours de formation que constitue la thèse. Cela crée des différences dans la pratique, dans le choix des méthodes et des sources sur les deux terrains d'étude. Certaines sont liées au caractère dynamique de la thèse comme un processus de formation et sont ainsi

[551] B. COLLIGNON, 2010, L'éthique et le terrain, *L'information géographique*, Vol. 74 /n°1, pp. 63-83 , p80

à prendre comme des précautions d'interprétation pour nuancer les résultats. D'autres sont liés à ce que suscitent les terrains eux-mêmes et constituent ainsi des éléments de résultats.

Tableau 1. Des sources, un statut et une approche différente sur chacun des deux terrains

	Monts du Lyonnais	**Flandre intérieure**
Sources	Entretiens individuels non retranscrits Observation des interactions Quantité importante d'archives	Entretiens individuels retranscrits Quelques archives
Cadres d'analyse mobilisés	Approche systémique Base de données, frises chronologiques Sociologie des organisations	Analyse systémique Base de données, frises chronologiques Sociologie des organisations Sociologie pragmatique
Organisation temporelle du terrain d'étude	60 jours en discontinu	1 mois puis 2 fois 15 jours en continu
Statut du chercheur	Étudiante financée par la région Rhône-Alpes	Étudiante ayant de la famille agricole dans les environs
Statut de l'objet d'étude	Sujet politisé avec un débat sur les acteurs et les modèles d'agriculture.	Sujet incongru mais qui de fait renvoie à différentes situations concrètes.
Nature de l'objet d'étude	Des démarches d'action collective	Des situations de conflits
Périodisation de l'étude	Rupture dans les dynamiques agricoles en 1980 Évolution des représentations sur agriculture-territoire à partir de 1990 Rupture depuis 2000 : dynamique laitière/ pression de l'urbanisation	Rupture dans les dynamiques agricoles en 1980 Évolution des représentations sur agriculture-territoire à partir de 1990

Il y a d'abord une **différence essentielle de nature de l'argumentaire** sur les deux terrains d'étude. L'analyse est ainsi illustrée à partir de l'étude des dynamiques collectives dans les Monts du lyonnais, alors qu'elle l'est davantage à partir des entretiens, des citations en Flandre. Le premier terrain de thèse dans les Monts du Lyonnais a été engagé fin 2008 avec une démarche exploratoire quant à la définition du dispositif méthodologique à mettre en place, en partant de l'approche structuraliste à l'origine de ma formation, tout en étant confrontée à l'impossibilité de traiter avec ces outils l'objet de la thèse. L'importance des dynamiques collectives, l'histoire racontée du développement local, m'a interpellé. J'ai ainsi focalisé une partie de mon énergie sur la compréhension des dynamiques organisationnelles et institutionnelles, cela masquant à la fois la dimension conflictuelle des systèmes de relations locaux, et la diversité des logiques individuelles des exploitations agricoles. L'analyse, à l'échelle de l'exploitation agricole, des formes de l'insertion dans ce système organisationnel et institutionnel est restée partielle à ce niveau du fait du manque de maîtrise des méthodes d'enquêtes en sociologie, des cadres d'analyse afférents. Ces éléments ont été pénalisants tant dans la construction des guides d'entretiens que dans la rigueur dans l'enregistrement et le traitement des données. Cela m'a ainsi conduite à revenir sur le terrain pour y mener des enquêtes complémentaires, et à consolider par d'autres sources les hypothèses introduites. En, revanche, par la

présence lors de nombreuses manifestations, l'observation et l'analyse des interactions dans la scène publique m'ont permis de comprendre de manière plus fine le jeu d'acteurs. Le terrain de Flandre intérieure a été engagé fin 2009, dans un contexte où le cadre d'analyse était plus affiné, avec une meilleure maîtrise des méthodes d'enquêtes, et cela m'a conduite à focaliser l'analyse sur les exploitations agricoles. Les entretiens aux exploitations ont été menés et analysés de manière plus systématique. La faiblesse des dynamiques collectives m'a conduite à réorienter le focus vers les situations de conflits plus prégnantes et illustratives du contexte des rapports entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire en Flandre intérieure. En revanche, la dimension historique de l'étude a été moins approfondie compte tenu du caractère plus conjoncturel de ces situations d'interaction et de conflit (max. jusque 1990).

De plus, la réception du sujet et le statut de l'enquêteur sur les deux terrains a été différente. Le statut d'étudiante lyonnaise financée par la région Rhône-Alpes dans les Monts du Lyonnais sur la problématique agriculture et territoire a suscité certaines mises à distance vis-à-vis du jeu d'acteurs local. Dans un contexte fortement politisé et sensible sur cette problématique agriculture et territoire, la thèse a été parfois reçue avec la crainte d'une intrusion qui conduirait à la légitimation de telle ou telle catégorie d'acteur (profession agricole/associations environnementales) ou modèle d'agriculture (ex : arbitrages dynamiques laitières/vente directe). Cela a pu conduire à la production d'un discours légitimant s'adressant à la région ou aux administrations et universités qui produisent des normes, de défense d'un modèle, ou de certains acteurs. En Flandre, la problématique agriculture et territoire ne suscite pas les mêmes réactions sur les modèles d'agriculture. Il présente au premier abord un caractère incongru, mais de fait renvoie rapidement dans un second temps à la question cruciale des arbitrages vécus entre les usages de l'espace et des ressources. Le statut d'étudiante ayant de la famille dans les environs avec un nom identifié par les interlocuteurs a suscité un biais d'une autre nature. Ce fut plutôt une facilité pour rencontrer les agriculteurs, mais a par contre nécessité plus de prudence et de prise de recul dans l'interprétation des résultats, ce qu'a permis l'enregistrement systématique. Les éléments ainsi mis en évidence nous conduisent à introduire une certaine réserve dans l'interprétation des différences observées, car celles-ci se révèlent aussi être le produit de certains éléments liés à la mise en œuvre concrète de l'étude.

2.5. Le choix d'une écriture monographique

L'écriture constitue l'étape ultime de la méthode, c'est « *un dispositif qui donne à voir une pensée en actes.* »[552]. L'écriture de cette thèse a été une étape importante et finale de consolidation du cadre d'analyse, d'affirmation des hypothèses et de démonstration. Nous avons fait le choix d'une présentation sous forme approche monographique, c'est-à-dire par le traitement d'un terrain puis de l'autre. C'est ici ce qui structure la présentation des résultats en deux parties, la première sur les Monts

[552] En reprenant ici le titre de la journée d'étude « Écrire la comparaison », organisée par Emilie Courtin, BleuwennLechaux, Elise Roullaud, Marianne Wollven, école normale supérieure de Lyon, 11 juin 2010.

du Lyonnais et la seconde sur la Flandre. Ce choix est une manière d'affirmer l'enjeu d'appréhender dans un même ensemble les dynamiques sociales, économiques. Ainsi par exemple, nous considérons que les composantes géographiques et historiques, plus qu'un élément contextuel de présentation du terrain, sont des éléments de compréhension des dynamiques d'action publique et d'action collective. Nous nous inscrivons en ce sens dans une certaine tradition géographique des monographies régionales, en considérant qu'effectivement, il y a un sens dans la compréhension des processus dans leurs interactions à l'échelle d'un territoire donné. Ce choix d'écriture est aussi une manière de mettre en valeur une phase inductive de l'analyse, avec le souci de restituer avec une grande rigueur la singularité des phénomènes observés, avant d'en venir dans une étape finale à la généralisation par la comparaison et par le traitement de l'hypothèse.

Il en résulte un travail assez dense de restitution de chacun des cas que nous avons toutefois eu le souci d'organiser sur chacun des deux terrains étudiés autour d'une même structure en trois temps : un premier temps dédié à l'analyse structurelle des configurations géographiques, socio-spatiales et à l'histoire agraire ; un second temps dédié à l'analyse des jeux d'acteurs autour de la relation exploitation agricole – territoire à l'échelle des terrains d'étude de manière diachronique ; un troisième temps dédié à l'analyse plus spécifique des situations d'interaction dans lesquelles s'inscrivent les exploitations agricoles, et à ce qui s'y joue.

La conduite successive de l'analyse sur un terrain puis l'autre nous conduit à mettre l'accent dans la mise en place du second terrain, sur les différences avec le premier au risque d'occulter la finesse et la complexité des phénomènes qui s'y déroule. Ce risque est renforcé par le choix d'une démarche inductive. En effet, l'enquête menée sur le second terrain est guidée par les points saillants de différence avec le premier terrain.

3. La pratique du terrain

Comme le souligne ci-dessous A. Volvey, le « terrain » a un statut ambivalent vis-à-vis du savoir et pour le chercheur, entre l'expérimental et l'expérience pourrait-on dire.

> *« Le terrain ne peut être confondu ni avec l'objet d'une recherche, ni avec l'espace de référence de celle-ci. Il présente un certain rapport de congruence avec l'objet de la recherche: il a une extension, une configuration, une continuité ou non. Il est dans le cadre de la production du savoir disciplinaire à la fois le lieu et le moment du déploiement d'une méthode et d'un savoir-faire, et le lieu et le moment d'une pratique et d'une expérience. »*[553].

Le terrain constitue donc le lieu de mise en pratique d'une méthode, de redéfinition de celle-ci, de réajustements du cadre d'analyse, de formulation et d'affinement des objets. Mais l'auteur insiste, avec d'autres[554], sur le terrain comme expérience vécue par le chercheur qui contribue à l'imprégner d'un système de représentations, d'interpellations face au réel, à des manières de s'approprier les observations, à partir de cartes, de supports, de rencontres, de confrontation et de croisement. C'est pour cette raison que nous accordons de l'importance en conclusion à une analyse réflexive de cette position d'enquêteur qui a profondément imprégné les résultats de cette recherche. Nous revenons ici sur ce que nous désignons comme la pratique du terrain, c'est-à-dire sur les méthodes de recueil des données, les méthodes d'analyse mobilisées.

3.1. Méthodes de recueil des données

La méthode d'enquête sur le terrain a présenté un caractère progressif, fait de tentatives, de retours. Sur chacun des deux terrains d'étude, nous pouvons distinguer plusieurs phases, et la mobilisation d'un panel de sources variées. Nous reprenons ici de manière générale le déroulement des phases de recueil et de traitement des données. Nous renvoyons à la bibliographie et à l'annexe A2 pour une déclinaison précise du calendrier de la thèse et de l'ensemble des sources mobilisées sur chacun des deux terrains d'étude.

Dans un premier temps, nous avons mené une analyse globale à l'échelle du terrain d'étude en nous appuyant sur des sources bibliographiques, statistiques, des entretiens généraux. Cette première étape avait pour ambition d'identifier les acteurs à rencontrer suivant trois entrées : la diversité des systèmes d'exploitation agricole, les situations d'interaction et les dispositifs d'action publique territoriale.

Dans un second temps, nous avons cherché à identifier de manière plus fine les dynamiques sociales et les termes de la relation exploitation agricole-territoire. L'ambition était double. D'une part, il s'agissait d'appréhender les évolutions des exploitations agricoles présentes sur le territoire, avec un aperçu le plus fin possible sur la diversité des logiques d'exploitations de la région d'étude. D'autre

[553] A. VOLVEY, 2003, "Terrain", dans: LÉVY J. et LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Editions Belin, *, p904*
[554] D. RETAILLÉ, 2010, Au terrain, un apprentissage, *L'information géographique*, Vol. 74 /n°1, pp. 84-96

part, il s'agissait d'appréhender ce qui se jouait à l'échelle collective et institutionnelle, les relations entre acteurs dans les situations de conflits, d'action collective et d'action publique. Ce sont ces deux axes qui ont guidé notre échantillonnage dans un processus itératif conduit dans un ordre sensiblement différent sur nos deux terrains d'étude. Nous avons commencé l'enquête dans les Monts du Lyonnais d'abord par l'étude des dynamiques d'action collective et des situations d'interaction; alors qu'en Flandre nous avons commencé par les enquêtes aux agriculteurs.

Figure 4. Méthodes d'échantillonnage des personnes enquêtées

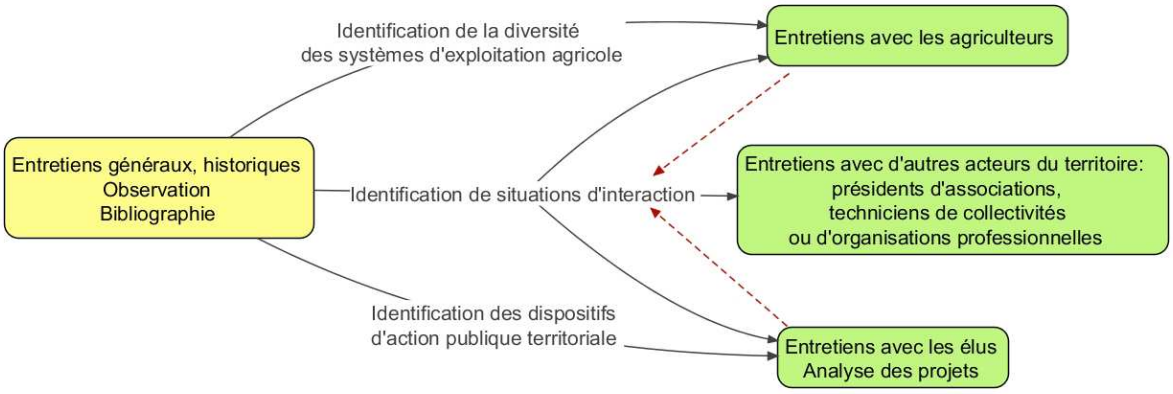

Nous nous appuyons sur plusieurs types de sources :

- Un corpus de **60 entretiens semi-directifs par terrain d'étude**, dont 25-30 agriculteurs ; et 25-30 entretiens avec d'autres acteurs du territoire non agriculteurs, techniciens de collectivités territoriales, de chambres d'agriculture, élus locaux, militants d'associations de solidarité/riverains, autres acteurs de la filière (responsables approvisionnement des industries de transformation).
- **L'observation par la participation à des manifestations collectives**. La proximité des Monts du Lyonnais nous a permis d'assister à différentes manifestations : réunions, assemblées générales d'organisations, fêtes, foires agricoles tout au long de l'année, d'y observer ce qui s'y passe, les relations entre les acteurs, les manières de représenter, de dire, de problématiser les questions agricoles et d'identifier ce qui s'y joue pour les exploitations. En Flandre intérieure, le caractère plus resserré du terrain sur quelques périodes d'analyse ciblées en fonction de la disponibilité des interviewés, des « creux » du calendrier universitaire ne nous a pas permis d'assister à de telles manifestations.
- Un ensemble de **sources secondaires** : comptes rendus de réunions, d'assemblées générales d'associations, documents officiels et archives nous permettant d'appréhender les systèmes d'interaction entre acteurs.

Graphique 1. Bilan des entretiens par terrain d'étude

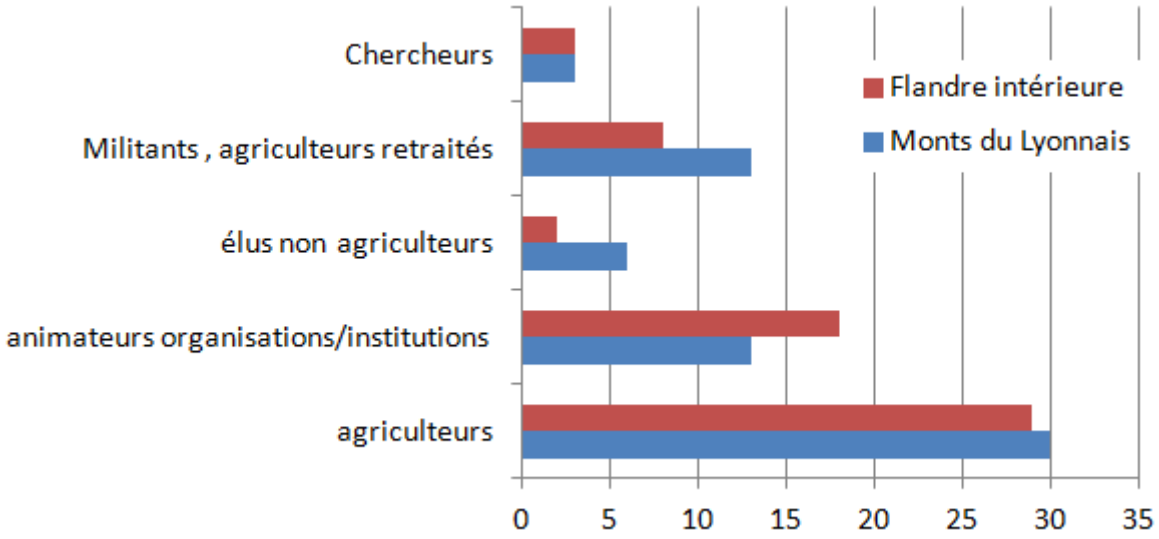

3.2. Repérage et approche globale à l'échelle du terrain d'étude

Le premier temps de l'étude a été consacré à un repérage et à une approche globale des relations exploitations agricoles-territoire, dans la longue durée. L'objectif était de mettre en perspective l'histoire du territoire, les dynamiques sociales, les évolutions de l'agriculture et d'identifier des situations d'interaction, et les enjeux de la relation exploitation agricole-territoire à approfondir. Ce travail s'appuie sur la mobilisation et le croisement de plusieurs types de sources avec le souci permanent de recouper les informations :

- **Bibliographie sur l'histoire du territoire, rapports d'étude, mémoires d'étudiants.**

Nous avons mobilisé à ce niveau des sources de statut très différent : approches monographiques ou rapports d'étude à replacer dans le contexte de leur réalisation (mission, date, institution, auteurs et méthode), travaux et mémoires d'historiens, et récits d'histoires racontées.

- **Recueil et analyse d'archives, de documents officiels (ex : projet de territoire) et de la presse quotidienne régionale**.

Nous avons en particulier mené un travail d'analyse comparée dans le temps entre les documents produits dans le cadre des plans d'aménagement ruraux (1970-80) et des projets de territoire récents (2000-10). Pour reconstituer l'historique de certaines situations d'interaction, nous avons mobilisé différentes sources d'archives (archives d'une association environnementale en Flandre, archives du bulletin d'information du comité de développement des Monts du Lyonnais). Enfin, dans un cas particulier d'une situation de conflit en Flandre, nous avons mobilisé l'analyse de la presse quotidienne régionale pour reconstituer les termes d'une controverse (analyse du conflit sur les enquêtes publiques autour des porcheries).

- **Observation du paysage.**

Avec l'hypothèse forte selon laquelle la question de l'exploitation agricole ne peut s'affranchir du contexte socio-spatial et des conditions d'exercice de l'activité par les agriculteurs, nous analysons les formes de l'inscription de l'exploitation agricole dans cet espace vécu et approprié.

- **Données statistiques.**

Les données statistiques nous permettent d'articuler l'analyse de type monographique sur un cas particulier et des tendances plus génériques à l'échelle de la zone étudiée tant en ce qui concerne les dynamiques démographiques, que des manières d'occuper l'espace. Nous avons principalement mobilisé à ce niveau les données des Recensement Généraux Agricoles (RGA), et de l'INSEE pour la caractérisation des dynamiques démographiques et des configurations sociales locales.

- **Des entretiens historiques qui pouvaient être assez longs (3 à 4 heures), avec des agriculteurs retraités, d'anciens élus.**

Avec le double objectif de retracer l'histoire du système agraire et l'histoire des configurations organisationnelles et institutionnelles (intercommunalités, relations entre agriculteurs-élus et associations), ces interlocuteurs ont été identifiés pour leur contribution, leurs responsabilités dans des actions ayant attiré notre attention dans les archives ou dans la bibliographie[555]. Ces entretiens historiques nous ont permis d'identifier les proximités, oppositions/alliances, rapports entre acteurs de manière plus fine que les sources écrites. Ils ont ainsi permis de compléter et croiser les informations obtenues à partir d'autres types de sources, avec toute la prudence à accorder à ce type d'entretiens historiques tant dans la conduite de ces entretiens que dans leur exploitation et traitement (voir en annexe A5(a) la conduite d'entretien).

- **Des entretiens avec les techniciens/animateurs de pays, de chambre d'agriculture.**

Ces entretiens nous ont permis d'identifier de manière large les dynamiques institutionnelles, les rapports entre organisations. Ils ont également permis de confronter notre analyse de la situation à d'autres regards experts. Ces entretiens introductifs souvent très généraux avec ces interlocuteurs ont souvent été complétés par des entretiens plus ciblés sur leur parcours, leur activité, et leur rôle de « relais » dans les situations d'interaction et leurs stratégies d'action.

3.3. Étude et analyse du jeu d'acteurs

Dans un second temps, nous avons mené des entretiens semi-directifs avec les agriculteurs et avec d'autres acteurs du territoire afin d'analyser les processus en jeu dans plusieurs situations d'interaction.

[555] Ainsi par exemple, nous nous sommes intéressé à une démarche d'organisation collective des agriculteurs pour acheminer les produits vers le marché urbain au début des années 80 dans les Monts du Lyonnais.

3.3.1. L'entrée par les exploitations agricoles

a) Échantillonnage des exploitations agricoles

L'échantillon d'exploitations agricoles a été construit en poursuivant deux finalités de manière simultanée. Nous avons rencontré d'une part les agriculteurs impliqués dans les dynamiques d'action collective et dans les situations d'interaction entre agriculteurs et d'autres acteurs du territoire (espaces de conflits, de débat ou de coordination) identifiées. D'autre part, nous avons cherché à avoir un aperçu de la diversité des systèmes de production (tailles d'exploitation, types de cultures ou d'élevage, systèmes d'activités) présents sur la zone d'étude. Pour identifier les types de systèmes de production présents dans la zone étudiée, nous nous appuyons sur le croisement de données statistiques, de diagnostics agricoles, listing des groupements de producteurs, listings de producteurs d'une commune ainsi que sur les questions de fin d'entretien permettant d'appréhender les différents agriculteurs identifiés sur la commune, avec une attention particulière à ce niveau sur les agriculteurs non identifiables via la statistiques[556].

Sur chacun des deux terrains d'étude, 30 agriculteurs ont ainsi été rencontrés pour un ensemble sur chacun des deux terrains d'étude de l'ordre de 700 exploitations agricoles. Cette méthode d'échantillonnage n'a pas l'ambition d'être exhaustive sur l'ensemble des situations individuelles ou de fournir une représentativité statistique. Elle nous permet de caractériser les différentes formes d'insertion socio-économique des exploitations agricoles, et les différentes situations d'interaction agriculteur-acteurs du territoire sur notre terrain d'étude. Pour la tester et la valider a posteriori, nous avons confrontés nos résultats dans une restitution publique sur le terrain d'étude dans les monts du Lyonnais et à d'autres experts en Flandre intérieure[557].

[556]C. LAURENT, Activité agricole, multifonctionnalité et pluriactivité, *Article cité*

[557] Présentation des premiers résultats de la thèse dans les Monts du Lyonnais en janvier 2010 en présence de 60 agriculteurs et autres acteurs du territoire ; présentation des résultats sur la Flandre intérieure aux chercheurs du GRECAT en décembre 2010.

Carte 1. Répartition géographique des agriculteurs interviewés dans les Monts du Lyonnais

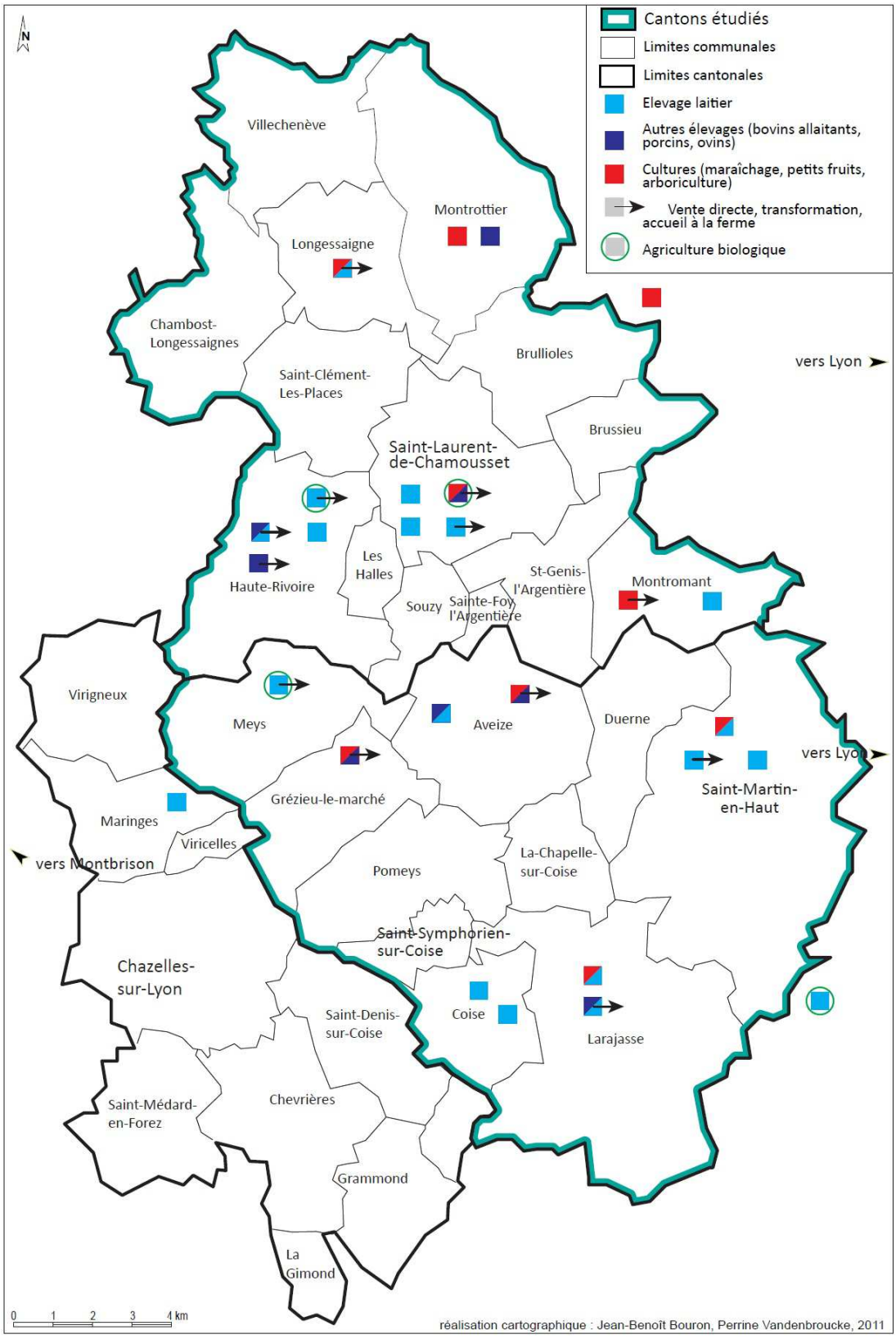

b) Déroulement des entretiens avec les agriculteurs

Les entretiens se sont déroulés sur les exploitations, en présence d'un des actifs de l'exploitation, parfois plusieurs.

Ils ont duré entre 1h30 et 3 heures. Ils ont été le plus souvent accompagnés par une visite d'exploitation. Nous avons également mobilisé d'autres sources complémentaires à l'analyse des exploitations agricoles. Nous avons pu obtenir au gré de ces entretiens différents documents administratifs de l'exploitation : DEXEL, dossiers PAC, baux ruraux. De plus, nous avons mobilisé les données TELEPAC disponibles en libre accès en 2009, indiquant pour chaque exploitation le niveau de subventions perçues pour le courant de l'année 2007-08[558]. Nous y avons récupéré les données de toutes les exploitations étudiées dans les Monts du Lyonnais. Elles ont ensuite été retirées de la mise en ligne et nous n'avons pu obtenir les données pour la Flandre intérieure.

Ayant un parcours de formation d'ingénieur agronome nous conduisant à être au départ plus attentive aux aspects techniques et économiques, l'écoute sociologique ne s'est affinée qu'au fur et à mesure de l'avancée de la thèse. Ainsi, si l'enregistrement et les retranscriptions n'ont été que partiels dans les Monts du Lyonnais, l'intérêt d'une retranscription complète, y compris des entretiens avec les agriculteurs, n'est apparu plus nettement qu'avec l'approche comparative soulignant l'importance des différences d'approches sur les questions territoriales. Les entretiens menés en Flandre ont donc été intégralement retranscrits, ainsi qu'une partie des entretiens enregistrés menés dans les Monts du Lyonnais repris a posteriori.

La grille d'entretien aux agriculteurs était organisée autour de quatre thèmes (voir dans le détail en annexe A5(e) la conduite d'entretien en exploitation):

- **La trajectoire de l'exploitation et le parcours de l'agriculteur**
  - Identification des principales phases de création d'activité, d'arrêt d'autres activités, d'investissement, etc.
  - Reconstitution du parcours de l'individu (formation, parcours et trajectoire personnelle)
- **Le fonctionnement de l'exploitation**
  - Identification des différents systèmes d'activité
  - Attention spécifique à ce qui se joue dans la relation à un environnement socio-économique plus large : normes, zonages qui redéfinissent l'espace de travail ; partenaires et marge d'action.
- **Le système relationnel de l'agriculteur.**
  - Identification des réseaux sociotechniques, prises de responsabilités (espace de travail du quotidien, responsabilités, participation aux manifestations).

[558] TELEPAC : Téléservice des aides de la PAC, site d'enregistrement des dossiers, avec accès libre à la diffusion des données. Source : https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/auth/accueil.action

- Identification des réseaux personnels : familiaux, personnels (amitiés, etc. tissé au long du parcours de l'agriculteur), espaces publics fréquentés, relations avec le voisinage non agricole, implication dans les activités associatives.

- **Le positionnement dans différentes situations d'interaction, d'action publique ou collective avec d'autres acteurs du territoire (partie plus dirigée de l'entretien).**
  - Analyse de la relation de l'agriculteur à différentes institutions (ex : le pays, les instances de gestion de l'eau, etc.).
  - Identification de l'implication de l'agriculteur dans des situations d'interaction ou un collectif, les motifs de leur implication, l'historique de ces démarches, les acteurs présents, les rapports de forces, etc.

c) Première méthode de traitement des données : construction d'une base de données synthétique

Dans un premier temps, nous avons construit une base de données des exploitations agricoles sur Access, dont nous présentons la structure dans la Figure 6 ci-dessous.

Pour **la table « Exploitations agricoles »** les différents champs intégrés à la base de données ont été organisés par groupe thématique (au total 62 champs dans la table exploitation agricole, voir en annexe A6). Toutes les exploitations ont ainsi été recensées (Flandre et Monts du Lyonnais) dans la même table avec l'ambition de pouvoir éventuellement mener des comparaisons croisées.

Pour **la table « Partenaires »**, ont été intégrés les différents partenaires mentionnés par les agriculteurs, acteurs individuels, groupes informels, organisations. Deux tables différentes ont été constituées pour chacun des deux terrains d'étude.

Exemple de partenaires en Flandre : ARVD, revendeur marchés, Danone, GDAFI, etc. ;

Exemple de partenaires dans les Monts du Lyonnais : AEML, CUMA « Verte Prairie », etc. ;

Tableau 2. Exemple pour une entrée de la base « PARTENAIRES » :

ID	ARVD (Association Régionale des vendeurs directs de produits à la ferme)
Nature	association
Relation exploitation	Promotion Suivi technique/économique Accès matériel
Localisation	Saint Laurent Blangy
Champ d'action	Nord Pas de Calais
Commentaires	Association régionale des vendeurs directs de produits à la ferme

Pour **la table « Interactions territoriales »** : les différentes situations d'interaction territoriale ont été intégrées à la base de données : projets de territoires, projets d'aménagements.

Exemples d'Interactions territoriales en Flandre : aménagement de la RD642, site pilote inondation St Jans Cappel, enquête publique porcherie ;

Exemples d'interactions territoriales dans les Monts du Lyonnais : démarche de co-compostage, MAE fertilisation, MAE phytosanitaire, participation comice des 4 cantons.

Figure 5. Exemple pour une entrée de la base « Interactions Territoriales » :

ID	Co-compostage
Localisation	Canton Saint-Symphorien-sur-Coise/déchetterie Saint Martin en Haut
Durée/période	1999-actuel
Acteurs concernés	CDML CUMA Verte Prairie Élus SIMOLY Communauté de commune « Hauts du Lyonnais »
Enjeu territorial	Environnement/optimisation flux matière-énergie
Acteur porteur	Déchetterie Saint Martin en haut
Programme/financement	Leader Plus
Nature de l'interaction	Compromis-règle-charte
Impact économique pour l'exploitation	Indirect : fertilisation
Autre impacts	Changement de pratiques
Commentaires	Formation en Vendée (voyage d'étude) ; 10 agriculteurs concernés

Cette base de données a permis d'ordonner les informations et ce fut une étape importante dans la construction du cadre d'analyse. Elle permet, pour chaque exploitation, de dresser un panel des acteurs partenaires, un profil de système de relations et d'insertion dans les dynamiques territoriales. Elle nous a permis de mener quelques analyses quantitatives. Le Graphique 9 page 280 fournit un exemple de graphique établi en exploitant la base de données. Nous avons croisé pour les exploitations des Monts du Lyonnais leur niveau de subvention en fonction de la surface de l'exploitation, suivant que celles-ci sont sous contrat agro-environnemental ou non, et pouvons ainsi souligner que les exploitations sous contrat ont une surface moyenne plus élevée et un niveau de subventions considérablement accru par la contractualisation. Néanmoins, la construction d'une base de données pour un échantillon de si petite taille s'est révélée difficilement exploitable. De plus, recensant platement les faits, elle générait au contraire une perte importante d'information contenue dans les entretiens. Nous avons donc privilégié une analyse qualitative qui s'appuie sur la mobilisation de plusieurs grilles : grilles d'analyse des politiques publiques, fiches d'analyse de chaque exploitation, et des grilles d'analyse des situations d'interaction

Figure 6. Structure de la base de données

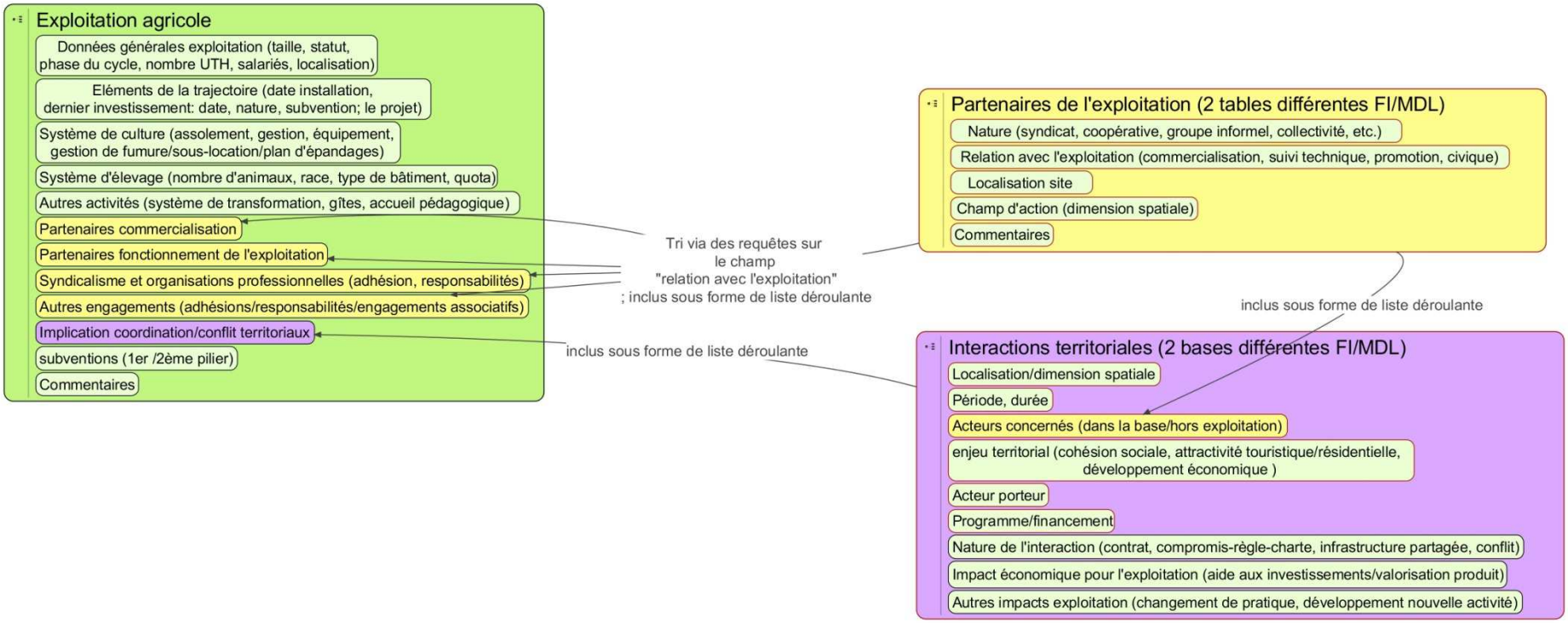

d) Outil d'analyse : la fiche d'exploitation agricole

Cette première méthode de recensement des données se révélant inopérante à une analyse qualitative, nous avons dans un second temps établi des fiches de type monographique par exploitation en nous appuyant sur la grille d'analyse suivante. Ces fiches intègrent une première partie descriptive et une seconde partie plus analytique.

Fiche d'exploitation agricole F…/MDL…

I- Description

Dans ce « chapeau », se trouvent ici précisées les conditions de l'entretien, la personne rencontrée, les éventuels biais qui auraient pu contribuer à fausser les résultats obtenus.

La première partie descriptive a pour objectif de donner un aperçu général de l'exploitation. Elle s'appuie sur les sources orales, enrichies suivant les cas de documents écrits présentés par l'agriculteur (Dexel, comptes de l'exploitation), d'une visite de l'exploitation, et d'une observation sur place.

Statut, main d'œuvre : Le statut de l'exploitation Le nombre d'UTH est calculé en distinguant : les UTH familiaux (salariés, associés et aide familiaux « bénévoles ») ; les UTH salariés extérieurs (en apprentissage, contrats à temps partiels ; stagiaires).	**Localisation et gestion de l'espace** Le nombre d'hectares indiqué est le nombre d'hectares comptés comme appartenant à l'exploitation, lorsque l'agriculteur exploite d'autres terrains en sous-location, c'est précisé. De même lorsqu'il sous-loue, c'est précisé dans l'assolement. Le morcellement de l'exploitation indique l'organisation spatiale de l'espace de travail. Le mode de faire-valoir est précisé lorsque c'est possible, en distinguant FVD, faire valoir direct, et FVI, faire valoir indirect ou fermage.
Trajectoire de l'exploitation : La trajectoire de l'exploitation constituait systématiquement le point de départ de l'entretien, enrichi ensuite à mesure de l'exploration des différents systèmes d'activités. La trajectoire est indiquée de manière complète à partir de l'installation des personnes rencontrées, en précisant des éléments antérieurs à titre indicatif lorsque ceux-ci étaient disponibles. Les éléments repérés dans la trajectoire de l'exploitation sont : les moments d'investissements, les évolutions du nombre d'installés sur la famille, l'arrêt/le lancement d'activités. D'autres éléments de la trajectoire des individus sont précisés dans l'entretien, mais intégrés dans la partie suivante.	
Assolement Assolement au moment de l'étude sur l'ensemble de la surface exploitée, c'est-à-dire pour ceux qui sous-louent des terrains à l'extérieur, en les comptant (2009 pour la Flandre, 2008 pour les MDL, date d'entretien précisée dans les sources).	**Systèmes de cultures** Pour chacun des systèmes de cultures, sont précisées ici les variétés lorsque cela qualifie le marché (ex : pomme de terre, houblon) , les conditions de mise en marché du produit. Les partenaires techniques qui jouent un rôle dans l'approvisionnement en intrants, l'organisation du travail, l'appui technique, l'accès au matériel sont ici précisés et regroupés dans cette catégorie assez générale car souvent ces fonctions sont étroitement imbriquées. Quelques éléments de gestion sont précisés, mais souvent davantage qualifiés plus loin.
Systèmes d'élevages : Pour chacun des ateliers d'élevage sont précisés le nombre d'animaux, en comptant surtout le nombre d'animaux principaux sans préciser les suites (ex : vaches laitières, vaches allaitantes) ; le type de bâtiment d'élevage (ce qui sous-tend le type de fumure organique) ; la ration ; les partenaires techniques et la commercialisation des produits.	
Autres systèmes d'activités Pour chacun des systèmes d'activité est identifiée la nature de cette activité, sa dimension, et son insertion dans le réseau de partenaires. Lorsqu'il y a d'autres sources de revenus produits sur l'exploitation (y compris les revenus du patrimoine) et/ou par les actifs travaillant l'exploitation lorsqu'ils sont pluriactifs. Ne sont en revanche pas précisées les sources de revenus de conjoints non associés à l'exploitation. La rupture s'est faite à ce niveau parce que dans beaucoup d'exploitations en particulier sociétaires, la dissociation entre l'entité exploitation, et l'entité ménage est de plus en plus nette.	
Les individus : **Formation :** La formation initiale de l'agriculteur est précisée, ainsi que la nature et le domaine de formation continue. **Engagements dans les réseaux :** Sont ici précisées d'une part les responsabilités de l'agriculteur, et d'autre part les autres espaces sociaux auxquels il est associé dans des démarches associatives, et plus largement sociétales.	

II- Analyse :

La seconde partie d'analyse a pour objectif de comprendre l'insertion socio-institutionnelle de l'exploitation et sa logique de fonctionnement. Dans cette perspective, un certain nombre de champs sont explorés, analysés et questionnés déclinés ci-dessous.

- **Insertion marchande de l'exploitation:**

L'insertion marchande de l'exploitation est d'abord interrogée, avec un questionnement qui porte :

- Sur la nature des relations marchandes : contractuelle, et sous quels régimes de contrats (ex : légumes, betteraves, pomme de terre), protégé et encadré (ex : marché du lait), ou « libre » (ex : porc, pomme de terre)
- Sur les rapports de force dans la relation marchande entre l'agriculteur et son partenaire commercial, sur les éventuels rapports de concurrence entre agriculteurs sur le territoire.
- Sur les conventions marchandes en termes de qualité de produit et de service associée, en interrogeant aussi les espaces dans lesquels s'établissent ces conventions marchandes : s'agit-il de normes agro-industrielles ? S'agit-il de normes établies dans un processus de coordination avec d'autres acteurs du territoire ?

- **Réseaux sociotechniques et champs d'innovation :**

Le réseau sociotechnique est ensuite étudié, comme espace de développement des pratiques, de construction des représentations. Cela inclut les partenaires techniques auxquels se réfère l'agriculteur, les dynamiques collectives dans lesquelles il est inséré, les formations qu'il a suivies.

- **Insertion sociale des agriculteurs et identités auxquelles ils se réfèrent:**

L'insertion sociale des agriculteurs est interrogée non pas dans la perspective d'une analyse sociologique fine des rapports sociaux comme une fin en soi, sans quoi cela serait insuffisant. Cependant, il apparaît essentiel, dans la continuité de la question des réseaux sociotechniques, d'appréhender l'espace social au sein duquel s'élaborent les représentations que l'agriculteur a de son métier, qui guident et orientent aussi très nettement le projet de l'exploitation. L'identité est analysée à partir de ce qui apparaît comme central pour l'agriculteur, avec une attention particulière aux mots employés.

- **Territoires institutionnels et gestion de l'espace, conflits et coordinations :**

L'exploitation est localisée en un lieu donné, lui-même approprié et représenté différemment dans les schémas d'aménagements territoriaux. Ces éléments d'agencements spatiaux peuvent parfois jouer un rôle central dans la redéfinition du projet de l'exploitation, en étant appropriés, activés et devenant parfois une ressource centrale pour l'exploitation ; en étant au contraire ignorés et/ou vécus comme des contraintes dans l'organisation du système d'exploitation.

- **Pratiques agricoles et gestion de l'écosystème, coordinations et conflits :**

À un autre niveau cette fois, les pratiques agricoles, et l'usage de l'écosystème sont également identifiés comme des éléments de conflits et de coordination. Les agriculteurs sont sollicités dans la prise en considération de

problèmes environnementaux spécifiques : la gestion des inondations, la qualité de l'eau. La frontière avec la partie précédente est parfois floue, dans l'exemple de la haie notamment.

- **Régimes de politiques publiques**

Les formes d'intervention en agriculture se multiplient, et chaque exploitation, suivant les choix de systèmes d'activités, de modes de productions est différemment insérée dans ces différents régimes de politiques publiques. Cela s'appuie sur l'entretien avec l'agriculteur, et malheureusement, les données TELEPAC qui ont pu être recueillies dans les Monts du Lyonnais n'ont pas pu l'être dans les Flandres.

- **Orientation du projet de l'exploitation**

Cette partie est une prise de recul analytique sur la trajectoire de l'exploitation. À partir des différents évènements dans la trajectoire de l'exploitation, j'ai tenté de dégager les récurrences, les ruptures, et ainsi d'identifier les principes de rationalité qui guident le projet.

- **Les actifs de l'exploitation**

Cette partie est une prise de recul analytique sur l'ensemble du fonctionnement de l'exploitation, en tentant de dégager les principaux actifs sur lesquels repose le système d'exploitation. Cela nous conduit à identifier les ressources activées par l'agriculteur, compétences, ressources territoriales, et à préciser les formes d'activation de celles-ci. Pas terrible comme formulation…

- **Bilan :**

Dans cette partie de bilan, nous soulignons les formes d'insertion sectorielles et territoriales de l'exploitation ; et les mutations éventuelles de l'un à l'autre qui peuvent être identifiées.

e) Illustration de la méthode d'analyse à partir du cas d'une exploitation

Fiche d'exploitation F53 : GAEC lait, porc, pomme de terre

Cet agriculteur a été rencontré afin d'élargir le panel des types de systèmes rencontrés, et dans la perspective d'un traitement plus complet du programme autour du site pilote de gestion du ruissellement à St Jans Cappel.

Statut, main d'œuvre :
GAEC
3 associés non directement familiaux
Gestion via le CER-France

Localisation et gestion de l'espace
130ha, St Jans Cappel
Site d'exploitation situé en marge du village, terrains exploités situés sur les pentes du Mont Noir.
GFA familial et FVI pour l'associé rencontré mais le GAEC loue aux associés

Trajectoire de l'exploitation (au départ, trajectoire individuelle, puis regroupement dans la dynamique sociétaire) :
1983 : Installation à 21 ans, sur la ferme de son père- en exploitant individuel ; sur 30-35ha et 130KL ; blé, pommes de terre et maïs
Augmentation de la surface en pommes de terre et retournement de prairies
1989 : installation d'un bâtiment isolé-ventilé
1990-95 : + 9ha chez un oncle
1997 : possibilité de racheter 120KL chez un voisin + 1,5ha.
2004 : GAPEC (Groupement agricole Partiel d'exploitation en commun) avec un voisin malade qui avait déjà fait sa mise aux normes et disposait de plus de quotas (290//190)- travail gratuit pendant 3 ans.
2007 : Mise en GAEC avec un jeune HCF qui reprend l'exploitation associée du GAPEC- rachat d'un tracteur pour avoir une répartition 50-50 des parts du GAEC (répartition sur la base des actifs financiers). Total : 500KL de lait
+ il installe une porcherie en individuel (compte privé)
2009 : intégration d'un troisième associé dans le GAEC +170-180KL
Projet : installation de son neveu sur l'exploitation

Assolement

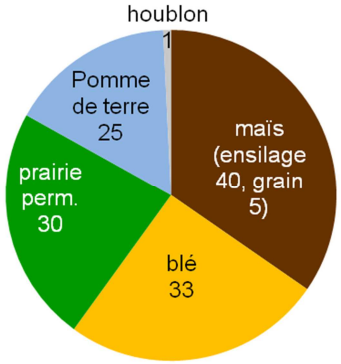

Systèmes de cultures
Pomme de terre : variétés lavables : Artemis, Leonie en partie en contrat avec un négociant, Assemann Bernard Dauchy et fritables : Bintje : en contrat l'usine belge Agripom, équipement à 100%.
houblon : 90 ares, le 3ème associé est encore engagé sur un contrat de trois ans, mais volonté d'arrêter car trop peu rémunérateur.
Blé : coopérative La Flandre et Maison belge d'intégration porcine
Maïs : élevage bovin (ensilage) et porcin (revente à la maison d'aliment)
Prairie Permanente : pâturage des bovins
Réseaux/partenaires techniques : UNEAL (coopérative céréalière et produits phytosanitaires), La Flandre ; CETA cultures ; groupes d'entraides locaux ; CUMA

Systèmes d'élevages :
Lait (GAEC): 80VL ; 9000L/VL ; 700KL de quota, engraissement de 10 bœufs (3 ans)
Bâtiment : Logettes, mise aux normes dans le cadre du PMPOA1 (par son associé), PMPOA 2 pour le bâtiment génisse
Fourrages : maïs plat unique, soja/colza
Réseaux/partenaires techniques : contrôle laitier, GDAFI, Genes diffusion, PLM Magasine (Production Laitière Moderne)
Commercialisation : Danone, Bledina (+ revente des litrages supplémentaires à des agriculteurs qui ne remplissent pas leur quota), CEVINOR (Coopérative agricole de Vente de Viande bovine du Nord)
Porcs engraisseurs (exploitation individuelle): 1650 porcs engraissés par an ; en intégration avec un marchand d'aliment belge/abattoir hollandais
Bâtiments : bâtiment construit à neuf pour se lancer en intégration (130K€ en 2007), 550 places/3 lots par an
Système d'alimentation : aliment fourni par l'intégrateur (revente du blé de l'exploitation avec une plus-value +20€/T)
Réseaux/partenaires techniques / Commercialisation : intégrateur : maison d'aliments belge, rémunération à 17€/porc sorti.

Les individus :

	Maurice (45-50 ans)	Jérôme (25-30 ans)	3ème associé (approx. 50 ans)
Engagements	Vice-président de la CUMA	Bureau des jeunes agriculteurs (arrondissement)	NR
Conjoint	Célibataire	Nièce de Maurice, travail hors agricole	
Formation	BEP agricole puis aide familial	BTS agricole (famille de pharmaciens à l'origine)	

Analyse :

Insertion marchande de l'exploitation:

Dans l'organisation du système marchand, on observe pour cette exploitation située à proximité de la frontière belge des interrelations commerciales très fortes avec la Belgique : les Belges commercialisent des services (travaux agricoles, construction), rachètent des matières premières (blé, pommes de terre), et cherchent au maximum à se décharger de l'épandage. Ainsi, la porcherie d'engraissement est en intégration totale avec une maison d'aliments belges. L'agriculteur dispose donc d'une très faible marge d'action sur son activité porcine. Pour de telles exploitations situées à proximité de la frontière, le coût d'opportunité de tels contrats est intéressant pour les agro-industries belges qui se déchargent du travail et de l'épandage taxé en Belgique.

> *Non, non, c'est l'usine. Le cochon appartient à l'usine pour ainsi dire. Nous on n'a du cochon que le boulot. Le boulot et le bâtiment.*

Pour le reste, on a une insertion marchande assez classique pour la région avec des partenaires commerciaux de proximité (coopératives et négociants), pour une grande partie en contrat sur les cultures, avec une faible maîtrise du jeu du marché, mais la recherche d'une rémunération du cout de revient.

Réseaux sociotechniques et champs d'innovation :

La CUMA constitue très nettement un espace d'échanges et d'insertion sociotechnique de cet agriculteur. Il relate une discussion avec son jeune associé qui révèle l'évolution des formes d'insertion sociale des agriculteurs, et l'importance qui accordée à cette insertion dans un milieu agricole local pour des agriculteurs de sa génération comme une forme de mutuelle sur le travail « en cas de gros problème ».

> *Pour le maïs Jérôme avait dit pourquoi vous ne le faites pas faire par les belges, mais on a décidé de le faire nous-mêmes ; on reste une équipe ouverte quoi. Après faut pas non plus vouloir tout faire soi-même, et rester chez soi, il n'y a plus de contacts, plus d'entraide, plus de… on serait rejetés, rejetés par la CUMA, au moment où il y a un gros problème, on dit écoute, t'as pas voulu être là quand on a voulu aller vers plus d'entraide, t'as pas voulu être là… C'est une autre façon de voir la chose, une autre mentalité quoi.*

C'est aussi l'échelle d'appropriation des données techniques venant « de l'extérieur », tels par exemple les faxes techniques de la chambre d'agriculture, les informations des techniciens des coopératives ou négociants phytosanitaires, les informations réglementaires, les nouvelles agricoles.

> *Bah, oui, les courriers, on a par mail, toutes les infos, je le transmets à Mathieu (voisin).*

La CUMA constitue donc un espace d'échanges de services, d'échanges de matériels, de discussions techniques… En revanche à une échelle élargie, l'agriculteur est peu impliqué.

> *(et vous connaissez d'autres agriculteurs qui ne sont pas à la CUMA ?) Ah, non non, les autres on ne les voit pas… On les voit quoi, si on se croise à la coopérative, ou aux manifs, ou des de notre âge qu'on a connu à l'école ou…*

Les groupements de producteurs, l'administration (DDT), les organisations professionnelles sont désignés par un « ils » non défini : « *Ils ont arrêté le seuil de redistribution de quotas à l'installation à 310KL* » (les syndicats), « *Ils ne me connaissaient pas presque.* » (l'administration), « *ils ont fait comprendre qu'il fallait passer le cap et carrément faire la grande porcherie* » (les groupements).

Ayant fait les frais d'une politique sélective de soutien à son installation, il a une mauvaise expérience du syndicalisme, dénonce l'existence d'une telle autorité arbitraire qui met en place des mécanismes d'appui différenciés

suivant les agriculteurs (tant ceux qui favorisent les « gros » que les « petits ») : différence de niveau de soutien pour les PMPOA1 et 2, plafond de 310KL au-delà duquel les jeunes agriculteurs n'ont pas d'appui en quota supplémentaire. Il évoque néanmoins l'importance des responsabilités de son associé au sein des JA (donc échelle de l'arrondissement), qui leur permettent d'être tenus informés.

Insertion sociale de l'agriculteur et identité à laquelle il se réfère:

Cet agriculteur est impliqué dans un système de relations sociales surtout à l'échelle de la commune : rapports de bon voisinage et d'attention réciproque avec les voisins non agriculteurs, participation et relations au sein de la paroisse en tant que chrétien pratiquant, relations de proximité et d'entraide avec les autres agriculteurs de la commune, aide pour la mise en place des installations pour la fête des moissons (organisée par un agriculteur). Enfin, les relations au sein de la famille nombreuse de 7 enfants, avec un frère seulement ayant un métier dans le para-agricole sont denses, et constituent sans doute un levier d'ouverture vers d'autres horizons socioculturels.

L'agriculteur se réfère à une identité d'éleveur, et plus particulièrement d'éleveur de porc, de vaches : « *les cochonneux* ».

Territoires institutionnels, territoire de l'exploitation, conflits et coordinations :

L'exploitation est située sur les Monts de Flandre, dans une zone désignée comme « *Cœur de nature* » dans le SCOT, mais cela n'est pas du tout présent dans les représentations de cet agriculteur. En revanche, le neveu souhaite créer un emploi supplémentaire sur l'exploitation sans possibilités d'agrandissement. Suite à un job d'été dans une exploitation maraîchère, il envisage le projet de développer une activité de vente maraîchère en cueillette directe. La proximité du Mont Noir, la fréquentation et la densité de passage sur la route attenante à l'exploitation est ainsi requalifiée comme actif potentiel pour développer une activité de vente maraîchère, en cueillette directe. Ce projet qui signifie aussi une « intrusion » des clients dans son espace de travail suscite une certaine réticence de l'agriculteur interviewé. Par ailleurs, l'exploitation est concernée par un projet d'aménagement d'un rond-point, et concernée par l'implantation de haies et de fascines sur les plaines en pente pour gérer le ruissellement. On a donc une superposition sur l'espace de travail de l'agriculteur de plusieurs dispositifs d'aménagement, de gestion de l'espace et l'éventualité d'une requalification territoriale de ses pratiques voire de ses actifs, que nous allons examiner plus précisément par la suite.

Figure 7. L'exploitation agricole à l'interface entre différents projets d'aménagement

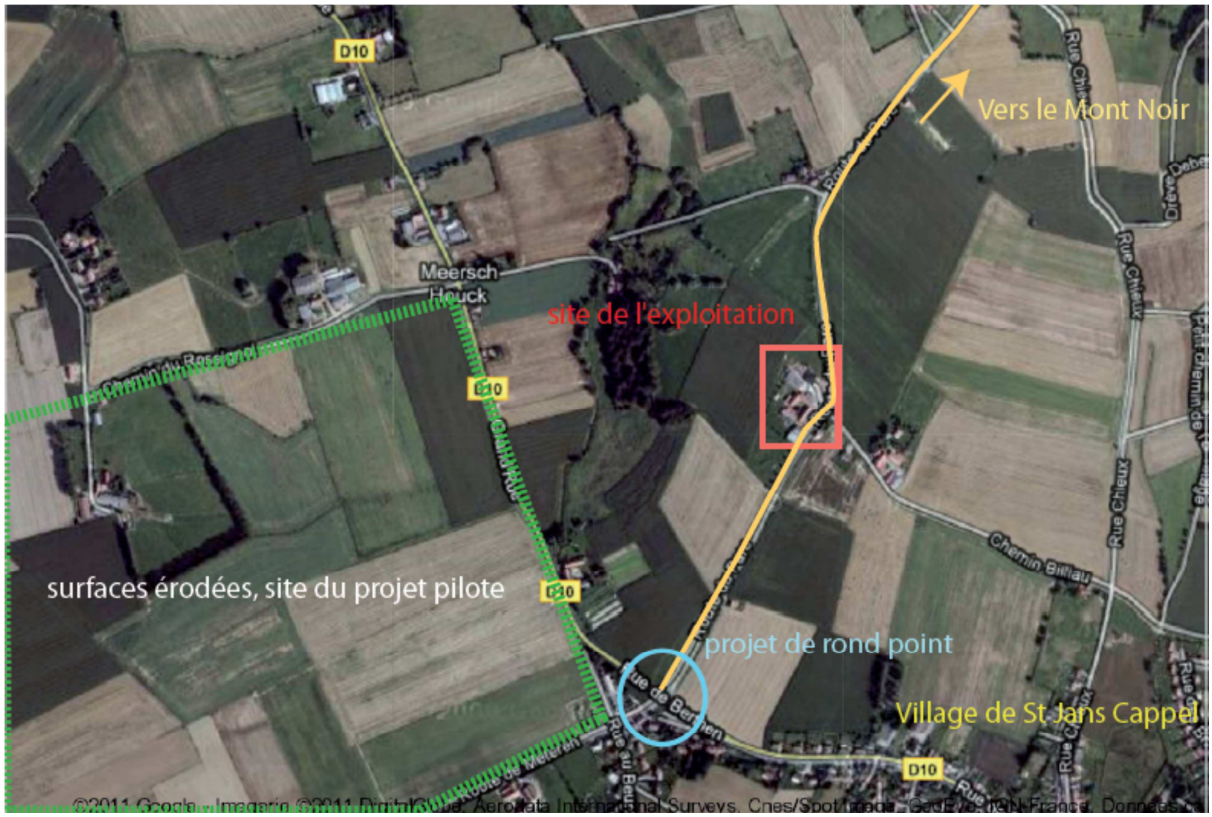

Pratiques agricoles et gestion de l'écosystème, coordinations et conflits :

L'exploitation est située sur la commune de St Jans Cappel, fortement concernée par une problématique récurrente d'inondations. Le site d'exploitation est en position surélevée par rapport au village, et une partie des terres exploitées se situent dans la plaine qui a fait l'objet du dispositif pilote de gestion des inondations. Il identifie et reconnaît le problème de ruissellement, dont il renvoie la responsabilité à un passage vers « *le monde moderne, le gros matériel, le remembrement* », qu'il date aux années 60, « *on a fait un peu n'importe quoi* ». Il est donc en accord sur le principe de mise en place d'un dispositif de gestion de ce problème, comme juste retour par rapport à des excès dans la gestion de l'espace, comme principe auquel il adhère de son propre rapport à la nature, comme enjeu identitaire pour que les agriculteurs ne soient pas montrés du doigt comme pollueurs, et comme obligation réglementaire dans le cadre d'une politique agricole dont il a conscience que la pérennisation repose sur ces services environnementaux.

De toutes façons, la PAC elle va peut-être pas arrêter, j'espère, on aura toujours notre budget peut-être... Mais ça va pu être sur le blé, sur le maïs ; mais ça va être vous avez un budget, à vous de respecter ce qu'on demande quoi. Des bandes enherbées, des… on sera obligés de rentrer dedans. C'est pas un tort non plus, parce que bon, on est, agriculteurs, on est un peu nature, hein, il faut rentrer dans le bain de toutes façons hein. Et il ne faut pas qu'on soit toujours pris pour des cibles un peu non plus de pollueurs, parce qu'il y en a qui se disent écolos, mais qui vont tous les dimanche matin en voiture pour chercher leur pain, hein.

Agriculteurs et collectivités ont négocié un compromis de gestion de l'espace dans lequel les agriculteurs acceptent de céder quelques bandes en frontières de parcelle pour y mettre haies et fascines. Cette évolution est considérée comme une anticipation sur l'évolution de la PAC avec une hausse des surfaces d'équivalent topographiques. Elle ne remet pas directement en cause leurs pratiques, et ne contribue pas non plus à redéfinir la répartition des parcelles entre agriculteurs par exemple en vue d'une meilleure prise en charge de ce problème.

> *Là ouais, là euh… ils vont en mettre, Jérôme il va en mettre, moi je vais en mettre, parce qu'il y a un plan inondation là sur St Jans et il y a une plaine qui nous appartenait, donc on va mettre des fascines et des haies. (des fascines pour quoi faire ?) C'est dans les champs en pentes… à un moment, ils voulaient en mettre un peu n'importe comment, on leur dit, attendez, faut pas non plus exagérer, on est en 2009, on ne va pas couper des plaines de 3ha en 4 quoi, hein. Donc entre les propriétés, donc ça, ça va encore.*

Régimes de politiques publiques :

En termes de politiques publiques, cet agriculteur se réfère essentiellement aux soutiens publics à la production. Il mobilise un cadre d'intervention publique territoriale autour de la plantation de haies, mais celui-ci est associé aussi étroitement à une meilleure réalisation des conditions futures d'obtention des droits à paiement uniques.

Orientation du projet de l'exploitation :

Il revient à plusieurs reprises sur la période de spécialisation au début des années 80, et sur la sélection des exploitations, à la fois par les normes et par l'arbitraire des décisions des organisations agricoles dans la répartition des quotas ou dans la sélection des exploitations ayant droit aux plans de développement. Dans la reprise de l'exploitation familiale, il a pour sa part suivi une logique d'agrandissement progressif au gré des opportunités, jusqu'à son installation en GAPEC (Groupement agricole Partiel d'Exploitation en Commun) en 2004 avec un voisin agriculteur plus gros et ayant fait la mise aux normes, mais malade et ne pouvant plus assurer le travail. Dans un rapport non formalisé, il a travaillé en contrepartie de l'usage à un bâtiment d'exploitation mieux aménagé, dont il espérait récupérer de manière informelle une partie des quotas, mais qu'il n'a pas obtenue. La ferme de cet associé a ensuite été reprise par un jeune hors cadre familial avec lequel il s'est installé en GAEC. Cette situation très particulière en Flandre fut permise par la situation familiale aisée des parents de ce jeune, pharmaciens dans le village. La transmission s'est en effet faite au prix de 10K€ par hectare cédé, comprenant les quotas et les bâtiments d'exploitation, soit un total de l'ordre de 500-600K€. Un troisième associé également acculé par la mise aux normes a ensuite été associé au GAEC. Le projet de cet agriculteur est d'installer en 2012 son neveu sur l'exploitation, soit en lui cédant ses parts pour partir travailler à l'extérieur (projet par défaut), soit afin qu'il s'installe et crée son activité sur l'exploitation, à partir de ce qu'il a en tête avec le développement du maraichage (production de salades et vente à la ferme).

La porcherie d'engraissement est en intégration totale. Alors que ce type de système se trouve souvent dans des exploitations ayant arrêté le porc et disposant d'un bâtiment vide, il a pour sa part investi dans le bâtiment en vue de ce système d'intégration, qui cependant reste peu rémunérateur avec une rémunération de 17€/porc. L'agriculteur lui-même souligne que le revenu lui permet juste de payer l'annuité. Mais cet investissement a été réalisé avant tout dans une logique patrimoniale, sur un coup de tête, par frustration de n'avoir pas été rémunéré pour le travail réalisé au sein

du GAPEC, mais dans un compromis qui lui convient car cet agriculteur considère peu la valeur réelle du travail, et considère les retours en azote et la rémunération plus forte du blé que cela lui assure.

> *Ah c'est moi qui ai payé la porcherie, hein, elle est à moi hein. Oui, donc j'ai un emprunt sur… je sais plus 10 ans. Et en fait, le revenu que j'ai du porc me paye l'annuité quoi.*

La logique de fonctionnement de ce GAEC reste encore dans un intermédiaire entre le collectif (entraide dans les travaux culturaux, étable), et les projets et orientations individuels. Ainsi, la porcherie a-t-elle été construite indépendamment du GAEC,la transmission à son neveu est bien envisagée dans la transmission de ses parts propres et de son patrimoine, enfin on observe encore une dissociation des terres de chacun des associés et des pratiques de chacun sur ses terres. Il est donc possible dans ces circonstances que cette association devienne à terme une société civile laitière dont le statut a été créé après création du GAEC, qui serait alors établie dans des rapports entre associés en fonction des quotas respectifs, donc inégaux (180KL ; 290KL et 130KL). Malgré une répartition équilibrée des parts du GAEC, les rapports de force entre les associés sont inégaux comme le souligne l'interviewé sur la situation du bâtiment d'exploitation

> *« Bah, propriétaire, sans l'être, parce que lui est propriétaire des terrains en dessous, donc nous on l'est sur la structure, mais lui est propriétaire des terrains. Le GAEC est propriétaire des murs, mais bon, c'est toujours celui qui est propriétaire du sol qui est propriétaire de tout. ».*

Cela peut se traduire par un déséquilibre dans le travail fourni.

Les actifs de l'exploitation

Les droits à produire sont considérés comme l'élément central du système d'activité, du revenu et de la viabilité de l'exploitation. Le foncier constitue pour cet agriculteur avant tout un droit à produire, et toute une partie de l'entretien est d'ailleurs centrée sur l'inégale répartition des quotas avec son associé, ce qui souligne outre l'expérience individuelle, la valeur accordée à ces actifs incorporels. On observe là l'influence d'un effet frontière avec un ressenti plus fort de la pression exercée sur ces questions du côté belge.

> *La terre pour nous, c'est pas un outil de travail, c'est un plan d'épandage, c'est tout hein, ça devient ça hein. (à ce point-là ?) Ah quand on a des bêtes, ah oui, hein, c'est ça, hein. Les cochonneux, tout ça, c'est ça, c'est un droit à produire, c'est tout hein. Sans ça ils ne peuvent pas développer son activité, et pour les vaches c'est pareil aussi. (Pas pour développer des cultures?) Bah, ça rentre dans le système, mais c'est tout, c'est un droit à produire, hein. Un droit d'épandage hein, c'est tout, par ici. Et en Belgique, c'est encore plus cher, à cause de ça hein.*

La réflexion du neveu de Maurice qui met en perspective la création de son activité maraîchère en cueillette directe est intéressante car elle souligne un processus de requalification des actifs de l'exploitation que constituent sa localisation sur le Mont Noir par les opportunités de la fréquentation touristique, a priori vu par cet agriculteur plutôt comme une contrainte (terres humides, pas possible d'y mettre des pommes de terre).

Bilan :

En conclusion, cette exploitation fonctionne sur une logique d'activités insérée dans un système sectoriel dont l'agriculteur s'approprie les règles via son associé et via la CUMA, mais sur lequel il a très peu de marge d'action. L'enjeu est d'être « dans le bain » et d'y rester. La logique de fonctionnement technique et marchande de l'exploitation apparaît ainsi complètement détachée de son inscription dans le système d'acteur territorial. Néanmoins, sollicité dans la gestion d'enjeux d'inondations, dans des projets d'aménagement, on peut constater les enjeux identitaires associés à une meilleure prise en considération des problématiques territoriales, au sein d'un système social très localisé, agricole et non agricole au sein de la paroisse, des rapports de voisinage, de la commune. À terme, le neveu de Maurice porte un projet de production maraîchère valorisant les opportunités de l'attractivité du site dans lequel est située l'exploitation, mais celle-ci n'entre jusqu'à présent absolument pas en considération dans les orientations de cet agriculteur.

3.3.2. L'analyse des projets de territoire

Nous nous sommes ensuite intéressés aux dispositifs d'action publique, et plus particulièrement aux Plan d'Aménagement Rural, des projets de territoires élaborés depuis 2000 dans le cadre des dispositifs de contractualisation régionaux (chartes et projets de territoires). L'objectif est de comprendre la place de l'agriculture et des agriculteurs dans ces dispositifs territoriaux, et ce qui s'y joue pour les exploitations agricoles. Nous nous sommes appuyés sur plusieurs types de sources :

- **Les documents officiels : chartes, projets de territoires ainsi que les documents et archives relatifs à leur mise en place.**

Dans l'analyse des documents de projet officiels, nous avons été particulièrement attentifs à une analyse discursive de la formulation des problèmes, aux objets par lesquels est saisie la question agricole. Nous avons notamment analysé de l'iconographie mobilisée dans les projets de territoire (cartes, schémas, iconographie et logos), et à ce qu'elle révélait de la place des différents enjeux. Lorsqu'elles pouvaient être obtenues, nous avons également mobilisé les archives des débats lors de la mise en place du projet, les budgets prévisionnels. Dans des procédures qui de plus en plus s'appuient sur l'expertise du diagnostic pour l'élaboration des programmes d'action, nous nous sommes particulièrement intéressés aux diagnostics agricoles : par qui ont-ils été réalisés ? quelles méthodes sont employées pour le diagnostic et quels objets et priorités sont identifiés ?

- **Des entretiens avec les acteurs impliqués dans la mise en place du projet de territoire**

Différents acteurs ont été rencontrés en particulier les élus ayant des responsabilités sur les questions agricoles, l'urbanisme ou par leur rôle leader dans les projets de territoire, des agriculteurs impliqués dans les conseils municipaux et dans l'élaboration du projet à divers titres (représentants syndicaux, etc.), des techniciens/animateurs des collectivités territoriales ou des organisations professionnelles agricoles (grilles d'entretien en annexes A5(c)et A5(d)).

Pour l'analyse de ces dispositifs, nous nous sommes appuyés sur le cadre de la sociologie de l'action publique[559]. Nous avons d'abord resitué le contexte d'élaboration de ces dispositifs, les principaux acteurs impliqués, et les grands enjeux définis comme prioritaires pour le territoire. Nous avons ensuite identifié les objets autour desquels la question agricole est saisie, les modalités de consultation/concertation des agriculteurs, et de ce fait cherché à identifier les agriculteurs impliqués et légitimés dans ce processus. Nous analysons ensuite les leviers d'action mobilisés en matière agricole, leur importance budgétaire, et la mise en œuvre de ces dispositifs. Enfin, nous nous interrogeons plus finement sur l'appropriation de ce dispositif par les agriculteurs, sur les compromis socio-institutionnels qui en émergent, et sur les processus d'exclusion, de différenciation des exploitations agricoles qui en découlent.

[559] P. LASCOUMES and P. LE GALÈS, 2011, *Sociologie de l'action publique: domaines et approches*, Paris, Armand Colin, 126 p.

3.3.3. Identification et analyse de situations d'interaction

Les entretiens généraux introductifs, les entretiens avec les agriculteurs nous ont permis d'identifier des situations d'interaction qui se cristallisent entre les agriculteurs et d'autres acteurs du territoire. Sans aller jusqu'à une analyse fine des rapports individuels des agriculteurs avec des résidents ou des consommateurs par exemple, nous centrons ici l'analyse sur les situations d'interactions qui à un moment donné cristallisent un ensemble d'acteurs impliqués dans une démarche collective ou sur des « moments » comme par exemple les fêtes/foires. Sont ici identifiées comme situations d'interactions un large ensemble qui recouvre tant l'action militante (ex : associations de solidarité), l'action de défense d'intérêts individuels (ex : comités de défense contre les projets d'une porcherie), les coordinations entre acteurs autour d'un projet économique (ex : collectif autour d'un projet de valorisation locale du lait), d'un projet public d'aménagement (ex : élargissement d'une route). Nous nous intéressons aussi à certains dispositifs d'action publique centrés sur une problématique donnée tels que les Schémas de Cohérence territoriale, les contrats de rivière.

L'identification progressive de ces situations d'interaction au gré de nos entretiens nous a orientés vers différents acteurs, ceux qui sont les relais « politiques » des exploitations agricoles au sein de ces collectifs d'action (ex : la négociation au sein du comité de rivière s'est déroulée en présence du technicien fruits rouges), ceux qui portent ces actions collectives, ceux qui sont directement impliqués ou parfois simplement indirectement concernés. Nous nous intéressons tant aux situations d'interaction synchrones de l'étude que passées, en nous appuyant sur les entretiens, bulletins d'information-relevés de presse et documents de seconde main que peuvent nous fournir les acteurs.

Pour l'analyse des différentes situations d'interaction nous avons mobilisé selon les cas : la sociologie des organisations[560], la sociologie pragmatique[561], et la sociologie de l'action publique[562]. Nous analysons d'abord le contexte, des acteurs impliqués, des objets au cœur du débat, l'étendue spatiale et temporelle de cette situation d'interaction. Nous étudions ensuite le déroulement de cette situation d'interaction, la nature des interactions, l'évolution des relations entre acteurs. Nous nous intéressons enfin à ce qui se dégage de cette situation d'interaction, à la manière dont les agriculteurs se l'approprient et qu'est-ce qui s'y joue pour les exploitations agricoles. Dans les Monts du Lyonnais, nous avons resitué les dynamiques d'action collective en agriculture dans le temps en nous appuyant sur les archives des bulletins du CDML[563], et sur les entretiens avec les agriculteurs et les différents acteurs.

---

[560] Les auteurs proposent en effet une grille d'analyse qui décline : description globale, description de l'organisation à partir des règles formelles (hiérarchie, organigramme), identification des règles informelles, identification des enjeux de pouvoir, d'incertitude et analyse de situations d'action datée et identifiées. P. BERNOUX. *La sociologie des organisations*, *Ouvrage cité* , p448

[561] M. MORMONT, Conflit et territorialisation, *Article cité*

[562] P. LASCOUMES and P. LE GALÈS. *Sociologie de l'action publique: domaines et approches*, *Ouvrage cité*

[563] CDML, 1986-1994, *Par Monts et Vallées*, n°0-26, , CDML, 1998-2011, Quoi de neuf, *Lettre d'information du Comité de Développement Agricole des Monts du Lyonnais*, Vol. 1-39, 4 p.

Le Tableau 3 ci-dessous recense les différentes situations d'interaction étudiées suivant les objets-interfaces souligne une disparité des sources entre les deux terrains d'étude. Nous l'analysons ici comme un élément de résultat, en ce sens que les enjeux identifiés comme centraux apparaissent distincts.

Tableau 3. Situations d'interaction étudiées et sources mobilisées

	MDL	FI
Foncier	Débats de la question foncière dans le dispositif d'animation territoriale Aménagement des ateliers relais Animations communales (depuis 1994)	Arbitrages dans la définition des PLU Débats autour du SCOT Aménagement de la RD642
	7ème conférence agricole des MDL *4 élus maires* *Agriculteurs membres des conseils municipaux* *Agriculteurs membres des commissions d'animation communales* Comptes rendus et autres documents relatifs aux dispositifs d'animation territoriale PLU de St Martin en Haut (PADD)	*Responsable SCOT* *Technicien-animateur PLU intercommunal MFPL* *Responsable urbanisme/chambre d'agriculture* SCOT (diagnostics, PADD, DOG), PLU des communes de Merris et St Jans Cappel, PLU intercommunal de la communauté de commune MFPL.
Insertion marchande/le produit	Marque collective Marché aux veaux Débats autour de la restructuration de l'URCVL Les travaux du groupe FROMOLY Associations de consommateurs	Le système agro-industriel régional Les filières porcines labellisées La filière houblonnière
	administrateurs ou ex-administrateurs de la SICOLY, de l'URCVL, de SODIAAL. de groupes d'agriculteurs (lacunes car non identifié comme une priorité au départ comme une priorité) *Archives du bulletin Quoi de Neuf et Par Monts et Vallées*	1 technicien de Saveur en Or (tel) ; 2 responsables approvisionnement Mac Cain/Bonduelle ; 1 chargé de communication ; 1 Brasserie régionale (tel) ; 1 technicien d'un groupement de producteurs de porcs ; 1 technicien animateur en charge de la promotion des AMAP
Environnement/pratiques agricoles	Mesures agro-environnementales élaborées dans le cadre du contrat de rivière Coise. Remise en cause du système de production laitier intensif dans les forums altermondialistes. Débat sur les projets portés par les associations environnementales.	Débats à l'échelle de la Flandre intérieure autour des enquêtes publiques et de la production porcine. Débats sur la commune d'Haverskerque sur la cohabitation résidents-agriculteurs Analyse de situations d'interaction dans les communes confrontées à des inondations.
	Entretiens avec les techniciens en charge des deux contrats de rivières (Coise/Brévenne-Turdine). Archives des débats publics autour des films publiés militants sur l'agriculture. Entretiens avec les porteurs de projets des associations environnementales.	Revue de la presse quotidienne régionale sur les enquêtes porcines. Entretiens avec les agriculteurs, associations et élus impliqués dans les situations de conflits et d'interactions identifiées.
Relations des agriculteurs avec les dynamiques associatives sur le territoire	Débats publics sur la crise laitière Actions de cohésion sociale par le CCML Le comice des 4 cantons	Débats organisés par le CMR sur les rapports agriculteurs-élus Démarches pour une agriculture alternative portées par les acteurs non agricoles.
	Comice des 4 cantons et archives d'autres évènements. Suivi de la préparation de l'exposition agricole du Comice Entretiens avec des présidents d'associations de solidarité et socio-culturelles	Entretiens avec les membres du CMR Archives des documents élaborés dans ce cadre. Entretien avec les acteurs initiateurs d'Accueil Paysan, création d'AMAP.

Conclusion de la première partie

Cette première partie nous a ainsi permis de préciser la question de recherche à partir d'une interrogation large sur la transformation de l'unité de production agricole, d'une exploitation sectorielle à une exploitation agricole territoriale. Le premier chapitre, retraçant la genèse de cette question de thèse, nous a permis d'affiner le positionnement scientifique retenu, et de préciser les enjeux sous-jacents aux notions d'exploitations agricoles sectorielles et territoriales. Il nous a en particulier conduits à bien resituer cette interrogation comme une question relative à la nature des instances où se joue l'avenir des exploitations agricoles, par rapport à une interrogation sur l'évolution des modèles d'exploitation agricole et de leurs fonctions politiques et sociétales (monofonctionnelle versus multifonctionnelles) et par rapport à une interrogation sur les évolutions structurelles (spécialisées versus diversifiées). **Nous recentrons plus particulièrement la question de recherche sur la relation exploitation agricole – territoire, avec l'hypothèse que les territoires construits et institués s'affirment comme des instances au sein desquelles se joue l'avenir des exploitations agricoles.** Pour traiter de cette hypothèse, nous avons élaboré dans le second chapitre le cadre d'analyse de la thèse en nous appuyant en particulier sur le postulat scientifique central d'un encastrement de l'économique dans le social. Cela nous conduit à nous appuyer sur les apports croisés de plusieurs disciplines. Nous nous inscrivons plus particulièrement à l'interface entre la géographie rurale et l'économie institutionnelle. Nous proposons une méthode d'analyse de l'évolution des relations des exploitations agricoles aux territoires à l'échelle de petites régions qui se décline en trois grandes étapes :

- Une analyse structurelle, mobilisant l'analyse paysagère, les données statistiques et bibliographiques, et visant à resituer les configurations géographiques, sociales et historiques de la petite région considérée et de l'agriculture ;
- Une analyse chronologique de l'évolution des exploitations agricoles et des dynamiques des autres acteurs parties prenantes, saisies via l'étude des dispositifs d'action publique et d'action collective à l'échelle de la petite région considérée ;
- L'analyse de ce qui se passe pour les exploitations agricoles dans les situations d'interaction avec les autres acteurs parties prenantes, puis la définition d'une typologie permettant de caractériser le changement des instances où se joue l'avenir de ces exploitations agricoles.

C'est autour de ces trois entrées que s'organisent les deux cas d'étude mobilisé pour la thèse : les Monts du Lyonnais et la Flandre intérieure. Ces deux zones de polyculture-élevage situées à proximité de grandes agglomérations (Lille, Lyon), présentent en effet l'intérêt de pouvoir mettre en regard les dynamiques socio-économiques d'une région de moyenne montagne structurée par la proximité des

agglomérations et d’une région très urbanisée insérée dans un vaste complexe économique et agro-industriel.

PARTIE 2

LES MONTS DU LYONNAIS

Photo 1. Les Monts du Lyonnais : une région de moyenne montagne à proximité des agglomérations urbaines

Nous observons sur cette photo la diversité des formes spatiales des Monts du Lyonnais : un parcellaire cultivé dont nous identifions les trois composantes principales des Monts du Lyonnais (blé, maïs, herbe), les vallons boisés, une exploitation agricole sur la gauche et les formes spécifiques d'un habitat dispersé. Enfin, à l'arrière-plan, le village de Saint-Martin-en-Haut, situé à l'extrémité Est des Monts du Lyonnais est traversé par la pression périurbaine. Cela nous permet d'illustrer le caractère resté à dominante rurale de cet espace, néanmoins structuré par ses relations de proximité avec les villes voisines.

Nous menons dans cette seconde partie l'analyse des processus en jeu entre exploitations agricoles et territoire dans les Monts du Lyonnais. Notre hypothèse est que nous pouvons y identifier un processus de « territorialisation » des exploitations, c'est-à-dire que l'avenir des exploitations se joue de plus en plus dans la relation à d'autres acteurs locaux. Les Monts du Lyonnais sont caractérisés par la pérennisation d'un système agraire de petites et moyennes exploitations, à

dominante laitière et parfois spécialisées, et dont le maintien ne repose cependant pas sur la différenciation du produit. Alors même que les formes de territorialisation des systèmes laitiers ont particulièrement été étudiées dans le cas de démarches de qualification territoriale du produit, ce cas d'étude nous interpelle quant à l'existence d'autres formes de régulation territoriale dont nous faisons l'hypothèse a priori qu'elles peuvent reposer sur l'accès aux facteurs de production, ou l'accès aux soutiens publics des collectivités territoriales. Par ailleurs, en abordant l'étude des Monts du Lyonnais, deux autres hypothèses s'imposent et constituent une dimension importante de l'analyse que nous menons. D'abord, on raconte beaucoup les MDL[564]… On raconte une histoire du développement local, du rôle de la Jeunesse Agricole Chrétienne dans la révolution fourragère[565], du dynamisme d'agriculteurs impliqués dans des démarches collectives leur ayant permis de se maintenir aussi nombreux sur le territoire[566]. Autant d'éléments d'une histoire récente qui confortent l'idée d'un « *bastion* », alimentée par les légendes, de la « *Petite Vendée* » ou de la « *ferme-forteresse* ». Ceux-ci constituent des éléments qui alimentent la construction d'un territoire politique « Monts du Lyonnais » dans le paysage organisationnel et institutionnel. Ces récits du développement local nous interpellent quant à la capacité de cette fabrication « *d'un territoire* » à s'approprier les formes spécifiques d'un développement des exploitations agricoles, alors même que cela ne s'est pas traduit par une différenciation territoriale du produit comme cela peut être le cas par exemple dans le Beaufortin. Le second élément incontournable de notre analyse est lié à la situation des Monts du Lyonnais. Cet espace montagnard garde en effet les composantes d'un espace rural, et il est cependant situé à 40 kilomètres des deux agglomérations de Lyon et Saint-Etienne. Les effets de distances et de proximités à la ville apparaissent comme un élément central tant du point de vue des dynamiques sociales, que du point de vue de l'organisation de l'économie agricole, en particulier dans le contexte récent de réinvestissement du « local ». Or, les Monts du Lyonnais constituent le « local » de Lyon. Que s'y joue-t-il pour les exploitations agricoles ?

Notre analyse se décline en trois temps. Dans un premier temps, nous situons le territoire des Monts du Lyonnais, et retraçons les grandes lignes de l'histoire agraire à partir d'analyses statistiques et de la mobilisation de différentes sources historiques. Dans un second temps, nous menons une analyse diachronique de la construction sociale d'un territoire Monts du Lyonnais, et des rapports construits avec les évolutions des exploitations agricoles depuis 1950. Le troisième chapitre est dédié à l'analyse de différentes situations d'interaction et de ce qui s'y joue pour les exploitations agricoles, afin dans un dernier temps de qualifier les formes et la nature du processus de territorialisation selon les types d'exploitations agricoles.

---

[564] Nous employons ici un « On » volontairement non défini car cela renvoie très largement à une histoire racontée, appropriée par les acteurs eux-mêmes.

[565] J.-P. HOUSSEL, 2006, Des débuts de la révolution fourragère dans le lyonnais à la modernisation en petite culture, *Géocarrefour*, vol. 81 /4, [En ligne], mis en ligne le 01 février 2008. URL : http://geocarrefour.revues.org/index1684.html

[566] P.-C. COLLIN, 1977, *L'initiative collective des Monts du Lyonnais*, Dir: RAMBAUD P., Collège coopératif Rhône-Alpes, Lyon. 283 p.

Chapitre 3
Les Monts du Lyonnais, un espace rural à proximité de l'urbain

Zone de moyenne montagne située à proximité des deux agglomérations de Lyon et Saint-Etienne, espace contourné par les grands axes qui garde une forte composante rurale, nous faisons l'hypothèse que la situation géographique des Monts du Lyonnais a contribué à consolider une dialectique ville – campagne, élément central de la compréhension des dynamiques sociales que nous étudions dans le chapitre suivant. Nous situons donc dans un premier temps les principales caractéristiques géographiques, démographiques de cet espace à partir d'éléments d'analyse paysagère et statistiques. Ces rapports de distance et de proximité à l'agglomération constituent un élément central de compréhension historique des dynamiques économiques et notamment des rapports d'appropriation du foncier. Nous revenons donc dans un second temps sur l'affirmation précoce d'une petite paysannerie propriétaire dans les Monts du Lyonnais, que nous analysons comme une dimension importante quant à la place des agriculteurs dans le jeu sociopolitique actuel des Monts du Lyonnais. À partir de données de statistique agricole croisées, nous définissons les éléments de cadrage structurel de l'analyse des dynamiques sociales que nous menons dans le chapitre suivant.

1. Une région de moyenne montagne proche de deux grandes agglomérations

1.1. Situation géographique et délimitation du périmètre d'étude

Les MDL constituent la partie Sud d'un ensemble montagneux qui s'étend au Nord vers les Monts de Tarare puis les Monts du Beaujolais. Le périmètre d'étude des Monts du Lyonnais, que nous désignons par la suite par le sigle MDL, a été construit en référence d'abord à l'espace intercommunal identifié comme « Monts du Lyonnais », c'est-à-dire le périmètre du Syndicat Intercommunal des Monts du Lyonnais (SIMOLY).

Situés à environ 40km des deux agglomérations de Lyon et St-Etienne, les MDL sont bordés à l'Est par la deuxième couronne périurbaine de Lyon, les Coteaux du Lyonnais, et au Sud-Ouest par l'espace périurbain stéphanois. C'est un ensemble territorial dont l'identité est affirmée et reconnue en interne et en externe. Les 3 cantons des MDL couvrent un ensemble de 41781ha et compte 34 communes. Avec une population de l'ordre de 37254 habitants, la densité de population reste de 94 habitants/km² (INSEE, 2007). Ils constituent un espace d'interconnaissances et de migrations internes, qui présente une certaine homogénéité en termes de système agraire.

Le territoire des MDL se situe à cheval entre les deux départements du Rhône et de la Loire. Les analyses statistiques ont été conduites à cette échelle des trois cantons, puis nous nous concentrons dans l'analyse du jeu d'acteurs sur la partie Rhône des MDL, c'est-à-dire les deux cantons de St-Symphorien-sur-Coise et St-Laurent-de-Chamousset[567]. En effet, le département constitue encore une échelle importante de structuration de l'organisation professionnelle agricole, avec des logiques politiques sensiblement différentes dans le Rhône et dans la Loire.

[567] Nous nous référons à l'unité territoriale du canton comme unité de référence. Celle-ci a en effet du sens dans les MDL. Elle correspond à des bassins de vie identifiés, c'est désormais l'échelle d'organisation des intercommunalités de gestion.

Carte 2. Situation des Monts du Lyonnais

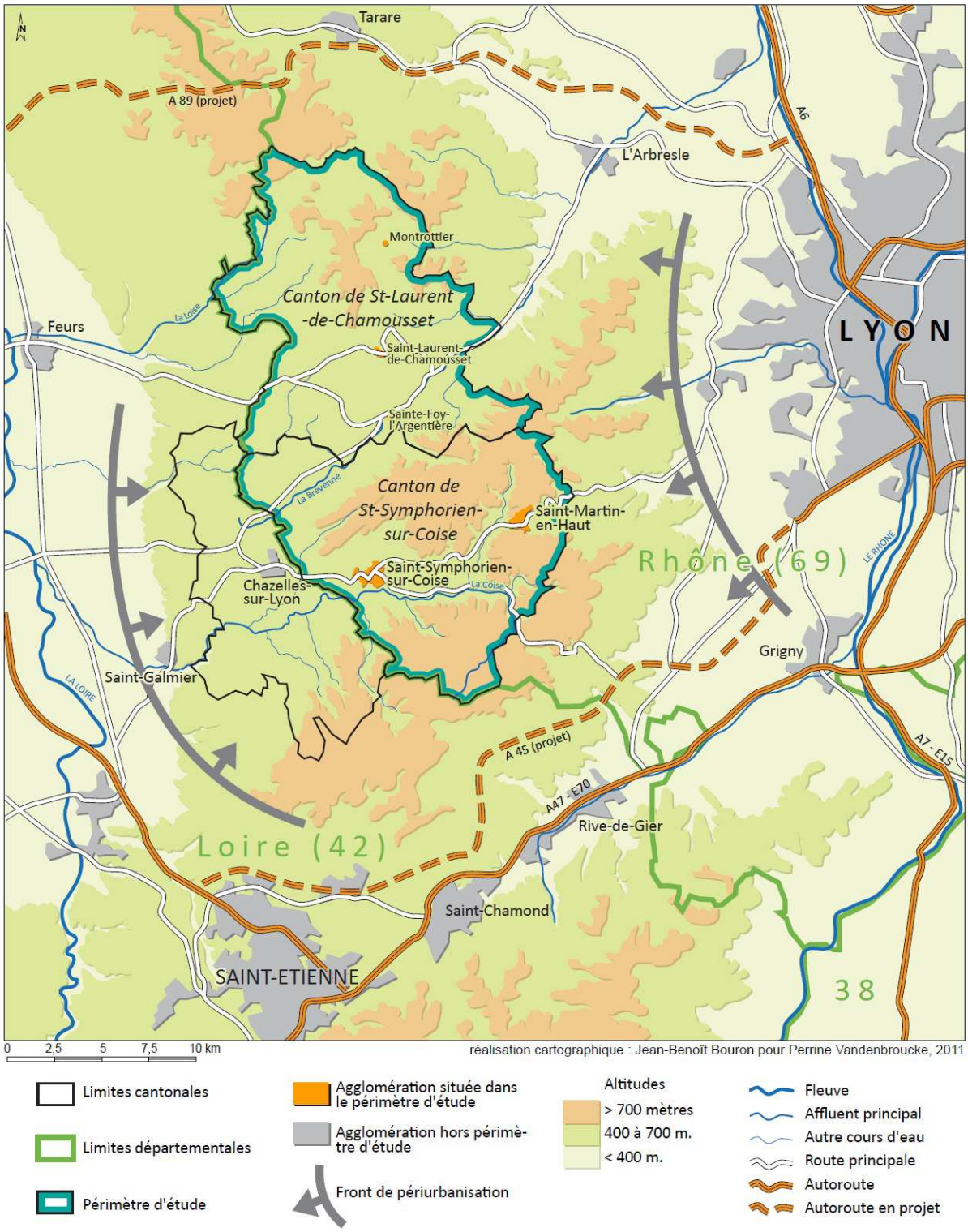

1.2. Contrefort du massif central aux sommets arrondis

Avec **des altitudes comprises entre 400 et 900 mètres**, les MDL sont un espace de moyenne montagne. Contrefort oriental du Massif Central, ils constituent un plateau ondulé par les plissements hercyniens orientés Sud-Ouest/Nord-Est. Le soulèvement des Alpes est à l'origine d'une inclinaison vers l'Ouest du relief, avec des altitudes moyennes allant de 800 à 500 mètres d'Est en Ouest, et avec un régime de pentes de moins en moins fortes. Le flan oriental des Monts (versant « Lyonnais ») est particulièrement abrupt.

Deux vallées encaissées par l'érosion traversent les MDL : la vallée de la Coise (affluent de la Loire) et la vallée de la Brévenne (affluent du Rhône). Elles sont séparées par une chaine centrale culminant à 906 mètres d'altitude (Aveize, Duerne, Montromant). L'hydrographie marque ici fortement le paysage, les distances. Elle contribue ainsi à organiser l'espace vécu. En effet, c'est le long de ces vallées que se situent les principaux axes de circulation (la D311 et la D389). C'est à l'échelle de ces bassins versants que s'organisent et s'organisaient les bassins de vie : découpage cantonal autour des deux bourgs centres de Saint-Symphorien-sur-Coise et Saint-Laurent-de-Chamousset[568], découpage actuel des intercommunalités sur ces mêmes périmètres. De plus, chacune de ces rivières est irriguée par un ensemble de ruisseaux (exemple : la Gimond, la Malardière, l'Orzon) autour desquels se met en place le système d'irrigation et de drainage des parcelles des agriculteurs.

Le **sous-sol est composé de roches dures** (granites, gneiss, micaschistes). Les sols sont acides (pH compris entre 4,5 et 6,5) et peu profonds (30 centimètres à 60 centimètres en fond de vallée), en particulier dans la vallée de la Brévenne. À dominante sableuse (issus de la décomposition de la roche mère), ils contiennent une faible proportion d'argiles (10-12%)[569] et sont sensibles à l'érosion : érosion par le ruissellement d'une part, point sensible en particulier en été (orages), érosion par le vent sur les sommets (terres légères).

Le climat est caractérisé par des hivers longs et froids, avec des températures moyennes inférieures à 7°C de novembre à mars, et des risques de gel d'octobre à septembre[570]. Les étés sont secs et marqués par des précipitations orageuses fréquentes et fortes.

---

[568] Dont les historiens soulignent l'importance des marchés qui s'y tenaient C. LOMBARD DÉAUX, 1999, "Saint-Symphorien-le-Châtel (1650-1750): reflet des aléas du Royaume", dans: Union des Sociétés Historiques du Rhône A. d. d. R., *Saint-Symphorien sur Coise et sa région. Actes des journées d'études 1998*, Lyon, Union des sociétés historiques du Rhône, pp. 32-59 A. RONZY, 2000, *Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône), 1880-1920; Entre ruralité et urbanité.*, Mémoire de maîtrise, Dir: MAYAUD J.-L., Université Lyon 2, Lyon. 163 p.

[569] Source : Chambre d'agriculture du Rhône, Chambre d'agriculture de la Loire, SIMOLY et Région Rhône-Alpes,2006, *Diagnostic agricole sur le territoire des Monts du Lyonnais*, 130 p.

[570] Source : données météorologiques station climatique de Saint Martin en Haut, comparaisons annuelles 2005-10 http://hautsdulyonnais.meteo-mc.fr/

Photo 2. Les MDL, vue satellite orientée Nord-Est (Source : données satellite 03/2008, IGN France)

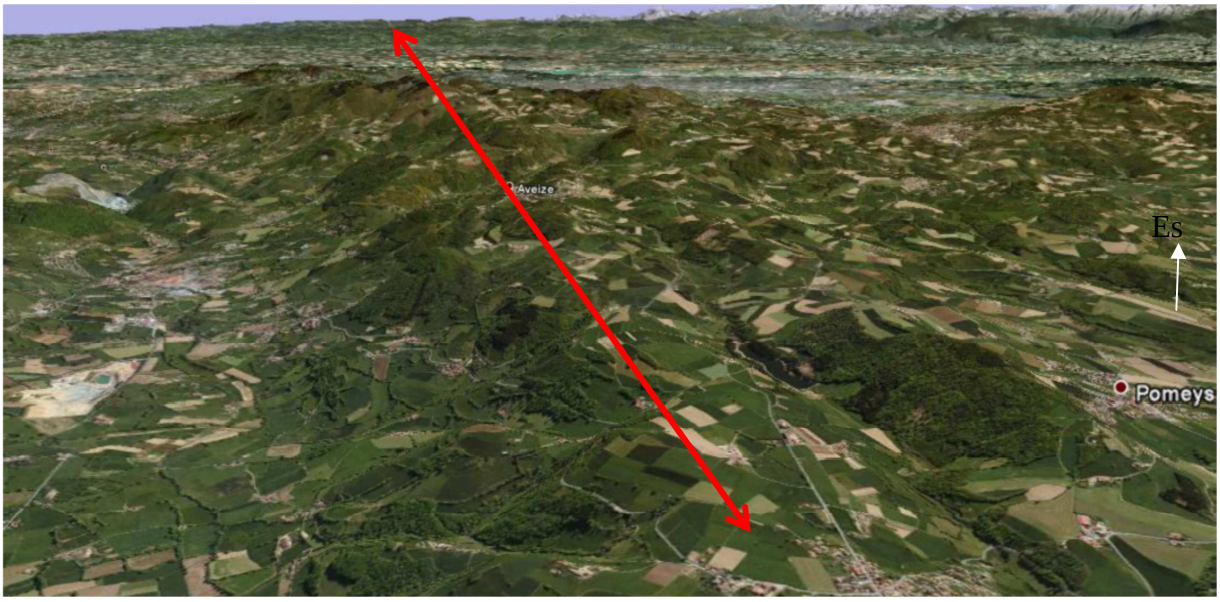

Cette vue satellite nous permet de mettre en évidence les reliefs doux au premier plan, la ligne de crête marquée au centre, avec des reliefs plus abrupts côté Lyonnais, les deux vallées de la Brévenne assez large et ouverte (à gauche de cette image) et de la Coise plus étroite, et les vallons secondaires (exemple du vallon de la Gimond, bien visible ici entre les villages d'Aveize et Pomeys).

1.3. Un espace d'habitat dispersé au parcellaire morcelé

Le paysage des MDL se caractérise par les sommets boisés, les zones de plat et de pente douce cultivés et les pentes fortes en prairies naturelles ou boisées. **L'habitat** est dispersé, constitué de bourgs centres et de hameaux dans lesquels se situent les fermes, construites sur les replats ou au niveau des sources. La surface agricole occupe la majeure partie de l'espace (72%), avec un parcellaire morcelé dans lequel nous distinguons le plus couramment trois types de cultures : céréales, maïs et herbe, plus ponctuellement sur les Coteaux Est en particulier des serres, abris, plantations de petits fruits ou vergers (cerisiers au Nord-Est). L'altitude, le régime de pente et la profondeur des sols créent des conditions d'exercice de l'activité agricole très variables d'une exploitation à l'autre.

Photo 3. Vallons pentus et sommets boisés (Duerne, 16 avril 2011)

Cette première photo prise depuis la route entre Duerne et Sainte-Foy-L'argentière, à une altitude de 800m, met en évidence un paysage caractéristique des communes situées sur la partie haute des MDL. Situés ici le long du vallon de l'Orjolle orienté Nord-Ouest qui descend de la ligne de crêtes centrale vers la vallée de la Brévenne, les pentes sont fortes. Les surfaces pentues sont ici des prairies permanentes, en partie mécanisables (au premier plan). Sur ces parties hautes des MDL et dans les zones pentues, les parcellaires apparaissent moins morcelés que sur les plateaux. Nous distinguons aussi sur cette photo les sommets boisés, mélange de feuillus et de conifères présents sur les sommets de cette ligne de crête centrale. Le lac collinaire, ici en position centrale, a été construit par un agriculteur pour récupérer les eaux de ruissellement. En arrière-plan nous identifions une exploitation, encore en activité.

Photo 4. Exploiter en terrains pentus (Source : Duerne, 16 avril 2011)

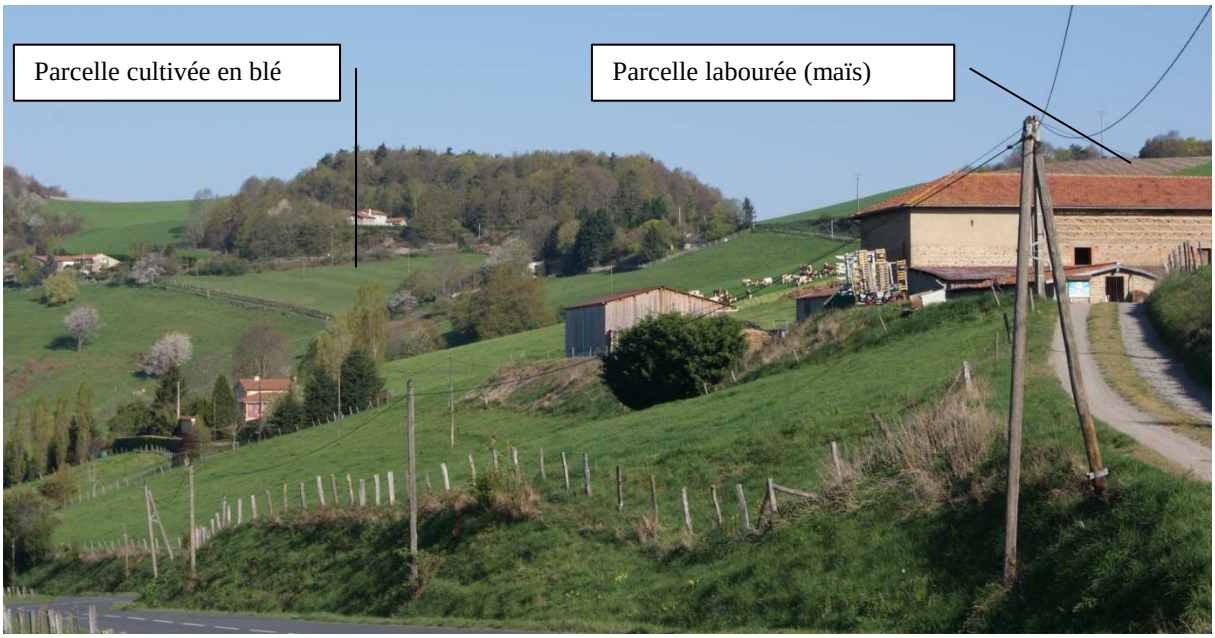

Cette seconde photo illustre l'exploitation située de l'autre côté de la route par rapport à la photo précédente. Nous distinguons en dessous du bâtiment d'exploitation un bâtiment d'élevage récent, et un parc étendu de prairies pâturées par le troupeau de Montbéliardes. Sur les sommets arrondis, les surfaces aux pentes moins raides sont cultivées en maïs (en haut à droite de la photo, surface juste labourée à cette période de l'année), en blé qui est ici cultivé horizontalement par rapport à la pente (bandes horizontales sur la parcelle au centre de la photo). Cette photo nous permet aussi d'illustrer clairement la configuration dispersée de l'habitat dans les MDL, avec trois habitations individuelles. Celle au premier plan, plutôt récente et à proximité de l'exploitation pourrait être le résultat d'une stratégie patrimoniale de l'agriculteur pour y loger un membre de la famille, ou pour en tirer un revenu complémentaire[571]. Les deux habitations au second plan semblent plutôt être d'anciennes fermes réaménagées.

[571] Les entretiens soulignent que c'est le plus souvent la première de ces deux logiques qui prime, avec parfois dans un second temps le passage en location de ces habitations construites à proximité, plus rarement vendues.

Photo 5. Un parcellaire morcelé sur le plateau à l'Ouest (Saint-Symphorien-sur-Coise, 5 juin 2010)

Cette troisième photo, prise depuis le château de Pluvy met en évidence le caractère plus doux du relief plus à l'Ouest de la zone d'étude. À cette altitude moindre (622 mètres), les bois sont ici principalement composés de feuillus. Cette perspective d'ensemble met en évidence le caractère morcelé du parcellaire. Des rangées d'arbres morcellent ponctuellement le paysage. Elles sont situées le plus souvent en bordure des chemins ou le long des ruisseaux. Nous y distinguons trois couleurs : un vert clair que nous pouvons identifier comme des parcelles cultivées en céréales (comme au premier plan), un vert plus affirmé notamment dans les zones plus pentues surfaces en prairies permanentes ou temporaires (ex : en contrebas à droite de cette photo), et des surfaces que nous distinguons ici fraichement labourées qui correspondent à cette période de l'année aux surfaces en maïs (semé fin avril-début mai). Au premier plan, la zone de lotissement caractérise les formes que prend l'urbanisation depuis le début des années 80.

1.4. Un espace rural entre deux agglomérations : jeux de proximité et de distance

Les MDL sont donc situés à environ 40km des deux agglomérations de St Etienne et Lyon. La situation spatiale des MDL à proximité de la ville et dans le même temps distante compte tenu du caractère montagneux est un élément central de compréhension des dynamiques sociales, économiques et politiques. Comme le souligne la désignation même du « Lyonnais », nous pouvons en effet y lire un jeu de proximités et de mise à distance constitutif de l'identité d'un « territoire ». Les rapports de protection et d'échange restent par ailleurs un trait dominant fondateur d'une logique d'accumulation et de développement économique qui aura joué un rôle important dans le maintien d'une petite et moyenne paysannerie nombreuse dans les MDL.

1.4.1. De l'espace traversé à l'espace contourné

Les MDL ont constitué jusqu'au XXème siècle une voie de passage très fréquentée. Ils sont notamment traversés au Moyen-âge par la « *voie lyonnaise* » vers Feurs et Montbrison en passant par Thurins et Saint-Symphorien-le-Château, axe qui doit correspondre peu ou prou à l'actuelle D311.

Saint-Symphorien est décrit par M-T Lorcin comme un « *nœud routier* »[572]. Plus tard, la carte de Cassini de 1770 fait apparaître deux voies « royales » qui, suivant les tracés de la voie romaine, parcouraient les crêtes (Yzeron, Montromand) puis se séparaient à Duerne soit pour s'orienter au Nord vers Bordeaux[573] soit au Sud vers Montbrison (Aveize, Chazelles, Montbrison)[574]. Enfin, la voie de chemin de fer qui le long de la Brévenne relie Lyon à Montbrison a aussi constitué un axe important de circulation de marchandise au XXème siècle, jouant un rôle particulièrement pour l'activité industrielle de Sainte-Foy-L'argentière. Cela est mentionné comme un moteur de transformations sociales et de développement de l'économie locale[575]. Le développement de ces voies a indéniablement cas facilité l'insertion de la région dans les échanges commerciaux dès le Moyen-âge[576].

Si les deux axes Est-Ouest de la D389 et de la D311 représentés ci-dessous sont largement fréquentés pour des migrations pendulaires, ils le sont désormais moins comme voie de passage de Lyon vers le Massif Central. Contournés au Sud A47 depuis 1970 et à l'avenir par les deux projets autoroutiers de l'A89 et de l'A49 prévus pour fin 2012 et 2018, **les MDL apparaissent désormais davantage comme un espace contourné, une identité revendiquée d'ailleurs par les collectivités, comme le montre le projet de territoire (2004).**

[572] « *à partir du nœud routier que constitue la petite ville de Saint-Symphorien, plusieurs itinéraires permettent de descendre sur Feurs ou Montbrison. La « voie lyonnaise » qui traverse le compté à peu près en son milieu, à égale distance du Gier et de la Brévenne, mérite bien son nom.* » M.-T. LORCIN, 1974, *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIVe et XVe siècle* , Lyon, Imprimerie Bosc frères, 548 p., illustrations, p71

[573] « *Reprenant l'ancien tracé de la voie romaine, la route royale de Clermont et d'Aquitaine tirait tout droit à travers la crête des Monts (864m au col des Brosses), « dévalait » sur le bassin de Sainte-Foy pour s'en échapper aussitôt, toujours tout droit vers l'Ouest, par le seuil de Haute Rivoire à plus de 600 mètres d'altitude.* » G. GARRIER, 1973, *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 692 p. , p18 avec les détails du tracé p214

[574] Voir sur ce point les cartes 2 et 3, respectivement datées de 1750 et 1697 de C. LOMBARD DÉAUX, "Saint-Symphorien-le-Châtel (1650-1750): reflet des aléas du Royaume", *Article cité*

[575] « *Les guerres quasi-continuelles à partir de 1687/88 (ligue d'Ausbourg), puis lutte plus locale contre les Camisards (1702à1705) englobée dans le mouvement plus large de la Guerre de Succession d'Espagne (1702 à 1713) intensifient dans la région le passage et le cantonnement des troupes inoccupées une partie de l'hiver.* » ibid., p38

[576] M.-T. LORCIN, *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIVe et XVe siècles, Ouvrage cité*

Carte 3. Axes et fronts d'urbanisation

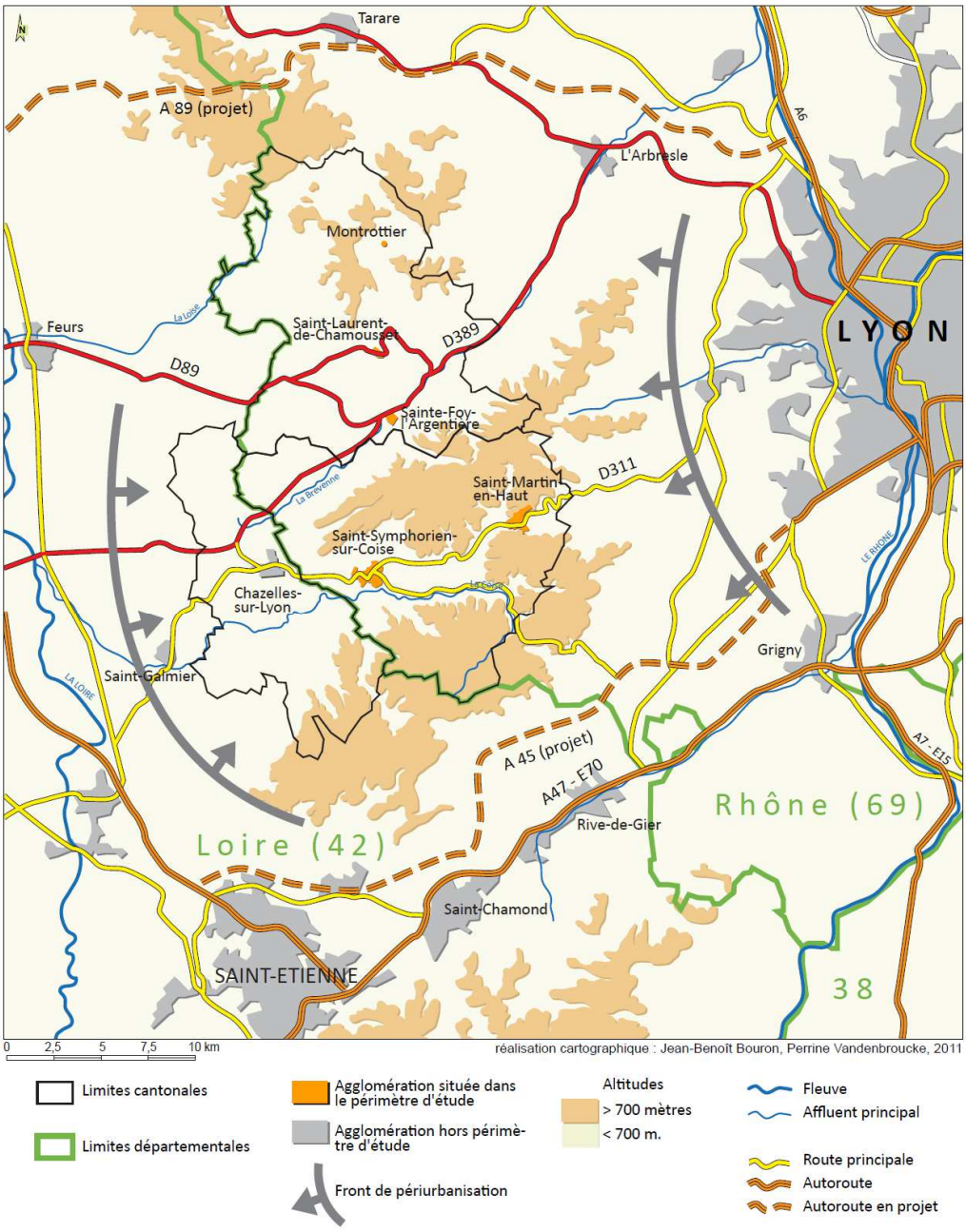

La carte souligne la situation du territoire contourné par les grands axes autoroutiers, par les infrastructures des deux métropoles voisines. Notons que l'axe Nord-Sud reste, pour des raisons évidentes de relief, plus difficile à franchir. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIème siècle, par fragments successifs (1763-1786), qu'est tracé un « large chemin » Nord-Sud allant de Saint-Symphorien-sur-Coise vers l'Arbresle[577]. La liaison entre les deux vallées et donc les deux cantons reste encore aujourd'hui pointé comme un des enjeux à dépasser dans le projet de territoire[578]. Différents acteurs

[577] G. GARRIER. *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970*, *Ouvrage cité*

[578] SOMIVAL, SIMOLY,2004, *Projet de territoire pour les Monts du Lyonnais*, Saint-Laurent-de-Chamousset, 78p.

mentionnent le rôle des villages situés sur la crête, Duerne et Aveize, pour organiser des manifestations qui puissent réunir les personnes des deux voire des trois cantons[579].

1.4.2. D'un relatif maintien de la population à une dynamique de repeuplement

Notons d'abord dans les MDL la récurrence de quelques noms de famille qui souligne l'ancrage local depuis plusieurs générations de quelques familles, notamment d'agriculteurs, mais aussi d'artisans (ex : Chambe, qui est sans doute un des noms les plus répandus). Si les premières traces de peuplement des MDL peuvent être datées de l'époque romaine, c'est aux 11ème et 12ème siècles que Marie-Thérèse Lorcin situe l'installation des hameaux des MDL.

Le XIXème siècle constitue dans les deux cantons une phase d'augmentation importante de la population (+59% dans les deux cantons entre 1800 et 1851), expliquée par l'accroissement naturel élevé et par le maintien de la population dans la région, processus étroitement lié au développement de l'artisanat et de la petite industrie : exploitation des mines à Sainte-Foy-L'Argentière, tanneries, chaussures, chapellerie, clouterie, charcuterie et fabriques de meubles à St-Symphorien-sur-Coise et Chazelles-sur-Lyon[580].

La dynamique démographique s'inverse en 1891 et le XXème siècle est pour sa part une phase d'exode rural assez général dans les campagnes lyonnaises, paysage de désertion décrit par G. Garrier comme une « saignée », montrant l'abandon des hameaux ruraux[581]. Les « deux cantons des MDL » sont cependant spécifiques par le caractère tardif et de moindre ampleur de cet exode[582].

L'exode rural se poursuit jusque 1975 et les études croisées montrent un renversement de situation dans les familles agricoles : alors que le jeune qui restait sur la ferme était considéré comme privilégié dans les années 50, « *les pères doivent convaincre leur fils de rester sur la ferme* »[583]. **La part des agriculteurs dans la population de l'ordre de 39,2% à l'échelle des MDL en 1968[584], mais atteint presque 50% dans les communes rurales[585].**

---

[579] « *Le choix d'Aveize, c'est un choix un peu stratégique parce que chaque fois qu'on a organisé des réunions de réflexion, Aveize, c'est vraiment à cheval sur les deux cantons, et ça… les gens viennent. En plus là on avait aussi interpelé la Loire et on savait que ce n'était pas trop long au niveau déplacement.* » MDL61

[580] G. GARRIER. *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970, Ouvrage cité*

[581] Ibid., p635-636

[582] Le déficit global sur la période 1919-1944 est ainsi de -1,2‰. C'est le plus faible de toutes les zones d'étude retenue par G. Garrier. Cela s'explique essentiellement par le solde naturel élevé +4,5‰ (alors qu'il est négatif dans toutes les autres régions) car le solde migratoire de -5,7‰, est équivalent aux Monts de Tarare et supérieur aux différents plateaux. Ibid.p466, 630, 673

[583] J. BARTHOLIN and F. PALIARD, 1972, *Chevrières. Une commune des Monts du Lyonnais*, ISARA-Lyon, Lyon. 55 p. + les annexes , p41

[584] Source : INSEE, 68, référence dans Commission Locale d'Aménagement Rural, Ministère de l'Agriculture. Directions départementales du Rhône et de la Loire,1978, *Plan d'aménagement Rural des Monts du Lyonnais*, Lyon, 54 p.

[585] 47% sur la commune de Chevrières lors du recensement de 1968 (Source : INSEE)

Graphique 2. Dynamiques démographiques dans les MDL- 1876-2007 (Sources : INSEE, thèse de René Valette[586], PAR[587])

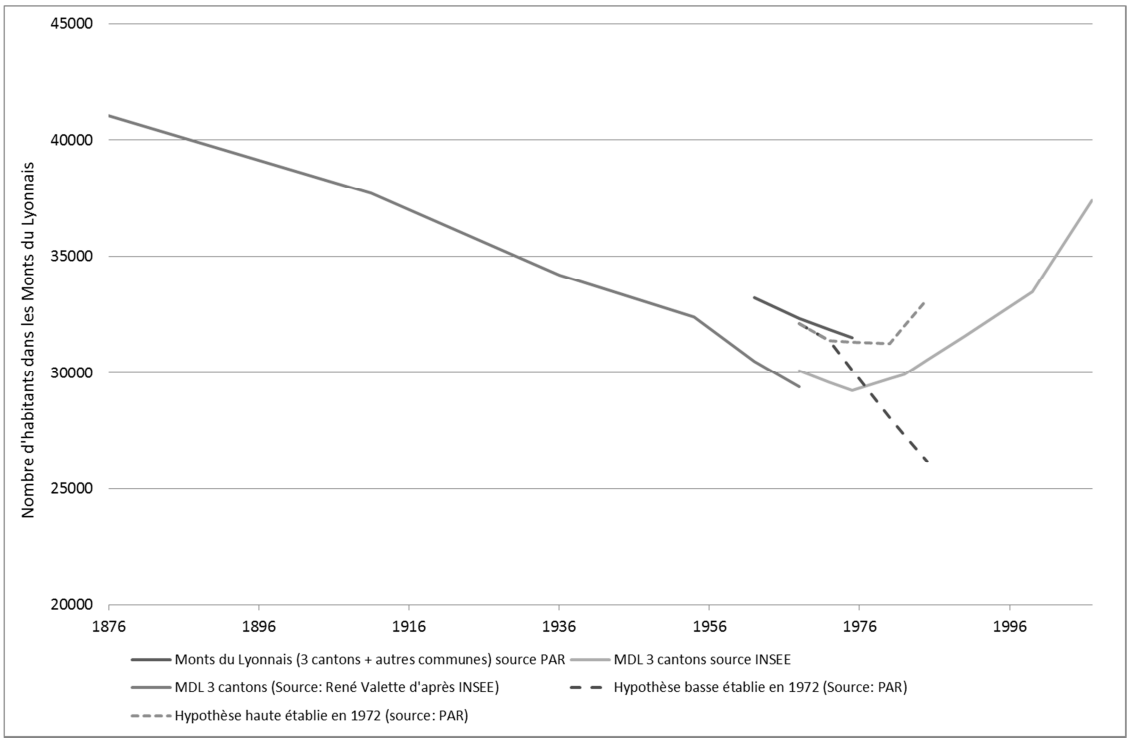

Ce graphique a été établi à partir du croisement entre plusieurs types de sources, d'où les quelques désajustements. Nous y avons intégré les données et hypothèses établies pour la petite région dans les travaux sur le Plan d'Aménagement Rural. Ceux-ci soulignent l'incertitude en 1972 sur les évolutions à venir, mais l'hypothèse d'un réinvestissement de cet espace par les populations urbaines est déjà posée, dans des proportions plus fortes d'ailleurs que celles-ci qui se sont déroulées. Notons que ce mouvement est resté très progressif pour s'accélérer à partir de 1999 seulement.

Depuis 1975, la tendance démographique s'inverse dans un mouvement de repeuplement et d'extension urbaine des deux agglomérations lyonnaise et stéphanoise. Ce mouvement, qui apparaît tant lié au solde migratoire qu'au solde naturel, se décline de manière inégale d'une commune à l'autre sur les différentes périodes. Entre 1975 et 1982, l'augmentation de population se concentre sur la frange est et le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise, puis à partir de 1982 dans le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset[588]. Ce n'est que depuis 1999 que le solde migratoire est significativement positif pour l'ensemble des communes et que cette dynamique s'accélère. Au total, la population a ainsi augmenté de 28% entre 1975 et 2007. Cela se traduit par une évolution des problématiques sur le territoire. Nous sommes en effet passé dans le PAR (premier diagnostic en 1972-73) de problématiques « d'exode rural » à des enjeux de « périurbanisation » ressentis à partir de 1990 (avec par exemple l'introduction de la question de la gestion de l'espace).

[586] R. VALETTE, 1976, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais.* , Doctorat de IIIème cycle, Dir: ROCHEFORT R., Université Lyon II, Lyon. 2 tomes

[587] Commission Locale d'Aménagement Rural, *Plan d'aménagement Rural des Monts du Lyonnais, Rapport cité*

[588] Nous pouvons ici identifier les effets de la politique volontariste de développement des activités dans le canton menée par René Trégouët avec la création de l'AGDE.

1.4.3. Un espace rural mis en tension par la périurbanisation

Dans sa composition socio-économique, le territoire garde les caractéristiques d'un espace rural. La part d'actifs agricoles dans les MDL est en 2007 de 12,6% sur le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise pour 9% sur le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset, soit encore relativement importante par rapport à la moyenne nationale de 2,1% (INSEE, 2007). Par ailleurs, la part relative de l'emploi industriel reste élevée par rapport aux moyennes nationales, notamment dans le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset (26% d'emplois industriels, principalement dans la micro-électronique et la pharmaceutique).

Malgré une apparente grande proximité des deux agglomérations et des aménagements de la voirie pour faciliter l'accès aux agglomérations, les distances en temps restent encore relativement importantes. La proximité directe de deux zones périurbaines (l'Ouest Lyonnais et les franges périurbaines de St-Etienne) exerce néanmoins une mise en tension du territoire entre des forces centrifuges notamment pour les communes de St-Martin-en-Haut et Chazelles-sur-Lyon.

Tableau 4. Distances en kilomètres et en temps des deux villes centres de la zone d'étude (Source : googlemaps, 2011)

En gris rapport distance/temps le plus court	Lyon	Saint-Étienne
Saint-Laurent-de-Chamousset	43 km/53 min.	51km/57 min.
Saint-Symphorien-sur-Coise	48 km/58 min.	33 km/43 min.

Pour rejoindre les deux agglomérations, il faut compter pas moins de 40 minutes à une heure depuis les MDL. Les rapports de distance croisés par rapport aux deux agglomérations de Lyon et Saint-Etienne montrent aussi les rapports d'influences croisés qui s'exercent suivant les communes du territoire.

La pression de l'urbanisation est perceptible d'abord dans la dynamique des prix du foncier. En effet, les prix du foncier bâti ont été multipliés par 3,9 entre 1997 et 2005, soit une augmentation plus élevée que pour le reste des deux départements du Rhône et de la Loire (prix multipliés par 2,8)[589]. 0,1%/an de la SAU est concerné par l'urbanisation, soit 31,2ha par an entre 1997 et 2005, cela reste relativement faible.

Tableau 5. Volumes échangés et prix moyens des terrains selon les marchés (Source : SAFER, 2007)

	Prix 2004-06	Prix 97-99	Volumes échangés 2004-06	Évolution des volumes échangés
Résidentiel	Env. 35€/m²		38ha/an	
Agricole	0,43€/m²	0,30€/m²	272ha/an	En baisse
Loisirs	3€/m²	2,42€/m²	12 ha/an	En forte hausse

La différence de prix entre le marché agricole et le marché résidentiel est d'un facteur 100, nous comprenons ainsi les enjeux dans l'élaboration de la stratégie patrimoniale pour les agriculteurs.

[589] Source : SAFER, 2007.

1.4.4. Un espace, des espaces d'interconnaissance

Les MDL constituent un espace d'interconnaissance. Les différents travaux des historiens montrent cet espace comme marqué par de fortes densités de migrations internes[590]. Le canton semble plus particulièrement constituer une échelle forte d'interconnaissance autour des bourgs centres. Plusieurs espaces et moments de vie publique peuvent être identifiés : les marchés notamment ceux de Saint-Symphorien-sur-Coise, Saint-Laurent-de-Chamousset et Saint-Martin-en-Haut[591], les évènements de la vie municipale et de la vie religieuse[592], les bars dont la fréquentation est surtout mentionnée le dimanche après la messe ou les jours de marché[593]. L'interconnaissance se décline aussi dans les espaces de travail et de vie quotidienne (migrations temporaires vers les plateaux lyonnais lors des vendanges, travail dans les usines locales)[594]. En agriculture, les organisations professionnelles sont, à partir du début du XXème siècle, le lieu de développement de réseaux à l'échelle des MDL depuis les premiers comices agricoles jusqu'à la création du CDML (1967, voir ci-dessous en page 195).

Nos entretiens soulignent effectivement l'existence de réseaux sociaux tissés au gré des parcours de migration des individus (migrations des frères qui ne restent pas sur l'exploitation familiale vers des villages voisins[595], migration lors des mariages), de formation dans les mêmes écoles (Maison Familiale Rurale de St Laurent, Lycée agricole de Récin), de rencontres lors de manifestations (foires agricoles, comices, marché aux veaux, etc.) ou d'implication dans des groupes et dynamiques collectives. Mais ils mettent aussi en évidence aussi la diversité des échelles de cet espace d'interconnaissance suivant les individus et la frontière encore existante entre les deux cantons. Certaines personnalités publiques sont connues et identifiées sur l'ensemble du territoire, le plus souvent du fait de leur implication dans différentes organisations agricoles ou collectivités. Pour beaucoup d'autres agriculteurs en revanche, l'espace d'interconnaissance s'inscrit davantage à

---

[590] « Leur circulation connue s'inscrit dans le cadre d'un pays, celui des MDL » A. RONZY, *Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône), 1880-1920: Entre ruralité et urbanité.*, *Thèse citée*

[591] Qui constituent des pôles de l'économie locale C. LOMBARD DÉAUX, "Saint-Symphorien-le-Châtel (1650-1750): reflet des aléas du Royaume", *Article cité ;* Commission Histoire de la Communauté de Communes de Saint Laurent de Chamousset, 2002, Mémoire en images. Le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset, 128 p. , p75

[592] K. BEN SAID, 2008, *La vie municipale à Saint-Laurent-de-Chamousset entre 1848 et 1914. L'apprentissage du politique ou la difficile "républicanisation" d'une commune rurale de l'Ouest Lyonnais.*, Dir: BRELOT C.-I., Université Lyon 2, Lyon. 148 p.

[593] Maison de retraite de Saint-Martin-en-Haut, 1994, *Les autrefois dans les Monts du Lyonnais: la vie rurale*, Les ateliers du passé, 125 p.

[594] Tels par exemple les chantiers de battage à partir de 1870. « Les hommes sont à leur poste autour de la batteuse, tandis que les femmes délient les gerbes, servent à boire au son du sifflet de la « loco » et s'affairent aux cuisines. La nourriture prend une dimension importante. La journée de travail est rythmée par de nombreuses pauses : de la soupe aux choux de six heures le matin au copieux dîner du soir. Gare au fermier qui nourrit mal ses batteux ! » R. GRATIER DE SAINT LOUIS, Du fléau à la batteuse : battre le blé dans les campagnes lyonnaises (XIXe et XXe siècles) *Ruralia* [En ligne] , 06 | 2000 , mis en ligne le 25 janvier 2005, consulté le 14 avril 2011. URL : http://ruralia.revues.org/139

[595] Exemples des parcours migratoires des agriculteurs MDL21, 29, 42 qui tous trois se sont installés sur des exploitations ailleurs dans les MDL, soit parce que leur frère restait sur l'exploitation familiale, que leur père y travaillait encore sans possibilités d'agrandissement, ou l'exploitation familiale était trop petite pour une installation dans de bonnes conditions. Ces agriculteurs, voire parfois les exploitations sont donc inscrits dans plusieurs lieux, plusieurs réseaux sociaux (Saint-Romain-Popey-Saint-Laurent-de-Chamousset ; Coise-Montrottier ; Grézieu-le-Marché-Larajasse-Maringes)

l'échelle de la commune et éventuellement des communes voisines, ou, dans le cas de ces migrants, des communes d'origine et d'arrivée. L'interconnaissance et l'espace social des agriculteurs se déclinent toutefois bien au-delà de l'espace professionnel, ne serait-ce que par les relations familiales[596].

[596] « de fait, le caractère agricole de la population est plus majoritaire encore que ne le laisserait prévoir une simple analyse de la répartition socio-professionnelle. En effet, parmi les 109 ouvriers de la commune, nombre d'entre eux sont des fils d'agriculteurs en surnombre mais vivant encore dans leur famille. » J. BARTHOLIN and F. PALIARD, *Chevrières. Une commune des Monts du Lyonnais*, *Thèse citée* , p9

2. Aperçu sur la longue durée des évolutions du système agraire

Avec l'objectif d'y trouver des éléments de compréhension de la configuration spécifique du système agraire des Monts du Lyonnais caractérisé par la prédominante de petites et moyennes structures en faire-valoir direct, nous revenons ici sur les évolutions du système agraire. Nous nous intéressons ici essentiellement aux éléments structurels de l'histoire du système agraire (occupation des surfaces, structure agraire, pratiques), laissant à la marge les éléments de l'histoire « évènementielle » telle l'histoire racontée de la Petite Vendée.

2.1. Installation progressive d'une paysannerie dans les Monts du Lyonnais

Au XIVème siècle, les tenures individuelles des MDL se distinguent des Coteaux par leur taille plus importante et par leur caractère regroupé[597]. Chaque tenure est composé d'un bloc compact de terres entourant la maison composé d'un jardin, de *verchères* (verger), de terres cultivées dans un système de rotation biennale seigle-avoine, de bois et de près. Aux marges de ce tènement, le pâturage collectif d'élevages ovins et bovins est pratiqué ponctuellement sur les territoires incultes et dans les bois. Les produits sont échangés sur le marché de St-Symphorien-le-Château, ville de marché dont la trace est identifiée à partir de 1408, et sur celui de Montrottier. Seigle, bétail et bois sont ainsi échangés avec le froment et le vin produits sur les Coteaux[598].

Dès le XVème siècle et de manière plus significative du XVIème au XVIIIème siècle, le « grangeage » et le fermage à mi-fruits se développent avec l'expansion d'une bourgeoisie industrielle locale à Saint-Symphorien, l'arrivée de forains et d'une notabilité lyonnaise qui s'installe le long des axes[599]. Ces baux à 9 ans engagent le paysan à produire pour une rémunération en argent ou en produit. Ils s'imposent progressivement à partir de 1740 comme forme unique de faire valoir indirect[600]. L'accès à la propriété individuelle se développe à partir de la fin du XVIIème siècle pour rapidement devenir prédominant.

Au XVIIIème siècle, la structure agraire est ainsi composée de quelques grandes exploitations (plus de 20ha) qui commercialisent la laine et le beurre, un ensemble d'exploitations individuelles

[597] Les parcelles dans les MDL sont de 8 à 12 métérées alors qu'elles sont en moyenne de 3-3,5 métérées sur le plateau lyonnais alors à dominante viticole. M.-T. LORCIN, 2008, "Le plateau Lyonnais au Moyen-Âge", *Le plateau lyonnais. Côteaux et Vallons*, Lyon, Editions Bellier, pp. 71-134 p25 puis p38, p85

[598] M.-T. LORCIN, *Les campagnes de la région Lyonnaise aux XIVème et XVème siècles.* , *Thèse citée* , pp. 50-57

[599] C'est là que M. Rautenberg identifie les traces de quelques habitations florentines de type Renaissance. M. RAUTENBERG, 1997, *La mémoire domestique. La maison rurale des Monts du Lyonnais.*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, Transversales, 279 p.

[600] Alors qu'en 1650 plusieurs types de baux se côtoient encore : engagement de domestiques, grangeage à mi-fruits et le fermage (baux à durée variables) ; vers 1740 seul semble demeure le grangeage ou fermage à mi-fruits. C. LOMBARD DÉAUX, "Saint-Symphorien-le-Châtel (1650-1750): reflet des aléas du Royaume", *Article cité*

entre 6 et 20ha en polyculture-polyélevage[601] et de nombreuses petites tenures de 1 à 3ha. L'agriculture s'apparente donc à une polyculture-élevage commercialisant céréales, avoine seigle et les surplus des productions d'élevage sur les foires et marchés « royaux »[602]. La richesse d'une grange se mesure au nombre d'animaux (ovins principalement, quelques bovins). La pluriactivité est fréquente, caractérisée en particulier par le placement d'enfants Lyonnais en nourrice[603].

2.2. 1800-1950 : Vers la généralisation de la petite et moyenne propriété

2.2.1. Affirmation progressive d'un « bastion de moyenne propriété paysanne »[604]

Le XIXème siècle est dans les MDL une période économique faste, portée par le dynamisme des petites industries locales. C'est une phase de progressive « démocratisation » de la propriété. En 1820, les statistiques de G. Garrier montrent en effet que 70% des propriétaires sont des cultivateurs[605] et la petite et moyenne propriété (1-50ha) domine très largement[606]. Du point de vue de l'architecture rurale, nous assistons aussi à « ***l'uniformisation des exploitations et de l'habitat*** » vers la généralisation de la ferme en U jusqu'alors réservée aux grands domaines[607] et la mise en place de nombreux aménagements communaux[608].

S'affirment les traits d'une configuration agraire de grands domaines en fermage (« classe de fermiers aisés »), de petite et moyenne propriété (6-20ha) et de très petites propriétés (<3ha)[609]. La

[601] Une tenure individuelle moyenne est composée d'un jardin (pois, haricots, truffes), éventuellement d'un chenevrier (chanvre), d'un *planil* dans lequel sont parqués quelques animaux (ovins, quelques bovins : vaches laitières voir pour les plus grandes exploitations des bovins à trait indiquant la présence d'une charrue) et planté d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers), un noyer dont le bois est vendu et quelques châtaigneraies. Les cultures de seigle et d'avoine restent prédominantes et les travaux sont pour la plupart effectués à l'araire. M. RAUTENBERG. *La mémoire domestique. La maison rurale des Monts du Lyonnais., Ouvrage cité*

[602] C. LOMBARD DÉAUX, "Saint-Symphorien-le-Châtel (1650-1750): reflet des aléas du Royaume", *Article cité*

[603] B. DANJOUX, "Itinéraires d'enfants abandonnés et placés dans les Monts du Lyonnais au XVIIIème siècle", ibid., 7 p. , M. GARDEN, 1970, Lyon et les Lyonnais au XVIIIe siècle, 766 p. , p118 cartes 7 et 8, pp. 663-64

[604] G. GARRIER. *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970, Ouvrage cité* , p555

[605] Pour le reste, il mentionne la présence de 12% de propriétaires ruraux, 7,5% de propriétaires bourgeois lyonnais et 5,5% de propriétaires nobles. Ibid.

[606] Son analyse statistique des côtes foncières sur les trois communes de Duerne, Saint-martin-en-Haut et Saint-André-la-Côte met en effet en évidence qu'il y a 17,1% de très petites propriété (<1ha), 45% des côtes foncières renvoient à de la petite propriété de propriétaires-cultivateurs (1-10ha), 30,3% des côtes à la moyenne propriété (10-50ha ; appartenant pour les 4/5 à des cultivateurs) et 5,3% des côtes foncières renvoient à de la grande propriété (50-150ha), en majeure partie de propriétaires ruraux (médecins, notaires, nobles et négociants). Ibid.pp. 131-147

[607] L'analyse comparée de l'habitat sur le village de Coise entre 1822 et 1914 met en effet en évidence le passage d'une organisation de l'habitat étroitement liée à l'organisation sociale (liens étroits entre classe fiscale des maisons, revenu des exploitations, statut de la propriété, forme du groupement et ancienneté des familles dans la commune), vers le développement d'un modèle architectural plus commun de la ferme en U, jusqu'alors réservée aux grands domaines. M. RAUTENBERG. *La mémoire domestique. La maison rurale des Monts du Lyonnais., Ouvrage cité* pp. 62-63 puis p97

[608] F. BAYARD, J.-P. HOUSSEL, A. PELLETIER and M. RUBELLIN, 2005, *Les Monts du Lyonnais*, Châtillon-sur-Chalaronne, La Taillanderie, 240 p. , p54

[609] Ainsi par exemple M. Rautenberg dénombre sur la commune de Coise : 18 grandes propriétés de plus de 15ha (11%), les 3 plus grandes appartenant à la noblesse et à la bourgeoisie, mais les autres appartenant à des cultivateurs ou marchands ; 25 propriétés de 6-15ha (15,5%) appartenant à de « vieilles familles paysannes », à

difficulté de M. Rautenberg à identifier les catégories socioprofessionnelles de cultivateur, artisan, cloutier à partir des recensements de 1836 et 1881 sur la commune de Coise souligne **la prédominance de la pluriactivité au XIXème siècle**. Elle est caractérisée par les migrations temporaires des jeunes des MDL vers les plateaux voisins pour les vendanges et le tissage, qui se transforment d'ailleurs parfois en exode définitif[610]. Elle est aussi le fait d'emplois multiples localement : artisanat, journaliers et ouvriers agricoles dans les exploitations, dans les petites industries émergentes de Saint-Symphorien-sur-Coise, ou dans les mines et carrières dans le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset. La pluriactivité est évoquée par G. Garrier comme un des facteurs du dynamisme économique des MDL, assurant la « *symbiose assez réussie de l'agriculture et de l'industrie dans un milieu montagnard en apparence assez peu favorable à l'une comme à l'autre* »[611].

Au XXème siècle, la pluriactivité se maintient, mais elle diminue progressivement à mesure aussi de la disparition d'un certain nombre de ces métiers (ex : tissage du velours)[612]. Le départ de nombreux journaliers, artisans entraine une **baisse du nombre de très petites exploitations**. En effet, les exploitations de moins de 5ha ne représentent plus que 17,4% en 1955, alors qu'elles représentaient 63% des exploitations dans le village de Coise en 1820. La catégorie d'exploitations entre 5 et 20ha représente 63% des exploitations en 1955, elle est largement majoritaire. Enfin, le nombre d'exploitations de plus de 20ha augmente légèrement par **démantèlement des grands domaines de plus de 50ha** en plusieurs grands domaines fermiers de 25-30ha[613], ce que montre G. Garrier par exemple pour le château de Saint-Symphorien-sur-Coise[614]. Ces grands domaines fermiers des MDL comptent plusieurs domestiques. Ils se distinguent par leur stabilité, l'absence de spéculation foncière et sont propices à l'investissement dans la mécanisation[615].

Ainsi, les MDL constituent et se renforcent dans le courant de la première moitié du XXème, comme un « *bastion de moyenne propriété paysanne* »[616].

---

des commerçants ou à des forains avec des différences considérables entre ces propriétés en fonction de la qualité des terres, plus qu'en fonction de la surface ; 17 petits propriétaires (10,5%) de 3 à 6ha, ayant des liens de famille avec d'autres cultivateurs, sans doute pluriactifs ; 102 très petites propriétés (63%) de moins de 3ha appartenant aux artisans, cloutiers, etc. M. RAUTENBERG. *La mémoire domestique. La maison rurale des Monts du Lyonnais.*, *Ouvrage cité*

[610] G. GARRIER. *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970*, *Ouvrage cité* p102-104

[611] Ibid., pp. 102-104

[612] M. d. r. d. Saint-Martin-en-Haut. *Les autrefois dans les Monts du Lyonnais: la vie rurale*, *Ouvrage cité* , p3

[613] Ainsi, en 1955 le nombre d'exploitations de plus de 50ha est très faible (0,5%) alors que l'étude des côtes foncières en 1963-65 par G. Garrier montre que les grandes propriétés de plus de 50ha représentent 6,2% des côtes foncières.

[614] G. GARRIER. *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970*, *Ouvrage cité* , p555

[615] « Plus loin, et tout particulièrement dans les cantons de Saint-Symphorien-sur-Coise et Saint-Laurent-de-Chamousset, provisoirement à l'abri des offres citadines et de la spéculation foncière, les grandes fermes sont stables et prospères. Nous les retrouvons à la pointe du progrès agricole contemporain. » ibid.p587

[616] Ibid., p555

2.2.2. Progression de l'élevage et développement des cultures fourragères

Les statistiques comparées de G. Garrier entre 1820 et 1852 montrent une **hausse des surfaces labourables (59 à 62-64%) et des prairies** gagnées sur les « territoires incultes » et les bois par différents dispositifs d'aménagement (irrigation, drainage). Le méteil est introduit (hybride entre seigle et blé) et le blé plus fréquemment cultivé sur les meilleures terres. La culture de la pomme de terre est introduite semble-t-il à partir de 1770. Si celle-ci était désignée comme « truffe à cochons », sa surface augmente lors de chaque crise céréalière et elle joue un rôle central dans une économie vivrière qui reste peu abondante[617]. Le matériel agricole évolue, avec en particulier l'introduction des batteuses à vapeur dans les MDL en 1870, dont R. Gratier de Saint-Louis souligne le développement rapide dans les MDL[618].

Les cultures fourragères se développent : la culture de trèfle est introduite également au début du XIXème siècle et se généralise à partir de 1830 et N-F Cochard identifie dans ses observations réalisées en 1820 la mise en œuvre de la rotation suivante : deux années de froment, une année de seigle, une année d'avoine au cours laquelle le trèfle est semé en mars. Ce développement des cultures fourragères est associé au remplacement progressif de l'élevage ovin par l'élevage bovin (2-3 vaches par exploitation, dont le revenu est détaillé en kilos de beurre, de fromages et de lait vendu)[619].

Au début du XXème siècle, **la part des terres labourables ne cesse de se réduire** au profit de l'élargissement des prairies, et la culture du trèfle[620]. Les cultures fourragères prennent une place de plus en plus importante dans les assolements. Les pratiques évoluent vers une rotation quinquennale : 1) pomme de terre 2) blé (ou seigle ou méteil dit « blondaille » dans les mauvaises terres) et semis en mars du trèfle dans le blé 3) Trèfle (3-4 coupes la seconde année), dans certaines parcelles (« *là où [le trèfle] était le moins joli* ») : fumure puis maïs fourrage 4) Blé puis seigle 5) Raves. Sont introduits la poudre d'os et les scories, le chaulage. La charrue remplace progressivement l'araire entre 1914 et 1930, le matériel de fanage évolue (passage d'outils en bois à des outils en fer, introduction de la faneuse avant 1940)[621].

---

[617] Néanmoins, son analyse peut ici masquer d'autres phénomènes : le développement de l'élevage et les besoins accrus en fourrages d'une part et les flux croisés par rapport aux lieux de stockage. G. GARRIER. *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970, Ouvrage cité*

[618] R. GRATIER DE SAINT LOUIS, Du fléau à la batteuse : battre le blé dans les campagnes lyonnaises (XIXe et XXe siècles) *Article cité*

[619] Nicolas François Cochard, Notice sur le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise (1824), cité dans G. GARRIER. *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970, Ouvrage cité* , p150

[620] Voir l'évolution de l'occupation des surfaces sur la commune d'Aveize. F. JACQUET and C. MASSACRIER, 1983, *L'agriculture dans les monts du Lyonnais : deux siècles d'évolution.*, Institut national agronomique Paris-Grignon, Paris. 112 p., annexe 6

[621] M. d. r. d. Saint-Martin-en-Haut. *Les autrefois dans les Monts du Lyonnais: la vie rurale, Ouvrage cité* , Comité pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Lyonnaise, 1955, *Lyon et sa région. Analyse et enquêtes pour l'aménagement du territoire*, Lyon, BOSC Frères, 299 p.

2.2.3. Lait, porc, pomme de terre : piliers d'une économie agricole en lien étroit avec la ville voisine

La **culture de pommes de terre de consommation** et sa commercialisation sur les marchés urbains de proximité se développe au début du XXème siècle. Elle est mentionnée par H. De Farcy comme spécificité des MDL ayant joué un rôle central dans le revenu des exploitations dans le courant des années 50[622]. Les surfaces cultivées dans les exploitations étaient de l'ordre de 0,5ha par exploitation. Les pommes de terre étaient stockées dans les caves et commercialisées tout au long de l'hiver à des négociants[623].

Le profil d'une exploitation type en 1930 serait, d'après M. Rautenberg, le suivant : 12-15ha, très peu de bois, davantage de près que de labours, 8-10VL, 2 bœufs, 1 cheval, 3 brebis, 2 chèvres, 4 porcs, 50 volailles, de la pomme de terre, parfois du pois, haricots, poireaux vendus dans les bourgs[624]. Jean Rousset considère en 1932 que le revenu monétaire des exploitations est essentiellement le résultat du travail des femmes qui transforment les produits, se chargent du jardin et de la basse-cour et commercialisent l'ensemble sur le marché hebdomadaire[625]. Se dessinent donc les traits **d'une économie agricole dont les revenus sont ceux de produits et sous-produits de l'élevage et du « maraîchage »** (pomme de terre et autres légumes)[626.]

Celle-ci est essentiellement orientée vers les marchés urbains en développement via un ensemble de détaillants et artisans : les « coquetiers » (œufs, lait, rigottes, beurre, volailles), les bouchers (veaux gras, porcs). La voie de chemin de fer de Lyon à Montbrison établie en 1876 est également le vecteur d'importants transits entre les MDL et les villes voisines. Enfin, les petites industries de transformation laitière et charcutière en développement depuis la fin du XXème siècle jouent également un rôle essentiel dans le développement des filières d'élevage[627]. Nous trouvons ainsi plus particulièrement la référence à plusieurs fromageries produisant du « petit bleu » fabriqué à partir de laits de brebis et de vache (Saint-Symphorien-sur-Coise, Duerne, Meys) de la fourme, de la « Baronne »[628]. L'élevage de porcs charcutiers et la production du saucisson Lyonnais fabriqué à partir de viandes de bœuf et de porc se développe et se maintient à Saint-Symphorien-sur-Coise avec

---

[622] H. DE FARCY, 1950, *Paysans du Lyonnais. La vie agricole dans la vallée de l'Yzeron,* Lyon, Audin, Institut des études Rhôdaniennes de l'Université de Lyon- Mémoires et documents. , 147 p.

[623] « *Il y avait plusieurs négociants qui ramassaient sur tout le secteur et on en vendait tout l'hiver. Ici, c'était toutes les caves qui étaient emplies de pomme de terre. Oui, les années 50 ont été des années très très fortes en pomme de terre, et c'était bien ça parce que ça apportait un revenu important. (…) Beaucoup d'exploitations avaient ces trois productions, donc le lait, les cochons, et puis les pommes de terre.* » Source : MDL59 croisement avec les entretiens croisés MDL27 ; MDL59 ; MDL50

[624] M. RAUTENBERG. *La mémoire domestique. La maison rurale des Monts du Lyonnais.*, *Ouvrage cité*

[625] Notons d'ailleurs une réappropriation de cette histoire de la place des femmes qui est faite par les acteurs dans la reconstitution des évolutions de l'agriculture des MDL lors du comice agricole.

[626] J. ROUSSET, 1932, *Nouvelle géographie du département du Rhône et de la région Lyonnaise,* Villefranche-en-Beaujolais, Les éditions du Cuvier J. Guillermet, 148 p. , p81

[627] Nous trouvons notamment la référence à la charcuterie Loste à Saint-Symphorien-sur-Coise F. BAYARD, J.-P. HOUSSEL, A. PELLETIER and M. RUBELLIN. *Les Monts du Lyonnais, Ouvrage cité* , p54

[628] Les cartes postales de la commune de Duerne dont plusieurs datées à 1900 représentent la fromagerie ; MDL 40 ; D. BESSON, N. DOITRAND, L. MAYOUX, P.-P. FAURE, M. ROZE and L. VENET, 2006, Tuileries et fromageries à Meys, [en ligne] http://www.monts-du-lyonnais.fr/stock_fichiers/meys_article_asso_gpe_histoire_tuileries_fromageries_BM.pdf, consulté le 10/10/10

une filière d'approvisionnement locale ayant une préférence pour les « *porcs de race tachetée, à oreilles tombantes, élevés dans les fermes* »[629].

2.2.4. XXème siècle : développement de l'organisation professionnelle agricole

L'organisation professionnelle agricole s'inscrit progressivement dans l'espace social sous l'impulsion du syndicalisme de l'Union des syndicats du Sud-Est et des sociétés d'agriculture locales[630]. Se développent ainsi à partir de la fin du XIXème - début du XXème siècle les comices agricoles[631], les concours d'animaux[632], les syndicats d'élevage[633] ou encore concours d'hygiénisme organisés par les mutuelles[634]. En 1905, le *« Comice agricole des Montagnes du Lyonnais* » est fondé. Commun aux deux cantons de Saint-Laurent-de-Chamousset et Saint-Symphorien-sur-Coise, c'est la première organisation qui se décline à cette échelle intercantonale. Il se déroule alternativement à Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise, et parfois Montrottier ou Saint-Martin-en-Haut. La formation agricole se développe également dans les MDL avec l'installation de plusieurs Maisons Familiales Rurales entre 1940 et 1960[635]. Enfin, sous l'impulsion de l'Union du Sud-Est, le syndicalisme laitier s'organise : la Fédération des Syndicats de Producteurs de Lait du Rhône réunit 24 syndicats et autour de la grève du lait de 1922[636].

2.3. 1950-2010 : Agrandissement des exploitations et spécialisation laitière

Nous donnons ici un rapide aperçu des grandes dynamiques que nous analysons plus finement dans les parties suivantes. Nous nous appuyons jusque 2000 sur les données des différents recensements agricoles, obtenues directement ou indirectement[637], puis sur les données statistiques recueillies dans le diagnostic agricole réalisé par la Chambre d'Agriculture en 2006[638].

---

[629] J. ROUSSET. *Nouvelle géographie du département du Rhône et de la région Lyonnaise, Ouvrage cité* p77

[630] Exemple de la société d'agriculture de Haute Rivoire

[631] Photo du Comice agricole de Saint-Laurent-de-Chamousset en 1892, Commission Histoire de la Communauté de Communes de Saint Laurent de Chamousset, Mémoire en images. Le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset, *Article cité*, p76

[632] Exemple de la référence au premier concours cantonal pour l'amélioration de la race bovine à Saint-Laurent-de-Chamousset le 18 mai 1904 F. BAYARD and B. MARADAN, 1997, *La belle époque. Le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset de 1878 à 1914*, L'Arbresle, Par Re-copy, Communauté de Communes de Saint-Laurent-de-Chamousset, 261 p. , p36

[633] Dont Jean Rousset souligne l'existence en 1932 J. ROUSSET. *Nouvelle géographie du département du Rhône et de la région Lyonnaise, Ouvrage cité*

[634] Il est notamment fait référence à l'organisation d'un concours d'hygiène du bétail et des étables à Haute Rivoire en 1908 F. BAYARD and B. MARADAN. *La belle époque. Le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset de 1878 à 1914, Ouvrage cité*

[635] La maison familiale de Saint-Laurent-de-Chamousset est créée en 1961. Source : MDL57

[636] G. GARRIER. *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970, Ouvrage cité* , p611

[637] Nous avons mobilisé les données indirectes compilées par différents auteurs pour pallier au problème d'échelle. Nous avons pu retrouver des tableaux pour la zone d'étude dans la thèse de René Valette, les travaux de PC Collin, et le diagnostic préalable au Plan d'Aménagement Rural de 1970. P.-C. COLLIN, *L'initiative collective des Monts du Lyonnais, Thèse citée,* Comité régional pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Rhône-Alpes, Directions départementales de l'agriculture Rhône et Loire,1973, *Propositions*

2.3.1. Aperçu à partir du cas d'une exploitation agricole

« Étudier l'exploitation, c'est chercher à comprendre le fonctionnement de ces unités économiques particulières qui associent toute une famille à un travail collectif, à un territoire, à une histoire inscrite dans les lieux et dans la répétition des actes quotidiens, à une forme de revenu impossible à répartir entre ses membres. » [639]

La « maison rurale » des MDL a constitué le point d'entrée de Michel Rautenberg pour appréhender la logique de fonctionnement des exploitations. C'est par cette porte d'entrée que nous nous proposons d'illustrer les manières d'occuper l'espace.

a) *Caractérisation de l'exploitation*

Nous nous appuyons sur le cas d'une exploitation de l'échantillon. L'exploitation MDL36 se situe à Haute Rivoire, à une altitude de 600 mètres. Elle est située dans une zone de relief doux. Toutes les surfaces de l'exploitation sont mécanisables, ce qui est rarement le cas dans les MDL. L'exploitation a une surface totale de 45,5ha relativement bien regroupés autour de deux sites d'exploitation, le premier étudié ici et le second situé à 1km où réside le fils installé en 2006. Il s'agit d'un GAEC composé de 3,5 associés familiaux (père, fils, mère et belle-fille à mi-temps). Nous avons pu reconstituer un aperçu de l'évolution de l'exploitation à l'échelle de trois générations que nous pouvons schématiser de la manière suivante.

Figure 8. Trajectoire de l'exploitation

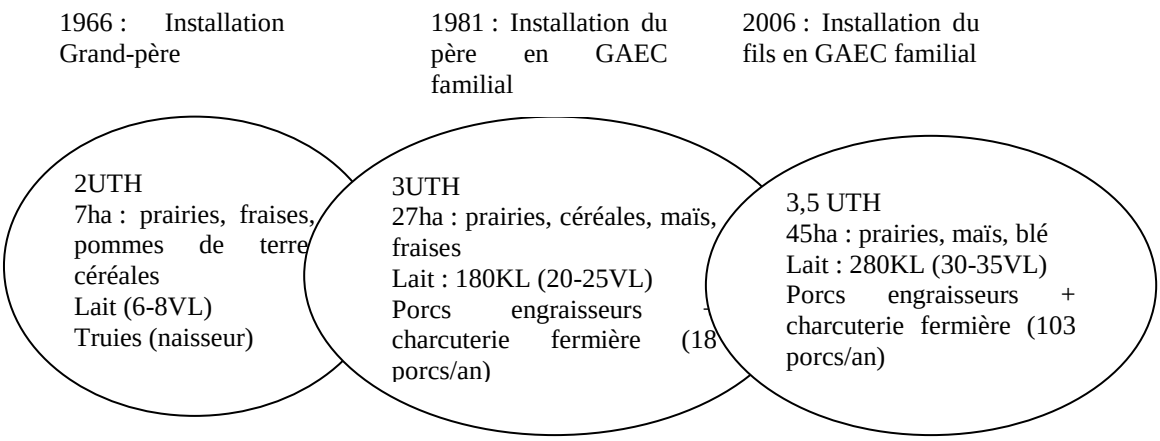

---

d'aménagement de l'espace rural des Monts du Lyonnais, Lyon, , R. VALETTE, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais, Thèse citée*

[638] Une étude assez complète avec un taux de réponse de 70%, sur laquelle nous pouvons en partie nous appuyer. Chambre d'agriculture du Rhône, Chambre d'agriculture de la Loire, SIMOLY et Région Rhône-Alpes, *Diagnostic agricole sur le territoire des Monts du Lyonnais, Rapport cité*

[639] M. RAUTENBERG. *La mémoire domestique. La maison rurale des Monts du Lyonnais.*, *Ouvrage cité* p31.

b) L'occupation de l'espace par une exploitation agricole

Photo 6. Vue d'ensemble sur les bâtiments de l'exploitation (Haute Rivoire, 16 avril 2011)

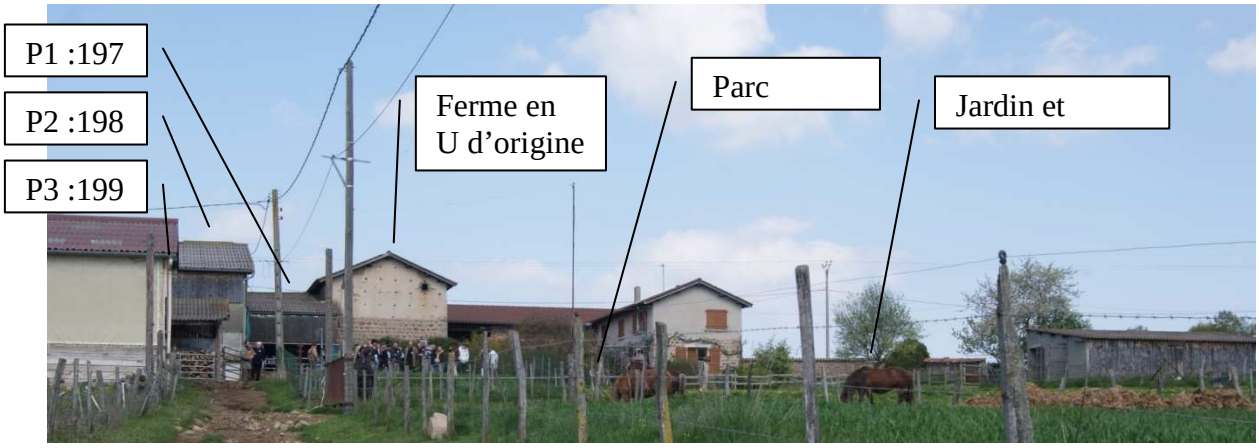

Cette vue d'ensemble prise depuis le contrebas de l'exploitation met en évidence de gauche à droite les bâtiments d'exploitation récents, issus de trois phases de constructions successives (1972, 1982, 1995). Au centre, les bâtiments de la ferme en U, ouverts vers un parc d'élevage et sur la droite un jardin et quelques arbres fruitiers.

Jusqu'en 1966, avant l'installation du grand-père, l'exploitation faisait 7ha. En nous appuyant sur le croisement de différentes sources, nous pouvons schématiser la configuration de l'exploitation à ce moment-là de la manière suivante.

Figure 9. Schéma de l'exploitation en 1966 (auteur à partir de différentes sources[640])

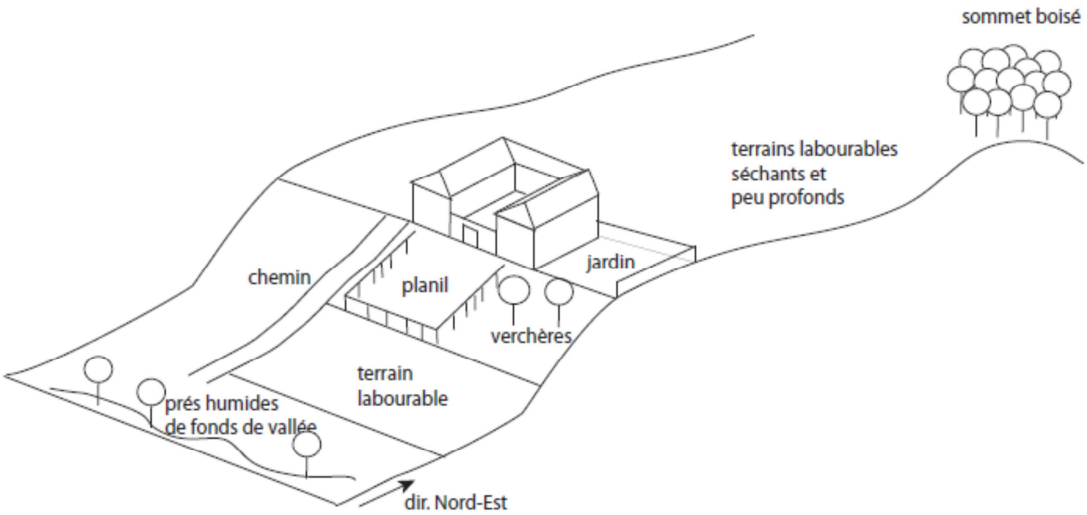

Le schéma ci-dessus représente les différentes manières d'occuper l'espace agricole, la valeur différente des terrains en fonction de la pente, des ruisseaux et rivières. Michel Rautenberg souligne

[640] Schéma établi à partir de travaux d'historiens, sur l'analyse de la configuration actuelle de l'exploitation et les détails fournis par les agriculteurs sur les changements d'affectation de l'espace. M.-T. LORCIN. *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIVe et XVe siècles Ouvrage cité* , M. RAUTENBERG. *La mémoire domestique. La maison rurale des Monts du Lyonnais.*, *Ouvrage cité*

l'ouverture plus fréquente vers l'Est des bâtiments de la ferme en U, dans un rôle de protection du vent, mais la configuration reste spécifique au relief, aux terrains de chaque exploitation[641].

Dans le tour de plaine mené avec l'exploitant, nous identifions différents types d'espaces qui ne sont pas désignés par les termes vernaculaires (*planil, brosses, flaches, bois*) mais dont les caractéristiques sont bien les mêmes. Nous les illustrons à partir de quelques photos.

Photo 7. Le jardin et les arbres fruitiers (Haute Rivoire, 16 avril 2010)

Sur la droite de la maison d'habitation se trouve un potager, encadré dans le cas de cette exploitation par un mur, sans doute ici pour protéger cet espace de l'érosion par le vent. En contrebas, un espace est planté de quelques arbres fruitiers dont on peut penser qu'il s'agit là d'un héritage de ce que MT Lorcin désigne au Moyen-Âge comme « *verchères* »[642].

Photo 8. Vue depuis le bas du chemin vers le Nord (Haute Rivoire, avril 2010)

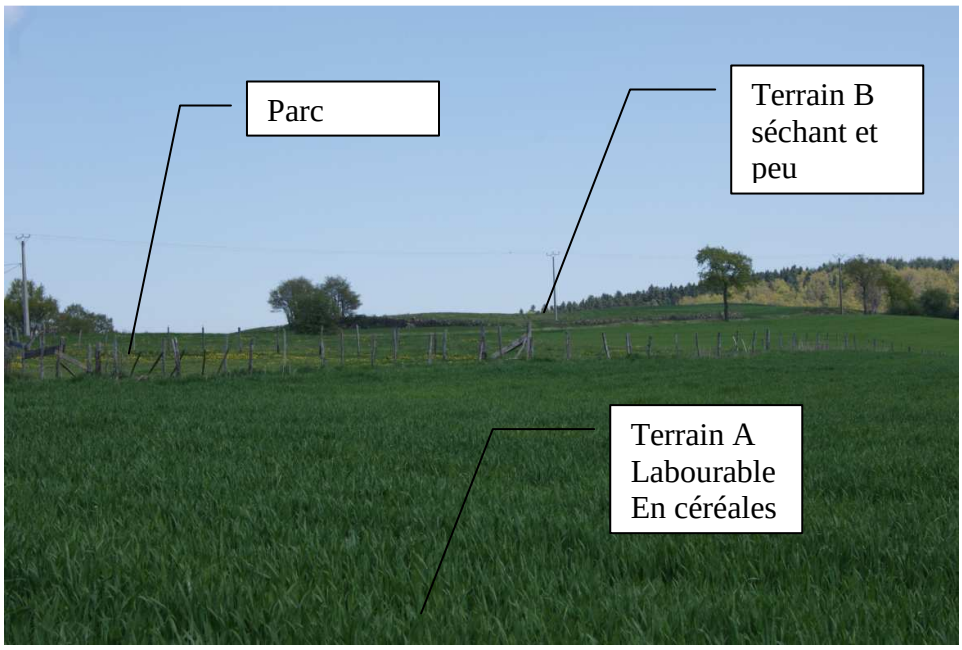

On identifie ici au premier plan la parcelle cultivée en contrebas de l'exploitation (terrain A), identifiée comme l'agriculteur comme une parcelle plutôt de bonne qualité. La parcelle B en arrière-plan est surélevée et fortement exposée aux vents. Le sol est peu profond (de l'ordre de 20 centimètres d'après l'agriculteur). Elle est cultivée en terre labourable parce que peu propice à l'élevage/pâturage mais les rendements sont peu élevés.

[641] M. RAUTENBERG. *La mémoire domestique. La maison rurale des Monts du Lyonnais.*, *Ouvrage cité*
[642] M.-T. LORCIN. *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIVe et XVe siècles Ouvrage cité*

Photo 9. Chemin en contrebas de l'exploitation qui descend vers la rivière

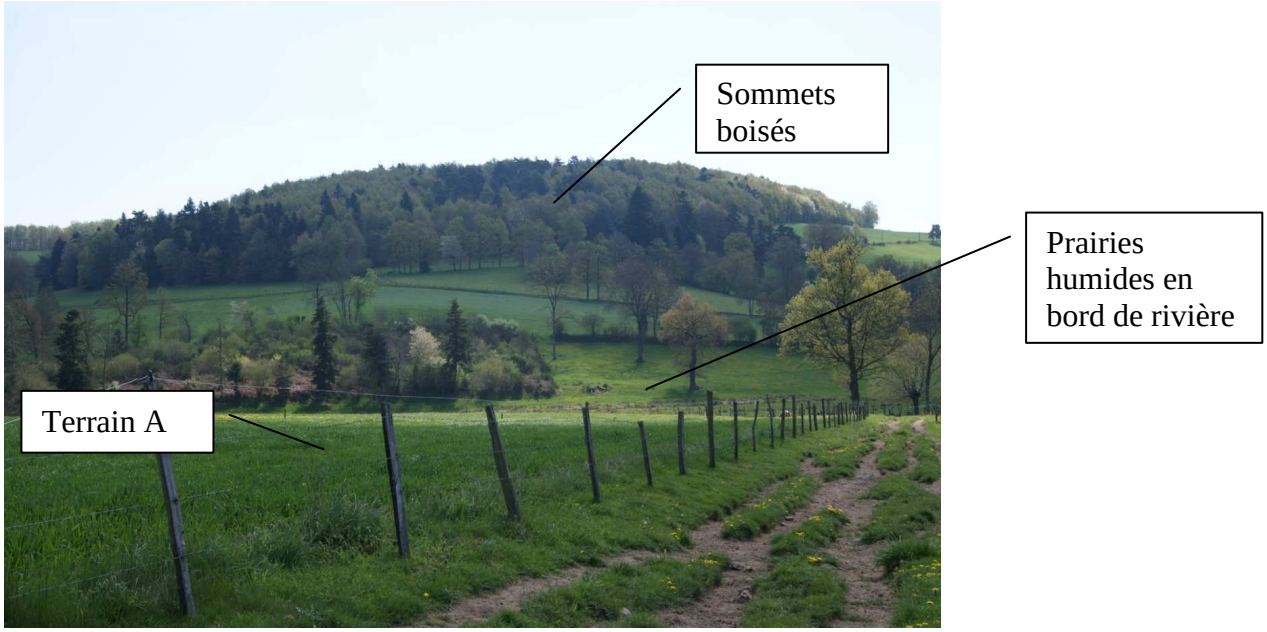

Nous distinguons ici au premier plan la parcelle cultivée A, les prairies humides, irrégulières et arborées en fond de vallon. De nouveau quelques parcelles cultivées dans la pente puis les sommets boisés, de feuillus et de conifères, qui n'appartiennent pas aux agriculteurs.

c) Assolement et différenciation des parcelles entre elles

L'assolement de cette exploitation est composé de 30ha de terres labourées cultivées en rotation triennale maïs/céréales/mélange dactyle-luzerne.

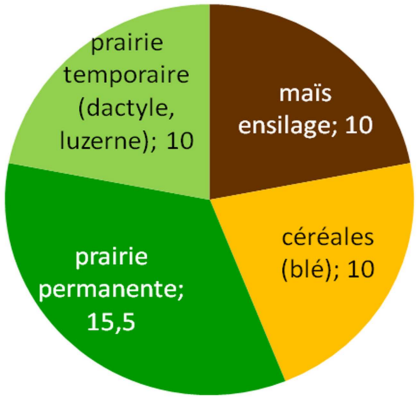

Figure 10. Assolement de l'exploitation (2009)

Il s'agit ici d'un assolement spécifique dans les MDL par la place importante des céréales dans l'assolement, du fait de l'engraissement de porcs charcutiers. Les 15,5ha restant sont en prairies permanentes situés en contrebas de l'exploitation dans la zone humide en bordure de rivière et autour de l'exploitation du fils car les terrains repris à l'agriculteur qui partait alors à la retraite sont peu profonds et séchants. Certaines zones humides des parcelles labourables et cultivées ont été drainées, un drainage individuel et ponctuel (rarement une parcelle entière).

d) Dynamique d'agrandissement de l'exploitation

Graphique 3. Évolution de l'exploitation à l'échelle de trois générations

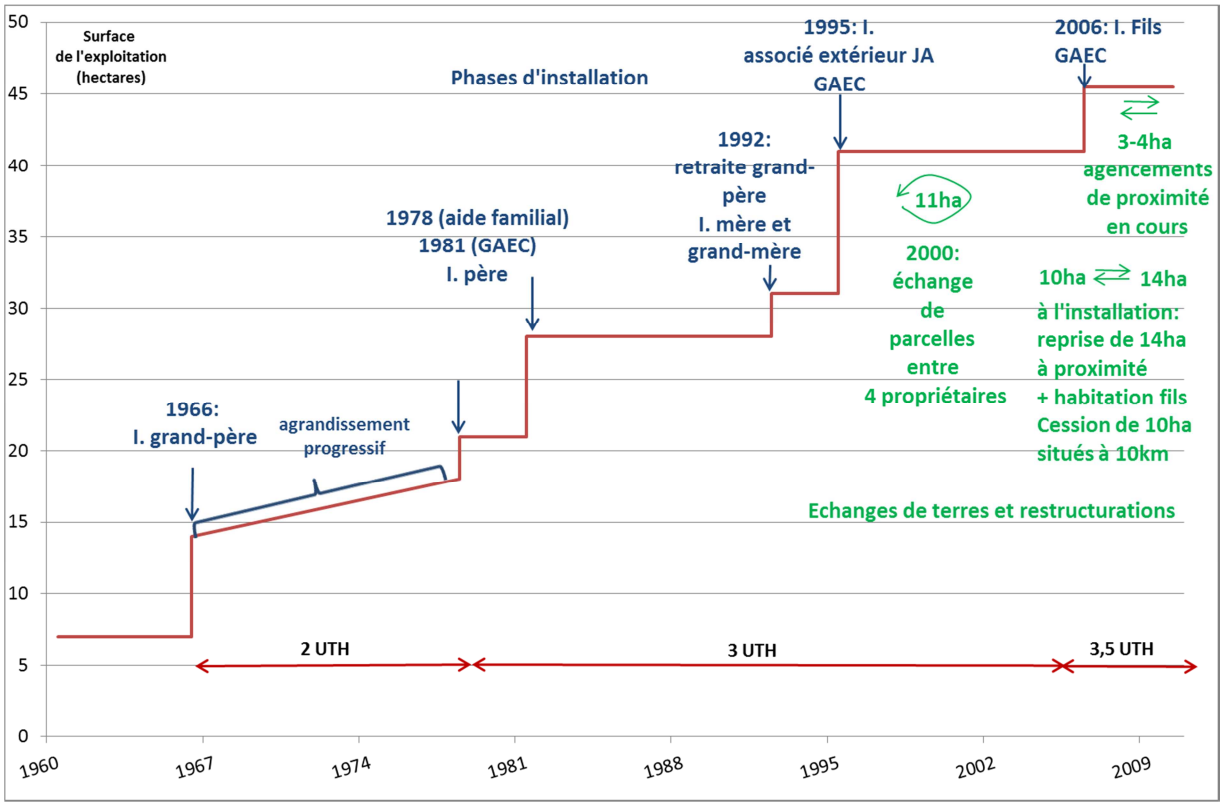

Ce graphique met en évidence un agrandissement progressif de l'exploitation, qui s'est déroulé essentiellement au moment des installations. Les surfaces de l'exploitation ont été multipliées par 3-4 à partir de l'installation du grand-père, mais soulignons aussi que le nombre d'UTH sur l'exploitation a aussi été multiplié par 1,5-2.

La surface de l'exploitation est passée à l'échelle de 3 générations de 7ha à 45,5ha. Le père est propriétaire de 17 hectares au total, une grande partie de ces reprises s'est donc faite sous forme de baux à long terme, aux anciens exploitants. L'agrandissement s'est déroulé :

- de manière progressive au gré des opportunités (abandons dans le voisinage)
- lors des phases d'installation de manière plus significative suivant les opportunités dans le village ou dans les villages voisins. Certaines des parcelles étaient parfois éloignées du site d'exploitation (jusque 10km).

Depuis 1990, l'agriculteur a mené une importante politique de restructuration foncière sur son exploitation via des échanges de parcelles afin de faciliter les conditions d'exploitation (contrainte du transport : pentes, accès par des chemins à sens unique de circulation). Malgré les différences significatives de qualité des parcelles (profondeur du sol, pente, taille des parcelles), les échanges se sont déroulés à surface égale afin de maintenir la capacité productive. Les échanges se déroulent sur le foncier, parfois ce sont de simples échanges de baux, mais pas sur les DPU.

La main d'œuvre a pour sa part progressivement augmenté sur l'exploitation agricole, hausse étroitement corrélée à l'évolution de l'activité de transformation-commercialisation. Il s'agit de main d'œuvre familiale avec en particulier deux GAEC père-fils dans la trajectoire de l'exploitation agricole, mais aussi de main d'œuvre non familiale, avec une période de GAEC avec un associé non familial, ainsi que l'emploi d'un salarié non familial.

e) Organisation et aménagement des bâtiments de l'exploitation

L'organisation et l'aménagement des bâtiments ont été profondément bouleversés depuis 1950, avec la construction de trois nouveaux bâtiments d'élevage à gauche de l'exploitation, et l'aménagement de l'espace d'habitation. Nous illustrons l'organisation actuelle de l'espace en montrant aussi les évolutions effectuées par les agriculteurs.

Figure 11. Plan des bâtiments de l'exploitation (auteur, Haute Rivoire, 2011)

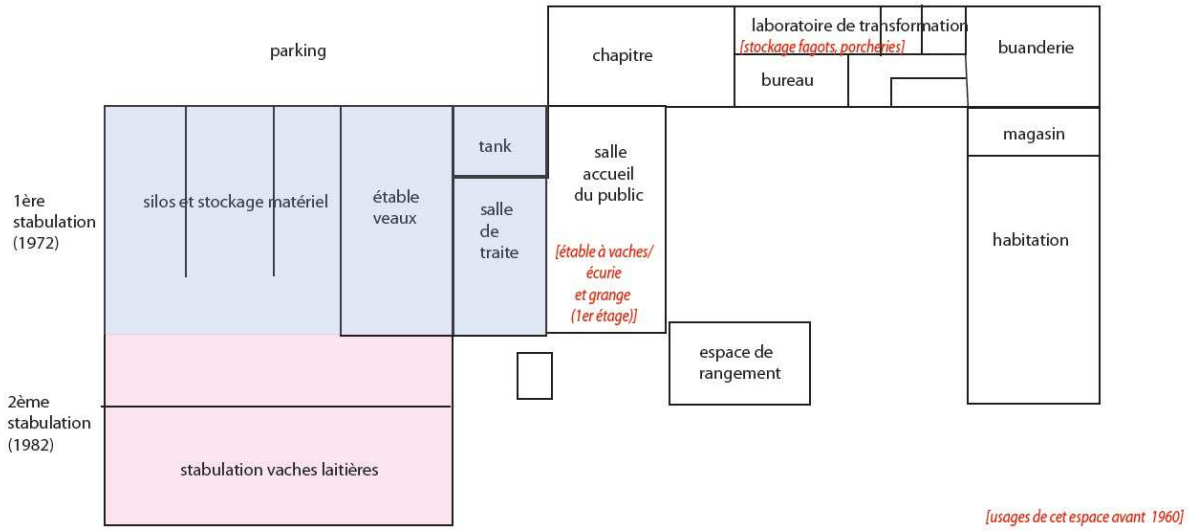

Le plan montre ici les phases d'agrandissement progressif des bâtiments et les changements de fonctions des différents espaces au gré de l'agrandissement. L'analyse détaillée et illustrée de l'occupation des différentes parties des bâtiments de l'exploitation peut être consultée en annexe (voir en annexe B3). L'exploitation constitue un ensemble ici très resserré sur une petite surface. L'autre site d'exploitation héberge uniquement la maison d'habitation du fils et un abri pour les animaux qui y pâturent.

Photo 10. La « maison rurale » des MDL (photo : Haute Rivoire, 16 avril 2011)

Cette première photo met en évidence d'abord la configuration en U de la maison d'habitation. La cour est ouverte vers la pente d'où est prise la photo. Dans la plupart des exploitations, ce versant orienté vers la pente reste fermé par un muret à mi-hauteur avec un portail qui ouvrait sur le parc clôturé où pâturaient les animaux (le *planil)*. Cette ouverture semble être plutôt récente dans une perspective d'aménagement de l'espace de vie qui se dessine très travaillé ici : construction d'une terrasse, fleurissement, jardin avec une balançoire pour les enfants. Au premier plan, les barrières délimitent un espace pâturé par quelques chevaux entretenus ici pour le plaisir.

En conclusion, cette analyse nous a permis d'illustrer plusieurs changements dans les manières d'occuper et d'habiter l'espace dans les MDL :

- Extension de l'exploitation en dehors des anciens bâtiments de la ferme en U par phases successives.
- Agrandissement foncier et investissements (principalement au moment des installations).
- Réinvestissement des espaces d'habitations pour la qualité de vie et les loisirs (un élément qui compte dans l'installation de jeunes ménages agricoles).

2.3.2. Une structure agraire qui reste concentrée sur des exploitations de taille moyenne

a) Une restructuration qui s'accélère à partir de 1980

La période de 1955 à 2010 est caractérisée par une restructuration importante du nombre d'exploitation, divisé par environ 3 sur la période et dont le rythme s'est accéléré à partir de 1980.

Graphique 4. Dynamique structurelle des exploitations dans les MDL (Sources : RGA 1955-2010)

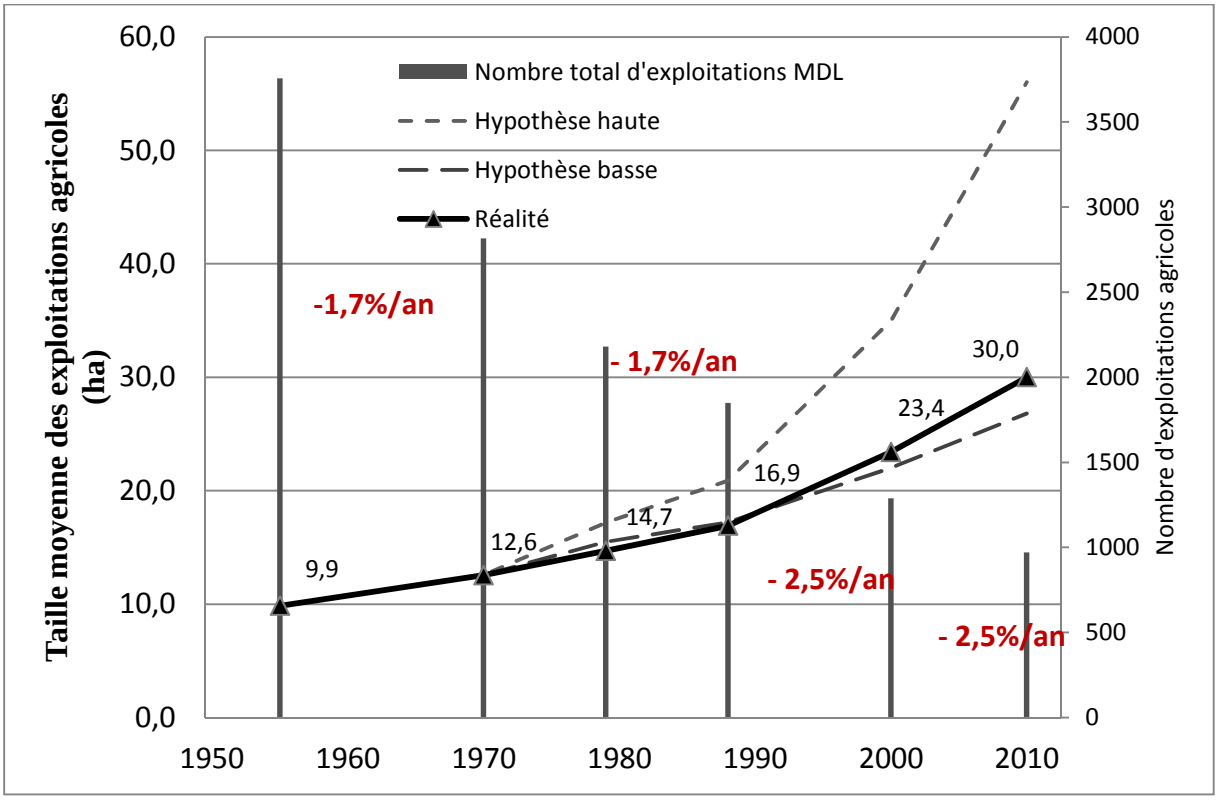

Ce graphique rend compte de la dynamique structurelle des exploitations agricoles dans les MDL sur les 5 recensements de 1955 à 2010, que nous avons comparée à deux hypothèses d'évolutions réalisées par le CDML en 1975 et reprises dans la thèse de R. Valette[643]. Pour des raisons d'équivalences de zonages statistiques, il faut mentionner une rupture de source entre 1970 et 1979[644]. La restructuration a été moins forte que ce que ne l'envisageaient les études prospectives menées dans les années 70.

[643] R. VALETTE, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais.* , *Thèse citée* , p288

[644] Alors que nous nous appuyons jusque 1970 sur des statistiques à l'échelle des 3 cantons + les quelques communes limitrophes associées au plan d'aménagement rural, à partir de 1979 il s'agit uniquement des trois cantons, c'est pourquoi nous n'interprétons pas la baisse du nombre d'exploitation entre 1970 et 1979.

b) Une structure agraire concentrée

Le taux annuel de disparition des exploitations a été de -2,5% par an sur la période 1988-2010, soit inférieur au taux annuel de disparition des exploitations à l'échelle nationale de -3,5%/an. Sur ce point, les dynamiques structurelles sur les trois cantons sont très différentes avec une restructuration plus marquée pour le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset (-47% d'exploitations entre 1979 et 2000), et une bonne résistance des exploitations sur le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise (-36% d'exploitations entre 1979 et 2000). La restructuration s'est déroulée dans les MDL avec un étonnant **maintien d'une structure agraire concentrée autour d'exploitations de taille moyenne**.

Graphique 5. Une structure agraire qui reste concentrée autour d'exploitations agricoles de taille moyenne (Source : RGA 1955, 2000)

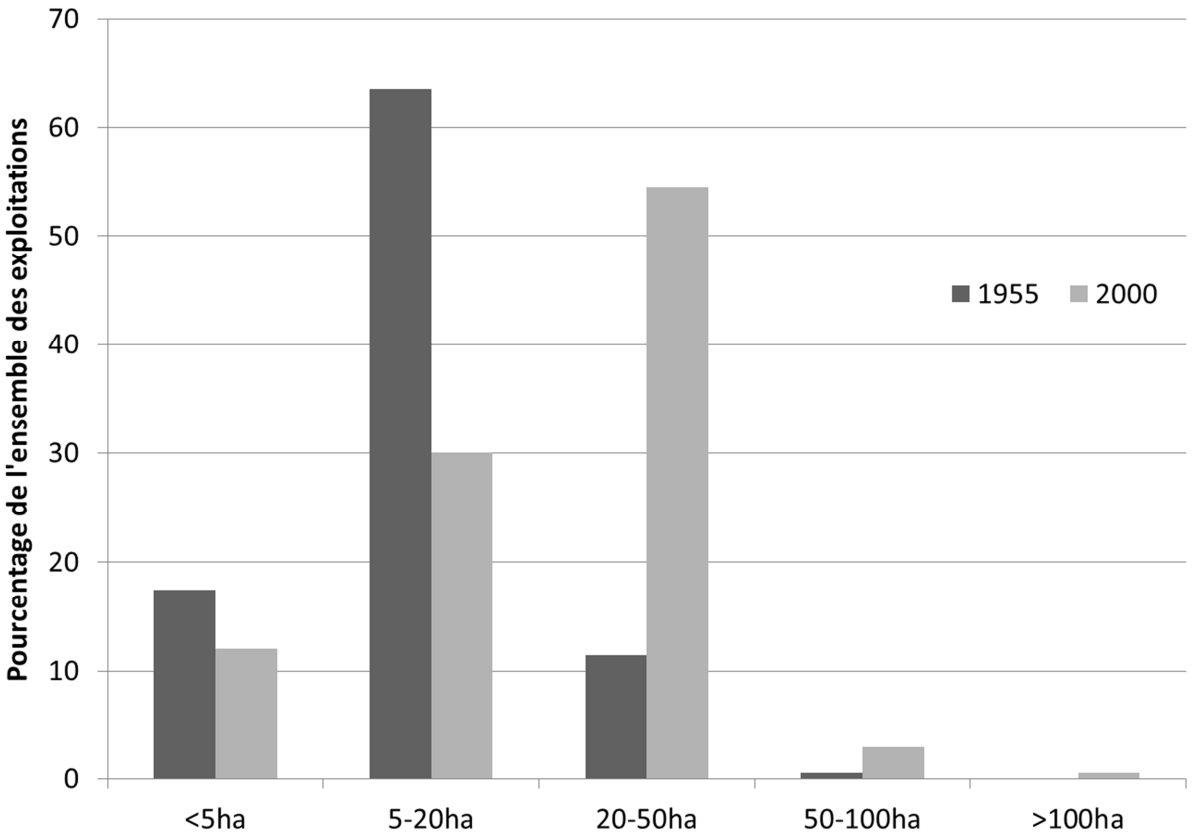

Ce graphique met en évidence le caractère égalitaire et progressif des restructurations d'exploitations avec le passage d'un ensemble d'exploitations de la catégorie des 5-20ha à celle des 20-50ha sur la période 1955-2000. Cela serait sans doute moins vrai sur la période récente où l'accélération des regroupements d'exploitation, et parallèlement le développement de très petites structures maraîchères génère un éclatement plus fort des structures.

Au-delà de ce pool d'exploitations de taille moyenne, notons que 42% des exploitations ont moins de 20 hectares en 2000, soit une part considérable de petites exploitations. La dynamique de la structure agraire et l'analyse des trajectoires d'exploitation met en évidence **un faible déterminant de la taille de l'exploitation dans la capacité de celle-ci à se développer et à se maintenir.** Jusqu'aux

années 80, ce constat apparaît commun aux différentes études[645]. Il est expliqué par la présence d'ateliers secondaires dans les exploitations, et par l'absence d'économies d'échelles sur ces cultures intensives (fruits rouges, productions maraîchères). Ces ateliers représentent, en effet, selon les exploitations et les années, 30 à 60% du chiffre d'affaire de l'exploitation agricole, apportant une trésorerie et une liquidité.

Il y aussi parmi ces exploitations agricoles de moins de 20ha le maintien de situations, parfois transitoires, de pluriactivité. Les exploitations dites « *non professionnelles* » dans la statistique agricole représentent une part relativement faible des exploitations dans le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise (17%), mais plus importante dans les cantons de Saint-Laurent-de-Chamousset et Chazelles-sur-Lyon (27 à 29% des exploitations agricoles).

c) Maintien du régime fiscal forfaitaire jusque 2000

Notons aussi dans le revenu des exploitations des MDL **l'importance du régime fiscal du forfait et d'autres types d'aides sociales dans la composition du revenu du ménage**. Les études menées pour le PAR montraient qu'au début des années 70, la composition du revenu est tout autant liée aux revenus agricoles « utilisables » relativement faibles (10 à 20KF) qu'aux revenus extérieurs perçus par les prestations familiales et les bourses (jusqu'à 22KF suivant la composition de la famille)[646]. **En 2000, 85% des exploitations agricoles des MDL sont encore au « forfait »**. **Cette spécificité fiscale souligne l'importance de stratégies d'exploitations qui ne sont pas capitalistiques mais au contraire dans des logiques de pérennisation de leur activité, et une perspective de revenu.** Le maintien au régime du forfait de nombreuses exploitations qui sont en limite de passer au réel est considéré comme une aberration par les techniciens agricoles[647]. Il permet néanmoins aux agriculteurs de s'inscrire par exemple dans un régime préférentiel sur l'obtention de ces différentes prestations sociales (ex : bourses, mutuelle de santé, etc.). Le régime du forfait est par ailleurs très favorable pour les petites structures des MDL, car le calcul s'appuyant sur des surfaces masque la présence d'ateliers secondaires qui génèrent une valeur ajoutée importante à l'hectare. De plus, les exigences plus faibles en termes de déclaration de la comptabilité sont aussi les termes non identifiés d'une économie informelle de circulation des marchandises et d'emploi de la main d'œuvre temporaire au noir.

[645] J. BARTHOLIN and F. PALIARD, *Chevrières. Une commune des Monts du Lyonnais*, *Thèse citée* , Comité régional pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Rhône-Alpes, *Propositions d'aménagement de l'espace rural des Monts du Lyonnais*, *Rapport cité* , R. VALETTE, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais.* , *Thèse citée*

[646] Source : Commission Locale d'Aménagement Rural, *Plan d'aménagement Rural des Monts du Lyonnais*, *Rapport cité*

[647] MDL16

2.3.3. Modes de faire valoir et mécanismes de transmission du foncier

a) Une dominance du faire-valoir direct qui s'estompe

Jusque dans le courant des années 90, **le faire-valoir direct était dominant** dans les MDL où le fermage représentait 37,5% de la SAU seulement (1979). En revanche, la part du fermage ne cesse d'augmenter. Elle représente 54,8% de la SAU en 2000, et représenterait 72% de la SAU en 2010[648]. Le fermage est constitué surtout la location de terrains en propriété familiale directe ou indirecte qui permet de faciliter les cessions en début d'installation (arrangements familiaux, ou de voisinage). Le marché foncier des terres agricoles reste à des prix peu élevés (2500-3000€/ha) et subit peu de renchérissement du fait de la pression périurbaine. Les prix du fermage sont peu élevés également (de 31 à 131€ pour les surfaces non irriguées, jusqu'à 161€ maximum pour les surfaces irriguées[649]). La hausse importante de la part du fermage entre 2000 et 2010 peut traduire la difficulté des exploitations à accumuler un capital suffisant pour reconstituer le patrimoine foncier, et être un signal de difficultés économiques.

b) Des échanges/transmissions de baux étroitement encadrés par la profession agricole

Les **échanges/transmissions des baux et des terrains en vente** sont très encadrés par le collectif agricole de la commune réuni au sein du syndicat agricole communal ou dans une commission syndicale mixte où des élus locaux sont représentés. Lors d'un départ en retraite d'un agriculteur, un processus de discussion collectif parfois très poussé est mis en place dans ces instances locales : élaboration de plusieurs scénarios, négociation du collectif avec les principaux intéressés et plusieurs élus montrent le rôle de ce collectif dont les orientations peuvent parfois primer sur les décisions individuelles (MDL22, MDL47). De plus, depuis le milieu des années 90, agriculteurs et collectivités se sont dotés d'une ingénierie pour l'identification des agriculteurs sans successeurs en vue d'anticiper sur les transmissions, qu'ils cherchent à systématiser. Le foncier fait donc l'objet d'une régulation collective existante et en phase de se consolider et de s'ouvrir à d'autres acteurs (élus).

La SMI des MDL garde un niveau relativement faible et peu exclusif (16ha en polyculture-élevage). La régulation/transmission des exploitations est étroitement encadrée par la profession agricole locale, ce qui contribue au maintien d'un pool d'exploitations agricoles de taille moyenne aussi fort.

c) Des prix qui restent nettement inférieurs à la moyenne départementale

Bien que la part du faire-valoir indirect augmente considérablement, 72% des acquéreurs sur le marché agricole restent des agriculteurs, et 60% sont originaires des MDL. La part éventuelle d'un investissement extérieur, spéculatif sur la périurbanisation est évaluée comme relativement faible.

---

[648] Donnée compilée fournie dans les premiers résultats du RGA dont il faut vérifier la validité.

[649] L'indice a d'ailleurs diminué par rapport à l'année 2009 de -1,23%. Source : DDTM du Rhône, arrêté préfectoral 2010-6131, fixant pour la période du 1er octobre 2010 au 31 2011 les indices de fermage terrains et bâtiments d'exploitation et leur variation.

Graphique 6. Évolution des prix du foncier agricole (Source : terres d'europe Scarf d'après SAFER)

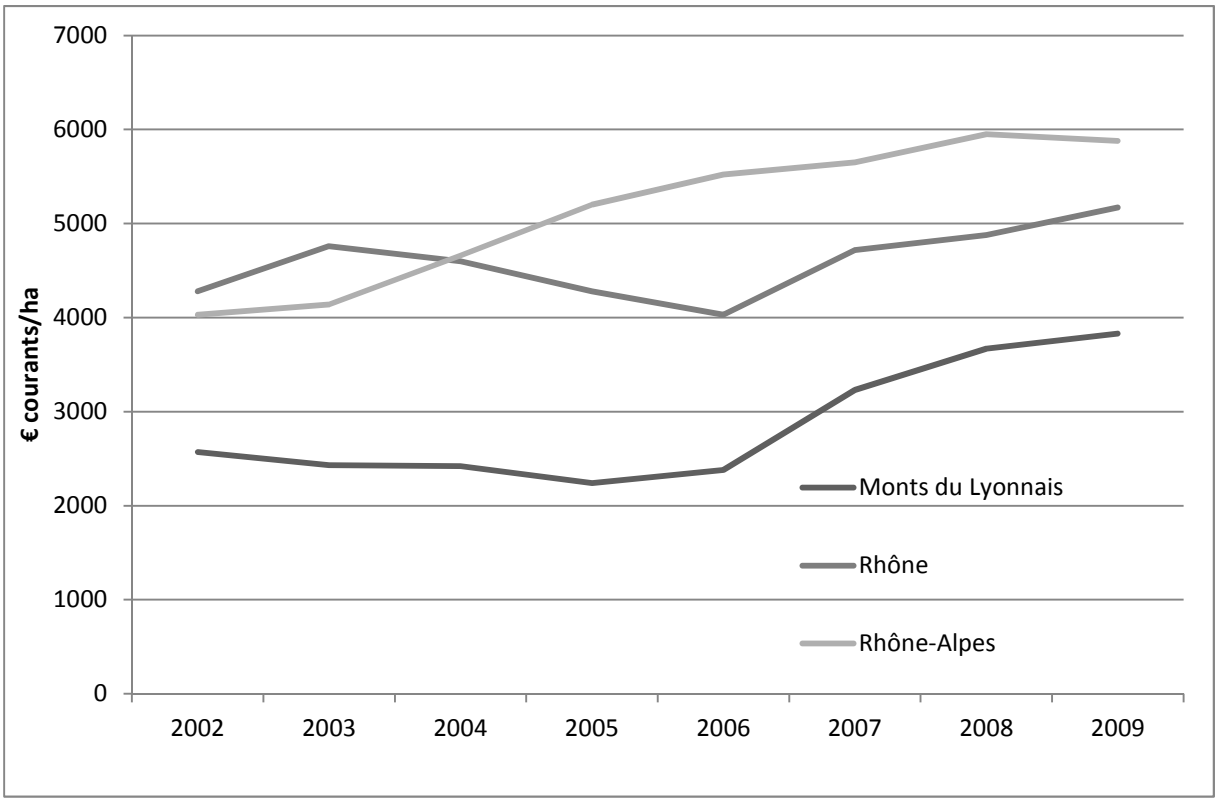

Le prix du foncier agricole a été multiplié par 1,5 entre 1997-98 et 2004-06 (Source : SAFER, diagnostic foncier, 2007), et cette hausse s'est accrue depuis 2005. Les prix restent néanmoins nettement moins élevés que dans le reste du département du Rhône. Le prix des terrains agricoles varie selon leur qualité : entre un terrain non labourable situé en zone pentue et un terrain en fond de vallée, les prix peuvent aller du simple au double.

2.3.4. Un système agraire qui garde des caractéristiques similaires malgré l'évolution marquée de la taille des structures

	1970	2006
Lait spécialisé	64%	51%
Lait + transformation		6%
Lait + cultures	16%	10%
Lait + atelier hors sol	10%	10%
Lait +VA	10%	4%
VA (+ atelier)		9%
Ovins diversifiées, caprins + transfo.		1,5%
Autres productions animales		3,5%
Productions végétales		3%
Valorisation patrimoniale		3%

Tableau 6. Évolution des OTEX sur le territoire 1970-2006[650]

Nous identifions ici la dominante laitière qui représente 90% des exploitations agricoles dans les années 70 et 84% en 2006. Ce tableau illustre aussi l'ensemble des combinaisons d'ateliers identifiables dans les MDL[651].

Le système agraire des Monts du Lyonnais présente entre 1970 et 2006 d'étonnantes similarités dans sa configuration marquée par la prédominance de l'élevage laitier, et l'importance d'une structure d'exploitations agricoles à deux ateliers. **La prédominance de l'élevage laitier** s'affirme progressivement à partir de 1950, et 87% des exploitations agricoles ont des vaches laitières en 1979 (Source : RGA). À partir des années 80 et la mise en place des quotas, nous assistons à un mouvement de spécialisation des exploitations laitières dans un système très encadré par la politique agricole. En 2000, on dénombre 905 exploitations laitières, soit 70% des exploitations agricoles à l'échelle des trois cantons. Des systèmes d'exploitations à deux ateliers : un **atelier d'élevage extensif** et un **atelier de cultures ayant une valeur ajoutée élevée à l'hectare** (pomme de terre, maraîchage, cultures industrielles_ tabac, petits fruits), ou d'élevage intensifs (avicoles, porcins). Nous identifions plusieurs effets de substitution en fonction des opportunités de marché : pomme de terre de consommation-maraîchage (1950-60)/développement des petits fruits (1960-90)/développement du tabac et des cultures industrielles (1970-1980)/ maraîchage (2000-…). Il s'agit donc d'un mouvement caractérisé par un changement des marchés dans lesquels sont insérées les exploitations.

Sur cette période toutefois, la taille moyenne des exploitations agricoles passe de 12,6ha à 30ha. Le maintien d'une telle structure agraire concentrée autour de petites et moyennes exploitations, se fait aussi en s'appuyant sur une dynamique d'agrandissement par récupération des surfaces d'exploitations ayant arrêté l'activité agricole.

[650] Sources : Chambre d'agriculture du Rhône, Chambre d'agriculture de la Loire, SIMOLY et Région Rhône-Alpes, *Diagnostic agricole sur le territoire des Monts du Lyonnais*, *Rapport cité* , Comité régional pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Rhône-Alpes, *Propositions d'aménagement de l'espace rural des Monts du Lyonnais*, *Rapport cité*

[651] Notons donc que dans le diagnostic agricole des Monts du Lyonnais dont sont issues les données ci-dessus, les exploitations laitières sont légèrement surreprésentées au vu des données du RGA.

Figure 12. Dynamique du système agraire : trajectoires croisées des exploitations agricoles (Source : P.Vandenbroucke d'après données croisées[652])

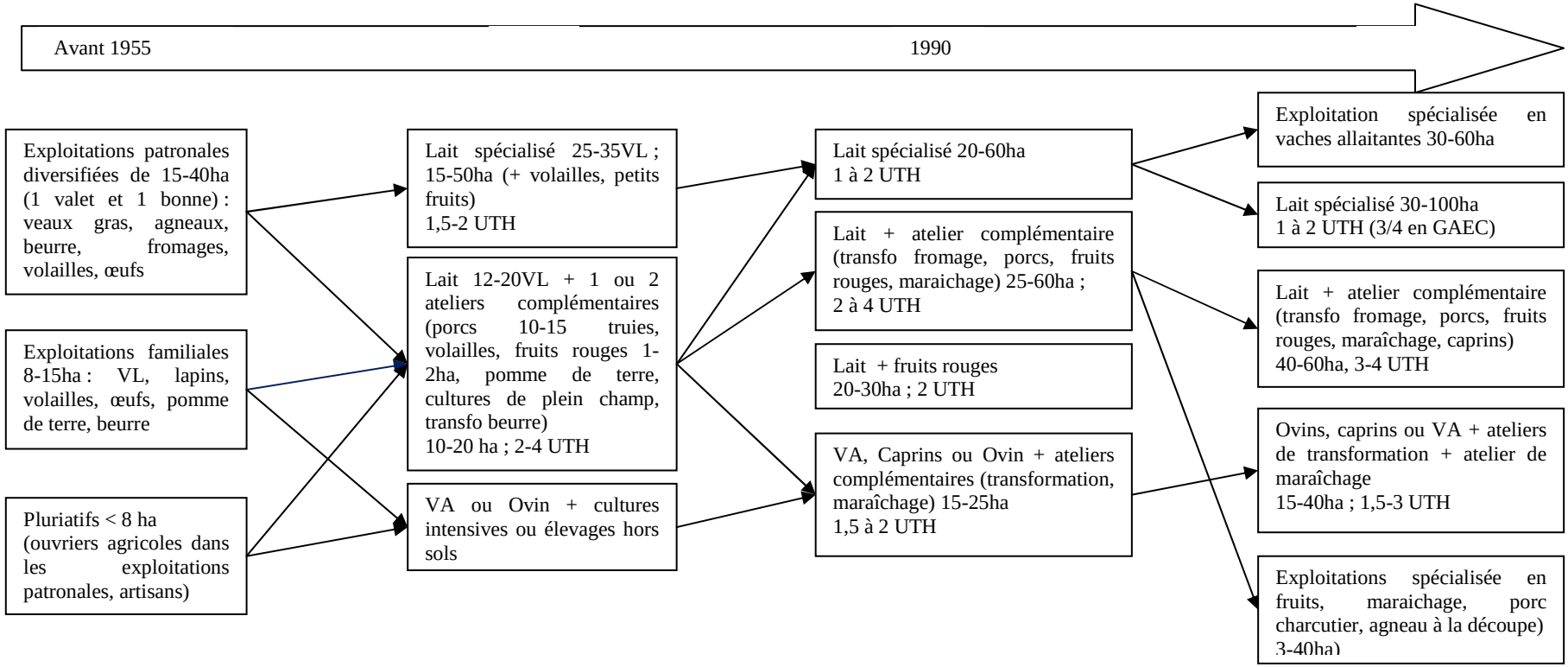

Cette schématisation simplifiée de la dynamique du système agraire permet de mettre en évidence une continuité forte des structures d'exploitation. Plusieurs mouvements sont à noter à partir des données statistiques complémentaires : 1/ Resserrement de la part des exploitations laitière à partir de la mise en place des quotas (87% en 79 à 70% en 2000), au profil principalement du développement de l'élevage allaitant (notamment dans les systèmes 2 deux ateliers, mais aussi dans des systèmes spécialisés VA). 2/ Le mouvement de spécialisation laitière touche environ 50% des exploitations. 3/émergence et consolidation de systèmes spécialisés en productions intensives/vente directe (ex : maraîchage) depuis 2000, avec le développement des circuits courts.

[652] Diagramme construit à partir des trajectoires des exploitations étudiées, des entretiens historiques et du croisement avec d'autres analyses dont R. VALETTE, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais.* , *Thèse citée*

Conclusion du chapitre 3

Cet aperçu des configurations géographiques et des dynamiques démographiques nous permet de caractériser les Monts du Lyonnais comme un espace de moyenne montagne relativement homogène dans ses caractéristiques physiques et dans les formes d'occupation de l'espace. La dominance des espaces agricoles (SAU=72% de la surface totale) est lisible dans le paysage marqué par le morcellement du parcellaire. Du fait de la pente et de la faible profondeur des sols, toutes les surfaces ne sont pas mécanisables, et il existe une différenciation importante des pratiques selon les types d'espaces (zones humides de fond de vallée, prés pentus, terrains labourables). L'habitat est dispersé, caractérisé par la présence de bourgs et de fermes isolées qui constituent encore le siège des exploitations agricoles avec dans ce cas une agrégation de nombreux bâtiments autour du bâtiment historique de la ferme en U.

Les Monts du Lyonnais sont traversés par plusieurs axes Est-Ouest (le long des vallées) qui ont facilité l'insertion précoce du territoire dans une dynamique d'échanges économiques et commerciaux. Cet espace s'organise dans des relations marchandes, démographiques fortes avec les deux agglomérations voisines de Lyon et Saint-Etienne. Néanmoins, cet espace montagneux est aujourd'hui davantage « contourné » par les différents axes autoroutiers et les distances temps aux agglomérations restent élevées. Cela contribue au maintien du caractère rural, du point de vue des dynamiques démographiques. Ainsi, en dépit de l'importante dynamique migratoire dans le courant du XXème siècle (renouvellement d'un quart de la population), les MDL restent un espace d'interconnaissance. La récurrence d'un nombre restreint de noms de famille, notamment parmi les agriculteurs, caractérise un relatif maintien de la population. La dialectique proximité et distance par rapport à la ville constitue par ailleurs un élément central de l'insertion des activités économiques des Monts du Lyonnais dans le système marchand.

L'activité économique des MDL est marquée dès le XIVème siècle par la présence d'un artisanat (draperie) puis à partir du XIXème siècle d'une petite industrie (chapellerie, clouterie, exploitation des mines et carrières). Ces emplois industriels restent une composante importante de l'activité économique locale (26%), notamment dans le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset. L'activité agricole constitue également une dimension centrale de l'économie locale (12%). La dynamique professionnelle s'organise autour de l'élevage à partir de la fin du XIXème siècle (syndicats, mutuelles). Jusque 1950, les produits sont transformés dans de petites industries et filières locales (fromageries, charcuteries), ou commercialisés sur le marché urbain via des détaillants et transformateurs (coquetiers, bouchers Lyonnais et Stéphanois). L'économie agricole se construit ainsi dans des rapports étroits avec les centres urbains et industriels voisins. À partir de 1950, la production laitière devient prédominante dans une réorganisation forte du système de commercialisation traversée par le développement de la coopération. La production laitière a concerné jusque 87% des exploitations agricoles (1979), et concerne en 2000, encore 70% des exploitations agricoles. Les

exploitations laitières peuvent être spécialisées ou avoir un second atelier de cultures à haute valeur ajoutée par hectare (maraîchage, petits fruits) ou d'élevage intensif (ovin, porcins). Ce second atelier joue un rôle central de production de capital, de flexibilité et d'adaptation au marché.

Nous distinguons la consolidation progressive, à partir du XIXème siècle, d'une petite et moyenne paysannerie propriétaire. Par comparaison aux zones voisines, il y a peu d'investissements étrangers dans l'agriculture, les disparités entre exploitations restent faibles et se resserrent par démantèlement des grands domaines et réduction du nombre de très petites exploitations suite au départ des journaliers. Cette concentration de la structure agraire autour d'exploitations agricoles petites et moyennes demeure un fait majeur jusqu'en 2000. La consolidation de ces petites et moyennes exploitations agricoles a été confortée par un processus d'agrandissement depuis 1950 par la reprise du foncier libéré par les agriculteurs ayant arrêté leur activité. Il y a donc eu une forme d'égalitarisme dans la croissance des exploitations agricoles. Cette histoire de la répartition du capital, des rapports de force entre individus constitue un élément essentiel pour comprendre les dynamiques sociales et les règles que se donnent les institutions locales : sentiment d'appartenance à un collectif, capacité de l'organisation professionnelle locale à faire exister un « nous » significatif et qui dépasse les tensions politiques, principes égalitaires et force relative d'une régulation collective sur le foncier (rôle du collectif dans les arbitrages installation/agrandissement).

Chapitre 4
L'hybridation entre le projet d'un territoire « rural » et la dynamique des exploitations agricoles

Ce chapitre consiste en une étude fine de l'évolution des exploitations agricoles, des dynamiques territoriales, et des rapports construits par les acteurs entre ces deux évolutions. Nous menons un travail d'analyse diachronique. La dimension historique nous permet en effet de resituer l'histoire racontée du développement local et de la modernisation laitière, à partir ce qui s'est déroulé autour de l'élaboration du PAR (1968-1979). C'est en effet dans les années 1960 - 1970 qu'ont été créées les organisations et institutions qui portent aujourd'hui l'affirmation récente d'un « *territoire rural* » (2000-2010). Quelles sont les continuités ou les ruptures existantes du développement local au développement territorial ? Comment est définie la place de l'agriculture pour les collectivités territoriales ? Quelles sont les évolutions des modèles et perspectives de développement agricole ? La volonté de « *maintenir des exploitations agricoles nombreuses* » et de mettre en œuvre un développement agricole local spécifique et différencié de celui de la plaine est une constante dans ces deux projets de territoire. Dans un jeu d'acteurs entre les élus locaux et une élite agricole locale, l'action publique territoriale apparaît mobilisée comme un des leviers d'une politique locale spécifique de développement agricole. Nous pouvons cependant lire un changement des financeurs et des logiques d'action qui renvoie aux transformations plus globales de modalités d'action publique en matière d'aménagement, d'une action structurelle en termes d'infrastructures à une logique d'incitation au projet, à l'innovation. Les options proposées pour répondre à l'enjeu de « se maintenir nombreux » sont très distinctes, d'une logique de « modernisation-intensification », à celle des circuits courts, de la qualification des produits et de la diversification autour d'autres projets (énergie, environnement). Comment les agriculteurs se situent par rapport à ce changement des objets autour desquels se nouent les interactions avec les autres acteurs de cet espace ?

Nous nous appuyons sur l'examen en parallèle : (1) des trajectoires d'évolution des exploitations agricoles et de leurs déterminants (2) des documents officiels affirmant un « *projet de territoire* », et (3) des formes d'action collective agricoles et non agricoles. Nous déclinons cette analyse de manière chronologique car c'est bien dans un contexte situé dans le temps que se définissent les relations entre ces trois dynamiques. Nous distinguons trois périodes :

- 1950 à 1980, une période de modernisation de l'agriculture et d'affirmation d'un projet de développement local
- 1980-2000, une période de transition traversée par une redéfinition des dynamiques d'action collective et d'action publique autour d'objets nouveaux tels que l'environnement et la qualité.
- 2000-2010, une période de réinvestissement du projet d'un territoire « rural », au sein duquel l'agriculture a une place centrale.

De manière transversale, nous analysons dans une dernière et quatrième section les processus sociaux et politiques en jeu dans la construction et l'affirmation d'un territoire « *Monts du Lyonnais* ».

1. 1950-1980 : Modernisation de l'agriculture et développement de la « petite région »

La période de 1950 à 1980 est caractérisée par une intensification laitière qui se décline dans l'affirmation de nouvelles formes d'organisation marchande, une évolution des pratiques fourragères, et le développement des structures d'accompagnement technique et sanitaires. Cette intensification laitière se déroule dans des exploitations agricoles qui gardent encore des systèmes de production diversifiés, et ne se traduit pas encore par une spécialisation des activités. Ce processus de modernisation des exploitations agricoles est étroitement couplé à une démarche de développement local à l'échelle de la « *petite région* » des Monts du Lyonnais, dont le PAR cristallise l'affirmation institutionnelle. Qui sont les acteurs porteurs de ce couplage entre développement agricole et développement local ? Quels en sont les enjeux ?

1.1. Une modernisation des exploitations agricoles

1.1.1. Intensification laitière

Dès 1959, les MDL deviennent l'un des principaux centres de production laitière régionaux, 87% des exploitations des Monts du Lyonnais ont des vaches laitières en 1979[653]. Ce processus d'intensification laitière s'appuie dans les Monts du Lyonnais sur trois éléments : le développement et la structuration de la filière laitière, une intensification fourragère et la structuration de l'accompagnement technique et organisationnel.

a) Un appel du marché : le développement des coopératives

Le développement de la production laitière se déroule à partir du début du siècle, porté par les laiteries et petites fromageries locales[654], et par le marché stéphanois où il est payé plus cher qu'à Lyon[655]. Au-delà d'un sursaut juste après-guerre, semble-t-il associé à une phase d'investissement dans les exploitations[656], les années 50 sont identifiées dans les témoignages comme une période difficile de désorganisation du marché et des circuits qui fonctionnaient avec les détaillants lyonnais, de baisse des prix et de concurrence inégale pour l'économie agricole des MDL (agriculteur, MDL40).

---

[653] G. GARRIER. *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970*, *Ouvrage cité* , p610. Louis Le Secq nous donne le détail de l'organisation laitière : 70% de la production laitière est transformée en beurre et produits commercialisés sur les marchés, 15% de la production laitière est livrée aux coopératives : « la Rosière » de Lyon, « les Glacières » à Saint-Étienne, les différentes coopératives de l'URCVL, et les 15% restant sont livrés directement aux industriels. L. LE SECQ, 1979, *Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais*, Lyon. 63 p. , pp19-23), p20

[654] F. BAYARD, J.-P. HOUSSEL, A. PELLETIER and M. RUBELLIN. *Les Monts du Lyonnais*, *Ouvrage cité* , p88

[655] A. CHOLLEY, 1926, Le ravitaillement en lait de Lyon, *Les Études Rhodaniennes*, Vol. 2 /2, pp. 195-198

[656] Comité pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Lyonnaise, *Lyon et sa région. Analyse et enquêtes pour l'aménagement du territoire*, *Rapport cité*, p193 G. GARRIER. *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970*, *Ouvrage cité*, p611

C'est dans ce contexte que la coopération se développe reprenant ou mettant en place des outils de transformation et de collecte, et avec l'ambition de faire évoluer les rapports de force avec les laiteries[657]. Ainsi, c'est par exemple sous l'impulsion des agriculteurs réunis dans la Fédération des producteurs de lait du bassin Lyonnais qu'est créée l'Union Régionale des Coopératives de Vente de Lait, U.R.C.V.L. en 1956 avec le souci de renforcer le pouvoir des producteurs face aux acheteurs industriels (dont notamment les fromageries locales dans les MDL)[658].

b) « Révolution fourragère »[659] et intensification laitière

Le développement des cultures fourragères engagé depuis le XIXème siècle se poursuit. Entre 1955 et 1970, la surface toujours en herbe augmente de 13%. Alors que la SAU par exploitation passe de 9,8 à 12,5 (+28%), le nombre de vaches laitières passe de 6 à 9,3 (+55%) en moyenne par exploitation (c'est-à-dire dans les faits plutôt de l'ordre 12-15 vaches laitières par exploitation). Les taux de chargements particulièrement élevés valent aux agriculteurs des MDL les lettres de noblesse des coopératives[660], mais ne les protège pas d'un déficit fourrager important les années de sécheresse estivale[661].

Ce mouvement **d'intensification fourragère** est caractérisé par la mise en œuvre de l'ensilage d'herbe, et surtout par la fertilisation azotée des prairies naturelles[662]. Enfin, les pratiques évoluent au gré de l'équipement des exploitations en matériel. Alors qu'en 1955, on compte un tracteur pour 21 exploitations, en 1970 la majeure partie des exploitations sont équipées (2400 tracteurs/2817 exploitations).

Les évolutions sont considérables également sur le plan **des pratiques d'élevage** : introduction de **l'insémination artificielle** (1950-55), remplacement de la majeure partie des étables qui répondent

---

[657] Richard Sceau souligne l'important développement de la transformation par les coopératives autour du pôle lyonnais dans le courant des années 60 : création de l'usine d'Estressin (nord de Vienne) en 1965, création d'ORLAC (Organisation Régionale Laitière Agricole *Coopérative*) en 1968 qui réunit les trois coopératives dont la « Rosière » et hausse importante des volumes collectés « de 156 millions de litres en 1965-1966 à 241 millions de litres en 1970-1971 » R. SCEAU, 1972, La coopération agricole dans la région Rhône-Alpes, *Revue de géographie de Lyon*, pp. 259-296 , pp. p273

[658] D'après l'état des lieux dressé par L. Le Secq en 1959, l'URCVL s'est constitué à partir de « coopératives de vente de lait à caractère communal ou inter-communal commercialisant leur lait par contre avec des industriels ou des coopératives. » Elle regroupe 43 petites coopératives (échelle de 4-5 communes) dont 4 dans les MDL Source :L. LE SECQ, *Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais, Thèse citée* , p19

[659] R. DUMONT, P. CHAZAL and B. AURION, 1955, *La nécessaire révolution fourragère et l'expérience lyonnaise*, Paris, Le journal de LA FRANCE AGRICOLE, Nouvelles éditions et publications agricoles, 169 p.

[660] « *Une étude, menée en 1971 par la coopérative laitière ORLAC, établit que les éleveurs des MDL occupent la première place, quant à la productivité, parmi les agriculteurs de la région RA. En moyenne, ils arrivent à faire pâturer trois vaches sur un peu plus de deux hectares fourragers; certains atteignent presque le chiffre de 2UGB par hectare*.» P.-C. COLLIN, *L'initiative collective des Monts du Lyonnais, Thèse citée*

[661] Bilan des flux entrants et sortants par la voie de chemin de fer en 1975. Le flux entrant de 4862T d'orge, provende, choux, semence de pomme de terre, bière, agglomérés, véhicules viandes et machines agricoles bien plus important que le flux sortant de 1212T de peaux, tracteurs, ferrailles, déchets, fruits et légumes R. VALETTE, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais. , Thèse citée* , p57

[662] Notons l'usage de l'expression « semer de l'azote » chez cette personne qui relate ici l'expérience de ceux qui sont considérés comme les porteurs de la révolution fourragère « *il avait semé l'azote de telle sorte qu'on pouvait lire dans son pré « azote », vous vous rendez compte, c'était très fort à l'époque pour les paysans* » MDL 59, L. LE SECQ, *Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais, Thèse citée* , p21

positivement à la **prophylaxie bovine** en 1962-63[663], **évolution des races** vers une prédominance des races Holstein et Montbéliarde qui remplacent ce que G. Garrier désigne comme « *un mélange de races abâtardies* », évolution les **rendements laitiers** de moins de 1500L/VL (1920) à 3600L/VL (1976)[664], installation des premières **stabulations** et salles de traite à partir du début des années 70 (stabulations libres avec silos ouverts).

Les analyses et entretiens font référence à « *une génération* » de l'après-guerre, et au caractère « révolutionnaire » des changements de pratiques qui s'opèrent alors[665]. Cela traduit la forte dimension identitaire de ce mouvement d'intensification laitière, vécu comme une solution de sortie de crise pour les petites exploitations des MDL. Soulignons cependant d'une part que ce mouvement d'évolution des pratiques fourragères s'inscrit dans la longue durée de l'évolution des pratiques depuis le début du XXème siècle et d'autre part que les influences ont été multiples. Ainsi, R. Dumont montré l'influence par exemple de l'expérience allemande des prisonniers de guerre[666].

c) Développement de l'appareil para-agricole

Ce mouvement est étroitement lié au **développement et à l'implantation de l'organisation para-agricole de conseil, de diffusion technique aux agriculteurs**. J-P Houssel souligne le rôle des CETA et de la JAC comme « c*ourroies de transmissions de la modernité* »[667]. De nombreux autres organismes sont impliqués dans la mise en œuvre de ces transformations : Bureau Technique de Promotion Laitière (BTPL), maisons familiales, groupes de vulgarisation, centres d'insémination, groupes de réflexion sur les pratiques sanitaires et bien sûr les syndicats, crédit agricole, etc.[668]. Notons d'ailleurs le rôle leader du canton de St-Symphorien-sur-Coise dans ce mouvement de modernisation laitière[669].

---

[663] Le CG du Rhône alloue au GDS une subvention de 840.000F en 1962 au Groupement de Défense Sanitaire pour encourager au démarrage de la Prophylaxie. Source :ibid., p21

[664] Sources : G. GARRIER. *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970*, *Ouvrage cité* , p612, P.-C. COLLIN, *L'initiative collective des Monts du Lyonnais*, *Thèse citée*

[665] R. DUMONT, P. CHAZAL and B. AURION. *La nécessaire révolution fourragère et l'expérience lyonnaise*, *Ouvrage cité* , J.-P. HOUSSEL, Des débuts de la révolution fourragère dans le lyonnais à la modernisation en petite culture, *Article cité*

[666] R. DUMONT, P. CHAZAL and B. AURION. *La nécessaire révolution fourragère et l'expérience lyonnaise*, *Ouvrage cité* , p113

[667] J.-P. HOUSSEL, 2006, "Les associations loi 1901, courroie de transmission de la modernité dans les Monts du Lyonnais", dans: BERGER C., FOUGEROUSE C., LONGRE C. et FERRY J., *Syndicats agricoles et coopératives du terroir lyonnais*, Messimy, L'araire, pp 33-42

[668] Certains agriculteurs font référence au Bureau Technique de Promotion Laitière, BTPL, d'autres au Groupe de Réflexion Sur les Pratiques Sanitaires du troupeau créé par G. Fromm, le GASPAR ou encore le centre d'insémination de Bel Air créé en 1947. Sources : MDL18, MDL58, R. GRATIER DE SAINT LOUIS, 2003, " Les vaches du progrès ". Révolution fourragère et zone-témoin dans la montagne beaujolaise (1950-1970), *Ruralia*, n°10-11, [En ligne] , 10/11 | 2003 , mis en ligne le 10 juillet 2006, consulté le 22 avril 2011. URL : http://ruralia.revues.org/297

[669] L'état des lieux des organisations professionnelles dressé par L. Le Secq en 1959 met en évidence la présence de différentes organisations professionnelles : les syndicats dont notamment l'organisation du Sud-Est, le cercle des jeunes agriculteurs présent sur le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise, quelques CUMA (moissonnage-abattage notamment), les coopératives laitières, le crédit agricole et les mutuelles, les maisons familiales et plus particulièrement celle de Pomeys à laquelle s'adossent plusieurs groupes techniques : le syndicat des producteurs de plants de pomme de terre, le CETA de Pomeys en relation avec l'APEP (association pour l'encouragement à la productivité des Exploitations agricoles), les premiers GVA dont celui de Larajasse. L. LE SECQ, *Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais*, *Thèse citée* , pp19-23

1.1.2. Le développement des filières dites « secondaires »

Assez progressivement à partir de 1970, on observe, parallèlement au développement de l'atelier laitier, la réduction du nombre de productions sur l'exploitation et le développement d'un seul second atelier secondaire inscrit lui aussi dans une dynamique de filière longue, éventuellement coopérative (voir la frise en page 264).

En cultures, si la production de fruits rouges est souvent mise en évidence comme un des piliers expliquant le maintien de petites exploitations (création de la SICOLY, coopérative qui regroupe les producteurs de fruits rouges en 1963), jusque 1979 cela reste encore une marge (2-3% des exploitations), alors qu'en revanche 75% des exploitations ont 0,5ha de « légumes frais et pomme de terre »[670]. Les recherches sur **la pomme de terre de consommation** se poursuivent jusqu'au milieu des années 70 où les agriculteurs s'orientent vers la production de plants de pommes de terre en relation avec le Sérail (Brignais), et les archives des bulletins du CDML mentionnent la création d'un « *syndicat des producteurs de fruits et légumes des MDL* » en 1971[671].

Quelques **filières de cultures industrielles** (tabac, courgettes de plein champ), se développent ponctuellement. Le tabac aura notamment joué un rôle important pour 100 à 200 exploitations jusque 1985[672]. Ce développement des petites cultures intensives s'accompagne de l'installation de lacs collinaires et de systèmes d'irrigation avec l'appui des conseils généraux dans le courant des années 70-80. Les charcuteries de Saint-Symphorien se développent pour devenir de grosses industries de transformation, et s'affranchissent de leur approvisionnement local. Parallèlement, les éleveurs porcins des MDL s'organisent en filière pour l'approvisionnement d'un marché hors région. Le **groupement de producteurs de porcs des MDL** est créé en 1963 et regroupe 80 adhérents en 1972. Le nombre de porcins double entre 1955 et 1970 puis poursuit une légère augmentation jusque 1988, en même temps qu'il se concentre dans quelques exploitations. Le regroupement progressif avec d'autres groupements à partir des années 80 dans une logique de concentration des filières freine cette dynamique, voire remet en cause fortement la filière porcine dans les MDL[673]. Enfin, **l'élevage de veaux gras** plus développé dans le canton de Saint-Laurent de Chamousset diminue au gré de l'évolution des prix sur le marché du lait. Le marché aux veaux gras de St-Laurent-de-Chamousset devient en 1972 un marché aux veaux naissants.

---

[670] Plus précisément 72% des exploitations agricoles dans le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset (surface moyenne par exploitation de 0,31ha), 77% des exploitations agricoles dans le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise (surface moyenne par exploitation de 0,43ha).

[671] Source : sommaire du bulletin Par Monts et Vallées, 4 avril 1970, référencé dans les annexes de R. VALETTE, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais, Thèse citée*

[672] La production de tabac se développe particulièrement au début des années 70, le nombre de planteurs est multiplié par 3, de 31 planteurs en 70 à 90 en 72. Ibid.

[673] En référence à la trajectoire d'abandon progressif du porc pour l'agriculteur MDL27 ; référence également à MDL19 qui fait référence au suicide d'un producteur de porcs.

1.1.3. Une spécialisation des exploitations qui reste très progressive

Jusqu'en 1980, le mouvement de spécialisation des exploitations laitières est engagé, mais il reste très progressif. La plupart des exploitations agricoles gardent un système de production diversifié, et commercialisent leurs produits sur différents créneaux de commercialisation. Ainsi, beaucoup d'agriculteurs livrent encore une partie de leurs produits sur les marchés qui restent un point de passage essentiel pour les exploitations « *sans le marché, on ne pourrait pas vivre* » soulignent les agriculteurs dans les enquêtes des étudiants réalisées en 1972[674]. Dans nos entretiens, certains agriculteurs ont vendu du beurre sur le marché jusque 2001 jusqu'à ce que cela leur soit interdit par les services sanitaires de la DSV[675]. L'abandon des circuits traditionnels d'échanges avec la ville se fait très progressivement soit lors du départ à la retraite de ces détaillants[676], soit lors de l'installation d'un jeune sur l'exploitation, l'investissement et le développement d'un des ateliers et l'abandon des autres par surcharge de travail[677]. La monographie d'une exploitation-type de Mr V., volontairement choisi par R. Valette parmi les agriculteurs leaders « *de cette génération d'agriculteurs participant à la révolution technique et sociale des MDL* » met en évidence, y compris pour ces élites, la diversité des productions sur l'exploitation en 1975-76[678]. En revanche, la spécialisation s'accélère et devient significative à partir de 1980. Alors que la vente directe concerne encore 56% en 1979, elle ne concerne plus que 25% des exploitations en 2000.

1.1.4. La dimension conflictuelle de la modernisation

Plus qu'un élan collectif, soulignons que ce mouvement reste d'abord celui d'une élite[679]. Ainsi, le développement des CUMA d'ensilage sous l'impulsion des leaders locaux à partir de 1968 a suscité de nombreuses réticences chez les agriculteurs de la commune de Chevrières :

> *« Les agriculteurs de la commune, pour la plupart, ne sont pas préparés aux idées de coopération qui brusquent leur mentalité individuelle (...) S'ils hésitent à cotiser pour une adhésion, c'est qu'ils craignent d'être lésés... et lésés par ceux qui, adaptés aux nouvelles techniques, utiliseront plus largement le matériel en commun. »*[680]

De même que l'étude souligne qu'il y a en 1972 très peu d'entraide pour la traite, l'étable reste cet espace fermé *« il existe souvent un secteur de l'exploitation où nul étranger de la famille ne doit pénétrer* »[681]. Nous ne sommes donc encore que très ponctuellement dans la configuration de l'étable-

---

[674] J. BARTHOLIN and F. PALIARD, *Chevrières. Une commune des Monts du Lyonnais, Thèse citée* , p21

[675] MDL50

[676] Ainsi l'agriculteur MDL 27 arrête-t-il la production de volailles et de lapins en 1983 lors du départ à la retraite du volailler ; l'agriculteur MDL50 mentionne le rôle important d' « Etienne Chazalé », désigné comme « l'abbé Pierre des paysans », qui récupérait y compris les « bêtes blessées » pour valoriser la peau.

[677] Exemple notamment de l'agriculteur MDL 36

[678] R. VALETTE, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais. , Thèse citée*

[679] R. GRATIER DE SAINT LOUIS, " Les vaches du progrès ". Révolution fourragère et zone-témoin dans la montagne beaujolaise (1950-1970), *Article cité*

[680] J. BARTHOLIN and F. PALIARD, *Chevrières. Une commune des Monts du Lyonnais, Thèse citée*

[681] Ibid.p20

usine du productivisme[682] et c'est d'ailleurs bien ce conflit entre rationalisation et savoir hérité qui s'exprime dans les confrontations autour la prophylaxie bovine de 1962-63. Entretenue car objet d'une récupération politique du mouvement poujadiste dans le monde paysan par Henri Dorgères[683], ce mouvement de contestation a donné lieu à l'émergence d'une opposition syndicale en 1965 dans le « *syndicat de défense des libertés paysannes* »[684]. **Nous analysons cette dimension conflictuelle de la modernisation comme étant étroitement associée à l'histoire du développement local dans les MDL.** Les conflits sur la prophylaxie sont d'ailleurs souvent mentionnés comme un élément déclencheur d'une « conscience collective »[685]. L'identité d'un territoire « Monts du Lyonnais » a porté et légitimé le mouvement de spécialisation laitière, revendiquée par le CDML comme une « *vocation* » du territoire[686], puis appuyée et portée par d'autres légendes comme celle de la révolution fourragère, ou la désignation des MDL comme « *Petite Bretagne* ». Compte tenu du caractère conflictuel de ce processus de modernisation (ex : prophylaxie), nous identifions bien le rôle de contrôle social que ces mythes ont joué.

1.2. Un projet de développement global pour la « petite région »

La référence à une mémoire et une identité collective « *Monts du Lyonnais* » a été forte dans le courant des années 70 par des animateurs militants[687] et des observateurs en partie impliqués au niveau local[688]. Le développement local est porté par des principes éthico-politiques que J.-P. Houssel identifie comme un prolongement du jacisme, et plus largement du catholicisme social[689]. Soulignons

---

[682] J.-L. MAYAUD, 2007, "Le porte de l'étable. Approche socio-historique des acters, techniques et représnetaitons de la production du vivant (XIXe et XXe siècles)", dans: HERVIEU B. et HUBERT B., *Sciences en campagnes. Regards croisés, passés et à venir. Actes du colloque de Cerisy, 19-26 septembre*, La Tour D'Aigues, Editions de l'Aube, pp. 13-32

[683] F. BAYARD, J.-P. HOUSSEL, A. PELLETIER and M. RUBELLIN. *Les Monts du Lyonnais*, *Ouvrage cité* , p64 M. BIERCE, 2006, *Les élus agriculteurs dans le département du Rhône. 1945-1970.* , Dir: LYNCH E., Université Lyon II, Lyon. 197 p.

[684] Dont l'influence est notée comme étant particulièrement importante (15-20% des agriculteurs) sur les communes de Meys, Grézieu-le-Marché, Aveize et dans le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset Source :L. LE SECQ, *Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais*, *Thèse citée* , p 22

[685] La prophylaxie bovine est mentionnée par L. Le Secq comme un des leviers ayant « réveillé la « conscience collective ». « *De cette crise et grâce aux acquis d'une certaine élite, est né un processus dynamisant pour l'intégration du progrès technique* ». Ibid., p26

[686] Ainsi L. Le Secq évoque-t-il « *la vocation agricole fourragère et laitière* », » ibid., p24. Mais notons qu'à la même période, les enquêtes sur la commune de Chevrières menées par les étudiants de l'ISARA soulignent au contraire une identité de cultivateur « Le paysan de Chevrières est un cultivateur dans l'âme. » J. BARTHOLIN and F. PALIARD, *Chevrières. Une commune des Monts du Lyonnais*, *Thèse citée* , p21

[687] D. PÉGAZ, 1978, *Les facteurs culturels du développement rural: l'expérience du Centre Culturel des Monts du Lyonnais (CCML)*, Mémoire de l'EHESS, Dir: COLLIN P.-C., EHESS, Collège coopératif, Lyon. 259 p.

[688] P.-C. COLLIN, *L'initiative collective des Monts du Lyonnais*, *Thèse citée* , L. LE SECQ, *Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais*, *Thèse citée* , D. PÉGAZ, *Les facteurs culturels du développement rural: l'expérience du Centre Culturel des Monts du Lyonnais (CCML)*, *Thèse citée* , R. VALETTE, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais.* , *Thèse citée*

[689] « *La « Vendée Lyonnaise » est un bastion de chrétienté, avec un taux de messalisants-hommes de 60 à 80% et un grand nombre de vocations religieuses jusque dans les années 60 et, toujours aujourd'hui, le vote à droite et la forte implantation de l'enseignement privé.* » J.-P. HOUSSEL, Promotion collective et développement dans la France rurale progressive: l'exemple des Monts du Lyonnais, *Article cité* , p31 et J.-P. HOUSSEL, 1986, Pour une étude de l'héritage actuel de la Jeunesse Agricole Catholique (JAC) dans la modernisation des campagnes de la région Rhône-Alpes, *Revue de géographie de Lyon*, Vol. 61 /4, pp. 471-475

effectivement l'influence de l'église et de plusieurs prêtres dans la problématisation de la désagrégation d'une « ***communauté*** », et d'une crise des valeurs[690].

Nous revenons ici sur le rôle joué par deux organisations : le CCML et le CDML. La conviction centrale, qui préside à la création de deux organisations à la fin des années 60 est celle du rôle des hommes dans le développement et d'une approche d'un développement intégrant la cohérence globale d'une société, dans un rapport de protection à la ville voisine alors mise en perspective symboliquement comme un espace dont il faut se protéger. Ces organisations jouent un rôle central dans la mise en place d'un PAR propre aux MDL, le document final apparaît d'ailleurs imprégné de l'implication militante de leurs animateurs[691]. **Ces organisations imposent leur spatialité[692] et, par leur rôle dans la problématisation des enjeux[693], se positionnent comme acteurs incontournables dans les démarches d'aménagement[694].**

1.2.1. Le Comité de Développement des Monts du Lyonnais, CDML

a) La modernisation de l'agriculture comme problème social global

De 1955 à 1970-80, la modernisation de l'agriculture est posée dans les Monts du Lyonnais comme un problème non seulement d'évolution des techniques, agricoles mais aussi comme un problème d'aménagement rural et « *d'évolution des mentalités* »[695].

La préoccupation du « *retard* »[696] de l'agriculture des MDL apparaît formulée comme un enjeu central à partir des années 1950 tant par les agronomes que par les aménageurs. Écho au discours national, le constat de la pauvreté des exploitations agricoles, désignées par R. Dumont comme des « *microfundias* » pratiquant une économie de « *cueillette* » [697], conforte cette préoccupation d'un retard, notamment en matière d'utilisation des engrais, et de pratiques fourragères.

---

[690] Ainsi le père jésuite J. Serve a contribué à la réalisation des propositions du PAR et pose le problème de la désagrégation d'une « **communauté** » Comité régional pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Rhône-Alpes, *Propositions d'aménagement de l'espace rural des Monts du Lyonnais, Rapport cité* , p21

[691] Ainsi, la région est-elle présentée en ces termes « *Les MDL, région de moyenne montagne et d'agriculture, constituent une unité géographique de longue date,* ***une communauté humaine vivante*** », c'est-à-dire en des termes fortement personnalisés. Commission Locale d'Aménagement Rural, *Plan d'aménagement Rural des Monts du Lyonnais, Rapport cité*

[692] Notons en effet le périmètre des MDL soit revendiqué comme un héritage de l'action du Comice des 4 cantons. Ce qui est parfois analysé comme la continuité d'une dynamique sociale, se révèle davantage comme la continuité d'organisations s'imposant comme incontournables dans le débat sur l'aménagement de cet espace rural.

[693] Denis Pégaz fait partie des créateurs du CDML puis du CCML. Il a contribué à la problématisation des enjeux du PAR dès 1971 par la publication indépendante d'une note de situation sur l'agriculture des Monts du Lyonnais, puis il est très impliqué dans l'animation de ce projet dans une logique de développement local au sein du CCML. Comité régional pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Rhône-Alpes, *Propositions d'aménagement de l'espace rural des Monts d u Lyonnais, Rapport cité*, p7

[694] M. CALLON and B. LATOUR, "Le grand Lévithian s'apprivoise-t-il?", *Article cité*

[695] D. PÉGAZ, *Les facteurs culturels du développement rural: l'expérience du Centre Culturel des Monts du Lyonnais (CCML), Thèse citée*

[696] « Le retard considérable du secteur agricole » constitue le titre du paragraphe sur l'agriculture. Comité pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Lyonnaise, *Lyon et sa région. Analyse et enquêtes pour l'aménagement du territoire*, Rapport *cité*

[697] « *8 hectares, dont 3 ou 4 de vieilles prairies dégradées, cela ne nourrissait guère que trois vaches, donnant aux environs de 1700L de lait. Et pourtant, ces 5000 litres, dont peut-être 3000 vendus, constituaient souvent la première recette brute de la ferme ! Intensifier ou voir périr rapidement plus de la moitié de ces petites fermes, de ces « microfundia », voilà quel était alors le dilemme. Il était là plus urgent qu'ailleurs de*

Mais, si la question d'une *« nécessaire intervention »* fait consensus, nous trouvons aussi la trace de débats sur la qualification de l'agriculture de la région comme « *arriérée* » [698], « *immobile* » et des agriculteurs comme « *hostiles au progrès* »[699]. Notons, dans les Monts du Lyonnais, **l'importance du discours produit sur les « mentalités »**. Dans un contexte où domine en sociologie rurale la thèse d'H. Mendras, du passage d'un « état » de paysan au métier d'agriculteur[700], plusieurs acteurs influencés notamment par une conception humaniste du développement, soulignent les facteurs *« culturels »*[701], le « *rôle des hommes* » [702] et l'importance de « *l'initiative collective* »[703] dans le développement. Cette idée d'un passage d'une société archaïque[704] au réveil progressiste d'une élite dont l'ouverture sociale et le progressisme sont soulignés comme un fait majeur[705] constitue un élément central projet initial du CDML[706].

C'est sur ce critère que se dessinent les traits d'une différenciation sociale qui distingue les *« promoteurs »*, les *« leaders »* et les « *réfractaires* » qui constituent le « *noyau dur* »[707]. Cette différenciation des agriculteurs reste d'ailleurs mobilisée par les leaders actuels autour de l'implication dans les MAE et la réalisation de la mise aux normes[708]. Elle caractérise la position centrale d'un groupe d'exploitants de taille moyenne, élite agricole locale qui joue un rôle central dans la définition des orientations qui concernent l'ensemble de l'agriculture du territoire.

---

passer de la production spontanée de vieilles prairies, reste de l'économie de « cueillette », du système pastoral, à la véritable « culture de l'herbe. » R. DUMONT, P. CHAZAL and B. AURION. *La nécessaire révolution fourragère et l'expérience lyonnaise, Ouvrage cité* , p10

[698] Ainsi, la commission d'aménagement semble-t-elle en 1955, s'adresser et répondre à un discours ambiant lorsqu'elle cherche à justifier que les Monts du Lyonnais ne sont pas une région arriérée, et que le retard de progrès n'est pas uniquement le fait des agriculteurs. « *Cette zone, naturellement assez pauvre, ne saurait être dite arriérée*.» Comité pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Lyonnaise, *Lyon et sa région. Analyse et enquêtes pour l'aménagement du territoire, Rapport cité* p193

[699] « *Ces bastions de la petite culture (dont le capital d'exploitation est inférieur au capital foncier) sont le réduit des paysans pauvres, peu instruits, réputés hostiles au progrès, qui sont pour lui « les véritables prolétaires à l'aube de la deuxième moitié du 20e siècle.* » J.-P. HOUSSEL, Des débuts de la révolution fourragère dans le lyonnais à la modernisation en petite culture, *Article cité*

[700] H. MENDRAS, 1984, *La fin des paysans,* Le Paradou, Ed. Actes Sud, 370 p.

[701] D. PÉGAZ, *Les facteurs culturels du développement rural: l'expérience du Centre Culturel des Monts du Lyonnais (CCML), Thèse citée* titre

[702] R. VALETTE, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais. , Thèse citée*

[703] P.-C. COLLIN, *L'initiative collective des Monts du Lyonnais, Thèse citée*

[704] Notons la prégnance de ces représentations y compris dans le courant des années 70, comme une forme de glorification des actions engagées dans la collaboration étroite avec le CCML et le CDML, « *Immobile, routinière, archaïque même, jusque dans les premières années de la décennie 1950-1960, l'agriculture des MDL a connu, brusquement, presque sans transition, un renouveau s'impose qu'elle peut être qualifiée aujourd'hui, sans exagération, de dynamique et moderne.* » R. VALETTE, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais, Thèse citée,* p134

[705] L. LE SECQ, *Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais, Thèse citée*

[706] Voir en annexe B4(b) extrait n°1, PMV n°0, 1986.

[707] Cette terminologie apparaît dans les MDL particulièrement utilisée dans les MDL, en particulier dans le courant des années 70, dans des travaux qui décrivent finement les actions d'une élite effectivement, à laquelle ils sont étroitement associés, mais restent très partiels sur ce qu'ils désignent comme « la masse ». L. LE SECQ, *Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais, Thèse citée,* p23 P.-C. COLLIN, *L'initiative collective des Monts du Lyonnais, Thèse citée,* p12

[708] Mention notamment d'un « noyau dur », résistant au changement, qui n'a pas réalisé la mise aux normes ; mention au contraire à un groupe « dynamique » qui s'inscrit dans les différentes démarches d'innovation, de réflexion autour des pratiques et de l'environnement. MDL 28

b) Le CDML : un projet initial de « développement »

Créé en 1966 avec un appui financier de l'ANDA dans le cadre des « actions expérimentales »[709], le CDML est mis en place par les responsables professionnels agricoles des MDL dans une perspective de coordination des actions du développement agricole. Les termes du projet sont posés dans le cadre du premier congrès de Chazelles-sur-Lyon en 1968[710]. Mis en place à l'échelle de la petite région (3 cantons), ce projet initial institue une philosophie du développement et des principes de méthode et de pédagogie de l'action qui restent fondateurs de la méthode d'action de l'organisation[711]. Les missions du CDML s'appuient sur un projet global et très largement participatif d'évolution des exploitations : approfondissement et diffusion des connaissances techniques, « *recherche et mise au point de formules d'avenir au niveau de l'exploitation et de l'organisation économique* », « *participation des agriculteurs à l'aménagement de leurs propres structures* », « *sensibilisation aux problèmes du développement de leur région et leur participation aux actions y encourant* »[712]. Enfin, est acté un principe de représentation des différentes organisations agricoles qui exercent leur activité sur la petite région.

Ce projet montre d'abord la volonté de créer une instance d'intégration/absorption des orientations données par l'extérieur, donc l'institution d'un contre-pouvoir local par rapport à des orientations nationales de développement agricole. Mais la création de ce comité de développement qui se veut problématiser de manière globale et intégrée les enjeux institue dans le même temps cette organisation en position de pouvoir sur les orientations qui sont données pour le « collectif »[713].

> *« Il s'agit en fait de montrer le caractère d'identité régionale et de destin commun qui doit prévaloir à toute action collective »*[714]

Ainsi, via le CDML, les responsables professionnels ont l'ambition de se positionner comme des acteurs incontournables, non seulement du développement agricole, mais même plus largement du développement de la petite région.

c) Une structure de proximité en charge de « coordonner l'action technique »

Après les deux années financées dans le cadre de l'action expérimentale de l'ANDA, la gestion et le financement des comités de développement est renvoyée aux Chambres d'Agriculture. Ces antennes

---

[709] L. LE SECQ, *Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais, Thèse citée* p24

[710] « Pourquoi avons-nous constitué le Comité de Développement », Chazelles-sur-Lyon, synthèse du rapport d'orientation présenté par Mme Pinatton et dont les termes sont rapportés dans les travaux de Louis Le Secq ibid., p24-25. Nous n'avons pu retrouver le document original.

[711] Caractérisée par la place de l'individu et formation personnelle, le rejet de l'élitisme, une pédagogie moins didactique que la « vulgarisation », un développement « *ouvert à l'ensemble des préoccupations des individus en tant que membre d'une collectivité rurale et pas seulement sous un angle professionnel* », et un développement visant à la « *conservation et à l'amélioration du milieu de vie dans son caractère rural* ». Les méthodes sont alors étroitement inspiré des démarches du GRCETA : prise de conscience en commun, recherche mutuelle d'information, de solutions communes et mise en œuvre collective des solutions retenues. Ibid., p24

[712] Ibid., p24

[713] *« Dès qu'un acteur dit "nous", voici qu'il traduit d'autres acteurs en une seule volonté dont il devient l'âme ou le porte-parole. Il se met à agir pour plusieurs et non un seul. Il gagne de la force. Il grandit »*. M. CALLON and B. LATOUR, "Le grand Lévithian s'apprivoise-t-il?", *Article cité*, p13

[714] L. LE SECQ, *Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais, Thèse citée*, p24

locales des Chambres d'Agriculture dont la mise en place se généralise sont définies comme instances décentralisées de mise en œuvre des directives du SUAD[715] et de vulgarisation suivant une approche descendante portée par le syndicalisme[716]. Le CDML évolue ainsi rapidement du projet initial vers une structure de proximité dont le rôle principal devient de « *coordonner l'action technique* » et de « *toucher le plus grand nombre* » avec par conséquent des fonctions de gestion, de contrôle et de diffusion[717].

Cela se traduit par un **changement d'échelle d'action** des trois cantons vers les deux cantons rhodaniens de Saint-Symphorien-sur-Coise et Saint-Laurent-de-Chamousset pour le CDML du Rhône, objet de notre étude. Ce dernier trouve son homologue de l'autre côté du département dans une structure qui n'a cependant par d'assemblée générale propre.

d) Principes d'organisation et fonctionnement

Les principes généraux d'organisation du CDML, statuts actuellement en vigueur, sont actés en 1969 (Assemblée Générale, comité directeur/conseil d'administration), même si la composition de l'assemblée générale s'est progressivement étoffée (dès 1987, une place est faite au syndicalisme d'opposition, depuis début 2000, les élus font partie de l'AG).

Le CDML est une institution locale dans laquelle sont représentés des membres des différentes organisations professionnelles. En 2011, l'AG rassemble des représentants des collectivités territoriales, les groupes d'agriculteurs présents sur le territoire, les principaux partenaires de commercialisation, les syndicats et différentes organismes professionnels de services et commerciaux.

[715] SUAD : Service d'utilité agricole et de développement, par lequel les chambres d'agriculture départementales coordonnent et gèrent l'ensemble du développement agricole

[716] Ainsi Louis le Secq souligne-t-il la prépondérance de la structure syndicale dans le CDML dans le cadre d'une nouvelle organisation de la « vulgarisation » (1971) ibid., p31

[717] D'après l'enquête réalisée par Louis Le Secq auprès des 15 personnes qui composaient le premier conseil d'administration. À la question « à quel souci voulait répondre cette initiative ? » 40% répondent «pour coordonner l'action technique », 30% « pour toucher le plus grand nombre », 10% pour contrôler la technique, 10% pour poser les problèmes régionaux et 10% sont sans avis. Ibid., p 45

Figure 13. Composition de l'AG du CDML en 2011 (56 membres)

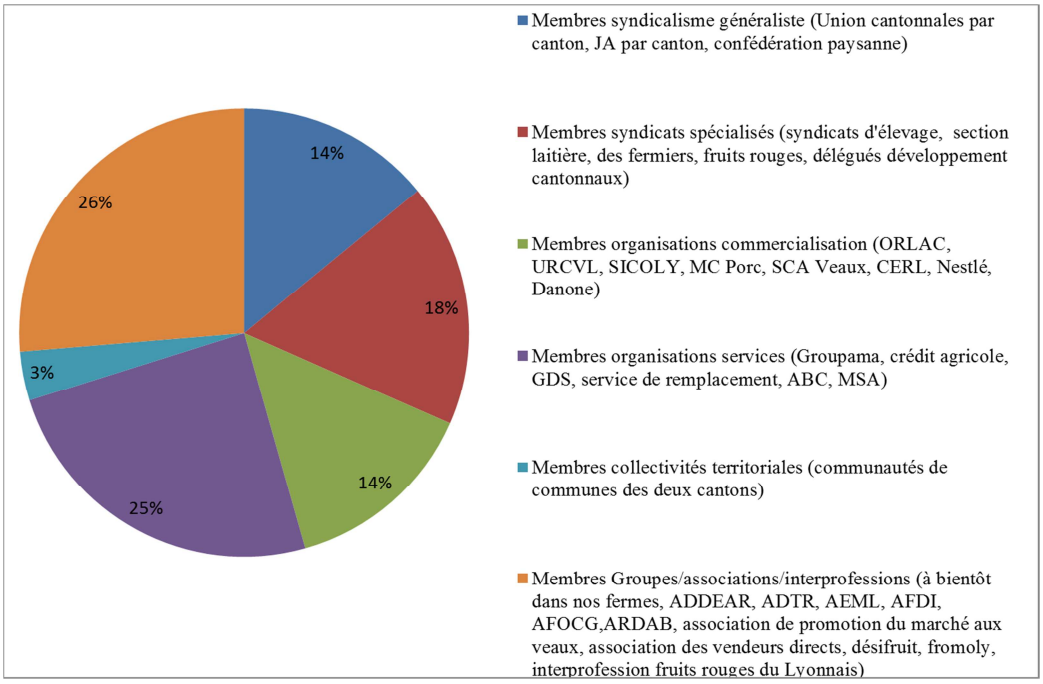

La composition de l'AG présente ici un caractère composite. 26% des membres sont issus des « groupes » pour deux représentants seulement dans le conseil d'administration ensuite. C'est la part la plus variable de cette AG au gré des évolutions de la structure (phases d'inclusion ou d'exclusion des groupes), qui a, sinon, gardé une structure assez semblable aux Chambres d'Agriculture.

Le CDML constitue donc un lieu de création de réseaux entre des associations et groupes qui peuvent suivre des orientations croisées, ou être concurrentes par ailleurs (ex : ARDAB/Chambres d'Agriculture). C'est un élément important car levier pour l'action collective et l'innovation. Néanmoins, comme le montre la composition beaucoup plus resserrée du conseil d'administration, cette instance reste par ailleurs sous forte tutelle de la profession agricole[718].

Les **fonctions du technicien-animateur** dépendent directement du programme pluriannuel de développement défini par le SUAD (aujourd'hui des orientations des Chambres d'Agriculture). Son supérieur hiérarchique est le président du comité de développement[719].

Les **missions du CDML** et sa place dans le paysage organisationnel sont définies de la manière suivante[720] : études et diagnostics ; coordination des actions de développement ; conduite d'actions concertées (appui aux groupes) ; suppléance (relais vers les agriculteurs qui ne sont pas dans les

[718] Les représentants du **Conseil d'Administration** sont quant à eux élus pour un mandat de trois ans, suivant des collèges de membres de droits. La composition de ce conseil d'administration se révèle très largement resserrée sur les représentants des organisations professionnelles classiques (13 membres représentants les syndicats, 11 représentants les OPA, 2 représentants des groupes). Voir en annexe B4

[719] Les fonctions du technicien animateur/conseiller de région sont définies dans le schéma directeur du Développement agricole dans le Rhône établi par le SUAD en 1973 « *d'être le relais permanent, dans la zone géographique qui lui a été impartie, entre les besoins des agriculteurs et les possibilités apportées par l'ensemble des moyens du programme de développement* » Citation du compte rendu du comité directeur du SUAD le 19 octobre 1973. L. LE SECQ, *Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais*, *Thèse citée* , p17

[720] Ibid., p15

organisations professionnelles) ; inscription du développement agricole dans le développement régional.

e) Une organisation en tension entre différents jeux d'acteurs

Dans l'évolution du CDML, ces différentes missions occupent une place variable dans l'organisation, suivant : les orientions nationales et départementales relatives à la place de ces instances de proximité, les enjeux et priorités locaux, le profil des présidents et des techniciens-animateurs[721]. Avec l'aperçu sur la période considérée, cette organisation parvient peu ou prou à maintenir sa légitimité comme instance de coordination à l'échelle locale. Nous pouvons tenter d'expliquer cette résilience par le caractère pluriel de l'élite agricole des MDL et par le souci permanent de maintenir les équilibres géographiques dans la représentation des agriculteurs[722]. Suivant les profils de responsabilité des présidents (voir ci-dessous en page 227), nous distinguons deux manières de positionner l'institution dans le paysage organisationnel, soit comme interface stratégique de l'architecture de l'organisation professionnelle, soit comme structure de proximité d'accompagnement de la dynamique d'innovation.

La position du CDML au cœur du jeu d'acteurs présente en effet des ambiguïtés. La première source d'ambiguïté réside dans la tension entre l'appui à la dynamique des groupes et associations (obtention de financements, formation) et la « *structure de démultiplication* »[723] qui joue un rôle de contrôle social de la dynamique associative locale[724]. Ainsi, avec la prudence qui incombe aux fonctions qu'il occupe alors, Louis Le Secq souligne d'ailleurs les ambiguïtés associées à sa fonction, la tension vécue entre le projet porté par certains agriculteurs encore dans les convictions du projet initial, et la dépendance financière au SUAD qui reste l'unique financeur. Il souligne le caractère contradictoire entre un projet initial de développement de la petite région et l'articulation hiérarchique des échelles dans laquelle le local n'est qu'un espace d'application, et l'enjeu pour les responsables professionnels de s'inscrire dans les espaces décisionnels départementaux.

> *« Les responsables locaux ne doivent donc pas se faire d'illusion, le véritable pouvoir financier se situe à d'autres niveaux. Si donc ils veulent prétendre conduire ensemble une*

---

[721] Voir en annexe B4 une analyse fine des évolutions de l'organisation. Voir les profils d'engagement de l'élite agricole des MDL page 223

[722] Ainsi dans les archives, il y a très peu de référence à l'institution ou l'organisation que représentent les membres du conseil d'administration, mais par contre leur origine communale est toujours mentionnée et fait même l'objet d'un traitement statistique pour identifier notamment la répartition entre les deux cantons de Saint-Symphorien-sur-Coise et Saint-Laurent-de-Chamousset. Le premier étant toujours majoritaire, nous pouvons penser que lors de l'élection de ces représentants, il y ait une attention soutenue à ce que soient également présents dans le conseil d'administration des agriculteurs du canton de Saint-Laurent-de-Chamousset. Source : Archives CDML, 1986-1994, *Par Monts et Vallées*, n°0-26

[723] L. LE SECQ, *Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais, Thèse citée*, p52

[724] La vision intégratrice du développement incarnée dans la figure du CDML a accompagné le progrès technique et plus particulièrement la spécialisation laitière, à la fois en ménageant les conditions de son acceptation sociale (organisation égalitaire, intégration précoce de la diversité syndicale, appui et financement des petites structures, exploitations à deux ateliers), et en mettant en place une organisation économique s'appuyant sur le collectif (CUMA, etc.), et l'organisation professionnelle.

politique de « Petite région », il faut conquérir ensemble les véritables instances de décision.»[725].

La seconde ambiguïté apparaît plus récemment. Elle se manifeste sous la forme d'une tension entre l'enjeu de pérenniser l'institution notamment par la réponse à des appels à projet des collectivités et le rôle de représentation des agriculteurs. Quels sont les objectifs poursuivis dans la problématisation des enjeux à la suite d'un diagnostic agricole par exemple : Est-ce la formulation d'enjeux d'avenir pour les exploitations ? Est-ce la pérennisation de l'institution Chambre d'Agriculture? Est-ce la légitimation d'un groupe social (des agriculteurs ou de certains agriculteurs) ?[726]

1.2.2. Le Centre Culturel des Monts du Lyonnais, CCML

Le CCML est créé en 1969 avec le projet de « promotion sociale globale ». Plusieurs individus apparaissent influents dans la création du CCML : Annie Bertrand[727], Denis Pégaz[728], lui-même apparaissant influencé par Pierre-Claude Collin[729], et que nous retrouvons présent comme acteur plus tard. Il s'agit ici de trois personnes d'origine extérieure aux MDL.

Le projet initial de l'organisation est porté par plusieurs objectifs qui sont :

- Se mettre au service des associations pour faciliter leurs projets particuliers par la mise à disposition de formations générales, d'outils d'analyse et d'expertise.

---

[725] L. LE SECQ, *Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais, Thèse citée*

[726] Le diagnostic agricole 2010, réalisé et financé à la demande des élus, apparaît ainsi comme le lieu de l'identification les besoins des agriculteurs en termes d'accompagnement en vue d'orienter et argumenter les stratégies de la Chambre d'Agriculture. Une grande partie des conclusions identifie en effet les besoins « d'accompagnement » des agriculteurs sur les différents sujets. DEMAZOIN Rémi, Stéphanie DELEFOSSE et Patrick MUNDLER, CDML Rhône et Loire, SIMOLY, Approche LEADER,2010, *L'agriculture des Monts du Lyonnais: place et perspectives. 7ème conférence agricole des Monts du Lyonnais. Dossier rassemblant les conclusions du dispositif d'animation territoriale et du diagnostic agricole du SIMOLY*, Saint Martin en Haut, 90 p.

[727] **Annie Bertrand**, animatrice de l'association de promotion rurale « Art et culture » (APRAC) et animatrice de l'association des Tréteaux du Grand Val. Inspirée par le mouvement de 68, elle lance l'initiative de création du CCML avec le projet de *« de créer des moyens de promotion globale de la population des MDL, sans copier ce qui se fait en ville ni désarticuler ce qui se fait déjà sur place »*. Elle devient ensuite salariée du CCML.

[728] **Denis Pégaz**, moniteur des Maisons familiales rurales, puis technicien-animateur des CETA. Il devient technicien animateur du CDML à sa création (1967-1974) puis le quitte pour devenir conseiller à l'ADASEA du Rhône. Il est Président du CCML à sa création (1969-1974), puis de 1984 à 1997. Il joue un rôle important dans l'élaboration du PAR, dans la problématisation des enjeux pour les MDL et au fond dans la création de cet espace. Il apparaît dans ses travaux très influencé par le mouvement humaniste, Paul Houée et par les sociologues du collège coopératif de Lyon, en particulier Pierre-Claude Collin qui deviendra ensuite son directeur de mémoire. Nous discernons dans ses travaux une conviction dans le progrès et le développement qu'il définit d'après Lebret comme « *la discipline des passages dans une sous-population déterminée, d'une phase moins humaine à une phase plus humaine, au rythme le plus rapide, au coût le moins élevé possible, compte-tenu de la solidarité entre « sous-population » et « population* » ». C'est une conviction sur l'importance des hommes, du capital social et culturel (dont notamment l'existence d'une « communauté » fondée sur la mémoire, l'imaginaire collectif et l'« attachement des hommes à leur espace géographique ») (en référence à Desroches, Halbawachs, Dürckheim, Bergson). D. PÉGAZ, *Les facteurs culturels du développement rural: l'expérience du Centre Culturel des Monts du Lyonnais (CCML), Thèse citée*

[729] **Pierre-Claude Collin** : prêtre, puis sociologue du collège coopératif Rhône-Alpes. Il devient salarié du CCML en 1971. Il est l'auteur de travaux et en particulier « La mémoire collective des MDL » et « L'initiative collective dans les MDL » sous la direction de Placide Rambaud. Ses travaux sont imprégnés d'une forme de mystification du rapport à l'espace de la société des MDL à la fois imprégné de représentations agrariennes . P.-C. COLLIN, *L'initiative collective des Monts du Lyonnais, Thèse citée* , p7

- Aider les habitants à « poser les problèmes » et à formuler eux-mêmes les réponses »
- Promouvoir et appuyer le développement de la « petite région »

L'association a joué un rôle central dans le courant des années 70-80 d'animation du développement local tant dans la promotion d'un projet de territoire inscrit dans le PAR diagnostics et expertise, création d'un « comité d'expansion économique », coordination des réflexions autour du PAR puis mise en œuvre des contrats de pays[730], que dans le développement des services à la personne, et de la promotion sociale et culturelle.

La dynamique et le projet du CCML comme association de promotion sociale et culturelle a pris fin en 1994, car celle-ci était devenu une organisation trop présente qui faisait de l'ombre à l'action des élus locaux. Le centre culturel des MDL est devenu le Comité de Coordination des MDL, en charge de la coordination de trois centres sociaux sur chaque canton (deux depuis la fermeture du centre social de Saint-Laurent-de-Chamousset en 2009). Ces centres sociaux ont gardé un rôle recentré sur l'animation sociale et culturelle seulement. La lettre d'information « La Piaillée » a continué à être diffusée à l'échelle des MDL, avec un rôle de sensibilisation sur différentes problématiques partagées : l'eau (mission officielle de communication/animation autour des contrats de rivière)[731], la biodiversité, la santé, etc.

1.3. Le Plan d'Aménagement Rural (1971-79) et l'affirmation d'un territoire « Monts du Lyonnais »

Dans le courant des années 70, le cadre administratif des PAR est saisi par l'élite agricole réunie au CDML, par la dynamique émergente au niveau du CCML portée par quelques animateurs extérieurs au territoire et par quelques élus réformateurs comme une opportunité pour appuyer le développement de la petite région. Cela conduit à la définition d'un territoire « Monts du Lyonnais », dont les frontières correspondent approximativement au territoire actuel du SIMOLY.

1.3.1. Aménager l'espace : un enjeu intercommunal

De 1950 à 70, nous nous situons dans un contexte d'équipement et de développement des infrastructures, un processus à l'origine dans les MDL de l'émergence des premières intercommunalités. En 1948, après une consultation sur les deux cantons de St-Symphorien-sur-Coise et de St-Laurent-de-Chamousset pour résoudre le problème de l'approvisionnement en eau potable, les élus s'accordent pour la création d'un syndicat des eaux des MDL afin d'acheminer l'eau depuis les nappes alluviales du Rhône. Celui-ci, réunissant 13 communes à sa création, en compte 71 en 1974[732]. À partir de 1965 et de manière plus significative dans le courant des années 70, émergent les premières

[730] MDL65

[731] Sur ce point, ont été publiés des numéros spéciaux de « La Piaillée » dénommés « Ricochets », des éléments de communication sur le contrat de rivière Brévenne-Turdine

[732] J.-P. HOUSSEL, Promotion collective et développement dans la France rurale progressive: l'exemple des Monts du Lyonnais., *Article cité*

structures intercommunales généralistes à l'échelle des cantons, les SIVOM, et, à d'autres échelles infra-cantonales ou supra-cantonales, d'autres structures plus spécialisées (SIVU) pour la gestion d'infrastructures de loisirs, de transports, de santé, de gestion des déchets, la mutualisation des services administratifs, le développement du tourisme[733].

Figure 14. Iconographie mobilisée dans le PAR[734]

Comme le souligne l'iconographie mobilisée ci-contre, les actions engagées dans le cadre du Plan d'aménagement rural s'inscrivent pleinement cette démarche d'aménagement et d'équipement du territoire.

C'est pour activer les opportunités de financement, et défendre la position du territoire dans les différents zonages (exemple : positionnement pour l'obtention de la prime de développement régional) que les acteurs se mobilisent dans l'élaboration du PAR. En 1979, parmi les financeurs, apparaissent en première ligne le commissariat de massif dans le cadre des programmes de rénovation rurale et le conseil général. Les acteurs développent ainsi une ingénierie territoriale qui sera mobilisée ensuite pour activer la contractualisation avec la région sur les contrats de pays d'accueil touristique en 1984-88[735], puis l'engagement du territoire dans différents dispositifs de restructuration foncière (OGAF), d'appui au logement et à l'habitat (OPAH), d'accompagnement de l'activité économique via notamment les ateliers relais (ORAC). Notons encore aujourd'hui le rôle de cet apprentissage dans la capacité du territoire à saisir les opportunités des programmes de développement rural.

1.3.2. Le Plan d'Aménagement Rural : support pour une politique agricole socio-structurelle différenciée

a) Une implication et un positionnement fort de l'élite agricole dans l'élaboration du PAR

Les responsables professionnels agricoles dans les MDL sont au premier plan de l'élaboration du projet du PAR. Le CDML est en particulier étroitement impliqué dans ce processus de construction d'une identité régionale.

[733] Source : Communauté de commune de Chamousset en Lyonnais, *Bulletin d'information, site internet*, juillet 2008- décembre 2010, [en ligne] http://chamousset-en-lyonnais.com; Communauté de commune des Hauts du Lyonnais, *Bulletin d'information, site internet*, Saint Symphorien sur Coise, 2008-10, [en ligne] http://www.cc-hauts-du-lyonnais.fr/

[734] Commission Locale d'Aménagement Rural, *Plan d'aménagement Rural des Monts du Lyonnais, Rapport cité*

[735] Voir en annexe B2(b) le détail du financement du contrat de pays. R. SCEAU and V. PLANCOULAINE, Les contrats de pays d'accueil dans la région Rhône-Alpes : une amorce de politique régionale de développement du tourisme en espace rural *Article cité*

Les organisations agricoles, responsables professionnels se positionnent en particulier dans l'élaboration du diagnostic, dont nous montrons ci-dessous l'enjeu stratégique dans le processus de problématisation des enjeux et a fortiori de légitimation d'un groupe social[736]. L'élite agricole locale a joué un rôle majeur dans la définition des orientations du PAR, par la contribution active à l'élaboration du programme et des priorités, au sein de la commission « agriculture » composée d'élus, des CDML Rhône et Loire et de la commission économique du CCML[737]. Ce dispositif d'aménagement rural a été saisi pour activer et coordonner les différentes opportunités en matière de politique de développement rural, pour « dominer » les handicaps associé à la localisation en montagne. L'existence d'une différence plaine-montagne[738] apparaît en effet comme un argument majeur de justification de la nécessité **d'une politique de développement agricole différenciée**, justification vis-à-vis de l'extérieur dans la recherche de financements mais aussi en interne dans l'affirmation d'un avenir commun[739].

b) Un diagnostic qui reste posé de manière sectorielle

Dans les deux documents de 1973 et 1979, les termes du diagnostic agricole restent posés de manière très sectorielle. Dans le premier document, trois « *goulets d'étranglements* » sont ciblés et identifiés : ceux de l'association, de la formation et de l'investissement. L'approche retenue en 1979 identifie pour sa part quatre « *handicaps à dominer* » : la diminution rapide du nombre d'exploitations, la faiblesse des structures, l'insuffisance de la diversification des productions et l'insuffisance du revenu (voir en annexe B2(a) les actions envisagées). **L'exploitation agricole, en tant que forme sociale dont on se soucie du maintien, est donc au cœur du PAR[740].** Le PAR joue dans ce processus le rôle de plan d'action stratégique d'une politique **d'accompagnement socio-structurel** spécifique aux Monts du Lyonnais autour du modèle de l'exploitation à deux ateliers. Le CDML se positionne dans la coordination globale des orientations stratégiques dont les chantiers sont répartis entre différents maîtres d'ouvrages : potentiels financeurs, programmes de développement rural ou

---

[736] En effet, le rapport officiel du PAR est précédé d'un pré-rapport : « *Note de situation sur l'agriculture des MDL* » par Denis Pégaz en 1971 ; Comité régional pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Rhône-Alpes, *Propositions d'aménagement de l'espace rural des Monts du Lyonnais, Rapport cité* , p7

[737] Avant-propos de Denis Pégaz, dans P. PETITBOUT, Association pour la promotion des produits des fermes des Monts du Lyonnais,1983, *Production fermière des Monts du Lyonnais*, Lyon.Rhône-Alpes. Atelier régional d'études économiques et d'aménagement rural en Rhône-Alpes, 62 p. , page II

[738] *« chez nous, c 'est la montagne, nous ne sommes pas dans la plaine (…) il faut empêcher une "course à la terre" inconsidérée»* J. BARTHOLIN and F. PALIARD, *Chevrières. Une commune des Monts du Lyonnais, Thèse citée*

[739] L'enjeu est alors formulé en ces termes « le programme agricole du PAR retenait le parti _ hardi, mais bien en conformité avec la mentalité locale_ d'une évolution lente des structures en contrepartie d'un effort particulier d'intensification ». Avant-propos de Denis Pégaz, P. PETITBOUT, *Production fermière des Monts du Lyonnais, Rapport cité*

[740] Le rôle du PAR est ainsi affiché en ces termes : « Si, certes, la revalorisation des prix des produits est une condition importante pour la satisfaction de cet objectif, elle ne dépend cependant pas d'engagements pouvant être prise au niveau du PAR. **Il appartiendra aux instances professionnelles de déterminer en fonction de ces décisions extérieures, les applications à mettre en œuvre pour faire bénéficier l'agriculture de cette région des aides susceptibles de lui être apportées pour lui permettre d'accéder à un revenu convenable, malgré les handicaps du point de vue des structures et du relief.** » Commission Locale d'Aménagement Rural, *Plan d'aménagement Rural des Monts du Lyonnais, Rapport cité,* p19

organisations (« rénovation rurale », ministère de l'agriculture-SAFER, conseils généraux, conseils régionaux via les contrats de pays d'accueil touristique)[741].

Le PAR a permis la mise en œuvre d'une politique socio-structurelle spécifique aux MDL qui, combinée à d'autres facteurs, a largement contribué au maintien d'une structure agraire d'exploitations petites et moyennes. Cela nous conduit à réinterroger les leviers effectivement activés et les modèles promus.

c) Le modèle de l'exploitation agricole à deux ateliers

Une enquête systématique menée dans les exploitations susceptibles d'être libres à la restructuration dans les 5 ans montrait qu'une diminution d'un tiers de la population agricole allait augmenter la surface des exploitations de moins de 2ha par exploitation[742]. Ce constat effectué par les responsables professionnels de la région, par ailleurs très largement impliqués dans les organisations nationales, les conduit à conclure sur l'impossibilité d'une spécialisation laitière des petites structures des MDL[743] et à promouvoir un modèle d'exploitation alors en train de se généraliser, celui de l'exploitation à deux ateliers.

Ce modèle de développement qui articule intensification laitière et consolidation des filières secondaires intensives à l'hectare, « *les productions hors-système* »[744], est en effet considéré comme une solution au problème structurel des MDL. C'est ainsi que sont posées les priorités de la programmation agricole dans le PAR : aide au financement des bâtiments d'élevage et au développement des filières fruits rouges, porcines, cultures industrielles (légumes, tabac)[745]. Le profil-type que dresse R. Valette de l'exploitation de Mr V. est particulièrement représentatif de la ferme « modèle » des MDL en 1976. La ferme a en effet été le lieu d'une porte ouverte organisée par le CDML pour « *montrer à tous les visiteurs que ce type d'agriculture est possible dans les MDL et qu'il est efficace*»[746].

---

[741] Voir en annexe B2(a) le programme d'action stratégique du Plan d'aménagement rural

[742] Notons que Louis Le Secq fait référence à une discussion croisée, probablement menée en 1975, avec Gérard Budin, alors président du CDML, et A. Dumas, à la DDA, faisant état de l'impossible alignement structurel autour d'un modèle de spécialisation laitière dans les MDL et du nécessaire appui à une structure à deux ateliers. Il s'agit là aussi des principales conclusions qui se dégagent des orientations agricoles du PAR. Source : MDL54, Voir en annexe B1(b) l'analyse croisée des projets de territoire

[743] En particulier Gérard Budin, actuel président de Sodiaal, source : MDL54

[744] La notion, issue du PAR, montre le caractère normatif de la modernisation laitière (le système), et des autres activités périphériques (hors-système) à une période en 1979 où rappelons le, 87% des exploitations agricoles sont laitières dans les Monts du Lyonnais.

[745] Voir la frise page 260

[746] R. VALETTE, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais.* , *Thèse citée,* p232

Figure 15. Profil de l'exploitation de Mr V. à Saint-Symphorien-sur-Coise (Source : René Valette[747])

Assolement : 15ha au total

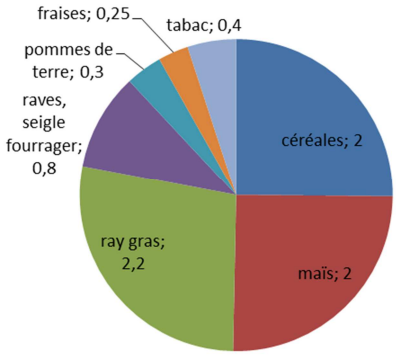

Composition du revenu

Atelier laitier : 18VL ; 3700L/VL -> MB=21 900 F/an

Atelier fraises : MB= 10 800F/an

Campings à la ferme : MB=2500F/an

Famille (pensions, retraites) : R=1500F/an

Par rapport aux exploitations étudiées dans l'échantillon soulignons que cette ferme modèle est caractérisée par : l'absence de surfaces en prairie permanente (est-ce parce que celles-ci ne sont pas incluses dans l'analyse ?), une très faible part des prairies dans leur ensemble et au contraire la prédominance du maïs qui apparaît ici précoce car introduit significativement dans les exploitations plutôt à partir de fin 70-début 80.

d) Les leviers activés pour une politique socio-structurelle

Les organisations professionnelles sont considérées comme les principaux opérateurs de la mise en œuvre de ce programme d'action (SAFER, formation, etc.). Les financeurs sont multiples (conseil général, commissariat de massif, ministère). La sphère de négociation de ces soutiens reste principalement celle de l'organisation professionnelle, parfois dans des coordinations avec les élus pour les programmes d'aménagement rural (ex : CDML, CCML, SIMOLY pour le dossier FIDAR « produits fermiers »), mais plus largement à l'échelle départementale (orientations du SUAD, négociations de l'appui du CG). D'après l'analyse des trajectoires des exploitations de l'échantillon et des orientations du PAR, cinq principaux leviers d'action sont alors activés :

- **Financement de dispositifs d'irrigation** (à partir de fin 70-1985) : aide du conseil général de l'ordre de 40 à 50% pour les dispositifs d'un volume supérieur à 3000m^3 (50% pour les retenues collinaires, 30% pour le réseau) ; appui du commissariat de massif et de la région pour les plus petits dispositifs (de l'ordre de 30%, c'est-à-dire un financement qui, bien que moins important, permettait de soutenir des exploitations plus petites).
- **Appui aux investissements dans les bâtiments d'élevage** : appuis recherchés du côté du commissariat de massif puis à partir de fin 70-début 1980 mise en place des plans de développement et des PAM (plans d'amélioration matériels) et un appui du CG aux petits investissements. Dans les années 70, quelques exploitations mettent en place les premières stabulations indépendantes des anciens bâtiments mais, pour la plupart, il s'agit de réaménagements des anciennes étables.

[747] Ibid., annexe de la thèse

- **Aménagements et restructurations foncières** : les premières OGAF semblent se mettre en place, volonté affichée dans le PAR de « *protéger les terres agricoles contre la spéculation* », recherche d'un appui juridique plus approfondi pour la connaissance et l'application des dispositifs (ex : GFA, fermage).
- **Formation** : « *revaloriser l'enseignement agricole et la profession* »[748].
- **Structuration collective** : développement des filières porcines et fruits rouges, développement des CUMA et des GAEC.

Les éléments de cette politique socio-structurelle locale se trouvent donc en étroite articulation avec les orientations nationales de politique agricole. La spécificité semble avoir été dans les MDL d'avoir promu un système d'intensification maximale des structures existantes, plus que de restructuration, même si celle-ci est considérée comme nécessaire et inévitable par les différents observateurs[749]. Les projections du CDML à la même période montrent d'ailleurs que les hypothèses de restructuration sont plus pessimistes que la réalité de la dynamique d'évolution des exploitations qui aura eu lieu[750].

1.3.3. Affirmation d'un territoire MDL : une institution faible mais une animation forte

Le PAR constitue donc un support pour définir des conditions locales d'orientation socio-structurelles, et activer différents dispositifs dédiés au développement rural. Il conduit à la création d'une instance intercommunale, le SIMOLY, mais la dynamique de développement local engagée reste d'abord portée par les associations : le CDML et le CCML. Le SIMOLY, syndicat intercommunal des MDL, est créé en 1979 en tant que « structure opérationnelle », chargée de la mise en œuvre des objectifs du PAR, de faciliter ou d'encourager la réalisation de ceux qui relèvent d'organismes professionnels. Bien qu'institué dans le cadre de la création des Pays en 1975 et dans le mouvement du développement local, le SIMOLY reste une instance politique en retrait jusque 1999-2000, simple structure de portage des dispositifs territoriaux sans rôle politique effectif. Il est parfois identifié comme instance de gestion du tourisme (contrats de pays d'accueil touristique) et des déchets. Le CCML pour sa part joue un rôle central d'animation du développement local. Il produit des diagnostics et observatoires, met en débat des enjeux partagés et anime les dispositifs (contrats de pays, charte intercommunale). Ce travail d'animation apparaît plus largement fondateur d'une activité

[748] « *Les élèves qui ne réussissent pas dans leurs études, ont tendance à être orientés vers l'enseignement agricole; ceci doit être modifié car, de plus en plus, les élèves qui ne réussissent pas dans leurs études, ont tendance à être orientés vers l'enseignement agricole; ceci doit être modifié car, de plus en plus, l'exploitant agricole devra être un chef d'entreprise apte à surmonter les problèmes posés par la gestion d'une exploitation moderne. La formation scolaire continue constitue un élément essentiel pour l'avenir de l'agriculture.*» Commission Locale d'Aménagement Rural, *Plan d'aménagement Rural des Monts du Lyonnais, Rapport cité,* p29

[749] La restructuration est considéré comme « raisonnable » pour René Valette, « salutaire » pour G. Garrier. G. GARRIER. *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970, Ouvrage cité* , R. VALETTE, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais.* , *Thèse citée,* p674

[750] Voir Graphique 4 page 171

politique qui participe à faire exister le territoire par l'interconnaissance réciproque des acteurs, de leurs problématiques respectives (ex : dans le processus d'élaboration d'une charte intercommunale[751]).

[751] Les acteurs ayant participé à l'élaboration de celle-ci mentionnent leur implication militante dans ce processus, en écho aux états généraux de pays de 1983, et les fruits qu'elle a porté par la suite dans la mobilisation autour du tourisme d'une part, puis plus largement dans la mise en place de services à la population. MDL51

2. 1980-2000 : L'agricole et le rural : changement de la configuration territoriale

La période de 1980 à 2000 peut être désignée comme une période de transition. Nous y lisons un changement des manières de problématiser le développement agricole à l'échelle locale, changement dont la portée apparaît nettement plus marquée que le changement du modèle d'action publique à l'échelle nationale[752]. La période est de plus caractérisée par le renversement des dynamiques démographiques dans les MDL, les configurations d'acteurs à l'échelle locale évoluent et de nouvelles manières de penser l'agriculture et le rural émergent. Enfin, dans un contexte de stabilisation de l'intensification laitière, de concentration et de spécialisation de l'élevage, les exploitations agricoles recherchent d'autres perspectives de développement économique et un changement des modèles de développement se dessine.

2.1. Un double mouvement d'évolution des exploitations

Le système laitier des MDL se consolide et se spécialise avec la mise en place des quotas laitiers. Dans le même temps, la limitation des volumes produits conduit les agriculteurs à chercher les sources de valeur ajoutée ailleurs.

2.1.1. Spécialisation laitière et standardisation des pratiques

a) De l'intensification à la spécialisation laitière

À partir de 1980, les MDL passent d'une logique d'intensification laitière à une logique de spécialisation laitière, fortement encadrée par le système professionnel (quotas). En effet, le nombre de vaches laitières moyen par exploitation passe de 15 à 25 vaches de 1979 à 2000, et sur la même période, la part d'exploitations laitières évolue de 87 à 70%.

[752] G. BRUN, *L'agriculture française à la recherche d'un nouveau modèle, Ouvrage cité*

Graphique 7. Le mouvement de spécialisation laitière (Source : RGA)

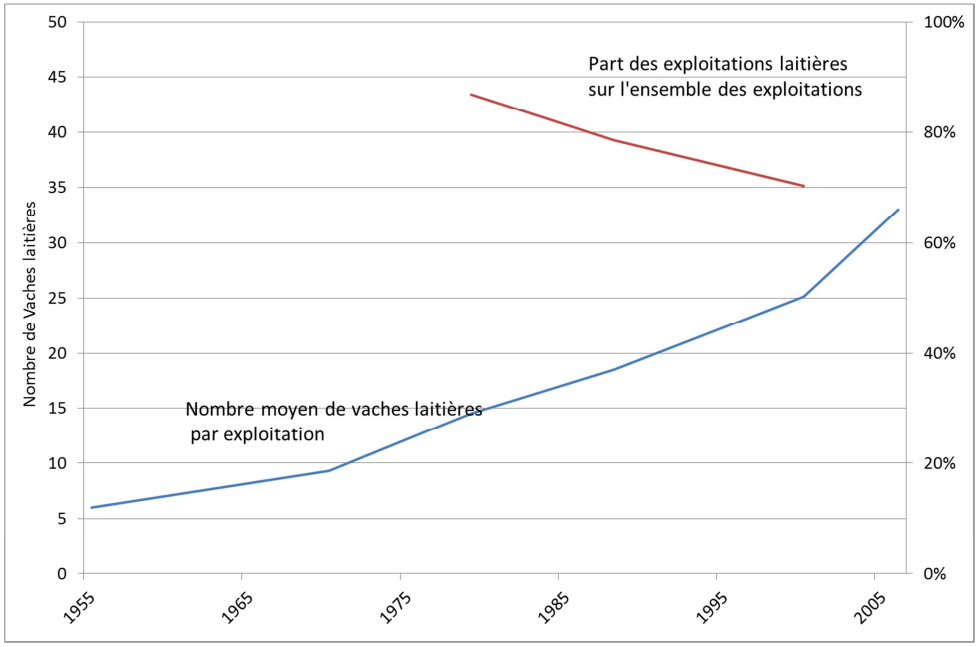

Ce graphique met en évidence le mouvement croisé de restructuration des élevages (hausse du nombre de VL/exploitation) et de diminution de la part des exploitations laitières. Notons que, paradoxalement, « l'identité laitière » ou « vocation laitière » apparaît d'autant plus affirmée que la part des exploitations laitières se réduit.

b) Le collectif laitier local : partie intégrante de la performance des exploitations laitières

Ce mouvement de spécialisation laitière se déroule dans un cadre politique encadré et régulé par la profession agricole et l'État. Soulignons qu'il s'agit là d'une condition essentielle à ce mouvement de spécialisation, car assurant une prise en charge de l'incertitude par le collectif professionnel et par l'État.

Trois leviers politiques ont contribué à encadrer le système laitier des MDL :

- **Les plans de développement, puis les plans d'amélioration matérielle (PAM).** Mis en place à partir de la fin des années 70 jusque 1985 dans les MDL, les plans de développement ont été un outil de normalisation des structures car subordonnés à l'exigence d'investissements dans une stabulation.
- **Les aides à l'installation**. D'un montant moyen de l'ordre de 140KF pour des reprises de l'ordre de 300KF[753], les aides à l'installation ont constitué un outil important de

[753] Le montant moyen des DJA en installations individuelles est de 125KF (1989), 140KF (1990), 141KF (1991) pour un coût total de la reprise de 300KF (1989), 318KF(1990) et 243KF(1991). Thierry Poncet (ADASEA) ; Dossier « Les installations dans les MDL de 1989 à 1991 », PMV n°20, 1992

différenciation entre les exploitations, dont les critères sont : le niveau de formation[754], la SMI et le revenu minimal à l'installation[755].

- **La mise en place des quotas.** Les quotas sont un outil à la fois de stabilisation des marchés et de gestion de la concurrence, et de contrôle des structures par la profession agricole[756]. Alors que les quotas ont été un facteur de limitation des volumes dans de nombreuses régions, les éleveurs laitiers des MDL ont bénéficié d'un effet de redistribution des zones situées à l'Est de Lyon vers les MDL. Cela a permis aux agriculteurs de bénéficier de quotas important à l'installation[757] (+50KL de mai 88 à mars 90, + 30KL de 1991-92 -2000).

Soulignons la marge d'action à l'échelle « locale »[758] dans la définition des règles qui prévalent à la régulation des systèmes laitiers. L'analyse comparée de P. Mundler *et alii*[759] montre en effet le poids d'institutions locales, de représentations collectives sur le caractère inéluctable ou non de la restructuration dans les possibilités de maintien ou non de petites exploitations[760]. Les leviers à l'échelle locale sont multiples : politiques des entreprises d'aval (ex : taille des camions, contre-pouvoir sur les prix[761], structures coopératives dans lesquelles la présence d'administrateurs du territoire peut jouer un rôle central dans les orientations[762]), politiques d'attribution des quotas, politiques d'équipement des CUMA et taille du matériel, et ajoutons les politiques de financement de la modernisation (appui au financement de petits équipements, au financement d'infrastructures collectives). Or, dans les MDL, nous avons montré que la structure agraire est restée très concentrée autour d'une catégorie d'exploitations de 20-50ha. Ce qui est revendiqué comme un élément culturel est à la fois le produit d'interdépendances étroites entre les agriculteurs dans la pérennisation de ce

[754] Évolution des exigences en termes de niveau de formation progressive de 1992 à 1997 : passage de l'exigence du BEPA ou BPA, à l'exigence minimale du BTA+ stage 6 mois

[755] Le RMI, revenu minimum d'installation remplace en 1989 la SMI surface minimale d'installation et oblige les agriculteurs à atteindre un niveau de revenu « au moins égal à 60% du revenu de référence national au bout de 3 ans ». T. Poncet souligne que ce critère à la fois facilite les installations des MDL et la prise en compte des petites structures mais en pénalise aussi d'autres pénalisées par cette réglementation. Thierry Poncet (ADASEA) ; Dossier « Les installations dans les MDL de 1989 à 1991 », PMV n°20, 1992

[756] D. BARTHÉLEMY, 2000, "Le contrôle des structures et la répartition des droits à produire, une spécificité française.", *Colloque franco-allemand SFER-GEWISOLA*, Strasbourg

[757] Entrainant le report de certains projets d'installation espérant voir réhabilitée cette mesure. La fin de cet appui des laiteries est caractérisée comme en étroite corrélation avec la mise en œuvre de projets d'installation diversifiés. Thierry Poncet (ADASEA) ; Dossier « Les installations dans les MDL de 1989 à 1991 », PMV n°20, 1992

[758] Il s'agit ici d'un local qui renvoie à une configuration spatiale multi-scalaire de ceux qui sont les acteurs de la production politiques : bassins d'approvisionnement des usines, les départements qui sont l'échelle centrale de l'organisation professionnelle, la commune même où sont définies les conditions de reprises du foncier, l'échelle d'action des CUMA et d'autres organisations collectives.

[759] P. MUNDLER, B. GUERMONPREZ, J.-C. JAUNEAU and J. PLUVINAGE, "Restructuration laitière et diversité territoriale. Réflexions sur la pérennité des petites et moyennes exploitations laitières et le rôle des institutions locales", *Article cité*

[760] « *saisir la façon dont les représentations localement partagées, concernant à la fois le type d'exploitation apte à être compétitive et l'avenir même du secteur laitier, s'incarnent dans les organisations et se formalisent dans divers procédures ou processus de développement, contribuant ainsi à la sélection des exploitations*. » ibid., p15

[761] Les agriculteurs mentionnent notamment le rôle qu'a joué l'URCVL comme contre-pouvoir des laiteries et coopératives sur les prix. Ils soulignent aussi une pression exercée en collaboration avec les élus au niveau des laiteries pour garder des camions de collecte plus petits.

[762] Nous notons en particulier le rôle de leaders tels Gérard Budin, puis Gérard Bazin. Tous deux présentant des profils de responsabilités multi-niveaux entre la coopérative Sodiaal, les instances interprofessionnelles, l'organisation professionnelle à l'échelle locale (présidence du CDML), et aux échelles départementales et régionales.

système laitier[763] et aussi le produit de ces stratégies croisées tant des industriels[764], que de la profession agricole dont le rôle est conforté. Le **collectif est donc partie intégrante de la performance du système laitier des MDL**. Dans son analyse, V. Chatellier a montré que la taille des structures n'est pas un facteur de moins grande résistance des exploitations laitières, soulignant notamment l'importance dans l'analyse de la performance économique des exploitations laitières d'autres éléments tels que : la capacité d'optimisation du système d'élevage par l'agriculteur (coût des intrants, compétence technique), l'importance des soutiens publics pour les petites exploitations laitières de montagne (52% du résultat courant RCAI)[765]. Or, le collectif laitier des Monts du Lyonnais apparaît de fait comme un des facteurs expliquant la bonne résistance de ce système laitier spécialisé d'exploitations de petite taille.

Les leviers activés pour la pérennisation de cette dynamique laitière sont multiples, y compris envisagés dans la recherche de financements via les procédures d'aménagement rural, comme c'est le cas par exemple pour la démarche APRO-VRAC. Enfin, le système d'encadrement et d'appui technique s'étoffe. Le groupement vétérinaire, AEML (Association des Éleveurs des MDL), est créé en 1981 sous l'impulsion d'un groupe de vétérinaires de l'école vétérinaire de Lyon. Le CDML qui avait une dimension plus ouverte sur le « Développement » de la petite région lors de sa création recentre ses activités sur les questions techniques de production laitière alors centrales pour les éleveurs.

Encadré 1. La démarche APRO-VRAC : organiser la dépendance accrue en intrants

L'intensification laitière s'est traduite dans les MDL par une consommation accrue de produits intermédiaires (engrais, compléments fourragers) dont les techniciens agricoles évaluent qu'elles représentent en volume financier l'équivalent de 50 à 100% du revenu des agriculteurs[766]. La dépendance accrue de l'agriculture des MDL vis-à-vis de l'extérieur est donc comme un problème collectif de maîtrise des charges à partir du milieu des années 80. Le projet APRO-VRAC (1988-89) a consisté à appuyer le financement d'infrastructures publiques de déchargement en collaboration avec d'autres acteurs économiques du territoire et les élus (financement de 50% par le CG aux SIVOM intéressés) et de projets individuels et collectifs de pesée, de déchargement, de manutention, de stockage (financements sur les crédits FIDAR[767]). Pour un groupe d'achat d'intrants étudié, le prix final qu'ils parviennent à obtenir est en moyenne sur plusieurs années de 10 à 15% de moins par tonne de matière première, soit environ 1000€ pour une exploitation de 40 vaches laitières.

[763] « *Dans cette situation, qui est loin d'être toujours résiduelle, les activités de chacun sont très dépendantes du groupe et sa réussite passe par le maintien des solidarités collectives. C'est ainsi, par exemple, qu'on a pu décrire souvent cette pratique égalitaire de l'acquisition des terres qui, en limitant les possibilités individuelles de se démarquer des autres, empêche de se penser sans les autres. La conservation d'une relative égalité de situation entre tous est une condition déterminante pour la préservation de l'unité collective.* » S. MARESCA, Le territoire politique, *Article cité*, p456

[764] La stratégie d'intensification dans cette zone à proximité des industries de transformation est rentable en considérant l'indicateur central pour les industriels du nombre de litres de lait/km.

[765] RCAI : Résultat Courant avant Impôt. V. CHATELLIER, 2002, Les exploitations laitières françaises sont-elles assez performantes pour faire face à une baisse des prix du lait? , *INRA, Production Animale.*, n°15 /1, 17-30

[766] « *Les agriculteurs des MDL, gros consommateurs de concentrés, d'aliments divers, d'engrais et d'amendements (L'exploitation des MDL consomme en moyenne 40.000Frs d'aliments et 20.000Frs d'engrais et d'amendements chaque année)* ». PMVn°9, janvier 89. Ces montants correspondent approximativement à cette période à l'équivalent de 50 à 100% revenu moyen/actif dans les MDL. En effet, le revenu de référence national est de 100KF/an, le minimum exigé à l'installation de 60KF. par an (1989), et le bilan quelques années après souligne la difficulté des agriculteurs à atteindre ces montants. Le maintien au régime forfaitaire de 85% des exploitations jusque 2000 confirme d'ailleurs les faibles niveaux de revenus des exploitations.

[767] Une enveloppe de subvention de 80.000Frs en 1988, une demande de 350KF réalisée pour 1989. PMVn9, 1989.

c) Standardisation des pratiques sur le modèle maïs-ray gras

La politique agricole crée par ailleurs des conditions incitatives au développement du maïs fourrager, dont la part s'accentue dans les exploitations. Il couvre 12,6% de la SAU en 2000, en moyenne 15% de la surface des exploitations laitières rencontrées (amplitude forte de 0 à 60%). La « culture de l'herbe » n'est pas abandonnée, mais elle se simplifie dans un modèle maïs/ray gras dans les rotations, mise en pâture 6 mois par an des « *vieux près* », prairies naturelles trop pentues pour être retournées. La ration est ensuite complétée par un mélange de tourteaux de soja et de colza dans la plupart des exploitations. Alors que les surfaces en prairies ne cessaient de gagner sur terrains par rapport aux terrains labourables depuis la fin du XIXème siècle, le développement du maïs fourrager à partir de 1980 renverse cette tendance. Nous observons donc une augmentation des terres labourables (+32,2% entre 1979 et 2000), associée à un léger phénomène de déprise sur certaines parcelles jugées difficiles à exploiter (–5,9% SAU sur les trois cantons). Du point de vue des pratiques des exploitations, cette période est une phase de standardisation dans un système fourrager à base de maïs-ray gras étroitement dépendant de l'extérieur (dépendance en protéines).

2.1.2. Un mouvement de « diversification » des activités

a) La recherche de nouvelles opportunités de développement des exploitations agricoles

Ce mouvement de spécialisation des exploitations laitières s'accompagne aussi de **mécanismes de sélection des exploitations.** À partir des années 80, la limitation du développement potentiel des ateliers laitiers par les quotas et les niveaux d'endettement élevés d'exploitations engagées dans la spécialisation laitière conduisent à recherche d'autres opportunités de développement des exploitations agricoles. La formule « *Il n'y a pas que le lait pour s'installer* »[768] devient récurrente dans la communication du CDML, et c'est dans ce contexte que nous distinguons la recherche de nouvelles opportunités vers la vente directe sur les marchés urbains. Pour compléter un revenu insuffisant ou pour installer un jeune, nous observons à partir de fin 70-début 80 le développement d'ateliers de « diversification » sur les exploitations : vente directe de produits sur les marchés lyonnais ou de l'Ouest lyonnais, développement du tourisme rural (exemple du camping à la ferme dans l'exploitation de Mr V. ci-dessus). Cette évolution dans les systèmes d'activité apparaît facilitée par la **relative « flexibilité » de ce second atelier des exploitations agricoles** des MDL qui se caractérise par exemple pour les exploitations en production de fruits rouges ou de tabac, par un faible niveau d'investissements en fixe et, donc, une possible réorientation vers d'autres activités.

Parallèlement, dès le début des années 80, les prémisses d'une saturation et d'un affaiblissement des filières fruits rouges, tabac et porcines dans la concurrence internationale suscitent de nouvelles

[768] On passe de 60% d'installations spécialisées laitières en 1989 à 16% en 1991. Par ailleurs, T. Poncet souligne aussi la réorientation des projets des nouveaux installés vers l'aménagement des bâtiments d'exploitation financés par le Conseil général plus que l'engagement dans des investissements lourds qu'avait provoquée les « 50 000 litres ». Thierry Poncet (ADASEA) ; Dossier « Les installations dans les MDL de 1989 à 1991 », PMV n°20, 1992

interrogations[769]. Dans le courant des années 90-2000, face aux crises que peuvent rencontrer les différentes filières, la question de la qualification devient centrale :

- baisse continuelle de l'approvisionnement du marché aux veaux, interrogations sur la pérennisation du marché et création de la halle aux veaux (1998),
- concurrence importante sur la production de fraise avec les pays d'Europe centrale et chute des volumes entre 1998 et 2004 et lancement de la démarche de qualification territoriale « La Fraise des MDL » (voir ci-dessous en page 268).
- interrogation des producteurs laitiers sur leur dépendance face aux agro-industries et lancement d'une réflexion sur la qualification d'un lait MDL (création du groupe FROMOLY en 1991[770]).

b) De l'émergence d'autres démarches à leur affirmation comme modèles de développement

Ce processus de développement d'ateliers « *diversifiés hors filières* » se décline en plusieurs temps de l'expérimentation individuelle, de l'expérimentation collective, de la généralisation du modèle puis de la territorialisation par intégration de nouvelles variables. La mise en œuvre du changement dans les exploitations se décline dans un processus en quatre phases (plus ou moins respectées suivant les objets, le tourisme a fait plus rapidement l'objet d'un consensus que la vente directe) qui se révèlent par ailleurs récurrentes dans le passage de l'innovation au « développement » dans les MDL[771] :

- **L'introduction de l'innovation** par quelques agriculteurs-innovateurs dans une logique assez expérimentale, très progressive, en mobilisant des ressources personnelles, externes aux dynamiques sociales locales (inscription dans des groupes externes, relations personnelles).
- **Le développement** par un groupe d'agriculteurs militants, éventuellement dans le cadre de procédures territoriales. Comme le montre l'exemple de la démarche « Produits fermiers » mise en place dans le cadre des dossiers FIDAR[772], les programmes d'appui à l'aménagement

[769] L'avant-propos introductif de Denis Pégaz au rapport sur la création de l'association « produits fermiers » en mai 1982 évoque un *« ralentissement net »* de l'extension des productions d'appoint : « *saturation des possibilités de la SICOLY, difficultés générales du marché du porc* », et la nécessité de trouver des alternatives. C'est effectivement le moteur principal, souvent lors d'installations, qui préside au lancement de ces ateliers de transformation-commercialisation en vente directe dans les exploitations, qui sont bien différents, soulignons-le, de la vente des surplus sur le marché de St-Symphorien-sur-Coise. P. PETITBOUT, *Production fermière des Monts du Lyonnais, Rapport cité*

[770] Le groupe FROMOLY (FROmage des MOnts du LYonnais), est un groupe de producteurs laitiers associés autour du projet de consolidation d'une gamme de fromages Monts du Lyonnais (1991-2007). Voir en annexe B5(a) la chronologie des actions menées.

[771] P. VANDENBROUCKE and J. PLUVINAGE, 2011, De l'initiative individuelle à l'évolution des modèles de développement, *POUR*, n°212, pp. 109-114

[772] La **démarche « Produits fermiers »** a été lancée en 1981 sous l'impulsion des élus (Trégouët) et un groupe d'agriculteurs « paysans » (d'après la dénomination donnée par Pierre Petitbout, animateur de cette démarche). Le contrat initial était le financement de 3 ans d'animation pour la mise en œuvre de circuits de commercialisation de proximité : 50% financés par le commissariat, 50% par les organisations agricoles et territoriales locales qui n'ont en fait jamais été financés. La démarche a permis de mettre en place un système de tournées dans la périphérie lyonnaise avec un chauffeur financé par l'association, la mise en place d'un cahier des charges et d'une gamme de produits dans les supermarchés. Elle a pris fin en 1987, face aux difficultés de pérenniser une telle démarche sous la forme associative.

rural tels que les contrats de pays d'accueil touristique (1984-88)[773] ou les financements à la rénovation rurale[774] ont contribué au financement de l'action de ces groupes et, en ce sens, appuyé les démarches d'innovations.

- **La généralisation et la traduction de ce processus d'innovation comme « modèle de développement»[775]**. Il y a d'abord une appropriation de cette dynamique par la profession agricole qui en fait une priorité pour le « *développement* », qui reste encore entendu comme action pour le plus grand nombre[776]. Cela se traduit par la mise en place de formations[777], l'embauche de techniciens pour l'accompagnement des démarches[778], la recherche d'une maîtrise des contours de cette démarche[779], la recherche de nouveaux appuis au financement pour l'extension de ces démarches[780] et la diffusion. Ce processus est d'ailleurs parfois vécu comme une récupération[781], mais les rapports entre la profession agricole et les acteurs individuels et collectifs impliqués dans les phases antérieures sont divers (rôles de leaders ou de modèles, appui technique et financier variable).
- **L'affirmation des enjeux territoriaux associés à cette activité.** Enfin, dans le cadre de la recherche de financements via les dispositifs territoriaux, ou parce que cela fait écho à d'autres enjeux pour les élus ou les acteurs touristiques, ces modèles sont mis en débat dans les scènes de discussion avec d'autres acteurs du territoire avec le développement d'éventuelles coordinations.

---

[773] Mis en place dans le cadre des contrats de plans État-région, le contrat de pays d'accueil touristique MDL-Montagnes du matin a permis de drainer un total de subventions de 3 millions d'euros. Voir en annexe B2(b) le détail des financements concernant ce programme.

[774] Financements du commissariat de massif

[775] Le modèle de développement est défini par Emmanuel Landais comme « *Ensemble plus ou moins cohérent des grands choix techniques qui déterminent l'évolution d'un secteur de production agricole* » E. LANDAIS, 1999, Agriculture durable et plurifonctionnalité de l'agriculture, *Fourrages*, n°160, pp. 317-331

[776] « Malgré tout, pour qu'il y ait développement il faut qu'il soit partagé par un nombre important. Parler de développement avec des groupes marginaux, tu ne fais pas du développement avec des groupes marginaux, tu fais à la limite de l'innovation, des choses comme ça, mais… on ne génère pas du développement qu'avec des groupes marginaux. Au contraire, il faut que ça remporte une adhésion importante. » MDL4, mai 2010

[777] Qui relèvent d'ailleurs dans un premier temps du domaine de prérogatives des GEDAF (ex : PMV n°4 août 87, PMV n°7, 1988 la mise en place de formations et voyages d'étude sur le tourisme rural)

[778] L'analyse des archives du bulletin du CDML révèle de manière intéressante effectivement l'évolution du profil d'une des animatrice-techicienne : animation des GEDAF/comptabilité, puis à partir de 1988 le profil de poste de C. Robillart est recentré sur l'accompagnement de la diversification-vente directe, puis à partir de 1994, le poste de Laurence Paccard est centré sur la question de la qualité, au départ autour de l'enjeu de qualification sanitaire des produits puis vers l'émergence des problématiques de qualification territoriale. Voir en annexe B4(e) les évolutions du CDML

[779] « *Il importe de ne pas passionner le débat et de rester lucide. La diversification existe et se développera, elle est l'affaire de choix de la part de l'agriculteur, elle est aussi une nécessité économique au-dessous d'un certain seuil de production laitière. Vos équipes locales de techniciens : ABC [Agri Bilan Conseil], CDML et contrôle laitier peuvent guider votre réflexion ; je me permets seulement d'ajouter une indication : avant de penser à faire autre chose, d'abord s'assurer que l'on fait bien ce que l'on fait déjà. (…) Cette démarche de diversification « raisonnée »* » Pierre Petitbout, PMV n°5, 1987

[780] Ainsi, en 1992, le compte rendu d'action fait état de recherches de financements FIDAR pour l'appui au développement d'ateliers de diversification, de l'inscription dans des financements FIAM pour l'élaboration d'un fromage 'Monts du Lyonnais'. Source : PMV n°22, 1992

[781] C'est le cas notamment pour la démarche produits fermiers où l'animateur regrette le faible investissement de la profession agricole dans la démarche et la récupération en aval de l'innovation avec un affichage, l'embauche d'un technicien. MDL51

Tableau 7. Quatre phases de la production de « modèles de développement » dans les MDL[782]

	Transformation/commercialisation sur les marchés Lyonnais	**Le développement tourisme rural**	**La qualification territoriale**
Phase 1 : Innovation Expérimentation individuelle	1978-80 : premières initiatives individuelles de transformation et vente sur les marchés lyonnais, sur les foires)[783]	Fin 70-début 80 : développement d'infrastructures individuelles[784] 1975 : création de l'ADTR[785]	
Phase 2 : Mise en place de démarches collectives	1981-87 : la démarche « Produits fermiers »		1991 : création du groupe FROMOLY par 11 agriculteurs
Phase 3 : Généralisation et affirmation d'un modèle de développement	1988 : embauche d'une technicienne pour la diversification	1984-88 : contrat de pays d'accueil touristique. Développement d'infrastructures collectives de communication, signalétique Développement de formations et appui au financement de projets individuels	1994 : embauche d'une technicienne sur la qualification des produits 1998 : lancement de l'opération « *La Fraise des MDL* » 2000 : le président de l'INAO est présent lors de l'AG du CDML
Phase 4 : Inscription territoriale des démarches	1993-94 : affirmation de la diversification comme un nouvel enjeu identitaire pour les agriculteurs dans un espace rural diversifié[786]	1994 : table ronde sur le tourisme, sur l'enjeu d'une coordination des différents acteurs, et d'une mise en valeur de l'identité du pays 2001 : création de l'ADTL, association de développement du tourisme lyonnais	2001 : la conférence agricole des MDL « *Fraises et lait, têtes de ponts pour les MDL* » 2004 : création de la marque collective

Les politiques de développement rural ont soutenu l'émergence de ces modèles agricoles de diversification ou de différenciation qualitative. Ainsi, les contrats de pays d'accueil touristique (1984-88), les financements du commissariat de massif, ou les dossiers FIDAR ont permis de financer les

[782] Nous recensons ici uniquement les principaux éléments de ces chronologies dont nous avons joint en annexe B5 les termes plus détaillés du processus.

[783] Ces pratiques se différencient de la vente des surplus, de beurre ou de fromages transformés sur le marché de St-Symphorien-sur-Coise principalement dans les formes de commercialisation qui sont mises en place, et le déplacement direct des producteurs vers les pôles de consommation. C'est le cas par exemple de l'agriculteur MDL36 qui a commencé à développer la transformation charcutière en 1978, l'agriculteur MDL20 dont les parents ont été parmi les premiers à partir faire les marchés à partir de la fin des années 70.

[784] L'exploitation « modèle » de Mr V. illustre un cas de camping à la ferme en 76. En 1987, il y a sur la partie CDML Rhône 15 campings à la ferme, 20 gîtes ruraux, 1 gîte d'étape et 48 familles d'accueil d'enfants à la ferme (pratique dont on a montré qu'elle s'inscrit dans l'histoire longue des enfants en « nourrice » dans les MDL) Source : PMVn°4, 1987

[785] Association Départementale du Tourisme Rural

[786] « *En milieu rural, tout se tient : économie, vie sociale, cadre de vie, services, etc… Nous voulons des installations réussies avec des agriculteurs gagnant correctement leur vie, bien insérés dans leur milieu, étant partie prenante du développement de leur petite région, pratiquant le dialogue avec les autres catégories socio-professionnelles. La diversification est le parallèle et le moyen pour atteindre ce but.* » Voir en annexe B4(b) l'extrait n°5, PMVn°25, 1994.

investissements individuels ou collectifs[787], la formation, des voyages d'études ou aux démarches collectives. Ces dispositifs sont mis en place dans un jeu d'acteurs entre élus du SIMOLY, le CCML (plus particulièrement le comité de promotion économique), le CDML et éventuellement l'ADTR (association départementale du tourisme rural)[788].

2.2. Redéfinition des relations entre l'agriculture et le rural[789]

À partir de 1990, alors que le renversement démographique se fait plus prégnant, nous observons de nouvelles manières de poser le problème des rapports de l'agriculture et du rural.

2.2.1. « Conférences annuelles agriculteurs-élus » : de nouvelles scènes de concertation

a) L'enjeu de réaffirmer la place des agriculteurs dans un rural en mutation

À partir de 1990 la problématique du « rural » est investie au niveau du CDML à la fois comme champ d'expansion renouvelé de l'activité agricole dans la relation aux autres acteurs économiques[790] et comme nouvelle configuration sociale dans laquelle il s'agit, pour les agriculteurs et les organisations professionnelles, de se repositionner[791]. Ce repositionnement apparaît d'ailleurs moins comme une réponse à une périurbanisation et recomposition sociale ressentie de leur espace, qu'un écho à une évolution plus globale des représentations de la ruralité[792], à une évolution des orientations de la PAC. Cette démarche de reconstruction des liens agriculteurs-élus s'inscrit aussi dans une réorientation plus large des priorités professionnelles puisque début 93 les maires ruraux du Rhône et la Chambre d'Agriculture élaborent une charte, réaffirmant les liens étroits agriculture-rural : « *Le monde rural sans l'agriculture n'est pas le monde rural. L'agriculture sans le monde rural ne peut pas vivre* »[793].

b) La mise en place de scènes de concertation agriculteurs-élus

Ainsi, suite à une session de formation agricole sur la problématique d'occupation de l'espace (hiver 92), Thierry Werkoff, animateur du SIMOLY[794], et Georges Chambe, agriculteur et maire[795],

---

[787] Le bulletin PMVn°8 de 1988 montre notamment l'ouverture de possibilités de financements du conseil général à hauteur de 50% HT des frais, le détail du financement pour le contrat de pays d'accueil touristique n'est pas mentionné mais les agriculteurs sont renvoyés vers le comité de promotion économique de Pluvy.

[788] L'association départementale du tourisme rural a été créée en 1975. Nous renvoyons pour une analyse plus précise du développement du tourisme sur la chronologie à la frise en annexe B5(f).

[789] P. MÜLLER, 2008, Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique, *Revue française de science politique*, Vol. 55 /n°1, pp. 155-187

[790] Extraits n°3 et n°5 annexe B4(b)

[791] Le terme qui fait l'objet de la conférence agriculteurs-élus de 2011 est une constante sur toute la période 1990-2011, avec une perspective de fond qui est bien de l'ordre « territorial », c'est-à-dire de savoir qui décide de ce qui se fait sur le territoire.

[792] Il directement fait référence au rassemblement « Terres de France » (1991), à la conférence de Rio(1992) par exemple et on a montré en première partie l'ampleur de ce changement de représentation. N. MATHIEU, La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Les années quatre-vingt-dix., *Article cité*

[793] Source : PMVn°23, voir la chronologie en annexe B1(a)

[794] Thierry Werkoff n'a pas été rencontré mais il a joué un rôle important dans la promotion d'une identité touristique Monts du Lyonnais. Il était lors en 1993 animateur au SIMOLY, en charge du développement

introduisent l'idée d'un rapprochement des organisations agricoles et du SIMOLY autour de « *Conférences annuelles agriculteurs-élus* » au sein desquelles seraient représentés : une délégation d'élus du SIMOLY, les représentants des CDML et des ADTR Rhône et Loire. L'objectif est de créer une sphère de débat : « *un échange d'informations en particulier pour les dossiers où les collectivités locales auraient un rôle à jouer* ». La première conférence agriculteurs-élus a lieu en janvier 1993[796]. Elle introduit les différents objets autour desquels se cristallisent les relations agriculteurs-élus jusqu'à aujourd'hui :

- **Occupation de l'espace** : la question foncière et la volonté de planifier l'occupation de l'espace est posée, en 1993, en arrière-plan de la crainte d'une déprise agricole[797]. La question *« Des agriculteurs demain ?* » sous-tend les démarches engagées à partir de 1994-95 autour de l'installation et de la reprise des exploitations (Voir Encadré 8 page 274).
- **Environnement** : dès les premières mesures agri-environnementales et le sommet de Rio (début 90), la question environnementale est formulée comme un enjeu central *« tant comme facteur d'économie pour les exploitations agricoles de la zone que comme facteur d'image pour notre profession vis-à-vis du rural auquel nous appartenons* »[798]. Cela se traduit sur la période 1990-2000 par la mise en place de dispositifs de formation-sensibilisation pour une meilleure maîtrise de l'usage de phytosanitaires, de la fertilisation (Ferti-mieux), par des mesures de recyclage des déchets et ponctuellement sur le bassin versant de la Gimond par la mise en œuvre d'une démarche de gestion concertée de la ressource en eau qui aura mis 10 ans à aboutir (1992-2002). Les évolutions dans les trajectoires techniques d'exploitations restent cependant ponctuelles et individuelles. Ce n'est progressivement que depuis 2000 que l'environnement devient un facteur d'évolution significatif pour les exploitations : mises aux normes, MAET et changements de pratiques.
- **Mise en valeur du pays- tourisme- communication**. Thierry Werkoff, dans la mise en place de cette démarche concertée agriculteurs-élus, a déjà en tête « *la mise en place d'une réelle identité de PAYS qui semble être très floue actuellement* »[799]. Sa démarche reste encore isolée. La différenciation des produits agricoles émerge très progressivement dans le courant des années 90, autour de la démarche du groupe FROMOLY (1991-2007) d'une part, puis autour de l'identification de la « Fraise des Monts du Lyonnais » (2000-2004)[800]. Mais ce n'est qu'à partir de 2000 que ces démarches ponctuelles de différenciation qualitative rencontrant un

touristique. Il semble être resté à ce poste jusqu'à 2004-05 pour ensuite devenir directeur de l'ADTL à sa création. Ce fut un des moteurs du portage de la marque collective.

[795] Qui était alors agriculteur et maire de St-Martin-en-Haut, père de l'actuel maire de St-Martin, Régis Chambe dont on a décrit le profil en première partie.

[796] Voir la chronologie d'une action concertée et notamment le bilan de la première conférence agriculteurs-élus en annexe B1(a)

[797] C. LAURENT, *L'agriculture et son territoire dans la crise. Analyse et démenti des prévisions sur la déprise des terres agricoles à partir d'observations réalisées dans le Pays d'Auge, Thèse citée*

[798] PMVn°21, 1992, voir également l'extrait d'archive n°5 joint en annexe B4(b)

[799] PMVn°22, 1992, p46

[800] Démarches de qualification territoriale des produits laitiers et de la fraise analysées ci-dessous (Voir Encadré 6 page 264)

écho du côté des élus confrontés à d'autres enjeux institutionnels d'existence du territoire MDL. Cela s'affirme dans la mise en place d'une conférence agriculteurs-élus « *Fraise et lait … têtes de pont pour l'identification d'un terroir MDL*» en 2001, dans la création de l'ADTL en 2001 puis dans la mise en place de la marque collective « Monts et Coteaux du Lyonnais » en 2004.

- **Économie des exploitations** : Les représentants de la Chambre d'Agriculture, présents lors de cette conférence agriculteurs-élus insistent auprès des élus sur l'enjeu d'un positionnement dans les zonages européens. S'affirme aussi la construction d'un lien « fonctionnel » entre une recomposition sociale de l'espace rural et la requalification du métier autour de la diversification.

2.2.2. D'un enjeu de cohésion interne à un enjeu de labellisation du territoire

Ces évolutions sont marquées par un changement **des configurations organisationnelles et des acteurs** porteurs de la construction territoriale (pas les mêmes élus, pas les mêmes agriculteurs).

Le CCML est renvoyé à un rôle d'animation socioculturelle alors que s'affirme la priorité du développement touristique sous l'impulsion de T. Werckoff : les projets sont en effet mis en œuvre dans une collaboration SIMOLY-CDML-ADTR (puis ADTL). Nous pouvons y lire **une évolution de l'enjeu de la production « territoriale », d'un enjeu de cohésion interne pour la promotion d'une population à la recherche de visibilité vis-à-vis de l'extérieur pour la différenciation d'un territoire et des activités, que nous désignons comme un enjeu de « labellisation ».**

Le CDML reste en revanche le principal interlocuteur et représentant de la profession agricole, avec cependant une requalification en interne de ses missions, et des compétences des techniciens-animateurs qui prend place dans un contexte plus large d'évolution des modalités de financement des Chambres d'Agriculture[801]**. Les missions de représentation et de relation avec les élus et autres partenaires du territoire, associations, organismes de gestion des ressources dans les différentes sphères institutionnelles et de débat public sont renforcées**. La candidature dans les dispositifs de projet, réponse aux appels d'offres élargit donc les missions du technicien animateur et alourdit la charge administrative associée au poste au détriment de l'animation[802].

[801] Les collectivités territoriales couvrent en moyenne 9% du financement des Chambres d'Agriculture en 2005. Cela apparaît d'autant plus prégnant dans le Rhône où le Conseil Général soutient fortement les structures agricoles. P. LABARTHE, 2006, *La privatisation du conseil agricole en question.Evolutions institutionnelles et performances des services de conseil dans trois pays européens (Allemagne, France, Pays-Bas).* Thèse de doctorat, Dir: LAURENT C., Université de Marne-la-Vallée, Marne-La-Vallée. 405 p. , p243

[802] Différents acteurs mentionnent notamment que l'évolution des dispositifs d'action publique vers les logiques de projets, la charge administrative plus lourde et le recentrage de l'activité du technicien sur les uniques actions financées marque le pas d'une moindre présence sur le terrain, dans l'animation et la mise en réseau. On identifie ici les limites de l'évolution des formes de l'action publique. L'action publique territoriale renforce la place et le pouvoir des institutions, encadre les lieux de la mise en réseau (ex : dispositifs d'animation territoriale). Mais comment sont activées les possibilités d'innovations qui émergent dans les multiples espaces informels de rencontre et d'interconnaissance entre les acteurs (ex : le marché, les foires) ? Elle repose en partie sur la présence de « l'animateur » de région dans ces espaces, y compris en dehors de ses heures de travail.

3. 2000-2010 : La place des agriculteurs réaffirmée dans un « territoire rural »

Dans un contexte d'accélération de la pression périurbaine, la période 2000-2010 est caractérisée par la réaffirmation de l'identité rurale d'un territoire Monts du Lyonnais.

Alors que la réforme de 2003 et la perspective d'une suppression des quotas affaiblissent la régulation du système laitier et les piliers qui consolidaient jusqu'alors le système agraire des Monts du Lyonnais, les agriculteurs s'orientent vers ces nouvelles opportunités à l'échelle des territoires pour y développer ou négocier de nouvelles ressources pour se maintenir.

La manière dont est racontée l'histoire de l'agriculture dans les MDL lors du Comice agricole en 2009 est particulièrement révélatrice de cette mutation des représentations quant à l'avenir des exploitations, y compris dans les controverses qu'elle a pu susciter[803].

Photo 11. Affiche synthétisant la mise en perspective de l'histoire des Monts du Lyonnais (Source : Saint-Laurent-de-Chamousset, le 6 juillet 2009)

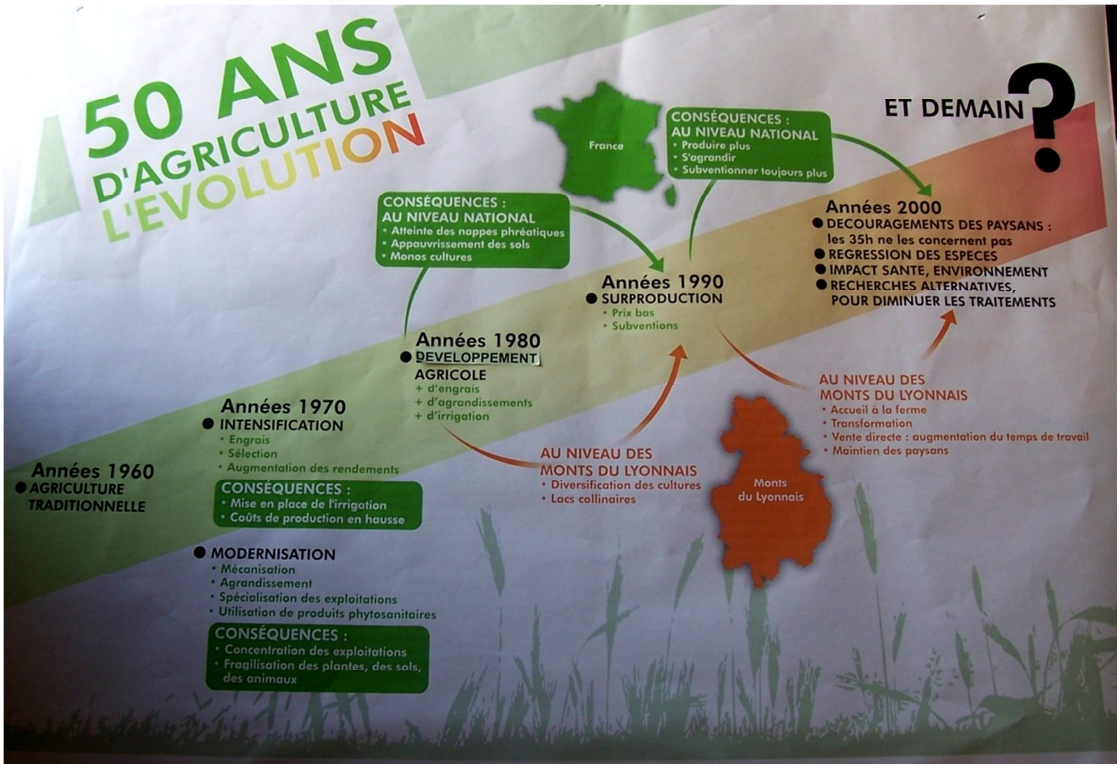

Cette affiche qui décline ce qui s'est joué au plan agricole entre les années 1960 et 2000 au niveau national et dans les MDL introduisait la seconde phase de l'exposition d'entrée dans le « productivisme ». Le mot a été remplacé par le mot « Développement » sous l'étiquette collée a posteriori (Années 80). Elle fait suite à une première phase d'exposition s'attachant surtout au travail des femmes et à la configuration des fermes, se poursuit par un passage dans un tunnel noir appuyé de témoignages sur la période d'intensification et la troisième étape de l'exposition est illustrée à partir de paniers de vente directe et de l'environnement.

[803] L'exposition de fait exposée au CDML a suscité des débats entre responsables agricoles quant à la représentation donnée de cette période d'intensification fourragère.

3.1. Remise en cause des piliers de stabilité du système agraire

La période est traversée par des bouleversements structurels importants au niveau des exploitations : l'éclatement de la structure à deux ateliers vers des systèmes plus spécialisés, y compris en maraîchage ou fruits ; la recherche d'une différenciation plus forte des systèmes fourragers laitiers.

3.1.1. Un tournant pour les exploitations laitières

a) Un système laitier fragilisé

Les réformes de l'organisation du marché laitier européen de 1999 à 2008 marquent la fin d'une intervention sur les marchés et sur les prix : affaiblissement d'une régulation sur les marchés (suppression des prix d'intervention sur le beurre poudre et la crème), hausse des quotas et programmation de leur suppression en 2015. Les nouveaux mécanismes de calcul du prix du lait, basés sur une multitude d'indicateurs dont le prix international, contribuent à augmenter la volatilité du marché. L'affaiblissement d'une régulation sectorielle fragilise fortement le système laitier des MDL : démantèlement de l'URCVL, crise laitière de l'automne 2009 révélatrice de la faible marge de flexibilité sur les revenus[804].

Encadré 2. Le démantèlement de l'URCVL en 2009[805]

Le lait de la coopérative de collecte, l'URCVL[806], est devenu après la réforme de 2003 la marge de flexibilité des industriels qui adoptent de nouvelles stratégies de gestion des excédents avec la baisse des prix d'intervention. Bien qu'ayant anticipé sur cette évolution, la coopérative s'est donc retrouvée avec d'importants volumes sans contrat en 2009[807], des prix payés aux producteurs inférieurs de 22€/1000L par rapport au prix moyen de 240€/1000L sur l'ensemble de l'année 2009, et obligée d'annoncer sa cessation d'activité à la fin de l'année 2009. La restructuration dans le courant de l'année 2010 s'est traduite par la redistribution des volumes des 1600 producteurs de collecte aux différentes industries de proximité. Sous la pression du syndicat laitier (Fédération Départementale des Producteurs Laitiers), l'ensemble des volumes et ont été repris.

La remise en cause des principaux mécanismes de régulation de la concurrence entre producteurs et entre régions (quotas et prix d'intervention) fragilise l'ensemble du système laitier des MDL et réinterroge les producteurs dans leur capacité à faire face à deux nouveaux champs d'incertitude :

- La stabilité des prix et des marchés constituait en effet à la fois une garantie pour l'investissement et une garantie de revenus. Quelle capacité des producteurs à prendre en charge, individuellement et collectivement, la variabilité du revenu, prise de risque pour les investissements ?

[804] Nous n'avons pas pu significativement identifier les effets de la crise puisque nos entretiens ont été réalisés au printemps 2009. Néanmoins, nous avons pu observer plusieurs trajectoires de ruptures et de cessations laitières en cours d'activité, toutes deux sur la commune de Montrottier, mais davantage pour des raisons personnelles, et pour se libérer de la contrainte de travail

[805] Sources : articles de presse, MDL36, MDL19

[806] Qui concernait dans les MDL deux coopératives : la coopérative des Aqueducs au Sud des MDL (16 millions de Litres repris par Sodiaal sous condition d'avoir des tanks plus grands), et la coopérative « Monts Rhône Loire » (12 millions de Litres, repris par Danone)

[807] 60 millions de Litres sans contrats en 2009, 110 millions en 2010. Les volumes sans contrats étant donc commercialisés au prix du beurre poudre sur les marchés internationaux soit à un prix très bas sur ces deux années.

- L'outil quota permettait de coordonner la répartition géographique des droits à produire,. Il a été un outil fort de maintien de la production laitière dans les zones de montagne[808] (et un enjeu en termes de pérennisation de la filière laitière). Sa remise en cause repose la question de la pérennisation et de la compétitivité des filières laitières de montagne dans l'espace de concurrence européen. Les MDL, en tant qu'espace de proximité pour les industriels gardent un avantage comparatif[809], mais les difficultés à faire reprendre par un industriel les 12 millions de Litres de la coopérative Monts Rhône Loire en ont montré la fragilité.

Ces incertitudes étaient jusqu'alors gérées au sein d'un dispositif institutionnel multi-scalaire entre les collectifs à l'échelle locale (CUMA, enjeu de créer une « atmosphère » laitière, service de remplacement, etc.), la profession agricole, l'état/UE via l'intervention sur les marchés et les quotas, le Conseil Général (appui aux structures, gestion de crise[810]), les industriels, avec l'appui du Conseil Régional à la stratégie de la filière.

b) Champs de requalification d'un collectif professionnel

Nous avons montré ci-dessus l'importance d'un collectif professionnel dans la performance du système laitier des MDL. Ainsi au-delà de stratégies individuelles, quid de la résilience de ce collectif professionnel ? Considérant que **les identités d'action sont un élément essentiel de la dynamique institutionnelle**[811], notre hypothèse à partir des premières observations que nous pouvons faire est que nous assistons à une requalification de ce « collectif professionnel » dans les nouvelles scènes d'arbitrage sur l'avenir des exploitations laitières plus qu'à son démantèlement. Nous en avons particulièrement identifié deux :

- Dans la relation aux industriels, d'abord, la gestion de la crise de l'URCVL a montré l'étonnante capacité de résilience de ce collectif. Les discussions autour de la contractualisation et les récentes réformes font émerger de nouvelles sphères de discussion et d'arbitrage : d'une part, le bassin d'approvisionnement des industriels et d'autre part le bassin laitier qui se dessine comme la nouvelle sphère de coordination public/privé de la filière[812]. De plus, à l'initiative de groupes pilotes, les possibilités d'innovation en matière de différenciation du lait de montagne sont étudiées (site pilote sur l'enrichissement du lait en Omega 3, hausse des conversions en AB)

---

[808] M. DERVILLÉ, P. VANDENBROUCKE and G. BAZIN, Régulation de l'économie laitière après la suppression des quotas laitiers: les conditions patrimoniales du maintien de la production laitière en montagne, *Article cité*

[809] Les MDL sont en effet à proximité de trois pôles de transformation qui sont ceux de Vienne-Estressin, St-Etienne-La Talaudière-St-Just-Chaleyssin et Villefranche-sur-Saone.

[810] L'appui du conseil général du Rhône à la gestion de crise en 2009-10 (10€/1000L) aura permis ponctuellement de faire face à cette situation de crise.

[811] C'est bien en ce sens que s'affirment les principes d'une économie patrimoniale. D. BARTHÉLEMY, M. NIEDDU and F.-D. VIVIEN, "Économie patrimoniale, identité et marché", *Article cité*

[812] Décret n° 2011-260 du 10 mars 2011 portant création des conférences de bassin laitier ; Décret n° 2011-259 du 10 mars 2011 relatif à la coordination de l'action de l'État dans les bassins laitiers

- Par ailleurs, nous observons un positionnement fort de la profession agricole à l'échelle des bassins versants. Les zonages environnementaux sont activés comme leviers potentiels pour la négociation d'une politique différenciée : financement de la mise en conformité/modernisation des bâtiments, négociations de mesures agro-environnementales. **De nouveau, l'enjeu du « collectif » reste affirmé et trouve dans l'enjeu de gestion de la qualité de l'eau un nouveau champ de légitimité.**

Interfaces entre ces deux sphères, les responsables professionnels locaux restent donc étroitement impliqués dans la régulation du système laitier. De nouveaux instruments/outils et critères de différenciation et de sélection des exploitations (mise aux normes, dispositifs de contractualisation environnementale).

3.1.2. Spécialisation de petites exploitations diversifiées

À partir de 1990, la spécialisation laitière se traduisant par un resserrement du « pool » des producteurs laitiers, des exploitations se spécialisent en polyculture (maraîchage, petits fruits) ou en poly-élevage (cerfs, vaches allaitantes). Les circuits courts connaissent depuis 2000 et de manière décuplée à partir de 2008, un développement important dans une requalification des rapports à l'alimentation : intérêt accru des structures de restauration collective, multiplication des distributeurs de lait, développement des réseaux producteurs-consommateurs (AMAP, etc.).

Les débouchés qui se consolident en circuits courts permettent d'en envisager l'ampleur autrement que comme une « niche » de marché. Alors que parallèlement, les exigences en termes d'investissements dans l'élevage laitier (confort de travail, mise aux normes) sont de plus en plus forte, certains agriculteurs choisissent d'arrêter l'élevage laitier pour se concentrer sur l'atelier de diversification vente directe, avec parfois un atelier de bovins allaitants pour les surfaces en prairies (MDL35, MDL37).

Les trajectoires qui conduisent à de telles trajectoires de diversification et de spécialisation autour d'un atelier en vente directe sont diverses : reprise d'exploitation et nécessité de réorienter le projet, requalification d'héritages patrimoniaux et changement de métier, transmissions hors cadre familial dans une démarche militante[813].

3.2. Quels acteurs sont mobilisés autour de la construction territoriale et de la problématique agricole ?

Afin d'appréhender ce qui se joue dans les interactions entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire, nous nous proposons dans un premier temps de revenir sur les acteurs qui les portent, en dressant le profil à la fois d'acteurs collectifs et d'acteurs individuels qui jouent un rôle clef, via leurs

[813] Comme c'est le cas par exemple des agriculteurs MDL39, ou encore des agriculteurs retraités MDL59. Deux couples d'agriculteurs militants à la confédération paysanne ayant transmis leur exploitation à des jeunes via le réseau de la confédération paysanne.

responsabilités de médiation. Dans un système complexe de liens entre organisations et individus, trois types d'acteurs collectifs sur les questions agricoles dans les MDL se dégagent :

- Les associations et organisations agricoles, dont plus particulièrement le CDML, comité de développement des MDL dont le profil a été dressé ci-dessus.
- Les collectivités territoriales dont plus particulièrement les syndicats et associations intercommunales en charge de la gestion du tourisme, de projet de territoire, de l'eau et du foncier.
- Les associations et notamment les associations socio-culturelles (CCML), les associations altermondialistes (environnementales, solidarité) et les associations de préservation du patrimoine.

Figure 16. Systèmes d'acteurs collectifs dans les MDL

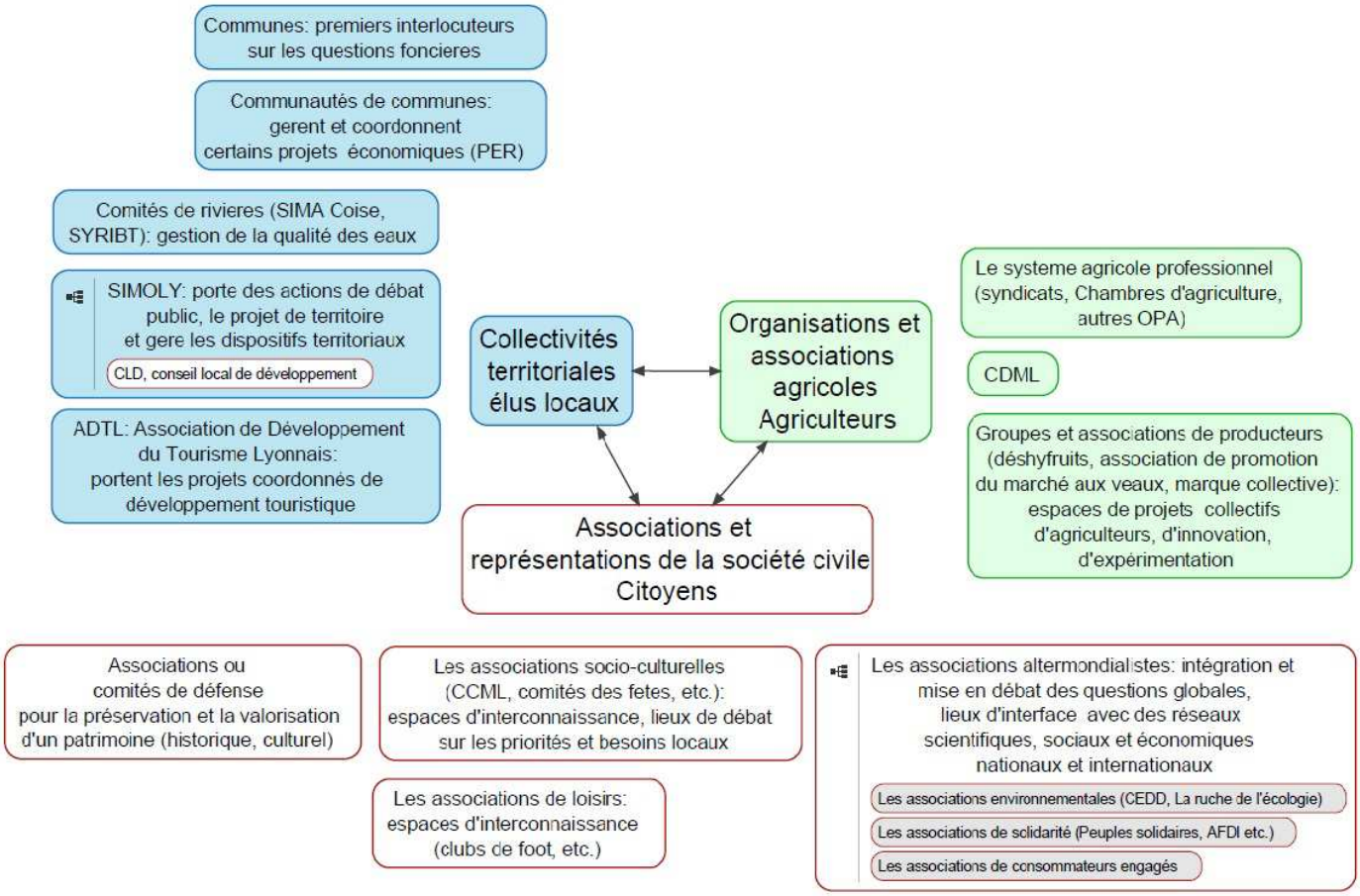

Ce graphique simplifie très largement les interactions en identifiant trois catégories d'acteurs qui sont celles autour desquelles nous organisons ici la présentation car les rapports sont en fait étonnement croisés entre ces différentes sphères.

3.2.1. Collectivités territoriales et élus locaux

a) Une intercommunalité forte

Nous avons montré l'inscription dans la longue durée d'une approche intercommunale de l'aménagement et de l'équipement du territoire. À la fin des années 90, lorsque les SIVOM sont remplacés par les communautés de communes, ils ont donc déjà une certaine antériorité[814]. Les communautés de communes n'ont pas directement de compétence agricole, sauf au titre du développement économique, néanmoins, la communauté de communes de Chamousset-en-Lyonnais a une commission agricole dans laquelle sont représentés des élus agricoles et non agricoles des différentes communes et quelques élus du conseil communautaire[815]. En 2001, renforcé par le cadre de la loi LOADT puis de la LOADDT[816], le SIMOLY devient un syndicat intercommunautaire. Il s'affirme comme une instance institutionnelle forte, espace de concertation pour l'élaboration d'un projet de territoire dans le cadre des différents dispositifs régionaux (CGD puis CDRA) et européens (Leader + 2002-2007 puis Leader 2008-12).

Soulignons que l'existence de ces intercommunalités n'affranchit pas les élus de rapports de concurrence, de conflits internes : d'une part entre les élus des trois cantons de Saint-Symphorien-sur-Coise et Saint-Laurent-de-Chamousset et de Chazelles-sur-Lyon[817], entre les élus des communes dans les rapports à l'intercommunalité. Ainsi, par exemple, l'intérêt du financement par la communauté de communes d'une halle aux veaux (voir ce cas d'illustration pages 265-266), a nécessité de convaincre les élus de l'intérêt intercommunal de ce projet. C'est ce que souligne L. Méasson dans son étude de géographie politique lorsqu'il met en évidence pour les élus l'existence d'une force centrifuge importante pour les élus des MDL associée à la pluralité des territorialités des habitants et à la démultiplication des niveaux institutionnels où aller chercher les ressources[818].

b) Une génération d'élus qui ont des liens étroits avec les agriculteurs

Parmi les élus qui jouent un rôle porteur dans la dynamique du projet de territoire, nous notons la présence centrale d'une génération d'élus qui gardent des liens étroits avec l'agriculture, via leurs relations familiales ou professionnelles. Si la dominante politique des MDL se situe au centre droit, nous distinguons une différence significative de contexte électoral sur les deux cantons. Le canton de St-Symphorien-sur-Coise se caractérise par des profils d'élus locaux qui affichent peu leur étiquette

---

[814] Saint-Symphorien-sur-Coise : SIVOM en 1974/Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais en 1998 et Saint-Laurent-de-Chamousset, SIVOM « Haute Brévenne » en 1966 (6 communes) puis 1971 (14 communes), devient en 1984 le SIVOM de Saint-Laurent-de-Chamousset, puis en 1996 la communauté de communes de Chamousset-en-Lyonnais.

[815] Les agriculteurs mentionnent le rôle très limité de cette commission agricole sauf dans sa fonction d'intégration des échelles, entre la commune qui constitue un espace de proximité et les actions et projets menés à l'échelle du SIMOLY. Source : MDL22

[816] Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable des territoires

[817] Ainsi observe-t-on un certain chauvinisme d'appartenance au canton « *Hauts du Lyonnais, ouais, ouais, c'est les Hauts du lyonnais… on y tient.* » MDL40 et des rapports de concurrence « *on nourrit un certain complexe de secondarité par rapport à st Sym* » MDL45

[818] L. MÉASSON, 2009, L'espace des politiques publiques comme espace des possibles. L'exemple du programme européen LEADER dans les Monts du Lyonnais., *Espaces et sociétés,* non publié, 16 p.

politique et se caractérisent par une volonté politique forte de défense d'un entrepreneuriat individuel, artisanal ou agricole ou de services dont notre aperçu historique permet de souligner l'ancrage dans la longue durée des dynamiques sociales[819]. Les tendances sont plus composites dans le canton de St-Laurent-de-Chamousset caractérisé par des conflits politiques plus marqués entre des élus qui affichent leur étiquette politique, avec parfois des engagements politiques à d'autres échelles (conseil général, sénat).

[819] « *Concernant l'agriculture, moi j'considère que c'est un vrai pilier économique, je dis pas LE pilier économique, je considère que sur la commune, il y a 3 piliers économiques, l'agriculture et les autres activités connexes, les PME-PMI et le commerce de proximité.*» MDL47. Les élus se mobilisent par exemple pour le maintien d'un commerce de proximité et contre l'installation de grandes surfaces

Encadré 3. Profils d'élus et dynamiques électorales

Jean-Pierre Houssel souligne sur la commune de Saint-Symphorien-sur-Coise la présence de plusieurs générations de maires réformateurs issus de la bourgeoisie industrielle locale et inspirés par la chronique sociale[820] : André Loste, Benoît Carteron (1950-60)[821], Pierre Grange (1970-80)[822], puis Louis Véricel. D'autres élus sont aujourd'hui très impliqués au niveau des communautés de communes : Régis Chambe[823] ou encore Paul Ronzon[824]. Ces élus influents au niveau intercommunal ne sont plus les maires de Saint-Symphorien-sur-Coise, ce qui montre une diminution de l'influence de cette petite ville à l'échelle du canton. De plus, ils sont tous deux originaires de familles agricoles. Du point de vue de l'échiquier politique, il se dégage une **dominante politique de centre droit**[825].

Dans le canton de St-Laurent-de-Chamousset, l'action politique est marquée par le personnage de René Trégouët[826], porteur de 1974 à 2001 d'une dynamique spécifique de relance de l'industrie sur le canton. **Les dominantes politiques sont plus composites, la gauche et l'extrême droite rassemblent davantage de voix alors que la droite peut être parfois divisée entre plusieurs tendances**[827]. C'est ici le révélateur d'une composition sociale marquée par l'emploi industriel. Jean-Louis Cloye[828] a joué un rôle important dans la mise en place du projet de territoire. Parmi les personnalités politiques actuelles sur le canton, notons celle de de Bernard Chaverot, actuel président du SIMOLY et maire de Montrottier[829], et celle de Lucien Vial[830], maire de Saint-Laurent-de-Chamousset et président de la communauté de communes, deux personnalités de bords politiques opposés, lors des récentes élections cantonales par exemple.

---

[820] Jean-Pierre Houssel mentionne notamment l'influence d'Antoine Pinay, Eugène Grange, Mgr Geay J.-P. HOUSSEL, Promotion collective et développement dans la France rurale progressive: l'exemple des Monts du Lyonnais., *Article cité*

[821] **Benoît Carteron** : Élu conseiller municipal en 1936 au titre d'une section du parti Démocrate Populaire, proche de la chronique sociale. Il est élu conseiller général en 1945 et il en devient président du conseil général de 1957 à 1979. Ibid.

[822] **Pierre Grange** : fabricant de meubles, élu maire de Saint-Symphorien-sur-Coise de 1972 à 1989. Ibid.

[823] **Régis Chambe**, divers droite, maire de Saint-Martin-en-Haut depuis 2002, ingénieur. Fils de Georges Chambe, agriculteur et maire de la commune dans les années 70. Il est très impliqué dans les différentes instances intercommunales : vice-président de la commission agriculture au SIMOLY, président du syndicat pour l'élaboration du SCOT. Il présente un profil de « maire-entrepreneur », comme le souligne par exemple l'exemple du projet de restauration collective mis en œuvre sur la commune. Source : MDL47, observation et participation aux différentes manifestations.

[824] **Paul Ronzon**, sans étiquette, adjoint puis maire d'Aveize de 1983 à aujourd'hui, il est élu président de la communauté de communes depuis 2008. Il présente un profil de maire agriculteur militant.

[825] De l'ordre de 35-40% des suffrages suivant les communes. Le vote Front National reste plus faible que dans le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset (entre 11 et 15%), le PS et Europe écologie rassemblent également de l'ordre de 35-40% des suffrages, sauf dans les communes d'Aveize et de Duerne où ils dépassent 40%. Sources : résultats des élections cantonales (2008), élections régionales (2010).

[826] **René Trégouët**, UMP, élu conseiller général à partir de 1974, il est président du SIMOLY de 1979 à 2004 et sénateur à partir de 1986. Dans un contexte de déclin industriel après la fermeture de la mine de charbon de Ste Foy L'argentière, il joue un rôle moteur à partir de 1980 pour le développement de l'entrepreneuriat, des nouvelles technologies, des transports (pépinières d'entreprises, ateliers relais ,création de l'AGDE- association de sous-traitance à forte intensité de main d'œuvre). J.-P. HOUSSEL, 1992, L'industrialisation d'une région rurale: l'exemple du canton de Saint Laurent de Chamousset, *Revue de géographie de Lyon*, N°67 /3,

[827] C'est le cas des cantonales 2011 notamment et cela semble être un fait récurrent. Les résultats aux régionales mettent en évidence effectivement des résultats du Front National plutôt compris entre 15 et 22%, la droite autour de 30% et PS et Europe écologie réunis avec des taux entre 40 et 45%.

[828] **Jean-Louis Cloye**, sans étiquette, élu maire de Meys de 1995 à 2008, ex-président de la communauté de communes de Chamousset-en-Lyonnais, président du SIMOLY de 2004 à 2008. Jean-Louis Cloye est vétérinaire, il participe en 1980 à la création du groupement des vétérinaires conventionnés à Saint-Symphorien-sur-Coise, dans un mouvement de remise en cause de la position du vétérinaire par rapport à l'agriculteur, mouvement inspiré par Michel Fontaines au sein de l'école vétérinaire de Lyon. Il mène un important travail interne sur le projet et la charte de territoire. C'est une personnalité politique reconnue par l'ensemble des agriculteurs.

[829] **Bernard Chaverot**, divers gauche, instituteur. Fils et frère d'agriculteur de Haute Rivoire, est élu maire depuis 2001, conseiller général depuis 2004, président du SIMOLY de 2008 à aujourd'hui. Dans la continuité du travail de son prédécesseur, il poursuit l'action de mobilisation autour d'un territoire MDL, en appuyant notamment les thématiques du développement durable.

[830] **Lucien Vial**, divers droite, Maire de Saint-Laurent-de-Chamousset depuis 1989, Président de la communauté de communes de Chamousset en Lyonnais (actuel). Il a joué un rôle incitatif fort pour le maintien du marché aux veaux de Saint-Laurent-de-Chamousset qui joue un rôle central pour la vitalité de la commune.

3.2.2. Des agriculteurs représentés par une élite agricole locale

La dynamique du système agraire nous a permis de montrer la résistance d'un « bastion » de petites et moyennes exploitations dans les MDL. C'est ici une composante majeure de la dynamique agricole des MDL caractérisée par le rôle central d'une élite agricole plurielle. Nous y reviendrons en nous penchant d'abord sur une analyse des profils d'engagement des agriculteurs.

a) Des agriculteurs encore très présents dans le jeu électoral

Les agriculteurs jouent un rôle important dans le jeu électoral. Ils représentent entre 2,5 et 23,5% de la population active suivant les villages. Ainsi dans certaines communes telle celle de Larajasse (23,5% de la population active en 2007), en comptant les proches et parentés de ces agriculteurs, nous mesurons bien le poids politique des agriculteurs[831]. Et de fait, les élus qui occupent les postes à haut niveau de responsabilité sur le territoire ont des liens familiaux étroits avec l'agriculture, particulièrement sur la période récente (voir les profils page 223). Les élus sont très présents et impliqués sur les questions agricoles[832]. Si la hausse de la population est importante depuis 1999, soulignons que l'accueil de nouvelles populations reste très progressif et maîtrisé par les communes (lotissements communaux). Enfin, les nouveaux arrivés et les agriculteurs présentent des intérêts communs (ex : approche défensive du territoire des agriculteurs et malthusianisme foncier produit par le « syndrome du dernier arrivé »[833]).

La perte de pouvoir des agriculteurs dans les conseils municipaux et la confrontation croissante à la multiplicité des intérêts qui s'y expriment constituent pour L. Méasson un des éléments d'explication d'une « reconquête territoriale » récente[834]. Il s'agit là d'une réalité nationale. Néanmoins, soulignons dans les MDL que cette perte de pouvoir semble davantage relever d'un mythe et de craintes entretenues par les responsables professionnels que de réalités effectives. En effet, les agriculteurs restent très largement surreprésentés parmi les élus-maires et les conseillers municipaux. Chaque conseil municipal compte au moins deux agriculteurs (jusqu'à 3-4 dans les communes rurales comme par exemple celles de Longessaigne ou de Montrottier pour les cas abordés). De plus, leur présence dans les décisions concernant ce qu'il adviendra de « nos campagnes » apparaît comme un élément fort de la culture et de la formation d'une élite agricole locale, dans une logique effectivement de défense de leur pouvoir sur le territoire « rester maîtres du jeu ». Ainsi en écho au rassemblement « Terres de France » en 1991, peut-on lire l'interrogation suivante : « *Comment nos campagnes vont-t-*

---

[831] Le maire de Montrottier et président du SIMOLY mentionne « « *Quand on s'présente à Montrottier, on n'a pas intérêt à oublier l'agriculture, et on a intérêt à ne pas oublier de mettre des agriculteurs dans le conseil, sinon vous n'êtes pas élu. Il n'y a pas besoin d'avoir un projet après.*» (Élu, MDL46).

[832] MDL65,67,68,70

[833] E. CHARMES, 2005, Le malthusianisme foncier, *Études foncières*, n°125, pp. 12-16

[834] L. MÉASSON, 2008, *L'efficacité territoriale et l'évaluation. Penser le déploiement spatial du politique grâce au programme européen LEADER*, Doctorat, Dir: SOUBEYRAN O. et FAURE A., UNIVERSITÉ GRENOBLE I – JOSEPH FOURIER, Grenoble. 506 p. , p133

elles évoluer ? Pour qui, avec qui, comment et pourquoi ? »[835]. L'implication des agriculteurs dans la gestion municipale est affirmée comme centrale au niveau local, bien avant que cela ne soit affiché comme une priorité stratégique au niveau des Chambres d'Agriculture départementales, régionales et nationales.

b) Profils d'engagement croisés des agriculteurs

Une analyse systématique de l'engagement des agriculteurs au sein de la profession agricole, d'association ou de la collectivité a été menée lors du diagnostic agraire réalisé en 2006 par la Chambre d'agriculture pour le SIMOLY. Les résultats mettent en évidence que 40% environ des personnes ont au moins une responsabilité. Plus précisément, 30 à 50% des exploitations agricoles ont un des membres engagé au sein de la profession agricole, 10% des exploitations ont au moins un membre engagé dans la collectivité et 9 à 18% des exploitations ont au moins un membre qui a des responsabilités dans les associations[836]. Notre analyse met en évidence la pluralité des espaces d'engagements des agriculteurs parmi lesquels nous dressons **plusieurs profils qui se distinguent autant par leur rattachement géographique que par la nature de leurs responsabilités** :

- **Des profils d'agriculteurs très peu engagés ou seulement à l'échelle de la commune**. Il s'agit d'agriculteurs ayant une responsabilité dans des structures agricoles à échelle communale (ex : la CUMA, ou le syndicat communal) et éventuellement dans d'autres associations communales, de loisirs (club de foot, fédération de chasse), de bénévolat (pompier) ou parfois au conseil municipal. Les exploitations concernées sont des exploitations individuelles, plutôt petites, et de tout type de profil technico-économique. Il s'agit d'agriculteurs spécialisés en production laitière étroitement insérés dans le système social agricole communal (syndicats, CUMA), mais aussi d'agriculteurs en vente directe, ayant exercé un autre métier avant leur installation, qui ont leur propre réseau de commercialisation. Ces agriculteurs identifiés lors de la phase d'échantillonnage large et aléatoire sont sous-représentés dans notre échantillon[837]. Ils sont syndiqués à la FDSEA, le plus souvent par souci de cohésion à l'échelle communale. Certains se sont impliqués dans le mouvement de l'Association des Producteurs de Lait Indépendants (APLI) en 2009 dans une logique de contestation, mais nous n'avons pas pu identifier plus précisément les raisons de leur implication.
- Des **profils d'agriculteurs 'militants'.** Il s'agit d'agriculteurs très impliqués tant dans les dynamiques des groupes locaux (infrastructures collectives, innovations d'après la typologie

[835] Voir en annexe B4(b) l'éditorial n°3 de 1991 édité par Marie-France Blanc. « Comment nos campagnes vont-t-elles évoluer ? Pour qui, avec qui, comment et pourquoi ? »

[836] Les taux d'engagement sont sensiblement plus élevés pour les exploitations impliquées dans les logiques dites de filières que dans les logiques de vente directe. Les doubles-actifs et exploitants dit « patrimoniaux » apparaissent selon cette enquête très peu engagés (mais le nombre de réponse sur lesquelles cela s'appuie est très faible). Chambre d'agriculture du Rhône, Chambre d'agriculture de la Loire, SIMOLY et Région Rhône-Alpes, *Diagnostic agricole sur le territoire des Monts du Lyonnais, Rapport cité,* Voir en annexe B4(f) le graphique des taux d'engagement.

[837] C'est le cas en particulier des agriculteurs MDL24, MDL27, MDL29, MDL37, MDL42, MDL43

ci-dessous), qu'au niveau de la collectivité (conseils municipaux, élus maires), ou encore dans les associations civiques (Centre Communal d'Action Sociale, bibliothèque, théâtre). L'échelle de leur engagement est plurielle, de la commune au territoire 'MDL', voire parfois même au-delà via des réseaux d'associations (régional, national ou international). Les exploitations concernées sont ici au contraire plutôt des exploitations en GAEC ou des couples. L'engagement militant est considéré comme ayant une valeur et certains mentionnent y consacrer l'équivalent d'un temps plein pour l'ensemble des 2-3 membres de l'exploitation. Ce type d'agriculteurs est surreprésenté dans notre échantillon[838]. Du point de vue géographique, ce profil d'agriculteur est réparti sur le territoire, même si la commune de St-Martin-en-Haut se distingue[839]. Un petit groupe, parmi les agriculteurs « militants », s'est détaché du syndicalisme de la FDSEA pour constituer un petit noyau d'agriculteurs militants à la confédération paysanne dans les MDL. Certains de ces agriculteurs se sont également impliqués dans le mouvement de l'APLI, dans une militance revendiquant une régulation plus forte de l'état. Nous identifions les termes d'une conviction dans le collectif, revendiquée publiquement.

« Pour ma part, éleveur attaché de cœur à ma coop, je le suis plus encore et par nature à la terre du « Lyonnais Monts et Coteaux », ses valeurs et son devenir : c'est bien ce panneau que j'aimerai planter à ma porte, illustration d'une charte et d'un réseau » (agricultrice, dans le bulletin QDN35).

- Des profils **de responsables « professionnels ».** Il s'agit d'agriculteurs impliqués dans l'organisation professionnelle et, éventuellement, dans les conseils municipaux. Ces agriculteurs revendiquent une identité de « professionnel », identité qui renvoie tant aux performances technico-économiques[840] qu'au souci d'une bonne gestion des ressources et d'un professionnalisme par rapport à l'intérêt général. Leur implication dans les conseils municipaux poursuit le double objectif de représentation des intérêts professionnels et d'aménagement-compromis de leur activité par rapport à l'intérêt général. En termes de géographie, un petit groupe d'agriculteurs dynamique peut être identifié sur les communes de Coise et Larajasse et plus largement sur le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise. Ils sont également surreprésentés dans notre échantillon[841].

[838] MDL19, MDL20, MDL22, MDL39, MDL40

[839] "*Pour les MDL, c'est la commune de Saint-Martin-en-Haut qui assure le leadership du terroir associatif local et qui détient aussi le nombre record d'exploitations agricoles en pays lyonnais*". C. FOUGEROUSE, 2006, Innovation paysanne et développement rural: le cas des associations du terroir lyonnais, *L'Araire*, n°144, pp.11-29, p16

[840] Sur le registre de la cité industrielle en particulier d'après le classement de Boltanski et Thévenot L. BOLTANSKI and L. THÉVENOT, 1987, *Les économies de la grandeur*, Gap, Presses Universitaires de France, Cahiers du centre d'études de l'emploi, 290 p.

[841] MDL18, 28, 30, 31, 33, 41, 44

Entre ces idéaux-types, **de nombreux agriculteurs sont à l'interface entre militantisme et engagement professionnel**[842]. Il s'agit de profils atypiques qui revendiquent une certaine marginalité, entrepreneurs-innovateurs distants des organisations professionnelles et territoriales, mais qui peuvent être par ailleurs impliqués dans les groupes[843].

c) Une élite agricole à l'interface entre secteur et territoire

À l'échelle d'un territoire « Monts du Lyonnais », ce sont « *toujours les mêmes têtes qu'on croise* »[844]. Nous identifions en effet dans les MDL les traits d'un petit groupe d'agriculteurs que nous désignons comme élite agricole plurielle, qui finalement suivant les profils de responsabilités se retrouvent à **négocier et travailler ensemble** au sein du CDML, dans les instances professionnelles, dans les groupes et dans les instances territoriales. Un élément spécifique aux MDL est le caractère pluriel de cette élite sur l'échiquier politique et syndical. En nous intéressant au parcours intergénérationnel des différents agriculteurs rencontrés effectivement en position de responsabilités, les parcours sont multiples. Ce ne sont pas nécessairement les « gros » et il n'y a pas de déterminisme « intergénérationnel ».

Encadré 4. Parcours croisés d'une élite agricole

Parmi les leaders des années 70-80, les origines sont variées, parfois les agriculteurs sont des fils de leaders du syndicalisme, mais ce n'est pas le lot commun. Nous distinguons dans le parcours des responsables professionnels la place des mouvements de jeunesse, chrétiens (MRJC) et communaux. Les trajectoires poursuivies par ces agriculteurs sont également très diverses : certains vont accéder à des niveaux de responsabilités élevés dans l'organisation professionnelle agricole, d'autres vont s'impliquer dans la vie municipale (plusieurs agriculteurs-maires), un petit groupe s'inscrit dans les mouvements d'opposition au syndicalisme à partir de la fin des années 70[845].

Parmi les leaders actuels, les origines sont multiples et peuvent concerner aussi des agriculteurs installés hors-cadre familial. Les lieux de formation de cette élite sont très variés : formation d'ingénieur à l'ISARA, formation par l'exercice d'un métier de technicien hors de la région[846]. Les conjoint(e)s parfois non issu(e)s du monde agricole sont porteurs d'autres approches du métier et jouent un rôle dans la formation, sensibilisation aux enjeux du territoire. Si de nombreux de ces responsables professionnels accordent une importance majeure à la formation « humaine », culturelle et relationnelle de leurs enfants considérée comme un patrimoine[847], la transmission intergénérationnelle de la prise de responsabilités n'est pas systématique[848].

Dans les sphères décisionnelles agriculteurs-élus, sont représentés principalement les agriculteurs élus dans les conseils municipaux, qui jouent un rôle central de médiateurs entre les sphères

[842] MDL23, 25, 26, 36
[843] MDL21 ; 34 ; 38
[844] Agriculteur et maire, MDL22
[845] Gérard Budin, actuel président de Sodiaal, a été un des leaders des MDL dans les années 70 (président du CDML de 1972 à 82) ; Marc Goutagny ou Charles et Thérèse Nesmes font partie d'un petit groupe de ces élites des MDL qui se sont positionnés en rupture avec les orientations prises dans le courant des années 70-80. Plusieurs des agriculteurs maires des MDL ont aussi fait partie de ces responsables professionnels des années 70 : Marc Goutagny, maire de Montromant de 1989 à 2001, Paul Ronzon, adjoint puis maire d'Aveize, puis président de la communauté de communes des Hauts du Lyonnais, 1983-auj. Source : MDL55 ; MDL59.
[846] Ainsi, Laurent a-t-il été formé à l'ISARA après sa formation général mais il n'est pas originaire des MDL (MDL 26), Samuel s'est pour sa part formé dans son expérience de contrôleur laitier dans l'Ain (MDL31).
[847] Ainsi peut-on l'observer pour Jacques qui revendique le caractère central de la formation humaine de son fils David, ou encore ou encore dans le parcours de Pierre qui met en valeur le parcours de sa fille au Bénin.
[848] C'est le cas de Christian, très peu investi dans les organisations professionnelles ou territoriales alors que ses parents étaient très impliqués dans le militantisme de la confédération paysanne. MDL43

professionnelles et territoriales[849] et les responsables des organisations professionnelles en tant que représentants de la profession agricole. Le CDML est reconnu comme l'organisation représentative des intérêts agricoles dans de nombreuses instances, par les membres élus de son conseil d'administration, mais souvent aussi **par le technicien-animateur**. Celui-ci omniprésent dans les sphères collectives sur le territoire. Il joue un rôle central dans la coordination de l'activité des groupes, et de défense des intérêts des agriculteurs et des Chambres d'Agriculture sur le territoire.

Figure 17. Représentation des agriculteurs dans les sphères de projet et de débat sur le territoire

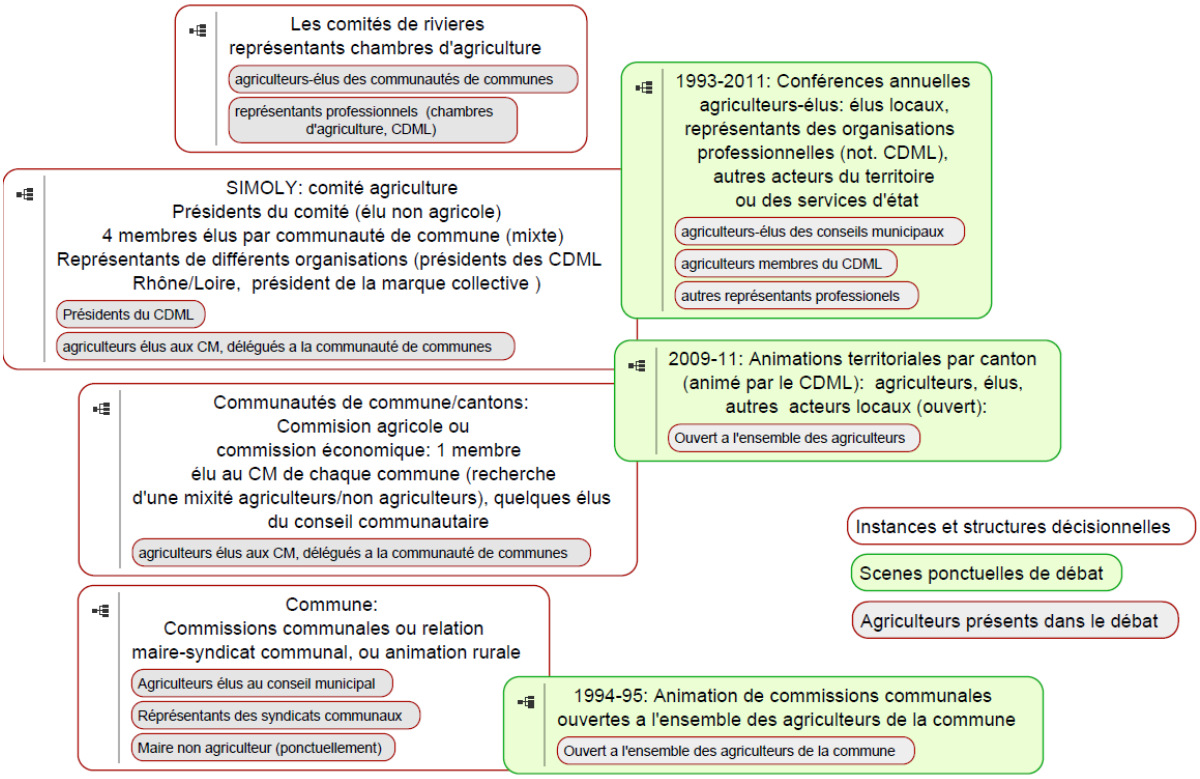

Ce schéma permet d'illustrer la multiplicité des sphères territoriales de décision concernant les questions agricoles. Les principaux représentants des agriculteurs sont d'une part les agriculteurs élus dans les conseils municipaux et à plus forte raison lorsqu'ils sont élus maires et les agriculteurs représentants de l'organisation professionnelle, au sein du CDML, mais également à la Chambre d'Agriculture et dans les syndicats. Ces deux types d'acteurs jouent un rôle clef de médiation.

d) Le local, un champ d'action qui compte

Nous comptons dans notre échantillon deux agriculteurs maires (Paul Ronzon et Michel Rampon[850]) et plusieurs agriculteurs conseillers municipaux[851]. Dans ce qui fonde les logiques

[849] « *Par contre, moi j'ai un certain nombre d'élus au sein du syndicat de rivière, qui sont agriculteurs ou dont la femme est agricultrice, et ça c'est une* ***passerelle*** *et heureusement que c'est là* ». MDL7

[850] **Michel Rampon**, sans étiquette (mais gauche), élu maire de Longessaigne depuis 2001. Il est agriculteur, syndiqué à la confédération paysanne.

[851] MDL30, MDL33, MDL36, MDL42

d'engagement des agriculteurs dans les conseils municipaux, plusieurs motifs d'actions croisés se dégagent :

- **Une représentation professionnelle**.
    - Les agriculteurs revendiquent une certaine légitimité (qui leur est d'ailleurs reconnue par d'autres élus qui les associent à leur projet) pour ce qui concerne, au sens large, la gestion de l'espace rural : les dossiers d'urbanisme (y compris pour ce qui peut concerner la gestion des lotissements) et d'aménagement (chemins ruraux, voiries), de gestion des ressources (eau) ou encore d'assainissement. Nous identifions ici la revendication d'un *« bon sens »*, d'une « *logique* » qui intègre aussi une prise en considération d'un intérêt général, y compris concernant leur activité « *pas envie de pourrir la planète* » (agriculteur et conseiller municipal, MDL30).

« C'est vrai que la présence parfois d'élus agricole, ça permet de ramener l'ensemble des personnes au plus près du terrain. Alors que c'est vrai que si on a un ensemble de personnes qui ne connaissent pas trop l'agriculture… C'est pas forcément… et ça peut être dangereux aussi quoi » (agriculteur et maire, MDL22).

    - Cette représentation professionnelle joue aussi un rôle de positionnement des agriculteurs dans les dispositifs (ex : sur la gestion de l'eau). Parfois il s'agit d'un positionnement stratégique de défense des intérêts professionnels.
    - Enfin, ces agriculteurs-élus jouent plus largement dans un rôle d'information croisée et de médiation dans la négociation qui peut se dédoubler des sphères de représentations professionnelles dans la négociation sur les dossiers de gestion de l'eau par exemple.
- **Un espace investi comme lieu de portage de projets**. Tant pour les agriculteurs de profils « militants » que pour les agriculteurs de profils « professionnels », l'investissement dans les conseils municipaux est aussi perçu comme un espace potentiel d'innovation, comme le lieu de soutien et de développement de l'activité des « groupes », de mise en œuvre de projets sur le territoire : débats autour de l'énergie[852], débats autour d'infrastructures collectives qui peuvent favoriser le « maintien d'un maximum d'exploitations » (MDL22) (ex : infrastructures collectives comme le marché aux veaux, débats autour de la restauration collective).
- **Un lieu de mise en débat des modèles d'agriculture** à défendre et promouvoir à travers une action à la fois sur le foncier et sur les projets collectifs. L'implication des agriculteurs de profils « militants » va en ce sens, avec l'ambition d'orienter les évolutions de l'agriculture.

« Disons que ça va être plus, quel type d'agriculture ***que moi je défends, ou que je souhaiterais voir se maintenir ou se développer quoi****. Parce que tel que je vois*

[852] Exemple d'un agriculteur impliqué au conseil municipal dans la commission développement durable au niveau municipal « *par intérêt personnel sur ces questions* », mais dans lequel on identifie les termes d'une interrogation sur la mise en place d'innovations sur les questions énergétiques MDL30

l'agriculture, fin, en tant que maire, disons que… fin, il y avait de nombreuses fermes, il y en a des disparues, mais on reste très nombreux, je pense que c'était un peu dû au relief aussi quoi » (MDL22).

3.2.3. Une implication des associations non agricoles

Les MDL sont par ailleurs caractérisés par une **forte densité d'associations non agricoles** dont un certain nombre s'intéressent directement ou indirectement à la question agricole, comme le montre l'étude de C. Fougerouse sur ce qu'il désigne comme « associations de terroir »[853]. Ces associations de solidarité, citoyennes, altermondialistes ou environnementales jouent un rôle de plus en plus important dans les sphères de débat public local, notamment sur les questions agricoles.

Encadré 5. Dynamique associative et engagement militant dans les MDL

Les premières associations de **solidarité internationale** ont été créées dans les MDL dès la fin des années 70-début 80 dans l'influence du mouvement tiers-mondiste (« 1% tiers-monde »), par des acteurs militants extérieurs au territoire, dont notamment Bernard Bros à l'initiative de la création de l'association Peuples Solidaires[854], et par d'autres groupes d'acteurs locaux notamment des agriculteurs à l'initiative d'un groupe Ferme du monde, de l'AFDI[855]. L'action militante de ces associations s'attache à la mise en place de partenariats internationaux, à la sensibilisation au niveau local sur ces questions de solidarité internationale, à la promotion d'un « commerce équitable ».

Nous identifions par ailleurs dans les MDL la présence de nombreuses associations de solidarité de proximité[856], de mobilisation pour la citoyenneté[857] et de différents espaces de vie sociale et culturelle actifs (Maisons des Jeunes et de la Culture_MJC, comités des fêtes, associations sportives, cinéma « Le Paradisio »). Dans la mouvance du projet initial du CCML, ces espaces de « promotion sociale et culturelle » jouent un rôle important de renforcement de l'interconnaissance, d'ouverture et de culture politique et de sensibilisation aux solidarités entre les personnes sur le territoire (développement des services aux personnes âgées, accompagnement du handicap, support pour le développement d'autres associations de solidarité de proximité).

C'est au début des années 80 également que les premiers mouvements écologiques émergent, avec la mise en place de coopératives de consommation en agriculture biologique, la réflexion sur le choix du nucléaire (ex : ruche de l'écologie). Si leur action apparaît moins visible dans le courant des années 90, elles connaissent un regain d'activités depuis 2000, portées par quelques militants très actifs qui jouent un rôle d'entrainement dans ce mouvement[858].

[853] C. FOUGEROUSE, Innovation paysanne et développement rural: le cas des associations du terroir lyonnais, *Article cité*

[854] **Bernard Bros** est originaire de Lyon, il s'est installé dans les MDL dans le cadre d'un mouvement communautaire post-68. Il est instituteur et président d'école à Saint-Laurent-de-Chamousset, impliqué dans les mouvements de jeunesse (Maisons des Jeunes et de la Culture, MJC) locaux, impliqué au niveau de la présidence de l'union cantonale des écoles primaires, élu conseiller municipal à Souzy et impliqué surtout dans des actions et des réseaux d'interconnaissance à l'échelle du canton. Il est impliqué depuis leur création dans les associations Peuples Solidaires, La ruche de l'écologie, du collectif ETAIS. Source : MDL61

[855] Source : MDL59, MDL55. Une sensibilité des agriculteurs aux problématiques de la mondialisation que F. Purseigle explique comme une forme d'héritage de l'humanisme chrétien F. PURSEIGLE, 2003, "Les jeunes agriculteurs et la mondialisation. Enjeux et paradoxes d'un positionnement catégoriel.", *Colloque international sur les mobilisations anti-mondialisation*, Institut d'études politiques, CEVIPOF, GERMM, 18p.

[856] Des associations de proximité comme le collectif E.T.A.I.S (Espace Temps pour l'Accueil, l'Initiative et la Solidarité) ont pris le relais en partie du rôle d'accompagnement aux associations que jouait le CCML en fournissant un appui de personnel et un local à 10 associations.

[857] Exemple des actions du collectif pour une politique citoyenne dans les MDL http://www.forumsocialvillages.org/index.php?p=communiques&page=10&afficherCommunique=19

[858] On identifie en particulier deux profils : **Thierry Manceau**, président de la ruche de l'écologie, salarié de l'association Hespul, spécialisée dans le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Il joue un rôle central d'articulation des problématiques locales à des enjeux plus large par la mobilisation d'experts, etc**. René Bellon,** président du CEDD, est originaire de Saint Galmier, il s'est installé dans les MDL en 1990. Chargé des espaces verts à l'école vétérinaire à Marcy l'étoile, il s'est longtemps impliqué dans les réseaux associatifs lyonnais autour de l'éco-construction. Ce n'est qu'à partir de 2002 dans le cadre du forum social des villages qu'il s'est intéressé aux dynamiques associatives locales, pour rapidement y prendre des responsabilités dans le cadre de l'association Remue-méninges puis du CEDD. Sources : MDL60

Ponctuellement, ces associations sont mobilisées en réaction à des projets locaux (élevage industriel, carrières)[859], mais cela ne constitue pas l'essentiel de leurs activités qui s'inscrivent plutôt dans le cadre de mobilisation sur des problématiques globales (OGM, brevetage du vivant, promotion de l'agriculture biologique). Elles jouent un rôle de sensibilisation des élus et de la population dans le cadre de manifestations notamment (ex : participation aux printemps de la bio, animation du marché bio de Sainte-Foy-L' argentière (voir en annexe B8).

a) Des associations qui ont un pouvoir croissant dans le débat public local

Le pouvoir croissant de ces associations dans le débat public local tient d'après notre analyse à trois éléments :

- **La mise en réseau de ces organisations entre elles** : consolidation de réseaux associatifs à l'échelle locale via la constitution de collectifs dont notamment celui du forum social des villages. Cette capacité de mise en réseau repose sur : des interconnaissances fortes entre acteurs ; l'existence d'organisations transversales et fédératrices (ex : CCML ou l'ETAIS[860]) ; le rôle d'acteurs militants dans plusieurs de ces associations, qui jouent un rôle central dans l'identification des problématiques, dans la construction des réseaux ; enfin, internet joue un rôle important de facilitation (ex : plusieurs sites qui relaient l'information concernant les manifestations locales mais sont aussi le support d'appels à l'engagement plus larges[861]). Ces réseaux et l'existence d'un collectif sont le levier pour la sensibilisation des élus locaux et la prise en considération des enjeux et idées que portent ces associations.
- **L'inscription de ces associations dans des réseaux extérieurs au territoire** : fédérations nationales propres à chaque association (ex : Peuple solidaire, Bioconsomacteurs), réseaux « citoyens » lyonnais et stéphanois, et liens qui se créent par l'implication des individus dans plusieurs espaces de vie et de militance[862]. En ce sens, l'augmentation démographique qui s'accélère depuis 1999 aura sans doute joué un rôle quant à cet ancrage dans différents espaces.
- **La légitimité et la médiatisation croissante des problématiques portées par ces associations**. Créé en 2005 à l'initiative de quelques membres fondateurs issus des associations environnementales, le CEDD, Centre Environnement et Développement Durable, est reconnu et appuyé par les élus locaux et régionaux comme structure d'accompagnement du projet de territoire vers le « *développement durable* ». Les différentes organisations/institutions du territoire sont représentées dans cette association dont les

[859] Le cas semble s'être présenté notamment dans le canton de Chazelles à Maringes (installation d'une porcherie industrielle) en 2003. Le projet n'a pas abouti, mais il a suscité de vifs débats, engagé les associations environnementales et associations de riverains dans un collectif d'opposition, pour conduire ensuite la collectivité à mettre en place une réflexion collective sur « vivre ensemble ». Voir en annexe B8(b)

[860] ETAIS : Espace et Temps pour l'Accueil l'Initiative et la Solidarité (voir en annexe B8)

[861] Notons notamment le rôle des deux sites : www.forumsocialvillages.org ; www.bioconsomacteurs.org (voir en annexe B8)

[862] C'est le cas par exemple de René Bellon, président de l'association du CEDD, qui dans son parcours d'engagement montre bien le passage d'un réseau Lyonnais autour de l'éco-construction (Oikos)

missions sont d'abord une association d'éducation au développement durable, mais participe aussi le portage de différents projets d'accompagnement du territoire[863].

b) Un réseau associatif en lien avec les agriculteurs

Ces associations étant portées notamment par des acteurs extérieurs au territoire, leur légitimité et la portée de leur message parmi les agriculteurs ne sont pas des évidences. Mais de multiples systèmes de relations croisées font que l'impact de l'action de ces organisations dépasse largement le champ de l'action militante.

À partir de l'analyse des relations de l'association Peuples Solidaires aux agriculteurs, nous distinguons très nettement d'abord **le rôle des agriculteurs militants** qui y sont impliqués, comme médiateurs et comme innovateurs dans la mise en œuvre des changements de pratiques[864]. Mais la portée des idées de solidarité passe aussi par de nombreuses autres voies : le **rôle d'un prêtre** impliqué dans l'association[865], l'implication volontaire ou suscitée dans **la plantation d'un champ de pomme de terre collectif**. Cette démarche, parce qu'elle met en jeu les compétences et par les idées permet de franchir la distance entre « le monde paysan » et « ce monde un petit peu intello »[866]. Enfin, nous remarquons l'importance **du rôle de ce président de l'association** par ailleurs impliqué dans d'autres associations de proximité, instituteur puis président d'une école primaire, qui est en relation avec les personnes, connu et identifié par ailleurs, en particulier par les parents d'élèves. C'est via ces réseaux croisés que l'association Peuples solidaires s'implique sur les questions de solidarité locale : elle est présente certaines années dans l'organisation du Comice des quatre cantons, elle est interpelée ponctuellement comme point relais par certains agriculteurs en difficulté, à l'origine de manifestations et débats pour la solidarité avec les agriculteurs lors des crises agricoles (vache folle 2001-02, crise laitière de 2009).

Ces associations s'impliquent et sont donc présentes dans le débat public local sur l'agriculture, dans des rapports parfois conflictuels avec les agriculteurs et les organisations professionnelles. Elles participent dans une certaine mesure à un processus de « publicisation » de l'agriculture.

---

[863] L'association est notamment localisée au Château de Pluvy, et finance les différentes actions en partie dans le cadre du projet de territoire et dans le cadre de projets régionaux : un projet sur le jardinage biologique, un projet sur les circuits courts alimentaires durables, un projet d'observatoire de la durabilité caractérisé en particulier par des interrogations sur la possibilité de mettre en œuvre d'une charte de durabilité des produits commercialisés dans la restauration collective Voir en annexe B8 .

[864] On notera notamment l'implication dès 1985 de Jean-Pierre Bonnard, actuel président de l'association Peuples Solidaires, dans la production de luzerne, Sources : MDL61

[865] « (…) *il se trouve en plus, on avait un prêtre qui était bien engagé dans notre association, et qui… un prêtre dans son sermon, il sermonne quoi, et il disait pensez aussi aux peuples d'Afrique et tout ça… et s'il y avait une opportunité d'acheter un bout de place au paradis…* (rire) *on se sait pas…*» MDL61

[866] « *On fait appel aux compétences, pas aux idées* ». La plantation se déroule chaque fois chez un agriculteur différent, de préférence pas impliqué. Cette démarche sensibilise des agriculteurs retraités pour le plaisir de se rappeler certaines pratiques, l'agriculteur qui prête sa parcelle souvent interpelé par le nombre de personnes mobilisées MDL61

3.3. L'agriculture au cœur du projet d'un territoire rural

3.3.1. L'enjeu de faire exister un territoire rural

Les années 2000-2010 sont caractérisées par la réaffirmation de l'identité Monts du Lyonnais dans un contexte d'une part d'inscription du territoire dans les dispositifs contractuels territoriaux régionaux, nationaux et européens et, d'autre part, de positionnement du territoire par rapport à des enjeux supra-locaux.

La configuration d'acteurs impliqués dans ce processus reste très analogue à celle que nous avons pu identifier dans le cadre du PAR[867] :

- quelques élus volontaristes dont Jean-Louis Cloye[868], dont nous notons ci-dessous les liens étroits qu'ils ont avec les agriculteurs.
- les animateurs et agents de développement des collectivités (SIMOLY, ADTL) très impliqués pour « *faire comprendre* » aux acteurs (du tourisme, de la culture) l'intérêt qu'ils ont à miser sur une stratégie de développement territorial[869]. Nous rejoignons ici la thèse de Dany Lapostolle quant au rôle de ces agents professionnels dans la production territoriale[870].
- les acteurs agricoles via le CDML qui sont mentionnés dans la démarche comme « *très demandeurs* » (Voir page 230).
- La société civile est impliquée dans le cadre du conseil local de développement. Ce dernier, présidé par André Grange, compte de nombreux acteurs de la sphère associative parmi ses membres les plus actifs.

L'enjeu est d'abord celui de **la périurbanisation et celui de faire exister le territoire dans le paysage institutionnel**. Les MDL sont les derniers à ne pas avoir de SCOT dans la région et font figure de pièce manquante d'un puzzle, objet de convoitises. L'identité régionale est alors réactivée dans un processus que L. Méasson désigne comme « la *production d'un « grand récit géographique » de la place des MDL dans le monde*»[871] afin de consolider une « *communauté politique* »[872]. La mise

[867] Voir en annexe B1(b) la comparaison des deux projets de territoire

[868] Il est chargé par René Trégouët de la mise en place de Leader Plus, avec pour seul mission de « *débrouillez-vous pour qu'on ait Leader +*» (L. MÉASSON, *L'efficacité territoriale et l'évaluation. Penser le déploiement spatial du politique grâce au programme européen LEADER, Thèse citée* p117), puis en tant que président du SIMOLY se charge de mettre en place d'un projet de territoire en 2004 avec la volonté d'en faire un véritable outil de concertation dans le cadre du dispositif régional CDRA. C'est alors le support pour la candidature ensuite aux programmes PER et approche Leader, dont le cadre procédural valorise davantage l'opérationnel dans la continuité des dispositifs régionaux. MDL49 (voir les profils d'élus page 223)

[869] Les extraits d'entretien montrent le rôle central de Thierry Werkoff, puis la forte implication notamment d'Annie Poirot, Cécile Guyot dans ce processus ibid., p118

[870] D. LAPOSTOLLE, *L'ingénierie territoriale vue des pays : une bureaucratie professionnelle territoriale en gestation*, *Thèse citée*

[871] Il fait notamment référence à la publication de l'ouvrage « Monts du Lyonnais » : F. BAYARD, J.-P. HOUSSEL, A. PELLETIER and M. RUBELLIN. *Les Monts du Lyonnais, Ouvrage cité* L. MÉASSON, *L'efficacité territoriale et l'évaluation. Penser le déploiement spatial du politique grâce au programme européen LEADER, Thèse citée*, p65

[872] *« Il apparaît clairement que le territoire de projet Leader tente de faire exister une entité socio-politico-géographique bien plus qu'il ne valide son existence. (…) le travail politique se caractérise d'abord comme un processus de construction d'une communauté politique alors que l'aspect administration/développement de*

en place d'un SCOT et l'harmonisation des procédures en matière d'urbanisme sont donc ainsi affichées comme un des axes prioritaires du projet de territoire en 2005 et sa mise en œuvre est actée par la préfecture en 2010[873]. Cette problématique de la périurbanisation (+11,8% de population entre 1999 et 2007), dont le foncier apparaît comme la partie visible de l'iceberg[874], nous semble à replacer dans l'histoire longue de la dialectique ville-campagne[875]. La confrontation des systèmes de valeurs des agriculteurs et des vacanciers sur la commune de Chevrières en 1972[876] apparaît étonnamment actuelle lorsqu'est posée la question de l'intégration des nouvelles populations[877]. Ce qui apparaît ici comme source majeure d'incertitude pour Jean-Louis Cloye ne doit cependant pas être lu au seul prisme d'une logique conservatiste, c'est plus largement une préoccupation en termes d'interconnaissance, de cohésion du « *tissu social* » à laquelle s'adosse la question de l'exclusion[878].

Par ailleurs, **l'ingénierie territoriale** est réactivée afin d'inscrire le territoire dans tous les dispositifs potentiels existants. Le territoire se positionne ainsi dans les dispositifs territoriaux aux différents niveaux :

- régionaux : le CGD (Contrat Global de Développement, 2000-2005), puis le CDRA (contrat de développement Rhône-Alpes, 2005-2010)
- nationaux (3 Pôles d'Excellence Rurale pour chaque communauté de communes, 2005-10)
- et européens (Leader plus 2002-08 puis approche Leader 2005-10)

Un total de 12 millions d'euros de subventions a ainsi été mobilisé pour la mise en œuvre de différents projets dans les Monts du lyonnais.

---

l'espace délimité est secondaire. » L. MÉASSON, *L'efficacité territoriale et l'évaluation. Penser le déploiement spatial du politique grâce au programme européen LEADER, Thèse citée*, p146

[873] Ces années de blocages sont liées aux tensions internes pour son élaboration, illustration même de la pluralité des tensions centrifuges qui s'exercent sur le territoire.

[874] « La pierre d'achoppement du projet de territoire, c'est la maîtrise de l'urbanisme et pour ça il faut mettre en place des outils, et le premier outil à mettre en place c'est le SCOT, malgré qu'ils aient adhérer à ça et je me rappelle les avoir fait voter sur ces principes là les élus, au conseil municipal de Chazelles-sur-Lyon, et moralité, il n'y a pas de SCOT dans les MDL, et ça, c'est une erreur. » MDL49

[875] Dont nous montrons ci-dessous qu'il s'agit ici d'un élément fondateur de l'affirmation d'un territoire Monts du Lyonnais.

[876] J. BARTHOLIN and F. PALIARD, *Chevrières. Une commune des Monts du Lyonnais, Thèse citée* , p42

[877] « *Tant que les gens qui s'installaient étaient originaires des MDL, ils comprenaient la culture, les relations, etc. À partir du moment où on a vu la première couronne gagnée… puis la deuxième pleine, … comment ça va évoluer, on sait pas…*» MDL49

[878] Dont Luc Bolstanski et Eve Ciapello montrent qu'elle est le principal processus de disqualification dans une société connexionniste. L. BOLTANSKI and E. CHIAPELLO, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 843 p.

Tableau 8. Bilan des financements alloués via les dispositifs territoriaux dans les MDL (Sources croisées[879])

Dispositif	Période	Dominantes thématiques	Enveloppe de subventions gérée (K€)
ORAC	1998-2004	Ateliers relais, pépinière axone	2000
CGD	2000-2006	NR	2431
Leader Plus	2000-2008	Promotion touristique, identification du territoire, marque collective	1556,4
CDRA	2007-2012	Divers : attractivité touristique (identité, déplacements), culture, patrimoine-cadre de vie-environnement, synergie/réseau	2959
Approche Leader	2008-13	Environnement-énergie ; emploi-cohésion sociale ; services à la personne ; qualité de vie	1600
PER 'Hauts du Lyonnais'	2005-10	Environnement notamment bâtiments, infrastructures HQE	823,87
PER 'Chamousset en Lyonnais'	2005-10	Appui à l'innovation des différentes structures de proximité	386,1
PER 'Forez-en-Lyonnais'	2005-11	Valorisation patrimoine industriel et artisanal	911,11
Total	1998-2012		12667,48

Ce tableau illustre bien la performance des MDL dans le captage des dispositifs de projet. La capacité des acteurs à s'organiser pour monter un projet est le produit d'un leadership actif, de la compétence des agents de développement, et de l'existence d'un réseau entre acteurs, au sein des différents secteurs de l'économie, de la formation dont l'existence apparaît à la fois le fait de la taille du territoire, et de l'interconnaissance mentionnée ci-dessus. Les effets d'apprentissage liés à l'histoire déclinée ci-dessus jouent évidemment un rôle central.

En termes de leviers d'action, au-delà d'une lecture par les grands axes thématiques qui renvoie à des enjeux très communs à ce type de territoire de proximité urbaine (cadre/qualité de vie, identité, emploi, environnement, cohésion sociale, services), ces dispositifs, dans la diversité de leurs cadres procéduraux[880], auront permis :

- Un appui financier à la dynamique associative dans son action d'insertion sociale, de solidarité, de valorisation culturelle via le financement de projets ponctuels, ou par un appui direct au fonctionnement.
- Un appui structurel à des projets d'investissement individuels et collectifs (ex : halle aux veaux, bâtiments HQE, atelier collectif de transformation des fruits)

[879] SOMIVAL, *Projet de territoire pour les Monts du Lyonnais, Rapport cité*

[880] Nous traitons ici de manière globale l'ensemble de ces dispositifs, sans ignorer les spécificités des différentes programmations dans leur configurations (ex : appui ciblé au financement d'investissements dans le dispositif PER versus appui global à la mise en cohérence et l'accompagnement de projet dans le CDRA). Cela ne nous semble pas une aberration dans la mesure où ils restent appréhendés par les élus dans leurs interactions en vue de la réalisation d'un projet d'ensemble. Soulignons que cela est renforcé du fait que c'est principalement Jean-Louis Cloye qui a porté la mise en œuvre du projet (MDL49). Nous précisons pour les questions agricoles les spécificités de chacun de ces programmes.

- La mise en réseau des acteurs entre eux autour d'action concertées de promotion et de communication par exemple (c'est un des objectifs de la marque collective[881], création d'un réseau autour du tourisme durable[882]).

Cette définition programmatique est le produit d'un rapport croisé entre les cadres procéduraux, un effet d'opportunité pour des projets en germe portés par les associations (ex : halle aux veaux) [883] et l'enjeu pour les élus d'un travail politique de « *construction d'une communauté politique* » face à des enjeux supra-locaux.

3.3.2. La place centrale de l'agriculture dans l'identité du projet

De nouveau, l'agriculture occupe une place importante dans le projet de territoire. Les MDL revendiquent une certaine naturalité agricole dans leurs sigles, les représentations cartographiques[884].

Quatre facteurs semblent avoir joué en ce sens:

- **La construction et l'affichage d'une image « rurale »** incarnée par le « vert» d'un paysage exploité par les agriculteurs[885] et par l'image de produits et d'agriculteurs de proximité[886]. Cette recherche de visibilité répond à la fois un enjeu de marketing territorial et à un enjeu institutionnel.
- **La volonté de maintenir une configuration socio-économique différenciée** : la dynamique sociale et associative est affichée comme patrimoine hérité[887], la structure économique d'agriculteurs/artisans-PME/commerçants est revendiquée comme un élément fort notamment dans le canton de St-Symphorien-sur-Coise[888] avec la volonté de garder une dynamique

[881] « *Et puis il y avait un deuxième élément aussi, c'est… pousser à la constitution de filières, c'est-à-dire amener les gens à avoir, sur un certain nombre de production, des réflexions collectives, les restaurateurs, ici, on a des salaisonniers, on est dans le ….* » MDL49

[882] Projet animé par le CEDD pour coordonner les acteurs dans la perspective éventuellement de création d'un produit pédagogique autour de l'accueil pédagogique/éducation au développement durable. Source MDL64

[883] L'enjeu dans la mise en place des différents projets est avant tout que le territoire ait les financements. La définition programmatique vient ensuite mobiliser d'une ingénierie dont le rôle est de savoir traduire les besoins locaux des associations, des groupes ou des organisations dans les mots des cadres procéduraux.

[884] « *Les Monts du Lyonnais… Agricole par nature…* »Voir la rubrique agriculture du site du SIMOLY, http://www.monts-du-lyonnais.fr/spip.php?rubrique98 , consulté le 20/05/2010

[885] La représentation des Monts du Lyonnais comme cœur de nature au cœur d'un triangle d'agglomération est ici particulièrement expressive, et on notera la différence de représentation cartographique du territoire. Voir en annexe B1(b)

[886] Comme le montre la représentation des MDL par l'association Croc'éthic, plus qu'une identité revendiquée, c'est aussi l'image projetée par les Lyonnais sur les MDL. Voir annexe B8

[887] « On a un territoire périurbain et de moyenne montagne complètement façonné par l'agriculture. (…) Quand je dis tout, c'est à la fois le paysage, l'utilisation du paysage. (…) Et on a aussi une occupation des instances décisionnelles qui jusqu'à il y a quelques années était importante. Et elle a aussi façonné les processus de décision. Et si on rajoute tout ce qui est propre à la dynamique propre de l'agriculture, et en particulier des dimensions plus culturelles. Qui sont le, l'importance de la pratique religieuse dans les MDL, mais en même temps la proximité de la ville et et, un certain progressisme, c't'à dire que tout ce qui est du mouvement des années 60, la JAC, toutes ces réflexions-là ont fortement marqué le territoire, et c'qui en fait globalement plutôt un territoire où il y a des initiatives, des innovations. » MDL49. C'est également ce « dynamisme » de l'agriculture qui est affiché dans l'identité des MDL comme « un territoire rural « en bonne santé » », argumenté via la part dans l'emploi, le caractère plus jeune que les moyennes nationales, le rôle du collectif. SIMOLY, 2005, *Charte de territoire des Monts du Lyonnais,* 80 p. , p14

[888] « *Concernant l'agriculture, moi j'considère que c'est un vrai pilier économique, je dis pas LE pilier économique, je considère que sur la commune, il y a 3 piliers économiques, l'agriculture et les autres activités connexes, les PME-PMI et le commerce de proximité.* » Source : MDL47. C'est ce souci d'une dynamique économique interne que traduisent également les priorités affichées pour le programme Leader *« Vivre et*

économique et d'emploi interne au territoire pour ne pas devenir une « cité dortoir ». La vocation « productive » est ainsi soulignée comme centrale dans le projet de territoire[889]. En ce sens, l'objet qui apparait dans le projet est bien « l'exploitation agricole » et le diagnostic agricole s'appuie d'ailleurs une analyse très fine de l'évolution des exploitations agricoles (y compris avec un traitement via la mobilisation d'un système d'information géographique, SIG)[890].

- **Un effet de la nature des dispositifs** : Les dispositifs par le cadrage des lignes d'action contribuent à placer la question agricole en position centrale : le programme Leader + était intégré à la PAC, le CDRA se dédouble d'un programme spécifique pour l'agriculture et le développement rural, le PSADER (Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural)
- **Un positionnement des organisations agricoles et des agriculteurs** sur ces questions territoriales, un investissement important de la relation aux collectivités via le CDML et les rapports étroits entre les agriculteurs et les élus[891].

3.3.3. Un processus de « publicisation » de la question agricole portés par différents groupes d'acteurs

La place centrale de la question agricole dans le projet de territoire relève aussi d'une forme de publicisation de celle-ci, qui renvoie à la multiplication des scènes de discussion autour de la « place » de l'agriculture à l'initiative des collectivités territoriales, des agriculteurs et des organisations professionnelles, mais aussi plus largement à l'initiative des associations de solidarité, associations environnementales. La démultiplication des acteurs qui s'impliquent sur la question agricole est ici un fait majeur des évolutions de la dernière décennie, dans des rapports cependant conflictuels entre les acteurs.

a) Un dispositif d'animation territoriale : support pour l'affirmation de l'agriculture comme « bien commun » territorial[892]

L'animation territoriale, financée dans le cadre du programme CDRA-PSADER, a été le lieu d'une mise en discussion dans chaque communauté de communes de la place de l'agriculture autour de quatre thématiques définies au préalable au sein du comité agriculture du SIMOLY : l'environnement, les circuits courts, la cohabitation agriculteurs-voisinage, et foncier-urbanisme-transmission.

---

travailler sur le territoire ». On notera plus largement que cela s'inscrit dans la longue durée de l'histoire territoriale, notons en particulier le maintien des dynamiques industrielles et artisanales à St-Symphorien-sur-Coise, l'action de René Trégouët pour la relance industrielle de St-Laurent-de-Chamousset.

[889] SIMOLY, *Charte de territoire des Monts du Lyonnais, Rapport cité*, p14

[890] Chambre d'agriculture du Rhône, Chambre d'agriculture de la Loire, SIMOLY et Région Rhône-Alpes, *Diagnostic agricole sur le territoire des Monts du Lyonnais, Rapport cité*

[891] Avec les mêmes outils que pour le PAR de production du diagnostic, de publication d'un projet « pour les agriculteurs » « *Projet de territoire pour les agriculteurs des MDL* » par le CDML en 2006, 8 pages

[892] P. LASCOUMES and J.-P. LE BOURHIS, Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures *Article cité*

Le CDML a été retenu pour l'animation de ce dispositif dans l'appel à projet du SIMOLY. Dans la continuité des jeux d'acteurs en phase de se consolider dans le courant des années 90, l'organisation professionnelle joue donc un rôle central de problématisation des enjeux agriculture-territoire, en particulier pour tout ce qui relève d'une dimension institutionnelle du « développement territorial » : élaboration des thèmes de débat prioritaires[893] (via la réalisation du diagnostic agricole, 2006 qui introduit le dispositif), élaboration des journées (choix des acteurs présents, des « modèles » illustrés, et via le rôle d'animateur, rôle central dans l'identification préalable des problèmes), identification des enjeux centraux et des leviers d'action publique à activer dans la phase conclusive.

Ces débats ont réunis chaque fois une vingtaine d'élus, responsables agricoles, représentants d'associations (environnement, chasse, pêche), représentants des commerçants, artisans « *et diverses personnes ressources en fonction des enjeux à traiter* ». Ces réunions se révèlent être le lieu de plusieurs enjeux [894]:

- **Un espace de formation, de mise en relation, support pour l'émergence de projets collectifs.** C'est d'abord un espace de formation et de connaissance réciproque des enjeux, des problèmes et des questions autour de problématiques qui sont communes : la gestion des ressources, de l'espace, les circuits courts et l'alimentation notamment (la cohabitation n'a pas été retenue comme sujet de discussion). La perspective en ce sens est d'en faire un levier pour la mise en œuvre de projets collectifs, autour de la restauration collective notamment.
- **Un enjeu de communication** visant à réaffirmer la légitimité des agriculteurs dans leur capacité à bien gérer l'espace et les ressources. L'exemple de la demi-journée « *Pourquoi les agriculteurs utilisent-ils des engrais et des produits phytosanitaires* » du 19 novembre 2010[895], montre la volonté pour les agriculteurs et organisations agricoles de « montrer » aux élus ce qui est déjà fait, les leviers activés dans le cadre des contrats de rivière et les limites techniques.
- **L'affirmation d'un lien entre conditions socio-structurelles de maintien des exploitations et les outils d'urbanisme.** Parallèlement, les débats autour de la question foncier-urbanisme-transmission se révèlent le lieu d'une réaffirmation de l'enjeu de « *réguler* » le foncier, pour « *protéger* » un patrimoine (paysage, environnement, richesse patrimoniale), un des axes ciblés étant d' « *Assurer les conditions de la pérennité de l'activité agricole* » à travers des mesures de protection de l'espace agricole, et de régulation sur l'usage du bâti.

Ce dispositif d'animation territoriale est donc le lieu d'un processus que nous désignons comme celui de l'affirmation de l'exploitation agricole comme « *bien commun*» localisé, dont les contours

[893] Les 4 thèmes retenus sont en effet dits comme issus du diagnostic agricole, lui-même réalisé par le CDML

[894] Nous nous appuyons ici sur les comptes rendus établis par les CDML Rhône et Loire.

[895] La journée s'est déroulée en deux temps : un premier temps de présentation des enjeux réciproques agriculteurs/structures de gestion de la ressource Eric Farre de la Chambre d'Agriculture et Pierre Gacon de la fédération du Rhône pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique. Une deuxième phase de visite/témoignage de deux agriculteurs, dont l'enjeu est de souligner leur implication dans une évolution des pratiques pour une meilleure gestion de la ressource.

s'affirment dans des « tournois » entre élus, agriculteurs et représentants des associations et autres acteurs économiques[896].

Nous observons donc un processus « *publicisation* » de l'exploitation agricole qui dans ce cadre institutionnel se caractérise par l'affirmation **d'une identité professionnelle dont les contours se renouvellent autour d'objets territoriaux. Légitimé par les élus, le collectif professionnel local, et plus largement l'organisation professionnelle garde la maîtrise de ce processus de territorialisation des questions agricoles dans un jeu d'acteurs très similaire à ce que Jacques Rémy désignait comme une « co-institution pluraliste »[897].**

b) La crise laitière, communication et publicisation des problèmes rencontrés par les éleveurs

En étudiant les processus de publicisation de l'agriculture en 2009, nous ne pouvons passer à côté de la communication visuelle des agriculteurs des MDL sur la crise laitière, caractérisée par la présence de panneaux noirs de sensibilisation à l'entrée des villages et sur les routes principales.

Photo 12. Sensibilisation à la crise du lait, 5 juin 2010, bord de la D311 à l'entrée de St-Symphorien-sur-Coise

La photo prise ici en juin 2010, bien après le summum de la crise laitière en septembre-novembre 2009 montre la pérennisation de ce dispositif de communication sur la situation économique des éleveurs laitiers dans les MDL (« le revenu »).

La sensibilisation des « citoyens » sur la crise laitière est également passée par une communication évènementielle à destination des résidents, des élus : action de la troupe de théâtre « *Y'a de l'art dans l'étable* » sur le canton de Mornant[898], grèves du lait et épandage de lait sur plusieurs communes des MDL à l'initiative de l'APLI[899], introduction de la problématique lors des foires et fêtes agricoles. Les moteurs de l'implication dans ce mouvement pour les agriculteurs sont multiples, du cri d'alarme à la conviction que face à la dérégulation des marchés, seule la mobilisation de la société civile peut permettre de changer la donne dans la réaffirmation de la valeur d'un patrimoine paysager.

---

[896] P. LASCOUMES and J.-P. LE BOURHIS, Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures *Article cité*

[897] J. RÉMY, "La co-institution des contrats territoriaux d'exploitation", *Article cité*

[898] Nous avons assisté à la représentation du spectacle « La voie lactée ». Cette mise en scène humoristique de la confrontation entre une organisation mondiale du marché et les spécificités des représentations associées à l'agricole. Par ce spectacle, on observe une mise en scène destinée aux « citoyens » et une mise en débat des questions agricoles que ces agriculteurs affirment comme un véritable enjeu pour faire exister leur métier « d'éleveurs » dans un pays Mornantais de plus en plus périurbain.

[899] Association des Producteurs de Lait Indépendants, l'association a rencontré un écho important dans les MDL chez des agriculteurs de différentes tendances.

« (Et du coup, l'objectif c'est de sensibiliser les élus ?) Tout à fait, les politiques et les français. C'est indissociable, si tu n'as pas les français avec toi, ça ne sert à rien. Parce que les gens y tiennent aux zones de montagne, avec le tourisme qui se développe, ils connaissent les paysages, ils y tiennent. C'est pour ça que la pièce de théâtre, c'est ce qu'on voulait mettre en avant, c'est que le territoire français, il est comme il est parce qu'il y a encore des agriculteurs sur tout le territoire » (MDL19, entretien en 2010)

Ce dispositif de communication visuel et évènementiel sur la crise laitière n'a pas laissé insensibles les résidents locaux : les articles de presse, blogs citoyens y font référence[900] et les associations de solidarité se sont impliquées dans l'organisation d'une manifestation de sensibilisation autour de la crise laitière. En effet, interpellée par un agriculteur engagé dans le mouvement de l'APLI[901], **l'association Peuples Solidaires et les réseaux de solidarité autour de Saint-Laurent-de-Chamousset ont été à l'initiative de l'organisation d'un débat intersyndical autour de la crise laitière**. Envisagé comme lieu d'expression et de compréhension réciproque, les différents éléments ont été réunis en ce sens (animateur consensuel, représentation des différents syndicats)[902]. Le débat a réuni 400 personnes et est analysé comme un succès dans la réalisation de cet objectif. Ce mouvement autour de la crise laitière a donc mobilisé ponctuellement des réseaux d'acteurs croisés : associations de solidarité, élus et anciens élus locaux, agriculteurs des différents syndicats, petits groupes à l'échelle communale. Mais sur le long terme, il y a des liens étroits établis entre les associations « citoyennes », altermondialistes et la confédération paysanne, comme sphère de sensibilisation à ces problématiques de « régulation »[903].

Nous distinguons donc les formes d'une sensibilisation collective autour du maintien des exploitations agricoles, dont les leviers qu'elle permet d'activer ne sont pas évidents au premier abord, mais dont on peut penser qu'elle participe à légitimer ou faire accepter d'autres politiques des élus locaux, par exemple l'action du conseil général du Rhône en appui à la crise laitière en 2009 (+10€/1000L).

c) Mise en débat des pratiques agricoles par les mouvements militants

La période de 2005 à 2010 est caractérisée par un processus d'intense publicisation de la problématique agricole via les médias (ex : l'amour est dans le pré), la culture (nombreux films

---

[900] Voir en annexe B8(c) la grille d'analyse de quelques-uns de ces articles de presse : « Saint-Martin-en-Haut s'inquiète pour ses producteurs de lait », 1er novembre 2009 ; épandage de lait aux Plaines, sur le blog citoyen de Larajasse, 27 septembre 2009. On trouve la référence à la crise laitière également dans certains bulletins communaux (Chambost-Longessaignes).

[901] « *On savait bien qu'il y avait une crise laitière parce qu'il y avait quand même pas mal de panneaux APLI qui bordent les routes. Et il se trouve que dans peuples solidaires, on a plusieurs agriculteurs, il y en a qui viennent très régulièrement, il y en a qui viennent très épisodiquement, et donc, un jour on voit arriver un gars qui vient épisodiquement et qui nous fait part un peu des difficultés qu'il rencontre, qu'il est en lien avec l'APLI, il nous soumet une information qui était un peu brouillon en disant, est-ce que vous pouvez lire ça, est-ce que c'est lisible, est-ce, il nous demande de l'amender.* » MDL61

[902] Nous notons notamment le choix de l'animation par Jean-Louis Cloye, vétérinaire et ex-président du SIMOLY (voir ci-dessous), personnalité publique assez largement reconnue.

[903] Publication des brèves évènementielles de la confédération paysanne sur le site du forum social des villages, sur les réseaux citoyens de St Etienne, mobilisation collective autour du procès de Lactalis à la confédération paysanne par exemple(1er juin 2011).

engagés), dont les associations environnementales et altermondialistes des MDL se sont fait le relais via le forum social des villages, le festi'vache[904]. Sont mises en débat les pratiques des agriculteurs, et notamment le système fourrager étroitement dépendant en protéines du Brésil. Mais c'est aussi et surtout un débat qui porte sur les OGM, les pesticides. Ces films, parfois vécus comme une culpabilisation ou dénonciation des agriculteurs, ont incité à des réactions de repli, mais ils ont aussi été investis par des agriculteurs, responsables professionnels ou leaders militants locaux comme sphères de communication sur ce qui est fait dans les MDL. Nous pouvons d'ailleurs lire l'investissement des sphères institutionnelles pour communiquer sur l'agriculture identifié ci-dessus comme une forme de réponse à cette culpabilisation. Dans un contexte où les frontières sont floues entre *« les agriculteurs et les autres »*[905], ces films et manifestations contribuent à introduire de nouvelles variables d'un contexte international dans la réflexion des agriculteurs sur leurs pratiques[906].

d) Rapports de pouvoir entre organisations quant à la légitimité en matière d'agriculture

Dans l'ensemble cependant, soulignons que l'implication d'acteurs non agricoles sur les questions agricoles dans les MDL reste compliquée et conflictuelle. La notion de « bastion »[907] reste ici très explicite des mécanismes de défense mis en place collectivement pour « *rester maître chez soi* ».

Un des éléments qui nous a interpelé en ce sens, c'est d'abord la représentation des agriculteurs via le CDML dans toutes les instances territoriales, y compris dans les associations (CEDD, CCML, marque collective, etc.). Nous observons un verrouillage institutionnel fort par les agriculteurs, via le CDML, de tout ce qui pourrait être engagé à leur insu sur les questions agricoles. Nous avons pu en particulier constater un conflit entre le CEDD et le CDML autour de plusieurs projets du CEDD : mise en place d'une réflexion concertée sur les circuits courts durables dans les MDL, mise en place d'un « *Observatoire de la durabilité* » et d'une grille d'évaluation de la durabilité des exploitations. Il y a dans ce cas précis deux niveaux de conflits :

- un conflit entre organisations qui sont concurrentes par rapport aux subventions locales. Quelle institution est légitime pour porter un projet sur le développement des circuits courts dans les collectivités ?
- un conflit autour de la légitimité et de la compétence dans la définition des normes sur les questions de durabilité. Qui est légitime pour évaluer la durabilité d'une exploitation[908] ? « *Les agriculteurs commencent à en avoir marre que ça soient les autres qui décident à leur place*

[904] Évènements annuels qui depuis 2003-04 introduisent autour de films ou de conférences différentes problématiques locales et globales. Voir en annexe B8(b).

[905] J. CANDAU and J. REMY, Sociabilités rurales. Les agriculteurs et les autres, *Article cité*

[906] « *On dit que les agriculteurs sont des pollueurs mais on ne veut pas pourrir la planète, donc s'il y a des erreurs qui ont été faites, il faut qu'on fasse l'effort d'y remédier*» MDL30

[907] « Un basion de moyenne propriété paysanne » en page 25

[908] On y lit les termes d'une requalification des organisations agricoles sur les questions environnementales « *C'est plus pour moi une question de en quoi le CEDD a 1 la compétence, 2 la légitimité de décrire ce qu'est une agriculture durable. (…) pour moi, un des premiers groupes qui s'occupe d'environnement, c'est nous hein. C'est au bas mot, ¾ de nos actions.* » MDL4, mai 2010

ce qu'il faudrait faire» (technicien agricole, MDL4), « *Et le pire c'est quand des gars n'ont jamais connu la nature et me l'expliquent* » (agriculteur, MDL18).

L'agriculture reste donc dans les MDL la « chasse gardée » d'un collectif professionnel local, et c'est bien aussi l'enjeu d'un arbitrage sur les droits d'usages de l'espace qui est en jeu, c'est la raison pour laquelle nous nous penchons ici sur les enjeux liés au foncier.

Nous mettons ainsi en évidence un processus de connaissance et de reconnaissance de l'agriculture locale et de ses enjeux par les élus, les résidents, processus associé à la préoccupation de la pérennisation de l'activité agricole dans cet espace. L'activité agricole locale est ainsi intégrée au projet de territoire dans la diversité ses composantes économiques, sociales et environnementales.

3.3.4. Axes et leviers d'action des collectivités territoriales en matière agricole

L'agriculture occupe donc une place centrale dans le projet de ce territoire. Via les différents dispositifs territorialisés en matière d'intervention agricole, cela se traduit par la mobilisation de soutiens qui viennent de différents financeurs et qui sur la période étudiée, s'articulent autour de trois priorités.

a) Des collectivités qui s'impliquent pour soutenir l'agriculture

Soulignons d'abord que dans le contexte Rhône-Alpin, les différences liées à la situation en zone de montagne, la crainte de voir le tissu agricole et rural se démanteler, les filières agro-alimentaires quitter la région est forte. L'action publique territoriale va donc chercher à enrayer un tel engrenage par un soutien aux filières, aux exploitations dans une logique de différenciation[909]. Nous pouvons évaluer que les financements dans le cadre de dispositifs portés par les collectivités territoriales représentent 19% des concours public à l'agriculture des Monts du Lyonnais (voir en annexe B2(e)). L'agriculture occupe une place nettement plus importante dans les projets territoriaux que la part relative qu'elle occupe dans l'économie. Pour le programme d'action du CDRA, les MDL sont situés dans la frange des territoires de projet dont la part relative d'appui à l'agriculture est la plus élevée[910].

[909] A. TROUVÉ, M. BERRIET-SOLLIEC, J.-C. KROLL and P. WAVRESKI, INRA- ENESAD, UMR CESAER,2005, *La mise en oeuvre du RDR par les régions européennes: des leviers économiques diversifiés.*, Dijon, 22p.

[910] Elle est en effet comprise entre moins de 5% pour certains territoires Rhône-Alpins à plus de 25% pour quelques territoires. Voir la carte dans A. ESPOSITO-FAVA, *Territorialisation et action agricole: quelles ressources et dispositifs pour quelles gouvernances? Une analyse à partir des cas du Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du Bessin, de Métropole Savoie et de Rovaltain, Thèse citée*

Tableau 9. Poids relatif de l'agriculture dans les dispositifs territoriaux dans les MDL (Source : tableaux financiers des différents programmes)

	Échelle	Nombre d'exploitations concernées (2005)	Période	Enveloppe totale (K€)	Enveloppe agricole totale (K€)	%age Agriculture/total
Leader Plus	MDL	1000	2002-07	1363,2	613	45%
CDRA-PSADER	MDL	1000	2005-10	2507	600	23%
Approche Leader	MDL	1000	2007-12	1600	312	19,5%
PER Chamousset-en-Lyonnais	MDL	600	2005-10	386,1	50,1	13%

Le poids relatif de l'agriculture apparaît décroissant au fur à mesure des différents programmes. Ceci s'explique par l'appui important au financement de la marque collective dans le cadre du dispositif Leader +, mais le territoire affiche dans son projet la dimension plurielle de l'économie, davantage que ne le laissait penser l'analyse de L. Méasson sur le programme Leader+, dont il montrait d'ailleurs que cette place centrale de l'agriculture était un sujet de controverses[911].

b) Trois axes thématiques forts du point de vue de l'action sur l'agriculture dans les Monts du Lyonnais

La question agricole est saisie autour de divers objets : cadre de vie, identité du territoire, dynamisme économique et action collective. Il s'en dégage une volonté de faire exister un territoire agricole et rural « Monts du Lyonnais »

[911] L. MÉASSON, 2008, *L'efficacité territoriale et l'évaluation. Penser le déploiement spatial du politique grâce au programme européen LEADER*, Doctorat, Dir: SOUBEYRAN O. et FAURE A., UNIVERSITÉ GRENOBLE I – JOSEPH FOURIER, ibid. 506 p.

Graphique 8. Répartition thématique des financements alloués aux différents projets (Source : SIMOLY[912]).

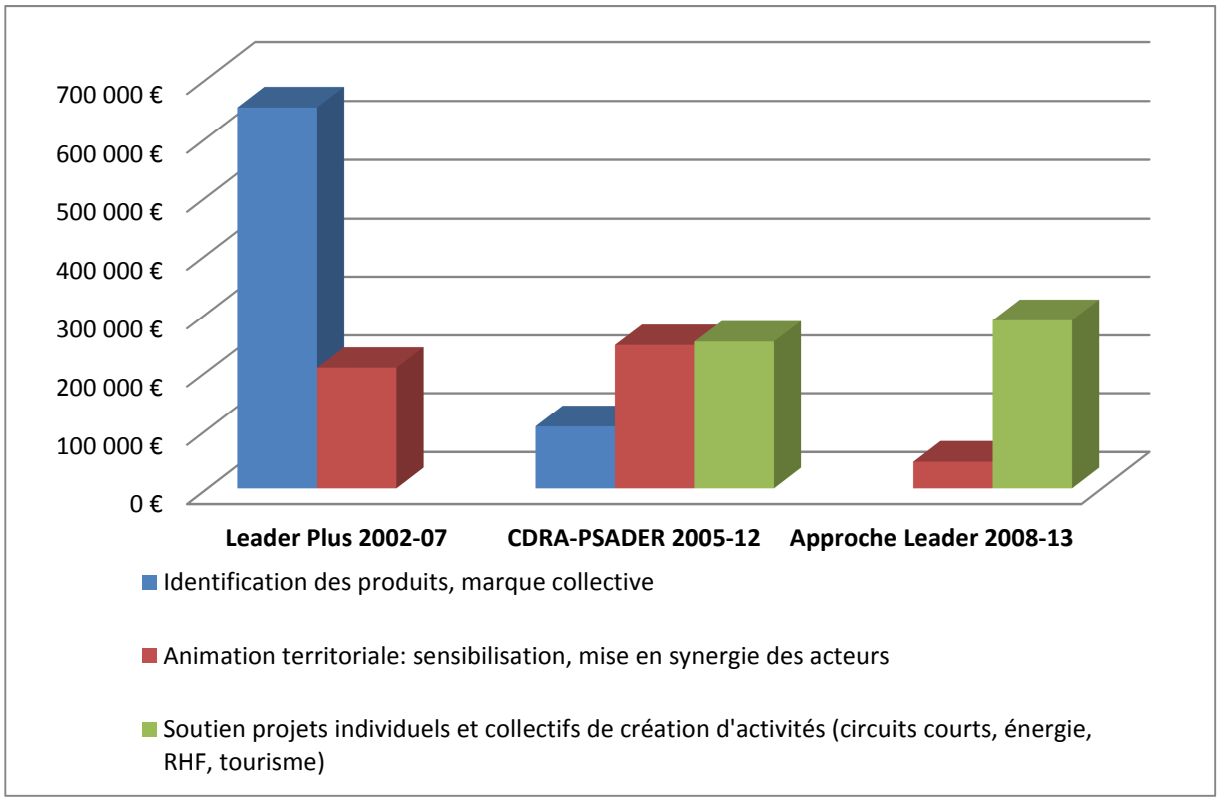

Nous identifions plus particulièrement trois leviers d'action :

- **La mise en place d'une marque collective « Le Lyonnais, Monts et Coteaux » (2004).** La marque collective est créée en 2004 à l'échelle du Pays Lyonnais qui s'impose comme échelle de valorisation touristique[913]. Dans la continuité des démarches engagées dans le courant des années 90 sur la qualité, l'initiative est d'abord celle des élus, confortée par les quelques groupes de producteurs précurseurs (FROMOLY, Fraise des MDL)[914]. L'ambition initiale est double : valoriser les produits et services du Lyonnais (cahiers des charges, labellisation, communication), et mettre en réseau les producteurs/transformateurs/distributeurs du territoire.
- **L'appui à la réalisation de différents projets, individuels et collectifs**, par une aide aux investissements, un appui à la recherche. Dans la continuité des programmes d'aide au développement rural engagés dans les années 80, ces dispositifs viennent en appui à des projets individuels, mais aussi et surtout de projets d'action collective ou d'infrastructures (ex : déshyfruits 2003, co-compostage 2002, restauration collective de St-Martin-en-Haut

[912] Note méthodologique : Il s'agit du montant des subventions allouées par les différents financeurs aux lignes d'action inscrites dans les budgets prévisionnels des dispositifs Leader Plus, CDRA-PSADER et approche Leader, selon une typologie en fonction du type d'opération (animation/appui aux investissements) et des grandes orientations thématiques. Nous nous sommes appuyés lors de dénominations transversales sur la nature du projet financé.

[913] L'ADTL créée en 2001 s'organise à cette échelle.

[914] le Fromoly crée notamment « le Margueton » et la « Rigotte » (marques déposées), la démarche de spécification de « La fraise des MDL » est engagée en 2001 Voir page 264

2010). L'appui se révèle de différentes natures suivant les projets : appui aux investissements, appui à la recherche et à l'innovation, études de faisabilité. Plusieurs lignes d'action thématiques se dégagent (agri-tourisme, circuits courts et énergie, « projets innovants »), produits d'un effet de mode[915], de l'influence des standards de politiques publiques imposés par le cadre procédural des dispositifs de projet[916] et de la recherche de nouvelles opportunités pour la dynamique économique.

- **La mise en discussion des objets de l'agriculture comme biens communs territoriaux**, via des dispositifs d'animation, de concertation, avec en particulier deux éléments centraux : le paysage (élaboration d'une charte paysagère pour les MDL, et le foncier avec la volonté de développer en amont de la mise en œuvre du SCOT, une réflexion collective sur les priorités et enjeux). Cela conforte la construction d'une identité territoriale.

Nous montrons dans le chapitre suivant comment les agriculteurs et leurs organisations s'approprient ces dispositifs pour y consolider des ressources pour l'avenir des exploitations agricoles.

[915] C'est le cas en particulier sur les circuits courts dont A. Esposito montre qu'ils occupent le devant de la scène dans les projets de territoire en Rhône-Alpes A. ESPOSITO-FAVA, *Territorialisation et action agricole: quelles ressources et dispositifs pour quelles gouvernances? Une analyse à partir des cas du Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du Bessin, de Métropole Savoie et de Rovaltain*, *Thèse citée*, p129

[916] Le ministère de l'agriculture a ainsi chargé les collectivités d'une prise en charge du développement des circuits courts en 2009. Le programme Approche Leader qui impose aux territoires d'inscrire leur projet dans les lignes d'action du Programme de Développement Rural Hexagonal 2007-13.

Carte 4. Les territoires institutionnels des Monts du Lyonnais

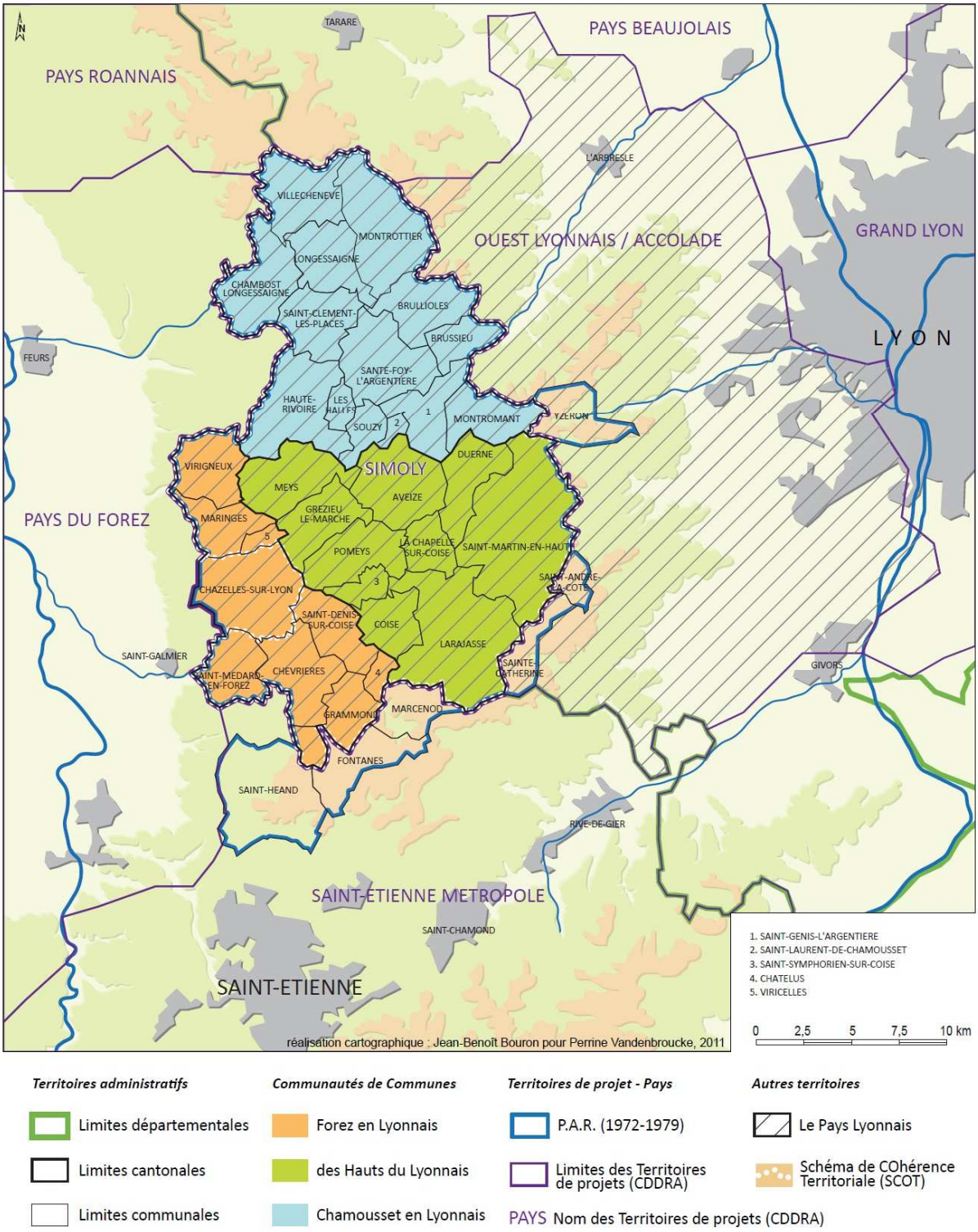

Cette carte illustre la relative stabilité du périmètre institutionnel des Monts du Lyonnais dans le temps.

4. L'affirmation d'un « territoire » Monts du Lyonnais

Il se dégage de l'analyse menée sur ces trois périodes l'affirmation, dans les Monts du Lyonnais, d'un territoire politique, au sens fort du terme, investi par les acteurs comme un espace d'action. De fortes analogies se dégagent dans les processus en jeu dans l'élaboration du PAR (1971-1979), et dans la récente élaboration du projet de territoire (2000-2010). Quels sont les mécanismes mis en jeu dans ce processus de construction territoriale ?

4.1. Faire exister un territoire ou créer un espace d'action

4.1.1. La mobilisation des mythes : les MDL racontés par la prose

Les Monts du Lyonnais sont caractérisés par l'entretien d'un certain mythe du territoire qui est composé des deux dimensions d'identités et de frontière.

Nous trouvons d'abord la référence à **une identité collective** qui repose d'une part sur le mythe de l'homogénéité, de l'unicité d'un collectif, sur l'homogénéité sociale, économique, culturelle, celui de « destin commun »[917] avec la référence à un ordre social et naturel institué comme patrimoine[918]. Nous distinguons dans les termes de ces représentations la prégnance d'un mythe agrarien, qui apparaît particulièrement revivifié aujourd'hui[919].

D'autre part, nous y lisons les termes d'un processus de **construction de frontières**, de définition d'un rapport à l'extérieur fondé sur la « protection » à partir de légendes et représentations du territoire comme « bastion »[920] : la « ferme-forteresse »[921], l'exaltation du rapport à la propriété privée[922], la

[917] L. LE SECQ, *Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais, Thèse citée* , p24

[918] « La vie collective semble ainsi puiser ses normes dans un modèle invisible, situé à un niveau où l'ordre social et l'ordre naturel s'apparentent et se nouent pour une fécondation réciproque. L'ordonnancement de l'habitat familial, la distribution de l'habitat groupé, le déroulement des activités annuelles, les formes de sociabilité renvoient à un ordre immuable comme l'expriment les aspects du paysage, le cycle des saisons, l'avènement régulier des mûrissements, l'organisation des sociétés animales. (…) *« Fiers et humbles descendants d'un passé prétendu harmonieux, prolongé et maintenu jusque dans le présent, responsables actuellement d'un futur qu'ils veulent transmettre aussi assuré, les MDL se perçoivent au centre de la durée de la même manière qu'ils reçoivent leur terroir comme le centre de tout l'espace géographique sur lequel ils projettent leur subjectivité spécifique.»*, P.-C. COLLIN, *L'initiative collective des Monts du Lyonnais, Thèse citée* p7

[919] L'invitation à la journée agro-terroir organisée par le technicien animateur du CDML était présentée en ces termes *«Les Monts du Lyonnais se dévoilent entre traditions et modernités ! Venez découvrir ce territoire et certains de ses acteurs qui y travaillent au quotidien pour nous nourrir, préserver des paysages magnifiques, faire vivre les villages et le milieu associatif dans un territoire au dynamisme reconnu…* » MDL75

[920] « Un bastion de hautes terres » F. BAYARD, J.-P. HOUSSEL, A. PELLETIER and M. RUBELLIN. *Les Monts du Lyonnais, Ouvrage cité* , p5

[921] Dont M. Rautenberg rappelle le caractère davantage employé par les érudits que par les habitants eux-mêmes « Nous inclinons à croire que le terme est assez récent, et qu'il n'est pas vernaculaire. En effet, lors de nos enquêtes, les érudits et tous ceux qui disaient s'intéresser à l'histoire de la région, parlaient de « fermes-forteresses » alors que pour la plupart des paysans ce sont des « bâtiments de ferme », même si tous connaissent de qualificatif de « forteresse » appliqué aux fermes de la région. »M. RAUTENBERG. *La mémoire domestique. La maison rurale des Monts du Lyonnais., Ouvrage cité* p 227

[922] Nous l'avons montré en reprenant notamment le terme employé par G. Garrier de « bastion de moyenne propriété », l'auteur souligne d'ailleurs dans son travail l'utilisation par le FNSEA du mythe de la ferme-grand domaine des Monts du Lyonnais. G. GARRIER. *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970, Ouvrage cité*

légende reprise et racontée de la « Petite Vendée Lyonnaise »[923], n'est-ce pas d'ailleurs le cas de l'histoire racontée du développement local des Monts du Lyonnais comme « village gaulois »[924] ?

4.1.2. Délimiter et qualifier : un processus stratégique

Les frontières d'un territoire « Monts du Lyonnais » ne se sont pas imposées comme une évidence. Nous avons en effet montré dans la présentation des MDL une figure beaucoup plus composite des espaces d'identité et d'appartenances : pluralité des réseaux relationnels des individus, divergence forte entre les deux histoires cantonales, tensions et concurrences entre élus des deux cantons, pluralité des périmètres de gestion. L'originalité d'un découpage qui vient s'ancrer sur deux départements, dans deux systèmes administratifs distincts, s'il est revendiqué comme un élément de manifestation d'une identité locale[925], apparaît comme le produit d'une part de l'influence de quelques organisations qui, en imposant leur spatialité se sont instituées comme « *organisations professionnelles et culturelles représentatives* »[926], et comme le résultat d'une conjonction de rapports de pouvoir croisés entre élus des différents cantons[927]. Le rapport du Comité Régional d'Expansion souligne en effet en 1973 un certain essoufflement[928] voire un scepticisme de la population, la faible adhésion à ce projet[929], le désengouement au fur et à mesure des réunions. Évoquant le risque

---

[923] Ainsi dans les propositions d'aménagement de 1973 y-est-t-il fait référence de la manière suivante comme un élément fondateur de l'existence d'un territoire. « *Cette hostilité à la « Grande révolution » leur vaudra d'ailleurs la qualification de « Vendée Lyonnaise ». À l'occasion des bouleversements de la fin du XVIIIème siècle, s'affirme donc un « pays de chrétienté » et ce trait, à vrai dire le plus caractéristique de l'histoire récente de la région, va conférer à la zone d'étude son unité et la spécifier par rapport à son environnement. (Il convient d'excepter ici Chazelles et dans une moindre mesure la vallée de la Brévenne qui, du fait de l'ancienneté de l'industrialisation, et par conséquent de l'existence d'une tradition urbaine et ouvrière, sont à part.* » Comité régional pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Rhône-Alpes, *Propositions d'aménagement de l'espace rural des Monts du Lyonnais, Rapport cité* Voir également R. CUISINIER, 2004, *Le petit Monsu. 1774-1824,* Saint-Just-la-Pendue, Association des auteurs auto-édités, imprimerie Chirat, 322 p.

[924] Histoire reprise et racontée dans différents travaux s'appuyant sur les dires d'acteurs mais dont nous peinons à trouver la trace dans les archives, sans doute insuffisantes pour appréhender les rapports de l'administration aux élus mais dont nous notons toutefois une part de mystification (voir l'analyse du PAR page 5) L. MÉASSON, *L'efficacité territoriale et l'évaluation. Penser le déploiement spatial du politique grâce au programme européen LEADER, Thèse citée* , p100

[925] "Les habitants tiennent davantage compte des réalités géographiques, économiques et humaines que des découpages administratifs. N'y a-t-il pas là l'indice d'un trait culture immédiatement observable: l'importance éminente que revêtent pour les autochtones les affinités crées par un espace?" P.-C. COLLIN, *L'initiative collective des Monts du Lyonnais, Thèse citée*

[926] Notamment à ce niveau : le CDML, le CCML, l'association des 4 cantons. Comité régional pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Rhône-Alpes, *Propositions d'aménagement de l'espace rural des Monts du Lyonnais, Rapport cité* , p204

[927] Il a en effet été question que le canton de Saint Galmier soit intégré au périmètre d'aménagement des Monts du Lyonnais, mais cela ne s'est pas fait pour des questions de jeux de pouvoirs entre élus des bourgs centres principalement.

[928] Comité régional pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Rhône-Alpes, *Propositions d'aménagement de l'espace rural des Monts du Lyonnais, Rapport cité* , p202

[929] « Mais, malgré le nombre de contacts individuels, des réunions de travail, malgré également divers articles parus dans la presse locale dans le souci d'informer en profondeur sur l'étude entreprise et les réalisations projetées, on n saurait dire que le programme d'aménagement rural des Monts du Lyonnais fasse d'ores et déjà l'objet d'un véritable accord de la part de la population locale. » ibid.p207 puis le programme est comparé à celui des Monts du Beaujolais en soulignant qu'il reste « moins bien connu et moins bien accepté » que celui du Beaujolais.

d'éclatement de la petite région à cause de tensions internes entre cantons[930], de différences administratives, il conclut sur la nécessité d'une communication sur le projet. L'histoire racontée d'une forte mobilisation de la population contre un PAR des administrations et pour la mise en œuvre d'un « PAR parallèle », que les acteurs revendiquent comme le produit d'« *une sorte de volonté qui s'empare de cette petite région, qui dit on va prendre notre avenir en main* » [931] semble ici relever au moins autant de la légende reconstruite *a posteriori* par les acteurs que de la réalité du déroulement effectif du PAR qui semble se décliner dans une certaine continuité procédurale[932]. En 1982, D. Pégaz, pourtant acteur central dans ce processus, n'y fait même pas référence mais évoque plutôt un effet d'opportunité pour le processus de développement local dans lequel il est impliqué : « *Proposée par les administrations départementales de l'agriculture, la démarche des PAR rencontrait ici un accueil favorable en ce sens qu'elle s'insérait très opportunément dans le processus d'animation que développait depuis sa création le Centre Culturel des Monts du Lyonnais* »[933].

De nouveau sur la période récente, les frontières de cet espace institutionnel sont bousculées : intégration du canton de Saint-Galmier dans le CDRA ? Mise en place d'un SCOT sans la commune de Chazelles-sur-Lyon ? Inscription du développement touristique dans le périmètre élargi du « Pays Lyonnais » ?

L'existence d'un collectif « territorial » est donc loin d'être une évidence. C'est un processus qui repose sur les jeux d'acteurs croisés d'élus, d'organisations et d'institutions qui considèrent à un instant donné que pour de multiples raisons, que faire exister cet espace peut être un appui à la mise en œuvre de leurs projets croisés. Il se déroule un processus de construction d'une communauté politique locale, comme espace d'action possible[934]. Les élus et en particulier Jean-Louis Cloye montrent très clairement cette double dimension à la fois construite et le fait d'une institution « *si le SIMOLY*

---

[930] Nous trouvons notamment la référence à une surreprésentation du canton de Saint-Symphorien-sur-Coise au détriment du canton de Chazelles-sur-Lyon moins bien représenté par exemple au sein de la commission industrielle. Ibid.p203

[931] « Dans le cadre du CCML, les gens se mettent à imaginer un PAR, pareil, un des premiers PAR. Il va mettre longtemps à être signé parce que le Rhône refuse que les MDL se lancent dans une démarche de PAR ; finalement après un changement de préfet, le Rhône … Et la Loire en fait un avec le comité d'expansion, le comité d'expansion fait un PAR où on considère les MDL un petit peu comme un parc, moitié zoo, moitié parc avec des paysans dans leurs sabots qui regardent passer les touristes urbains. Ça c'est remis en cause, on cherche appui auprès du nouveau préfet du Rhône qui contre le nouveau préfet de la Loire relance un proposition. « parce que les gens avaient une identité, une certaine fierté aussi marre d'apparaître comme les paysans restés parce qu'ils n'avaient pas pu partir. » MDL51. La personne interviewée n'est pas présente lors de la mise en place du PAR mais s'est ici appropriée les termes d'une histoire racontée, comme le fait également Jean-Pierre Houssel. J.-P. HOUSSEL, Promotion collective et développement dans la France rurale progressive: l'exemple des Monts du Lyonnais., *Article cité*

[932] Notons d'ailleurs que les documents établis par la SECIAC en 1968-69, mentionnés comme caractérisant les MDL comme une réserve, se révèlent extrêmement prudents sur l'étude menée, qu'ils soulignent que la petite région qu'ils désignent comme « Monts du Lyonnais » est mentionnée comme inscrite aussi en partie sur la Loire et qu'il s'agit d'un périmètre établi « en commission de travail » avec les agriculteurs SEDIAC, 1969, *Esquisse d'aménagement rural de la partie ouest du département du Rhône*, Lyon, Société pour l'étude et le développement de l'industrie, de l'agriculture et du commerce Paris, 2 tomes

[933] Avant-propos de Denis Pégaz, P. PETITBOUT, *Production fermière des Monts du Lyonnais, Rapport cité*, page I

[934] *« L'activité politique du programme LEADER se situe au cœur d'un effort de constitution de la communauté politique locale, qui est menacée à la fois par les intentions supra locales en matière de structuration territoriale, et par les transformations sociales et économiques locales provoquées par la métropolisation.* » L. MEASSON, *L'efficacité territoriale et l'évaluation. Penser le déploiement spatial du politique grâce au programme européen LEADER, Thèse citée* , p149

n'existe plus, ce territoire-là n'existe plus », et en-même temps espace considéré comme ayant du sens non pas pour les individus lambda mais pour *« les gens qui réfléchissent un peu, qui agissent sur le territoire* »[935]. C'est bien dans le cadre de ce processus que les élus ou les organisations font exister les mythes, à la fois supports et guides de l'action publique et collective, et nous observons en effet qu'ils apparaissent particulièrement revivifiés à deux moments de l'histoire récente des Monts du Lyonnais lors de la mise en place du PAR sur la période des années 70-80 dans un mouvement porté par le développement local, puis depuis 2000 dans une réactivation de l'entité territoriale dans la perspective de faire exister le territoire face à la périurbanisation et pour inscrire le territoire dans les différents dispositifs d'action publique par projet. Nous y revenons de manière approfondie dans la partie suivante. Mais revenons d'abord sur les conditions et instruments mobilisés dans la « fabrique » d'un territoire.

4.2. Conditions et instruments de la production d'un « territoire »

En revenant sur les conditions de la production d'un territoire Monts du Lyonnais, plusieurs outils supports se dégagent comme les composantes de cette « fabrique » territoriale. Ils nous permettent *a fortiori* d'affirmer quel est le sens de la notion de « territoire ».

4.2.1. L'existence de dispositifs et cadres politiques externes

D'abord, et c'est la thèse principale d'Aurélien Esposito, le dispositif prime sur le projet[936]. C'est l'existence de programmes européens, nationaux, régionaux qui fonde la mobilisation autour d'un projet. De fait, la production d'un territoire « Monts du Lyonnais », tant en 1970 que plus récemment, est caractérisée par l'existence d'un cadre politique d'incitation à la mobilisation (PAR, dispositifs territoriaux européens et régionaux). Mais cela reste une condition insuffisante compte tenu de ce que révèle l'analyse comparée avec la Flandre.

4.2.2. L'existence de réseaux croisés

Nous pouvons aussi identifier et souligner le rôle facilitateur de l'interconnaissance et l'existence de réseaux croisés pour la production territoriale. Jean-Pierre Houssel mentionne par exemple le rôle

[935] « *S'il n'y a pas le SIMOLY, il faut être clair hein, il n'y a pas de contrat avec la région, il n'y a pas de contrat avec l'Europe, et c'est clair qu'il n'y aura pas de SCOT sur le territoire du SIMOLY, même s'il y a le SIMOLY, c'est pas sûr qu'il y ait un SCOT, mais ça veut dire qu'il y a une perte d'identité, l'érosion va pas raser les MDL, hein, si jamais a plus le SIMOLY, mais en tout cas en tant que structure, en tant que territoire ayant une homogénéité, hein, le territoire vécu. Eh ben, si le SIMOLY n'existe plus, ce territoire-là n'existe plus. Or, et moi ça a été une de mes découvertes dans le CLD, c'est que les gens du territoire, les acteurs du territoire, probablement pas les gens dans la rue, peut-être qu'ils s'en foutent, mais les gens qui réfléchissent un peu, qui agissent sur le territoire, eux ils considèrent que la dimension MDL est importante*.» MDL47

[936] A. ESPOSITO-FAVA, *Territorialisation et action agricole: quelles ressources et dispositifs pour quelles gouvernances? Une analyse à partir des cas du Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du Bessin, de Métropole Savoie et de Rovaltain, Thèse citée*

de l'interconnaissance dans la résorption du conflit sur la prophylaxie bovine[937]. Il nous semble que les associations ou les manifestations (fêtes, etc.) sont effectivement des éléments activateurs de la production territoriale, car potentiels supports de communication d'une part, et parce qu'ils facilitent par les réseaux croisés, l'adhésion à un projet commun. Ainsi, le « Comice des 4 cantons », comice agricole à l'origine mais dont la portée est bien plus large désormais (exemple de la participation des associations de solidarité internationale au comice), apparaît comme un des lieux de production territoriale. « L'association des 4 cantons » fait d'ailleurs partie des organisations qui ont donné l'impulsion du PAR. Plus largement au sein de la sphère des élus, les premières expériences d'une intercommunalité de gestion, croisées entre les différentes communes des 3 cantons ont été le lieu de premières expériences de travail en commun des élus, réseaux croisés qu'il ne restait plus qu'à activer pour exister dans le paysage de l'administration, négocier les contrats de développement.

4.2.3. Le rôle du diagnostic, des observateurs externes pour faire exister le territoire

Par ailleurs, il nous semble important de souligner le rôle de la production d'un regard sur le territoire pour le faire exister.

Or, d'une part les Monts du Lyonnais ont fait l'apanage de nombreux observateurs extérieurs (notamment les universitaires) qui ont contribué à faire exister cette entité dans ses spécificités[938]. Le livre « Monts du Lyonnais »[939], élément d'identification et de mise en scène de l'identité des MDL[940], constitue l'illustration la plus flagrante de cette contribution des scientifiques à la production territoriale. Mais soulignons que le travail ici mené, le choix de garder le nom « Monts du Lyonnais » pour désigner le terrain d'étude, la question de thèse même, le retour effectué aux interviewés sur l'étude(MDL69), la production de cartes et donc de représentations[941] participe à ce processus de construction territoriale.

D'autre part, dans la formulation des problématiques locales, il y a une certaine constance méthodologique dans laquelle se distinguent systématiquement les trois phases du diagnostic, de la discussion et de l'action. Observatoires[942], rapports d'études menés en étroite collaboration avec étudiants et chercheurs Lyonnais, diagnostics économiques, agricoles, environnementaux : le territoire dispose d'une ingénierie et d'une connaissance de sa situation économique, sociale et

[937] J.-P. HOUSSEL, Promotion collective et développement dans la France rurale progressive: l'exemple des Monts du Lyonnais., *Article cité* , p34

[938] Notons en particulier l'influence de Pierre-Claude Collin, René Valette, puis Jean-Pierre Houssel explicitement impliqués dans ce processus de construction identitaire territoriale (ouvrages cités), mais aussi des travaux des historiens cités dont en particulier Françoise Bayard, Christiane Lombard-Déaux, des travaux de Michel Rautenberg.

[939] F. BAYARD, J.-P. HOUSSEL, A. PELLETIER and M. RUBELLIN. *Les Monts du Lyonnais, Ouvrage cité*

[940] L. MÉASSON, *L'efficacité territoriale et l'évaluation. Penser le déploiement spatial du politique grâce au programme européen LEADER, Thèse citée*

[941] B. DEBARBIEUX and S. LARDON, 2003, *Les figures du projet territorial*, La Tour d'Aigues, Ed de l'Aube, 272 p.

[942] ex : observatoire des Monts du Lyonnais coordonné par le CCML dans les années 80, observatoire du développement durable en projet par le CEDD

environnementale très fine, au moins pour ce qui concerne la problématique agricole[943]. C'est une pratique que les acteurs revendiquent comme un héritage d'une pédagogie inspirée de la JAC « *Voir, juger, agir* » et « *Animer, former, proposer, innover* »[944]. *A fortiori*, compte tenu des enjeux de pouvoir adossés à la production d'un diagnostic[945], soulignons que **c'est aussi un moyen mobilisé tant pour les élus que pour l'élite agricole pour faire exister un « nous » et a fortiori de faire exister le territoire**. Voici pour l'illustrer une iconographie que nous retrouvons mobilisée tant par les collectivités territoriales que par le comité de développement à deux périodes biens différentes.

Figure 18. Page de garde qui introduit le diagnostic du Plan d'Aménagement Rural des Monts du Lyonnais (Source : PAR, 1978[946])

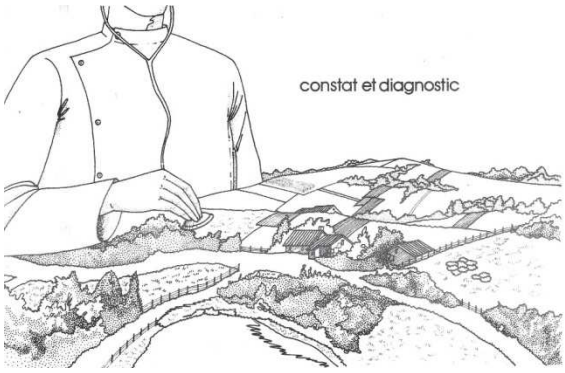

Figure 19. Image mobilisée dans le bulletin PMV n°18 du CDML (1992)

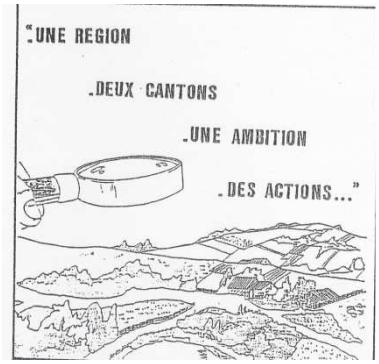

Nous voyons ici représenté un paysage des Monts du Lyonnais, paysage agricole essentiellement où seul un hameau peut être identifié (pas de bourg ni de village, encore moins les zones industrielles et artisanales). Celui-ci est analysé à la loupe des observations, et dans les deux cas cette illustration se veut être un support pour l'action comme l'illustrent manifestement la déclinaison et l'enchainement : une région, deux cantons[947], une ambition, des actions... Cela confirme l'hypothèse selon laquelle la « région » existe par et pour « l'action ».

4.2.4. L'activation d'une dialectique ville-campagne

Enfin, le territoire existe par la production d'une frontière et la revendication d'une identité différenciée. Dans les MDL, cette frontière s'affirme très nettement dans l'exaltation d'un rapport

[943] Le nombre de rapports d'étude rapporté en annexe, parmi ceux glanés au fur et à mesure de l'étude, en est l'illustration même ; mais au-delà de cet argument quantitatif, la qualité et la nature même des données se révèle très différente des analyses en Flandre intérieure, comme le souligne l'analyse comparative des diagnostics agricoles réalisés en vue de la mise en place de la charte territoriale.

[944] « *ANIMER, FORMER, PROPOSER, INNOVER, ont été un but permanent pour que notre petit pays ne reste pas à l'écart des grands courants de pensée qui agitent la Société et pour qu'il dise ses idées, qu'il exprime les volontés de la population*. » Louis Véricel, ancien élu, lors de l'assemblée générale du CCML, avril 2009, ou encore « *Et elle(l'agriculture) a aussi façonné les processus de décision (…) c't'à dire que tout ce qui est du mouvement des années 60, la JAC, toutes ces réflexions-là ont fortement marqué le territoire, et c'qui en fait globalement plutôt un territoire où il y a des initiatives, des innovations.* » JL Cloye, élu et président du SIMOLY de 2004 à 2007, entretien février 2009.

[945] En référence ici à la sociologie de la traduction M. CALLON and B. LATOUR, "Le grand Lévithian s'apprivoise-t-il?", *Article cité*

[946] Commission Locale d'Aménagement Rural, *Plan d'aménagement Rural des Monts du Lyonnais, Rapport cité*

[947] Notons que nous nous situons ici dans une publication du CDML du Rhône, ce qui souligne d'ailleurs la complexité des périmètres d'action.

ville-campagne aux deux périodes considérées (1970 ; 2000), processus qui poursuit différentes ambitions. Dans les années 70, cette dialectique est posée en termes d'ouverture /fermeture, d'archaïsme et de modernité. L'identité des MDL est fondée par la conservation d'une identité propre et l'ouverture aux courants extérieurs « *Les hommes de ce pays, solides, courageux et sérieux ont emprunté au catholicisme social, comme ils empruntent aujourd'hui aux moyens modernes d'information, d'équipement et de communication. Ils ont su conserver aux MDL un développement équilibré entre les deux agglomérations de Lyon et Saint Etienne*. »[948]. Ainsi par exemple, le rapport du CDML « *Craindre ou espérer : la région des Monts du Lyonnais devant son avenir* » s'inquiète effectivement de savoir s'il faut craindre ou espérer la proximité de la ville. Les atouts sont vus dans le dynamisme économique potentiel (marchés agricoles, tourisme) et dans la proximité des services[949]. Les inconvénients portent quant à eux sur la rivalité des citadins et des agriculteurs pour le foncier et les capitaux d'investissements, les craintes sur l'arrivée des grandes surfaces, le risque d'être une marge du développement et le risque culturel « *Les hommes des villes voisines risquent de détruire le substratum culturel riche de valeurs humaines* ». René Valette conclut sur un bilan « préoccupant » qui fonde la nécessité d'une mobilisation pour le développement[950]. Aujourd'hui, c'est en ces mêmes termes que s'affirme le territoire Monts du Lyonnais, comme « cœur de nature » dans un triangle d'agglomération comme le souligne le logo représenté ci-dessous.

Figure 20. Logo du SIMOLY (non daté précisément mais élaboré après 2000, revu récemment pour intégrer la référence au pays Lyonnais[951]).

Le logo, comme la carte de situation (voir carte en annexe B1(b)), mobilisés par le SIMOLY représentent le territoire comme un cœur de verdure au cœur d'un triangle d'agglomérations. L'indication « *Le Lyonnais, Monts et Coteaux* » renvoie à l'appartenance au « Pays Lyonnais », à l'échelle duquel sont coordonnées les opérations de « marketing territorial » (marque collective, développement touristique).

La dialectique ville-campagne s'inscrit dans un enjeu stratégique de positionnement territorial face à la périurbanisation des deux grandes agglomérations et dans le paysage institutionnel. La

[948] Commission Locale d'Aménagement Rural, *Plan d'aménagement Rural des Monts du Lyonnais, Rapport cité*

[949] Référence à ce rapport non consulté dans R. VALETTE, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais.* , *Thèse citée*

[950] « *Les hommes (…), beaucoup plus que dans de nombreuses régions françaises, sont invités à réfléchir sur les dispositions à prendre pour réduire les effets néfastes du milieu de vie et pour utiliser au mieux les éléments propices au développement. Heureusement, les responsables de MDL ont compris qu'une action pensée, concertée, mobilisant énergies et compétences, est bien souvent en mesure de créer de la richesse économique et humaine, là où elle paraissait, a priori, impossible.* » ibid.

[951] Source : SIMOLY, *Bulletin d'information, site internet, Brochures sur les dispositifs territoriaux*, [en ligne] http://www.monts-du-lyonnais.fr/rubrique.php3?id_rubrique=4

volonté de « rester maître chez soi » reste forte et le refus général de devenir une « cité dortoir » s'inscrit également dans un souci de préserver certaines « valeurs » : l'importance des activités productives, l'habitude du travail en commun et le principe de subsidiarité. **Le souci aussi de « rester maître du jeu » des décisions qui sont prises par rapport aux villes voisines dont les frontières ne cessent de se rapprocher est essentiel**.

Cette volonté de « *réguler les dynamiques extérieures* »[952] est au fondement des solidarités locales pour L. Méasson. Plus qu'un enfermement, c'est au contraire un processus qui d'activation de la proximité comme argument de différenciation qui repose sur la connaissance réciproque[953]. Il s'agit d'un élément absolument fondateur de l'existence d'un territoire MDL. Les dispositifs territoriaux semblent ainsi mobilisés pour « activer » la proximité urbaine, c'est-à-dire comme leviers dans le processus d'identification et d'activation des ressources potentielles[954].

4.2.5. La volonté politique d'une maîtrise et d'une régulation

Enfin, le dernier élément de ce processus de « production territoriale » est l'existence d'une dimension politique forte, c'est-à-dire de mise en débat de ce qui est commun, partagé, de production de normes et chartes locales spécifiques. Cette dimension régulatrice apparaît portée à la fois par certains élus et se traduit par l'affirmation de prises de positions politiques fortes[955] comme par exemple l'interdiction d'agrandissement d'un centre commercial, la recherche d'une maîtrise de l'urbanisation (principalement les lotissements communaux), l'élaboration d'une charte du bien vivre ensemble par la communauté de communes de Forez-en-lyonnais à la suite d'un conflit autour de l'installation d'une porcherie en 2003. Elle apparaît aussi dans la mise en débat par les associations des problématiques de gouvernance des biens communs. La militance associative apparaît centrale dans la construction politique (ex : engagement pour la solidarité)[956]. Enfin, au sein des organisations professionnelles et des groupes locaux d'agriculteurs, nous identifions la recherche d'une forte régulation des évolutions des exploitations : mise en discussion des « modèles », normes sociales fortes quant à l'action socio-structurelle. C'est ici un élément central de ce qui participe à faire exister une communauté politique, à la fois comme collectif partageant des règles, mais aussi dans le

---

[952] « *Cette perspective historique montre combien la volonté de réguler les dynamiques extérieures, et en particulier urbaines, est au fondement des solidarités locales.* » L. MÉASSON, *L'efficacité territoriale et l'évaluation. Penser le déploiement spatial du politique grâce au programme européen LEADER, Thèse citée* , p121

[953] « *donc quelque part, je prétends que la proximité avec la ville a permis effectivement la pénétration des capacités de compréhension, de regard sur soi, et d'action ; et inversement, la ville n'a pas phagocyté totalement la campagne, dans la mesure où on a autant que possible, cherché à revenir, même si on n'a pas de travail.* » MDL54

[954] Comme le mentionne Jean-Pierre Houssel, la proximité de la ville en soi n'est pas un critère suffisant pour expliquer le maintien de la densité agricole dans les Monts du Lyonnais, c'est la capacité à l'activer qui fait la force des Monts du Lyonnais. J.-P. HOUSSEL, Promotion collective et développement dans la France rurale progressive: l'exemple des Monts du Lyonnais., *Article cité*

[955] Ce que les élus revendiquent comme une « volonté politique », à la fois dans la régulation et dans l'action, et qui se traduit par la production de chartes (ex : charte intercommunale). MDL47

[956] Exemple à partir de l'expérience du forum social des villages, mais aussi plus largement des conférences-débats plus ponctuelles organisées sur le territoire. Exemple aussi de la communication sur les contrats de rivières par le CCML Voir en annexe B8

processus politique de confrontation et de rapports de pouvoir entre acteurs autour de la définition de la « règle »[957]. Cela se traduit par un travail politique fort des élus pour « *la construction de la légitimité de l'action (maintien des réseaux d'acteurs constitutifs des enjeux politiques) et l'exercice du pouvoir (être en capacité de défendre les enjeux sur lesquels s'engage le personnel politique)* »[958] et pose la question des configurations d'acteurs qui sont renforcées ou, au contraire, affaiblies dans ce processus.

C'est ce qui fait exister le territoire comme « *espace du politique, qui intègre des objets naturels quand il y s'agit d'environnement, des pratiques culturales quand il s'agit d'agriculture, donc il y a des humains et des non-humains*» comme le mentionne P. Alphandéry à partir de l'expérience de Natura 2000[959]. Il s'agit ici d'un processus d'activité politique, de débat que nous désignons comme un des éléments centraux de l'existence du territoire, parce qu'elle fait exister les interdépendances entre les acteurs, les objets hybrides tels que l'environnement.

[957] Dans des rapports parfois très conflictuels comme le montrent par exemple les conflits entre le CDML et le CEDD sur l'élaboration d'une charte/d'un observatoire de la durabilité.

[958] L. MÉASSON, *L'efficacité territoriale et l'évaluation. Penser le déploiement spatial du politique grâce au programme européen LEADER*, *Thèse citée* , p123

[959] Entretien avec P. Alphandéry à l'occasion du second comité de thèse, le 5 mars 2010.

Conclusion chapitre 4

Il se dégage de l'analyse ainsi menée sur la période de 1950 à 2010 l'affirmation, dans les Monts du Lyonnais, d'un territoire politique, au sens fort du terme, investi par les acteurs comme un espace d'action. Il se joue dans ce processus de construction territoriale, une hybridation entre les évolutions agricoles et les dynamiques territoriales qui selon les périodes se décline de manière différente.

La période de 1950 à 1980 est une période d'intensification de la production agricole, caractérisée par une évolution significative des pratiques d'élevage (races, prophylaxie bovine, modernisation des bâtiments d'élevage). Le système marchand évolue très progressivement d'un système composé de multiples artisans et détaillants des marchés urbains voisins et de petites industries locales à une organisation plus structurée et centralisée des filières d'élevage par les coopératives. Néanmoins, jusqu'en 1980, la plupart des exploitations agricoles continuent à produire de tout et à vendre sur différents marchés. Les liens entre développement de l'agriculture et « *de la petite région* » sont forts, construits par quelques organisations et acteurs qui s'imposent comme des acteurs incontournables dans la mise en œuvre de ces programmes (CDML, le CCML et des élus locaux)[960]. Ce processus joue un double rôle. D'une part, il incarne un rôle de légitimation et de contrôle social sur l'acceptation par la « *communauté* » des orientations de la modernisation. D'autre part, c'est aussi un processus de permanente problématisation des enjeux du « développement agricole », à l'échelle locale, par une élite agricole locale impliquée dans les organisations professionnelles, les groupes et les collectivités. Les leviers d'action activés dans le cadre du développement local restent jusqu'en 1980 très sectoriels et en cohérence avec les orientations nationales de politique agricole, mais il convient de souligner que le système agricole n'en n'est pas moins éminemment territorialisé car pensé comme une solution à des problèmes de gestion de l'exode, de *« maintien des exploitations »* et de développement économique. Les principales organisations créées dans les années 1970 jouent encore un rôle central aujourd'hui, et cette période structure les rapports entre acteurs à l'échelle locale.

Nous désignons la période de 1980 à 2000 comme une période de transition. La mise en place des quotas engrange une dynamique de spécialisation des exploitations laitières dont la part se restreint. Parallèlement, la filière fruits rouges se structure et se consolide pour devenir une ressource essentielle dans les MDL. Toutefois, à partir du milieu des années 90, confrontés à la difficulté de cette filière à faire face à la concurrence sur les marchés de produits non qualifiés, les producteurs recherchent les opportunités d'une différenciation territoriale. Certains agriculteurs commencent également dès 1980 à se saisir des opportunités liées au développement des marchés de producteurs sur Lyon, St Etienne et leurs couronnes périurbaines. Les années 90 sont plus particulièrement marquées par un changement des systèmes de représentations et des algorithmes par lesquels sont définis les rapports entre l'agricole et le rural. Cela se traduit par l'introduction de nouveaux objets dans le débat, notamment l'environnement et la qualité. Les configurations d'acteurs qui participent à la construction

[960] M. CALLON and B. LATOUR, "Le grand Lévithian s'apprivoise-t-il?", *Article cité*

territoriale évoluent avec le passage d'un enjeu de cohésion interne pour la promotion d'une population (élus-agriculteurs-acteurs du développement socio-culturel) à la recherche de visibilité vis-à-vis de l'extérieur pour la différenciation d'un territoire et de ses activités (élus-agriculteurs-acteurs du développement touristique). Une élite agricole représentée au niveau du CDML reste proactive dans la problématisation de son rôle dans cette nouvelle configuration sociale. **D'un secteur économique dont le progrès s'inscrit dans une démarche globale de promotion de la petite région, on assiste à la problématisation de la « place » de l'agriculture et des agriculteurs au sein d'un « rural » diversifié.**

Depuis 2000, les opportunités de saisir les fonds de différents dispositifs d'appel à projet (Leader, CGD), et l'enjeu de faire exister le territoire de manière institutionnelle face à la périurbanisation ont été les moteurs d'une relance d'une dynamique de consolidation d'un territoire « Monts du Lyonnais ». À l'initiative du SIMOLY (Syndicat Intercommunal des Monts du Lyonnais), cette requalification du projet de territoire autour de l'identité rurale s'est déroulée dans une configuration pluripartite dans laquelle les agriculteurs et les élus jouent un rôle central dans les espaces décisionnels. Les principaux enjeux concernent la question foncière pour contenir l'étalement urbain, à la qualification des produits et à la différenciation du territoire. L'enjeu de la qualité de l'eau prend aussi plus d'ampleur dans l'action publique territoriale avec une pression plus forte pour les mises aux normes et la mise en place de mesures agro-environnementales. Dans la continuité des démarches engagées dans le courant des années 90, la publicisation de la question agricole a pris un nouveau relief sous l'impulsion : 1/ des agriculteurs qui communiquent sur leur activité et revendiquent leur capacité de gestion de l'espace rural, 2/ des élus qui veulent en faire un élément d'affichage de l'identité rurale du territoire (enjeux sur le foncier, etc.) et 3/ des associations qui prennent aussi l'initiative de mettre en débat le modèle agricole local autour de principes de préservation de l'environnement, de solidarité internationale. Le contexte agricole est caractérisé par **la fragilisation de l'économie laitière** (démantèlement de l'URCVL, suppression des quotas) **et des autres filières** agricoles devenues parfois résiduelles (ovins, porcins, fruits rouges). Cette fragilisation des dynamiques sectorielles conduit les agriculteurs à rechercher dans les dispositifs territoriaux de nouvelles opportunités pour la pérennisation et le développement de leurs exploitations agricoles. Les opportunités liées à la proximité urbaine se révèlent aussi de manière plus évidente et questionnent les agriculteurs sur les évolutions du métier qu'elles comportent. **Nous affinons dans le chapitre suivant l'analyse de ce qui s'y joue pour l'avenir des exploitations agricoles dans les interactions entre agriculteurs et acteurs parties prenantes des territoires.**

Ainsi, de 1970 à 2000, le duo élite agricole/élus demeure central dans la construction territoriale en dépit d'une évolution des objets sur lesquels celle-ci se fonde. L'analyse des acteurs impliqués met plus particulièrement en évidence le rôle de quelques leaders parmi les agriculteurs, les élus, les présidents d'associations ou leurs animateurs, capables de susciter une adhésion d'un ensemble large, et moteurs dans le portage d'un projet pour le territoire. Les objets autour desquels se cristallise la

construction territoriale ont en revanche pour leur part beaucoup évolué, de l'enjeu d'aménagement rural et de modernisation agricole à l'enjeu de réaffirmation de l'identité d'un territoire rural, de la prise en considération des enjeux et questions émergentes (ex : environnement) et de recherche d'une différenciation qualitative de l'économie. Ainsi, il semble que **c'est moins la ressource que les identités d'action qui sont motrices de la construction territoriale**, c'est-à-dire l'appartenance à un collectif et la volonté de le maintenir le plus souvent face à une menace perçue ou ressentie telle que par exemple la fragilisation du système laitier ou à la périurbanisation. **Nous désignons par identités d'action les formes d'appartenances sociales, territoriales ou professionnelles par et pour lesquelles les individus s'impliquent dans une construction collective d'ordre patrimonial, c'est-à-dire qui met en jeu la construction du rapport à leur futur**. L'hypothèse des économistes du patrimoine de l'existence d'une rationalité d'ordre patrimonial apparaît donc ici féconde pour comprendre le processus de territorialisation[961]. Nous mobilisons cette grille d'analyse pour analyser les processus en jeu dans le chapitre suivant.

[961] D. BARTHÉLEMY and M. NIEDDU, Non-Trade Concerns in Agricultural and Environmental Economics: How J.R. Commons and Karl Polanyi Can Help Us, *Article cité*

Chapitre 5
Un territoire, espace de construction de ressources pour les exploitations des Monts du Lyonnais

Si le chapitre 4 nous conduit à la conclusion qu'il y a des relations étroites entre les évolutions des exploitations agricoles et les dynamiques territoriales, il ne nous permet pas de conclure que ces coordinations entre acteurs sont le support d'un changement des instances où se joue l'avenir des exploitations agricoles. C'est l'objet de ce dernier chapitre dans lequel nous revenons dans un premier temps sur l'analyse des coordinations et interactions autour du foncier, de la gestion de l'eau et sur l'étude de la mobilisation des dispositifs d'action publique territoriale par les agriculteurs. Nous analysons de manière transversale dans un second temps les formes d'un encastrement des exploitations agricoles dans un système d'action collective et d'action publique au niveau d'un territoire Monts du Lyonnais. Nous questionnons la capacité des arrangements institutionnels ainsi établis entre agriculteurs et autres acteurs parties prenantes à définir de nouvelles conditions d'insertion des exploitations agricoles dans le système économique et social.

1. Des interactions exploitations agricoles – territoire où se consolident des ressources pour les exploitations agricoles

1.1. Une forte capacité collective d'activation des opportunités

1.1.1. L'action collective au cœur de la dynamique agricole des Monts du Lyonnais

La **densité organisationnelle et associative** des MDL aura surpris de nombreux observateurs, et c'est d'ailleurs un des éléments qui nous aura orientés vers ce terrain d'étude. Elle interpelle et suscite l'interrogation des différents chercheurs sur « *la capacité à accueillir l'innovation* »[962] ; sur les conditions d'émergence d'un « *bien commun* »[963].

[962] C. FOUGEROUSE, Innovation paysanne et développement rural: le cas des associations du terroir lyonnais, *Article cité* , J.-P. HOUSSEL, Promotion collective et développement dans la France rurale progressive: l'exemple des Monts du Lyonnais., *Article cité*

[963] C. MACOMBE, 2009, Ethique et proactivité agricoles pour durer, *Revue française de gestion*, n°192 /4, pp.127-140

L'organisation sociale agricole des MDL prend la forme de multiples petits groupes, associations d'agriculteurs réunis autour d'un projet. Ces démarches fédèrent de petits collectifs de 10-15 acteurs autour d'objets divers :

- Les **associations qui portent un projet d'intérêt collectif** pour le groupe uniquement (ex : CUMA, groupes d'approvisionnement, points de vente collectif)
- Les **projets collectifs portés par le groupe et pour le groupe mais dont l'action a une portée plus large**, en termes d'infrastructures ou d'innovation (ex : mise en place d'un atelier de découpe, association de promotion du marché aux veaux de Saint-Laurent-de-Chamousset, réflexion du groupe FROMOLY, CUMA Verte Prairie)
- Les groupes inscrits dans le **portage de projets d'intérêt général** (ex : recyclage des plastiques)
- Les **groupes et associations militantes** (ex : fermes du monde, AFDI), qui peuvent d'ailleurs souvent être à l'interface avec d'autres associations comme par exemple Peuples solidaires.

Plusieurs éléments nous semblent appuyer la dynamique des groupes : il y a d'abord des éléments structurels pour les exploitations de petite taille des MDL caractérisées d'une part par du temps disponible à certaines périodes de l'année, et de l'autre le besoin de mutualiser les moyens, par la recherche de nouvelles opportunités de valorisation. L'interconnaissance forte dans les MDL est également un élément central pour appréhender la dynamique de mise en réseau. Le CDML joue aussi un rôle de mise en réseau via la présence de l'animateur dans les différentes sphères, et via la publication du bulletin « Quoi de neuf », distribué à tous les agriculteurs du territoire depuis 1998, dont la configuration récente en fait un lieu d'une incitation/appel à projet. Enfin et surtout, les profils d'une élite agricole militante et innovante qui considère la « *dynamique* » et le « *collectif* » comme un élément de patrimoine sont particulièrement moteurs dans cette dynamique de groupe (voir ci-dessus page 227). La densité de ces dynamiques de groupes les conduit à couvrir une bonne partie des Monts du Lyonnais (Carte 6 p.295et Carte 7 p.302).

1.1.2. L'action publique territoriale : un appui au développement des capacités d'adaptation des exploitations agricoles

Le financement de l'action publique territoriale apparaît rarement à l'origine du projet lui-même, mais vient en appui à une démarche individuelle ou collective engagée. L'inscription dans les dispositifs territoriaux repose donc d'abord sur **la capacité des acteurs à créer une demande**.

La forte densité associative des MDL est entretenue dans sa propre dynamique par l'action publique territoriale par un appui au financement de projets qui permettent de :

- développer des infrastructures publiques et collectives via par exemple la construction d'ateliers de découpe, de ponts à bascule, ou des coordinations avec les collectivités pour le co-compostage des déchets verts et du fumier d'été.

- d'investir dans le l'immatériel via par exemple une formation à la démarche de qualité HACCP dans le cadre du projet du FROMOLY, la mobilisation d'une ingénierie pour l'analyse prospective et stratégique, etc.
- d'innover, de développer et d'investir de nouveaux marchés, ainsi en est-il par exemple de la démarche de déshyfruits, de séchage des fruits pour valoriser les fruits rouges.

À court terme, ces projets contribuent à la création de valeur ajoutée: valorisation de co-produits de l'activité laitière, création de nouveaux marchés et le captage d'une « rente différentielle » d'innovation. Mais plus encore, ils jouent un rôle sur le long terme parce qu'ils constituent un investissement sur le long terme (infrastructures, formation, fonds de commerce et réseaux de clientèle), et parce qu'ils développent en interne les capacités d'apprentissage et le potentiel de coordination entre acteurs.

Cette forme d'action publique s'inscrit dans **la temporalité du projet**. Elle nous semble à analyser comme un élément d'une dynamique agricole dont la force repose sur la **capacité d'adaptation aux effets d'opportunités du marché et aux standards de politiques publiques.**

En effet, la frise de la dynamique d'action collective en agriculture (voir ci-contre et voir en annexes B5(e) la dynamique des groupes en circuits courts et B5(f) autour du développement de l'agritourisme) met en évidence que c'est moins dans la stabilité et l'ancrage dans le temps long que s'inscrit la résilience du système agraire des Monts du Lyonnais, que dans la flexibilité et le renouvellement des projets. Nous y distinguons donc les termes d'une approche cyclique de type schumpétérien des logiques économiques, qui toutefois nous semble étroitement liée à l'existence, parallèlement, de la dynamique au contraire extrêmement régulée et encadrée du système laitier, ne serait-ce qu'en termes de gestion de la stabilité du revenu ou de gestion de trésorerie pour le lancement des projets.

Figure 21. Évolution des dynamiques collectives et de la structuration des filières

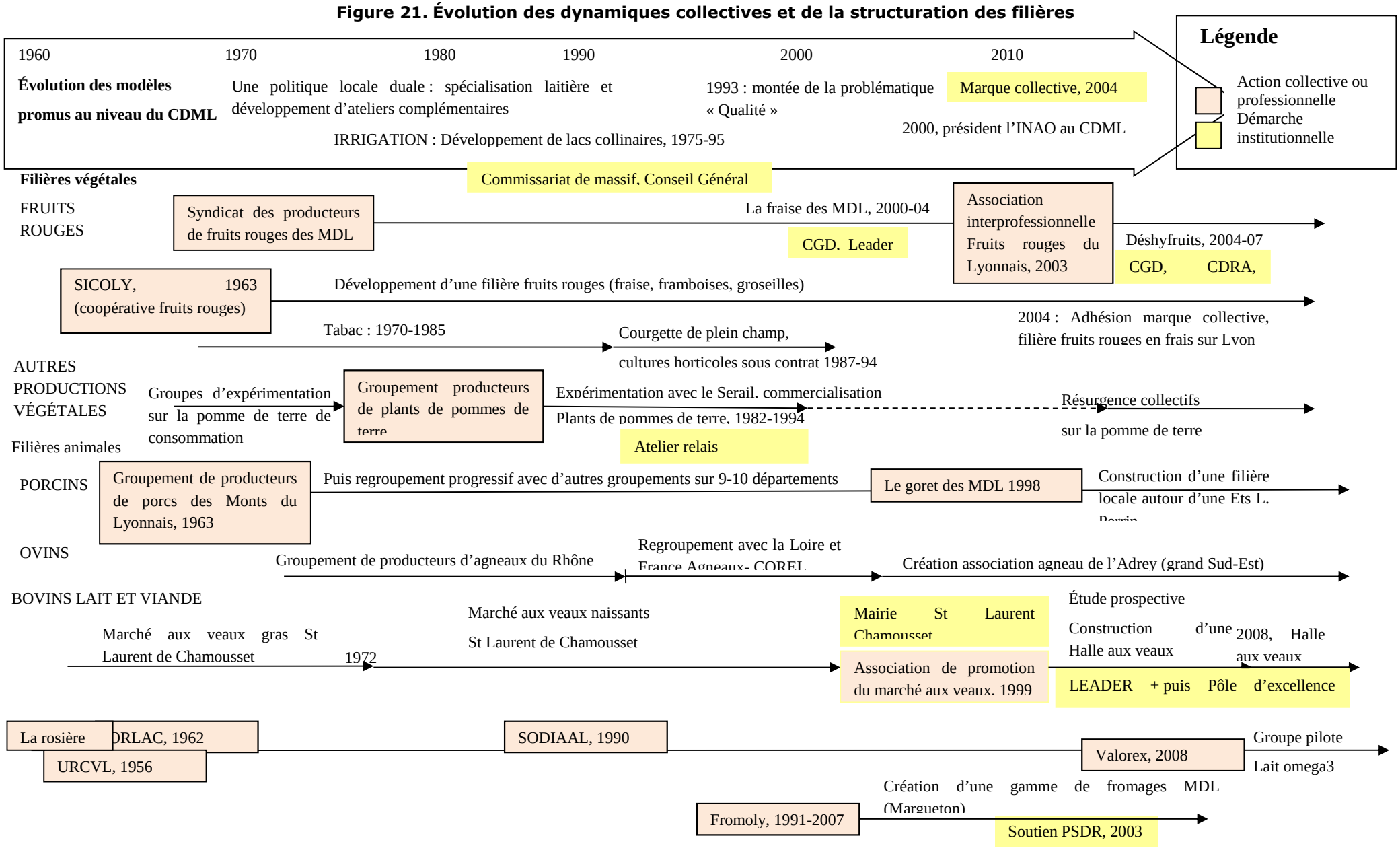

1.1.3. Illustration : le projet de construction de la halle aux veaux de St-Laurent-de-Chamousset

Pour illustrer cette capacité de mise en réseau et de montage de projets, prenons l'exemple de la construction de la halle aux veaux de St-Laurent-de-Chamousset, dont l'investissement total de 1,5 Million d'euros en fait un des projets les plus conséquents de cette phase de projets 2000-10.

Photo 13. Halle aux veaux un jour de marché (St-Laurent-de-Chamousset, 6 juillet 2009)

Sur la gauche, les camions des négociants, sur la droite, les voitures et remorques d'agriculteurs venus livrer 1-2 veau (x), parfois venus de loin.

Photo 14. L'intérieur de la halle vu depuis la plateforme pédagogique (St-Laurent-de-Chamousset, 6 juillet 2009)

Les transactions se terminent. Seuls restent quelques veaux qui seront soit bradés soit gardés jusque la semaine suivante. Pour les agriculteurs, le marché aux veaux garde une forte composante identitaire comme espace de sociabilité « *Tous les lundis, c'est là que j'rencontrais tous les paysans, (…) Moi je sortais qu'le lundi* »[964], et autour du produit veau « *un produit rare* », « *un produit que les autres ne font pas* », « *c'est 10 veaux qui relèvent la moyenne du camion* »[965].

[964] Éleveur retraité, présent sur le marché chaque lundi bien qu'il n'ait plus de veaux à y vendre. MDL50
[965] Les discussions lors de l'assemblée générale souligne l'importance de ces rapports d'émulation entre es rapports d'émulation entre éleveurs, représentants des centres d'insémination et négociants, voir MDL63

Figure 22. Intérêts croisés des acteurs qui se cristallisent autour de la construction d'une halle aux veaux (Source : construction à partir des entretiens et des études préalables réalisées sur le marché aux veaux, et de la participation à l'Assemblée Générale et au marché[966])

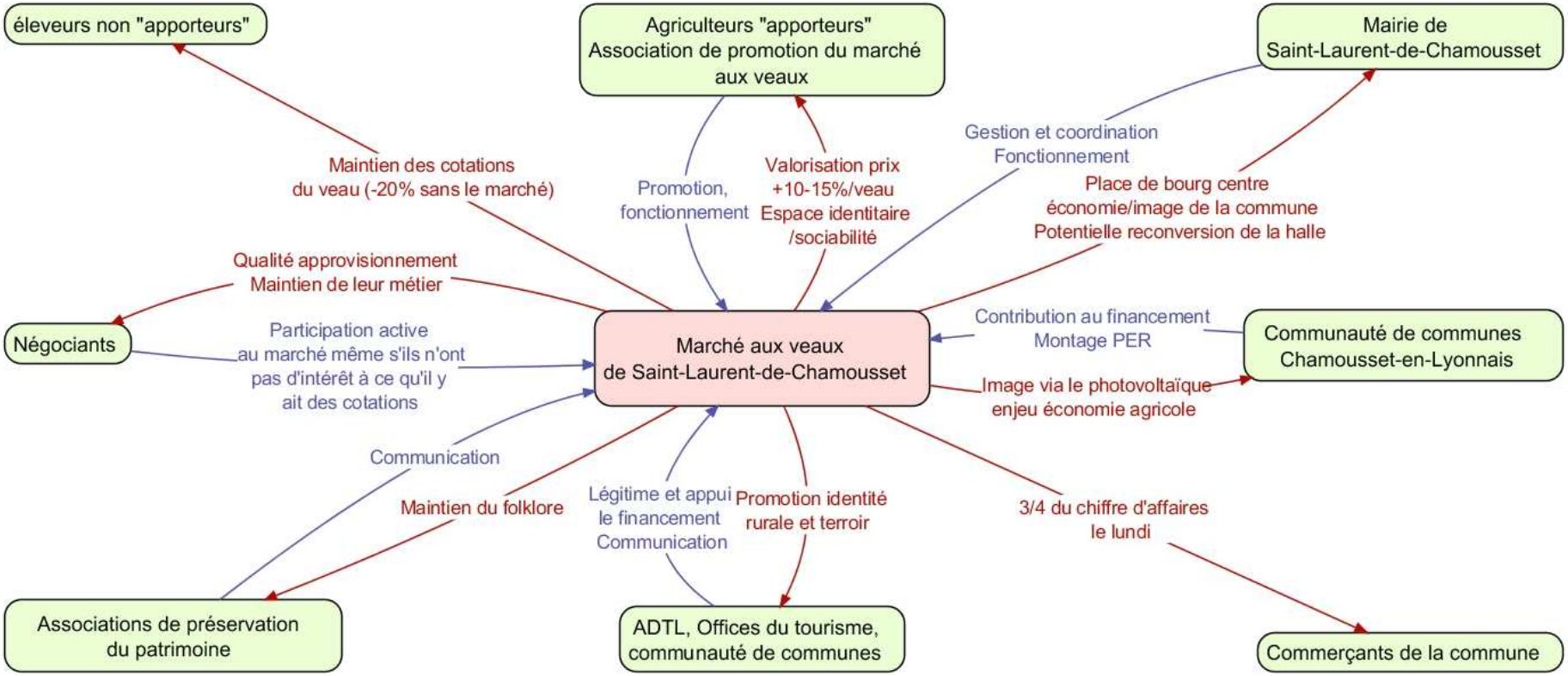

[966] Sources : Entretiens MDL13, 21, 23,24, 36, 46. Visites et manifestations MDL62, 63, 75 ; Association de Promotion du Marché aux Veaux de Saint Laurent de Chamousset, 2005, *Le Marché aux Veaux de Saint Laurent de Chamousset. Historique et présentation des actions de promotion et de modernisation. Dossier réalisé en vue du dépôt du projet de mise en place de la Halle aux veaux de Saint Laurent de Chamousset*, Saint Laurent de Chamousset, , C. FRENAY, CDML, Maire de Saint Laurent de Chamousset,1998, *Le Marché aux Veaux de 8j de Saint Laurent de Chamousset. Position au sein de la filière, organisation générale, perspectives d'avenir.*, Saint Laurent de Chamousset, 17 p. , Communauté de communes Chamousset en Lyonnais,2008, *Halle du marché aux veaux à Saint Laurent de Chamousset. Note de présentation*, Saint Laurent de Chamousset, 5 p.

Le marché aux veaux naissants de St-Laurent-de-Chamousset est créé en 1972, dans une démarche de requalification d'un marché aux veaux gras alors en crise avec le développement des filières laitières. Il constitue dans le canton de St-Laurent-de-Chamousset un élément de patrimoine fort qui cristallise les intérêts croisés de différents acteurs. Cependant, le nombre de veaux commercialisés sur le marché a diminué de 17 000 veaux en 1984, 6 000 veaux en 2008. Le renouvellement de générations, le changement de lieux de sociabilité, l'augmentation de la taille des élevages et du temps de travail ont fragilisé cette institution dont le rôle économique est cependant souligné dans sa capacité à maintenir le prix du veau via les cotations. Par ailleurs, alors que le marché avait lieu jusqu'alors à l'extérieur, les crises sanitaires (Encéphalopathie Spongiforme Bovine_ESB, fièvres catarrhales) et les exigences croissantes de mises aux normes remettent en cause sa pérennisation en l'état. En 1998, pour faire face à cette crise « des apporteurs » et à ces enjeux sanitaires, Jean-Luc Duperret, animateur du CDML et un petit groupe d'agriculteurs de la commune de St-Laurent-de-Chamousset engagent une réflexion pour mettre en perspective l'avenir du marché et mettent en évidence l'enjeu de construire une halle aux veaux. L'association de promotion du marché aux veaux est créée pour le portage du projet. Une étude de faisabilité est réalisée dans le cadre du dispositif Leader + et la phase opérationnelle de négociations politiques, de montage financier du projet et de construction de la halle se décline de 2005 à 2009, avec l'appui des PER, programmes d'excellence rurale, mais surtout avec un investissement important des collectivités sur leurs fonds propres.

Le projet de construction de la halle est caractérisé par son inscription dans la longue durée comme **réponse à une situation de crise**. Dès le diagnostic réalisé en 1998, la mise à contribution des autres acteurs du territoire est envisagée, dans la construction d'un argumentaire qui permette au projet de répondre aux intérêts croisés[967] : outil économique, espace d'échanges et de rencontres professionnel, espace de vie sociale et économique de la commune, élément de folklore requalifié comme une potentielle ressource touristique[968], etc. Est donc ébauchée la mise en place d'un projet que nous analysons comme « **multimodal** », fait de la combinaison autour d'une même infrastructure d'un ensemble de fonctions techniques et de la convergence autour d'un même projet des intérêts de différents acteurs. « *Tout le monde vient y chercher des choses différentes* », non sans conflits de représentation[969]. Le montage du projet, plus qu'une co-construction transversale, est d'abord le fait **d'une négociation des élus** à l'interface entre les différents acteurs concernés en interne et entre les différents financeurs. La conception du projet est pensée dans la réalisation de divers objectifs (plateforme pour l'accueil pédagogique, panneaux photovoltaïques), ce qui démultiplie les lignes de financements et enrichit

[967] C. FRENAY, *Le Marché aux Veaux de 8j de Saint Laurent de Chamousset. Position au sein de la filière, organisation générale, perspectives d'avenir.*, *Rapport cité*

[968] « On y parle encore en francs » Source : MDL53 « Une cérémonie originale que ce marché aux veaux naissant! C'est une rencontre hebdomadaire entre éleveurs et négociants. ... Ce marché aux allures d'antan attire toujours de nombreux curieux tant le spectacle qu'il offre est unique et authentique! »; Association pour le développement du tourisme lyonnais,2008, *Guide touristique 2008. Le lyonnais, Monts et Coteaux. Concentré de sensations*, 43 p.

[969] Alors que l'enjeu serait pour les agriculteurs de recruter de nouveaux apporteurs pour faire vivre et pérenniser un outil économique, la vision du marché aux veaux comme un objet de folklore participe à construire une vision passéiste qui joue à contrecourant. MDL13

l'argumentaire pour légitimer le projet auprès des acteurs locaux et des financeurs. Les différents niveaux institutionnels sont activés (département, région, état, Europe) et les dispositifs territoriaux, d'abord le programme Leader + dans la phase d'étude puis le PER dans la phase opérationnelle, représentent 4,4% des financements, soit une part mineure dans la globalité du projet[970].

1.1.4. L'activation du « local » comme ressource territoriale pour spécifier les produits agricoles ?

Cette dynamique associative se présente donc comme une ressource interne, qui active les opportunités de l'action publique territoriale d'une part, mais aussi les opportunités de marché pour se maintenir. Or, depuis 2000, les interrogations sur la qualité de l'alimentation, sur le local, créent pour les MDL qui constituent le « local » de Lyon et de St-Etienne, un champ de développement considérable. De plus, cette réactivation médiatique du local, permet de donner un nouveau relief aux complémentarités agriculteurs-résidents/consommateurs-artisans-distributeurs au sein des MDL.

a) Difficultés d'émergence de filières territorialisées

Deux démarches de qualification territoriale des produits des Monts du Lyonnais ont été engagées autour de la fraise et du lait. Bien que renvoyant à des filières identitaires dans les Monts du Lyonnais, portées par des collectifs de producteurs et caractérisées par l'existence d'un espace sociotechnique, les démarches engagées de territorialisation de ces filières impliquent un faible nombre de producteurs (10-15 dans chaque cas). Ces deux cas illustrent les difficultés relatives à la territorialisation des filières, tant dans les conflits autour de la définition des cahiers des charges (cas des fruits rouges), que dans les oppositions entre différentes stratégies parmi les producteurs quant aux manières de projeter l'avenir des exploitations agricoles (cas du lait).

[970] Voir en annexe B5(d) le détail du financement de la halle aux veaux. Communauté de communes Chamousset en Lyonnais, *Halle du marché aux veaux à Saint Laurent de Chamousset. Note de présentation, Rapport cité*

Encadré 6. Les démarches du FROMOLY et de la « Fraise des Monts du Lyonnais »

La Fraise des Monts du Lyonnais

La démarche de qualification territoriale « *La Fraise des Monts du Lyonnais* » est mise en place en 1999 pour faire face à la concurrence forte des pays européens sur le marché des fruits rouges et à la chute radicale des volumes produits dans les MDL. Elle prend forme à l'initiative d'un collectif historiquement constitué autour de la production de fruits rouges dans les Monts du Lyonnais depuis le milieu des années 70, espace sociotechnique local qui s'est construit dans la relation à la coopérative SICOLY. La démarche de différenciation a pour ambition de différencier les produits locaux sur le marché du frais dans les agglomérations voisines. En 2004, la création de la marque collective à l'échelle des Monts et Coteaux du Lyonnais conduit à envisager un élargissement de l'espace d'action. Cela donne lieu à d'importants conflits sur le cahier des charges entre les producteurs des MDL revendiquant une fraise de pleine terre et les producteurs des Coteaux très largement engagés dans la production hors-sol.

FROMOLY (FROmage des MOnts du LYonnais)

La création du FROMOLY émerge en 1991 autour de l'interrogation centrale d'une valorisation des produits des Monts du Lyonnais par la création d'une gamme de fromages à valoriser sur les marchés urbains voisins. Un groupe de 11 agriculteurs engage une réflexion sur un processus de qualification et de labellisation d'un fromage labellisé « *Monts du Lyonnais* ». Cette démarche aboutit en 1994 sur la création du « *Margueton* ». La dynamique engagée s'élargit en 2002-2003 à d'autres producteurs en filières longues pour identifier les opportunités de mise en place d'un outil collectif de transformation. Cette démarche a été largement soutenue, notamment en termes de recherche-formation. Ce projet périclite toutefois en 2007. Il met en évidence la difficulté à faire émerger une logique de différenciation du produit laitier dans les Monts du Lyonnais. Le système laitier s'inscrit en effet dans un jeu d'acteurs polarisé entre les coopératives, la profession agricole, et les agriculteurs. Les institutions sectorielles dont les quotas ont jusqu'alors constitué un cadre suffisamment rassurant pour les producteurs au regard de l'incertitude relative au lancement d'une telle démarche de différenciation locale du produit. (Voir en annexe B5(a) le détail des évolutions du groupe FROMOLY)

b) La marque collective : un outil collectif de communication et de mise en réseau

La mise en place de la marque collective en 2004 est créée avec l'ambition d'engager les producteurs, les transformateurs, les acteurs touristiques dans une démarche de qualification des produits portant essentiellement sur l'origine des matières premières et les pratiques et savoir-faire. Neuf cahiers des charges ont été mis en place entre 2006 et 2012, non sans tension entre partisans d'une définition fermée des cahiers des charges sur des critères exigeants et partisans d'une ouverture pour intégrer et mettre en réseau davantage de producteurs-transformateurs[971]. Cette seconde approche a été privilégiée et les cahiers des charges de la marque collective restent peu exclusifs. Pour les producteurs adhérents à la marque (environ la moitié des 123 adhérents), la marque joue un rôle de communication et de mise en réseau. **La labellisation** est un élément qui compte pour les filières courtes telles par exemple pour les fruits, mais les producteurs qui commercialisent en vente directe la mobilisent peu dans la mesure où la commercialisation repose davantage sur les rapports de proximité établis entre producteur et consommateur. La marque collective permet enfin de doter le territoire d'une **structure d'ingénierie et de mise en réseau pour le développement des circuits courts** (ex : relation avec les GMS).

[971] Nous avons montré les tensions entre partisans d'une différenciation fraises en terre versus l'intégration dans le cahier des charges des fraises hors-sol. Les mêmes tensions ont pu être identifiées entre bouchers-charcutiers/producteurs-charcutiers sur les exigences en termes d'approvisionnement

c) *Circuits courts : entre logiques individuelles et démarches collectives*

Les systèmes de commercialisation des agriculteurs en circuits courts sont très divers. Les agriculteurs mobilisent souvent différents créneaux de marchés, avec une insertion marchande au sein d'un ensemble disparate de réseaux, d'organisations publiques ou privées, individuelles ou collectives. Les organisations et réseaux en circuits courts sont multi-scalaires, de Lyon à St-Etienne, et à géométrie variable quant aux acteurs impliqués. Ainsi, les producteurs bénéficient parfois d'un simple effet d'aubaine lié à l'ampleur prise par ce mouvement, en s'insérant dans des réseaux de consommateurs. La dynamique interne d'action collective est mobilisée pour mutualiser les ateliers de transformation (Déshyfruits, Fromoly, ou l'atelier de découpe de Haute Rivoire) ; ou pour développer un accès au marché (points de vente collectifs). Ces petits projets concernent souvent 5 à 10 agriculteurs, rarement de la même commune, et mobilisent aussi des partenariats hors des MDL. **Le développement des circuits courts semble donc prendre une forme plus résiliaire que territoriale.**

La marque collective vise à créer, à l'échelle des MDL, une dynamique territoriale autour des circuits courts et, plus largement, les circuits de proximité (c'est-à-dire les filières courtes)[972]. Une autre initiative a été engagée par le CEDD, en vue d'envisager la mise en place de « *repas durables* » dans les établissements de restauration collective des MDL. La mise en place de l'approvisionnement direct du restaurant scolaire de St-Martin-en-Haut (800 repas/jour) fait illustre un cas spécifique de forme d'organisation marchande territorialisée. Ce projet, à l'initiative du maire de St-Martin-en-Haut, a en effet mobilisé un ensemble d'acteurs de la commune : une commission municipale, les associations socioculturelles, associations de parents d'élèves, et l'animation rurale qui réunit les agriculteurs de la commune. Cette dernière a été chargée de mettre en place un système d'approvisionnement et une charte de qualité. 18 producteurs se sont impliqués dans cette démarche. À ce niveau, nous observons donc l'activation rapide de la capacité de mise en réseau pour le développement d'un système alimentaire de proximité.

[972] C. PRALY, C. CHAZOULE, C. DELFOSSE, N. BON and M. CORNÉE, "La notion de proximité pour analyser les circuits courts", *Article cité*

Carte 5. Déploiement spatial des projets collectifs autour des circuits courts dans les Monts du Lyonnais

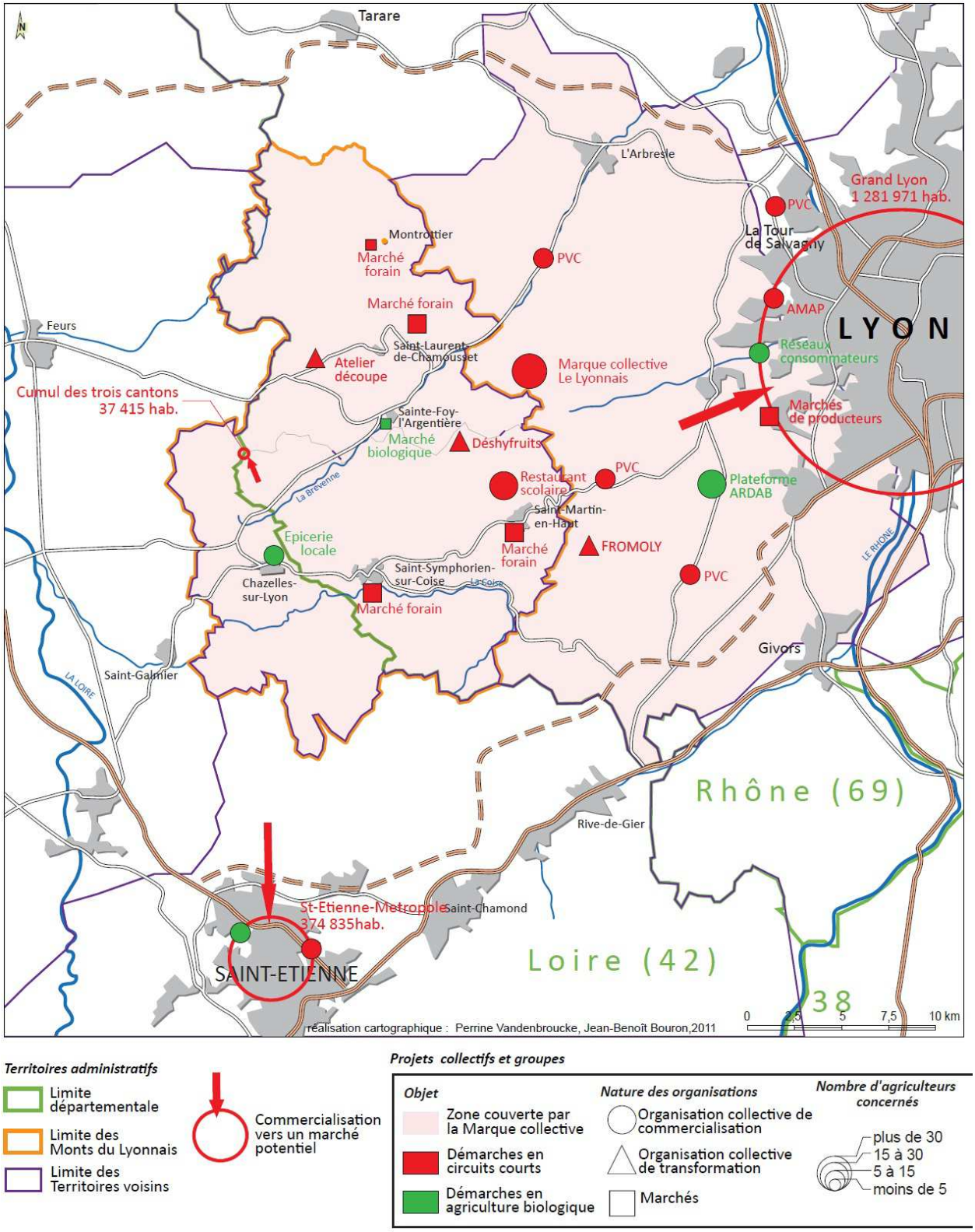

Cette carte met en évidence la petite taille du potentiel de marché local au regard des deux agglomérations voisines. Les circuits courts se développent donc dans une relation aux agglomérations. Il s'agit d'un facteur moteur de dynamiques collectives des producteurs qui sont moins directement concurrents entre

eux, que potentiellement partenaires dans la consolidation et le développement de leur place sur les marchés Lyonnais et Stéphanois.

1.2. Foncier, installation, transmission

La gestion du foncier et de l'immobilier est caractérisée par la recherche d'une maîtrise et d'une régulation de ce qui s'y joue par les élus locaux et par les agriculteurs qui s'impliquent dans le débat. Cela se révèle tant pour ce qui relève de la gestion de l'immobilier communal (ex : les lotissements construits sont pour majeure partie en régie communale), que de la gestion du foncier agricole. La question foncière a été progressivement placée au cœur du débat à l'échelle des Monts du Lyonnais au cours de la réalisation du terrain (2009-10)[973].

1.2.1. Mobilisation des élus locaux autour de la régulation foncière

a) Des règles hétérogènes sur l'urbanisation

Par comparaison aux zones voisines (Coteaux du lyonnais), la régulation foncière est restée jusque récemment hétérogène, avec une grande variabilité de pratiques d'une commune à l'autre. Les premiers POS (Plans d'occupation des sols) ont été mis en place dans les MDL en 1985-86 et ils sont progressivement remplacés par des PLU (11 PLU adoptés ou en cours d'élaboration dans 24 communes en 2010). Mais dans certaines communes, la régulation foncière se fait encore par des cartes communales et la fiabilité de certains POS est très variable.

b) Les éléments déclencheurs d'un travail sur la régulation du foncier

À partir de 2004-05, les élus engagent des démarches pour l'élaboration d'un SCOT. Face à une urbanisation dont les effets sont de plus en plus perceptibles en termes paysagers et de hausse des prix, à des discussions qui progressent dans les territoires voisins pour l'élaboration de documents d'urbanisme, les enjeux sont doubles :

- 1/ faire exister le territoire institutionnel « Monts du Lyonnais » afin de garder le pouvoir de décision sur la maîtrise du foncier à l'échelle locale[974]
- 2/ harmoniser les pratiques en matière d'extension urbaine (source de tensions entre communes par rapport à la localisation des zones artisanales, entre agriculteurs quant aux règles différenciées auxquelles ils sont soumis).

La procédure d'élaboration du SCOT a été engagée le 31/08/2010 et l'évolution des négociations en tant que telle n'a pas été étudiée. Néanmoins, nos entretiens et les démarches engagées en collaboration

[973] Lancement des démarches pour la mise en place du SCOT Monts du Lyonnais (2010), le foncier et l'urbanisme ont été choisis comme une thématique prioritaire dans les 2 cantons rhodaniens dans le dispositif d'animation territoriale (2009_10), et ce dispositif s'est conclu sur la 7ème conférence agricole des MDL où le foncier a été au centre du débat.

[974] « *Parce que bien évidemment, le premier enjeu sur lequel il y a vraiment une unanimité, c'est de dire le principal enjeu c'est l'enjeu de l'occupation de l'espace, c'est le foncier, la maîtrise du territoire, qu'est-ce qu'on fait de ce foutu territoire comment on l'organise.* », Jean-Louis Cloye. MDL49. Voir également : L. MÉASSON, *L'efficacité territoriale et l'évaluation. Penser le déploiement spatial du politique grâce au programme européen LEADER, Thèse citée*

avec les agriculteurs (voir en page 235) montrent une volonté forte des élus de protéger l'agriculture avec une action et une réflexion à plusieurs niveaux :

- **Une action volontariste pour limiter le mitage de l'espace** par l'harmonisation des règles d'attribution des permis de construire en zone agricole et la définition collective d'orientations sur les arbitrages entre zone A et zone N. En effet, dans les MDL qui sont une zone d'habitat dispersé, la densification de l'habitat, notamment par les agriculteurs (GAEC, retraités/jeunes installés), se fait également à leur détriment (loi de réciprocité, distances d'épandage, cohabitation) et avec parfois des coûts pour la collectivité (déneigement, assainissement, entretien de voirie, etc.).
- **La volonté de soutenir l'installation des jeunes agriculteurs en leur facilitant l'accès au logement.** Face à ce problème qui révèle un profond décrochage de l'économie agricole par rapport à l'économie résidentielle, les élus sont confrontés au quotidien à la résolution de différentes situations (ex : demandes de permis de construire et mitage) et ont une position volontariste pour faciliter l'accès au logement des jeunes agriculteurs, évoquant même la perspective de les faire reconnaître comme « logements de fonction » afin d'en redéfinir la valeur[975].

Encadré 7. La transmission de l'immobilier : une question centrale de pérennisation de l'économie agricole des Monts du Lyonnais

L'augmentation de la valeur de l'immobilier des fermes rurales[976] pose un problème central de pérennisation de l'économie agricole. Elle met en évidence un effet de décrochage entre l'accumulation de capital qui peut être faite sur les exploitations et le potentiel capitalistique d'une économie résidentielle. Si la question peut encore rester relativement consensuelle dans les transmissions familiales par des arrangements familiaux, elle se révèle de manière aiguë comme un véritable facteur de blocage pour des transmissions hors cadre familial, avec une augmentation du mitage par nécessité de dissocier la ferme et l'exploitation (construction d'un logement à 50-100 mètres ou délocalisation globale du site d'exploitation/d'habitation). On peut se demander si l'augmentation importante de la part du fermage entre 2000 et 2010 (de 54% à 71%) n'est pas un indicateur de ce décrochage économie agricole/économie résidentielle.

[975] *« Donc effectivement, les vieilles fermes sont une denrée rare, et la rareté faisant la chèreté… Donc l'agriculteur qui éventuellement pendant 10 ans a tenu une théorie qui consiste à dire, je ne vendrai qu'à un agriculteur parce que je suis bien avec le développement de l'agriculture, ben, lorsqu'il arrive à la retraite et qu'il a un bien qu'il pourrait vendre trois fois plus cher, parce qu'une agence immobilière lui propose 3 fois plus cher, bah, il y réfléchit à deux fois.* » Régis Chambe, maire de St Martin en Haut

[976] La prise de valeur de ces dernières a été considérable en l'espace de 30 ans. Pour l'anecdote, les bâtiments de ferme ont été « offerts » à un agriculteur en 1976. La proximité de Lyon et le transfert vers d'autres usages résidentiels et touristiques est la principale source d'accroissement de la valeur. De plus, depuis 1999, on observe un travail collectif de valorisation de ce patrimoine « ferme des Monts du Lyonnais » : stages de formation pour l'aménagement des abords de ferme, exposition du comice des 4 cantons en 1999 sur le thème « Les fermes des MDL comme outils de travail et lieu de vie ».

1.2.2. Les agriculteurs au cœur du dispositif de régulation foncière

a) Ébauches d'une appropriation locale et collective des questions de foncier/installation/transmission

Dès le milieu des années 90, la mise en place des « *groupes d'animation communale* » marque le passage d'une appropriation à l'échelle locale de la question de l'installation, avec l'acquisition d'une ingénierie (ex : diagnostic communaux) et parfois une ouverture de la gouvernance à l'intervention d'autres acteurs dans la gestion du foncier agricole (ex : les élus)[977].

Encadré 8. L'installation et la gestion du foncier agricole : du syndicat communal à une commission mixte d'animation communale ?

Dans le cadre du programme PSDR, et à la suite de rapports d'études réalisés en collaboration avec l'ISARA[978], sont mises en place des commissions « d'animation communale » (1996-99) dont l'objectif était de créer un groupe de réflexion d'agriculteurs et d'élus sur l'avenir des exploitations sur la commune, d'établir un diagnostic et d'envisager les solutions pour appuyer l'installation[979]. Dans de nombreuses communes, le syndicat majoritaire communal a rapidement repris en charge la gestion du foncier, mais la démarche a souvent conduit dans les communes traversées par plusieurs tendances syndicales parmi les leaders agricoles à une ouverture vers une gestion intersyndicale du foncier. Enfin, une démarche partenariale de discussion avec les élus s'est pérennisée dans certaines communes. Ainsi par exemple sur la commune de Saint-Martin-en-Haut, fortement concernée par la périurbanisation, l'animation communale a été le lieu de problématisation des nouveaux enjeux liés à la proximité urbaine[980]. Elle s'est ainsi consolidée en tant que structure de relais de la relation à la commune, intervenant sur les questions d'urbanisme, de restauration collective, d'animation festive, de relation aux artisans-commerçants[981].

b) Une mobilisation forte des agriculteurs locaux et de leurs institutions en amont de l'élaboration du SCOT

La pression de la périurbanisation a accru la mobilisation des agriculteurs sur cette problématique, parfois en réponse à une sollicitation des élus, ou à une incitation des Chambres d'Agriculture. Ainsi, dès l'hiver 2004-05, un groupe d'agriculteurs s'implique dans une session de formation sur les outils d'urbanisme et élaboration de propositions pour un éventuel SCOT MDL. Les travaux engagés dans le cadre du diagnostic agricole (2006) puis de l'animation territoriale (2009-10) mettent la question du foncier au cœur du débat autour de différents enjeux :

- **La reprise des bâtiments d'exploitation avec un nœud de questions concernant :** le logement des jeunes agriculteurs face aux coûts de l'immobilier, le mitage induit du fait de la pression sur

[977] Voir en annexe B7(b) politique locale à l'installation

[978] Etudiants ISARA sous la direction de J.-C. Jauneau, ISARA,1994, *L'installation dans les Monts du Lyonnais*, Lyon, 60p. L. BOREY and P. MOUNIER, 1995, *Etude d'une stratégie d'intervention locale pour le soutien de l'installation des jeunes agriculteurs en zone PDR du département du Rhône*, Mémoire de fin d'études, Dir: JAUNEAU J.-C. et CLEMENCON R., ISARA-Lyon, 70 p.

[979] Ainsi les étudiants de l'ISARA montrent que *« La seule entrée envisageable pour intégrer ces municipalités à la démarche de l'installation de jeunes agriculteurs semble être l'aspect environnement. En effet,* ***l'entretien du paysage communal*** *par la limitation du boisement et de la friche est un thème souvent mobilisateur des élus* » L. BOREY and P. MOUNIER, *Etude d'une stratégie d'intervention locale pour le soutien de l'installation des jeunes agriculteurs en zone PDR du département du Rhône , Thèse citée*

[980] "Les agriculteurs représentent une force économique, sociale et territoriale. Ils ne veulent pas être séparés entre eux ni être considérés par rapport aux autres catégories socio-professionnelles comme une "race à part"; En effet, la préoccupation de certains est aussi d'avoir le temps de participer aux associations et à la vie sociale et d'être ouverts sur le monde extérieur." F. LÉPICIER, ADASEA,2000, *Animation communale- Diagnostic agricole Saint Martin en Haut*, Lyon, 23 p.

[981] C'est aussi la configuration spécifique de cette commune qui s'étend sur un ensemble de 3700ha, et qui compte encore de l'ordre de ~120 agriculteurs qui aura permis cette évolution de la structure, et nous notons aussi l'influence directe des actions engagées dans les villages voisins de la COPAMO (Sainte-Catherine-sur-Riverie). Elle a joué un rôle central par exemple dans le lancement de l'approvisionnement direct de la restauration collective.

les vieilles pierres (délocalisation des maisons d'habitations des JA) et les restrictions sur les droits d'épandage, les distances de réciprocité.

- **Les outils d'urbanisme (PLU, SCOT)** : potentiel en termes d'harmonisation des règles et des pratiques à l'échelle des MDL (possibilités de reprises, d'agrandissement) ? outils à disposition pour la protection du foncier agricole ?

Il s'en dégage une volonté de consolider les outils de gestion et d'anticipation (cartographie, lisibilité quant aux départs en retraite, etc.) et de renforcer le partenariat agriculteurs-élus dans la gestion du foncier. Ces dispositifs ont aussi permis aux agriculteurs de **se doter d'orientations stratégiques** leur permettant de défendre leurs positions dans le débat autour du SCOT par exemple avec une position centrale qui consiste à « assurer*les conditions de la pérennité de l'activité agricole* »[982].

En effet, s'appuyant sur le repérage fin de différents indicateurs (exploitations sans successeur, bâtiments d'exploitations qui pourraient changer de destination, place de l'agriculture dans les PLU des communes des MDL) ils consolident leur argumentaire. Ainsi, en se positionnant ainsi en amont des débats effectifs sur le SCOT et en consolidant les outils d'une ingénierie dont elle a défini les indicateurs, l'élite agricole locale renforce son poids dans le débat local[983].

c) Les exploitations « professionnelles » renforcées dans l'interprétation du code de l'urbanisme au niveau départemental

Ce positionnement stratégique se trouve par ailleurs conforté par des négociations à l'échelle départementale entre le conseil général, la DDT, l'association des maires, visant à définir « *une interprétation partagée de la notion de « nécessité à l'exploitation agricole »*[984]. En effet, en zone A, seules sont autorisées « **les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole** » et les constructions et installations d'intérêt public (Article R 123-7 du code de l'urbanisme). Or, la notion d'exploitation agricole n'étant pas définie, un flou demeure dans l'interprétation de ce code, qui fait l'objet d'une jurisprudence au cas par cas. La charte ainsi élaborée vise à donner une interprétation commune afin d'harmoniser les pratiques à l'échelle du département.

Nous observons à ce niveau **également un travail de traduction effectué entre les organisations agricoles, les élus et l'État autour de l'urbanisme**. Or dans un contexte départemental fortement marqué par l'urbanisation, la volonté de limiter le mitage s'est traduite par une interprétation resserrée de la notion d'exploitation agricole. En effet, par rapport aux cas de jurisprudence étudiés dans d'autres

[982] SIMOLY, Chambre d'agriculture du Rhône and Chambre d'agriculture de la Loire, Document de synthèse issu des réflexions menées dans les cantons de St-Laurent-de-Chamousset et Saint-Symphorien-sur-Coise. ,2009, *Préservation et pérennisation du territoire et de l'activité agricole. Des axes de développement aux orientations*, St-Symphorien-sur-Coise, 10p. , p8

[983] "*Dès qu'un acteur dit "nous", voici qu'il traduit d'autres acteurs en une seule volonté dont il devient l'âme ou le porte-parole. Il se met à agir pour plusieurs et non un seul. Il gagne de la force. Il grandit."* M. CALLON and B. LATOUR, *"Le grand Lévithian s'apprivoise-t-il?", Article cité*, p13

[984] DDT, Chambre d'agriculture, Association des Maires, Conseil Général (Rhône), 2010, Construire en zone agricole. Ce qu'il faut savoir, *Charte et guide méthodologique à l'attention des élus*, 8 p., [en ligne: http://www.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/thematiques/Agir_sur_les_territoires/Foncier_Urbanisme/chartes/charteCA69.pdf]

départements (ex : Midi-Pyrénées[985]) certaines dispositions spécifiques sont exigées pour construire en zone A dans le Rhône :

- la nécessité de justifier de la viabilité économique de l'exploitation pendant 3 ans
- l'obligation d'avoir au minimum une demi SMI pour construire un bâtiment agricole (cela est équivalent aux règles d'autres départements) et une SMI pour construire une habitation (non mentionné comme un critère utilisé par la jurisprudence, seul la justification du besoin d'être sur place est mentionnée)[986].
- l'interdiction de construire une habitation pour les exploitants agricoles à titre secondaire (or, cela a pu être le cas en Midi-Pyrénées dans un cas de jurisprudence).

La définition de l'exploitation agricole ainsi définie comme pertinente de l'exploitation agricole est ainsi calquée sur la norme professionnelle, qui vient combler le vide juridique quant à la définition de l'exploitation agricole dans le code rural. Bien que cette norme professionnelle soit définie de manière large pour le cas du département du Rhône où la surface minimale d'installation est de 16ha pour une exploitation agricole en polyculture-élevage, elle se trouve donc renforcée dans ces négociations des droits sur l'espace dans une cogestion entre les agriculteurs, les élus et l'État à l'échelle départementale. **Pour faire face au processus de mitage, les droits sur l'espace classé en zone A sont ainsi attribués à une petite catégorie de la population que sont les agriculteurs « professionnels ». La norme professionnelle**

1.3. La gestion de la ressource en eau : ressource pour la différenciation du système laitier des Monts du Lyonnais ?

1.3.1. Des enjeux de gestion de la qualité de l'eau plus prégnants

La problématique d'une gestion concertée des rivières à l'échelle des bassins versants est posée à partir du début des années 90 dans le cadre politique de la loi sur l'eau (1992). Au départ pris en charge par les SIVOM et SIVU concernés, les premiers contrats de rivière sont lancés en 1996. Le SYRIBT et le SIMA Coise, syndicats intercommunautaires porteurs des contrats de rivière, sont mis en place pour la coordination des seconds contrats de rivières (2008-2012)[987]. Depuis 2002, les contrats de rivières qui s'étaient jusqu'alors centrés sur la problématique de l'assainissement, avec des actions à la marge concernant les agriculteurs[988], s'intéressent de plus près aux pratiques des agriculteurs. Passée en zone vulnérable[989] en 2002, la partie Loire du bassin versant de la Coise (canton de Saint-Galmier, Chazelles-

[985] Chambre d'agriculture Midi-Pyrénées, 2009, Construire en zone agricole, [En ligne: http://88.191.95.109/fileadmin/Pub/CA66/Internet_CA66/Documents_Internet_CA66/PARTAGEONS_LE_TERRITOIRE/construction_zone_agricole.pdf]

[986] La surface minimale d'installation, SMI, est de 16ha dans les Monts du Lyonnais, soit rel

[987] SIMA Coise : Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement de la *Coise ; SYRIBT : Syndicat de Rivière Brévenne-Turdine.*

[988] Dans le cadre de dispositifs nationaux (Ferti-mieux), ou via des dispositifs ponctuels (Gramond)

[989] Zonage institué suite à la directive nitrates (1991). Classement des bassins versants en fonction de la teneur en nitrates.

sur-Lyon) joue un rôle moteur dans l'implication des agriculteurs dans ces démarches de gestion qualitative de l'eau, sans doute incitée par la présence de l'usine Badoit à St-Galmier[990]. La dynamique se poursuit progressivement puisque la partie Rhône du bassin versant de la Coise (canton de St-Symphorien-sur-Coise) est passée en zone eutrophisée en 2002, puis en zone vulnérable en 2009, et que le canton de St-Laurent-de-Chamousset vient de passer en zone eutrophisée (2009), avec un probable passage en zone vulnérable d'ici quelques années. Au-delà de l'exigence réglementaire accrue (enregistrement à la parcelle, mise aux normes des bâtiments d'élevage), cela crée aussi un effet d'opportunité de négociation de mesures agro-environnementales.

1.3.2. Bassin versant de la Coise : quelques acteurs multi-casquettes à la charnière entre filière et territoire activent les opportunités

Dans le bassin versant de la Coise, les enjeux environnementaux sont saisis comme une ressource potentielle pour la différenciation des systèmes laitiers. L'inscription en zone vulnérable du bassin versant de la Coise et l'obligation de mise aux normes sont mobilisées comme leviers pour le financement prioritaire des investissements dans les bâtiments d'élevage[991] et activés depuis 2008 pour la négociation de mesures agro-environnementales territorialisées.

[990] L'usine est membre du comité de rivière et contribue par exemple aux actions mises en œuvre sur les diagnostics phytosanitaires par les agriculteurs (financement du diagnostic).

[991] Dans le cadre de dispositifs de soutien à la modernisation tels que le Plan de Modernisation des Bâtiments d'élevage(PMBE), ou Plans de Performance Énergétique (PPE) orientés de manière prioritaire vers certaines zones ciblées.

Figure 23. Jeux d'acteurs impliqués dans la négociation des mesures agro-environnementales sur le bassin versant de la Coise (Source : auteur)

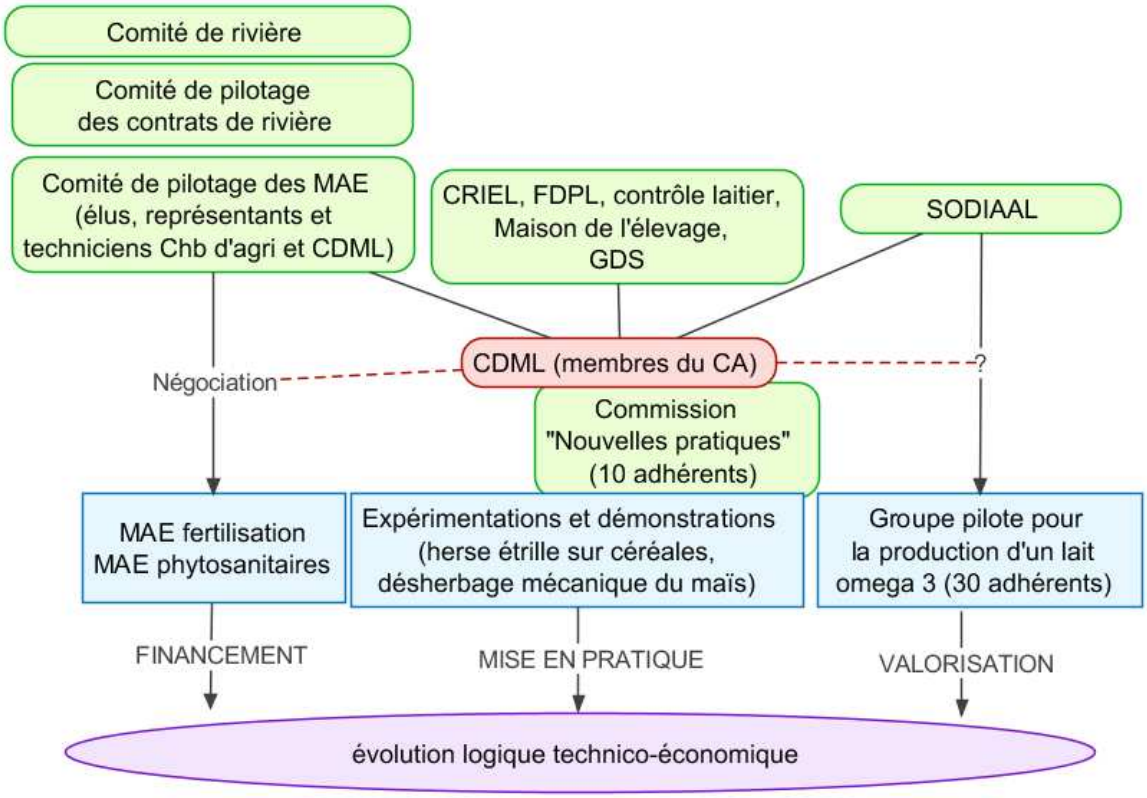

Dans l'analyse de la négociation et de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales sur le bassin versant de la Coise, un petit réseau d'agriculteurs localisés sur les villages de Coise, Larajasse, membres du conseil d'administration du CDML, sont très présents. Ils mettent en jeu leurs profils de responsabilités multi-casquettes[992] pour mettre en place une stratégie qui articule :

- La négociation de mesures agro-environnementales territorialisées et leur implication dans ces diapositifs. Deux mesures agro-environnementales ont été négociées : une MAE fertilisation (2008)[993] et une MAE phytosanitaires (2009)[994]
- Leur implication dans une démarche de valorisation de leur lait enrichi en Omega 3[995]

[992] Notons en particulier le cas particulier de Gérard Bazin comme acteur de cette interface stratégique. Il est en effet à la fois président du CDML, de la maison de l'élevage, du CRIEL (Centre Régional Interprofessionnel de l'Économie Laitière de Rhône-Alpes), administrateur chez Sodiaal, ex-président de la FDPL, Fédération Départementale des Producteurs Laitiers et membre du conseil d'administration de la Fédération Nationale des Producteurs Laitiers, FNPL). Il s'est engagé dans une MAE phytosanitaires, est impliqué dans le groupe pilote sur les omega 3, et dans les démarches d'expérimentation et d'innovation. Voir ci-dessous les profils des « pragmatiques professionnels ». Sources : MDL26, MDL28, MDL30, MDL31

[993] Cette MAE donne la possibilité aux agriculteurs de s'engager dans la réduction de la fertilisation azotée, soit à un niveau de 105UA/ha/an pour une aide de 76,16€/ha/an ; soit à un niveau de 60UA/ha/an pour une aide de 147,26€/ha/an. Une mesure spécifique pour l'entretien de haies « localisées de manière pertinente » a également été introduite.

[994] Cette MAE donne la possibilité aux agriculteurs de s'engager dans une réduction de 40% des traitements herbicides pour un montant de 87.81€/an/ha ; de 135.81€/ha/an s'ils introduisent également une culture intermédiaire ; et de 140.81€/ha/an en l'absence de traitement herbicides.

- Des expérimentations menées en collaboration avec différents partenaires techniques et institutionnels (Chambre d'Agriculture, ARDAB) sur le désherbage mécanique, la culture en bandes horizontales, etc.

1.3.3. La « modernisation verte » : de nouveaux mécanismes de sélection des exploitations ?

a) L'importance d'un argumentaire du « collectif » dans la négociation des mesures agro-environnementales

Tant dans la négociation du cahier des charges[996] que dans l'argumentation pour convaincre les agriculteurs[997], l'argument du « collectif » est très largement mobilisé. C'est même une condition *sine qua non* pour obtenir un appui financier à la mise aux normes dans le bassin Brévenne-Turdine[998]. **L'argument du collectif trouve dans les enjeux de gestion de l'eau une nouvelle légitimité.** Il a joué un rôle dans le cadre des négociations de la MAET fertilisation pour une négociation au rabais des soutiens, mais reste surtout à mettre en perspective de sa dimension essentielle à la logique de fonctionnement du système laitier des MDL. Par ailleurs, alors que se recompose dans le discours des responsables professionnels la hiérarchie entre une élite innovante qui s'engage et un « noyau dur », nous pouvons émettre l'hypothèse qu'est aussi sous-jacente derrière ces dispositifs la mise en place de nouveaux mécanismes de sélection des exploitations laitières et de restructuration.

b) De nouveaux mécanismes de sélection des exploitations ?

La logique de restructuration que génère l'investissement improductif de la mise aux normes n'est plus à démontrer. Dans notre échantillon, nous avons ainsi pu identifier un cas de cessation précoce de la production laitière parce qu'il fallait engager des investissements[999]. De plus, notre analyse à l'échelle de l'échantillon d'exploitation met en évidence des différences de niveaux de soutien importantes selon que les agriculteurs sont engagés ou non dans un dispositif de MAE ou non. Celles-ci jouent donc un rôle fort de différenciation positive.

---

[995] Incitant les agriculteurs à augmenter la quantité en ω3 dans la ration des vaches laitières, l'engagement dans ce dispositif leur permet de bénéficier d'un bonus de 10€/1000L sous condition de résultats dans le lait. L'enrichissement de la ration en ω3 génère un surcoût par l'introduction de graine de lin extrudée dans la ration alimentaire. Or l'herbe étant plus riche en ω3 que le maïs, cette démarche agro-industrielle guidée par des objectifs de valorisation d'un produit sur le créneau de la nutrition santé incite les agriculteurs à repenser la conduite de leurs prairies pour mieux valoriser l'herbe dans la ration.

[996] Cela est particulièrement significatif pour le cas de la MAET fertilisation dont le premier niveau ne nécessité d'engagement ne nécessitait pour les agriculteurs aucun changement de pratiques.

[997] Parmi les moteurs de leur engagement, certains agriculteurs disent s'être impliqué pour le collectif *« il y avait cette nécessité d'une adhésion massive »* MDL25

[998] Ainsi, par exemple, le programme d'appui financier aux mises aux normes sur le bassin versant Brévenne-Turdine est ainsi conditionné sur le critère que plus de 50% des UGB de chaque « zone » (3-4 villages en fonction des bassins versant affluents), s'engagent dans la démarche.

[999] MDL42

Graphique 9. Niveau de subventions en fonction de l'engagement ou non dans un dispositif agro-environnemental (Source : Telepac, 2007-08)

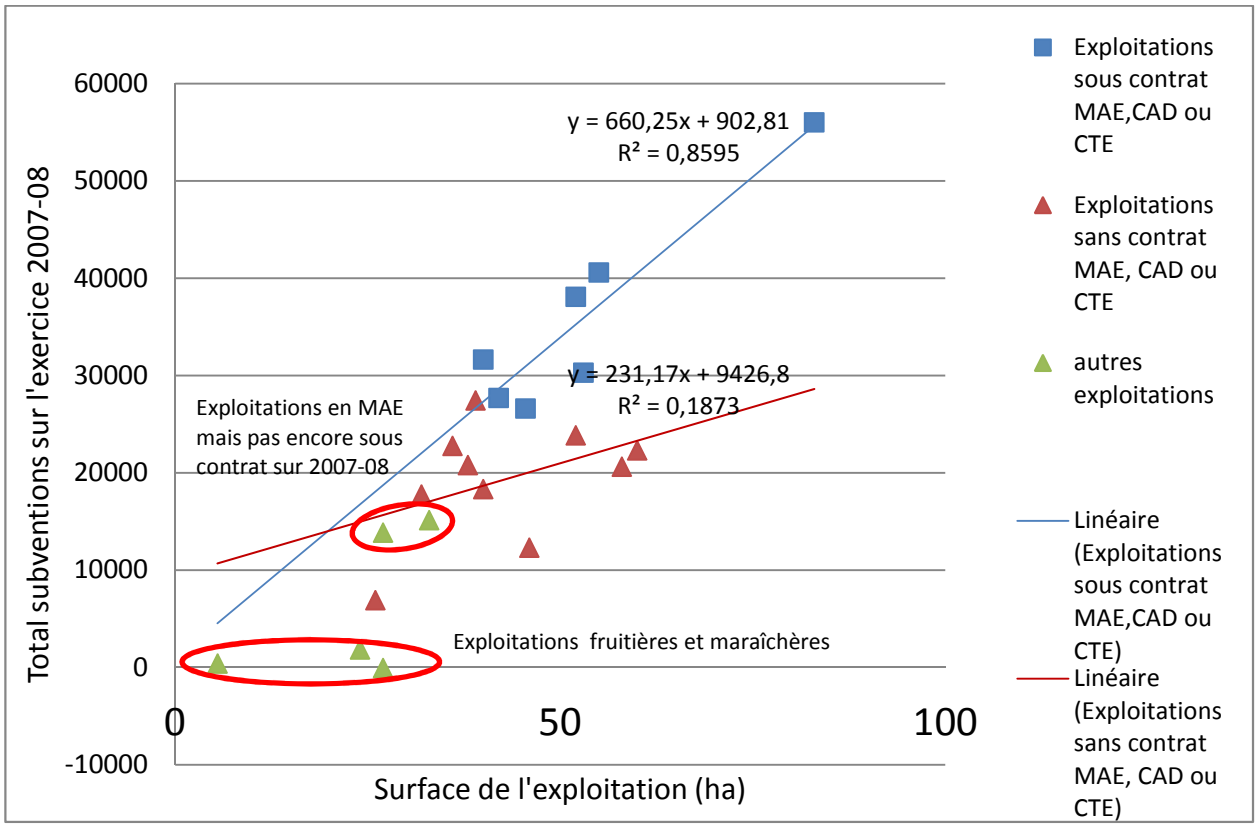

c) Derrière la gestion de l'eau : une hybridation des enjeux

L'analyse de la mise en œuvre des dispositifs agro-environnementaux dans les MDL met en évidence l'importance de compromis socio-institutionnels locaux dans la définition des cahiers des charges, des conditions de financements de la mise aux normes. Au-delà de l'enjeu affirmé de gestion de l'eau, s'affirment ainsi très nettement des enjeux socio-structurels de différenciation d'un système laitier, de restructuration[1000]. En ce sens, il y a ici les termes d'une territorialisation de la régulation du système laitier.

1.3.4. Une évolution des pratiques fourragères : itinéraires croisés

Nous observons un certain nombre de trajectoires de changement de pratiques chez les agriculteurs des MDL, des logiques innovantes de quelques agriculteurs de 1995 à 2000 qui engagent une transformation radicale de leurs pratiques fourragères (introduction de mélanges de semences plus complets, voire le passage en production 100% herbagère[1001]) à la généralisation d'une réflexion sur la revalorisation de l'herbe dans les systèmes fourragers depuis 2000. Dans les trajectoires de plusieurs exploitations, nous identifions ainsi une mutation progressive d'un système maïs-ray gras vers

[1000] J. C. JAUNEAU and O. ROQUE, Les opérations locales agri-environnementales en Rhône-Alpes. Analyse typologique de leur mise en place et de leur impact, *Article cité*

[1001] Voir notamment MDL20, MDL21, MDL38.

l'introduction de mélanges d'espèces plus complets dans les rotations en prairies temporaires, la réduction de la surface en maïs voire des passages en systèmes 100% herbagers. Plusieurs éléments semblent concourants. La revalorisation des systèmes herbagers dans la PAC y contribue d'abord nettement : réorientation de 8,4% des concours publics à l'agriculture vers « l'herbe productive » dans le cadre du bilan de santé de la PAC en 2008[1002], CTE puis CAD « gestion extensive des prairies », PHAE. Parallèlement, la croissance du marché des produits en agriculture biologique, l'évolution des cadres réglementaires et incitatifs à l'échelle des deux bassins versants pour une meilleure gestion de la ressource en eau, l'expérience de l'érosion par les agriculteurs, la recherche d'alternatives au maïs fourrager et l'agrandissement des exploitations jouent un rôle central dans ces changements de pratiques.

a) Des itinéraires de sortie de routine

Dans le courant des années 90 d'abord, alors que la question de l'environnement ne fait qu'émerger dans le débat public, l'innovation émerge de manière sporadique dans des logiques de micro-entreprises dans des configurations qui ne sont pas territoriales. Ces exploitants se distinguent par leurs profils atypiques, dans la structure de leurs réseaux sociaux, caractérisés par des relations externes à la fois au territoire (« *copains bio* » en Savoie, réseaux avec l'Allemagne) et au monde agricole (clientèle, monde de l'équitation). Leur rapport au collectif se fait moins dans la réflexion collective que dans le processus d'expérimentation, avec une certaine renommée acquise auprès de leurs pairs dont ils ont conscience. Ils revendiquent leur identité professionnelle agricole, restent présents dans les instances professionnelles locales et s'en distancient, dénonçant le caractère figé, peu ouvert d'un monde qui tourne sur lui-même. De plus, l'un et l'autre marquent une réorientation de leurs trajectoires professionnelles vers d'autres métiers. L'agriculteur A1, après une retraite anticipée, est devenu artisan-fromager en 2006, lorsque son fils a repris l'exploitation agricole. L'agriculteur A2 développe depuis 2004 les activités de ranching, il a installé le premier distributeur de lait du département en 2007 et attend de pouvoir en tirer un revenu suffisant pour embaucher un salarié et se consacrer aux activités équestres.

[1002] V. CHATELLIER, J.-C. GUESDON, H. GUYOMARD and C. PERROT, 2009, L'application française du bilan de santé de la PAC : Un transfert limité pour l'élevage, mais une véritable réévaluation pour l'herbe, *Rencontres autour des recherches sur les ruminants,* n°16, pp. 203-210

Tableau 10. Profil A : "entrepreneur et innovateur"

	Réseaux dans lesquels l'agriculteur est investi	Moteur de l'innovation	Ressources pour l'innovation/ Système fourrager
Agriculteur **A1** Changement de système à partir de 1991.	Président de la marque collective et du FROMOLY*. Dans le conseil d'administration de l'AEML* Membre du CDML, de l'animation rurale de St Martin en Haut*. Membre De ferme en ferme, Croc'éthic*. Relations avec les clients. Syndicat FDSEA/section cantonale vente directe.	1-Zone montagneuse : érosion avec le maïs, dégradation des sols et rendements moyens en maïs. 2-Approche commerciale « Le maïs pour moi c'est le meilleur aliment que la vache puisse trouver pour faire du lait mais c'est pas ça dans la tête du client. Et la partie commerciale ayant de l'importance chez nous, on tient compte de l'avis du consommateur ». 3-Qualité de vie (plus facile en termes de travail).	Des copains bios chez qui il a envoyé son fils en stage.
			Assolement tout herbe. *Prairie temporaire :* mélange de 10 plantes, semences bio acheté en suisse. Système tout foin complété de soja et colza dans la ration. Séchoir à balles rondes avec capteur solaire pour chauffer l'air.
Agriculteur A2 Dés-intensification à partir de 1994. Passage en bio en 1999.	Président de l'ARDAB*. Réseau familial (frères agriculteurs). Membre du CDML. Association régionale d'équitation ; Réseaux avec l'Allemagne (production de lait de jument). Peu d'engagements locaux Non syndiqué.	1-Dés intensification progressive à partir d'un système 0 pâturage car érosion, baisse des rendements et augmentation des coûts de traitements. 2- anticiper sur les évolutions des politiques publiques et de la demande.	Participe aux formations du groupe AB du massif du Pilat à partir de 1996.
			Système tout foin, 80% d'autonomie (achat de céréales et luzerne déshydratée) Séchage en grange

Motivés par une approche commerciale renouvelée (A1), ou l'expérience de l'érosion et des coûts supplémentaires engendrés par un système intensif poussé à son maximum (A2), ces exploitants ont mis en œuvre un changement de pratiques radical vers un système de séchage du foin en grange et l'abandon complet du maïs. Sur le plan économique, ce changement prend appui sur une mobilisation habile des soutiens publics au moment des CTE bien qu'ils aient engagé les démarches d'innovation parfois plus tôt. L'un et l'autre valorisent leur produit sur le marché de proximité (35ct€/L sorti exploitation) ou sur le marché de l'agriculture biologique (40ct€/L), soit une valorisation supplémentaire par rapport au prix moyen entre 5 et 10ct€/L. Le principe de leur logique entrepreneuriale d'anticipation repose sur la mise en œuvre de ce que les autres n'ont pas même encore pensé. Leurs trajectoires marquent donc une vraie rupture par rapport à ce qui est débattu sur le territoire à ce moment-là et ils mobilisent des ressources et réseaux techniques extérieurs au territoire (régions voisines).

b) Penser l'avenir de la production laitière sur le territoire : la démarche militante et engagée

Les agriculteurs militants et engagés sont caractérisés par leur forte implication dans toutes les instances à la fois territoriales et professionnelles, avec souvent une position de porteurs d'idées. Ils s'approprient les différents argumentaires véhiculés dans les instances associatives, même si ces réalités ne correspondent pas nécessairement à leurs propres pratiques (5) et intègrent donc des éléments qui se réfèrent à des échelles mondiales. Leur raisonnement repose aussi sur une certaine anxiété par rapport à l'avenir de la filière sur le territoire (dépendance aux firmes et au commerce mondial). Dans la recherche de solutions, ils trouvent une issue à la fois dans la demande citoyenne (« *Je pense qu'on n'a jamais eu un*

apriori aussi favorable de la population que maintenant, avec des questions certes mais (…) faut pas penser qu'on est attaqués » (6)), dans la réduction des coûts et l'acquisition d'une plus grande autonomie fourragère. Le changement de pratiques répond à un questionnement éthique, une issue quant à l'avenir de la production sur le territoire et une sécurisation de leurs revenus à court terme. Malgré un isolement induit par le changement de pratiques dans les relations professionnelles de proximité (banques de travail, CUMA), ces exploitants sont très investis à l'échelle plus large des MDL ou du département dans les transformations professionnelles. De par leurs engagements multi-casquettes, ils sont des passerelles entre les instances professionnelles, territoriales et les mouvements militants.

Tableau 11. Profil B : « militant et engagé »

	Réseau dans lesquels l'agriculteur est investi	**Moteur de l'innovation**	**Ressources pour l'innovation/ Système fourrager**
Couple d'agriculteurs B1 Conversion en bio engagée en 2008	Président de l'URCVL. Membres de l'AFDI*, du CDML Non syndiqués Initiateurs d'une association « *Il y a de l'art dans l'étable* » Membres du FROMOLY. Permanence bibliothèque. Coordination : animation communale	Conscience écologique et citoyenne. Conscience territoriale : Mise en perspective de l'avenir du territoire montagne//plaine : quelles stratégies de long terme pour les exploitations ? Aides pour la conversion en AB. Qualité des produits et santé (OGM, cancer)	Agriculteur A1, A2
			Conversion en Agriculture Biologique Introduction du mélange Volescop- meilleure valorisation des prairies. Suppression du maïs ensilage et introduction de maïs grain.
GAEC B2 Conversion en bio engagée en 2002-03	Maire depuis 2008 Membre de la Confédération paysanne Conseil d'administration du CDML. Réseaux de consommateurs, hôteliers, restaurateurs (maraichage) Actif dans les manifestations locales	Érosion des sols « tout foutait le camp avec un orage » Conscience territoriale « *quel type d'agriculture on veut voir se développer ?* », avec la spécificité des zones de montagne, nécessité de garder des exploitations moyennes dans les MDL. Rôle incitatif des CTE	Réseaux de la confédération paysanne. Groupes de travail locaux. ARDAB (agric. A2)
			Conversion en Agriculture Biologique. Introduction d'un système tout foin en 2002-03. Introduction de mélanges céréales immatures-pois pour compenser la baisse de fourrages.
Couple d'agriculteurs B3 2010 – en projet	Bureau départementale de la Confédération paysanne. Président- initiateur de la CUMA Verte Prairie. Membres : AEML ; AFOCG Membres du conseil municipal, du Centre Communal d'Action Sociale, permanence bibliothèque municipale ; Manifestations locales	Anticiper sur l'avenir « Le développement durable ouvre un nouveau champ d'innovations considérable ». « C'est celle-là l'agriculture de demain ». Forte mobilisation des politiques publiques : CTE, PPE, etc.	Réseaux de la Confédération paysanne. Réseaux extérieurs personnels
			Travail approfondi sur la matière organique du sol, compostage du fumier (1/2). Projet de mise en place du séchage en grange.

En termes de ressources techniques, ils s'insèrent dans des réseaux déjà constitués au niveau local, et sont en relation avec ceux qui ont été les innovateurs de la première phase pour identifier les possibilités techniques. Ils mettent en œuvre ensuite des combinaisons productives spécifiques et nouvelles, tenant compte de leurs conditions spécifiques d'exploitation (morcellement des parcelles, surface de l'exploitation). Ils mobilisent pleinement les dispositifs de politiques publiques en émergence et les opportunités d'un marché de l'agriculture biologique et de l'« *éthique* » lyonnais en plein développement.

c) *Pour une « bonne » gestion : la démarche « patrimoniale »*

Le troisième profil d'agriculteurs, ici dénommé « patrimonial » désigne des agriculteurs nettement moins impliqués dans les mouvements militants, mais qui sont sensibles à l'argumentaire écologique qu'ils saisissent surtout via leurs réseaux d'affinités locaux et extra-territoriaux (Savoie, Jura) et via les médias. Ils se l'approprient dans un souci de « bonne gestion » de leur exploitation : équilibre des sols, diversité des espèces et santé de l'élevage.

Tableau 12. Profil C : « la démarche patrimoniale »

	Réseaux dans lesquels l'agriculteur est investi	**Moteur de l'innovation**	**Ressources pour l'innovation/ Système fourrager**
Agriculteur C1 CAD engage en 2006	Membre de l'association de promotion du marché aux veaux Syndicat de la race Montbéliarde. Réseaux personnels en Savoie, dans le Jura.	Rôle incitatif des CAD Souci de bonne gestion de l'exploitation qui s'inscrit dans un rapport à l'animal avant tout.	Voisinage Jura Pas de changement profond du système fourrager mais réduction de la surface en maïs qui doit du coup être compensée par des achats extérieurs.
Agriculteur C2 Changement technique depuis 1999	Président de l'association du marché aux veaux. Conseiller municipal Président de syndicat local.	Conscience écologique Goût pour la valorisation des terrains.	Agriculteur A2 Réseaux bio de Savoie Introduction du mélange Volescop-meilleure valorisation des prairies.

La logique technico-économique de ces systèmes consiste à valoriser le lait, mais aussi le sous-produit viande, avec la vente des veaux naissants (Montbéliarde croisés Charolais) sur le marché aux veaux de Saint Laurent de Chamousset. Ce sous-produit peut représenter de 15 à 30% de la valeur ajoutée produite sur l'exploitation. Mais ces exploitants situés au Nord des MDL dans la vallée de la Brévenne ont aussi des exploitations plus grandes, avec une plus faible qualité des sols. La race Montbéliarde domine dans cette zone, et ces exploitations de plus grande taille à orientation bovin viande valorisent mieux un système fourrager herbager. Elles peuvent ainsi être plus réceptives aux politiques incitatives, même si celles-ci ont joué différemment. Elles ont eu soit un rôle franchement incitatif, soit l'exploitant refusait totalement ces systèmes de contractualisation face auxquels il craignait de perdre son autonomie.

d) *La démarche du « professionnel pragmatique »*

Le profil désigné « professionnel pragmatique » caractérise des profils d'agriculteurs plutôt jeunes, impliqué par ailleurs dans les organisations professionnelles. Ces jeunes installés, issus du monde agricole ont été salariés à l'extérieur pendant 5-10 ans. Sur le plan identitaire, ils marquent une frontière plus nette entre leur vie personnelle et leur métier d'agriculteur, dont ils mettent en avant le caractère d'entrepreneur, l'autonomie, la qualité de vie et le temps de travail. Du fait de l'activité extérieure de leurs conjointes, de l'éventuelle présence de jeunes enfants, les frontières avec les réseaux associatifs du territoire et la vie sociale locale sont très perméables. Ils sont ainsi sensibles aux idées qui circulent et tentent de se les approprier en adéquation avec leur logique technique et économique et leurs objectifs de revenus et de qualités de vie.

Tableau 13. Profil D : « professionnel pragmatique»

	Réseau dans lesquels l'agriculteur est investi	**Moteur de l'innovation**	**Ressources pour l'innovation/ Système fourrager**
Agriculteur D1 2008	Membre de l'AEML ; AFOCG Syndicat local FDSEA ; Trésorier de la CUMA ; Président du Collectif d'achats d'intrants. Membre du CDML : Délégué comité de rivière Coise. **Femme :** membre du Conseil municipal, commission développement durable	Engagés dans la démarche de valorisation des ω3. Engagement dans les MAE et réflexion sur la rivière Coise. Conscience écologique « on dit que les agriculteurs sont des pollueurs mais on ne veut pas pourrir la planète, donc s'il y a des erreurs qui ont été faites, il faut qu'on fasse l'effort d'y remédier» Ration des vaches et enjeux zootechniques (baisser les céréales).	Réseaux agro-industriels Collectif professionnel local
			Baisse des céréales dans la ration (zootechnie). Optimisation de toutes les surfaces sur une exploitation très exigüe.
Agriculteurs D2 2008	Syndicat local FDSEA ; Trésorier du collectif d'achat d'intrants ; Président de CUMA Associé : Délégué régional GDS ; Délégué de section SODIAAL Membre du Conseil municipal		Réseaux agro-industriels Collectif professionnel local
			Revalorisation des prairies (épandage de fumier, matière organique, hersage). Expérimentation : fermeture des ensilages en hiver 2008 (1 mois) ; Baisse des surfaces en maïs : 10 à 8ha pour 2010.

Pour ces exploitations situées dans une zone agricole dense avec une forte pression sur le foncier agricole, la logique technico-économique consiste à optimiser au maximum la quantité de lait produite par hectare. Mais comme ils sont situés dans le bassin versant de la Coise, le passage en zone vulnérable et les incitations des MAE les a conduits à réinterroger le statut des prairies dans leur fonctionnement technique. Ils expérimentent et testent donc de nouvelles manières de travailler sur leurs exploitations et dans les instances collectives telles que le CDML. Zone pilote ciblée par l'industriel pour le lancement du lait enrichi en Omega 3, ils sont également incités à revaloriser l'herbe dans la ration alimentaire afin de réduire les coûts supplémentaires pour l'achat des graines de lin extrudées et ainsi bénéficier de la plus-value de 10€/1000L.

e) Redéfinition des critères de performance technique

Alors que dans un premier temps, l'innovation apparaît de manière ponctuelle dans des stratégies de micro-entreprises innovantes dans un contexte d'interrogations émergentes sur la problématique environnementale, ce n'est que dans une seconde phase que l'innovation prend de l'ampleur dans les réseaux d'action militants locaux puis progressivement dans les divers espaces d'action collective et professionnelle sur le territoire. L'évolution des règles, des systèmes de contraintes et d'opportunités et des normes sociales véhiculées dans les différents milieux professionnels et non professionnels participe à **redéfinir les critères de performance technique et économique des exploitations agricoles.** Un exploitant âgé, se référant au système fourrager maïs/ray gras comme modèle technique de référence pour « *nos petites exploitations* » faisait notamment état d'une situation de crise pour son exploitation située dans le bassin de la Gimond : « *on ne peut plus produire* ! », évoquant alors les règles de distances à respecter par rapport aux cours d'eau, aux habitations, les règles et le contraintes sur l'épandage. Il montrait également comme les contraintes règlementaires modifiaient également la valeur économique

des terres en fonds de vallées. Nous assistons donc en effet à la définition d'un système de règles qui modifie les critères de performance technique et économique.

2. Un système agraire encastré dans un système d'action collective et publique au niveau territorial

Ces analyses montrent ainsi l'émergence de nouvelles sphères de négociation et de coordination entre les agriculteurs et les autres acteurs des Monts du Lyonnais, qui à différents niveaux jouent un rôle quant aux modalités de redistribution du foncier, à la définition des pratiques et opportunités d'innovation et à la définition de nouvelles opportunités marchandes. L'analyse des réseaux d'acteurs et d'organisations dans lesquels sont insérées les exploitations agricoles fait ressortir le caractère assez centralisé de l'organisation sociale du système agraire des Monts du Lyonnais, avec des formes similaires d'insertion socio-institutionnelle d'une exploitation à l'autre, et des frontières poreuses entre les systèmes d'action publique et d'action collective via l'intermédiaire d'une élite agricole réunie au niveau du CDML. Trois grandes formes d'insertion socio-institutionnelles des exploitations agricoles peuvent schématiquement être représentées selon le graphique ci-dessous.

Nous faisons l'hypothèse que ces trois configurations d'acteurs publics et privés constituent des « *systèmes d'action concrets* », entendus comme espace de maîtrise d'une zone d'incertitude pour les exploitations agricoles[1003]. Nous avons montré qu'il se déroule au sein de ces collectifs des arrangements institutionnels qui mobilisent les termes d'une rationalité patrimoniale, c'est-à-dire mettant en jeu la recherche par les groupes humains d'arrangements institutionnels visant à assurer leur propre reproduction sociale[1004]. Nous faisons l'hypothèse que ces arrangements institutionnels sont de nature à créer des conditions spécifiques d'insertion des exploitations agricoles des MDL dans le système économique et social. Nous questionnons donc la capacité de ces trois systèmes de coordination entre acteurs à effectivement différencier les mécanismes de reproduction du système agraire des Monts du Lyonnais, et mobilisons pour cela le cadre d'analyse proposé par les économistes du patrimoine[1005]. Cela nous conduit à nous intéresser tant aux dispositifs, produits de l'action publique et de l'action collective et définis comme « *des arrangements institutionnels qui mettent en relation des représentations, des normes, des pratiques et des acteurs* »[1006], qu'aux systèmes d'échange marchands qui mettent en jeu une dimension identitaire.

[1003] M. CROZIER and E. FRIEDBERG, 1977, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective.* , Paris, Eds du Seuil., 436 p. , p164

[1004] "substantive economy" concept, where economy is defined as "the instituted process or culturally patterned arrangements by which a given human group provisions itself as a going concern. The focus is on the provisioning of social reproduction and on the instrumentality of economic activity vis-à-vis the life process" D. BARTHÉLEMY and M. NIEDDU, Non-Trade Concerns in Agricultural and Environmental Economics: How J.R. Commons and Karl Polanyi Can Help Us, *Article cité*

[1005] En nous appuyant à ce niveau aux travaux d'un groupe d'économistes et à leurs interrogations recensées dans Économie appliquée, Tome LX n°3/2007, *Numéro cité*

[1006] M. MORMONT, Agriculture et environnement: pour une sociologie des dispositifs, *Article cité*

Figure 24. Des exploitations agricoles à l'interface entre trois sphères institutionnelles

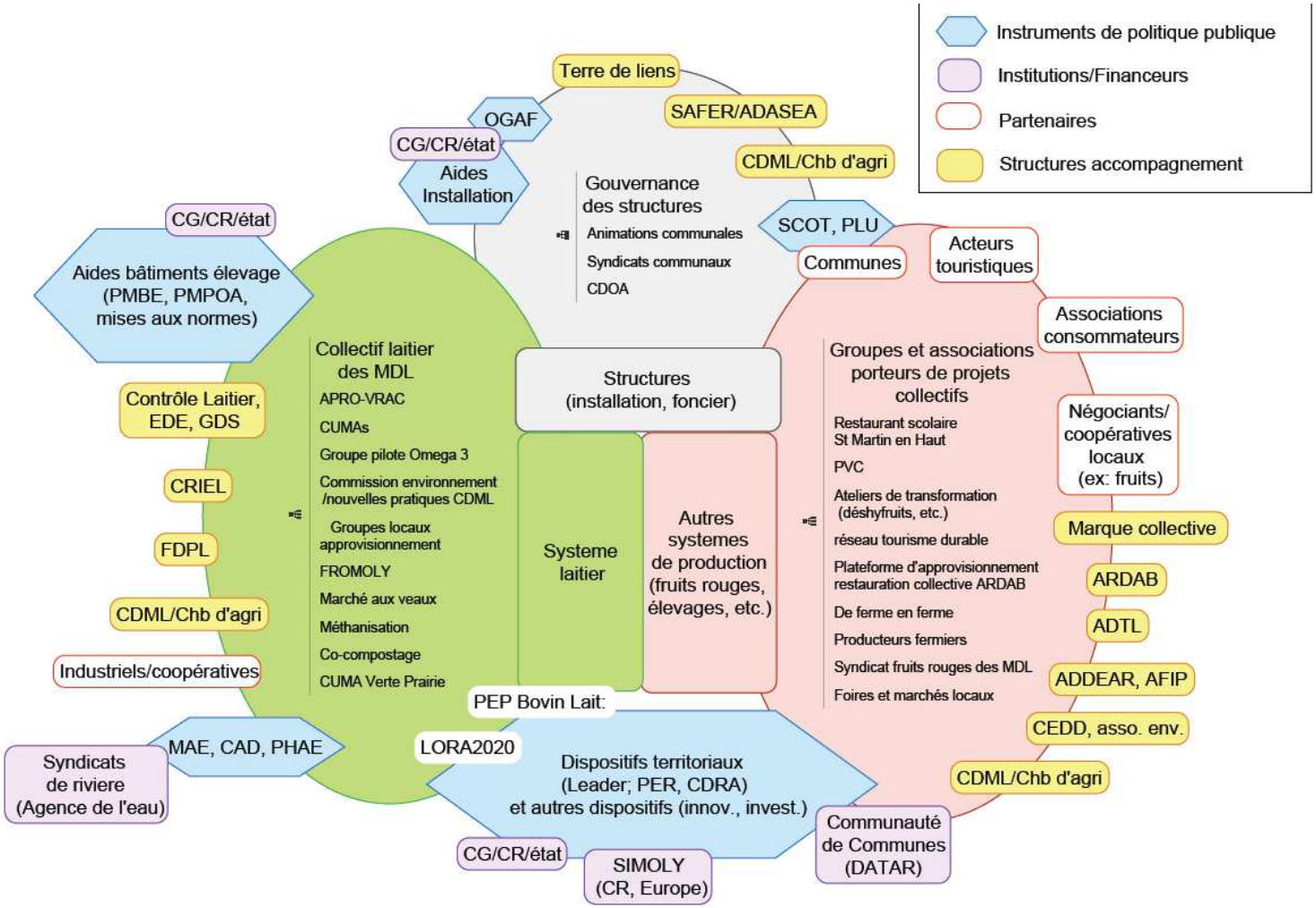

Cet organigramme met en perspective les systèmes d'acteurs collectifs et d'action publique au sein desquels apparaissent insérées les exploitations agricoles. Cette représentation n'est pas exhaustive de l'ensemble des formes d'insertion socio-institutionnelles des exploitations agricoles, mais cible l'analyse sur trois configurations centrales du point de vue des espaces où se joue l'avenir des exploitations des Monts du Lyonnais : l'organisation collective laitière, les espaces de coordination sur les structures, les projets collectifs autour des circuits courts.

2.1. Un collectif agricole local qui conserve un rôle d'orientation socio-structurelle

2.1.1. Un collectif agricole local transversal

L'analyse des formes d'insertion socio-institutionnelle des exploitations agricoles des MDL met en évidence d'abord l'importance d'un collectif agricole local, transversal aux différentes filières et aux appartenances syndicales. Celui-ci joue un rôle dans la représentation des agriculteurs au sein des instances territoriales, dans la définition d'orientations socio-structurelles spécifiques aux Monts du Lyonnais (par exemple en termes de redistribution du foncier), et dans la recherche de solutions collectives aux problèmes structurels des exploitations agricoles. Si l'insertion dans ce collectif professionnel local reste principalement le fait d'une élite agricole, l'interconnaissance joue à ce niveau un rôle intégrateur pour l'ensemble des exploitations agricoles. En dépit de divergences d'approches que nous déclinons ci-dessous, ce collectif garde un rôle central de représentation collective des agriculteurs vis-à-vis des autres acteurs du territoire. Il joue un rôle notamment en matière de politique d'installation, d'accès au foncier, en cherchant à ce niveau à définir les conditions pour rester garant des orientations socio-structurelles.

2.1.2. Différencier les leviers d'action socio-structurelle

Par action socio-structurelle, nous entendons les instruments d'action publique, et les systèmes de gouvernance collectifs qui visent à définir les conditions d'accès aux facteurs de production : foncier, capital, travail. Or, nous avons montré que l'hybridation entre développement agricole et développement local sur la période 1970-80 avait permis de différencier les soutiens socio-structurels par des aides aux investissements, à l'installation en vue de moderniser les petites exploitations laitières. En nous intéressant aux dispositifs qui sont mobilisés aujourd'hui, plusieurs mécanismes contribuent à différencier les conditions d'accès aux facteurs de production. Nous retenons ici exclusivement quelques-uns de ces dispositifs spécifiques aux MDL.

Certains relèvent des modalités de redistribution des facteurs de production et en particulier du foncier :

- **La définition des règles de constructibilité en zone A dans les PLU peut constituer** une ressource pour les agriculteurs par différenciation des droits de construction sur l'espace, et a fortiori constituer une réponse au problème du décrochage entre l'économie agricole et l'économie résidentielle.
- Les mécanismes de **gouvernance collective du foncier**/des installations/transmissions jouent un rôle d'orientation socio-structurelle fort et peuvent contribuer à éviter un renchérissement de la valeur du foncier.

D'autres relèvent de la capacité d'activation des soutiens publics permettant d'appuyer la dynamique d'investissement dans les Monts du Lyonnais :

- La mise en place d'une stratégie de positionnement de la petite région dans les zonages (ex : rénovation rurale) et **d'activation des différents dispositifs territoriaux possibles**[1007]. Nous avons ainsi montré la capacité des MDL à s'inscrire dans tous les programmes ayant été mis en place, et ainsi à drainer les fonds publics.
- La politique **socio-structurelle du conseil général du Rhône** a joué et joue encore un rôle considérable dans l'accès aux facteurs de production par les exploitations agricoles par un appui aux investissements individuels et collectifs (irrigation, bâtiments d'exploitation, achat de matériel en commun)[1008].

Les dispositifs socio-structurels ainsi mis en œuvre contribuent à faciliter les conditions d'accès aux facteurs de production aux exploitations agricoles. Cette régulation forte par l'action collective et l'action publique de la dynamique structurelle explique le caractère resté concentré de la structure agraire des Monts du Lyonnais autour du pool d'exploitations de taille moyenne par différents mécanismes de redistribution. Dans le même temps, **la norme professionnelle locale de l'exploitation agricole est consolidée et renforcée** dans les arrangements institutionnels négociés entre élus locaux et agriculteurs autour de l'urbanisme par exemple[1009]. **Ce premier ensemble d'arrangements institutionnels met donc en jeu l'activation croisée de dispositifs sectoriels et territoriaux par un collectif professionnel local qui par ce processus maintient et consolide son identité.**

[1007] Nous avons en effet montré que le territoire a activé l'ensemble des dispositifs territoriaux, et qu'il fait partie des territoires les mieux soutenus par la politique agricole du conseil général.

[1008] En 2007, 1 220 000 €, soit 4,5% du budget dédié à l'aménagement, ont été investis dans le Rhône pour soutenir les investissements dans 200 exploitations agricoles (soit un montant moyen de 6100€/exploitation agricole non négligeable). (Source : Budget 2007, Conseil Général du Rhône). Les deux cantons des MDL

[1009] Ainsi par exemple charte départementale du Rhône, incitative, interprète la notion de « nécessité à l'exploitation agricole» définie selon la norme professionnelle. Si elle est appliquée dans les règlements des PLU, elle peut jouer un rôle d'orientation socio-structurel fort (renforce les exploitations agricoles « professionnelles » et pénalise les différentes formes d'exploitations pluriactives dont les droits de construire sont restreints en zone A).

Tableau 14. L'action socio-structurelle : dispositifs et enjeux pour les exploitations agricoles

Processus	Valeur/identité de référence	Ressources	Communauté identitaire	Règles et modalités de gestion (interne)	Mise à l'épreuve des règles (externe)	Conséquences sur la dynamique des exploitations agricoles
Définition des règles de constructibilité en zone A	- Activités-espaces-paysages agricoles - Un patrimoine professionnel	Droits de constructibilité sur l'espace	- État/élus/Chambre d'agriculture - Conseils municipaux	- Charte départementale : un rôle incitatif - Règles de zonages inscrites dans les PLU	Des règles qui deviennent juridiquement opposables lorsqu'elles sont inscrites dans le règlement des PLU[1010].	Quid de la capacité de ces règles à faire face au décrochage entre économie agricole/résidentielle (prix immobilier des vieilles fermes ?) ?
Gouvernance collective du foncier	- Installer des jeunes - Soutenir de manière raisonnée le développement des structures	Droit d'usage de l'espace	- Communauté agricole locale	- Définition à l'échelle communale des priorités d'attribution du foncier	Règles informelles non mises à l'épreuve. La principale force de régulation est le poids de la norme sociale locale	Limite un renchérissement sur la valeur du foncier Redistribution forte au moment des installations
Politiques socio-structurelles des départements et régions	- Favoriser l'économie agricole et rurale - Favoriser le développement équilibré du territoire	Aide aux investissements	Élus du CG et Profession agricole départementale	- Cogestion au niveau départemental élus/profession agricole - Cadre souple (éligibilité, etc.), réactivité à la conjoncture[1011]	- Quid de la conformité aux normes de l'autorité de la concurrence européenne ? - Pression interne pour un élargissement des référentiels	Un soutien majeur à la modernisation de petites et moyennes exploitations agricoles
Activation des logiques de projet	Soutenir un développement économique endogène dans les MDL	Appui à la dynamique de projets	- Élus locaux - Agents de développement des territoires et de la profession agricole - Élite agricole locale	- Ingénierie territoriale au niveau du SIMOLY et du CDML - capacité publique et collective de montage de projet	- Enjeux de cohésion territoriale et équilibrages des soutiens	Un soutien à la flexibilité, capacité d'innovation et de différenciation.

[1010] Or, le règlement intérieur du PLU peut : « Définir, en fonction des situations locales, les règles concernant la destination et la nature des constructions autorisées » (article L123-1-5 du Code de l'urbanisme)

[1011] M. PAYFAUCON, 2009, *Etude pour la territorialisation de la politique agricole du Département du Rhône et complément à son évaluation*, Mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur, AgroParisTech-Rhône Le Département, Paris. 130p. , p9

2.2. Un système laitier qui cherche des ressources territoriales pour se pérenniser

2.2.1. Trois profils d'éleveurs laitiers au sein d'un système collectif intégrateur

Les exploitations laitières spécialisées ou avec un petit atelier complémentaire (70% des exploitations agricoles des MDL en 2000) sont d'abord intégrées dans les MDL au sein d'un ensemble de structures professionnelles et d'organisations collectives en interaction qui participent à la performance globale d'un collectif laitier (voir la Carte 6 ci-dessous). Ce processus se décline à deux échelles d'action :

- l'échelle des Monts du Lyonnais où :
  - i) une stratégie de pérennisation du système laitier est établie (anticipation/projection)
  - ii) des projets collectifs sont montés pour optimiser la performance du système laitier : baisse du coût d'accès au matériel et aux intrants (CUMA, groupes d'achat d'intrants), organisation collective du travail, valorisation des coproduits et notamment le produit viande (marché aux veaux, méthanisation)
  - iii) Les agriculteurs ménagent les relations avec les autres acteurs du territoire, parties prenantes de leur activité: publicisation de la crise laitière et sensibilisation à leurs contraintes d'action, co-construction des règles de travail en élevage avec le voisinage non agricole, investissement de l'espace public autour des objets du rural (environnement, etc.) [1012]
- Une échelle d'action élargie où les agriculteurs sont représentés par un pool de responsables professionnels. Cela peut être l'échelle départementale (ex-échelle de répartition des quotas, négociations avec les industriels et l'État), l'échelle des bassins versants voire désormais l'échelle du bassin laitier. Ce sont des espaces où se jouent :
  - i) Les négociations avec les industriels par l'intermédiaire de la profession agricole et de ceux impliqués dans le conseil d'administration des coopératives (négociations pour maintenir taille des camions, de la reprise de toutes les exploitations après la crise de l'URCVL, recherche pour développer de nouveaux produits)
  - ii) Les conditions de pérennisation du système laitier sont négociées avec les élus locaux (négociation d'un appui socio-structurel à l'échelle des bassins versants, ou au niveau du conseil général)

Nous distinguons plus particulièrement trois profils d'insertion d'éleveurs laitiers qui se différencient dans leurs réseaux sociotechniques, leur manière d'envisager le rapport aux autres acteurs du territoire,

[1012] Ainsi, les éleveurs s'investissent dans la création d'espaces d'échanges inter-voisinage, l'entretien des chemins ruraux (achat d'une épareuse, d'une balayeuse en CUMA), l'entretien des abords de rivières ou encore l'aménagement des abords de fermes. C. NICOURT and J.-M. GIRAULT, Une co-construction territoriale des règles du travail d'éleveur, *Article cité*

les choix opérés en termes de pratiques, et a fortiori sur la manière dont est projeté l'avenir de l'exploitation.

Le **premier profil du « professionnel » laitier** rassemble les principaux porteurs de cette stratégie pour le bassin laitier des Monts du Lyonnais, avec un engagement professionnel au niveau local et au sein de la profession agricole départementale ou dans les conseils d'administration des laiteries. Il est caractérisé par un investissement stratégique du champ de l'action publique territoriale comme champ d'opportunités potentielles pour pérenniser le système laitier.

Le second profil désigné « **Patrimonial Lait-Viande »** est caractérisé par une insertion dans les réseaux portés sur l'élevage plus que sur la production laitière (ex : qualité du veau). Le rapport au territoire est envisagé sans oppositions mais avec prudence, avec la crainte d'y perdre de l'autonomie dans les choix de pratiques par exemple. Ils sont davantage tournés vers la Loire et envisagent l'avenir dans une meilleure valorisation du produit viande (marché aux veaux, label Veau du Velay).

Le troisième profil désigné « **Entrepreneur durable** » est caractérisé par son inscription à l'interface entre le collectif laitier local et des réseaux d'agricultures alternatives (ex : ARDAB), urbains (relation aux consommateurs) ou militants (confédération paysanne, associations environnementales). Avec une sensibilité accrue à la demande « *citoyenne* », ils considèrent le territoire et le *« développement durable »* comme un espace potentiel d'innovation à investir pour pérenniser le système laitier[1013]. Leur champ d'action est tourné vers les agglomérations voisines et ils envisagent l'avenir dans une réappropriation des outils de transformation et l'activation de cette proximité urbaine.

De manière schématique, ces trois profils envisagent donc de manières différentes le rapport au territoire.

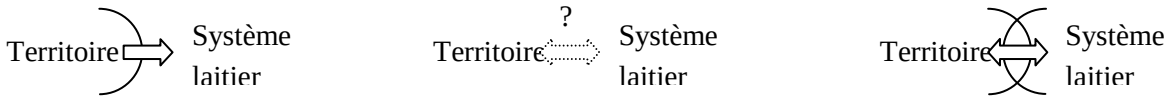

Contractualisation	Prudence	Co-construction
Compromis	Autonomie	Innovation

Les dynamiques et convictions portées par ces trois profils d'agriculteurs constituent trois forces qui orientent la discussion sur l'avenir du système laitier des MDL : défense d'un collectif laitier et recherche d'opportunités pour le pérenniser (environnement, industriels), coordinations autour de la valorisation des sous-produits (veaux, viande) et construction de champs d'innovation avec les autres acteurs du territoire. Bien que distinctes, ces trois forces peuvent s'enrichir mutuellement dans l'élaboration d'opportunités pour l'avenir de la filière. Le profil professionnel est prédominant dans les orientations stratégiques. La suppression des prix d'intervention et la suppression des quotas sont sources de tensions renouvelées et accrues quant aux leviers d'intervention à mobiliser. Lors de la crise laitière de 2009-10, de nombreux agriculteurs des Monts du Lyonnais se sont ainsi ralliés au mouvement de l'APLI.

[1013] D'après les mots employés par ces agriculteurs eux-mêmes

Tableau 15. Un profil d'éleveur laitier décliné selon 3 nuances

	Professionnel laitier	Patrimonial lait-viande	Entrepreneur « durable »
Profil d'exploitation	Exploitations laitières spécialisées ou avec un atelier complémentaire (fruits rouges, porc, veaux de lait) SAU : 25-50 ha/UTH ; Quota moy. 150KL/UTH ; Holstein/Montbéliarde ; Bâtiments : logettes ou aire paillée, récents (<10ans) ou en cours de mise aux normes.		
	Exploitations agricoles spécialisées ou avec un atelier fruits rouges. Situées surtout dans le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise	Exploitations agricoles spécialisées cherchant à valoriser le produit viande. Situées surtout dans le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset	Exploitations agricoles spécialisées avec un atelier de transformation
Insertion marchande (atelier lait)	Commercialisation SODIAAL ou Danone (URCVL au moment des enquêtes). Engagement dans les chartes qualité des laiteries (ex : la route du lait, lait 4 étoiles de l'URCVL). (+ marché aux veaux)		
Réseaux sociotechniques	Réseau sociotechnique : - local : CUMA, vétérinaires réseaux d'entraide, CDML et groupes d'expérimentation, marché aux veaux - départemental : coopératives laitières, contrôle laitier, CDML, GDS, centres d'insémination, etc.		
	Dominante laitière : optimisation selon les critères de performance technique laitière (ex : rendement/VL) investissement dans les réseaux sociotechniques laitiers (GDS, coopératives, etc.)	Dominante élevage : optimisation selon les critères de qualité du veau, parfois au détriment de la performance laitière (ex : croisement Charolais) investissement dans les réseaux autour de l'animal : syndicat de race, centre d'insémination, marché aux veaux	Entre profession agricole et réseaux urbains : optimisation selon les normes urbaines de qualité des produits (ex : plus d'ensilage, agriculture biologique) inscription dans les réseaux sociotechniques laitiers et dans les réseaux agricoles et non agricoles (ex : ARDAB, Croc'ethic)
Insertion sociale et espace d'action	Responsabilités : organisations professionnelles agricoles, au niveau local ou départemental ; mais aussi au niveau municipal, et engagement associatifs. Interconnaissance forte entre agriculteurs à l'échelle de la commune, des Monts du Lyonnais et plus largement à un espace élargi à la zone à dominante d'élevage laitier, au Nord vers le Beaujolais vert et à l'Ouest vers la Loire et la Haute-Loire (via le marché aux veaux). Insertion sociale élargie à la population au niveau communal ou cantonal.		
	Espace d'action au niveau des Monts du Lyonnais (implication civique, espace de travail) et départemental via la profession agricole.	Espace d'action davantage tourné vers la Loire et la Haute Loire.	Espace d'action tourné vers les agglomérations voisines
Territoires institutionnels, territoire de l'exploitation, conflits et coordinations	Représentation centralisée via le CDML au niveau territorial. Cohérence échelle d'action du collectif laitier-échelle d'action publique (MDL, département) et activation des ressources potentielles (co-compostage, halle du marché aux veaux, méthanisation).		
	Le territoire est considéré comme une ressource potentielle pour pérenniser le système laitier	Le territoire est d'abord un espace d'appartenance, dans la longue durée.	Le territoire, c'est le développement durable un champ d'action qui renouvelle le sens du métier, les pratiques.
Pratiques agricoles et gestion de l'écosystème, coordinations, conflits	Arrangement de voisinages : gestion des effluents, pratiques d'épandages, déneigement, nettoyage des chemins, recyclage des plastiques.		
	Évolution des pratiques selon les opportunités. Contractualisation sur les problématiques de gestion de l'eau : contractualisation dans le cadre des MAE, négociation des PMBE (plan de modernisation des bâtiments d'élevage)	Démarche « patrimoniale » dans les pratiques (c'est-à-dire de gestion en « bon père de famille ») mais réticence par rapport à l'engagement dans les dispositifs de contractualisation considérés comme une perte d'autonomie.	Démarche innovante et militante dans l'évolution des pratiques, intégration dans des réseaux sociotechniques externes au territoire.
Régime de politiques	Importance du FEADER dans le soutien public : 37,5% des aides en moyenne pour les exploitations non inscrites dans une MAE (2007-08), et 52,1% pour les exploitations inscrites dans des MAE.		
Orientation projet de l'exploitation	Incertitude forte face à la crise laitière. Mises aux normes et nombreux regroupements d'exploitations.		
	Recherche de leviers pour pérenniser le système laitier : action publique (ex : MAE), et débouchés (ex : groupe pilote omega 3)	Orientation vers le développement de l'atelier bovin viande (ex : veaux du Velay) voire arrêt de l'activité laitière dans certains cas.	Avenir envisagé dans la relation aux consommateurs et résidents de la ville voisine.

Carte 6. L'organisation spatiale du système laitier

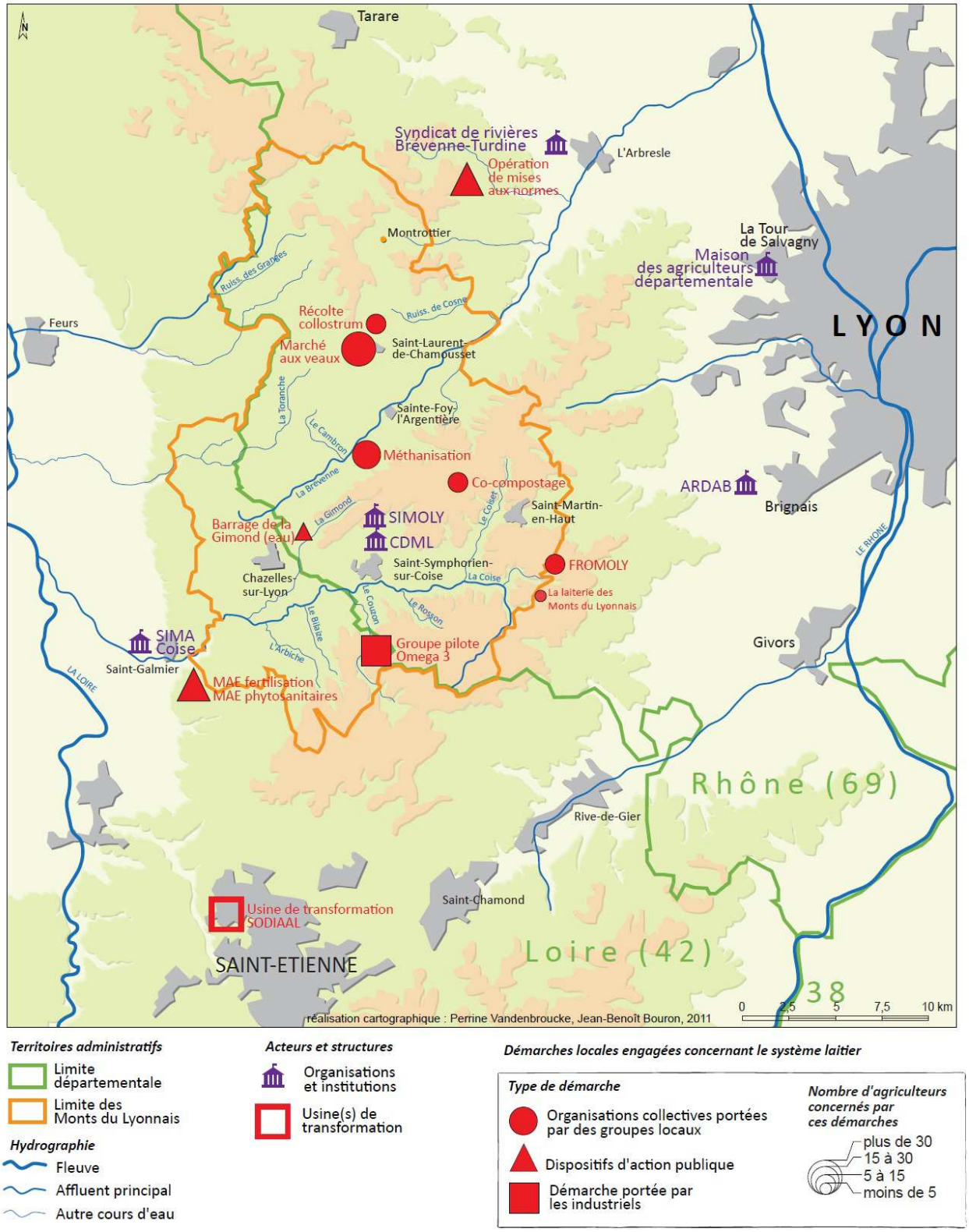

2.2.2. L'après-quota : virage difficile à négocier pour les exploitations laitières des Monts du Lyonnais

a) D'une configuration productive à l'autre

Avec la suppression des quotas, le système laitier des MDL est dans une phase de transition. Les producteurs laitiers perdent en effet un outil de gestion de la concurrence entre eux et entre régions à l'échelle nationale qui fragilise les économies laitières et plus particulièrement dans les zones de montagne[1014]. Dans les MDL, la crise laitière de 2009 puis le démantèlement de l'URCVL ont montré l'ampleur des bouleversements en cours pour le collectif laitier des MDL (voir ci-dessus page 219). Le collectif professionnel laitier, fragilisé par des tensions internes (ex : tensions entre la Fédération Départementale des Producteurs Laitiers et l'Association des Producteurs de Lait Indépendants) et par la remise en cause des piliers qui fondaient sa stabilité, semble cependant s'être maintenu dans la recherche d'autres alternatives pour la filière laitière des Monts du Lyonnais.

Plusieurs ressources sont activées par les éleveurs laitiers dans ce processus :

- **L'environnement,** ciblé comme ressource potentielle pour l'économie des exploitations dès 1992, est activé depuis 2008 comme levier pour négocier un appui socio-structurels et des aides directes. En effet, la pression sur la qualité de l'eau et les dispositifs associés (MAE, conditions de financement des mises aux normes) permet de faire valoir les enjeux socio-structurels spécifiques à la situation locale dans les négociations (ex : enjeu de concerner le plus grand nombre). L'activation de ces dispositifs se traduit par une requalification des pratiques fourragères dans un référentiel valorise la réduction de l'usage d'intrants (phytosanitaires, nitrates) et les formes d'extensification. De nouveaux champs d'expérimentation et d'innovation technique sont développés dans une ouverture modérée à d'autres acteurs non agricoles.
- **Les coordinations autour du tourisme, des relations entre dynamique productive et résidentielle** sont mobilisées pour valoriser des produits et coproduits de l'élevage laitier par la mise en place de coordinations faites de compromis avec d'autres acteurs. La halle du marché aux veaux a été réhabilitée dans une coordination avec de nombreux acteurs. Les projets sur la méthanisation, la valorisation du colostrum cherchent eux aussi à activer les coordinations internes au territoire résidents/agriculteurs, ou PME pharmaceutique/agriculteurs autour de dispositifs innovants. En revanche, les démarches engagées à ce niveau restent en marge d'une évolution des logiques d'insertion marchande. Ainsi, l'échec du projet du groupe FROMOLY autour de la création d'un atelier de transformation collectif et de l'élaboration d'une gamme de fromages des Monts du Lyonnais montre la prégnance des alliances agriculteurs, profession agricole et coopératives quant aux options alternatives envisagées pour la filière laitière des Monts du Lyonnais.

[1014] M. DERVILLE, 2008-2011, *Territorialisation du secteur laitier et régimes de concurrence : le cas des montagnes françaises et de leur adaptation à l'après-quota*, Thèse de Doctorat de Sciences Economiques et Sociales, Dir: ALLAIRE G., INRA, Toulouse. 560 p.

- C'est de fait dans la **collaboration avec les industriels et les coopératives** que se négocient et sont envisagées certains leviers de compétitivité de la filière laitière dans la recherche de différenciation de produits innovants comme par exemple la valorisation du lait omega3.

b) Des coordinations qui n'apportent que des réponses partielles

Ainsi, le système laitier des Monts du Lyonnais est dans une phase de mutation caractérisée par la fragilisation d'un système de régulation et la recherche de nouvelles opportunités à tous les niveaux et en particulier dans la relation aux autres acteurs à l'échelle locale. Soulignons cependant la grande fragilité des dispositifs mobilisés par rapport aux quotas qui assuraient la maîtrise de la concurrence entre producteurs et entre régions. Les démarches engagées reposent sur la **mobilisation par un collectif laitier de dispositifs tant sectoriels que territoriaux**. Ce collectif de producteurs a activé ses capacités d'action collective et son ancrage institutionnel. En revanche, la capacité du processus de patrimonialisation à pérenniser des configurations du type de celles des systèmes productifs localisés repose aussi sur la capacité de ces arrangements à fournir des preuves vis-à-vis de l'externe[1015]. Or, les processus identifiés ci-dessus reposent sur des compromis, de la contractualisation avec les autres acteurs du territoire, mais n'assurent que partiellement une régulation de la concurrence. Quelle est la capacité du collectif laitier à garder une capacité de maîtrise de la dynamique laitière dans un horizon à moyen terme ?

En 2000, l'étude prospective Lora 2020 avait mis en perspective quatre scénarios d'évolution de la production laitière et du territoire dans l'Ouest Lyonnais et conduit à identifier des objectifs opérationnels pour la filière laitière visant à aller vers le scénario le plus favorable : réinvestir dans les coopératives, développer des ateliers de transformation collectifs, valoriser par tous les moyens le produit lait, ou développer de nouvelles formes de partenariats agriculteurs-collectivités-consommateurs. Selon l'évaluation des agriculteurs eux-mêmes[1016], la réalisation de ces objectifs à mi-parcours reste partielle. C'est donc le scénario tendanciel qui reste le plus probable, c'est-à-dire un scénario caractérisé par « *un déménagement laitier dont les régions cherchent à atténuer les effets sur le territoire par une politique volontariste de soutien aux entreprises rurales des campagnes de plus en plus résidentielles* » [1017].

[1015] *« Dans le cas d'un certain nombre de secteurs ou territoires, on constate que ces patrimoines ne reposent pas sur l'assemblage de ressources produites selon le paradigme industriel, mais sur des héritages historiquement construits de savoir-faire ou de structures cohérentes qui rencontrent des conditions macroéconomiques cohérentes avec ces caractéristiques identitaires » M. NIEDDU, Le patrimoine comme relation économique, Article cité*

[1016] Évaluation réalisée le 27/03/2012 lors d'une réunion de l'animation territoriale pour les deux cantons du Rhône par une dizaine d'agriculteurs.

[1017] G. HANUS, 2005, "Territoires laitiers de l'Ouest de Rhône-Alpes, Les Monts du Lyonnais", *Programme LORA 2020*, Avenir des territoires laitiers de l'Ouest Rhône-Alpes en ligne http://rhone-alpes.synagri.com/synagri/pj.nsf/TECHPJPARCLEF/03575/$File/4pages_LORA_novembre05.pdf?OpenElement

Tableau 16. Le système laitier : dispositifs et enjeux pour les exploitations

Dispositif	Valeur/identité de référence	Ressources	Communauté identitaire	Règles et modalités de gestion (interne)	Mise à l'épreuve des règles (externe)	Conséquences sur la dynamique des exploitations agricoles
Les quotas laitiers	- Identité professionnelle locale	Accès au marché à un prix garanti	- Collectif laitier local - Profession agricole départementale	- Modalités de redistribution « égalitaire » des quotas entre exploitations agricoles - Logique d'intensification de la production	- Logique de concentration des volumes compétitive pour les industriels (V3/km) - Les quotas : capacité de maîtrise de la concurrence entre régions	Pérennisation et modernisation d'une forte densité de petites et moyennes exploitations laitières.
MAE et soutiens à la modernisation négociés entre le département et l'échelle locale.	- Environnement - Identité professionnelle locale	Soutien public différencié	- Collectif laitier local - Élus locaux - Institutions en charge de la qualité de l'eau - (Badoit ?)	- règles d'attribution qui favorisent l'accès au plus grand nombre (cela a du sens par rapport à la qualité de l'eau) - Expérimentations et innovations pour une évolution des pratiques fourragères	- Pas de capacité de régulation de la concurrence et des marchés	- Soutien au revenu et à la modernisation des exploitations agricoles - Remet en cause la performance par rapport à la logique industrielle (V3/km)
Différenciation du lait omega 3	- Qualité nutritionnelle, environnementale	Accès à une prime de marché (10€/1000L)	- Groupe pilote local (30 agris) - Coopératives de transformation	- Cahier des charges à la production - Rémunération en fonction du résultat (hausse omega3) dans le produit final (lait)	- Pas de maîtrise des volumes, des prix, des critères de différenciation par les producteurs (zone, critères de qualité)	Différenciation et pérennisation d'un petit groupe d'éleveurs sur un créneau de qualité (marge très relative). Fragile car pas de preuve de la compétitivité des zones de montagne sur le créneau du lait à l'herbe
Réappropriation d'un outil de transformation et différenciation d'une gamme MDL	- Image du territoire - Terroir : savoir-faire et spécificité	Accès à une prime de marché	- Groupe d'agriculteurs local (Fromoly)	- Cahier des charges à la production - Investissement collectif dans un atelier de transformation	- Un cadre politique et juridique qui donne la possibilité d'une différenciation territoriale de la qualité (AOC)	Démarche non aboutie
Marché aux veaux	- Qualité des veaux	Accès à une prime de marché (+10-15%)	- Groupe d'agriculteurs local - Élus locaux	- Outil de gestion de la concurrence dans des rapports équilibrés éleveurs-négociants - Outil de maintien des prix par publication des cotations dans un compromis bipartite éleveurs-négociants en fin de marché	- Cadre éprouvé	Un rôle important de maintien des cotations pour l'ensemble des éleveurs. Risque de diminution du nombre d'apporteurs/d'acheteurs sous un seuil critique de viabilité du marché.

2.3. Élargissement des sphères d'insertion marchande et sociotechnique pour les autres types d'élevages des Monts du Lyonnais

En substitut à l'élevage laitier, la filière bovins viande prend de l'ampleur, tant comme atelier complémentaire à l'atelier laitier, mais aussi dans des exploitations spécialisées (9% des exploitations agricoles en 2006). Cela contribue à inscrire les agriculteurs dans des réseaux sociotechniques élargis aux départements voisins (ex : syndicat de race Limousine), et notamment réorganise les polarités vers les départements de la Loire et de la Haute-Loire. Il s'y dégage de nouvelles opportunités de qualification des produits, par exemple via l'appellation « Veaux du Velay ». Comme le montre les dynamiques sociales autour du marché aux veaux, la production de viande garde une forte dimension identitaire dans les Monts du Lyonnais. Il y réside ainsi les leviers d'une possible territorialisation de ces exploitations agricoles qui se déclinerait à l'échelle d'autres espaces.

Les autres élevages (ovins, porcins) sont marqués dans les MDL par un élargissement progressif de l'échelle d'organisation des filières, et par leur fragilisation par la dispersion. Ainsi, par exemple le groupement de producteurs de porcs des MDL a été créé en 1963, suite à des regroupements successifs, il est inséré dans une filière à l'échelle de 8-9 départements. Les agriculteurs disposent d'une plus faible marge d'action sur les débouchés et l'avenir de ces ateliers. Alors que les Monts du Lyonnais cluster agro-alimentaire sur la transformation porcine, l'approvisionnement de ces industries agro-alimentaire est européen et sans aucun lien au territoire. L'un d'entre eux a toutefois été porteur d'une démarche de différenciation d'une filière de porcs de boucherie territorialisée à partir de 2004, et participant à la marque collective Monts et Coteaux. Ces agriculteurs restent investis dans les dynamiques locales (ex : via les CUMA), mais avec une certaine prise de distance. Nous faisons donc état d'un certain isolement des stratégies de ces exploitations agricoles, dont une partie d'entre elles réoriente de ce fait ses activités vers la valorisation des produits en circuits courts.

2.4. Entre le collectif et l'individuel, des formes hybrides de lien au territoire pour les exploitations agricoles diversifiées

2.4.1. Un espace marchand et sociotechnique résiliaire pour les exploitations diversifiées

Les exploitations ayant des activités de vente directe, de transformation sont insérées dans un système résiliaire d'associations et de groupes qui fédèrent des agriculteurs, des consommateurs, des militants, et d'autres acteurs économiques. L'échelle d'action de cet ensemble s'étend aux deux agglomérations voisines Lyon et Saint-Étienne. L'insertion dans des démarches en circuits courts est un facteur **d'individualisation des logiques marchandes et sociotechniques**, avec selon le parcours personnel des agriculteurs, un positionnement en marge du collectif professionnel local.

Cependant, l'enjeu de développer la vente directe est aussi un moteur pour le développement de nouveaux collectifs d'agriculteurs :

- Pour **mutualiser les coûts de transformation, innover et différencier** les produits sur le marché : ateliers collectifs de transformation (ex : Déshyfruits, atelier de découpe à Haute Rivoire), démarche d'élaboration du « Margueton » par le Fromoly
- Pour **faciliter et développer l'accès au marché** : points de vente collectifs, plateformes d'approvisionnement de la restauration scolaire.
- Pour **faire connaître et promouvoir les produits** : marque collective

Cela contribue aussi à développer de nouvelles relations avec les associations de consommateurs, les réseaux citoyens locaux et urbains. Nous discernons trois logiques distinctes d'inscription dans les réseaux agricoles et non agricoles. C'est autour de ces trois formes d'insertion dans les réseaux sociotechniques que se dessinent différentes modalités de prise en considération du territoire comme un champ d'action, d'opportunités, d'innovations.

Individuel	Collectif agricole	Collectif citoyen (et agricole)
Exploitations agricoles spécialisées Logique individuelle. Des partenariats ponctuels avec d'autres agriculteurs.	Exploitations agricoles lait + atelier ou spécialisées Insertion dans le collectif agricole local	Exploitations agricoles lait+ atelier ou spécialisées Souvent en AB Insertion ou non dans le collectif agricole local
Pas d'intérêt dans le territoire et dans le collectif	Un intérêt à valoriser collectivement nos produits et services (innovation, transformation,	Intérêt à développer des coordinations avec d'autres acteurs à l'échelle locale par rapport aux enjeux du développement durable

Tableau 17. Profils d'exploitations en circuits courts

	Maraîchage et fruits	Fromages	Autres élevages (porc charcutier, cerfs)
Profil d'exploitation	Exploitations maraîchères spécialisées Exploitations agricoles Ovins-bovins viande + atelier fruits/maraîchage	Exploitations lait + transformation (10 à 30% du volume transf.) + ateliers caprins	Exploitations de poly-élevages (lait-porc charcutier ; cerf-bovins viande) Exploitations spécialisées (porcs charcutiers)
Insertion marchande	Un marché surtout urbain et périurbain. Un petit marché local. Une insertion spécifique pour chaque exploitation dans différents circuits : Associations de consommateurs (Croc'éthic, Alterconso, etc.) Petites entreprise de distribution-livraison sur Lyon (lesfacteurs.com, les paniers de Martin) Points de vente collectifs Plateformes d'approvisionnement de la restauration collective Système de livraison individuelle (particuliers, hôteliers- restaurateurs) Marchés locaux, périurbains (Ouest-Lyonnais) ou urbains.		
	Demande > offre : appel d'air du marché	Fromoly : différenciation collective du « Margueton » via la Marque collective	Volonté de différenciation par rapport aux artisans/bouchers locaux et pas inscrits dans la marque collective.
Réseaux sociotechniques	Coordinations territoriales pour la promotion (marque collective) Groupes d'agriculteurs locaux : mutualisation des coûts (ateliers collectifs de transformation), facilitation de l'accès au marché (points de vente collectifs, plateformes) OPA d'appui à la transformation et au développement des circuits courts (groupe vente directe de la Chambre d'Agriculture, producteurs fermiers, bienvenue à la ferme) Réseaux de citoyens (associations environnementales, de solidarité, etc.)		
	Bureau Technique des maraîchers (Brignais), Serail (expérimentation) Réseaux fruits rouges	Collectif laitier local	Réseaux sociotechniques spécifiques et éloignés (ex : Allier pour le cerf)
Insertion sociale et espace d'action	Individualisation des formes d'insertion marchande et sociotechnique Certains agriculteurs restent très investis dans le collectif local ; d'autres sont en marge de ce collectif		
Territoires institutionnels, territoire de l'exploitation, conflits et coordinations	Points de vente collectifs Marque collective		
	Financement d'un atelier collectif de transformation Déshyfruits (Leader)	Démarche du FROMOLY Différenciation via la marque collective	Pas dans la marque collective
Pratiques agricoles et gestion de l'écosystème	Ibid. ci-dessus		
Régime de politiques	Ibid. ci-dessus		
Orientation projet de l'exploitation	Différenciation des pratiques, voire conversion vers l'agriculture biologique du fait de la demande croissante en ce sens		
	Hausse des volumes, spécialisation et abandon des élevages périphériques (lait, bovins viande)	Innovation, développement, différenciation de la gamme transformée	Innovation-développement de la gamme.

Carte 7. Organisation collectives de transformation et de commercialisation en circuits courts

Difficile émergence de filières courtes territorialisées

Les fruits rouges constituent dans la plupart des exploitations un atelier complémentaire à l'atelier laitier. Les profils d'agriculteurs sont donc similaires aux profils laitiers ci-dessus, avec, comme pour le lait, une organisation collective locale forte:

- Baisse des coûts à la production (CUMA, banques de travail, organisation collective du transport)
- Expérimentation et groupes techniques locaux
- Syndicats locaux et départementaux (négociation avec les instances de gestion de la ressource en eau sur les installations de lacs collinaires, portage de la stratégie de différenciation de la filière).
- Commercialisation via des négociants et coopératives locaux ayant au moins pour partie une stratégie territoriale.

Suite à une chute des volumes produits dans le courant des années 90 (baisse des volumes de -50% entre 1996 et 2004) et la pression de la concurrence européenne, les producteurs et transformateurs grossistes locaux se sont mobilisés pour différencier leur produit, d'abord à l'échelle des MDL et désormais dans le cadre de la marque collective.

Tableau 18. Exploitations et ateliers fruits rouges, porcs et ovins

	Fruits rouges
Profil d'exploitation	Exploitations laitières+ atelier fruits rouges (15-30% du Chiffre d'Affaire) Exploitations spécialisées fruits rouges (10ha)
Insertion marchande	Sicoly, Ets Chambe AgriFruits Ets Guillarme-Tisseur Principalement sur le marché du frais, différenciation via la marque collective
Réseaux sociotechniques	Banques de travail et groupes techniques collectifs en fruits rouges CUMA spécialisées fruits rouges Oniflore Syndicat des producteurs de fruits rouges des Monts du Lyonnais Association interprofessionnelle des Monts du Lyonnais.
Insertion sociale et espace d'action	Ibid. Tableau 16
	Réseaux sociotechniques élargis aux Coteaux du Lyonnais
Territoires institutionnels, territoire de l'exploitation, conflits et coordinations	Ibid. Tableau 16
	Coordinations sur le co-compostage des déchets verts avec le SIMOLY Différenciation de la filière : « Fraise des MDL » (01-04), différenciation via la marque collective (depuis 2004)
Pratiques agricoles et gestion de l'écosystème, coordinations, conflits	Ibid. Tableau 16
	Contractualisation/compromis : gestion des lacs collinaires et de l'irrigation (subventions, négociations sur le débit réservé)
Orientation projet de l'exploitation	Soit l'atelier fruits rouges reste une variable d'ajustement (selon la main d'œuvre,) Soit développement de cet atelier voire spécialisation_ sur le marché local en vente directe

2.4.2. Coordinations autour des circuits courts, du tourisme, de la diversification

a) Un système résiliaire de coordinations situées mais pas territoriales

Les activités d'agritourisme, la vente directe ou les filières territorialisées reposent sur l'activation d'une ressource : la proximité de Lyon et la construction d'un nouveau rapport à l'alimentation locale et de qualité. Il y a donc un effet d'opportunité purement marchande lié à la proximité géographique et beaucoup d'agriculteurs ont des démarches de commercialisation individuelles. Certaines démarches individuelles semblent d'ailleurs constituer un facteur d'éclatement tant du collectif territorial que du collectif sectoriel pour instituer des réseaux producteurs-consommateurs reposant sur d'autres formes d'adhésion identitaires (ex : un mode de production). Néanmoins, d'autres démarches collectives mettent également en jeu une dimension construite et l'activation par les agriculteurs de la proximité géographique[1018]. Nous identifions un ensemble résiliaire de démarches dispersées, qui parfois reposent sur une démarche collective mais parfois sur des relations interindividuelles (producteurs-consommateurs). Le moteur de l'activation de ces ressources est différent selon les acteurs à l'initiative de ces démarches :

- Élus : recherche d'une différenciation identitaire du territoire, valorisation de l'économie locale, fournir un accès à une alimentation de qualité. Les élus interviennent via la labellisation des produits (marque collective), ou via la définition de nouvelles formes d'organisation marchande localisées (restauration scolaire). La dimension territoriale de ces démarches est forte, mais l'importance de ces démarches à l'échelle de chaque exploitation agricole, ou à l'échelle du nombre de producteurs concernés reste faible. Étant donné le réinvestissement accru du « local », par les collectivités depuis 2010, il n'est pas exclu que ce mouvement prenne de l'ampleur.
- Agriculteurs : mutualisation des coûts de transformation et de commercialisation. Dans ces configurations, est valorisée une capacité d'action collective, dont nous avons montré qu'elle constitue un des atouts différenciant des Monts du Lyonnais. Il y a donc une dimension collective, qui peut s'inscrire dans une logique territoriale, comme par exemple pour le cas du groupe FROMOLY. Dans ce cas, cela se décline à une échelle élargie aux espaces périurbains voisins, tant du côté Stéphanois que Lyonnais.
- Consommateurs : convictions éthiques, volonté de développer un accès à une alimentation choisie. Les démarches ainsi portées par les associations de consommateurs par exemple comportent une dimension construite et fondée sur une rationalité patrimoniale, mais elles ne sont pas territoriales. Elles reposent en effet sur d'autres formes de conventions marchandes entre producteurs et consommateurs, par exemple autour d'une éthique partagée, autour desquelles se renouvelle le rapport villes – campagnes.

[1018] C. PRALY, C. CHAZOULE, C. DELFOSSE, N. BON and M. CORNÉE, "La notion de proximité pour analyser les circuits courts", *Article cité*

b) Effet de mode conjoncturel ou tournant structurel ?

Ces circuits de commercialisation reposent sur un engagement des consommateurs, de la collectivité qui acceptent de payer un prix supérieur au prix de marché. Or, autour de cette hypermédiatisation du « local », il y a un effet conjoncturel de mode. La pérennité de ces coordinations reste questionnée : quid de la capacité des consommateurs/des collectivités à financer ce différentiel à l'avenir ? Quid de la pérennisation de référentiels qualitatifs qui reposent sur la confiance ? Quid de la capacité de ces circuits à consolider des filières structurées ?

Un certain nombre d'indicateurs montrent que ces coordinations situées producteurs-consommateurs marquent un tournant plus structurel pour l'économie agricole des Monts du Lyonnais:

- Développement de relations directes, flexibilité et capacité d'innovation au sein de ces circuits pour ajuster l'offre et la demande.
- Engagement des producteurs vers des démarches officielles de certification des produits
- Évolution des cadres juridiques pour intégrer la prise en compte de ces démarches

Tableau 19. Coordinations autour des circuits courts : dispositifs et enjeux pour les exploitations

Processus	Valeur/identité de référence	Ressources	Communauté identitaire	Règles et modalités de gestion (interne)	Mise à l'épreuve des règles (externe)	Conséquences sur la dynamique des exploitations agricoles
La marque collective « Le Lyonnais, Monts et Coteaux »	- L'identité du territoire	Accès à de nouveaux marchés	- Élus - Producteurs - Acteurs du développement touristique	- Cahiers des charges élaborés par les groupes de producteurs/transformateurs - Outil de marketing et de mise en réseau	- Cadre juridique de protection des marques territoriales[1019] - Faible reconnaissance et visibilité de la marque	Un rôle d'appui et d'accompagnement dans la commercialisation et la mise en réseau (au niveau local en particulier)
Restaurant scolaire St-Martin-en-Haut	- Fournir une alimentation de qualité - Soutenir l'agriculture locale	Accès privilégié au marché	- Élus - Producteurs - Consommateurs - Associations communales	- Organisation logistique souple_ structuration d'une filière en direct - Prix définis par les producteurs - Pas de charte de qualité officialisée_ contrôle social par le caractère visible de l'activité des agriculteurs au niveau communal.	- La revendication du « local » n'est pas valable dans le code des marchés publics. Mais la récente modification du code des marchés publics[1020], et la promotion de ces démarches au niveau national lui confèrent une légitimité. Interrogeons toutefois sa temporalité.	Développement d'un petit créneau de marché pour les 18 producteurs engagés dans la démarche.
- Association de consommateurs Alterconso	- Valeurs éthiques (économie solidaire, environnement)	Accès à des produits choisis	- consommateurs	- Confiance - Labels de qualité (AB)	- Repose sur l'engagement des consommateurs, mais quid d'un effet de mode sur ce point ?	Un effet d'opportunités pour les MDL qui constituent le « local » de Lyon. Des débouchés importants qui s'ouvrent avec la multiplication des réseaux. Un rôle porteur dans une relation directe à l'urbain.
- Point de vente collectif	- Développer un accès au marché urbain	Accès privilégié au marché	- producteurs	- investissement collectif dans l'immobilier - contribution aux frais de fonctionnement en fonction du chiffre d'affaire (13 à 19%).	- Cadre marchand éprouvé	Une possibilité de développer des débouchés avec des volumes importants.

[1019] **Loi n° 64-1360 du 31 décembre 1964 sur les marques de fabrique, de commerce ou de service**
[1020] Décret n°2011-1000 du 25 août 2011 modifiant le code des marchés publics.

Conclusion de la deuxième partie
Le territoire, espace de médiation sur les enjeux locaux

Il y a dans les Monts du Lyonnais un processus de construction territoriale fort dont le principal moteur est la recherche d'une maîtrise d'un pouvoir de décision en interne. L'étude des configurations géographiques, et la mise en perspective du système agraire donnent des pistes pour comprendre sur dans quel contexte s'ancre la construction sociale d'une communauté (interconnaissance, jeux de distance et de proximité à la ville et rapports de pouvoir). En revanche, notre analyse montre aussi le caractère construit du « *territoire* » par un travail politique des élus et d'acteurs/d'organisations qui cherchent par ce processus à se définir un champ d'action et de décisions. Le territoire « *Monts du Lyonnais* » est particulièrement activé et investi à deux moments : dans les années 1970-80 autour de l'élaboration du Plan d'Aménagement Rural et récemment dans l'élaboration d'un projet de territoire (2000-10). S'il y a une continuité forte des acteurs investis dans la construction territoriale, les objets et dispositifs mobilisés peuvent en revanche être variables. Ces deux périodes de construction territoriale sont caractérisées par un travail politique important de définition de biens communs partagés et de consolidation des réseaux entre acteurs, fondant l'existence d'une « *communauté politique* ». L'hypothèse des économistes du patrimoine de l'existence d'une rationalité patrimoniale apparaît ici féconde pour comprendre le processus ainsi à l'œuvre. Il s'agit en effet d'un travail d'appropriation collective d'un patrimoine, défini comme *« ensemble, attaché à un titulaire (individu ou groupe) et exprimant sa spécificité, ensemble historiquement institué d'avoirs transmis par le passé, avoirs qui sont des actifs matériels, des actifs immatériels et des institutions* »[1021], et de différenciation d'une communauté identitaire. Les **identités d'action**[1022] constituent le premier moteur de la construction territoriale. Les contours de ce qui est ensuite défini comme « patrimoine » évoluent autant en fonction des jeux d'acteurs internes que dans une stratégie de positionnement vis-à-vis des instances englobantes. Il est constitué à la fois d'actifs immatériels comme par exemple le « *dynamisme* », d'objets hybrides comme l'eau autour desquels se cristallisent divers intérêts, y compris socio-structurels.

Ce travail politique joue un rôle important sur le plan économique, car il fonde :

- un processus de re-problématisation des enjeux en fonction des problèmes locaux,

[1021] Au sens de l'économie du patrimoine, c'est-à-dire au fond, une communauté qui se reconnaît l'existence d'un patrimoine défini C. BARRÈRE, 2005, "Les dynamiques économiques du patrimoine", dans: BARRÈRE C., BARTHÈLEMY D., NIEDDU M. et VIVIEN F.-D., *Le patrimoine, de la culture à l'économie*, Paris, L'Harmattan, pp. 109-140, p117

[1022] Que nous désignons comme renvoyant à ce qui meut les individus, c'est-à-dire les formes d'appartenances sociales, territoriales ou professionnelles par et pour lesquelles les individus s'impliquent dans une construction collective d'ordre patrimonial, c'est-à-dire qui met en jeu la construction du rapport à leur futur.

- l'identification par ce processus de ressources potentielles et l'activation de celles-ci par la mobilisation des réseaux internes au territoire,
- la mise en place d'une stratégie active de positionnement de la petite région dans les zonages et de drainage des différents soutiens territoriaux possibles[1023].

Le collectif agricole des Monts du Lyonnais, particulièrement représenté par une élite agricole locale, joue un rôle central dans ce processus de construction d'un territoire « *Monts du Lyonnais* » investi comme un espace d'action. Cela passe par des compromis avec les collectivités territoriales et d'autres acteurs autour d'enjeux tels que la qualité, la préservation de la qualité de la ressource en eau, mais aussi par des compromis sur l'installation en agriculture et le maintien des exploitations agricoles. **Il se joue dans ces arrangements institutionnels territoriaux trois éléments centraux pour les exploitations agricoles** :

- Il s'agit **d'un espace de définition des règles d'accès aux facteurs de production**, en particulier du foncier et de l'accès aux financements publics d'orientation socio-structurelle. Cela s'inscrit dans le cadre des dispositifs sectoriels d'orientation socio-structurelle qui gardent une forte composante locale. Mais cela se déroule aussi de plus en plus dans une médiation avec les autres acteurs sur la pérennisation de l'activité agricole, comme par exemple avec les élus locaux dans la définition des modalités d'accès à l'immobilier agricole.
- Il s'agit **d'un espace de définition des orientations stratégiques pour les filières qui ont pu garder une composante organisationnelle et institutionnelle locale, et plus particulièrement pour la filière laitière.** Les dispositifs sectoriels tels que les quotas ont permis de pérenniser des instances locales et départementales d'orientation en matière de répartition des droits à produire et de négociation avec les industriels et coopératives. De plus, un espace sociotechnique local s'est maintenu et l'avenir de la filière laitière passe aussi de plus en plus par la mobilisation des opportunités émergentes autour des enjeux de gestion de l'eau comme une composante de l'évolution des systèmes fourragers. La remise en cause des quotas fragilise toutefois l'ensemble de cette construction institutionnelle locale autour du système laitier dans la mesure où les producteurs ne disposent plus d'encadrement de la concurrence.
- Il s'agit enfin **d'un espace d'action collective, d'innovation, de mutualisation des coûts et d'adaptation des produits et des services aux opportunités de marchés fluctuants**. Parallèlement à la stabilité assurée dans le cadre du système laitier ; la flexibilité et le renouvellement des projets sur les ateliers dits « secondaires » a constitue un fondement de la pérennisation d'une dynamique agraire de petites et moyennes exploitations agricoles par une logique cyclique de type schumpétérienne[1024].

[1023] Nous avons en effet montré que le territoire a activé l'ensemble des dispositifs territoriaux, et qu'il fait partie des territoires les mieux soutenus par la politique agricole du conseil général.

[1024] J. SCHUMPETER, 1911, *La théorie de l'évolution économique*, Paris, Dalloz, trad. ANSTETT J.-J., 1999, 371 p.

Ainsi, si l'avenir des exploitations se joue à une échelle nationale dans la définition des politiques agricoles, de régulation des marchés, notre analyse montre qu'il y a aussi des *« arrangements institutionnels »* locaux dans lesquels sont définies les conditions spécifiques d'insertion des exploitations agricoles dans le système économique et social. **Ceux-ci reposent sur les dynamiques d'action collective à l'échelle des Monts du Lyonnais et sur la mobilisation des dispositifs d'action publique territorialisés, mais les dispositifs sectoriels assurant la possibilité de définir les orientations socio-structurelles et la distribution des droits à produire à une échelle départementale ont joué également un rôle central.** De plus, la pérennisation de formes institutionnelles locales repose aussi sur l'implication des acteurs dans des instances décisionnelles à d'autres échelles, au sein de l'organisation régionale de la filière laitière par exemple. **La construction territoriale ne se définit pas uniquement en interne mais aussi par un positionnement des acteurs dans les instances à différents niveaux institutionnels et organisationnels, elle met en jeu l'articulation entre différentes échelles de gestion des problèmes.** Comme nous l'avons montré dans le cas du système laitier, des fruits rouges ou encore des circuits courts, ces arrangements institutionnels que nous pouvons qualifier de territorialisés peinent cependant à définir des conditions spécifiques d'insertion des exploitations agricoles dans le système marchand. **Nous pouvons donc considérer que le territoire ne constitue donc pas un espace où se joue de manière exclusive l'avenir des exploitations agricoles, mais plutôt un espace de médiation entre acteurs sur les enjeux locaux de gestion des ressources par exemple, et entre les enjeux locaux et les espaces socio-économiques plus larges.**

Figure 25. Le territoire comme espace de médiation entre les enjeux locaux et les espaces socio-économiques plus larges

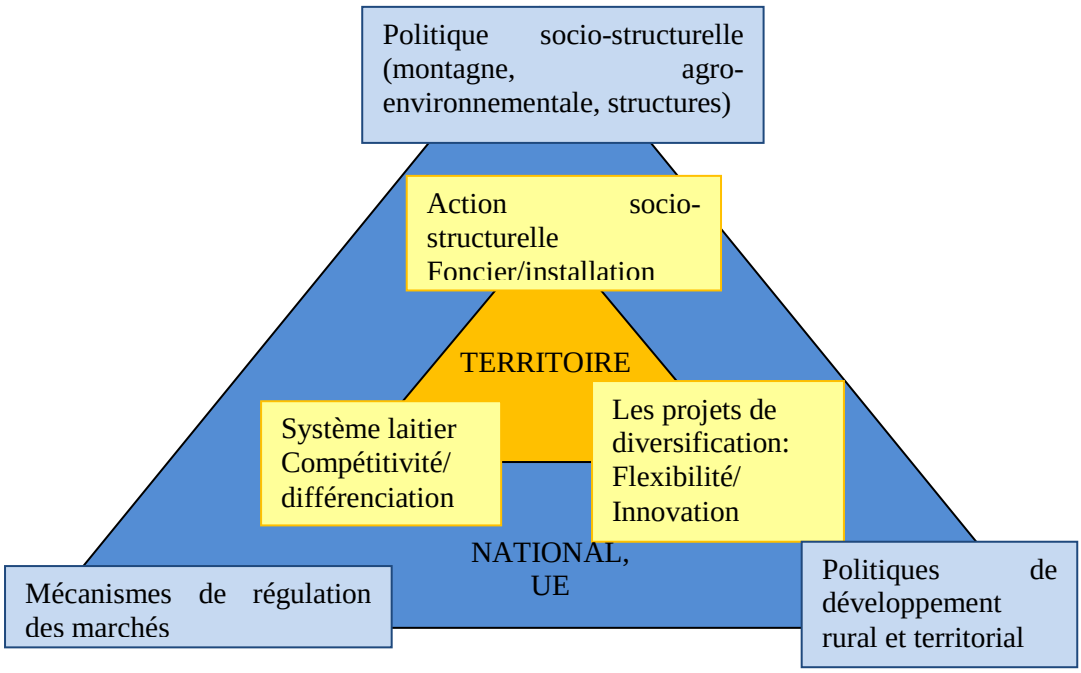

Ce schéma met en évidence que les trois piliers autour desquels s'articulent l'action publique et l'action collective dans les Monts du Lyonnais sont plus largement insérés dans les mécanismes de régulation et

les politiques européennes et nationale. En revanche, et principalement via les instruments d'action publique territorialisés, tant de soutien aux projets (Leader), que les dispositifs relatifs à la gestion des communs (règles d'urbanisme, gestion de l'eau et MAE), il se dégage au niveau territorial, un espace intermédiaire de médiation.

PARTIE 3

LA FLANDRE INTÉRIEURE

Photo 15. Une agriculture agro-industrielle entre villes et campagnes (Méteren, 23 juin 2010)

La photo est prise dans la zone de plus forte concentration des élevages de porcs, entre les villages de Merris et Méteren. Au premier plan, les bâtiments de deux exploitations agricoles porcines montrent la forte densité de petites et moyennes exploitations d'élevage, et l'emprise spatiale et paysagère de cette dynamique productive sur l'espace. Sur les coteaux, les traces d'un habitat résidentiel dispersé révèlent l'emprise d'un phénomène de périurbanisation par de nouveaux arrivants qui s'installent dans ces communes « rurales » situées à moins de trente minutes des agglomérations de Lille et Dunkerque. À l'arrière-plan, le Monts des Cats fait l'objet d'un investissement patrimonial paysager et culturel fort, qui révèle l'importance d'un processus d'appropriation de cet espace par les nouveaux résidents et par les marcheurs le week-end. Nous lisons donc la confrontation sur cet espace de plusieurs territorialités, c'est-à-dire projection des groupes humains sur l'espace. Cela constituera une composante centrale de notre analyse.

Suite au travail mené dans les Monts du Lyonnais, mettant en évidence un investissement collectif par les agriculteurs du territoire comme levier potentiel de requalification de l'économie agricole, nous choisissons pour ce second cas d'étude un terrain où l'on peut faire l'hypothèse que la viabilité des exploitations agricoles repose sur leur insertion dans un système agro-industriel et n'est pas remise en cause par l'affaiblissement des politiques d'encadrement sectorielles, mais où le territoire devient une question incontournable pour les agriculteurs. Notre interrogation sur ce terrain d'étude est fondée sur

l'hypothèse d'un écartèlement entre deux logiques divergentes. Différents travaux montrent que la contractualisation renforce les liens entre les agriculteurs et les industriels, réduisant ainsi la marge d'action des agriculteurs sur leurs pratiques. De plus, la pression sur les ressources à l'échelle mondiale met en perspective une financiarisation de l'économie foncière. Or, dans certains espaces, tels les espaces périurbains ou les zones à enjeux sur les ressources, un processus de publicisation de l'agriculture par l'acteur public ou d'autres acteurs collectifs (associations) oblige les agriculteurs à négocier leurs droits d'accès aux ressources ou la définition de leurs pratiques avec les autres acteurs du territoire. Quelles évolutions des exploitations émergent de cette confrontation ? Comment les agriculteurs agencent-ils ces deux logiques dans leurs exploitations agricoles ? Est-ce un facteur de territorialisation d'exploitations agro-industrielles, et si c'est le cas, quelles en sont les formes ?

Nous avons choisi pour étudier cette situation la Flandre intérieure. L'agriculture y présente de fait les caractéristiques d'une agriculture insérée dans les logiques agro-industrielles et dans un espace marchand européen. Cependant, c'est aussi un espace en voie de périurbanisation[1025], où la densité de population de 191,4 hab/km² est élevée, et où la dynamique productive est confrontée à d'autres formes de réinvestissement de l'espace par les résidents, à une publicisation de l'agriculture qui se cristallise sur différents objets (notamment sur les porcheries). De plus, en contrepoint des Monts du Lyonnais, la Flandre intérieure suscite l'intérêt dans une démarche comparative. Ces terrains sont en effet tous deux situés entre deux agglomérations, mais alors que l'un est contourné, le second est traversé par les flux. Nous nous intéresserons aux conséquences de ces phénomènes du point de vue de la construction territoriale. Par ailleurs, comme pour le cas des Monts du Lyonnais, la Flandre intérieure est une zone de polyculture-élevage, où les exploitations agricoles, bien que plus grandes que dans les Monts du Lyonnais (30ha), restent de taille inférieure à la moyenne nationale (48ha pour 53ha). Nous pouvons donc comparer les dynamiques productives d'exploitations qui potentiellement peuvent être situées sur un même marché, un même régime de concurrence. Nous maintenons pour cette partie une analyse déclinée en trois temps. Nous nous intéressons d'abord aux configurations géographiques et historiques. Nous déclinons ensuite les dynamiques d'action publique et d'action collective et leurs évolutions. Nous revenons dans un troisième temps sur ce qui se joue pour les exploitations agricoles dans les situations d'interaction pour enfin déboucher sur une typologie des exploitations.

[1025] D'après la typologie des espaces ruraux de la DATAR (SEGESA, 1999).

Chapitre 6
La Flandre intérieure, espace traversé et en tension entre différentes territorialités

À mi-parcours entre les agglomérations de Lille et Dunkerque, la Flandre intérieure est un espace transfrontalier, traversé par les flux. Or, c'est un facteur de recomposition majeur des configurations sociales et paysagères qui sont marquées par un mouvement de périurbanisation. Nous revenons dans un premier temps sur les formes d'occupation de l'espace, sur les dynamiques démographiques en Flandre intérieure, en faisant l'hypothèse que cela constitue des éléments clefs de compréhension du processus de construction d'un territoire.

De plus, la situation de la Flandre au carrefour des échanges au sein de la zone économique Nord-Européenne a constitué et constitue un élément central de compréhension de l'économie agricole, et de la configuration du système agraire actuel. Nous revenons ainsi dans un second temps sur ces éléments structurels de l'histoire agraire, en nous appuyant sur la mobilisation d'études historiques, et de statistiques. Cette analyse permet de situer l'analyse des dynamiques sociales et organisationnelles de la partie suivante dans un contexte géographique et historique.

1. La Flandre intérieure, du « rural ouvrier » au « rural en voie de périurbanisation »[1026]

La classification typologique de la DATAR en 1999 classait les différents cantons de Flandre intérieure comme des espaces ruraux en voie de périurbanisation, ou comme rural en transition. Nous assistons de fait à une importante requalification du sens de cet espace au cours des 50 dernières années. Cette première partie d'analyse des transitions sociales et paysagères est organisée en trois temps. Nous nous attacherons dans un premier temps à situer cet espace. En nous appuyant sur une analyse paysagère, nous en présenterons les principales unités géographiques et les territorialités en présence. Enfin, nous illustrerons à partir de données statistiques la dynamique démographique et sociale.

[1026] Les communes rurales de FI étaient classées dans la catégorie du rural ouvrier en 1999 (Source : SEGESA, 1999).

1.1. La Flandre intérieure, « zone intermédiaire »[1027] entre deux agglomérations

1.1.1. Situation de la Flandre intérieure

La Flandre intérieure est située à une quarantaine de kilomètres de Lille et Dunkerque, entre la vallée de la Lys fortement urbanisée (densités >300 habitants/km²), et la Flandre maritime, arrière-pays dunkerquois au Nord. Région frontalière, elle est bordée à l'Est par la Belgique et à l'Ouest par l'Audomarois et le Pas-de-Calais. Nous nous situons dans un espace dont les principaux pôles sont caractérisés par les acteurs eux-mêmes de « *petites villes à la campagne* » (F10). Le territoire est en effet composé des deux villes d'Hazebrouck (21 711 hab.) et Bailleul (13 348 hab.), des deux petites villes de Merville (8 743 hab.) et Steenvoorde (4 040hab.) et d'un ensemble de communes aux densités de population comprises entre 80 et 100hab/km².

[1027] Nous resituons par la suite l'emploi de cette notion de zone intermédiaire.

Carte 8. Situation de la Flandre intérieure

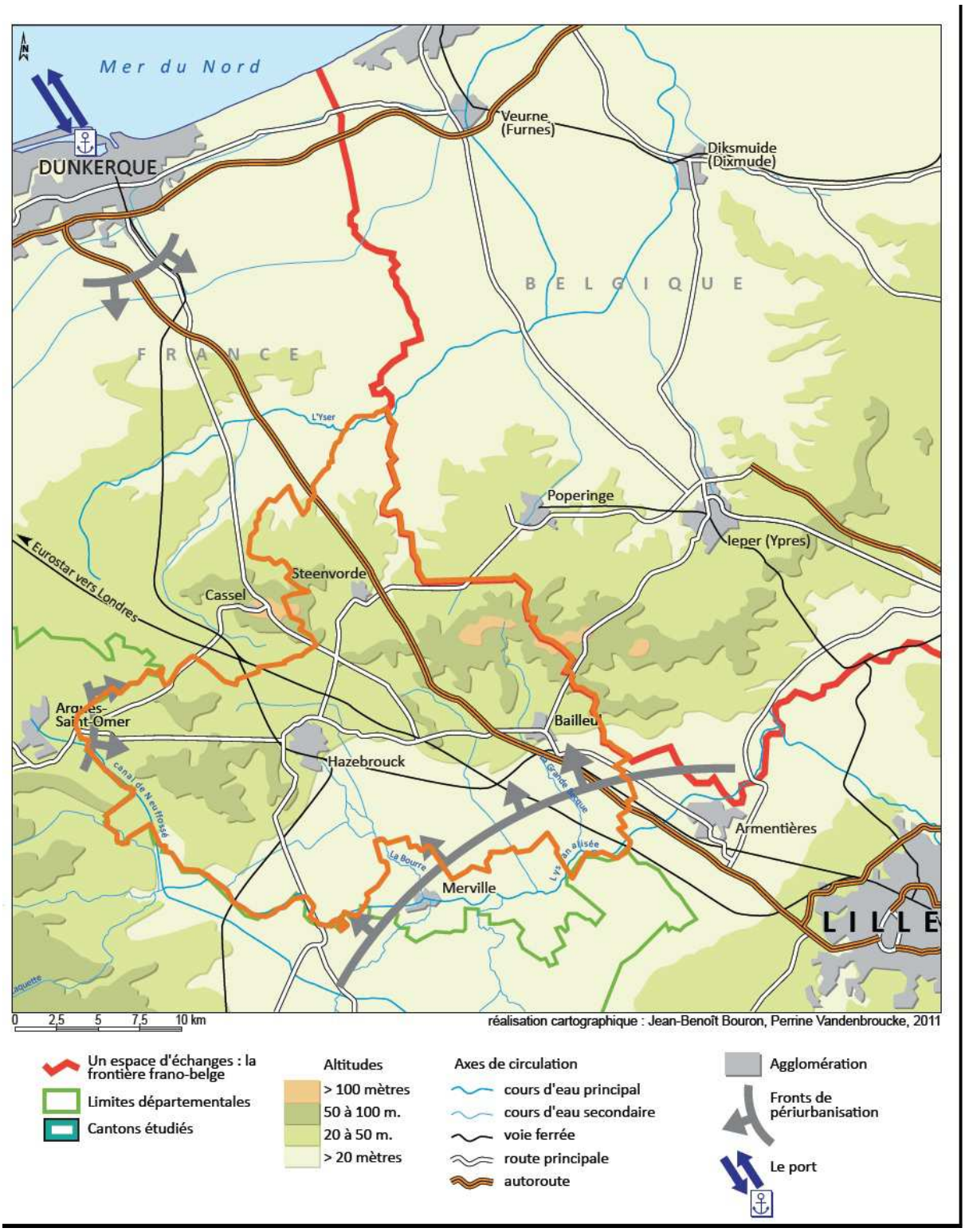

1.1.2. Délimitation du périmètre d'étude

Le terrain d'étude qu'on appellera par la suite « Flandre Intérieure »[1028] (FI) a été identifié de la même manière que dans les Monts du Lyonnais, à partir du périmètre du SCOT/Pays Cœur de Flandre. C'est en effet l'espace à l'échelle duquel se trouvent posées les questions d'aménagement et de projet pour le territoire. De plus, du point de vue agricole, on peut distinguer un espace d'interconnaissance qui s'articule à l'échelle de l'ancien arrondissement de Cassel et d'Hazebrouck, sous-division administrative qui a disparu définitivement en 1926, mais auquel la profession agricole se réfère pour son organisation.

Pour une analyse plus fine des jeux d'acteurs, nous recentrons l'étude plus précisément sur la partie située au cœur de ce territoire autour de l'axe Hazebrouck-Bailleul[1029]. Nous excluons en particulier les communes au sud du territoire qui forment un axe urbain aux densités de populations supérieures à 300 habitants/km² (INSEE 2007) : Estaires, La Gorgue, Lestrem, Laventie, Fleurbaix, Sailly-sur-la-Lys et Nieppe. Ces communes s'inscrivent dans des organisations agricoles, des bassins de vie distincts de ceux de la Flandre intérieure.

1.2. Un paysage qui reflète l'agencement entre plusieurs territorialités

1.2.1. Trois unités physiques et paysagères

Nous distinguons trois unités physiques et paysagères à l'échelle de notre terrain d'étude: les Monts de Flandre, la plaine de Flandre intérieure et la rupture au Sud vers la vallée de la Lys.

Les collines de 50 à 170 mètres d'altitude des **Monts de Flandre** caractérisent la Flandre intérieure. Ils constituent un alignement de collines orienté Nord-Ouest-Sud-Est, dont l'existence serait liée au maintien de formes gréseuses formées par oxydation dans le courant de l'ère tertiaire (alors que la majeure partie du substratum argileux a été érodée). On y trouve la superposition de couches argileuses et sableuses à l'affleurement et de sols plus sableux de moindre qualité agronomique. Les sommets et les zones de forte pente sont boisés.

[1028] Notons que l'espace formellement désigné sous l'appellation Flandre intérieure est plus vaste, il s'étend en particulier plus largement au Nord de la bande restreinte retenue pour l'étude.

[1029] Compte tenu de la complexité de l'architecture institutionnelle et de la multiplicité des périmètres auxquels sont fournies les données statistiques, nous choisissons de considérer le territoire soit à l'échelle de la petite région agricole Flandre intérieure (échelle à laquelle nous avons pu avoir un historique statistique depuis 1955), soit à l'échelle cantonale pour laquelle nous avons obtenu les données statistiques récentes.

Photo 16. Vue sur le Mont Noir depuis La Croix de Poperinghe (St Jans Cappel, 25 juin 2010)

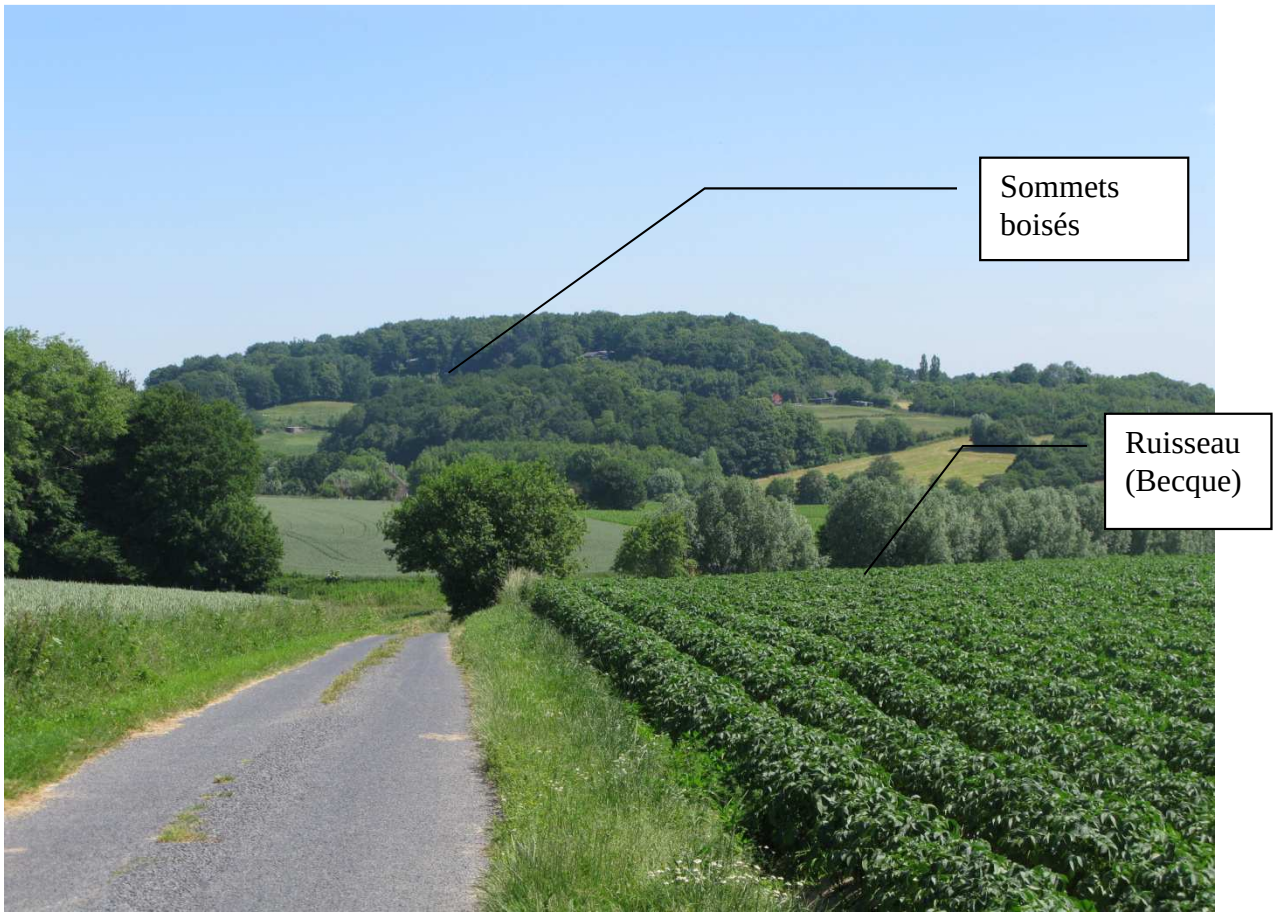

Nous observons sur cette vue orientée Est les sommets et pentes boisés du Mont Noir. Les sols légers et sableux sont ici sensibles à l'érosion tant par ruissellement dans les parcelles, qu'à cause du débit de la becque située en contrebas. Les zones de forte pente restent boisées. Les bois et parcelles à l'arrière-plan sont situés de l'autre côté de la frontière, ils sont en grande partie classés comme espaces naturels protégés et sous gestion administrative.

La plaine de Flandre intérieure constitue une plaine argilo-limoneuse, légèrement surélevée (40-50 mètres), à l'interface entre la dépression de la Lys au Sud et le bassin versant de l'Yser et la plaine sableuse et maritime au Nord. Les sols argilo-limoneux (15-20% d'argiles) sur une épaisseur de 5 à 20 mètres présentent de bonnes qualités agronomiques. Caractérisée par la prédominance de l'élevage et par une forte densité d'exploitations, la Flandre intérieure est caractérisée par un maillage de fermes isolées. Elle se distingue en ces termes du paysage d'openfield de la Flandre maritime. Le *Westhoek*, « coin de l'ouest », qui s'étend jusqu'en Belgique, est en effet historiquement divisé entre l'« ***Houtland*** », « pays du bois » identifié en rupture avec l'openfield qui s'étend au Nord, et le « *Blootland*», « pays nu ». Le parcellaire est morcelé dans un paysage où se mêlent les axes de circulation, villages et formes d'habitat dispersé, et les ruisseaux « becques ».

Au Sud, un talus de 40mètres matérialise une ligne de démarcation entre la dépression de la plaine de la Lys et la Flandre intérieure. Cette rupture topographique mineure, marque une différence de

pédologie vers les terrains très argileux et humides de la vallée de la Lys (jusqu'à 35-40% d'argiles) et une rupture paysagère. Drainée par un maillage resserré de ruisseaux, caractérisée par la présence d'importantes zones humides, la vallée de la Lys se distingue par un paysage plus morcelé et bocager.

Photo 17. Talus de démarcation entre la plaine de la Lys et la Flandre intérieure (Merris, juin 2011)

Cette photo est prise depuis le haut du talus de 40m qui sépare la plaine de la Lys de la Flandre intérieure, à hauteur de Strazelle et Merris. Les terres argileuses et humides de vallées de la Lys ont pour partie été maintenues en prairies, ce qui en fait une zone à dominante d'élevage bovin au Sud du terrain étudié[1030]. Au premier plan, cette prairie encastrée à l'intérieur de la commune révèle l'étroite imbrication entre ville et campagne. La profondeur de champ de cette photo caractérise bien la dépression plane que constitue le bassin versant de la Lys. À l'arrière-plan, se dégagent les terrils du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais situés à 20km à vol d'oiseau.

1.2.2. Un paysage, reflet de l'agencement de plusieurs territorialités

En nous appuyant sur l'analyse paysagère nous mettons ici en évidence qu'il y a au sein de cet espace plusieurs formes d'appropriation de l'espace, et donc de « territorialités »[1031]. Nous montrons d'abord le passage de formes dispersées de l'habitat rural à l'emprise spatiale et paysagère de l'activité productive, pour nous intéresser ensuite aux formes visuelles de la périurbanisation.

a) De la ferme flamande à l'exploitation agricole et rurale

La Flandre est caractérisée par l'organisation dispersée de l'habitat rural[1032]. La maison rurale flamande, ou « *hofstède* »[1033] est une ferme isolée, « *à demi cachée par les haies et les arbres* »[1034]

[1030] « *Tu vas plus dans le haut, c'est de la meilleure terre. On est liés à la vache, parce qu'on a un terrain comme ça, et après, on doit se protéger notre environnement pour.* » F37

[1031] P. ALPHANDÉRY and M. BERGUES, Territoires en questions: pratiques des lieux, usages d'un mot, *Article cité*

[1032] « *maisons et fermes sont comme jetées au hasard sur le sol. La dispersion des habitations est la règle en Flandre.* » R. BLANCHARD, 1906, *La Flandre. Etude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande,* Paris, Librairie Armand Colin, 530p. , p306

dans un espace par ailleurs largement ouvert. Les structures comprennent à la fois des champs ouverts et des herbages enclos.

Photo 18. Une forte insertion paysagère de la ferme flamande (24 juillet 2011)

Cette photo permet d'illustrer l'insertion de la ferme flamande dans son environnement paysager, une ferme isolée, entourée d'arbres et de haies. Comme on l'observe pour l'exploitation agricole au second plan, cet environnement paysager autour de la « *maison rurale* » a souvent été largement dénudé.

Selon l'importance des fermes, on distingue plusieurs configurations : simple maison d'habitation, deux bâtiments en L, ou trois bâtiments en U, disjoints les uns des autres, entourant une cour ouverte où était stocké le fumier. La brique s'impose à partir du XIXème siècle comme dominante dans les constructions.

[1033] De « hof » qui signifie en flamand enclos, basse-cour.

[1034] M. TENEUR VAN DAELE, 1982, *La maison rurale en Flandre*, Dijon, Editions de la Porte Verte, 159p. , p37

Photo 19. Réinvestissement patrimonial de la ferme flamande autour d'activités rurales (Bailleul, 25 juin 2010)

On distingue ici la configuration la plus classique avec le bâtiment d'habitation au fond, les anciennes étables et écuries dans le bâtiment de gauche, et dans le bâtiment de droite un espace de stockage (pomme de terre, paille, foin, etc.). Les étables sont ici aménagées en magasin de commercialisation des produits de l'exploitation (maraichage, compositions de fleurs séchées) et de divers produits régionaux, rénovées avec des architectes des bâtiments de France pour conserver le caractère authentique de la ferme flamande dans le cadre d'un programme d'appui à la revalorisation du patrimoine rural.

Les fermes flamandes sont classées et répertoriées comme les éléments du patrimoine rural flamand, avec une politique active de préservation-revalorisation. Beaucoup d'entre elles, rachetées par des particuliers sont réinvesties et aménagées comme villas. Certaines, comme dans le cas de l'exploitation ci-dessus, font l'objet d'une mise en valeur patrimoniale participant au développement d'une activité touristique, commerciale ou artisanale. Cette orientation est soutenue par les règles d'urbanisme des PLU, par différents programmes régionaux et départementaux, (financement des frais d'expertise, des services des architectes des bâtiments de France, aide aux investissements).

Mais pour beaucoup d'exploitations agricoles, les bâtiments d'origine et la cour intérieure restent aujourd'hui *« à demi cachés »*, mais surtout par un ensemble complexe de hangars, bâtiments isolés-ventilés de stockage des pommes de terre, porcheries et étables qui l'entourent.

Photo 20. La densification du bâti agricole (Strazeele, 24 juillet 2011)

Nous observons ici l'importante densification du bâti autour des trois bâtiments initiaux de l'exploitation. Le cas de cette exploitation n'a pas été étudié, mais il s'agit très probablement d'une exploitation porc-pomme de terre. Sont en effet visibles ici 5 bâtiments construits après-guerre : un premier hangar à gauche sans doute destiné au stockage de matériel, un bâtiment qui présente ensuite les caractéristiques d'un bâtiment ventilé isolé destiné au stockage de pomme de terre. Sur la droite plusieurs générations de porcheries, la première dont on aperçoit le silo qui donne sur la cour (années 70), une seconde juste derrière (années 80-90) et la dernière située au premier plan.

L'importante densification du bâti agricole (bâtiments d'exploitation) participe à remodeler le paysage.

b) Des infrastructures urbaines qui organisent l'espace et modèlent le paysage

Enfin, la lecture paysagère met en évidence l'importance des infrastructures de transport, et résidentielles dans l'organisation de l'espace.

Photo 21. Une autoroute qui découpe le paysage (Méteren, 20 juillet 2011)

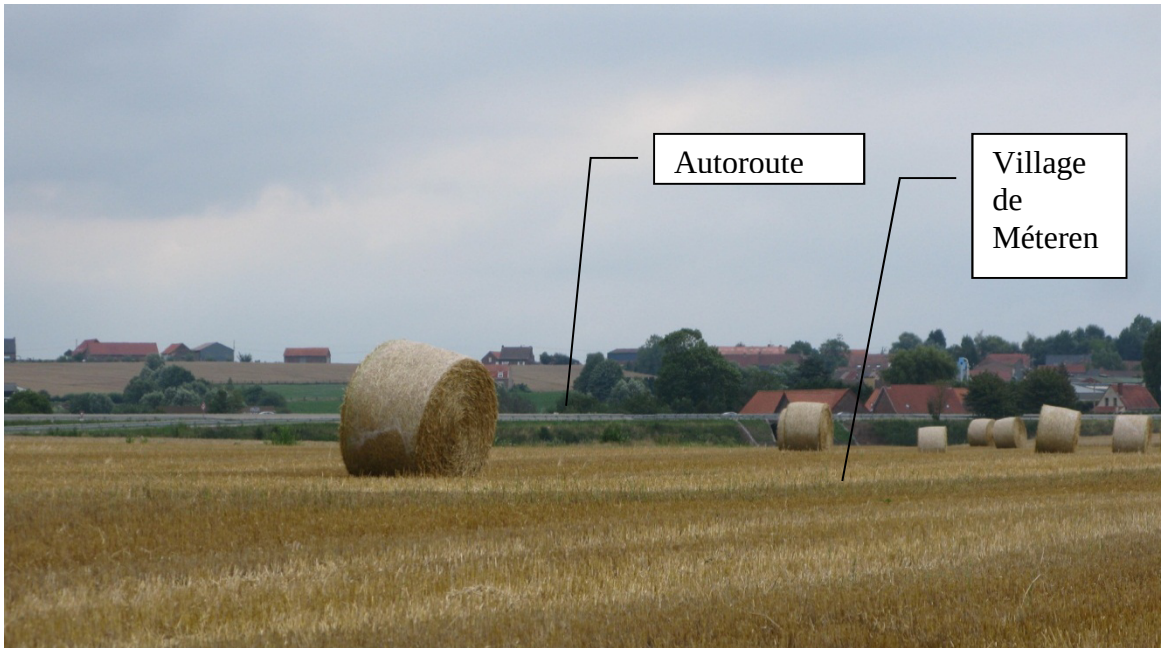

Cette photo montre le découpage spatial qu'exercent les axes (autoroutes, TGV). C'est un facteur de morcellement du parcellaire agricole et de l'espace de travail des agriculteurs. Au second plan, le lotissement illustre le réinvestissement résidentiel de cet espace. La contiguïté entre ces différentes formes d'occupation de l'espace suggère les questions émergentes quant à l'articulation entre différentes fonctions de l'espace : se déplacer, habiter, produire.

L'urbanisation se décline d'abord le long des axes dans le prolongement d'une forme traditionnelle d'organisation spatiale des villages, et le lotissement s'impose depuis le début des années 90 comme principale forme de périurbanisation dans une logique de densification du bâti autour du cœur de village.

Photo 22. Une pression résidentielle qui transforme les paysages

Le lotissement ici représenté a été construit sur la commune de St-Jans-Cappel en 2008-09. Situé à proximité du centre bourg, il entre dans une logique de densification de l'habitat. Dans cette commune où les cadres représentent 13,2% de la population, avec une configuration de villas en habitat dispersé, ce lotissement, ciblant l'installation de primo-accédants a pour objectif de faire venir des jeunes ménages, redynamiser l'école et le commerce de la commune.

L'analyse paysagère ici présentée met ainsi en évidence la cohabitation entre plusieurs formes de territorialités. Le site des Monts de Flandre et la vallée de la Lys, espaces naturels spécifiques dans une région urbaine font ainsi l'objet d'un investissement fort pour la valeur de leur patrimoine naturel et culturel. L'habitat agricole dispersé, les maisons rurales flamandes font à la fois l'objet d'une requalification patrimoniale et immobilière, et sont aussi le lieu de développement d'exploitations d'élevage qui remodèlent le paysage. Les espaces résidentiels s'étendent sous la forme d'un habitat concentré autour des centres bourgs. Enfin, les infrastructures de flux – l'autoroute, la voie TGV et les chemins ruraux – organisent l'espace autour d'un quadrillage dense. Nous nous situons donc dans un contexte de forte densité d'investissement de l'espace, avec de ce fait de possibles frottements entre différentes formes d'appropriation de l'espace.

1.3. Migrations, passages : un espace ouvert

1.3.1. Une zone frontalière, traversée et insérée dans un vaste système d'échanges

Avec le port de Dunkerque au Nord, plusieurs kilomètres de frontière partagée avec la Belgique à l'Est, et l'agglomération Lilloise au Sud, la FI est un espace « ouvert » traversé par des flux importants.

En 1906, R. Blanchard la caractérise comme « *une région de transit* »[1035]. Ainsi, 7 voies romaines rayonnent depuis Cassel et caractérisent encore l'organisation actuelle des routes, mais jusqu'au XIXème siècle, l'humidité des « *grands chemins* » entre Armentières et Cassel[1036] les rend difficilement praticables, et c'est par les voies navigables que la FI est insérée dans un système d'échanges à la fois régional et européen. Ainsi, en 1624, le canal d'Hazebrouck est le support d'importants échanges : exportation de produits agricoles (céréales, fourrages, produits animaux), importations depuis différentes régions d'Europe et de France *(« Beurre de Frise et de Hollande », « bières d'Angleterre et de Juppen », « vins de France et du Rhin »*)[1037]. Le développement du chemin de fer, reliant Hazebrouck à Lille (2 voies 1848-49), Dunkerque (1848), Arras (1860-62), Poperinge (1870) et Béthune (1879) fait de la ville un nœud ferroviaire, support de migrations importantes avec les territoires voisins. La circulation sur les chemins ruraux et les voies secondaires reste cependant difficile jusqu'au début du XXème siècle, conduisant à un isolement encore important des exploitations entre elles.

Aujourd'hui, nous distinguons sur la carte de situation de la Flandre intérieure plusieurs axes : l'axe Lille-Dunkerque (autoroute A25, canalisations gaz, électricité), l'axe Lille-Calais-Londres (TGV-Eurotunnel) et l'axe Est-Ouest sur la RD642 pratiqué tant pour les liaisons internes que pour relier la Belgique à l'A26. Ces axes contiennent des flux traversant le territoire (ex : TGV), mais ils sont aussi le support de migrations pendulaires importantes[1038]. La construction de l'autoroute A25 en 1971-72 a ainsi facilité la liaison de la zone vers Lille et Dunkerque.

Dès 1906, Lucien Gallois analyse le « *caractère de contrée de passage* » comme le principal facteur de prospérité de la Flandre[1039]. La zone d'étude est en effet située dans un espace d'échange de dimension européenne, au carrefour de la zone de forte concentration de l'activité économique européenne, également appelée dorsale, mégalopole ou pentagone[1040]. **Cette insertion dans un espace**

[1035] R. BLANCHARD. *La Flandre. Etude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande*, *Ouvrage cité* , p471

[1036] Ibid., p446

[1037] J. MESSIANT, 1979, *Histoire des Hazebrouckois*, Morbecque, auto-édition, 268p. , d'après ADN – B1624 , p258

[1038] La gare d'Hazebrouck, nœud du réseau ferré est en effet la gare régionale la plus fréquentée

[1039] L. GALLOIS, 1906, La Flandre, par Raoul Blanchard, *Annales de géographie*, pp. 383-388 , p384

[1040] SDEC, schéma de développement économique communautaire, 1999 et R. BRUNET, 2002, Lignes de force de l'espace européen, *Mappemonde*, Vol. 66 /n°2, pp. 14-19

marchand ouvert et européen reste un élément constitutif de la logique de fonctionnement du système agricole et agroalimentaire[1041], caractérisé par l'activation d'un « effet frontière »[1042].

1.3.2. Une zone densément peuplée soumise à une recomposition sociale et spatiale majeure

a) Une densification de la population précoce

Si des traces de peuplement sont identifiées dès le néolithique, puis à l'époque romaine (ménapiens), la Flandre intérieure, pays du bois, semble connaître un peuplement plus tardif que les régions voisines de plaine maritime et de la plaine de la Lys. Les grandes opérations d'assèchement des marais et de défrichement des forêts sont datées du VIIème siècle, et se poursuivent tout au long du Moyen-Âge[1043]. Au XIIème siècle, 95% des villages existent, et Raoul Blanchard caractérise la Flandre comme une région « *surpeuplée* » dès cette période[1044].

Le XIXème et le début du XXème siècle sont une période d'émigration, de dépeuplement des communes rurales dans un contexte de crise d'une proto-industrie rurale de tissage à domicile. La ville d'Hazebrouck profite en revanche de sa situation de nœud ferroviaire pour développer une petite industrie (savonneries, tissage mécanique du lin, raffinerie, tanneries)[1045], et voit sa population multipliée par trois entre 1801 et 1968[1046]. Soulignons enfin l'effet démographique des deux guerres de 1914-18 et 1939-45. La Flandre intérieure présente donc les caractéristiques historiques d'un peuplement industriel et d'un espace de petites villes à la campagne entre l'urbain et le rural.

b) Un mouvement de périurbanisation progressif et différencié

Depuis 1968, la population a augmenté de +18,3% sur l'ensemble de la zone, avec une dynamique de croissance continue, progressive, et légèrement différenciée suivant les types d'espaces. La croissance se concentre plus particulièrement dans les communes rurales de la zone Hazebrouck-Bailleul avec de hausses de population de +20 à +30%. Il s'agit à la fois d'un mouvement de périurbanisation lié au développement des accès aux agglomérations voisines, et d'une évolution des manières d'habiter caractérisée par l'attrait de la maison individuelle avec jardin. De fait, cette hausse

---

[1041] Ainsi, un agriculteur hollandais venu s'installer dans la région évoque parmi les motifs de son choix de localisation « *Et, ici la France, c'est vraiment très bien situé pour faire un élevage de porcs, c'est vraiment très bien situé ici. On a le port pour la matière première, on a beaucoup d'industries agro-alimentaires. Je pense que 90% des co-produits agro-alimentaires ici en France sont exportés en Belgique ou aux PB. Et après les porcs reviennent vers la France. » F44*

[1042] F. LESCUREUX and C. MARGETIC-LE MENE, 1998, Agriculture et frontière: du "conflit de voisinage" à la coopération thématique entre le département français du Nord, et les provinces belges du Hainaut et de la Flandre Occidentale, *Hommes et terres du Nord*, n°1, pp. 53-58

[1043] M. FRANCHOMME, 2008, *Du cadastre napoléonien à la trame verte, le devenir des petites zones humides périurbanies en région Nord-Pas-de-Calais*, Thèse de Doctorat, Dir: KERGOMARD C. et SCARWELL H.-J., Université des Sciences et Technologies Lille 1, Lille. 412 p.

[1044] R. BLANCHARD. *La Flandre. Etude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande*, *Ouvrage cité* , p486

[1045] J. MESSIANT. *Histoire des Hazebrouckois*, *Ouvrage cité* , p119

[1046] D'après le tableau n°5 X. LEROUX, 2006, *Le « pays » entre géographie, construction politique et représentations : l'exemple de l'espace Lille-Dunkerque*, Dir: BURGEL G. et HERROU M., Université Paris X-Nanterre, Nanterre. 326 p. , p139

de la population est aussi accompagnée de la démultiplication du nombre de logements (le nombre de personnes par logement est passé de 3,4 personnes en moyenne en 1968 à 2,9 en 1999[1047]). Les conséquences de ce double processus démographique et sociologique sont d'autant plus fortes en termes de consommation d'espace (0,6%/an de la SAU est concerné par l'urbanisation soit 266ha/an entre 1988-20001048).

Graphique 10. Évolution de la population dans les cantons de FI (Source : INSEE (68 à 2008)

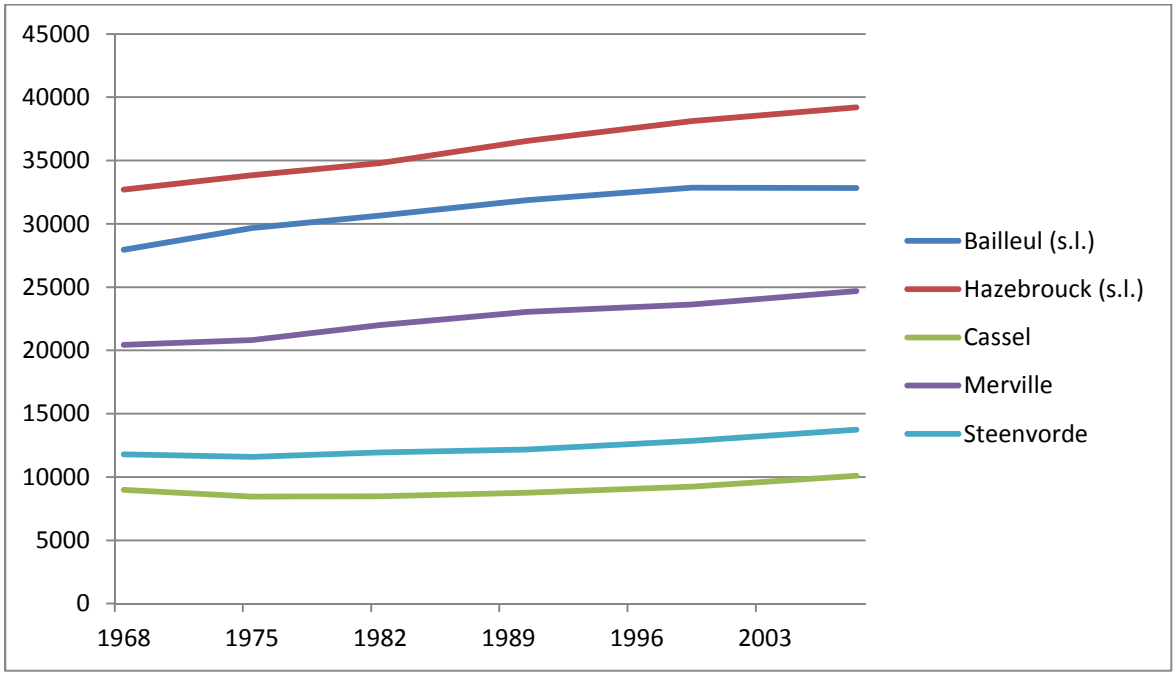

En analysant ce graphique ainsi que les données de 1801, plusieurs profils démographiques se dégagent. Pour les cantons d'Hazebrouck et Bailleul, la hausse est continue (hausse moyenne +0,4%/an), avec depuis 1968 des rééquilibrages entre villes (croissance lente et continue) et communes rurales (déprise puis croissance rapide). Le peuplement du canton de Merville et de la vallée de la Lys, où les densités de populations sont de l'ordre de 300hab/km², est plus précoce. Les cantons de Steenvoorde et Cassel se distinguent par des niveaux de croissance qui restent relativement faibles depuis 1968, ils sont moins concernés par la périurbanisation.

c) Migrations et recompositions de la structure sociale

De plus, le territoire est caractérisé par une importante dynamique de flux entrants et sortants. Ainsi, à l'échelle du SCOT de FI, en 2005, 5800 personnes (5% de la population) ont quitté le territoire alors que 5784 y ont emménagé[1049]. Cela génère un renouvellement important de la population et accélère les recompositions de la structure sociale. Nous observons une hausse de la

[1047] Rapport de la communauté de communes MFPL, p201
[1048] Données traitées à partir du SCOT de FI, 2008
[1049] Proscot, Syndicat Mixte pour le SCOT de Flandre Intérieure,2008, *Diagnostic*, Hazebrouck, 184 p. , p26

proportion de cadres[1050], alors même que les jeunes de la région la quittent faute de logements appropriés (faible part du logement locatif notamment), de possibilités d'emploi. Les revenus médians par unité de consommation ont augmenté de +13% à Bailleul entre 2005 et 2009, et cette hausse est comprise entre +15% et +20% dans les communes rurales de l'axe Bailleul-Hazebrouck, alors que sur la même période la hausse est de +6% en France[1051]. Les différences de revenus entre l'Est et l'Ouest de la zone d'étude se creusent, illustrant ainsi la géographie des pôles de périurbanisation[1052]. Les agriculteurs-exploitants représentent en moyenne 1,37% de la population de plus de 15 ans, soit une part très faible de la population[1053].

Les jeux d'équilibres entre le maintien des « *populations en place* » et l'intégration de nouveaux arrivants deviennent donc des préoccupations centrales pour les élus : « *Pour nous le rural, c'est arriver à faire cohabiter le rural existant avec les nouveaux arrivants.*» (F20). En termes de dynamique sociale, cela génère en effet une **fragmentation des espaces d'interconnaissance**, entre des sphères qui demeurent actives, entre les agriculteurs par exemple (voir ci-dessous page 370), d'autres qui se recomposent autour de la militance, ou dans les espaces de vie quotidienne. Nous distinguons d'ailleurs l'expression d'une volonté politique de maintien des populations en place.

> *Et d'ailleurs au niveau du développement des villages au niveau de la communauté de communes, l'enjeu c'est de pouvoir maintenir la population en place. Parce que par exemple, ici, il y a 80% de propriétaires occupants, donc les jeunes, il n'y a pas de place pour les jeunes et les personnes qui vieillissent où le logement n'est plus adapté, il n'y a pas grand-chose non plus. (F20).*

[1050] Notamment au pied des Monts de Flandre. Elle est passée de 3% de la population de plus de 15 ans en 1999 à 11,8% en 2008 dans la commune de Berthen par exemple.

[1051] Indicateur du niveau de vie. Source : INSEE, données locales, revenus fiscaux localisés des ménages, 2009

[1052] Ainsi, alors que le revenu médian par unité de consommation est compris entre 18K€ et 21K€ à l'Est et plus particulièrement dans les communes rurales autour de Bailleul, il est à un niveau de 16K€ dans les villes d'Hazebrouck et Merville par exemple.

[1053] 2 à 4% dans les communes rurales et moins de 1% dans les villes (INSEE, 2008).

2. Une inscription historique de l'économie agricole dans les dynamiques agro-industrielles

Cette analyse des configurations territoriales nous conduit donc à identifier la Flandre comme un territoire inséré dans un espace de flux à la fois économiques et sociaux. Le système agraire est imprégné de cette insertion dans l'espace marchand européen, et cela dès le XIXème siècle.

2.1. 1800-1950 : évolutions d'une agriculture insérée dans un système marchand français et européen

2.1.1. Une structure agraire de faire-valoir indirect à plusieurs vitesses

Au XIXème siècle, la structure agraire de Flandre intérieure est composée en grande majorité de très petites exploitations pluriactives. Dans le recensement de 1895, à l'échelle élargie de la Flandre occidentale, 62% des exploitations ont moins de 0,5 ha et 93% des exploitations moins de 10 ha[1054]. À côté de cet ensemble de petites exploitations, les exploitations moyennes (10-30ha) prédominent, quelques fermes de 30-40ha comptent un ou plusieurs ouvriers[1055], et, très ponctuellement de grandes exploitations (200-400ha) appartenant aux industriels se développent[1056]. Se dessinent donc déjà les termes d'une structure agraire à plusieurs vitesses.

Comme pour l'ensemble de la grande région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, la structure agraire de FI est caractérisée par la prédominance du faire-valoir indirect. Le foncier appartient pour majeure partie à de grands propriétaires issus de l'aristocratie des villes de Bailleul et Hazebrouck. De plus, la seconde moitié du XIXème siècle est caractérisée par une diminution de la petite propriété paysanne[1057] et l'acquisition de domaines fonciers par quelques industriels de la zone de Lille-Roubaix-Tourcoing qui profitent de la crise agricole et linière (1846) pour se constituer un patrimoine foncier.

La pression foncière est forte entre les agriculteurs-exploitants, la seconde moitié du XIXème siècle est caractérisée par un morcellement des structures d'exploitation. R. Hubscher identifie dans la

[1054] Or, R. Blanchard précise que la Flandre occidentale comprend aussi la plaine maritime où les exploitations sont plus grandes. R. BLANCHARD. *La Flandre. Etude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande, Ouvrage cité* , p343

[1055] Ibid., p368

[1056] Les monographies de R. Hubscher soulignent plusieurs cas de ce type dans la grande région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, dont notamment Crespel-Delisse. La seule qui pourrait être identifiée en FI serait le cas des familles Bonduelle-Lesaffre qui acquièrent en 1867 la ferme de Renescure et y développent progressivement un domaine de 230ha (dans les années 1930), puis 400ha (2009) pour assurer la production de légumes de conserverie. R. HUBSCHER, 1979, *L'Agriculture et la Société rurale dans le Pas-de-Calais du milieu du XIXe siècle à 1914. Tome 1,* Arras, Mémoires de la Commission Départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais, 331p. , pp.262-264. M.-C. ALLART, 2007, *Les industries agroalimentaires du Nord-Pas-de-Calais aux XIXème et XXème siècles. Une histoire occultée*, Paris, L'Harmattan, 187 p. , p146

[1057] « *La Flandre ne connaît guère le petit fermier possesseur de son exploitation ; ce type, si fréquent en France, constitue ici l'exception, et le nombre de ces petits propriétaires paysans va diminuant. Il était de 15% en 1846 dans la Flandre Occidentale, il n'est plus que de 12% en 1895.* » R. BLANCHARD. *La Flandre. Etude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande, Ouvrage cité* p344

région voisine de l'Artois la pratique déjà répandue de « *pot-de-vin* » versés au propriétaire lors du renouvellement des baux[1058]. Cette pratique est le témoin d'une relative prospérité agricole.

2.1.2. Une économie rurale composite, sensible aux fluctuations des marchés

En cherchant à recomposer les sources de revenu des exploitations, les études croisées de Raoul Blanchard et de Marie-Christine Allard renvoient le profil d'une économie d'exploitations agricoles de polyculture-polyélevage dont les sources de revenus sont multiples.

Il s'en dégage d'abord les sources d'un revenu non agricole. Le **tissage à domicile** semble largement pratiqué notamment dans les très petites exploitations jusqu'à la crise linière de 1846[1059].Les petites et moyennes exploitations agricoles sont par ailleurs le siège d'une **proto-industrie agro-alimentaire** (beurreries, brasseries, distilleries, meunerie ; etc.), du commerce agricole (marchands d'animaux)[1060]. Enfin, **la contrebande et la fraude** apparaissent comme une source de revenus essentielle tout au long de la frontière[1061].

Le revenu agricole apparaît pour sa part composé des revenus d'une agriculture de polyculture-polyélevage, dont les produits sont commercialisés d'une part sur un marché urbain local en croissance (chemin de fer, développement industriel), et d'autre part à une industrie agro-alimentaire locale en développement. **Alors que les cultures industrielles** (houblon, colza, lin, betterave sucrière, chicorée, de chanvre) jouent un rôle prépondérant jusque 1870, la seconde moitié du XIXème siècle et le début du XXème siècle semblent pour leur part marqués par le développement de la pomme de terre de consommation, des cultures céréalières (tarification de Jules Méline) et le développement des élevages porcins puis bovins[1062].

Cette économie agricole de polyculture-polyélevage s'inscrit dès lors dans un système agro-alimentaire régional en développement. On assiste en effet, de 1800 à 1950, au passage d'une industrie rurale, artisanale et fermière existant dès le XIIème siècle, à une IAA qui se concentre dans les villes et les ports dans un contexte d'évolution des procédés de transformation appuyée par les innovations

---

[1058] Les baux ruraux signés pour 9 ans comprennent en plus du paiement du bail, la prise en charge de tous les charges associées (impôts fonciers, etc.) et le versement au propriétaire de « pots-de-vin» équivalents à 10 annuités pour un bail de 9 ans. R. HUBSCHER. *L'Agriculture et la Société rurale dans le Pas-de-Calais du milieu du XIXe siècle à 1914. Tome 1, Ouvrage cité* , p134

[1059] « Tout l'édifice de la prospérité flamande était fondé sur cette union de l'industrie linière et de l'agriculture. » R. BLANCHARD. *La Flandre. Etude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande, Ouvrage cité* , p376

[1060] Ainsi est-ce le cas par exemple pour la famille Bonduelle, ou pour la famille Lesaffre. Ainsi M.-C.Allart met en évidence la configuration dispersée d'une proto-industrie rurale du XIIème au XIXème siècle. M.-C. ALLART. *Les industries agroalimentaires du Nord-Pas-de-Calais aux XIXème et XXème siècles. Une histoire occultée, Ouvrage cité*

[1061] R. BLANCHARD. *La Flandre. Etude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande, Ouvrage cité* , p462

[1062] « L'œillette, le colza, ne comptent plus, le lin recule ; la chicorée et le houblon languissent ; la betterave n'est plus sûre (…) *Grâce au bétail, l'agriculture flamande est aujourd'hui prospère. La crise n'est plus qu'un souvenir, que les cultivateurs aiment à rappeler parce qu'il leur permet de mesurer les progrès accomplis depuis 30 ans* » ibid., p364-369

des pays voisins (Allemagne, Royaume-Uni)[1063]. Il s'agit donc d'une économie insérée dans un espace d'échanges national et européen, et directement influencée par les politiques de protection des marchés. Ainsi le blocus continental décidé par Napoléon Ier en 1830 stimule par exemple de manière conséquente le développement de l'industrie sucrière en interdisant l'importation de produits exotiques[1064].

Mais, alors que le marché urbain de proximité est en croissance avec la révolution industrielle et le développement du chemin de fer (Hazebrouck, vallée de la Lys), les échanges entre les agriculteurs et la ville voisine s'accroissent également avec la commercialisation en direct de **pommes de terre de consommation**, de beurre, la fourniture de fourrages pour les petits animaux ; mais aussi dans les pratiques de fertilisation (vidanges, boues urbaines).

2.1.3. Structuration de l'organisation professionnelle agricole pour la promotion d'une agriculture dite « scientifique »

Les premiers jalons de l'organisation professionnelle sont également posés dans le courant du XIXème siècle. La Société d'Agriculture de l'arrondissement d'Hazebrouck est fondée le 1er octobre 1819[1065], dans un mouvement régional de développement des sociétés d'agriculture sous la restauration[1066]. Réunissant à la fois une notabilité urbaine de propriétaires, et des ruraux (cultivateurs pour une majeure partie, négociants et professions libérales), celles-ci sont le lieu de promotion d'une agriculture dite « scientifique », c'est-à-dire s'appuyant sur la mobilisation de l'agronomie. Ces sociétés jouent un rôle majeur dans le développement du syndicalisme agricole à partir de 1884[1067]. Via l'organisation de concours, la diffusion de bulletin, le prêt de matériel, elles jouent un rôle dans l'évolution des pratiques culturales : diffusion du drainage couvert, suppression de la jachère, rationalisation des techniques de fertilisation et introduction des engrais, mécanisation, amélioration variétale. Le développement de l'élevage est aussi associé à un développement important de l'organisation agricole : assurances, syndicats d'élevages, laiteries coopératives, laiteries à vapeur, écrémeuses centrifugeuses[1068].

[1063] À l'initiative d'une élite agricole locale dans le prolongement des activités artisanales sur l'exploitation (ex : Bonduelle, Béghin Say), ou de commerçants ou d'investisseurs de la bourgeoisie régionale, de nombreuses entreprises agro-alimentaires ont ainsi été créées dans le courant du XIXème siècle dont certaines constituent aujourd'hui des groupes de dimension internationale. M.-C. ALLART. *Les industries agroalimentaires du Nord-Pas-de-Calais aux XIXème et XXème siècles. Une histoire occultée*, *Ouvrage cité*

[1064] On dénombre 49 sucreries dans l'arrondissement d'Hazebrouck en 1849. J. MESSIANT. *Histoire des Hazebrouckois*, *Ouvrage cité*

[1065] Elle se réunit alternativement à Bailleul et Hazebrouck, elle compte 91 membres en 1868.

[1066] R. HUBSCHER. *L'Agriculture et la Société rurale dans le Pas-de-Calais du milieu du XIXe siècle à 1914. Tome 1*, *Ouvrage cité* , p193

[1067] Ibid., pp.193-319

[1068] R. BLANCHARD. *La Flandre. Etude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande*, *Ouvrage cité* , p369

2.1.4. *Évolution des pratiques et conquête de l'espace agricole*

Le XIXème siècle est une période de « *déploiement agricole* » [1069], conquête de l'espace permise notamment par le développement des techniques de drainage et l'assèchement des zones humides. Ainsi, par exemple, le drainage couvert (tuyaux en poterie) est introduit depuis le Royaume-Uni en 1856 et se développe rapidement dans le Nord-Pas-de-Calais. C'est plus particulièrement en FI une période de défrichement des haies et des bois[1070], dans un contexte d'évolution du matériel agricole et de mécanisation importante. Les pratiques culturales évoluent. Les engrais chimiques sont introduits (nitrates, phosphates), et remplacent l'usage institué dès le XIIème siècle d'engrais organiques (fumier) et des boues urbaines[1071].

Graphique 11. Répartition des cultures dans la ville d'Hazebrouck en 1872 (Source : J. Messiant d'après les archives d'Hazebrouck[1072])

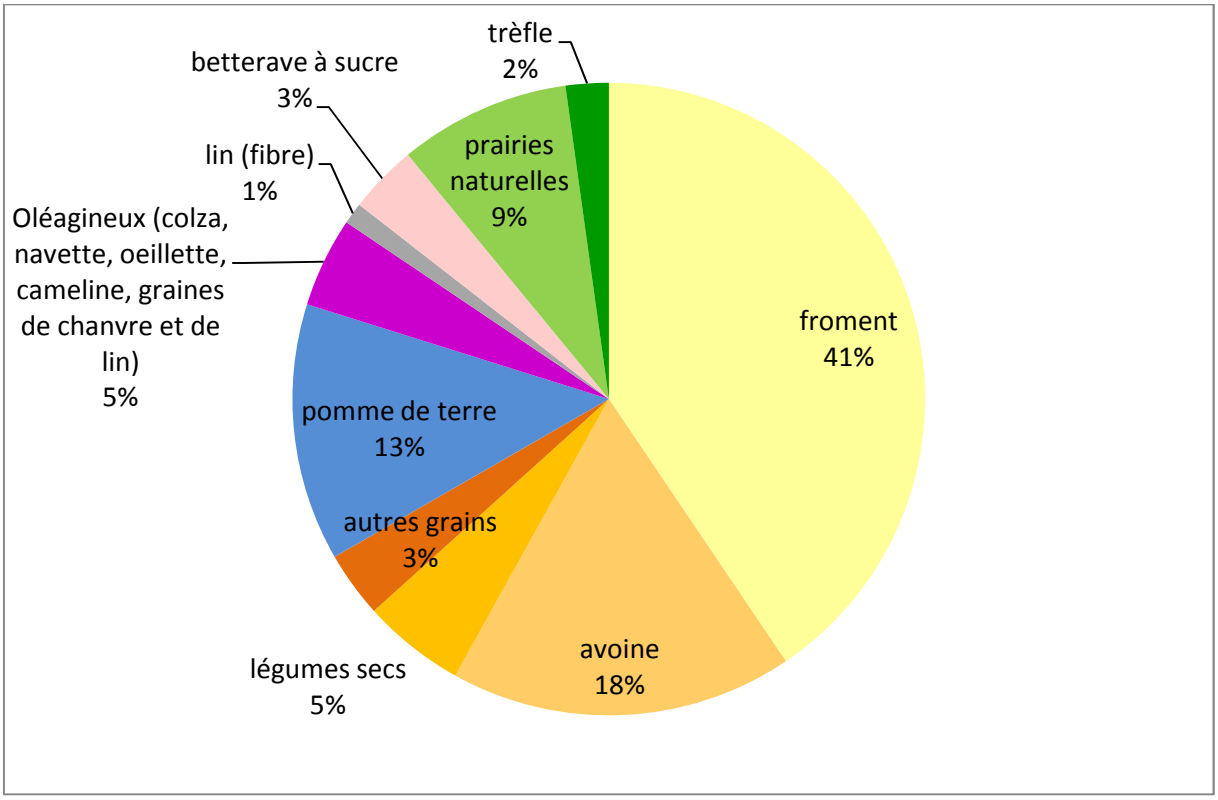

Nous observons la prédominance des céréales et plus particulièrement du blé, qui bénéficie de la protection du marché français, alors que de l'autre côté de la frontière le seigle reste majoritaire. Les cultures fourragères occupent une part encore faible et ce n'est qu'après 1870 que se développe de manière significative l'élevage bovin. Se dégagent ici les prémisses d'une substitution progressive dans l'assolement des cultures industrielles en déclin (huile, houblon, lin) par la pomme de terre et les cultures fourragères.

[1069] D'après le terme de M. Franchomme. Ainsi, 2300ha sont drainés dans le Nord en 1856.M. FRANCHOMME, *Du cadastre napoléonien à la trame verte, le devenir des petites zones humides périurbanies en région Nord-Pas-de-Calais*, *Thèse citée* , p77

[1070] Que Raoul Blanchard qualifie de « *guerre acharnée aux arbres* » R. BLANCHARD. *La Flandre. Etude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande*, *Ouvrage cité* , p336-340

[1071] Ibid., p345-346

[1072] J. MESSIANT. *Histoire des Hazebrouckois*, *Ouvrage cité* , p155

2.2. 1950-2010 : Agrandissement et spécialisation d'exploitations de polyculture-élevage

La formalisation du statut du fermage en 1946 constitue un changement majeur dans ce système agraire en faire-valoir indirect. Les conditions politiques et économiques des années 50-60 supportent et encouragent une dynamique d'investissement et d'accroissement de la production, puis à partir de 1970-80 de spécialisation des ateliers des exploitations autour d'un atelier d'élevage. Il en résulte une diminution des exploitations au départ progressive puis qui s'accélère en 1980.

2.2.1. Une diminution accélérée du nombre d'exploitations de 1980 à 2000

Alors qu'il y a 4064 exploitations en Flandre intérieure en 1955, il en reste 1314 en 2010, c'est-à-dire que les deux tiers des exploitations ont disparu. Néanmoins, la restructuration est restée contenue jusque 1980, et tend à ralentir depuis 2000. Dans l'ensemble, la zone reste plus dense que les régions voisines telles que la Flandre maritime située au Nord. La Flandre intérieure reste en effet une zone d'élevages porcins, bovins, de polyculture industrielle, activités qui dégagent une valeur ajoutée importante à l'hectare.

Graphique 12. Une accélération progressive de la restructuration en FI (Source : RGA 1955, 1979, 1988, 2000, 2010)

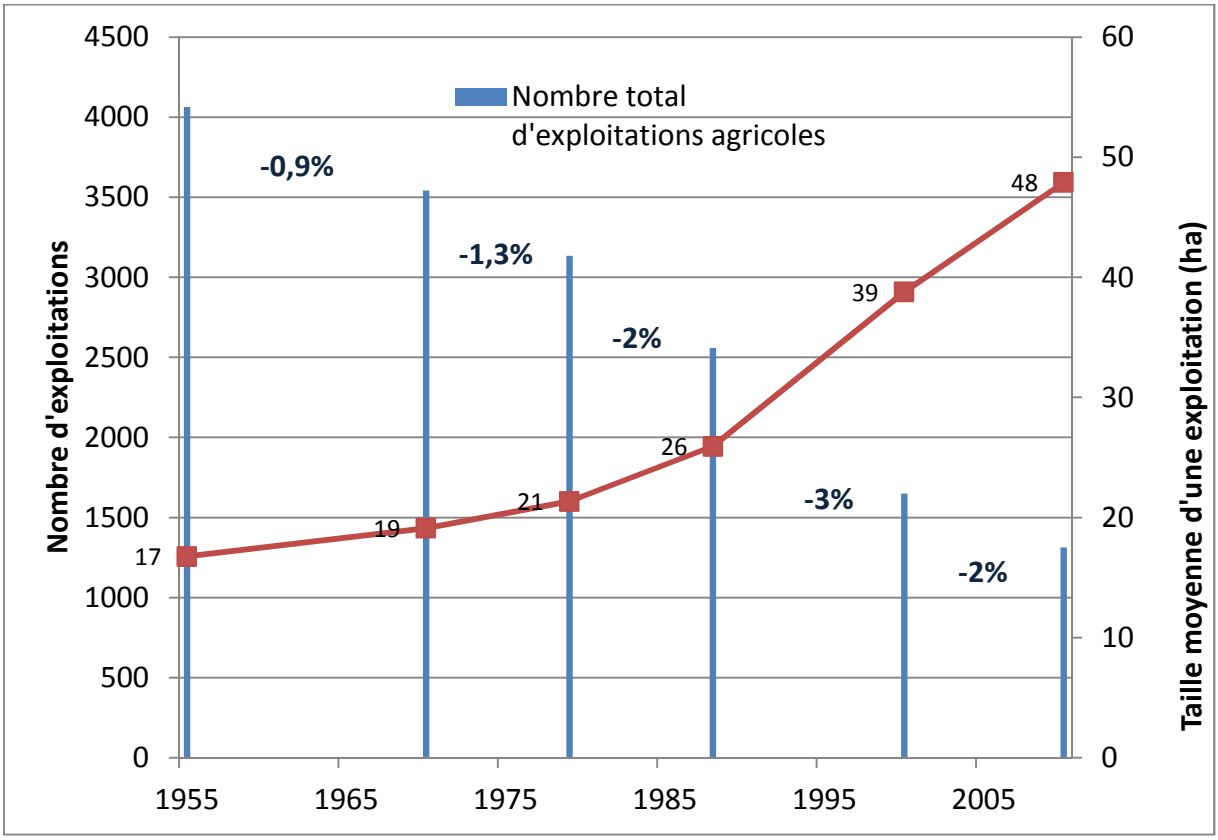

Cette restructuration est au départ très largement contenue, puisque le nombre d'exploitations agricoles ne diminue que de 1% par an de 1955 à 1979. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 70 que le mouvement de modernisation-spécialisation des exploitations, accompagné par les outils de politique des structures (quotas, plans de développement, aides à l'installation)[1073], a accéléré le rythme de restructuration. Le mouvement de restructuration est ralenti depuis 2000, ce que nous pouvons attribuer soit à un effet conjoncturel, soit au développement des services dans les exploitations agricoles.

2.2.2. Un éclatement de la structure agraire

La surface moyenne de 48ha par exploitation en 2010 est sensiblement inférieure à la moyenne nationale (53ha), mais cela masque en fait un accroissement des disparités entre les exploitations. Celui-ci s'explique par la spécialisation des exploitations et par la diversification des projets : développement de structures hors-sol (poulaillers, ateliers porcins), développement des services et de la vente directe, agrandissement d'exploitations spécialisées, maintien d'exploitations pluriactives. C'est aussi le marqueur de processus d'accumulation du capital différenciés. Or, ce processus est renforcé par l'accroissement de la valeur du foncier.

Graphique 13. Un éclatement de la structure agraire

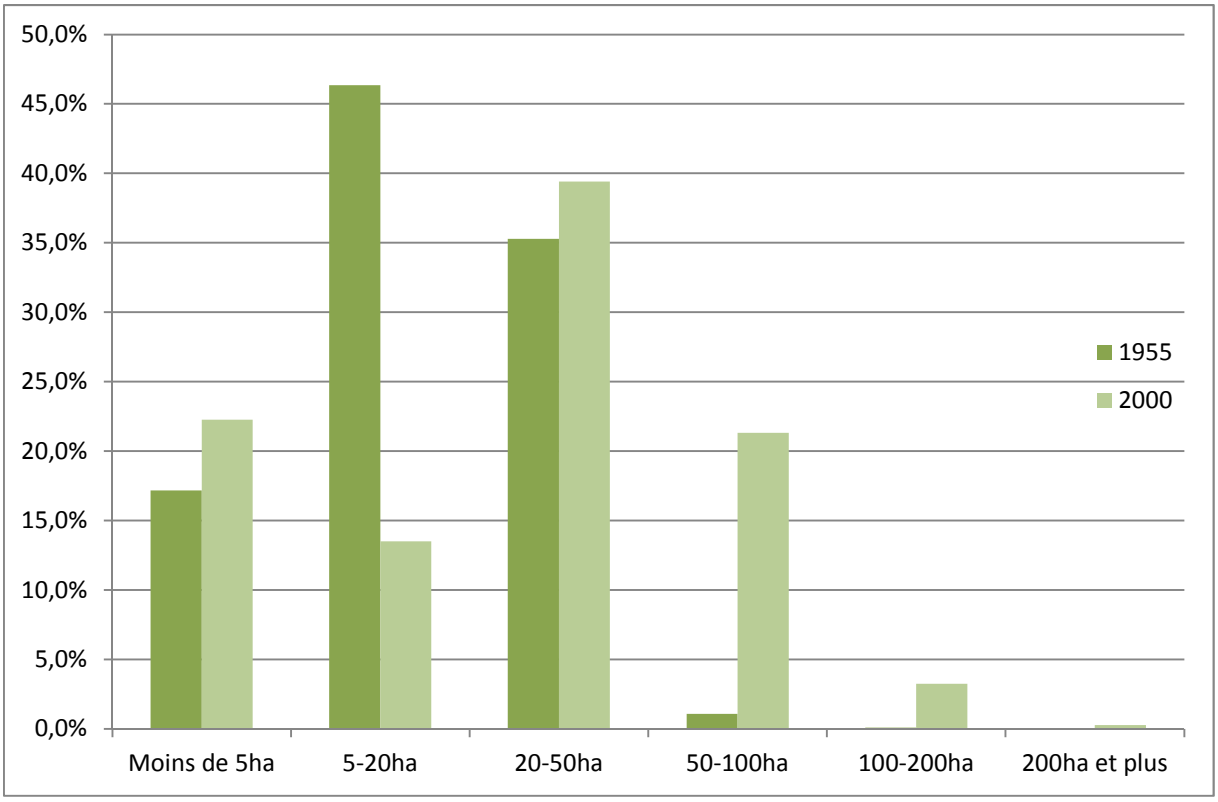

En 1955, 1/3 des exploitations ont moins de 10ha, 1/3 des exploitations ont une surface comprise entre 10 et 20ha et un troisième tiers des exploitations ont plus de 20ha. C'est en ces termes que semblent se distinguer les classes d'un système agraire hiérarchisé entre les exploitations « *à un cheval* », à « *à*

[1073]exemple pour l'élevage porcin, passage d'une organisation de multiples marchands indépendants à l'organisation en groupements, avec un contrôle et suivi technique des exploitations

deux chevaux » et « *à trois chevaux* »[1074]. Les exploitations « moyennes » de 1955, c'est-à-dire entre 10 et 30ha se révèlent déjà très distinctes entre elles : 47% des exploitations ont au moins un salarié et quelques exploitations n'ont pas de main d'œuvre familiale et plus de 5 salariés. Entre 1955 et 2000 se déroule un processus d'étalement de la structure agraire entre les catégories d'exploitations. Le groupe d'exploitations « moyennes » (20-100ha) continue à représenter ~60% des exploitations, mais il s'est partiellement démantelé au profit de grandes ou petites exploitations. Ainsi, 22% des exploitations ont moins de 5ha en 2000, alors que cela représentait 17% des exploitations en 1955. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : présence et développement des exploitations hors-sol, persistance de diverses formes de pluriactivité dans le contexte périurbain.

2.2.3. Le foncier : une gestion marchande qui met en jeu une économie de la confiance

Les indicateurs économiques relatifs à la zone étudiée nous permettent d'identifier les termes d'une relative prospérité de l'économie agricole, qui contribue au renchérissement de la valeur du foncier. Dans un contexte où le faire-valoir indirect est prédominant, et où le statut du fermage est étroitement régulé, cela se traduit d'abord par un renchérissement de la valeur du droit d'exploiter, sous la forme de « pas-de-porte » versés entre bailleurs.

a) Une agriculture prospère mais les indicateurs d'une perte de vitesse

L'économie agricole de Flandre intérieure génère un capital important. La production brute standard moyenne par exploitation en 2010 est 1,74 fois plus élevée que la moyenne nationale. Elle augmente de +33% entre 2000 et 2010 alors que la hausse est de +29% à l'échelle nationale (Source : RGA, 2010)[1075]. Le maintien de l'emploi agricole est plus élevé qu'au niveau national (-10% au lieu de -18% de moyenne à l'échelle nationale).

Tableau 20. Des revenus plus élevés en Flandre intérieure qu'en Flandre maritime (Source : données du CER-France issues de l'entretien F14, Hazebrouck)

	Nombre d'exploitations au CER-France en 2008	Taille moyenne des exploitations en 2008	Produit Brut/actif en 2008	EBE (Excédent Brut d'exploitation) moyen sur 5 ans
Flandre maritime	214	74ha	107 700 €	52 335 €
Flandre intérieure	791	60ha	128 300 €	60 383 €

Les revenus dégagés par actif et par exploitation sont plus élevés en Flandre intérieure qu'en Flandre maritime bien que les exploitations soient plus petites, du fait de la présence de l'élevage. Cette prospérité est un facteur d'accélération de la différenciation entre exploitations selon le capital disponible. Ainsi, à l'échelle individuelle, la prospérité reste très hétérogène.

De plus, notons aussi des indicateurs de fragilisation de l'économie agricole et agroalimentaire de la petite région. La valeur ajoutée agricole de la région est passée de 95Mns d'euros à 78Mns d'euros,

[1074] Catégories employées par des agriculteurs retraités, qui au-delà de la simple typologie structurelle semble renvoyer plus largement à des rapports de classe.

[1075] La production brute standard, établie à partir de coefficients de production brute par animal et par hectare, est un indicateur du potentiel de production.

soit une baisse de -17% entre 1990 et 2005. La disqualification de la petite région dans les référentiels agro-industriels à cause de la périurbanisation, la perte de compétitivité de la filière porcine en concurrence avec les pays d'Europe du Nord et la diminution du cheptel sont aussi les marqueurs d'un essoufflement d'une dynamique agro-industrielle en Flandre intérieure, alors même que parallèlement se consolident des sources de revenu alternatives dans les exploitations.

b) Une hausse de la valeur du droit d'exploiter

Cette relative prospérité agricole participe à renchérir les prix du foncier (+3,6%/an en moyenne entre 2002 et 2006). Plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliquer ce phénomène :

- la proximité de la Belgique et de la Hollande où les prix du foncier sont 2 à 3 fois plus élevés
- l'artificialisation des terres agricoles et la réduction de la SAU (voir graphique page 409)
- La politique agricole, dont les droits à produire et les soutiens sont répartis suivant une base foncière (droits d'épandages, droits à paiement unique, mesures agro-environnementales)
- les logiques d'anticipation sur la pression alimentaire mondiale et l'incertitude du contexte économique qui font du foncier une valeur-refuge.

Graphique 14. Prix du foncier en Flandre intérieure (Source : Terres d'Europe-Scafr d'après SAFER, 2010)

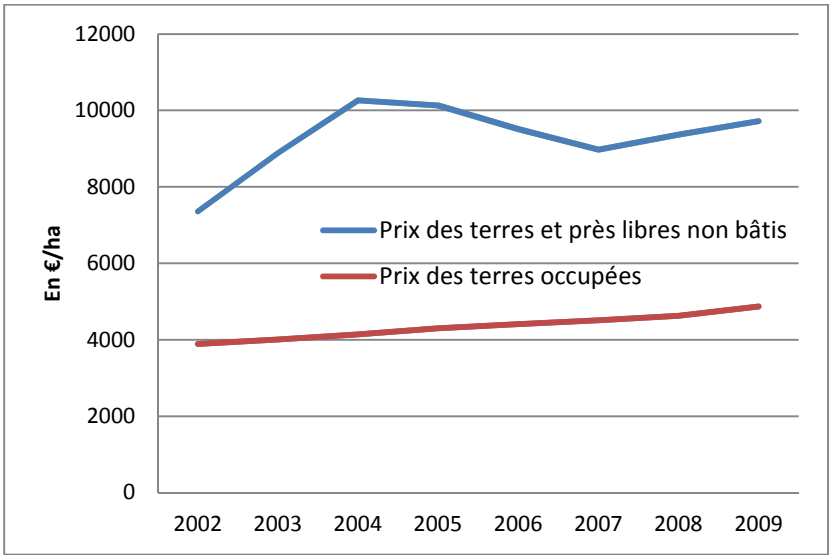

Ce graphique met en évidence un différentiel entre le prix des terres occupées, qui augmente très progressivement et de manière stable de 4000 à 5000€ et le prix des terres libres qui oscille entre 7000 et 11000€/ha de manière variable, avec un renchérissement du prix des terres libres qui est du fait des agriculteurs[1076]. Ce différentiel de 3000 à 6000€ correspond à la valeur du droit d'exploiter la terre.

Dans un contexte où le fermage est le mode de faire-valoir dominant (90% de la SAU de FI en 2010), et où le statut du fermage est très encadré, cela met en lumière la pratique des « pas-de-porte »

[1076] En effet, le ratio prix payé par les non agriculteurs/les agriculteurs est de 0,9 pour les terres libres, et de 2,1 pour les terres occupées. Les agriculteurs sont donc prêts à payer un prix plus élevé pour une terre libre. Les variations observées pour le prix des terres libres peuvent être liées à la conjoncture agricole, ou à des logiques d'anticipation sur des projets d'aménagement.

lors de cession des baux ruraux. Les « pas-de-porte » sont payés par le locataire entrant au cédant (et éventuellement au propriétaire suivant les négociations). Cette somme versée de manière informelle est désignée comme un « coût de reprise ».

Des données complémentaires de la SAFER montrent que le prix payé pour un hectare de terre libre varie entre 4000 et 22480€ en 2009, cela met donc en évidence un mécanisme de surenchère sur la valeur de ce droit d'exploiter, ce que confirment nos enquêtes. Lorsqu'une terre se libère, les agriculteurs intéressés viennent faire une offre au cédant, et celui qui a fait la meilleure offre, et qui donne le plus de garantie de payer obtient le bail. Le montant de ces pas-de-porte dépend de la valeur productive des terrains, il est évalué en moyenne à 10.000€/hectare en 2010 pour une terre labourable. Leur développement est désigné par D. Barthélémy comme un indicateur de la naissance de l'entreprise agricole[1077]. C'est un indicateur de l'affirmation de logiques capitalistiques en termes d'attentes de retour sur investissement par hectare.

Ainsi, la régulation du système foncier est essentiellement marchande. Cependant, le caractère informel de ces échanges met en jeu les rapports interpersonnels de confiance et d'affinités à l'échelle locale. De plus, le foncier garde une valeur patrimoniale, et celle-ci reste une composante essentielle dans la régulation du foncier.

c) Droits et devoirs du patrimoine familial

En Flandre intérieure, les logiques familiales prédominent avec une transmission au fils, éventuellement à la fille[1078], ou encore au neveu lorsqu'il n'y a pas d'enfant intéressé pour reprendre. Le coût élevé des installations rend en effet difficile les installations hors cadre familial en dehors de familles disposant de possibilités d'investissements (ex : cas de pharmaciens dont le fils a pu reprendre une exploitation conséquente). Lors des cessions familiales, si la règle qui en Flandre voulait que le fils le plus jeune[1079] reprenne l'exploitation n'est plus de mise, il demeure cependant une certaine forme de droit et de devoir patrimonial, comme le montre le parcours de cet ingénieur revenu s'installer sur la ferme familiale après 4 ans de travail à Paris.

> *« Bah, le problème c'est que mon père était en retraite, mes sœurs étaient toutes casées, elles avaient toutes un métier, donc voilà quoi, le dilemme était très simple, c'était soit il vendait tout ou soit je, je, je restais ici quoi donc voilà. (…) (c'était une ferme familiale ?) Oui, c'était à mon grand-père et à mon père à l'époque. (et tu t'es obligé ?) Ouais, bah voilà quoi. Je pense qu'il y avait une certaine pression, mais en même temps, je ne regrette pas trop d'être rentré, franchement, je ne regrette pas hein. » (agriculteur, F48)*

[1077] « *c'est-à-dire qu'on passe d'une configuration de l'exploitation comme instance de mise en valeur d'un bien foncier à un détachement progressif de cette définition vers une approche qui définit l'exploitation autour de la fonction productive* » D. BARTHÉLEMY, 1988, *La naissance de l'entreprise agricole, Ouvrage cité*

[1078] Le plus souvent lorsque celle-ci se marie avec un autre agriculteur, mais cas particulier de l'agriculture F50 qui s'est installée sur l'exploitation avant d'être en ménage, et devenue la « patronne » de l'exploitation.

[1079] « *Et lui il était le plus jeune donc il resté chez lui à Caestre.* » (agricultrice, F31)

Les transmissions familiales ne se déroulent pas au « *coût du marché* », mais à des coûts de reprise négociés pour que l'exploitation puisse rester viable, et avec une négociation familiale du caractère progressif de l'installation. Elles mettent en jeu des principes de solidarité familiale, même si les stratégies patrimoniales des parents, dans cette zone périurbaine, ont souvent anticipé sur les enjeux de la répartition aux frères et sœurs.

> *« Bah, je laisse venir, je ne sais pas ce qui va se passer, mais ça va être un partage global parce que mes parents ont une partie des terres, donc ils ont la maison et leur gîte, donc je laisse venir. (tu n'es propriétaire de rien ?) Moi, j'ai 0,75ha. Mais ça c'est au niveau de la famille, mais mes sœurs n'attendent pas après ça… fin quoiqu'elles ont besoin d'argent parce qu'elles ont des maisons qu'il faut rembourser aussi, euh… »(F48).*

Néanmoins, les situations de divorces, de familles recomposées ou de conflits familiaux, remettent en cause ces logiques patrimoniales de transmission et modifient parfois considérablement les conditions d'installation et parfois même la pérennité de l'exploitation.

> *« Du coup, j'ai repris cher aussi pour que mes parents gèrent le divorce, du coup, j'ai pas commencé dans des conditions faciles. Donc, ça a toujours été moins qu'un étranger, mais c'était quand même... » (F28)*

d) Un système marchand qui met en jeu la confiance

La « reprise » du foncier fait donc l'objet d'une véritable mise aux enchères entre les agriculteurs.

> *« On peut être en CUMA, on peut très bien s'entendre en CUMA, mais après question reprise et agrandissement d'exploitation, là c'est vraiment à titre individuel, il n'y a pas de sentiments là, on ne va pas le laisser pour le voisin si on en a besoin. (…) Bah voilà, après c'est une surenchère. Après, forcément, il y a de la jalousie qui se crée. Mais nous sur Hazebrouck, on est assez intelligents pour se dire, bon, tant pis, la prochaine fois, je mettrai le paquet. » (F24)*

Les syndicats agricoles locaux ne jouent aucun rôle dans la redistribution et, y compris dans les instances telles que les CDOA, le groupe professionnel n'est pas considéré comme légitime sur ces questions foncières. Dans un champ d'interconnaissance communal, un territoire de concurrence légitime se dégage « *Nous sur Hazebrouck* », à l'égard d' « *étrangers* » qui le sont moins. Est étranger celui qui dépasse la sphère d'interconnaissance (celui que je connais ou qu'untel connait). Les conflits sur l'installation des porcheries belges fournissent une parfaite illustration du caractère resté « territorial », au sens de l'appartenance à un espace, de ces jeux sur le foncier.

Ainsi, c'est en contournant la question foncière que l'agriculteur hollandais F44 installé sur une exploitation hors-sol a pu s'assurer une bonne intégration dans le milieu agricole local. Pour s'assurer une base foncière suffisante pour l'épandage, ce dernier a en effet fait le choix de consolider un réseau d'agriculteurs ayant des terres disponibles à l'épandage par la prise en charge des services administratifs et juridiques plutôt que de se mettre en concurrence avec son voisinage.

> *« Mais enfin, je peux dire pourquoi ça se passe bien [son intégration par rapport à ses voisins agriculteurs], c'est que moi, je ne suis pas un concurrent. Je contribue un peu à tous.*

J'ai besoin un peu de céréales parfois, avant j'achetais un peu de paille. Je fais le commerce, mais moi je n'achète pas de terre. » (agriculteur hollandais, F44)

De plus, comme les agriculteurs ne disposent d'aucune protection juridique pour les « pas-de-porte », la prise de risque est importante lors des cessions. La confiance entre preneur et vendeur joue donc un rôle majeur dans le rapport marchand. Ainsi, un agriculteur sur le point d'arrêter son activité explique sa stratégie de minimisation des risques par rapport à cet échange :

« Vaut mieux céder des fois à trois quatre, qu'à un gros qui dit j'sais plus payer. La somme est moins importante, et il y a moins de risques aussi. Quand on dit on ne met pas tous ses œufs dans le même panier, bah si on tombe sur un gars qui n'est pas trop honnête hein ! » (agriculteur, F31)

Le foncier est aussi chargé d'une valeur symbolique et les rapports d'affinité et de proximité jouent incontestablement un rôle dans l'échange.

« Et ici, j'ai un voisin, je travaille toujours en entraide et il arrête et je reprends son exploitation » (agriculteur, F32)

Comme cette confiance met en jeu le long terme des rapports entre agriculteurs sur la commune, elle joue un rôle important de régulation sociale. Une agricultrice sur le point de céder évoque ainsi avec ironie la ronde des prétendants qui depuis 4-5 ans cherchent à construire des rapports de confiance.

« Et depuis que le temps avance, il y en a de plus en plus qui viennent voir. On a beaucoup d'amis !!! » (agricultrice, F31)

e) Lorsque l'accès au foncier repose sur l'adhésion à un système de valeurs

Ce sont parfois aussi des critères éthiques qui peuvent fonder les rapports de transmission, ou d'accès au foncier. Ainsi en est-il par exemple des relations établies entre un agriculteur à la retraite et un agriculteur en agriculture biologique.

« J'ai même un agriculteur chez qui j'ai une quinzaine de bêtes. C'est un client chez nous qui a pris sa retraite, qui a gardé quelques hectares de prairies et j'ai… Il mangeait bio depuis un moment, lui ne s'est pas lancé [converti en bio] parce que trop proche de la retraite, mais… » (agriculteur biologique, F29)

C'est ainsi l'adhésion à une même éthique de métier, ici le choix de l'agriculture biologique, qui fonde la transmission. Cela rejoint l'étude menée par C. Macombe quant au rôle des valeurs et d'une éthique de métier pour la pérennisation de l'activité[1080]. D'ailleurs, dans un contexte périurbain, la mise à disposition de terrains sur des critères éthiques, d'adhésion à un modèle d'agriculture concerne aussi des résidents non-agriculteurs. En effet, l'acquisition de fermes flamandes par des résidents non-agriculteurs se fait en général avec les un ou deux hectares de prairie qui entourent l'exploitation, la « pâture manoir ». Or, un des agriculteurs de notre échantillon exploite ainsi 14ha mis à disposition par des résidents-clients. L'accès au foncier repose pour cet agriculteur sur une relation, sur l'adhésion

[1080] C. MACOMBE, Ethique et proactivité agricoles pour durer, *Article cité*

à une manière de travailler, et sur un principe de solidarité, avec toute la fragilité et les rapports de pouvoir que cela suppose.

> *« Nous ici, ça fait 10 ans qu'on est ici, (…) c'est un lieu qu'on aime beaucoup, c'est une personne qu'on aime beaucoup parce qu'il travaille plutôt bien… et puis… on est plutôt écolo… (et vous adhérez à ce qu'il fait ?) C'est-à-dire, à ce qu'il fait oui, parce qu'il faut que des gens comme ça puissent, je ne vais pas dire avancer par eux-mêmes, mais oui, un petit peu, qu'ils aient quelque chose pour pouvoir vivre. » (Enseignante, F53, propriétaire d'une ferme flamande et de 2-3ha où l'agriculteur F29 met des vaches allaitantes en pâture).*

Ainsi, l'agriculture est caractérisée par l'accroissement du coût d'accès au foncier par un mécanisme de renchérissement spéculatif des pas-de-porte versés par le locataire sortant au locataire entrant. Ce mécanisme informel de financement des baux met en jeu une composante relationnelle, interpersonnelle et la confiance dans le système marchand. Si des mécanismes de transmission patrimoniale forts pérennisent un système d'exploitations familiales, la dimension capitalistique de cette agriculture est de plus en plus forte. La formalisation juridique des baux cessibles pourrait contribuer à la financiarisation de cette économie agricole[1081].

2.2.4. Concentration et spécialisation d'une agriculture de polyculture- élevage

La période de 1955 à 2010 est caractérisée par deux évolutions majeures. D'une part, on assiste à un mouvement d'intensification animale (jusque 1980). À partir de 1980, les effectifs globaux en élevage en Flandre intérieure diminuent (-35% en bovins, -15% en porcins, -74% en ovins), à l'exception de la production de volailles (+86%). On assiste à un mouvement de spécialisation et de concentration. Ainsi, alors qu'il y a 2,52 espèces par exploitation en 1979, il y a seulement 0.97 espèces par exploitation en 2000, ce qui rend compte aussi de logiques de spécialisation en polyculture. Les effectifs par exploitation continuent pour leur part d'augmenter. Le mouvement de concentration de l'élevage est particulièrement significatif en production porcine. De fait, la production de porcs et de volailles a été soumise à une pression de restructuration plus forte face à la concurrence nord-européenne et bretonne (crise porcine des années 80)[1082], alors que les quotas ont largement régulé l'évolution des effectifs bovins.

[1081] LOA n°2006-11 du 5 janvier 2006. A. LETISSIER, 2007, Bail cessible et modifications apportées au statut du fermage., *Revue de droit rural.*, n°349, pp. 47-49

[1082] J. VAUDOIS, 1981, La "crise porcine" dans la région Nord-Pas-de-Calais, *Hommes et terres du Nord*, n°1, pp.32-39

Graphique 15. Évolution des effectifs animaux de 1979 à 2000

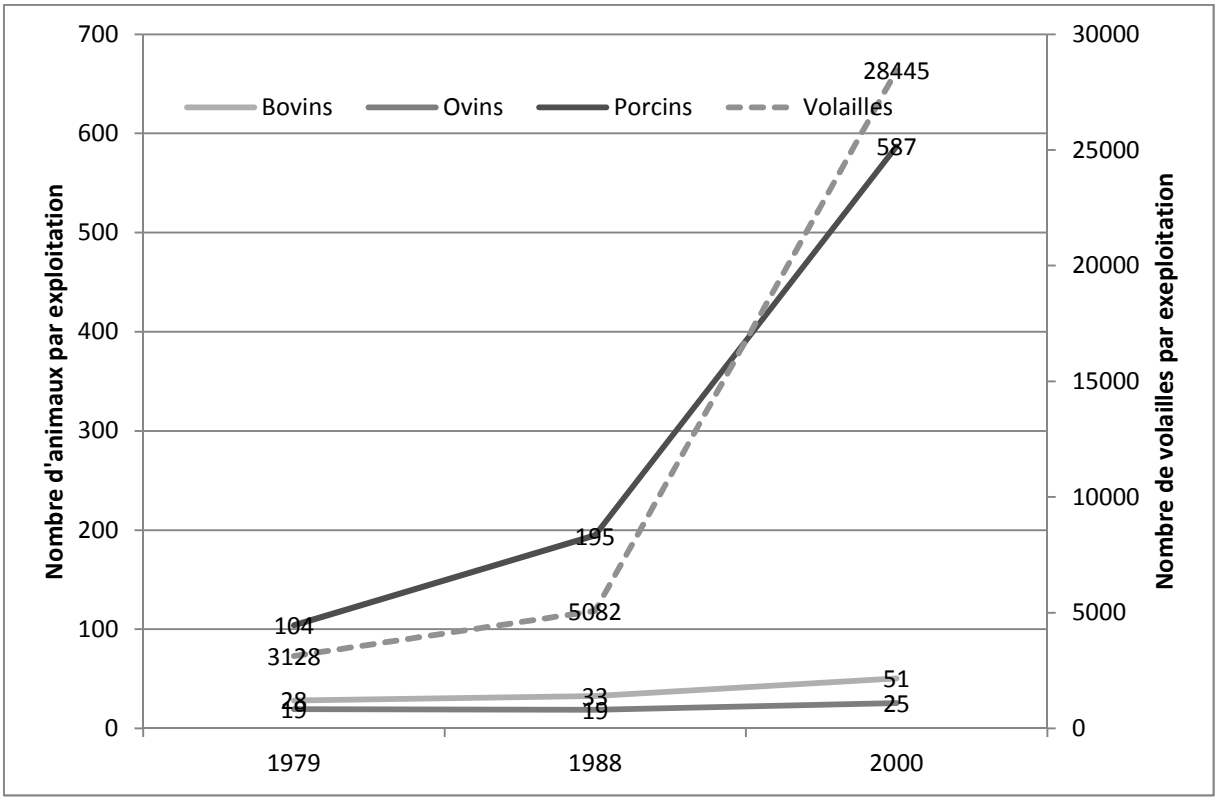

Ce graphique montre une hausse conséquente du nombre d'animaux par exploitation quel que soit le type d'élevage, et plus particulièrement dans les élevages avicoles et porcins.

Le second élément caractéristique de la période de 1955 à 2000 est l'intensification fourragère (réduction par 2,5 de la surface en prairies), au profit du développement des cultures industrielles : légumes, betteraves et pommes de terre (voir graphiques 17 et 18 ci-dessous).

Graphique 16. Assolement Flandre intérieure en 1955 (Source : RGA)

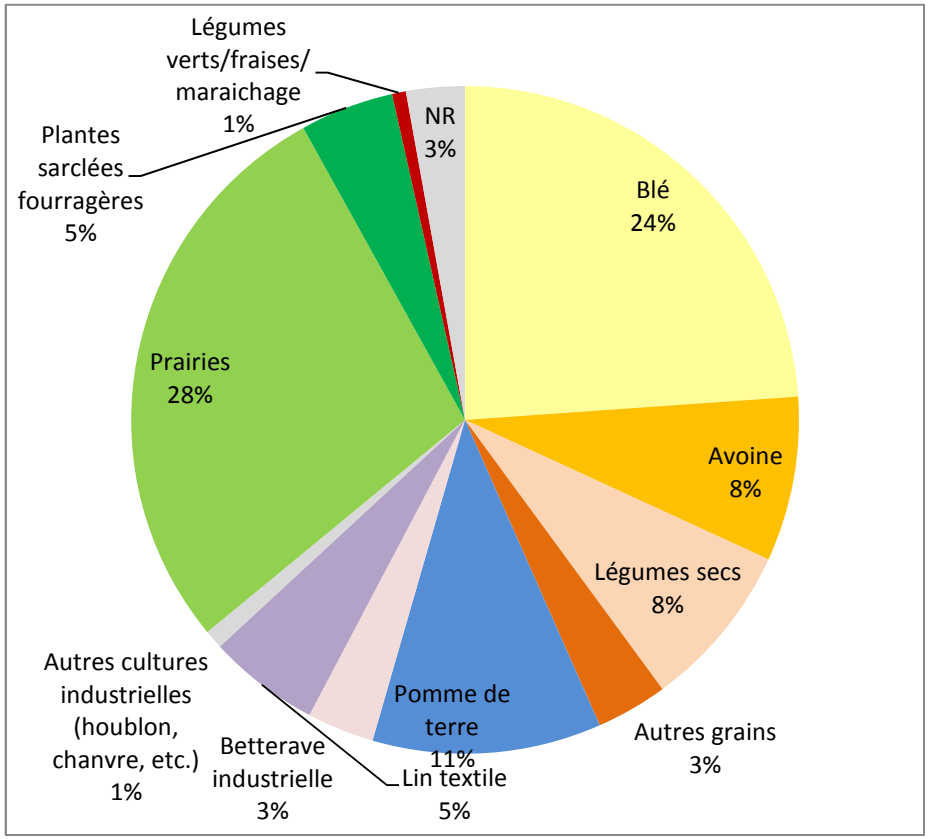

Graphique 17. Assolement Flandre intérieure en 2000 (Source : RGA)

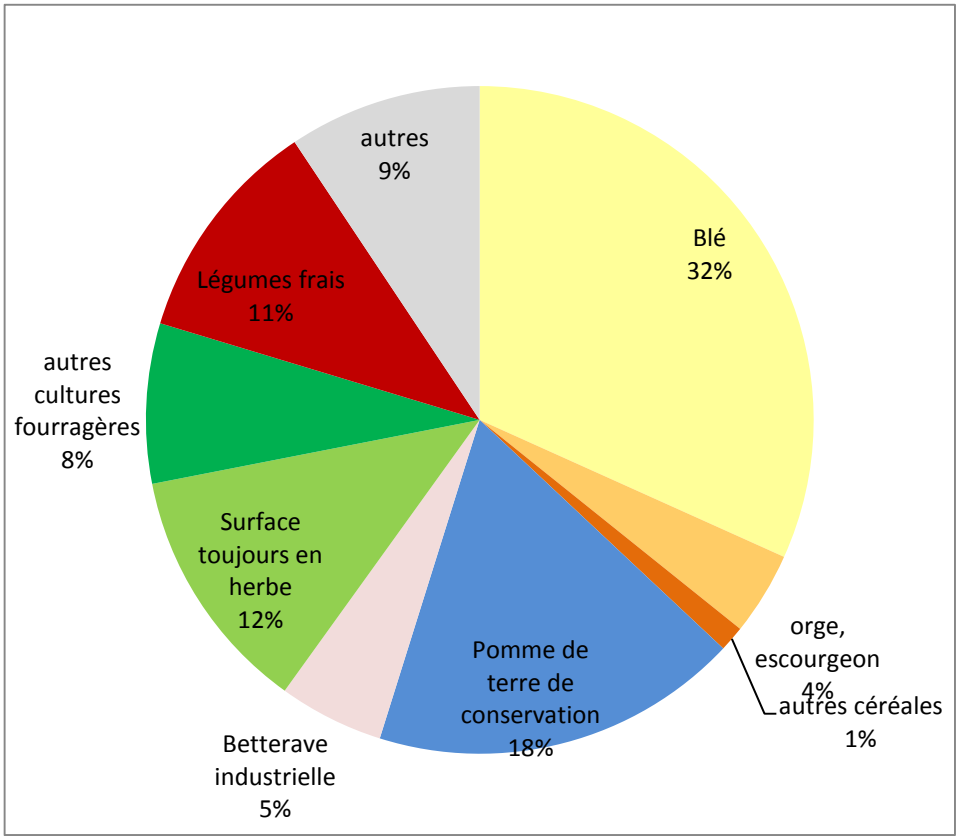

Au cours de la période de 1955 à 2000, les surfaces fourragères qui couvrent la moitié de la surface en 1955 se resserrent sur le quart de l'espace. La surface en herbe en hausse sur toute la première moitié du XXème siècle a en effet été divisée par 2,5 entre 1955 et 2000 (Graphique 11), notamment remplacée par le maïs dans l'alimentation animale. Les cultures industrielles pour leur part prennent une place croissance dans l'assolement. Alors que la pomme de terre de consommation prédominait en 1955, sont désormais surtout cultivées des variétés à transformer. Betterave à sucre et légumes de conserverie se développent sous l'influence de Bonduelle et d'autres industriels de surgélation/conserverie, alors que le lin textile devient en 2000 une culture mineure.

Nous observons une **différenciation spatiale des systèmes productifs** en fonction de la nature des terrains, et de l'histoire agraire. Ainsi, les Monts de Flandre et les terrains humides de la plaine de la Lys forment ce que F. Lescureux désigne comme un quadrilatère qui garde une forte composante herbagère, avec une spécialisation en élevage laitier[1083]. Dans les zones limoneuses au centre et au Nord de la ligne Hazebrouck-Bailleul, un système porc-pomme de terre s'affirme comme dominant, dans des exploitations très intensives de petite et moyenne taille. À l'est du territoire enfin, les cultures industrielles s'imposent comme la principale composante des assolements, et conduisent certaines exploitations à se spécialiser en polyculture.

Nous identifions donc trois systèmes productifs dominants dans notre échantillon. Au sein d'un même profil de système productif, les fourchettes mettent en évidence des rapports de 1 à 2 quant au niveau de capital productif par UTH. Si une part de ce différentiel s'explique par des productions dominantes différentes suivant les exploitations, cela montre aussi des inégalités entre exploitations. À la marge de ces profils dominants, il y a aussi des ateliers de porcs ou de volailles hors sol, soit dans une logique agro-industrielle (15000 porcs engraissés par an) ; soit en volailles ou en production lapine, en pluriactivité (ex : ateliers de 1000 poules pondeuses). De plus, quelques profils d'exploitations se sont spécialisés en polyculture. Comme pour les ateliers hors-sol, il peut s'agir de petites exploitations spécialisées (ex : un technicien agricole, héritier de 20ha qu'il cultive pour maintenir son patrimoine), ou de logiques agro-industrielles pour des exploitations ayant pu accumuler une surface suffisante.

Figure 26. Trois types de systèmes productifs[1084]

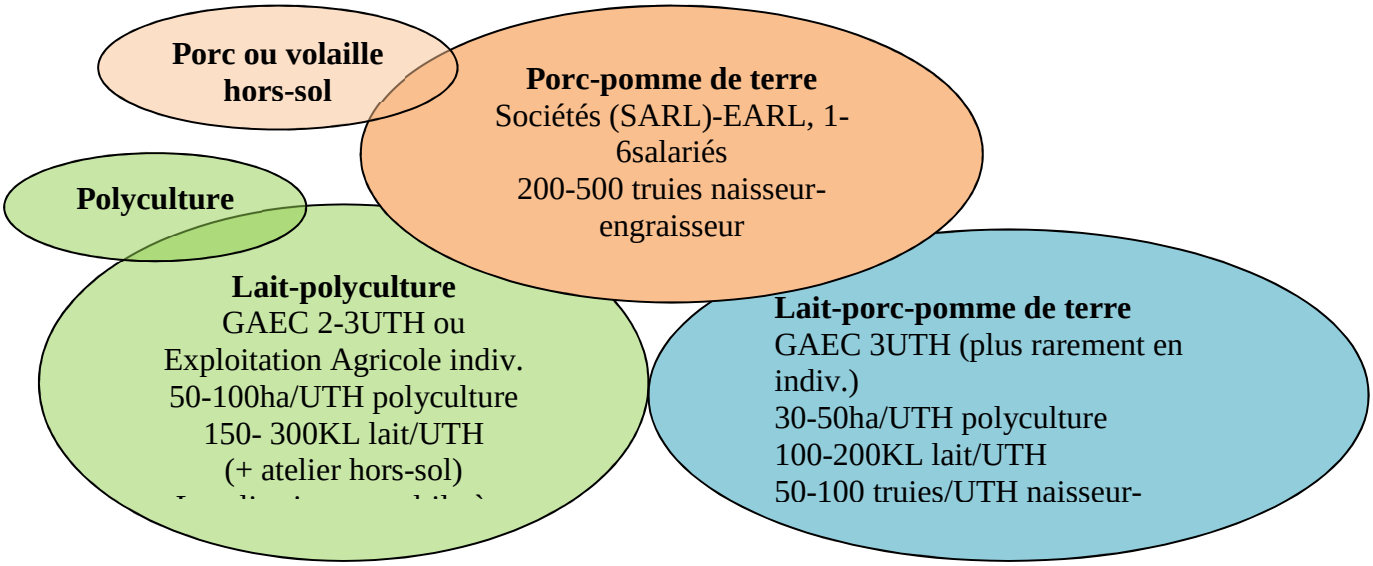

[1083] F. LESCUREUX, 2003, *Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme. Le cas de la région des Monts de Flandres*, Doctorat de Géographie et Aménagement, Dir: RENARD J.-P., Université d'Artois, Lille. 591 p., p166

[1084] Pour un aperçu de la répartition spatiale de ces profils d'exploitations agricoles, se référer au schéma de F. Lescureux Ibid., p166

2.2.6. Pluriactivité et formes d'exploitations agricoles diversifiées

Au-delà des dynamiques productives ainsi identifiées, soulignons que les sources de revenus des exploitations agricoles de Flandre intérieure sont plurielles, même si ce phénomène est difficilement appréciable statistiquement.

En 1955, la pluriactivité est très faible (12.5%), mais nous identifions dans les exploitations d'autres sources de revenus issues d'activités de vente directe, de services chez d'autres agriculteurs, ou de revenus issus de la contrebande le long de la frontière. En 2000, les exploitations « non professionnelles »[1085] représentent 35,8% des exploitations en 2000, et cela correspond approximativement à la part des exploitations de moins de 20ha. Cela illustre une augmentation du nombre de très petites exploitations pluriactives. De plus, à l'échelle régionale en 2000, les activités de diversification concernent 11% des exploitations agricoles à l'échelle régionale, dont 34% une activité de transformation, 26% un travail à façon, et 15% une activité d'hébergement. Cela reste relativement faible par comparaison à certaines régions au Sud de la Loire, mais montre néanmoins les termes d'une adaptation des exploitations agricoles qui se positionnent sur un marché local des biens et services.

[1085] D'après la terminologie utilisée dans la statistique agricole.

Conclusion du chapitre 6

La Flandre constitue un espace frontalier, traversé par les flux et au cœur d'une zone économique Nord-Européenne. Cette configuration que nous qualifions comme celle d'un espace « ouvert », contribue à dessiner les spécificités sociales et économiques de cet espace.

Les dynamiques sociales sont marquées par un important flux migratoire entrant et sortant, et de ce fait par une recomposition sociale dont les termes sont ceux du passage d'un rural ouvrier au périurbain (baisse de la part des agriculteurs, des ouvriers et installation de cadres). Les migrations pendulaires vers les agglomérations voisines (Lille, Dunkerque, Armentières, Saint-Omer) contribuent à inscrire les individus dans différents espaces, ce que Frédéric Lescureux a désigné comme un « *polycentrisme des bassins de vie* »[1086]. De cette pluralité socio-spatiale se dégage la difficulté à consolider un espace d'interconnaissance à l'échelle du territoire. Nous avons pu observer dans l'analyse paysagère la cohabitation de différentes « territorialités »[1087], c'est-à-dire projections par un groupe humain sur l'espace : investissement patrimonial des espaces naturels (Monts de Flandre, plaine de la Lys), emprise spatiale et paysagère de l'activité de production agricole (bâtiments d'élevage), et de la dynamique résidentielle (infrastructures de transports, lotissements). Comment ces territorialités s'agencent-elles pour faire territoire ?

De plus, l'organisation spatiale des maisons rurales flamandes sous la forme d'un habitat dispersé reste l'empreinte d'un système agraire de petites et moyennes exploitations de polyculture-élevage. Ce système agraire à dominante de faire-valoir indirect a été caractérisé jusqu'à la fin du XIXème siècle par une conquête de l'espace et par le développement des cultures industrielles pour approvisionner l'industrie agro-alimentaire régionale alors en développement. Le développement de l'élevage est engagé à la fin du XIXème siècle. Il se poursuit jusque 1950 avec un développement des cultures fourragères. Entre 1955 et 2010, les deux tiers des exploitations agricoles ont disparu, et la taille moyenne d'une exploitation passe de 17 à 48 ha. L'agrandissement des exploitations est caractérisé en Flandre par le maintien d'exploitations de polyculture-élevage, avec une intensification puis réduction de la surface fourragère, et de ce fait le déploiement des cultures céréalières et industrielles. La spécialisation des exploitations et la concentration de l'élevage accrue à partir de 1980 s'est traduite par le renforcement de la différenciation des systèmes productifs selon les types d'espaces et l'histoire des systèmes agraires (quadrilatère herbager, zone intérieure de petites exploitations intensives, agrandissement des structures vers l'Est et le Nord). Dans quel contexte institutionnel se déroule cette évolution des exploitations agricoles ? Quels sont les leviers sectoriels et territoriaux activés dans ce processus de modernisation ?

[1086] F. LESCUREUX, *Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme. Le cas de la région des Monts de Flandres, Thèse citée* , p131

[1087] P. ALPHANDÉRY and M. BERGUES, Territoires en questions: pratiques des lieux, usages d'un mot, *Article cité*

Chapitre 7
Dynamiques agricoles et territoriales : des trajectoires divergentes

Observe-t-on en Flandre un processus de construction territoriale du même type que celui qu'on a pu identifier dans les Monts du Lyonnais, c'est-à-dire fait de consolidation précoce d'une dynamique intercommunale, d'une stabilisation d'une échelle d'action et de développement ? Quelle est la place de l'agriculture et des exploitations agricoles dans cette construction territoriale ? Dans quel contexte social et institutionnel évoluent les exploitations agricoles ? Nous nous intéressons dans ce chapitre à l'étude des évolutions croisées des exploitations agricoles, des dynamiques d'action collective non agricoles et de la dynamique de construction d'un territoire afin d'explorer les liens construits entre ces processus dans le jeu d'acteurs à l'échelle locale.

Nous faisons le choix de traiter de ces évolutions de manière périodisée en considérant que c'est dans un contexte situé dans le temps et dans l'espace que les acteurs opèrent. Nous distinguons deux périodes : une première période de 1950 à 1980, puis une seconde période de 1980 à 2010. Nous optons pour ce découpage périodique car 1980 marque une rupture dans l'évolution des exploitations agricoles avec une accélération du processus d'agrandissement et de restructuration, un processus de concentration et de spécialisation des exploitations. De plus, cela correspond à un tournant quant à la manière de penser le rural et l'aménagement dans un contexte de transformations sociales fortes avec la périurbanisation.

Étant donné les éléments de contexte identifiés ci-dessus, les questions spécifiques qui se posent par rapport aux dynamiques agricoles et territoriales en Flandre intérieure sont les suivantes.

- Nous avons montré une dynamique de spécialisation des systèmes productifs en fonction des types d'espaces et la poursuite d'une logique d'agrandissement des exploitations. Quels sont les forces motrices de ce processus ? Quelles en sont les conséquences du point de vue de l'insertion sociale et sociotechnique des agriculteurs ?
- Nous avons montré le caractère « ouvert » de cet espace à la fois du point de vue des dynamiques sociales et économiques. Est-ce qu'on observe en dépit de cela l'émergence d'un espace d'action collective à l'échelle locale et la construction d'un territoire politique ? Comment et autour de quels objets se décline ce processus de construction territoriale ?
- Nous avons montré une recomposition des dynamiques sociales avec l'arrivée de nouvelles populations, et la préoccupation des élus pour maintenir la cohabitation entre ces nouveaux ruraux et les anciens ruraux, dont les agriculteurs. Dans quelle mesure ces nouveaux résidents

s'impliquent-ils dans le jeu social à l'échelle locale ? Qu'est-ce qui change dans les rapports de force dans l'espace local ? Alors que le nombre d'agriculteurs diminue : quelle est leur place dans la définition des orientations territoriales ?

- Enfin, nous nous interrogeons plus particulièrement sur la place de l'agriculture dans les dispositifs d'action publique territoriale. Autour de quels objets, de quelles fonctions est-elle qualifiée ? Quelle est la place des exploitations agricoles dans ces dispositifs ?

1. 1950-1980 : Peu de liens construits entre la modernisation agricole et l'aménagement d'un espace « intermédiaire »

Pour cette première partie d'analyse, nous nous appuyons sur quelques entretiens historiques avec des agriculteurs et d'autres acteurs, et sur l'étude de la mise en place du plan d'aménagement rural. L'étude menée sur cette période reste peu approfondie en Flandre intérieure, dans la mesure où ces premiers éléments montrent qu'il y a peu de liens construits entre une dynamique de modernisation et d'intensification dans les exploitations dont les moteurs tiennent tant à une dynamique marchande qu'à l'action volontariste des organisations professionnelles, et une logique d'aménagement marqué par la faible implication des acteurs locaux et la prégnance d'un niveau régional de planification.

1.1. Une modernisation à plusieurs vitesses dans les exploitations agricoles

Dans les trajectoires d'exploitations étudiées, la période de 1955 à 1979 est une période d'importante **intensification de la production** dans les exploitations permise par le double contexte d'un marché en croissance et l'effet levier des gains de productivité de la modernisation. L'intensification fourragère permet de développer les ateliers d'élevages (ex : passage de la basse-cour de 30 poules au développement d'un poulailler de 200 poules). Le développement de cultures intensives à l'hectare telles que la production houblonnière, des cultures industrielles de légumes de conserverie, permet à de nombreuses exploitations de se maintenir avec de petites surfaces.

La baisse du nombre d'exploitations reste faible car l'économie agricole garde des sources de revenus multiples. Pour les exploitations à proximité des villes (Merville, Hazebrouck, Bailleul), la vente directe occupe une place importante dans le revenu des exploitations (lait frais, beurre, pommes de terre, œufs principalement)[1088]. L'ensemble des exploitations le long de la frontière activent les sources d'une économie informelle (achat/revente d'animaux, fraude et plus-value sur les produits

[1088]G. DUBUCQUET and E. LOPEZ, Université Verte, pôle de compétences Nord Pas de Calais.,1997, *La vente directe dans le Nord-Pas-de-Calais: simple héritage ou voie d'avenir?* , Lille, 75 p.

transférés)[1089]. Enfin, si le niveau de pluriactivité reste faible en Flandre intérieure (12,5% des agriculteurs se déclarent pluriactifs en 1955)[1090], nous pouvons identifier les termes d'une pluriactivité « secondaire », c'est-à-dire où l'activité extérieure reste une activité d'appoint (entreprises de travaux agricoles, salariat temporaire).

Enfin, la période de 1950 à 1980 est une période de différenciation des exploitations entre elles. L'intensification identifiée ci-dessus se déroule de manière faiblement organisée et la modernisation se déroule à plusieurs vitesses. Certains agriculteurs investissent dans la modernisation de leurs ateliers d'élevage dès les années 50-60[1091]. Ils engagent un mouvement de leurs pratiques au sein des CETA, avec l'appui des organisations professionnelles (syndicats, contrôle laitier) et dans le cadre des filières (coopératives laitières, groupements de producteurs de porcs). D'autres agriculteurs en revanche restent en marge de ce processus jusqu'à la fin des années 70, au moment où « *il faut ou passer le cap ou arrêter*» (F30). Comme le montre l'analyse de la crise porcine en 1980, la spécialisation des exploitations, la modernisation et l'évolution des techniques prend un caractère tardif dans le Nord[1092]. La logique de spécialisation allant à l'encontre même des piliers de l'économie de ces exploitations s'appuyant sur des sources de revenus multiples et informelles[1093], le maintien d'un négoce indépendant actif[1094], les rapports conflictuels et concurrentiels entre les organisations de développement agricole[1095] ont participé à entretenir parmi les agriculteurs une forme de résistance au mouvement de modernisation tel qu'il est porté par le syndicalisme agricole. Les écarts qui s'établissent entre les exploitations avant 1980 se révèlent déterminants de la situation actuelle car la conjoncture défavorable des années 80 en production porcine et l'instauration des quotas ont figé ces différences.

Ainsi, l'évolution des exploitations agricoles sur cette période s'inscrit dans un mouvement global d'augmentation de la production dont les influences sont multiples et relèvent tant de la structuration d'une organisation sectorielle que d'un déploiement du marché.

[1089] « *la fraude rapportait beaucoup plus que la ferme (…) Qu'est-ce qu'on a failli être pris ! Bah, c'est ça qui a fait qu'on a eu un essor comme ça, on n'aurait jamais pu…(…) la ferme telle qu'elle est située, elle a été située pour frauder* » F52

[1090] La Flandre n'est pas parmi les foyers de pluriactivité de la région du Nord. O. HONDET and J. VAUDOIS, 1982, La pluriactivité en agriculture: un premier bilan pour le Nord-Pas-de-Calais, *Hommes et terres du Nord*, n°1, pp. 81-82

[1091] « *On a tout transformé, on a abattu les murs, donc c'était plus qu'une étable pour les vaches et les jeunes bêtes elles étaient dans le hangar. J'te parle de cette transformation d'étable, ça c'était dans les années 50-60. Et on a monté le hangar en béton, ça c'était dans les années 59-60. J'étais le premier à mettre en place les stabulations. Cette salle de traite, elle a dû être montée dans les années 70 par-là, non, 74.* » F51

[1092] J. VAUDOIS, La "crise porcine" dans la région Nord-Pas-de-Calais, *Article cité*

[1093] « *c'est vrai qu'il y a beaucoup d'idées qui ont été bousculées, et même remises en cause, et des discussions. Je ne sais pas si tu te rappelles la fois où il a dit qu'il fallait qu'on arrête de faire un peu de tout et qu'il fallait se spécialiser. Tu te rappelles ? Mais si, tu te rappelles, on a souvent dit, ils n'avaient quand même pas raison. Il fallait se spécialiser dans une branche.* » F52

[1094] Les filières agricoles du Nord sont insérées dans un vaste système de flux où l'organisation en filières peine à s'imposer : exportation des porcelets vers la région Rhône-Alpes, importation de porcs charcutiers belges abattus dans la région.

[1095] Parmi les organisations porteuses du développement agricole, on identifie dans nos entretiens les termes de rapports conflictuels au sein de l'église, entre la JAC et le syndicat dirigé par le chanoine Michel Ruckebusch et d'autres courants catholiques de militantisme social, entre les « laïcs » (professeurs d'agriculture, CETA) et le syndicat, entre la coopération et le syndicalisme. M.-C. ALLART, 2008, La presse agricole régionale: deux journeaux pour une région, *L'abeille. Journal de la société des amis de Panckoucke*, n°10, pp. 1-5

1.2. Un plan d'aménagement rural faiblement approprié

La mise en place du plan d'aménagement rural (PAR) est marquée par la prévalence d'un niveau décisionnel régional qui définit les fonctions des espaces selon une perspective avant tout urbaine, et par une faible appropriation du dispositif et des opportunités qu'il génère par les acteurs à l'échelle locale.

1.2.1. Une « zone intermédiaire » dont l'administration régionale peine à définir le statut

Dès les premières études d'aménagement en vue de l'élaboration du plan d'aménagement rural, nous constatons toute la difficulté à définir le statut de la Flandre intérieure, qualifiée de « zone intermédiaire » dans le schéma régional d'aménagement.

La zone « Flandre Lys » constitue l'échelle principale de planification pour l'ensemble des dispositifs d'aménagement. Elle réunit deux ensembles caractérisés par des dynamiques économiques et urbaines contrastées: la Flandre et la plaine de la Lys. Ce découpage, qui correspond à l'échelle à partir de laquelle s'organise aujourd'hui le pays Cœur de Flandre, semble s'être imposé au moment de l'écriture du PAR par défaut, comme l'espace restant en creux entre les périmètres d'aménagement des agglomérations lilloises et dunkerquoises[1096]. La zone Flandre Lys est ainsi caractérisée comme une « *zone sensible* », où l'on ne parvient pas à délimiter le rural de l'urbain, zone au carrefour entre des aires d'influences multiples par rapport auxquelles le statut est mal défini : « *espace résiduel ou zone polarisée* ? »[1097].

L'échelle régionale, dès la publication du « livre blanc » de l'aménagement, s'affirme comme une échelle forte d'orientation politique en matière de développement et d'aménagement, avec une entrée qui est d'abord urbaine[1098]. Le « livre vert »[1099], publié en 1973, en collaboration avec le ministère de l'agriculture, a pour objectif de définir les orientations en matière pour l'agriculture et l'aménagement des zones rurales dont la définition et les fonctions sont avant tout définies par rapport aux agglomérations voisines. Ainsi, il assigne à la politique régionale l'objectif de gérer l'articulation entre deux fonctions de l'espace rural : l'activité agricole et les « *fonctions liées à la qualité du cadre de*

[1096] « *il restait une zone blanche entre les deux, donc on a dit, on va mettre un PAR* » mentionne un responsable de la DDA impliqué dans cette démarche d'aménagement. Source : F16. Direction départementale de l'agriculture du Nord,1974, *Plan d'aménagement rural de la région Flandre Lys, Document de synthèse*, Lille, 25 p.

[1097] « *cette zone où la proximité des grandes masses de l'aire urbaine centrale risque de remettre en cause la vocation agricole.* » OREAM-Nord, Ministère chargé du plan et de l'aménagement du territoire,1980, *Aménagement d'une région urbaine, le Nord-Pas-de-Calais*, Lille, 422 p. p257, Il soulignent aussi le caractère polycentrique de cet espace. p34, p249

[1098] Le livre blanc constitue le document de planification OREAM-Nord, 1968, Livre Blanc. Pour une politique d'aménagement régional_février 1968, *Notes et études documentaires. La documentation française.*, n°3635-3636,

[1099] Ministère de l'agriculture et du développement rural, Atelier régional d'études économiques et d'aménagement rural de Lille et OREAM-Nord,1973, *Livre vert du Nord-Pas-de-Calais: Document d'analyse*, Lille, 184 p.

vie »[1100]. Il constitue une charte qui en concertation entre administrations et représentants professionnels sert de guide à l'élaboration des différents Plans d'aménagement ruraux (PAR). Ainsi, c'est autour de ces deux « vocations » de l'espace que s'organise le Plan d'Aménagement Rural Flandre Lys : la fonction nourricière et la préservation et « *mise en valeur d'un cadre de vie* »[1101].

1.2.2. La fonction nourricière : « raison d'être » de la zone intermédiaire Flandre-Lys

> *« La vocation pour Flandre-Lys, de région rurale insérée dans un contexte géographique et économique d'urbanisation et d'industrialisation constante a été affirmée : pour consolider* ***sa fonction et sa raison d'être*** *par rapport à un marché de consommation environnant de plus en plus important ; pour également dynamiser les secteurs non-agricoles, condition indispensable au maintien sur place d'un niveau suffisant de population »* [1102]

Dans le PAR, l'agriculture occupe une place centrale, « *comme élément d'équilibre et pour des raisons de complémentarité avec son environnement* ».La **« fonction » nourricière** de la zone Flandre-Lys est d'abord mise en perspective du bassin de consommation régional de 3,8 millions de consommateurs[1103]. D'autre part, l'agriculture est envisagée comme un élément de **maintien de l'emploi** dans cette zone rurale. Alors que le document souligne que 21% des ménages sont des ménages agricoles, l'agriculture est la seule activité économique qui soit mentionnée comme une force dans le diagnostic des activités économiques, **support potentiel pour le développement d'IAA**[1104]. La question agricole n'est en effet jamais évoquée sans son insertion dans un « complexe agro-alimentaire », « *inséparable de la transformation des produits par les IAA ; de la fourniture de nombreux produits et services nécessaires à ses activités* »[1105]. Au-delà de l'approvisionnement du marché local, l'agriculture ainsi plus largement envisagée comme l'activité support d'un développement économique : *« Affirmer la place de la région sur le marché agricole régional et national »*, dans un contexte régional où d'autres secteurs d'activités commencent à connaître des difficultés[1106]. La prise en charge de cette fonction se décline par des orientations en matière de gestion

---

[1100] J. VAUDOIS, 1980, L'aménagement rural dans la région du Nord-Pas-de-Calais: les plans d'aménagement rural, *Hommes et terres du Nord*, n°1, pp. 34-45

[1101] Cette seconde orientation se décline dans les opérations de lutte contre les pollutions (« Lys propre ») et des opérations de mise en valeur et de protection des sites privilégiés, du patrimoine bâti (style des constructions) et naturel (haies, bois, talus). Direction départementale de l'agriculture du Nord, *Plan d'aménagement rural de la région Flandre Lys, Document de synthèse, Rapport cité*, p13

[1102] Ibid., p9

[1103] « *La qualité des terres permet de renforcer la vocation agricole en orientant les productions vers les besoins du marché de consommation de l'aire urbaine voisine*. »OREAM-Nord, *Aménagement d'une région urbaine, le Nord-Pas-de-Calais, Rapport cité* , p260

[1104] Direction départementale de l'agriculture du Nord, *Plan d'aménagement rural de la région Flandre Lys, Document de synthèse, Rapport cité* , p12

[1105] Ministère de l'agriculture et du développement rural, *Livre vert du Nord-Pas-de-Calais: Document d'analyse, Rapport cité*

[1106] On trouve ainsi dans le PAR une mesure de la valeur ajoutée agricole ; et une mise en perspective des évolutions de l'agriculture régionale par rapport au bassin de consommation européen de 70M d'habitants. Direction départementale de l'agriculture du Nord, *Plan d'aménagement rural de la région Flandre Lys, Document de synthèse, Rapport cité*

de l'espace. De plus, dans un contexte où l'évolution des exploitations agricoles se déroule de manière faiblement organisée, le PAR devient le lieu de réaffirmation de l'enjeu d'organiser le développement agricole autour des groupements, des filières.

a) Rendre l'espace « fonctionnel » : rationalisation et protection de l'espace agricole

Sont d'abord mis en œuvre d'importants réaménagements de l'espace, largement soutenus par les collectivités territoriales. Au début des années 60, les opérations de remembrement et de drainage, financées notamment par le Conseil Général, jouent un rôle essentiel pour l'augmentation du potentiel des exploitations et réorganisent complètement l'espace. Adduction d'eau et électrification des zones rurales sont mises en œuvre pour assurer réorganisations et aménagement des bâtiments d'élevage dans les exploitations. Enfin, le développement des infrastructures et équipements de transport joue un rôle de levier pour l'insertion de cette zone dans un vaste espace d'échanges européen (ex : autoroute A25, 1970-72).

Dans un contexte régional d'artificialisation des surfaces agricoles, le principe de protection de l'espace agricole « c*ontre l'urbanisation anarchique* » est réaffirmé. Bien que concernée par les projets autoroutiers (A25), et par les ébauches d'un mouvement de repeuplement, la mobilisation reste faible en FI sur cette problématique par rapport aux régions voisines directement périurbaines et inscrites dans des démarches alors innovantes pour la gestion de l'espace[1107].

b) L'enjeu de consolider une organisation sectorielle

Dans un contexte où marchands de bestiaux et négociants gardent une place centrale dans l'organisation du marché des produits agricoles, « *l'adhésion des éleveurs à un modèle de développement agricole, dont tous ne perçoivent pas la nécessité dans le contexte régional*», est considérée comme un enjeu de développement économique régional. Ainsi, Jean Vaudois considère qu'en porc, le faible « *taux de pénétration des groupements* » (1/4 du cheptel seulement sont contrôlés par les groupements de producteurs de porcs en 1979) est un des facteurs de la perte de compétitivité de la région par rapport à la Bretagne (-29% des effectifs porcins entre 1970 et 79), parce qu'il génère un retard dans la modernisation des exploitations[1108].

Ponctuellement, les organisations professionnelles locales ont pu mobiliser les dispositifs d'aménagement rural pour accompagner et structurer le mouvement de modernisation. C'est ainsi par exemple dans la perspective d'un élargissement de la base des producteurs inscrits dans le

[1107] Entretien F16, F. DEMEULENAERE, 1982, Evolution récente de l'agriculture dans les zones péi-urbaines: l'exemple de l'Ouest de l'agglomération lilloise, *Hommes et terres du Nord*, pp. 68-74 , N. ROUGET, 2008, *Les dynamiques agricoles dans les espaces urbains et périurbains. Diversification et stratégies d'adaptation des agricultures. Le cas des périphéries Sud-Est de Lille et Nord de Lens*, Dir: CHARVET J.-P., Université Paris Ouest-Nanterre La défense, Nanterre. 366 p.

[1108] Tant du fait de la faible diffusion des nouvelles techniques, que du manque de réactivité dans le captage des aides puisque la région a capté 4,2% seulement des aides aux bâtiments d'élevage du plan de rationalisation de la production porcine alors que la région détient de l'ordre de 10-15% du cheptel national en 1970. C'est 12 fois moins que les bretons qui captent 50,5% des subventions allouées. J. VAUDOIS, La "crise porcine" dans la région Nord-Pas-de-Calais, *Article cité*

développement agricole que les groupes de développement ont été créés en 1984 au niveau de l'antenne régional d'Hazebrouck, avec l'appui de la démarche du contrat de pays mise en place à Cassel.

1.2.3. Une mobilisation ponctuelle du développement rural autour de la valorisation du patrimoine naturel et culturel

Le PAR, porté par le comité d'études de coordination et d'animation pour le développement intercommunal de la Flandre CECADIF[1109], a illustré les premières difficultés du territoire à s'affirmer comme un espace de projets. Bien que des moyens aient été débloqués par la Région pour financer la mise en œuvre du projet[1110], les élus de Flandre-Lys n'ont jamais réussi à s'entendre autour d'un projet. « *Ils sont passés à côté de cette politique de développement rural* » analyse l'animateur de la DDA chargé de la mise en œuvre des PAR (F16).

Seul le canton de Cassel, animé par le CARFO, saisit les opportunités des contrats de pays (1983-84), et de différentes programmations de développement rural des conseils généraux et régionaux pour engager des actions de valorisation culturelle du territoire, et progressivement de développement touristique[1111]. Cassel, ancienne ville romaine puis châtellenie des comptes de Flandre, joue un rôle symbolique de centre culturel régional (c'est là que se situe le musée départemental de Flandre[1112]), et garde un rôle moteur dans la valorisation du patrimoine culturel et paysager de la Flandre. En effet, en parallèle les Monts de Flandre sont classés à l'inventaire des sites pittoresques en 1974, et que le Conseil Général engage plusieurs actions de valorisation du patrimoine culturel et naturel.

Ainsi, la valorisation du patrimoine culturel et paysager devient la principale préoccupation de développement rural en Flandre intérieure. Cela n'est alors pas perçu de manière contradictoire avec le développement agricole. Néanmoins, sur ces deux orientations, l'activation par les acteurs locaux des opportunités en termes de développement rural reste faible, et les priorités définies dans le PAR reste essentiellement élaborées aux niveaux régional et départemental sur fond d'un référentiel d'abord urbain.

[1109] CECADIF : Comité d'études, de coordination et d'animation pour le développement intercommunal de Flandre. Comité qui représentait les « forces vives » du développement économique (chambres d'agriculture et de commerce, syndicats ; DDE DDA, etc. les différentes administrations). Source MDL16, OREAM-Nord, *Aménagement d'une région urbaine, le Nord-Pas-de-Calais*, *Rapport cité*, p260

[1110] Les conseils régionaux et généraux ont largement investi la procédure des PAR en accompagnant tant l'étude que le financement via deux dispositifs régionaux : le programme de « Million par PAR » (1976), appuyant par une aide d'un million de francs la mise en œuvre d'actions du plan d'aménagement sans exigence de concertation ; puis la procédure des « contrats régionalisés d'aménagement rural » (1977), qui engagent les acteurs dans un effort accru de concertation. J. VAUDOIS, L'aménagement rural dans la région du Nord-Pas-de-Calais: les plans d'aménagement rural, *Article cité*

[1111] Le CARFO, Comité d'Aménagement Rural de Flandre Occidentale, créé en 1980 joue un rôle moteur dans l'accompagnement d'une dynamique de développement local autour du canton de Cassel : il adhère au réseau de diffusion culturelle en milieu rural du CG59 en 1996. Il s'inscrit dans la démarche régionale des contrats de développement rural (1999). F. VANGHELUWE, 1996, *Le Comité d'Aménagement Rural de Flandre Occidentale: vers un projet de territoire*, DESS Conception de projets et écodéveloppement, Université des Sciences et Technologies de Lille, Lille. 35 p.

[1112] C'est ainsi symboliquement à Cassel que sont posés les premiers jalons du projet de PNR en 1991. F3

2. 1980-2010 : Divergence entre une dynamique de spécialisation agricole et le projet d'un territoire-cadre de vie

À partir de 1990, nous observons la distanciation entre d'une part des logiques agricoles de plus en plus intégrées dans une dynamique agro-industrielle, et d'autre part une redéfinition du « *sens de l'espace* » autour de la fonction résidentielle. Nous tentons de mettre en évidence cette évolution divergente par une analyse croisée des dynamiques agricoles, et de la dynamique de construction du projet de territoire. L'analyse des forces sociales en présence nous permettra de comprendre les mécanismes et rapports de pouvoir en jeu dans ce processus.

2.1. Concentration d'une agriculture agro-industrielle et développement d'une agriculture de services

La dynamique des exploitations agricoles sur la période 1980-2010 est marquée par deux processus distincts. Dans un contexte de plus forte concurrence sur les marchés agricoles et agro-alimentaires, est engagé un mouvement de spécialisation, de concentration et d'insertion de plus en plus forte des exploitations agricoles dans le système agro-industriel régional par différentes formes de contractualisation. Dans un contexte de relative prospérité agricole, la valeur du foncier et plus particulièrement la valeur du droit d'exploiter se trouve renchérie. Il s'institue en Flandre un mécanisme marchand informel de transmission des baux dont nous expliquons ici les mécanismes car ils sont essentiels à la compréhension des dynamiques sociales agricoles. Parallèlement à la consolidation d'une dynamique productive agro-industrielle et capitalistique, l'arrivée de nouvelles populations génère de nouvelles opportunités pour les agriculteurs sur un marché local de produits et services, avec le développement d'activités de diversification dans les exploitations agricoles. Enfin, l'affirmation d'un nouveau rapport au rural est également associée au développement de très petites exploitations pluriactives.

Nous distinguons ainsi trois grands types d'exploitations agricoles donc nous déclinons ci-dessous les évolutions, les formes d'insertion sociale. Le premier type d'exploitation agricole de polyculture-élevage représente la majorité des exploitations en Flandre intérieure. Le second type d'exploitation agricole et rurale est en développement depuis 2000 sous un effet pluriel de saturation du marché foncier, et d'un développement considérable du marché des services dans un contexte résidentiel. Le troisième type de petites exploitations diversifiées recouvre un ensemble d'exploitations en marge de cette dynamique productive d'agrandissement. Il peut s'agir d'ateliers d'élevages intensifs de pluriactifs (ex : volailles, lapins), d'une requalification d'exploitations n'ayant pas investi dans les dynamiques productives au moment de la reprise autour de projets alternatifs (ex : développement en agriculture biologique).

Figure 27. Trois types d'exploitations agricoles et rurales en Flandre intérieure

Exploitations en polyculture-élevage Dominante lait-porc-polyculture variable selon les zones.	
Exploitations agricoles et rurales Un atelier de production Développement des services (centre équestre), de la vente directe	**Petites exploitations diversifiées** Rupture par rapport à une logique de polyculture-élevage Projets alternatifs (certification AB et commercialisation en direct)

2.1.1. Une dynamique de spécialisation et de concentration dans les exploitations agricoles

a) Le « cap » des années 80

À partir de mi-70, la dynamique de restructuration des exploitations agricoles s'accélère. Elle passe à 2% en 1979 puis à 3% à partir de 1988 (voir Graphique 12 p331). Les années 80 marquent un tournant majeur dans les évolutions des exploitations en Flandre, décrit par les agriculteurs comme un moment où il a fallu « *passer le cap* » (F30), c'est-à-dire d'investir pour rester. Plusieurs facteurs sont concomitants et engendrent des transformations sociales et économiques majeures dans les exploitations.

Les facteurs conjoncturels de surproduction entrainent d'abord parfois la disparition de certains ateliers dans les exploitations, ou leur réaménagement. La crise porcine, déjà latente de 1970 à 1980 se traduit par une concentration de l'élevage porcin et par la substitution progressive des élevages naisseurs par des élevages naisseurs-engraisseurs dans le cadre de programmes volontaristes de soutien aux investissements[1113]. La **crise du houblon** à partir des années 80, doublée d'une tempête en 1985, entraine l'arrachage de 270ha de houblon sur les 300ha existant en Flandre intérieure (il en reste 30ha). Or cette culture très intensive en valeur ajoutée par hectare jouait un rôle important dans l'économie de nombreuses petites exploitations.

La période des années 80-90 est également caractérisée par une **réorganisation des circuits de distribution**. Alors que de nombreux réseaux commerciaux avec des détaillants de la région lilloise (pomme de terre, œufs, volailles) jouaient encore un rôle actif pour les exploitations, le remplacement progressif de ces réseaux marchands vers une restructuration/concentration des filières met en difficulté de nombreuses exploitations mal préparées aux nouveaux systèmes de normes, de qualité ou contraintes à investir. Ainsi par exemple, les exigences en termes d'investissement des industriels de

[1113]Tels que le programme d'aides régionalisées pour le rééquilibrage naissage-engraissement (1976), ainsi que d'autres dispositifs tels que les Plans de Modernisation J. VAUDOIS, La "crise porcine" dans la région Nord-Pas-de-Calais, *Article cité*

polyculture (Bonduelle[1114], Mac Cain[1115]) entrainent une spécialisation et une restructuration de leur pool de producteurs à l'approvisionnement.

Les outils de la politique agricole (plans de développement puis aides à l'installation), dont la mise en œuvre a été tardive (1977 pour les premiers plans de développement), ont accompagné les dynamiques d'investissement et d'agrandissement des exploitations. Cette phase d'agrandissement des exploitations est caractérisée par un **changement de régime fiscal** avec le passage de beaucoup d'exploitations aux bénéfices réels (1/3 de l'ensemble des exploitations sont encore au régime du forfait) et par l'inscription des exploitations dans d'autres logiques économiques d'endettement/création de charges/investissements. La **mise en place des quotas** a très largement défini l'avenir de l'atelier laitier dans les exploitations agricoles. Or, celle-ci s'est déroulée dans un climat de « *magouilles* » entre les leaders du syndicalisme agricole et les laiteries (période au cours de laquelle le syndicalisme agricole a perdu beaucoup de son crédit). La répartition des quotas suivant les volumes de 82-83 a mis au jour et figé les inégalités de développement qui s'étaient accrues dans le courant des années 70. Les rapports sont alors de 1 à 5, entre des exploitations qui produisaient 500KL et d'autres qui produisaient moins de 100KL au moment des quotas.

Enfin, la condition d'un niveau de **formation** minimal pour l'obtention de la DJA[1116], les exigences croissantes en termes de qualité au sein des filières et les enjeux d'augmentation de la productivité, ont entrainé des ruptures sociales majeures, caractérisant de manière plus significative le passage de logiques familiales et patrimoniales à **l'inscription de l'agriculteur dans des logiques agro-industrielles (suivi technique, conseil).**

b) Spécialisation des exploitations

Ce mouvement de restructuration se poursuit sur les années 90-2000 dans une concurrence qui s'accroît entre les exploitations. La **mise aux normes environnementale,** accompagnée de manière inégale dans le cadre des PMPOA 1 et 2[1117], la mise aux normes bien-être des élevages[1118] exercent une pression à l'investissement et à l'agrandissement des exploitations d'élevage et donc une pression à l'agrandissement foncier que traduit le renchérissement de la valeur du foncier comme nous l'avons

[1114] En 1987, Bonduelle impose à ses producteurs d'avoir un dispositif d'irrigation. Alors que l'industriel travaillait jusqu'alors avec de nombreux pluriactifs de la zone de Saint Omer, cela entraine un processus de restructuration majeur dans les exploitations caractérisé d'ailleurs par une plus forte implantation en Flandre intérieure.

[1115] L'industriel canadien Mac Cain s'installe à Harnes en 1984. Avec cahier des charges à la réception exigent en termes de qualité, il joue un rôle central dans l'évolution des pratiques de la culture de pomme de terre en Flandre intérieure (rotations plus longues, techniques et matériel d'arrachage, stockage et exigence d'investissement dans des bâtiments ventilés-isolés).

[1116] Dotation jeunes agriculteurs, subvention à l'installation réservée aux Jeunes Agriculteurs.

[1117] Le PMPOA1, dont la mise en œuvre s'échelonne de 1998 à 2001 est réservé aux exploitations de plus de 100UGB. Le financement à hauteur de 50% à partir d'un montant estimé par la chambre a permis aux agriculteurs de faire la mise aux normes dans des conditions très favorables (en travaillant avec les entreprises belges à moindre prix, les éleveurs ont pu profiter pour réaliser d'autres aménagements).Le PMPOA 2 à partir de 2002 fixe ce plafond d'aides à 30% sur factures.

[1118] La mise aux normes des bâtiments d'élevage pour les truies est obligatoire à partir de 2013. D'après une enquête réalisée en novembre 2008 par l'interprofession porcine, 20% des agriculteurs n'étaient pas sûr de réaliser la mise aux normes. Le contexte très incertain du marché porcin depuis plusieurs années fige en partie d'autres projets d'agriculteurs et de nombreux élevages pourraient être contraints d'arrêter.

montré précédemment (voir pp.333-334). De plus, pour les marchés moins encadrés par les politiques tels que le marché porcin, l'augmentation de la productivité entraine une course à l'investissement.

> *« si on arrête d'investir pendant 10 ans, ne serait-ce que 5 ans, les dernières années, il n'y a plus de revenus du tout. » (éleveur de porc, F36)*

Ainsi, l'écart se creuse entre les revenus et les niveaux de capitalisation et d'endettement[1119].C'est un facteur d'isolement social pour les exploitations fragilisées par des situations de trésorerie instable, et c'est ainsi à la fin des années 80- début des années 90 qu'est créée l'association d'aide aux agriculteurs en difficulté[1120].

Cette pression à l'agrandissement et à l'investissement est le moteur d'un mouvement de spécialisation. Celui-ci se traduit par le maintien d'un seul atelier d'élevage (porc/lait), ou par l'association au sein de GAEC à plusieurs associés, avec une répartition des tâches entre associés. Cette spécialisation est associée au développement des échanges entre agriculteurs : échange de fumier/lisier, échanges de droits d'épandages, échanges de terres en sous-locations[1121].

2.1.2. Des agriculteurs insérés dans un complexe agro-industriel régional

a) Un système marchand diversifié et transfrontalier

L'analyse des formes d'insertion marchande des exploitations met en évidence une grande diversité des opérateurs avec lesquels les agriculteurs travaillent (commercialisent ou s'approvisionnent). La situation régionale de la Flandre en fait un espace caractérisé par la densité et la *« vitalité »* d'un réseau de négociants indépendants, et la faiblesse des systèmes de commercialisation organisés.

De plus, selon les opérateurs et les marchés, les systèmes de commercialisation peuvent être de natures très différentes : intégration totale ou partielle (engraissement porcin, élevages de volailles) ; contractualisation sur des volumes (pomme de terre industrielle) ou sur des hectares (légumes industriels) ; contractualisation sur des marchés régulés par des quotas (lait, betterave) ; vente sur les marchés à terme (céréales). Pour chaque produit, le système de commercialisation est spécifique. Ainsi, par exemple chaque type de pomme de terre, le système est spécifique et caractérisé par : des normes sur le produit (variété/race, qualité), un positionnement sur un marché (espagnol, néerlandais, italien), un intermédiaire positionné sur ce marché, et des formes de conditionnement et d'expédition.

[1119] *« C'est tout le métier d'agriculteur, hein, on capitalise énormément… Tu comptes en moyenne, 200KF ou 30K€ d'annuités par an. C'est le métier d'agriculteur et ce sera à mon avis jamais fini donc euh… (…) Mais là, ça fait 3 ans que je travaille pour rien. Je paye tout le monde, donc son salaire plus les charges quoi. Et ça fait 3 ans que je travaille pour rien. Donc, euh…* » (F32)

[1120] L'association régionale des agriculteurs en difficulté (ARAD) est créée en 1992. Elle devient en 2007 l'Arcade, intégrant les artisans et commerçants. (F11)

[1121] Externalisation pour certains de 5-6ha de polyculture, qui exploités par des EA spécialisées qui peuvent ainsi jouer sur les rotations

Encadré 9. Un complexe agro-industriel transfrontalier

L'industrie agro-alimentaire régionale s'est fortement développée dans tout le courant du XIXème siècle[1122], et elle constitue aujourd'hui un des pôles d'activité du développement économique régional. La région Nord-Pas-de-Calais est la 4ème région du point de vue de la valeur ajoutée et de l'emploi salarié dans l'industrie agro-alimentaire, avec une prédominance en particulier pour les cultures industrielles et céréalières : pomme de terre, céréales, oléagineux, brasserie[1123]. La zone Flandre Lys, en dépit d'une dynamique de concentration spatiale des IAA vers les zones urbaines[1124], reste un des pôles de l'agroalimentaire régional, avec en particulier trois gros établissements : Bonduelle (Renescure), Roquette (Lestrem-La Gorgue), et Danone (Steenvorde). L'industrie agroalimentaire représente 30% de l'emploi de la zone Flandre Lys, et c'est un des seuls domaines dans lequel on enregistre une croissance de l'emploi sur la période 1998-2003. Deux niveaux d'organisation sont pertinents pour appréhender le complexe agro-industriel : le niveau transfrontalier représenté ci-dessous caractérisé par une forte densité d'établissements agro-alimentaires, et le niveau Nord-Pas-de-Calais/Picardie à l'échelle duquel les filières s'organisent.

Carte 9. Établissements agroalimentaires en 2006 (Source : Atlas transfrontalier Tome 9 : Histoire - Terre de prospérité : agriculture, INSEE, 2009)

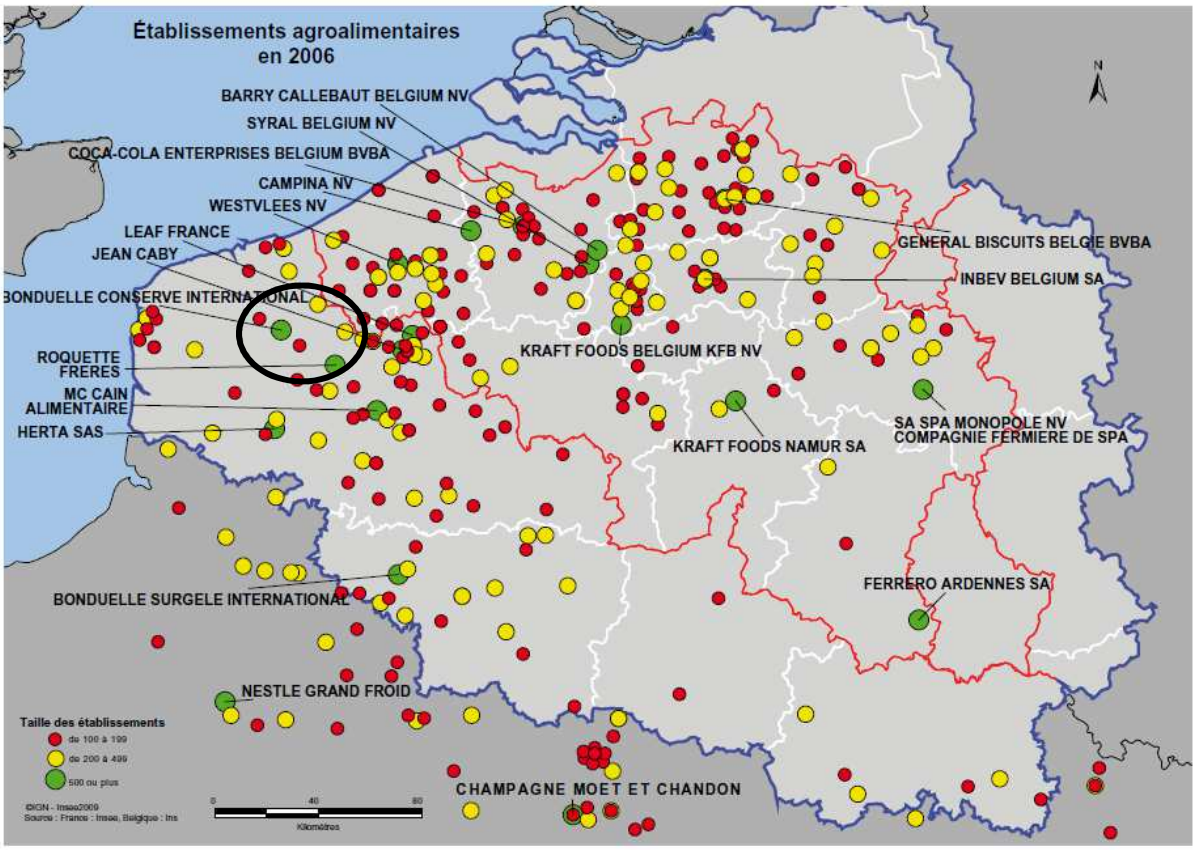

Comme nous le montrons dans l'encadré ci-dessus, c'est à l'échelle d'un complexe agro-industriel transfrontalier que se décline l'insertion marchande des agriculteurs de Flandre intérieure. En effet, la situation frontalière est une composante majeure de cette économie agricole et agro-alimentaire qui

[1122] M.-C. ALLART. *Les industries agroalimentaires du Nord-Pas-de-Calais aux XIXème et XXème siècles. Une histoire occultée*, *Ouvrage cité*

[1123] La région compte 7% des emplois salariés dans l'industrie agroalimentaire en France, 4,9% des établissements français se trouvent dans la région Nord-Pas-de-Calais.P. RODRIGUEZ and N. DELATTRE, 2010, L'industrie agroalimentaire en Nord-Pas-de-Calais, *Profils. Les dossiers de l'INSEE*, n°96, 54 p.

[1124] J. VAUDOIS and C. MARGETIC-LE MENE, 1989, "Évolution récente des industries agro-alimentaires dans la région Nord-Pas-de-Calais ", *Le Nord-Pas-de-Calais, une région d'Europe en mouvement*, Paris, La documentation française, pp. 91-102

« joue » avec la frontière[1125]. La filière porcine est ainsi plus particulièrement caractérisée par la faiblesse de la filière d'abattage-transformation française et le dynamisme outre frontière. Ainsi par exemple le groupement de producteurs de porcs des Monts de Flandre commercialise un tiers des porcs produits en Belgique, un tiers en Hollande, et le dernier tiers sur le marché régional, en partie dans le cadre de démarches de qualification régionales (« ch'ti porc », « porc des hauts pays »).

Figure 28. La production porcine : une question de frontières

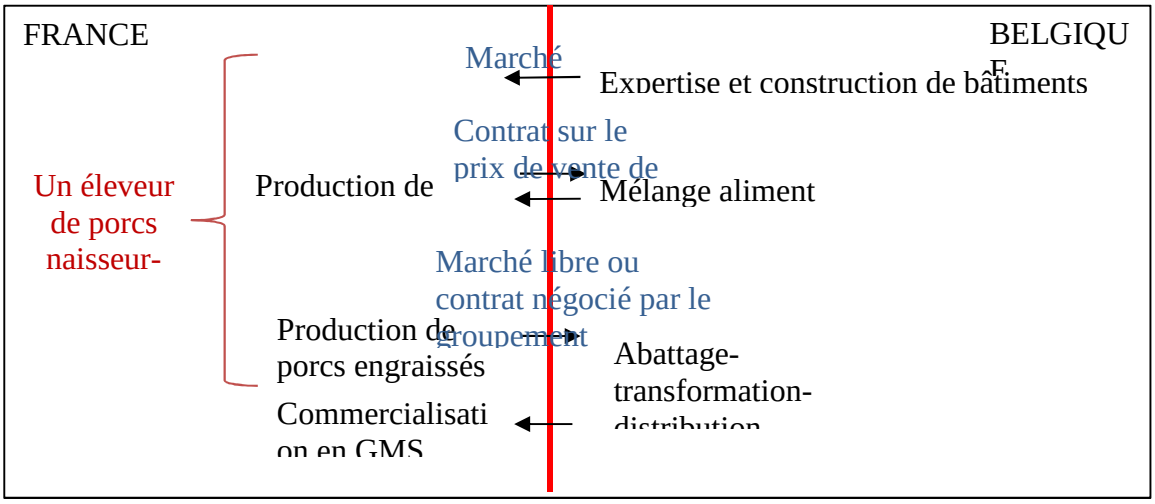

Ce schéma permet d'illustrer l'ensemble des échanges mobilisés dans la production-commercialisation d'un porc à partir de l'exemple d'un éleveur de porcs naisseurs-engraisseur commercialisant des porcs en Belgique.

b) Des systèmes contractuels dans lesquels les agriculteurs ont une faible marge d'action

À partir de 1980, la standardisation des produits sur un référentiel de qualité agro-industriel est associée à la définition de nouvelles formes de contractualisation dans lesquelles l'industriel définit l'essentiel des conditions de production : variétés, conditions techniques de production, périodes de livraison[1126].

> *« Là on ne négocie ni les prix, ni la surface. C'est des contrats de surface, donc c'est des hectares qu'on signe, de toutes manières, on n'est plus trop payés au rendement, hein. Il y a des caisses, tout est lissé entre la variété, la semaine. Parce qu'on ne choisit pas notre semaine de récolte, c'est… Bon, la période, la variété, c'est vrai qu'on ne choisit pas. Et puis la période c'est eux qui décident. » (F20)*

L'exemple des deux entreprises Mac Cain et Bonduelle est caractéristique de trajectoires industrielles marquées par le passage progressif d'un référentiel évaluant la qualité du produit lors de

[1125] F. LESCUREUX and C. MARGETIC-LE MENE, Agriculture et frontière: du "conflit de voisinage" à la coopération thématique entre le département français du Nord, et les provinces belges du Hainaut et de la Flandre Occidentale, *Article cité*

[1126] E. VALCESCHINI, 1993, Conventions économiques et mutation de l'économie contractuelle dans le secteur des légumes transformés, *Economie rurale*, PP ; 19-26

sa réception à un référentiel agro-industriel de la traçabilité, avec un cahier des charges à la production articulé à l'échelle de la parcelle et au niveau de l'exploitation agricole[1127].

Le système d'organisation verticale de l'approvisionnement est très hiérarchisé. Après définition du champ de ses besoins, l'industriel : i) négocie avec des groupements de producteurs les volumes et les conditions contractuelles ii) sélectionne les producteurs, le plus souvent par reconduction des surfaces engagées l'année précédente, selon différents critères de taille, de localisation, d'équipement iii) met en place les contrats individuels avec les producteurs via l'agent de plaine, « courroie de transmission » de la relation producteur-industriel[1128]. Cela contribue au développement de nouvelles formes de proximités organisationnelles entre l'industriel et un réseau de livreurs, vers la consolidation ce que C. Margetic a appelé des « territoires de firme »[1129].

La norme de qualité agro-industrielle devient le premier facteur de sélection et d'exclusion des producteurs dans un processus de restructuration de l'approvisionnement par les industriels qui se poursuit[1130].

[1127]M. DEVRIENDT, 1974, *L'agriculture contractuelle: quelques expériences en Flandre intérieure*, Mémoire de maîtrise de géographie rurale, Université des sciences et technologies de Lille, Lille. 160 p.

[1128]C. MARGETIC, "Proximités et territoires des firmes agro-industrielles. ", *Article cité*

[1129] C'est à dire *« l'ensemble des lieux marqués par l'activité de l'entreprise, lieux d'ancrage que son activité transforme et à partir desquels elle cherche à assurer et développer ses performances* » C. MARGETIC, 2005, "Discontinuités et agro-industries : de l'agrégation à la fracture spatiale", *Article cité*

[1130] Les exploitations considérées comme ayant un avenir pour les industriels sont de grandes exploitations de 150ha en polyculture ou polyculture-élevage (mais l'élevage n'est pas recherché voire craint par les industriels).

Tableau 21. Logiques d'approvisionnement des industriels Mac Cain et Bonduelle (Source : F17, F18, Allart, Brysbaert, Margetic[1131]):

MAC CAIN :	BONDUELLE
Mac Cain s'est implanté dans la région en 1981, au cœur de ce qui pouvait constituer alors un potentiel bassin de production pour la pomme de terre, et à proximité d'un bassin de consommation, essentiellement l'Ouest de l'Europe (France, Espagne). Il a implanté 3 usines en Nord Pas de Calais-Picardie. La logique d'approvisionnement de l'industriel consiste en : - Une sélection des zones d'approvisionnement en fonction sur plusieurs paramètres : la gestion du risque lié au climat et au type de sols pour cette culture de faible enracinement (répartition multizone et emploi de différentes variétés), proximité de l'usine (coûts de transports élevé car produit lourd), taille des parcellaires. - Une sélection des producteurs en fonction : de l'expérience (temps d'apprentissage des processus de qualité évalué à 4-5 ans, importance accordée à un « esprit patatier » c'est-à-dire de capacité de gestion des aléas et de production et de prix), de l'équipement, de la taille de l'exploitation (seuils minima de contractualisation 5ha min.). L'industriel négocie chaque année les volumes et conditions contractuelles avec le GAPPI (groupement des agriculteurs producteurs de pomme de terre industrielle). Via l'agent de plaine, les producteurs établissent individuellement en début de saison des **contrats de tonnage** qui fixent : une variété, une date de livraison, un prix (variable mini-maxi ou fixe). La livraison est ensuite évaluée en fonction de sa qualité à la réception (tares). Pour certaines variétés spécifiques, l'industriel a des contrats à l'hectare. Il garde enfin une part d'approvisionnement en libre. D'un cahier des charges à la réception en 1981, Mac Cain intègre au cours des années 90 de plus en plus de mesures d'enregistrement à la parcelle. En 2001, l'industriel met en place un **cahier des charges à la production** avec un système d'évaluation interne. Il va vers une évaluation de l'exploitation agricole dans sa globalité avec l'adoption du référentiel GLOBALG.A.P (2012).	Bonduelle s'est lancé dans la production de légumes de conserverie en 1926. S'appuyant au départ sur l'exploitation familiale à Renescure (400ha) et de nombreux petits producteurs pluriactifs dans la zone de St Omer, l'entreprise prend à partir de 1970 une envergure internationale tout en gardant un ancrage régional (4 usines sur la zone Nord-Pas-de-Calais-Picardie). Elle développe en FI principalement le haricot, le pois et surtout les productions « maraichères » (chou-fleur, courgette) nécessitant de la main d'œuvre et une proximité géographique et relationnelle avec les producteurs. Le service agronomique de l'entreprise évalue les producteurs à partir de typologies privées établies sur plusieurs indicateurs : - la parcelle (taille des parcellaires, qualité physico-chimique des sols, historique des pratiques) - l'exploitation (santé économique, équipement et potentiel de développement de nouvelles cultures) - le producteur (pérennité de la relation avec le producteur, intérêt stratégique du producteur à travailler avec eux, réactivité). La contractualisation est en place depuis les années 70. Avec la mise en place en 1993 de la certification ISO 9002, l'industriel introduit un cahier des charges à la production par légume. Bonduelle négocie annuellement avec l'OPLINORD (organisation de producteurs de légumes industriels) les volumes et conditions contractuelles. Via l'agent de plaine, les agriculteurs s'engagent individuellement à des contrats d'emblavement (hectares). L'industriel fournit les semences et assure la récolte.

L'agriculteur devient par ces mécanismes de contractualisation un des maillons d'un système agro-industriel sur lequel il a peu de prise. Les exploitations de polyculture-élevage de Flandre intérieure ne sont pas des partenaires privilégiés pour les industriels. La plupart des agriculteurs disposent ou disposaient de surfaces de 5 à 10 hectares en contrat avec Bonduelle par exemple. Cependant, le morcellement important du parcellaire, la petite taille des exploitations, la proximité périurbaine, voire même la présence d'élevage jouent comme des facteurs d'exclusion. En cas d'exclusion soit définie de manière arbitraire par l'industriel (« *le couperet est tombé* » (F41), soit produit d'un abandon face à l'exigence qualitative croissante, les agriculteurs se réorientent vers des

[1131]M.-C. ALLART. *Les industries agroalimentaires du Nord-Pas-de-Calais aux XIXème et XXème siècles. Une histoire occultée, Ouvrage cité* , A. BRYSBAERT, 1997, *Les nouveaux contrats légumes Bonduelle-Renescure: une solution au maintien des petites et moyennes exploitations agricoles en Flandre intérieure?*, Maîtrise de géographie, Dir: VAUDOIS J., Univrsité des Sciences et Technologies de Lille, Lille. 66 p.

marchés jusqu'alors en marge de ce système de normes (ex : en légumes, ils se tournent vers les surgélateurs belges), ou passent en sous-location à d'autres producteurs une partie de leur surface.

Seuls certains producteurs que nous désignons par la suite comme des « agro-entrepreneurs » se sont spécialisés en polyculture industrielle sur des surfaces de 200 à 300ha et se sont approprié le référentiel de qualité agro-industrielle comme un élément central de la gestion de leur exploitation. Ils parviennent de ce fait à maintenir un bon positionnement de fournisseur privilégié dans le rapport de force avec l'industriel.

c) Un système agro-industriel qui garde un lien au territoire ?

Nous nous interrogeons sur le rapport au territoire de ce système agro-industriel. Les firmes de polyculture sont, par la nécessité même de la rotation dans les assolements, étroitement interdépendantes les unes des autres. L'uniformisation des référentiels de qualité agro-industrielle (norme internationale Global GAP) contribue à créer un effet de cluster, générateur d'économies externes à l'échelle de la grande région Nord-Pas-de-Calais-Picardie[1132], voire outre-frontières. Ce processus se traduit en effet par :

- l'activation de phénomènes de proximité organisée autour de la traçabilité à travers la mise en place d'outils spécifiques de gestion pour les exploitations (exemple du GIE TraceNord[1133]) ; la mise en place de programmes communs de recherche et d'innovation accompagnés par la Région.
- la diffusion d'une culture agro-industrielle, ce que les industriels appellent un « *esprit filière* »[1134] caractérisé par des effets d'apprentissages des mécanismes de gestion de la qualité, la diffusion d'une culture d'entreprise (ex : lauréat des 100 premiers producteurs de Mac Cain) et l'affirmation chez les agriculteurs d'une identité d'agro-entrepreneur ou fournisseur d'agro-industrie.
- l'introduction dans les référentiels de certification d'éléments qui touchent à l'environnement de l'exploitation (ex : prise en considération des risques environnementaux dans le référentiel ISO14001)

Ainsi, par un système de règles commun qui stabilise les rapports marchands, les industriels réduisent ainsi les coûts de transaction et notamment le coût de l'information et s'assurent d'un

---

[1132] La région élargie Nord Pas de Calais Picardie constitue l'échelle d'organisation de nombreuses filières tant en polyculture qu'en élevage (filière porcine). Les effets de proximité géographique à une échelle inférieure (transport, etc.) ne sont pas significatifs.

[1133] Le GIE TraceNord créé en 2002 fédère plusieurs industriels et négociants en polyculture pour une harmonisation du dispositif de suivi de la traçabilité à la parcelle, avec une fiche parcellaire unique d'enregistrement par l'agriculteur

[1134] Au cours de l'entretien avec Bonduelle, le responsable approvisionnement m'oriente vers des agriculteurs qui selon lui sont représentatifs des « *exploitations de demain dans les Flandres* » : et dans cette partie d'entretien, il révèle l'importance : d'une culture « *Il a fort l'esprit filière. Il travaille avec nous et avec d'autres partenaires industriels.* », de critères structurels d'exploitation (« une grosse exploitation »), ce qui renvoie à l'analyse de C. Margetic sur les critères d'un professionnalisme pour l'industriel Mac Cain (taille de parcelle, taille d'exploitation et équipement). C. MARGETIC, 2005, "Discontinuités et agro-industries : de l'agrégation à la fracture spatiale", *Article cité*

approvisionnement conforme à un impératif agro-industriel[1135]. **Toutefois les coordinations effectives restent essentiellement de nature technique, ne sont pas liées au lieu et pourraient donc tout à fait être délocalisées[1136]. Elles ne sont donc pas territoriales.** Dans le référentiel agro-industriel, les spécificités agronomiques et géographiques sont prises en considération à la parcelle comme un critère de sélection et d'exclusion, mais en aucun cas comme un critère de différenciation[1137]. Cela conduit d'ailleurs à disqualifier certains espaces, et la périurbanisation constitue en Flandre intérieure un facteur de délocalisation en polyculture par exemple. Ces agro-industries sont insérées dans un système de concurrence européen, voire mondial. La localisation dans le Nord de l'Europe est un choix défini en fonction d'avantages comparatifs. Enfin, si certains arrangements avec les collectivités territoriales ont pu exister au début de l'installation de Mac Cain par exemple, les termes des compromis de ces industriels avec les collectivités territoriales restent faibles.

d) Au-delà du marchand : des rapports identitaires forts

Au-delà des mécanismes d'intégration des agriculteurs dans les logiques de filières, les rapports identitaires entre les agriculteurs et l'ensemble des acteurs de ce système industriel sont forts.

Il y a d'abord l'héritage d'un paternalisme industriel, illustré par l'exemple de Bonduelle, et caractérisé par un ancrage régional, une implication politique[1138]. Un agriculteur évoque le « *grand trou dans la région* »(F45) que constituerait l'éventuel départ de Bonduelle. Le système d'organisation de la relation producteur-industriel via la figure de l'agent de plaine, « *accompagnateur* » du producteur, contribue à véhiculer au-delà du message technique, une culture d'entreprise. Il y a donc une combinaison de deux ordres domestiques et industriels avec un registre de vocabulaire du « *partenariat* »[1139], véhiculé par les industriels et approprié par les agriculteurs qui évoquent dans cette relation une forme de solidarité, vécue par exemple dans le passage de la crise[1140].

[1135] Voir sur le sujet les travaux des économistes agro-industriels : N. MZOUGHI and G. GROLLEAU, 2005, La norme ISO 14001 : un moyen de protection de l'environnement ou une arme concurrentielle ?, *Working Paper, INRA-CESAER*, 24 p.

[1136] À partir de ses expériences en Europe Centrale, l'industriel Mac Cain évalue à 4-5 ans le temps de mise en place d'un dispositif de garantie de la qualité.

[1137] Ce qui n'exclut pas d'ailleurs qu'il y ait une intégration d'enjeux de « durabilité », mais cela reste en fonction de la demande du marché et des clients (ex : des études sont en cours par exemple sur la réduction du bilan carbone de la production de pommes de terre).

[1138] Une page du site internet de la communauté de communes de l'Houtland est consacrée à montrer l'ancrage industriel de Bonduelle. « *Oui. Et même le maire … avant c'était Jean-Marie Bonduelle, c'est quand même quelqu'un, ils ont une exploitation, hein, chez Bonduelle !* » (F34)

[1139] L'entretien avec les salariés de Bonduelle révèle en effet une prise de position, un vocabulaire volontairement issu d'un registre agro-industriel « partenaires », l'usine de Renescure est considérée à l'échelle du groupe comme 1/24ème de la production donc remise en perspective de sa dimension économique et pas de son ancrage historique.

[1140]« *On a toujours été bien servis par l'usine jusque maintenant pour ça, et puis c'était une bonne culture hein [le pois]. Mais bon, c'est un passage comme ça. (…) cette année, on fait le partenariat. Parce que cette année, j'ai 8ha et je vais peut-être en avoir 6ha payés au prix normal et les autres à un prix dégressif. (pourquoi ?) Parce que c'est la crise. C'est un petit passage comme ça, ils nous ont appelés toutes les exploitations pour le dire… il faudra donner euh… on n'est pas obligés de le faire hein, mais c'est-à-dire qu'entre l'usine et l'agriculteur on a un syndicat, c'est lui qui négocie les prix. Et ils se sont mis autour d'une table et ils ont négocié cette chose-là quoi, pour passer la crise.* » (F45) *à discuter car de fait les agriculteurs sont obligés ; du coup, pas sûr qu'on puisse qualifier cette relation comme au-delà du marchand et de rapport identitaire : c'est tout simplement un rapport de force bien habillé* »

De plus, il existe entre les producteurs et les négociants céréaliers et fournisseurs de produits phytosanitaires des relations de proximité qui font de ces derniers les premiers conseillers de l'exploitation. Plusieurs agriculteurs de notre échantillon ont une relation exclusive avec un seul négociant pour l'approvisionnement en produits phytosanitaires, un choix qu'ils justifient par : la confiance[1141], la réactivité du service, la proximité géographique[1142], les compétences et la relation avec un technicien. De plus, la fidélité est considérée comme un élément qui donne du poids à l'agriculteur dans la négociation[1143]. Ainsi, les rapports agriculteurs-négociants sont fondées sur une relation de confiance, qui dépasse très largement la relation marchande : les négociants sont très fréquemment appelés des « *amis* », et le relationnel compte parfois davantage que le prix[1144]. Alors que s'affirment des stratégies de mise en concurrence plus fortes des fournisseurs entre eux, par la constitution de groupements de producteurs, par l'investissement dans des outils de stockage, les agriculteurs ont l'impression de « *couper le cordon* »[1145], ce qui souligne bien l'intensité des relations.

Cette proximité des agriculteurs à leurs partenaires commerciaux se traduit par des éléments de langage: « je suis (tel ou tel négociant ou coopérative) », « je suis Danone », « j'étais Essor agricole » « Du temps que j'étais Mac Cain, j'étais aussi négociant à Hazebrouck, Batman, mais là les prix ce n'était pas non plus… » (F34).

Ainsi, ces éléments nous permettent d'identifier des liens étroits entre les agriculteurs et les autres acteurs du complexe agro-industriel, et une intégration de plus en plus forte des exploitations dans ce système agro-industriel. Or, ce processus n'est pas contradictoire et se déroule au contraire en parallèle du développement d'activités de diversification dans les exploitations.

2.1.3. Le développement d'entreprises agricoles et rurales

a) Multiplication des logiques de diversification des activités des exploitations

Le mouvement de spécialisation des années 80 est associé à la recherche de nouvelles sources de valeur ajoutée dans les exploitations. Or, avec l'arrivée de nouveaux résidents, les années de 1980 à 2000 sont caractérisées en FI par le développement d'un marché local de produits et de services (tourisme, activités équestres, loisirs). De nombreux agriculteurs se tournent ainsi vers les opportunités de ce marché local. Les trajectoires et les enjeux sont multiples :

[1141] Or c'est un élément central pour certains agriculteurs qui stockent plusieurs mois le produit chez le négociant « *Ca fait 20 ans qu'on travaille ensemble, c'est un contrat oral, c'est une confiance, il n'y a qu'un moment où on signe un contrat, c'est quand je lui dépose mes céréales.* » (F23)

[1142] « *Et puis après, c'est vrai que tous les ans, il y a toujours une petit procession au moment des commandes, mais moi, je privilégie quand même la distance. Si c'est pour faire plaisir à un négociant pour faire 20km de plus avec une benne de blé.* »F42

[1143] « *Et puis, le négociant, avec la structure que j'ai, si je suis éparpillé entre les négociants, je n'ai plus de poids. Et bon, je dis, je fais tout avec toi, si un jour il y a quelque chose à reprendre, il le reprend, si je prends une partie chez l'un une partie chez l'autre, je vais payer tout au prix fort* » (F42)

[1144]« *En végétal, on est surtout négoce privé, c'est-à-dire voisins, hein, amis, hein. Donc là, c'est plus le relationnel, c'est pas qu'on est anti coop.* » (F22)

[1145] « *C'est pour ça,* ***on coupe le cordon qu'on avait jusqu'à présent avec notre négociant****. On casse un peu tout, mais en même temps, faire plaisir… (…) on ne va pas faire de cadeaux, ils ne nous en fait pas de l'autre côté.* ***Cet état d'esprit là, c'est dommage, ça ne sera plus les mêmes relations, ça sera des vendeurs…»*** (F34)

- La diversification joue pour quelques exploitations le rôle de **bouée de secours** pour faire face à des situations d'endettement élevé (ex : camping, ou lancement de la vente directe F41, F47).
- Elle aura permis aussi **de requalifier le projet de très petites exploitations** après la crise du houblon par exemple (exemple de l'agriculteur F43 qui a investi dans les années 80 dans l'agritourisme), ou dans les cas de reprise de petites structures peu modernisées (F29, F50).
- **Les femmes ou filles d'agriculteurs ayant le projet de s'installer ou relocaliser leur activité sur l'exploitation jouent également un rôle moteur de création d'activité**, en mobilisant des compétences spécifiques (exemple de l'agricultrice F50 qui a repris l'exploitation à partir du projet de développement d'un atelier de fleurs séchées, de l'agricultrice F27, institutrice de métier qui développe l'accueil pédagogique).
- Enfin, de nombreux agriculteurs s'engagent dans **la requalification d'un patrimoine immobilier** souvent sous-valorisé (ex : anciens bâtiments d'exploitation resté vides), et dont la valeur augmente dans un contexte de pression résidentielle: studios, logements étudiants dans le cadre des campus vert, pensions de chevaux.

Depuis 2000, ces stratégies de diversification des sources de revenus et des secteurs d'investissement qui concernaient 11% des exploitations en 2000[1146] se multiplient dans les trajectoires des exploitations étudiées. Bien que ce mouvement soit difficilement appréciable par les statistiques du fait de sa diversité, le ralentissement observé dans la dynamique d'agrandissement des exploitations pourrait être un indicateur de cette évolution. D'autres secteurs de diversification se développent : la production énergétique (panneaux photovoltaïques, méthanisation), les services aux collectivités (compostage). Plusieurs facteurs sont concomitants : l'affaiblissement des mécanismes d'encadrement des marchés augmente le risque de variabilité des revenus agricoles, la pression foncière limite les possibilités d'agrandissement des exploitations alors que l'augmentation de la productivité pourrait le permettre, et la demande locale en croissance sur ce marché des produits locaux ou des services.

Suivant la taille des exploitations, la disponibilité en capital et en main d'œuvre, la période de vie de la famille agricole, deux logiques différentes peuvent être motrices du développement d'une autre activité :

- **Un élargissement du portefeuille d'investissements** et des sources de rémunération du capital (ex : investissements dans l'immobilier ou dans la production énergétique). Ces démarches peuvent être engagées en phase de croisière de l'exploitation agricole, avec parfois en perspective la sécurisation d'un revenu pour la retraite, ou la transmission et la répartition du patrimoine familial entre les enfants.

[1146] Donnée à l'échelle régionale, qui se décline comme suit : 34% une activité de transformation, 26% un travail à façon, et 15% une activité d'hébergement

« C'est à ce moment-là qu'on s'est orientés un peu sur autre chose, sur une autre production… Plus sur la production agricole parce qu'à nos yeux, l'exploitation telle qu'elle était, au niveau travail on en avait assez, on ne voulait pas augmenter la quantité de travail, la quantité de risque aussi, parce que quand on capitalise, c'est-à-dire qu'on augmente la capacité de production, ça veut dire qu'on prend des risques aussi. (…) On voulait, continuer à risquer parce que ça c'est dans nos gènes, mais sur autre chose. Et on est partis dans l'immobilier (…) » (F24)

- **Un élargissement du portefeuille d'activités** et des sources de rémunération du travail (ex : développement d'activités d'accueil pédagogique). Ces démarches peuvent être engagées soit dans l'installation d'un actif en créant une nouvelle activité, soit pour occuper un temps rendu disponible par l'augmentation de la productivité du travail. La hausse des prix du foncier, les contraintes spatiales de l'agrandissement (contraintes de distances fortes, pression foncière et prix du foncier versus incertitude des marchés agricoles) limitent le développement des exploitations. Dans une situation temporaire de sous-emploi liée à l'augmentation de la productivité du travail (en polyculture en particulier), certains agriculteurs valorisent le temps disponible, dans des activités de travaux agricoles qui leur permet de rentabiliser l'équipement en matériel, dans des activités de salariat temporaire à l'extérieur[1147].

Dans le projet d'une exploitation, ces deux logiques sont souvent présentes simultanément (ex : le développement des activités équestres), mais l'un ou l'autre de ces facteurs peut être limitant (travail, capital).

Enfin, alors que ces activités secondaires étaient des activités de « diversification » à la marge de l'activité agricole principale jusqu'en 2000, les trajectoires d'exploitations mettent en évidence dans certaines exploitations une hausse des niveaux d'investissements et des compétences requises et mises en jeu dans un contexte concurrentiel sur ce marché local de produits et services. Nous l'illustrons ici à partir de l'exemple de la vente directe.

b) Un mouvement de professionnalisation de la vente directe

Si la vente directe a toujours été pratiquée en Flandre intérieure, notamment par les exploitations aux abords des villes, les années 80 marquent un tournant dans les formes qu'elle prend : changement de la clientèle, des besoins, des attentes en matière de qualité et de services (voir Figure 29).

Dans le contexte d'un marché local concurrentiel et de consommateurs non habitués, les stratégies de marketing (attraction) et la qualité des services (praticité d'achat, image du magasin et des produits, horaires d'ouverture, qualité d'accueil) deviennent des facteurs de différenciation importants entre les agriculteurs. Cela les engage d'une part à développer des compétences spécifiques pour la commercialisation, mais aussi à engager davantage de temps dans l'activité de vente directe.

[1147] ex : l'agriculteur F27 travaille 2j/semaine chez le négociant de pommes de terre, et l'agricultrice est institutrice à ¼ temps

De plus, pour les ateliers de transformation de produits animaux (produits laitiers, viandes), les exigences croissantes sur les normes dans le processus de transformation et de distribution exercent une pression à l'accroissement des volumes transformés et commercialisés pour rentabiliser des investissements de plus en plus importants. Nous assistons donc à **un mouvement de professionnalisation de la vente directe**, c'est-à-dire qu'elle est pratiquée par moins d'agriculteurs[1148] mais qui eux-mêmes augmentent les volumes, investissent dans l'activité de transformation et de commercialisation, emploient plusieurs salariés. D'après les données du RGA 2000, à l'échelle de la région Nord-Pas-de-Calais, nous pouvons estimer que ce mouvement de professionnalisation concerne entre un quart et la moitié des agriculteurs en vente directe[1149].

Figure 29. Les évolutions de la vente directe en FI (Source : P. Vandenbroucke, d'après entretiens et G. Dubucquet et E. Lopez[1150])

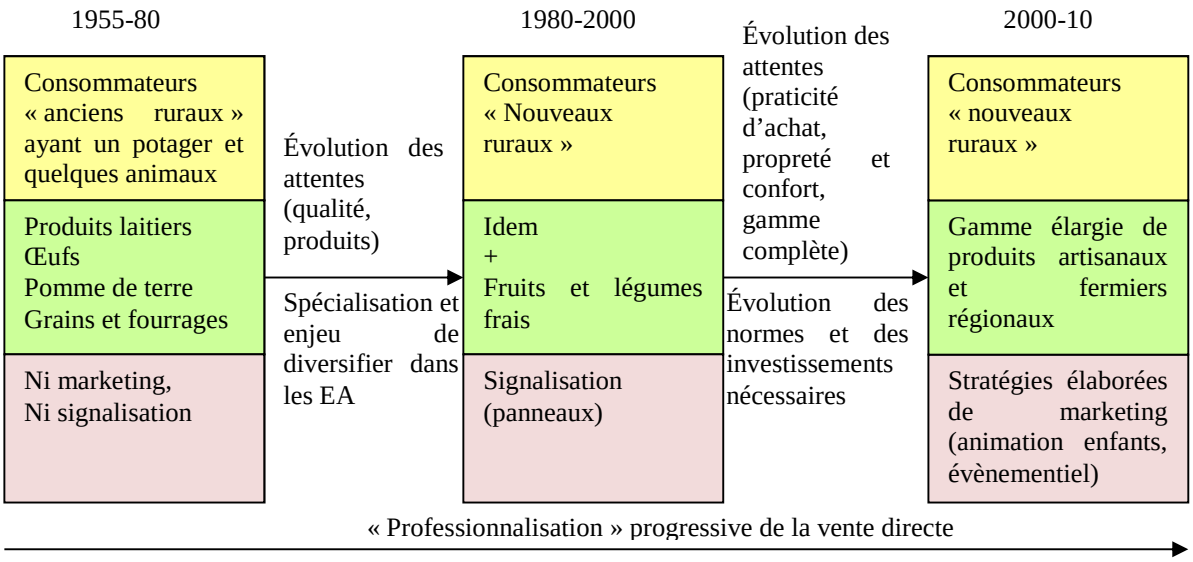

Ainsi, alors que la vente directe a toujours été pratiquée en Flandre, on observe une évolution de la place de celle-ci dans les exploitations agricoles, dans une logique d'adaptation aux besoins d'une clientèle et à l'évolution du système de normes.

[1148] Ainsi, le nombre de producteurs de lait vendeurs en direct a diminué de 16% entre 2000 et 2002. D. BOUSQUET, A.-C. DOCKÈS and E. BEGUIN, 2003, La vente directe de produits laitiers en Nord Pas de Calais : état des lieux pour la relance d'une activité traditionnelle, *Rencontres autour des recherches sur les ruminants*, vol. 10, p344

[1149] En effet, sur les 19% d'exploitations déclarant vendre en direct au moins un produit, cela représente moins de 10% du chiffre d'affaires pour 45% d'entre elles ; et représente plus de 75% du CA 24% d'entre elles (Source : RGA, 2000).

[1150] Pour la première étape, nous nous appuyons sur l'analyse du changement que G. Dubuquez et E. Lopez mettent en évidence dans la vallée de la Lys dans le courant des années 70. Il prend place en FI dans le courant des années 80-90 seulement.G. DUBUCQUET and E. LOPEZ, *La vente directe dans le Nord-Pas-de-Calais: simple héritage ou voie d'avenir?* , *Rapport cité*

Photo 23. Aménagement intérieur d'un magasin de vente directe (Bailleul,25 juin 2010)

Photo 24. Panneaux de signalisation d'un point de vente à la ferme (Merris, 23 juin 2010)

Ces deux illustrations nous permettent de mettre en évidence la professionnalisation de la vente directe. La photo de gauche permet d'illustrer les efforts d'aménagement intérieur des magasins de vente directe à la ferme, et l'approvisionnement des rayons avec une diversité de produits, non seulement de produits régionaux labellisés par la marque Saveur en'Or, mais aussi de produits de première nécessité. Le magasin de vente directe à la ferme s'apparente ainsi à un commerce local de proximité. Les deux panneaux de la photo de droite caractérisent pour le premier la forme type de signalisation des années 1980 à 2000, et pour le second, un type de signalisation caractéristique depuis 2000 mettant en évidence l'évolution des stratégies marketing des agriculteurs.

c) Des logiques individuelles, entrepreneuriales et concurrentes entre elles

Nous nous interrogeons sur le lien au territoire des agriculteurs à travers ces activités de diversification. Dans un contexte où le marché est local, les démarches de diversification des agriculteurs sont avant tout **individuelles** et concurrentielles entre exploitations de proximité. Cette concurrence exerce une pression pour la professionnalisation des exploitations.

> *« Disons, le problème dans ce système, à l'époque [90-95], pratiquement tous les fermiers se sont mis à faire de la vente au détail, et pour valoriser on était obligés de vendre à des prix très bas. Dans un rayon de 3kms autour de la ferme, on était au moins 15 à faire de la vente directe. » (F47)*

En vente directe, la concurrence engendre un processus de colonisation de l'espace pratiqué par les résidents (panneaux le long des routes), et de l'espace public local (médias, engagement et bénévolat dans la vie sociale locale, enjeu de l'image publique pour le bouche à oreille).

Pour l'agritourisme, la concurrence directe est moins forte car les différents producteurs sont inscrits dans des réseaux et sur des créneaux de commercialisation distincts. Ainsi, pour deux

exploitations voisines de 10km : l'agriculteur F43 fait tourner son camping via une agence de tourisme hollandaise, alors que l'agricultrice F50 fonctionne avec une clientèle régionale d'habitués qui reviennent chaque été.

> *« de toutes façons, comme moi je n'en n'ai pas besoin, et que je travaille avec la Hollande et comme la Hollande leur système est très bien fait, ils ne vont pas mettre un concurrent à ma porte, ils prennent une ou deux personnes par région. Tout ce que moi je dois faire, c'est être bon, et voir que les gens sont contents, et qu'ils ne fassent pas des courriers négatifs en Hollande. » (agriculteur, F43)*

Néanmoins, nous distinguons l'existence d'un système de régulation de la concurrence entre les exploitations de proximité fondé sur la réciprocité au sens où celle-ci est définie par G. Colletis et B. Pecqueur[1151] : c'est du « *donnant-donnant* » tant dans le renvoi de clientèle entre exploitations d'agritourisme, que dans le respect de certaines règles de non-concurrence sur le marché de la restauration collective par exemple.

> *« On se connait tous, oui, on se renvoie des clients… » (agricultrice, F50)*
>
> *« Chacun respecte, et chacun ne marche pas sur les plates-bandes du voisin. » (agriculteur, F25)*

Il existe ainsi certaines règles qui sont le signe de l'existence d'un espace social collectif local.

> *« Je peux aller tout partout la tête droite, je peux serrer la main à tout le monde. Je n'ai personne que j'aie à dos, je n'ai d'ailleurs personne que je croise dans la rue je ne peux pas lui serrer la main. Je veux toujours rester la tête haute. » (agriculteurF25)*

Il y a peu de groupements de producteurs locaux pour la commercialisation. Deux magasins de producteurs seulement assurent aux agriculteurs l'accès à un lieu de vente considéré comme stratégique[1152]. Les partenariats se font avec d'autres producteurs plus éloignés, et c'est à l'échelle régionale que se structurent les « *réseaux* », c'est-à-dire les associations de producteurs visant à mutualiser la formation et le conseil[1153], valoriser collectivement une image régionale[1154]. **Ainsi, l'espace local constitue pour ces activités un espace de régulation de la concurrence, mais c'est plutôt à l'échelle régionale que s'affirme une dynamique d'action collective.**

[1151] « *Les caractéristiques de cette réciprocité eu égard au marché sont que si l'échange reste « contraint » (obligation sociale), il peut être différé dans le temps (le délai du retour attendu peut être très variable), enfin, voire surtout, ce retour n'est pas nécessairement monétaire, il peut être de confiance, considération, reconnaissance ou savoir.* » G. COLLETIS and B. PECQUEUR, "Révélation de ressources spécifiques et coordination située", *Article cité*

[1152] en 1987, c'est pour créer un magasin en ville, à Hazebrouck qu'est créé le « *Panier flamand* », la Ferme des Flandres est créé en 2004 le long d'une voie pratiquée par les migrants temporaires

[1153] Via les groupes vente directe, accueil à la ferme animés par la FRSEA, via les réseaux personnels, ou encore via l'association régionale des vendeurs de produits en direct.

[1154] Tel le réseau des boutiques de produits régionaux, créé en 2001 par le Comité de Promotion Nord-Pas-de-Calais.

2.1.4. Maintien et développement de très petites exploitations pluriactives

Par ailleurs, nous observons en Flandre intérieure le développement de très petites exploitations agricoles pluriactives. La part des exploitations dites « non-professionnelles » s'accroît en Flandre intérieure puisqu'elles représentent 35,8% des exploitations en 2000. Les situations sont plurielles : exploitants retraités, héritiers qui maintiennent la ferme et quelques hectares pour l'entretien d'un patrimoine. Ainsi, par exemple, le technicien agricole F15 a hérité de 20ha de son père, qu'il continue à cultiver en polyculture (blé, pomme de terre), et qui sont à la fois un complément de revenu, l'entretien et la valorisation d'un patrimoine, et un support pour un éventuel projet professionnel futur. La pluriactivité de cadres, qui représente 12% à l'échelle du Nord-Pas-de-Calais en 1980 s'accroît[1155]. La reconnaissance du statut agricole aux propriétaires de chevaux y contribue (minimum 2 chevaux pour être compté dans la statistique agricole), mais nous avons aussi été amenés à rencontrer plusieurs cadres, animateurs ou enseignants dans les organisations agricoles qui ont repris un corps de ferme ou une maison rurale isolée et y ont développé un atelier d'élevage intensif (poules pondeuses, lapins). Dans ces exploitations, les chefs d'exploitation sont les conjointes, mais le travail reste partagé entre les deux actifs. Occupant un peu plus d'un mi-temps, l'activité dégage l'équivalent d'un SMIC (MB=10-15K€/an). Mais l'activité agricole s'inscrit dans un projet du ménage au sens large : régime fiscal au forfait et faibles coûts de protection sociale, déduction de la TVA sur les charges d'habitation et prise en charge d'éventuels investissements dans la valorisation du patrimoine immobilier (F50bis, F4).

En conclusion, trois déterminants majeurs jouent sur l'évolution des exploitations agricoles sur cette période de 1980 à 2010: la modernisation des systèmes productifs avec une insertion forte des agriculteurs dans un système financier et agro-industriel sur lequel ils ont de moins en moins prise, le développement des services en réponse à la demande sur un marché local et la pérennisation de formes diverses de pluriactivité caractérisées notamment par le réinvestissement patrimonial de l'espace et de l'activité agricole par de nouveaux résidents. L'affirmation de la logique productive est faiblement ancrée dans les logiques territoriales. Or, elle se déroule parallèlement à l'affirmation de nouvelles représentations du rural par des résidents nouvellement installés.

2.2. Forces sociales en présence dans la construction territoriale

L'identification de différents groupes sociaux qui participent au processus de construction territoriale sur ce territoire nous conduit à nous intéresser au profil des élus locaux, à la manière dont les agriculteurs sont présents et s'impliquent dans les dynamiques territoriales (et à la compréhension du profil de ces agriculteurs impliqués), et aux dynamiques collectives et associatives à l'œuvre sur le

[1155] O. HONDET and J. VAUDOIS, La pluriactivité en agriculture: un premier bilan pour le Nord-Pas-de-Calais, *Article cité*

territoire. Cela nous permet d'identifier les rapports de force et de pouvoir dans la définition des orientations territoriales, et dans la définition de la place de l'agriculture dans le projet de territoire.

2.2.1. Clivages politiques et jeux de pouvoir dans l'espace politique local

La FI a longtemps été caractérisée dans les communes rurales par un vote politique majoritairement à droite avec une présence forte des agriculteurs dans le jeu politique local, alors que les villes d'Hazebrouck, Bailleul, Merville s'individualisaient dans leurs dynamiques politiques[1156]. Néanmoins, l'arrivée de nouvelles populations peut faire basculer les jeux d'alternance électorale dans ces communes rurales autour de listes composées de nouveaux arrivants, et organisées autour de préoccupations relatives au cadre de vie par exemple. Nous n'avons pas étudié finement le profil des élus locaux en Flandre intérieure, mais nous nous appuyons sur l'analyse de plusieurs indicateurs identifiés dans nos entretiens avec les deux maires élus, les agriculteurs et les techniciens des collectivités. Il se dégage de ce bref aperçu le caractère conflictuel des rapports entre élus dans l'espace politique local autour de plusieurs lignes de tensions :

- **Rapports d'oppositions droite/gauche**. Ainsi en a-t-il été jusque 2008 des rapports entre les maires d'Hazebrouck (droite) et de Bailleul (gauche), qui ont longtemps figé la mise en œuvre de projets d'aménagement communs[1157]
- **Jeux de pouvoirs et d'influences des villes entre elles**. Ainsi, bien que les trois villes de Merville, Hazebrouck et Bailleul soient à gauche, cela semble être une raison du blocage de Merville dans le projet de mise en place d'une communauté d'agglomération en 2010[1158].
- **Jeux d'influences des communes « rurales » par rapport aux villes voisines**. L'articulation géographique complexe des deux communautés de communes autour de Bailleul est ainsi le produit d'une recherche d'indépendance et d'autonomie par rapport à la ville voisine.
- Enfin, la diversité même de la population (catégories socioprofessionnelles, origine) est source de divergences sociales et politiques fortes.

Ces divergences politiques locales sont un élément de compréhension de la difficulté à faire émerger un projet commun à une échelle intercommunale[1159], de la difficulté à faire exister un territoire comme communauté politique.

[1156] La ville de Bailleul est marquée par la présence de la personnalité de gauche très largement plébiscitée de Jean Delobel, maire de 1977 à 2006 puis de son successeur Michel Gilloen depuis 2006. La ville d'Hazebrouck est traversée par davantage d'alternances politiques dans son histoire, votant à droite depuis 1983, elle est passée à gauche en 2008.

[1157] Voir les cartes politiques n°36-37 établies par X. Leroux. Notons que les deux villes sont désormais dirigées par un maire de gauche. X. LEROUX, *Le « pays » entre géographie, construction politique et représentations : l'exemple de l'espace Lille-Dunkerque, Thèse citée* pp. 154 ; 157-158

[1158] Ainsi en est-il d'après l'animateur des plans d'aménagements ruraux de Steenvorde : « *à Steeenvorde, de toutes façons, ça a toujours été des indépendants, et sur tous les plans* » (F16)

[1159] Qui ont longtemps été un facteur de blocage (voir les études de X. Leroux et F. Lescureux), mais qu'elles ne sont plus le principal facteur de blocage depuis les dernières élections municipales où la ville d'Hazebrouck est passée à gauche, soit du même bord que les deux autres principales villes : Bailleul et Merville.

2.2.2. Pluralité et renouvellement des formes de représentation des agriculteurs dans l'espace politique local

Pour comprendre l'implication des agriculteurs dans ces dynamiques sociales, nous revenons dans un premier temps sur la dynamique sociale agricole, pour nous pencher ensuite sur les mécanismes de leur représentation dans les instances territoriales.

a) Changement d'échelle des réseaux socioprofessionnels

La Flandre intérieure est l'échelle à laquelle s'est organisée le développement agricole en Flandre via l'évènementiel (foire d'Hazebrouck), la formation (Institut agricole d'Hazebrouck), le syndicalisme et les groupes de développement (CETA, puis plus tard les groupes de développement : GDAFI[1160], antenne locale de la chambre d'agriculture d'Hazebrouck). C'est un espace d'interconnaissance au sens large entre les agriculteurs qui reste actif, néanmoins, nous assistons à la perte d'influence du syndicalisme agricole[1161] et des organisations généralistes de développement agricole.

En effet, la spécialisation des exploitations, voire des rôles au sein d'exploitations à plusieurs ateliers tend à réorganiser les réseaux sociotechniques, à recomposer les identités par production. Cette sectorisation des réseaux socioprofessionnels se traduit par un élargissement à l'échelle de la grande région Nord-Pas-de-Calais-Picardie des espaces d'échanges sociotechniques entre les agriculteurs.

> *« Je trouve que depuis que je suis spécialisé, je ne me retrouve plus dans le syndicalisme, parce qu'il n'y a pas de branche arboriculture. On est tellement peu nombreux que… Je suis encore agriculteur, mais je suis arboriculteur » (F41)*

Néanmoins, à l'échelle rapprochée de la commune ou de quelques communes, se maintiennent des espaces d'échanges professionnels et personnels entre agriculteurs dont les lieux sont multiples : familles, paroisses, kermesses de l'école ou du village, banquet de Saint Eloi (tradition d'un banquet annuel des agriculteurs de la commune qui s'est assez largement maintenue).

[1160] Le **GDAFI**, groupe de développement agricole de Flandre intérieure, créé en 1984 à l'initiative d'un conseiller agricole, Michel Leroy, est subdivisé en plusieurs groupes (3 groupes lait, porc, cultures). Il a joué un rôle moteur d'accompagnement des exploitations, y compris des plus petites, dans les démarches de modernisation dans le courant des années 80-90 : démarche cap lait d'amélioration des rendements, accompagnement et encouragement des mises aux normes. Il joue encore un rôle de formation et d'information. Si les journées de formation montrent un essoufflement de la dynamique, les agriculteurs semblent encore très attachés aux bulletins hebdomadaires d'information technique qui leur permet d'avoir un avis considéré comme plus neutre que celui des conseillers commerciaux, d'avoir un aperçu sur l'échelonnement du calendrier cultural pour la petite région (F32, F15).

[1161] La structuration de l'organisation professionnelle dans le Nord a été marquée par l'omnipotence du syndicalisme, qui, sous la direction du chanoine Ruckebush, tenait tous les leviers des organisations professionnelles agricoles jusqu'au milieu des années 80. Laissant peu de place au développement des chambres d'agriculture bien qu'y étant majoritaire (66,63% des voix des agriculteurs exploitants en 2007), la FDSEA a gardé les composantes d'un syndicalisme de services. Elle gère en effet le groupement d'employeurs, les services de conseil juridique, l'organisation de la foire agricole et différentes associations. Néanmoins, le syndicalisme a assez largement perdu de la légitimité parmi les agriculteurs à l'exception de quelques noyaux communaux actifs (ex : communes de Renescure, Méteren). Seuls les services (ex : service juridique), l'abonnement au journal, et l'enjeu de maintenir l'insertion dans un système professionnel local restent les éléments moteurs de l'adhésion des agriculteurs.

> *« (du coup, vous travaillez surtout avec les autres agriculteurs du village ?) C'est pas structuré comme ça, quand on rencontre un éleveur de porcs, on discute de cochons, hein, c'est pas compliqué… (et quels sont les lieux de rencontre ?) Ce soir, je suis au banquet de St Eloi. Dimanche, à la messe, je suis à côté d'un éleveur de porc. Ca se passe comme ça. Demain, je vois mon beau-frère, il fait du cochon. » (F33)*

Lorsqu'il y en a une, la CUMA est désignée comme le principal espace d'échanges au point de constituer le prolongement direct de l'exploitation « *Elles font partie intégrante de mon exploitation, et même de mon évolution* » (F24), l'espace à l'échelle duquel se définit un intérieur et un extérieur. Si certaines sont de simples espaces de mutualisation du matériel agricole, d'autres constituent de véritables espaces de vie sociale.

> *« Après, il y a une autre CUMA sur Morbecque où là, il y a 15-20 adhérents, plus de matériel, et là c'est vraiment une vie, quoi. C'est peut-être la plus intéressante humainement. Une fois par an, on fait une assemblée générale avec un repas où tout le monde est là, les épouses sont là, voilà, on ne parle pas de travail, mais on est là. C'est une vie sociale et on a besoin de ça » (F24)*

Dans le quotidien du travail et dans la mise en perspective des projets de vie, elles jouent un rôle essentiel face à l'isolement[1162]. De plus, à l'image du groupe professionnel local de Jean-Pierre Darré[1163], la CUMA constitue un espace d'échange et d'émulation[1164], d'absorption des données techniques venant « *de l'extérieur* »[1165]. Enfin, c'est un espace de mutualisation des risques liés au travail, « *en cas de gros problèmes* ».

> *« Après faut pas non plus vouloir tout faire soi-même, et rester chez soi, il n'y a plus de contacts, plus d'entraide, plus de… on serait rejetés, rejetés par la CUMA, au moment où il y a un gros problème, on dit écoute, t'as pas voulu être là quand on a voulu aller vers plus d'entraide, t'as pas voulu être là…» (F30)*

b) Des réseaux militants qui s'organisent à l'échelle régionale et hors du monde agricole

Quelques agriculteurs du territoire en rupture avec cette dynamique socioprofessionnelle locale s'inscrivent dans un espace social militant fédéré autour de la valorisation de modèles d'agriculture alternatifs, et plus particulièrement autour du référentiel de « l'agriculture paysanne » ou de l'agriculture biologique.

[1162] « *(et vous connaissez d'autres agriculteurs qui ne sont pas à la CUMA ?) Ah, non non, les autres on ne les voit pas… On les voit quoi, si on se croise à la coopérative, ou aux manifs, ou des de notre âge qu'on a connus à l'école ou…* » (F30)

[1163] J.-P. DARRÉ, R. LE GUEN and B. LÉMERY, Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture, *Article cité*

[1164] « *Si la CUMA reste à l'échelle humaine, c'est quand même le premier lieu de rencontre avec ceux qui veulent aller de l'avant. (…) C'est le fait aussi qu'on parle en confiance, parce qu'on se dit des chiffres, on se dit, oui cette année il va me manquer 30K€, comment tu vas faire. Par exemple, on a un projet photovoltaïque, j'en ai parlé avec un voisin qui est 10 ans plus jeune que moi et il s'est lancé aussi quoi. Des échanges techniques aussi parce qu'on se retrouve par zone de structures de sol, parce que le matériel correspond aussi à ce type de terres-là. C'est bon, comment tu as fait ça toi, ah oui, je vais faire comme toi.* » (F24)

[1165] C'est-à-dire les faxs techniques de la chambre d'agriculture, les informations des techniciens des coopératives ou négociants phytosanitaires, les informations réglementaires, les nouvelles agricoles, tout est débattu entre agriculteurs de la CUMA « *Bah, oui, les courriers, on a par mail, toutes les infos, je le transmets à Maurice (voisin).* » (F30).

Cette dynamique militante est d'abord portée par des associations de développement agricole et rural financées par le Conseil Régional qui travaillent en réseau, et dont le champ d'action s'étend progressivement à l'ensemble des ruraux[1166]. Les agriculteurs de Flandre sont peu représentés dans ces réseaux alternatifs (5-10 agriculteurs identifiés). Les quelques agriculteurs qui y sont impliqués sont isolés de l'espace d'interconnaissance agricole local, et sont même parfois en conflit direct avec leur voisinage (concurrences sur le foncier, confrontations indirectes dans la presse sur les modèles d'agriculture). Ils s'inscrivent ainsi dans une dynamique sociotechnique à l'échelle régionale, voire à une échelle nationale pour mobiliser certaines compétences techniques spécifiques en agriculture biologique par exemple.

Face à l'isolement de cette dynamique agricole locale, ces agriculteurs développent cependant les relations avec leur clientèle, et sont ainsi en relation avec d'autres populations sur le territoire. De fait, cet espace militant s'inscrit aussi dans les sphères non agricoles à l'échelle régionale (associations de solidarité, environnementales, etc.). Ainsi par exemple, l'agriculteur F48 était très impliqué dans un petit groupe altermondialiste de St Omer composé de professeurs, salariés militants d'accueil paysan et du PNR, de quelques agriculteurs. L'agriculteur F29 développe pour sa part des relations avec les militants des associations environnementales locales de par la composition de sa clientèle en viande biologique, et via son implication politique avec les Verts.

c) Perte de pouvoir des agriculteurs et transformation des formes de la représentation dans les instances municipales

Dans certaines communes rurales, quelques familles agricoles représentent encore ¼ de la population avec les ramifications et parviennent à rester une composante forte du jeu politique local (exemples de Merris[1167], Méteren, Ste-Marie-Cappel). Mais dans d'autres communes en revanche, l'implantation de maires issus de la génération de nouveaux arrivants peut parfois se dérouler dans des rapports d'opposition forts à des projets agricoles, comme c'est le cas dans la commune d'Oudezelle où ce sont les membres d'une association d'une association environnementale « Bien vivre à Oudezeele », créée en opposition à un projet d'installation d'un poulailler industriel qui ont obtenu la majorité aux élections municipales de 2008.

> *« C'est vrai que, comme dans toute nouvelle commune qui ont des nouveaux habitants, ce n'est plus un gars de Staple, ancien qui est resté, c'est un nouveau qui est venu, très politique, très socialiste, quoi même d'ailleurs. » (F38)*

[1166] Nous pouvons citer et identifier parmi ces associations : le CEDAPA (Centre d'étude pour un développement agricole plus autonome), l'AFOCG (association de gestion et de comptabilité), ARCADE (Association régionale d'aide aux commerçants et agriculteurs en difficulté), le réseau des AMAP, AVENIR 59-62 (Association pour la Valorisation économique des Nouvelles Initiatives Rurales), le GABNOR (Association Régionale de développement de l'agriculture biologique), l'AFIP (Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales), le CIVAM, Terre de Liens, Accueil Paysan.

[1167] 5/15 conseillers agriculteurs ou issus du milieu agricole dans le conseil municipal de Merris, et la maire montre comme elle a été incitée à se présenter par quelques « *familles très implantées au niveau de la commune* » : « *c'est eux qui ont roulé pour moi quoi, ils ont dit il faut que tu viennes, tu es certainement la plus compétente pour faire ça, les gens te connaissent bien, etc.* »(F20)

Nous assistons donc à des recompositions politiques majeures. Mais, alors qu'est souvent soulignée la perte de pouvoir des agriculteurs comme catégorie sociale dans l'espace politique local dans des rapports de soumission d'une catégorie sociale[1168], nous observons plutôt les termes d'une transformation des formes de la représentation politique dans cet espace politique local :

i) légitimation d'agriculteurs jusqu'alors en marge du jeu politique local.

C'est le cas par exemple de la commune de Merville où la liste de gauche, passée majoritaire, a intégré dans sa liste l'agriculteur F47, agriculteur biologique et militant paysan; alors que la liste de droite qui avait habituellement 3-4 agriculteurs n'en n'avait pas. Soulignons l'importance symbolique de cette situation caractérisée par la revalorisation identitaire d'un agriculteur fragilisé par le modèle de modernisation, très marginal dans sa logique d'exploitation et dans une situation d'isolement social relatif[1169]. Ces agriculteurs gagnent ainsi une légitimité nouvelle dans le jeu politique local.

De plus, les réseaux de militance environnementale locaux sont le lieu de créations de nouvelles sphères d'interconnaissance, via les pratiques de consommation par exemple. Ainsi, par exemple l'agriculteur F29 est impliqué chez les Verts et développe des réseaux importants au sein de la sphère politique régionale, l'agriculteur F48 était membre d'un groupe altermondialiste, avec un salarié du Parc Naturel Régional de l'Audomarois. Via les liens développés entre les agriculteurs, élus et les animateurs territoriaux, ces agriculteurs bénéficient ainsi d'autres formes de représentation.

ii) Évolution vers une représentation des agriculteurs en tant que représentants de leur activité professionnelle.

De plus, nous observons une évolution du statut des agriculteurs dans les conseils municipaux, avec le passage d'une présence en nombre des agriculteurs dans les conseils municipaux considérés comme éléments de la palette sociale représentative des dynamiques sociales locales, à une représentation par un ou deux agriculteurs sollicités en tant que représentants de leur activité dans la résolution des problèmes concernant à l'agriculture (urbanisme, gestion des eaux)[1170]. La défense du groupe professionnel est un motif d'engagement des agriculteurs dans les conseils municipaux, qui leur pose d'ailleurs de nouvelles questions quant aux compétences pour exercer ce rôle de représentation.

> *« J'ai pris la responsabilité dans le village aussi pour pouvoir défendre les agriculteurs en disant, calmos, c'est pas que les agriculteurs…j'essaie mais j'ai pas la formation pour. Il y a*

[1168] C. NICOURT, 2011, Normalisation du travail d'élevage et vulnérabilité sociale des éleveurs de porcs, *Revue d'études en Agriculture et Environnement*, Vol. 92 /1, pp. 69-95

[1169] En difficulté au début des années 90, l'agriculteur a engagé une progressive phase de décapitalisation, en maintenant des revenus par la vente directe sur les marchés, puis en passant en bio en 2003. Se formant essentiellement via les lectures et un oncle passionné de botanique, s'appuyant pour réorienter son parcours sur un voyage en Arménie effectué avec la paroisse, il présente un parcours sociotechnique en marge y compris des réseaux alternatifs (ex : GAB Nord), avec une grande distance par rapport aux normes. « *Je les connaissais comme ça, bon, ils savaient que j'avais des idées proches des leurs quoi, et ils sont venus me contacter aux dernières municipales pour que j'aille sur leur liste quoi, et comme ils ont insisté quand même assez fort, j'ai accepté d'y être. C'est eux qui sont venus demander et c'est vrai que c'est valorisant aussi qu'ils viennent demander quoi* » (F47)

[1170] Ainsi, le maire de St Jans Cappel mentionne « *Maintenant, c'est plus… en termes de poids électoral, ce n'est plus très important, mais en termes de vie quotidienne, et de retombées économiques, c'est très important.* » (F21)

des gens qui pourraient arriver et chiffres à l'appui montrer que c'est à cause de telle personne, fin, t'as des gens hyper compétents là-dedans, mais moi j'ai pas la compétence quoi » (F32)

De plus, cette représentation des agriculteurs en tant que professionnels dépasse les champs de la sphère élective. Dans les dispositifs d'aménagement, les **présidents de syndicats communaux** sont les premières personnes sollicités tant par les agriculteurs que par les élus (exemple des PLU ou dans la mobilisation des agriculteurs contre la taxe d'assainissement). Dans la commune d'Hazebrouck, par exemple, il n'y a plus d'agriculteurs dans le conseil municipal depuis 2008, mais où le maire a sollicité quelques agriculteurs, jugés représentants du groupe professionnel local, pour évoquer les rapports de la ville à l'agriculture. Cette sollicitation est considérée par ces agriculteurs comme une forme de représentation plus efficace de leurs préoccupations en tant qu'agriculteurs en activité, et non comme une perte de pouvoir.

« Ces 20 dernières années, ceux qui étaient au conseil municipal étaient des retraités. (…) aujourd'hui, s'ils veulent rencontrer un agriculteur, ils vont rencontrer un professionnel plutôt que de passer par un retraité. Je trouve que c'est peut-être pas plus mal dans le contexte actuel. De dire bon voilà, on a tel problème, on souhaite vous rencontrer, comment on peut résoudre le problème, comment vous voyez les choses, d'être plus exigeants quoi. » (agriculteur, F24)

Ces relations informelles entre agriculteurs et élus posent néanmoins un problème de démocratie, car tous les agriculteurs ne sont pas représentés par les syndicats.

d) Une représentation au niveau des pays et SCOT faiblement représentative

Figure 30. Modalités de représentation des agriculteurs dans les instances supra-communales

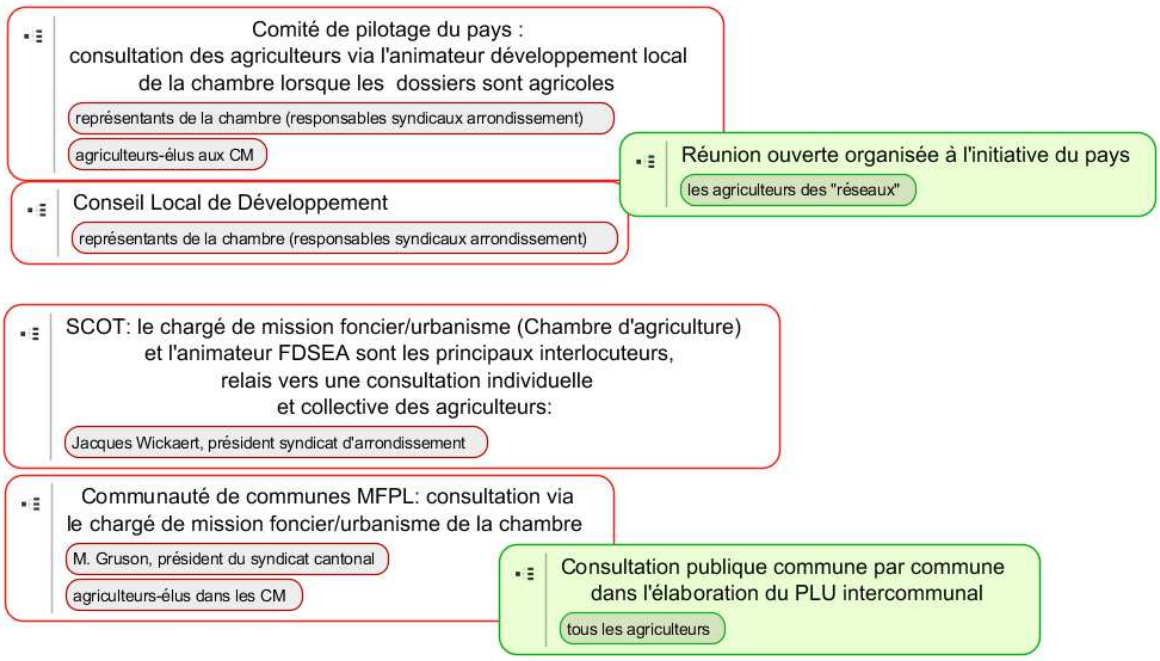

Avec le développement de l'intercommunalité et des pays, c'est de moins en moins à l'échelle communale que sont prises les décisions, mais à l'échelle intercommunale ou au niveau du pays. Or, les premiers interlocuteurs de ces collectivités sont les chargés de missions et animateurs des chambres d'agricultures et des syndicats, au point même que cela suscite des confusions entre élus et salariés des organisations agricoles[1171]. Nous avons identifié au niveau de l'antenne locale de la chambre d'agriculture d'Hazebrouck deux interlocuteurs des collectivités : un animateur du développement local, dont une la mission consiste à coordonner les actions de développement local (relations avec les pays, gestion de projets)[1172], et un chargé de mission urbanisme, qui assure la consultation et la réalisation des documents d'urbanisme à l'échelle de l'arrondissement de Dunkerque.

Ces techniciens font état de la difficulté à mobiliser les agriculteurs sur les questions territoriales, ce que l'animateur de développement local décrit comme un décalage de rythme entre la temporalité des entreprises et la temporalité des projets montés dans le cadre des pays (F6). Seuls quelques responsables syndicaux de l'Union agricole d'Hazebrouck (2 rencontrés, moins de 5 identifiés au total à l'échelle du terrain d'étude) représentent les agriculteurs dans les instances de gestion de l'eau, ou au niveau du pays. Avec des profils de responsabilité pluri-casquettes, ils sont présents dans toutes les instances décisionnelles territoriales et sectorielles[1173]. Il y a très peu de renouvellement de ces postes de responsables à l'échelle de l'Union agricole d'Hazebrouck, et ces responsables professionnels ont perdu leur légitimité en interne au groupe professionnel. En effet, ils sont héritiers d'un syndicalisme dit de « magouilles » et sont fortement critiqués par leurs pairs. Dans un contexte tendu sur les porcheries notamment, l'enjeu pour ces responsables syndicaux consiste à défendre la légitimité des agriculteurs dans la gestion de l'espace et des ressources face à des écolos « *qui n'y connaissent rien* » (F38). Les collectivités territoriales cherchent de leur côté à contourner cette forme de représentation unique par d'autres mécanismes de sollicitation des agriculteurs. C'est ainsi par exemple que des élus du pays ont organisé deux réunions de travail sur les circuits courts et l'agriculture biologique pour pouvoir dépasser la « *chasse gardée* » de la FDSEA et intégrer dans leurs démarches le GAB Nord, AVENIR, etc. (F3). La représentation à un niveau supra-communal apparaît ainsi soit fortement politisée, soit au contraire livrée à une gestion technique des dossiers par l'intermédiaire des salariés des organisations professionnelles agricoles (chambres d'agriculture, SAFER).

[1171] Ainsi, dans l'élaboration du SCOT, les élus et les salariés de la chambre d'agriculture et de la SAFER sont évoqués de manière non différenciée comme représentants des agriculteurs.

[1172] Le développement d'un pôle territoire au niveau de la chambre d'agriculture du Nord a émergé dès le début des années 80 à l'initiative d'agriculteurs et d'animateurs techniciens avec l'ambition que le développement local soit un support pour les dynamiques d'action collective.

[1173] L'agricultrice F38 est très impliquée à la FDSEA (commission féminine, élue FDSEA départementale), et dans les organismes ou projets qui y sont associés (foire agricole, groupement d'employeurs, savoir vert, Novagri). Au titre de ses responsabilités syndicales, elle est également représentée à la chambre d'agriculture où elle est présidente de l'association des filières artisanales et dans les collectivités territoriales (pays). Elle est également dans le conseil d'administration de Nord-appro et son mari est très impliqué dans la filière porcine (section porcine FDSEA, administrateur du groupement ABS, administrateur FNGDS).

2.2.3. Des dynamiques associatives marquées par la patrimonialisation

Dans l'analyse des dynamiques associatives, nous distinguons d'abord une dominante d'associations de préservation du patrimoine, naturel et culturel, et de défense du cadre de vie qui sont organisées à l'échelle locale, territoriale et sont insérées dans des réseaux au niveau régional. De plus, nos entretiens avec les agriculteurs mettaient en évidence la place encore importante de l'Église et des dynamiques associatives périphériques (CMR, chorale, scoutisme), et le caractère actif de ces derniers sur les questions agricoles. Faisant l'hypothèse que cela pouvait constituer un lieu de consolidation de réseaux d'interconnaissance au sein de cet espace, nous nous sommes intéressés à la place de ces mouvements dans le jeu social local. Enfin, d'autres dynamiques collectives autour de l'action sociale par exemple peuvent être reconnues mais n'ont pas été approfondies compte tenu de l'objet d'étude.

a) La préservation du patrimoine naturel et culturel au cœur de la dynamique associative

La Flandre se caractérise par le nombre et le dynamisme des associations de préservation du patrimoine, à la fois naturel et culturel en Flandre.

La protection du patrimoine naturel, la restauration du bocage et la préservation de certaines espèces font d'abord l'objet d'une mobilisation importante d'un réseau associatif assez dense. Celui-ci se compose de nombreuses associations communales, parfois issues de l'élargissement des compétences d'une association de défense du cadre de vie, et de quelques associations dont le périmètre d'action est plus large : l'association des Guides Nature des Monts de Flandre (créée 1984), qui a joué un rôle important dans la mobilisation dans le cadre du projet de PNR, l'association Yser Houck qui reste encore très active surtout au Nord du territoire (randonnées, plantations de haies, etc.). Le Conservatoire National Botanique de Bailleul est un lieu actif de mise en réseau et d'étude pour la préservation du patrimoine naturel des Monts de Flandre : animation du projet du parc, études préliminaires, actions dans la découverte des paysages. De plus, ces associations entretiennent des liens étroits avec les réseaux lillois au sein de la fédération Nord-Nature-Environnement[1174]. Les rapports entre ces associations et les agriculteurs se crispent dès les années 70 lors de l'introduction de Personnes Qualifiées pour la Protection de la Nature (PQPN) dans les commissions foncières communales, puis au sein de la CDOA[1175], et dans des actions croisées autour de la problématique de la haie notamment, qui joue un rôle symbolique et plein de paradoxes[1176].

[1174] Ainsi, le secrétaire de la fédération Nord-Nature-Environnement a été à l'initiative de la création de plusieurs associations environnementales en Flandre (ex : guides nature des monts de Flandre, 1984), puis de la mise en réseau des différentes associations au sein du collectif « Nature des Monts de Flandre ». (Source : F55)

[1175] La loi sur l'aménagement rural de 1975 oblige à ce que soient présents des PQPN (Personnes Qualifiées pour la Protection de la Nature) dans les commissions foncières communales. En 1976, l'étude d'impact est rendue obligatoire. Enfin, la loi sur le paysage de 1993 oblige à la présence de 3 PQPN dans les commissions foncières, la CDOA et les commissions de gestion des MAE et CTE.

[1176] À partir de la fin des années 70, des actions de plantation de haies sont engagées à l'initiative de plusieurs acteurs : intégration paysagère des bâtiments d'élevage à l'initiative des agriculteurs pour rendre légitime le maintien d'une agriculture intensive et du pays en termes de valorisation paysagère, restauration d'un paysage « bocager » et enjeu de préservation de la biodiversité (en 1979, diffusion du film sur la haie brise-vent, actions engagées par l'association Yser), création de frontières.

De plus, l'histoire de la Flandre, la spécificité linguistique, les spécificités culturelles font aussi l'objet d'une mobilisation associative importante autour de la revalorisation de la langue flamande[1177] (comité flamand de France (1853), l'association Menschen Lyk Wyder (« des hommes comme nous », 1977)), d'une culture festive (ex : société philanthropique de Bailleul qui organise le carnaval, l'association des Géants – animation des carnavals, patrimoine culturel), ou encore de l'histoire et du patrimoine bâti (ex : l'association Yser Houck). Ces associations jouent un rôle dans la réaffirmation de la spécificité d'éléments identitaires culturels et paysagers, par la publication de nombreux ouvrages érudits sur l'histoire du territoire[1178]. Via l'organisation de divers évènements (carnaval, fête des Moissons, etc.), elles jouent un rôle fédérateur entre les acteurs du territoire. Les agriculteurs sont ainsi ponctuellement mobilisés autour de ces évènements, et quelques-uns seulement sont investis dans ces dynamiques associatives. Comme nous le montrons ci-dessous, ils ont ainsi fait de la mobilisation autour du patrimoine une composante de leur activité par exemple dans la revalorisation d'une culture identitaire, le houblon.

b) La défense du cadre de vie

Dans un contexte de forte recomposition sociale de cet espace vers un rural périurbain, la cohabitation entre les activités productives agricoles et industrielles et la fonction résidentielle de l'espace est de plus en plus conflictuelle. Depuis le début des années 1990, la mobilisation contre des projets industriels ou agricoles, est à l'origine de la création de nombreuses associations de riverains, à une échelle communale. Ainsi, est-ce le cas des associations « *Agir pour notre environnement* » créée en 2002 à Haverskerque, « *Défense des Escquelbecquois* » créée en 1997, etc. Le conflit autour de la construction de porcheries est emblématique de ce mouvement de mobilisation pour la préservation d'un cadre de vie. Or, comme nous l'analysons ci-dessous, depuis la fin des années 2000, la sphère d'action de ces associations passe de la défense d'intérêts individuels qualifiés de « *Nimby* » au niveau local, à un mouvement qui gagne en légitimité et s'organise en réseau à l'échelle de la Flandre intérieure (ex : création de l'association DEFI, « *Défense de l'environnement en Flandre intérieure* » en 2008). Cette mobilisation associative s'inscrit dans un mouvement global qu'on pourrait caractériser, en nous appuyant sur les travaux de Philippe Jeanneaux, comme un processus de « *patrimonialisation des espaces résidentiels* »[1179], c'est-à-dire d'un ensemble d'actions qui vont jouer tant sur les outils d'urbanisme, sur les outils de protection des ressources naturelles, de protection du paysage pour protéger un espace dans lequel on ne peut pas développer d'activités qui ne s'inscriraient

[1177] C. DELFOSSE, 2001, Les multiples facettes des cultures territoriales dans le département du Nord, *Hommes et terres du Nord*, n°4, 15 p.

[1178] M. TENEUR VAN DAELE. *La maison rurale en Flandre, Ouvrage cité*

[1179] P. JEANNEAUX and W. DARÉ, 2011, "Conflits d'usages et processus de patrimonialisation des espaces résidentiels. ", *"Conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux et périurbains: quand les conflits durent..."*. *Séminaire Conflits et Territoires*, AgroParisTech, 27 avril 2011, [vidéo en ligne: http://mod.agroparistech.fr/groups/agroparistech/weblog/921fd/SAD__APT_Conflits_et_territoires.html, consultée le 21/12/2011]

pas en cohérence avec ces enjeux de préservation d'un cadre de vie. La pression en ce sens est forte en Flandre intérieure.

Ces associations jouent un rôle significatif dans la recomposition des rapports de pouvoir et des jeux politiques à l'échelle locale et s'affirment donc progressivement comme une force sociale qui compte dans le jeu d'acteur local. Les rapports avec les agriculteurs sont plutôt de nature conflictuelle, même si parfois le dialogue peut s'établir (voir p419), et si des alliances peuvent se faire comme par exemple contre l'installation de l'incinérateur Flamoval[1180].

c) Des mouvements ruraux d'action catholique dont la présence reste active

Dans les entretiens avec les agriculteurs, la vie paroissiale (messe le dimanche, chorale) s'est maintenue comme un espace de vie sociale important. De plus, au-delà de la place de l'Église dans l'espace social, les mouvements ruraux d'action catholique (MRJC, CMR, etc.) gardent en Flandre un rôle actif dans la dynamique sociale agricole et rurale et dans le processus de construction territoriale.

Le dossier édité en 2006 par le diocèse de Lille à la demande de l'Evêque Gérard Defois « *Enjeux et perspectives du territoire rural* », a d'abord suscité notre attention sur cette implication de l'Église dans les dynamiques sociales locales[1181]. Ce dossier propose en 20 fiches un diagnostic à la fois agricole (ex : foncier, le métier d'agriculteur) et territorial (composantes démographiques, paysagères, démarches d'aménagement, etc.) dans la perspective de repenser les rapports entre l'agriculture et le rural[1182]. Il a été diffusé auprès des maires de toutes les communes du diocèse par les membres de ces associations. Cela illustre le rôle encore actif des mouvements ruraux catholiques dans la problématisation des enjeux à l'échelle locale, et en particulier autour de l'interface agriculture-territoire. Plus largement, les entretiens, les archives recueillies ont permis d'identifier une activité de mise en débat des problématiques agricoles et rurales discutées au niveau national à l'échelle locale[1183]: organisation de conférences en présence de différentes personnalités (José Bové, Marc Dufumier, Pierre Rabbhi, etc.), réunions réflexives, publication de notes et d'articles de presse et participation au débat avec les collectivités territoriales (conseils généraux et régionaux)[1184]. Les questions qui y sont abordées sont plurielles [1185]:

[1180] Contraction de FLAndre MOrinie VALorisation. Incinérateur en cours de construction en périphérie du terrain d'étude dans le courant de la période étudiée.

[1181] Ce rapport a été commandité par l'Évêque avec une « Volonté de discerner les priorités pour construire l'avenir » en écho aux « *difficultés économiques de l'activité agricole et conséquences humaines et sociales* ». Il est coordonné par un comité opérationnel composé de délégués diocésains, et de membres de du réseau « Carrefour en rural diocésain » composé de membres de l'action catholique rurale, du MRJC, du CMR et de l'AFIP. Il a été diffusé en 2006 et 2007 auprès des maires des différentes communes rurales par les agriculteurs membres de ces réseaux. P. c. CATTEZ, Diocèse de Lille, Carrefour en rural diocésain,2007, Enjeux et perspectives du territoire rural, Lille, Bayard Service Edition Nord, 22 fiches + annexes

[1182] « *Et aujourd'hui, quels rapports l'agriculture entretien-t-elle avec le milieu rural ?* » ibid.

[1183] Nous soulignons ici le rôle d'interface que jouent ces mouvements entre le local et le global en se faisant l'écho de problématiques sociales, économiques, politiques débattues à l'échelle nationale dans la sphère locale.

[1184] « *Ici on travaille avec le conseil régional. D'ailleurs on a un eu un appel à projet avec le CR. On a été interpelés sur l'alimentation, les énergies.* » (animatrice du CMR à Méteren, F8)

[1185] Identification à partir des entretiens menés et des archives fournies par un membre de ce mouvement (voir en annexe C3(a))

- réflexion sur les enjeux locaux des réformes successives de la Politique agricole (1984, 1992, 99, 2013)
- discussion sur l'identité et le métier d'agriculteur : place des femmes dans les exploitations (87-90), réflexion sur la cohabitation avec d'autres acteurs ruraux (fin 90-2000), sur le métier d'agriculteur face aux crises sanitaires et environnementales (2001) ;

> *« Donc au début, on avait des réflexions sur la crise d'identité, avec la réforme de la PAC et les quotas laitiers qui étaient une réforme culturelle importante pour nous, on était encore sur l'agriculture qui nourrit la planète. Et après il y a l'adaptation, qu'on ressent à travers l'agriculture autrement, qu'on ressent à travers le partage du monde rural. »(F56)*

Ainsi, si ces mouvements connaissent une érosion du nombre de leurs membres[1186], ils gardent un rôle actif dans la formulation des enjeux. Le MRJC affiche un positionnement politique et s'inscrit dans une dynamique de réseaux associatifs organisés à l'échelle régionale autour de la promotion d'un modèle d'agriculture alternatif. Le CMR pour sa part compose avec une diversité de tendances et n'affiche pas de positionnement partisan dans le débat sur les modèles d'agriculture[1187] : le positionnement affiché est celui d'une posture réflexive et prospective autour du développement durable et de la solidarité[1188]. Pour des agriculteurs qui disposent de peu de marge d'action dans le système agro-industriel local, cela peut se traduire par des choix ponctuels qui ne marquent pas une rupture de modèle mais une prise en considération des enjeux (ex : choix de plutôt valoriser les produits sur une filière de qualité).

De plus, ces mouvements ont joué un rôle dans la formation des responsables à la fois agricoles, associatifs et territoriaux. De nombreux responsables professionnels agricoles de la génération des années 80-90 ont été membres de ces mouvements[1189]. Ces réseaux de l'action catholique ont contribué à la consolidation d'une dynamique collective lors de l'implantation de certains mouvements associatifs alternatifs sur le territoire : accueil paysan (agriculteur retraité, F58), association d'aide aux agriculteurs en difficulté[1190] (agriculteur retraité, F56). Ainsi, les liens sont ténus entre les acteurs de ces mouvements et les associations de solidarité locale et internationale (l'AFDI, les associations

---

[1186] À l'échelle du diocèse de Lille : 43 agriculteurs sont membres du CMR, ils représentent 16% des 269 membres du CMR.

[1187] « *Bah, je vois au CMR il y a des tendances différentes, et le fait qu'ils en discutent, c'est très bon, parce que comme ça, ça permet de mettre aussi la… position de l'autre, de se dire, au fond, il n'a peut-être pas tort celui qui dit qu'on peut vivre sur une exploitation moyenne, eh bien oui, c'est concevable.* » (F8)

[1188] « *Ces mouvements participent aujourd'hui à la construction d'une vision prospective (au sens du projet et non au sens partisan) du milieu rural et œuvrent à son développement en défendant les valeurs de développement durable et de solidarité.* » P. c. CATTEZ, *Enjeux et perspectives du territoire rural, Rapport cité*

[1189] « *elle a essentiellement formé des acteurs du monde rural. On retrouve pas mal de gens du CMR dans les instances politiques, dans les instances syndicales, dans les CUMISTES, dans les conseils d'administration du syndicat agricole, de groupama.* » (agriculteur retraité, F56). Notons la difficulté du renouvellement des responsables dans les organisations professionnelles.

[1190] L'ARAD, Association régionale des agriculteurs en difficulté, est créée en 1992 à l'initiative d'agriculteurs issus de la confédération paysanne et du CMR pour aider les agriculteurs pour faire face aux créanciers dans les procédures judiciaires. Elle a étendu son champ d'activité aux commerçants et professions libérales en 2007, devenant ARCADE_Paysans et ruraux solidaires.

locales d'accueil des migrants[1191]). Enfin, certains des membres de ces associations jouent un rôle actif dans la construction territoriale[1192].

Ainsi, dans ces mouvements associatifs chrétiens et dans la présence de l'Église sur le territoire, nous pouvons identifier l'existence d'un ensemble de réseaux d'interconnaissance agricoles et non agricoles qui jouent un rôle dans la construction politique locale (formulation de questions et d'enjeux, etc.).

En conclusion, cette analyse des forces sociales en présence sur le territoire nous permet d'identifier quelques groupes actifs dans le processus de construction territoriale, mais dans l'ensemble les dynamiques collectives restent faibles. Nous y lisons également la perte de pouvoir des agriculteurs dans un espace social local où d'autres dynamiques sociales s'imposent comme dominantes.

[1191] Associations Terre d'Errance, Flandre Terre solidaire créés en 2008-2009 suite à la fermeture des camps de réfugiés au départ vers l'Angleterre.

[1192] Ainsi, par exemple l'ancienne présidente du conseil local de développement, active dans la mise en place du pays a-t-elle été membre du CMR.

2.3. La difficile affirmation d'un territoire à l'échelle de la Flandre intérieure

Nous avons montré la faible mobilisation locale autour des plans d'aménagements ruraux dans les années 70. L'analyse du processus institutionnel de construction de l'intercommunalité puis des pays depuis 1980 confirme cette difficulté à affirmer un territoire politique à l'échelle de la Flandre intérieure et met au contraire en évidence l'importance des niveaux décisionnels supérieurs (région, zone transfrontalière).

2.3.1. Méandres de la construction territoriale du Pays Cœur de Flandre

Dès les premières études de l'OREAM-Nord, nous avons montré toute la difficulté à définir le statut de la zone « Flandre Lys » dans les dispositifs d'aménagement. La carte des périmètres administratifs constitue un véritable enchevêtrement de périmètres d'aménagement et de découpages administratifs. Il y a donc, en Flandre intérieure, une grande difficulté à faire émerger une dynamique intercommunale forte, en dehors des périmètres de gestion fonctionnels (ex : gestion des déchets, et même ceux-ci sont l'objet de conflits[1193]).

Le périmètre d'aménagement « Flandre-Lys » défini par défaut dans les années 70 reste peu ou prou l'échelle à laquelle s'affirme progressivement un territoire, avec en 2001 la création du Pays Cœur de Flandre, puis l'élaboration du SCOT (2008-09), et l'engagement de réflexions autour de la création d'une communauté d'agglomération (2011). Néanmoins, le pays Cœur de Flandre est mal reconnu et visible pour la population. Ses frontières sont discutées. Ainsi, la « chaine » des Monts se trouve-t-elle partagée entre les deux pays des Moulins de Flandre et Cœur de Flandre. Le Pays Cœur de Flandre intègre quelques communes du Pas-de-Calais dont la présence est discutée[1194]. De plus, la multiplicité des espaces de référence met en tension le territoire dans ses rapports à différentes villes et zones d'emploi (Armentières, Lille, St-Omer, etc.), dans ses rapports à des espaces transfrontaliers[1195]. Enfin, la diversité sociale et politique et les conflits entre élus locaux en de multiples termes rendent difficile l'affirmation d'un projet commun.

[1193] Mais même ceux-ci sont conflictuels comme le montre le choix de la communauté de commune de l'Houtland de ne pas s'inscrire dans le périmètre de gestion de la Flandre Morinie, et le conflit qui en résulte concernant la localisation de l'incinérateur Flamoval.

[1194] X. LEROUX, *Le « pays » entre géographie, construction politique et représentations : l'exemple de l'espace Lille-Dunkerque, Thèse citée* ,

[1195] « *On avait dit si on fait une communauté d'agglomération, la priorité c'est aussi de désenclaver Merville, mais après, Merville table aussi sur le Béthunois. Après, tout dépend aussi des bassins de vie, parce que par exemple, Neuf-Berquin c'est tout près, mais les gens sont tournés vers Estaires Merville, Nieppe, les gens de Nieppe vont davantage sur Armentières que sur Bailleul* » (F20)

Carte 10. Superposition de périmètres d'aménagement

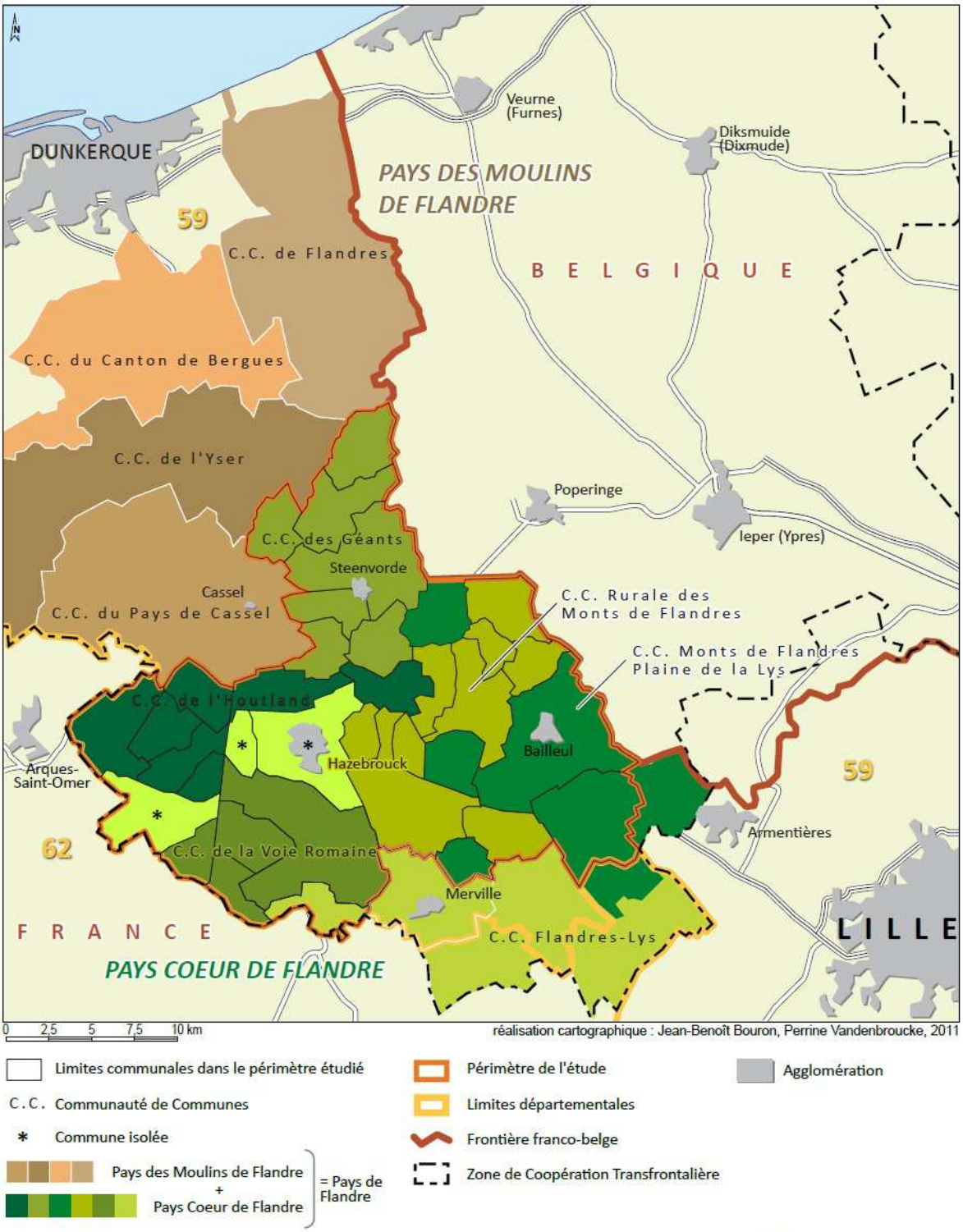

Dès les années 80, faute de faire valoir une démarche de développement rural à l'échelle du périmètre administratif Flandre Lys, d'autres démarches ont été engagées à plus petite échelle, notamment en réaction au mouvement de périurbanisation émergent. En 1984, une charte intercommunale et une OPAH sont engagées par sept communes autour de Bailleul. Sept autres communes s'y rallient progressivement mais les conflits de pouvoir et de représentation entre élus

donnent lieu en 1991-92 à la création de deux communautés de communes aux contours discontinus : la communauté de commune Monts de Flandre Plaine de la Lys (1992) et la communauté rurale des Monts de Flandre (1993)[1196].

En 1991, c'est à l'initiative d'élus de la région qu'est engagée une dynamique de construction territoriale. Le projet de création d'un **Parc Naturel Régional des Monts de Flandre Val de Lys** est mis sur pied, articulé autour de l'enjeu de préserver la zone humide de la vallée de la Lys et les Monts de Flandre, comme espaces faisant l'objet dès les années 70 d'un processus de patrimonialisation[1197]. Une association intercommunale est créée pour le portage de ce projet. Plusieurs programmes sont mis en place dans le courant des années 90 pour la valorisation paysagère et le développement touristique dans le cadre de financements régionaux, départementaux et européens. Néanmoins, le projet n'aboutit pas et il est soldé en 1999 pour des raisons politiques externes (critères environnementaux insuffisants, choix politique de labelliser un autre PNR), mais aussi parce qu'il fait l'objet de conflits importants en interne[1198]. La perspective d'un projet de territoire axé sur le développement touristique reste en effet très controversée parmi les élus[1199].

Sur les acquis institutionnels de l'ébauche de ce projet de PNR, la mise en place du **pays Cœur de Flandre** se déroule en 3 ans (création du pays, du comité de pilotage, du CLD, élaboration de la charte). La construction institutionnelle de cette structure légère, peu engagée a très largement devancé la construction sociale d'une communauté politique[1200]. La construction sociale du territoire face à « l'individualisme » est d'ailleurs affirmée comme un enjeu premier dans la charte du pays Cœur de Flandre[1201]. Le pays « Cœur de Flandre » est donc créé en 2001, et il développe progressivement son activité de développement territorial, en s'appuyant sur les dispositifs régionaux et européens, et sur la dynamique associative locale autour du patrimoine naturel et culturel.

La mise en place d'un SCOT approuvé le 17 avril 2009 est adossée dans sa construction au pays Cœur de Flandre, dont la charte sert de guide à l'élaboration des orientations du SCOT. Ce dernier dote le territoire d'une institution forte à une échelle intercommunale. En tant que document opposable, c'est d'abord un instrument de mise en cohérence des projets d'aménagement des communes (obligation de mise en compatibilité des PLU), mais aussi plus largement des projets d'infrastructures (exemple pour l'élargissement de la RD642). Avec un objectif de +15000 habitants à l'horizon 2030, c'est-à-dire de maintien d'un taux annuel de croissance de la population de 0,48% par

[1196] F. LESCUREUX, *Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme. Le cas de la région des Monts de Flandres, Thèse citée*

[1197] Notons à ce niveau l'emphase contenue dans l'expression « Monts de Flandre » étant donné que le plus haut sommet culmine à 176 mètres d'altitude ; cela illustre la forte dimension patrimoniale et identitaire du territoire.

[1198] A.-P. D'HAUDT, 1994-95, *Étude des paysages dans le parc naturel régional des Monts de Flandre-Val de lys.*, Mémoire de Maîtrise, Dir: DUBOIS J., Université des Sciences et Technologies de Lille, Lille. 68 p.

[1199] Alors que Cassel joue un rôle moteur, pour d'autres, « *La rançon du succès invite à se replier sur soi.* » F. LESCUREUX, *Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme. Le cas de la région des Monts de Flandres, Thèse citée* , p152

[1200] X. LEROUX, *Le « pays » entre géographie, construction politique et représentations : l'exemple de l'espace Lille-Dunkerque, Thèse citée*

[1201] Pays Cœur de Flandre,juillet 2003, *Charte de Développement durable du Pays Coeur de Flandre*, Steenwerck, 61 p.

an, le SCOT a déjà joué un rôle restrictif par rapport aux projets d'urbanisation de certaines communes. Mais, plus largement, le SCOT devient le lieu de formulation d'un projet politique commun par les élus du territoire.

> *« On est vraiment une structure qui porte d'un projet politique, donc notre travail aussi en termes de réflexion des élus et en matière prospective c'est de les faire débattre sur certains sujets et de leur faire prendre des décisions collectives… c'est vraiment un projet qui est élaboré et porté par les élus.»(F12)*

Le projet de structuration du territoire en **communauté d'agglomération** autour d'Hazebrouck émerge parmi les axes d'action dès le 1er contrat de pays (2003), mais reste bloqué jusqu'en 2008 par le refus du maire d'Hazebrouck de s'engager dans un projet intercommunal. L'alternance politique de 2008 a ouvert une brèche, et en novembre 2009, les maires de 12 communes élaborent et signent une charte pour un projet de communauté d'agglomération[1202], invitant les autres communes à se joindre au projet. Refusé par plusieurs élus, le projet n'aboutit pas. Mais, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, le pouvoir provisoire de création d'intercommunalité donné au préfet et à la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) pourrait faire aboutir le projet[1203]. C'est considéré par certains élus comme un enjeu central pour « *faire reconnaître [le] territoire de vie [de la Flandre intérieure] auprès des collectivités locales comme la Région et le Département mais aussi vis-à-vis de l'État et de l'Europe* »[1204].

Nous assistons donc à la consolidation progressive d'une dynamique territoriale à l'échelle de la Flandre intérieure. Néanmoins cette construction institutionnelle reste récente et marquée par l'importance des échelons décisionnels régionaux et transfrontaliers dans la définition des orientations.

[1202] Mairies de Bailleul, Hazebrouck, Merris, Neuf-Berquin, Nieppe, Renescure, St-Jans-Cappel, Staple, Steenwerck, Vieux-Berquin, Wallon-Cappel,6 Novembre 2009, *Un projet, un territoire, une charte... pour une Communauté d'Agglomération du Coeur de Flandre!*, Vieux-Berquin, 12 p.

[1203] Art. 60, **LOI n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales**

[1204] Mairies de Bailleul, Hazebrouck, Merris, Neuf-Berquin, Nieppe, Renescure, St-Jans-Cappel, Staple, Steenwerck, Vieux-Berquin, Wallon-Cappel,,2009, *Un projet, un territoire, une charte... pour une Communauté d'Agglomération du Coeur de Flandre!*, *Rapport cité*, p4

Figure 31. Programmes de développement rural et structuration d'un territoire politique en Flandre intérieure

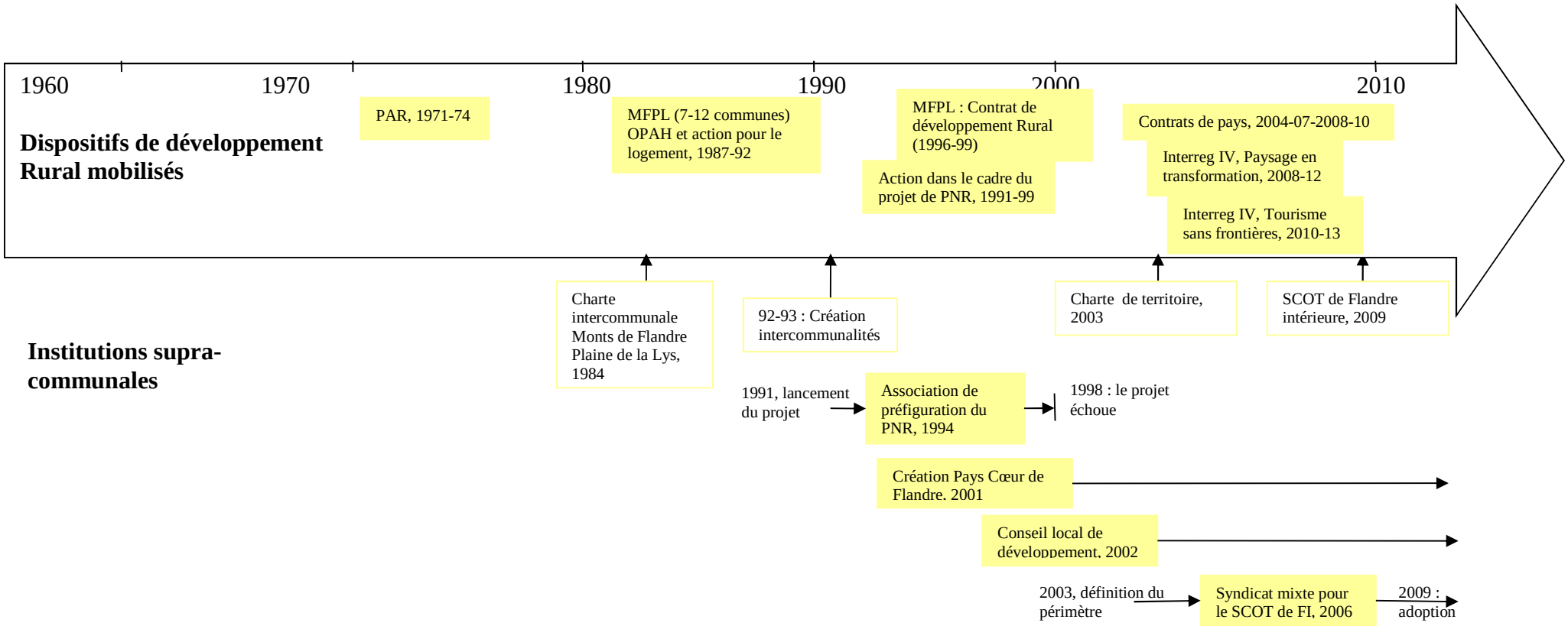

Ce graphique illustre de manière synthétique les méandres de la construction territoriale en Flandre intérieure. Par comparaison aux Monts du Lyonnais, il met en évidence le caractère tardif d'affirmation d'une intercommunalité[1205].

[1205] MFPL : Communauté de Communes Monts de Flandre- Plaine de la Lys, OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

2.3.2. Un projet de territoire inscrit dans des espaces d'action plus larges

La difficulté à faire émerger un collectif politique à l'échelle locale renforce le poids politique des niveaux décisionnels supérieurs dans les orientations d'aménagement et de développement. En effet, bien au-delà des jeux stratégiques entre acteurs à l'échelle locale, les priorités et les actions mises en œuvre à l'échelle du pays sont la déclinaison d'orientations et de dynamiques économiques régionales et transfrontalières.

La Région garde un rôle programmatique fort dans les dispositifs de développement économique des pays (contrats de pays puis Plan Local de Développement économique[1206]). De plus, la région est le territoire d'action des exploitations agricoles tant pour le développement des circuits courts de la diversification (aides régionales d'appui à la diversification, échelle d'organisation des « réseaux »), que pour la construction de filières de qualité territoriale (dispositif «Saveur en'OR »), ou pour la définition des dispositifs environnementaux[1207]. Dans le cadre du développement d'une filière porcine de qualité par exemple, l'agricultrice impliquée dans le processus mentionne : « *MC Blandin nous a beaucoup aidés pour lancer ça. Pour lancer la chose, il fallait la Région. Donc on est tout de suite passés en régional, mais c'était très bien comme ça.* » (F38). La petite taille de la région Nord-Pas-de-Calais et parallèlement le caractère ouvert et polycentrique du territoire semblent ainsi contribuer à une relative mise en retrait du territoire derrière une échelle régionale forte tant sur le plan décisionnel qu'opérationnel.

De plus, c'est dans le cadre des dispositifs INTERREG et de la **coopération transfrontalière** que se déclinent les orientations autour de la mise en valeur touristique, paysagère et culturelle d'un territoire flamand[1208]. Au regard des budgets mobilisés, les dispositifs transfrontaliers INTERREG apparaissent comme un levier essentiel de financement des actions engagées à l'échelle du pays (voir Tableau 22 page suivante). Dans la trajectoire du pays Cœur de Flandre, la période 2004-2009 est d'ailleurs désignée sous le titre « *Ancrage du Pays Cœur de Flandre et ouverture des partenariats* ». Ce double processus d'ouverture des partenariats et de consolidation sont étroitement associés l'un à l'autre[1209]. L'exemple du développement touristique est particulièrement révélateur.

[1206]Les PLDE apparaissent en effet comme une déclinaison directe du SRDE, schéma régional de développement économique régional. Les conseils généraux contribuent à la mise en œuvre des dispositifs régionaux, et l'échelle régionale apparaît ainsi intégrer les différents niveaux d'action publique.

[1207] Ainsi les trames vertes et bleues définies à l'échelle régionale servent-t-elles de cadre de référence pour la mise en œuvre des mesures agro-environnementales territorialisées dans le « pays Cœur de Flandre ». Les mesures proposées sont le produit de coordination entre le chargé d'environnement du pays et les agents de la DDTM du département du Nord. La notice d'information précise qu'elle « complète la notice nationale sur les mesures agroenvironnementales ». Celles-ci se révèlent donc effectivement faiblement territorialisées. (Source : Notice Trame Verte et Bleue – Pays Coeur de Flandre_ Enjeu Paysage », MAET, campagne 2010 ; entretiens F3 et F13

[1208] Certaines actions du pays sont la déclinaison directe des orientations des programmes INTERREG IV « Paysage en transformation » et « Westhoek sans frontières ». Ces dispositifs transfrontaliers jouent un rôle majeur dans le financement de structures comme le pays de Flandre.

[1209]http://www.payscoeurdeflandre.net/notre-structure/historique-de-la-constitution/, consulté le 26/07/2011

L'affirmation du **« *Pays de Flandre* »** (issu de l'association du pays Cœur de Flandre et du pays des Moulins de Flandre) comme espace de mise en œuvre de la stratégie touristique [1210]; et la mise en place d'un programme INTERREG IV **« *Westhoek sans frontières* »**[1211] lèvent les blocages liés au découpage de la chaine des Monts de Flandre, et permettent d'inscrire la stratégie économique dans un espace qui correspond davantage aux territoires d'action des entreprises touristiques[1212]. Le pays étant identifié dans ces dispositifs interterritoriaux comme le partenaire officiel, il joue le rôle de relais et d'interface pour la mise en œuvre de programmes d'action et s'en trouve renforcé.

En avril 2009, le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) West-Vlaanderen/**Flandre - Dunkerque- Côte d'Opale est créé, dans la continuité des dispositifs de coopération transfrontaliers déjà en place**[1213]**. Le GCET est une instance de coopération transfrontalière dotée d'une personnalité juridique en charge de la coordination et du portage de projet sur plusieurs thématiques** (santé, mobilité/transport, aménagement du territoire, environnement et gestion de l'eau, tourisme, culture, marché du travail, développement économique, valorisation du caractère rural du territoire)[1214].

Tableau 22. Un pays inscrit dans un espace régional et transfrontalier

	Périmètre	Durée	Budget total (K€)
INTERREG IV Westhoek sans frontière	Pays de Flandre-Province de Flandre Occidentale	2009-12	4 837
INTERREG IV Paysages en transformation	Flandre-Artois-Province de Flandre Occidentale	2008-12	3 695
1er Contrat de Pays (financement CG, CR, Etat)	Pays Cœur de Flandre	2004-06	1 324
Plan Local de Développement économique Pays Cœur de Flandre	Pays Cœur de Flandre	2008-12	2 300

Ce tableau présente le budget total des projets dans lesquels est inséré le pays Cœur de Flandre[1215]. Il n'est pas exhaustif du financement perçu par le pays, d'autres actions peuvent ainsi être ponctuellement financées par la Région. Néanmoins, il permet d'illustrer la dimension partenariale du financement des actions du Pays.

[1210] N. FAUQUET, 2007-08, *La mise en valeur du patrimoine par l'événementiel : l'exemple des Pays de Flandre*, MASTER de Sciences et Technologies, mention Aménagement, Urbanisme et Développement des Territoires, Dir: MANGEOT V., Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille Lille. 62 p.

[1211] Programme INTERREG IV dont l'action se décline sur 2009-12 à l'échelle des Pays Cœur de Flandre et Moulins de Flandre, et de la Province de Flandre Occidentale (Belgique).

[1212] Ainsi, par exemple, l'agriculteur F43 a un camping et une houblonnière à Berthen, dans les Monts de Flandre. Ces activités s'inscrivent bien dans un espace transfrontalier de promotion du houblon (ex : musée du houblon dans la ville voisine de Poperinghe), de valorisation paysagère. De même pour les agriculteurs F40 qui ont développé une ferme équestre : « *et même au niveau belge, les belges étaient plus en avance que nous sur cet aspect là, c'est pour ça qu'on allait facilement sur la Belgique parce qu'on avait de très beaux chemins de galop* »

[1213] La plateforme transfrontalière européenne West-Vlaanderen/Flandre-Dunkerque-Cote d'Opale**a été mise en place en 2004 dans le cadre du programme INTERREG III par la Flandre Occidentale et l'agglomération Dunkerquoise.**

[1214] http://www.secteurpublic.fr/public/article/groupement-europeen-de-cooperation-territoriale-%28gect%29-west-vlaanderen-flandre-dunkerque-cote-d%E2%80%99opale.html?id=17294 , consulté le 27/07/2011

[1215] Les budgets INTERREG perçus par le pays n'ont pas pu être précisés, il s'agit du budget global du projet

Dans ces instances de coopération transfrontalière, le Pays est l'entité politique reconnue. De ce fait, alors même que s'affirment de nouveaux espaces de coopération économique nous émettons l'hypothèse que **l'inscription dans des dispositifs de coopération interterritoriaux et dans une dynamique partenariale interterritoriale conforte l'existence même du Pays Cœur de Flandre.** La notion **d'interterritorialité**[1216] développée par Martin Vanier, nous semble intéressante pour appréhender le processus de construction territoriale dans ce territoire de fait confronté à la mobilité des individus et à son inscription dans un espace économique élargi. En Flandre, espace traversé, frontalier, c'est effectivement par l'interterritorialité que s'affirme le territoire comme espace politique et comme espace d'action.

2.4. Un projet de territoire axé autour du résidentiel : quelles fonctions pour l'agriculture ?

En étudiant le contenu du projet de territoire, les actions menées et la place de l'agriculture dans ce projet, nous y lisons la place centrale des enjeux de préservation du patrimoine naturel et culturel, que nous analysons comme le produit d'une dynamique associative locale et d'orientations régionales et départementales.

2.4.1. Le patrimoine naturel et culturel au cœur de la construction territoriale

Le projet de territoire est décliné dans la charte du Pays Cœur de Flandre autour de 4 grands enjeux : affirmer l'identité du territoire, développer l'activité économique (pour ne pas devenir une cité dortoir), promouvoir un aménagement durable (face à la périurbanisation), enfin celui de valoriser les patrimoines comme vecteurs de développement (paysagers, culturels, naturels). Cette quatrième orientation de valorisation du patrimoine naturel et culturel apparaît en fait transversale aux trois premières comme une priorité à la fois pour l'affirmation d'une identité, comme levier pour un développement économique et comme une trame structurante pour l'aménagement de l'espace. Ainsi, dans le SCOT c'est autour de « cœurs de nature » monumentalisés (Forêt de Nieppe, Monts de Flandre) qu'est organisé l'ensemble du système spatial de la Flandre intérieure[1217]. Cette orientation apparaît également structurante pour l'architecture des actions de développement portées par le pays[1218].

[1216] L'auteur développe autour de cette notion un cadre d'action publique qui intègre mieux la mobilité des individus, la pluralité des espaces d'action par une incitation aux partenariats entre territoires. M. VANIER, 2010, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité, Ouvrage cité*

[1217] Ainsi, 4 types d'espaces sont définis : les « cœurs de nature », espaces emblématiques du territoire « monumentalisés » à préserver, les abords et les franges définis par rapport aux enjeux d'accessibilité visuelle et fonctionnelle et de valorisation économique des atouts liés aux cœurs, et l'espace de rayonnement visant à mettre du liant. (Voir en annexe A1 la Carte 15 du SCOT de Flandre intérieure)

[1218] Ainsi, dans le site internet, l'architecture des actions menées s'articulent autour des entrées thématiques suivantes : patrimoine, circuits courts, commerce et artisanat, tourisme, paysages et biodiversité, habitat, éco-construction, puis d'un ensemble de dispositifs : plan climat territorial, SCOT, PLDE, transport-mobilité, GECT, puis Fonds local d'initiatives du pays.

La dimension résidentielle, les enjeux de développement de l'emploi, de l'agriculture apparaissent étonnamment secondaires dans le projet. Plusieurs raisons nous permettent d'expliquer la prévalence de l'enjeu de préservation du patrimoine dans le projet de territoire.

Soulignons d'abord le rôle des acteurs extérieurs, car le territoire « Flandre Lys » apparaît très largement défini dans ses « vocations » par rapport aux équilibres régionaux[1219]. De plus, la consolidation d'un projet de territoire est une initiative d'abord régionale. Comme le mentionne avec ironie un militant d'une association environnementale : « *En gros, si vous voulez, le secteur des Monts de Flandre au sens large, de la Lys à L'Yser, c'était le terrain de jeu des gens qui travaillent et qui sont sérieux entre les deux métropoles.*»[1220]. Or, de fait, la région Nord-Pas-de-Calais est caractérisée par l'intégration forte et précoce de la question environnementale et patrimoniale dans les logiques d'aménagement. Cela tient à plusieurs facteurs : le poids politique des Verts au niveau régional[1221], l'emprise territoriale du passé industriel (ex : terrils), l'enjeu de requalification des espaces et de l'image de la région, et la situation frontalière avec les pays d'Europe du Nord.

De plus, l'enjeu de qualifier cet espace traversé autour de ses éléments identitaires et paysagers forts apparaît comme une réponse au risque exprimé dans la charte du pays que celui-ci devienne « *un territoire de transit* ».

Enfin, nous l'avons montré, la préservation du patrimoine naturel et culturel apparaît également fédératrice de dynamiques d'action collective sur le territoire, et ceci dès les années 70. Les associations de préservation du patrimoine culturel et naturel jouent un rôle moteur dans la construction d'un espace d'interconnaissance autour de l'évènementiel, et s'impliquent dans l'affirmation institutionnelle d'un projet de territoire. Ainsi, dans le courant des années 90, le « *Collectif Nature des Monts de Flandre* », réunissant des associations fédérées autour de la préservation du patrimoine naturel et culturel[1222] est créé pour faire exister les associations du territoire dans le projet de Parc Naturel Régional[1223], et face à l'ENR (Espaces Naturels Régionaux Nord-Pas-de-Calais), considéré comme un « *bulldozer bureaucratique et communiquant* »[1224]. Ce collectif est à l'origine d'une étude sociologique de consultation citoyenne sur la valeur patrimoniale reconnue à l'espace Monts de Flandre-Plaine de la Lys. Dans cette étude intitulée « *Et pour Mr Vandenbrouck, un PNR, c'est quoi* ? », l'attachement au patrimoine naturel et culturel se dégage

[1219] « *Enfin, les paysages peuvent être mis en valeur pour la détente et les loisirs des citadins. Le cadre naturel offre en effet des sites intéressants : Monts de Flandre, forêt de Nieppe* ». OREAM-Nord, *Aménagement d'une région urbaine, le Nord-Pas-de-Calais, Rapport cité* , p260

[1220] F55

[1221] Rappelons que le Conseil Régional a été présidé par Marie-Chirstine Blandin de 1992 à 1998

[1222] Sont ainsi membres de ce collectif un ensemble de 15 associations, surtout de protection de la nature, les associations culturelles au départ associées au projet ont semble-t-il assez rapidement quitté la démarche.

[1223] Espace Naturel Régional de portage des projets de PNR, désormais syndicat mixte es PNR du Nord-Pas-de-Calais.

[1224] Source : Alain Vaillant, secrétaire de l'association Nord Nature, porteur de la mise en place du collectif. F55

comme le principal élément de qualification de la Flandre par les personnes interviewées[1225]. Dans la relance du projet et la création du Pays Cœur de Flandre, ces associations de préservation du patrimoine culturel gardent un rôle central. Ainsi, l'association des géants et le conservatoire botanique national de Bailleul sont très impliqués dans le montage des « *Rencontres du développement local participatif* » en 2005, dites « fête du pays Cœur de Flandre » par exemple[1226]. Plus récemment, la capacité des associations de défense du cadre de vie à s'organiser à l'échelle de la Flandre intérieure montre la place centrale de cet enjeu patrimonial, dans ses différentes acceptions, dans la construction territoriale.

La mise en scène de ce patrimoine naturel et culturel apparaît donc comme un des principaux moteurs de la construction territoriale, de mise en réseau, de construction d'une appartenance commune. Toutefois cette dynamique qui s'inscrit à l'échelle plus large des Flandres peine à s'imposer en Flandre intérieure comme l'élément moteur de la constitution d'un territoire politique.

2.4.2. L'affirmation d'un « désir d'agriculture tertiarisée » dans le projet du pays Cœur de Flandre[1227]

Alors que les deux dynamiques de valorisation du patrimoine et de développement agricole ne semblaient pas contradictoires dans le PAR en 1970, le diagnostic de la « *banalisation du paysage flamand* », dans le projet de Parc Naturel Régional (1991) marque le passage d'une logique de remembrement/restructuration fonctionnelle de l'espace agricole à une logique de valorisation/préservation des spécificités naturelles et paysagères. C'est le moteur d'une redéfinition de la place de l'agriculture principalement autour des enjeux territoriaux non agricoles (fourniture de services paysagers, éco-systémiques, touristiques et de proximité). Ainsi, l'agriculture est qualifiée dans le projet du territoire par rapport aux fonctions suivantes[1228] :

- la préservation du foncier agricole, en écho aux orientations nationales et à une préoccupation locale de maintien du caractère rural de cet espace.
- le maintien des emplois agricole et agro-alimentaire, qui représentent respectivement 3,79%, et 4,8% de l'emploi total en FI en 2005[1229].
- la valorisation identitaire du rural par l'agriculture (paysage, patrimoine rural, produits labellisés). Les 3 guides publiés en 2008-09-10 pour promouvoir production, marchés et restauration locaux soulignent cet important investissement identitaire de l'agriculture à

[1225]Collectif Nature des Monts de Flandre, 1995, Et pour Monsieur Vandenbrouck, un Parc Naturel Régional des Monts de Flandre, c'est quoi? ou Essai d'émergence d'une image de Parc Régional dans les Monts de Flandre., 55 p.

[1226]Dont les deux principaux acteurs sont X. LEROUX, *Le « pays » entre géographie, construction politique et représentations : l'exemple de l'espace Lille-Dunkerque, Thèse citée* , p213

[1227]F. LESCUREUX, 2007, "L'agriculture désirée dans les pays du Nord-Pas-de-Calais", dans: LE CARO Y., MADELINE P. et PIERRE G., *Agriculteurs et territoires. Entre productivisme et exigences territoriales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 87-103, p97

[1228]Pays Cœur de Flandre, *Charte de Développement durable du Pays Coeur de Flandre, Rapport cité*

[1229] Source : données 2005 d'après le diagnostic du SCOT de FI. Plus précisément, à l'échelle des deux cantons, l'emploi agricole représente 8,7% de l'emploi pour les communes rurales, 1,23% dans les deux villes d'Hazebrouck et Bailleul.

travers : la qualité, le terroir, la ruralité et la proximité, la typicité et la tradition et la convivialité[1230].

- la cohabitation entre « fonction productive » et « fonction résidentielle » (cohabitation entre les agriculteurs et les autres résidents, évolution des modèles d'agriculture).
- la préservation de la biodiversité, de création ou maintien de trames vertes et bleues

L'analyse comparative avec les autres projets de territoire du Nord-Pas-de-Calais, montre que le pays Cœur de Flandre accorde à l'agriculture une place importante dans sa charte[1231]. Bien que dans le diagnostic agricole et dans la charte, certaines problématiques agricoles locales telles que le recul de l'élevage sont introduites[1232], les actions menées s'articulent autour des entrées suivantes : patrimoine, circuits courts, tourisme, paysage, biodiversité et la cohabitation entre les agriculteurs et les ruraux. Cela s'inscrit dans les lignes directrices de la politique agricole régionale résulte aussi d'un positionnement des responsables agricoles au niveau du pays Cœur de Flandre.

> *« De ce travail, les premières conclusions qui sont ressorties, c'est non pas volonté de mettre en place des actions en direction de l'agriculture, mais la volonté de faire reconnaître une agriculture de production. La proposition a été acceptée par le pays et c'est donc sous cet angle que ce travail a été intégré dans la charte du pays cœur de Flandres. » (chargé de mission développement local, chambre d'agriculture, F6)*

2.4.3. Une action publique territoriale orientée sur le développement d'un modèle d'agriculture alternatif à la logique agro-industrielle

Les actions ainsi menées au niveau du Pays Cœur de Flandre s'inscrivent assez largement dans les lignes directrices de la « politique agricole régionalisée ». Or, dès 1994, la région oriente sa politique sur l'appui à un développement agricole alternatif à la logique agroindustrielle, à la fois en termes d'emploi, de valorisation des ressources territoriales, de préservation des ressources naturelles[1233]. Nous élargissons l'analyse des actions menées par les collectivités à ces niveaux régionaux et départementaux[1234].

[1230] « *les fermes à proximité de nos villes et villages* », « *un marché de proximité au cœur d'un village à la campagne* » *« un marché familial typique des bourgs de flandres », « au sommet de la Flandre, un marché de proximité dans une cité historique »,* « *des marchés conviviaux vous attendent* » Source : guides l'assiette du Pays de Flandre, rendez-vous dans nos marchés et le guide des produits des Pays des Flandres (voir en annexe C2 le C2 d'analyse de ces brochures)

[1231] F. LESCUREUX, "L'agriculture désirée dans les pays du Nord-Pas-de-Calais", *Article cité*

[1232] Chambre d'agriculture du Nord, Pays Coeur de Flandre,mai 2006, *Diagnostic agricole*, Lille, 53 diapositives

[1233] La Région affirme ainsi depuis 1994 une telle politique de soutien à une transformation de l'agriculture : : aide ciblée sur les petites et moyennes exploitations (installation, agriculteurs en difficulté), soutien à la diversification des activités (circuits courts, agritourisme), à l'insertion de l'agriculture dans son territoire, qualification des filières régionales via le dispositif Saveur en'Or, promotion d'une agriculture « durable » Source : Politique régionale Nord-Pas-de-Calais, Orientations stratégiques 2007-2013, 28 juin 2007, en ligne.
[http://www.nordpasdecalais.fr/agriculture/telechargement/2008/orientations_2007-2013.pdf], voir en annexe A1 le détail du budget régional (Tableau 46).

[1234] Les orientations identifiées au niveau du Conseil Général évoluent davantage au gré des alternances politiques, et s'inscrivent pour la période actuelle, en complément de l'action du Conseil Régional.

a) Un appui à la diversification des activités et au développement touristique

La diversification des activités des exploitations (circuits courts, agri-tourisme), et la valorisation du patrimoine culturel et paysager local constituent une priorité d'action publique au niveau de la région Nord-Pas-de-Calais. Le modèle de « *l'entrepreneur rural* »[1235], défini par P. Müller est investi comme un modèle de développement alternatif à la logique dominante, qui permet d'intégrer différents enjeux de maintien de l'emploi en agriculture, de création de ressources territoriales, de relations entre agriculteurs et autres acteurs des territoires. Au travers des différents programmes de développement rural (contrat de pays de Cassel, puis les dispositifs FIDAR, les fonds FEDER où le Nord est classé en zone objectif 1), et des politiques des conseils généraux et régionaux, de nombreux dispositifs sont en place pour appuyer la diversification depuis le début des années 80.

Les modalités d'intervention publique sont les suivantes :

- **Dispositifs individuels d'aide au développement d'activités agri-rurales.** Depuis le début des années 80, sont en place différentes politiques d'aides individuelles à la création d'ateliers de diversification (subventions aux investissements, matériels et immatériels)[1236].
- **Construction de réseaux autour du développement touristique**. En 1992, la création de l'association « Hauts de Flandre tourisme » initie déjà une coopération entre offices du tourisme, syndicats d'initiatives et associations de promotion du patrimoine. Cette coopération à l'échelle du territoire est renforcée depuis 2006 sous l'impulsion des Pays de Flandre associés pour la promotion d'une stratégie touristique commune axée sur la fête et la convivialité[1237]. Néanmoins, cette action de coordination reste de faible portée pour des acteurs dont l'activité s'inscrit dans des sphères d'action diverses[1238].
- **Mise en place d'outils de promotion et de communication.** Afin de communiquer sur l'offre disponible en produits locaux en vente directe, sur les marchés ou dans les restaurants du secteur, plusieurs guides et annuaires recensant les producteurs, entreprises et marchés ont été publiés[1239].
- **Soutien public fourni aux *« réseaux »***[1240] (AMAP, Savoir Vert) contribue à faire exister un espace d'action, de partenariats, de formation à l'échelle régionale.

[1235] P. MÜLLER, A. FAURE and F. GERBAUX, *Les Entrepreneurs ruraux : agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux, Ouvrage cité*

[1236] Ainsi est-ce le cas des dispositifs régionaux l'AMI, aide à la multifonctionnalité par les investissements immatériels, et l'ARPAM, aide à la réalisation de projets agricoles multifonctionnels ; mais aussi plus largement de l'ensemble des soutiens du conseil général pour le développement de formules d'hébergement (campings, gîtes ruraux).

[1237] http://www.paysdeflandre.fr/.

[1238] « *Je crois que* ***tout le monde fait son truc****, bon, l'office du tourisme essaie de concilier un peu le tout…*» (F43), « *Je suis à l'office du tourisme, pour connaître un peu… je ne sais pas trop ce qu'ils ont sorti, on a du mal à suivre…* »(F50)

[1239] Guide des produits de terroir (2010-11), Assiette du Pays de Flandre (2010-11), Guide de l'écocitoyen « Consommer en Flandre autrement », Brochure de présentation des marchés du territoire.

[1240] Le terme de « *réseau* » désigne dans la région Nord-Pas-de-Calais les associations de développement agricole et rural régionales autour de la vente directe, de l'agri-tourisme. La notion caractérise de manière significative l'organisation spatiale résiliaire de ces espaces socio-techniques.

- **Valorisation du patrimoine naturel et du paysage**. Dans la continuité d'actions engagées dans les années 90 dans le projet de PNR[1241], dans le cadre de l'animation des trames vertes et bleues, et du dispositif transfrontalier « Paysages en transformation », il s'agit d'un axe d'action central au niveau du Pays Cœur de Flandre. Cela s'est décliné par un soutien aux planteurs de houblon de 2003 à 2005 au titre de la valeur paysagère des houblonnières[1242], par une récente action incitative du Pays pour la plantation de haies arbustives, le maintien des arbres dans le paysage.

b) Valorisation du patrimoine culturel et architectural.

L'agriculture est également mise à contribution dans la construction d'un évènementiel identitaire et rural : appui du pays aux fêtes des moissons, organisation d'un évènement « Tradi'Flandres ». De plus, les agriculteurs peuvent bénéficier de soutiens pour valoriser certains anciens bâtiments d'élevage des fermes flamandes dans des activités artisanales et touristiques (droits de construction, soutien à l'étude par des architectes des bâtiments de France).

c) La qualification des produits régionaux par la marque Saveur en'Or

L'enjeu de promouvoir les productions régionales et valoriser l'industrie agro-alimentaire représente sur la période 2000-2005 50% du budget de la politique agricole régionalisée. Le **label régional Nord-Pas-de-Calais** créé en 1994 à l'initiative du GQNPC (Groupement de Qualité Nord-Pas-de-Calais) et remplacé depuis 2002 par la marque régionale Saveurs en'Or joue en particulier un rôle fort d'appui au développement de filières régionalisées. L'enjeu est de faire valoir les produits agricoles et artisanaux régionaux sur un marché de consommation régional et identitaire[1243]. Par la qualification des bières régionales, il permet ainsi par exemple à la filière houblonnière de Flandre de pérenniser un débouché sur le marché régional[1244]. Cela contribue également à la structuration de filières de qualité porcine régionales en relation avec les chevilleurs, transformateurs par exemple, avec des cahiers des charges très différents sur la qualité des produits (ex : ch'ti porc, porc des hauts pays[1245]) ou dans le cadre de partenariats directs avec les grandes et moyennes surfaces (ex : label « Porcilin » pour valoriser un produit différencié en grandes surfaces[1246]).

[1241] Le projet de PNR projet affirme la volonté de « *restaurer le bocage* ». A.-P. D'HAUDT, *Étude des paysages dans le parc naturel régional des Monts de Flandre-Val de lys.*, *Thèse citée*

[1242] La filière houblonnière a bénéficié de différents soutiens des collectivités (étude et mise en perspective de l'avenir de la filière, aides directes, valorisation paysagère). C'est est la seule action spécifiquement agricole qui apparaisse dans le 1er contrat de pays 2004-2006.

[1243] Le dispositif intègre la qualification des produits agricoles et agro-alimentaires. Il joue un rôle moteur de mise en réseau de PME de l'industrie agro-alimentaire régional, d'artisans et d'agriculteurs comme c'est le cas par exemple pour les « porcs du Haut Pays » ou le « ch'ti porc » entre les chevilleurs-bouchers et les producteurs de porc.

[1244] Ainsi, les brasseurs ont obligation d'introduire un minimum de 40% de houblon régional. Voir paragraphe page 396 et annexe C6

[1245] « Ch'ti porc » : porc nourri à 65% à partir de céréales produites en région et vendu plus léger ; plus-value de l'ordre de 2€/porc (prix payé au producteur) ; Label « Porc du Haut Pays » : croisement avec la race Piétrain, alimentation spécifique à base de céréales et enrichie en lin ; plus-value de l'ordre de 20€/porc

[1246] Label « Porcilin » : insertion de lin dans la ration des porcs, qualification en relation partenariale avec Auchan ; plus-value de l'ordre de 4€/porc

Encadré 1. La marque régionale Saveur en'Or

Le label régional Nord Pas de Calais est un des 7 labels régionaux qui avaient pu être accrédités avant 1994. La marque régionale Saveur en'Or prend le relais de ce dispositif en 2002.
Elle fédère 42 groupements de producteurs agricoles et 93 entreprises agro-alimentaires. C'est un dispositif de qualification non seulement des produits agricoles, mais aussi des produits agro-alimentaires, avec une exigence sur l'origine régionale de la matière première (ex : houblon). Les cahiers des charges sont définis par filière de manière plus ou moins souple sur l'origine des produits, de l'alimentation, etc.
Ce dispositif contribue à structurer des filières régionales (artisans, restaurateurs, GMS) et ainsi à saisir les opportunités d'un bassin de consommation dense, d'une demande de produits locaux et d'une identité régionale forte. Un dispositif étroitement associé à la promotion de l'agriculture, promotion identitaire via les manifestations Terres en Ville, la foire d'Hazebrouck, la communication sur les pratiques et l'agriculture régionale.

d) La volonté politique de développement d'une agriculture « durable »

La région affiche également la volonté de promouvoir un modèle « *d'agriculture durable* » et intégrée au territoire. Le pays Cœur de Flandre s'est ainsi doté d'une grille d'évaluation des projets par rapport aux objectifs du développement durable[1247]. Sur le volet environnemental, cela passe en particulier par un soutien au développement de l'agriculture biologique, à la recherche pour la protection intégrée des végétaux. Dans le cadre de dispositifs transversaux fondés sur un modèle de « *développement durable* » (ex : Agenda 21 du Nord-Pas-de-Calais), cela se traduit en particulier par un soutien au développement de l'agriculture biologique et plus largement à une évolution des pratiques agricoles :

- Développement de l'agriculture biologique et des opportunités de commercialisation sur le marché régional (restauration collective, bio Cabas, etc.)
- Financement public des investissements matériels et immatériels (financement des réseaux sociotechniques, aides à la conversion, etc.) ; aide à l'expérimentation par exemple en matière de protection intégrée des végétaux[1248].
- Recherche de pistes pour appuyer l'installation de producteurs en agriculture biologique, en partenariat avec des associations comme Terre de Liens. Ainsi, par exemple, en écho aux débats nationaux (Grenelle de l'environnement), et à une demande locale (ex : approvisionnement des cantines en agriculture biologique), les élus cherchent et envisagent les possibilités pour développer l'agriculture biologique sur leur commune, allant jusqu'à

[1247] « *Une agriculture viable au sens économique, social et écologique, transmissible, intégrée dans son territoire, qui répond à ses attentes et celles de la communauté locale tant dans le domaine des productions que des services, qui préserve son patrimoine naturel et agronomique.* » Politique régionale Nord-Pas-de-Calais, Orientations stratégiques 2007-2013, 28 juin 2007, en ligne [http://www.nordpasdecalais.fr/agriculture/telechargement/2008/orientations_2007-2013.pdf], p46

[1248] Le soutien développement de l'agriculture biologique (1.26M€ sur 2000-06), l'aide à l'expérimentation et la recherche en matière de protection des végétaux représente un budget de 3.58M€ sur la même période. « *Et on a un soutien formidable au niveau de la Région, parce qu'elle nous finance nos formations, et on a un soutien extraordinaire, je pèse mes mots, de la FREDON, (…) grâce à leurs études, à leurs recherches à leurs laboratoires, elle nous aide énormément.* » (agriculteur biologique, F26)

introduire l'éventualité de mettre en place des baux environnementaux sur les parcelles dont les communes sont propriétaires[1249].

Ainsi, l'action publique territoriale s'inscrit dans une démarche de mutation de l'agriculture régionale vers un modèle requalifié autour de la multifonctionnalité. Les modalités d'un tel soutien public peut concerner en Flandre principalement les exploitations agricoles ayant diversifié leurs activités, et n'intègre pas les problématiques des exploitations de polyculture-élevage sauf si les agriculteurs s'engagent dans un processus de changement de leur système d'activités ou de leurs pratiques. À l'échelle du pays, les actions menées concernent surtout le développement touristique, la valorisation culturelle et paysagère et les circuits courts. Ce qui peut apparaître comme le produit de rapport de force en local souligne aussi la difficulté agir sur les activités de production agricole à l'échelle du Pays. Ces opportunités d'action publique sont saisies par quelques entrepreneurs dont nous analysons les stratégies dans le chapitre suivant. Cependant, soulignons que ce projet d'agriculture tertiarisée ne fait pas consensus et suscite un investissement défensif d'une partie des agriculteurs.

2.4.4. Un projet d'agriculture tertiarisée qui ne fait pas consensus

a) Tensions autour de l'investissement résidentiel et patrimonial de l'espace

Ce projet de territoire orienté sur la préservation du patrimoine reste cependant mal approprié par la majeure partie des agriculteurs. La sur-fréquentation touristique des Monts de Flandre et la patrimonialisation de cet espace génère aussi des réactions de repli des agriculteurs et de certains élus[1250]. Comme dans la campagne rennaise, la cohabitation des agriculteurs avec les promeneurs sur un espace agricole publicisé se déroule plutôt bien en dehors des quelques pratiques abusives[1251]. Néanmoins, en réaction au mouvement de publicisation et de patrimonialisation des Monts de Flandre, nous distinguons des réactions de repli qui prennent la forme de privatisations symboliques de l'espace.

« Ils auront une haie et un fil barbelé les pique-niqueurs » (agricultrice, F32).

b) Un investissement défensif de la FDSEA qui passe par la communication

Nous avons montré que le positionnement des responsables professionnels au niveau du pays Cœur de Flandre avait été centré sur l'enjeu de faire reconnaître une agriculture productive. De fait, nous observons une requalification du rôle de la FDSEA d'un enjeu de défense des agriculteurs dans la négociation des prix et des politiques agricoles à un rôle de défense d'une profession dans les rapports

[1249] Ainsi, en 2009, le guide de l'écocitoyen « Repères pour consommer autrement » a été édité par le Pays Cœur de Flandre, donnant de la visibilité aux réseaux et chartes paysannes, biologiques. Deux groupes de travail indépendants ont été mis en place à l'initiative des élus pour étudier les possibilités de : développement des circuits courts, développement de l'agriculture paysanne et biologique.

[1250] F. LESCUREUX, *Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme. Le cas de la région des Monts de Flandres, Thèse citée*

[1251] Y. LE CARO, *Usages récréatifs de l'espace agricole, Thèse citée*

aux autres acteurs du territoire. Plus encore qu'au sein des instances politiques, le débat se décline dans la sphère de la communication au grand public : « *faut être présent* » (F35). Ainsi, dans un contexte de renouvellement des représentations sur le rural, avec des attentes autour du festif, de liens entre agriculteurs et résidents, le syndicat agricole investit tous les **espaces de communication**, pour construire une image positive de l'agriculture.

> *« On doit savoir se faire aimer, nous les agriculteurs. On doit éviter de salir les routes, on doit. On doit communiquer sur notre métier et on doit savoir se faire aimer. » (F35, président de l'Union agricole d'Hazebrouck).*

Comme le mentionne un des agents de pays, la profession agricole « *occupe le territoire, y compris physiquement* » (F3). Les lieux et espaces investis par la profession agricole en ce sens sont pluriels :

- **L'évènementiel**. À partir de 1998, la foire agricole d'Hazebrouck en perte de vitesse est requalifiée comme un outil de communication vers le grand public. En 2004, la FRSEA crée l'association « ***Novagri*** », en charge de la communication et de l'évènementiel autour de l'activité agricole.

  > *« Novagri, c'est une association qui dépend de la FDSEA, mais un syndicat comme la FDSEA n'a pas le droit de recevoir des subventions, donc on a créé une association comme Novagri pour communiquer sur l'agriculture. »* [1252] *(Agricultrice, F35)*

- **La sphère de l'éducation via l'accueil pédagogique**. L'association « Savoir Vert » est créée en 1992 par la FRSEA, investi à la fois comme possibilité pour des femmes d'exploitants de développer leur activité, mais au départ surtout pour communiquer sur l'agriculture.

  > *« c'est à la fois montrer… normalement, le Savoir Vert c'est surtout pour montrer le métier d'agriculteur, l'agriculture, et donner une meilleure image de l'agriculture, mais dans nos formations, on nous aide à devenir animateurs pédagogiques et c'est ça qui me plaît le plus.» (Agricultrice, F27)*

- La **sphère médiatique** : presse locale, internet, etc... Autour des porcheries en particulier, la presse locale s'est révélée comme le premier lieu d'expression du débat, de dialogue entre les parties prenantes. En réaction aux actions de communication orientées surtout sur la valorisation des circuits courts au niveau du pays Cœur de Flandre, les responsables professionnels locaux ont ainsi composé une brochure de communication sur l'activité agricole, ses contraintes et les règles de cohabitation entre agriculteurs et ruraux (saleté des routes, bruit, etc.)[1253].

[1252] L'association bénéficie ainsi de financement des collectivités territoriales dans le cadre de l'organisation d'évènements comme par exemple « Terres en villes », (villes, agglomérations, conseil général). Elle bénéficie par ailleurs d'un soutien des organisations professionnelles agricoles : le réseau FARRE, syndicalisme, Groupama, crédit agricole.

[1253] Ainsi, le guide « Pour une campagne vivante en Flandres» publié en 2009 met-il en avant l'image de l'agriculteur « chef d'entreprise », et mobilise un visuel qui donne à voir les activités de production agricole (tracteur, vaches holstein).

- Enfin, **la qualification et la promotion des produits** est également investie comme espace de communication sur l'agriculture. Ainsi, par exemple dans le cadre de la démarche de qualification du porc au lin en partenariat avec Auchan, le cahier des charges engage les agriculteurs à aller 2 fois par an communiquer dans les supermarchés.

Dans l'ensemble de ces situations, notons d'abord le rôle central des quelques responsables professionnels multi-casquettes identifiés ci-dessus qui assurent l'articulation entre les intérêts de différentes organisations professionnelles et l'analyse des attentes des acteurs territoriaux, des enjeux stratégiques d'une action de communication[1254]. Tant dans le cas de l'association Novagri que de l'association Savoir Vert, la stratégie mise en œuvre est la même : le syndicat est à l'initiative de la création d'associations périphériques. Celles-ci restent étroitement liées aux structures syndicales (même adresse), mais revendiquent leur indépendance pour contourner la mauvaise image de la FDSEA auprès du grand public et des agriculteurs[1255] et pour pouvoir revendiquer leur légitimité dans les demandes de subventions.

[1254] L'agricultrice F38 est impliquée dans la création de toutes les organisations de communication sur l'agriculture (Savoir Vert, Novagri, démarches Porcilin et communication dans les grandes surfaces, requalification de la foire agricole d'Hazebrouck en 98).

[1255] Ainsi, pour la présidente à l'initiative de la création de cette association : « *faut que ça soit à part, faut pas que ça soit une action de fédération*.» (F38)

Conclusion du chapitre 7

Cette analyse nous permet de mettre en évidence un certain nombre d'éléments qui caractérisent l'évolution croisée des dynamiques agricoles et territoriales en Flandre intérieure.

L'évolution des exploitations agricoles est marquée par plusieurs phénomènes concomitants. L**e développement dans les exploitations agricoles des activités de production orientées vers un marché européen, d'abord.** Confirmant la différenciation spatiale des systèmes productifs identifiée dans le chapitre précédent, le processus de modernisation s'est déroulé à plusieurs vitesses, de manière peu centralisée et organisée jusqu'en 1980. Les contraintes exercées par les marchés et la politique agricole[1256] ont accru la pression sélective sur les exploitations à partir de 1980, la spécialisation et la diversification des trajectoires et des types d'exploitations. L'insertion des agriculteurs dans le complexe agro-industriel régional est de plus en plus forte et les agriculteurs se réfèrent individuellement à des réseaux sociotechniques distincts. De plus, pour ces exploitations insérées au sein d'un complexe agro-industriel transfrontalier, l'évolution des modalités de contractualisation dans le cadre des référentiels de qualité agro-industrielle a pour conséquence une perte de pouvoir des agriculteurs dans la définition de leurs pratiques, et la consolidation d'une identité de « *fournisseur d'industrie agro-alimentaire* ». Enfin, la dimension capitalistique de l'activité agricole augmente, caractérisée par la hausse du coût d'accès au foncier par un mécanisme de renchérissement spéculatif des pas-de-porte versés par le locataire sortant au locataire entrant. Cette évolution dessine donc les contours d'exploitations faiblement « territoriales » : l'accès aux facteurs de production met en jeu le capital, les pratiques sont définies dans le cadre d'un système agro-industriel, et l'insertion marchande des exploitations se décline à l'échelle d'un espace européen. Néanmoins, dans les logiques de transmission du foncier une économie de la confiance et une dimension patrimoniale et familiale reste prédominante.

De plus, la diversification des activités et le double ancrage sur le marché local et sur un marché d'envergure européenne montrent des logiques d'adaptation des exploitations agricoles à un contexte en évolution. Ce processus de modernisation et de spécialisation de la dynamique productive se déroule en effet simultanément au développement des activités orientées vers un marché local des produits et services : transformation et vente directe à la ferme, agritourisme, accueil pédagogique, activités équestres, valorisation du patrimoine bâti et de l'immobilier ou encore production d'énergie. Cette diversification du système d'activité ne concerne pas toutes les exploitations agricoles, mais tend à se renforcer face à l'augmentation de l'incertitude sur les marchés agricoles, de l'opportunité marchande sur un marché local des produits et services, et de la hausse de la valeur patrimoniale des actifs de l'exploitation (immobilier notamment).

[1256] La concurrence accrue sur le marché porcin (années 80), la mise en place des quotas (1984), puis les mises aux normes environnementales dans les années 90, les mises aux normes bien-être animales (bâtiments d'élevages naisseurs, 2010-13)

Ainsi, les dynamiques agricoles sont traversées par **un phénomène d'élargissement des échelles d'action pour les agriculteurs** : l'organisation des filières se déroule à l'échelle d'une grande région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, les réseaux sociotechniques autour de la diversification des activités s'organisent à une échelle régionale. Les agriculteurs se réfèrent à différentes identités : « *fournisseurs d'industries agro-alimentaires* », « *cochonneux* », cadres ou ouvriers pluriactifs, « *commerçant-agriculteur* », agro-entrepreneurs, paysans alternatifs. Un collectif agricole local se maintient mais constitue davantage une échelle de travail dans le quotidien qu'une échelle de développement. Néanmoins, les agriculteurs ne peuvent s'abstraire d'un espace social local de négociation de l'accès aux facteurs de production (eau, foncier), de négociation de leur légitimité sur cet espace. La question du lien aux autres acteurs à une échelle locale reste donc posée. Nous illustrons ce phénomène d'élargissement des sphères d'insertion marchande et sociotechnique à travers la représentation suivante.

Figure 32. Une insertion marchande et sociotechnique multi-scalaire (P. Vandenbroucke)

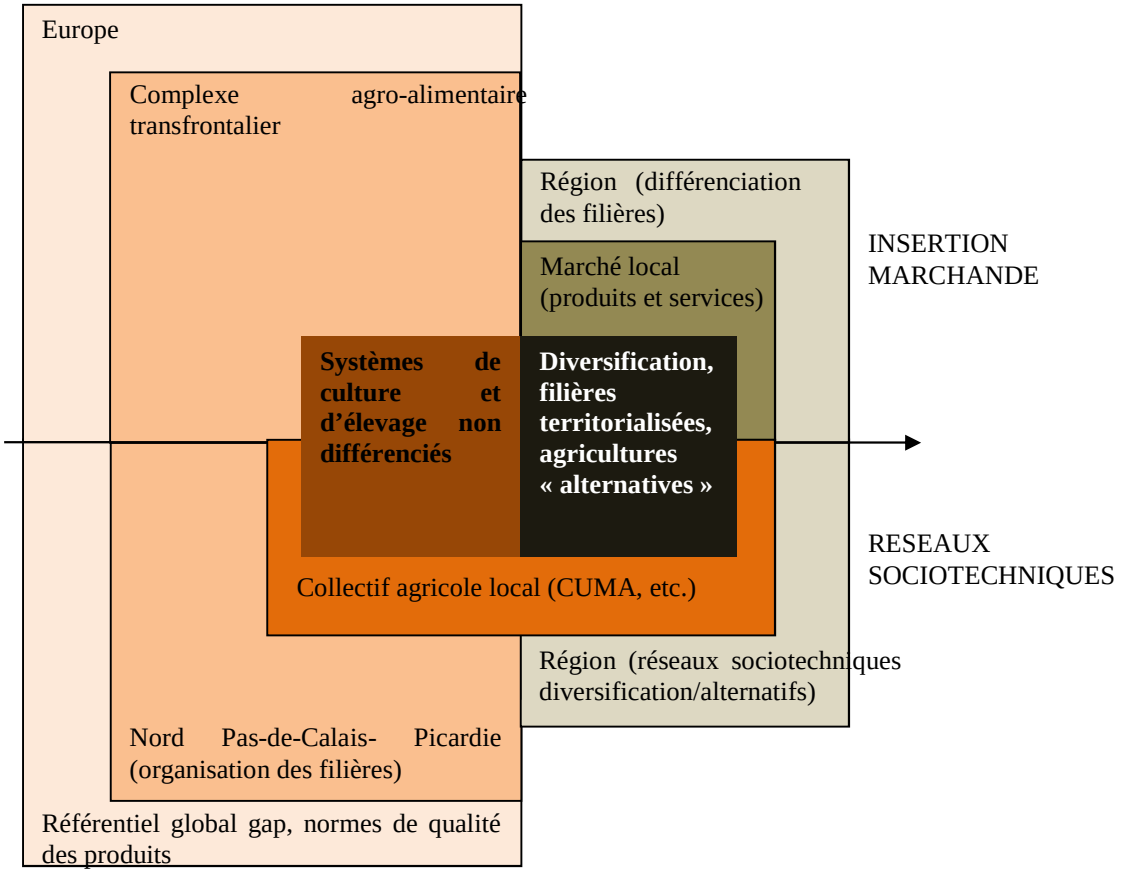

Ce schéma permet de mettre en évidence l'emboîtement des échelles d'action pour les exploitations agricoles de Flandre intérieure. Contrairement à ce qui a pu être identifié dans les Monts du Lyonnais, aucune de ces échelles ne se dégage comme une échelle intégratrice. La partition centrale entre les systèmes de culture et d'élevage non différenciés et les activités de diversification, les filières

territorialisées, les agricultures alternatives constitue moins une partition entre exploitations qu'une partition selon les activités. Ainsi, nous avons montré ci-dessus que les exploitations agricoles et rurales sont bien à l'interface entre ces deux sphères d'action.

Du point de vue des dynamiques territoriales, notons d'abord le **caractère tardif de la consolidation d'une dynamique intercommunale à l'échelle du Pays Cœur de Flandre** (2001). Ce processus de construction territoriale reste d'ailleurs encore inachevé (faible investissement par les acteurs locaux, difficulté d'émergence d'une communauté d'agglomération). Plusieurs freins à la construction territoriale peuvent être identifiés : l'affaiblissement d'un espace d'interconnaissance à l'échelle locale, la diversité sociale et politique exprimée dans les suffrages locaux et de ce fait dans les conflits entre élus locaux, et l'insertion économique dans des échelles d'action élargies (comme montré pour le cas de l'agriculture). De fait, **la Région s'affirme de manière plus significative comme une échelle d'orientation politique et de développement**. Le Nord-Pas-de-Calais est en effet une petite région, bien identifiée géographiquement. Dès les dispositifs d'aménagement des années 70, c'est à cette échelle que sont mis en perspective l'organisation et l'aménagement de cet espace densément peuplé et marqué par la présence de quelques grandes agglomérations. La Région s'affirme également rapidement comme un acteur central dans la définition et le financement d'une politique de développement rural, et d'une politique agricole, et de ce fait comme une échelle d'action pour les acteurs du développement agricole et rural par exemple. Nous nous interrogeons ainsi par la suite sur **l'enjeu d'un élargissement des échelles auxquelles penser la territorialisation de l'agriculture**.

Dans un contexte de périurbanisation, **la valorisation du patrimoine naturel et culturel** et la **défense du cadre de vie** sont les principaux moteurs d'action collective en Flandre intérieure. Nous pouvons y lire les termes d'un mouvement que P. Jeanneaux et W. Daré qualifient de « *patrimonialisation des espaces résidentiels* »[1257], mais cela correspond plus largement à un investissement par les acteurs du territoire d'un patrimoine culturel et paysager flamand, facteur de rassemblement par l'évènementiel et qui donne du sens à un collectif local. De plus, la valeur patrimoniale et paysagère des Monts de Flandre, et le potentiel de développement touristique de cet espace au sein des grands équilibres régionaux et transfrontaliers font également l'objet d'un investissement des collectivités territoriales au niveau départemental et régional. La valorisation du patrimoine naturel et culturel s'impose donc comme le principal moteur de la construction territoriale, et comme un axe transversal à l'action des collectivités territoriales, y compris en matière agricole.

Les agriculteurs, minoritaires, ont perdu de leur pouvoir dans les conseils municipaux à l'échelle locale, y compris dans de nombreuses communes rurales. Cela se traduit aussi par une transformation des formes de la représentation vers une représentation via l'organisation professionnelle et donc les responsables syndicaux. Cependant, ceux-ci ont perdu de leur légitimité en interne. De plus, se positionnant selon une logique défensive, l'organisation professionnelle perd aussi sa légitimité vis-à-

[1257] P. JEANNEAUX and W. DARÉ, "Conflits d'usages et processus de patrimonialisation des espaces résidentiels. ", *Article cité*

vis des agents de développement territoriaux. Par ailleurs, la définition de la place de l'agriculture dans les projets d'aménagement de la Flandre intérieure est essentiellement élaborée à partir de ses « *fonctions* », avec le passage de fonctions de nutrition et de préservation du cadre de vie dans le Plan d'aménagement rural, à l'affirmation de fonctions paysagères, identitaires, et de production de services dans le projet de territoire (2003). L'action des collectivités en matière de développement agricole s'articule donc autour du référentiel d'une agriculture multifonctionnelle, c'est-à-dire d'une transformation de l'agriculture : diversification des activités, évolution des pratiques pour une meilleure prise en charge de l'environnement. Alors que certains entrepreneurs ruraux activent le champ d'opportunité que cela constitue pour le développement de leur activité et en font leur « *business* » (voir page 404), cela suscite également le renforcement d'attitudes défensives dont nous observons qu'elles passent par l'investissement du champ de la communication.

Faisant ainsi le constat de la distanciation entre une évolution des exploitations agricoles insérées dans un système agro-alimentaire régional et qui perdent les marges d'action à l'échelle locale et un projet de territoire qui s'affirme autour des enjeux résidentiels et de préservation du cadre de vie, nous nous intéressons dans le chapitre suivant à la confrontation entre trois logiques en présences sur ce territoire : productive, résidentielle, et environnementale, et à la saisie par les agriculteurs des opportunités émergentes autour de la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

Chapitre 8
Une territorialisation des exploitations agricoles qui passe par le conflit ou par la saisie d'opportunités

Après cette phase d'identification des acteurs en présence, des tensions et enjeux autour de l'élaboration d'un territoire commun et partagé, nous nous intéressons dans ce dernier chapitre à ce qui s'y joue pour les exploitations agricoles. En étudiant les situations d'interaction entre agriculteurs et autres acteurs sur le territoire, nous ne parvenons pas à identifier un champ structuré d'action collective à l'échelle du territoire, mais il se dégage un paysage morcelé de situations de conflits, de négociations/d'arrangements à une échelle communale et d'opportunités saisies individuellement et collectivement par les agriculteurs. Chaque exploitation agricole est ainsi à l'interface entre différents objets et espaces qui sont saisis et mobilisés par d'autres acteurs.

La redéfinition du projet de territoire autour de la valorisation du patrimoine culturel et naturel génère des opportunités marchandes et d'activation des politiques publiques locales dont certaines exploitations agricoles se saisissent pour en faire une composante centrale de leur activité. Nous analysons dans un premier temps ces logiques individuelles et collectives de saisies d'opportunités. Ces stratégies concernent cependant une petite partie seulement des exploitations agricoles. Alors que l'écart se creuse entre un sens de l'espace qui s'affirme autour du paysage et du patrimoine dans le projet de territoire et une agriculture de plus en plus intégrée dans des logiques agro-industrielles, le décalage entre ces deux logiques divergentes se révèle dans de multiples situations locales de conflits, d'aménagements, de négociations. Le débat suscité autour d'une enquête publique pour l'agrandissement d'une porcherie, des inondations suscitées par un ruissellement de surface sur des parcelles agricoles, ou encore l'élaboration d'un projet d'aménagement conduisent les agriculteurs à s'impliquer à l'échelle locale dans la négociation avec les autres acteurs du territoire. À partir de l'analyse de situations d'interaction, nous tentons d'appréhender ce qui s'y joue pour l'exploitation agricole en termes d'accès aux facteurs de production, de redéfinition des pratiques ou d'insertion marchande. Nous faisons l'hypothèse a priori que le conflit, comme situation d'interaction, peut être un facteur de territorialisation de l'exploitation agricole.

Dans un second troisième temps, nous synthétisons de manière transversale ces analyses par une typologie des exploitations agricoles caractérisant, selon les systèmes de production et d'activités ou

selon les profils des agriculteurs, l'émergence de compromis, d'arrangements avec les autres acteurs du territoire sur les pratiques, l'accès aux facteurs de production ou l'insertion marchande.

1. La requalification patrimoniale du territoire : un champ d'opportunités activé par quelques individus et collectifs agricoles

La politique agricole régionale et territoriale, la mobilisation collective autour de la valorisation du patrimoine naturel et culturel et l'existence d'un marché local créent des opportunités de diversification, de valorisation d'un patrimoine rural, de développement des services dont quelques agriculteurs ou groupes d'agriculteurs se saisissent. C'est en particulier considéré comme « *une carte à jouer* » pour la requalification par les producteurs de houblon flamand. De plus, de véritables entreprises agri-rurales se développent autour de la valorisation de ce patrimoine naturel et culturel, en particulier au pied des Monts de Flandre.

1.1. Une « carte à jouer » pour les producteurs de houblon

La culture du houblon, dont les premières traces en Flandre remontent au XIVe siècle, a connu dans les années 70 une période importante d'expansion avec la mécanisation de la récolte pour atteindre un maximum de 300ha cultivés (Flandre française). « *L'âge d'or* » des producteurs de houblon flamands prend fin dans les années 80 face à une concurrence américaine et allemande mal préparée[1258]. En 1985, une tornade dans la région de Steenvorde détruit de nombreuses houblonnières et de nombreux producteurs profitent des primes à l'arrachage pour arrêter la production. Seuls quelques producteurs s'engagent avec la chambre d'agriculture et la protection des végétaux dans un travail de « rénovation » technique (houblonnières expérimentales, formations, voyages d'études en Allemagne).

i. Dans un contexte de développement d'une identité régionale autour de la bière[1259], le houblon passe du statut de culture industrielle à celui de « *fleuron de notre paysage et une part de notre patrimoine*» (Yser Houck). Cela crée des opportunités pour les 9 producteurs fédérés au sein de la coopérative Coophounord et du syndicat des planteurs de Flandre qui se saisissent de cette carte régionale, individuellement (microbrasseries, agri-tourisme) et collectivement :

ii. Dans le cadre du processus de labellisation régionale (Bières spéciales du Nord jusque 2002, puis « Saveur en'Or »), les producteurs bénéficient d'un « *coup de pouce* » des brasseries régionales qui fixent un seuil minimal d'acide alpha produit en Flandre de 40%.

[1258] Caractérisée par l'isolement du composant qui confère l'amertume au houblon (acide alpha), et l'introduction de nouvelles variétés enrichies en acide alpha (NorthernBerwer et le Brewers gold).

[1259] Dans un contexte où la bière s'affirme comme le produit phare de la culture régionale. C. DELFOSSE, Les multiples facettes des cultures territoriales dans le département du Nord, *Article cité*

La Coophounord commercialise 17T sur le marché régional, soit 40% de sa production (43T)[1260], et les producteurs se soucient de la pérennisation des partenariats ainsi établis à l'échelle locale[1261].

iii. Les producteurs jouent par ailleurs le jeu d'un partenariat avec la collectivité autour du développement touristique (1996-97 : développement d'une maison du houblon ; 2003-2005 : organisation de journées portes ouvertes), pour légitimer un soutien.

iv. Enfin, on observe plus largement une redéfinition du système technique, notamment pour faire face aux problèmes d'homologation coûteux pour les 30ha cultivés en Flandre et potentiellement à terme pour se positionner sur le marché biologique : développement des méthodes de lutte intégrée dans un partenariat avec la FREDON et le Conseil Général[1262], équipement dans du matériel de désherbage mécanique[1263]. C'est ainsi qu'ils parviennent aussi à financer leurs structures d'accompagnement technique (ex : chambre d'agriculture).

En l'analysant avec la grille d'analyse que propose L. Kébir dans sa thèse, le houblon flamand poursuit une trajectoire de bifurcation d'un système productif inscrit dans une logique d'exploitation de la ressource. Or, l'entrée en crise de ce système n'ayant pas veillé à sa pérennisation (pas de dispositif de veille technique, de formation, etc.), a conduit quelques acteurs du système à investir dans une logique de réhabilitation patrimoniale[1264]. Ce processus de requalification patrimoniale de la production n'a toutefois concerné qu'une marge d'entre eux, pour lesquels la production houblonnière constituait plus qu'une source de revenu spéculatif rentable, mais était ce qu'un producteur désigne comme « *une passion* », c'est-à-dire faisait l'objet d'un investissement de l'objet, du collectif porteur.

> *« ceux qui faisaient ça pour l'argent, ils sont partis, mais ceux qui avaient une passion, ils sont restés. » (F43)*

En dépit de la territorialisation du marché, des pratiques, la filière reste inscrite dans un réseau européen de partenaires commerciaux et techniques (obtention variétale, transformation, homologation)[1265]. De plus, notons que la filière n'est pas dans une logique du même type que les vins de cépages, puisque les exploitations adaptent les variétés cultivées en fonction du marché (10 variétés cultivées sur 9ha en 2009).

[1260] Source : d'après l'étude de Blézat consulting financée par le Pays Cœur de Flandre, 2007.

[1261] « *avec le temps, la persévérance, on commence à attraper les petits brasseurs, qui commencent à nous faire confiance, et bon, on essaie d'entretenir une bonne relation quoi* » (F43)

[1262] Le programme de recherche et d'appui technique API'NORD (Agriculture et Protection Intégrée pour le développement durable dans le Nord), financé par le conseil général a été engagé par la FREDON (Fédération Régionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles) et les producteurs de Houblon en 2006.

[1263] Ainsi par exemple, les houblonniers investissent pleinement les stratégies de désherbage mécanique, « *parce que développer un produit chimique pour défaner, il n'y a plus personne qui répond, c'est plus dans le coup, c'est fini ça, hein…* », alors que « *si on achète une défaneuse thermique, tout le monde est d'accord pour le financer…* » (F43).

[1264] L. KÉBIR, *Ressource et développement: une approche institutionnelle et territoriale, Thèse citée*

[1265] Voir en annexe C6 le schéma d'organisation de la filière houblonnière

1.2. Le patrimoine et le développement d'entreprises agri-rurales

Par ailleurs, quelques entrepreneurs développent leur activité autour de la valorisation de ce patrimoine : micro brasserie artisanale et accueil pédagogique (F50 ter), ferme équestre (F40), camping et accueil touristique (F43). Ces agriculteurs sont à l'initiative de fêtes (fête des moissons, fête de l'Hommelpap), ils revalorisent les races de chevaux de traits avec lesquels ils sont présents dans l'évènementiel urbain privé et public (carnaval, mariages)[1266]. Ils font donc du patrimoine leur « *business* ». Bien qu'individuelles et concurrentes entre elles, ces démarches jouent cependant un rôle de création de ressources territoriales non formalisé.

En termes d'aménagement de l'espace, ces exploitations contribuent et s'impliquent dans la revalorisation paysagère. Ainsi par exemple, l'agriculteur F40 était impliqué dans les « brigades vertes » du Conseil Général pour l'entretien des chemins, l'agriculteur F43 situé au Mont Noir dans un espace désigné comme « *Cœur de Nature* » dans le SCOT et contribue à la valorisation paysagère de cet espace par la plantation de haies qui remplissent plusieurs fonctions : ombre pour le camping, abriter du vent les houblonnières, cacher le bâtiment porcin pour valoriser le site. En faisant cela, il participe aussi à aménager un espace pour les randonneurs, les promeneurs le long de la houblonnière, et même sans retour direct, cela fait partie des compromis liés à la construction d'une ressource territoriale.

> *« Tous les promeneurs, après ils voient le houblon, forcément, c'est magnifique, ils vont faire le tour, ils vont regarder… De temps en temps, il y a une branche qui est partie, mais je fais aussi du tourisme, donc il ne faut pas non plus… j'ai des avantages, il faut aussi que j'assume les inconvénients aussi… » (agriculteur, F43)*

Les agriculteurs bénéficient en effet en retour de l'implication de la collectivité sur ces enjeux : aménagement de l'espace pour les loisirs, développement de l'attractivité du site et communication.

> *« (Les chemins sont bien entretenus ?) Ça va bien il y a de la rénovation qui se fait de ce côté-là. (À laquelle vous avez contribuée ?) Pas précisément, mais bon, c'est sûr que comme maintenant, il y a beaucoup de demande au niveau équestre, et randonnées, et tout ça, les municipalités se sentent un peu obligées d'entretenir et ç'a été long, mais aujourd'hui euh… »(agriculteur, F40)*

1.3. Stratégies d'activation des politiques territoriales

Ces agriculteurs, houblonniers ou entrepreneurs agri-ruraux ont une bonne connaissance des différentes institutions et des hommes politiques au niveau des conseils généraux et régionaux, des dispositifs et opportunités en place qu'ils ont très largement activés. « On est gagnants quand on prend les politiques de court. »(F50 ter), mentionne un producteur de houblon, et cette phrase résume très bien leur stratégie d'anticipation et d'activation des attentes politiques locales : il faut « être dans le coup », miser sur les techniques « à effet

[1266] le boulonnais (F40), le cheval flamand (F50 ter)

développement durable ». Malgré une certaine asymétrie d'intérêts entre les collectivités qui investissent la culture houblonnière comme ressource territoriale dans la construction d'une offre touristique globale et régionale, et les producteurs de houblon qui saisissent les opportunités de ces attentes de la collectivité pour négocier le maintien et le développement de leur production[1267]*, cette stratégie de captage des subventions et la capacité des producteurs à « jouer le jeu » est appréciée par les collectivités et l'administration. « Les houblonniers, c'est des malins. C'était un plaisir de travailler avec eux » (F16).*

Néanmoins, ces entrepreneurs sont parfois plus controversés à l'échelle locale et ils sont mal représentés dans le jeu politique local. Leurs éventuelles candidatures sont suspectées de conflits d'intérêts, notamment par les autres agriculteurs.

« Après il faut des gens qui réfléchissent, enfin qui soient moins individualistes, que lui, il sera individualiste. Il va voir sa logique, son développement, son truc… plutôt que de… » (F32)[1268.]

Ainsi, ils surfent et anticipent et créent des opportunités en fonction des attentes et orientations politiques locales plus qu'ils ne s'impliquent dans le jeu politique.

Cette logique d'activation des opportunités liées à une construction territoriale émergente autour du patrimoine naturel et culturel reste ainsi plutôt le fait d'une minorité d'agriculteurs (30-40 agriculteurs à l'échelle de la Flandre intérieure). Nous observons néanmoins les indicateurs d'une dynamique de croissance associée au développement des activités de service dans les exploitations agricoles (activités équestres, hébergement).

2. Des exploitations agricoles au carrefour entre des logiques divergentes

Nous nous appuyons dans ce second temps sur l'analyse de différentes situations d'interaction liées à la présence de plusieurs logiques divergentes sur l'espace pour appréhender la manière dont les agriculteurs s'y positionnent et se les approprient. La Carte 11 ci-dessous nous permet de situer ces différentes situations d'interaction dans l'espace.

[1267] L'asymétrie fut particulièrement révélée par le jeu autour de l'organisation de journées portes ouvertes portées par le pays Cœur de Flandre, qui pour les producteurs sont « *un déguisement* », « *un maquillage* » d'une aide à l'hectare (F43), alors que ces journées qui ont fait venir 1000 à 1500 visiteurs sont pour le pays un élément de réussite de la consolidation d'une stratégie de développement touristique local.

[1268] Ainsi, les deux agriculteurs F40 et F43 se sont présentés aux élections municipales de St Jans Cappel et Boeschepe sans succès.

Carte 11. Situations d'interaction supports de l'analyse en Flandre intérieure

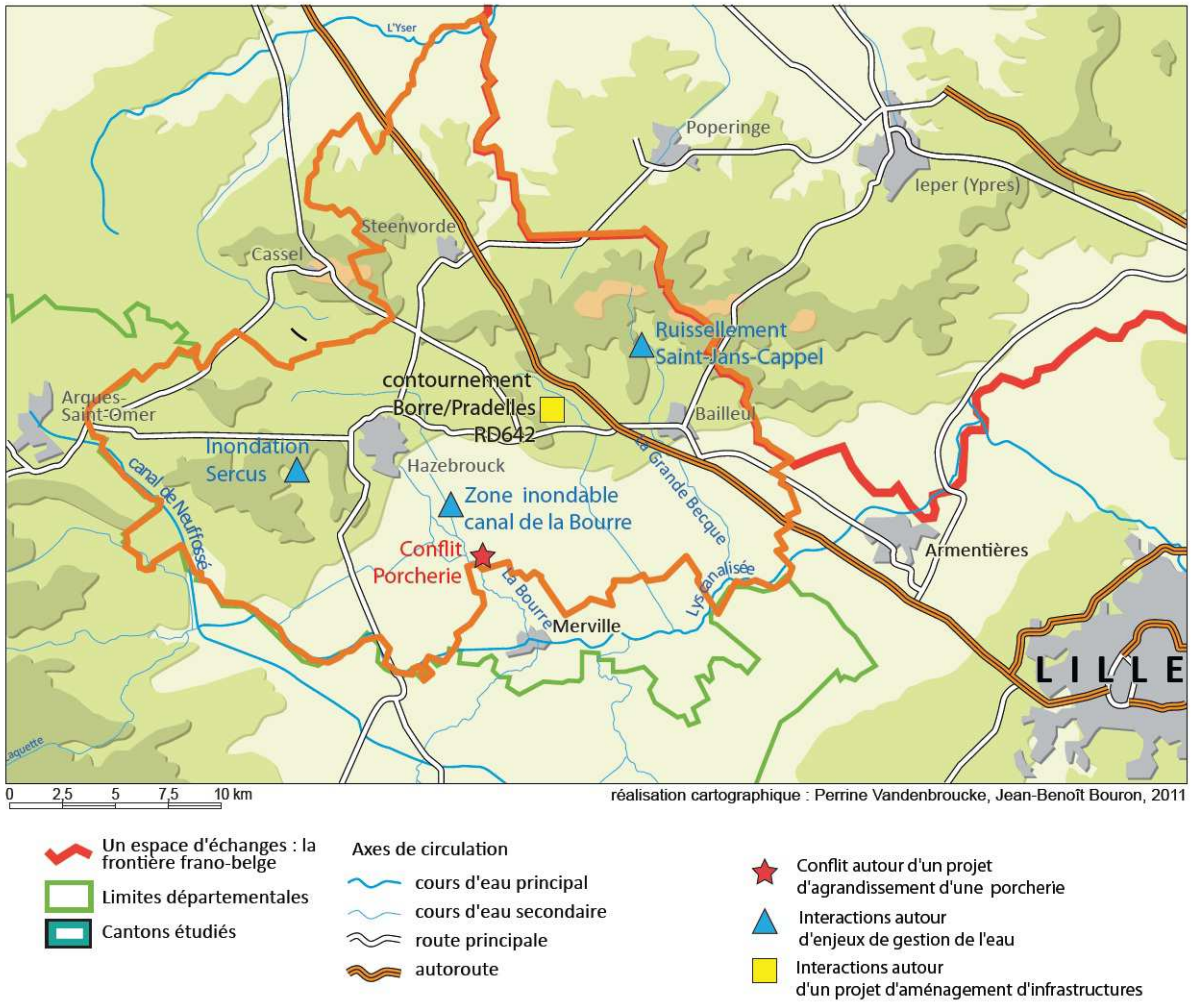

2.1. Entre aménagement urbain et logiques agro-industrielles

Nous avons montré dans l'analyse paysagère l'emprise spatiale forte d'une logique d'aménagement d'un espace résidentiel. Les arbitrages entre les usages de l'espace se déclinent à plusieurs niveaux : dans les dispositifs d'aménagement urbain (élaboration des PLU, des SCOT), et dans les sphères de négociation autour de projets d'infrastructures. Nous analysons ce qui se joue pour les exploitations agricoles dans ces situations d'interaction pour appréhender enfin de manière plus globale les agencements entre ces deux territorialités résidentielles et productives.

2.1.1. Pression résidentielle : une modification des équilibres spatiaux

La pression résidentielle génère des concurrences accrues sur l'usage de l'espace et une modification des équilibres spatiaux caractérisée notamment par la consommation importante de foncier agricole.

Graphique 18. Évolution de la SAU en Flandre intérieure (Source : RGA de 1955 à 2010)

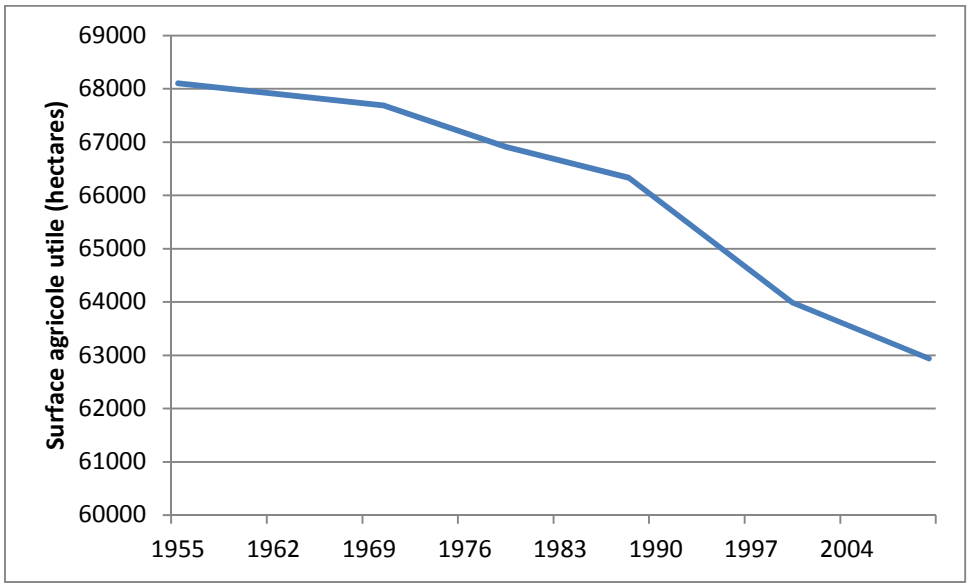

Ce graphique met en évidence une diminution accélérée de la diminution de la SAU entre 1988 et 2000. En effet, 3190ha, soit **7% de la surface agricole de la FI**[1269], sont passés pour moitié à l'urbanisation/infrastructures (+1572ha) et pour l'autre moitié en surfaces naturelles (+ 1617ha)[1270].

Si cette évolution est équivalente à la dynamique départementale, elle interpelle les élus quant aux dispositifs à mettre en place pour freiner cette consommation d'espace face à une demande qui reste très élevée.

> *« Donc on était bien décidés tous ensemble en disant voilà, on veut urbaniser certaines parties du territoire, les grandes villes, pour répondre à la demande. Parce que, il faut construire… Y' a pas… je crois qu'à Bailleul il y avait 400 demandes, à Nieppe 300 » (élue d'une commune située dans les zones de forte pression résidentielle, F20).*

Les dispositifs d'urbanisme constituent le premier levier d'action des élus en ce sens.

2.1.2. L'agriculture et les agriculteurs dans l'élaboration des documents d'urbanisme

Les dispositifs d'urbanisme constituent une scène d'interaction entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire, où se joue la définition des modalités de répartition de l'espace. Nous nous appuyons ici sur l'analyse de la manière dont ont été mis en place le SCOT, le PLU de la communauté de communes Monts de Flandre Plaine de la Lys (MFPL)[1271] et du PLU de la commune de St-Jans-

[1269] Échelle du SCOT, c'est-à-dire un périmètre différent de la petite région agricole qui sert d'unité de référence statistique.
[1270] Source : SCOT de Flandre intérieure.
[1271] La communauté de commune MFPL garde un rôle leader dans une approche intercommunale de l'aménagement, en particulier sur l'enjeu de la maîtrise de la périurbanisation. Elle est ainsi à l'initiative d'un Contrat de Développement Rural qui (1996-99)[1271]. De 2001 à 2006, elle engage une procédure pour la mise en place d'un PLU intercommunal dont se dégagent les axes forts d'un consensus, qui permet de dépasser les jeux d'alternances politiques.

Cappel pour montrer en quels termes a été posée la problématique foncière, quelle était la place de l'agriculture et des agriculteurs dans ces dispositifs[1272].

Dans le cadre de l'élaboration du SCOT, une action intercommunale coordonnée a été engagée pour limiter l'emprise foncière des projets de développement urbain. Bien qu'en confrontation dans la répartition des surfaces à urbaniser, les élus parviennent à établir un certain consensus politique sur les orientations en matière d'aménagement foncier. Il se dégage ainsi dans les trois documents d'urbanisme étudiés et dans l'entretien avec les différents acteurs une cohérence dans le projet et dans la définition du sens de l'espace autour de l'identité de la zone rurale à proximité des grandes villes, de la valorisation d'un patrimoine naturel et paysager. C'est une problématique sur laquelle un consensus intercommunal a réussi à se pérenniser par exemple dans la communauté de communes MFPL.

> *« Je vais juste revenir sur le consensus politique, on a aussi eu aux dernières élections des changements d'équipes, qui … ont écouté les élus présents depuis le début du PLU, qui se sont totalement appropriés le projet, et même si d'un point de vue politique, c'est un peu différent, ils n'ont pas les mêmes conceptions, les objectifs intercommunaux ont été pleinement appropriés (…) il y a vraiment des axes forts qui se sont dégagés à notre échelle », F7*

Dans un contexte où la consommation du foncier agricole fait l'objet d'orientations nationales[1273], la « préservation » du foncier agricole prend une place de plus en plus importante dans les dispositifs d'urbanisme. Les cadres institutionnels définis par la loi SRU, en exigeant l'élaboration d'un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) conduit les acteurs à définir un projet pour l'agriculture dans ces espaces. Or, dans le SCOT et le PLU de la MFPL, la volonté affirmée est de « *faire vivre l'espace agricole* ». Elle se décline en trois orientations : i) limiter les effets de l'urbanisation sur l'activité agricole, ii) permettre aux agriculteurs de diversifier leur activité (tourisme, vente directe), et iii) autoriser la transformation et la valorisation des corps de ferme reconnus comme patrimoine rural vers des activités immobilières ou artisanales. Nous avons montré ci-dessus que ces deux dernières orientations sont dominantes dans l'action publique territoriale. Nous nous intéressons donc ici plus particulièrement aux modalités de prise en compte de la première orientation de limitation des effets de l'urbanisation sur l'activité agricole. Celle-ci se décline autour de plusieurs actions. La consolidation d'un principe d'urbanisme « régio-concentrique » a d'abord pour objectif de concentrer l'urbanisation pour préserver l'espace agricole environnant, et de prendre en considération les enjeux de gestion de la cohabitation et de la proximité entre activités. L'activité agricole est par ailleurs bien protégée dans les zonages en zone A, même si ce zonage apparaît souvent défini par défaut comme l'espace en reste. Enfin, tant dans le discours des acteurs que dans les principes de négociation à la marge, sont introduits plusieurs **indicateurs de « valeur » de l'espace agricole** qui ont fait l'objet d'une reconnaissance par la collectivité :

[1272] Voir en annexe A1 l'analyse comparée des trois dispositifs d'urbanisme(Tableau 45).
[1273] Loi Grenelle 2, 12 juillet 2010.

- **L'âge des agriculteurs** et le projet de l'exploitation. Ainsi par exemple dans le PLU de la MFPL, le fait qu'un agriculteur soit récemment installé avec un projet de développement de son exploitation a joué un rôle dans la préservation d'une parcelle agricole pourtant pleinement insérée dans le tissu urbain.

  « Les sujets les plus importants, et on est beaucoup revenus là-dessus, c'est que certaines zones étaient très propices à l'urbanisation et en même temps, c'était des terres extrêmement fertiles de très très bonne qualité, donc, euh… Ou, c'étaient des terres qui étaient de moins bonne qualité, mais où l'agriculteur était très jeune et il avait encore besoin de ses terres pour continuer son activité, donc on a vraiment tenu compte de ces éléments là en fait. » (urbaniste, F7)

- **La valeur agronomique des terrains** apparaît de plus en plus intégrée comme un indicateur de la « valeur » du foncier agricole. Nous observons en ce sens le rôle incitatif de la DDTM, et de l'État dans la problématisation d'un enjeu de consommation foncière.

  « on porte un avis sur ce diagnostic, en portant des sujets tels que, essayer de vérifier que la pression foncière est bien qualifiée, la pression foncière sur le domaine agricole, si vraiment on arrive à bien déterminer quelle pression foncière il y a sur le domaine agricole. Et on essaie aussi de porter des choses comme par exemple, la qualité agronomique des sols, donc voilà, un ou deux sujets qui sont au cœur de nos préoccupations, mais en complément de tout le reste. » (F13)

Il est également évoqué dans le SCOT, la possibilité d'ouvrir un chantier sur la prise en considération la taille de l'exploitation et les productions concernées. L'agriculture devient donc une composante des documents d'urbanisme. Pour qualifier la « valeur » de l'activité agricole, nous observons la mobilisation d'indicateurs de transformation de l'activité agricole sur les enjeux territoriaux (diversification, valorisation du patrimoine rural), ainsi que des indicateurs de prise en considération de l'activité productive, avec sur ce point l'intégration de références professionnelles (ex : l'âge de l'agriculteur et le projet de l'exploitation).

Tant dans les orientations générales que dans les modalités de la concertation, l'agriculture n'est pas au cœur de ces dispositifs d'urbanisme ; les principes directeurs des schémas d'aménagements sont avant tout les enjeux résidentiels, patrimoniaux. Dans la carte de mise en scène du territoire du SCOT (voir en annexe A1 Carte 15), l'organisation spatiale est organisée autour des cœurs de nature, et les questions agricoles sont absentes de la typologie des espaces identifiés. De plus, dans la procédure d'élaboration de ces documents, la consultation des agriculteurs reste d'ordre technique pour un ajustement « *à la marge* » en fonction de demandes individuelles. Dans ces trois dispositifs, la procédure de concertation des agriculteurs s'est déroulée par l'intermédiaire de la chambre d'agriculture, dont le chargé de mission du service urbanisme a joué un rôle de consultation individuelle des différents agriculteurs pour prendre en considération les enjeux spécifiques à tel ou tel zonage, comme par exemple le transfert de certaines parcelles de zones N, naturelles, vers des zones A, agricoles.

« A partir d'un premier projet proposé par le bureau d'étude, la chambre d'agriculture a revu avec les agriculteurs et on a pu ***à la marge****, mais à la marge, pas sur le fond parce qu'il y avait des demandes qui n'étaient pas cohérentes avec les objectifs du PLU mais à la marge on a déplacé quelques fois un peu. » (élu, F21)*

Le représentant des agriculteurs pour la collectivité a été, selon les échelles d'action considérées, le président du syndicat communal (PLU communal), cantonal (PLU intercommunal) ou de l'Union agricole d'Hazebrouck (SCOT). Il s'agit donc d'une forme de représentation partielle des agriculteurs. Néanmoins, dans chacun de ces dispositifs, les agriculteurs ont ensuite été consultés collectivement lors de réunions publiques. L'enjeu politique était d'obtenir le consentement des agriculteurs, et que ce processus ne soit pas vécu comme une spoliation de leur outil de travail.

« on a invité tous les agriculteurs afin qu'ils puissent prendre acte de la volonté, faire part de leurs observations et éventuellement rectifier ***à la marge*** *nos objectifs en fonction des dires du monde agricole. (…) il y avait un enjeu de communication pour faire comprendre qu'on n'allait pas sacrifier tous leurs outils de travail mais qu'on était là aussi pour comprendre les difficultés qu'ils rencontraient au quotidien.» (urbaniste, F7)*

Ainsi, les modalités de consultation des acteurs et les principes directeurs des dispositifs d'urbanisme sont conçus en Flandre intérieure selon une perspective d'abord urbaine de gestion de l'aménagement. Nous discernons une prise en considération croissante de l'agriculture qui juxtapose des indicateurs relatifs à la transformation de l'activité agricole (diversification, valorisation du patrimoine rural), et la reconnaissance de l'existant selon des critères professionnels (âge de l'exploitant, projet de l'exploitation, valeur agronomique des terrains). Cependant, il n'y a pas élaboration d'un projet concerté quant à la place de l'activité agricole, qui reste prise en considération « *à la marge* » dans ces documents d'urbanisme[1274].

2.1.3. Les aménagements d'infrastructures : nœuds d'interaction

L'aménagement d'infrastructures et en particulier des voies de circulation (autoroute dans les années 70, TGV à la fin des années 80, contournement de la RD642 en 2010) suscitent d'importantes réorganisations foncières. L'ouverture d'une procédure d'aménagement ouvre ainsi une scène d'interaction entre les agriculteurs, les élus des collectivités territoriales concernées et les autres acteurs quant aux arbitrages sur le partage de l'espace.

Nous nous appuyons sur l'exemple du contournement de Borre et Pradelle (RD642) pour comprendre la place des agriculteurs et de l'agriculture dans les orientations prises. Dans ce projet, la négociation se déroule à deux niveaux.

À l'échelle départementale les modalités de mise en œuvre générale sont négociées entre les partenaires institutionnels. Les agriculteurs sont représentés par les élus syndicaux à la chambre d'agriculture, avec à ce niveau dans des oppositions fondées sur des registres de légitimation différents

[1274] I. DUVERNOY, F. JARRIGE, P. MOUSTIER and J. SERRANO, 2005, Une agriculture multifonctionnelle dans le projet d'aménagement urbain: quelle reconnaissance, quelle gouvernance? , *Les cahiers de la multifonctionnalité*, n°8, pp. 87-104

par exemple dans le conflit sur la définition des zones de compensation écologique (environnement/économie de terres agricoles)[1275]. Les agriculteurs locaux sont informés sur les débats à ce niveau par la presse et par le syndicat agricole, ce qui suscite des réactions défensives : il s'agit de « *faire front uni là-dessus [économie de terres agricoles], avec les élus, etc.* » (F33).

À l'échelle locale, les agriculteurs impactés par le projet d'aménagement sont représentés dans une commission foncière intercommunale (CIAF) par trois propriétaires de biens fonciers non bâtis par commune[1276]. Dans ces commissions communales, deux règles président à la réorganisation : soit quelqu'un est concerné sur trop de terres et il est exproprié ; soit les agriculteurs tentent collectivement de répartir de manière optimale le foncier entre les exploitations pour la pérennité de chaque exploitation. Ils s'appuient alors sur des compensations liées à d'éventuels départs en retraite, ou à des réserves de foncier communales. Les règles qui président aux échanges fonciers sont définies par la chambre d'agriculture. En dehors de la négociation avec les élus, ces réorganisations concernent peu les autres acteurs du territoire et suscitent en revanche des rapports de force importants en interne au collectif agricole local[1277]. Il n'y a pas négociation avec la collectivité sur les arbitrages effectués, par exemple autour d'un projet d'installation d'une exploitation.

Ces aménagements d'infrastructures marquent souvent des phases de rupture dans la trajectoire des exploitations. En dépit des soulèvements du collectif au moment de l'aménagement, les retours ne sont pas toujours négatifs, ainsi plusieurs agriculteurs considèrent avoir été « *plutôt bien servis* » lors du remembrement. Ces réorganisations foncières peuvent conduire à un réaménagement complet de leurs pratiques agricoles[1278], voire de leurs stratégies foncières et patrimoniales (voir pp.333-337).

2.1.4. Les exploitations agricoles et gestion de la proximité résidentielle

a) Une réorganisation de l'espace-temps des pratiques agricoles

Du fait de ces aménagements fonciers, la situation en zone périurbaine est un facteur de morcellement de l'espace de travail des agriculteurs.

> *« Les parcelles ont des formes incroyables par ici, hein. Il y a des maisons partout, je vous parlais de plans d'épandages, mais entre les routes, les maisons, les machins, vous pouvez enlever 1/3 de la surface, il y a des maisons partout, partout, des routes qui coupent, par exemple, des champs en triangle, on n'imagine pas, mais c'est très chiant à cultiver… j'ai encore un champ de 50 ares, et là c'est pareil. » (F48)*

[1275] Conflits sur la création d'un cœur de nature de 30ha, et d'une zone d'intérêt écologique de 100ha.

[1276] Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) créée en 2009 sur les communes de Borre, Pradelles et Strazeele. Les trois représentants propriétaires de biens fonciers par commune non bâtis sont élus par les conseils municipaux.

[1277] « *Il y a un agriculteur qui va arrêter et le syndicat voudrait que la SAFER préempte, et que l'agriculteur qui va être exproprié en bénéficie. Mais je ne sais pas ce qui va se passer, parce que ce n'est pas forcément le souhait de tout le monde… (pour réguler ?) pour compenser ce qui sont expropriés. C'est évident. Enfin, le foncier et les agriculteurs, c'est compliqué vous savez, chacun a sa vision…* » (F33)

[1278] Lors du passage du TGV à Lederzeele (1989), le père de l'exploitant F47 avait pu réunir un bloc de parcelles de 15hectares autour de l'exploitation, qu'il a mises en pâtures pour son troupeau

À l'échelle d'une commune, une représentation des voies communales et des voies départementales et ferrées donne la représentation suivante.

Carte 12. Un espace agricole fractionné. Illustration à partir de l'exemple de Merris (Source : P. Vandenbroucke d'après le PLU)

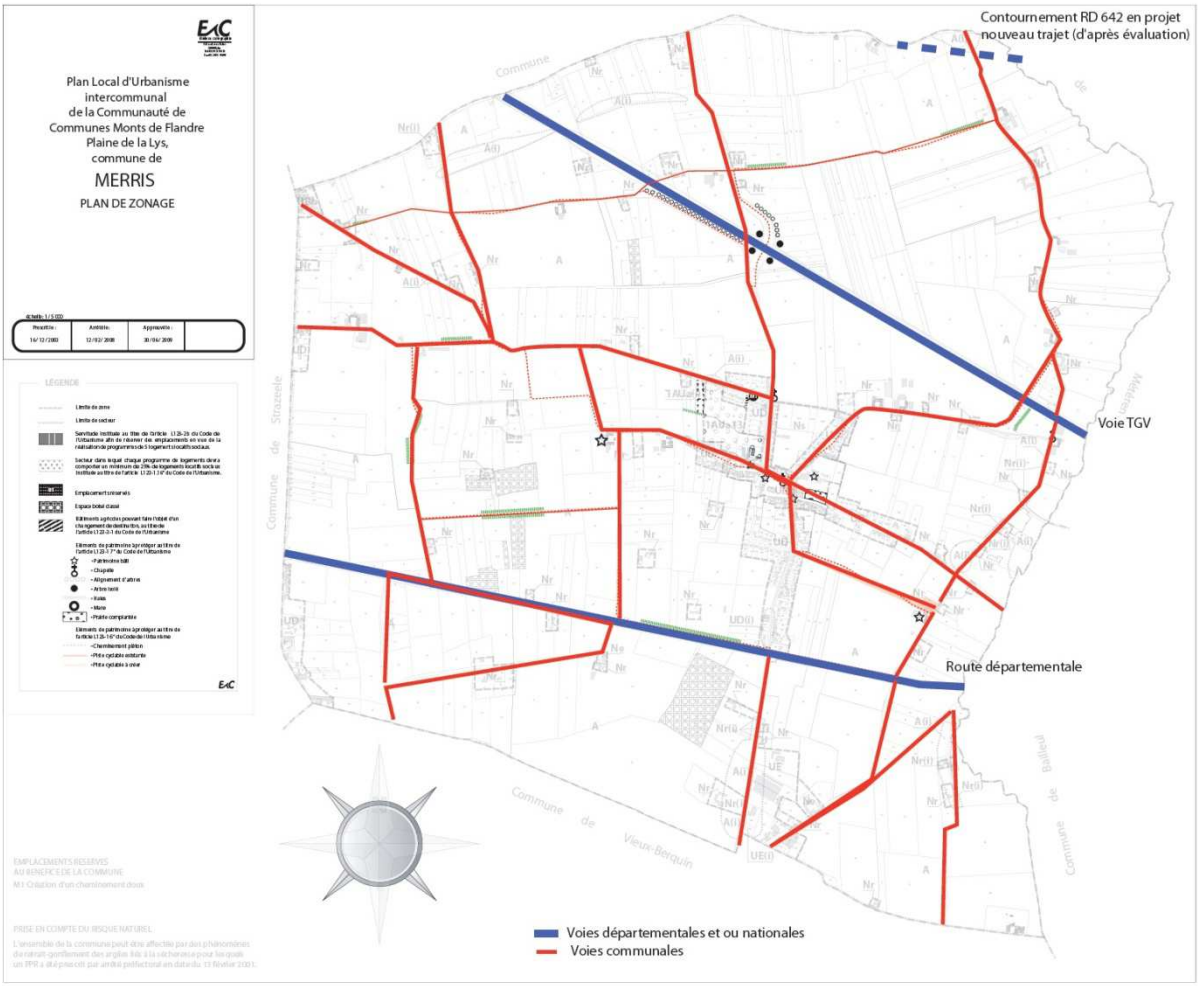

Les deux flux traversant la commune, que sont la route départementale et la voie ferrée, segmentent et réorganisent l'espace de travail des agriculteurs.

Or, la pression foncière, l'agrandissement des exploitations et le passage à des formes sociétaires contribuent au morcellement des exploitations, avec parfois des distances importantes entre les différentes parcelles. 42% des exploitations ont leur parcellaire situé sur plus de trois communes[1279], et nous identifions dans notre échantillon plusieurs trajectoires d'agrandissement de l'exploitation à plus de 10kilomètres du site d'exploitation[1280], voire de l'autre côté du département, avec des contraintes logistiques importantes de circulation du matériel (exploitations F39, F46).

[1279] Ce phénomène apparaît particulièrement prégnant dans la zone située au Sud de Bailleul, autour d'Hazebrouck et de Cassel ; alors que le long d'un axe allant de Bailleul à Steenvorde les exploitations apparaissent plus recentrées. (voir en annexeC7 le graphique détaillé)

[1280] Ainsi, est-ce le cas pour cette exploitation à 3 associés, située sur la commune de Méteren caractérisée par la forte densité d'exploitations agricoles. « *Bon, tout le monde cherche à se développer, et comme on n'en n'avait pas tout près. La pomme de terre, on ne pouvait pas en mettre tous les 4 ans, et pour les plans*

Comme a pu le montrer C. Soulard, cela génère d'importants aménagements de pratiques dans le quotidien des pratiques de l'espace par les agriculteurs dans l'espace mais aussi dans le temps[1281], et des compromis négociés comme par exemple sur la salissure des routes sur un principe d'attention-compréhension réciproque[1282].

b) La proximité résidentielle : facteur d'exclusion des logiques agro-industrielles

En dépit de l'insertion forte des agriculteurs dans un système agroalimentaire régional, le périurbain est un facteur de fragilisation de cette dynamique agroindustrielle. En effet, dans un contexte où la parcelle devient le critère de sélection des industriels de grande culture, le morcellement du parcellaire en Flandre et la petite taille des exploitations sont formulés dans les deux entretiens avec les responsables approvisionnement de Mac Cain et Bonduelle comme une contrainte, un facteur de dévaluation relative de la Flandre intérieure par rapport aux zones voisines[1283].

Les conflits et négociations lors de l'installation de l'incinérateur FLAMOVAL révèlent également les difficultés de cohabitation entre la production alimentaire et le traitement des déchets. En effet, Bonduelle a créé un périmètre d'exclusion des agriculteurs d'un rayon de 2km autour de l'incinérateur, Danone a créé un périmètre de surveillance accrue du lait produit dans les exploitations situées dans un rayon de 5km.

Ainsi, la périurbanisation est un facteur de dévaluation de la FI comme ressource pour les firmes agro-industrielles entrant dans les catégories de « *marge à risque* » ; voire « *tare* » spatiale[1284]. Les spéculations sur l'éventuelle fermeture de l'usine de Renescure marquent d'une valeur hautement symbolique les termes de ce changement de la valeur d'un espace pour l'agro-industrie de polyculture, mais elles ne viennent ici qu'appuyer les nombreuses trajectoires d'exclusion des exploitations du système agro-industriel régional. Les exploitations se réorientent alors vers d'autres marchés moins exigeants sur la qualité, mais aussi souvent moins rémunérateurs, qui s'inscrivent dans des logiques d'exploitation d'une ressource non différenciée[1285].

---

d'épandages, ça donnait de la marge. Et puis n'importe quel agriculteur cherche à avoir des terres je pense hein. Dès lors qu'il veut avoir des années devant lui quoi. » (F33)

[1281] C. SOULARD, 2010, "Produire, circuler, habiter dans les campagnes d'aujourd'hui: un agencement complexe pour les agriculteurs. ", *Académie d'Agriculture de France, 20 octobre*

[1282] La salissure des routes est le principal sujet de plaintes contre les agriculteurs au niveau des communes. F20

[1283] « (*La présence de l'élevage en FI, c'est un critère d'exclusion ?) C (responsable approvisionnement): ce n'est pas de là qu'on tire un intérêt, mais ce n'est pas un critère d'exclusion. P (agent de plaine): Mais les parcellaires… on est encore sur un parcellaire nettement plus petit que d'autres régions.* » (F18)

[1284] Ainsi C. Margetic met en évidence la déstructuration de l'espace productif « *Parcellaire morcelé, dispersé (problème de l'échelle des îlots culturaux), cloisonné par les infrastructures (problème pour le suivi des cultures) et soumis à la pression foncière (précarisation et prélèvements de terres, spéculation foncière), moindre densité de livreurs moins accessibles (difficultés d'accès à la ferme), soumis aux désagréments d'un voisinage urbain (vols, débris divers dans les parcelles, risques de pollution des sols …).* » C. MARGETIC, "Discontinuités et agro-industries : de l'agrégation à la fracture spatiale", *Article cité*, p9

[1285] C. MARGETIC, "Proximités et territoires des firmes agro-industrielles. ", *Article cité*

c) Redéfinition des stratégies spatiales, économiques et patrimoniales

La proximité résidentielle est aussi le moteur d'une **requalification des éléments spatiaux** (axes, lotissements, zones naturelles) qui peuvent devenir les composantes de la stratégie de l'exploitation agricole. La proximité des axes de circulation est ainsi souvent un des ingrédients[1286] ayant contribué à l'orientation de l'exploitation vers la vente directe.

C'est le cas par exemple de l'agriculteur F25 qui a développé un second siège d'exploitation à proximité d'une route très fréquentée par les touristes le week-end. De plus, au-delà de cette réorganisation de l'aménagement spatial de l'exploitation, ce processus s'est également traduit par la requalification des éléments spatiaux sur de nouveaux critères et en particulier un travail d'appropriation paysagère pour développer un espace de vie, accueillant.

Figure 33. Requalification des éléments spatiaux dans un contexte périurbain (Source : P. Vandenbroucke d'après les données du PPIGE, Plateforme Publique de l'Information Géographique, orthophoto 2005)

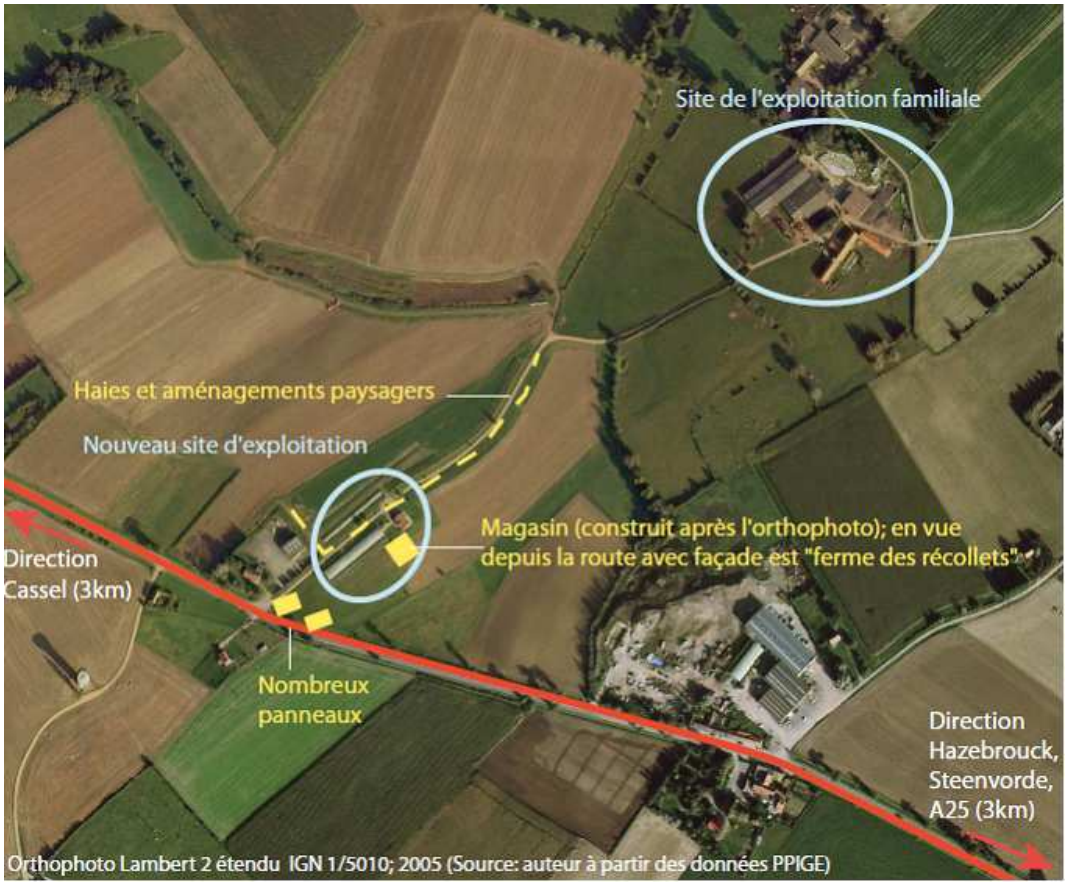

Le projet du ménage fut d'investir dès l'installation dans un terrain dont ils étaient propriétaires exploitants à proximité de la D916 très fréquentée par les résidents et touristes, afin d'y construire leur habitation (résolvant ainsi les problèmes de cohabitation parents/jeunes et désormais entre frères) et un

[1286] En s'appuyant sur les cadres d'analyse des trajectoires de changements proposés par Annie Dufour. A. DUFOUR and E. LANCIANO, 2012, "Diversité des trajectoires en maraîchage", dans: A.H. PRIGENT-SIMONIN and C. HERAULT-FOURNIER, *Au plus près de l'assiette - Développer, structurer et pérenniser les circuits courts alimentaires.*, Ed. Quae, Educagri pp. 103-116

magasin de vente (projet de développer la vente directe). Cet agriculteur s'approprie son espace agricole non seulement comme un espace de production, mais aussi dans un espace qu'il veut « donner à voir », avec la volonté que les résidents-consommateurs s'approprient son espace de travail, l'intègrent dans leur « territorialité » pour développer des rapports de consommation fondés sur ce rapport croisé d'appartenance. Dans les « tours de plaines » organisés avec ces derniers, il a ainsi le souci de sensibiliser « du soin » apporté à ce cadre, au travail paysager effectué (CTE, 1999). Cela s'inscrit dans le cadre d'une conquête de légitimité et de visibilité dans l'espace vécu et pratiqué par les résidents, illustrée également par la fréquente reprise du terme « plates-bandes », l'encombrement pas des panneaux publicitaires de l'entrée de l'exploitation.

Dans d'autres cas, les aménagements urbains peuvent être un facteur de redéfinition complète du projet d'exploitation. Ainsi, dans ce second exemple, nous illustrons le cas d'un agriculteur ayant complètement réorganisé son projet suite à l'installation d'un lotissement à la porte de son exploitation. L'installation de ce lotissement, cumulé à d'autres « ingrédients » du changement[1287], a ainsi conduit à un passage progressif d'une exploitation en polyculture (pomme de terre, céréales, cultures industrielles) à une exploitation maraîchère en agriculture biologique et en vente directe.

Figure 34. Exploiter la proximité résidentielle pour redéfinir entièrement la logique de l'exploitation agricole (Source : P. Vandenbroucke d'après les données du PPIGE, Plateforme Publique de l'Information Géographique, orthophoto 2005)

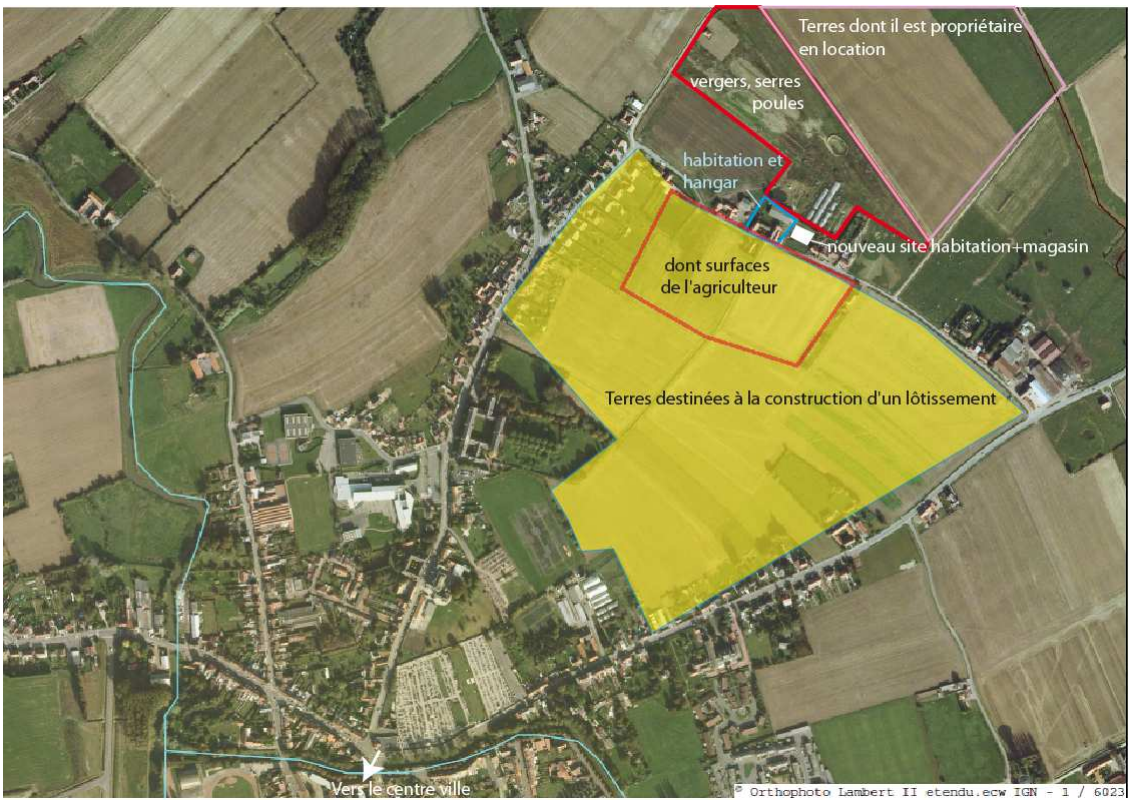

Cette exploitation se situe en bordure de l'espace urbanisé. Pour visualiser la stratégie patrimoniale de l'exploitant agricole, voici ci-dessus une photo aérienne de l'organisation de l'espace par l'exploitant agricole. Sur cette photo aérienne prise en 2005, le lotissement observé lors de mon passage en 2010 n'est pas représenté, mais il couvre l'ensemble de la surface représentée en jaune, dont une part appartenait et était exploitée par l'agriculteur. On voit par ailleurs l'organisation mixte de la surface derrière son exploitation (un bassin de rétention, les serres, le verger très peu dense). Enfin, il est propriétaire également de terres autour de son exploitation. N'en n'ayant pas l'utilité immédiate ces terres étaient en location à un voisin qui prendra prochainement sa retraite et il compte les récupérer pour installer un maraîcher en agriculture biologique. Ainsi, cet agriculteur intègre ces éléments territoriaux non seulement dans la requalification de son propre projet d'exploitation, mais il en fait une composante de requalification plus globale y compris pour d'autres exploitations. De ce fait, la progression vers une logique territoriale apparaît plus évidente.

[1287] Ibid.

2.1.5. Une territorialisation des exploitations dans le cadre des dispositifs d'aménagement ?

Observe-t-on dans ces dispositifs d'aménagement foncier une territorialisation des modalités d'accès au foncier pour les agriculteurs? D'après l'analyse que nous venons de mener, nous considérons que nous ne pouvons parler de territorialisation à ce niveau. Nous nous situons plus dans des situations d'arrangements individuels des agriculteurs face à différentes instances de gestion et d'aménagement (communes, intercommunalités, Conseil Général, État). Dans le cas de réaménagements fonciers suite à l'installation d'infrastructures routières par exemple, il y a certes l'émergence d'un collectif chargé d'établir des règles de réorganisation, mais ce collectif et les principes d'échanges restent d'abord agricoles. Par ailleurs, la prise en considération de l'activité agricole se fait plus forte dans les dispositifs d'aménagement urbain. L'élaboration de projets en amont de la réalisation des SCOT et PLU, et l'introduction d'indicateurs tels que l'âge de l'agriculteur, ou la valeur agronomique montrent que les collectivités intègrent une forme d'intelligence des activités économiques qui sont sur leur territoire. Néanmoins, cela n'est pas un facteur d'émergence d'un projet foncier partagé sur le territoire.

2.2. Les éleveurs au cœur du conflit de cohabitation dans un espace résidentiel

Notre étude se déroule d'abord dans un contexte de tensions autour du développement des élevages porcins. Cette tension se cristallise dans des conflits lors de l'ouverture d'enquêtes publiques pour la construction et l'agrandissement d'exploitations porcines. Ces conflits ponctuels viennent rebattre les cartes de règles de cohabitation entre résidents et agriculteurs à peu près stabilisées dans le quotidien. Au-delà de l'enjeu du « *vivre ensemble* », l'entrée par ces conflits nous permet de mettre en perspective de manière plus large les enjeux liés à la définition du sens de l'espace et à l'usage de cet espace.

2.2.1. Une cohabitation fondée sur des ajustements réciproques

Les rapports entre les agriculteurs et leurs voisins dans le quotidien sont stabilisés par un système de règles de cohabitation institué. En tant qu'agent régulateur de ces rapports conflictuels dont la scène d'action reste essentiellement communale, les maires formulent ainsi les termes du contrat : les nouveaux arrivants doivent *« accepter les règles de la campagne* » (boue sur les routes, odeurs, travail la nuit), et les agriculteurs doivent « *faire attention* » (aller ramasser la boue sur la route, ne pas travailler si les chemins sont trop humides, ne pas épandre par un jour de grand vent) : « *ça va dans les deux sens* » (F20, F21).

Ces règles sont intériorisées par les agriculteurs qui ajustent leurs pratiques pour prévenir la critique (balayage des routes, enfouissement du lisier, horaires et jours de traitement).

« Après, on essaie aussi de faire soi-même attention, hein, on va pas aller dimanche matin à 11h traiter alors qu'ils sont en train de prendre l'apéro dehors quoi. » (F30)

À l'échelle du collectif agricole, nous avons montré l'investissement des sphères de la communication par le syndicat agricole. Les agriculteurs communiquent sur ces règles de cohabitation, sur leur activité[1288], et les responsables professionnels soulignent l'importance de « *maintenir une bonne image* » dans cet espace du quotidien (F49). Ainsi, dès le début des années 90, afin de rendre acceptable une activité agro-industrielle dans un espace résidentiel, les producteurs de porcs s'investissent dans le cadre du programme INTERREG et du projet de PNR pour l'intégration paysagère des bâtiments d'élevage[1289].

Au niveau individuel, les agriculteurs intègrent l'enjeu de la « *nécessaire acceptabilité territoriale du travail visible* » dans un processus de « *transaction sociale* » avec leur voisinage sur leurs pratiques[1290]. Les agriculteurs eux-mêmes dénoncent les « *comportements abusifs* » (F49), quitte à remettre en cause les règles de solidarité professionnelle, pour se protéger d'une condamnation collective des agriculteurs comme « *collectif polluant* »[1291].

« C'est vrai qu'on n'est pas toujours à l'aise pour défendre un agriculteur qui traite par un vent… donc bon, on ne se fait pas que des amis non plus, quand un agriculteur, on ne le défend pas… » (F22)

D'après les entretiens menés dans les communes de Merris et St Jans Cappel, deux communes pourtant fortement marquées par le phénomène de périurbanisation, les requêtes auprès des maires restent rares et tous les agriculteurs enquêtes mentionnent les bons rapports avec leur voisinage. Ces règles semblent donc intériorisées également par ceux qui sont désignés dans le débat comme « *résidents* ».

« I : Mais ils considèrent que c'est à eux de s'adapter à l'endroit où ils vivent plutôt que de modifier leur environnement. M : Bon… ils aimeraient bien qu'on change des fois certains trucs, mais ils comprennent très bien qu'on est obligés de faire comme ça quoi.» (agriculteurs F32, en parlant de leurs voisins)

[1288] Ainsi, deux guides ont été publiés pour expliquer le travail des agriculteurs, le premier à l'initiative de la commission féminine de la FDSEA, et le second publié par le pays Cœur de Flandre à la demande des OPA « Pour une campagne vivante en Flandres » *guide de l'éco-citoyen n°3. (voir en annexe C2 l'analyse)*

[1289] Ainsi, à l'initiative des groupements de producteurs de porcs, et de quelques responsables syndicaux qui y ont des postes à responsabilités, 37 agriculteurs se sont engagés au début des années 90 dans ce dispositif.

[1290] C. NICOURT et J.-M. GIRAULT, Une co-construction territoriale des règles du travail d'éleveur, *Article cité*

[1291] C. NICOURT, J.-M. GIRAULT and J. BOURLIAUD, 2000, Les odeurs d'élevages: textes, conflits et négociations locales., ibid.n°260, pp. 79-89, p86

2.2.2. L'enquête publique : espace de mise en débat des règles de cohabitation

L'enquête publique, qui est obligatoire pour l'agrandissement ou l'installation d'élevages classés ICPE[1292], est un moment de mise en débat sur la scène locale des évolutions de l'activité agricole. Dans un contexte où, nous l'avons montré, les territorialités en jeu sont plurielles, l'enquête publique peut ainsi devenir le déclencheur de conflits à l'échelle locale. L'ouverture des enquêtes publiques crée ainsi un espace de mise en débat des règles de cohabitation établies.

Or, l'obligation de mise aux normes « *bien-être* » des bâtiments d'élevage naisseur avant 2013 (hausse de la surface par truie et réaménagement des bâtiments d'élevage) et la pression accrue sur les droits d'épandage dans un contexte où ceux-ci sont taxés de l'autre côté de la frontière[1293] créent une situation conjoncturelle de mise à l'étude de nombreux projets d'agrandissement des élevages porcins. D'abord, de nombreux éleveurs transforment la contrainte de mettre aux normes en investissement productif par l'agrandissement.

> *« Chaque entreprise a quand même vocation à se développer. Donc faire d'une contrainte une opportunité » (F14)*

De plus, les agriculteurs anticipent sur la pression sur les surfaces d'épandage (certaines zones sont déjà saturées) et sur la crainte de normes environnementales accrues pour sécuriser leurs droits à produire et leur marge d'agrandissement.

> *« Mais la zone autour de Méteren, là, on est saturés. Là, c'est une aubaine d'avoir trouvé à Vieux-Berquin, ça m'a permis de lancer l'enquête publique pour passer à 4300 équivalents porcs. L'enquête me donne la possibilité d'aller jusque-là. Dans les faits, je ne vais pas en faire autant, je vais multiplier par 2,5 l'élevage. Mais si mon autre fils veut s'installer, on aura la possibilité. » (F49)*

[1292] Les exploitations porcines sont soumises à une demande d'autorisation à partir de 450 animaux-équivalents, or, c'est le cas de la plupart des exploitations porcines ayant un projet d'agrandissement en Flandre.

[1293] M. VERVAET, L. LAUWERS, S. LENDERS and S. OVERLOOP, 2005, "Effectiveness of Nitrate Policy in Flanders (1990-2003): Modular Modelling and Response Analysis", *XIth EAAE Congress (European Association of Agricultural Economists), 'The Future of Rural Europe in the Global Agri-Food System'*, Copenhagen, Denmark, 12 p.

Photo 25. Porcherie en construction et aménagement paysager (Merris, 23 juin 2010)

Les deux bâtiments ici en construction, respectivement de 1200m² et 1700m², visent à assurer la mise aux normes des bâtiments des truies gestantes (obligatoire avant 2013), mais s'inscrivent plus largement dans le cadre d'un projet d'installation et le passage d'un élevage de 100 truies naisseur-engraisseur à 250 truies naisseur-engraisseur. 2100 places d'engraissement sont créées, donnant ainsi la possibilité de produire 6300 porcs engraissés par an. Le projet s'inscrit ici dans la moyenne des projets qui se développent en Flandre intérieure. On distingue au premier plan de cette photo une haie récemment plantée dans le cadre d'un programme pour l'insertion paysagère des bâtiments d'élevage (F49)

Dès le début des années 90, l'ouverture de dossiers d'enquête publique pour l'agrandissement d'élevages est le moteur de création d'associations de riverains, qui se créent au départ contre un projet d'agrandissement d'une porcherie, mais qui élargissent souvent le champ de leur mobilisation aux arguments environnementaux et paysagers (« *Bien vivre à Oudezelle* » créé en 1991, « *Agir pour notre environnement* » créée en 2002 à Haverskerque, « *Défense des Escquelbecquois* » créée en 1997, etc.).

Depuis 2000, alors que l'épandage est payant de l'autre côté de la frontière et que la Flandre belge est saturée en nitrates, plusieurs sociétés et éleveurs belges cherchent aussi à développer des élevages côté français, soit en travail à façon[1294], soit en soumettant un dossier d'enquête publique pour s'installer (exemples du projet d'installation finalement non abouti de la société Dicopor à Houtkerque, projet d'installation d'un éleveur belge à Bambecque). Ces dossiers débordent le champ de cohabitation établi entre riverains et agriculteurs locaux : ce n'est plus une agriculture familiale mais des « *firmes* ». De plus, le fait qu'il s'agisse d'entreprises belges avive les craintes et le rapport symbolique à la protection du « *territoire* », suscitant d'ailleurs certaines alliances à demi-mot avec les agriculteurs.

[1294] Ainsi est-ce le cas de l'agriculteur F30 qui engraisse les porcs en travail à façon pour une société belge, et qui « *garde la merde*», ce qui reste bien l'enjeu central pour les sociétés belges.

« Les terrains… nous ils sont ici très près de la frontière, donc du coup, on sait que par exemple, on a des belges qui viennent mettre l'urine. »(F53)

« Qu'on bloque les Belges parce qu'on n'est pas sur le même pied d'égalité à cause de la réglementation et des charges, passe encore. Mais qu'on bloque un projet français, alors là, non, c'est inacceptable »[1295].

Ainsi, la multiplication des dossiers avec l'obligation de mise aux normes, la médiatisation de la problématique des algues vertes en Bretagne, et l'installation d'entreprises belges donnent au débat une ampleur accrue. **Le débat passe de la mobilisation communale reléguée à la défense des intérêts individuels de type « *Nimby* », pour finalement engendrer une mobilisation qui gagne en légitimité et s'organise à l'échelle de la Flandre Intérieure.** Les associations se mettent en réseau et changent d'échelle d'action avec la création de l'association **Défi**, « *Défense de l'environnement en Flandre intérieure* » (2008), elle-même inscrite dans le périmètre d'action de **l'Adelfa**, *Assemblée pour la Défense de l'Environnement du Littoral Flandre-Artois*. La mobilisation dépasse par ailleurs largement les riverains immédiats et les militants écologistes pour sensibiliser une majeure partie de la population. Ainsi, certaines associations s'imposent dans le jeu politique local comme représentantes légitimes de l'électorat local. Il y a donc une extension spatiale et des acteurs concernés par le conflit, ce qui renvoie à l'ancrage de ce conflit sur les porcheries en FI dans une dynamique de conflit long[1296].

Nous distinguons plusieurs modalités de résolution de ces conflits locaux. Ils peuvent être un facteur de partitions spatiales et sociales, à travers les outils de l'urbanisme par exemple. Mais ils peuvent aussi jouer un rôle moteur pour l'ouverture d'un espace de discussion entre agriculteurs et non agriculteurs à l'échelle locale, situations d'interaction dont nous questionnons la capacité à territorialiser l'activité agricole.

a) Partitions spatiales et sociales

Ces conflits autour des enquêtes publiques peuvent d'abord être un facteur de partitions spatiales et sociales. Les outils d'urbanismes tels que les PLU, s'appuyant sur un principe de zonage des activités, jouent ainsi un rôle de partition des droits sur l'espace des différentes catégories d'acteurs. Le principe de densification de l'habitat autour des bourgs[1297], tant du point de vue de la préservation du foncier agricole que de la facilitation des cohabitations, présente une certaine cohérence, mais il met aussi en perspective les rapports de pouvoirs entre acteurs sur la définition du sens de l'espace.

« Expliquez-moi quel est l'intérêt, pour un maire, d'avoir une porcherie sur sa commune ? » (élu, ton ironique, F16).

[1295] Jacques Wyckaert, cité dans La Voix du Nord, le 30/09/2010.

[1296] A. TORRE, 2011, "Introduction: "Conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux et périurbains: quand les conflits durent...", *Séminaire Conflits et Territoires*, AgroParisTech, 27 avril 2011, [vidéo en ligne: http://mod.agroparistech.fr/groups/agroparistech/weblog/921fd/SAD__APT_Conflits_et_territoires.html, consultée le 21/12/2011]

[1297] « *Oui, bah oui, rester dans un développement, je dirais régioconcentrique, de tenir compte, des exploitations qui sont encore en centre bourg et de ne pas aller mettre les autres juste à côté de chez eux, en fonction de… de leurs durées de reste à vivre sur l'exploitation.* » (élu, F21)

L'association « *Bien vivre à Oudezelle* » passée majoritaire aux dernières élections municipales, a renforcé dans le PLU l'interdiction de construire des bâtiments d'élevage en introduisant une distance minimale d'au moins 250 mètres des habitations. Ce cas illustre ici une spécialisation des usages de l'espace avec des règles renforcées pour la protection d'un espace « cadre de vie » et la relégation des activités agricoles vers les marges.

Toutefois, comme le montrent Laure Bonnaud et Christian Nicourt, la frontière entre l'exclusion et la dénonciation de l'activité et l'isolement et la stigmatisation des individus est très perméable. À l'échelle individuelle, ce processus augmente la vulnérabilité des éleveurs de porcs, déjà fortement fragilisés par le contexte économique et l'endettement[1298].

> *« D'un côté, je les comprends, parce qu'ils n'ont rien à gagner, mais qu'on respecte un peu les gens quand même. À la limite, demain, ils veulent la route à eux tous seuls, ça serait mieux qu'ils l'aient à eux tous seuls, plutôt qu'on soit dessus. » (éleveur de porc, F36)*

À l'échelle collective, ce processus renforce aussi les communautés, et les rapports d'appropriation du territoire entre « nous » et « eux »[1299], qui ressurgissent ailleurs dans les projets d'aménagements, les procédures de gestion de l'eau ou encore dans les tensions entre usages productifs et récréatifs de l'espace.

b) De la médiation autour du vivre ensemble à la territorialisation ?

Dans d'autres cas comme celui de la commune d'Haverskerque illustré ci-dessous, les tensions entre agriculteurs et non agriculteurs lors des enquêtes publiques ont joué un rôle déclencheur d'une réflexion collective sur le « *vivre ensemble* » qui a mobilisé agriculteurs et associations de défense de l'environnement.

Encadré 10. De la médiation autour du vivre ensemble à la définition de nouvelles configurations territoriales ?

En 2000, un groupe de riverains d'Haverskerque se mobilise en comité de défense contre un projet d'agrandissement d'une porcherie située de la commune voisine de Steenbecque dont les terrains d'épandage étaient situés sur la commune à proximité des habitations[1300]. L'association « *Agir pour notre environnement* » est créée, et les acteurs se fixent un cadre d'action plus large : « *créer une dynamique pour la protection de l'environnement de manière plus globale* ». Au-delà de l'enjeu de légitimation sociale de leur action autour de l'argument de la protection de l'environnement, cette formulation élargie du projet associatif joue d'abord un rôle de reformulation de leur engagement pour les acteurs impliqués eux-mêmes. En effet, parmi les personnes motrices dans le projet initial, deux sont passionnés d'écologie et de biologie et deux sont militants d'associations de solidarité qui revendiquent une « *culture associative* ». Le ménage F54 garde plus particulièrement des liens étroits avec les agriculteurs locaux (fils d'agriculteur, ex-animatrice du CMR), et il importe pour eux « *de ne pas faire une association seulement contre* » (F54).

Un agriculteur de la commune, non directement concerné, mais ayant un profil de responsabilité

[1298] « *parce que maintenant, ça ne s'extériorise pas beaucoup, mais il faut aller voir les gens qui sont très endettés, ils sont chez eux, à la limite, ils se renferment chez eux, on ne les voit même plus en réunion, c'est grave* »(éleveur de porc, F36)

[1299] O. TURQUIN, "« Je t'aime ! Moi non plus » : désirs d'agriculture des territoires et envies des agriculteurs", *Article cité*

[1300] *« Ici, tout le tour, c'était des terres réservées, c'était l'agriculteur là qui avait réservé ces terres pour l'épandage. Et c'était des terres ici, tout le tour, en plus c'était près des habitations donc c'était pas... » F54*

multi-casquettes, réagit à la mobilisation par un courrier à l'association expliquant ses positions concernant le débat sur agriculture et environnement (respect des normes, enjeu de l'outil de travail des agriculteurs) (F22). La mobilisation devient un conflit communal, et le maire invite la présidente de l'association et l'agriculteur à être présents dans le conseil municipal (2001).

En 2002, l'objet initial de la mobilisation devient caduc pour des raisons externes aux acteurs du conflit eux-mêmes[1301], mais l'enjeu des débats est devenu d'une autre nature : « *ne pas se déchirer dans une commune où tout le monde se connaît* » (F54). Une séquence de travail sur les relations entre agriculteurs et non agriculteurs est engagée. À mesure des réunions publiques, de visites d'exploitations agricoles visant à améliorer l'interconnaissance des acteurs entre eux, le débat évolue progressivement vers une mise en jeu de la responsabilité collective des résidents-consommateurs dans les choix de modèles d'agriculture[1302]. On a donc une redéfinition des rapports entre agriculteurs et résidents qui se redéfinissent comme producteurs et consommateurs, et par là-même requalifient leurs responsabilités réciproques dans le conflit sur d'autres registres de légitimité. Dans ce processus, on observe aussi une évolution des représentations des agriculteurs sur ces citadins venus s'installer « au vert » pour la retraite, sur leur légitimité dans l'espace local, conduisant même à l'émergence des champs d'action communs autour de l'aménagement de la commune par exemple[1303].

Le conflit n'a pas débouché sur la définition d'une solution négociée entre les agriculteurs et l'association sur les pratiques d'épandage. L'association poursuit son action de veille et de mobilisation contre les projets d'épandage sur la commune, en réorientant son argumentaire par rapport aux enjeux liés à la préservation des zones humides[1304]. Par son action d'étude et d'éducation à l'environnement (réunions publiques et marches sur l'histoire de l'eau dans le village par exemple, etc.), sa mobilisation contre différents projets agricoles et industriels, l'association assoit sa légitimité à l'échelle de la commune[1305], et développe des partenariats avec les associations environnementales de communes voisines (Steenbecque, Lestrem). Elle élargit ainsi les compétences mobilisables (botanistes), et renforce son argumentaire de la connaissance de l'environnement qui devient le principal registre de légitimité convoqué[1306]. L'introduction de cette problématique des zones humides soulève d'autres motifs de dénonciation des agriculteurs, notamment le drainage. Mais elle suscite aussi des alliances, comme par exemple dans la mobilisation contre les prescriptions d'un premier PPRI (plan de prévention du risque inondation) ne prenant pas en considération les enjeux spécifiques et locaux d'aménagement de l'espace.

Pour les agriculteurs, concurrents entre eux en tant que *« fournisseurs d'industries agro-alimentaires* », la marge d'action dans l'évolution de leurs pratiques apparaît faible. La mobilisation dans le conflit a été envisagée d'abord avec l'enjeu de « *faire comprendre* » aux riverains les réalités des agriculteurs. Néanmoins, on distingue chez les agriculteurs de cette zone (sud d'Hazebrouck/vallée de la Lys) une préoccupation récurrente sur un *« retour à l'agronomie »* et des inquiétudes quant à la prise en considération des spécificités liées à leur localisation en zone humide.

[1301] La requête de l'association est rejetée par le tribunal administratif en avril 2001 puis par la Cour d'appel de Douai en octobre 2001.

[1302] Ainsi par exemple l'AG du 8 Mars 2002 est centrée sur la problématique « *c'est quoi être agriculteur à Haverskerque en 2002 ?* » et débouche sur la conclusion de la responsabilité des résidents en tant que consommateurs dans le débat (Source : archives de l'association Agir pour notre environnement).

[1303]« *Et puis, pour finir, c'était une dame [la présidente de l'association] qui était, bien dans ses idées au niveau environnement, qui était très demandeuse, de contacts, d'explications, de confrontations, et qui manquait… bon, c'est des gens qui ont eu de grandes responsabilités dans les grandes villes, qui sont venus, ici au village pour se retirer au vert, donc ils ont quand même, une personnalité et puis une intelligence assez…* (…) *Donc, je me suis très bien entendu avec cette dame, on a beaucoup travaillé ensemble, même sur d'autres projets, sur les inondations… Elle elle était très administratif, moi, j'étais très terrain. Et on a très bien travaillé ensemble.»(agriculteur F22)*

[1304] La commune d'Haverskerque est en effet située dans la plaine de la Lys, dans une zone sensible aux crues et aux inondations présentant en particulier plusieurs prés inondables qualifiés de « zones humides remarquables » (SAGE de la Lys).

[1305] Elle compte 47 adhérents en moyenne, allant jusqu'à 80 adhérents lors de mobilisations contre des projets spécifiques.

[1306] « *On est une zone humide remarquable où il y a des plantes qu'on ne trouve pas ailleurs. (Comment est-ce que vous l'avez identifié ?) C'est une personne de l'association. Qui était passionné par ça.* » (F54)

Nous discernons donc la possible émergence d'une configuration territoriale nouvelle autour de cette problématique des zones humides, mais celle-ci reste cependant inactivée.

Ainsi, à partir d'une situation conflictuelle, nous identifions donc un processus d'entre-définition des acteurs entre eux (d'agriculteurs/résidents à producteurs/consommateurs), caractérisé notamment par une intervention des élus locaux pour maintenir une cohésion sociale à l'échelle locale. Si l'ouverture d'une discussion entre agriculteurs et non agriculteurs suscite l'émergence de compromis sur les relations entre acteurs locaux et le « *vivre ensemble* », ce processus n'aboutit cependant pas à l'émergence d'une solution négociée sur les questions d'épandage. Il y a donc une évolution des paramètres de cadrage du conflit : redéfinition de la posture des différents acteurs dans le conflit, redéfinition des registres de justification autour de la problématique des zones humides[1307]. Néanmoins, ce processus engagé de territorialisation à travers le conflit, c'est-à-dire de définition de nouveaux agencements locaux reste partiel. Le conflit a de fait suscité la consolidation d'un collectif fort de résidents, actif dans son rôle de défense de ses intérêts dans les différentes sphères relatives à la définition des droits sur l'espace et les ressources. Néanmoins, les agriculteurs restent pour leur part en marge de ce processus. De plus, il n'y a pas émergence d'une structure de gouvernance locale puisque c'est au tribunal que restent traduites les différentes affaires, c'est donc dans la définition des règles sur les zones humides par exemple, que se joue une possible territorialisation des pratiques.

2.2.3. Un processus engagé de territorialisation des exploitations porcines ?

Pour conclure, la mobilisation des riverains pour la préservation de leur cadre de vie génère pour les éleveurs porcins un changement dans leur rapport aux autres acteurs du territoire. D'une part, ils sont amenés à ajuster leurs pratiques pour assurer l'acceptabilité de leur activité dans cet espace résidentiel (enfouissement, bâtiments cachés), et on observe une co-construction des règles de travail entre les éleveurs et leur entourage résidentiel[1308]. Mais l'ampleur que prend le débat en Flandre intérieure et les tensions lors des enquêtes publiques ouvrent un champ d'incertitude[1309]. Cela met en jeu la capacité des agriculteurs à négocier leur droit à produire dans cet espace et leur représentation politique dans les espaces de définition des règles, soit à l'échelle communale dans la négociation d'un compromis (ex : investissement de l'agriculteur F49 dans le conseil municipal), soit plus largement dans les sphères de définition des droits sur les ressources (plans d'urbanismes, instances de gestion de l'eau).

Deux logiques divergentes semblent se poursuivre :

[1307] M. MORMONT, Conflit et territorialisation, *Article cité*

[1308] C. NICOURT and J.-M. GIRAULT, Une co-construction territoriale des règles du travail d'éleveur., *Article cité*

[1309] Tous les agriculteurs mentionnent en effet l'intervention d'une association environnementale lorsqu'ils ont été conduits à déposer un dossier d'enquête publique.

- Un mouvement de long terme de patrimonialisation de cet espace résidentiel, caractérisé par une action de positionnement dans la définition des règles et droits d'usage pour la préservation du cadre de vie (foncier, gestion de l'eau, protection des ressources naturelles).
- Une accélération pour les producteurs porcins de la pression à l'agrandissement dans un contexte de concurrence forte avec le voisinage Nord-Européen en particulier, et pour des enjeux de mise aux normes.

L'analyse des interactions entre acteurs lors de conflits locaux montre que si ponctuellement ces conflits contribuent à l'ouverture de la discussion entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire, cela permet aux acteurs de s'entre-définir mais ne joue pas un rôle de territorialisation des exploitations agricoles. Aucun espace institutionnel local de gestion du conflit n'émerge, et de ce fait, aucune action de changement ne peut être engagée par exemple pour la redéfinition des pratiques des agriculteurs dans les espaces concernés. De ce fait, les logiques d'exclusion réciproque semblent prendre le pas, accélérant la dynamique de partition et de spécialisation des espaces.

Le processus engagé de qualification régionale de produits tels que le « Porc du Haut Pays », le « Ch'ti porc » ou encore le partenariat avec Auchan dans la mise en place du label « Porcilin » n'est pas non plus un facteur de territorialisation. En effet, ces qualifications permettent de mieux valoriser le produit sur le marché régional et valorisent ainsi un effet d'aubaine du local. Elles sont caractérisées par un cahier des charges sur l'alimentation, la race, mais n'intègrent pas l'ouverture d'un espace de discussion sûr, de reconnaissance réciproque des enjeux communs ou différents, ni de discussion et négociation autour d'un partage de l'espace et de l'intégration territoriale des exploitations porcines. Ces éléments de contraintes à l'installation des bâtiments d'élevage, sont, parmi d'autres, évoqués comme des facteurs de la perte de compétitivité de la filière porcine du Nord[1310].

[1310]Y. TREGARO, 2011, La filière porcine française face à l'épreuvre du dynamisme de la filière Nord-Européenne, *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*, Tome 164 /n°1, 12 p.

2.3. Pression sur les ressources et la gestion de l'environnement

En Flandre intérieure, la pression sur la gestion des ressources est forte. Elle est d'abord liée à la densité démographique, ainsi qu'à l'intensification animale, avec des enjeux importants de gestion collective des risques d'inondation ou d'érosion par exemple. L'important maillage hydrographique fait en effet de la problématique de gestion de l'eau une question centrale, avec plusieurs zones sensibles aux inondations identifiées dans le bassin versant de la Lys : Sercus, Sud-Hazebrouck/Haverskerque/Morbeque, Saint-Jans-Cappel. Elle est par ailleurs renforcée par la pression sociale et politique locale et régionale identifiée ci-dessus sur la préservation du patrimoine naturel.

Or, les exploitations agricoles s'inscrivent pour leur part dans un système agro-industriel et dans des logiques d'intensification de la production, avec parfois une faible marge d'action sur leurs pratiques dans le cas de contractualisation à la parcelle par exemple. Dans le diagnostic agricole de 2006, 6 producteurs en agriculture biologique seulement ont été identifiés. Les mesures agro-environnementales concernent seulement 2% de la surface du territoire[1311], essentiellement sur la mise en place d'un couvert végétal hivernal.

Entre préservation de l'environnement et intensification de la production, deux logiques divergentes sont ainsi en présence. Nous nous intéressons à la manière dont le débat est posé au niveau des sphères institutionnelles d'abord, puis à l'échelle de situations locales d'interaction entre des agriculteurs et des non agriculteurs confrontés à la résolution d'un problème collectif d'inondation par exemple. La gestion des zones humides est en effet au cœur des problématiques environnementales locales.

2.3.1. La zone humide au cœur des problématiques locales

Le principal enjeu posé en Flandre intérieure est la gestion des zones humides. Comme l'a montré Magali Franchomme dans sa thèse, la « *zone humide* », notion qui prend ancrage dans le débat public en 1971 dans la « convention de Ramsar », occupe une place importante depuis le début des années 80-90 dans les politiques d'aménagement du Nord-Pas-de-Calais. Elle y est réinterrogée tant au titre des enjeux de gestion collective des risques liés aux inondations (plans de prévention du risque inondation, PPRI), de l'enjeu écologique de préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau (ex : Trames vertes et bleues, Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux) que des enjeux paysagers et des usages récréatifs de ces espaces[1312].

La gestion des zones humides relève d'abord des SDAGE, avec une action réglementaire de zonage et de cartographie (Article 5 de la Loi sur l'Eau du 03/01/92). De plus, les zones humides font également l'objet d'une prise en charge spécifique dans le cadre des trames vertes et bleues. Ce

[1311] D'après le diagnostic agricole (2006), 932 ha sont en MAE à l'échelle du Pays Cœur de Flandre, soit 2% de la surface agricole.

[1312] M. FRANCHOMME, *Du cadastre napoléonien à la trame verte, le devenir des petites zones humides périurbanies en région Nord-Pas-de-Calais, Thèse citée*

dispositif des trames vertes et bleues devient prévalent dans la logique d'aménagement en Flandre intérieure, d'autant plus qu'il fait écho à la volonté de préservation du patrimoine naturel. C'est ainsi autour de Cœurs de Nature que s'articule l'ensemble du dispositif. Dans le cadre du contournement des villages de Borre et Pradelles par la RD642, un cœur de nature (30ha, acquisition publique de la propriété foncière et instauration de baux environnementaux) et une zone agricole d'intérêt écologique (100ha, installation de mares) vont être mis en place. De plus, le pays Cœur de Flandre met en place d'autres actions incitatives, ainsi en 2010, 34 projets d'installation de mares, et 4275 mètres linéaires de haies ont été plantés[1313].

2.3.2. Dans les sphères institutionnelles : des positions défensives

Une distance importante semble persister entre les acteurs, agriculteurs et riverains, et les instances de gestion, les collectivités territoriales sur cette question environnementale. Les zonages apparaissent définis de manière descendante, et l'emploi du « ils » et du « on » caractérise bien les termes du rapport à une administration distante. C'est une source d'incertitude pour les agriculteurs.

> *« Par contre, on a été déclarés zone humide. Pour l'instant, il n'y a pas de… Avec l'évolution dans le temps, ça porte à réflexion l'environnement. Si un jour ils disent « ah mon dieu tous ceux qui sont en zone humide, c'est interdit de mettre des engrais, des pesticides, ou je sais pas quoi, on est dessus ! »(agriculteur, F37)*

Cela met en jeu les mécanismes de représentation des agriculteurs dans ces instances, et de circulation de l'information au sein du collectif professionnel.

> *« Au niveau inondations [des prairies situées en zone humide], pour le moment on n'a aucun contact. Le monde agricole, je crois que si, par la chambre d'agriculture, le monde agricole a un contact avec le SAGE. (…) Maintenant, au niveau agricole sur le village ou même sur le canton, il n'y a eu aucune représentation qui a abordé tous ces problèmes d'indemnisation, de gestion un peu de toutes ces contraintes. »(agriculteur, F22)*

À l'échelle du collectif professionnel, et donc de la représentation par les responsables syndicaux, le positionnement des agriculteurs sur ces questions environnementales est un positionnement défensif. Ainsi dans les entretiens, tout ce qui relève d'une position collective est formulé en termes de défense, même si à l'échelle individuelle des pratiques, des agencements et négociations sont rendus possibles.

> *« Et à un moment donné, ils allaient prendre 140ha en plus de zone d'intérêt écologique, donc c'était une zone qui serait cultivée, mais avec des contraintes culturales. Enfin, je veux dire, sur ces choses-là, on doit absolument se défendre quoi, sinon, ils vont tout nous prendre. » (agriculteurF33, concernant le projet de contournement de la RD642)*

[1313] Bien qu'une étude ait été faite en 2005-06 pour définir les trames vertes et bleues en pays cœur de Flandre, le lancement d'une dynamique opérationnelle s'est fait à partir de 2009 seulement. Le soutien au porteurs de projets s'élève jusqu'à 75% des coûts, financés par la région et le FEDER dans le cadre du programme INTERRREG « Paysages en transformation »

Ce positionnement défensif est entretenu par le syndicat agricole comme le soulignent leurs prises de position sur le dossier de la RD642 dans la presse quotidienne régionale et la presse agricole. Le chargé de mission environnement au Pays Cœur de Flandre souligne la faible implication des organisations professionnelles telles que les chambres d'agriculture par exemple sur cette problématique environnementale.

> *« Il y a 150K€ qui sont réservés par la Région pour des MAE sur le pays et qui sont perdus depuis 3 ans. » (chargé de mission environnement, pays cœur de Flandre, F3)*

Ainsi, à ce niveau du collectif de négociation nous voyons l'expression avant tout des logiques politiques et partisanes.

En revanche, notre analyse nous permet d'identifier un second niveau d'action, de compromis et de négociation, à l'échelle locale voire individuelle. Dans 4 entretiens, nous constatons en effet un décalage intéressant entre un premier temps du discours évoquant un désintérêt voire un rejet pour la question environnementale qui renvoie à un système de normes et de réglementations, alors même que les agriculteurs sont engagés dans des démarches d'aménagement locales (ex : pour l'agriculteur F23 cité ci-dessus, dans la démarche du site pilote à St Jans Cappel) ou montrent une préoccupation réelle sur la gestion des inondations par exemple. Cela souligne l'important décalage entre la sphère décisionnelle et le territoire d'action et de pratiques de l'agriculteur.

> *« (et sur les questions environnementales, vous être impliqué dans quelque chose ?)Bah, j'me suis pas du tout investi dans tout cet aspect-là, c'est pas bien mais ça me motive pas du tout… déjà par manque de temps, déjà bien souvent les réunions ont lieu à des heures qui ne nous arrangent pas du tout » (agriculteur F23)*

Nous nous sommes donc interrogés sur l'éventualité d'une territorialisation des pratiques à cette échelle locale des aménagements réciproques, et sur le caractère qu'elle prend : aménagements de pratiques ? Réorientation globale de la stratégie de l'exploitation agricole ?

2.3.3. Formes d'arrangements à l'échelle locale : la voie d'une territorialisation ?

Nous nous appuyons ici sur trois situations concernées par des problématiques d'inondations, avec des enjeux différents et des dispositifs institutionnels plus ou moins engagés. Ces trois situations nous permettent d'identifier la manière dont les agriculteurs à l'échelle locale, individuelle ou collective, abordent cette problématique de gestion des zones humides.

Tableau 23. Trois études de cas d'inondations et de leur gestion

Localisation	**Sercus**	**St Jans Cappel**	**Zones inondables canal de la Bourre**
Situation	Un orage en avril après les semis de betteraves a généré un ruissellement et une érosion importante vers un lotissement récemment construit sur le village situé en bas.	Le ruissellement sur les Coteaux du Mont Noir, sols imperméables et sensibles à la battance suscite un phénomène important d'érosion conduisant à un appauvrissement des sols et une sédimentation dans les fossés et cours d'eau avec des problèmes de gestion des flux à l'échelle du bassin versant. De plus, le village situé en fond de vallée est régulièrement inondé.	Des épisodes d'inondations longues d'été (2005) ont rendu les terrains très difficiles à travailler pendant trois ans et interpelé les agriculteurs quant à la gestion de ces zones humides.
Démarche institutionnelle engagée	Des négociations ont été engagées entre l'agricultrice concernée, conseillère municipale et la commune.	La zone a été identifiée comme site pilote dans le cadre du SDAGE, avec un objectif de réduction de 30% du ruissellement (2006).	Prise de conscience individuelle des agriculteurs. Aucune.
Aménagements	Mise en place de digues par la commune, installation d'un bassin de rétention par les agriculteurs.	Une démarche de collaboration avec les agriculteurs a été engagée sur 132ha, 17 champs (2010) : mise en place de bandes enherbées décaissées, haies et fascines en limites de parcelles	Attentes exprimée des agriculteurs d'obtenir des indemnisations et demande pour des expérimentations spécifiques au niveau de la chambre d'agriculture.
Agriculteurs concernés	F39	F23, F30, F32, F40 + maire de la commune F21	F22, F24, F37, F45

Notons que la nature du problème posé dans ces trois études de cas est différente, avec des conséquences sur les échelles d'intervention et de prise en charge (commune pour la gestion des risques liés à l'urbanisation// bassin versant pour la gestion globale des flux à l'échelle du bassin versant).

a) Une démarche individuelle et collective de questionnement des agriculteurs

Dans ces trois cas d'étude, nous observons des éléments communs de réaction des agriculteurs. D'abord, les agriculteurs sont conscients de la fragilité de ces parcelles et reconnaissent les enjeux environnementaux. Ils ajustent leurs pratiques en fonction de cette spécificité si le coût de cet ajustement reste faible (ex : couvert végétal hivernal, choix des bâtiments d'élevage[1314]).

L'expérience d'une inondation particulièrement forte est parfois le moteur d'une évolution des approches techniques, comme c'est le cas dans le canal de la Bourre où les 4 entretiens évoquent le rôle symbolique du « *ver de terre* », argumenté par les difficultés à travailler le sol suite aux épisodes récents d'inondations d'été.

> *« (qu'est-ce qui vous a permis de prendre conscience de ça [l'importance de la vie microbienne] ? Parce qu'en fait, on a été inondé. En 2005, on a été inondés, on a eu un coup d'eau en plein été. Et tous les vers de terre sont arrivés sur la route, ça, ça m'a choqué. Et pendant deux ans, on a toujours eu du mal à labourer, la terre était dure, racive [récalcitrante] et puis ça poussait plus quoi. Alors, on parle avec les gens, même, de moi à l'école, la vie microbienne... » (F37)*

Les agriculteurs s'interrogent donc sur leurs pratiques, mais ce questionnement reste individuel, ou parfois partagé au sein des CUMAs, ainsi cette question du ver de terre revient de manière très localisée dans les entretiens sur la zone située au sud d'Hazebrouck.

> *« Mais je suis convaincu, qu'on a besoin de reconnaître un peu tout ça justement, et puis arrêter d'aller dans le sens où on va là, avec tous ces produits, tous ces… pourtant je suis pas bio, je suis pas écolo, mais l'agronomie, je crois qu'on l'a laissée un peu tomber. (…) Après cette année de l'inondation, on a quand même remplacé trois hectares de prairie. On a travaillé la terre, déchaumé. Il n'y avait plus un ver de terre, la terre était morte morte morte.»(F22)*

Il se dégage un espace d'échanges sociotechniques à l'échelle des CUMAs. Deux agriculteurs ont demandé à la chambre d'agriculture de mettre en place des expérimentations spécifiques sur cette zone pour une meilleure prise en considération de leurs contraintes liées à la forte densité en argile des sols, et réduire les coûts qui y sont associés (labour, etc.). En revanche, cet espace d'échange sociotechnique n'est pas clairement envisagé comme un espace de positionnement collectif dans le jeu d'acteurs par rapport aux instances de gestion de l'eau par exemple.

> *« Des échanges techniques aussi parce qu'on se retrouve par zone de structures de sol, parce que le matériel correspond aussi à ce type de terres-là. C'est bon, comment tu as fait ça toi, ah oui, je vais faire comme toi. » (F6)*

[1314]« *(c'est quel type de bâtiment ?) : « caille-boutis en aire paillée, avec une capacité de fosse qui nous permettrait d'être en caille-boutis intégral. Mais qui ne me convient pas pour le moment au niveau agronomie. Terre argileuse, le lisier, bon, on n'a pas assez de périodes pour l'épandre. Et le fumier, niveau matière organique, il n'y a pas… C'est plus de travail.* »

b) Externaliser la gestion des espaces naturels et anticiper sur des contraintes réglementaires futures

Par ailleurs, dans ces trois cas, nous observons une volonté forte des agriculteurs de dissocier des enjeux de gestion de la ressource de la logique de production. Les agriculteurs évoquent la contrainte économique déjà forte sur ces parcelles, et envisagent mal de faire évoluer leurs pratiques, au risque de générer une perte sèche dans leurs logiques productives. Une parcelle inondable a par exemple une fonction productive spécifique pour le pâturage des jeunes animaux. Les agriculteurs expriment ainsi une certaine **méfiance à l'égard des dispositifs de contractualisation**:

> *« Mais bon, où il y a des contrats, là à ce moment-là, on interdit de fertiliser, on interdit un tas de choses que c'est même plus possible de cultiver. » (agriculteur, F22)*
>
> *« (Est-ce que vous êtes engagé dans une MAE ? un CAD ?) Avec quelles contraintes aussi ? Moi, je me méfie de tout ça, vous savez souvent, quand ils donnent de l'argent, c'est qu'il y a une contrepartie derrière. » (agriculteur, F45)*

Dans le cas du site pilote de St-Jans-Cappel, les agriculteurs ont négocié dans le dispositif une implantation de haies en bordure de parcelles uniquement. Ce processus est vécu comme une simple « *ablation* » de foncier négocié à l'amiable . Il est sans coût pour l'exploitation car il s'inscrit dans une logique d'anticipation sur l'évolution de la réglementation de la politique agricole[1315].

> *« Ça consiste à permettre que les actions menées prennent un petit peu de terrain, c'est ça surtout. On perd un petit peu de terrain et les frais [de mise en place des haies] sont pris en charge également (…) C'est quand même une contrainte, mais bon, c'est parce qu'on est aussi sensibles aux problèmes environnementaux quoi. Bon, après, le fait d'avoir des haies, ça permet aussi d'avoir des surfaces d'équivalent topographique. » (agriculteur, F23)*

De la même manière dans le cas de Sercus, il y a un engagement réciproque sur des aménagements, mais par de remise en cause des logiques globales. Néanmoins, les agriculteurs se sont cette fois engagés à des investissements à leur charge. Pour cette exploitation de polyculture engagée dans une procédure de certification ISO14001, nous distinguons les termes d'un rapprochement par rapport **à une gestion industrielle des risques environnementaux** et des risques liés à la proximité : positionnement stratégique dans les instances adéquates pour maîtriser l'incertitude, investissement dans des aménagements pour la collectivité.

Ces différents cas d'étude d'arrangements locaux autour d'enjeux environnementaux montrent ainsi qu'il n'y a pas une évolution des pratiques et de la logique productive de l'exploitation agricole, mais la recherche d'une dissociation entre la logique productive, et une forme de concession faite à la collectivité en matière de gestion de l'environnement.

[1315] En 2010, l'obligation d'avoir au minimum 1% de surfaces d'équivalents topographiques (haies, mares) au niveau de l'exploitation a été introduite dans la conditionnalité des aides. L'obligation passe à 3% en 2011, et devait passer à 5% pour 2012 mais il a été négocié qu'elles se maintiennent à 3%.

2.3.4. Acquisition des terres à enjeux environnementaux par la collectivité

D'un côté, les agriculteurs externalisent donc ce qui relève de la gestion des ressources, avec une apparente disqualification des marges par rapport à une logique agro-industrielle dès lors qu'on y impose des contraintes d'exploitation trop importantes. Or, on observe un mouvement simultané d'acquisition publique des parcelles à enjeux, des zones humides remarquables par exemple. Ainsi par exemple pour le contournement de Borre et Pradelle par la RD642, le Conseil Général va acquérir les 30ha visant à reconstruire le « cœur de nature » pour y instaurer des baux environnementaux. De même, le Conseil Général dispose d'un droit de préemption sur 86ha du Mont Noir et y possède déjà 35ha.

Ainsi, dans ce contexte où les enjeux d'une maîtrise de la gestion des risques liés aux inondations sont importants pour la collectivité, nous observons une partition croissante entre un espace productif et des zones « *tampons* » qui font progressivement l'objet d'une acquisition voire d'une gestion publique.

« C'est une zone rurale, comme on dit, il n'y a pas d'aléas, il n'y a pas d'habitations, pas d'industrie, donc c'est une zone tampon. » (agriculteur, F22)

2.3.5. Stratégies de requalification des espaces naturels par d'autres agriculteurs

Pour d'autres agriculteurs, ces dispositifs d'aménagements pour la préservation-restauration d'un patrimoine naturel sont identifiés comme des opportunités.

Pour un maraicher en agriculture biologique, ça le devient dans une recherche de cohérence globale avec ses propres pratiques. Ainsi, l'agriculteur F47 a réimplanté des haies, il envisage de supprimer le drainage de surfaces qu'il avait drainées en 1992 pour favoriser la restauration d'un milieu humide, et salue les démarches d'aménagement engagées pour la restauration de corridors boisés, à la fois par conviction mais aussi parce que cela permet la reconstitution d'un écosystème et ainsi d'améliorer la lutte biologique sur son exploitation. Pour un autre agriculteur, en phase de céder son exploitation, ces dispositifs d'aménagements environnementaux sont aussi en cohérence avec ses convictions et avec sa propre stratégie de revalorisation patrimoniale du site autour de la ferme, pour la revaloriser à l'achat pour des néo-ruraux. Ces deux agriculteurs n'activent cependant pas les dispositifs d'aménagements. On se situe davantage dans une logique patrimoniale orientée par des convictions personnelles.

> *« Les haies, tout ça, on fait tout nous-mêmes. Bah, les gens ont des subventions des mairies pour faire partie d'un truc, tandis que moi je préfère être libre. J'en ai mis beaucoup. Mais d'ici 2015, ils devront en mettre aussi. Je connais des gens qui n'ont plus du tout d'arbres. Je suis encore le gars qui a le plus d'arbres de tout le secteur, et j'en ai encore planté.*
>
> *Sa femme, à voix basse : il est un peu écolo » (agriculteur, F31)*

Un troisième agriculteur en revanche, percevant cette pression pour une patrimonialisation des espaces naturels de par ses engagements politiques auprès des Verts, mise sur la possibilité de développer l'éco-pâturage dans les espaces naturels et requalifie ainsi sa stratégie d'accès au foncier. De plus, la connaissance qu'ils peuvent avoir des référentiels politiques et des projets à court et moyen terme sur le territoire devient une composante de leur stratégie.

> *« Quand j'ai démarré les high lands, je savais bien que je n'avais pas de pâture, reprendre des terres ici quand tu es petit, tu es un peu bloqué à rester petit, donc l'idée c'est un peu de reprendre ces espaces naturels pour mettre les high lands, tu sais ces surfaces que je n'ai pas, c'est de les récupérer pour faire de l'éco-pâturage.(…) Moi ça me permet d'avoir des vaches, et je ne rentre pas en concurrence avec les terres de labours parce que c'est des zones naturelles. »(agriculteur, F29)*

En se positionnant sur ces zones en marge des logiques agro-industrielles, son ambition était donc de s'affranchir de la concurrence sur le foncier avec les autres agriculteurs. Si ponctuellement, il a pu obtenir quelques conventions d'entretien de l'espace avec la collectivité, il mentionne toutefois la difficulté à faire émerger une dynamique viable sur ce point : la fragilité des conventions qui sont ainsi passées sur le court terme, et la concurrence entre agriculteurs qui se maintient néanmoins sur ces surfaces, ce qui nous amène à nuancer ici la disqualification complète de celles-ci par les autres exploitations agricoles.

2.3.6. Une territorialisation des pratiques des exploitations agricoles sur les objets de l'environnement ?

Ainsi, en Flandre intérieure, la question environnementale apparaît au cœur d'enjeux forts d'aménagement de l'espace. Plus encore que dans la sphère politique où s'opposent des stratégies et positions radicales, c'est à l'échelle des procédures d'aménagement (bassin versant, commune), de quelques sites pilotes que se déroulent des négociations entre les agriculteurs et la collectivité. Or, dans ces procédures d'aménagement, il n'y a pas d'hybridation par une négociation sur les pratiques de l'agriculteur, mais plutôt des arrangements à la marge, vécus comme des « concessions » à la collectivité leur permettant d'anticiper aussi sur l'évolution de la politique agricole. Les collectivités pour leur part, du fait de leurs responsabilités dans la gestion des risques d'inondations par exemple, ou du fait d'une pression politique pour une patrimonialisation de ces espaces verts tendent à privilégier une logique d'acquisition/mise en place de baux environnementaux, c'est-à-dire à s'approprier ces espaces. Cette modalité d'action publique d'acquisition des parcelles par la collectivité semble s'imposer comme le principal levier d'action des collectivités territoriales sur l'activité agricole. Ainsi, par exemple en vue de développer l'agriculture biologique pour répondre à une demande locale, certains élus locaux envisagent de mettre en place des baux environnementaux

sur les parcelles en propriété communale pour imposer à l'agriculteur une évolution de ses pratiques, ou pour réorienter ces terrains pour l'installation de maraichers bios[1316].

Il faut cependant nuancer cette analyse qui conduirait à établir un scénario de partition de la gestion de l'espace entre les acteurs. En effet, la difficulté pour l'agriculteur bio à obtenir l'accès aux zones à enjeux environnementaux met aussi en évidence que la disqualification de celles-ci par les agriculteurs reste partielle car comme nous l'avons montré, les exploitations ne sont pas dans des logiques de spécialisation agro-industrielle exclusives, mais gardent encore des « à-côtés » multiformes au travers desquels il demeure des possibilités de requalification de la ressource (services, vente directe, valorisation du patrimoine, etc.).

[1316] Cette proposition a émergé dans une discussion entre les élus du Pays Cœur de Flandre et les réseaux pour le développement d'une agriculture alternative.

3. Typologies des exploitations agricoles et des agriculteurs en fonction de leur rapport au territoire

En revenant sur l'hypothèse initiale d'une territorialisation des exploitations agricoles, c'est-à-dire d'une redéfinition des formes d'insertion marchande, des pratiques et de la négociation de l'accès aux facteurs de production avec d'autres acteurs du territoire, nous distinguons en Flandre intérieure quatre types d'exploitations agricoles autour desquels nous organisons la réflexion qui suit. Ces 4 grands types restent perméables car étroitement liés aux activités exercées par les exploitations. Nous caractérisons ensuite plus finement trois profils d'agriculteurs associés à des stratégies et des approches dans la construction du rapport aux autres acteurs au territoire.

3.1. Individualisation des stratégies des exploitations agricoles de polyculture-élevage face aux industriels et à la pression d'une économie résidentielle

Le type dominant d'exploitation en Flandre intérieure est d'abord celui des exploitations familiales spécialisées en polyculture-élevage, avec trois dominantes productives : lait, porc et polyculture. Nous synthétisons dans le tableau ci-contre les principaux éléments qui se dégagent de notre grille d'analyse pour ces exploitations, dont un certain nombre ont été introduits au fil de l'argumentaire.

3.1.1. Type 1 : des exploitations de polyculture-élevage non territoriales mais qui s'adaptent à de nouvelles contraintes spatiales

a) Un élargissement des échelles d'action

De manière globale, il se dégage d'abord pour ces exploitations agricoles **un élargissement des échelles d'action**. Les agriculteurs commercialisent leurs produits sur un marché européen, via les intermédiaires d'un complexe agro-industriel transfrontalier (négociants, industries, etc.). Dans le cadre de référentiels de qualité agro-industrielle, ils sont tenus de respecter des cahiers des charges à la production qui encadrent leurs pratiques et laissent peu de marge d'aménagement par rapport à des contraintes locales. Nous avons en effet montré le caractère faiblement territorialisé de ce système agro-industriel. De ce fait, les réseaux sociotechniques s'organisent par filières à l'échelle d'organisation de celles-ci, c'est-à-dire la grande région Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Les identités se recomposent partiellement autour de ces appartenances sectorielles.

Tableau 24. Profils croisés d'exploitations de polyculture-élevage en FI

	Dominante laitière	Dominante porcine	Dominante polyculture
Profil d'exploitation	Exploitations familiales Exploitations individuelles, EARL, ou GAEC		
	GAEC 2-3UTH ou Exploitation individuelle lait-polyculture 50-100ha/UTH polyculture 150- 300KL lait/UTH Localisation : Quadrilatère herbager	Sociétés (SARL)-EARL, GAEC 1-6salariés 200-500 truies naisseur-engraisseur 0-100ha céréales-pomme de terre Localisation : Cœur/Nord	Exploitation Polyculture-lait 50-150ha polyculture (Blé ; betteraves ; pommes de terre ; légumes) (+ éventuellement un atelier d'élevage) Localisation : Ouest
	Exploitation lait, porc, pomme de terre ; 30-50ha/UTH polyculture ; 100-200KL lait/UTH ; 50-100 truies/UTH naisseur-engraisseur		
Insertion marchande	Espace marchand de dimension européenne faiblement différencié + éventuellement produits différenciés sur le marché régional		
	Danone Coopérative La prospérité laitière (+ponctuellement laiterie belge)	3 Groupements de producteurs de porcs à l'échelle Nord-Pas-de-Calais/Picardie Négociants belges et hollandais	Négociants, coopératives, maisons d'aliments (céréales, pomme de terre) Industries régionales et belges (betterave, pomme de terre, légumes)
Réseaux sociotechniques	CUMA, échanges de voisinage Groupes techniques locaux +/- actifs (lait, porc, polyculture), absents sur certains secteurs (arboriculture)		
	GDAFI (groupement technique élevage) Contrôle laitier, vétérinaires, coopératives d'approvisionnement, nutritionnistes privés	Groupements de producteurs de porcs, vétérinaires, nutritionnistes Groupe porc (chambre)	CETA cultures (chambre) Services agronomie des industriels (cahiers des charges) Négociants et coopératives d'approvisionnement phyto
Insertion sociale et espace d'action	Réseau local (2-3 communes) : agricole (CUMA, syndicat communal), et non agricole (écoles, paroisse, voisinage) + réseaux familiaux. Responsabilités : associatives (chorales, paroisses, associations), municipales (élus) et professionnelles au niveau local (CUMA, syndicat communal) + engagement dans les filières/OPA (administration des coops, organisations de producteurs, syndicats et chambres)		
Territoires institutionnels, territoire de l'exploitation	Maintien d'un principe d'appartenance à un collectif agricole dans la « défense » d'une activité par rapport aux autres acteurs du territoire (communication, participation aux conseils municipaux, coordinations dans les dispositifs d'aménagements). Différentes approches : posture subie, posture défensive d'opposition, et une posture défensive de négociation		
Pratiques agricoles et gestion de l'écosystème, coordinations, conflits	Règles de cohabitations (épandage, nettoyage des routes, etc.), et reconnaissance des enjeux environnementaux. Souci de l'image et de l'identité (agriculteur/pollueurs) Adaptation des pratiques par rapport au cadre réglementaire ou par des choix techniques différenciés (ex : fumier plutôt que lisier en zone humide) Mais l'environnement, c'est surtout contraintes, coûts. Logique d'externalisation de la gestion des espaces naturels ou partagés (ex : chemins, haies)		
	Enjeux sur la gestion des prés humides.	Conflits sur les porcheries. Aménagement paysager	Cultures intermédiaires (ruissellement de surface/inondations/ érosion)
Régime de politiques	DPU		
Orientation projet de l'exploitation	Des interrogations pour certains sur la rentabilité du capital investi. Des stratégies de diversification pour gérer le risque financier et contourner la pression foncière		
	Stabilisation par les quotas Mais possible poursuite du mouvement de concentration, éclatement des structures et financiarisation croissante	Développement du salariat. Mouvement continu de concentration, investissement. Financiarisation et intégration pour faire face à la variabilité des marchés	Spécialisation et concentration par compromis négociés entre exploitations.

b) Le local : un espace qui reste incontournable

En dépit de cet élargissement des échelles d'action, un collectif ou des collectifs agricoles locaux se pérennisent à l'échelle communale et à l'échelle de l'arrondissement d'Hazebrouck. Le local peut ainsi être identifié comme un espace de travail, d'interconnaissance mais ne constitue pas ou peu un espace d'action collective (faible activité des groupes techniques, difficulté de renouvellement des responsables professionnels). Dans un contexte de forte densité démographique et d'emprise spatiale d'une logique résidentielle, le local reste cependant incontournable pour définir les droits d'accès à l'espace et aux ressources dans le rapport aux autres acteurs du territoire. Les agriculteurs sont ainsi d'abord amenés à négocier le maintien de leur activité dans le cadre de projets d'aménagements et d'urbanisme, et plus particulièrement l'accès au foncier. De plus, pour les éleveurs porcins dont les projets d'agrandissement sont discutés dans les enquêtes publiques au niveau communal, c'est un espace de négociation du droit d'exercice de leur activité. Enfin, par rapport à une problématique générale de gestion des inondations au niveau du territoire, les agriculteurs sont confrontés à un aménagement de leurs pratiques pour limiter le ruissellement des eaux de surfaces, pour gérer les zones humides.

Pour les acteurs économiques tels que les exploitations agricoles, la faiblesse d'un collectif intégrateur au niveau local renvoie à une échelle individuelle le niveau de prise en charge des risques, l'agencement entre ces logiques divergentes en présence sur le territoire. Cela met en jeu **la compétence politique des agriculteurs**, c'est-à-dire leur capacité de médiation, de négociation, de communication, de gestion des rapports de pouvoirs avec les autres acteurs du territoire, devient une composante majeure de la différenciation du rapport au territoire entre les acteurs. Trois profils d'agriculteurs se distinguent dans leurs postures par rapport aux autres acteurs du territoire : une posture défensive, une logique d'anticipation et de négociation, et une posture de gestion des risques d'une activité agro-industrielle (voir ci-dessous pp.441-442). La typologie ainsi établie nous conduit de ce fait à remobiliser les apports de la sociologie rurale en matière de compréhension des rapports de pouvoir dans l'espace local. Elle montre l'importance des hiérarchies sociales historiquement instituées à l'échelle du village, les niveaux de formation, le capital social et culturel, ou encore le capital d'autochtonie[1317].

c) Stratégies individuelles d'adaptation à des contraintes spatiales complexes

Ainsi, les exploitations agricoles sont à l'interface entre les différentes sphères d'action, elles sont en effet insérées dans des logiques économiques agro-industrielles, mais leur espace de travail et les ressources qu'elles mobilisent sont partagées (foncier, eau) et elles ne peuvent en ce sens s'affranchir des interactions avec les autres acteurs sur ce point. Nous observons de ce fait un changement du

[1317] J. MISCHI and N. RENAHY, 2008, Pour une sociologie politique des mondes ruraux, *Politix*, n°83 /3, pp. 9-21

rapport à l'espace qui passe par la prise en compte dans la logique de l'exploitation de contraintes spatiales nouvelles, comme nous l'illustrons ci-dessous.

Figure 35. L'exploitation agricole : agencement spatial complexe entre logiques divergentes

Cette mise en perspective de l'exploitation F30 nous permet d'illustrer le caractère spécifique et localisé de son insertion dans les scènes d'interaction avec d'autres acteurs. L'exploitation est ici concernée par la mise en place du projet pilote de lutte contre l'érosion et donc par des aménagements de pratiques à ce niveau, par un projet de rond-point visant à faciliter la circulation dans la commune et pour lequel elle va être amenée à perdre du foncier. Enfin, elle est située sur le Mont Noir donc dans des zones ciblées pour leur valeur environnementale, d'une part et d'autre part dans un espace à haute fréquentation touristique. Cela crée un faisceau de contraintes spécifique qui pour le moment conduit à des aménagements à la marge de l'ensemble du système d'exploitation, mais qui pourrait conduire à une redéfinition de la stratégie lors de la prochaine installation d'un associé.

Ainsi, dans ce cas d'étude, l'agriculteur est confronté à plusieurs logiques spatiales, non agricoles et non coordonnées. Cela ne favorise pas une intégration de sa propre stratégie aux autres acteurs comme cela peut être le cas dans la mise en place de projets d'aménagement de l'espace intégrés (ex : remembrements).

Pour chaque exploitation étudiée, la manière d'articuler ces trois logiques est unique, parce qu'inscrite dans une configuration spatiale, sociale et historique qui lui est propre. À une échelle très locale (2-3 communes), nous pouvons identifier des similarités, d'abord du fait de l'histoire spécifique et localisée du système agraire avec trajectoires différenciées en Flandre intérieure suivant les types d'espaces, la nature des sols ; mais aussi parce les exploitations agricoles sont insérées dans une même

superposition de zonages (environnementaux, de gestion de la ressource). Ces dispositifs localisés de gestion des ressources et des espaces, le caractère périurbain de l'espace, viennent renforcer l'importance de la dimension agronomique et socio-spatiale dans les trajectoires des exploitations agricoles. Cela nous conduit à redéployer le croisement entre l'approche socio-économique et la prise en compte de la dimension spatiale et des formes d'occupation de l'espace dans l'analyse de l'évolution des exploitations agricoles, en intégrant de nouvelles variables spatiales que constituent les zonages de gestion des ressources[1318].

3.1.2. Trois profils d'agriculteurs dans leur rapport aux autres acteurs du territoire

a) Profil A : Des agriculteurs qui adoptent une posture défensive par rapport à des contraintes territoriales subies

Une partie des agriculteurs ont une posture défensive par rapport à des nouvelles contraintes d'aménagement de l'espace. Ils mobilisent un registre lexical qui renvoie à des contraintes d'aménagement subies « *on est riverain de ça [en parlant du canal, puis de la conduite de gaz]* ». Il s'agit d'agriculteurs ayant repris l'exploitation familiale, ayant peu de responsabilités, ou uniquement à l'échelle du collectif communal ou de la CUMA.

Le territoire est vécu comme un territoire subi, ainsi l'agriculteur F37 mentionne à plusieurs reprises les incidences de la proximité des aménagements, et évoque ses craintes quant aux normes qui pourraient lui être imposées dans la définition des zonages.

> *« Par contre, on a été déclarés zone humide. Pour l'instant, il n'y a pas de…Avec l'évolution dans le temps, ça porte à réflexion l'environnement. Si un jour ils disent « ah mon dieu tous ceux qui sont en zone humide, c'est interdit de mettre des engrais, des pesticides, ou je sais pas quoi, on est dessus. » (F37)*

Le territoire et les dispositifs d'aménagements sont considérés comme relevant de décisions sur lesquelles ces agriculteurs n'ont pas prise. Le caractère délocalisé des décisions d'aménagement aux échelles régionales et départementales renforce d'ailleurs ce sentiment global de faible appropriation par les acteurs locaux. Les enjeux territoriaux sont souvent mal connus et reconnus comme des enjeux réels par ces agriculteurs. Ils sont considérés comme une menace pour la pérennisation de l'activité agricole. De ce fait, les agriculteurs s'inscrivent dans une logique **défensive d'opposition** aux différents projets s'appuyant sur la revendication de droits, d'une identité professionnelle (ex : mobilisation contre les projets, implication dans les conseils municipaux pour défendre les agriculteurs).

[1318] H. COCHET, *L'agriculture comparée, genèse et formalisation d'une discipline scientifique*, Ouvrage cité, p29-36

b) Profil B : Des agriculteurs qui anticipent sur ces contraintes spatiales et négocient la pérennisation de leur activité

D'autres agriculteurs en revanche anticipent et négocient la gestion des risques afférents à leur activité sur le territoire. Il s'agit d'agriculteurs qui par leur parcours de formation, leur profil de responsabilités, leur capital social, maîtrisent les représentations des autres acteurs du territoire, les discours et sont à l'aise dans la gestion de relation avec les partenaires territoriaux (élus, etc.).

Ils activent de ce fait différents leviers : maintien de bonnes relations avec le maire[1319], présence directe dans le conseil municipal investi comme espace de gestion des risques lié à la proximité de leur activité avec d'autres résidents, utilisation des médias, compromis dans les aménagements à mettre en œuvre pour que leur activité reste acceptable (haies paysagères, bassins de rétention)[1320].

Ainsi, par exemple, l'agriculteur F49 est situé sur le village de Merris traversé ou à proximité par de nombreux axes de circulation : A 25, RD 642 et TGV, son exploitation porcine est pleinement concernée par la cohabitation avec les nouveaux résidents, et par un empiètement des aménagements sur le foncier de l'exploitation. Cet agriculteur a une bonne maîtrise des représentations des néo-ruraux et aborde avec aisance les jeux politiques : il a été conseiller municipal de 1997 à 2002 puis depuis 2008, il a exercé différentes « petits boulots » avant son installation, il est président du groupement de producteurs de porcs des Monts de Flandre, et a récemment développé la pension de chevaux. Il considère qu'il faut « *jouer le jeu* », c'est-à-dire i) accepter certains compromis pour faire accepter son exploitation dans le système de représentation des néo-ruraux : intégration paysagère des bâtiments d'élevage, enfouissement des épandages ; ii) se faire connaître, et développer un système relationnel pour faire comprendre « *la cohérence* » des pratiques agricoles. En ce sens, il considère que la mairie est « *un bon créneau* »[1321], mais il utilise également les médias, il a organisé une visite de sa porcherie en présence des élus et de la presse lorsque celle-ci a été terminée. C'est le cas également de pluriactifs qui sont par exemple techniciens agricoles et agriculteurs.

Ces agriculteurs représentent dans un sens une élite agricole, dotée d'un capital d'autochtonie. Le rapport aux autres acteurs du territoire s'inscrit dans le registre d'une convention d'abord domestique[1322].

c) Profil C : Des agro-entrepreneurs qui intègrent les contraintes territoriales comme les risques d'un processus d'activité industriel

Enfin, deux agriculteurs de notre échantillon développent un rapport aux autres acteurs du territoire fondé sur ce modèle industriel de gestion des parties prenantes, avec la prise en compte des risques de l'activité sur l'environnement de proximité (ex : risque d'inondation) dans la stratégie

---

[1319] « *Et t'façon, faut être bien avec son maire, et faire que ça se passe bien.* » (F38)

[1320] Exemple des agriculteurs F39 qui ont négocié avec la commune la construction de leur côté d'un bassin de rétention, et pour la mairie la construction de digues à la suite d'un épisode de ruissellement et d'inondation ayant porté préjudice à des lotissements récemment construits.

[1321] « *avec le projet [de développement d'une porcherie], je me suis dit, mieux vaut être dedans que dehors* »(F49)

[1322] L. BOLTANSKI and L. THÉVENOT, *Les économies de la grandeur, Ouvrage cité*

productive et relationnelle. C'est une formalisation plus poussée de la logique d'anticipation-négociation autour du modèle de l'entreprise et de l'industrie, c'est-à-dire que cela peut aussi se traduire par des investissements spécifiques dédiés à la gestion de ces risques, comme par exemple dans un bassin de rétention de l'eau de ruissellement. Il s'agit d'exploitations agricoles spécialisées (porc hors-sol ou polyculture spécialisée). Structurellement, les différences par rapport aux autres exploitations sont sensibles (salariat permanent, statut sociétaire, taille d'exploitation multipliée par deux). Par contre, ces agriculteurs présentent des parcours atypiques (ex : ingénieurs agro-alimentaire ayant repris l'exploitation après 10 ans d'activité[1323], Hollandais installé en France). Ils s'inscrivent de fait dans des réseaux sociotechniques extérieurs au territoire et qui font référence à un modèle de l'agro-entrepreneur, fondé sur un registre de qualité/traçabilité agro-industrielle. La prise en compte des contraintes environnementales s'appuie sur un registre de l'entreprise « *durable* » (F44), caractérisé par la recherche d'une optimisation des flux de matières (recherche d'un impact nul) ; labellisation ISO14001 (F26). Le rapport aux parties prenantes est envisagé sur le modèle de l'industrie, avec la prise en compte des risques de l'activité sur l'environnement de proximité (ex : risque d'inondation), et l'intégration du risque dans la stratégie productive et relationnelle. Le rapport aux autres acteurs du territoire que construisent ces acteurs conjugue cependant cette convention industrielle qu'ils construisent dans des espaces extraterritoriaux (formations, réseaux personnels), et une convention domestique qui reste structurante des rapports sociaux entre agriculteurs à l'échelle locale (implication dans la dynamique sociale locale, maintien d'un capital d'autochtonie via la figure de modèle ou d'exemple de modernisation).

3.1.3. Une territorialisation des exploitations de polyculture-élevage ?

En conclusion, nous pouvons considérer qu'il n'y a une territorialisation de ces exploitations agricoles dont l'activité reste d'abord inscrite dans un système agro-industriel. Pour ces exploitations de polyculture-élevage, nous avons ainsi mis en évidence des logiques d'adaptation de leur activité à des contraintes spatiales de plus en plus complexes. Ces adaptations se déroulent dans le cadre d'interactions avec les autres acteurs du territoire plus ou moins bien maîtrisées par les agriculteurs, qui se déroulent sur un registre défensif, ou de négociation sur le partage des ressources et la répartition des rôles dans la gestion de celles-ci (comme identifié ci-dessus dans la gestion des inondations). Ces contraintes spatiales peuvent aussi parfois se décliner par l'ouverture d'opportunités qui peuvent conduire à une redéfinition plus globale du système d'activités, comme nous avons pu le montrer dans les exemples de requalification des stratégies économiques et patrimoniales suite à des

[1323] L'exploitation F26 est un GAEC à trois associés dont un frère et une sœur qui ont repris l'exploitation familiale. Deux des associés ont suivi un parcours de formation d'ingénieurs, puis ont travaillé dix ans dans la qualité en industrie agro-alimentaire, et la logistique en grande distribution avant de reprendre leurs deux fermes familiales respectives pour s'installer en Flandre intérieure et au Sud de Lille. Ayant de ce fait une importante base foncière, ils ont fait le choix d'arrêter la production laitière de l'exploitation familiale pour redéployer leur activité autour de la polyculture.

projets d'aménagements (voir page 439). Dans ces circonstances, les exploitations s'inscrivent dans les configurations que nous déclinons ci-dessus.

3.2. La relocalisation de certaines activités : support pour la territorialisation des exploitations agricoles ?

Par ailleurs, trois autres types d'exploitations relocalisent leur activité: les exploitations insérées dans des filières territorialisées, les exploitations agricoles et rurales et les exploitations alternatives. La territorialisation de ces exploitations constitue pour F. Lescureux une hypothèse de travail initiale[1324]. Cependant, alors que les logiques de développement de ces activités restent d'abord individuelles et entrepreneuriales, nous questionnons ici cette hypothèse.

3.2.1. Type 2 : Des exploitations insérées dans des filières territorialisées

Le second type d'exploitations nous permet de qualifier les exploitations insérées dans des filières territorialisées, et plus particulièrement au cas de la production houblonnière[1325]. Les 9 planteurs de houblon en Flandre sont inscrits dans une filière qui a suivi une trajectoire de requalification sur un marché régional et en lien avec les collectivités territoriales. Ainsi, pour les exploitations houblonnières, un processus de territorialisation apparaît de fait engagé:

- Passage d'une logique spéculative sur le marché mondial à une logique de contrats sur des variétés spécifiques et à des relations commerciales au niveau régional qui reposent sur la confiance, la qualité du service.
- Redéfinition des pratiques dans le cadre d'expérimentations établies au niveau régional, en lien avec les collectivités territoriales (ex : expérimentations avec la Fédération Régionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles sur la protection intégrée des cultures : désherbage mécanique, etc.)
- Négociation avec la collectivité d'un appui à l'acquisition des facteurs de production. Nous avons montré en particulier la capacité des producteurs de Houblon à capter les financements de l'action publique territoriale (plantations, aide à l'hectare sous condition de visites).

De ce fait, les exploitations houblonnières contribuent à la production de ressources territoriales (valorisation paysagère, promotion d'un élément identitaire). Il y a construction d'une cohérence entre l'évolution du système productif et le projet de territoire. De plus, à l'échelle individuelle, cela se traduit souvent par la requalification de l'ensemble du projet de l'exploitation autour des services (ex : tourisme, accueil pédagogique, etc.). Ce mouvement de territorialisation reste cependant partiel (moins

[1324] F. LESCUREUX, *Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme. Le cas de la région des Monts de Flandres, Thèse citée*

[1325] Nous considérons en effet qu'il s'agit la seule filière vraiment territorialisée dans notre étude. Les filières porcines inscrites dans un système de qualification régionale n'apparaissent en effet pas territorialisées.

de 50% de la production est écoulée sur le marché régional), et juxtaposé à l'inscription de cette filière et de ces agriculteurs dans un réseau de partenaires mondial.

Dans l'analyse du processus, la crise du houblon a été le moteur du repositionnement stratégique d'une poignée d'agriculteurs attachés à la pérennisation de cette production sur le territoire. Soulignons par ailleurs le rôle central d'un collectif d'agriculteurs fort, identitaire et implanté au niveau local qui négocie avec les partenaires tant territoriaux que ceux de la filière.

3.2.2. Type 3: Des exploitations agricoles et rurales inscrites dans un système régional résiliaire

Nous caractérisons sous ce troisième type d'exploitations, les exploitations qui ont redéployé leur activité autour du développement des activités de services à des résidents périurbains (équestre, services aux collectivités), de la vente directe, du tourisme. Ces exploitations associent un atelier de polyculture-élevage et un atelier dit de diversification. Les caractéristiques générales identifiées ci-dessus restent donc vraies.

Ces exploitations s'adaptent donc à un contexte local par la saisie d'opportunités (existence d'un marché sur la pension équestre, dispositif campus vert, etc.). Cette relocalisation est une manière d'envisager l'avenir face au resserrement du système de contraintes (ex : pas de possibilités d'agrandissement, emprise foncière de l'urbanisation, requalifier le projet et l'adapter au contexte local). Comme dans le cas précédent, trois profils d'agriculteurs se dégagent, qui correspondent parfois aussi à des phases de développement de ces activités de diversification : agriculteurs en difficultés qui développent la vente directe parce qu'il n'y a plus d'autre alternative possible, c'est la contrainte qui est le principal moteur du changement (profil A), agriculteurs qui identifient et saisissent des opportunités d'un marché local dans le cadre d'un projet de valorisation patrimoniale ou d'installation, l'opportunité constitue le principal moteur du changement (profil B), agriculteurs qui redéfinissent entièrement leur stratégie autour d'un modèle intégré de production-transformation-distribution (profil C).

Pour les activités de diversification, les réseaux sociotechniques s'organisent de manière résiliaire à l'échelle régionale[1326]. Il y a en revanche peu de collectifs agricoles locaux (2 points de vente collectifs), ces exploitations sont en effet à la fois partenaires et potentiellement concurrentes entre elles sur le marché local. Le local constitue comme identifié ci-dessus l'espace de négociation de la pérennisation de leur activité. Pour ces activités de services, c'est en particulier un espace de visibilité et de communication sur leur activité. De ce fait, ces exploitations sont inscrites dans un corpus de règles locales co-construites entre les résidents consommateurs, les élus, les autres agriculteurs-concurrents en vente directe et les médias[1327].

[1326] Ces groupes d'agriculteurs régionaux (ex : Savoir Vert, Bienvenue à la ferme), sont d'ailleurs désignés dans le Nord-Pas-de-Calais comme les « réseaux ».

[1327] La Presse Quotidienne Régionale, les radios sont en effet des lieux importants de communication sur leur activité.

À l'échelle du pays Cœur de Flandre, ces agriculteurs adhèrent aux organisations et réseaux de promotion (ex : office du tourisme, inscription dans les guides réalisés par le Pays Cœur de Flandre), mais n'investissent pas ou peu les dynamiques associatives autour de la valorisation du patrimoine culturel et naturel, du développement touristique. Leur activité n'est pas un moteur d'action collective avec d'autres acteurs du territoire.

> *« Je crois que tout le monde fait son truc, bon, l'office du tourisme essaie de concilier un peu le tout… mais il n'y a pas vraiment de grands partenariats à part la cotisation annuelle qu'on donne au départ pour faire partie de leur registre de publicité et être sur le site internet de l'office du tourisme. » (F30).*

Nous pouvons faire le constat d'un décalage entre les interactions effectives, et les bénéfices réciproques et indirects autour de la construction/activation de ressources territoriales. Ces exploitations activent les opportunités de l'action publique territoriale lorsque celle-ci peut appuyer leur développement : appui du Conseil Général au développement des équipements touristiques dès 1980, aides régionales aux projets innovants[1328], développement de l'accueil pédagogique avec l'appui des collectivités (subventions). Cependant, dans la mesure où le développement rural ne fait pas l'objet d'une mobilisation concertée d'acteurs autour d'un projet, leurs démarches restent individuelles et peinent à s'inscrire dans une démarche territoriale comme l'a montré Nathalie Disez[1329]. Il y a pourtant des cohérences fortes entre le projet de territoire et leur activité, avec des contributions réciproques indirectes. Autour de la valorisation de l'identité du territoire, par exemple, les agriculteurs participent à la construction de ressources territoriales (ex : la production d'un fromage qui porte l'identité du lieu, la présence du magasin de produits locaux et régionaux participent à la composition d'un panier de biens et de services, l'agriculteur F25 contribue à la valorisation paysagère), et en bénéficient en retour (fréquentation touristique, développement de la clientèle). L'implication des agriculteurs dans les dispositifs d'action publique territoriale, même opportuniste, est donc un facteur de territorialisation parce que cela les conduits à adopter les cadres de référence qui peuvent être définis au sein du projet de territoire[1330].

[1328] La bourse régionale d'innovation, BRI est créée en 2009, l'ARPI, aide régionale aux projets innovants, est créée en 1994.

[1329] N. DISEZ, Agritourisme. Logiques d'acteurs ou logiques de territoires? , *Article cité*

[1330] exemple : l'agricultrice F50 a bénéficié d'un soutien financier pour la rénovation du magasin de commercialisation, en contrepartie duquel elle devait avoir recours aux services d'un architecte des bâtiments de France dans la définition de son projet

Tableau 25. Formes d'insertion socio-institutionnelle des exploitations agricoles et rurales

	Agro-tourisme	Transformation-vente directe	Activités équestres, accueil pédagogique
Profil d'exploitation	Exploitation agricole de polyculture-élevage (Ibid Tableau 24)+ atelier de diversification		
	Ex : Camping à la ferme, gîtes de France	Atelier de transformation Magasin à la ferme	Pension de chevaux Centre équestre
Insertion marchande	- Marchés spécifiques (hollandais, clientèle habituée)	- Marché local	- Marché local
Réseaux sociotechniques	Réseaux régionaux et nationaux d'appui au développement de ces activités Partenariats entre producteurs au niveau régional mais pas toujours locaux		
	- Gîtes de France - Office du tourisme	- Bienvenue à la ferme - ARVD - Saveur en'Or - Groupe accueil à la ferme	- Bienvenue à la ferme - Savoir Vert - Réseaux hippiques
Insertion sociale et espace d'action	Ibid. Tableau 24 Développement de réseaux et de relations avec la clientèle locale, au niveau communal notamment.		
Territoires institutionnels, territoire de l'exploitation	Cohérence entre les projets de ces exploitations et le projet de territoire : bénéfices réciproques collectivité/exploitation dans la co-construction de ressources territoriales (ex : pratiques récréative de l'espace, valorisation du patrimoine) Des opportunités ponctuelles dans l'action publique territoriale		
Pratiques agricoles et gestion de l'écosystème	Aménagement paysager, revalorisation patrimoniale de certains lieux.		
Régime de politiques	DPU + activation des fonds du 2ème pilier + action publique territoriale		
Orientation projet de l'exploitation	Développement de ces activités, innovation.		

3.2.3. Type 4 : Des exploitations « alternatives » : entre réseaux interpersonnels militants et consolidation territoriale en arrière-plan du « développement durable »

Nous désignons sous ce terme des exploitations agricoles inscrites dans les réseaux alternatifs (agriculture biologique, agriculture paysanne). Elles composent un quatrième type d'exploitations. Les exploitations sont très différentes les unes des autres, mais quelques éléments communs permettent de qualifier leur insertion socio-institutionnelle :

- Rupture avec l'insertion dans le complexe agro-alimentaire identifié ci-dessus[1331]. Leurs produits sont commercialisés sur le marché local (parfois jusque 100% des produits pour un des agriculteurs via les marchés), sur les marchés urbains de Lille et de Dunkerque (ex : magasins spécialisés AB, AMAP), et pour l'un d'entre eux, 50% du volume produit est également commercialisé hors-région via la coopérative Norapro.
- Faible inscription dans le collectif agricole local, voire parfois l'isolement et le rejet. Cet isolement est source de difficultés économiques (pas de mutualisation du matériel), et d'un isolement technique (peu d'échanges sur les techniques au quotidien).
- Insertion sociale et sociotechnique à une échelle régionale dans des réseaux agricoles et non agricoles fondés sur la construction d'un autre modèle sociotechnique (Association régionale de développement de l'agriculture biologique_GABNOR, réseau des AMAP) et sur l'adhésion à des convictions partagées (ex : réseaux militants, partis politiques).

À l'échelle locale, ces agriculteurs sont en interaction avec certains élus, des militants locaux, sans toutefois être impliqués dans les dynamiques associatives locales autour de l'environnement. Ces interactions au sein d'un espace social militant jouent un rôle dans l'accès aux facteurs de production et en particulier l'accès au foncier (voir page337), dans la consolidation de marchés reposant sur un engagement des consommateurs (ex : AMAP). **Il s'agit d'abord de rapports interpersonnels, fondés sur l'adhésion à une éthique.** Compte tenu des dynamiques politiques locales, ces agriculteurs trouvent dans le rapport aux élus locaux, dans le projet de territoire une nouvelle source de légitimité. Néanmoins, celle-ci reste fragile car elle s'inscrit à l'échelle locale dans une dynamique militante resserrée et en opposition au reste du collectif agricole local, qui reste une force politique et sociale encore dominante dans certaines communes à dominante rurale.

En revanche, **la région est un espace de construction de ressources** pour ces exploitations agricoles. Il se dégage en effet une volonté politique forte de soutien à ces modèles d'agriculture à l'échelle régionale (ex : agriculture biologique), pour répondre à différents enjeux : faible niveau de développement de la surface en AB par exemple, demande sociale sur l'alimentation, pression sur les espaces naturels et la multiplication des baux environnementaux sur les parcelles des collectivités.

[1331]Cela faisant suite à une mise en difficulté dans les logiques agro-industrielles pour plusieurs raisons (emprise foncière par l'urbanisation, pas d'investissement de la génération n-1).

3.2.4. La région comme espace de « territorialisation » d'une « autre » agriculture

L'analyse menée autour de ces trois types d'exploitations met en évidence la faiblesse des coordinations à l'échelle locale ou plus largement à l'échelle du pays Cœur de Flandre. En revanche, la région s'affirme de plus en plus comme un espace d'action tant pour les agriculteurs qui développent la vente directe, les activités de services, et les agricultures alternatives pour lesquelles c'est l'échelle d'organisation des réseaux sociotechniques, que pour les filières qui cherchent à activer les leviers potentiels liés à la proximité du bassin de consommation régional par la différenciation régionale des produits. Nous pouvons donc considérer que la région devient un espace qui compte où sont élaborées des ressources pour une « territorialisation » de l'agriculture.

a) Un espace de mise en perspective de l'avenir de l'agriculture

La région constitue d'abord l'échelle à laquelle sont menées des analyses prospectives, études et conférences sur l'avenir de l'agriculture régionale, portées tant par l'acteur public[1332]que par des organisations et associations telle l'association « Terre de Liens »[1333]. Le niveau régional s'affirme ainsi comme l'échelle de construction territoriale, c'est-à-dire d'affirmation de biens communs et d'un avenir commun. Plusieurs facteurs y contribuent : la petite taille de la région Nord-Pas-de-Calais, la configuration géographique comme zone frontalière et maritime. Mais, y contribue aussi et surtout le fait que cette échelle soit investie comme une échelle d'action, tant par les réseaux porteurs d'une agriculture alternative (Terre de Liens, etc.), que par les organisations agricoles professionnelles. Ainsi, les deux chambres départementales du Nord et du Pas-de-Calais ont fusionné dans le cadre de la réforme des chambres d'agriculture.

b) Un espace de construction d'une alternative territoriale

Cette échelle régionale s'affirme comme l'échelle de territorialisation des types d'exploitations 3, 4, 5 identifiés ci-dessus. Deux dispositifs d'action publique jouent en particulier un rôle central dans la territorialisation engagée à cette échelle.

La marque régionale Saveur en'Or donne la possibilité de territorialiser des filières et de ce fait des exploitations agricoles, même si ce processus reste variable. En effet, par la mise en place d'un système de gouvernance partenariale, ce dispositif donne la possibilité aux acteurs locaux, et aux agriculteurs de définir les cahiers des charges. Cela peut être un levier d'ajustement collectif par rapport à certaines variables territoriales (ex : évolution des pratiques de production houblonnière, réintroduction d'une race, etc.). De plus, la différenciation des produits issus de l'agriculture régionale

[1332] Exemple de plusieurs études portées par la région Nord-Pas-de-Calais sur les conséquences des modifications de la politique agricole commune : Y. ENNESSER, BCEOM pour la Région Nord-Pas-de-Calais,2004-05, *Les modifications de la Politique Agricole Commune : Conséquences économiques, environnementales et territoriales pour l'agriculture de la région Nord-Pas de Calais* [En ligne: http://www.nordpasdecalais.fr/agriculture/telechargements.asp, consulté le 18/04/2012]

[1333] Exemple du colloque organisé le 14 novembre 2011 par l'association Terre de Liens « Collectivités et Foncier agricole : Quelles solutions pour favoriser l'accès à la terre dans nos territoires ? ».

sur ces marchés permet de consolider certains débouchés, et contribue à l'émergence d'un panier de biens et de services à l'échelle régionale, et donc à la création d'une rente territoriale.

L'appui aux associations de développement de la diversification des activités, et aux réseaux alternatifs permet de créer une échelle d'action collective, de portage de projets et d'innovation avec les autres acteurs du territoire. Ainsi, le réseau Savoir Vert multiplie par exemple les partenariats avec les collectivités de la commune (conventions de partenariats) à l'Europe (INTERREG, Leader) par le montage de projets communs et ainsi le développement des « marchés » de l'accueil pédagogique pour les agriculteurs. C'est aussi dans le cadre de ces réseaux alternatifs qu'a pu se consolider une dynamique de développement des AMAP, de mise en réseaux des producteurs et des consommateurs entre bassins de production et de consommation. Par le financement de compétences d'ingénierie, de formation et d'innovation, nous mettons donc en évidence les leviers d'une territorialisation de ces activités.

Ainsi, l'action publique apparaît première à ce niveau régional, dans la consolidation d'un espace d'action collectif et a fortiori d'une dynamique territoriale. Nous nous situons donc dans une démarche plutôt descendante de construction territoriale, même si celle-ci fait l'objet d'une appropriation par les acteurs.

Tableau 26. Un processus de construction territoriale à l'échelle régionale[1334]

Processus	Valeur/identité de référence	Ressources	Communauté identitaire	Règles et modalités de gestion (interne)	Mise à l'épreuve des règles (externe)	Conséquences sur la dynamique des exploitations agricoles
Marque régionale « Saveur en'Or »	Valeur/identité régionale	Accès privilégié sur le marché régional	Région Nord-Pas-de-Calais Tissu de petites entreprises agroalimentaires régional Agriculteurs (interprofessions, groupements)	Définition des cahiers des charges par filière Un fond de règles communes : valorisation d'une origine régionale	Cadre juridique de protection des marques territoriales[1335] Une identité régionale et des réseaux régionaux entretenus par ailleurs (ex : Bienvenue chez les ch'tis, dynamique entrepreneuriale des groupes de distribution, etc.)	Assure la consolidation de débouchés sur un marché régional (ex : en porc). Pour certaines productions (houblon), levier pour une requalification d'une filière territorialisée.
Réseaux sociotechniques (ex : Savoir Vert)	Développement d'autres formes d'agriculture	Formation, Innovation Montage de projets	Région Nord-Pas-de-Calais Groupes d'agriculteurs Salariés-chargés de mission	Soutien des collectivités car contribue à un projet d'agriculture multifonctionnelle (80% de financement régional) Appui au portage de projets	Une convention de l'action publique par projet prédominante[1336]	Permet de développer les opportunités et de consolider les démarches engagées par les agriculteurs en matière de développement des services

[1334] Nous illustrons ici le rôle de la région à partir de quelques exemples ciblés. Ce qui se joue à cette échelle n'a pas constitué l'objet central de la thèse est resterait donc à approfondir pour appuyer la démonstration à partir de davantage d'illustration. Pas d'accord : c'est vraiment un apport essentiel au raisonnement général, qui est apporté par le travail sur ce ….

[1335] **Loi n° 64-1360 du 31 décembre 1964 sur les marques de fabrique, de commerce ou de service**

[1336] L. BOLTANSKI and E. CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme, Ouvrage cité.*

Conclusion du chapitre 8

La confrontation de plusieurs territorialités productives, de gestion des ressources et résidentielle se déroule à l'échelle locale, dans les interactions entre les acteurs concernés. Faisant l'hypothèse que ces situations de conflits, d'arrangements pouvaient être le support d'une territorialisation, par hybridation des règles et des pratiques dans l'espace de groupes d'acteurs pour définir de nouveaux agencements et espaces communs[1337], nous sommes entrés dans l'analyse sur les situations d'interaction autour de trois objets : les dispositifs d'aménagements et les compromis qui émergent sur le foncier, les conflits qui se cristallisent sur l'agrandissement des élevages porcins et les arrangements entre éleveurs et riverains sur la définition de règles de cohabitation, et différentes situations de résolution de problématiques d'inondations. Cette analyse met en évidence qu'il n'y a pas de territorialisation dans ces situations locales d'arrangements, mais plutôt des logiques d'adaptation à la marge des différents acteurs à un contexte social et spatial en évolution.

Les agriculteurs sont ainsi individuellement confrontés à l'agencement entre plusieurs logiques spatiales non agricoles et non coordonnées sur leurs exploitations (ex : aménagement d'un rond-point et réduction du ruissellement). Cela passe par une adaptation à ces contraintes spatiales de plus en plus complexes qui se déroule dans la négociation avec les autres acteurs, ou parfois dans la saisie d'opportunités pour un changement de pratiques dans l'exploitation. Dans le rapport aux autres acteurs du territoire, ils se positionnent ainsi selon trois postures : défensive, d'anticipation-négociation ou selon un modèle industriel d'intégration des risques associés à ces contraintes. Ces postures mettent en jeu la compétence politique de l'agriculteur[1338], et de ce fait mettent en jeu également le capital social, économique et culturel dans les rapports de pouvoir dans l'espace social local.

En conclusion de ces résultats, quatre types d'exploitations agricoles peuvent être distingués dans leur rapport au territoire. Il n'y a pas de territorialisation des exploitations de polyculture-élevage (type 1) pourtant dominantes en nombre. Dans le cadre de la qualification des produits et des filières (type 2), de la diversification des activités (type 3) ou pour les exploitations alternatives par exemple en agriculture biologique (type 4), la territorialisation devient possible par la saisie d'opportunités par les agriculteurs ou l'implication dans des démarches collectives. Elle reste souvent peu activée par les acteurs inscrits dans des démarches individuelles, mais ceux-ci contribuent indirectement à la production de ressources territoriales sans que cela soit explicité. L'échelle régionale s'affirme comme une échelle de coordination, et certains dispositifs institutionnels tels que la marque régionale, ou l'appui au développement des réseaux sociotechniques jouent un rôle moteur dans la construction de dynamiques territoriales qui constituent une réelle institution économique.

[1337] M. MORMONT, Conflit et territorialisation, *Article cité*

[1338] Que nous avons définie comme sa capacité de médiation, de négociation, de communication, de gestion des rapports de pouvoirs avec les autres acteurs du territoire.

Conclusion de la partie 3

La Flandre intérieure constitue une région au carrefour d'une vaste zone d'échanges économiques. Les exploitations agricoles de polyculture-élevage sont ainsi insérées depuis le XIXème siècle au sein d'un système agro-industriel régional et transfrontalier. Or, depuis 1980, nous assistons à un mouvement de spécialisation des exploitations autour d'un atelier d'élevage principal, et les liens producteurs-industriels tendent à se renforcer. **Les exploitations agricoles se réfèrent ainsi à des espaces d'insertion marchande et d'échanges sociotechniques élargis à l'échelle de la grande région Nord-Pas-de-Calais-Picardie d'organisation des filières.** Selon les systèmes de production, les agriculteurs s'inscrivent ainsi dans des espaces socioprofessionnels distincts. Le collectif local se maintient comme un espace de travail, mais ne constitue plus un espace d'action et de développement. Parallèlement à cela, dans cette zone historiquement densément peuplée, l'économie agricole a toujours été composée de revenus pluriels (pluriactivité, vente directe, fraude à la frontière). Avec l'investissement patrimonial et résidentiel de cet espace depuis 1990, une partie des agriculteurs se positionnent ainsi sur un marché local des produits (vente directe) et services (activité équestres, accueil pédagogique), dans des logiques individuelles et entrepreneuriales. Nous mettons ainsi en évidence les composantes d'une agriculture prospère, une hausse de la dimension capitalistique de cette agriculture traduite dans le renchérissement des prix du foncier agricole. Cela exerce une pression sélective croissante, et cependant, par ces mécanismes informels de mise aux enchères du foncier, une économie de la confiance se pérennise à une échelle locale et garde un rôle régulateur.

Cependant, la Flandre intérieure, à l'interface entre les deux agglomérations de Lille et Dunkerque, est aussi une zone en voie de périurbanisation ce qui se traduit par d'importantes transformations spatiales et sociales, et une région qui attire son patrimoine culturel et paysager (Monts de Flandre). **Comme dans de nombreux espaces périurbains, trois formes de territorialités y cohabitent[1339] : une logique agro-industrielle caractérisée un élargissement spatial des réseaux sociotechniques des agriculteurs, par des normes sur les pratiques agricoles définies de manière génériques à l'échelle de grands bassins agro-industriels ; une logique d'aménagement et de préservation d'un espace résidentiel (axe de circulation, cadre de vie) ; une logique de gestion de l'environnement et de préservation du patrimoine naturel et culturel, avec sa composante administrative (régionale, départementale) et la dynamique locale (associations environnementales et culturelles).**

Dans cet espace ouvert, caractérisé par une importante dynamique migratoire et une diversité sociale, ces logiques tendent d'abord à s'opposer dans l'espace public, politique et institutionnel (ex : associations de défense du cadre de vie versus logique défensive de la FDSEA). Cette diversité des logiques en présence dans l'espace politique local constitue un facteur d'explication de la difficulté à

[1339] P. PERRIER-CORNET, *A qui appartient l'espace rural? , Ouvrage cité*

faire émerger un territoire, une « *communauté politique* » à l'échelle de la Flandre intérieure. En effet, nous avons montré la difficulté à faire exister un « *territoire* » politique, c'est-à-dire à stabiliser une dynamique intercommunale à l'échelle d'un espace donné, et à faire émerger un consensus entre les acteurs locaux autour d'un projet commun.

La création du Pays Cœur de Flandre (2001), suivie de la mise en place du SCOT (2009) semblent esquisser la consolidation d'un territoire d'action et de développement. La valorisation du patrimoine naturel et culturel se dégage à la fois comme le moteur de la construction territoriale (action collective locale, projections d'une vocation de cet espace par les collectivités régionales et départementales), et s'impose de manière transversale comme vecteur des actions de développement économique et de la logique d'aménagement de l'espace en Flandre intérieure. Ce projet de territoire s'inscrit donc sur fond d'un référentiel d'abord urbain, la représentation des agriculteurs est faible à cette échelle supra-communale que les agriculteurs n'investissement pas comme un espace d'action. L'agriculture est qualifiée dans ses fonctions par rapport à ce projet autour principalement d'un « désir d'agriculture tertiarisée »[1340]. À cette échelle locale ainsi qu'au niveau départemental et régional, l'action publique territoriale s'oriente donc d'abord sur un principe de transformation des exploitations agricoles par rapport à un contexte local périurbain et la durabilité : circuits courts, qualification des produits, tourisme, patrimoine, et évolution des pratiques (agriculture biologique et protection intégrée). Cela constitue un champ d'opportunités pour les agriculteurs diversifiés qui ponctuellement et souvent individuellement s'en saisissent. Il se dessine à l'échelle régionale un espace de territorialisation de ces exploitations agricoles et rurales (qualification des produits via la marque collective Saveur'en'Or, formation, montage de projets agricole et territoriaux).

Ce projet de territoire ne prend pas en charge la cohabitation entre les trois logiques productives, environnementales et résidentielles mais renforce plutôt la distance entre une telle définition du sens de l'espace ainsi proposée autour du patrimoine naturel et culturel et une dynamique productive qui se poursuit dans l'agrandissement des exploitations porcines par exemple. De ce fait, c'est essentiellement à l'échelle locale que se joue la confrontation entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire dans de multiples situations locales de conflits, d'aménagements, de négociations (ex : débat suscité par l'ouverture d'une enquête publique pour l'agrandissement d'une porcherie, inondations provoquées par le ruissellement des eaux de surface, élargissement d'une route). Nous faisions l'hypothèse que ces interactions qui se cristallisent sur le foncier, l'environnement ou les pratiques agricoles seraient un facteur de territorialisation des exploitations, mais cela reste très partiel. Cela prend plutôt la forme d'un processus de négociation de l'acceptabilité sur l'espace avec les autres acteurs du territoire pour lequel les agriculteurs sont inégalement armés, et de logiques d'adaptation individuelles face aux contraintes spatiales multiples et spécifiques de chaque exploitation, ou de

[1340] F. LESCUREUX, "L'agriculture désirée dans les pays du Nord-Pas-de-Calais", *Article cité*

requalification du projet de l'exploitation dans la saisie d'opportunités (ex : développement de la vente directe pour valoriser une route à proximité).

Ce cas d'étude met donc en évidence une situation en Flandre intérieure caractérisée par la difficulté à stabiliser un « *territoire* » d'action publique et d'action collective face à la diversité des espaces de vie des individus et des espaces d'organisation de l'activité économique. Les territoires renvoient à des objectifs plus récents autour du patrimoine par exemple, portés par des urbains ou des ruraux non agricoles plus que par les agriculteurs. Mais la périurbanisation génère des contraintes fortes sur l'espace, incontournables pour les exploitations agricoles. L'articulation entre les dynamiques économiques agro-industrielles, la prise en charge des enjeux environnementaux et de l'adaptation à un contexte résidentiel se fait à l'échelle individuelle par des transactions sociales à la marge visant à assurer la cohabitation, par le conflit et l'exclusion ou par la saisie d'opportunités qui indirectement contribuent à la création de ressources territoriales.

Conclusion Générale

Peut-on identifier le passage d'une exploitation sectorielle à une exploitation agricole territoriale, c'est-à-dire un changement de la nature des instances où se joue l'avenir de l'exploitation agricole ?

Dans quelles circonstances et contextes régionaux opère ce processus ?

Quelles sont les recompositions sociales et économiques associées à cette transformation de la relation exploitation agricole-territoire ?

Nous revenons dans un premier temps de cette conclusion sur les principaux résultats du travail de thèse, son objet et les hypothèses adoptées. Le renouvellement des interrelations exploitations agricoles – territoire ces vingt dernières années se déroule à des intensités et des rythmes variables selon les types d'espaces. Or, les deux terrains d'étude étudiés se distinguent par leurs histoires agraires, par la place des agriculteurs et de l'agriculture dans les territoires construits, et par les espaces et échelles d'organisation politique et économique. En mettant en parallèle les résultats de la Flandre et des Monts du Lyonnais, nous montrons que ces éléments de contexte calibrent l'espace, l'intensité et la temporalité du processus de territorialisation des exploitations agricoles. Ensuite, au-delà des particularités liées à ces situations territoriales, nous définissons trois idéaux types d'exploitations agricoles afin de mettre en relief les variables saillantes de la discussion sur leur territorialisation, y compris du point de vue de ses enjeux opérationnels. Enfin, dans un dernier temps, nous discutons des choix scientifiques effectués et développons les pistes de prolongement, de développement possibles sur cette problématique.

1. Un renouvellement majeur des interrelations exploitations agricoles - territoires depuis 1990, à des intensités et des rythmes variables selon les régions concernées

Revenons d'abord sur la question centrale de la thèse en nous interrogeant sur un changement de la nature des instances où se joue l'avenir des exploitations agricoles.

Se dessine un mouvement de fond d'investissement de la question agricole par d'autres acteurs, résidents, acteurs associatifs, élus impliqués à divers titres sur les espaces concernés. Il s'échelonne dans nos deux terrains d'étude selon une même temporalité marquée par deux dates d'inflexion: 1990 et 2000. Dans ces espaces à proximité de grandes agglomérations (Lille, Lyon), les manières d'envisager l'agriculture dans les dispositifs d'aménagement et de développement territorial évoluent nettement à partir de 1990 : d'autres fonctions sont projetées sur l'agriculture et d'autres modèles d'exploitation agricole sont envisagés comme des alternatives (circuits courts, qualification des produits et des filières). Depuis 2000, les interactions entre les agriculteurs et les

autres acteurs de l'espace local s'intensifient dans le cadre de dispositifs d'action publique, par l'action collective, ou dans le conflit. Cela se décline en particulier dans ces zones de polyculture-élevage et de proximité urbaine autour de cinq objets et scènes d'interaction : (1) les dispositifs territorialisés de gestion des ressources naturelles et en particulier de gestion de l'eau, (2) la hausse de la conflictualité liée à l'intensification dans les élevages bovins et porcins, (3) l' investissement patrimonial accru des paysages et produits agricoles, (4) la requalification des liens de proximité entre producteurs et consommateurs autour de la question de l'alimentation, et (5) les enjeux de partage du foncier et de gestion des concurrences entre activités quant à l'usage de l'espace. Ces objets présentent une certaine généricité typique à ces espaces au carrefour entre les territorialités du résidentiel, de l'écologie et des activités de production. Ce redéploiement des interrelations entre les agriculteurs et les autres acteurs de ces espaces prend cependant une forme très différente dans nos deux terrains d'étude. Dans les Monts du Lyonnais, ces objets partagés sont les supports d'arrangements institutionnels construits par l'action collective et l'action publique dans une perspective de redéfinition des conditions de viabilité des exploitations agricoles. Ce processus de territorialisation s'inscrit dans l'histoire longue de la consolidation identitaire d'un collectif agricole et d'une communauté politique territoriale. Il est caractérisé par l'intégration progressive dans la définition des orientations productives et socio-structurelles de différentes variables liées à la recomposition sociale de cet espace rural. En Flandre intérieure, la multiplication des situations de conflits autour de ces objets révèle la mise en tension d'un espace entre les logiques productives, résidentielles et environnementales. À l'exception de quelques filières territorialisées, nous n'identifions pas un processus de territorialisation des exploitations agricoles, mais une logique d'adaptation individuelle des agriculteurs à l'évolution de leur contexte social et spatial par la contrainte ou par l'opportunité. Alors que nous avions formulé l'hypothèse que les différences observées relevaient de la fragilisation ou non de logiques sectorielles, nous mettons en évidence un processus plus complexe qui met en jeu plusieurs variables que nous déclinons dans les trois paragraphes suivants :

- l'histoire agraire, c'est-à-dire les formes historiques d'insertion des exploitations agricoles dans le système économique et social.
- la place des agriculteurs dans le jeu sociopolitique local, et les fonctions, objectifs et enjeux pour l'agriculture formulés par les autres acteurs parties prenantes.
- les jeux d'échelles entre les espaces d'organisation de la production, les espaces de l'organisation politique, et la capacité des acteurs à s'inscrire à l'interface entre ces espaces.

2. Des formes historiques d'insertion des exploitations agricoles dans le système économique et social différenciées

En tant que processus d'appropriation d'une ressource par un collectif, la territorialisation dépend de la capacité des acteurs locaux à s'approprier les ressources relatives à la définition des conditions de viabilité des exploitations agricoles. Or, les configurations productives et les histoires

agraires de Flandre intérieure et des Monts du Lyonnais sont très différentes. Nous considérons que cela induit des conditions plus ou moins propices à la territorialisation.

Alors que se consolide dès le XIXème siècle une petite et moyenne paysannerie propriétaire dans les Monts du Lyonnais, la Flandre reste sous l'emprise d'un système de fermage jusque 1946, dans lequel les propriétaires disposent d'un pouvoir prédominant. De plus, les exploitations agricoles de Flandre se caractérisent par leur insertion précoce dans un système agro-industriel d'envergure européenne dès la fin du XIXème siècle; alors que prédominent dans les Monts du Lyonnais des filières localisées dont les produits étaient principalement consommés dans les agglomérations voisines. Ainsi, tant dans les modalités d'accès au foncier par les agriculteurs que dans les formes historiques d'insertion marchande, les systèmes agraires de ces deux cas d'étude se distinguent quant à l'environnement socio-économique des exploitations agricoles. En dépit d'un cadre politique et réglementaire commun, la manière dont se déroule la modernisation des exploitations agricoles de 1950 à 2010 met au jour ces différences. La modernisation des exploitations agricoles prend, dans les Monts du Lyonnais, la forme d'un processus organisé très encadré par le développement de la coopération, et par la profession agricole locale et départementale dans le cadre des dispositifs sectoriels d'orientation socio-structurelle (installation, redistributions foncière) et de régulation du marché (quotas laitiers). L'action collective joue un rôle central dans la mutualisation des coûts de production. Les dispositifs sectoriels, investis par une élite agricole locale comme des instances de spécification des conditions du développement agricole, assurent la pérennisation de certaines règles locales telles que par exemple un principe d'agrandissement égalitaire dans la redistribution du foncier et des droits à produire. En Flandre intérieure, la modernisation s'est déroulée de manière plus hétérogène. Les dynamiques d'action collective pour différencier les conditions locales de mise en œuvre de la modernisation sont restées faibles[1341], et les dispositifs sectoriels ont été mobilisés d'abord dans une logique de restructuration et d'agrandissement. La dynamique d'accumulation capitalistique a été beaucoup plus forte dans les exploitations agricoles[1342]. Cela s'est traduit par le renchérissement de la valeur d'exploitation du foncier[1343], et par un éclatement de la structure agraire par une mise en concurrence plus forte des exploitations agricoles entre elles. Les exploitations s'inscrivent dans des espaces sociotechniques et marchands très différents les unes des autres, et caractérisés par la grande diversité d'opérateurs. Le rôle des institutions et organisations locales, y compris professionnelles, apparaît beaucoup plus faible au regard des déterminants macro-économiques de l'État et du marché.

[1341] J. Vaudois souligne dès 1981 la faible capacité d'organisation collective des éleveurs de porcs pour faire face à la concurrence internationale. J. VAUDOIS, La "crise porcine" dans la région Nord-Pas-de-Calais, *Article cité.*

[1342] C'est-à-dire que l'engagement initial en capital est élevé et les agriculteurs exercent dans une logique de remboursement du capital engagé, avec le raisonnement des investissements en fonction de ce critère principal.

[1343] Le produit brut standard moyen par exploitation est 3,2 fois plus élevé en Flandre intérieure, et le prix du foncier est 2,5 fois plus élevé en Flandre intérieure que dans les Monts du Lyonnais (voir en annexe D1 les tableaux et graphiques de comparaison des structures agraires)

Ainsi, la place de formes institutionnelles de régulation non marchande est beaucoup plus forte dans les Monts du Lyonnais qu'en Flandre. Or, la territorialisation repose sur des mécanismes d'appropriation d'une ressource par une communauté identitaire composée d'agriculteurs et d'autres acteurs parties prenantes. Par conséquent, le mode d'organisation sectoriel et les règles qu'il a promues ont pu, dans certaines circonstances, être un élément de la territorialisation. Ainsi, par exemple, la territorialisation de la gestion du foncier agricole se déroule, dans les Monts du Lyonnais, par un élargissement de la communauté identitaire en charge des orientations socio-structurelles, du syndicat communal à un collectif élargi aux élus locaux qui s'impliquent de plus en plus dans la gestion des installations et des transmissions, considérées comme un problème d'intérêt territorial. En Flandre, le partage du foncier entre agriculteurs relève d'une logique marchande dont la valeur est définie en fonction des revenus de l'activité agricole, et de logiques de transmission patrimoniales familiales et interindividuelles. Il n'y a pas de compromis territoriaux sur la valeur de la ressource foncière et les usages de l'espace, tant la valeur marchande de la ressource est forte. La collectivité procède de ce fait par une logique de partition de l'espace et d'acquisition puis d'administration par la collectivité d'espaces à enjeux environnementaux[1344]. **Nous considérons donc qu'il serait simplificateur d'opposer le secteur au territoire dans les dynamiques en cours**. **La capacité de maîtrise par les agriculteurs des orientations socio-structurelles et leurs marges d'action au sein des filières définissent des conditions différenciées quant aux possibilités de territorialisation des exploitations agricoles sur un espace donné.**

3. La place des agriculteurs dans le jeu d'acteurs local et leur capacité à s'inscrire dans des démarches territoriales spécifiques aux régions concernées

La signification même de ce qu'est une « exploitation agricole territoriale », diffère selon les contextes sociopolitiques locaux et selon le sens donné à l'agriculture dans le projet de territoire. Or, alors que dans les Monts du Lyonnais, les agriculteurs ont un rôle central dans le jeu d'acteurs, en Flandre, ils sont assez largement marginalisés. Leur place dans l'espace politique et social local va définir leur capacité à s'inscrire dans les territoires de projet.

Les dynamiques sociales sont différentes sur nos deux terrains d'étude. Ces derniers sont caractérisés par l'importance de la population ouvrière, et par une évolution vers une dynamique sociale périurbaine marquée par la hausse de la part des cadres par exemple. Cependant, alors que le renouvellement de la population en Flandre intérieure est fort avec d'importants flux entrant et sortant (5% de la population en 2005), la récurrence de certains noms de famille suggère dans les Monts du Lyonnais qu'il y a au contraire le maintien d'une population en place. Il s'agit d'une composante majeure d'organisation de l'espace social, mais aussi et surtout de l'espace politique.

[1344] Voir en annexe D2 le Tableau 50 de comparaison des mécanismes en matière de gestion du foncier sur les deux terrains d'étude. Voir également Partie 2 page 174 ; Partie 3 page 327

Tableau 27. Indicateurs caractérisant les configurations géographiques (Source : INSEE[1345])

		Monts du Lyonnais	Flandre intérieure
Configuration géographique	Altitudes	500-900 m	<162m
	Proximité agglomérations	~40km Lyon et Saint Etienne	~40km de Lille et Dunkerque
	Voiries	Espace contourné	Espace traversé
Dynamiques démographiques	Population totale	37777 (2008)	110448 (2008)
	Densité de population	90,4hab/km² (2008)	191,4 hab/km² (2008)
	Évolution de la population	+0,7%/an entre 82 et 1999 +1.5%/an entre 1999 et 2007	+0.5%/an entre1975-1990 +0.4%/an entre 1990 et 2007
	Dynamiques de renouvellement de la population (flux entrants et sortants annuels)	N.R. Les éléments suggèrent qu'elle est relativement faible.	Forte dynamique migratoires entrées-sorties (5% en 2005)
Place de l'agriculture et des agriculteurs	SAU/surface totale	72% de la SAU	74,2% de la SAU (échelle SCOT FI)
	Part des agriculteurs au lieu de travail	10,4% (INSEE, 2008)	3,8% (INSEE, 2008)
	Part des agriculteurs dans la population de +15 ans	4,5% (INSEE, 2008)	1,37% (INSEE, 2008)
	Nombre d'hectares de SAU consommés par an	0,1%/an de la SAU est concerné par l'urbanisation 31,2ha par an entre 1997 et 2005.	0,6%/an de la SAU est concerné par l'urbanisation 266ha/an entre 1988-2000. (échelle SCOT FI) Objectif du SCOT 28ha/an
	Revenus médian par UC (INSEE 2007)	15000 à 18000€ (sauf exceptions)	Moy. : ~17000€ : entre 15000€ (pour Merville, Hazebrouck) et plus de 19000€ pour certaines communes
	Part des cadres (INSEE, 2008)	9% en 2008 (5,4% en 1999)	8,1% en 2008 (6,8% en 1999)
	Part des ouvriers au lieu de travail (INSEE, 2008)	29,9% en 2008	31,9% en 2008

Les agriculteurs se situent donc dans des rapports différents par rapport aux autres acteurs locaux. Dès le XIXème siècle, une paysannerie propriétaire s'impose dans les Monts du Lyonnais comme une force sociale dans l'espace politique local. Or, l'interconnaissance continue à être structurante de l'espace social et politique, c'est-à-dire que la distribution des pouvoirs reste le fait de quelques « *groupes familiaux qui condensent dans des noms connus localement des atouts collectifs accumulés par l'ensemble du groupe, les rendant ainsi mobilisables par les individus autorisés à s'en réclamer* »[1346]. Les agriculteurs sont une composante centrale de l'espace social et politique, et les liens entre agriculteurs, élus et les autres acteurs impliqués dans le débat territorial sur la question agricole sont multiples (familiaux, interpersonnelles, etc.). L'enjeu de différencier le développement agricole dans cette zone de montagne en opposition à la plaine a constitué à la fois un moteur et un argument pour consolider une organisation agricole intégratrice de la modernisation laitière à une échelle locale, le Comité de Développement des Monts du Lyonnais (CDML). Ainsi, dès

[1345] Données extraites de la base de données locales à l'échelle des 3 cantons dans les MDL (Chazelles-sur-Lyon ; Saint-Symphorien-sur-Coise ; Saint-Laurent-de-Chamousset) et des cantons de Bailleul (s.l.), Hazebrouck (s.l.), Steenvorde, Merville pour la FI.

[1346] S. MARESCA, Le territoire politique, *Article cité*

la fin des années 1960, une élite agricole composée de 30 agriculteurs ayant des responsabilités tant dans les instances territoriales que dans les instances professionnelles, s'impose au cœur dans la définition des orientations agricoles locales et territoriales dans un triptyque avec les élus et les associations socio-culturelles dans un premier temps, puis les associations de développement touristique. Cette élite agricole joue un rôle dans la définition des orientations pour une politique de modernisation laitière dans le cadre du Plan d'Aménagement Rural (1971-1978). Elle montre ensuite une grande capacité à se renouveler, à se pérenniser et à s'approprier les objets tels que l'environnement puis le rural introduit dans le débat à partir des années 1990. Enfin, elle garde un rôle central dans la définition des priorités du développement territorial (2001-2010). La Flandre intérieure pour sa part constitue de longue date un espace marqué par l'étroite imbrication du rural et de l'urbain, et par le pouvoir de grands propriétaires bourgeois et notables urbains, tant dans l'espace politique local que dans les rapports fonciers. Dans le processus de construction territoriale, du Plan d'Aménagement Rural (1974), au projet de territoire du Pays Cœur de Flandre (2001), nous identifions le rôle central des administrations départementales et régionales puis à partir des années 90, des acteurs de la protection et de la valorisation du patrimoine rural et culturel dans la définition des orientations et des priorités du développement territorial. Les agriculteurs et leurs organisations sont peu impliqués, y compris dans l'élaboration du Plan d'Aménagement Rural. L'arrivée de nouvelles populations contribue à faire évoluer très largement le jeu politique local autour de nouvelles variables, processus qui s'incarne par exemple dans la mobilisation collective contre un projet de porcherie. La place des agriculteurs dans l'espace politique s'en trouve aussi directement affectée, au-delà même de leur place dans l'espace social qui diffère déjà d'un rapport de 1 à 3 entre les deux terrains d'étude. En effet, alors que les agriculteurs restent une composante centrale de la structuration politique des Monts du Lyonnais, leur place dans l'espace politique reste prise en compte « *à la marge* » d'autres priorités en Flandre intérieure[1347]. Cela joue un rôle central quant aux possibilités pour les agriculteurs de s'identifier aux démarches territoriales afin de se les approprier.

La place et les représentations de l'agriculture dans l'espace public local sont également définies de manière différente sur nos deux terrains d'étude. Dans les Monts du Lyonnais, l'enjeu partagé de maintien de dynamiques agricoles locales fait l'objet d'une formulation et d'une publicisation par les élus, les agriculteurs et les autres acteurs du territoire qui se dotent d'outils fins de connaissance et de reconnaissance des dynamiques de l'agriculture locale, afin de pouvoir identifier leurs leviers d'action[1348]. En Flandre intérieure, en revanche, la publicisation de la question agricole passe par une mise en débat des modèles d'agriculture, avec d'une part une volonté de la profession agricole de communiquer sur les contraintes et les pratiques d'une agriculture industrielle, et d'autre

[1347] En reprenant ici les termes employés par les élus et agents de développement, Voir pages 382, 400

[1348] La qualité d'information présente dans les diagnostics agricoles et donc l'investissement dédié à la connaissance des dynamiques locales se révèle à ce niveau bien distinct de part et d'autre. Alors qu'on a dans les Monts du Lyonnais la mise en place d'un dispositif d'enquêtes spécifique dans toutes les exploitations, le diagnostic agricole s'appuie en Flandre sur la mobilisation de quelques données statistiques.

part, la promotion d'un modèle d'une agriculture souhaitée, requalifiée autour de ses fonctions patrimoniales et de production de services par la collectivité, la presse quotidienne régionale et différents acteurs associatifs. Par conséquent le rôle des collectivités territoriales vis-à-vis de l'agriculture est identifié différemment sur les terrains d'étude. Dans les Monts du Lyonnais, les élus s'interrogent sur l'évolution de l'agriculture de leurs territoires et s'inquiètent de sa pérennisation. Le rôle de la collectivité vis-à-vis de l'agriculture est expressément envisagé comme un levier pour créer des ressources visant à assurer la pérennisation et l'évolution d'exploitations agricoles en activité face à un contexte socio-économique en mutation. En Flandre, les collectivités territoriales se positionnent selon une logique d'adaptation des exploitations agricoles d'un modèle agro-industriel en place qui n'a pas besoin du territoire à un modèle d'exploitations agricoles multifonctionnelles, valorisant une qualité territoriale et produisant des services en lien avec leur contexte périurbain.

Cette manière de poser la question de la place de l'agriculture change la donne quant à la signification donnée à la « *territorialisation de l'exploitation agricole*», aux compromis et aux arrangements possibles entre élus et agriculteurs, et aux modèles « *d'exploitation agricole territoriale* » promus. Soit la territorialisation est envisagée dans la continuité des formes sociales existantes et concerne dans ce cas le collectif agricole local, soit elle est envisagée en rupture avec les formes sociales existantes mais concerne de ce fait une minorité d'agriculteurs. **La construction territoriale renvoie ainsi à un processus d'appropriation négocié des ressources dans l'espace local, qui met en jeu les rapports de pouvoirs entre des groupes sociaux, que ceux-ci soient institués dans l'histoire longue, ou qu'ils se recomposent autour de nouveaux objets par de nouveaux arrivants. La place variable des agriculteurs dans ce processus va jouer quant à leurs capacités à s'approprier et s'identifier aux territoires en construction.**

Ce processus que nous analysons ici à l'échelle du groupe social est également déterminant dans l'analyse des stratégies individuelles des agriculteurs. Nous considérons en effet que la nature des relations construites entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire met en effet en jeu d'une part la compétence politique des agriculteurs, et d'autre part les identités d'action. Nous désignons par **compétence politique des agriculteurs leur capacité de médiation, de négociation, de communication, de gestion des rapports de pouvoirs des agriculteurs avec les autres acteurs du territoire.** Celle-ci peut être caractérisée comme le produit d'un capital d'autochtonie institué dans les hiérarchies sociales locales ou consolidé par des prises de responsabilités dans les instances professionnelles ou territoriales. La compétence politique met également en jeu un capital économique et culturel, produit de la formation initiale, de l'insertion sociale via les réseaux personnels, et les réseaux sociotechniques.

Nous désignons par identités d'action les formes d'appartenances sociales, territoriales ou professionnelles par et pour lesquelles les individus s'impliquent dans une construction collective d'ordre patrimonial, c'est-à-dire qui met en jeu la construction du rapport à leur futur. Or, nous avons

montré dans le cas des Monts du Lyonnais que bien au-delà des objets mis en jeu, ces identités d'action sont un élément central de compréhension du processus de territorialisation. Cette question des identités joue un rôle central quant à la capacité ou non à consolider une « communauté politique » à l'échelle d'un espace donné. Or, sur ce point, nos deux terrains d'étude présentent des cas d'illustration très différents.

Par conséquent, du point de vue des recompositions sociales à l'œuvre, nous considérons que la territorialisation tend à renforcer la catégorie « *d'agriculteur* » dans le jeu social et politique local[1349], même si à la marge, d'autres formes d'identités s'affirment dans la relation aux autres acteurs. En effet, c'est de plus en plus au titre que l'exercice de leur activité que les agriculteurs sont représentés dans ces instances d'arbitrage sur la gestion des ressources, ou de développement territorial. La territorialisation de l'action publique, en définissant de nouvelles échelles d'action supra-communales, contribue plus particulièrement à renforcer les corps intermédiaires et notamment les chambres d'agricultures[1350]. Dans les Monts du Lyonnais, la territorialisation consolide une forme de corporatisme agricole local au sens où l'a défini B. Thareau[1351], c'est-à-dire qu'une élite agricole s'impose comme un acteur incontournable dans la problématisation des rapports entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire[1352]. En Flandre intérieure, l'affaiblissement de la représentation des agriculteurs en tant que force sociale dans les conseils municipaux est associé à la consolidation de forme de représentation des agriculteurs au titre de leur activité. De plus, le rapport parfois conflictuel aux autres acteurs du territoire et le positionnement de ce fait défensif permet de réaffirmer une identité partagée « *d'agriculteur* » par ailleurs fragilisée par la spécialisation des activités. Ainsi, l'identité professionnelle s'affirme comme un facteur d'identification et de positionnement des individus dans l'espace social et politique local. Cependant, parallèlement, d'autres formes de légitimités et identités se développent dans l'espace local autour de modèles d'agriculture alternative par exemple, ou dans la relation marchande de vente directe. Celles-ci peuvent être identifiées comme

[1349] Nous ne validons donc pas l'hypothèse de C. Deverre selon laquelle « *la redistribution différenciée, selon les territoires et les dispositifs environnementaux, des droits et obligations est sans doute porteuse d'un éclatement de cette catégorie, éclatement qui reste encore à concevoir et à qualifier.* » C. DEVERRE, Les nouveaux liens sociaux au territoire, *Article cité*, p177

[1350] Dans un contexte libéral où leur rôle d'inflexion politique dans l'organisation des marchés s'affaiblit, les organisations professionnelles agricoles investissent leur rôle d'acteurs médiateurs de manière forte dans nos deux terrains d'étude parce qu'il s'y joue les modalités de leur propre pérennisation et le renouvellement de leur capacité de mobilisation des agriculteurs. Voir la thèse d'A. ESPOSITO-FAVA, *Territorialisation et action agricole: quelles ressources et dispositifs pour quelles gouvernances? Une analyse à partir des cas du Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du Bessin, de Métropole Savoie et de Rovaltain, Thèse citée*

[1351] B. Thareau a ainsi identifié 4 conditions d'instauration d'un corporatisme local : hiérarchisation des mécanismes de la représentation professionnelle ; imposition d'une lecture des problèmes sociaux par un groupe professionnel ; institutionnalisation des rapports entre la profession et le pouvoir local ; identification d'une stratégie professionnelle visant à subordonner l'autorité au pouvoir local. B. THAREAU (MOREL), 2011, *Réguler l'accès à la terre, la réinvention locale du corporatisme agricole*, Dir: BILLAUD J.-P., Paris Ouest-Nanterre-La défense, Nanterre. 384 p.

[1352] Voir pour une analyse plus fine des processus en jeu. P. VANDENBROUCKE, 2012, "Le maintien d'une élite agricole au coeur de la définition des orientations territoriales dans les Monts du Lyonnais (1970-2010)", *Les élites agricoles et rurales: héritages et perspectives*, Angers, 10-11 juillet, Groupe ESA, SFER, LER Lyon II, AFS, 10 p.

le support d'un véritable renouvellement du rapport au travail, aux identités professionnelles et personnelles, mais cela ne repose pas sur le processus de territorialisation tel que nous l'avons défini.

4. Le processus de territorialisation : l'enjeu de stabiliser un espace d'action.

La territorialisation des exploitations agricoles s'inscrit dans un mouvement à la fois agricole et non agricole par lequel un espace donné est investi comme un espace identitaire, et comme un espace d'action. Or, la Flandre intérieure et les Monts du Lyonnais sont confrontés depuis les années 70 à une même question. Comment exister face à deux agglomérations fortes ? Le processus de construction d'un territoire et l'investissement par les agriculteurs de cet espace comme un espace d'action se sont déroulés de manière très différente sur les deux terrains d'étude.

Le territoire désigné comme « Monts du Lyonnais » s'affirme dès le début des années 70 comme un espace de médiation sur les enjeux locaux par rapport aux dynamiques globales, parce que des acteurs l'ont investi comme un espace d'action. Le caractère montagneux renforce les effets de distance à la ville. Ces effets de distance contribuent à faire exister cet espace pour les individus comme un bassin de vie (accès aux commerces, aux services, etc.), et pour les acteurs économiques tels que les agriculteurs, comme l'espace d'organisation de leur travail. De plus, aux deux périodes d'affirmation forte de l'existence d'un territoire « *Monts du Lyonnais* », les acteurs porteurs de la démarche de construction territoriale (élus, animateurs territoriaux, agriculteurs) activent ces rapports de proximité et de distance à la ville dans une dialectique ville – campagne visant à renforcer la consolidation d'un « *nous* » territorial, qui s'affirme en opposition à un « *eux* » urbains. Construction sociale produit des rapports croisés entre un groupe d'élus, une organisation agricole, le CDML, et une association socio-culturelle, le CCML, le territoire politique « Monts du Lyonnais » est investi comme espace d'action par les acteurs locaux dès les années 70, et notamment par les agriculteurs. Via le CDML, la définition de la relation agriculture - territoire se décline dans les Monts du Lyonnais dans un système centralisé d'interactions, via un ensemble de responsables professionnels qui jouent un rôle de médiation entre les instances territoriales et l'organisation des filières et qui définissent une stratégie de développement agricole à même de combiner ces enjeux parfois divergents. Le territoire « Monts du Lyonnais » s'impose comme l'espace de traitement des problématiques relatives au rapport des exploitations agricoles au territoire, avec une intégration des problématiques à cette échelle, y compris lorsqu'elles sont à géométrie variable comme c'est le cas par exemple autour des problématiques de gestion de l'eau. Nous identifions donc la consolidation d'un territoire qui prend forme à l'échelle du Pays et s'inscrit dans l'histoire récente du développement local et de la différenciation du développement agricole dans les zones de montagne.

La Flandre intérieure constitue pour sa part un espace inséré dans un vaste système d'échanges et de flux, à échelle variable. Les individus et les acteurs économiques s'inscrivent individuellement ou par petits groupes dans des espaces sociaux et économiques très différents, et multi scalaires. La

mobilité et les flux sont un élément structurant de l'organisation sociale et spatiale. Cela contribue à un éclatement des espaces décisionnels relatifs à l'aménagement de cet espace comme par exemple lors du passage de voirie TGV. Cela influe également sur les dynamiques migratoires et composition de l'espace social et politique. À l'image des espaces périurbains, nous identifions la difficulté dans ce contexte socio-spatial à fabriquer un territoire[1353]. La construction du pays a relevé d'un processus long et difficile de définition de frontières, de consolidation d'un projet commun dans les rapports de force entre élus. En matière de relation entre les exploitations agricoles et le ou les territoires, nous discernons la difficulté à stabiliser un espace d'action collective et d'action publique. L'espace et l'échelle pertinents de résolution des problèmes fluctuent selon les objets. Certaines interactions se cristallisent à une échelle micro-locale, autour des inondations par exemple. Aux échelles intercommunales et supra communales, se dessine un espace institutionnel de discussion sur la place de l'agriculture dans le projet de territoire. S'y consolide un espace de portage de projets activé ponctuellement au gré des opportunités par les agriculteurs (réhabilitation de haies, évènementiel, accueil pédagogique). Cependant, ces institutions territoriales restent faibles par rapport aux niveaux décisionnels départementaux et régionaux. La Région s'affirme en particulier comme un niveau institutionnel qui joue un rôle central d'orientation, y compris dans le cadre des coopérations transfrontalières. Cette échelle régionale s'affirme comme un territoire politique, identitaire où se consolident différentes opportunités de qualification des produits dans le dispositif régional « *Saveur en 'Or* », et de diversification des activités vers l'agritourisme, l'accueil pédagogique ou la vente directe. Il est donc investi par certains agriculteurs comme un espace d'action. En revanche, pour beaucoup d'autres agriculteurs, ces territoires institués ne font pas sens par rapport à l'espace d'organisation de leur activité. Ainsi, les filières de polyculture et d'élevage s'organisent à l'échelle d'un grand bassin Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Cette fluctuation du cadre de résolution des problèmes constitue une composante de la difficulté à faire émerger une dynamique de territorialisation des exploitations agricoles. Chaque exploitation agricole s'inscrit donc dans un système multi-scalaire de territoires d'action, spécifique et unique. Il en résulte que l'échelle de résolution des enjeux associés à la pluralité des logiques d'action en présence est l'exploitation agricole.

Ce regard croisé nous conduit d'abord à souligner l'enjeu d'envisager dans certains cas le dépassement du Pays pour penser la construction territoriale à l'échelle de la Région. De plus, il questionne la pertinence de l'approche « *territoriale* » du développement dans certains espaces. En effet, le cas d'étude des Monts du Lyonnais tend à confirmer les théories du développement « territorial ». En revanche, l'étude menée en Flandre intérieure met en évidence l'enjeu de penser l'articulation entre les échelles d'action et dans ce contexte marqué par la mobilité et les flux. La notion d'interterritorialité proposée par M. Vanier peut en ce sens être intéressante pour repenser la

[1353] B. LATOUR, 2010, La mondialisation fait-elle un monde habitable? , *Territoires 2040: Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires,* n°2, pp. 9-19 En ligne http://ks306802.kimsufi.com/datar/IMG/pdf/t2040_n2_1latour.pdf

mise en cohérence entre les espaces du développement économique, les espaces de vie et d'aménagement et les espaces de préservation des ressources[1354]. **Il y a en effet un enjeu à ce que les instances territoriales s'affirment dans leur rôle de médiation entre les problèmes locaux, voire micro-locaux, tels qu'une situation d'inondation, et leur prise en considération par les acteurs économiques à une échelle plus large, quitte à ce que cela s'institue via des constructions patrimoniales non territoriales, telles que par exemple des conventions marchandes autour de l'agriculture biologique[1355].**

5. Trois idéaux-types de territorialisation des exploitations agricoles

Nous avons donc mis en évidence des spécificités fortes quant aux formes de la territorialisation des exploitations agricoles selon les situations locales. Au-delà des particularités propres à chaque situation territoriale ainsi identifiées, trois idéaux-types se dégagent de manière transversale de nos deux terrains d'étude bien que présents dans des proportions variables. Ces idéaux types donnent une représentation des processus socioéconomiques qui se déroulent dans les interactions exploitations agricoles – territoires. Nous employons cette notion d'idéaux types pour illustrer l'idée qu'il s'agit de polarités entre lesquelles se situent les exploitations agricoles. Il ne s'agit pas de définir les critères d'un classement des exploitations agricoles. Ces trois idéaux-types présentent une certaine généricité et peuvent être envisagés comme opérants pour penser l'action publique et le développement de l'agriculture face à une interrogation centrale que celle de l'articulation entre les logiques de filières et les logiques d'aménagement et de protection de l'environnement et de gestion des ressources.

Ils s'organisent autour des formes d'insertion marchande et des espaces de définition des pratiques des exploitations agricoles. Nous distinguons en particulier:

- Des exploitations pour lesquelles l'activité de production s'inscrit dans un système agro-industriel avec une faible marge d'action de l'agriculteur dans la définition de ses pratiques.
- Des exploitations caractérisées par leur insertion dans un collectif d'agriculteurs capable d'articuler les questions territoriales et les enjeux de la filière et l'existence d'un espace sociotechnique local autour d'une production. La fragilisation d'un modèle technico-économique conduit à recherche au niveau territorial les opportunités d'une spécification des conditions de viabilité des exploitations agricoles.
- Des exploitations agricoles qui couplent une activité de production et une activité de services, de transformation et de vente directe en partie relocalisée.

[1354] M. VANIER, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité, Ouvrage cité*

[1355] La question des pratiques agricoles dans les périmètres de captages présente un cas illustratif de cette problématique de mise en cohérence des enjeux de gestion des ressources et de filière, avec à ce niveau de nouvelles formes de coordinations émergentes autour de l'agriculture biologique. Voir sur ce point la thèse en cours. A. VINCENT, *Agriculture biologique et protection de la qualité de l'eau : action publique, dynamiques territoriales et acteurs, Thèse citée*

Pour chacun de ces idéaux-types, nous pouvons identifier certaines régularités de positionnement individuel des agriculteurs. Nous déclinons donc à un niveau plus fin les registres d'action mobilisés par les agriculteurs concernés.

Tableau 1. Idéaux-types de la relation exploitation agricole – territoire

Idéaux-types	Types d'exploitation : systèmes de production et d'activités, et forme d'insertion marchande	Qu'est-ce qui se joue pour l'exploitation agricole dans la relation exploitation agricole – territoire ?	Déclinaison du processus en jeu dans les situations d'interactions.	Cas types d'exploitations étudiées
Idéaltype 1 **La territorialisation : un minimum pour ménager l'acceptabilité de l'activité sur un espace.**	Exploitations de polyculture industrielle ou de polyculture-élevage. Gouvernance des filières qui implique peu les agriculteurs. Positionnement sur des marchés européens et mondiaux, encadrés par des politiques au niveau européen.	Médiation sur la cohabitation entre activité agricole et présence résidentielle, et sur les enjeux de gestion des ressources.	Un compromis stabilisé de cohabitation; rediscuté lors de projets de la collectivité ou des agriculteurs dans des situations parfois conflictuelles. Une logique individuelle d'adaptation des exploitations agricoles à un système de contraintes sociales et spatiales.	Exploitations porcines et de polyculture en Flandre intérieure.
Idéaltype 2 : **Le territoire investi comme une instance stratégique pour pérenniser une dynamique productive**	Exploitations de polyculture ou de polyculture-élevage. Implication des agriculteurs dans la gouvernance des filières. Fragilisation d'un modèle technicoéconomique, qui conduit à rechercher des qualifications économiques territoriales.	Médiation entre enjeux locaux et globaux pour la pérennisation d'une dynamique productive par un partenariat avec d'autres acteurs publics et privés. Possible consolidation d'un accès au marché, évolution des pratiques et appui aux investissements individuels et collectifs.	La territorialisation est portée par un collectif agricole capable d'articuler enjeux locaux et globaux, territoire et filière. Une implication de la collectivité dans la pérennisation d'une dynamique productive faite de compromis sur les enjeux locaux.	Exploitations laitières des Monts du Lyonnais, exploitations houblonnières en Flandre
Idéaltype 3 : **Des activités localisées qui mobilisent de manière variable les instances territoriales.**	Exploitations couplant des activités de production menées et valorisées classiquement ; et la transformation, la vente directe des produits ou une activité de services (agritourisme, centres équestres, etc.).	Des leviers d'action pour conforter et développer ces activités (investissements, marchés et promotion) différemment activés par les agriculteurs.	La territorialisation repose sur une implication volontariste de la collectivité pour le développement de ces activités. Des coordinations parfois non explicitées entre agriculteurs, élus et les autres acteurs économiques peuvent se consolider et être le support de la création de ressources territoriales.	Exploitations diversifiées (vente directe, agritourisme, centres équestres) dans les Monts du Lyonnais et en Flandre intérieure

Un **premier idéaltype** désigne les exploitations agricoles pour lesquelles la territorialisation correspond à un minimum d'aménagements à effectuer pour ménager l'acceptabilité de l'activité sur un espace donné, vis-à-vis d'enjeux de cohabitation ou de gestion des ressources. Il s'agit d'exploitations agricoles caractérisées par leur insertion dans un système agro-industriel au sein duquel les agriculteurs sont peu impliqués dans la définition des cahiers des charges, avec un positionnement sur des marchés européens et mondiaux. Cet idéaltype apparaît particulièrement représenté dans notre étude en Flandre intérieure, pour le cas des exploitations agricoles porcines ou de polyculture industrielle.

Nous faisons d'abord le constat, partagé d'ailleurs pour les autres idéaux-types, que les agriculteurs mettent en place de multiples processus d'ajustements individuels des pratiques pour ménager l'acceptabilité de leur activité sur leur espace. Dans ces zones d'élevage et d'habitat dispersé, nous avons particulièrement pu mettre en évidence leur implication dans l'entretien des chemins ruraux (déneigement, dépannage, balayage), et des ajustements de leurs pratiques d'élevage (enfouissement des épandages, aménagement paysager autour des bâtiments d'élevage). Il existe donc un système implicite de règles de bonnes pratiques de cohabitation dont la définition se déroule à l'échelle de la commune, et le maire joue un rôle de médiateur dans des procédures de négociation souvent informelles. En Flandre intérieure, où la contiguïté spatiale est forte, ce compromis stabilisé est en revanche mis en discussion dans des situations parfois conflictuelles lors de projets agricoles comme par exemple lors d'enquêtes publiques pour l'agrandissement des élevages porcins; lors de projets d'aménagements tels le contournement de la RD 642; ou dans la résolution de problèmes concrets telles par exemple les situations d'inondations. Dans ces situations de conflit un processus de négociation est engagé. Celui-ci conduit à une entre-définition des acteurs entre eux, et ponctuellement et individuellement à des ajustements à la marge des pratiques agricoles, par exemple dans la configuration d'un bâtiment d'élevage en aire paillée afin d'épandre du fumier. Mais les conflits ne sont pas des facteurs d'hybridation du codage des règles et des pratiques dans l'espace des groupes d'acteurs, pour définir de nouveaux agencements et espaces communs. Le rôle du conflit en matière de territorialisation reste donc faible et partiel[1356].

Les interactions des agriculteurs avec les autres acteurs locaux jouent ainsi un rôle de médiation sur des enjeux locaux, entre activité agricole, présence résidentielle et gestion des ressources. Cela passe par des ajustements individuels portant sur les usages récréatifs de l'espace ou les règles de travail en élevage qui, comme ont pu le montrer Y. Le Caro ou C. Nicourt, jouent un rôle « *d'assurance-vie de l'agriculteur* »[1357]. Ils constituent en ce sens une condition de pérennisation de l'activité dans le temps long sur cet espace que nous pouvons caractériser comme le niveau minimal

[1356] M. MORMONT, Conflit et territorialisation, *Article cité*

[1357] Y. LE CARO, *Usages récréatifs de l'espace agricole*, *Ouvrage cité*, C. NICOURT and J.-M. GIRAULT, 2006, Une co-construction territoriale des règles du travail d'éleveur, *Article cité*, C. SOULARD, 2010, "Produire, circuler, habiter dans les campagnes d'aujourd'hui: un agencement complexe pour les agriculteurs", *Article cité*

de territorialisation de l'exploitation agricole. Les territoires construits sont des espaces de médiation fondés sur la préservation d'un patrimoine, le « *bien-vivre ensemble* » où se joue de fait la capacité des groupes sociaux à se projeter dans le futur. Ces aménagements se déclinent toutefois à la marge du fonctionnement du système de production et ne concernent pas directement les conditions de formation du revenu de l'agriculteur.

Ces agriculteurs sont également de plus en plus sollicités par rapport aux enjeux de gestion des ressources naturelles, et notamment les enjeux de gestion de l'eau. Dans un système de contractualisation agro-industriel où les cahiers des charges à la production sont définis dans le cadre d'un référentiel de qualité agro-industriel, les agriculteurs ont peu de marges d'action en matière de définition de leurs pratiques. Ils privilégient une logique d'externalisation de la gestion des enjeux environnementaux par des compromis de partage de l'espace. Dans la mesure où cela pénalise à la marge leur système productif, ces agriculteurs acceptent de mettre à disposition une partie de leurs exploitations agricoles, par exemple pour l'aménagement de haies en bordure de parcelle, anticipant sur le cadre réglementaire relatif au pourcentage minimal de surfaces d'équivalents topographiques imposé dans le cadre de la politique agricole. Nous nous situons plutôt dans une logique d'adaptation individuelle à un système de contraintes sociales et spatiales.

Les registres d'action mobilisés individuellement par les agriculteurs dans ce premier idéaltype relèvent soit d'une logique défensive par rapport aux contraintes d'un territoire subi ; soit d'une logique d'anticipation et de négociation par une implication dans le jeu social et politique local, la communication et des aménagements de pratiques ; soit une logique relevant d'une approche industrielle de gestion des risques liés à l'activité dans la stratégie productive et relationnelle (voir pages 441-442).

Pour conclure, il n'y a pas pour ce premier idéaltype de changement de la nature des instances où se joue l'avenir de ces exploitations agricoles, mais une logique d'adaptation individuelle à des enjeux locaux qui s'imposent de manière incontournable autour de questions environnementales ou de gestion de la proximité résidentielle. En revanche, ces adaptations ponctuelles et individuelles peuvent sur le long terme définir les ingrédients d'une réorientation de la trajectoire de l'exploitation agricole sous l'effet d'un resserrement du système de contraintes ou de la saisie d'opportunités par les agriculteurs, par exemple par la requalification de la situation spatiale et le développement de la vente directe.

Un second idéaltype regroupe dans notre analyse les exploitations agricoles pour lesquelles le territoire est investi comme une instance stratégique pour pérenniser une dynamique productive. Comme nous avons pu le montrer dans le cas des Monts du Lyonnais, ou pour les planteurs de houblon en Flandre, le territoire se construit autour d'un collectif agricole local qui crée des alliances tant au sein des instances sectorielles qu'au niveau des instances territoriales pour définir les conditions de la pérennisation d'un système productif. Cela peut se traduire par l'émergence de

nouveaux espaces d'expérimentation et d'innovation qui intègrent les enjeux locaux, par l'activation de ressources territoriales pour la différenciation du système productif, ou par la spécification des règles d'accès aux facteurs de production. Trois conditions apparaissent essentielles à l'inscription des exploitations agricoles dans de telles démarches : la présence d'un collectif d'agriculteurs capable d'articuler les questions territoriales et les enjeux de la filière, l'existence d'un espace sociotechnique local autour d'une production, et la fragilisation d'un modèle technico-économique.

Les exploitations de cet idéaltype 2 se distinguent de l'idéaltype 1 d'abord car des formes d'institutions locales sont mises en jeu dans la gouvernance de la filière. Cela peut être lié (i) à l'implication des agriculteurs dans le cadre de coopératives de production comme c'est le cas par exemple pour les planteurs de houblon, (ii) à la présence de négociants locaux qui travaillent en partenariat étroit avec les agriculteurs, tels par exemple les négociants en fruits rouges des Monts du Lyonnais ou (iii) à l'existence de dispositifs sectoriels qui confèrent un pouvoir important de redistribution des volumes aux producteurs tels que les quotas laitiers. Nous identifions entre ces deux idéaux-types une multitude de situations intermédiaires, comme par exemple dans le cas des autres filières d'élevage des Monts du Lyonnais (ovins, bovins viande, etc.), dont l'activité s'inscrit dans une pluralité d'espaces économiques locaux ou régionaux dans lesquels les agriculteurs disposent d'un pouvoir de négociation variable.

Les difficultés économiques, crise de la filière houblonnière au début des années 80 et fragilisation de la filière laitière des Monts du Lyonnais depuis 2003, apparaissent comme un moteur d'une implication proactive des agriculteurs dans les démarches territoriales avec la perspective d'y consolider des ressources spécifiques qui pourraient assurer la pérennisation d'une dynamique productive. Nous identifions donc un processus de construction de territoires autour d'une dynamique productive, laitière ou houblonnière, instituée comme un patrimoine partagé entre agriculteurs et collectivités territoriales. La territorialisation repose sur l'action centrale d'un collectif d'agriculteurs fédéré autour d'une identité forte autour du produit ou du métier et appuyé par différentes organisations professionnelles. Il s'agit bien du positionnement d'un collectif, et les agriculteurs individuellement ne sont pas tous impliqués dans cette construction stratégique de l'avenir de la filière sur un espace donné, voire n'en perçoivent pas les enjeux ou y sont opposés. Comme nous avons pu le montrer dans les Monts du Lyonnais, trois profils d'agriculteurs sont impliqués dans le processus de territorialisation, non sans conflits (voir pages 227-230):

- un profil de responsables professionnels impliqués au niveau de la filière et la profession agricole pour lesquels le territoire est une ressource stratégique potentielle,
- un profil d'agriculteurs- innovateurs qui anticipent sur les limites d'un modèle technique et vont chercher à l'extérieur du territoire les ressources pour réorganiser leur activité,

- et un profil d'agriculteurs impliqués avec une logique militante dans les groupes locaux d'expérimentation et de recherche de solutions collectives pour la pérennisation de la dynamique productive locale.

La territorialisation nécessite également une implication de collectivité qui reconnaît un enjeu à la pérennisation de la dynamique productive au titre de sa valeur paysagère, économique, sociale. Enfin, elle repose sur des compromis entre agriculteurs et collectivités sur l'évolution des pratiques agricoles, ou sur la contribution à la production de ressources territoriales. Ces compromis se déroulent souvent sur des intérêts croisés plus que sur la définition d'un intérêt partagé. Ainsi, par exemple, le contrat de relance de la filière houblonnière sur la période 2003-05, consistant en l'organisation annuelle d'une journée d'ouverture des houblonnières au public en échange d'un soutien à l'hectare, s'est révélé comme un compromis entre les intérêts différents des agriculteurs (un soutien direct à l'hectare) et collectivités territoriales (la valorisation paysagère de la filière).

Ce processus de territorialisation se traduit concrètement par la négociation des modalités d'accès aux facteurs de production, via le financement par les collectivités territoriales d'infrastructures individuelles et collectives comme par exemple la halle aux veaux de Saint-Laurent-de-Chamousset.

Il se décline également par des arrangements institutionnels sur l'évolution des pratiques agricoles via les dispositifs de contractualisation et le financement d'expérimentations. Ainsi, dans les Monts du Lyonnais, autour de l'enjeu de restauration de la qualité de l'eau des compromis sont négociés entre les éleveurs laitiers et les acteurs territoriaux sur les pratiques phytosanitaires et sur les pratiques de fertilisation. Ils prennent la forme à la fois de mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) et d'expérimentations collectives. Ces compromis négociés sur les pratiques s'inscrivent dans une mise en perspective globale de l'évolution des modalités de financement public de l'activité agricole. Il s'agit également d'une composante de la stratégie de compétitivité de la filière laitière dans ces espaces de moyenne montagne, qui peut être caractérisée par la recherche d'opportunités de différenciation du produit au niveau industriel, dans le cas de la démarche oméga 3. De la même manière en Flandre, les producteurs de houblon se sont impliqués dans une démarche d'évolution de leurs pratiques vers la protection intégrée contre les ravageurs de culture, à la fois comme une option technique alternative pour réduire les coûts d'homologation des produits phytosanitaires qui sont une charge importante pour cette petite filière, mais dans une perspective globale d'évolution vers l'agriculture biologique et d'adaptation à la demande sur un marché régional.

Enfin, la territorialisation passe pour les houblonniers par l'inscription dans une démarche de qualification territoriale via la marque collective « *Saveurs en'Or* ». Cela leur permet de conforter leur accès au marché régional et de ce fait de les inscrire en marge de la concurrence sur les prix. En revanche, la stabilité du système socio-économique laitier repose sur le dispositif des quotas. Leur remise en cause pourrait fragiliser l'ensemble des arrangements institutionnels locaux et territoriaux

car ces derniers ne fournissent pour le moment aucune preuve de leur capacité à différencier les conditions de mise en concurrence des exploitations agricoles sur le marché d'un produit non différencié[1358]. Or, les alternatives émergentes par exemple de création d'un atelier collectif et la production d'une gamme de fromage spécifique n'ont jamais émergé comme des projets fédérateurs pour ce système laitier jusqu'alors vraiment consolidé sur l'alliance avec la profession agricole et les coopératives et industriels.

Pour conclure, dans le cas des exploitations agricoles de l'idéaltype 2, nous identifions bien une dynamique de territorialisation des exploitations agricoles, c'est-à-dire un investissement du territoire comme un espace où se joue en partie l'avenir des exploitations agricoles. Cela ne se déroule pas en rupture avec une dynamique sectorielle, mais l'élément central qui caractérise ces exploitations agricoles réside dans la mobilisation croisée de dispositifs sectoriels et territoriaux. Les dispositifs territoriaux apparaissent mobilisés dans le prolongement de dispositifs sectoriels par un élargissement de la communauté identitaire support de la dynamique productive à d'autres acteurs, ce qui se traduit en retour par l'intégration d'autres enjeux locaux telle par exemple les questions environnementales. Le territoire peut ainsi être caractérisé comme un espace de médiation entre les enjeux socio-économiques d'une dynamique agricole locale, d'enjeux environnementaux ou économiques locaux portés par la collectivité, et des dynamiques plus larges dans lesquelles s'inscrivent les exploitations agricoles (politique agricole, etc.).

Un troisième idéaltype regroupe enfin des exploitations agricoles dont une partie des activités s'inscrit dans un espace marchand local ou en relation avec les villes voisines, par la vente directe des produits agricoles ou le développement d'activités de services. Cette relocalisation de l'activité se déroule dans des recompositions hybrides de la relation exploitation agricole - territoire, depuis des organisations marchandes de fait construites sur un référentiel territorial dans le cas de la restauration collective, à la mise en jeu d'autres types de conventions entre producteurs et consommateurs dans un contexte de renouvellement du rapport ville-campagne.

Sur nos deux terrains d'étude, le développement de ces activités de vente directe et de services s'inscrit dans des histoires et des configurations géographiques différentes. Dans les Monts du Lyonnais, le marché local est très faible par comparaison aux marchés urbains de Lyon et Saint-Etienne. Alors que les formes historiques de circuits courts se faisaient via des intermédiaires sur les marchés urbains ou directement sur les marchés cantonaux ; la vente directe par les producteurs sur le marché urbain des agglomérations voisines se développe à partir de la fin des années 70. Ces démarches qui pouvaient être dans les années 80-90 un facteur d'individualisation des producteurs par rapport à un collectif local à dominante laitière, deviennent progressivement un élément moteur de nouvelles formes de coordinations entre producteurs pour mutualiser la transformation et l'accès au

[1358] Voir pour rappel le Tableau 16 page 292 puis voir M. DERVILLÉ, P. VANDENBROUCKE and G. BAZIN, 2012, Régulation de l'économie laitière après la suppression des quotas laitiers: les conditions patrimoniales du maintien de la production laitière en montagne, *Article cité*

marché urbain. En Flandre, villes et campagnes sont plus étroitement liées. Les formes de vente directe dans les exploitations ou sur les marchés urbains des petites villes locales ont toujours existé. L'espace marchand est local et s'instaurent ainsi des règles informelles de régulation de la concurrence entre voisins basées sur des formes de réciprocité. Selon les contextes, la part entre logiques individuelles et collectives est donc distincte dans ces démarches de diversification des activités qui relèvent d'abord de trajectoires personnelles et familiales, couplées à une opportunité de positionnement sur un marché local des produits et services[1359].

En matière de définition des pratiques, la dimension territoriale apparaît faible pour ces exploitations agricoles. Les évolutions de pratiques se déroulent dans la relation avec la clientèle avec une logique d'adaptation à une demande marchande. La diversification des activités met de plus en jeu des dispositifs réglementaires génériques de plus en plus prégnants. Enfin, le développement de nouveaux produits et services tendent à inscrire les agriculteurs dans des réseaux sociotechniques extérieurs dans le partenariat avec des agriculteurs d'autres régions comme par exemple pour un agriculteur producteur de cerfs dans les Monts du Lyonnais.

En ce qui concerne l'accès aux facteurs de production, l'appui aux investissements et au développement de ces activités relève de plus en plus, depuis le début des années 90 et de manière accentuée depuis 2000, d'une intervention des collectivités territoriales, Régions et/ou Départements. Cela s'inscrit dans le cadre de la régionalisation de certains volets de la PAC, mais aussi d'une volonté politique des collectivités territoriales de conforter ces systèmes d'activités et de commercialisation considérés comme un modèle économique à même de consolider les petites et moyennes exploitations agricoles locales, et comme une forme d'agriculture adaptée aux contextes périurbains des deux régions étudiés.

L'action publique en matière de soutien à ces activités repose aussi sur un appui à l'émergence de formes de coordinations plus ou moins formalisées entre agriculteurs, élus et éventuellement d'autres acteurs économiques tels que les acteurs touristiques ou les commerçants. Les collectivités territoriales interviennent en particulier dans la consolidation de démarches de promotion des produits, soit via la labellisation des produits par la création de marques collectives labellisant les produits territoriaux (« Le Lyonnais, Monts et Coteaux ») et régionaux (« Saveur en'Or ») ; soit via la création d'outils partagés de communication (brochures, annuaires). Il s'agit de démarches de promotion et de valorisation territoriale des produits auxquelles les producteurs en vente directe adhèrent de manière variable, parce qu'ils peuvent être concurrents entre eux sur le marché local, et parce que la consolidation de leur marché ne repose pas sur ces signes d'identification territoriaux. La croissance de l'introduction de produits biologiques et locaux dans la restauration collective depuis 2009

[1359] Notre analyse confirme sur ce point le travail de C. Hinrichs qui montre que le développement des marchés de producteurs ou des AMAP ne peut être compris sans prendre en considération aussi l'opportunisme et les enjeux marchands. C. C. HINRICHS, 2000, Embeddedness and local food systems: notes on two types of direct agricultural market, *Journal of rural studies*, pp. 295-303

contribue à l'émergence de nouvelles formes de coordinations territoriales. Pour le cas du restaurant scolaire de Saint-Martin-en-Haut, le système d'approvisionnement mis en place dans un partenariat entre les producteurs et les élus locaux contribue à une territorialisation par la définition de règles spécifiques d'organisation marchande fondées sur l'appartenance à un même espace.

Enfin, il existe une forme de territorialisation souvent non explicitée pour ces acteurs autour de ressources territoriales partagées telles que l'image d'un territoire, ou un paysage. Les agriculteurs contribuent à l'attractivité touristique globale en désignant un fromage par le nom d'un lieu-dit. Ils bénéficient en retour des actions mises en place par d'autres acteurs pour faire venir une clientèle sur le territoire (évènementiel, chemins de randonnée). Cela ne prend cependant pas forme dans une coordination explicitée entre ces acteurs.

Ainsi, pour conclure, la relocalisation de ces activités contribue donc à développer les relations avec les autres acteurs au niveau local, mais sans que cela se traduise toujours par la consolidation d'espaces d'action collective et d'action publique où seraient redéfinies les conditions d'insertion des exploitations agricoles dans le système économique et social. En revanche, d'autres institutions sont mises en jeu à ce niveau et notamment des conventions marchandes et non marchandes entre producteurs, résidents et consommateurs qui reposent sur l'adhésion à une éthique partagée par exemple, et que J. Wilkinson considère comme définissant les termes d'un renouvellement majeur de l'organisation du système agricole et agro-alimentaire à l'échelle mondiale[1360].

6. Une hypothèse initiale enrichie par ces trois idéaux types

Ainsi, l'hypothèse initiale d'une transformation de l'unité de production agricole, d'une exploitation agricole sectorielle à une exploitation territoriale se révèle de ce fait réductrice pour penser les évolutions de l'agriculture. Au-delà du caractère incongru de cette affirmation, le mouvement de territorialisation des exploitations agricoles ne se présente pas comme un nouveau paradigme qui se substituerait aux précédents pour expliquer l'évolution de l'agriculture. Les régulations territoriales émergentes ne se substituent que très partiellement aux régulations sectorielles.

Au-delà des figures d'exploitations sectorielles et territoriales qui expriment des situations extrêmes, la territorialisation s'incarne plutôt dans les figures de ces trois idéaux types qui illustrent des formes plurielles d'hybridation entre le secteur, le territoire et d'autres institutions :

- Idéaltype1 : Des exploitations agricoles dont l'avenir est défini de manière prédominante par les politiques à un niveau européen et les institutions sectorielles, mais une logique d'adaptation individuelle par la contrainte et par l'opportunité aux enjeux et contraintes exprimés et vécus en local.

[1360] J. WILKINSON, 2009, "La nouvelle dynamique des marchés agro-alimentaires et l'enjeu de la qualité", *Article cité*

- Idéaltype 2 : Des exploitations agricoles dont l'avenir est défini en partie au niveau d'instances intermédiaires, à la fois sectorielles et territoriales, par l'intermédiaire d'un collectif agricole à même d'intervenir à différentes échelles et dans différentes instances pour articuler les enjeux de filières et de territoires.
- Idéaltype 3 : Des exploitations agricoles dont une partie des activités est relocalisée, dont l'avenir se joue dans des recompositions plurielles entre secteur, territoire et diverses conventions marchandes et non marchandes entre agriculteurs, résidents et consommateurs.

Alors que le territoire est convoqué de manière croissante d'une part comme une alternative à l'affaiblissement des mécanismes sectoriels de régulation de la concurrence, et d'autre part comme un espace de construction de systèmes alimentaires plus durables, nous pouvons conclure de ce travail que (1) la territorialisation des exploitations agricoles n'exprime une évolution réelle de celles-ci que dans certains types d'espaces (2) la territorialisation, si elle n'est pas couplée à des dispositifs sectoriels, garde un pouvoir de régulation de la concurrence limité. Les territoires s'affirment plutôt comme des espaces de médiation quant aux arbitrages sur les enjeux locaux de cohabitation entre différentes territorialités, et entre les enjeux locaux et globaux quant aux conditions de viabilité des exploitations agricoles.

De plus, dans ce processus de territorialisation, l'exploitation agricole, en tant que forme politique, économique et sociale, n'est pas remise en cause. Elle peut au contraire y trouver les leviers de sa pérennisation dans des espaces tels que les Monts du Lyonnais, où la territorialisation prend le relais de dispositifs sectoriels, dans une logique de recherche de pérennisation d'une activité sur un espace portée tant par les agriculteurs que par la collectivité.

Ces évolutions sont contingentes de choix de politiques publiques et des échelles auxquelles elles sont mises en œuvre. La territorialisation des exploitations agricoles met en jeu la capacité des acteurs publics, des agriculteurs et de leurs organisations à articuler leurs espaces d'action respectifs. En matière d'action publique territoriale, il en résulte l'enjeu, d'identifier les espaces d'action des agriculteurs, de l'espace sociotechnique du quotidien que peuvent constituer les CUMA aux espaces d'organisation des filières, et d'intégrer le caractère multi-scalaire de leurs actions pour jouer leur rôle de médiation entre enjeux locaux et globaux.

7. Bilan scientifique et pistes d'ouverture

Nous discutons enfin des limites des choix scientifiques effectués, puis des pistes que cette thèse ouvre afin de poursuivre la réflexion.

La thèse s'organise autour du postulat central de l'encastrement, que nous mobilisons en nous inspirant du courant d'analyse institutionnelle inspiré de l'approche de K. Polanyi[1361]. L'analyse des

[1361] Nous resituons en particulier notre analyse dans la filiation d'une posture développée par les économistes du patrimoine. D. BARTHÉLEMY, 2008, "Présentation- Positionnement.", dans: POLANYI G., *La multifonctionnalité de l'agriculture. Une dialectique entre marché et identité.*, Paris, Editions Quae, pp. 1-26

processus économiques en jeu dans les interactions entre acteurs à l'échelle d'une petite région nous a permis d'appréhender des formes d'arrangements institutionnels locaux, produits d'interactions situées, mais aussi produits de formes historiques d'occupation d'un espace et de la structuration des rapports de pouvoirs locaux dans la longue durée. Cette dimension plus structurelle de l'encastrement, souvent peu abordée dans les analyses de la socio-économie, est une clef de lecture incontournable à la compréhension des rapports fonciers par exemple. En la matière, les différences structurelles majeures identifiées entre les deux terrains d'étude quant au prix, aux modalités d'accès au foncier et aux évolutions de la structure agraire suggèrent l'hypothèse d'un écartèlement en cours des formes socio-structurelles d'exploitations agricoles entre régions françaises, et notamment l'éclatement engagé de la forme sociale de l'exploitation familiale à deux UTH. Dans des espaces tels que la Flandre intérieure, la dimension capitalistique croissante des exploitations agricoles questionne l'éclatement de l'unité terre – travail – capital, même si les logiques patrimoniales familiales de transmission continuent jusqu'alors de la pérenniser. Dans des espaces tels que les Monts du Lyonnais, le faible potentiel d'accumulation capitalistique pose à l'inverse un problème de transmission des plus grosses structures, et met en perspective l'évolution vers des formes sociétaires à plusieurs associés permettant la pérennisation des structures dans le temps. Les dynamiques institutionnelles analysées dans cette thèse fournissent des pistes d'analyse de ces mécanismes de différenciation des systèmes agraires, mais ce processus mériterait d'être approfondi de manière plus spécifique quant à ses déterminants économiques et ses conséquences socio-structurelles.

De plus, cette analyse fine et historique à l'échelle de petites régions a permis de révéler les spécificités des dynamiques socio-institutionnelles autour de la relation exploitation agricole – territoire. Le croisement les travaux menés sur d'autres terrains d'étude révèle la récurrence de certains processus dans d'autres espaces. Ainsi, par exemple, la prise en considération de l'agriculture dans les dispositifs d'action publique et les rapports entre agriculteurs et territoires dans le cas de la Flandre intérieure présente de fortes similarités avec les processus qui peuvent être identifiés dans d'autres espaces périurbains[1362]. De même, les formes spécifiques de construction d'un territoire, de modernisation agricole, puis l'investissement par les agriculteurs des référentiels émergents autour de la multifonctionnalité de l'agriculture dans les Monts du Lyonnais font écho aux dynamiques étudiées dans d'autres zones de montagne[1363]. Enfin, les recompositions sociopolitiques observées dans les

[1362] Ce sont des caractéristiques que nous retrouvons à proximité des agglomérations toulousaine, angevine ou sur le territoire de la métropole Savoie. I. DUVERNOY, L. BARTHE and S. LIMA, 2010, "Les territoires, acteurs émergents du développement agricole périurbain? Vers une gouvernance agricole au niveau local? ", *Article cité*, A. ESPOSITO-FAVA, *Territorialisation et action agricole: quelles ressources et dispositifs pour quelles gouvernances? Une analyse à partir des cas du Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du Bessin, de Métropole Savoie et de Rovaltain, Thèse citée* , P. GERMAIN, R. LE GUEN and B. THAREAU, 2006, La re-territorialisation du développement agricole : le cas de l'agriculture périurbaine d'Angers, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp. 373-392 , M. POULOT, 2011, Des arrangements autour de l'agriculture en périurbain : du lotissement agricole au projet de territoire. Exemples franciliens, *Article cité*

[1363] Sur la dimension historique des processus, les parallèles avec l'analyse de S. Brunier quant au rôle croisé de responsables professionnels, de conseillers locaux, des organisations professionnelles et des pouvoirs publics, présentent l'intérêt d'analyser de manière croisée les jeux d'acteurs dans ces formes d'autonomisation du développement agricole précoces alors même que le projet modernisateur se voulait fédérateur. S. BRUNIER,

Monts du Lyonnais dans les relations entre agriculteurs et territoires suscitent l'intérêt d'un croisement avec les analyses de B. Thareau[1364]. Cela suggèrerait donc l'intérêt d'un croisement entre ces analyses monographiques situées afin de repérer d'éventuelles régularités et de mieux appréhender les rapports sociaux et politiques entre agriculteurs et territoires selon les types d'espaces.

Nous avons, dans cette thèse, proposé trois idéaux-types permettant de caractériser les processus en jeu entre exploitations agricoles et territoires dans des espaces périurbains et ruraux sous influence urbaine. Pour aller plus loin dans l'analyse de la généricité de ces idéaux types, il faudrait questionner leur pertinence en d'autres types d'espaces, et en particulier dans des régions où l'importance et la proximité des métropoles régionales seraient plus limitées, et de fait les conflits sur les usages de l'espace moins contraignants, de même que les opportunités économiques de la proximité physique de grands marchés de consommation. La présence de formes résidentielles et la proximité d'un marché urbain constituent des composantes centrales de notre analyse. Elles génèrent à la fois des opportunités et des contraintes liées à l'imbrication de l'agriculture à d'autres logiques économiques, sociales et politiques. De plus, dans un contexte où les orientations de politique agricole sont avant tout définies au niveau de l'Union Européenne, l'enjeu d'une analyse comparative avec d'autres pays européens se révèle centrale, ceci d'autant plus que la dimension régionale apparaît beaucoup plus forte dans nombre des pays voisins. La territorialisation de l'agriculture en France s'inscrit dans une histoire institutionnelle et organisationnelle spécifique de rapports entre l'état, les organisations professionnelles agricoles, et les opérateurs économiques. L'hypothèse d'une analyse comparative avec la Hongrie avait été envisagée en début de thèse puis elle a été abandonnée parce que trop ambitieuse et dispersante par rapport à l'objet central de l'analyse. Elle n'en reste pas moins une piste de recherche à approfondir quant aux recompositions entre secteur et territoire qui se déroulent tant pour les grandes exploitations coopératives qui couplent des logiques agro-industrielles et qui ont historiquement constitué une composante structurante de l'espace social, que pour les très petites exploitations dont les formes d'insertion marchandes se renouvellent dans les rapports familiaux, et les rapports marchands et non marchands de proximité[1365].

2012, Conseillers et conseillères agricoles. L'amour du progrès aux temps de la révolution silencieuse (1945-1983), Thèse d'histoire, Dir: Granet-Abisset A.-M., Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes, Université de Grenoble, Sur la dynamique de construction territoriale et d'investissement du référentiel de la multifonctionnalité, des parallèles forts peuvent être établis avec les formes d'investissement de la multifonctionnalité dans le Diois par J. Pluvinage. J. PLUVINAGE, "Multifonctionnalité des exploitations agricoles, stratégies individuelles d'agriculteurs et de dynamiques territoriales spécifiques en Rhône-Alpes", *Article cité*

[1364] B. THAREAU (MOREL), *Réguler l'accès à la terre, la réinvention locale du corporatisme agricole, Thèse citée*

[1365] P. VANDENBROUCKE, 2007, *Dynamique et durabilité des exploitations agricoles dans la zone périurbaine de Budapest*, Master, Dir: BAZIN G., AgroParisTech/Paris X-Nanterre, Paris. 143 p.

Bibliographie

AGGERI Franck et Armand HATCHUEL, 2003, "Ordres socio-économiques et polarisation de la recherche dans l'agriculture: pour une critique des rapports science/société", *Sociologie du travail,* Vol. 45, pp. 113-133

AKRICH Madeleine, Michel CALLON et Bruno LATOUR, 2006, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs,* Paris, Editions des Mines de Paris, 303 p.

ALLAIRE Gilles, 1988, "Le modèle de développement agricole des années 1960", *Economie rurale,* pp. 171-181

ALLAIRE Gilles, 2002, "L'économie de la qualité, en ses secteurs, ses territoires et ses mythes", *Géographie, Economie, Société,* Vol. 4 /2, pp. 155-180

ALLAIRE Gilles et Bertil SYLVANDER, 1997, "Qualité spécifique et innovation territoriale", *Cahiers d'économie et sociologie rurales,* n°44, pp. 29-59

ALLAIRE Gilles et Robert BOYER, 1995, La grande transformation de l'agriculture : lectures conventionnalistes et régulationnistes, Paris, INRA, 444 p.

ALLART Marie-Christine, 2007, Les industries agroalimentaires du Nord-Pas-de-Calais aux XIXème et XXème siècles. Une histoire occultée, Paris, L'Harmattan, 187 p.

ALLART Marie-Christine, 2008, "La presse agricole régionale: deux journeaux pour une région", *L'abeille. Journal de la société des amis de Panckoucke,* n°10, pp. 1-5

ALPHANDÉRY Pierre, 2001, Les campagnes françaises de l'agriculture à l'environnement (1945-2000) : politiques publiques, dynamiques sociales et enjeux territoriaux, Dir: B. HERVIEU, FNSP, Fondation Nationale des Sciences Politiques, Institut d'Etudes Politiques de Paris, Paris. 465 p.

ALPHANDÉRY Pierre, 2002, "Nature, politiques publiques et conflits de légitimité: la mise en oeuvre de la directive Habitats", dans: Jean-Pierre SYLVESTRE, *Agriculteurs, ruraux et citadins. Les mutations dans les campagnes françaises,* Dijon, Educagri, pp. 209-223

ALPHANDÉRY Pierre et Martine BERGUES, 2004, "Territoires en questions: pratiques des lieux, usages d'un mot", *Ethnologie française,* Tome XXXVII /n°2, pp. 5-12

ALPHANDÉRY Pierre et Jean-Paul BILLAUD, 2009, "Retour sur la sociologie rurale", *Études rurales,* n°183, pp. 9-22

ALPHANDÉRY Pierre, Pierre BITOUN et Yves DUPONT, 1989, *Les champs du départ: une France rurale sans paysans?,* Paris, La découverte, 264 p.

ALPHANDÉRY Pierre, Christian DEVERRE et Jacques RÉMY, 1996, "Opérations locales agri-environnementales et émergence de nouvelles formes de territorialité", *Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural- Actes du colloque final de l'Action Incitative, 1993-1995,* Toulouse, Conseil régional Midi-Pyrénées, INRA, pp. 9-21

ALTRUX-TALLAU Mélanie, 2010, Histoire sociale d'un corps intermédiaire: l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (1924-1974), Doctorat Dir: Claude-Isabelle BRELOT, Université Lyon 2, Lyon. 1304 p.

ÀRNASON Arnar, Mark SHUCKSMITH et Jo VERGUNST, 2009, *Comparing Rural Development. Continuity and Change in the Countryside of Western Europe,* Padstow, Ashgate Publishing Limited, 200p.

Association des Ruralistes Français, 1984, *La pluriactivité dans les familles agricoles,* Paris, A.R.F Editions, 343p.

AUDIER Jacques, 2005, *Droit rural* Paris, Dalloz, 138 p.

AYDALOT Philippe, 1986, *Milieux innovateurs en Europe.,* Paris, GREMI- Groupe de Recherche sur les Milieux Innovateurs, 361 p.

BANOS Vincent, 2008, L'hypothétique construction des lieux ordinaires entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne : De l'idéologie patrimoniale à la recherche des échappés du territoire, Doctorat de Géographie, Dir: Guy CHEMLA, Université Paris IV-Sorbonne, Paris. 418 p.

BANOS Vincent et Jacqueline CANDAU, 2006, "Recomposition des liens sociaux en milieu rural. De la fréquentation d'espaces à la production de normes collectives ? ", *Espaces et sociétés,* n°4, pp. 97-112

BARJOLLE Dominique et Jean-Marc CHAPPUIS, 2000, "Coordination des acteurs dans deux filières AOC. Une approche par la théorie des coûts de transaction.", *Économie rurale,* n°258, pp. 90-100

BARJOLLE Dominique et Eric THEVENOD-MOTTET, 2004, "Ancrage territorial des systèmes de production: le cas des Appellations d'Origine contrôlée", *Industries alimentaires et agricoles,* n°6, pp. 19-27

BARRAL Pierre, 1968, *Les agrariens Français. De Méline à Pisani,* Paris, Armand Colin, 385 p.

BARRÈRE Christian, 2005, "Les dynamiques économiques du patrimoine", dans: Christian BARRÈRE, Denis BARTHÈLEMY, Martino NIEDDU and Franck-Dominique VIVIEN, *Le patrimoine, de la culture à l'économie,* Paris, L'Harmattan, pp. 109-140

BARRÈRE Christian, 2007, "Vers une théorie substantiviste du patrimoine", *Économie appliquée,* Tome LX /n°3, pp. 7-30

BARRÈRE Christian, Denis BARTHÈLEMY, Martino NIEDDU et Franck-Dominique VIVIEN, 2005, *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine,* Paris, L'Harmattan, 337 p.

BARTHÉLEMY Denis, 1988, *La naissance de l'entreprise agricole,* Paris, Economica, 184 p.

BARTHÉLEMY Denis, 1997, "La valeur de l'entreprise agricole", *Recherches en économie et en sociologie rurales,* n°1, 4 p.

BARTHÉLEMY Denis, 2000, "Le contrôle des structures et la répartition des droits à produire, une spécificité française.", *Colloque franco-allemand SFER-GEWISOLA,* Strasbourg

BARTHÉLEMY Denis, 2005, "L'institution d'un patrimoine professionnel en agriculture", dans: Christian BARRÈRE, Denis BARTHÈLEMY, Martino NIEDDU and Franck-Dominique VIVIEN, *Le patrimoine, de la culture à l'économie.* , Paris, L'Harmattan, pp. 197-222

BARTHÉLEMY Denis, 2008, "Présentation- Positionnement.", dans: Groupe POLANYI, *La multifonctionnalité de l'agriculture. Une dialectique entre marché et identité.*, Paris, Editions Quae, pp. 1-26

BARTHÉLEMY Denis et Jean-Pierre BOINON, 2008, "Le RDR, pour une refondation de l'identité économique de l'agriculture", dans: Groupe POLANYI, *La multifonctionnalité de l'agriculture. Une dialectique entre marché et identité,* Paris, Editions Quae, pp. 99-163

BARTHÉLEMY Denis et Martino NIEDDU, 2003, "Multifonctionnalité agricole: biens non marchands ou biens identitaires? ", *Économie rurale,* n°273-274, pp 103-119

BARTHÉLEMY Denis et Martino NIEDDU, 2007, "Non-Trade Concerns in Agricultural and Environmental Economics: How J.R. Commons and Karl Polanyi Can Help Us", *Journal of economic issues,* Vol. XLI /n°2, pp. 519-527

BARTHÉLEMY Denis, Martino NIEDDU et Franck-Dominique VIVIEN, 2003, "Le patrimoine : accumulation d'externalités positives ou régulation de la relation marchande ? Les enseignements de travaux récents sur l'agriculture et l'environnement.", *Forum de la régulation,* 23 p.

BARTHEZ Alice et Denis BARTHÉLEMY, 1978, "Propriété foncière, exploitation agricole et aménagement de l'espace rural", *Économie rurale,* n°126 Quoi de neuf dans l'agriculture et le milieu rural français depuis 10 ans? , pp. 6-16

BARTHOLIN J. et F. PALIARD, 1972, *Chevrières. Une commune des Monts du Lyonnais,* ISARA-Lyon, Lyon. 55 p. + les annexes

BAYARD Françoise et Bernard MARADAN, 1997, *La belle époque. Le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset de 1878 à 1914,* L'Arbresle, Par Re-copy, Communauté de Communes de Saint-Laurent-de-Chamousset, 261 p.

BAYARD Françoise, Jean-Pierre HOUSSEL, André PELLETIER et Michel RUBELLIN, 2005, *Les Monts du Lyonnais,* Châtillon-sur-Chalaronne, La Taillanderie, 240 p.

BAZIN Gilles, François COLSON et Vinsent CHATELLIER, 1998, "Simulation, dans le cadre de l'Agenda 2000, d'un rééquilibrage des aides directes privilégiant les soutiens à la gestion de l'espace", *Économie rurale,* pp. 50-54

BAZIN Gilles et Jean-Christophe KROLL, 2002, "La multifonctionnalité dans la politique agricole commune: projet ou alibi? ", La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques, Actes du colloque de la SFER-CIRAD, Paris, Educagri, pp. 532-573

BAZIN Gilles et Bruno MARESCA, 1990, "Politique socio-structurelle et aides directes", dans: Pierre COULOMB, Hélène DELORME, Bertrand HERVIEU and Marcel JOLLIVET, *Les agriculteurs et la politique,* Paris, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, pp. 110-117

BEN SAID Karim, 2008, La vie municipale à Saint-Laurent-de-Chamousset entre 1848 et 1914. L'apprentissage du politique ou la difficile "républicanisation" d'une commune rurale de l'Ouest Lyonnais., Dir: Claude-Isabelle BRELOT, Université Lyon 2, Lyon. 148 p.

BENKO Georges, 2006, "Economie des territoires et territoires de l'économie- Editorial", *Espaces et sociétés*, n°124-125, 296 p.

BENKO Georges et Alain LIPIETZ, 1992, Les régions qui gagnent. Districts et réseaux. Les nouveaux paradigmes de la géographie industrielle, Paris, Presses Universitaires de France, 424 p.

BERGER Martine, Chantal GILLETTE et Marie-Claire ROBIC, 1997, "L'étude des espaces ruraux en France à travers trois quarts de siècle de recherche géographique ", *Strates* 9, [En ligne], mis en ligne le 19 octobre 2005, Consulté le 17 novembre 2012. URL : http://strates.revues.org/634

BERGMANN Denis, 1950, "La classification des terres", *Économie Rurale*, 51-58

BERGMANN Denis, 1959, "L'exploitation agricole", *Économie rurale*, n°39-40, pp. 63-72

BERNARD Cécile, Laurent DOBROMEZ, Jean PLUVINAGE, Annie DUFOUR, Alain HAVET, Isabelle MAUZ, Yves PAUTHENET, Jacques RÉMY et Edmond TCHAKÉRIAN, 2006, "La multifonctionnalité à l'épreuve du local: les exploitations agricoles face aux enjeux des filières et des territoires.", *Cahiers d'études et de recherches francophones / Agricultures*, Vol.15 /6, pp. 523-528

BERNARD Cécile et Annie DUFOUR, 2008, "Vente directe et accueil à la ferme: des trajectoires en rupture avec les modèles professionnels sur le plateau ardéchois", dans: Pierre CORNU and Jean-Luc MAYAUD, *Nouvelles questions agraire. Exploitants, fonctions, territoires*, Paris La boutique de l'histoire, pp. 205- 229

BERNOUX Philippe, 2009, *La sociologie des organisations*, Paris, Editions du Seuil, 382 p.

BERRIET-SOLLIEC Marielle, 1999, Les interventions décentralisées en agriculture. Essai sur la composante territoriale de la politique agricole. , Paris, L'Harmattan, 333 p.

BERRIET-SOLLIEC Marielle , Hélène DELORME, Catherine LAURENT, Marie-Françoise MOURIAUX, Patrick MUNDLER et Daniel PERRAUD, 2005, "Analyse comparée des soutiens régionaux à la multifonctionnalité agricole : une mise en perspective de la région Rhône-Alpes", *Symposium international "Territoires et enjeux du développement régional"*, Lyon,

BERRIET-SOLLIEC Marielle, Christophe DEPRÉS et Aurélie TROUVÉ, 2008, "La territorialisation de la politique agricole en France. Vers un renouvellement de l'intervention publique en agriculture? ", dans: Catherine LAURENT and Christian DU TERTRE, *Secteurs et territoires dans les régulations émergentes.*, Paris, L'Harmattan, 121-136

BERRIET-SOLLIEC Marielle, Bertrand SCHMITT, Aurélie TROUVÉ et Francis AUBERT, 2009, "Deuxième pilier de la PAC et développement rural: le RDR est-il vraiment rural? ", dans: Francis AUBERT, Vincent PIVETEAU and Bertrand SCHMITT (coordinateurs), *Politiques agricoles et territoires*, Paris, Editions Quae, pp. 165-182

BERRIET-SOLLIEC Marielle, Thérèse VOLAY et Jean-Paul DAUBARD, 2004, "Les concours publics des collectivités territoriales à l'agriculture en 2000", *Notes et études économiques*, n°20, pp. 83-105

BERTRAND Nathalie et Patrick MOQUAY, 2004, "La gouvernance locale, un retour à la proximité", *Économie rurale*, pp. 77-95

BERTRAND Nathalie, Nadine SOUCHARD, Samuel MARTIN et Marie-Christine MICHELLS, 2006, "Quelle contribution de l'agriculture périurbaine à la construction de nouveaux territoires: consensus ou tensions?", *Revue d'économie régionale et urbaine, RERU*, n°3, pp. 329-353

BESSIÈRE Céline, Caroline DE PAOLI, Bénédicte GOURAUD et Muriel ROGER, 2011, "Les agriculteurs et leur patrimoine : des indépendants comme les autres ?", *Économie et statistique*, n°444-445, pp. 55-74

BESSIÈRE Céline, Christophe GIRAUD et Jacques RÉMY, 2008, "Introduction générale : Famille, travail, école et agriculture", *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, Vol. 88 /n°3, pp.1-19

BESSON Daniel, Nicole DOITRAND, Lucie MAYOUX, Pierre-Paul FAURE, Michel ROZE et Lucien VENET, 2006, "Tuileries et fromageries à Meys", [en ligne] http://www.monts-du-lyonnais.fr/stock_fichiers/meys_article_asso_gpe_histoire_tuileries_fromageries_BM.pdf, consulté le 10/10/10

BIBA Gjin et Jean PLUVINAGE, 2006, "La pluriactivité dans l'exploitation agricole, transition ou composante durable de l'organisation de la production en Albanie", *Cahiers d'études et de recherches francophones / Agricultures*, Vol. 15 /6, 535-541

BIERCE Matthieu, 2006, *Les élus agriculteurs dans le département du Rhône. 1945-1970.* , Dir: Edouard LYNCH, Université Lyon II, Lyon. 197 p.

BITOUN Pierre, Estelle DELÉAGE et Yves DUPONT, 2007, "Le sacrifice des paysans: introduction à ouvrage éponyme", non publié,

BLANCHARD Raoul, 1906, La Flandre. Etude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande, Paris, Librairie Armand Colin, 530p.

BODIGUEL Luc, 2000, "Le territoire, vecteur de la reconnaissance juridique de l'agriculture multifonctionnelle", *Économie rurale*, n°273-274 /La multifonctionnalité de l'activité agricole, pp. 61-75

BODIGUEL Luc, 2005, L'entreprise rurale: entre activités économiques et territoire rural, Paris, L'Harmattan, 478 p.

BOLTANSKI Luc et Eve CHIAPELLO, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 843 p.

BOLTANSKI Luc et Laurent THÉVENOT, 1987, *Les économies de la grandeur*, Gap, Presses Universitaires de France, Cahiers du centre d'études de l'emploi, 290 p.

BONNAMOUR Jacqueline, 1973, *Géographie rurale Méthodes et perspectives*, Paris, Masson, 160 p.

BONNAMOUR Jacqueline, 1976, "A propos de la typologie agraire internationale", dans: Equipe de géographie rurale du laboratoire associé de Géographie humaine, *Approche géographique des exploitations agricoles*, Paris, Université de Paris I - ENS de Fontenay aux Roses, pp. 5-16

BONNAMOUR Jacqueline, 1997, "La géographie rurale pendant le dernier quart de siècle", *Ruralia*, n°1, 24 p.

BONNAMOUR Jacqueline, 2000, *Du Bonheur d'être géographe*, Fontenay Saint Cloud, ENS Editions. Collection Sociétés, Espaces, Temps, 97 p.

BONNAMOUR Jacqueline, Yves GUERMOND et Chantal GILLETTE, 1971, "Typologie des systèmes d'exploitation agricole utilisés en France", *Annales de géographie*, 144-166

BONNAMOUR Jacqueline, Yves GUERMOND, Ch. GILLETTE, Nicole MATHIEU et Jean-Paul MORDEFROID, 1976, *Approche géographique des exploitations agricoles*, Paris, Université de Paris 1_ ENS de Fontenay aux roses, 159 p.

BONNAUD Agnès, 2008, "La requalification du patrimoine rural et agricole par les exploitants de territoires à fortes contraintes: le cas des Cévennes ardéchoises", *Nouvelles questions agraires. Exploitants, fonctions, territoires.*, Paris, La boutique de l'histoire, pp. 231-248

BONNIEUX François, 2009, "Bilan critique de la politique agri-environnementale et perspectives d'évolution", dans: Francis AUBERT, Vincent PIVETEAU and Bertrand SCHMITT (coordinateurs), *Politiques agricoles et territoires*, Paris, Editions Quae, pp. 141-163

BOREY Lionel et Patrice MOUNIER, 1995, Etude d'une stratégie d'intervention locale pour le soutien de l'installation des jeunes agriculteurs en zone PDR du département du Rhône. , Mémoire de fin d'études, Dir: Jean-Claude JAUNEAU and René CLEMENCON, ISARA-Lyon, 70 p.

BOURDIEU Pierre, 1997, "Le champ économique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, pp. 48-66

BOURRIGAUD René, 2000, "La défense de l'exploitation familiale en France depuis la révolution", dans: Nicole CROIX (dir.), *Des campagnes vivantes. Un modèle pour l'Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes,

BOUSQUET Dominique, Anne-Charlotte DOCKÈS et Emmanuel BEGUIN, 2003, "La vente directe de produits laitiers en Nord Pas de Calais : état des lieux pour la relance d'une activité traditionnelle", *Rencontres autour des recherches sur les ruminants*, vol. 10, p344

BOUSSARD Jean-Marc, 1970, Programmation mathématique et théorie de la production agricole, Paris, Ed. Cujas, 248 p.

BOUZILLÉ-POUPLARD Emmanuelle, 2001, "Des campagnes vivantes. Réflexions de jeunes géographes à propos du colloque en hommage à Jean Renard", *Ruralia*, n°8, [En ligne], mis en ligne le 01 sept. 2001. URL : http://ruralia.revues.org/document237.html. Consulté le 29 avril 2010.

BOYER Robert, 1995, "Secteurs, régions et modes de régulation", dans: Gilles ALLAIRE and Robert BOYER, *La grande transformation de l'agriculture : lectures conventionnalistes et régulationnistes*, Paris, INRA, pp. 227-240

BOYLE Paul et Keith HALCAFREE, 1998, *Migration into rural areas*, Chichester, John Willey & Sons, 330 p.

BROSSIER Jacques, Eduardo CHIA, Eric MARSHALL et Michel PETIT, 1998, *Gestion de l'exploitation agricole familiale. Eléments théoriques et méthodologiques*, Dijon, La documentation française- ENESAD-CNERTA, 215 p.

BROSSIER Jacques, Michel PETIT, François LABOUESSE et Denis BERGMANN, INRA,1985, *Réactions critiques à l'essai de bilan autour du thème "Systèmes de production"*, Montpellier, pp. 41-56

BRUN Guilhem, 2006, L'agriculture française à la recherche d'un nouveau modèle., Paris, L'Harmattan, 346 p.

BRUNEAU Edith, Des « Repas Durables » dans les Monts du Lyonnais. Comment définir la notion de durabilité dans les projets de repas qualifiés de « durables » en restauration collective ?, ISARA-Lyon et CEDD, Lyon.2010, 85 p.

BRUNET Roger, 2002, "Lignes de force de l'espace européen", *Mappemonde,* Vol. 66 /n°2, pp. 14-19

BRUNET Roger, Robert FERRAS et Hervé THERY, 1992, *Les mots de la géographie: dictionnaire critique,* Paris, La documentation française, 518 p.

BRUNIER Sylvain, 2012, *Conseillers et conseillères agricoles. L'amour du progrès aux temps de la révolution silencieuse (1945-1983),* Thèse d'histoire, Dir: Anne-Marie Granet-Abisset, Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes, Université de Grenoble, à soutenir.

BRYSBAERT Amélie, 1997, Les nouveaux contrats légumes Bonduelle- Renescure: une solution au maintien des petites et moyennes exploitations agricoles en Flandre intérieure?, Maîtrise de géographie, Dir: Jean VAUDOIS, Univrsité des Sciences et Technologies de Lille, Lille. 66 p.

CALLON Michel et Bruno LATOUR, 1981, "Le grand Lévithian s'apprivoise-t-il?", dans: Madeleine AKRICH, Michel CALLON and Bruno LATOUR, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs,* Paris, Editions des Mines de Paris, 1999, pp. 11-32

CAMAGNI Roberto, 2006, "Compétitivité territoriale: la recherche d'avantages absolus", *Reflets et perspectives de la vie économique,* Tome XLV/1, pp. 95-115

CANDAU Jacqueline et Jacques REMY, 2009, "Sociabilités rurales. Les agriculteurs et les autres", *Etudes rurales,* n°183/1, pp. 83-100

CANDAU Jacqueline, Olivier AZNAR, Marc GUÉRIN, Yves MICHELIN et Patrick MOCQUAY, 2007, "L'intervention publique paysagère comme processus normatif", *Cahiers d'économie et sociologie rurales,* n° 84-85, 24 p.

CAPILLON Alain et Egizio VALCESCHINI, 1998, "La coordination entre exploitations agircoles et entreprises agro-alimentaires. Un exemple dans le secteur des légumes transformés.", dans: Jacques BROSSIER and Barry DENT, *Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement n°31: Gestion des exploitations agricoles et des ressources rurales. Entreprendre, négocier, évaluer,* Versailles, INRA/SAD, pp. 256-276

CARON Armelle et André TORRE, 2002, "Les conflits d'usages dans les espaces ruraux: une analyse économique", dans: Philippe PERRIER-CORNET, *A qui appartient l'espace rural?* , La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, DATAR, pp. 49-78

CARON Patrick, 2005, "À quels territoires s'intéressent les agronomes ? Le point de vue d'un géographe tropicaliste", *Natures Science Sociétés,* n°13, pp. 145-153

Commission Histoire de la Communauté de Communes de Saint Laurent de Chamousset, 2002, "Mémoire en images. Le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset", 128 p.

CHANTEAU Jean-Pierre, Christian DU TERTRE, Martino NIEDDU et Bernard PECQUEUR, 2002, "Théorie de la régulation, secteurs et territoires: quels enjeux de recherche? ", *Géographie, Economie, Société,* Vol. 4 /n°2, pp. 123-129

CHAPUIS Robert, 2004, "La géographie agraire et la géographie rurale", dans: Antoine BAILLY, *Les concepts de la géographie humaine,* pp. 151-164

CHARMES Eric, 2005, "Le malthusianisme foncier", *Études foncières,* n°125, pp. 12-16

CHASSAGNE Marie-Elisabeth et Alain ROMEFORT, 1987, *Initiatives et solidarités pour le développement local: l'affaire de tous,* Syros, Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, 272 p.

CHATELLIER Vincent, 2002, "Les exploitations laitières françaises sont-elles assez performantes pour faire face à une baisse des prix du lait? ", *INRA, Production Animale.,* n°15 /1, 17-30

CHATELLIER Vincent, Jean-Claude GUESDON, Hervé GUYOMARD et Christophe PERROT, 2009, "L'application française du bilan de santé de la PAC : Un transfert limité pour l'élevage, mais une véritable réévaluation pour l'herbe", *Rencontres autour des recherches sur les ruminants,* n°16, pp. 203-210

CHAXEL Sophie, Pierre GASSELIN et Pascale MOITY-MAÏZY, 2010, "Trajectoires et sens des pratiques: les "nouvelles" stratégies des agriculteurs du Sud de l'Altiplano bolivien", *Colloque "L'étude des devenirs biographiques"- Techniques et concepts,* Université de Limoges, 15 et 16 novembre,

CHOLLEY André, 1926, "Le ravitaillement en lait de Lyon", *Les Études Rhodaniennes,* Vol. 2 /2, pp. 195-198

CHOMBART DE LAUWE Jean, Jean POITEVIN et Jean-Claude TIREL, 1963, *Nouvelle gestion des exploitations agricoles,* Paris, Dunod, 507 p.

CLEMENT Camille, 2009-12, Dynamiques et gouvernance des espaces agricoles périurbains : entre privatisation et publicisation. Cas des régions viticoles du Languedoc-Roussillon et du Nord-Ouest Portugal, Thèse de doctorat en cours, Dir: Lucette LAURENS, Université Montpellier III, UMR Innovation, Montpellier

CLÉMENT Camille, 2010, "Une lecture des dynamiques territoriales par la publicisation/privatisation des espaces agricoles périurbains", *ISDA- Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food*, Montpellier, 10 p.

COCHET Hubert, 2005, L'agriculture comparée, genèse et formalisation d'une discipline scientifique, Paris, Institut National Agronomique Paris-Grignon, 87 p.

COCHET Hubert, 2008, "Vers une nouvelle relation entre la terre, le capital et le travail", *Etudes foncières*, n°134, pp. 24-29

COCHET Hubert, 2011, *L'agriculture comparée*, Paris, Ed. Quae, coll. NSS, 159p.

COCHET Hubert et Sophie DEVIENNE, 2002, "La mise en place des contrats territoriaux d'exploitation dans la Meuse", *Le courrier de l'environnement*, n°47,

COCHET Hubert, Sophie DEVIENNE et Marc DUFUMIER, 2007, "L'agriculture comparée, une discipline de synthèse?", *Économie rurale*, n°297-298, pp. 99-112

COLLETIS Gabriel et Bernard PECQUEUR, 2004, "Révélation de ressources spécifiques et coordination située", *4èmes journées de la proximité*, Marseille, IED-GRECAM-LEST, 17p.

COLLIGNON Béatrice, 2010, "L'éthique et le terrain", *L'information géographique*, Vol. 74 /n°1, pp. 63-83

COLLIN Pierre-Claude, 1977, *L'initiative collective des Monts du Lyonnais*, Dir: Placide RAMBAUD, Collège coopératif Rhône-Alpes, Lyon. 283 p.

CORDELLIER Serge et Roger LE GUEN, 2008, "Organisations professionnelles agricoles: histoire et pouvoirs", *Pour*, n°196-197, pp. 65-79

CORDELLIER Serge et Roger LE GUEN, 2009, "Elections professionnelles et conceptions de l'entrepreneuriat (1983-2007)", dans: Bertrand HERVIEU, Nonna MAYER, Pierre MÜLLER, François PURSEIGLE and Jacques RÉMY, *Les mondes agricoles en politique*, Paris, pp. 145-191

CORNU Pierre et Jean-Luc MAYAUD, 2008, "Introduction: Sous l'agricole, le rural? Réflexions historiennes sur le multifonctionnalité.", dans: Pierre CORNU and Jean-Luc MAYAUD, *Nouvelles questions agraires. Exploitants, fonctions et territoires.* , Paris, La boutique de l'Histoire, pp. 5-37

CORNU Pierre et Jean-Luc MAYAUD, 2008, *Nouvelles questions agraires. Exploitants, fonctions et territoires*, Paris, La boutique de l'histoire, 314 p.

CORNU Pierre, 2008, "Aux origines de la "fonction environnementale" des exploitations rurales. ", dans: Jean-Luc MAYAUD and Pierre CORNU, *Nouvelles questions agraires. Exploitants, fonctions et territoires.* , Paris, La boutique de l'histoire.,

COULOMB Pierre, 1992, "Du secteur au territoire: vers un nouveau modèle socio-politique agricole", *Pour*, n°131, pp. 21-27

COURLET Claude, 2002, "Les systèmes productifs localisés. Un bilan de la littérature", dans: André TORRE, *Le local à l'épreuve de l'économie spatiale. Etudes et recherches sur les Systèmes agraires n°33*, Versailles, INRA Editions, pp. 27-40

CROIX Nicole, 1993, "Des systèmes d'exploitation agricole aux systèmes d'exploitation rurale", dans: Violette REY, *Géographies et campagnes. Mélanges Jacqueline Bonnamour.* , Fontenay/Saint-Cloud, Cahiers de Fontenay, pp.47-54

CROIX (dir.) Nicole, 2000, Des campagnes vivantes. Un modèle pour l'Europe? Mélanges offert au Professeur Jean Renard, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 696 p.

CROZIER Michel et Erhard FRIEDBERG, 1977, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective.* , Paris, Eds du Seuil., 436 p.

CUISINIER Rémi, 2004, *Le petit Monsu, 1774-1824*, Saint-Just-la-Pendue, Association des auteurs auto-édités, imprimerie Chirat, 322 p.

DANJOUX Blandine, "Itinéraires d'enfants abandonnés et placés dans les Monts du Lyonnais au XVIIIème siècle", dans: Archives départementales du Rhône Union des Sociétés Historiques du Rhône, *Saint-Symphorien sur Coise et sa région. Actes des journées d'études 1998*, Lyon, Union des sociétés historiques du Rhône, 7 p.

DARLY Ségolène, 2010, "Quand les conflits d'usage participent à la reterritorialisation de l'agriculture au sein des zones périurbaines : illustration à partir du cas de l'Ile-de-France", *Économie rurale*, article soumis,

DARRÉ Jean-Pierre, 1985, La parole et la technique. L'univers de pensée des éleveurs du Ternois, Paris, L'Harmattan, p.

DARRÉ Jean-Pierre, 1996, *L'invention des pratiques en agriculture*, Paris, Karthala, 194 p.

DARRÉ Jean-Pierre, Roger LE GUEN et Bruno LÉMERY, 1989, "Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture.", *Économie rurale*, pp. 115-122

DARROT Catherine, 2008, Les paysans polonais à l'épreuve de la politique agricole commune européenne. Une analyse multi-disciplinaire d'un référentiel professionnel pour un dialogue de normes, Dir: Christian MOUCHET and Gilles BAZIN, ENSA Rennes, Rennes. 523 p.

DE FARCY Henri, 1950, *Paysans du Lyonnais. La vie agricole dans la vallée de l'Yzeron*, Lyon, Audin, Institut des études Rhôdaniennes de l'Université de Lyon- Mémoires et documents. , 147 p.

DEBARBIEUX Bernard et Sophie LARDON, 2003, *Les figures du projet territorial*, La Tour d'Aigues, Ed de l'Aube, 272 p.

DEBATISSE Michel, 1963, *La révolution silencieuse, le combat des paysans*, Paris, Clamann-Lévy, 275 p.

DEFFONTAINES Jean-Pierre, 1973, "Analyse du paysage et étude régionale des systèmes de production agricole", *Économie rurale*, pp. 3-13

DELÉAGE Estelle, 2010, "La co-production de savoirs dans l'agriculture durable", *ISDA, Innovation et Développement Durable dans l'Agriculture et l'Agroalimentaire*, Montpellier, 28 juin-1er juillet 2010, [en ligne: http://www.isda2010.net/var/isda2010/storage/original/application/94259e8a7269898d68049f393b7d1167.pdf, consulté le 01/03/2011], 10 p.

DELFOSSE Claire, 2000, "Préface à la réédition de la thèse de Pierre DEFFONTAINES", *Thèse de Pierre DEFFONTAINES*, Agen, Librairie Quesseveur, 4 p.

DELFOSSE Claire, 2000, "Qualité du produit de terroir et histoire locale, ou comment le géographe rencontre l'histoire locale.", *Histoire locale*, Nantes, Siloë, pp. 37-48

DELFOSSE Claire, 2001, "Les multiples facettes des cultures territoriales dans le département du Nord", *Hommes et terres du Nord*, n°4, 15 p.

DELFOSSE Claire, 2007, *La France fromagère (1850-1990)*, Paris, La boutique de l'histoire éditions, 271 p.

DELFOSSE Claire et Cécile BERNARD, 2007, "Vente directe et terroir", *Méditerranée*, 11 p.

DELFOSSE Claire et Marie-Thérèse LETABLIER, 1994, "Qualité des produits et qualification des territoires", *La lettre du Centre d'études de l'emploi*, n°32, pp. 1-4

DELFOSSE Claire et Marie-Thérèse LETABLIER, 1995, "Genèse d'une convention de qualité. Cas des appellations d'origine fromagères", dans: Gilles ALLAIRE and Robert BOYER, *La grande transformation de l'agriculture.* , Paris, Economica, pp. 97-118

DELFOSSE Claire et Christine LIEFOOGHE, 2002, "Le patrimoine productif comme outil de développement local", *Les urbanistes et le patrimoine*, Reims, Presses universitaires de Reims, pp. 123-153

DELFOSSE Claire et Jean VAUDOIS, 2000, "Editorial. Les dimensions et les enjeux territoriaux de la transition agricole.", *Hommes et terres du Nord*, n°4, pp. 189-191

DELORME Hélène, 2004, "Introduction", dans: Hélène DELORME, *La Politique agricole commune. Anatomie d'une transformation*, Paris, Presses de Science Po, pp. 11-45

DELORME Hélène, 2004, "La politique agricole en France: le compromis des socialistes", dans: Hélène DELORME, *La politique agricole commune. Anatomie d'une transformation*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 125-158

DEMEULENAERE Fernand, 1982, "Evolution récente de l'agriculture dans les zones péi-urbaines: l'exemple de l'Ouest de l'agglomération lilloise", *Hommes et terres du Nord*, pp. 68-74

DERVILLE Marie, 2008-2011, Territorialisation du secteur laitier et régimes de concurrence : le cas des montagnes françaises et de leur adaptation à l'après-quota, Thèse de Doctorat de Sciences Economiques et Sociales, Dir: Gilles ALLAIRE, INRA, Toulouse. 560 p.

DERVILLÉ Marie, Perrine VANDENBROUCKE et Gilles BAZIN, 2012, "Régulation de l'économie laitière après la suppression des quotas laitiers: les conditions patrimoniales du maintien de la production laitière en montagne", *Economie de la régulation*, à paraître, automne 2012

DEVERRE Christian, 2004, "Les nouveaux liens sociaux au territoire", *Nature Sciences Sociétés*, Vol. 12 /2, pp. 172-178

DEVERRE Christian et Christine DE SAINTE MARIE, 2008, "L'écologisation de la politique agricole européenne. Verdissement ou refondation des systèmes agro-alimentaires ?", *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement,* n°89 /4, pp. 83-104

DEVERRE Christian et Claire LAMINE, 2010, "Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales", *Économie rurale,* n°317, pp. 57-73

DEVRIENDT Marc, 1974, *L'agriculture contractuelle: quelques expériences en Flandre intérieure,* Mémoire de maîtrise de géographie rurale, Université des sciences et technologies de Lille, Lille. 160 p.

D'HAUDT Anne-Pascale, 1994-95, *Étude des paysages dans le parc naturel régional des Monts de Flandre-Val de lys.*, Mémoire de Maîtrise, Dir: Jacques DUBOIS, Université des Sciences et Technologies de Lille, Lille. 68 p.

DI MEO Guy, 1991, "La genèse du territoire local: complexité dialectique et espace-temps", *Annales de géographie,* n°559,

DI MEO Guy, 2001, *Géographie sociale et territoires,* Paris, Nathan, 317 p.

DIRY Jean-Paul, 1987, "Géographie des filières agro-alimentaires", *Revue de géographie de Lyon,* vol. 62 /4, pp. 285-289

DIRY Jean-Paul, 2000, "Les campagnes vivantes. Essai de définition", dans: Nicole CROIX (dir.), *Des campagnes vivantes: un modèle pour l'Europe,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 23-30

DISEZ Nathalie, 1999, "Agritourisme. Logiques d'acteurs ou logiques de territoires? ", *Économie rurale,* n°250, pp. 40-46

DOIDY Eric, 2008, "Cultiver l'enracinement. Réappropriations militantes de l'attachement chez les éleveurs jurassiens", *Politix,* n°21 /83, pp. 155-177

DONADIEU Pierre et André FLEURY, 2003, "La construction contemporaine de la ville-campagne en Europe.", *Revue de géographie Alpine,* Tome 91 /n°4, pp. 19-29

DUBUCQUET Gervaise et Elisabeth LOPEZ, Université Verte, pôle de compétences Nord Pas de Calais.,1997, *La vente directe dans le Nord-Pas-de-Calais: simple héritage ou voie d'avenir?* , Lille, 75 p.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie, 2009, *La consommation engagée,* Paris, Presses de Sciences Po, 143 p.

DUFOUR Annie et Benoît DEDIEU, 2010, "Le travail en élevage et ses transformations : analyses sociologiques", *Journées d'étude Inra Sad - Cirad ES,* Parent, 24/26 mars,

DUFOUR Annie, Cécile BERNARD, Claire DELFOSSE et Nathalie JOLY, 2008, "Pratiques de sociabilité et dialogue dans l'Ouest Lyonnais", *Colloque de l'Association des ruralistes français: "Ruralités européennes contemporaines: diversité et relations sociales",* Lyon

DUFOUR Annie et Emilie LANCIANO, 2012, "Diversité des trajectoires en maraîchage", dans: Anne Hélène PRIGENT-SIMONIN and Catherine HÉRAULT-FOURNIER, *Au plus près de l'assiette - Développer, structurer et pérenniser les circuits courts alimentaires.*, Ed. Quae, Educagri pp. 103-116

DUMONT René, 1951, *Voyages en France d'un agronome,* Paris, Libr. de Médicis, Ed. M.-Th. Génin, 466 p.

DUMONT René, Pierre CHAZAL et Benoît AURION, 1955, *La nécessaire révolution fourragère et l'expérience lyonnaise,* Paris, Le journal de LA FRANCE AGRICOLE, Nouvelles éditions et publications agricoles, 169 p.

DUMONT René et François DE RAVIGNAN, 1977, *Nouveaux voyages dans les campagnes françaises,* Paris, Le Seuil, 317 p.

DUVERNOY Isabelle, Laurence BARTHE et Stéphanie LIMA, 2010, "Les territoires, acteurs émergents du développement agricole périurbain? Vers une gouvernance agricole au niveau local? ", *ISDA- Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food,* Montpellier, 14 p.

DUVERNOY Isabelle, Françoise JARRIGE, Paule MOUSTIER et José SERRANO, 2005, "Une agriculture multifonctionnelle dans le projet d'aménagement urbain: quelle reconnaissance, quelle gouvernance? ", *Les cahiers de la multifonctionnalité,* n°8, pp. 87-104

ENNESSER Yves, BCEOM pour la Région Nord-Pas-de-Calais, 2004-05, Les modifications de la Politique Agricole Commune : Conséquences économiques, environnementales et territoriales pour l'agriculture de la région Nord-Pas de Calais [En ligne: http://www.nordpasdecalais.fr/agriculture/telechargements.asp, consulté le 18/04/2012]

ESPOSITO-FAVA Aurélien, 2010, Territorialisation et action agricole: quelles ressources et dispositifs pour quelles gouvernances? Une analyse à partir des cas du Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du

Bessin, de Métropole Savoie et de Rovaltain, Dir: Bernard PECQUEUR, Université de Grenoble, Institut de Géographie Alpine, Grenoble. 410 p.

Etudiants ISARA sous la direction de Jean-Claude Jauneau, ISARA,1994, *L'installation dans les Monts du Lyonnais*, Lyon, 60p.

EVANS Nick, Carol MORRIS et Michael WINTER, 2002, "Conceptualizing agriculture: a critique of post-productivsm as the new orthodoxy", *Progress in Human Geography*, n°26 /3, pp. 313-332

EYMARD-DUVERNAY François, 1989, "Conventions de qualité et pluralité des formes de coordination", *Revue économique*, n°2, pp. 329-359

EYMARD-DUVERNAY François, Olivier FAVEREAU, André ORLÉAN, Robert SALAIS et Laurent THÉVENOT, 2003, "Valeurs, coordinations et rationalité. L'économie des conventions ou le temps de la réunification dans les sciences économiques, sociales et politiques.", 17 p.

FAUQUET Nicolas, 2007-08, *La mise en valeur du patrimoine par l'événementiel : l'exemple des Pays de Flandre*, MASTER de Sciences et Technologies, mention Aménagement, Urbanisme et Développement des Territoires, Dir: Véronique MANGEOT, Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille Lille. 62 p.

FLEURY Philippe, 2008, "Agriculture et agronomie dans les projets de territoire: quelques exemples dans les Alpes et quelques propositions plus générales", *Journées Jean-Pierre Deffontaines*, INRA Versailles,

FOUGEROUSE Christian, 1996, *Le renouveau rural. Dépendance ou autonomie*, Clamecy, L'Harmattan, 380 p.

FOUGEROUSE Christian, 2006, "Innovation paysanne et développement rural: le cas des associations du terroir lyonnais", *L'Araire*, n°144, pp.11-29

FRANCHOMME Magalie, 2008, *Du cadastre napoléonien à la trame verte, le devenir des petites zones humides périurbanies en région Nord-Pas-de-Calais*, Thèse de Doctorat, Dir: Claude KERGOMARD and Helga-Jane SCARWELL, Université des Sciences et Technologies Lille 1, Lille. 412 p.

FREEMAN, 1984, Strategic management: a stakeholder approach, Boston, Pitman, 275p.

FRENAY Charles, CDML, Maire de Saint Laurent de Chamousset,1998, Le Marché aux Veaux de 8j de Saint Laurent de Chamousset. Position au sein de la filière, organisation générale, perspectives d'avenir., Saint Laurent de Chamousset, 17 p.

FRIEDBERG Erhard, 1993, Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée. , Paris, Ed. du Seuil, 405 p.

GAFSI Mohamed, 1998, "Relations d'interdépendance entre des exploitations agricoles et leur contexte local pour protéger la qualité d'une eau minérale. ", dans: jacques BROSSIER and Barry DENT, *Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement n°31: Gestion des exploitations agricoles et des ressources rurales. Entreprendre, négocier, évaluer*, Versailles, INRA/SAD,

GAFSI Mohamed, 2003, "Multifonctionnalité de l'agriculture et redéfinition du rapport de l'exploitation agricole au territoire", *La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques*, Dijon, SFER-Educagri-CIRAD, pp. 745-763

GAFSI Mohamed, 2006, "Exploitation agricole et agriculture durable", *Cahiers d'études et de recherches francophones / Agricultures* Vol. 15 /6, pp. 491-497

GAFSI Mohamed, Geneviève NGUYEN et Bruno LEGAGNEUX, 2004, "Exploitation agricole et développement territorial : quelles relations les exploitations entretiennent-elles avec leurs territoires ?", *Les systèmes de production agricole: performances, évolution, perspectives.*, Lille, 20 p.

GALLOIS Lucien, 1906, "La Flandre, par Raoul Blanchard", *Annales de géographie*, pp. 383-388

GARDEN Maurice, 1970, "Lyon et les Lyonnais au XVIIIe siècle", 766 p.

GARRIER Gilbert, 1973, *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 692 p.

GEORGES Pierre et Fernand VERGER, 1970, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 472 p.

GERMAIN Pascal, Roger LE GUEN et Bertille THAREAU, 2006, "La re-territorialisation du développement agricole : le cas de l'agriculture périurbaine d'Angers", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp. 373-392

GERVAIS Michel, Claude SERVOLIN et Jean WEIL, 1965, *Une France sans paysans*, Paris, Ed. du Seuil, 128 p.

GILLY Jean-Pierre et Yannick LUNG, 2008, "Proximité, secteurs et territoires", dans: Catherine LAURENT and Christian DU TERTRE (dir.), *Secteurs et territoires dans les régulations émergentes*, Paris, L'Harmattan, pp. 161-180

GRATECAP Jean-Baptiste, 2010-12, Agriculture biologique et préservation de la ressource en eau sur les aires d'alimentation de captage. Postures pratiques et spatialisation des pressions pour construire et évaluer des scénarios de développement de l'AB à l'échelle de zones à enjeu eau, Doctorat d'agronomie, Dir: Alexander WEZEL, ISARA-Lyon, Lyon

GRATIER DE SAINT LOUIS Renaud, 2000, "Du fléau à la batteuse : battre le blé dans les campagnes lyonnaises (XIXe et XXe siècles) ", *Ruralia*, n°6 , [En ligne] mis en ligne le 25 janvier 2005, consulté le 14 avril 2011. URL : http://ruralia.revues.org/139

GRATIER DE SAINT LOUIS Renaud, 2003, « " Les vaches du progrès ". Révolution fourragère et zone-témoin dans la montagne beaujolaise (1950-1970) », *Ruralia*, n°10-11, [En ligne], mis en ligne le 10 juillet 2006, consulté le 22 avril 2011. URL : http://ruralia.revues.org/297

GROLLEAU Gilles et Naoufel MZOUGHI, 2005, "L'élaboration des normes: nouvel espace de compétition? Application à la norme ISO14001", *Revue d'économie industrielle*, Vol. 111, pp. 29-56

GUERMOND Yves, Marie-Louise AUBRY, Agnès GUELLEC, Jacqueline BONNAMOUR et André MEYNIER, 1972, "Les journées rurales de septembre 1971 à Rennes", *Norois*, 417-434

GUISEPELLI Emmanuel, 2001, Le paysage comme objet et outil de négociation des actions de développement dans les Alpes du Nord, Thèse de doctorat, Dir: Yves LUGINBÜHL, Université Paris I, Paris

HATCHUEL Armand, 2008, "Quel horizon pour les sciences de gestion? Vers une théorie de l'action collective", dans: Albert DAVID, Armand HATCHUEL and Romain LAUFER, *Les nouvelles fondations des sciences de gestion. 2ème édition.* , Paris, Vuibert, pp. 7-44

HERRERA Catherine, 2007-12, *Ressource territoriale et dynamique de changement : les nouvelles valeurs du foncier dans les espaces ruraux.*, Thèse de doctorat, en cours, Dir: Bernard PECQUEUR Université Joseph Fourrier, Grenoble

HERVIEU Bertrand, 2002, "La multifonctionnalité de l'agriculture: genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole", *Cahiers d'études et de recherches francophones / Agricultures*, n°11 /6, pp. 415-9

HERVIEU Bertrand et Jean VIARD, 2000, "L'archipel paysan. Une majorité devenue minorité", *Cahiers du CEVIPOF*, n°29, 53 p.

HINRICHS C. Clare, 2000, "Embeddedness and local food systems: notes on two types of direct agricultural market", *Journal of rural studies*, pp. 295-303

HIRCZAK Maud, 2007, La co-construction de la qualité agroalimentaire et environnementale dans les stratégies de développement territorial. Une analyse à partir des produits de la région Rhône-Alpes. , Dir: Bernard PECQUEUR, Université Joseph Fourier, Grenoble. 355 p.

HONDET Olivier et Jean VAUDOIS, 1982, "La pluriactivité en agriculture: un premier bilan pour le Nord-Pas-de-Calais", *Hommes et terres du Nord*, n°1, pp. 81-82

HOUÉE Paul, 1974, *Quel avenir pour les ruraux?* , Paris, Les éditions ouvrières, 246 p.

HOUSSEL Jean-Pierre, 1986, "Pour une étude de l'héritage actuel de la Jeunesse Agricole Catholique (JAC) dans la modernisation des campagnes de la région Rhône-Alpes", *Revue de géographie de Lyon*, Vol. 61 /4, pp. 471-475

HOUSSEL Jean-Pierre, 1992, "L'industrialisation d'une région rurale: l'exemple du canton de Saint Laurent de Chamousset", *Revue de géographie de Lyon*, N°67 /3,

HOUSSEL Jean-Pierre, 2000, "Promotion collective et développement dans la France rurale progressive: l'exemple des Monts du Lyonnais.", *Annales de géographie*, n°611, pp. 21-42

HOUSSEL Jean-Pierre, 2006, "Des débuts de la révolution fourragère dans le lyonnais à la modernisation en petite culture", *Géocarrefour*, vol. 81 /4, [En ligne], mis en ligne le 01 février 2008. URL : http://geocarrefour.revues.org/index1684.html

HOUSSEL Jean-Pierre, 2006, "Les associations loi 1901, courroie de transmission de la modernité dans les Monts du Lyonnais", dans: Claude BERGER, Christian FOUGEROUSE, Claude LONGRE and Jeanne FERRY, *Syndicats agricoles et coopératives du terroir lyonnais*, Messimy, L'araire, pp 33-42

HUBSCHER Ronald, 1979, *L'Agriculture et la Société rurale dans le Pas-de-Calais du milieu du XIXe siècle à 1914. Tome 1*, Arras, Mémoires de la Commission Départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais, 331p.

HUDAULT Joseph, 2000, "L'exploitation agricole individuelle en droit français et communautaire", *Économie rurale,* n°260, pp. 90-96

JACQUET Frédéric et C. MASSACRIER, 1983, *L'agriculture dans les monts du Lyonnais : deux siècles d'évolution.*, Institut national agronomique Paris-Grignon, Paris. 112 p.

JAUNEAU Jean Claude et Olivier ROQUE, 1999, "Les opérations locales agri-environnementales en Rhône-Alpes. Analyse typologique de leur mise en place et de leur impact", *Revue de géographie alpine,* Vol. 87 /4, pp. 35-48

JAUNEAU Jean-Claude, Conseil régional Rhône-Alpes,1989, Evaluation des programmes localisés d'aide à l'installation en agriculture. Impacts et effets des actions technico-économiques de trois programmes Locaux à l'installation., Lyon, CEREF-ISARA (Centre de recherche, d'études et de formation- Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes), 33 p.

JEAN Bruno, 2002, "Les territoires ruraux dans la modernité avancée et la recomposition des systèmes ruraux", *Estudos Sociedade e Agricultura*, pp. 5-27

JEAN Bruno, 2012, "Les territoires ruraux au Québec : vers un modèle de développement territorial durable", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine,* vol. 4, pp. 649-672

JEAN Yves, 2000, "La notion de pays: entre mode et mouvement social", dans: Nicole CROIX (dir.), *Des campagnes vivantes. Un modèle pour l'Europe?* , Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 603-620

JEANNEAUX Philippe et William DARÉ, 2011, "Conflits d'usages et processus de patrimonialisation des espaces résidentiels", "Conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux et périurbains: quand les conflits durent...". Séminaire Conflits et Territoires, AgroParisTech, 27 avril 2011, [vidéo en ligne: http://mod.agroparistech.fr/groups/agroparistech/weblog/921fd/SAD__APT_Conflits_et_territoires.html, consultée le 21/12/2011]

JESSOP Bob, 2002, *The future of capitalist state,* Cambridge, Backwell Publishing Inc., 329 p.

JOHNSON Gleen L., 1969, "The modern family farm and its problem in Economic problems of agriculture in industrial society", *Internal Economic Association,* pp. 234-250

JOLLIVET Marcel, 1988, "Diversité, diversification: questions d'actualité, questions de méthodes", dans: Marcel (coll.) JOLLIVET, *Pour une agriculture diversifiée: arguments, questions, recherches,* Paris, L'Harmattan, pp. 9-13

JOLLIVET Marcel, 1988, Pour une agriculture diversifiée: arguments, questions, recherches, Paris, L'Harmattan, 335 p.

KAYSER Bernard, 1990, La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental., Paris, A. Colin, 316 p.

KÉBIR Leïla, 2004, *Ressource et développement: une approche institutionnelle et territoriale.* , Doctorat ès sciences économiques, Université de Neufchâtel, Neufchâtel, 190 p.

KLATZMANN J. , 1972, *Géographie agricole de la France,* Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je, 127p.

KRIPPNER Greta R. et Anthony S. ALVAREZ, 2007, "Embeddedness and the Intellectual Projects of Economic Sociology", *Annual Review of Sociology,* Vol. 33, pp. 219-40

KROLL Jean-Christophe, 1987, Politique agricole et relations internationales : les enjeux en France et dans la CEE depuis 1945, Paris, Syros, 239 p.

LABARTHE Pierre, 2006, La privatisation du conseil agricole en question.Evolutions institutionnelles et performances des services de conseil dans trois pays européens (Allemagne, France, Pays-Bas). Thèse de doctorat, Dir: Catherine LAURENT, Université de Marne-la-Vallée, Marne-La-Vallée. 405 p.

LACOMBE Philippe, 1984, "La pluriactivité et l'évolution des exploitations agricoles", dans: Association des Ruralistes Français, *La pluriactivité dans les familles agricoles,* Paris, A.R.F. Editions, pp. 35-53

LACOMBE Philippe, 1990, "Agriculture, familles, exploitation", dans: Pierre COULOMB, Hélène DELORME, Bertrand HERVIEU and Marcel JOLLIVET, *Les agriculteurs et la politique,* Paris, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, pp. 239-256

LACOMBE Philippe, 2002, *L'agriculture à la recherche de ses futurs,* La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, DATAR, 184 p.

LAGRAVE Rose-Marie, 1988, "Diversité et reproduction des exploitations", dans: Marcel Jollivet, *Pour une agriculture diversifiée: arguments, questions, recherches*, Paris, L'Harmattan, pp. 104-108

LAJARGE Romain et Emmanuel ROUX, 2007, "Ressource, projet, territoire: le travail continu des intentionnalités", dans: Bernard PECQUEUR and Hervé GUMUCHIAN, *La ressource territoriale*, Paris Economica, pp. 133-146

LANDAIS Etienne, 1999, "Agriculture durable et plurifonctionnalité de l'agriculture", *Fourrages*, n°160, pp. 317-331

LANDEL Pierre-Antoine, 2007, "Invention de patrimoines et construction des territoires", dans: Bernard PECQUEUR and Hervé GUMUCHIAN, *La ressource territoriale*, Paris, Economica, pp. 157-177

LAPOSTOLLE Dany, 2010, *L'ingénierie territoriale vue des pays : une bureaucratie professionnelle territoriale en gestation*, Doctorat, Dir: Claude JOURNES, Université Lyon 2 - Institut d'études politiques de Lyon, Lyon, 342p.

LARRÈRE Raphaël, 1988, "Sciences sociales et sciences de la nature: la pluridisciplinarité, entre la synthèse et le commerce des idées", dans: Marcel (coll.) JOLLIVET, *Pour une agriculture diversifiée: arguments, questions, recherches*, Paris, L'Harmattan, pp. 288-298

LARRÈRE Raphaël, 2002, "Nature, campagne et paysage: des différents regards et de leur légitimité", dans: Jean-Pierre SYLVESTRE, *Agriculteurs, ruraux et citadins. Les mutations des campagnes françaises*, Dijon, Educagri, pp. 193-208

LASCOUMES Pierre et Jean-Pierre LE BOURHIS, 1998, "Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures ", *Politix*, Volume 11 /n°42, pp. 37-66

LASCOUMES Pierre et Patrick LE GALÈS, 2005, "L'action publique saisie par ses instruments", dans: Pierre LASCOUMES and Patrick LE GALÈS, *Gouverner par les instruments*, Paris, Les presses de Sciences Po "Académique", 370 p.

LASCOUMES Pierre et Patrick LE GALÈS, 2011, *Sociologie de l'action publique: domaines et approches*, Paris, Armand Colin, 126 p.

LATOUR Bruno, 1991; édition 1997, Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique., Paris, La découverte, 1997, 207 p.

LATOUR Bruno, 2010, "La mondialisation fait-elle un monde habitable? ", *Territoires 2040: Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires*, n°2, pp. 9-19, En ligne [http://ks306802.kimsufi.com/datar/IMG/pdf/t2040_n2_1latour.pdf]

LAURENT Catherine, 1992, L'agriculture et son territoire dans la crise. Analyse et démenti des prévisions sur la déprise des terres agricoles à partir d'observations réalisées dans le Pays d'Auge Doctorat de sciences économiques, Dir: Alain LIPIETZ, Paris VII- INRA-SAD, Paris. 454 p.

LAURENT Catherine, 1995, "La fin de l'hégémonie de l'agriculture professionnelle sur le territoire", dans: Gilles ALLAIRE and Robert BOYER, *La grande transformation de l'agriculture : lectures conventionnalistes et régulationnistes*, Paris, INRA, pp. 323-344

LAURENT Catherine, 1999, "Activité agricole, multifonctionnalité et pluriactivité", *Pour*, n°164, pp. 41-46

LAURENT Catherine, 2004, "Diversité des formes d'activité agricoles et des destinataires des aides de la PAC", dans: Hélène DELORME, *La politique agricole commune. Anatomie d'une transformation.*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 213-239

LAURENT Catherine, Stéphane CARTIER, Camille FABRE, Patrick MUNDLER, Danièle PONCHELET et Jacques REMY, 1998, "L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale", *Économie rurale*, pp. 12-21

LAURENT Catherine, Marianne CERF et Catherine PASQUIER, 2002, "Le conseil en agriculture: un investissement immatériel entre développement sectoriel et développement territorial", *Géographie, Economie, Société*, Vol. 4 /n°2, pp. 131-153

LAURENT Catherine, Christian DU TERTRE, Patrick DIEUAIDE et Pascal PETIT, 2008, "Introduction: Régulations sectorielles et territoriales au coeur du nouveau régime d'accumulation", dans: Catherine LAURENT and Christian DU TERTRE, *Secteurs et territoires dans les régulations émergentes*, Paris, L'Harmattan, pp. 1-24

LAURENT Catherine, Françoise MAXIME, Armelle MAZE et Muriel TICHIT, 2003, "Multifonctionnalité de l'agriculture et modèles de l'exploitation agricole", *Economie rurale*, pp. 134-152

LAURENT Catherine, Marie-Françoise MOURIAUX et Patrick MUNDLER, Rapport de recherche pour le programme INRA PSDR « territoires, acteurs, agricultures en Rhône Alpes » 2005, *Combinaison des activités professionnelles et multifonctionnalité de l'agriculture*, Lyon

LAURENT Catherine et Jacques RÉMY, 2000, "L'exploitation agricole en perspective", *Courrier de l'environnement,* n°41, pp. 5-24

LATOUR Bruno, 2010, "La mondialisation fait-elle un monde habitable? ", *Territoires 2040: Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires,* n°2, pp. 9-19, En ligne http://ks306802.kimsufi.com/datar/IMG/pdf/t2040_n2_1latour.pdf

LAVILLE Jean-Louis, 2003, "Avec Mauss et Polanyi, vers une théorie de l'économie plurielle", *Revue du Mauss,* n°21 /1, p. 237 à 249

LAVILLE Jean-Louis, Benoît LEVESQUE et Isabelle THIS-SAINT JEAN, 2000, "Préface: la dimension sociale de l'économie selon Granovetter", dans: Mark GRANOVETTER, *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie.*, Paris, Desclée de Brouwer, pp. 9-32

LAZEGA Emmanuel et Lise MOUNIER, 2002, "Interdependent entrepreneurs and the social discipline of their cooperation: a research programm for structurel economic sociology in a society of organizations", dans: Olivier FAVEREAU and Emmanuel LAZEGA, *Conventions and Structures in Economic Organizations,* Cheltenham, UK; Northampton, MA, USA, Edward Elgar, pp. 147-199

LE CARO Yvon, 2002, *Usages récréatifs de l'espace agricole*, Thèse de doctorat, Dir: Philippe MADELINE and Pierre GENEVIEVE, Université de Rennes 2, Haute-Bretagne, Rennes. 873 p.

LE CARO Yvon et Sophie KERGREIS, 2007, "L'espace agricole comme espace public: accès récréatif et entretien du bocage en Bretagne", dans: Yvon LE CARO, Philippe MADELINE and Geneviève PIERRE, *Agriculteurs et territoires. Entre productivisme et exigences territoriales.* , Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 231-250

LE CARO Yvon, Philippe MADELINE et Geneviève PIERRE, 2007, *Agriculteurs et territoires. Entre productivisme et exigences territoriales.*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Espace et Territoires, 268 p.

LE SECQ Louis, 1979, Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais, Lyon. 63 p.

LEGAY Jean-Marie, 1988, "Méthodes et modèles dans l'étude des systèmes complexes", dans: Marcel (coll.) JOLLIVET, *Pour une agriculture diversifiée: arguments, questions, recherches*, Paris, L'Harmattan, pp. 14-24

LELOUP Fabienne, Laurence MOYART et Bernard PECQUEUR, 2005, "La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ?", *Géographie Economie Société,* Vol. 7 //7, pp.321-332. [en ligne www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2005-4-page-321.htm.]

LÉMERY Bruno, 2003, "Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture", *Sociologie du travail,* Vol. 45/1, pp. 9-25

LEROUX Xavier, 2006, Le « pays » entre géographie, construction politique et représentations : l'exemple de l'espace Lille-Dunkerque, Dir: Guy BURGEL and Michel HERROU, Université Paris X- Nanterre, Nanterre. 326 p.

LESCUREUX Frédéric, 2003, Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme. Le cas de la région des Monts de Flandres, Doctorat de Géographie et Aménagement, Dir: Jean-Pierre RENARD, Université d'Artois, Lille. 591 p.

LESCUREUX Frédéric, 2007, "L'agriculture désirée dans les pays du Nord-Pas-de-Calais", dans: Yvon LE CARO, Philippe MADELINE and Geneviève PIERRE, *Agriculteurs et territoires. Entre productivisme et exigences territoriales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 87-103

LESCUREUX Frédéric et Christine MARGETIC-LE MENE, 1998, "Agriculture et frontière: du "conflit de voisinage" à la coopération thématique entre le département français du Nord, et les provinces belges du Hainaut et de la Flandre Occidentale", *Hommes et terres du Nord,* n°1, pp. 53-58

LETISSIER Alain, 2007, "Bail cessible et modifications apportées au statut du fermage.", *Revue de droit rural.,* n°349, pp. 47-49

LÉVY Jacques et Michel LUSSAULT, 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés,* Paris, Editions Belin,

LOMBARD DÉAUX Christianne, 1999, "Saint-Symphorien-le-Châtel (1650-1750): reflet des aléas du Royaume", dans: Archives départementales du Rhône Union des Sociétés Historiques du Rhône, *Saint-Symphorien sur Coise et sa région. Actes des journées d'études 1998,* Lyon, Union des sociétés historiques du Rhône, pp. 32-59

LORCIN Marie-Thérèse, 1974, *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIVe et XVe siècles* Lyon, Imprimerie Bosc frères, 548 p., illustrations.

LORCIN Marie-Thérèse, 2008, "Le plateau Lyonnais au Moyen-Âge", *Le plateau lyonnais. Côteaux et Vallons*, Lyon, Editions Bellier, pp. 71-134

LUGINBUHL Yves, 1989, "Le rural pour repenser la nature?", dans: Nicole MATHIEU and Marcel JOLLIVET, *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, Paris, A.R.F Editions, L'Harmattan, pp. 100-108

MACOMBE Catherine, 2009, "Action collective, épreuves et apprentissages d'un bien commun : résultats d'une recherche intervention", dans: Élisabeth DE TÜRCKHEIM, Bernard HUBERT and Antoine MESSÉAN, *Concevoir et construire la décision : démarches en agriculture, agroalimentaire et espace rural . Élisabeth de Turckheim, Bernard Hubert, Antoine Messéan* Paris, Quae, pp. 333-348

MACOMBE Catherine, 2009, "Ethique et proactivité agricoles pour durer", *Revue française de gestion*, n°192 /4, pp. 127-140

MACOMBE Catherine, Mathilde PIOTROWSKI et Marc PRADEILLES, GIS Alpes du Nord,2003, Programme PSDR Monts du Lyonnais. Proposition pour le deuxième axe: "travail de formalisation du cahier des charges et accompagnement du projet". Compte rendu de la rencontre avec le projet "lait" des Monts du Lyonnais le 24/10/2003, 5 p.

MACOMBE Catherine, Marion SERENA et Mathilde PIOTROWSKI, 2005, "Une méthode de diagnostic d'un idéal, racine du développement territorial", *Territoires et enjeux du développement régional - Résultats de recherches en partenariat avec cinq régions , Symposium international INRA*, Lyon, 9 au 11 mars 15 p.

MADELRIEUX Sophie, Laurent DOBREMEZ et Benoît DEDIEU, 2010, "La diversification : au-delà de la sécurisation, quels enjeux dans les exploitations ? Etude de cas dans les Alpes", *Colloque "Agir en situation d'incertitude"*, Montpellier, 22-24 novembre,

Maison de retraite de Saint-Martin-en-Haut, 1994, *Les autrefois dans les Monts du Lyonnais: la vie rurale*, Les ateliers du passé, 125 p.

MALASSIS Louis, 1979, Économie de la consommation et de la production agro-alimentaire, Paris, Ed. Cujas, Tome I, 437 p.

MARESCA Sylvain, 1984, "Le territoire politique", *Revue française de science politique*, n°3, pp. 449-466

MARGETIC Christine, 2004, "Proximités et territoires des firmes agro-industrielles. ", *Dynamiques agro-industrielles et dynamiques rurales*, Arras, Artois Pressse Université, pp 89-108

MARGETIC Christine, 2005, "Discontinuités et agro-industries : de l'agrégation à la fracture spatiale", *Symposium international "Territoires et enjeux du développement régional"*, Lyon, 13 p.

MARGETIC Christine, 2005, "L'agro-alimentaire chez les géographes des campagnes en France au XXe siècle", *Norois*, n°194 //4, pp.37-53 [En ligne], 197 | 2005/4, mis en ligne le 15 décembre 2008. URL : http://norois.revues.org/index301.html

MARGETIC Christine, 2006, "Agro-industries et territoires: recherches en Nord Pas de Calais", *ESO, Espace et sociétés- Travaux et documents de l'UMR 6590.*, n°25, pp 67-72

MATHIEU Nicole, 1976, "Nécessité et difficultés d'une typologie agricole", dans: Equipe de géographie rurale du laboratoire associé de Géographie humaine, *Approche géographique des exploitations agricoles*, Paris, Université de Paris I - ENS de Fontenay aux Roses, pp. 17-26

MATHIEU Nicole, 1990, "La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Des années cinquante aux années quatre-vingts", *Économie rurale*, n°197, pp. 35-41

MATHIEU Nicole, 1998, "La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Les années quatre-vingt-dix.", *Économie rurale*, n° 247, pp. 11-20

MATHIEU Nicole et Marcel JOLLIVET, 1989, *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui. ,* Paris A.R.F Editions, L'Harmattan, 352 p.

MAUREL Marie-Claude, 2007, "Des collectivités territoriales aux territoires de projets", dans: Marie-Claude MAUREL and Guillaume LACQUEMENT, *Aricultures et ruralités en Europe Centrale*, Montreuil, Aux lieux d'être,

MAYAUD Jean-Luc, 1999, La petite exploitation rurale triomphante : France, XIXe siècle, Paris, Belin, 278 p.

MAYAUD Jean-Luc, 2007, "Le porte de l'étable. Approche socio-historique des acters, techniques et représnetaitons de la production du vivant (XIXe et XXe siècles)", dans: Bertrand HERVIEU and Bernard HUBERT, *Sciences en campagnes. Regards croisés, passés et à venir. Actes du colloque de Cerisy, 19-26 septembre*, La Tour D'Aigues, Editions de l'Aube, pp. 13-32

MÉASSON Ludovic, 2008, *L'efficacité territoriale et l'évaluation. Penser le déploiement spatial du politique grâce au programme européen LEADER*, Doctorat, Dir: Olivier SOUBEYRAN and Alain FAURE, UNIVERSITÉ GRENOBLE I – JOSEPH FOURIER, Grenoble. 506 p.

MÉASSON Ludovic, 2009, "L'espace des politiques publiques comme espace des possibles. L'exemple du programme européen LEADER dans les Monts du Lyonnais.", *Espaces et sociétés*, non publié, 16 p.

MELÉ Patrice, 2008, "Identifier un régime de territorialité réflexive", dans: Martin VANIER (dir.), *Territoire, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives.* , Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 45-55

MÉNARD Claude, 2004, *Economie des organisations*, Paris, La découverte, collection Repères, 123 p.

MENDRAS Henri, 1984, "Une politique nouvelle pour une nouvelle classe rurale", *La pluriactivité dans les familles agricoles*, Paris, A.R.F. Editions, pp. 55-72

MENDRAS Henri, 1984, *La fin des paysans*, Le Paradou, Ed. Actes Sud, 370 p.

MESSIANT Jacques, 1979, *Histoire des Hazebrouckois*, Morbecque, auto-édition, 268p.

MICOUD André, 1989, "La forêt qui cache les arbres: représentations sociales et développement local dans le Parc du Pilat", dans: Nicole MATHIEU and Marcel JOLLIVET, *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, Paris, A.R.F Editions. L'Harmattan, pp. 279-288

MICOUD André, 2004, "Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises. ", *Ethnologie française*, Tome XXXVII /n° 2, pp. 13-22

MISCHI Julian et Nicolas RENAHY, 2008, "Pour une sociologie politique des mondes ruraux", *Politix*, n°83 /3, pp. 9-21

MONTAGNE Roger, 1950, "La notion d'exploitation agricole et son évolution", *Bulletin de la Société Française d'Economie Rurale*, 66-70

MORIN Edgar, 2003, "Sur l'interdisciplinarité", *L'Autre Forum*, pp. 5-10

MORMONT Marc, 1996, "Agriculture et environnement: pour une sociologie des dispositifs", *Économie rurale*, n°236, pp. 28-36

MORMONT Marc, 2006, "Conflit et territorialisation", *Géographie Economie Société*, Vol. 8 /3, pp. 299-318

MORMONT Marc, 2009, "Globalisations et écologisation des campagnes", *Etudes rurales*, n°183 /1, pp. 143-160

MORMONT Marc et Catherine MOUGENOT, 2002, "Sociabilité rurale et action environnementale", dans: Jean-Pierre SYLVESTRE, *Agriculteurs, ruraux, citadins. Les mutations des campagnes françaises.*, Dijon, Educagri éditions, pp. 171-191

MUCHNIK José, Javier SANZ CAŃADA et Gerardo TORRES SALCIDO, 2008, "Systèmes agroalimentaires localisés: état des recherches et perspectives. ", *Cahiers de l'agriculture*, n°14 /6, pp. 513-519

MÜHLBERGER Sarah, 2007 , Étude exploratoire pour l'évaluation de la politique agricole du Département du Rhône. Mémoire d'étude ENGREF, Conseil Général du Rhône, Lyon, 30 dia.

MÜLLER Pierre (dir.) et Jean LE MONNIER, 1984, *Les agricultures différentes.*, Grenoble, La pensée sauvage-Peuple et Culture, Collection Autonomies

MÜLLER Pierre et Marie GIRARD, 1986, "L'exploitation rurale: formation, vente, réseau", *Alternatives paysannes*, n°27

MÜLLER Pierre, 1984, Le technocrate et le paysan. Essai sur la politique française de modernisation de l'agriculture, de 1945 à nos jours., Paris, Éditions Économie et humanisme. Les éditions ouvrières, 173 p.

MÜLLER Pierre, 2007, "La synthèse d'un politiste: six questions en suspens.", dans: Alain FAURE and Emmanuel NÉGRIER, *Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale : critiques de la territorialisation*, Paris, L'Harmattan, pp. 264-267

MÜLLER Pierre, 2008, "Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique", *Revue française de science politique*, Vol. 55 /n°1, pp. 155-187

MÜLLER Pierre, 2009, "Le basculement du regard. La question de "l'entrepreneur rural"", *Etudes rurales*, n°183, pp. 101-112

MÜLLER Pierre, Alain FAURE et Françoise GERBAUD, 1989, *Les Entrepreneurs ruraux : agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*, Paris, L'Harmattan, 189 p.

MUNDLER Patrick, 2007, *L'agriculture Rhône-Alpine*, Doctorat d'Economie, Dir: Alain BONNAFOUS, Université Lyon 2, Lyon. 137p.

MUNDLER Patrick, 2007, "Systèmes d'activités des ménages agricoles en Rhône-Alpes, des liens aux territoires par les produits, les services et l'emploi", *Prospective, agriculture, politiques publiques et territoires,* Le Pradel

MUNDLER Patrick, 2008, "L'agriculture en Rhône-Alpes : une multifonctionnalité évidente ?", dans: Jean-Luc MAYAUD, *Nouvelles questions agraires. Exploitants, fonctions, territoires*, Lyon, La boutique de l'histoire, pp. 275-298

MUNDLER Patrick, Bruno GUERMONPREZ et Jean PLUVINAGE, 2007, "Logiques de fonctionnement des petites exploitations agricoles", *Pour,* n°194

MUNDLER Patrick, Bruno GUERMONPREZ, Jean-Claude JAUNEAU et Jean PLUVINAGE, 2008, "Restructuration laitière et diversité territoriale. Réflexions sur la pérennité des petites et moyennes exploitations laitières et le rôle des institutions locales", *Journées INRA-SFER-CIRAD,* Lille, 22 p.

MUNDLER Patrick et Jacques REMY, 2012, "L'exploitation familiale à la française : une institution dépassée ?", *L'Homme et la Société,* n°183-184, à paraître

MURDOCH Jonathan, 2000, "Networks - a new paradigm of rural development? ", *Journal of rural studies,* n°16, pp. 407-419

MURDOCH Jonathan, Terry MARSDEN et J. BANKS, 2000, "Quality, nature, and embeddedness: Some theoretical considerations in the context of the food sector", *Economic Geography,* Vol. 76 /n°2,

MZOUGHI Naoufel et Gilles GROLLEAU, 2005, "La norme ISO 14001 : un moyen de protection de l'environnement ou une arme concurrentielle ?", *Working Paper, INRA-CESAER,* 24 p.

NICOURT Christian, 2011, "Normalisation du travail d'élevage et vulnérabilité sociale des éleveurs de porcs", *Revue d'études en Agriculture et Environnement,* Vol. 92 /1, pp. 69-95

NICOURT Christian et Jean-Max GIRAULT, 2006, "Une co-construction territoriale des règles du travail d'éleveur.", *Économie rurale,* n°291, pp. 42-59

NICOURT Christian, Jean-Max GIRAULT et Jean BOURLIAUD, 2000, "Les odeurs d'élevages: textes, conflits et négociations locales.", *Économie rurale,* n°260, pp. 79-89

NIEDDU Martino, 2004, "Penser la multifonctionnalité agricole en reconnaissant le pluralisme des approches économiques", dans: Hélène DELORME, *La politique agricole commune. Anatomie d'une transformation,* Paris, Presse de sciences po, pp. 183-209

NIEDDU Martino, 2007, "Le patrimoine comme relation économique", *Economie appliquée,* Tome LX /n°3, pp. 31-56

NIEDDU Martino et Antonin GAIGNETTE, 2000, "L'agriculture française entre logiques sectorielles et logiques territoriales (1960-1985)", *Cahiers d'économie et de sociologie rurale,* n°54, pp. 48-87

NORTH Douglass Cecil, 2005, Le processus de développement économique. Présentation par C. Ménard. Traduit de l'anglais par Michel Le Séac'h: Understanding the processus of economic change (2005), Paris, Editions d'Organisation, 237 p.

OSTROM Elinor, 1990, Governing the commons. The Evolution of Institutions for Collective Action, Cambridge, Cambridge University Press, 280 p.

OSTY Pierre-Louis, 1978, "L'exploitation agricole vue comme un système", *Bulletin Technique d'information* n°326, pp. 43-49

PAYFAUCON Marine, 2009, *Etude pour la territorialisation de la politique agricole du Département du Rhône et complément à son évaluation,* Mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur, AgroParisTech- Le Département du Rhône, Paris, 130p.

PECQUEUR Bernard 2006, "Le tournant territorial de l'économie globale", *Espaces et sociétés,* n°124-125, 296 p.

PECQUEUR Bernard et Jean-Benoît ZIMMERMANN, 2004, *L'économie de proximités,* Paris, Hermes, 264 p.

PECQUEUR Bernard, 1989, *Le développement local*, Syros, Alternatives économiques, 149 p.

PECQUEUR Bernard, 2001, "Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés", *Économie rurale,* n°261, pp. 37-49

PECQUEUR Bernard, Hervé GUMUCHIAN et (dir.), 2007, *La ressource territoriale,* Paris, Economica, 252 p.

PÉGAZ Denis, 1978, *Les facteurs culturels du développement rural: l'expérience du Centre Culturel des Monts du Lyonnais (CCML)*, Mémoire de l'EHESS, Dir: Pierre-Claude COLLIN, EHESS, Collège coopératif, Lyon. 259 p.

PELTIER C. , 1988, "Repérage et interprétation de la diversité", dans: Marcel JOLLIVET, *Pour une agriculture diversifiée: arguments, questions, recherches*, Paris, L'Harmattan,

PERNET François, 1982, *Résistances paysannes*, Grenoble, Broché: Presses universitaires de Grenoble, 189 p.

PERRAUD Daniel, 2003, "Les ambiguïtés de la multifonctionnalité de l'agriculture", *Économie rurale*, pp. 45-60

PERRIER-CORNET Philippe, 2002, *A qui appartient l'espace rural?* , La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, DATAR, 141 p.

PERRIER-CORNET Philippe, 2002, *Repenser les campagnes*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, DATAR, 280 p.

PETIT Michel, 1975, "Évolution de l'agriculture et caractère familial des exploitations agricoles", *Économie rurale*, pp. 45-55

Peuple et Culture, 1992, "Pour entreprendre au pays", *Alternatives rurales*, n°50,

PETITBOUT Pierre, Association pour la promotion des produits des fermes des Monts du Lyonnais,1983, *Production fermière des Monts du Lyonnais*, Lyon, Atelier régional d'études économiques et d'aménagement rural en Rhône-Alpes, 62 p.

PFEFFER Jeffrey et Gerald SALANCIK, 2003, *The external control of organizations: a ressource dependance perspective*, Standford, Standford University Press, 289 p.

PLET Françoise, 2003, "La géographie rurale française: quelques jalons", *Sociétés contemporaines. Presses de Sciences Po*, Vol. 49-50 /n°1, pp. 85-106

PLUVINAGE Jean, 2008, "Multifonctionnalité des exploitations agricoles, stratégies individuelles d'agriculteurs et de dynamiques territoriales spécifiques en Rhône-Alpes", dans: Jean-Luc MAYAUD and Pierre CORNU, *Nouvelles questions agraires. Exploitants, fonctions, territoires.*, Paris, La boutique de l'Histoire, pp. 249-274

POLANYI Karl, 2009, La grande transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps; traduit de l'anglais par Catherine Malamoud et Maurice Angeno ; préface de Louis Dumont, Paris, Gallimard, 467 p.

POLY Jacques, 1978, Pour une agriculture plus économe et plus autonome, Paris, INRA, 65 p.

POULOT Monique et Thérèse ROUYRES, 2003, "Les espaces ouverts en Île-de-France: quels enjeux pour quels acteurs? ", *Canadian Journal of Regional Science*, Vol. XXVI/2&3, pp. 431-446

POULOT Monique et Thérèse ROUYRES, 2007, "Refaire campagne en Île-de-France", *Norois*, n°202/1, pp. 61-71

POULOT Monique, 2011, "Des arrangements autour de l'agriculture en périurbain : du lotissement agricole au projet de territoire. Exemples franciliens", *VertigO – La revue en sciences de l'environnement*, Vol. 11/2, [En ligne], mis en ligne le 04 octobre 2011, consulté le 17 février 2012. URL : http://vertigo.revues.org/11188

PRALY Cécile, Carole CHAZOULE, Claire DELFOSSE, Nicolas BON et Moïse CORNÉE, 2009, "La notion de proximité pour analyser les circuits courts", *XLVIème colloque de l'ASRDLF*, Clermont Ferrand, 17 p.

PRALY Cécile, Carole CHAZOULE, Jean PLUVINAGE et Claire DELFOSSE, 2007, "SYAL et relocalisation des agricultures européennes, Une application à l'arboriculture de la Moyenne Vallée du Rhône ", *Economie et société*, n°41 /9, pp. 1547-1565

PROD'HOMME Jean-Pierre, 2008, "Logique des projets et projet de territoire", *Journées Jean-Pierre Deffontaines*, INRA Versailles,

PURSEIGLE François, 2003, "Les jeunes agriculteurs et la mondialisation. Enjeux et paradoxes d'un positionnement catégoriel", *Colloque international sur les mobilisations anti-mondialisation*, Institut d'études politiques, CEVIPOF, GERMM, 18p.

PURSEIGLE François, 2004, Les sillons de l'engagement. Jeunes agriculteurs et action collective., Paris, L'Harmattan, 262 p.

RAFFESTIN Claude, 1986, "Ecogénèse territoriale et territorialité", dans: Franck AURIAC and Roger BRUNET, *Espace, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, p. 173-185

RAUTENBERG Michel, 1997, *La mémoire domestique. La maison rurale des Monts du Lyonnais.*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, Transversales, 279 p.

RAUTENBERG Michel, André MICOUD, Laurence BERARD et Philippe MARCHENAY, 2000, Campagnes de tous nos désirs. Patrimoines et nouveaux usages sociaux. Mission du Patrimoine ethnologique. Collection Ethnologie de la France. Cahier 16., Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 191 p.

RÉMY Jacques, 1986, *Profession: agriculteur* Paris, INRA, 47 p.

RÉMY Jacques, 2001, "La co-institution des contrats territoriaux d'exploitation", dans: Claude BÉRANGER and Georges BAUD, Premiers regards sur la Multifonctionnalité au travers de la mise en place des Contrats Territoriaux d'Exploitation, revue Ingénieries numéro Spécial sur la Multifonctionnalité, Clermont-Ferrand, CEMAGREF-INRA, pp. 45-54

RÉMY Jacques, 2001, "La co-institution des contrats territoriaux d'exploitation", dans: Claude BÉRANGER and Georges BAUD, Premiers regards sur la Multifonctionnalité au travers de la mise en place des Contrats Territoriaux d'Exploitation, revue Ingénieries numéro Spécial sur la Multifonctionnalité, Clermont-Ferrand, CEMAGREF-INRA, pp. 45-54

RÉMY Jacques, 2008, "Paysans, exploitants familiaux, entrepreneurs... de quoi parlons-nous? ", Communication orale au colloque international de l'Association Française de Science Politique: les Mondes agricoles en politique, Centre d'études et de Recherche Internationale, Paris, 6 p.

RENARD Jean, 1998, "Recomposition des espaces ruraux et nouvelles territorialités", *Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural: enjeux et défis identifiés par la recherche,* Toulouse, INRA, pp. 59-64

RENARD Jean, 2004, "Le modèle agricole breton: ses réussites, ses dérives et sa remise en cause", *Festival International de géographie*, Saint-Dié-des-Vosges, En ligne, http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2004/renard/article.htm, consulté le 3 novembre 2008

RETAILLÉ Denis, 2010, "Au terrain, un apprentissage", *L'information géographique,* Vol. 74 /n°1, pp. 84-96

RIEUTORT Laurent, 2009, "Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture", *L'information géographique,* Vol.73 /1, pp. 30-48

RONZY Amandine, 2000, *Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône), 1880-1920: Entre ruralité et urbanité.*, Mémoire de maîtrise, Dir: Jean-Luc MAYAUD, Université Lyon 2, Lyon. 163 p.

ROUGET Nicolas, 2008, Les dynamiques agricoles dans les espaces urbains et périurbains. Diversification et stratégies d'adaptation des agricultures. Le cas des périphéries Sud-Est de Lille et Nord de Lens, Dir: Jean-Paul CHARVET, Université Paris Ouest-Nanterre La défense, Nanterre. 366 p.

ROUSSET Jean, 1932, *Nouvelle géographie du département du Rhône et de la région Lyonnaise,* Villefranche-en-Beaujolais, Les éditions du Cuvier J. Guillermet, 148 p.

SAF, Rapport adopté le 16 juin 2011 lors de l'assemblée générale de la Société des agriculteurs de France (SAF),2011, *Pour une nouvelle politique du foncier! De l'approche patrimoniale à la stratégie d'entreprise.* , Paris, 44 p.

SALAIS Robert et Michael STORPER, 1993, *Les mondes de production. Enquête sur l'identité économique de la France,* Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 467 p.

SAUTTER Gilles, 1961, "L'étude régionale: réflexions sur la formule monographique en géographie humaine", *L'Homme,* Tome 1 /n°1, pp. 77-89

SCEAU Richard, 1972, "La coopération agricole dans la région Rhône-Alpes", *Revue de géographie de Lyon*, pp. 259-296

SCEAU Richard et Véronique PLANCOULAINE, 1988, "Les contrats de pays d'accueil dans la région Rhône-Alpes : une amorce de politique régionale de développement du tourisme en espace rural ", *Revue de géographie de Lyon,* Vol. 63 /n°4, pp. 226-236

SCHLAGER Edella et Elinor OSTROM, 1992, "Property-Rights Regimes and Natural Resources: A Conceptual Analysis", *Land Economics,* Vol. 68 /n°3, pp. 249-262

SCHUMPETER Joseph, 1911, *La théorie de l'évolution économique,* Paris, Dalloz, trad. Jean-Jacques ANSTETT, 1999, 371 p.

SENCÉBÉ Yannick, 2004, "Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme)", *Ethnologie française,* Tome XXXVII /2, pp. 23-29

SÉRONIE Jean-Marie, Centres d'économie rurale,2007, *L'exploitation agricole flexible*, Paris, 36 p.

SERVOLIN Claude, 1972, "L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste", dans: Yves TAVERNIER, Michel GERVAIS and Claude SERVOLIN, *L'Univers politique des paysans dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin; Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, pp. 41-77

SERVOLIN Claude, Michel GERVAIS, Henri NALLET et Pierre COULOMB, 1974, *L'agriculture dans le système social- recueil d'articles*, Paris, INRA, 58 p.

SOULARD Christophe, 2005, "La multifonctionnalité de l'agriculture en pratique : étude des relations entre exploitations agricoles et étangs de la Dombes.", *Cybergeo European Journal of Geography*, n°319, [en ligne] http://cybergeo.revues.org/6610

SOULARD Christophe, 2010, "Produire, circuler, habiter dans les campagnes d'aujourd'hui: un agencement complexe pour les agriculteurs", *Académie d'Agriculture de France, 20 octobre*

SUDREAU Pierre, 1958, "« L'aménagement du territoire », Entretien avec Pierre Sudreau, Ministre de la construction", en ligne sur: ina.fr, consulté le 10/10/10

SYLVESTRE Jean-Pierre, 2002, Agriculteurs, ruraux, citadins. Les mutations des campagnes françaises, Dijon, Educagri, 341p.

TCHAYANOV Alexander, 1990, *L'organisation de l'économie paysanne*, Alençon, Librarie du regard, trad. trad. d'Alexis Berelowitch, 344 p.

TENEUR VAN DAELE Monique, 1982, *La maison rurale en Flandre*, Dijon, Editions de la Porte Verte, 159p.

TERRIER Christophe, 10 mai 2010, "Les définitions statistiques des espaces périurbains", *Aux marges de la ville, des territoires sans nom*, Université Lyon 2,

THAREAU Bertille, 2007, "Les agriculteurs dans la gestion municipale : le cas de trois communes périurbaines de l'agglomération angevine", dans: Yvon LE CARO, Philippe MADELINE and Geneviève PIERRE, *Agriculteurs et territoires. Entre productivisme et exigences territoriales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 159-172

THAREAU (MOREL) Bertille, 2011, *Réguler l'accès à la terre, la réinvention locale du corporatisme agricole*, Dir: Jean-Paul BILLAUD, Paris Ouest-Nanterre-La défense, Nanterre, 384 p.

THÉVENOT Laurent, 2001, "S'associer pour composer une chose publique", dans: Jean-Noël CHOPART (dir.), *Actions associatives, solidarités et territoires*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint Etienne, pp. 267-274

THIÉBAUT Luc, 1998, "Agriculture et environnement: une histoire et ses enseignements", *Ecologie et société*, Dijon, Educagri, pp. 25-60

THINON Pascal et Catherine LAURENT, 2005, Agricultures et territoires: changements de perspective, méthodes d'analyse et nouvelles recherches., Paris, Hermes, 302 p.

THOENIG Jean-Claude et Patrice DURAN, 1996, "L'Etat et la gestion publique territoriale", *Revue française de science politique*, pp. 580-623

TIREL Jean-Claude, 1984, "Le débat sur le productivisme", *Économie rurale*, n°155, pp. 23-30

TORRE André, 2011, "Introduction: "Conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux et périurbains: quand les conflits durent..."", *Séminaire Conflits et Territoires*, AgroParisTech, 27 avril 2011, [vidéo en ligne: http://mod.agroparistech.fr/groups/agroparistech/weblog/921fd/SAD__APT_Conflits_et_territoires.html, consultée le 21/12/2011]

TORRE André, Olivier AZNAR, Muriel BONIN, Armelle CARON, Eduardo CHIA, Marina GALMAN, Marc GUERIN, Philippe JEANNEAUX, Thierry KIRAT, Christine LEFRANC, Jean-Christophe PAOLI, Maria-Isabel SALAZAR et Pascal THINON, 2005, "Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de la Région Rhône-Alpes et de trois autres zones géographiques françaises", *Communication pour le Symposium international "Territoires et enjeux du développement régional"*, Lyon, 36 p.

TOUZARD Jean-Marc, 2007, "Systèmes agro-alimentaires localisés:interactions locales et encastrement social. ", *Les dynamiques territoriales débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires*, Grenoble-Chambery,

TREGARO Yves, 2011, "La filière porcine française face à l'épreuvre du dynamisme de la filière Nord-Européenne", *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*, Tome 164/1, 12 p.

TRITZ Yvan, 2010, "La biomasse: minérai énergétique ou ressource territoriale?", *Rencontres du Territoire. Les territoires, acteurs du changement?*, Grenoble, le 7 décembre

TROUVÉ Aurélie, 2007, *Le rôle des régions Européennes dans la redéfinition des politiques agricoles*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Dir: Jean-Christophe KROLL and Marielle BERRIET SOLLIEC, Université de Bourgogne, Dijon. 399 p.

TROUVE Aurélie et Marielle BERRIET-SOLLIEC, 2009, "Analyse critique des territoires de projet. L'exemple des politiques de développement rural.", *XLVIème colloque de l'ASRDLF. Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie: quels équilibres pour les espaces régionaux?* , Clermont-Ferrand, 14 p.

TROUVÉ Aurélie, Marielle BERRIET-SOLLIEC, Jean-Christophe KROLL et Pierre WAVRESKI, INRA-ENESAD, UMR CESAER, 2005, *La mise en oeuvre du RDR par les régions européennes: des leviers économiques diversifiés*, Dijon, 22p.

TURQUIN Olivier, 2007, "« Je t'aime ! Moi non plus » : désirs d'agriculture des territoires et envies des agriculteurs", *Pappet 1*, Pradel, 6p.

UHEL Ronan (coord.), European Environment Agency, 2006, *Urban sprawl in Europe _ the ignored challenge*, Copenhagen, 60 p.

URBANO Ghislaine et Dominique VOLLET, 2005, "L'évaluation du Contrat Territorial d'Exploitation", *Notes et études économiques*, 42 p.

VALCESCHINI Egizio, 1993, "Conventions économiques et mutation de l'économie contractuelle dans le secteur des légumes transformés", *Economie rurale*, pp. 19-26

VALETTE René, 1976, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais.* , Doctorat de IIIème cycle, Dir: Renée ROCHEFORT, Université Lyon II, Lyon. 2 tomes

VANDENBROUCKE Perrine, 2007, *Dynamique et durabilité des exploitations agricoles dans la zone périurbaine de Budapest*, Master, Dir: Gilles BAZIN, AgroParisTech/Paris X-Nanterre, Paris. 143 p.

VANDENBROUCKE Perrine, 2012, "Le maintien d'une élite agricole au coeur de la définition des orientations territoriales dans les Monts du Lyonnais (1970-2010)", *Les élites agricoles et rurales: héritages et perspectives*, Angers, 10-11 juillet, Groupe ESA, SFER, LER Lyon II, AFS, 10 p

VANDENBROUCKE Perrine et Jean PLUVINAGE, 2011, "De l'initiative individuelle à l'évolution des modèles de développement", *POUR*, n°212, pp. 109-114

VANGHELUWE Florence, 1996, *Le Comité d'Aménagement Rural de Flandre Occidentale: vers un projet de territoire*, DESS Conception de projets et écodéveloppement, Université des Sciences et Technologies de Lille, Lille, 35 p.

VANIER Martin, 2010, Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité, Paris, Anthropos, 159 p.

VANIER Martin, 10 mai 2010, "De quoi le périurbain est-il le nom? ", *Aux marges de la ville, des territoires sans nom*, Université Lyon 2

VANIER Martin et Bernard DEBARBIEUX, 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, La Tour d'Aigues, Eds de l'Aube, 268 p.

VAUDOIS Jean, 1980, "L'aménagement rural dans la région du Nord-Pas-de-Calais: les plans d'aménagement rural", *Hommes et terres du Nord*, n°1, pp. 34-45

VAUDOIS Jean, 1981, "La "crise porcine" dans la région Nord-Pas-de-Calais", *Hommes et terres du Nord*, n°1, pp.32-39

VAUDOIS Jean et Christine MARGETIC-LE MENE, 1989, "Évolution récente des industries agro-alimentaires dans la région Nord-Pas-de-Calais ", *Le Nord-Pas-de-Calais, une région d'Europe en mouvement*, Paris, La documentation française, pp. 91-102

VAUDOIS Jean et Christine MARGETIC-LE MENÉ, 1998, "Entre protection de l'environnement et développement intégré des territoires ruraux: les mesures agri-environnementales en Nord-Pas-de-Calais", dans: Nicole CROIX (dir.), *Environnement et nature dans les campagnes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 109-136

VEDEL Georges et Sicco MANSHOLT, 1969, Le Plan Mansholt. Le Rapport Vedel: Rapport général de la Commission sur l'avenir à long terme de l'agriculture française., Paris, Société d'édition des coopératives La Fayette, 589 p.

VELTZ Pierre, 1993, "D'une géographie des coûts à une géographie de l'organisation. Quelques thèses sur l'évolution des rapports entreprise/territoire", *Revue économique*, n°4, pp. 671-684

VERGUNST Jo et Mark SHUCKSMITH, 2009, "Conclusions: Comparing Rural Development", dans: Arnar ÀRNASON, Mark SHUCKSMITH and Jo VERGUNST, *Comparing Rural Development. Continuity and Change in the Countryside of Western Europe*, Passtow, Ashgate Publishing Limited, pp. 171-184

VERVAET Mieke , Ludwig LAUWERS, Sonia LENDERS et Stijn OVERLOOP, 2005, "Effectiveness of Nitrate Policy in Flanders (1990-2003): Modular Modelling and Response Analysis", *XIth EAAE Congress (European Association of Agricultural Economists), 'The Future of Rural Europe in the Global Agri-Food System'*, Copenhagen, Denmark, 12 p.

VIGNON Sébastien, 11 décembre 2010, "Les maires des petites communes face à l'intercommunalité. Du dévouement villageois au professionnalisme communautaire", *La science politique : objets, méthodes et temporalités. Séminaire du Laboratoire d'Etudes Rurales*, Lyon

VIGOUR Cécile, 2005, La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes, Paris, Editions la Découverte, 333 p.

VINCENT Audrey, 2010-12, *Agriculture biologique et protection de la qualité de l'eau : action publique, dynamiques territoriales et acteurs*, Thèse de doctorat de géographie, Dir: Philippe FLEURY, ISARA-Lyon, Laboratoire d'études rurales (Lyon 2), Lyon. Thèse en cours

VOLVEY Anne, 2003, "Terrain", dans: Jacques LÉVY and Michel LUSSAULT, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Editions Belin,

WEZEL Alexander, Stéphane BELLON, Thierry DORÉ, Charles FRANCIS, Dominique VALLOD et Christophe DAVID, 2009, "Agroecology as a science, a movement and a practice. A review", *Agronomy for Sustainable Development*, Vol. 29/4, pp. 503-515

WILKINSON John, 1997, "A new paradigm for economic analysis. Recent convergences in French social science and an exploration of the convention theory approach with a consideration of its application to the analysis of the agrofood system", *Economy and Society*, Vol. 26 /n°3, pp. 305-339

WILKINSON John, 2009, "La nouvelle dynamique des marchés agro-alimentaires et l'enjeu de la qualité", *Conférence dans le cadre du projet CAPES-COEFECUB*, Laboratoire d'études rurales, Lyon, le 19 novembre,

WINTER Michael, 2003, "Embeddedness, the new food economy and defensive localism", *Journal of rural studies*, Vol. 19, pp. 23-32

Table des matières

Sommaire *1*

Remerciements *5*

Index des sigles utilisés *7*

Préambule *9*

Introduction générale *11*

Partie 1 Cadrage théorique et méthodologique **21**

Chapitre 1 D'une exploitation sectorielle à une exploitation territoriale, genèse du questionnement *23*

1. Institutionnalisation de l'exploitation agricole sectorielle, 1950-1980 ..... **24**

1.1. L'exploitation agricole, de l'émergence du concept à sa normalisation 24

1.1.1. Un processus de définition de l'exploitation agricole 24

1.1.2. L'exploitation à 2UTH s'affirme comme un modèle canonique pour assurer la modernisation 25

1.1.3. Le producteur, maillon d'un système fordiste d'organisation de la production 25

1.1.4. Construction sociale de la profession agricole 26

1.2. Une redéfinition sectorielle du rapport à l'espace et au territoire 27

1.2.1. Un espace rural assimilé à l'espace agricole 27

1.2.2. Des agriculteurs « professionnels », un changement de territorialité ? 28

1.3. Les approches scientifiques de l'exploitation agricole 28

1.3.1. De la programmation linéaire à l'approche gestionnaire de l'exploitation agricole 28

1.3.2. Scénarios et prises de position sur les modèles d'exploitation agricole 29

1.3.3. De la monographie de terrain à la recherche d'une systématisation des approches des géographes et agronomes 30

1.4. Bilan : L'exploitation agricole sectorielle : un modèle intégrateur 32

2. Pour des exploitations agricoles diversifiées, 1970-1990 ..... **33**

2.1. Remise en cause d'un « modèle unique » dans un contexte social et économique en mutation 33

2.1.1. La crise d'un modèle d'exploitation agricole 33

2.1.2. Inégalités régionales et développement local 34

2.1.3. Une contestation politique et syndicale plus forte 34

2.1.4. Critique du productivisme dans des espaces ruraux en mutation 35

2.2. Un processus de caractérisation d'exploitations agricoles marginalisées 35

2.2.1. Pluriactivité et diversification des activités agricoles 36

2.2.2. De la définition de formes « résistantes » à celle d'un nouveau référentiel de métier 36

2.3. Vers une institutionnalisation des agricultures diversifiées ? 39

2.3.1. Difficile reconnaissance politique des exploitations « diversifiées » 39

2.3.2. Un système juridique qui s'ajuste à la marge 40

2.3.3. Renouvellement des approches scientifiques de l'exploitation agricole 40

2.3.4. Des réseaux sociotechniques qui se consolident mais l'absence de constitution d'un référentiel commun 41

2.3.5. Les exploitations professionnelles et les autres : la dualité requalifiée 42

2.4. Un renouvellement des approches exploitation agricole-territoire 43

2.4.1. Mise en tension du rapport de l'exploitation agricole au « milieu » 43

2.4.2. Un potentiel de développement de l'exploitation agricole dans le local ? 45

2.5. Bilan : Fragilisation de l'exploitation agricole sectorielle et caractérisation de formes d'exploitations agricoles alternatives 48

3. Vers l'exploitation agricole territoriale, 1990-2010 ..... **49**

3.1. La politique agricole redéfinie autour de nouveaux enjeux 49

3.1.1. L'environnement : entre normalisation et territorialisation 50

3.1.2. Le développement rural : vers une approche intégrée et transversale de l'agriculture ? .. 52

3.1.3. La multifonctionnalité : support pour une redéfinition du modèle canonique de l'exploitation agricole ? ... 54
3.2. Leviers pour un développement « territorial » des exploitations agricoles ... 58
3.2.1. De l'espace « actif » au territoire « révélé » ... 58
3.2.2. Qualité et différenciation territoriale des systèmes agro-alimentaires ... 59
3.2.3. Coordinations économiques dans des territoires diversifiés ... 60
3.3. Affirmation d'une approche « territoriale » de l'action publique ... 62
3.3.1. Introduction de la question du territoire dans l'économie et l'analyse des politiques publiques ... 62
3.3.2. Les principes fondateurs de l'action publique territoriale ... 65
3.3.3. Régions et départements : des niveaux infranationaux consolidés ... 67
3.3.4. Les territoires de projet, renouvellement des jeux d'acteurs ... 69
3.3.5. L'exploitation agricole dans l'action publique territoriale ... 74
3.4. Redéfinition de la place des agriculteurs dans l'espace « rural » ... 76
3.4.1. Rural, urbain, des frontières de plus en plus floues ... 76
3.4.2. Une « ruralité » redéfinie autour de trois figures ... 77
3.4.3. Agriculture et agriculteurs dans un espace rural composite: enjeux pour l'exploitation agricole 81
3.5. L'exploitation agricole au carrefour entre des dynamiques divergentes ... 87
3.5.1. Secteur, territoire, ménage : des logiques divergentes ... 87
3.5.2. L'affirmation d'un modèle de « l'entreprise agricole et rurale » ? ... 91
3.5.3. Renouvellement des approches scientifiques autour du couple exploitation agricole-territoire ... 93
Conclusion du chapitre 1 ... 96

Chapitre 2 Démarche scientifique ... 99
1. Un cadre d'analyse pluridisciplinaire ... 100
1.1. Postulat de l'encastrement de l'économique dans le social ... 100
1.2. Définition des objets de l'étude ... 101
1.2.1. Le ou les territoires ... 101
1.2.2. L'exploitation agricole, du système à l'organisation ... 102
1.2.3. L'agriculteur, individu et acteur ... 104
1.2.4. Trois objets à l'interface entre l'exploitation agricole et son environnement socio-économique ... 105
1.3. Étapes d'une démarche d'analyse pluridisciplinaire ... 107
1.3.1. L'inscription historique de l'exploitation agricole dans les configurations géographiques, historiques et sociales ... 108
1.3.2. Les relations construites entre l'exploitation agricole et les territoires dans l'action collective et l'action publique ... 109
1.3.3. Validation de l'hypothèse par la mobilisation de l'économie institutionnelle ... 111
1.3.4. Bilan : structuration du cadre d'analyse ... 112
2. Une démarche d'analyse croisée à partir de deux études de cas ... 113
2.1. Enjeux d'une analyse croisée et critères de choix des études de cas ... 113
2.2. Un choix progressif des terrains d'étude ... 114
2.2.1. 1ère étape, le choix des Monts du Lyonnais (2008) ... 114
2.2.2. 2ème étape, le choix de la Flandre intérieure (2009) ... 115
2.3. Définition des échelles spatiales et temporelles de l'analyse ... 116
2.3.1. Une analyse menée à l'échelle d'une petite région ... 116
2.3.2. Définition de l'échelle temporelle de l'analyse ... 117
2.4. Des différences de sources et d'approches entre les terrains d'étude ... 117
2.5. Le choix d'une écriture monographique ... 119
3. La pratique du terrain ... 121
3.1. Méthodes de recueil des données ... 121
3.2. Repérage et approche globale à l'échelle du terrain d'étude ... 123
3.3. Étude et analyse du jeu d'acteurs ... 124
3.3.1. L'entrée par les exploitations agricoles ... 125
3.3.2. L'analyse des projets de territoire ... 140
3.3.3. Identification et analyse de situations d'interaction ... 141

Conclusion de la première partie *143*

Partie 2 Les Monts du Lyonnais **145**

Chapitre 3 Les Monts du Lyonnais, un espace rural à proximité de l'urbain *147*

1. Une région de moyenne montagne proche de deux grandes agglomérations **148**

1.1. Situation géographique et délimitation du périmètre d'étude 148

1.2. Contrefort du massif central aux sommets arrondis 150

1.3. Un espace d'habitat dispersé au parcellaire morcelé 151

1.4. Un espace rural entre deux agglomérations : jeux de proximité et de distance 154

1.4.1. De l'espace traversé à l'espace contourné 154

1.4.2. D'un relatif maintien de la population à une dynamique de repeuplement 157

1.4.3. Un espace rural mis en tension par la périurbanisation 159

1.4.4. Un espace, des espaces d'interconnaissance 160

2. Aperçu sur la longue durée des évolutions du système agraire **162**

2.1. Installation progressive d'une paysannerie dans les Monts du Lyonnais 162

2.2. 1800-1950 : Vers la généralisation de la petite et moyenne propriété 163

2.2.1. Affirmation progressive d'un « bastion de moyenne propriété paysanne » 163

2.2.2. Progression de l'élevage et développement des cultures fourragères 165

2.2.3. Lait, porc, pomme de terre : piliers d'une économie agricole en lien étroit avec la ville voisine 166

2.2.4. XXème siècle : développement de l'organisation professionnelle agricole 167

2.3. 1950-2010 : Agrandissement des exploitations et spécialisation laitière 167

2.3.1. Aperçu à partir du cas d'une exploitation agricole 168

2.3.2. Une structure agraire qui reste concentrée sur des exploitations de taille moyenne 175

2.3.3. Modes de faire valoir et mécanismes de transmission du foncier 178

2.3.4. Un système agraire qui garde des caractéristiques similaires malgré l'évolution marquée de la taille des structures 180

Conclusion du chapitre 3 ..... **183**

Chapitre 4 L'hybridation entre le projet d'un territoire « rural » et la dynamique des exploitations agricoles *185*

1. 1950-1980 : Modernisation de l'agriculture et développement de la « petite région » **187**

1.1. Une modernisation des exploitations agricoles 187

1.1.1. Intensification laitière 187

1.1.2. Le développement des filières dites « secondaires » 190

1.1.3. Une spécialisation des exploitations qui reste très progressive 191

1.1.4. La dimension conflictuelle de la modernisation 191

1.2. Un projet de développement global pour la « petite région » 192

1.2.1. Le Comité de Développement des Monts du Lyonnais, CDML 193

1.2.2. Le Centre Culturel des Monts du Lyonnais, CCML 199

1.3. Le Plan d'Aménagement Rural (1971-79) et l'affirmation d'un territoire « Monts du Lyonnais » 200

1.3.1. Aménager l'espace : un enjeu intercommunal 200

1.3.2. Le Plan d'Aménagement Rural : support pour une politique agricole socio-structurelle différenciée 201

1.3.3. Affirmation d'un territoire MDL : une institution faible mais une animation forte 205

2. 1980-2000 : L'agricole et le rural : changement de la configuration territoriale **207**

2.1. Un double mouvement d'évolution des exploitations 207

2.1.1. Spécialisation laitière et standardisation des pratiques 207

2.1.2. Un mouvement de « diversification » des activités 211

2.2. Redéfinition des relations entre l'agriculture et le rural 215

2.2.1. « Conférences annuelles agriculteurs-élus » : de nouvelles scènes de concertation 215

2.2.2. D'un enjeu de cohésion interne à un enjeu de labellisation du territoire 217

3. 2000-2010 : La place des agriculteurs réaffirmée dans un « territoire rural » **218**

3.1. Remise en cause des piliers de stabilité du système agraire 219

3.1.1. Un tournant pour les exploitations laitières 219

3.1.2. Spécialisation de petites exploitations diversifiées 221

3.2. Quels acteurs sont mobilisés autour de la construction territoriale et de la problématique agricole ? ... 221
3.2.1. Collectivités territoriales et élus locaux ... 223
3.2.2. Des agriculteurs représentés par une élite agricole locale ... 226
3.2.3. Une implication des associations non agricoles ... 232
3.3. L'agriculture au cœur du projet d'un territoire rural ... 235
3.3.1. L'enjeu de faire exister un territoire rural ... 235
3.3.2. La place centrale de l'agriculture dans l'identité du projet ... 238
3.3.3. Un processus de « publicisation » de la question agricole portés par différents groupes d'acteurs ... 239
3.3.4. Axes et leviers d'action des collectivités territoriales en matière agricole ... 244
4. L'affirmation d'un « territoire » Monts du Lyonnais ... 249
4.1. Faire exister un territoire ou créer un espace d'action ... 249
4.1.1. La mobilisation des mythes : les MDL racontés par la prose ... 249
4.1.2. Délimiter et qualifier : un processus stratégique ... 250
4.2. Conditions et instruments de la production d'un « territoire » ... 252
4.2.1. L'existence de dispositifs et cadres politiques externes ... 252
4.2.2. L'existence de réseaux croisés ... 252
4.2.3. Le rôle du diagnostic, des observateurs externes pour faire exister le territoire ... 253
4.2.4. L'activation d'une dialectique ville-campagne ... 254
4.2.5. La volonté politique d'une maîtrise et d'une régulation ... 256
Conclusion chapitre 4 ... 258

Chapitre 5 Un territoire, espace de construction de ressources pour les exploitations des Monts du Lyonnais ... 261
1. Des interactions exploitations agricoles – territoire où se consolident des ressources pour les exploitations agricoles ... 261
1.1. Une forte capacité collective d'activation des opportunités ... 261
1.1.1. L'action collective au cœur de la dynamique agricole des Monts du Lyonnais ... 261
1.1.2. L'action publique territoriale : un appui au développement des capacités d'adaptation des exploitations agricoles ... 262
1.1.3. Illustration : le projet de construction de la halle aux veaux de St-Laurent-de-Chamousset 265
1.1.4. L'activation du « local » comme ressource territoriale pour spécifier les produits agricoles ? 268
1.2. Foncier, installation, transmission ... 272
1.2.1. Mobilisation des élus locaux autour de la régulation foncière ... 272
1.2.2. Les agriculteurs au cœur du dispositif de régulation foncière ... 274
1.3. La gestion de la ressource en eau : ressource pour la différenciation du système laitier des Monts du Lyonnais ? ... 276
1.3.1. Des enjeux de gestion de la qualité de l'eau plus prégnants ... 276
1.3.2. Bassin versant de la Coise : quelques acteurs multi-casquettes à la charnière entre filière et territoire activent les opportunités ... 277
1.3.3. La « modernisation verte » : de nouveaux mécanismes de sélection des exploitations ? 279
1.3.4. Une évolution des pratiques fourragères : itinéraires croisés ... 280
2. Un système agraire encastré dans un système d'action collective et publique au niveau territorial ... 287
2.1. Un collectif agricole local qui conserve un rôle d'orientation socio-structurelle ... 289
2.1.1. Un collectif agricole local transversal ... 289
2.1.2. Différencier les leviers d'action socio-structurelle ... 289
2.2. Un système laitier qui cherche des ressources territoriales pour se pérenniser ... 292
2.2.1. Trois profils d'éleveurs laitiers au sein d'un système collectif intégrateur ... 292
2.2.2. L'après-quota : virage difficile à négocier pour les exploitations laitières des Monts du Lyonnais296
2.3. Élargissement des sphères d'insertion marchande et sociotechnique pour les autres types d'élevages des Monts du Lyonnais ... 299
2.4. Entre le collectif et l'individuel, des formes hybrides de lien au territoire pour les exploitations agricoles diversifiées ... 299

2.4.1. Un espace marchand et sociotechnique résiliaire pour les exploitations diversifiées 299
2.4.2. Coordinations autour des circuits courts, du tourisme, de la diversification 304

Conclusion de la deuxième partie Le territoire, espace de médiation sur les enjeux locaux 307

Partie 3 La Flandre intérieure **311**

Chapitre 6 La Flandre intérieure, espace traversé et en tension entre différentes territorialités..... 313

1. La Flandre intérieure, du « rural ouvrier » au « rural en voie de périurbanisation »..... 313

1.1. La Flandre intérieure, « zone intermédiaire » entre deux agglomérations..... 314

1.1.1. Situation de la Flandre intérieure 314

1.1.2. Délimitation du périmètre d'étude..... 316

1.2. Un paysage qui reflète l'agencement entre plusieurs territorialités..... 316

1.2.1. Trois unités physiques et paysagères 316

1.2.2. Un paysage, reflet de l'agencement de plusieurs territorialités 318

1.3. Migrations, passages : un espace ouvert 323

1.3.1. Une zone frontalière, traversée et insérée dans un vaste système d'échanges 323

1.3.2. Une zone densément peuplée soumise à une recomposition sociale et spatiale majeure324

2. Une inscription historique de l'économie agricole dans les dynamiques agro-industrielles.... 327

2.1. 1800-1950 : évolutions d'une agriculture insérée dans un système marchand français et européen 327

2.1.1. Une structure agraire de faire-valoir indirect à plusieurs vitesses 327

2.1.2. Une économie rurale composite, sensible aux fluctuations des marchés 328

2.1.3. Structuration de l'organisation professionnelle agricole pour la promotion d'une agriculture dite « scientifique » 329

2.1.4. Évolution des pratiques et conquête de l'espace agricole 330

2.2. 1950-2010 : Agrandissement et spécialisation d'exploitations de polyculture-élevage..... 331

2.2.1. Une diminution accélérée du nombre d'exploitations de 1980 à 2000 331

2.2.2. Un éclatement de la structure agraire..... 332

2.2.3. Le foncier : une gestion marchande qui met en jeu une économie de la confiance..... 333

2.2.4. Concentration et spécialisation d'une agriculture de polyculture- élevage..... 338

2.2.6. Pluriactivité et formes d'exploitations agricoles diversifiées 342

Conclusion du chapitre 6 343

Chapitre 7 Dynamiques agricoles et territoriales : des trajectoires divergentes..... 345

1. 1950-1980 : Peu de liens construits entre la modernisation agricole et l'aménagement d'un espace « intermédiaire »..... 346

1.1. Une modernisation à plusieurs vitesses dans les exploitations agricoles 346

1.2. Un plan d'aménagement rural faiblement approprié 348

1.2.1. Une « zone intermédiaire » dont l'administration régionale peine à définir le statut..... 348

1.2.2. La fonction nourricière : « raison d'être » de la zone intermédiaire Flandre-Lys..... 349

1.2.3. Une mobilisation ponctuelle du développement rural autour de la valorisation du patrimoine naturel et culturel 351

2. 1980-2010 : Divergence entre une dynamique de spécialisation agricole et le projet d'un territoire-cadre de vie..... 352

2.1. Concentration d'une agriculture agro-industrielle et développement d'une agriculture de services 352

2.1.1. Une dynamique de spécialisation et de concentration dans les exploitations agricoles .. 353

2.1.2. Des agriculteurs insérés dans un complexe agro-industriel régional 355

2.1.3. Le développement d'entreprises agricoles et rurales 362

2.1.4. Maintien et développement de très petites exploitations pluriactives 368

2.2. Forces sociales en présence dans la construction territoriale 368

2.2.1. Clivages politiques et jeux de pouvoir dans l'espace politique local..... 369

2.2.2. Pluralité et renouvellement des formes de représentation des agriculteurs dans l'espace politique local..... 370

2.2.3. Des dynamiques associatives marquées par la patrimonialisation 376

2.3. La difficile affirmation d'un territoire à l'échelle de la Flandre intérieure 381

2.3.1. Méandres de la construction territoriale du Pays Cœur de Flandre 381

2.3.2. Un projet de territoire inscrit dans des espaces d'action plus larges..... 386

2.4. Un projet de territoire axé autour du résidentiel : quelles fonctions pour l'agriculture ?..... 388

2.4.1. Le patrimoine naturel et culturel au cœur de la construction territoriale 388

2.4.2. L'affirmation d'un « désir d'agriculture tertiarisée » dans le projet du pays Cœur de Flandre 390

2.4.3. Une action publique territoriale orientée sur le développement d'un modèle d'agriculture alternatif à la logique agro-industrielle 391
2.4.4. Un projet d'agriculture tertiarisée qui ne fait pas consensus 395
Conclusion du chapitre 7 398

Chapitre 8 Une territorialisation des exploitations agricoles qui passe par le conflit ou par la saisie d'opportunités 403
1. La requalification patrimoniale du territoire : un champ d'opportunités activé par quelques individus et collectifs agricoles 404
1.1. Une « carte à jouer » pour les producteurs de houblon 404
1.2. Le patrimoine et le développement d'entreprises agri-rurales 406
1.3. Stratégies d'activation des politiques territoriales 406
2. Des exploitations agricoles au carrefour entre des logiques divergentes 407
2.1. Entre aménagement urbain et logiques agro-industrielles 408
2.1.1. Pression résidentielle : une modification des équilibres spatiaux 408
2.1.2. L'agriculture et les agriculteurs dans l'élaboration des documents d'urbanisme 409
2.1.3. Les aménagements d'infrastructures : nœuds d'interaction 412
2.1.4. Les exploitations agricoles et gestion de la proximité résidentielle 413
2.1.5. Une territorialisation des exploitations dans le cadre des dispositifs d'aménagement ? . 419
2.2. Les éleveurs au cœur du conflit de cohabitation dans un espace résidentiel 419
2.2.1. Une cohabitation fondée sur des ajustements réciproques 419
2.2.2. L'enquête publique : espace de mise en débat des règles de cohabitation 421
2.2.3. Un processus engagé de territorialisation des exploitations porcines ? 426
2.3. Pression sur les ressources et la gestion de l'environnement 428
2.3.1. La zone humide au cœur des problématiques locales 428
2.3.2. Dans les sphères institutionnelles : des positions défensives 429
2.3.3. Formes d'arrangements à l'échelle locale : la voie d'une territorialisation ? 431
2.3.4. Acquisition des terres à enjeux environnementaux par la collectivité 434
2.3.5. Stratégies de requalification des espaces naturels par d'autres agriculteurs 434
2.3.6. Une territorialisation des pratiques des exploitations agricoles sur les objets de l'environnement ? 435
3. Typologies des exploitations agricoles et des agriculteurs en fonction de leur rapport au territoire 437
3.1. Individualisation des stratégies des exploitations agricoles de polyculture-élevage face aux industriels et à la pression d'une économie résidentielle 437
3.1.1. Type 1 : des exploitations de polyculture-élevage non territoriales mais qui s'adaptent à de nouvelles contraintes spatiales 437
3.1.2. Trois profils d'agriculteurs dans leur rapport aux autres acteurs du territoire 441
3.1.3. Une territorialisation des exploitations de polyculture-élevage ? 443
3.2. La relocalisation de certaines activités : support pour la territorialisation des exploitations agricoles ? 444
3.2.1. Type 2 : Des exploitations insérées dans des filières territorialisées 444
3.2.2. Type 3: Des exploitations agricoles et rurales inscrites dans un système régional résiliaire 445
3.2.3. Type 4 : Des exploitations « alternatives » : entre réseaux interpersonnels militants et consolidation territoriale en arrière-plan du « développement durable » 448
3.2.4. La région comme espace de « territorialisation » d'une « autre » agriculture 449
Conclusion du chapitre 8 452

Conclusion de la partie 3 453

Conclusion Générale 457

Bibliographie 481

Table des matières 503

Table des illustrations 511

Sources mobilisées pour l'étude de terrain 517
1. Table des entretiens des Monts du Lyonnais 517

2. **Table des entretiens de Flandre Intérieure** **519**
3. **Documents officiels** **521**
4. **Autre littérature grise** **522**
5. **Sources de données statistiques** **524**
6. **Articles de presse** **525**
7. **Supports, documents évènementiel de communication** **526**

Dossier d'annexes **528**

Annexe A - Cadre général de la thèse *529*
A1 Publications **529**
A2 Calendrier de la thèse **531**
A3 Projet initial de la thèse **532**
A4 Programme du séminaire PAPPET 3 (9-10 décembre 2008) **536**
A5 Grilles d'entretien **539**
A6 Champs de la base de données « Exploitations » **543**

Annexe B - Monts du Lyonnais *545*
B1 La construction territoriale des Monts du Lyonnais **545**
B2 Programmes et priorités des différents dispositifs territoriaux **553**
B3 L'aménagement des bâtiments d'exploitation **556**
B4 Le CDML **558**
B5 La dynamique d'action collective en agriculture **566**
B6 Appropriation de la problématique environnementale **573**
B7 Installation, foncier, transmission **574**
B8 Dynamiques associatives **577**
B10 Synthèse publiée à la suite de la présentation des résultats de la thèse (21 janvier 2010) **584**

Annexe C - Flandre intérieure *591*
C1 Politiques territoriales en Flandre intérieure **592**
C2 Analyse des brochures publiées par le Pays Cœur de Flandre **599**
C3 Dynamiques associatives **601**
C4 L'importance d'une dynamique agro-industrielle à l'échelle régionale **602**
C5 Légitimer une agriculture agro-industrielle dans un territoire qui s'affirme sur d'autres objets 602
C6 La filière houblonnière **603**
C7 Morcellement des exploitations **604**

Annexe D - Éléments d'analyse comparative *605*
D1 Comparaison des structures agraires Monts du Lyonnais et Flandre Intérieure **605**
D2 Comparaison des modalités de répartition du foncier **607**

Table des illustrations

Table des cartes

Carte 1. Répartition géographique des agriculteurs interviewés dans les Monts du Lyonnais 126
Carte 2. Situation des Monts du Lyonnais 149
Carte 3. Axes et fronts d'urbanisation 156
Carte 4. Les territoires institutionnels des Monts du Lyonnais 248
Carte 5. Déploiement spatial des projets collectifs autour des circuits courts dans les Monts du Lyonnais 271
Carte 6. L'organisation spatiale du système laitier 295
Carte 7. Organisation collectives de transformation et de commercialisation en circuits courts 302
Carte 8. Situation de la Flandre intérieure 315
Carte 9. Établissements agroalimentaires en 2006 (Source : Atlas transfrontalier Tome 9 : Histoire - Terre de prospérité : agriculture, INSEE, 2009) 356
Carte 10. Superposition de périmètres d'aménagement 382
Carte 11. Situations d'interaction supports de l'analyse en Flandre intérieure 408
Carte 12. Un espace agricole fractionné. Illustration à partir de l'exemple de Merris (Source : P. Vandenbroucke d'après le PLU) 414
Carte 13. Carte de situation des MDL, 1973 550
Carte 14. Carte de situation des MDL, 2007 550
Carte 15. Mise en scène du territoire dans le SCOT de Flandre intérieure 597

Table des encadrés

Encadré 1. La démarche APRO-VRAC : organiser la dépendance accrue en intrants 210
Encadré 2. Le démantèlement de l'URCVL en 2009 219
Encadré 3. Profils d'élus et dynamiques électorales 225
Encadré 4. Parcours croisés d'une élite agricole 229
Encadré 5. Dynamique associative et engagement militant dans les MDL 232
Encadré 6. Les démarches du FROMOLY et de la « Fraise des Monts du Lyonnais » 269
Encadré 7. La transmission de l'immobilier : une question centrale de pérennisation de l'économie agricole des Monts du Lyonnais 273
Encadré 8. L'installation et la gestion du foncier agricole : du syndicat communal à une commission mixte d'animation communale ? 274
Encadré 9. Un complexe agro-industriel transfrontalier 356
Encadré 1. La marque régionale Saveur en'Or 394
Encadré 10. De la médiation autour du vivre ensemble à la définition de nouvelles configurations territoriales ? 424

Table des figures

Figure 1. L'exploitation agricole comme organisation 103
Figure 2. L'exploitation agricole dans son environnement socio-économique 107
Figure 3. Structuration du cadre d'analyse 112
Figure 4. Méthodes d'échantillonnage des personnes enquêtées 122
Figure 5. Exemple pour une entrée de la base « Interactions Territoriales » : 129
Figure 6. Structure de la base de données 130
Figure 7. L'exploitation agricole à l'interface entre différents projets d'aménagement 137
Figure 8. Trajectoire de l'exploitation 168
Figure 9. Schéma de l'exploitation en 1966 (auteur à partir de différentes sources) 169
Figure 10. Assolement de l'exploitation (2009) 171

Figure 11. Plan des bâtiments de l'exploitation (auteur, Haute Rivoire, 2011) 173
Figure 12. Dynamique du système agraire : trajectoires croisées des exploitations agricoles (Source : P.Vandenbroucke d'après données croisées) 181
Figure 13. Composition de l'AG du CDML en 2011 (56 membres) 197
Figure 14. Iconographie mobilisée dans le PAR 201
Figure 15. Profil de l'exploitation de Mr V. à Saint-Symphorien-sur-Coise (Source : René Valette) 204
Figure 16. Systèmes d'acteurs collectifs dans les MDL 222
Figure 17. Représentation des agriculteurs dans les sphères de projet et de débat sur le territoire 230
Figure 18. Page de garde qui introduit le diagnostic du Plan d'Aménagement Rural des Monts du Lyonnais (Source : PAR, 1978) 254
Figure 19. Image mobilisée dans le bulletin PMV n°18 du CDML (1992) 254
Figure 20. Logo du SIMOLY (non daté précisément mais élaboré après 2000, revu récemment pour intégrer la référence au pays Lyonnais). 255
Figure 21. Évolution des dynamiques collectives et de la structuration des filières 264
Figure 22. Intérêts croisés des acteurs qui se cristallisent autour de la construction d'une halle aux veaux (Source : construction à partir des entretiens et des études préalables réalisées sur le marché aux veaux, et de la participation à l'Assemblée Générale et au marché) 266
Figure 23. Jeux d'acteurs impliqués dans la négociation des mesures agro-environnementales sur le bassin versant de la Coise (Source : auteur) 278
Figure 24. Des exploitations agricoles à l'interface entre trois sphères institutionnelles 288
Figure 25. Le territoire comme espace de médiation entre les enjeux locaux et les espaces socio-économiques plus larges 309
Figure 26. Trois types de systèmes productifs 341
Figure 27. Trois types d'exploitations agricoles et rurales en Flandre intérieure 353
Figure 28. La production porcine : une question de frontières 357
Figure 29. Les évolutions de la vente directe en FI (Source : P. Vandenbroucke, d'après entretiens et G. Dubucquet et E. Lopez) 365
Figure 30. Modalités de représentation des agriculteurs dans les instances supra-communales 374
Figure 31. Programmes de développement rural et structuration d'un territoire politique en Flandre intérieure 385
Figure 32. Une insertion marchande et sociotechnique multi-scalaire (P. Vandenbroucke) 399
Figure 33. Requalification des éléments spatiaux dans un contexte périurbain (Source : P. Vandenbroucke d'après les données du PPIGE, Plateforme Publique de l'Information Géographique, orthophoto 2005) 416
Figure 34. Exploiter la proximité résidentielle pour redéfinir entièrement la logique de l'exploitation agricole (Source : P. Vandenbroucke d'après les données du PPIGE, Plateforme Publique de l'Information Géographique, orthophoto 2005) 418
Figure 35. L'exploitation agricole : agencement spatial complexe entre logiques divergentes 440
Figure 36. Calendrier général : aperçu 531
Figure 37. Répartition des financements du contrat de pays d'accueil touristique Monts du Lyonnais-Montagnes du matin (Source : Sceau, Plancoulaine, 1988) 554
Figure 38. Plan des bâtiments de l'exploitation MDL36 556
Figure 39. Page de garde du Bulletin Par Monts et Vallées, bulletin technique du comité de Développement Agricole des Monts du Lyonnais publié sur la période 1986-1994 (Image signée de Jean-Luc Corbal, technicien agricole de la chambre d'agriculture du Rhône, source Par Monts et Vallées, n°1, 1986) 558
Figure 40. Première page de la note d'information Quoi de neuf ? n°39 (2010), lettre d'information du Comité de Développement des Monts du Lyonnais publiée sur la période 1998-2010. 558
Figure 41. Les évolutions d'une institution, le CDML (Sources : entretiens, archives des bulletins du CDML, Louis Le Secq) 562
Figure 42. Profil d'engagement des agriculteurs (source : graphique de l'auteur d'après le diagnostic agricole des Monts du Lyonnais, 2006) 565
Figure 43. Iconographie de l'association Croc'éthic (Source : www.croc-ethic.org , consulté en janvier 2010 puis mai 2011) 579
Figure 44. Organisation de la filière Houblonnière (2007) 603

Table des graphiques

Graphique 1. Bilan des entretiens par terrain d'étude 123
Graphique 2. Dynamiques démographiques dans les MDL- 1876-2007 (Sources : INSEE, thèse de René Valette, PAR) 158
Graphique 3. Évolution de l'exploitation à l'échelle de trois générations 172
Graphique 4. Dynamique structurelle des exploitations dans les MDL (Sources : RGA 1955-2010) 175
Graphique 5. Une structure agraire qui reste concentrée autour d'exploitations agricoles de taille moyenne (Source : RGA 1955, 2000) 176
Graphique 6. Évolution des prix du foncier agricole (Source : terres d'europe Scarf d'après SAFER) 179
Graphique 7. Le mouvement de spécialisation laitière (Source : RGA) 208
Graphique 8. Répartition thématique des financements alloués aux différents projets (Source : SIMOLY). 246
Graphique 9. Niveau de subventions en fonction de l'engagement ou non dans un dispositif agro-environnemental (Source : Telepac, 2007-08) 280
Graphique 10. Évolution de la population dans les cantons de FI (Source : INSEE (68 à 2008) 325
Graphique 11. Répartition des cultures dans la ville d'Hazebrouck en 1872 (Source : J. Messiant d'après les archives d'Hazebrouck) 330
Graphique 12. Une accélération progressive de la restructuration en FI (Source : RGA 1955, 1979, 1988, 2000, 2010) 331
Graphique 13. Un éclatement de la structure agraire 332
Graphique 14. Prix du foncier en Flandre intérieure (Source : Terres d'Europe-Scafr d'après SAFER, 2010) 334
Graphique 15. Évolution des effectifs animaux de 1979 à 2000 339
Graphique 16. Assolement Flandre intérieure en 1955 (Source : RGA) 340
Graphique 17. Assolement Flandre intérieure en 2000 (Source : RGA) 340
Graphique 18. Évolution de la SAU en Flandre intérieure (Source : RGA de 1955 à 2010) 409
Graphique 19. Morcellement des exploitations agricoles en Flandre intérieure 604
Graphique 20. Répartition de la SAU entre les exploitations agricoles (Source : RGA 2000, ensemble des exploitations) 606
Graphique 21. Répartition des exploitations agricoles par catégorie surfacique : mise en regard croisée des terrains d'étude (Source : RGA, 2000) 606

Table des Photos

Photo 1. Les Monts du Lyonnais : une région de moyenne montagne à proximité des agglomérations urbaines 145
Photo 2. Les MDL, vue satellite orientée Nord-Est (Source : données satellite 03/2008, IGN France)..... 151
Photo 3. Vallons pentus et sommets boisés (Duerne, 16 avril 2011) 152
Photo 4. Exploiter en terrains pentus (Source : Duerne, 16 avril 2011)..... 153
Photo 5. Un parcellaire morcelé sur le plateau à l'Ouest (Saint-Symphorien-sur-Coise, 5 juin 2010) 154
Photo 6. Vue d'ensemble sur les bâtiments de l'exploitation (Haute Rivoire, 16 avril 2011) 169
Photo 7. Le jardin et les arbres fruitiers (Haute Rivoire, 16 avril 2010) 170
Photo 8. Vue depuis le bas du chemin vers le Nord (Haute Rivoire, avril 2010)..... 170
Photo 9. Chemin en contrebas de l'exploitation qui descend vers la rivière 171
Photo 10. La « maison rurale » des MDL (photo : Haute Rivoire, 16 avril 2011) 174
Photo 11. Affiche synthétisant la mise en perspective de l'histoire des Monts du Lyonnais (Source : Saint-Laurent-de-Chamousset, le 6 juillet 2009)..... 218
Photo 12. Sensibilisation à la crise du lait, 5 juin 2010, bord de la D311 à l'entrée de St-Symphorien-sur-Coise 241
Photo 13. Halle aux veaux un jour de marché (St-Laurent-de-Chamousset, 6 juillet 2009)..... 265
Photo 14. L'intérieur de la halle vu depuis la plateforme pédagogique (St-Laurent-de-Chamousset, 6 juillet 2009) 265
Photo 15. Une agriculture agro-industrielle entre villes et campagnes (Méteren, 23 juin 2010)..... 311
Photo 16. Vue sur le Mont Noir depuis La Croix de Poperinghe (St Jans Cappel, 25 juin 2010)..... 317
Photo 17. Talus de démarcation entre la plaine de la Lys et la Flandre intérieure (Merris, juin 2011)..... 318

Photo 18. Une forte insertion paysagère de la ferme flamande (24 juillet 2011) 319
Photo 19. Réinvestissement patrimonial de la ferme flamande autour d'activités rurales (Bailleul, 25 juin 2010) 320
Photo 20. La densification du bâti agricole (Strazeele, 24 juillet 2011) 321
Photo 21. Une autoroute qui découpe le paysage (Méteren, 20 juillet 2011) 321
Photo 22. Une pression résidentielle qui transforme les paysages 322
Photo 23. Aménagement intérieur d'un magasin de vente directe (Bailleul,25 juin 2010) 366
Photo 24. Panneaux de signalisation d'un point de vente à la ferme (Merris, 23 juin 2010) 366
Photo 25. Porcherie en construction et aménagement paysager (Merris, 23 juin 2010) 422
Photo 26. Intérieur du chapitre aménagé en bureau 556
Photo 27. Vue sur l'habitation de la cour 556
Photo 28. Stabulation des vaches laitières 557
Photo 29. Étable à veaux construite dans l'ancienne stabulation (1972) 557

Table des tableaux

Tableau 1. Des sources, un statut et une approche différente sur chacun des deux terrains 118
Tableau 2. Exemple pour une entrée de la base « PARTENAIRES » : 128
Tableau 3. Situations d'interaction étudiées et sources mobilisées 142
Tableau 4. Distances en kilomètres et en temps des deux villes centres de la zone d'étude (Source : googlemaps, 2011) 159
Tableau 5. Volumes échangés et prix moyens des terrains selon les marchés (Source : SAFER, 2007) 159
Tableau 6. Évolution des OTEX sur le territoire 1970-2006 180
Tableau 7. Quatre phases de la production de « modèles de développement » dans les MDL 214
Tableau 8. Bilan des financements alloués via les dispositifs territoriaux dans les MDL (Sources croisées) 237
Tableau 9. Poids relatif de l'agriculture dans les dispositifs territoriaux dans les MDL (Source : tableaux financiers des différents programmes) 245
Tableau 10. Profil A : "entrepreneur et innovateur" 282
Tableau 11. Profil B : « militant et engagé » 283
Tableau 12. Profil C : « la démarche patrimoniale » 284
Tableau 13. Profil D : « professionnel pragmatique» 285
Tableau 14. L'action socio-structurelle : dispositifs et enjeux pour les exploitations agricoles 291
Tableau 15. Un profil d'éleveur laitier décliné selon 3 nuances 294
Tableau 16. Le système laitier : dispositifs et enjeux pour les exploitations 298
Tableau 17. Profils d'exploitations en circuits courts 301
Tableau 18. Exploitations et ateliers fruits rouges, porcs et ovins 303
Tableau 19. Coordinations autour des circuits courts : dispositifs et enjeux pour les exploitations 306
Tableau 20. Des revenus plus élevés en Flandre intérieure qu'en Flandre maritime (Source : données du CER-France issues de l'entretien F14, Hazebrouck) 333
Tableau 21. Logiques d'approvisionnement des industriels Mac Cain et Bonduelle (Source : F17, F18, Allart, Brysbaert, Margetic): 359
Tableau 22. Un pays inscrit dans un espace régional et transfrontalier 387
Tableau 23. Trois études de cas d'inondations et de leur gestion 431
Tableau 24. Profils croisés d'exploitations de polyculture-élevage en FI 438
Tableau 25. Formes d'insertion socio-institutionnelle des exploitations agricoles et rurales 447
Tableau 26. Un processus de construction territoriale à l'échelle régionale 451
Tableau 27. Indicateurs caractérisant les configurations géographiques (Source : INSEE) 461
Tableau 28. Champs couverts dans la table « Exploitations agricoles » 543
Tableau 29. Chronologie d'une action concertée organisations professionnelles/territoriales 547
Tableau 30. Éléments de présentation et de situation 550
Tableau 31. Calendrier, conditions de mise en œuvre et éléments du diagnostic 551
Tableau 32. Des enjeux stratégiques à la phase opérationnelle 552

Tableau 33. Le programme d'action agricole dans le PAR 553
Tableau 34. Répartition thématique des aides à l'agriculture du Conseil Régional sur la période 2005-09 (Source : Hervé Piaton, Plan régional pour l'agriculture et le développement rural, 2008, 29 dia.) 554
Tableau 35. Répartition par thème des aides à l'agriculture du Conseil général 1996-2005 (Source : données collectées par Sarah Muhlberger, 2007) 555
Tableau 36. Dispositifs d'intervention en agriculture aux différents échelons territoriaux (Source : auteur à partir des différentes sources) 555
Tableau 37. Analyse de la composition du bulletin d'information (Source : auteur d'après les numéros obtenus de Par Monts et Vallées, Quoi de neuf) 561
Tableau 38. Financement de la halle aux veaux (Source : communauté de communes de Chamousset en Lyonnais) 570
Tableau 39. Évolution des prix des terrains dans les Monts du Lyonnais entre 1997 et 2005 (Source : SAFER, 2007). 574
Tableau 40. Chronologie croisée des actions en matière de politique à l'installation (Sources croisées dont notamment le bulletin PMV puis Quoi de Neuf, rapports d'étude) 575
Tableau 41. Éléments de présentation et de situation 592
Tableau 42. Calendrier, conditions de mise en œuvre et éléments du diagnostic 593
Tableau 43. Des enjeux stratégiques à la phase opérationnelle 594
Tableau 44. Place de l'agriculture dans le projet et actions engagées 595
Tableau 45. Analyse des dispositifs d'urbanisme 596
Tableau 46. La politique agricole régionale : Bilan des crédits à l'agriculture sur la période 2000-05 (budget réalisé, source : Politique régionale Nord-Pas-de-Calais, Orientations stratégiques 2007-2013, 28 juin 2007, en ligne [http://www.nordpasdecalais.fr/agriculture/telechargement/2008/orientations_2007-2013.pdf]) 598
Tableau 47. Analyse des brochures publiées par le Pays Cœur de Flandre: 599
Tableau 48. L'importance de l'industrie agro-alimentaire régionale 602
Tableau 49. Données d'analyse croisée sur les structures agraires 605
Tableau 50. Des modalités de répartition du foncier qui se distinguent nettement 607

Sources mobilisées pour l'étude de terrain

1. Table des entretiens des Monts du Lyonnais

Codes pour la signalisation dans la thèse : MDL puis nombre indiqué

Chercheurs, étudiants (3 entretiens) :

MDL1. Jean-Pierre Houssel, chercheur, Ste-Foy-Lès-Lyon, décembre 2008

MDL2. Ludovic Méasson, chercheur, Lyon, 6 janvier 2009

MDL3. Juana Nunes Rodrigues, doctorante, Lyon, 15 janvier 2009

Techniciens-animateurs d'organisations professionnelles/territoriales (13 personnes/14 entretiens) :

MDL4. Conseiller agricole régional, Comité de développement des Monts du Lyonnais, St Symphorien-sur-Coise, 8 janvier 2009 puis 26 mars 2009

MDL5. Animateur de la marque collective « Le lyonnais, Monts et Côteaux », Saint-Symphorien-sur-Coise, 8 janvier 2009

MDL6. Réceptionniste de la maison de Pays-office du tourisme « Hauts du Lyonnais », St Martin en Haut, 8 janvier 2009

MDL7. Technicienne gestion des eaux Syndicat de rivière Brévenne Turdine, L'arbresle, 3 février 2009

MDL8. Technicienne SIMOLY, St-Symphorien-sur-Coise, 4 février 2009

MDL9. directeur association CEDD, centre environnement et développement durable, St Symphorien sur Coise, 19 février 2009

MDL10. conseillère de région CDML Loire, St-Priest-en-Jarrest, 1er mars 2009

MDL11. technicien SIMA Coise, St-Galmier, 2 mars 2009

MDL12. technicien arboriculture/fruits rouges chambre d'agriculture du Rhône, Brignais, avril 2009

MDL13. secrétaire de mairie, gestionnaire du marché aux veaux, St-Laurent-de-Chamousset, 8 avril 2009

MDL14. Conseil général du Rhône, Lyon, mai 2009

MDL15. ADASEA Rhône, La-Tour-de-Salvagny, mai 2009

MDL16. CER-Rhône, conseiller pour les agriculteurs des MDL, La-Tour-de-Salvagny, mai 2009

MDL17. DADR Région Rhône-Alpes, 3 mars 2010

Agriculteurs en activité (27 exploitations/32 entretiens):

MDL18. Agriculteur/son fils, St Martin-en-Haut, 14 janvier 2009 ; puis le 17 janvier 2011.

MDL19. agriculteurs, Ste Catherine, 4 février 2009 puis 15 avril 2010

MDL20. agriculteur-artisan, St-Martin-en-Haut, février 2009

MDL21. agriculteur, St Laurent-de-Chamousset, 9 février 2009

MDL22. **agriculteur et maire**, Longessaignes, 1er mars 2009

MDL23. agriculteur, Haute Rivoire, 24 mars 2009

MDL24. agriculteur, St-Laurent-de-Chamousset, 24 mars 2009

MDL25. agriculteur, St-Martin-en-Haut, 25 mars 2009 puis 29 août 2010

MDL26. agriculteur, Meys, 25 mars 2009

MDL27. agriculteur, Aveize, 27 mars 2009

MDL28. agriculteur, Larajasse, 27 mars 2009 puis 17 janvier 2010

MDL29. agriculteur, Maringes, 1er avril 2009

MDL30. agriculteur et conseiller municipal, Coise, avril 2009

MDL31. agriculteur, Coise, avril 2009

MDL32. agriculteur, Bessenay, 8 avril 2009

MDL33. agricultrice et adjointe au maire, Montrottier, 16 avril 2009

MDL34. agriculteur, St-Laurent-de-Chamousset, 17 avril 2009

MDL35. agriculteur, Montromant, 17 avril 2009

MDL36. **agriculteur et conseiller municipal/**son fils, Haute-Rivoire, 28 avril 2009 ; 16 avril 2011.

MDL37. agriculteur, Haute-Rivoire, 28 avril 2009

MDL38. agriculteur, Haute-Rivoire, mai 2009

MDL39. agriculteur, St-Symphorien-sur-Coise, mai 2009

MDL40. **agriculteur et maire**, Aveize, février 2010

MDL41. agriculteur, Larajasse, 7 décembre 2010 (visite collective)

MDL42. agriculteur et conseiller municipal, Montrottier, 16 janvier 2010

MDL43. Agriculteur/son fils, Montromant, 3 avril 2009 puis 16 janvier 2011

MDL44. agricultrice, Saint-Laurent-de-Chamousset, 16 avril 2011

Élus locaux (6 personnes, 3 entretiens):

MDL45. Ex-élu maire de Saint-Clément-les-Places et Directeur de la communauté de communes de Chamousset en Lyonnais, St-Clément-les-Places, 29 janvier 2009

MDL46. Maire et président du SIMOLY, Montrottier, 13 février 2009

MDL47. Maire, St Martin en Haut, 19 février 2009 puis 29 août 2010

Représentants militants d'associations et agriculteurs retraités, entretiens historiques (13 personnes, 14 entretiens):

MDL48. agriculteur retraité, St Martin-en-Haut, 13 janvier 2009

MDL49. vétérinaire, ancien élu maire et président du SIMOLY, St Symphorien sur Coise, 28 janvier 2009

MDL50. agriculteur retraité rencontré sur le marché aux veaux, Sainte-Foy-L'Argentière, mars 2009

MDL51. ancien animateur de l'opération Produits fermiers coordonnée par le CCML-CDML, Saint-Symphorien-sur-Coise, 6 février 2009

MDL52. ex-président du CCML, 7 février 2009 (entretien téléphonique) puis 28 avril 2009 (assemblée générale du CCML)

MDL53. président de l'association l'ARAIRE, Messimy, 8 février 2009

MDL54. ancien technicien agricole dans les Monts du Lyonnais, 29 février 2009 puis 1er mars 2010

MDL55. agriculteur retraité et maire, Montromant, 3 avril 2009

MDL56. adjointe au maire, présidente du CCML, St Laurent de Chamousset, 8 avril 2009

MDL57. ex-directeur de la maison familiale rurale de St-Laurent-de-Chamousset, Saint Laurent de Chamousset, mai 2009

MDL58. ex-vétérinaire dans les Monts du Lyonnais, Lyon, mai 2009

MDL59. anciens agriculteurs, militants à la confédération paysanne, Grézieu-le-Marché, 11 février 2010

MDL60. militant dans diverses associations environnementales, Duerne, 15 avril 2010

MDL61. président association de solidarité, Ste Foy L'argentière, 12 mai 2010

Participation à des manifestations/réunions/assemblées générales:

MDL62. Marché aux veaux de Saint Laurent de Chamousset (dont observation en salle des transactions après le marché), 2 février 2009 puis 6 juillet 2009

MDL63. Assemblée générale du marché aux veaux, St Laurent de Chamousset, 6 février 2009

MDL64. Réunion sur le « tourisme durable », CEDD, Saint-Symphorien-sur-Coise, 27 avril 2009

MDL65. Assemblée générale du CCML « CCML 1969 – 2009 », Saint-Symphorien-sur-Coise, 28 avril 2009

MDL66. Réunion de préparation de l'exposition « 50 ans d'Agriculture » du Comice agricole, Saint Laurent de Chamousset, 18 mai 2009

MDL67. Comice agricole des Monts du Lyonnais, Saint Laurent de Chamousset, 6 juillet 2009

MDL68. 25ème journée du fruit, Thurins, 13 septembre 2009

MDL69. Rétrospective sur les premiers résultats de la thèse, Saint-Symphorien-sur-Coise, 21 janvier 2010

MDL70. Foire agricole et commerciale de Duerne, 18 avril 2010

MDL71. Pièce de théâtre « La Voix lactée » par la troupe « Tant qu'il y aura des vaches », Ste Catherine, 19 juin 2010

MDL72. Rencontres estivales agricoles du MRJC, Saint-Martin-en-Haut, 27 août 2010

MDL73. Visite du restaurant scolaire de St-Martin-en-Haut, St-Martin-en-Haut, 29 août 2010

MDL74. 7ème conférence agricole des Monts du Lyonnais « L'agriculture des Monts du Lyonnais : place et perspectives », le 7 décembre 2010

MDL75. Journée Agro-terroir « Les Monts du Lyonnais, entre tradition et innovation », le 16 avril 2011

2. Table des entretiens de Flandre Intérieure

Codes pour la signalisation dans la thèse : F puis nombre indiqué

Chercheurs, étudiants :

F1. F. Delbende, E. Comont, B. Guermonprez, E. Manouvrier, chercheurs, ISA Lille, 30 septembre 2009

F2. F. Lescureux, Université Lille 1, septembre 2009

Techniciens-animateurs d'organisations professionnelles/territoriales (12 entretiens) :

F3. technicien environnement Pays Cœur de Flandre, Stenwerck, 8 octobre 2009 ; Sandra Wiplié, mail et entretien téléphonique, 2-3 décembre 2009 ; Maxime Deplancke, entretien téléphonique, mars 2010.

F4. technicien groupement de producteur de porcs des Monts de Flandres, 12 octobre 2009

F5. technicien AMAP de l'association AVENIR, 9 décembre 2009

F6. technicien chambre d'agriculture, Hazebrouck, 18 décembre 2009

F7. technicien, communauté de communes Monts de Flandre Plaine de la Lys, 9 mars 2010

F8. animatrice et aumônier du CMR, Meteren, 9 mars 2010

F9. animateur MRJC, Meteren, 9 mars 2010

F10. coordinatrice SCOT Flandre intérieure, Hazebrouck, 11 mars 2010

F11. directrice Arcade-Ruraux solidaires ARAD, Hazebrouck, 2 avril 2010

F12. Service statistique départemental, Lille, 21 juin 2010

F13. responsable du pôle agriculture et développement rural, DDTM, Hazebrouck, 23 juin 2010.

F14. comptable CER, Hazebrouck, 25 juin 2010

F15. technicien élevage Chambre d'agriculture, 8 décembre 2009

F16. Direction départementale de l'agriculture, mars 2010

Responsables IAA (3 entretiens) :

F17. responsable approvisionnement pour l'usine Bonduelle de Renescure, 8 décembre 2009

F18. responsable approvisionnement Europe Centrale Mac Cain, Harnes, 11 décembre 2009

F19. animateur démarches de qualification porcine, avril 2010, entretien téléphonique

Élus locaux (2 entretiens) :

F20. élue maire, Merris, 23 juin 2010

F21. élu maire, St Jans Cappel, 24 juin 2010

Agriculteurs (29 entretiens) :

F22. agriculteur, Haverskerque, 3 décembre 2009

F23. agriculteur, Berthen, 3 décembre 2009

F24. agriculteur, Hazebrouck, 4 décembre 2009

F25. agriculteur, Sainte Marie Cappel, 4 décembre 2009

F26. agriculteur, Wallon Cappel, 4 décembre 2009

F27. agricultrice, St Sylvestre Cappel, 7 décembre 2009

F28. agricultrice et présidente du GIE Le Panier Flamand, Hazebrouck, 9 décembre 2009

F29. agriculteur, Borre, 9 décembre 2009

F30. agriculteur, St Jans Cappel, 10 décembre 2009

F31. agriculteur, Meteren, 10 décembre 2009

F32. agriculteurs, St Jans Cappel, 12 décembre 2009

F33. agriculteur, Meteren, 12 décembre 2009

F34. agriculteur, Renescure, 17 décembre 2009

F35. agriculteur et président FDSEA cantonale, Renescure, 17 décembre 2009

F36. agriculteur, Steenvorde, 18 décembre 2009

F37. agriculteurs, Hazebrouck, 19 décembre 2009

F38. agricultrice, Staple, 19 décembre 2009

F39. agricultrice, Sercus, 21 décembre 2009

F40. agriculteurs, St Jans Cappel, 21 décembre 2009

F41. agriculteur, Caestre, 21 décembre 2009

F42. agriculteur, Campagne-lès-Wardreques, 22 décembre 2009

F43. agriculteur, Boechepe, 3 février 2010

F44. agriculteur, Herzeele, 3 février 2010

F45. agriculteur, Hazebrouck, 4 février 2010

F46. agricultrice, Bailleul, 4 février 2010

F47. agriculteur, Merville, 8 mars 2010

F48. agriculteur, Lederzeele, 30 mars 2010

F49. agriculteur, Merris, 1er avril 2010

F50. agricultrice, Bailleul, 24 juin 2010

F50 bis. Enseignant agricole et agriculteur, Renescure, 22 décembre 2009

F50 ter. Agriculteur, St Jans Cappel, entretien téléphonique le 14 décembre 2009

Représentants militants d'associations, agriculteurs retraités, entretiens historiques (7 entretiens):

F51. agriculteurs retraités

F52. agriculteurs retraités

F53. militant de l'association Transp'ART en CE, membre AMAP du Beau Pays, Borre, 9 décembre 2009 et anonyme, enseignante et militante écologiste une association à Meteren, Meteren, 9 décembre 2009

F54. président et secrétaire de l'association « Agir pour l'environnement », Haverskerque, 9 mars 2010

F55. secrétaire Nord Nature Environnement, Lille, 11 mars 2010

F56. agriculteur retraité, Merville, 30 mars 2010

F57. responsable dans Accueil Paysan, Lederzeele, 1er avril 2010

F58. agriculteur retraité, Lederzeele, 30 mars 2010

3. Documents officiels

Chambre d'agriculture du Rhône, Chambre d'agriculture de la Loire, SIMOLY et Région Rhône-Alpes,2006, *Diagnostic agricole sur le territoire des Monts du Lyonnais*, 130 p.

Comité pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Lyonnaise, 1955, *Lyon et sa région. Analyse et enquêtes pour l'aménagement du territoire*, Lyon, BOSC Frères, 299 p.

Comité régional pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Rhône-Alpes, Directions départementales de l'agriculture Rhône et Loire,1973, *Propositions d'aménagement de l'espace rural des Monts du Lyonnais*, Lyon

Commission Locale d'Aménagement Rural, Ministère de l'Agriculture. Directions départementales du Rhône et de la Loire,1978, *Plan d'aménagement Rural des Monts du Lyonnais*, Lyon, 54 p.

Communauté de communes Chamousset en Lyonnais,2008, *Halle du marché aux veaux à Saint Laurent de Chamousset. Note de présentation*, Saint Laurent de Chamousset, 5 p.

Commune de Saint Martin en Haut, PLU de la commune de Saint Martin en Haut. Projet d'Aménagement et de Développement Durable, 2005, 7 p.

Groupe d'action locale Monts du Lyonnais, 2002, Dossier de candidature Leader + 2000-2006 "Valoriser les produits locaux dans des démarches collectives d'identification du territoire." Pomeys, SIMOLY

Préfecture du Rhône et DDAF, 2008, Arrêté n°2008-5389. Projet Agricole Départemental (PAD), Lyon, 15 p.

SEDIAC, 1969, *Esquisse d'aménagement rural de la partie ouest du département du Rhône*, Lyon, Société pour l'étude et le développement de l'industrie, de l'agriculture et du commerce Paris, 2 tomes

Flandre intérieure

Chambre d'agriculture du Nord, Pays Coeur de Flandre,mai 2006, *Diagnostic agricole*, Lille, 53 diapositives

Communauté de communes Monts de Flandre Plaine de la Lys,2009, *Plan Local d'Urbanisme et Projet d'Aménagement et de Développement durable*, Bailleul,

Commune de Saint-Jans-Cappel, 2009, "Plan Local d'Urbanisme et Projet d'Aménagement et de Développement Durable"

Direction départementale de l'agriculture du Nord,1974, *Plan d'aménagement rural de la région Flandre Lys, Document de synthèse*, Lille, 25 p.

Ministère de l'agriculture et du développement rural, Atelier régional d'études économiques et d'aménagement rural de Lille et OREAM-Nord,1973, *Livre vert du Nord-Pas-de-Calais: Document d'analyse*, Lille, 184 p.

OREAM-Nord, 1968, "Livre Blanc. Pour une politique d'aménagement régional_février 1968", *Notes et études documentaires. La documentation française.*, n°3635-3636

OREAM-Nord, 1980, Ministère chargé du plan et de l'aménagement du territoire, *Aménagement d'une région urbaine, le Nord-Pas-de-Calais*, Lille, 422 p.

Pays Coeur de Flandre, juillet 2003, *Charte de Développement durable du Pays Coeur de Flandre*, Steenwerck, 61 p.

Proscot, 2007, "Le schéma de cohérence Territoriale de la Flandre Intérieure, pourquoi et comment? ", 9 p.

Proscot, Syndicat Mixte pour le SCOT de Flandre Intérieure, 2008, *Diagnostic*, Hazebrouck, 184 p.

Proscot, Syndicat Mixte pour le SCOT de Flandre Intérieure, 2009, *Document d'Orientation Générale. Document approuvé le 17/04/2009*, Hazebrouck, 84 p.

Proscot, Syndicat Mixte pour le SCOT de Flandre Intérieure, 2009, *PADD, SCOT approuvé le 17/04/09 Pièce n°2*, Hazebrouck, 43 p.

Proscot, Syndicat Mixte pour le SCOT de Flandre Intérieure,2008, *Diagnostic*, Hazebrouck, 184 p.

Région Nord Pas de Calais, 2005, "Schéma régional de Développement économique. Fiche territoire Flandre Lys", 11 p.

SIMA Coise, 2008, *Cahier des charges des mesures agro-environnementales*, Saint Galmier, Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement de la Coise et de ses affluents, 4 p.

SIMOLY, Charte de territoire des Monts du Lyonnais, SIMOLY, 2005, 80 p.

SOMIVAL, SIMOLY,2004, *Projet de territoire pour les Monts du Lyonnais*, Saint-Laurent-de-Chamousset, 78p.

Syndicat Mixte pour le SCOT de Flandre Intérieure, 2009, Analyse des avis sur le projet arrêté et modifications apportées au SCOT Arrêté, Hazebrouck, 31 p.

4. Autre littérature grise

Il s'agit dans cette rubrique de comptes rendus de réunions, documents d'information sur les dispositifs, supports de communication, rapports d'étude, diagnostics.

Monts du Lyonnais

Association de Promotion du Marché aux Veaux de Saint Laurent de Chamousset,2005, Le Marché aux Veaux de Saint Laurent de Chamousset. Historique et présentation des actions de promotion et de modernisation. Dossier réalisé en vue du dépôt du projet de mise en place de la Halle aux veaux de Saint Laurent de Chamousset, Saint Laurent de Chamousset, recueil d'articles

Association interprofessionnelle des Fruits Rouges du Lyonnais et Comité de Développement des Monts du Lyonnais, 2004, "Cahier des charges "La Fraise des Monts du Lyonnais"

Bureau d'études CESAME, 2000, Commune de Montromant- Étude d'environnement et d'impacts liée à une réorganisation foncière, Montromant. Conseil général du Rhône, 52 p.

CDML, 1986-1994, *Par Monts et Vallées*, n°0-26,

CDML, 1998-2011, "Quoi de neuf", Lettre d'information du Comité de Développement Agricole des Monts du Lyonnais, Vol. 1-39, 4 p.

CDML, 2008, Présentation de l'opération. Aides financières de l'Agence de l'Eau pour une opération collective de mise en conformité et de modernisation des bâtiments d'élevage. Têtes de bassin versant de la Brévenne, 22 diapositives

CDML, Comité de Développement des Monts du Lyonnais, 2003, Par Monts et Vallées. L'agriculture des Monts du Lyonnais, Saint Symphorien sur Coise, 28 p.

Chambre d'agriculture du Rhône, Chambre d'agriculture de la Loire et Agence de l'eau, "Brévenne-Turdine. Opération collective de mise en conformité et de modernisation des bâtiments d'élevage", 2008, 4 p.

Chambre d'agriculture Midi-Pyrénées, 2009, "*Construire en zone agricole*", [En ligne: http://88.191.95.109/fileadmin/Pub/CA66/Internet_CA66/Documents_Internet_CA66/PARTAGEONS_LE_TERRITOIRE/construction_zone_agricole.pdf]

Communauté de communes Chamousset en Lyonnais, *Dispositif Emploi Formation Innovation Solidarité (DEFIS). Dossier de presse*, Saint Laurent de Chamousset, 2006, 6 p.

Communauté de Communes de Forez-en-Lyonnais SIVU pour l'aménagement de la rivière Coise pour le Canton de St Galmier, SIVOM du Canton de Saint-Symphorien-sur-Coise, Commune de Marcenod, 1996-2003, *Le journal de la Coise. Contrat de rivière de la Coise et ses affluents*, Saint Galmier, 4 p.

DDT, Chambre d'agriculture, Association des Maires, Conseil Général (Rhône), 2010, "Construire en zone agricole. Ce qu'il faut savoir", *Charte et guide méthodologique à l'attention des élus*, 8 p., [en ligne: http://www.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/thematiques/Agir_sur_les_territoires/Foncier_Urbanisme/chartes/charte CA69.pdf]

DEMAZOIN Rémi et Stéphanie DELEFOSSE, 2010, Note de synthèse. Compte rendu de la 7ème conférence agricole des Monts du Lyonnais, Saint-Symphorien-sur-Coise, 6 p.

DEMAZOIN Rémi, CDML Rhône, 2009, Animation Territoriale du SIMOLY. Groupe de Saint Symphorien sur Coise, Saint Symphorien sur Coise, 2 p.

DEMAZOIN Rémi, CDML Rhône,2009, Relevé de décisions. Animation Territoriale du SIMOLY. Groupe de Saint Laurent de Chamousset, Saint Symphorien sur Coise, 2 p.

DEMAZOIN Rémi, Stéphanie DELEFOSSE et Patrick MUNDLER, CDML Rhône et Loire, SIMOLY, Approche LEADER, 2010, L'agriculture des Monts du Lyonnais: place et perspectives. 7ème conférence agricole des Monts du Lyonnais. Dossier rassemblant les conclusions du dispositif d'animation territoriale et du diagnostic agricole du SIMOLY, Saint Martin en Haut, 90 p.

Direction Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural Rhône-Alpes, 30 novembre 2007, "Programmation FEADER 2007-13 : AXE 2_ Fiche descriptive des dispositifs", 88 p.

EDE du Rhône, Contrat de rivière Brévenne-Turdine. Recensement des pollutions d'origine agricole en vallée Brévenne-Turdine, Mars 1994, 24 p.

HANUS Gérard, 2005, "Territoires laitiers de l'Ouest de Rhône-Alpes, Les Monts du Lyonnais", *Programme LORA 2020*, Avenir des territoires laitiers de l'Ouest Rhône-Alpes,[en ligne] http://rhone-alpes.synagri.com/synagri/pj.nsf/TECHPJPARCLEF/03575/$File/4pages_LORA_novembre05.pdf?OpenElement, 4p.

LÉPICIER Françoise, ADASEA, 2000, Animation communale- Diagnostic agricole Saint Martin en Haut, Lyon, 23 p.

PILSAR Sylvie, 2009, Vers une territorialisation de la politique agricole du Département du Rhône, 50 diapositives

PIOT Yves, SIMA Coise, 2009, Signature du contrat de rivière Coise. Dossier de Presse et présentation, Saint-Galmier, 11 p., 30 diapositives

Rhône-Alp'élevage, 2009, Association des filières d'élevage de Rhône-Alpes, Synthèse des dispositifs d'aide aux investissements dans les élevages des espèces bovine, ovine et caprine, Lyon, 12 p.

SIMOLY, 2005, Mise en place d'un conseil local de développement pour participer au projet de territoire des Monts du Lyonnais

SIMOLY, Chambre d'agriculture du Rhône et Chambre d'agriculture de la Loire, Document de synthèse issu des réflexions menées dans les cantons de St-Laurent-de-Chamousset et Saint-Symphorien-sur-Coise, 2009, *Préservation et pérennisation du territoire et de l'activité agricole. Des axes de développement aux orientations*, St-Symphorien-sur-Coise, 10p.

VENET Sébastien, 2007, État des lieux des connaissances sur la biodiversité dans les Monts du Lyonnais, Saint Laurent de Chamousset, Centre Environnement et développement durable des Monts du Lyonnais, 41 p

Flandre Intérieure

CATTEZ Philippe (coord.), Diocèse de Lille, Carrefour en rural diocésain,2007, *Enjeux et perspectives du territoire rural*, Lille, Bayard Service Edition Nord, 22 fiches + annexes

Collectif Nature des Monts de Flandre, 1995, "Et pour Monsieur Vandenbrouck, un Parc Naturel Régional des Monts de Flandre, c'est quoi? ou Essai d'émergence d'une image de Parc Régional dans les Monts de Flandre.", 55 p.

Mairies de Bailleul Godewaerswelde, Hazebrouck, Merris, Neuf-Berquin, Nieppe, Renescure, St-Jans-Cappel, Staple, Steenwerck, Vieux-Berquin, Wallon-Cappel,6 Novembre 2009, *Un projet, un territoire, une charte... pour une Communauté d'Agglomération du Coeur de Flandre!*, Vieux-Berquin, 12 p.

ARCADE, 2010, "Compte rendu d'activités : année 2009 "Aide à l'accompagnement et au suivi des agriculteurs en difficulté", 15 p.

Conseil de Développement du Pays Cœur de Flandre, Pays Cœur de Flandre, 2005, *Composition, rapport d'activités*, Steeenwerck, 10 p.

Communauté rurale des Monts de Flandre, 2009, *Dossier économie d'énergie. Énergies renouvelables*, Méteren, 8 p.

Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, 2010, Réfléchir sur son temps de travail en élevage. In: *Dossier de fiches*, 19 fiches

Nord-Nature, 1998, "Aménagement rural et biodiversité", 10 p.

Chambre d'agriculture du Nord, 2007, "Diagnostic prospectif cantonal", Quelles perspectives pour l'agriculture du Nord ? Un diagnostic prospectif cantonal à partir de l'impact des financements PMPOA et FEOGA sur l'évolution des exploitations d'élevage dans leur territoire, 12 fiches cantonales

DDTM, 2010, NOTICE D'INFORMATION TERRITOIRE « Trame Verte et Bleue – Pays Coeur de Flandre» Enjeu Paysage Mesures agroenvironnementales territorialisées (MAET) • Hazebrouck,

SOGREAH, SYMSAGEL,2006, Plan de gestion globale et équilibrée des écoulements et des crues des eaux de la Méteren Becque, Lillers,

BRL ingénierie, SYMSAGEL,2004, Plan de gestion globale et équilibrée des écoulements et des crues de la Grande Becque de Saint Jans Cappel, Lillers, 14 p.

Association AGIR ensemble pour notre environnement-Haverskerque, 2005-2009, "Dossiers de presse, Comptes-rendus de réunions, Communications"

5. Sources de données statistiques

Monts du Lyonnais

AGRESTE, Recensement général agricole, 1955, 1970, 1979, 1988, 2000, Rhône-Alpes, Petite région agricole Monts du Lyonnais.

AGRESTE, "Enquête sur la valeur vénale des terres agricoles." Agreste Rhône-Alpes - Annuaire agricole 2007, 2007, pp. 50-52

AGRESTE, "Les aides à l'agriculture en Rhône-Alpes (2006)", Annuaire agricole 2007, 2007, pp. 46-48

ADASEA, Les installations aidées dans les Monts du Lyonnais (côté Rhône) depuis 1989, 2009, 1 p.

ADASEA, Rapport d'assemblée générale 2008, La Tour de Salvagny, 2009

TARALLO Frédéric, Portrait Monts et Ouest Lyonnais, Lyon, Mars, INSEE Rhône-Alpes, 2007, 8 p.

SAFER Rhône-Alpes, Diagnostic foncier PSADER, Saint Symphorien sur Coise, SIMOLY, 2007, 14 diapositives

TELEPAC : Téléservice des aides de la PAC, site d'enregistrement des dossiers, avec accès libre à la diffusion des données. Source : https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/auth/accueil.action

Flandre intérieure

INSEE, 2010, "Données croisées sur l'emploi, les dynamiques sociales et démographiques. Échelle : cantons de Merville, Hazebrouck, Bailleul, Steenvorde, Cassel", [en ligne], insee.fr

AGRESTE,2010, Premières données du recensement agricole 2010 - Recensement agricole 2000 - Fiche comparative 1979-1988-2000 - Recensements agricoles 1970 et 1955 sur format microfiche. Petite région de Flandre intérieure, Lille,

SAFER, Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. ,2010, *Le prix des terres*,

BEYAERT Marie-Agnès Chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais, 2008, *Chiffres et cartes 2008. Agriculture et agro-alimentaire dans le Nord-Pas-de-Calais*, Lille, 23 dia.

RODRIGUEZ Philippe et Nathalie DELATTRE, 2010, "L'industrie agroalimentaire en Nord-Pas-de-Calais", *Profils. Les dossiers de l'INSEE*, n°96, 54 p.

6. Articles de presse

Monts du Lyonnais

« Agir pour défendre une agriculture de qualité » Communiqué de presse dans le cadre du printemps de la bio, publié le 25-05-2008. Consulté le 25/11/09

Association "Tant qu'il y aura des vaches", 2010, Compte rendu. Spectacle "La voie lactée"; Débat "Le Pays Mornantais: avec ou sans agriculteurs". Débat en présence d'élus de la COPAMO, d'éleveurs, de viticulteurs, Mornant, 13 avril

Bioconsomacteurs, « échanger et planter la biodiversité serait-il illégal ? », publié le 6 juin 2009, *http://www.bioconsomacteurs.org/page.php?page=blog_corres&id=1265&type=* , consulté le 10 avril 2010

CCML, "Monts du Lyonnais: Il y a tant de choses à voir!" La Piaillée, n°146, 2007, 11 p.

Collectif citoyen de Larajasse, "Une semaine, une histoire. Le lait et le beurre", 2009, [en ligne] http://cc-larajasse.over-blog.fr/, consulté le 03/05/2010

Collectif citoyen de Larajasse, "Une semaine, une histoire. Le lait et le beurre", 2009, [en ligne] http://cc-larajasse.over-blog.fr/, consulté le 03/05/2010"Epandage de lait aux Plaines", Collectif citoyen de Larajasse, 27 septembre 2009, [en ligne] http://cc-larajasse.over-blog.fr/article-36593288.html, consulté le 03/05/2010

COSTET Sylvain, 27 septembre 2009, "Épandage de lait aux Plaines", Collectif citoyen de Larajasse, [en ligne] http://cc-larajasse.over-blog.fr/article-36593288.html, consulté le 03/05/2010

Le monde Libertaire, le 20 mars 2003, « Cochonnerie dans les MDL », *http://www.monde-libertaire.fr/non-violence/item/10813-cochonnerie-dans-les-monts-du-lyonnais?format=pdf*

Le Progrès de Lyon, 1er novembre 2009, "Saint-Martin-en-Haut s'inquiète pour ses producteurs de lait", [en ligne] www.leprogres.fr, consulté le 01/11/2009

NESMES Thérèse, Marc COQUARD, Jean-Pierre BONNARD, Jean-Claude CHAMBE, Marc FILLON et François FAYOLLE, mai 1987, "Spécial quotas", Le Paysan du Rhône. Bulletin des travailleurs Paysans du Rhône, 13 p.

Une vache chaque jour sur la place de St Etienne, 25 août 2009, h*ttp://www.forumsocialvillages.org/index.php?p=communiques&afficherAssociation=4&afficherCommunique=70*

UNMFREO, "1937-2007: Douze particularités qui font l'histoire des MFR", Le lien des responsables. Le journal des responsables des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation, juin 2007, 24 p.

Flandre intérieure

La Voix du Nord, A.D., 4 avril 2010, "Quels changements pour les porcheries aux normes Bien-être, Visite chez Damien Dennequin",

L'indicateur des Flandres, DUCHÂTELET Christine, 02/12/2009, "Extension d'une porcherie à Merris. Les producteurs s'expliquent. "Nous mettons en pratique l'agriculture durable, [en ligne] lindicateurdesflandres.fr

Le Syndicat Agricole, 11/10/2007, "Les houblonniers des Flandres perdent. Le déficit de production de l'Allemagne et des Etats-Unis fait monter le cours du houblon sur le marché mondial. De quoi redonner des perspectives aux quelques producteurs français. ", [en ligne] www.syndicat-agricole, consulté le 10/05/10

Le Syndicat Agricole, 21/02/2008, "L'affaire du poulailler d'Oudezelle: problème de voisinage", [en ligne] www.syndicat-agricole.com

L'écho de la lys, 08/10/2009, "Flamoval: la résistance s'enracine", [en ligne] lechodelalys.fr, consulté le 10/05/10

La Voix du Nord, 20/06/2009, "Flamoval : le PDG du groupe Bonduelle monte au créneau", [en ligne] lavoixdunord.fr, consulté le 10/05/10

Le syndicat agricole, 24/11/2009, "Flamoval rejeté de tous bords. 80 tracteurs se sont joints à la manifestation des salariés de Bonduelle contre le projet d'incinérateur à Arques", [en ligne] www.syndicat-agricole.com, consulté le 05/05/10

Novopress.info Flandre, 04/09/2006, "La renaissance du cheval flamand", [en ligne] http://flandre.novopress.info/, consulté le 16/04/10

USAN, 12/04/2010, "Site pilote de lutte contre l'érosion des sols (Saint Jans Cappel et Berthen)", [en ligne] usan.fr consulté le 10/08/2010

7. Supports, documents évènementiel de communication

Monts du Lyonnais

À bientôt dans nos fermes, 2008, "Annuaire des producteurs du réseau", 4 p.

ADDEAR 42 et 69 et CILDEA, "Loire et Rhône de Ferme en Ferme. Les 25 et 26 avril", *Opération organisée par le réseau CIVAM*, 2009, Brochure et [en ligne] ww.defermeenferme.com

Alterconso, www.alter-conso.org, consultés le 25/11/09

Arbralégumes, "Brochure et site internet", [en ligne] *www.arbralégumes.net*

Association ARPE, http://association-reflexion-propositions-pour-l-environnement.over-blog.com/pages/Tout_savoir_sur_lARPE-1013882.html , consulté le 25/11/09

Association Pancu-Brévenne, http://pancu.brevenne.free.fr/article.php3?id_article=105 consulté le 25/11/09

Association Peuples Solidaires, 2008, Conférence débat : Les dessous de la crise alimentaire, Aveize, 21 Novembre

Association pour le développement du tourisme lyonnais, 2008, Guide touristique 2008. Le lyonnais, Monts et Coteaux. Concentré de sensations, 43 p.

Association pour le développement du tourisme lyonnais, *Site internet*, [en ligne] http://www.le-lyonnais.org/

Association pour le développement du tourisme lyonnais, *Site internet*, [en ligne] http://www.le-lyonnais.org/

Bioconsom'acteurs, *http://www.bioconsomacteurs.org/page.php?page=corres&id=203*, consulté en avril 2010

Bulletins d'informations communaux ou intercommunaux, en ligne sur les sites internet des communes concernées

Centre Environnement et Développement Durable, *Site internet, brochure*, http://cedd-montsdulyonnais.fr/, compte-rendu d'activités 2010

Centre Socio Culturel des Hauts du Lyonnais, Brochure de présentation saison 2008-09, « Solidarité, démocratie, dignité humaine », 4 p.

Centre Socio Culturel des Hauts du Lyonnais, Brochure de présentation saison 2008-09, « Solidarité, démocratie, dignité humaine », 4 p.

Chambre d'agriculture du Rhône, « *Rendez-vous avec l'agriculture du Rhône* », salon annuel départemental de l'agriculture.

Chambre d'agriculture du Rhône, Rapport d'activités, 2009, 46 p.

Collectif ETAIS, http://www.ccmlmontsdulyonnais.fr/2_2_ETAIS.htm consulté le 04/05/2011

Comité de coordination des Monts du Lyonnais, 2008, *Le CCML, une association au coeur d'un territoire*, 8 p., [en ligne] http://www.saint-symphorien-sur-coise.mairies69.net/IMG/pdf/ccmlplaquette.pdf, consulté le 10/10/10

Comité de coordination des Monts du Lyonnais, *Le CCML, une association au cœur d'un territoire*, 2008, 8 p., [en ligne] http://www.saint-symphorien-sur-coise.mairies69.net/IMG/pdf/ccmlplaquette.pdf

Communauté de commune de Chamousset en Lyonnais, juillet 2008- décembre 2010, Bulletin d'information, site internet, [en ligne] *http://chamousset-en-lyonnais.com*

Communauté de commune des Hauts du Lyonnais, 2008-10, *Bulletin d'information et site internet*, Saint Symphorien sur Coise, [en ligne] http://www.cc-hauts-du-lyonnais.fr/

Fermes du Monde, http://www.fermesdumonde.fr/presentation.html, consulté le 31/08/2009

Forum social des villages, 2004, In outro mondo ete possible. Programmation, affiche, photos, Villages des Monts du Lyonnais, 24 janvier, [En ligne] *http://www.forumsocialvillages.org/index.php?p=archives*

Forum social des villages, 2005, In outro mondo ete possible. 2ème forum social des villages. Dossier de presse, programmation, photos, Villages des Monts du lyonnais, 15-29 janvier, [En ligne] *http://www.forumsocialvillages.org/index.php?p=archives*

Forum social des villages, 2006, In outro mondo ete possible. 3ème forum social des villages. Dossier de presse, programmation, Villages des Monts du Lyonnais, janvier 2006, [En ligne] *http://www.forumsocialvillages.org/index.php?p=archives*

Forum social des villages, 2007, L'Homme debout, programmation, 9-27 janvier, [En ligne] *http://www.forumsocialvillages.org/index.php?p=archives*

Forum social des villages, 2008, Comment étendre les solidarités ? Programmation, photos, Villages des Monts du Lyonnais, 19 janvier-2 février, [En ligne] *http://www.forumsocialvillages.org/index.php?p=archives*

Forum social des villages, 2009, Crise, enjeux et alternatives. Programmation, photos, communiqué de presse, Villages des Monts du Lyonnais, [En ligne] *http://www.forumsocialvillages.org/index.php?p=archives*

Office du tourisme "Les Hauts du Lyonnais", 2008, *Coise, petit village des Monts du Lyonnais*, 10 p.

Office du tourisme "Les Hauts du Lyonnais", 2008, Liste des producteurs adhérents à l'Office du tourisme. Où trouver les produits exposés dans la maison de pays?, Brochure, 4 p.

Office du tourisme "Les Hauts du Lyonnais", 2008, Pas à Pas dans les Hauts du Lyonnais. Rassemblement de brochures sur les différents circuits et curiosités des villages, 12 brochures

Office du tourisme "Les Hauts du Lyonnais", 2008, *Pomeys. Un sentier, un pas, une ballade, une rencontre*, 8 p.

Office du tourisme Les Hauts du Lyonnais, automne 2008,"Balades accompagnées, nature et patrimoine", 4 p.

Office du tourisme Les Hauts du lyonnais, été 2008, "Visites guidées, terroir et patrimoine", 4 p.

Réseaux citoyens Saint-Etienne, http://www.reseauxcitoyens-st-etienne.org/rubrique.php3?id_rubrique=7, Croc'ethic, www.croc-ethic.org, consultés le 25/11/09

Flandre intérieure

AVENIR59/62, 2009, "Festival agriculturel des Flandres, agenda du 15 avril 2009", [en ligne] http://www.avenir5962.org/index.php/post/Festival-agri-culturel-des-Flandres-%3A-Point-sur-l-agenda, mis en ligne le 25/03/2009, consulté le 20/04/2010

Association Yser Houck, consulté en ligne le 01/02/2010 http://yserhouck.free.fr/Textes/houblon2.htm, "La culture du Houblon en Flandre", *Yser Houck. Pour le patrimoine flamand.*, n°53,

Pays Cœur de Flandre, 2009, "Des repères en Flandre pour consommer autrement. Petit guide des achats éthiques, responsables et solidaires en Coeur de Flandre", *Guide de l'éco-citoyen*, n°2, Brochure 10 p.

Pays Cœur de Flandre, 2009, "Pour une campagne vivante en Flandre", *Guide de l'écocitoyen*, n°3, Brochure, 10 p.

Pays de Flandre, 2010-2011, Assiette des Pays de Flandre. Restaurateurs et Producteurs, Wormouth, 39 p.

Pays de Flandre, Comité de Promotion Nord Pas de Calais 2010, *Rendez-vous sur nos marchés*, Wormhout Brochure 18 p.

DOSSIER D'ANNEXES

Annexe A - Cadre général de la thèse

A1 Publications

A1(a) Articles de revues à comité de lecture

Marie DERVILLÉ, Perrine VANDENBROUCKE et Gilles BAZIN, "Régulation de l'économie laitière après la suppression des quotas laitiers: les conditions patrimoniales du maintien de la production laitière en montagne", *Economie de la régulation*, 2012, à paraître, automne 2012

Perrine VANDENBROUCKE et Istvàn FEHÉR, ""Dynamique des structures agraires hongroises : quels profils d'exploitation se dessinent ? "", *Economie rurale*, n°325-326, 2011, pp. 100-113

Andràs MOLNÁR et Perrine VANDENBROUCKE, "Structural and land use change of farms in the periurban area of Budapest _ Case study of Veresegyhàz subregion", *Studies in Agricultural Economics*, vol. 112, 2010, pp. 83-96

A1(b) Articles de revues sans comité de lecture

Perrine VANDENBROUCKE et Jean PLUVINAGE, "De l'initiative individuelle à l'évolution des modèles de développement", *POUR*, n°212, 2011, pp. 109-114

A1(c) Communications colloques avec Actes :

Perrine VANDENBROUCKE, "Le maintien d'une élite agricole au cœur de la définition des orientations territoriales dans les Monts du Lyonnais (1970-2010)", *Les élites agricoles et rurales: héritages et perspectives*, Angers, 10-11 juillet, Groupe ESA, SFER, LER Lyon II, AFS 2012, 10 p.

Marie DERVILLÉ, Perrine VANDENBROUCKE et Gilles BAZIN, "Suppression des quotas: quelles réappropriations des enjeux patrimoniaux de la production laitière dans les zones de montagne ?", *Des producteurs aux consommateurs : les reconfigurations récentes des filières laitières en France et en Europe*, Clermont-Ferrand, 7-9 octobre, 2010

Perrine VANDENBROUCKE et Jean PLUVINAGE, "Transformation of fodder systems in the "Monts du Lyonnais": interactions between farmers and territorial stakeholders." *ISDA, Innovation and Sustainable Development in Agriculture*, Montpellier, 28 juin-1er juillet, 2010

Perrine VANDENBROUCKE, "Dynamics and sustainability of farm systems in periurban areas in the vicinity of Budapest", *5th International Conference for Young Researchers*, Gödöllö (Hongrie), 13-15 octobre, 2008, 7 p.

A1(d) Communications séminaires:

Perrine VANDENBROUCKE, "L'alimentation et les modèles d'agricultures dans le débat public et politique des Monts du Lyonnais." *Prospective, Agriculture, Politiques Publiques et Territoires*, Lyon, Laboratoire d'études rurales, 20-21 janvier, 2010, Actes à paraître.

Perrine VANDENBROUCKE, "Dynamique des exploitations agricoles hongroises : vers la consolidation d'une structure agraire duale ? " *Séminaire commun Rural'Est-IERGZ Le développement durable de l'agriculture et des zones rurales dans l'Europe élargie*, Varsovie, 5-6 novembre, 2009, 5 p.

Perrine VANDENBROUCKE, "Quelle place pour le développement d'exploitations territoriales? Concepts et approches." *Séminaire Prospective, Agricultures, Politiques Publiques et Territoires.*, Laboratoire d'études rurales, Lyon, 9-10 décembre, 2008

A1(e) Mémoire diplômant

Perrine VANDENBROUCKE, 2007, *Dynamique et durabilité des exploitations agricoles dans la zone périurbaine de Budapest*, Master, Dir: Bazin G., AgroParisTech/Paris X-Nanterre, Paris. 143 p.

A1(f) Vulgarisation et transfert

Perrine VANDENBROUCKE, 2007, contribution à Bonus "Trois portraits d'exploitants agricoles hongrois". In: *Film "Le sens de la terre"* (Claire VENOT and Alexandre VIGOT, eds.), Publié par le Ministère de l'agriculture et de la pêche, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, 15 min.

A1(g) Direction de séminaire :

Perrine VANDENBROUCKE, Jean PLUVINAGE, "Transformation de l'unité de production agricole, d'une exploitation sectorielle à une exploitation agricole territoriale. " *Séminaire Prospective, Agricultures, Politiques Publiques et Territoires,* Laboratoire d'études rurales, Lyon, 9-10 décembre

A2 Calendrier de la thèse

Figure 36. Calendrier général : aperçu

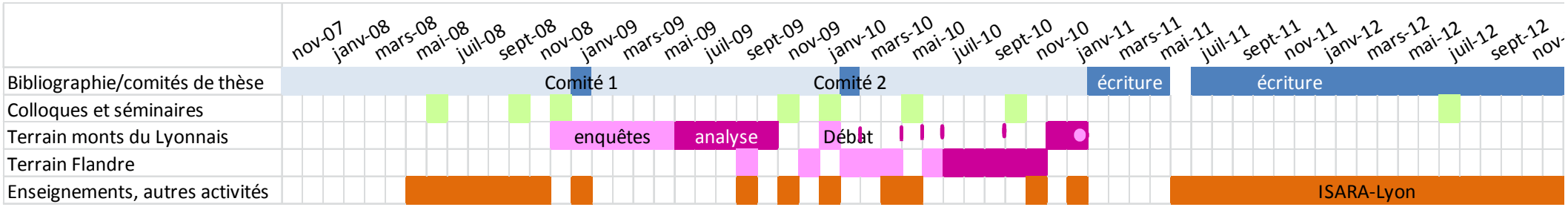

La thèse s'est organisée selon le calendrier suivant :

Novembre 2007- Mai 2008 : Bibliographie exploratoire et valorisation des résultats du Master.

Mai 2008-Septembre 2008 : Construction de la problématique, choix du premier terrain.

Octobre-Décembre 2008: Organisation scientifique du séminaire PAPPET, Prospective, Agriculture, Politiques Publiques et Territoires, séminaire de réflexion sur le sujet de la thèse, 9-10 décembre 2008 (voir programme ci-dessous annexe A4)

Janvier 2009 : 1er comité de thèse, mise à l'épreuve de la grille de questionnement

Janvier - Mai 2009 : Enquêtes de terrain dans les Monts du Lyonnais

Juin - octobre 2009 : Analyse et traitement des données des Monts du Lyonnais

Octobre - Décembre 2009 : Enquêtes de terrain en Flandre intérieure

Janvier 2010 : Mise à l'épreuve des résultats des Monts du Lyonnais dans le cadre d'une réunion publique suivie d'entretiens complémentaires.

Février 2010 : 2nd comité de thèse, mise à l'épreuve du cadre d'analyse.

Mars 2010 : Présentation des résultats à la Direction Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural de la Région Rhône-Alpes.

Mars-avril, puis juin 2010 : Suite des enquêtes de terrain en Flandre

Juillet-janvier 2010 : Analyse des résultats de la Flandre, redéfinition du cadre d'analyse et enquêtes complémentaires Monts du Lyonnais.

Décembre 2010 : Confrontation des résultats des Flandres avec les chercheurs du GRECAT, Groupe de Recherches et d'Études Concertées sur l'Agriculture et les Territoires du Nord Pas de Calais.

Janvier 2011- Novembre 2012 : Écriture de la thèse

A3 Projet initial de la thèse

Projet de thèse, Cluster 9, demande 2007, Volet Acteurs, Agriculture et Territoires

Les transformations des unités de production agricole en Rhône Alpes, de l'exploitation sectorielle à l'exploitation agricole territoriale.

Contexte de la thèse et enjeux généraux

Le modèle canonique de l'exploitation agricole, tel que nous le connaissons dans l'agriculture occidentale européenne est le résultat d'un positionnement professionnel des agriculteurs à la sortie de la seconde guerre mondiale ; ce modèle ne va pas de soi, sa portée et sa validité peuvent être très fortement questionnée en d'autres lieux (Gastelu, 1980, Laurent et Remy, 2000) ; il est fondé sur un compromis institutionnalisé des agriculteurs avec l'Etat, et ensuite avec la CEE à partir des années 60, reposant sur un engagement de modernisation radicale, soutenu par la puissance publique (nationale, puis européenne), dans différents domaines: régulation des marchés, politiques de structures et de développement; ces dispositifs induisent des financements publics importants pour les exploitations agricoles et les industries agroalimentaires; il s'agit d'assurer à la fois une croissance de la production pour le marché national, et pour les exportations, à la fois de procurer aux agriculteurs des revenus suffisants (en termes de « parité » avec les autres activités économiques).

Cette modernisation repose sur des progrès de productivité des espaces agricoles les plus fertiles, mais aussi sur des progrès de productivité du travail induisant un agrandissement, en principe encadré, des exploitations et une diminution régulière (entre 3 et 4%) de l'effectif des exploitations et de la population active agricole, même si cette réalité est perçue de manière contradictoire (douloureuse nécessité ou calamité) selon les niveaux concernés, Etat, syndicats nationaux, syndicats et groupes sociaux locaux .

Ce contrat des agriculteurs avec l'État est devenu progressivement obsolète, avec la réforme de la PAC de 1992, puis plus radicalement avec celle de 2003, instituant le découplage des aides publiques du dimensionnement de l'appareil de production et du niveau des volumes produits; c'est aussi une réponse à la remise en cause des subventions agricoles sur les marchés mondiaux au travers des débats à l'OMC (avec en fond de paysage la menace d'une forte diminution des subventions).

Certains experts estiment au jour d'hui que les quatre cinquièmes de la production agricole française pourraient être obtenus avec beaucoup moins d'agriculteurs (le chiffre de 100000 exploitations a été parfois avancé, au lieu des 600000 actuelles comme effectif suffisant dans un avenir plus ou moins proche).

Cependant, on prend aussi conscience que les deux tiers des exploitations agricoles[1366] si elles contribuent pour une proportion de plus en plus faible à la production nationale de biens alimentaires, constituent tout de même la base sociale d'un tissu rural renouvelé, milieu d'accueil de nombreuses populations urbaines acceptant les migrations quotidiennes pour se rendre sur les lieux de travail de plus en plus éloignés. Cette relocalisation de populations dans les campagnes est aussi une reconnaissance de la contribution de cette « petite agriculture » à l'entretien de l'environnement et du paysage.

Objectifs généraux et problématique scientifique

Pour les historiens (Mayaud, 1999) il est clair que l'exploitation agricole « professionnelle » est une parenthèse dans une structuration sur le long terme, depuis le XIXème siècle du monde de la production agricole par la petite exploitation rurale; le débat est plus nuancé dans le monde des économistes où pour beaucoup l'exploitation agricole familiale, y compris dans ses extensions modernes comme celles concernant les fermes du bassin parisien constitue un optimum social et économique (Petit, 2006), au demeurant parfaitement modélisable comme l'ont montré de nombreux économistes ruraux (Boussard, 1988; Brossier et al. 1997) dans une analyse sectorielle de l'agriculture. Des travaux comme ceux de P. Coulomb, H.Nallet, C. Servolin (Servolin, 1970) ont montré que cet optimum de

[1366] En Rhône Alpes en 2000, 71% des exploitations (hors exploitation de retraités)ont une activité complémentaire à l'activité agricole, à l'extérieur de l'exploitation, ou une activité de diversification sur l'exploitation
Source :données Agreste, citées par Mundler, 2006.

l'exploitation familiale européenne reposait bien sur quatre pieds : accès au foncier à un prix raisonnable, prix élevé de la force de travail salariée et flexibilité de l'offre de travail familial, système de prix garanti et de fait soutenu, et financement public de la modernisation ; ce sont ces deux derniers points qui sont remis en cause par l'évolution du financement de la PAC dont on sait que le volume stabilisé va au minimum être partagé entre l'ensemble des agriculteurs des 27 pays membres, et probablement diminuer après la future réforme de la PAC en 2013.

C'est donc bien un changement macroéconomique majeur qui remet en cause la viabilité des exploitations dont les marchés jusque-là soutenus, restent encore protégés mais à des niveaux qui s'abaissent progressivement (exemple du lait actuellement) ; de même les paiements directs versés actuellement sous la forme des DPU, héritage d'une « rente » plus qu'incitation par rapport à un objectif prédéfini, ne sont garantis que jusqu'en 2013.

L'objectif central de la thèse est alors de s'interroger sur l'avenir de la forme sociale de production que l'on dénomme « exploitation agricole » en France, en s'appuyant sur une réalité régionale concrète (Région Rhône Alpes) qui est aussi celle d'un questionnement plus général approprié à l'Europe occidentale : plus faible part des activités agricoles par rapport à l'économie globale, montée en puissance des préoccupations sur l'environnement et les espaces résidentiels, crises de production et délocalisation de cultures intensives, questionnement sur la place croissante de l'agriculture de qualité et de proximité (C. Praly et al., 2006) . L'hypothèse centrale réside dans le fait que l'avenir des systèmes de production et des exploitations ne réside pas seulement dans la viabilité économique interne aux filières, mais aussi dans les perspectives plus globales du système d'activité (Laurent et al., 1998, 2006)des ménages agricoles. Il est clair qu'il ne s'agit pas seulement d'une addition de revenus complémentaires, mais aussi d'une remise en cause de la manière dont les activités agricoles sont conçues et mises en œuvres simultanément et en interrelation avec l'ensemble des activités du ménage agricole et de son insertion sociale (Laurent et al., 1998). Ceci n'est pas spécifique à la France ; cela peut parfois constituer le modèle dominant de l'organisation d'une agriculture nationale (Biba et Pluvinage, 2006).

De fait les limites entre zones rurales, zones urbaines et périurbaines sont en constantes redéfinition, et cela conduit aussi beaucoup d'agriculteurs (plus de la moitié des communes de la région Rhône Alpes sont périurbaines) à redéfinir la nature et le contenu de leur insertion sociale et territoriale, enjeu de leur avenir à moyen terme, qu'il s'agisse de la problématique de zones rurales sous forte influence urbaine, ou au contraire d'espaces protégés plus éloignés de la ville.

Des premiers travaux sur la mutation des exploitations en Rhône Alpes, ont déjà été réalisés depuis plusieurs années sur la pluriactivité (Blanchemanche, 2000). Puis lors du programme de recherche PSDR 2000/2005(INRA/Région Rhône-Alpes) plusieurs projets portaient sur la multifonctionnalité des exploitations agricoles ; des analyses ont été menées sur les évolutions en cours dans certaines petites régions, de l'élargissement des fonctions de l'agriculture et des conséquences sur les stratégies des agriculteurs (Bernard et al., 2005), et sa signification sur le long terme (Pluvinage et Mayaud, 2004, Mayaud et al., 2005)

Il s'agit de systématiser ces analyses, en construisant une analyse représentative de l'ensemble des situations composant l'agriculture régionale permettant d'avoir une grille de lecture plus précise sur cette dynamique de la territorialisation des exploitations, les conditions de son expansion, et du coup permettre aussi aux politiques régionales concernant l'agriculture de se positionner progressivement par rapport aux politiques agricoles nationales et européennes qui restent de nature très sectorielles, malgré les débats menés autour de la nécessité de renforcer le second pilier de la PAC au détriment du premier.

Dispositif de recherche

Ce projet de thèse est porté par le LER Lyon 2; elle sera dirigée par Jean Pluvinage, Directeur de Recherche à l'INRA, avec la collaboration de Jean Luc Mayaud, Professeur d'Histoire contemporaine à Lyon 2 et directeur du LER, Patrick Mundler, Enseignant-Chercheur à l'ISARA .

Le dispositif concret se donnerait comme objectif (au-delà d'un calage statistique de la diversité des exploitations agricoles dans les différentes sources statistiques disponibles) d'observer sur un échantillonnage raisonné de territoires (mettant en jeu un gradient d'interpénétration ville/campagne) l'évolution des systèmes de production/systèmes d'activité dans des exploitations représentatives de différentes problématiques sectorielles (lait, fruits, viandes, viticulture..) qui sont-elles mêmes soumises à des politiques de régulation assez variées.

Le raisonnement du couple territoire (et ses institutions)/exploitations doit être construit sur une période suffisante (une génération au moins, en remontant aux années centrales de la période d'intensification de l'agriculture française) pour tester les évolutions en émergence d'une agriculture à dominante sectorielle vers une agriculture territoriale. L'ambition est aussi de mesurer dans ces situations l'évolution de l'articulation de ces différents types d'exploitations aux politiques publiques mises en œuvre, et donc ainsi de jeter les bases d'une meilleure connaissance des leviers d'action pour encourager cette évolution en se basant sur l'hypothèse qu'elle est une opportunité de développement pour une partie des exploitations condamnées par les politiques sectorielles classiques.

Sur le plan méthodologique, au-delà d'un effort de conceptualisation sur ce qui définit « exploitation agricole territoriale » dans sa diversité (questionnement qui renvoie à la variété des composantes qui définissent une dynamique territoriale), l'essentiel du travail repose sur des enquêtes tant rétrospectives que compréhensives du fonctionnement actuel des exploitations agricoles choisies ainsi qu'une analyse de leur environnement socio-économique et institutionnel. L'ambition est d'aboutir à une typologie des exploitations territoriales qui permette de mieux évaluer les politiques publiques possibles et nécessaires dans de telles situations. Un travail sur différents types de sources statistiques, documents historiques, documents administratifs et monographies territoriales, devra être entrepris antérieurement et/ou simultanément aux enquêtes en exploitations et institutions. Il sera essentiel de comprendre le rôle joué par les politiques publiques déclinées spécifiquement à l'échelle locale, qui ont joué un rôle déterminant dans les dynamiques d'encouragement ou de dissuasion par rapport à des dynamiques de développement plus strictement sectorielles ou aux contraire plus territoriales.

Il est clair que ce travail inscrit universitairement en géographie et aménagement au LER, doit mobiliser des compétences de socio-économie (tant pour des éclairages d'économie néo-institutionnelle sur les exploitations, (Chia et al.2006, Gafsi, 2006), et de sociologie économique que pour des dimensions mobilisant des éléments très concrets de calcul économique) de géographie et d'histoire, comme logiques de compréhension de la diversité des situations.

Au final on devrait avec cette thèse disposer d'un référentiel typologique renouvelé sur les conditions de la viabilité des exploitations mieux ancrée à différentes dynamiques territoriales régionales, et répondant autant à des finalités marchandes (viabilité économique) qu'à des finalités plus territoriales et plus difficiles à évaluer : emploi, tissu social, gestion des ressources non renouvelables.

L'inscription de cette thèse dans le programme du cluster 9, dans le volet « Acteurs, Agriculture et Territoire » conduira naturellement à des collaborations avec le CEMAGREF, le GIS, (comme certain de nos travaux passés en témoignent) et le laboratoire PACTE, IGA-UJF(entre autres pour le choix des territoires pertinents par rapports à nos objectifs de recherches) ; il devrait aussi profiter des travaux en cours au sein du LER, ainsi que de ceux qui pourraient découler de réponses à des appels d'offre en cours, comme celui de PSDR 3 en 2007.

Enfin pour accroître la généricité des conclusions, et à titre de premiers repères, des investigations plus légères seront menées dans des régions françaises à problématique agricole plus classique : on pense à l'ouest et au nord de la France, et aussi à deux pays étrangers, Portugal et Pologne, où nous disposons de contacts universitaires sur les mêmes thématiques.

Quelques éléments bibliographiques

Bernard C., Dobremez L., Pluvinage J. Dufour A., Havet A., Mauz I., Pauthenet Y., , Rémy J., Tchakérian E., 2006. *La multifonctionnalité à l'épreuve du local : les exploitations agricoles face aux enjeux de filières et de territoires*. Cahiers Agricultures vol.15, no 6, 523-528

Biba G., Pluvinage J, .2006. La pluriactivité de l'exploitation agricole, transition ou composante durable de l'organisation de la production en Albanie. Cahiers Agricultures vol.15, no 6, 535-541.

Blanchemanche S. 2000. La *combinaison d'activités professionnelles dans les ménages agricoles : l'exemple du département de l'Isère*. Thèse de sociologie. Université de paris X.

Boussard J.M. ; Daudin J.J. 1988. *La programmation linéaire dans les modèles de production*. INAPG, Institut National Agronomique, Paris Grignon. - Paris : Masson, 127 p

Brossier J., Chia E., Marshall E., Petit M. 1997. *Gestion de l'exploitation agricole familiale.* Eléments théoriques et méthodologiques. Dijon, ENESAD-CNERTA, 221p.

Chia E., Dugué P., Sakho-Jimbia S. 2006.*Les exploitations familiales sont elles des institutions ?* Cahiers Agricultures vol.15, no 6, 498-505.

Gafsi M. 2006 Exploitation agricole et agriculture durable. Cahiers Agricultures vol.15, no 6, 491-497.

Laurent C. , Cartier S., Fabre C. Mundler P., Ponchelet D., Rémy J. 1998. *L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale* . Economie rurale, n° 244, mars-avril 1998. pp 12-21.

Laurent C., Rémy, J .2000 *l'exploitation agricole en perspectiv Le Courrier de l'environnement , no 41. octobre 2000*

Laurent C., Mouriaux M.F., Mundler P., 2006. Combinaisons d'activités ***professionnelles et multifonctionnalité de l'agriculture : une résurgence de la dimension territoriale ?*** Centre d'Etudes de l'Emploi, document no 70 (octobre 2006)

Mayaud, Jean Luc, 1999. *La petite exploitation rurale triomphante, France 19e siècle.* Paris, Belin, 1999, 278 p.

Mayaud J. L., Bodon V., Cornu P., Charcosset G., Dores C., Gonod P., Pluvinage J., VianeyG.2005. *La multifonctionnalité à l'épreuve de la longue durée : déconstruction ou historicisation ?* communication pour le Symposium de clôture du programme PSDR, Lyon, 9-11 mars 2005.

Mundler P. 2006 (a). *« Agriculture et emploi. Les combinaisons d'activités des agriculteurs rhônalpins ».* Agreste, coup d'œil n° 86. juin 2006, 4 p.

Mundler P., Guermonprez B.,Pluvinage J. 2007. *«Les logiques de fonctionnement des petites exploitations agricoles. Une entrée par les systèmes d'activités des ménages ».* Pour, no 194, 55-62.

Petit M. 2006 *L'exploitation agricole familiale ; leçons actuelles de débats anciens* .Article à paraître in Cahiers Agriculture, Cahiers Agricultures vol.15, no 6, 535-541.

Pluvinage J. et Moulin C.H. Analyse de la diversité des exploitations agricoles.in

Pluvinage J., Mayaud J.L, 2007, *De l'exploitation rurale du XIXème siècle à l'exploitation agricole multifonctionnelle du XXIème siècle.* In Histoire et agronomie (Eds Robin P., Aeschilmann J.P., Feller C.) Colloque histoire de l'agronomie, Montpellier octobre 2004 . IRD, 405-414.

Praly C., Chazoule C., Delfosse C., Pluvinage J., 2007 Pour *Quel ancrage territorial pour l'arboriculture de la moyenne vallée du Rhône* .Article à paraître dans Economie et Société, no spécial sur les systèmes agro-alimentaires localisés, été 2007.

Servolin C. 1970. *Aspects économiques de l'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste.* Paris INRA-ESR 1970.

A4 Programme du séminaire PAPPET 3 (9-10 décembre 2008)

"TRANSFORMATION DE L'UNITÉ DE PRODUCTION AGRICOLE, D'UNE EXPLOITATION SECTORIELLE À UNE EXPLOITATION AGRICOLE TERRITORIALE"

Mardi 9 et Mercredi 10 décembre 2008
au Laboratoire d'études rurales
14-16 Avenue Berthelot – 69363 Lyon Cedex 7
Salle Elise Rivet- 4e étage de l'Institut des sciences de l'homme, 14 avenue Berthelot, Lyon 7e arrondissement

L'objectif des séminaires PAPPET est d'élargir la discussion scientifique autour de la thématique de thèses financées sur ADR par le CLUSTER 9 de la région Rhône-Alpes. Le séminaire PAPPET 3 s'organise autour de la problématique de thèse de Perrine Vandenbroucke dirigée par Jean Pluvinage.

S'appuyant sur l'analyse des transformations des exploitations agricoles dans le double contexte de mondialisation accélérée des marchés et le désengagement progressif des tats et de l'Europe, on souhaite discuter de la pertinence du recours dans l'analyse des situations agricoles à un modèle d'exploitation agricole sectorielle, dont les déterminants économiques et sociaux renvoient strictement au fonctionnement des filières et matchés et au monde professionnel agricole, à celui d'une « exploitation agricole territoriale » définie comme une exploitation dont la viabilité ne dépendrait pas uniquement d'une compétitivité de sa production sur le marché, mais également de la capacité des exploitations à se reproduire et à s'insérer dans un espace donné, en relation avec les autres acteurs (individuels et collectifs), agricoles et non agricoles de ce territoire sur la base de « projets de territoires » explicites ou implicites On devra alors s'interroger autant sur les changements à l'œuvre dans la logique de fonctionnement interne à l'exploitation agricole que sur les ressorts effectifs de la viabilité d'une exploitation agricole territoriale. Ceci conduit à identifier de nouveaux équilibres et interrelations entre activités productives à finalité marchande et activités non marchandes de contribution à des biens communs faisant sens pour les territoires considérés.

À l'exception de régions d'agriculture de montagne, où il a été montré depuis longtemps que l'agriculture résiduelle repose essentiellement sur les moteurs de cette territorialité, souvent définie par de fortes spécificités géographiques (appartenance à une vallée, etc.), on fait l'hypothèse que dans les réalités agraires françaises on se trouve dans des situations variées où coexistent ces deux réalités sectorielles et territoriales comme logiques motrices de l'organisation de la production dans les exploitations agricoles. Il faut alors s'interroger sur les conditions de la coexistence d'exploitations agricoles « plus sectorielles » et d'autres « plus territoriales », en identifiant les déterminants des équilibres locaux constatés. S'agit-il d'une nouvelle version de l'analyse des exploitations agricoles en termes de dualité, ou bien d'une recomposition plus subtile des logiques productives traversant parfois les mêmes exploitations ? On fait l'hypothèse que la territorialité des exploitations n'a pas à être conçue en opposition à une politique agricole trop sectorielle dans le passé, mais comme une dimension supplémentaire dont les débats et les recherches sur la multifonctionnalité ont révélé la richesse et la complexité d'analyse.

Le séminaire Pappet 3 sera alors l'occasion d'engager un travail de comparaison sur cette problématique dans différentes situations de travail, qu'il s'agisse des territoires et productions concernés, ou des angles d'attaque possibles de cette problématique sur la pertinence aujourd'hui de la catégorie « exploitation agricole ». Ces changements de perspectives nous semblent concerner autant l'organisation interne des activités dans l'exploitation

agricole, que la mobilisation des ressources (foncier, compétences, etc.) à des échelles nécessairement plus locales que ce que l'on a connu dans le passé récent avec les grands textes régissant le cadre de la production agricole.

Enfin on peut se demander quelle est la place, et le contenu qu'il faut donner aux politiques « territoriales » et de développement rural conçues à différentes échelles territoriales, comme des politiques de rechange, en s'interrogeant sur leur capacité à offrir, dans le large champ d'action qu'elles couvrent, une alternative viable pour soutenir le maintien des exploitations agricoles dans une perspective de renouvellement du contrat social entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire. La difficulté est d'autant plus grande que le monde agricole sort d'une période où il a été perçu comme largement bénéficiaire de politiques publiques nationales, de manière discutable aux yeux de certains analystes.

Renouvellement de problématique autour la question de l'exploitation agricole, 9 décembre 10-13h

L'exploitation agricole/exploitation rurale/exploitation territoriale : une question historique récurrente sous différentes appellations? Jean-Luc Mayaud (30 mn)

- Du triomphe de l'exploitation agricole sous logique sectorielle durant les années 60-90, à une remise en cause, plus ou moins partagée, à discuter ; proposition de clefs de lecture, Jean Pluvinage. (30mn)
- Quelle place pour le développement d'exploitations territoriales, concepts et approches. Perrine Vandenbroucke (40 mn)

Débat

La firme, les normes de qualité des produits et les réseaux d'exploitations agricoles qui se constituent: quels processus d'ancrage territorial des exploitations agricoles sont à l'œuvre? 9 décembre, 14h-15h30

- Stratégies des agro-industries au regard des évolutions de leur environnement et incidences pour les exploitations agricoles. Christine Margetic (40mn)
- Normes, qualités et localisation des exploitations agricoles. Claire Delfosse (30 mn)

Débat ; pause

Exploitations agricoles « territoriales ». Transformations dans la conduite d'exploitation et réorganisations internes, 9 décembre, 16h- 18h

- De l'exploitation paysanne à l'entreprise territoriale, de la variété des formes de relations entre famille et exploitation. Patrick Mundler (30mn)
- Répercussions de l'adhésion à un point de vente collectif sur les exploitations et les agriculteurs, notamment sur l'organisation du travail. Annie Dufour. (30mn)
- L'évolution des formes d'interaction entre logiques professionnelles et familiales et de régulations du travail dans des ménages agricoles ayant une activité d'élevage. Analyse à partir de cas d'exploitations situées dans les Bauges. Laurent Dobremez, Sophie Madelrieux. (30mn)

Débat

19h30 Dîner du séminaire

Exploitation agricole et développement des territoires. Quels éléments de restructuration pour l'exploitation agricole ? 10 décembre, 9-13h

- Les changements de conditions d'accès au foncier induits par le passage d'une exploitation agricole sectorielle à celle d'une exploitation agricole territoriale. Catherine Herrera (30mn)
- Les Collectivités territoriales et l'action publique vers l'agriculture en Rhône Alpes, quelles perspectives pour l'agriculture et les exploitations agricoles Romain Lajarge et Pierre-Antoine Landel (30mn)
- L'action publique territoriale en faveur de l'agriculture: vecteur de construction de ressources territoriales ou ressources pour l'agriculture? Aurélien Esposito (30mn)

- Agriculture et territoire : quelles inscriptions pour quel développement ?– Présentation d'un programme de recherche PSDR (2009-2011) en cours de lancement et de quelques résultats préalables sur le néoruralisme et la recomposition des campagnes qui en furent à l'origine ? Yannick Sencébé (30mn)

Débat.

Stratégies d'ancrage territorial des exploitations agricoles. Vers quelles constructions territoriales ? 10 décembre, 14-17h

- Exploitation agricole, ancrage territorial et théorie économique Mohamed Gafsi (40 mn),
- L'ancrage territorial des exploitations au travers des stratégies de valorisation. Cécile Praly, Carole Chazoule, (30mn)
- Vers des « exploitations territoriales » en zone périurbaine? Exemples à la périphérie des villes moyennes. Clément Arnal (30 mn)

Débat

Conclusion du séminaire, quel bilan pour le cluster. Bernard Pecqueur

A5 Grilles d'entretien

A5(a) Les entretiens historiques et entretiens avec les acteurs « militants »

Introduction :

Les entretiens commençaient par une présentation personnelle puis par une rapide introduction du sujet de la thèse, de manière souvent elliptique ou très concrète dans un premier temps afin de ne pas entrer dans des débats d'idées qui nuiraient à la conduite d'entretien avec ce type d'interlocuteurs « penseurs ». Nous recentrions ensuite assez rapidement l'entretien autour de l'objet de notre rencontre avec la personne en présentant les différentes phases de notre entretien, la raison de notre rencontre avec cet interlocuteur, renvoyant la discussion ouverte à la fin d'entretien si cela se révélait nécessaire.

Guide d'entretien :

- **Le parcours de l'individu**. La première partie de l'entretien était d'abord consacrée à une présentation par l'interlocuteur de son parcours. Cette première phase, commune à l'ensemble de nos entretiens avait d'abord pour objet de resituer la personne avec laquelle nous étions en entretien. Une manière d'appréhender avec recul ses prises de position, son approche ; une manière aussi parfois de découvrir d'autres « moments » sur lesquels il serait important de revenir ensuite. Plus particulièrement, nous étions attentifs au rapport au lieu de l'interviewé (pourquoi ici ?), à ce qui fonde leur implication associative pour les militants, à leurs rapport à l'agriculture et aux agriculteurs (avec qui_ quels agriculteurs sont mentionnés dans l'entretien ? dans quelles circonstances_ ex : relations à l'école primaire, voisinage, participation à des projets communs, etc. ?)
- Dans le cas des acteurs militants (ex : président d'association), nous revenions sur **l'association.** La création de l'association et le projet, les projets et actions menés, l'échelle spatiale d'action, le nombre de personnes impliquées, qui sont ces personnes.
- **L'implication de l'individu interviewé dans des situations d'action identifiées** (soit au préalable de l'entretien, soit au cours de leur récit de vie). Nous abordions à ce niveau les éléments personnels : leur position dans cette situation d'action et les raisons de leur implication. Puis nous revenions avec des questions précises sur le contexte, les acteurs présents et impliqués dans la démarche, et le déroulement. Qu'est-ce qui s'est passé ? Quand ? Nous resituions ensuite systématiquement ce « quand » par rapport à d'autres éléments de contexte de proximité (ex : « D'accord, et donc, c'était quand Mr X était maire ? ») ou par rapport à des éléments leur parcours (ex : D'accord, donc au moment de votre installation ? »).
- **Discussion ouverte :** De manière plus ouverte lorsque le contexte s'y prêtait, étaient abordés de manière plus détaillée le projet de la thèse, les interrogations et hypothèses que nous faisions, les observations et ce qui nous interpelait sur le territoire. Cette phase d'entretien avait pour but d'élargir la discussion, éventuellement d'identifier de nouveaux interlocuteurs à rencontrer, d'autres situations d'interaction importantes que nous n'aurions pas vues.

A5(c) Entretiens avec les salariés-animateurs-techniciens

Introduction :

Les entretiens avec les techniciens se sont révélés très variables, nous en reprenons ici les grandes lignes, en soulignant bien que celles-ci n'ont jamais été suivies en tant que telles.

Guide d'entretien

- **Le parcours de l'individu** : L'approche en est ici restée au parcours de formation des individus, et les éléments de leur carrière professionnelle (postes antérieurs, perspectives).
- **L'organisation dans laquelle ils sont** : quand a-t-elle été créée ? quelle échelle d'action ? quelles modalités de financement ? qui en fait partie et qui ils représentent ?
- **Leur implication dans les situations d'interaction identifiées** : quels sont les enjeux pour leur organisation d'être présent dans le débat ? quels sont les enjeux personnels qu'ils peuvent poursuivre dans leur positionnement (ex : une partie du financement de leur salaire, perspectives de carrière) ? qui a porté le projet ? comment est-ce que ça s'est déroulé ?
- **Analyse de dispositifs ou de procédures** : mobilisation de leur expertise pour comprendre les dispositifs d'action publique par exemple (ex : MAE) : identification précise des règles, des modalités de contrôle, des acteurs impliqués dans l'élaboration des cahiers des charges, etc.
- **Discussion ouverte** : discussion ouverte au cours de laquelle nous mettions à l'épreuve nos hypothèses, interrogations sur les résultats de la thèse ; au cours de laquelle nous introduisions avec des questions très naïves d'autres interlocuteurs pour identifier leur positionnement par rapport à ces organisations.

A5(d) Entretiens avec les élus

Introduction

Les entretiens commençaient par une présentation de la thèse cette fois plus précise, indiquant notre ambition d'appréhender ce qui se jouait dans les relations entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire, nos interrogations sur l'importance du projet de territoire dans l'économie des exploitations agricoles. L'objectif était éventuellement d'ouvrir de nouvelles portes pour l'étude d'une part, et d'autre part, d'amener les élus à aller au bout de la formulation des volontés politiques sur ces questions agricoles.

Guide d'entretien

- **Leur parcours personnel.** Nous revenions d'abord sur les éléments de leur trajectoire de vie : origines familiales, formation, engagement dans d'autres sphères associatives. Quel est leur lien au territoire ? Quelles relations avec l'agriculture (famille, relations de proximité dans leurs parcours scolaires, etc.) ? Nous revenions ensuite sur les éléments de leur carrière politique, le moteur de leur implication, les différents postes occupés.
- **Le territoire représenté par les élus**. Pouvez-vous présenter le territoire ? Quel projet et quelles priorités ? Ces questions ouvertes et larges avaient pour ambition d'appréhender, au même titre que l'iconographie ou l'analyse discursive du projet, la manière dont les élus se représentent leur territoire, les enjeux, les priorités de gestion pour leur espace.
- **L'élaboration du projet de territoire** : comment est-ce que cela s'est déroulé ? Avec qui ? Comment ? Quels rapports de force politique dans l'élaboration du projet de territoire ? Quels sujets de conflits/débats ?
- **Les relations avec les agriculteurs**: Quelle composition des conseils municipaux ? Quels mécanismes de consultation des agriculteurs ? Quels enjeux électoraux ? Quels agriculteurs sont concernés, cités dans l'entretien ?
- **Les interventions concernant l'agriculture**: Quels dossiers avez-vous eu à gérer concernant les questions agricoles (aménagement, conflits agriculteurs-résidents, programmes de relance économique) ?

- **La place de l'agriculture dans le projet, les volontés politiques** : Quelle est la place de l'agriculture sur votre territoire ? Quelle volonté politique et quels moyens d'action ?
- **Discussion ouverte** : comment analysez-vous cette question de la relation entre les exploitations agricoles/territoire ? Retour sur les hypothèses préalables, les observations que nous pouvions faire, et orientation vers d'autres enjeux/acteurs.

A5(e) Entretiens avec les agriculteurs

Introduction :

Les entretiens commençaient par une rapide introduction de la question de thèse, le plus souvent assez elliptique indiquant de manière générale « la relation de l'exploitation agricole au territoire » après les premières expériences des Monts du Lyonnais dans lesquelles le sujet de la thèse original était mentionné, donnant lieu à des débats sur la place de la vente directe. Rapidement, je reprécisais plus concrètement les 3 thèmes abordés dans l'entretien pour demander ensuite (ou avant suivant la configuration) si c'était possible d'enregistrer.

Guide d'entretien :

Peut-on reprendre d'abord votre parcours et les évolutions de l'exploitation depuis votre installation ?

Cette première phase consistait à revenir sur le parcours de l'exploitation, avec une attention particulière portée sur :

- Les évolutions de la structure foncière
- Les phases d'investissements
- Les évolutions dans le système d'activité (arrêt/lancement d'une nouvelle activité ; évolutions dans les pratiques)
- Les évolutions de statut, du nombre d'associé
- Les évolutions et éléments de la trajectoire personnelle. Suivant les entretiens, le parcours de l'agriculteur, personnel a été différemment abordé dans cette partie et lorsqu'il ne l'était pas, nous y revenions dans la dernière partie de l'entretien.
- Les projets (projet personnel, projet pour l'exploitation)

Pour chaque rupture dans la trajectoire de l'exploitation, nous nous sommes attachés à comprendre : Pourquoi (normes/institutions formelles ou informelles, choix, influences) ? Comment (subventions, éventuellement le type de financement) ? Avec qui : qui est impliqué dans ce moment de changement?

Dans la continuité de la partie précédente (le plus souvent sans rupture dans l'entretien et de manière au contraire étroitement liée). Donc aujourd'hui, qu'est-ce que vous faites sur votre exploitation ?

Cette seconde phase a consisté à revenir, pour chaque système de culture, d'élevage, sur :

- Fonctionnement du système d'élevage : nombre d'animaux, système d'alimentation/fourrager, bâtiment
- Fonctionnement du système de culture : cultures, variétés, systèmes de rotation, pratiques, équipements
- Les relations avec les partenaires commerciaux, techniques, avec les autres agriculteurs sur l'équipement (CUMA) : quelles relations de proximité avec ces partenaires commerciaux/techniques (je-nous-ils) ? quelle maîtrise par l'agriculteur de ce qui s'y joue (connaissance du marché, recul et distanciation par rapport aux avis des conseillers, comment l'agriculteur pense sa place par rapport à ses interlocuteurs)

Avec qui est-ce que vous travaillez ?

Cette question introductive assez large était un moyen d'introduire un ensemble de questions que nous étions souvent amenés à décliner pour appréhender, dans l'ordre[1367]:

[1367] Pour la raison simple d'une mise en confiance progressive sur ces questions relationnelles jamais évidentes à aborder.

- Quelle implication avez-vous dans les réseaux professionnels ? Où (jeux d'échelles institutionnelles; proximité spatiale et espaces de travail du quotidien)? Quelles responsabilités ? Avec qui et quelles relations au sein de ces groupes ? Pourquoi ? On systématiquement été explorés les champs suivants :
- Implication syndicale (rôle et place du syndicat local, participation aux réunions cantonales)
- Implication dans les réseaux sociotechniques ou économiques (groupes techniques, chambres d'agriculture, contrôle laitier)
- Implication dans les groupements de producteurs/coopératives (si la question n'était pas allée assez loin dans l'analyse du fonctionnement, par exemple la participation de l'agriculteur aux assemblées générales des coopératives, ou lauréat de tel ou tel groupement, membres du conseil d'administration de la laiterie, etc.)
- Les espaces de travail du quotidien (groupes d'entraide, CUMA, relations de proximité, etc.)
- L'insertion sociale de l'agriculteur au sens large (familial, réseaux personnels, implication dans les associations, activités de loisirs).
- Si la question du parcours de l'agriculteur n'est apparue qu'à la marge dans la première partie de l'entretien, nous y revenions ici de manière plus fine en revenant en particulier sur : la transmission, le parcours de formation et les réseaux personnels gardés, les voyages/stages effectués ailleurs. Au gré de ce parcours, nous questionnons les réseaux et relations qui ont pu se créer, les espaces investis.
- Les familles jouent un rôle central dans les deux terrains étudiés car ses frères et sœurs sont souvent propriétaire d'une partie de l'exploitation et l'agriculteur est dépositaire d'un patrimoine familiale. De plus, c'est aussi un espace important dans lequel sont mis en perspective les systèmes d'appartenance et d'inscription sociale. Cela a donc fait l'objet d'une interrogation sur les lieux où vivaient les frères et sœurs, la proximité des relations, et les métiers de ceux-ci.
- Nous questionnons enfin l'implication dans des activités de loisirs (club de foot, chasse, etc.), les espaces publics fréquentés (bar, église), les relations entretenues avec les voisins (rencontres fortuites sur l'espace de travail).
- Les relations avec les collectivités : le plus souvent en testant les relations avec la mairie, une possible implication dans le conseil municipal, puis en élargissant le cercle. Les points d'entrées étaient alors variables mais cette partie de l'entretien était plus dirigée.
- Est-ce que vous avez déjà été amené à être en relation avec telle ou telle institution?
- À partir de situations identifiées par lesquelles il serait potentiellement concerné : projet immobilier, mesure environnementale ou par une dynamique d'action collective sur le territoire. En avez-vous entendu parler ? Vous êtes-vous impliqué ? pourquoi ? Avec qui/pour qui (quels systèmes de justification/de légitimation) ? Pour déboucher sur des discussions plus techniques sur les enjeux pour l'exploitation.

Discussion ouverte, au cours de laquelle l'enregistreur était éteint volontairement. Cette phase poursuivait:

- Réintroduire la question de thèse, nos questions illustrées à partir d'exemples, à la fois pour donner la possibilité à nos interlocuteurs de nous interroger sur la thèse et parce que cette manière de procéder ouvrait parfois de nouveaux champs de discussion, anecdotes auxquelles pense l'interlocuteur sur le sujet, etc.
- Identifier les profils des autres exploitations de la commune : Vous êtes combien d'agriculteurs sur le village ? Que font les autres ? Vous les connaissez tous ? (souvent l'interviewé signalait de lui-même ceux qui étaient « vraiment » agriculteurs et ceux qui étaient déclarés agriculteurs mais qu'ils ne considéraient pas comme tels car souvent pluriactifs).

A6 Champs de la base de données « Exploitations »

Tableau 28. Champs couverts dans la table « Exploitations agricoles »

Caractérisation générale	Caractérisation système élevage	Caractérisation système cultures	Mode de faire-valoir et politiques publiques	Orientations, agriculteur, interactions territoriales
N°	Nombre d'animaux autres productions	Maïs fourrager	Subventions FEAGA premier pilier- 2007-08	Orientation projet d'exploitation
Nom	Nombre VL	Maïs grain	Subventions FEADER- 2007-08	MDL compromis territorial
Terrain	Race	Céréales, oléoprot	Dotations FEAGA-FEADER-2007-08	Flandre compromis territorial
Nombre d'hectares	Niveau production	Prairies temporaires	Subvention FEADER	Flandre fonctionnement technique
Statut	quotas	Prairies naturelles	FVD	Formation initiale
Nombre UTH	Ration VL	Petits fruits	FVI	Formation continue
Etape parcours exploitation	Système fourrager	Légumes industriels	Sous-location de terres	Responsabilités
Systèmes d'élevages	Bâtiments d'élevage	Betterave	Terres en sous-location à l'extérieur	Régime fiscal
Systèmes de cultures	Subvention	Lin	Plans d'épandages extérieurs	Autres commentaires
Salariés	Date bât élevage	Houblon		Historique vente directe
Activités de diversification	Elevage porcin	Tabac		Typologie diagnostic agraire 2006
Label	Nombre de truies	Pomme de terre		
Système de commercialisation, précisions	Nombre de porcs engraissés	Variété de pomme de terre		
Système de commercialisation	Label porc			
	Système d'alimentation			

Annexe B - Monts du Lyonnais

B1 La construction territoriale des Monts du Lyonnais

B1(a) Élus et agriculteurs, chronologie d'une action coordonnée

1970-78 : Mise en place du PAR. Animation coordonnée par commissions thématiques.

1981-83 (87) : Démarche « Produits des fermes » dans le cadre du FIDAR : coordination CDML, CCML, SIMOLY et « association pour la promotion des produits des fermes des MDL »

1984-88 : Mise en œuvre du contrat de pays d'accueil touristique : ADTR, SIMOLY, CCML (comité de promotion économique), CDML

1988-89 : Programme FIDAR APRO-VRAC

1992 : Session de formation agricole « Occupation de l'espace » : ébauche qui conduit ensuite à la proposition d'une action concertée agriculteurs-élus

1992 : (PMVn°22)- impulsion Thierry Werkoff et Georges Chambe pour identité du pays et pour la mise en place de conférences annuelles agriculteurs-élus (SIMOLY, ADTR, chambres d'agriculture)

1993 (PMVn°23) : **à l'échelle du département du Rhône** : élaboration de la charte des maires ruraux du Rhône en collaboration avec la chambre d'agriculture « *Le monde rural sans l'agriculture n'est pas le monde rural. L'agriculture sans le monde rural ne peut pas vivre* ».

Écho direct sur le territoire : Développement rural : vers une concertation accrue entre élus et agriculteurs ? Compte rendu de la réunion de concertation organisée me 27 janvier 1993 pour mettre en place une concertation agriculteurs-élus. (dossier réalisé par Jean-luc Duperret)

« *Les différents « acteurs » du monde rural ont des préoccupations, des interrogations communes ; pourquoi ne pas travailler ensemble à des projets communs ? Cette question n'est pas nouvelle dans les MDL. Elle avait l'an dernier regroupé autour d'une même table élus et agriculteurs autour d'une session de formation « Occupation de l'espace ». La décision avait été prise de continuer sur cette lancée… Le 27 janvier dernier (…) étaient réunis la délégation agricole du SIMOLY et les deux CDML. Le but ? Apprendre à mieux se connaître, mais aussi- et surtout- travailler sur les possibilités de coopération entre communes et monde agricole. (…) vers une concertation accrue entre élus et agriculteurs.* »

Pose un diagnostic d'une incertitude sur l'avenir des EA des MDL dans le cadre de la PAC, crainte d'une déprise. Les différentes thématiques abordées lors de cette rencontre furent

- Gestion de l'espace : Mise en problème d'un phénomène de déprise/prolifération des boisements sur les terrains en pentes. Mise en valeur de la compétence des agriculteurs en matière de gestion de l'espace, en synergie avec les besoins des communes
- Environnement : pollution, nuisance, assainissement, intégration des élus au comité de pilotage de l'opération ferti-mieux, contrats de rivières propres, réflexion pour la mise en œuvre d'un recyclage des plastiques non plus spécifique
- Mise en valeur du pays- tourisme- communication. Question de l'identification des produits de terroir : un potentiel à développer ? Une place à prendre pour les agriculteurs ?
- Économie des exploitations : i) L'enjeu d'un positionnement dans les zonages PDZR, PDD (plan de développement des zones rurales, plan de développement durable), enjeu d'un classement interdépartemental Loire-Rhône dans les zonages européens. ii) Diversification : recherche de nouveaux créneaux économiques- groupes agricoles. Impact de la diversification des activités sur la gestion de l'espace concerne aussi les collectivités locales.

« La conclusion de cette journée démontre, s'il en était besoin, l'importance d'une coopération régulière et plus étroite entre les élus et le secteur agricole. Devant le nombre de sujets à débattre, l'idée d'une conférence annuelle regroupant les CDML, les chambres d'agricultures et l'ensemble des élus de la zone SIMOLY est relancée- automne 93. »

1999 (QDN 5) : 3ème conférence agricole des MDL- rencontre entre la profession agricole et les élus des 3 cantons. Bilan sur cette conférence :

- Un positionnement stratégique des agriculteurs à l'échelle de la petite région « permet aux agriculteurs de se rassembler dans les Comité de développement pour réfléchir ensemble et tracer de grands projets qui infléchiront le devenir de l'activité agricole. » ;
- Prise en considération de l'activité agricole par les élus : « Invite le monde politique (maires, adjoints, CG) à prendre connaissance de ces projets et à prendre conscience que l'agriculture, activité économique à part entière à pied d'égalité avec les autres secteurs d'activité, a pour son développement harmonieux et cohérent, un besoin impératif de mettre au grand jour ses choix, ses aspirations, ses contraintes, ses difficultés afin d'être toujours mieux comprise, entendue, soutenue par les acteurs locaux, même si elle a l'impression d'être bien organisée et autonome. »
- Positionnement dans la mobilisation de financements via le développement territorial : « Enfin, elle a en perspective, pour résoudre ses handicaps de trouver des financements à travers l'élaboration du CGD qui lira la région RA avec les MDL Rhône et Loire. »

2002 (QDN16)- la conférence agriculteurs- élus 2001- « *Fraises et lait… des têtes de pont pour identifier le terroir ?* »

« *Comment resituer les agriculteurs au cœur de la construction et de la mise en œuvre de stratégies commerciales et marketing ? Il semble y avoir le besoin d'un soutien politique et professionnel pour croiser la qualité des produits et du territoire.* »

Ébauche de la marque collective et du programme Leader, volonté croisée de projets de qualification des produits engagés d'une part et d'autre part d'une volonté politique de valoriser une identité MDL par rapport aux enjeux fonciers notamment.

2003 : élaboration d'un pré-diagnostic agricole pour positionner l'agriculture dans le projet de territoire

2004 (QDN26) : « *Sur nos MDL : quelle place pour l'agriculture dans les documents d'urbanisme* ? »

Mise en place d'une réflexion par les agriculteurs sur les questions d'urbanisme mises en perspectives d'un projet de territoire : produits, hommes et territoire.

« *En résumé pour la fonction agricole, les agriculteurs doivent pouvoir d'appuyer sur un territoire « Les MDL » bien identifié et protégé pour ses différentes fonctions : ils pourront ainsi faire reconnaître leurs produits et leur savoir-faire pour assurer une viabilité économique intéressante qui attire les jeunes sur des unités d'exploitations à taille humaine* ».

2005 : élaboration d'un projet de territoire par les élus au niveau du SIMOLY

2005 (QDN27): Récurrence de la question foncière « *Quelle agriculture dans les documents d'urbanisme des MDL ?* » Positionnement des agriculteurs face à un mouvement de périurbanisation qui s'accélère, dans le positionnement des élus dans l'urbanisme, volonté des agriculteurs d'être actifs et présents dans le débat: « *Comment faire en sorte de prendre en compte l'agriculture dans les politiques territoriales ?* »

- Mise en place d'une formation hiver 2004.
- 6ème conférence sur le thème : quelle place pour l'agriculture dans les procédures d'urbanisme ?
- Participation au projet de territoire du Simoly.

Objectifs formulés : « échanger sur la manière dont l'agriculture peut être prise en compte » ; « prendre en compte les intérêts collectifs et généraux de l'agriculture dans les procédures d'urbanisation, dans le cadre de réels partenariats pour élaborer des politiques d'aménagement du territoire concertées. »

2005-06 (QDN31) : réunions « Agriculture et PLU » à partir du cas de 3 communes. Objectif : trouver une position commune sur les questions de l'agriculture dans les PLU. Les arbitrages effectués :

- Mise en place d'une liste de critères pour qu'un bâtiment agricole puisse changer de destination : « Dans les zones agricoles, le règlement du PLU peut désigner les bâtiments agricoles qui, en raison de leurs intérêt architectural et patrimonial peuvent faire l'objet d'un changement de destination dès lors que ce changement ne compromet pas l'exploitation agricole ».
- Questionnement également sur les gênes occasionnées par la présence de tiers (notamment en ce qui concerne les distances d'épandage).

2006 : élaboration du diagnostic agricole pour le PSADER

2007 (QDN 35) : Marque collective : deuxième article sur la marque collective de F Thizy :

« Pour ma part, éleveur attaché de cœur à ma coop, je le suis plus encore et par nature à la terre du « Lyonnais Monts et Coteaux », ses valeurs et son devenir : c'est bien ce panneau que j'aimerai planter à ma porte, illustration d'une charte et d'un réseau. »

2011 (voir ci-dessus MDL74): 7ème conférence agriculteurs-élus : « *L'agriculture dans les MDL, place et perspectives ?* »

Dans ce tableau, nous avons recensé différents projets qui ont mobilisé élus et agriculteurs autour d'une même table de négociation ou de réflexion.

Tableau 29. Chronologie d'une action concertée organisations professionnelles/territoriales

Période	**Géographie**	**Objet de la coordination**	**Institutions/ organisations présentes dans le débat**	**Qu'est-ce qui est à l'impulsion du projet ?**
1971-79	3 cantons + 4 communes voisines	Élaboration d'un projet de « territoire ». Travail en commissions mixtes autour du plan d'aménagement rural	CDML, CCML, autres représentants professionnels.	PAR : plan d'aménagement rural porté par les DDAF
1981-87	MDL	Projet « Produit des fermes de Monts du Lyonnais »	CCML, CDML, association « Produits des fermes »	FIDAR
1984-88	Monts du Lyonnais et Montagnes du matin	« Contrat de pays d'accueil touristique »	CCML, CDML, ADTR, SIMOLY	Région Rhône-Alpes : contrats régionaux pour le développement touristique
1992	MDL	Session de formation « Occupation de l'espace »	Élus, CDML, ADTR	Non identifié
1993	Rhône	Charte des communes rurales du Rhône « *Le monde rural sans l'agriculture n'est pas le monde rural. L'agriculture sans le monde rural ne peut pas vivre* »	Chambre d'agriculture, association des maires du Rhône	Chambres d'agriculture/élus ruraux
1993	MDL	Table ronde pour une concertation accrue « élus- agriculteurs » sur 4 thèmes: environnement, gestion de l'espace, tourisme-communication, positionnement dans les zonages européens, diversification des activités.	Idem.	Double influence : positionnement ci-dessus à l'échelle du Rhône, en interne des porteurs (T. Werkoff, Georges Chambe)
1995	MDL	Création des groupes d'animation communale pour une gestion concertée du foncier	CDML, volonté variable d'ouverture aux élus et autres représentants professionnels	Impulsion du CDML. Cadre plus large d'orientations de la CA départementale ?
1997-2002	Bassins versants	Établissement des deux contrats de rivière Coise et Brévenne-Turdine.	CDML, SIVOM et SIVU concernés.	Directive cadre sur l'eau
1999	MDL	3ème conférence agriculteurs-élus sur la prospective sur le Contrat Global de Développement.	CDML, élus, ADTR	Cadre du dispositif CGD, volonté interne
2001	MDL	Conférence agriculteurs-élus- autour de la « Fraise » et du « Lait » : émergence du questionnement sur la marque collective.	CDML, élus, ADTR	Cadre du dispositif Leader + (UE), volonté interne
2001	Saint-Martin-en-Haut	L'animation communale de St Martin en Haut s'institue en association, le maire est membre de l'association.	Agriculteurs, maires et représentants des artisans et commerçants.	Initiative des élus
2001	Pays Lyonnais (SIMOLY,	Création de l'ADTL, mutualisation des enjeux de développement touristique à l'échelle du	Élus des communautés de communes	Enjeux de stratégie touristique globale

	Accolade, 4 communes isolées)	Lyonnais, Monts et Coteaux		
2002-07	MDL	Pilotage de Leader Plus au sein du GAL et du CPS (comité de programmation et de suivi)	SIMOLY, CDML et autres acteurs du territoire (ADTR, fédération OSER)	Cadre du dispositif Leader + (UE) Candidature= initiative locale (élus)
2003	Canton de Chazelles-sur-Lyon	Élaboration d'une Charte du « Bien vivre ensemble »	Agriculteurs, associations de riverains, communauté de commune.	Conflit local
2004	MDL	Concertation pour l'élaboration d'une charte de territoire et d'un projet de territoire	SIMOLY (élus), CDML, OSER, ADTR,	Région Rhône-Alpes
2004	Monts et Coteaux	Création de la marque collective « Monts et Coteaux du Lyonnais »		
2006-2010	MDL	Pilotage du CDRA (Monts du Lyonnais)	Comité agriculture du SIMOLY puis groupes bénéficiaires.	Région Rhône-Alpes
2008-09	Sur chaque canton	Groupes d' « animation territoriale » thématiques	SIMOLY, CDML, débat ouvert	CDRA Région Rhône-Alpes
2008-13	Bassins Versants	2ème contrat de rivière	Différentes instances	Agences de l'eau, SYRIBT, SIMA Coise
2008	Chamousset-en-Lyonnais	Pôle d'excellence rurale, rénovation de la Halle aux veaux	Communauté de communes, DATAR, associations de promotion du marché aux veaux, autres acteurs économiques	Pôles d'excellence rurale (DATAR)

Frise1 : La construction territoriale dans les MDL

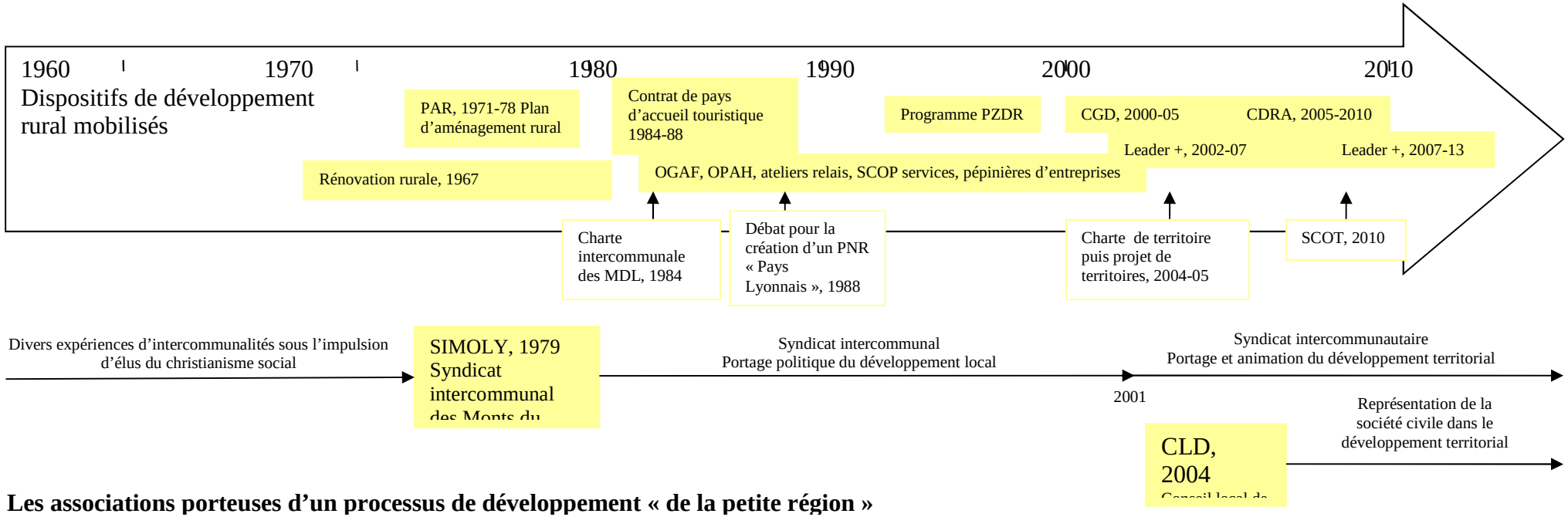

Les associations porteuses d'un processus de développement « de la petite région »

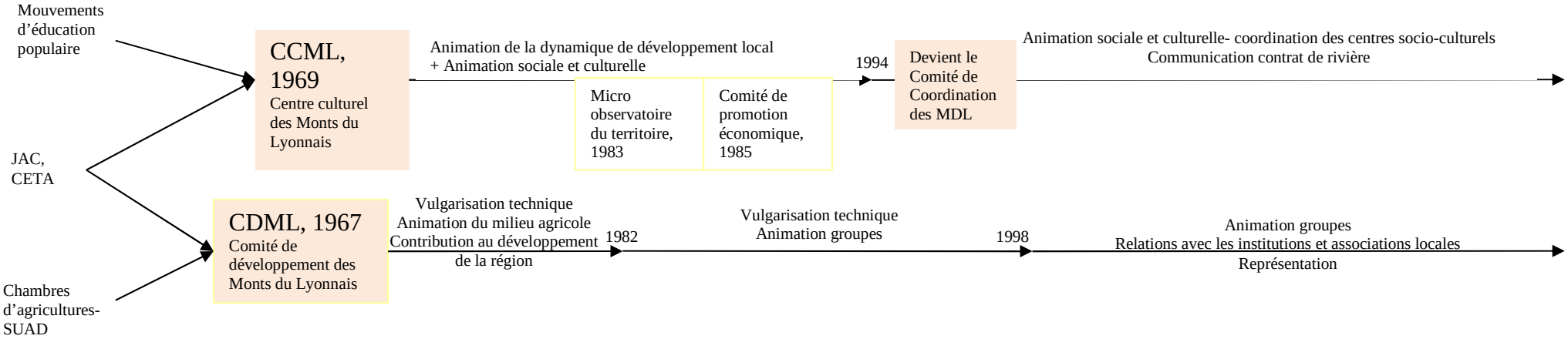

B1(b) Deux projets de territoire : analyse comparée

Tableau 30. Éléments de présentation et de situation

	Le PAR- Plan d'aménagement rural- 1979	Le projet de territoire- 2005
Éléments géographiques mentionnés dans la présentation du territoire	- À cheval sur Rhône et Loire. - Fait partie du Plan d'aménagement Massif Central. - Moyenne montagne, topographie complexe - Axe de la Brévenne qui coupe et irrigue le secteur. - Massif cristallin, asymétrie du relief - Climat rude - Démographie en diminution constante.	- À cheval sur Rhône et Loire. Au cœur d'un triangle Lyon-St Etienne- Roanne - Territoire rural, classé zone de montagne - Fortes interactions avec les pôles urbains limitrophes. - Faibles voies structurantes Nord-Sud. - 3 cantons, et 3 communautés de communes. - Croissance démographique en accélération.
Iconographie	**Carte 13. Carte de situation des MDL, 19731368** 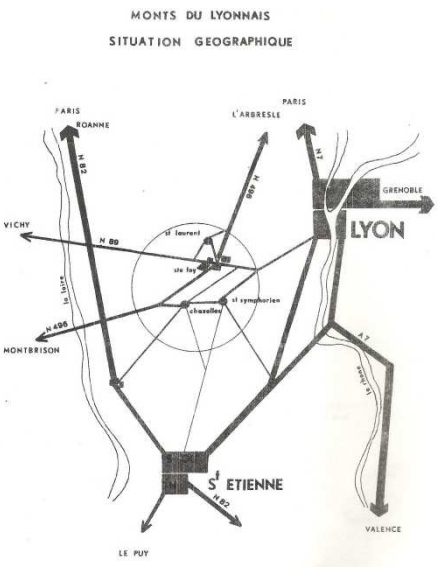	**Carte 14. Carte de situation des MDL, 20071369** 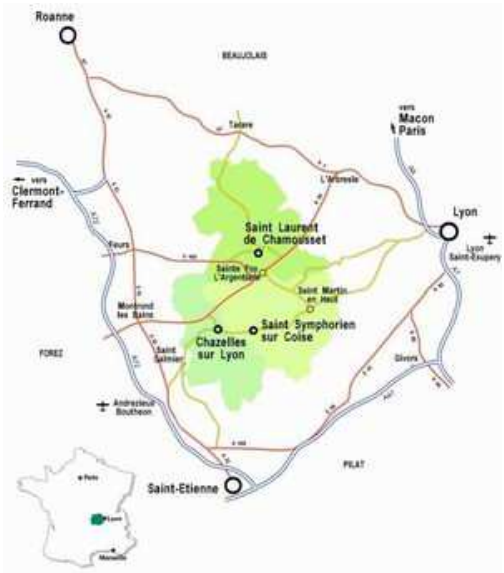
Échelle	3 cantons + Yzeron, St André la Côte, Ste-Catherine-sur-Riverie (69) et Marcenod, Fontanès, Saint Héand (42)	3 communautés de communes

Les éléments de géographie physique très présents en 1979 cèdent la place à une description beaucoup plus détaillée des éléments d'infrastructures, de positionnement par rapport aux pôles et territoires voisins (en distance et en temps de parcours), de géographie humaine en 2004.

Les deux « cartes de situation » des Monts du Lyonnais mettent en évidence une représentation très différente d'un territoire où d'un côté on souligne ce qui le relie aux territoires voisins et de l'autre, on fait apparaître plus nettement le caractère « contourné » du territoire, comme cœur de nature à proximité des grandes infrastructures urbaines.

Le caractère rural des MDL est présent dans les deux documents. En revanche la notion de « territoire » n'apparaît pas dans le PAR où on parle « d'unité rurale », de « zone », ou de « région ». Le périmètre a changé, il s'est calqué sur le découpage administratif dominant des cantons et communautés de communes.

[1368] Source : C. r. p. l. a. e. l. e. é. d. l. r. Rhône-Alpes., Directions départementales de l'agriculture Rhône et Loire.,1973, *Propositions d'aménagement de l'espace rural des Monts du Lyonnais*, Lyon, , p10

[1369] Source : SIMOLY, image datée du 16 décembre 2007 http://www.monts-du-lyonnais.fr/ , consulté le 12/05/09

Tableau 31. Calendrier, conditions de mise en œuvre et éléments du diagnostic

	Le PAR- Plan d'aménagement rural- 1979	Le projet de territoire- 2005
Calendrier d'élaboration	1968-69 : publication de propositions d'aménagement par la SEDIAC[1370] 1971-73 : étude de la faisabilité d'un PAR par le Comité Régional d'Expansion (CRE) en relation avec acteurs et élus locaux[1371], et précédée de plusieurs publications[1372] Oct. 73 : publication par les DDA de propositions d'aménagement élaborées par le CRE 1974 : agrément des DDAF Loire et Rhône 1975-1978 : élaboration par les commissions du PAR Nov.1978 : production du document final du PAR	2004 : état des lieux pour définir les points forts et faibles du territoire Oct.-Nov.2004 : réunions réunissant les élus et représentants des organisations professionnelles, associations pour élaborer un plan stratégique par fonction (résidentielle, productive) puis général Nov. 2005 : élaboration d'une charte de territoire réalisée par le SIMOLY et rédaction d'un projet par un bureau d'étude en charge de l'animation de la démarche[1373]. 2006 : Validation par la région et lancement du CDRA.
Dispositif de concertation	Une Commission Locale d'Aménagement Rural (élus, représentants qualifiés des catégories socioprofessionnelles et représentants des administrations de l'état). 5 groupes de travail : Activités agricoles et forestières, activités industrielles, activités artisanales et commerciales, activités touristiques, équipements et services.	Un comité syndical (45 membres désignés par les EPCI) Un comité de pilotage (présidents des comités thématiques, 6 élus du conseil régional, 3 membres du CLD) 10 commissions thématiques : finances, projet de territoire, environnement, agriculture, tourisme, culture, communication, artisanat-commerce, NTIC, formation lycée.
Éléments principaux de diagnostic	- Une « nécessaire » modernisation des structures - La désagrégation d'une « *communauté* » [1374] - L'exode rural. - Le déclin industriel - Les rapports de dépendances aux centres périphériques, le renforcement des bourgs centres, le développement des services et le désenclavement routier, dans la perspective du « développement de la fonction résidentielle » déjà envisagé.[1375]	Atouts : qualité de vie et environnement, activité économique dense et diversifiée, dynamisme de l'agriculture, forte identité interne, vie associative intense, dynamiques collectives Difficultés : administrative, faiblesse de l'offre touristique, pression foncière et absence de coordination de l'urbanisation, faible identification par l'extérieur, dépendance vis-à-vis de quelques grandes entreprises.

Dans la mise en place de ces deux projets, les configurations d'acteurs du territoire représentés sont très similaires : élus, représentants des organisations professionnelles, de quelques groupes et associations agricoles présents sur le territoire. Nous pouvons distinguer plusieurs personnes impliquées dans ce processus : les présidents et animateurs du CDML y apparaissent étroitement impliqués, en collaboration avec l'administration d'état[1376]. On y trouve donc essentiellement les représentants d'une élite locale, appuyée et accompagnée par ceux qui sont désignés comme « animateurs», parmi lesquels on peut identifier effectivement quelques bénévoles et salariés des associations impliqués dans la démarche de réflexion et d'animation avec certaines convictions sur le « développement »: Denis Pégaz et Joël Gagnard, Pierre-Claude Collin et Louis Le Secq plus ponctuellement.

[1370] Dont la partie Rhône, consultée a été réalisée en collaboration avec le centre de gestion du Rhône pour tout ce qui concerne les problématiques agricoles. Les Monts du Lyonnais constituent alors une zone beaucoup plus restreinte de quelques communes (Chambost-Longessaignes, Montrottier, Les Halles, Haute Rivoire, Villechenève, Longessaigne, Meys, Grézieu le Marché, Aveize, Duerne, Souzy, Ste-Foy-L'argentière, Pomeys, Larajasse, Saint André, Saint-Martin-en-haut, Chapelle-sur-Coise, Saint-Symphorien) SEDIAC, *Esquisse d'aménagement rural de la partie ouest du département du Rhône, Rapport cité*

[1371] « *à la demande des DDA, le CRE a associé très étroitement les différentes catégories de la population locale à l'élaboration de ce programme. La méthode de travail préconisée a été définie lors d'une réunion qui s'est tenue le 26 février à Sainte-Foy-L'Argentière (…). Cette méthode de travail est en fait très directement calquée sur celle que le CRE a utilisée dans le cadre de la commission d'étude et d'animation qu'il a effectuée à la DDAR, dans les Monts du Beaujolais.* » Comité régional pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Rhône-Alpes, *Propositions d'aménagement de l'espace rural des Monts du Lyonnais, Rapport cité*, p7

[1372] Plusieurs pré-rapports d'étude, d'état des lieux, de sociologie religieuse ont ainsi été publiés avant le diagnostic des Monts du Lyonnais et nous considérons qu'ils ont une influence centrale sur la manière dont sont problématisés les enjeux : notamment une note de présentation (CRE, juin 1971), une note de situation (Denis Pégaz, juin 1971), recherche de formules de tourisme (Jacqueline Dominique, chargée d'étude au CRE, MFE ENSAR, juin 1971), un état d'avancement des travaux (CRE, janvier 1972) et une étude sur la sociologie religieuse des MDL (Père J. Serve et CRE, janvier 1972) ibid., p7

[1373] SIMOLY,2005, *Charte de territoire des Monts du Lyonnais*, 80 p.

[1374] Nous employons ici volontairement ce terme, car c'est bien la chute du catholicisme qui conduit à mettre en problème cet aspect « communautaire » de la petite région qu'on notera sans doute fortement influencée par les acteurs de cette mise en problème

[1375] Comité régional pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Rhône-Alpes, *Propositions d'aménagement de l'espace rural des Monts du Lyonnais, Rapport cité*, p165

[1376] Louis Le Secq fait notamment référence à une réflexion croisée entre : M. Dumas de la DDA, G. Budin, président du CDML et lui-même dans la problématisation des enjeux agricoles MDL54. Cette réflexion s'inscrit sans doute dans le cadre de la publication d'une note en 1975 par le CDML « Les Monts du Lyonnais, faut-il craindre ou espérer ? » à laquelle fait référence René Valette en 1976. R. VALETTE, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais, Thèse citée*

B1(d) Enjeux, objectifs opérationnels et programme d'action

Tableau 32. Des enjeux stratégiques à la phase opérationnelle

	Le PAR- Plan d'aménagement rural- 1979	Le projet de territoire- 2005
Enjeux :	« Se donner les moyens d'un développement adapté aux besoins du monde rural ». « Maintenir l'unité rurale MDL. » Enjeux stratégiques sous-jacents : S'inscrire dans les programmes de financement pour le développement rural (PDR_prime de développement régional, commissariat de massif)	« Gérer l'attractivité pour mieux préserver son identité » « Conserver la vocation de territoire de vie et de production ». Enjeux stratégiques sous-jacents : Faire exister le territoire dans le paysage institutionnel Maîtriser l'urbanisation : foncier, cadre de vie et cohésion sociale Inscription dans les différents dispositifs territoriaux, appui au développement économique
Principes d'action	« *Si risque d'éclatement, ou à tout le moins de déséquilibre, il y avait, la conscience, la volonté et le dévouement des hommes ayant des responsabilités saurait y faire face et* ***renforcer la cohésion de cette communauté humaine****, tout en facilitant son* ***progrès****.* »	Le **développement durable** : économie, environnement, social- avec une prise en compte de trois dimensions : temps (démarches progressives et hiérarchisées), espace (équilibre territorial) et gouvernance (méthode participative, CLD).
Principaux objectifs opérationnels	- Développer de la formation sur la zone. - Améliorer les infrastructures. - Améliorer, qualifier et diversifier les services et les activités. - Constituer des réserves foncières artisanales et industrielles. - Mettre en place une structure opérationnelle : le SIMOLY. - Développer l'agriculture de groupe	- Travailler sur les outils d'urbanisme et modes de transports - Accompagner, promouvoir les initiatives, qualifier l'emploi. - Affirmer l'image du territoire, penser l'environnement, la qualité du paysage - Adapter les services à la personne. - Rechercher les synergies avec les territoires voisins. - Renforcer le rôle du SIMOLY
Origines du financement des actions envisagées	Commissariat de massif Ministère de l'agriculture SAFER Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie Département Communes CCI Ministère du Commerce et de l'Artisanat Syndicat des eaux.	Région Rhône-Alpes via : CGD (2000-05) CDRA (2005-10) Union Européenne via : Leader + (2002-07) Programme Leader (2007-13) État via : PER, pôles d'excellence rurale communautés de communes) Les contrats de rivière (agences de l'eau)
Portage et animation	CCML	SIMOLY

On peut lire ici la constance des enjeux de cohésion sociale, de promotion sociale et culturelle globale et intégrée, qui se traduisent en termes opérationnels dans le développement des services à la population. Notons en revanche dans les enjeux et principes d'action le passage de questionnements sur le progrès décliné en des termes de préoccupations sectorielles sur la productivité du travail et de revenu fourni afin d'évaluer la viabilité des activités économiques ; à une inscription dans une logique de « développement durable », avec des actions sur l'environnement, la qualité de vie. On y lit les termes plus généraux d'un chronos où on est passé de l'« aménagement rural » dans les années 1970 au « développement durable » en 2004.

Nous pouvons lire par ailleurs dans ce tableau la multiplicité des financeurs et opérateurs mobilisés pour le « développement rural », avec le passage du commissariat de massif et le conseil général comme principaux opérateurs de l'aménagement rural sur la période 1970-80 aux régions, à l'état ou l'Europe associé au développement rural via des logiques de projet.

Dans la gouvernance du projet, notons que le portage du projet, associatif en 1979 est devenu le fait d'une institution intercommunale en 2004. Ce changement est révélateur de ce que l'on peut qualifier comme un passage du « développement local » au « développement territorial » avec une institutionnalisation et une professionnalisation des processus. Cela se traduit dans la nature du document, beaucoup plus long, structuré et caractérisé par une moindre implication des auteurs dans le projet de 2004.

B2 Programmes et priorités des différents dispositifs territoriaux

B2(a) La programme agricole du PAR

Tableau 33. Le programme d'action agricole dans le PAR[1377]

Objectifs	Actions à mettre en œuvre	Acteurs et financeurs envisagés :
Maintenir le plus grand nombre possible d'exploitations- le seuil de reprise ne doit pas descendre au-dessous de 40 à 50%	- Protection des terres agricoles contre la spéculation - Amélioration des structures - Diversification et intensification des productions - Constitution de réserves foncières par la SAFER - Encouragement à l'installation de jeunes en facilitant l'obtention de la DJA - Revaloriser l'enseignement agricole et la profession - Appui à la formation permanente et appui technique au plus grand nombre: la production, l'économie de l'exploitation, la mise en marché	
Augmentation du revenu	- Revalorisation du prix des produits et actions pour la garantie du revenu - Diminution des coûts de production - Développement des organisations de producteurs (porcs, fruits rouges, etc.)	- Fait l'objet de négociations au-delà du PAR mais « cette situation ne doit pas exclure une concertation entre les professionnels et les Pouvoirs publics » - Chambres d'agriculture, agriculteurs.
Amélioration des structures d'exploitation	- Accroissement des moyens juridiques et financiers de la SAFER - Application plus stricte du statut du fermage - Interdiction des ventes d'herbe - Mise en place des moyens pour que l'OGAF existante puisse se réaliser - Mise en place de nouvelles OGAF et de nouvelles actions du même type - Fonctionnement plus efficace du service de remplacement - Meilleure connaissance et encouragement des formules de groupe : soit pour la propriété (GFA), soit pour l'exploitation (GAEC), soit pour l'acquisition et l'utilisation du matériel (CUMA) - Agir sur la transmission du patrimoine	- Ministère de l'agriculture-SAFER
Diversification et intensification des productions	- Développement des productions intensives en tenant compte des contraintes - Aide au développement de la production porcine - Aide au développement des fruits rouges et de leur commercialisation	
Définition d'une politique des bâtiments d'élevage	- Maintien de l'effort d'aide aux constructions neuves et renforcement de l'aide aux aménageurs. - Mise en place d'une aide individuelle pour étudier les projets dans les meilleures conditions et ensuite effectuer une programmation sur l'ensemble de la zone, compte tenu des aménagements prioritaires nécessitant un appui technique supplémentaire.	- Commissariat de massif dans le cadre de la « Rénovation rurale » (programme massif central) - ou dans le cadre de la Convention régionale Bovine (subvention de l'établissement public régional)

[1377] Source : Commission Locale d'Aménagement Rural, Ministère de l'Agriculture. Directions départementales du Rhône et de la Loire,1978, *Plan d'aménagement Rural des Monts du Lyonnais*, *Rapport cité*

B2(b) Le contrat de pays d'accueil touristique

Figure 37. Répartition des financements du contrat de pays d'accueil touristique Monts du Lyonnais-Montagnes du matin (Source : Sceau, Plancoulaine, 19881378)

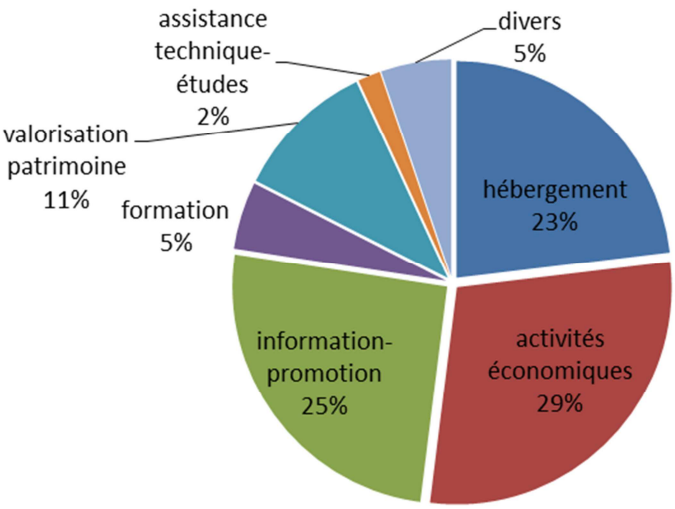

Les contrats de pays d'accueil touristique ont été lancés dans le cadre du IXème contrat de plan état-région, visant spécifiquement au développement du tourisme dans les régions de moyenne montagne à enneigement aléatoire. Il s'agit alors de l'ébauche d'une action concertée et coordonnée entre partenaires autour de politique globale de développement touristique. Les différents rapports (diagnostic du PAR, contrat de pays d'accueil touristique) font état de l'existence de très peu d'infrastructures, d'un relatif enclavement et c'est bien ce type d'action qui sont engagées dans le contrat de pays (plan d'eau, signalétique, formation). Le budget total du contrat est de 11.285 Milliers de Francs.

Le portage fut réalisé pour les MDL par le CCML, le SIMOLY et l'ADTR. Le contrat aura en particulier permis le financement du poste de P. Petitbout dans l'accompagnement de la mise en place d'une charte intercommunale (MDL51).

B2(c) La politique du Conseil Régional Rhône-Alpes

Tableau 34. Répartition thématique des aides à l'agriculture du Conseil Régional sur la période 2005-09 (Source : Hervé Piaton, Plan régional pour l'agriculture et le développement rural, 2008, 29 dia.)

ECONOMIE	Part du budget
Améliorer la valeur ajoutée et autonomie des exploitations	10%
Structurer et organiser l'offre	14%
Accompagner l'agro-alimentaire	7%
Gestion des crises	4%
RECHERCHE, FORMATION	
Encourager le progrès	7%
Favoriser le transfert de compétences	2%
SOCIO	
Faciliter transmission et création d'entreprises	18%
Optimiser travail, emploi et solidarité	2%
ENVIRO ET TERRITOIRES	
Contribuer à l'entretien espaces naturels et forêt	22%
Agir au plus près des territoires	11%
AUTRES (mesures transversales)	3%

[1378] R. SCEAU and V. PLANCOULAINE, 1988, Les contrats de pays d'accueil dans la région Rhône-Alpes : une amorce de politique régionale de développement du tourisme en espace rural *Revue de géographie de Lyon*, Vol. 63 /n°4, pp. 226-236

B2(d) La politique du Conseil Général du Rhône

Tableau 35. Répartition par thème des aides à l'agriculture du Conseil général 1996-2005 (Source : données collectées par Sarah Muhlberger, 20071379)

ECONOMIE	
Préserver et adapter les facteurs de production (restructuration des exploitations, agrandissement)	26%
Adapter les filières au contexte technico-économique	20%
Favoriser la qualité pour augmenter la VA	2%
Gérer les risques	32%
SOCIO	
Favoriser la pérennité des exploitations, du métier d'agriculteur et de l'emploi agricole	6%
Améliorer la vivabilité et l'attractivité du métier d'agriculteur : qualité de vie et travail de l'exploitant	1%
Entretenir l'image du métier	2%
ENVIRO ET TERRITOIRES	
Encourager les pratiques respectueuses de l'environnement	2%
Favoriser le dynamisme des territoires ruraux	10%

B2(e) Part relative des différents dispositifs d'intervention en agriculture

Tableau 36. Dispositifs d'intervention en agriculture aux différents échelons territoriaux (Source : auteur à partir des différentes sources[1380])

Échelon territorial	**Compétences**	**Dispositifs d'intervention**	**Part annuelle de la contribution publique à l'agriculture dans les MDL (2006)[1381]**
UE (1er pilier FEAGA)	Soutiens à la production	DPU	50%
UE (2ème pilier FEADER)	Développement rural	ICHN, MAE	30%
Conseil régional Rhône-Alpes	Dynamisme économique Formation	Soutien à la différenciation des filières, innovation, recherche, formation via les Pôle d'expérimentation et de Progrès, (PEP), et les Contrats Régionaux d'Objectif Filière (CROF)	6%
Conseil général Du Rhône	Foncier, hydraulique, infrastructures	Aides aux OPA ; Aides individuelles aux exploitations agricoles (ex : +5000€ pour l'installation en zone de montagne ; aides aux investissements) et aides à la gestion de crise (ex : en 2009, aide de +10c€/L de lait)	10%
Territoires de projets (Leader, CDRA)	Développement territorial	Mesures transversales : marque territoriale, projets collectifs (circuits courts, marché aux veaux)	3%

[1379] S. MÜHLBERGER, 2007, Étude exploratoire pour l'évaluation de la politique agricole du Département du Rhône. Mémoire d'étude ENGREF, Conseil Général du Rhône, Lyon, 30 dia.

[1380] Ce tableau met en évidence les différents niveaux de soutien. L'évaluation certes très grossière des volumes de la part annuelle des contributions sur le territoire met en évidence la part importante des contributions du Conseil Général, qui par ailleurs sont très visibles pour les agriculteurs puisqu'il s'agit en partie d'aides directes. Cela apparaît confirmé dans les entretiens. L'importance relative des « territoires de projet » est faible, bien que le territoire ait une bonne capacité d'activation de ces soutiens.Sources : Conseil général du Rhône, Conseil Général Rhône-Alpes, SIMOLY, données extraites de l'observatoire de développement rural.

[1381] Évaluation fondée sur le cumul des contributions total. Il s'agit d'une évaluation grossière car les données n'étaient pas disponibles à l'échelle des MDL (sauf pour les territoires de projet) mais le plus souvent à l'échelle départementale (FEAGA-FEADER et CG) voire régionale (CR). Néanmoins, cela donne un aperçu à gros traits qui n'est pas inintéressant à titre indicatif.

B3 L'aménagement des bâtiments d'exploitation

Figure 38. Plan des bâtiments de l'exploitation MDL36

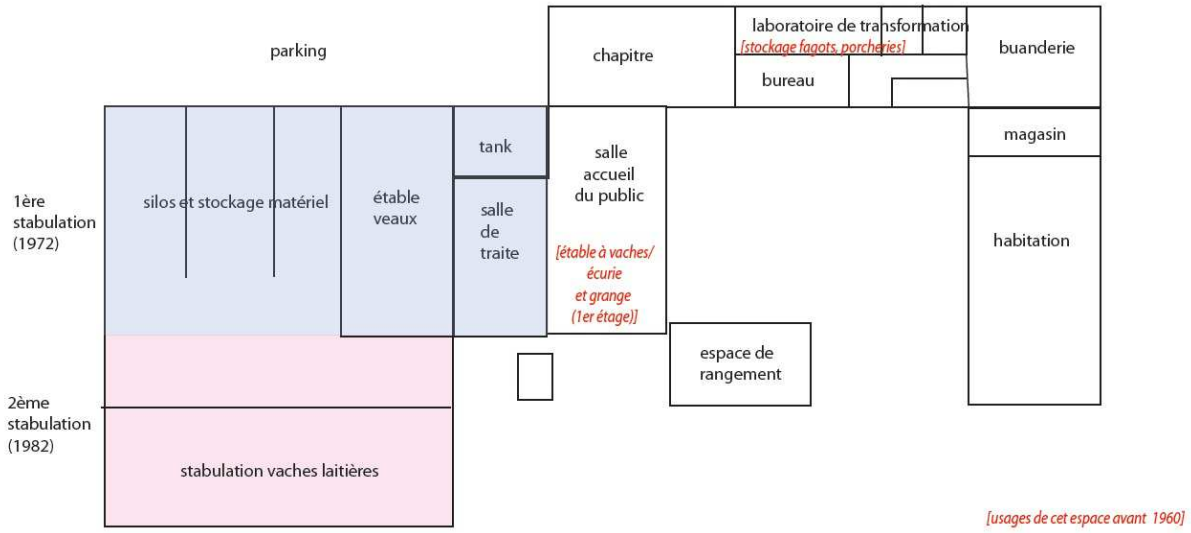

Nous nous intéressons dans un premier temps aux 3 bâtiments de la ferme en U. À gauche se situe un premier bâtiment dans lequel se situaient l'étable, l'écurie et la grange à l'étage. Cet espace a été réaménagé par les agriculteurs pour en faire une salle d'accueil, dans la perspective de développer leur activité de commercialisation autour de l'évènementiel. Le coin à gauche par lequel on entre dans l'exploitation est constitué d'un « *chapitre* », abri qui était réservé au stockage des fagots, aux cages à lapins, et dans la continuité de cet espace se trouvaient les étables à cochons. Cet espace est désormais aménagé effectivement en espace de stockage à l'étage, et en bureau et laboratoire de transformation de la charcuterie au rez-de-chaussée. Le versant de droite est pour sa part consacré à la maison d'habitation, on peut voir qu'il a été en partie refait. Sur la gauche, on identifie les murs bétonnés de la récente stabulation.

Photo 26. Intérieur du chapitre aménagé en bureau

Photo 27. Vue sur l'habitation de la cour

On identifie ci-dessus la glycine en fleur qui a donné le nom à l'exploitation (nom choisi lors de l'installation du ménage parental, pour la commercialisation).

Ci-contre, l'intérieur du chapitre reste un lieu de stockage. Le bureau est aménagé avec une baie vitrée pour accueillir les gens de passage.

On identifie ici sur la gauche de l'exploitation (voir la vue d'ensemble page 169) plusieurs bâtiments qui correspondent à différentes étapes de construction de l'exploitation :

- La première stabulation a été construite en 1972 par le grand-père. C'était une stabulation libre avec silo en libre-service aujourd'hui réaménagée en trois pièces : la salle de traite, salle de traite assez classique (2x3 en décrochage automatique, construite et rénovée en en 1995)
- La seconde stabulation a été construite en 1982 lors de l'installation du père sur un modèle qui n'a plus évolué depuis d'une aire paillée, stabulation libre avec un couloir de distribution de l'alimentation.
- Le troisième bâtiment où se trouve l'élevage porcin a été construit en 1995 lors de l'installation du père avec un associé en GAEC.

Photo 28. Stabulation des vaches laitières

Soulignons ici l'architecture bois et l'aire paillée caractéristique des stabulations des MDL. Cette stabulation construite en 1982 est complètement adossée à la première construite en 1972. Elle communique donc directement avec la salle de traite, les étables à veaux.

Photo 29. Étable à veaux construite dans l'ancienne stabulation (1972)

L'ancienne étable est désormais réservée aux veaux, on y retrouve le silo libre, et les éléments de la configuration originelle de l'étable.

B4 Le CDML

B4(a) Bulletins d'information du CDML 1970-2010

Le CDML, Comité de Développement des Monts du Lyonnais a publié, sur trois séquences différentes (1970-NR ; 1986-1994 ; 1998-2011) un bulletin d'information technique, organisationnel ayant vocation à former et informer les agriculteurs sur la vie du territoire. Nous avons pu obtenir les archives intégralement à partir de 1986, nous permettant ainsi de mettre en perspective les questions abordées, leur part respective.

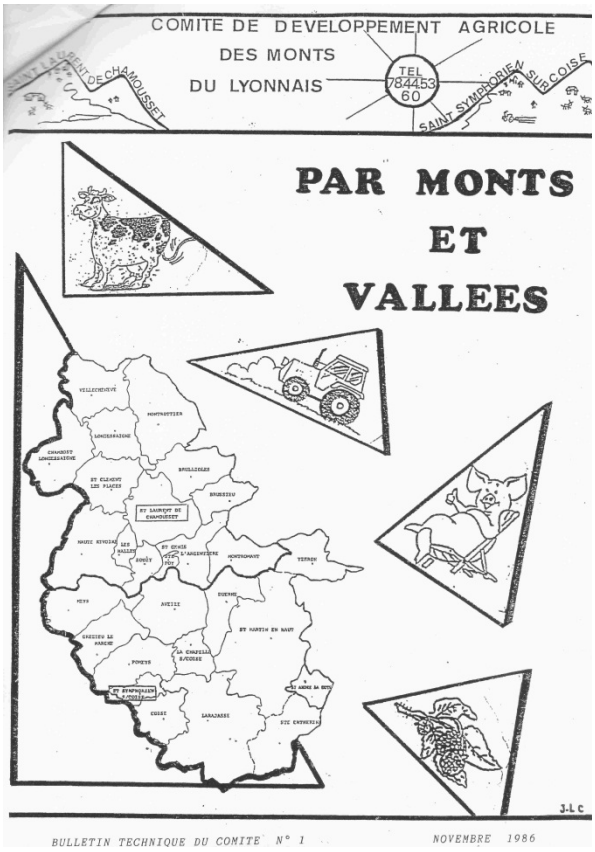

Figure 39. Page de garde du Bulletin Par Monts et Vallées, bulletin technique du comité de Développement Agricole des Monts du Lyonnais publié sur la période 1986-1994 (Image signée de Jean-Luc Corbal, technicien agricole de la chambre d'agriculture du Rhône, source Par Monts et Vallées, n°1, 1986)

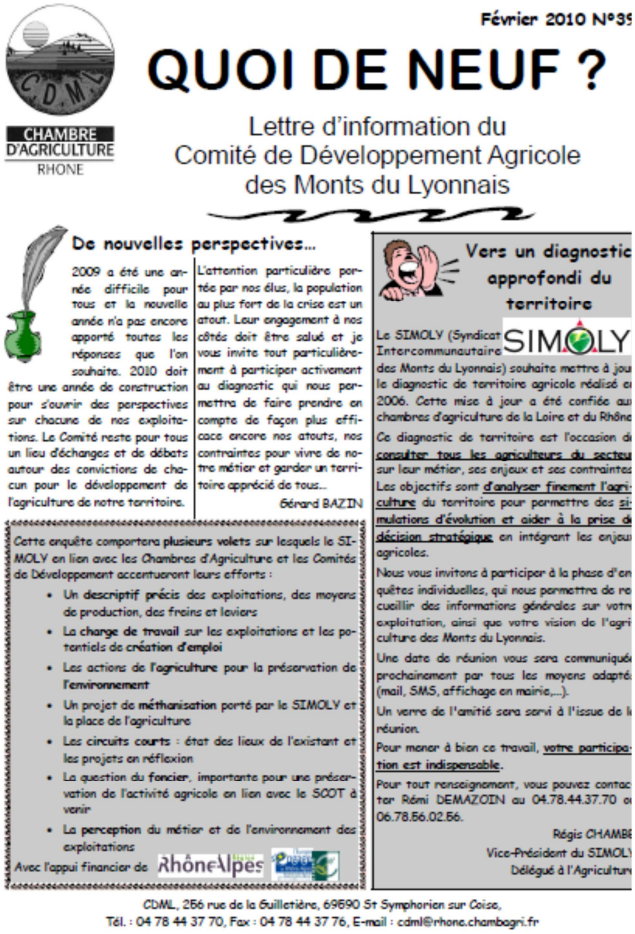

Figure 40. Première page de la note d'information Quoi de neuf ? n°39 (2010), lettre d'information du Comité de Développement des Monts du Lyonnais publiée sur la période 1998-2010.

Sources :

CDML, Par Monts et Vallées, 1ère édition dont structure du bulletin n°4 (1970), extraits du numéro spécial « Penser région » (1971) consulté dans les archives de René VALETTE, Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais. , Doctorat de IIIème cycle, Université Lyon II, Lyon.1976, 2 tomes

CDML, *Par Monts et Vallées, Bulletin technique du comité*, 2ème édition consultée intégralement n°0-26, 1986-1994.

CDML Rhône, *Quoi de neuf. Lettre d'information du Comité de Développement Agricole des Monts du Lyonnais*, 3ème édition consultée intégralement, n° 1-39, 1998-2011

Chambre d'agriculture de la Loire_ CDML Loire, *Flash infos, Développement des territoires et des entreprises*, n°1, 2009-…, 5 p.

B4(b) Extraits d'archives

Extrait n°1 : la philosophie du développement

Ah, c'est un éléphant !

Des aveugles se disputaient :

- « c'est un tapis » dit l'un
- « non, c'est un tuyau » dit l'autre
- « mais non, c'est un pilier » dit le troisième.

Le sage leur dit : « c'est un éléphant ».

Ces hommes avaient du mal à concevoir que l'oreille, la trompe et la patte appartenaient au même animal, aussi continuaient-t-ils à se chamailler.

N'y a-t-il pas de nombreux aveugles au royaume du Développement Agricole ?

Certains ne jurent qu'en termes de « filières », d'autres qu'en termes d'aménagement rural,

Certains ne perçoivent que l'information et d'autres la formation des personnes,

Certains ne mises que sur l'innovation technique et d'autres sur la réduction des coûts,

Certains prônent l'organisation collective et d'autres l'initiative individuelle… etc.

Arrivera-t-on un jour à cette vue d'ensemble qui permette d'articuler les rôles et fonctions des uns et des autres ? Tous acteurs et responsables, solidaires et complémentaires ; afin de permettre l'épanouissement des personnes, l'exploitation des ressources, la création de biens et l'adaptation des services, vers une plus grand harmonie et efficacité du Développement.

Auteur : NR (mais président à ce moment-là : Marc Goutagny) ; Source : Par Monts et Vallées, n°0, juillet 1986

Extrait n°2 : réaffirmation des fondements du rôle du CDML

« Pourquoi le Comité de développement ? Qu'est-ce qu'on y fait ? À quoi ça sert ? Autant d'interrogations autour de nous, même pour ceux qui, à un moment ou à un autre, utilisent ses services. Comment situer le Comité de développement : une décentralisation de la Chambre d'agriculture liée à une politique départementale d'ensemble, sachant que nos techniciens et techniciennes sont agents de la chambre de l'agriculture. Dans chaque petite région, une particularité de manœuvre compte tenu de la diversité de celle-ci et de ses mentalités. Le comité se doit d'être le moteur du développement pour notre petite région et pour d'autres, avec toutes les actions que nous aurons réfléchies et mises en place tout en ayant le souci des organisations existantes qui participent elles-aussi au Développement Agricole (organisme économique, établissement formation, etc.) en tenant compte que tous les agriculteurs n'ont pas la même méthode, la même conception, ni la même réception du Développement. Le Comité doit être associé à l'évolution du monde rural, jouer le jeu avec les partenaires qui l'entourent pour une évolution certaine, à tous les niveaux (aménagements du territoire, situation économique, formation) ; sachant qu'en matière de Développement personne ne détient la vérité, et que c'est bien dans les discussions, les rencontres, les voyages, que les idées surgissent et seulement après, peuvent mettre en place des actions. Le Comité est à votre service, nous, agriculteurs et agricultrices, soyons au service du développement. »

Auteur : Marie-France Blanc, présidente du CDML. Source : Par Monts et Vallées n°6, éditorial, 1988

Extrait n°3 : la question du rural posée par les agriculteurs

« Comment nos campagnes vont-t-elles évoluer ? Pour qui, avec qui, comment et pourquoi ? La plupart de ceux qui l'habitent ne se posent-ils pas la question. Nous avons tous un vœu pieux, la protéger cette campagne, que tous nous puissions y vivre, que tout soit beau, et que tout soit agréable. Un autre vœu pieux pour un certain nombre d'entre nous (…) que nous puissions vivre de notre travail(…) d'autres professions rurales se sont réveillées aussi et travaillent dans le même sens, nous ne sommes pas les seuls à tirer vers le haut : artisans, commerçants, industriels, professions libérables ont la volonté de se maintenir et de se développer loin des grandes villes. »

Auteur : MF Blanc, présidente du CDML. Éditorial du bulletin PMV n°18, n° 1991

Extrait n°4 : L'environnement comme priorité

« Ensemble… pour mieux vivre »

Pour nos concitoyens, l'environnement est devenu une préoccupation majeure. Nos hommes politiques, de tous bords, reprennent cette aspiration profonde. Les lois et les directives ne cessent de réglementer : directives « nitrates »… CEE : décembre 1991… Loi sur l'eau : 1992… Installations classées : 1992… redevance pollution : accord cadre : 1993… etc… etc…

Les agriculteurs sont également concernés par la qualité de l'Environnement : c'est leur cadre de vie qui est en jeu. Il nous faut reconnaître que ce thème n'a pas été le souci principal de notre société pendant les « 30 glorieuses » dominées par les perspectives d'une croissance « tous azimuts ». Les quelques point noirs de certaines exploitations ternissent l'image de notre profession. La négligence, parfois provocante d'une minorité explique souvent des réactions excessives qui pénalisent l'agriculture dans son ensemble.

L'Environnement est, aujourd'hui, un élément mieux pris en compte dans le « Développement Agricole » : plans de fumure, lutte contre l'érosion, récupération en vue de recyclage, aménagement de fumières, fosses, silos, abords de ferme, « fermes fleuries », etc. etc.

Les collectivités et notamment le conseil général soutiennent ces intiiatives ; il nous faut poursuivre nos efforts, les années à venir vous être déterminantes. Nous devons rapidement : mieux communiquer avec nos « partenaires », mieux informer les agriculteurs, c'est le but de ce numéro de Par Monts et Valllées, éviter les « excès de zèle », obtenir le financement des surcoûts, exiger la notion : « non pollueur= non payeur »

Auteur : Paul Bordet, le 10/10/93. Source : éditorial du PMV n°24, 1993

Extrait n°5 : virage progressif vers d'autres modèles agricoles

« L'installation des jeunes doit rester une action prioritaire. Toutes les fermes ne sont certes pas reprises, mais une ferme sur deux environ est reprise. C'est le gage pour nous du maintien du dynamisme et du tissu rural. ***En milieu rural, tout se tient : économie, vie sociale, cadre de vie, services, etc…*** *Nous voulons des installations réussies avec des agriculteurs gagnant correctement leur vie, bien insérés dans leur milieu, étant partie prenante du développement de leur petite région, pratiquant le dialogue avec les autres catégories socio-professionnelles. La diversification est le parallèle et le moyen pour atteindre ce but :*

- Elle permet d'apporter un complément de revenu
- Elle est créatrice d'emploi
- Elle donne une image positive de la région à travers des produits de qualité
- Elle répond à une attente des consommateurs
- Elle répond à un besoin des services personnalisés avec demande de contact humain.

Les MAE correspondent à « l'air du temps » (mouvement écologique). Elles veulent donner une image plus valorisante, plus responsable des agriculteurs. Elles sont le complément d'autres orientations déjà définies.

L'équipe du comité se veut ouverte au dialogue avec les autres catégories socio-professionnelles. (…) Elle a déjà engagé le travail avec les élus du SIMOLY (stage, conférence annuelle).

Représentant les uns et les autres les forces vives du monde rural (syndicats, organismes économiques, associations) dans un esprit de tolérance et de dialogue constructif chacun d'entre nous peut être une force d'entrainement pour qu'il fasse bon vivre aujourd'hui et demain dans ce qu'on a appelé la « Petite Bretagne ». Pour cela, nous comptons sur le concours indispensable de nos techniciens et secrétaire. »

Auteur : François Chambe, président du CDML ; Source : PMV, éditorial n°25, 1994

B4(d) Évolution de la composition du bulletin du CDML

Tableau 37. Analyse de la composition du bulletin d'information (Source : auteur d'après les numéros obtenus de Par Monts et Vallées, Quoi de neuf)

	1969- date de fin de publication inconnue (archives disponibles datant de 1971-72) :	1986-1991 :	1992-94 :	1998-2008
Publication	Par Monts et Vallées	Par monts et Vallées 26 numéros		Quoi de Neuf
Diffusion	*« lu pratiquement par tous les agriculteurs « de pointe » et par d'autres aussi »*	Diffusion restreinte aux adhérents (100 exemplaires en moyenne)		Diffusion élargie à tous les agriculteurs du secteur (~ 900 agriculteurs)
Fréquence d'édition	1 par trimestre	1 par trimestre		2 par an
Nb de pages	26	63		4
Structure du document	Editorial Flash développement (information sur les groupes locaux) en 4 rubriques : Le développement, Economie agricole, Prospective, Vie régionale. Technique Economie Tribune libre La vie des groupes Inter-service ménager	Editorial Elevage Cultures Dossier (souvent technique) Economie Groupes, associations Reportages, témoignages// formation Conseils de saison Calendrier	Editorial Elevage (Culture) (Economie) Le dossier Diversifions Groupes-associations Formation	Structure beaucoup plus dynamique sous forme d'articles courts. Articles qui ont davantage vocation à informer que former. Signés par les agriculteurs membres du comité. Place à d'autres associations-groupes (ADTR)
Thèmes Technique/économie Groupe Questions territoriales	(N°4-juin70) 36% 42% 22%	(n° 0-juil 86) 89% 10% 1%	(n°19-fev 92) 70% 30% x %-	(n°1,2-avr-juil 98) 25% 50% 25%

B4(e) Les évolutions d'une institution : le CDML

Figure 41. Les évolutions d'une institution, le CDML (Sources : entretiens, archives des bulletins du CDML, Louis Le Secq1382)

Missions du CDML	Edito-bulletin n°1 « Par Monts et Vallées », 1969 : *Missions :* *« Le CDML a pour but de promouvoir, par une action concertée des organisations participantes, le développement technique, économique et social de la région par :* - *L'approfondissement et la diffusion des connaissances auprès des agriculteurs* - *La recherche et la mise au point des combinaisons productives assurant l'avenir des EA* - *L'organisation des marchés* - *La sensibilisation des agriculteurs à l'aménagement de leur région* - *La participation des agriculteurs à l'aménagement de leurs propres conditions de travail et de vie.* - *La participation aux études et projets concernant l'avenir de la région.* »	Edito-bulletin n°0 « Par Monts et Vallées », 1986 : *Missions :* - *Lieu de rassemblement et d'échange des organismes agricoles (techniques, économiques, enseignement, syndicats)* - *Lieu de réflexion sur l'avenir de l'agriculture (quelles productions, quel financement, quelle formation)* - *Apporter des informations techniques* - *Formation* *Prendre part et représenter l'agriculture dans les orientation de la petite région, tant sur le plan économique, culturel, emploi et formation, l'agriculture est un secteur d'activité importante, il faut compter avec nous, mais nous devons aussi tenir compte de l'environnement et c'est même une nécessité.*	Edito- bulletin n°1 « Quoi de neuf », 1998 : *« (…) Son but est de « promouvoir par une action concertée des organisations participantes le développement technique, économique et social de la région des MDL » » (…)* - *La formation des hommes la nécessaire information de tous.* - *Le renouvellement des exploitations à travers l'installation* - *La diversification pour permettre au plus grand nombre de vivre* *(…) Il est, en outre, bon que vous sachiez que depuis longtemps, le Comité est l'interlocuteur privilégié des élus et de votre région pour tous les problèmes concernant notre avenir commun.* »
Composition du comité en commissions	**5 commissions (1973) :** Formation Structure et orientation des exploitations Tourisme Elevage Fruits rouges	**Commissions (1986)** Formation Service de remplacement Suivi technique, conseil individuel Recherche de réf. Techniques Service approvisionnement Animation de groupes (GDVF, etc.) Diffusion **Commissions (1991) :** Formation Remplacement Approvisionnement Diversification Diffusion Installation Erosion Lait Environnement et espace rural	**Commission (1998) :** Installation- Formation Conditions de travail Elevage et agronomie Diversification Relation avec les élus Communication **Commissions (2009) :** Animation territoriale et relations avec les élus Environnement et évolution des pratiques Communication et formation Diversification et circuits courts
Techniciens/ conseillers de région	1967-74 : Denis Pégaz 1974-84 : Louis Le Secq	1984-1992 : Didier Chassagnes 1992-2000 : Jean-Luc Deperret	2000-04 : Marc Pradeilles 2004-08 : Florent Pobel 2008- … : Rémi Demazoin
Techniciens appui en élevage puis agro-environnement (à partir de 97)	Avant 1986- NR précisément : René Clémençon	1986-97 : Jean-Luc Corbal : technicien élevage Jusque 1988 : Marta Pasut-Moyne (GEDAF, comptabilité) 1988-94 : Christine Robillart : appui diversification, production fermière 1994-2003 : Laurence Gavoret/Paccard : appui diversification, qualification	97-aujourd'hui : Eric Farre : technicien agro-environnement 2003- 05 : Marion Serena : appui diversification 2005-auj. : Marie-Pierre Couailler : animatrice diversification, circuits courts

[1382] Source : CDML, 1998-2011, Quoi de neuf, *Lettre d'information du Comité de Développement Agricole des Monts du Lyonnais*, Vol. 1-39, 4 p.

		+ 1 technicien porc + 1 conseiller gestion (associé à ABC)	
Présidents (mandats 3 ans)	1969-72 : Pierre Martin (Meys) 1972-(82 ?) : Gérard Budin[1383] (Montrottier)	1982-(88 ?) : Marc Goutagny[1384] (Montromant) 1988-94 : Marie-Françoise Blanc (Pomeys) 1994-2000 : François Chambe[1385] (Saint-Martin-en-Haut)	2000-07 : Daniel Fol[1386] (Saint-Clément-Les-Places) 2007-auj. : Gérard Bazin[1387] (Larajasse)
AG	Syndicalisme Organisations économiques (coopératives, crédit agricole, groupama) Groupes de recherche et de vulgarisation CDDA (comité départemental de développement agricole) et chambre d'agriculture Organisations socio-économiques (MSA)		Voir graphique page 197
Conseil d'administration Statuts : « Les membres du comité sont les organisations professionnelles exerçant une activité dans la région »	6 à 18 membres choisis par collège suivant : → les organisations agricoles à vocation générale (ex : syndicalisme, chambres, GVA) → les organisations agricoles à vocation technique (ex : GDS) → les organisations agricoles à vocation économique et sociale (MSA)	**(en 1986)** Chambre d'agriculture Syndicat fruits rouges Section laitière Commission aliment ORLAC « agriculture de groupe » Présidents Unions Cantonales Président MFR St Laurent Cham. Association des éleveurs Délégués féminines Syndic travailleurs paysans Syndic Ovins CCJA cantonnaux ABC- produits des fermes GEDAF. **+ (en 1988)** EDE SPEL (service de promotion de l'élevage laitier) FD CUMA Délégués développement cantonaux	**27 membres de droit** Syndicalisme (13 membres) Unions cantonales (4), Délégués développement (2), JA (2) Section laitière (2), Syndicat fermier (1) Confédération paysanne (2) OPA services (12 membres) Chambre d'agriculture (5) Service de remplacement (1) ABC (1), ADASEA (1), Groupama (1), Crédit agricole (1), MFR (1), MSA (1) Groupes (2 membres) Association des vendeurs en direct (1), Agriculture du groupe (1)

On peut notamment identifier à travers l'analyse des archives des bulletins du CDML plusieurs périodes:

1968-73/74 : les années de la création du CDML s'inscrivent dans la mouvance du projet initial. Le développement de la petite région et l'action des groupes occupe une place importante dans le bulletin, et dans l'action du CDML. Le technicien-animateur Denis Pégaz est par ailleurs impliqué dans la création du CCML, puis mobilisé dans les démarches autour du PAR.

1974-1990 : la période peut être caractérisée par un progressif recentrage sur les actions de vulgarisation technique. Le CDML joue encore un rôle d'étude et de prospective dans le cadre des réflexions autour du PAR (1973-79)[1388], il est ponctuellement associé à des démarches financées par le commissariat de massif comme par exemple la démarche « produits fermiers » (1981-

[1383] Agriculteur retraité sur Montrottier, actuel président de Sodiaal

[1384] Agriculteur retraité de Montromant, élu maire de Montromant de 1989 à 2008, syndiqué confédération paysanne depuis sa création, MDL55

[1385] Agriculteur retraité de Saint-Martin-en-Haut, ex-président de l'animation rurale de Saint-Martin-en-Haut, MDL48

[1386] Agriculteur de Saint-Clément-les-Places, élu maire de Saint-Clément-Les-Places depuis 2008

[1387] Agriculteur de Larajasse, ex-président FDPL (91-98), ex-président ADASEA (92-02), ex-administrateur FNPL (94-06), président du CRIEL (2006-…) et de l'EDE (2002-…), voir MDL28

[1388] « *On ne peut nier l'intérêt des nombreuses études réalisées sous l'égide et avec le concours du Comité de développement. À ce titre, il représente une des régions les mieux observées du département.* » L. LE SECQ, 1979, *Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais, Rapport cité,* p53 On notera notamment l'étude réalisée en 1975 par le CDML « Craindre ou espérer, la région des MDL devant son avenir », qui interpelle notamment la question de la proximité de la ville. R. VALETTE, *Le rôle des Hommes dans le développement des régions. L'exemple des Monts du Lyonnais. , Thèse citée*

86)[1389], mais l'essentiel de ses activités se recentrent sur les questions techniques[1390] avec une approche plus descendante que d'accompagnement des groupes[1391].

1990-1998 : la période est caractérisée par l'émergence dans le débat et dans les fonctions du CDML de nouvelles questions : l'environnement, la gestion de l'espace rural (c'est la période des premières conférences agriculteurs-élus), la qualité. La prise en considération du « rural » non agricole, toujours présente en ligne de fond de l'organisation prend une place plus importante. Le rôle d'appui à la diversification est réaffirmé et le poste d'animatrice des GEDAF est remplacé par un poste d'animatrice pour l'accompagnement de la diversification (vente directe, qualification, tourisme)[1392].

1998-aujourd'hui : le rôle du CDML est renforcé de relations aux collectivités territoriales, voire de représentation des agriculteurs dans les instances territoriales (comités de rivière, espaces de débat public). Les fonctions du technicien animateur ont été recentrées sur des fonctions politiques de représentation et de relation avec les élus et autres partenaires du territoire (associations environnementales, culturelles). La réduction des budgets d'appui au développement agricole conduit le technicien-animateur à financer une partie de son poste sur les actions et programmes concertés avec les collectivités territoriales. La candidature dans ces dispositifs de projet, réponse aux appels d'offres élargit donc ses missions et alourdit la charge administrative associée au poste. Les missions d'animation n'étant plus financées, la part d'appui à l'accompagnement des groupes à proprement parler s'en trouve affectée[1393], à l'exception de l'appui à la diversification et aux circuits courts pour lesquels un poste d'animatrice à mi-temps est financé en permanence.

[1389] Exemple notamment de la démarche « Produits fermiers », lancée en 1981 dont il était convenu qu'un poste d'animateur à temps plein pour 3 ans serait financé à 50% par le commissariat de massif et à 50% par les collectivités territoriales (SIMOLY), et les chambres d'agriculture, mais dont le co-financement n'a en fait jamais été mis en place. Source : MDL51.

[1390] Pour argumenter notre propos : les entretiens évoquent une définition plus rigide des fonctions du conseiller de région (MDL51, MDL), la configuration du bulletin sur la période 1986-92 montre la prédominance des questions techniques. C'est aussi ce qu'on peut lire entre les lignes de l'analyse critique menée par Louis Le Secq de l'institution dans laquelle il est alors technicien agricole. L. LE SECQ, *Le projet de développement dans les Monts du Lyonnais, Thèse citée*

[1391] Pierre Petitbout qui arrive dans les MDL en 1981, fervent militant pour le développement local évoque une rupture en 1984 et la fin d'une « époque » : « *C'était une époque où le CDML faisait non seulement de la vulgarisation de développement agricole mais aussi s'occupait euh, d'un voyage d'études qui servait de vacances pour les agriculteurs qui pouvaient pas s'organiser pour prendre leurs vacances faute de culture et de moyens… c'était euh, bon voilà c'était une époque où on avait une approche holistique du développement du monde rural et de l'agriculture*. ». MDL51

[1392] On notera notamment la sensibilité à ces questions dans les bulletins et dans la définition des profils des techniciens en appui au conseiller de région. La dénomination du technicien d'élevage change pour devenir technicien agronomie-environnement, les profils des animatrices recrutées évoluent aussi au gré des problématiques traitées (diversification, qualification).

[1393] Différents acteurs mentionnent notamment que l'évolution des dispositifs d'action publique vers les logiques de projets, la charge administrative plus lourde et le recentrage de l'activité du technicien sur les uniques actions financées marque le pas d'une moindre présence sur le terrain, dans l'animation et la mise en réseau. On identifie ici les limites de l'évolution des formes de l'action publique. L'action publique territoriale renforce la place et le pouvoir des institutions, encadre les lieux de la mise en réseau (ex : dispositifs d'animation territoriale). Mais comment sont activées les possibilités d'innovations qui émergent dans les multiples espaces informels de rencontre et d'interconnaissance entre les acteurs (ex : le marché, les foires) ? Elle repose en partie sur la présence de « l'animateur » de région dans ces espaces, y compris en dehors de ses heures de travail.

B4(f) Profils d'engagement des agriculteurs

Figure 42. Profil d'engagement des agriculteurs (source : graphique de l'auteur d'après le diagnostic agricole des Monts du Lyonnais, 20061394)

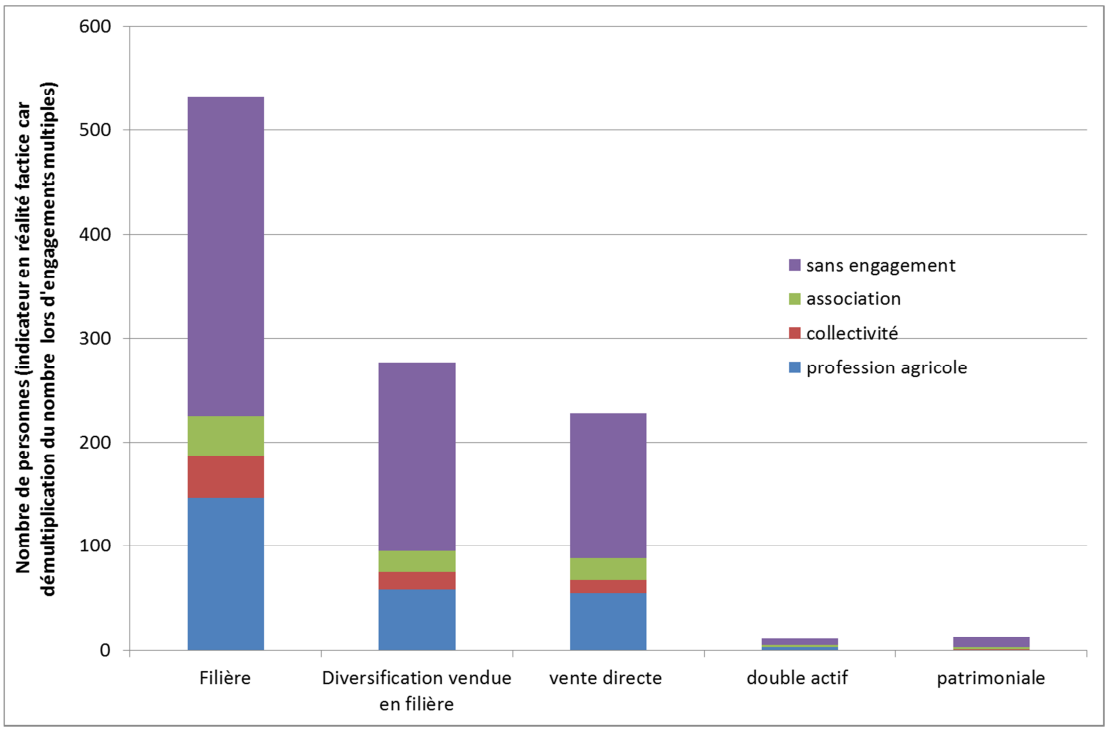

Le travail d'enquête réalisé dans le diagnostic agricole des Monts du Lyonnais a permis d'identifier l'engagement des différents membres de chaque exploitation soit au sein de la profession agricole, d'associations ou de collectivités. Les résultats sont fournis par pourcentage de personnes et pourcentages d'exploitations selon les orientations stratégiques de l'exploitation (classées selon une organisation filière, diversification_ diversifié mais commercialisé en filière, vente directe_ c'est-à-dire minimum 10% du CA en VD, double activité_ c'est-à-dire minimum un mi-temps extérieur, patrimoniale). Rappelons que le taux de réponse à ce questionnaire était de 70%, soit sans doute partiel sur cette question de l'engagement avec le biais d'un taux de réponse qu'on peut imaginer moins important pour les agriculteurs moins impliqués.

[1394] Chambre d'agriculture du Rhône, Chambre d'agriculture de la Loire, SIMOLY and Région Rhône-Alpes, *Diagnostic agricole sur le territoire des Monts du Lyonnais*, Rapport cité

B5 La dynamique d'action collective en agriculture

B5(a) Le groupe « Fromoly »

Travail de reconstitution de la dynamique du groupe à partir des archives du bulletin Par Monts et Vallées (PMV) et Quoi de Neuf (QDN). Croisement des sources sur ce dossier via les entretiens avec les agriculteurs MDL19 et MDL20, avec les rapports d'étude du programme PSDR en appui à ce groupe en 2003-04[1395].

Chronologie des évolutions du projet :

91(PMVn°18) : réflexion lors du conseil d'administration sur l'avenir du lait dans les MDL.

92 (PMVn°19): lancement d'une réflexion : « *Un fromage pour les MDL : pourquoi pas ?* »- par Jean-Luc Corbal. « *Les MDL comptent environ 150 producteurs de fromages de vache fermier pour 58ML de lait transformé. La Production fromagère a donc un réel impact économique sur notre région. Les producteurs disposent de nombreux atouts : Une image locale : Les MDL sont un espace traditionnel de production laitière. C'est une zone verte et rurale, avec une agriculture de petites structures et de nombreuses exploitations ; Une histoire : au siècle dernier, de nombreuses spécialités étaient fabriquées et s'écoulaient dans les villes environnantes ; Un savoir-faire : la plupart des producteurs de fromage maîtrisent leur production, certains sont correctement équipés ; Des circuits de vente directe individuels vers Lyon : soit sur les marchés de détail, soit avec des grossistes, parfois deux ; un potentiel de consommateurs important.* »

- Diagnostic : Inquiétude sur la concurrence sur le marché de la vente directe et sur la baisse de qualité des fromages vendus en direct. Interrogation sur la promotion, l'identification et la qualité (gustative et sanitaire) des fromages des MDL.
- Actions proposées : améliorer la qualité des fromages locaux, identifier un fromage et son origine, organiser une promotion commune, envisager une commercialisation commune.
- Actions menées : juil. 91 : 1er concours de fromages de vache fermier ; nov.91 : stage sur la fabrication des fromages ; déc. 91 : 1 journée sur les thèmes qualité-identité.

92 (PMV n°22)- « Fromage Monts du Lyonnais. Un projet qui s'affine. »

« *Après une longue phase de réflexion sur la qualité, sur la nécessité de se démarquer, une douzaine d'agriculteurs partent à la recherche du fromage qu'ils veulent identifier.* »*- 6 premier mois de l'année 92- étude et analyse d'expériences diverses en région RA (Rigotte de Condrieu, GIE « Les Cabrions du Lyonnais », AOC Picodon, caillé doux de St Félicien)* »

28 août 94 : le Margueton : mis au point et baptisé lors du festival de l'élevage. Objectif : mettre en valeur la production fermière dans les MDL, fruit de 2 ans de travail d'un groupe de producteurs. Travail sur un cahier des charges, un tract et une étiquette.

2000-02 : questionnement fort sur la qualification des produits au sein du CDML- expériences et visite dans d'autres régions pour en tirer des éléments.

2002 (QDN17) : « projet lait : de la réflexion à l'action ».

Réflexion au sein du CDML soutenue par le CDML Loire : au vu des différents scénarios dans les 10 prochaines années pour la production laitière. Validation de 4 objectifs : « maintien du plus grand nombre d'agriculteurs, créer une nouvelle dynamique dans notre région, se préserver des conséquences de la PAC (quotas, prix), proposer une alternative aux contraintes de la production fermière. Moyens ? Travailler sur une gamme de produits laitiers existants

[1395] C. MACOMBE, "Action collective, épreuves et apprentissages d'un bien commun : résultats d'une recherche intervention", *Article cité* , C. MACOMBE, M. PIOTROWSKI and M. PRADEILLES, GIS Alpes du Nord,2003, *Programme PSDR Monts du Lyonnais. Proposition pour le deuxième axe: "travail de formalisation du cahier des charges et accompagnement du projet". Compte rendu de la rencontre avec le projet "lait" des Monts du Lyonnais le 24/10/2003*, 5 p. , C. MACOMBE, M. SERENA and M. PIOTROWSKI, 2005, "Une méthode de diagnostic d'un idéal, racine du développement territorial", *Territoires et enjeux du développement régional - Résultats de recherches en partenariat avec cinq régions , Symposium international INRA,* Lyon, 9 au 11 mars 15 p.

qui mettent en avant les MDL sous une marque collective (lait frais de consommation, fromages, Margueton, apéritifs et beurre). Création d'un atelier de transformation collectif envisagée mais pb de la mise en marché.

2003 (QDN20) : avancement du projet lait- rentrés dans la phase expérimentale.

L'association fromoly (margueton) devenue la structure porteuse. 3 réunions d'info. 120 personnes présentes. Mise en place d'un test consommateur pour affiner les choix (collaboration avec l'ISARA). Participation à la foire de Lyon et au SARRA. Évaluation des pratiques par rapport au référentiel de l'agriculture raisonnée (ISARA, MFR)

2003 (QDN22) : Développer la gamme laitière et prendre place sur le marché de la grande distribution en s'appuyant sur une démarche territoire :

- Établissement d'un cahier des charges production pour les producteurs des produits de la gamme
- Contact avec un fromager de Lyon, formation à la production
- À l'étude : étude de faisabilité d'une fruitière dans les MDL.

Programme en collaboration avec le programme PSDR, l'ISARA, la MFR se Saint-Laurent-de-Chamousset.

2004 (QDN26) :

- Étude pour le rachat d'un outil de production artisanal dans les MDL
- Test en GMS des fromages « La vache et le Lyon »
- Formation des producteurs au procédé de fabrication de fromages au lait cru.

2006 : le groupe s'effrite 9 membres restent sur 14 : 2 stages en cours ; Participation à la démarche saveurs du coin ; Participation à l'évènement sous les arbres

B5(b) Vente directe/nouvelles formes de commercialisation

1981 : Lancement de la démarche *« produits fermiers »*.

L'impulsion pour la valorisation des produits est donnée par les élus (Trégouët) et un groupe d'agriculteurs « paysans » dans le cadre d'un appel à projet du FIDAR. Le contrat initial était le financement de 3 ans d'animation pour la mise en œuvre de circuits de commercialisation de proximité : 50% financés par le commissariat, 50% par les organisations agricoles et territoriales locales. Un an et demi d'animation seulement ont été financés par le commissariat de massif et la partie complémentaire n'a jamais été versée. Le témoignage de l'animateur de l'opération révèle a posteriori la faible implication du CDML dans un portage concerté organisations agricoles-territoire de la démarche, qui a ensuite pris le relais de l'accompagnement du groupe[1396].

Les actions mises en œuvre :

- Inventaire des savoir-faire, des pratiques, des produits.
- Communication sur les « produits fermiers » à la Foire agricole de St-Martin-en-Haut, « *on s'est rebaptisés : produits des fermes des MDL* ».
- Formation et recrutement de personnes intéressées
- Études de marchés et expérimentation de différents systèmes de commercialisation : commandes, marchés, vente au pied des immeubles, achat d'une camionnette et livraison, mise en place d'une ligne de produits pour les grandes surfaces, marché

1987 (PMV n°5) : L'association produits fermiers rencontre des difficultés liées à des tensions internes, au caractère non propice du statut d'association (SICA), et à l'interruption des financements.

Parallèlement, la vente directe est affichée comme le prémisse d'une « *nouvelle ère* » ; comme nouveau modèle agricole pour les MDL problématisé par Pierre PETITBOUT en ces termes :

« *Nous allons vers un monde économique très différent de ce qui a été vécu ces 30 dernières années où l'agriculture a consacré la plupart de ses efforts à produits ; il faut désormais être beaucoup plus attentif au marché, avec toutes les exigences que cela comporte (…) En fait, c'est raisonner mieux toute l'orientation de son exploitation,*

[1396] MDL51

c'est une nouvelle façon de vivre le métier d'agriculteur (…) La proximité des grandes zones urbaines environnantes qui a été un facteur d'exode autrefois, peut devenir aujourd'hui une chance de salut pour les agriculteurs des MDL et leurs partenaires si s'ils savent apporter à ces 2 Mns de consommateurs tout proches les nouveaux produits et services qu'ils rechercheront demain. »

1987-88 : Fin de l'opération Produits fermiers [« *victime des intérêts personnels des uns et des autres* », « *tout avait été fait pour que ça marche pas* » (par la chambre d'agriculture)[1397]] dont les principaux initiateurs dressent le bilan.

1988 : redéfinition des fonctions de l'animatrice GEDAF vers la diversification, développement du tourisme et de la vente directe. Embauche de Christine Robillart.

1990 (PMV23): mention de la création de l'APVC : association des points de vente collectifs avec l'objectif de relier les structures collectives de vente directe des produits des fermes en RA et favoriser la vente collective de produits fermiers.

1991 (PMV17) : bilan par l'animatrice C. Robillart sur l'ensemble des formules de vente (d'après l'IFOCAP-FNGEDA) :

- Vente à la ferme : libre-service, local à côté de l'habitation
- Vente à proximité de l'exploitation : sur les marchés, lors de tournées, en magasin produits fermiers
- Vente à distance indéterminée : lors de réunions, par correspondance (avec déjà en 1991 des éléments sur le mailing, le téléphone).

1992 : les élus et animateurs territoriaux ébauchent une réflexion sur la qualification territoriale des produits fermiers ; ce qui rejoint et appui le projet du FROMOLY alors en émergence.

1999 (QDN1) : travail fédérateur autour et par l'association des Producteurs fermiers du Rhône avec deux objectifs : respecter certains modes de production (définition du « fermier » ?), engagement par rapport au consommateur : origine fermière, maîtrise des produits sur toute la chaine, chartes et contrôles, accueil, identité commune (logo).

98-2000 : création du groupe « à bientôt dans nos fermes »

2006 (QDN32)- 3 projets en cours dans les MDL : PVC à la Tour de Salvagny. « grains de ferme », PVC à Brussieu, Un PVC qui cherche un local.

2007 (QDN35) : Bilan sur les points de vente collectifs : Brevenne, Veauche, St Symphorien, La Tour de Salvagny

2008 (QDN 36) :

« Projet création de nouvelles AMAP- Grand Lyon- article écrit par l'animatrice territoriale du Grand Lyon. Organisation de journées par Alliance PEC Rhône (réseau des AMAP).

B5(c) Le tourisme rural : des infrastructures à la coordination

1975 : création de l'ADTR

1987 (PMV n°4) : Communication pour le développement du « *Tourisme vert* » par l'animatrice GEDAF en relation avec l'ADTR.

- Identification des attentes du touriste « bien-être à la campagne, vie calme, bonne entente (…) et le confort comme ailleurs. » « bien », « à son aise ».
- Formation sur des principes d'accueil : « rester tel que l'on est, simple et de bon goût, être disponible, proposer de temps en temps l'apéritif avec les produits de l'exploitation. … », connaître la région
- Information sur l'inscription collective des démarches individuelles : via l'ADTR : communication, administration, relations Offices Du tourisme, etc.

[1397] MDL51

- Conseils technico-économiques : rentabiliser et bien penser l'investissement

L'offre apparaît déjà conséquente : hébergement (15 campings à la ferme, 20 gîtes ruraux, 1 gîte d'étape), 48 familles d'accueil d'enfants à la ferme.

1988 : retour sur l'histoire du tourisme depuis La route Napoléon- invitation au DEPART des agriculteurs.

1989 (PMV n°8): « *Le tourisme vert porteur d'avenir* ». De nouveau communication sur le tourisme. Cette fois identification des atouts régionaux et affirmation d'une charte informelle locale.

- Éditorial de C. Besson (agricultrice) : exhumation du tourisme rural « Timidement, il y a 20 ans… déjà… les premiers campings à la ferme étaient créés dans les MDL… le tourisme rural démarrait. ».
- Bilan de l'existant dans le département : 35 campings à la ferme, 20 chambres d'hôtes, 120 gîtes ruraux ou communaux, 140 familles d'accueil, 12 auberges, des gites d'étapes, des promenades en calèche…
- Identification des atouts et enjeux du tourisme dans les MDL : « Notre région des MDL à proximité de Lyon et de St Etienne est privilégiée pour le tourisme vert. Elle est riche de possibilités : à nous de les découvrir d'abord, et de les exploiter. »Qualité, cadre, attrait des modes d'hébergement, « gardons notre image de marque d'agriculteurs et de ruraux », « prévoyons aussi l'accueil d'une clientèle étrangère avant 92 », « Et si nous voulons réussir, que notre accueil : et tout passe par là (même le sourire au téléphone) soit spontané, simple, chaleureux mais vrai ». Repositionnement du tourisme dans les évolutions de l'économie française (développement de l'économie de loisirs, 10% du budget des ménages). Mention des évolutions en termes d'attentes de confort, de type de séjour.
- Identification et information sur les partenaires techniques: Chambre d'agriculture en charge de la gestion des produits labellisés (Gîte de France, Chambre d'hôte, table d'hôtes, Gîte d'étape, Camping à la ferme, Ferme auberge, Gîte d'enfants, Ferme équestre), l'ADTR
- Inscription des démarches individuelles dans la démarche globale du contrat de pays : « Un projet de promotion commune avec l'ensemble des partenaires de la petite région, avec création de produits touristiques, formation… », « Assurer une meilleure signalisation des routes et points touristiques », « Un projet de voie ferrée touristique Ste Foy l'argentière- L'Arbresle. »
- Financements : Conseil général (50% HT plafonnés selon les projets, géré par la chambre d'agriculture, ADTR), Contrat de pays (CCML), PAM bonifiés (en zone de montagne et défavorisée)

1989 (PMV n°11): Formation-communication sur les séjours à la ferme

1993 (n°23) : Présence de l'ADTR dans les conférences agriculteurs- élus. Travail sur l'identité sous l'impulsion de T. Werkoff : mise en valeur du pays- tourisme- communication.

Au sein du CDML : la commission diversification est scindée en 3 dont une commission tourisme- chargée de faire le relais entre la petite région et l'ADTR et d'impulser une réflexion sur le tourisme dans les MDL. Organisation de 3 jours de travail sur le thème « connaître sa région », en relation avec les acteurs touristiques.

1994 : table ronde sur l'avenir du tourisme à la MFR de Saint-Laurent-de-Chamousset : offices du tourisme, ADTR, Comité départemental du tourisme, CDML, élus. *« Le tourisme : perdre notre âme* ? » : Volonté et demande de formation sur la promotion des activités touristiques (a lieu en 94) ; enjeu affiché d'une meilleure coordination entre acteurs (« *L'offre touristique des MDL : hétérogène, atomisée : comment faire du lien ?* »), enjeu de développer les activités (conclusion de R. Trégouët : « *on ne fait pas de tourisme dans les déserts* ».

1994 : Travail important sur la promotion et la communication. Un enjeu de promotion du territoire « *Promotion des MDL à travers de ses produits du terroir et de ses activités touristiques* ».

2001 : création de l'ADTL, à l'échelle des Monts et Coteaux du Lyonnais

B5(d) Financement du projet de la halle aux veaux

En complément des différents éléments dans le texte, et dans le compte rendu de la participation et l'observation, ci-dessous le tableau de financement de la halle aux veaux.

Tableau 38. Financement de la halle aux veaux (Source : communauté de communes de Chamousset en Lyonnais)

Déclinaison des lignes de financement	Origine du financement	Montant globaux
Leader Plus Études préalables	Europe	18 636 €
Dotation globale d'équipement	État	118 750 €
FNADT (Pôle d'excellence rurale)	État	50 179 €
Subvention à l'installation photovoltaïque	Région	59 283 €
Contrat triennal 2004-07 et avenant n°1	Département	624 438 €
Emprunt	Collectivité	628 773 €
Fonds propres	Collectivité	76 648 €
Coût final total		**1 576 707 € TTC**

Notons ici que 80% du financement de ce projet est pris en charge par la collectivité et le département. Au-delà donc des dispositifs de projet, il s'agit donc ici d'un choix local de politique publique qui dépasse très largement les lignes directement affectées à l'agriculture.

B5(e) Groupes et projets moteurs du développement des circuits courts

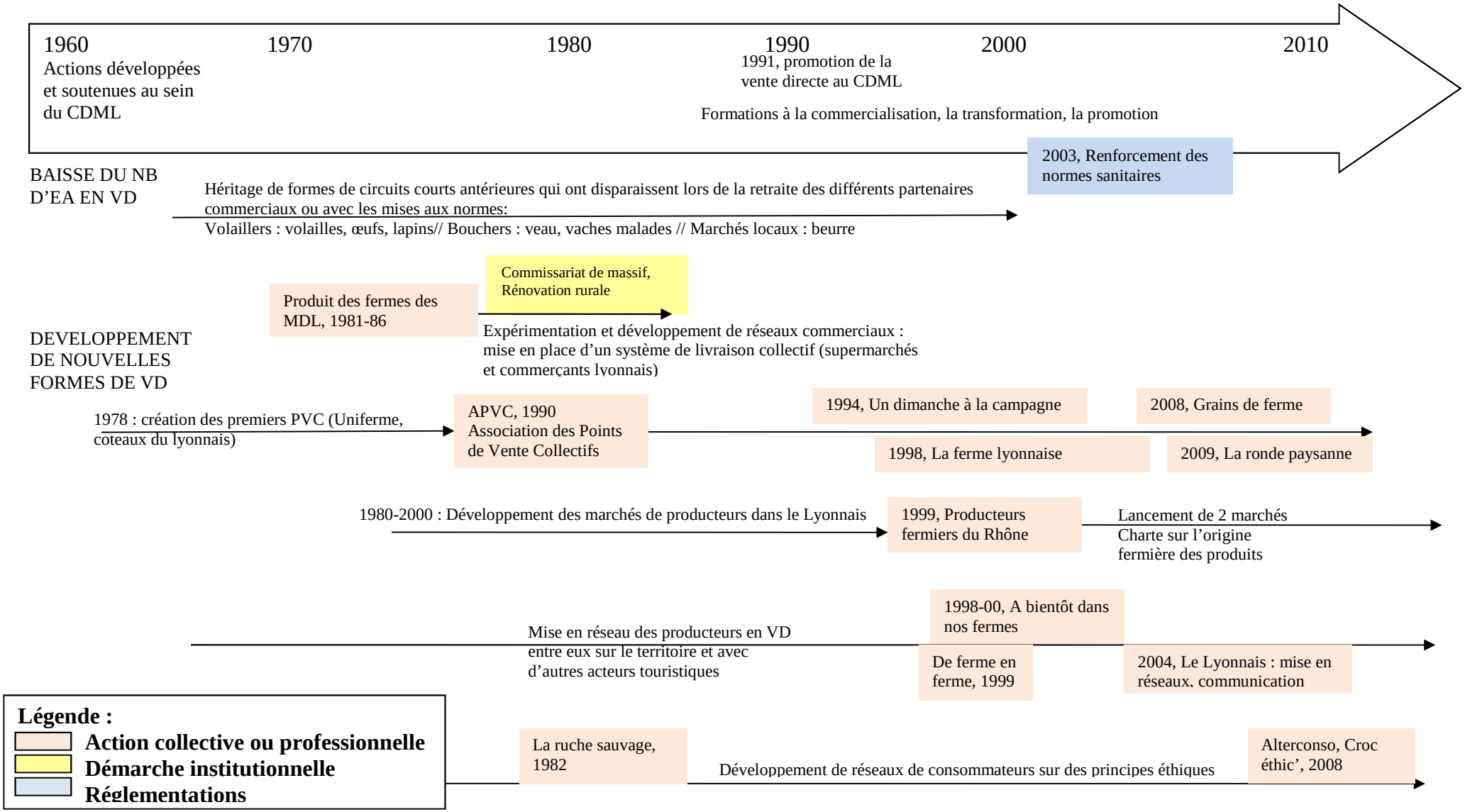

B5(f) Développement touristique, qualification des produits et valorisation du patrimoine

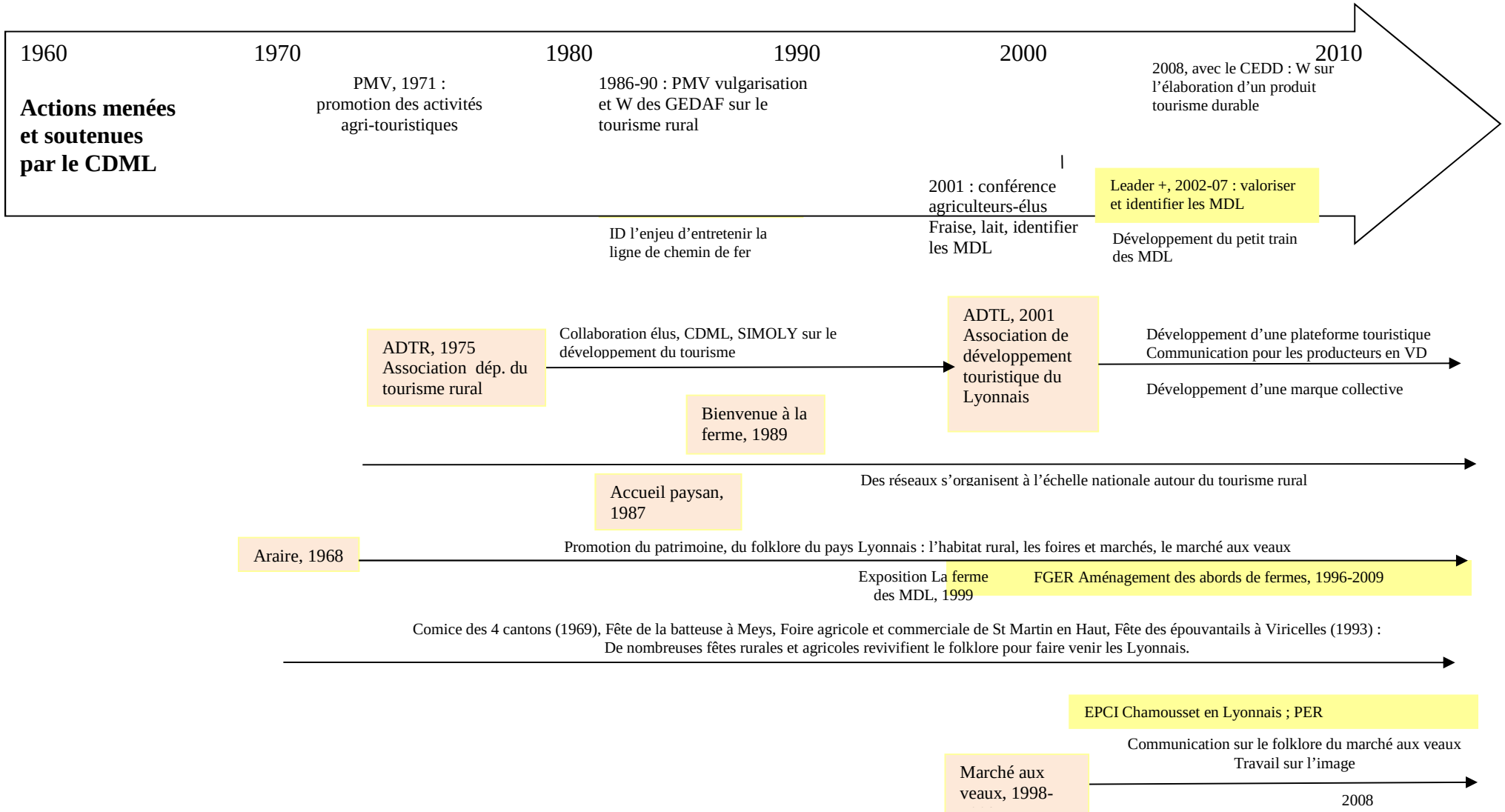

B6 Appropriation de la problématique environnementale

La question environnementale dans les Monts du Lyonnais

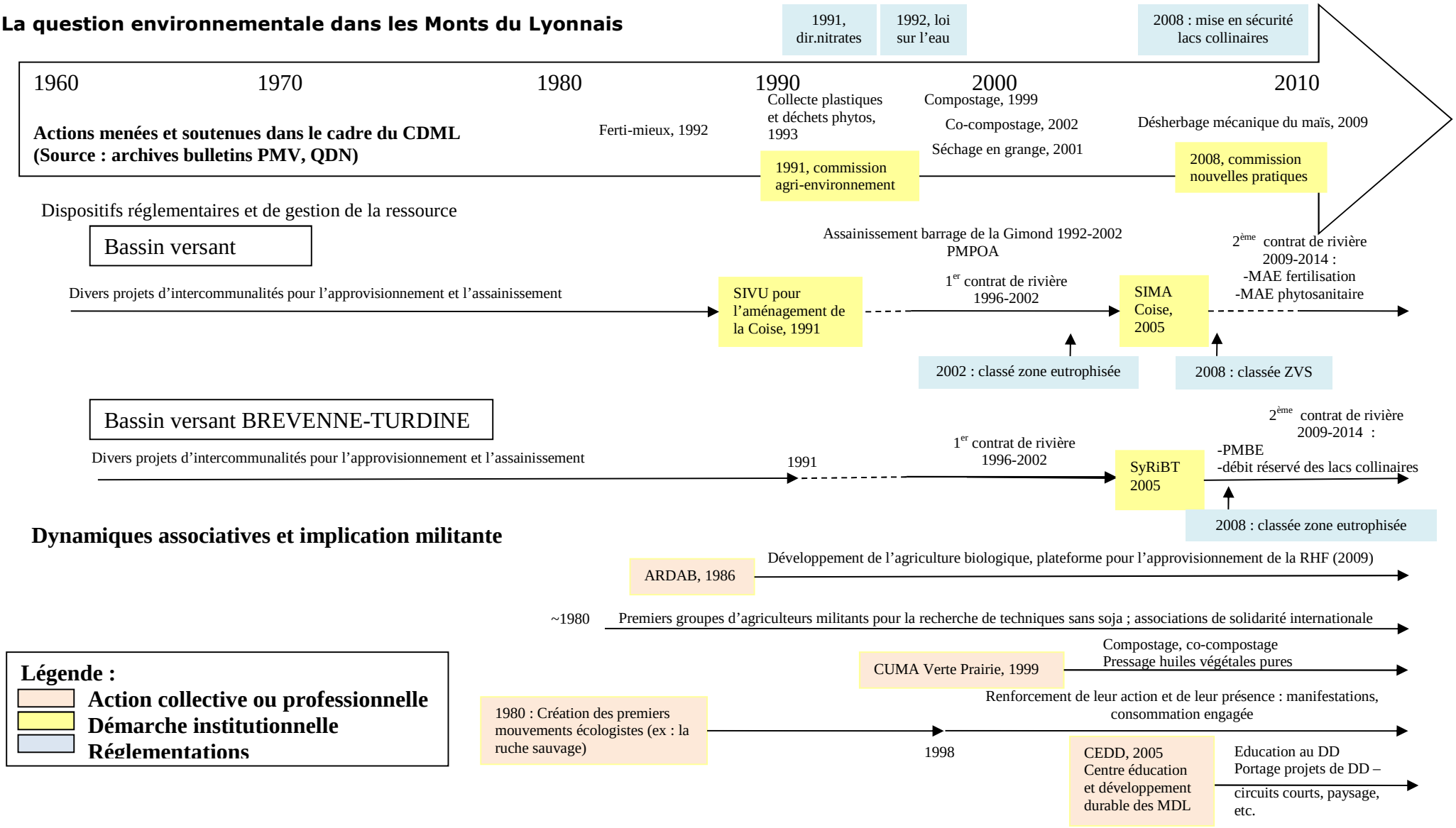

B7 Installation, foncier, transmission

B7(a) Dynamique des prix et évolution du marché

Tableau 39. Évolution des prix des terrains dans les Monts du Lyonnais entre 1997 et 2005 (Source : SAFER, 2007).

	Non bâti (dont terrain à bâtir)	Bâti	Total
MDL	**x4,4**	**x 3,9**	**x3,7**
Loire	x3,4	x2,8	x2,9
Rhône	x4,1	x2,8	x3,2
RA	x 5,5	x3,7	x4,2

B7(b) Une politique locale d'appui à l'installation

Tableau 40. Chronologie croisée des actions en matière de politique à l'installation (Sources croisées dont notamment le bulletin PMV puis Quoi de Neuf, rapports d'étude)

<table>
<tr><th>Éléments qui se déroule à l'échelle des MDL</th><th>Composantes d'une politique nationale/européenne</th></tr>
<tr><td>1986-2008 : à travers les bulletins du CDML, information et sensibilisation importante sur l'installation.
1990 : Journée de travail sur le thème « Installation » : chambre d'agriculture, CDML, ADASEA, syndicalisme, service formation, caisses de crédit. Le bilan de cette journée met en évidence les démarches à mettre en œuvre pour favoriser l'installation de jeunes agriculteurs. Un état des lieux de l'installation est publié en 1990 (Source : PMVn°13).
1994 : L'installation de jeunes agriculteurs devient un des axes prioritaires de l'action du CDML. Une commission installation est créée. Un premier rapport d'étude est commandé à l'ISARA et réalisé dans le cadre d'un stage étudiant[1398].
1995 : Élaboration d'une 1ère charte à l'installation, présentée au festival de l'élevage à Pomeys.
1995: Travail d'étude par 2 étudiants de l'ISARA[1399] sur les dynamiques d'installations en zone PDR. Ils font état de la méconnaissance des dispositifs de soutien à l'installation tels que les PLI et OGAF. Dans un contexte de crainte de la déprise agricole par les élus, et de constat collectif que « l'activité appelle l'activité », ils préconisent une mobilisation des élus autour de la problématique, pour un soutien notamment aux installations HCF.
1997 : Élaboration d'une charte locale à l'installation articulée autour de 2 axes:
- le suivi des jeunes en amont du SPI (parcours à l'installation classique) et jusqu'à l'installation
- développement d'une veille locale pour les jeunes agriculteurs sur l'ensemble des dossiers gérés par le CDML (d'où la naissance du Quoi de Neuf).
1998 : Lancement des groupes d'animation communale dans le cadre du PDR avec l'objectif de passer de 125 à 200 installations par an : « indispensable de dynamiser toutes les installations dès lors qu'elles apparaissent viables économiquement, en ne négligeant pas les opérations restructurantes »: constituer un groupe communal représentatif des diverses sensibilités ; établir un diagnostic communal des exploitations ; établir un projet communal en matière agricole sur la base du diagnostic (solutions conduisant à l'installation de jeunes agriculteurs)
2003 : organisation de journées d'inauguration des installations annuelles auxquels sont présents les élus, les représentants professionnels.
2006 : organisation de la 2ème journée cédants-repreneurs, avec l'objectif de sensibiliser les élus sur la question du logement des exploitants agricoles (CDML).
2006 : analyse statistique et représentation cartographiée des EA sans repreneurs de plus de 55 ans
2008 : Place centrale de la question de l'installation/transmission dans les groupes d'animation territoriale.</td>
<td>1989 : Les MDL n'apparaissent pas parmi les zones ayant mis en place un PLI, programme localisé à l'installation[1400].
1996 : Mise en place d'une charte régionale à l'installation.
1999 : Renforcement du contrôle des structures dans la LOA de 1999- mise en place des CDOA.
2000-06 : Dans le cadre de la charte régionale à l'installation. Mise en place par la région RA d'un dispositif spécifique d'accompagnement à l'installation dans le cadre des contrats de plan Etat-Région, via des chéquiers à l'installation, un soutien spécifique aux installations HCF (acquisition du foncier, IPIS- Incitation permettant des installations complémentaires qui complète le dispositif ATE- aide à la transmission des exploitations, crédits d'animation confiés à l'ADASEA).
2000-06 : Mise en place d'un dispositif complémentaire de soutien aux « Entreprises Agri-rurales Locales Innovantes » sur les zones Objectif 2 (études de faisabilités, aides aux investissements, suivi pendant 2 ans par un cabinet de conseil)
2001 : Mise en place des PIDIL au niveau national (Programmes pour l'installation et le développement des initiatives locales) pour le soutien d'installations HCF.
2006 : Mise en place par le Conseil Général d'appui à l'installation pour soutenir les exploitations non aidées :
<table>
<tr><th></th><th>Comp. JA</th><th>Installations non aidées</th></tr>
<tr><td>Zone de montagne et défavorisée</td><td>5 000 €</td><td></td></tr>
<tr><td>Zone périurbaine</td><td>4 000 €</td><td></td></tr>
<tr><td>Toutes zones</td><td></td><td>3 000 €</td></tr>
<tr><td>Total des aides allouées en 2006</td><td>17</td><td>20</td></tr>
<tr><td>Budgets</td><td>79 000 €</td><td>60 000 €</td></tr>
</table></td></tr>
</table>

[1398] Etudiants ISARA Dir : Jauneau, *L'installation dans les Monts du Lyonnais*, Rapport cité

[1399] L. BOREY and P. MOUNIER, 1995, *Etude d'une stratégie d'intervention locale pour le soutien de l'installation des jeunes agriculteurs en zone PDR du département du Rhône, Mémoire cité*

[1400] J.-C. JAUNEAU, Conseil régional Rhône-Alpes,1989, *Evaluation des programmes localisés d'aide à l'installation en agriculture. Impacts et effets des actions technico-économiques de trois programmes Locaux à l'installation.*, Lyon, CEREF-ISARA (Centre de recherche, d'études et de formation- Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes), 33 p.

B7(c) La problématique du foncier de l'urbanisme

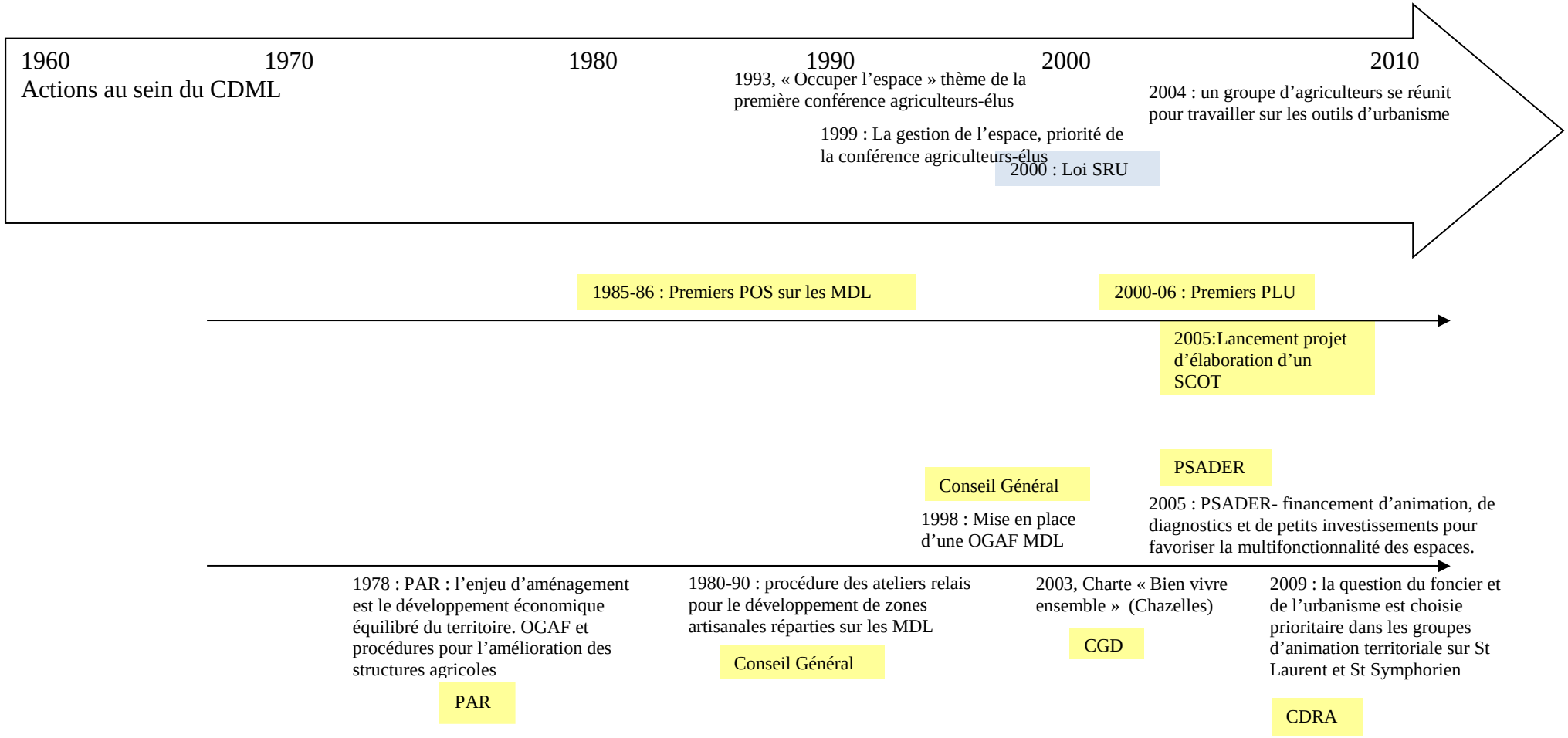

B8 Dynamiques associatives

B8(a) Profils d'associations

Les associations sont ici classées par nom dans l'ordre alphabétique

CEDD, Centre Environnement et Développement Durable des MDL

Le Centre Environnement et Développement Durable des Monts du Lyonnais a été créé en 2005. Le projet au départ porté par un salarié du centre social de Saint-Laurent-de-Chamousset, Damien Moreau, était de mener une étude sur l'environnement dans les Monts du Lyonnais, avec le projet de créer un centre de promotion, de formation et d'éducation au développement durable sur la commune des Halles. Cette première étude a été financée et le projet a évolué sous l'impulsion d'un petit groupe de membres fondateurs [Bernard Bros, Ginette Decultieux, Jean-Louis *NR (mauvais enregistrement : Cloye ?)*, Daniel Ulmer (association Liane), René Bellon (association Remue-Méninges)], qui ont pris l'initiative créer une association d'accompagnement du territoire vers le développement durable. Celle-ci a obtenu des financements régionaux et un appui des élus locaux du SIMOLY qui voyaient dans le développement durable un volet intéressant dans l'accompagnement du projet de territoire qui se mettait alors en place. L'assemblée générale de l'association est composée de représentants des différentes institutions et organisations présentes sur le territoire répartis suivant les 4 collèges suivants: les membres fondateurs et individus, les établissements publics et collectivités territoriales, les associations et les autres organismes de droit privé. Les agriculteurs y sont représentés via le CDML. Localisée au Château de Pluvy, siège également du SIMOLY, l'association présente un caractère plus institutionnel que les associations militantes. Le cœur d'activité de l'association est l'éducation au développement durable, dans les écoles primaires dans le cadre du PEDD (programme d'éducation au développement durable) financé par la région Rhône-Alpes. Mais l'association porte par ailleurs d'autres projets visant à « promouvoir le schmilblick du développement durable », dont notamment un projet sur le jardinage, un projet sur la mise en place de repas durable dans les écoles et un projet de concertation élargie autour d'une gestion durable du bois. Candidatant pour ces projets aux financements de la collectivité, le SIMOLY, elle se retrouve en concurrence avec d'autres institutions comme le CDML sur ces lignes d'action[1401].

Le collectif ETAIS : animation et solidarité de proximité[1402]

Le collectif ETAIS, Espace et Temps pour l'Accueil l'Initiative et la Solidarité est une association de solidarité de proximité. Le collectif a été créé en 1998-99 en appui à l'action de 7 puis 10-11 associations dans le « champ social et humanitaire, mais local ». Son action régulière consiste en l'animation de divers ateliers créatifs, groupes de paroles et d'un espace de convivialité (repas commun), avec le projet de combattre l'isolement. Elle tient une « boutique solidaire » de vente de vêtements. Plus ponctuellement, l'association intervient lors de manifestations militantes pour fournir les repas par exemple, dans l'appui à l'organisation, dans la sensibilisation aux questions de solidarité (exemple : appui d'intendance au tournage d'un film engagé lors de mon passage dans les lieux pour l'entretien MDL61).

Le groupe Ferme du Monde :

- Le groupe Fermes du Monde a émergé dans les Monts du Lyonnais en 1990-95. Il s'est constitué autour d'un petit groupe des MDL, appuyé par l'ADDEAR et s'est étendu dans la Loire, en Savoie, jusqu'en Haute Loire.

[1401] CEDD, *Site internet*, [en ligne] http://cedd-montsdulyonnais.fr/, MDL9, MDL60, MDL61, compte-rendu d'activités 2010, Edith BRUNEAU, Des « Repas Durables » dans les Monts du Lyonnais. Comment définir la notion de durabilité dans les projets de repas qualifiés de « durables » en restauration collective ?, ISARA-Lyon et CEDD, Lyon.2010, 85 p.

[1402] MDL61, http://www.ccmlmontsdulyonnais.fr/2_2_ETAIS.htm consulté le 04/05/2011 Comité de coordination des Monts du Lyonnais, *Le CCML, une association au cœur d'un territoire*, 2008, 8 p., [en ligne] http://www.saint-symphorien-sur-coise.mairies69.net/IMG/pdf/ccmlplaquette.pdf Centre Socio Culturel des Hauts du Lyonnais, Brochure de présentation saison 2008-09, « Solidarité, démocratie, dignité humaine », 4 p.

Ce groupe mobilise les agriculteurs autour d'échanges et de partenariats de développement avec des coopératives du Bénin, de Côte d'Ivoire, du Sénégal et promeut un commerce équitable[1403].

La ruche de l'écologie : association militante écologistes

L'association « La ruche sauvage » a été créée au début des années 80, porteuse d'actions sur le papier recyclé, de coopératives d'achat en agriculture biologique. Elle est ensuite restée en sourdine pendant plusieurs années pour reprendre de la vigueur à la fin des années 90, sous l'impulsion de Thierry Manceau, actuel président. Elle s'est donné pour projet de « Vivre l'écologie au quotidien ». Elle gère une coopérative d'achats de produits de longue consommation, et une boulangerie, actuellement à mi-temps sur la commune de Longessaignes. Elle a participé à la création du marché bio de Sainte-Foy-L'argentière qu'elle anime une fois par mois. L'association joue par ailleurs un rôle de mobilisation et sensibilisation sur le bio, sur les semences, contre les OGM, pose les questions de l'avenir énergétique notamment via un site internet qui l'inscrit au sein d'un réseau national de discussion et d'échanges : http://www.bioconsomacteurs.org/page.php?page=corres&opt=1&id=203. Elle fait partie des associations impliquées dans la création du CEDD, et est impliquée dans le collectif du forum social des villages. Le siège social de l'association est à Montrottier, le champ d'action de l'association est le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset et plus largement toute la partie Nord des MDL. Elle apparaît comme l'association environnementale la plus active et la plus présente sur le terrain au moment de l'étude « *Elle joue le rôle de poil à gratter pour les élus* »[1404] et les acteurs mentionnent la présence d'une autre association très active sur le canton de Chazelles : Liane. Sources : MDL60, MDL61, membres de l'association.

Association Pancu-Rossand-Environnement: association de riverains

Fusion (non datée) de deux associations : l'association Pancu-Brévenne créée en 2004-05 pour se mobiliser contre l'exploitation de la carrière de la Patte, et l'association des Monts du Lyonnais (NR). Mobilisation et actions pour la préservation et la valorisation du patrimoine. Siège social à Saint-Laurent-de-Chamousset, action dans le canton. Cette association est membre du collectif du forum social des villages[1405].

Peuples solidaires Saint-Laurent-de-Chamousset : association de solidarité internationale[1406].

L'association Peuples solidaires a été portée par les réseaux 1% tiers-monde et de l'UCODEP en écho à la campagne de sensibilisation sur la famine du Biaffra en 1974. Le groupe cantonal Peuple solidaire des Monts du Lyonnais a été créée en 1981-82, par Bernard Bros (MDL61) et une autre personne de Saint-Genis-L'argentière. Elle mobilise rapidement un réseau d'acteurs, dont des agriculteurs très impliqués dans ces démarches autour de son projet associatif et dans la réflexion. L'association agit dans les Monts du Lyonnais pour la sensibilisation aux questions de solidarité Nord-Sud par le débat public et des actions ponctuelles (ex : conférences, mise en culture collective d'un champ de pommes de terre), la création de liens et de réseaux avec le Burkina Faso plus particulièrement (parrainages d'enfants, appui projets collectifs). C'est plus largement une association de solidarité impliquée dans les questions de solidarité de proximité (ex : crise laitière). L'association est plus particulièrement active sur le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset. Elle est membre des collectifs d'associations l'E.T.A.I.S, du collectif pour le forum social des villages, inscrite en réseau avec d'autres associations sur

[1403] Source : MDL40, http://www.fermesdumonde.fr/presentation.html, consulté le 31/08/2009

[1404] MDL60

[1405] Source : sites internet : http://pancu.brevenne.free.fr/article.php3?id_article=105 consulté le 25/11/09; http://www.forumsocialvillages.org/index.php?p=associations&afficherPagePlus=30 consulté le 03/05/2011.

[1406] Sources : MDL 60, MDL61, sites internet des collectifs associatifs http://www.forumsocialvillages.org/index.php?p=associations&afficherPagePlus=5

D'autres associations avec lesquelles ces mouvements militants des MDL sont en réseau[1407] :

- A.R.P.E. (Association Réflexions, Propositions pour l'Environnement) :

Association d'éducation/sensibilisation à l'environnement, siège social à St Maurice-sur-Dargoire (président : Christian Foilleret). Organisation de rencontres, manifestations, conférences dont certaines dans les Monts du Lyonnais, action médatique via le blog. Membre du collectif du forum social des villages.

- Réseaux citoyens de Saint-Étienne :

Réseau créé en 2005, de «mouvement de résistance au capitalisme néolibéral et de transformation sociale ». Réseau qui fédère différentes associations et collectifs dans la mobilisation pour une agriculture paysanne, anti-guerre et qui gravite autour de la ville de Saint-Étienne mais mobilise plus largement les campagnes alentours.

- Des associations de consommateurs qui viennent en grande partie s'approvisionner dans l'Ouest Lyonnais et plus particulièrement dans les Monts du Lyonnais. On y distingue plusieurs agriculteurs des MDL : Croc'éthic, l'Arbralégumes, Alterconso [en ligne] www.arbralégumes.net; www.croc-ethic.org; www.alter-conso.org Nous relèverons notamment l'intérêt de l'iconographie mobilisée par l'association Croc'éthic. Ces associations apparaissent par ailleurs étroitement liées aux réseaux universitaires et en particulier ceux des Masters coordonnés par le Laboratoire d'études rurales. Ce sont en effet des jeunes qui en sont à l'initiative, dont le lien créé au sein du master études rurales est clairement affiché pour ceux qui ont créé Croc'éthic.

Figure 43. Iconographie de l'association Croc'éthic (Source : www.croc-ethic.org , consulté en janvier 2010 puis mai 2011)

On distingue ici les Monts du Lyonnais, représentés en vert, avec un agriculteur au sommet qui dialogue avec les personnes de la ville, quelques vaches. L'agriculteur dialogue avec les gens de la ville. Les Monts du Lyonnais sont donc « du coin » de Lyon.

[1407] Sources : http://association-reflexion-propositions-pour-l-environnement.over-blog.com/pages/Tout_savoir_sur_lARPE-1013882.html, http://www.reseauxcitoyens-st-etienne.org/rubrique.php3?id_rubrique=7, www.arbralégumes.net; www.croc-ethic.org; www.alter-conso.org, www.croc-ethic.org, consultés le 25/11/09

B8(b) Compte rendu d'évènements ayant lieu dans les Monts du Lyonnais à l'initiative des associations

Plusieurs grandes manifestations ont lieu dans les manifestations ont lieu dans les Monts du Lyonnais: le forum social des villages, les printemps de la bio, le festi'vache. On identifie par ailleurs la tenue » d'évènements plus ponctuels. Nous en recensons ici quelques-uns afin d'illustrer les thématiques portées et mises en débat par les associations dans les Monts du Lyonnais.

Le forum social des villages.

Organisé depuis 2004, le forum social des villages fédère les différentes associations altermondialistes dans un collectif qui tient un site internet d'information sur les différents évènements http ://www.forumsocialvillages.org/index.php?p=archives. Le forum social des villages a organisé à plusieurs reprises le « forum social des villages » dans les Monts du Lyonnais. Celui-ci a compté plusieurs éditions dans lesquelles la question agricole était abordée et concernée de près :

- 2004 : 24 janvier « In outro mondo été possible. ». écho direct au forum social mondial. Le premier forum social des villages organisé en 2004 a fédéré 400 personnes sur le thème « Agriculture et culture ».
- 2005 : 15-29 janvier « In outro mondo ete possible. 2ème forum social des villages. ». Une soirée est consacrée aux OGM sur les 11.
- 2006 : janvier, « In outro mondo ete possible. 3ème forum social des villages ». Organisé autour du thème « *La croissance en question : développement durable ? décroissance ? », l'affiche de ce troisième forum social des villages présente au premier plan de l'affiche une vache. La question agricole occupe 2 soirées débats sur les 10, sur la problématique des OGM et des circuits courts.*
- 2007 : 9-27 janvier, « *L'homme debout* ». La problématique agricole occupe 4 soirées sur les 15 portant sur : la consommation engagée et équitable (2), les produits phytosanitaires et le soja et la désertification.
- 2008: «19 janvier-2 février : « Comment étendre les solidarités ? ». L'agriculture occupe une soirée sur les 15 autour du film « Paroles de paysans ».
- 2009 : *Crise, enjeux et alternatives.* L'agriculture occupe une place centrale dans ce forum qui met en perspective la triple crise alimentaire, écologique et financière, sans qu'y soit consacrée spécifiquement une soirée. « Face à cette crise économique, écologique et sociale, les initiatives altermondialistes sont de véritables alternatives crédibles aux politiques libérales et à la cupidité du profit. L'investissement collectif dans les terres agricoles, les épiceries sociales et solidaires, la liaison avec le forum social mondial au Brésil (…) » (source : Communiqué de presse. Reportage sur le forum social des villages du 29-30 janvier 2009. http ://www.bioconsomacteurs.org/page.php?page=blog_corres&id=1009&type=)
- 2011 : *à qui profite la dette ?* La problématique agricole n'est pas directement abordée.

Le festi'vache :

À l'initiative du cinéma Paradisio, le Festi'vache est un festival de cinéma annuel qui décline les problématiques de la ruralité en France et dans le monde. Le festi'vache a lieu depuis 2007. Comme le souligne l'intitulé même de ce festival annuel, la question agricole et plus largement comme c'est revendiqué dans la programmation celui de « la ruralité » y occupe une place centrale. Les soirées sont organisées à l'initiative d'une ou plusieurs associations, parfois suivies d'un débat avec des agriculteurs du territoire, des intervenants extérieurs. Ainsi, les différents et nombreux

films publiés sur les questions agricoles depuis plusieurs années ont-ils trouvé une aura lors de ce festival. On note notamment pour les années 2009-10, les programmations suivantes :

- 2009 : « La ferme en folie » ; « Yvette, bon dieu ! », la série des trois films « Profils paysans » de Depardon, « Nos enfants nous accuseront », « L'apprenti » et « Mariage chez les Bodins ».
- 2010 : « La faim des paysans, une ruine programmée », « Gold men », « Le temps des grâces », « Trois frères pour une vie », « Bio-attitude sans béatitude », « Solutions locales pour désordre global », « Les glaneurs et la glaneuse », « Volem rien foutre al païs ».
- 2011 : la problématique agricole apparaît moins centrale. Le festival s'articule autour des travaux d'une réalisatrice Ariane Doublet, sur le thème 'Urbanisme et paysage' et sur l'Afrique de l'Ouest. Certains documentaires abordent effectivement la problématique de la vache folle, les expériences des associations d'échanges entre l'Ouest Lyonnais et l'Afrique de l'Ouest mais l'agriculture n'est pas au cœur du débat.

Conférence débat « Les dessous de la crise alimentaire » (2008)

Conférence-débat organisé à l'initiative de l'association Peuples solidaires Saint-Laurent-de-Chamousset. Débat en présence d'i**ntervenants extérieurs : Jean Gousseland (CCFD) Mildred Gloria Sharra et Prosperine Musukwa « agricultrices du Sud », militantes d'Action-Aid-International ; et d'intervenants des MDL :** « *des agriculteurs des MDL affiliés à la FNSEA ou à la confédération paysanne* » : **Gilles Chaverot (MDL36), Jean-Luc Ronzon, Jean Guinand**. Interpellent le « droit à l'alimentation » et la «souveraineté alimentaire ».

Source : http ://www.bioconsomacteurs.org/page.php?page=blog_corres&id=899&type= (publié sur le site de la ruche de l'écologie, bioconsommacteurs, 21 Novembre 2008), MDL61

Conférence débat sur les OGM, des faucheurs volontaires et de la désobéissance civile (2011)

Confédérence de Christian Vélot, Saint-Martin-en-Haut, 19 février 2011. Conférence organisé par l'ARPE, association de réflexion et de proposition pour l'environnement, dont l'action s'étend sur le Rhône au sens large (de nombreuses actions sur le canton de Mornant). Mobilisation de plusieurs réseaux : MJC de Jean Macé, association es faucheurs volontaires, rés'OGM info, financement régional. Illustration de l'affiche : maïs jaunis.

Source : http://association-reflexion-propositions-pour-l-environnement.over-blog.com/article-conference-de-christian-velot-samedi-19-fevrier-2011-14h30-66132980.html,

Spectacles de l'association « Tant qu'il y aura des vaches » (2005-10)

Association « Tant qu'il y aura des vaches », Compte rendu. Spectacle « La voie lactée » ; Débat « Le Pays Mornantais : avec ou sans agriculteurs ». Débat en présence d'élus de la COPAMO, d'éleveurs, de viticulteurs, Mornant, 13 avril, 2010.

B8(c) Grilles d'analyse d'articles de presse ou d'appels à mobilisation des associations

Action ou article concernés	Nature, association porteuses, géographie	Quel message sur l'agriculture ?	Commentaires
« Cochonnerie dans les MDL », Le monde Libertaire, le 20 mars 2003 http://www.monde-libertaire.fr/non-violence/item/10813-cochonnerie-dans-les-monts-du-lyonnais?format=pdf	NR	« *Habitants et riverains risquent de cohabiter avec 1500 porcs. Les nuisances seront multiples : odeurs nauséabondes et tenaces, augmentées suivant la chaleur de l'air et l'orientation du vent, bruits, pollution sonore de la rotation des camions de livraison, du ramassage des animaux pour l'abattoir, l'enlèvement des cadavres pour l'équarrissage, le pompage du lisier dans les cuves, la prolifération des rats et des mouches...* »	Notons ici l'ampleur du débat par rapport aux enjeux, intéressant pour la comparaison avec la Flandre intérieure.
« Agir pour défendre une agriculture de qualité » Communiqué de presse dans le cadre du printemps de la bio, publié le 25-05-2008. Consulté le 25/11/09	Publié par Thierry Manceau de la ruche de l'économie. Communiqué de presse pour informer de l'organisation de deux manifestations de mobilisation contre les OGM : diffusion d'un film + débat et animations/formations autour du marché bio de Sainte-Foy-L'argentière. Débat en présence des élus B. Chaverot et C. Guilloteau positionnés contre la loi sur les OGM Création d'un collectif « Vigilance OGM 69 » Relations avec Rés'OGM	« La nouvelle loi qui autorise les cultures d'OGM en France est une mise à mort de toutes les agricultures de qualité et particulièrement celles issues de pratiques biologiques »	Souligne une forte mobilisation autour de la qualité de cette association qui fait partie des associations à l'initiative de la création du marché bio (créé en 2002). Rôle de ce marché comme espace d'animation. Met en évidence le rôle croisé des élus dans leurs positionnements.
Publications diverses sur les OGM et pesticides publiées sur le site de bioconsom'acteur. http://www.bioconsomacteurs.org/page.php?page=corres&id=203 consulté en avril 2010	Divers articles sur le réseau au niveau national. Forum de publication qui héberge le site de la ruche de l'écologie et autres. en lien avec de nombreuses associations sur tout le territoire. Mobilisent des articles scientifiques à l'appui de leur démonstration.	- Sensibilisation aux dangers sur la santé de pesticides ou autres. - Insecticides et biodiversité. - Définition de filières « sans OGM » pour trois types de produits alimentaires : produits végétaux, animaux et issus de l'apiculture ;	Met en évidence l'inscription des associations locales dans des réseaux nationaux à la fois de sensibilisation mais aussi dans une relation étroite avec les scientifiques (participation dans les conférences). Illustre l'action de la ruche de l'écologie
« Y'a pas que la crise qui a 80 ans » 20 avril 2009 http://www.forumsocialvillages.org/index.php?p=communiques&page=7&afficherCommunique=60	Article sur les 80 ans du MRJC mis en ligne sur le site du forum social des villages publié par Magalie Gayet MRJC Rhône-Alpes	« ados et adultes issus des campagnes qui mettent en œuvre des projets de développement du milieu rural. » « Du 'sois fier d'être paysan', slogan d'une JAC forgeant les armes de la 'révolution silencieuse' aux 'agronautes', je de société autour de l'installation en milieu agricole, le MRJC est héritier de l'amour de la terre. Comment désormais, répondre au souci de la souveraineté alimentaire ? Comment produire mieux, plus près, plus vrai ? »	
Une vache chaque jour sur la place de St Etienne 25 août 2009 http://www.forumsocialvillages.org/index.php?p=communiques&afficherAssociation=4&afficherCommunique=70	Article de mobilisation signé de la Confédération paysanne Collectif du forum social des villages	« chaque mois une perte mensuelle de 1000 à 3000€ » « d'organiser une surproduction en augmentant (en attendant de les supprimer totalement en 2015) les quotas de surproduction existants en Europe. » « Les paysans veulent conserver	Souligne l'inscription de la confédération paysanne dans les différents réseaux citoyens (collectif qui porte le forum social des villages, mais aussi plus largement en relation avec les réseaux citoyens de Saint-Étienne dans ce cas précis). Illustre un cas

		leur autonomie. Ils demandent un prix rémunérateur. Et pour cela une maîtrise publique des volumes produits. Ils se battent pour une agriculture paysanne, liée à toute la société. La solution est (…) que les paysans et la société reprennent en main la distribution des produits agricoles, développent toutes les formes de vente directe et de circuits courts » « défendre l'agriculture paysanne, c'est aussi agir pour la relocalisation de l'économie, pour la création d'emplois et c'est lutter contre la crise écologique et le réchauffement climatique. Les paysans font un métier d'utilité publique. Soyons solidaires. »	d'activation de ces réseaux autour de la crise du lait. Voir sur le site d'autres cas d'activation du réseau dans le cas du procès de lactalis à la confédération paysanne par exemple (2011).
Collectif citoyen de Larajasse, "Une semaine, une histoire. Le lait et le beurre", 2009, [en ligne] http://cc-larajasse.over-blog.fr/, consulté le 03/05/2010	Article publié par Annie Poirot de la commune de Larajasse, membre du collectif citoyen	Intérêt pour l'agriculture par son histoire. Vient à la suite d'un article sur les fermes en U : l'histoire du lait et du beurre	Souligne l'appropriation par les collectifs citoyens de l'histoire du lait et de la production de beurre comme patrimoine.
"Epandage de lait aux Plaines", *Collectif citoyen de Larajasse*, 27 septembre 2009, [en ligne] http://cc-larajasse.over-blog.fr/article-36593288.html, consulté le 03/05/2010	Article publié par Sylvain COSTET, membre du collectif citoyen, mais dont on ne sait pas s'il est agriculteur mais qui en revanche tient à expliquer la démarche des agriculteurs dans la grève du lait.	Information factuelle et explicative sur l'épandage de lait. « Environ 70 agriculteurs, dans un rassemblement "asyndical" (syndiqués divers, non syndiqués, membres de l' APLI ou pas), étaient réunis ce jeudi 24 septembre au lieu-dit Les Plaines pour un acte symbolique fort : l' épandage de 40 000 litres de lait. Face à la crise actuelle, ils entendaient lancer un message aux politiques et se montrer solidaires des éleveurs qui sont actuellement en "grève du lait". »	Comme les panneaux de sensibilisation à la crise du lait, souligne ici la recherche des agriculteurs au moins d'une compréhension de leurs actions, en particulier l'épandage de lait.
« échanger et planter la biodiversité serait-il illégal ? », http://www.bioconsomacteurs.org/page.php?page=blog_corres&id=1265&type= , publié le 6 juin 2009, consulté le 10 avril 2010	Article publié par les membres du CA de la ruche de l'écologie. Rend compte d'une action d'échange de semences sur le marché de Sainte-Foy-l'argentière. Partenariat avec l'association Kokopelli, Peuples solidaires et la Ruche de l'écologie.	« Certaines communes ont déjà voté des délibérations en faveur de ces échanges de semences paysannes. D'autres se sont opposées à la plantation d'OGM qui menace aussi cette biodiversité. »	Rapports croisés entre les associations militantes et de plusieurs élus engagés autour de problématiques engagées comme celles de la biodiversité.
NR, "Saint-Martin-en-Haut s'inquiète pour ses producteurs de lait", Le Progrès de Lyon, 1er novembre 2009, [en ligne] www.leprogres.fr, consulté le 01/11/2009			L'interview menée dans différents lieux du village (coiffeur, etc.) montre ici la sensibilisation de la population à la crise laitière et à la fragilisation sociale des agriculteurs

B9 Synthèse publiée à la suite de la présentation des résultats de la thèse (21 janvier 2010)

Exploitations agricoles et territoire : quels enjeux ?

Synthèse - Débat dans les Monts du Lyonnais – 21 janvier 2010 ; *Perrine Vandenbroucke*

Avec l'objectif de confronter les premiers résultats de la thèse à un avis de terrain, le débat qui a eu lieu le 21 janvier a été dense. Je vais tenter d'en illustrer ici les grandes lignes.

La crise laitière, la baisse des revenus des exploitations en France en 2009 sont des indicateurs de la profonde mutation en cours pour les exploitations agricoles françaises. La pression internationale pour une libéralisation des marchés et la remise en cause des soutiens du 1er pilier génèrent une tension économique forte. Dans le même temps, le « développement rural » prend une place croissante. Sur les territoires, on interroge la « multifonctionnalité » des exploitations agricoles et on sollicite les agriculteurs sur l'eau, l'environnement, l'aménagement, le paysage, les circuits courts, le développement territorial, le développement durable... Les cadres réglementaires évoluent, les formes d'intervention de l'état ou des collectivités changent, et les exploitations doivent négocier leur activité avec de nouveaux acteurs « parties prenantes » sur le territoire (habitants, collectivités, acteurs touristiques). Comment sont vécues ces transformations dans les Monts du Lyonnais ?

I- Retour sur les relations entre le territoire, l'agriculture et les agriculteurs depuis 1960 :

Trois périodes	1960-70 « Penser région pour le « Développement » social, économique et culturel.	1980-90 : Une période de mutation dans les relations agriculture territoire.	2000: Un projet de territoire « rural » où l'agriculture occupe une place centrale
Enjeux généraux	Enrayer l'exode rural La « promotion sociale » des individus, le progrès et le renforcement de la cohésion à l'échelle de la communauté.	Création d'activités industrielles, entrepreneuriales (ateliers relais, pépinières d'entreprises)	Revivifier une identité rurale « Monts du Lyonnais » pour maîtriser la périurbanisation. *Vivre et travailler sur le territoire* : qualité de vie, environnement, cohabitation
Relations entre les agriculteurs, les élus, les associations .	Des relations étroites entre le CDML, le CCML et les élus dans l'élaboration du PAR, la création du SIMOLY. Le « *Penser région* » occupe une place importante dans la réflexion sur l'avenir de l'agriculture.	Prise de distance progressive : L'agriculture se centre sur les priorités techniques. les élus ont d'autres priorités (ateliers relais, OPAH, etc.) au CCML le mouvement de développement local très actif dans les années 80 est interrompu en 1994. MAIS dès 1992, de nouveaux enjeux émergent(environnement gestion de l'espace, eau) -> de nouveaux lieux de discussion et de travail (ex : conférences agriculteurs-élus).	Retour important de la question agricole: - <u>dans les projets de territoire par les élus</u> : cohabitation, foncier, identité du territoire, qualité de l'eau : priorités portées dans les projets de territoires (CGD, CDRA, LEADER+), les contrats de rivières, ou les coordinations sur le Pays Lyonnais. - <u>dans le débat porté par les associations</u> environnementales et citoyennes qui expriment des attentes en matière de développement durable, environnement, circuits courts.
Comment sont posés les enjeux	Moderniser et garder un maximum d'agriculteurs Soutien à la modernisation laitière. Soutien au développement des ateliers de		Maintenir des agriculteurs nombreux et soutenir une agriculture qui intègre les enjeux du

agricoles par la collectivité ?	« diversification » Soutien au développement d'exploitations à deux ateliers : lait + cultures intensives, tourisme rural, vente directe	développement durable : Soutien aux circuits courts, à la qualification des produits, à la préservation de l'environnement, à la valorisation touristique.
BILAN	Deux éléments caractéristiques du territoire sur toute la période : La place des hommes et du collectif avec un processus de « digestion » des problématiques extérieures en 3 phases : diagnostic, discussion, action La proximité de la ville avec ses opportunités//dont on se préserve « *rester maître chez soi* » Un « effet forteresse » avec la création de filtres par rapport au contexte englobant (ex : marché, politiques agricoles) MAIS aussi : une superposition d'échelles administratives, des conflits, des appartenances diverses (ex : la commune compte parfois plus que les Monts du Lyonnais)	

Questions posées par les autres acteurs du territoire aux agriculteurs :

Un changement des régimes de politiques publiques :

D'après une approximation menée pour 2006, le 2nd pilier de la Politique Agricole Commune et l'ensemble des financements territoriaux (Conseil régional, Conseil général) représentent presque 50% des subventions qui affluent sur le territoire, alors que c'est 10 à 20% à l'échelle nationale. L'analyse montre qu'il y a, dans ces 50%, une part dominante de soutien aux structures et à l'installation (ICHN, aides du Conseil Général, Conseil régional) qui ont contribué au maintien de petites structures sur le territoire. Une part croissante de ces subventions introduit aussi de nouveaux enjeux dont les principaux sur le territoire ont été : la qualification territoriale des produits (Leader +, CDRA), la diversification des activités (transformation, tourisme, énergie), l'amélioration de l'environnement (CTE, puis CAD, MAE) et la mise en cohérence d'acteurs ayant des objectifs différents sur le territoire (CDRA).

De nouveaux acteurs « parties prenantes » interpellent les agriculteurs :

Depuis 1992, les agriculteurs sont sollicités par les élus (SIMOLY, communes, syndicats des eaux SIMA Coise et Syndicat Brévenne-Turdine) et les associations (CEDD, CCML, fédération de chasse, comités des fêtes, ADTL, etc.), ou par leur voisinage. Ces acteurs sont des « parties prenantes » des exploitations agricoles, car ils sont concernés par les choix des agriculteurs et leur action va jouer un rôle quant à l'avenir des exploitations. Ils interpellent les agriculteurs sur 6 problématiques en particulier :

MDL1. l'aménagement de l'espace
MDL2. l'environnement (qualité de l'eau, déchets, énergie)
MDL3. la cohabitation et le « bien vivre ensemble »
MDL4. la qualité de l'alimentation
MDL5. l'emploi et la vie économique locale.
MDL6. L'attractivité du territoire et le développement du tourisme

Les moyens d'action mis en œuvre autour de ces problématiques prennent différentes formes dans les Monts du Lyonnais : créer des espaces de débat/de dialogue et faire réfléchir (*ex : animation territoriale, festi'vache*), se donner des chartes (*ex : charte du territoire, charte du bien vivre ensemble),* établir des zonages et faire évoluer les règlementations (*ex : sur l'eau ou le foncier*), proposer des subventions incitatives (*ex :haies, diversification des activités*) et développer des démarches d'action collective (ex :*co-compostage, restauration collective*).

Les relations entre les agriculteurs et les autres acteurs sur ces problématiques peuvent se dérouler soit par l'intermédiaire de médiateurs institutionnels (*ex : CDML, chambres d'agriculture*), par l'intermédiaire de nouveaux acteurs collectifs (*ex : la CUMA Verte Prairie, ADTL, réseaux avec les consommateurs, animation rurale*), par l'engagement individuel des agriculteurs dans la collectivité (*conseils municipaux, voisinage*) ou encore dans de nouveaux espaces de débat (*animation territoriale, forum social*). Suivant la problématique et la forme de la relation, cela peut conduire à des situations de compromis, d'intérêts partagés, de co-construction ou de conflit. On a en effet un processus d'adaptation réciproque qui génère des opportunités et des contraintes.

Pour n'en reprendre que quelques unes, les questions soulevées par les acteurs dans les débats qui ont lieu sur le territoire sont les suivantes:

MDL7. autour de l'urbanisme : comment protéger un foncier agricole dont les agriculteurs sont les principaux acteurs du mitage dans les Monts du Lyonnais ? Comment gérer la hausse des prix du bâti agricole pour maintenir une dynamique d'installation sur le territoire ?

MDL8. autour des circuits de commercialisation : Pour maintenir une agriculture « durable » sur le territoire, ne faut-il pas réorganiser les circuits de production ? mieux tirer parti de l'opportunité de la proximité de la ville ?

MDL9. autour de l'environnement : comment combiner l'activité agricole avec le maintien de la qualité des eaux, la biodiversité ? Comment mieux valoriser les flux de matière sur le territoire : déchets, compost, production d'énergie ?

MDL10. Comment maintenir une agriculture nombreuse dans les Monts du Lyonnais face aux logiques d'agrandissement ?

Nous allons tenter de comprendre les différentes stratégies socio-économiques des agriculteurs par rapport à ces nouvelles problématiques. A partir des entretiens dans les Monts du Lyonnais, 5 stratégies différentes par rapport aux autres acteurs du territoire ont été identifiées. Une exploitation peut se référer à plusieurs de ces stratégies. Pour bien les comprendre, nous allons les remettre dans le contexte des évolutions des exploitations agricoles et de l'agriculture dans les Monts du Lyonnais.

Évolutions de l'agriculture: quels enjeux aujourd'hui ?

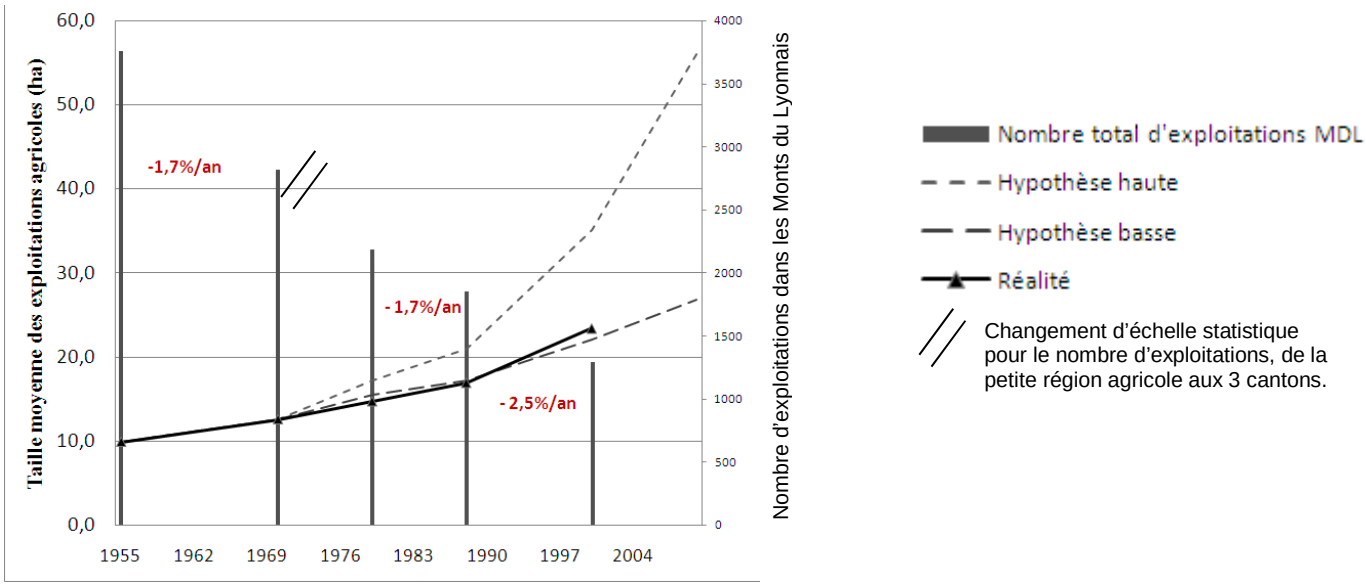

Dynamiques structurelles dans les Monts du Lyonnais par rapport à des hypothèses réalisées par le CDML en 1975.(Source : RGA, Thèse de René Valette)

L'analyse de la dynamique agricole depuis 1960 met en évidence que 70% des exploitations sont entre 20 et 50ha en 2000, et la taille moyenne des exploitations est plus faible que la moyenne nationale, même si la vitesse de restructuration des exploitations (-2,5% d'exploitations par an) est identique. Le profil de la structure agraire met en évidence une dominante laitière, des profils multiples d'exploitations à deux ateliers, et d'un nombre croissant d'exploitations spécialisées dans d'autres cultures, élevages. Ces différents types d'exploitations sont confrontées à d'importantes transformations que nous tenterons d'illustrer.

La spécialisation laitière sur le territoire remonte à l'après-guerre, elle était rendue alors possible par l'intensification fourragère engagée dans les années 50. Le lait est revendiqué comme un élément identitaire du territoire et l'histoire de la modernisation laitière est associée à la construction « collective » (*ex : ouvrage collectif Monts du Lyonnais*). Et de fait, la réussite du système laitier des Monts du Lyonnais repose sur une forte organisation collective pour maîtriser les charges (intrants, matériels et travail via les CUMA, groupements d'employeurs), mais aussi pour être un acteur central dans la négociation des subventions (Conseil Général, collectivités) et dans la régulation des droits à quota, des installations, du foncier via les syndicats, ou les organisations professionnelles agricoles *(« bastion » des Monts du Lyonnais)*. Ainsi, pour un groupe professionnel local essentiellement laitier, on observe une première stratégie par rapport au territoire qui est une position de **« ménagement » des parties prenantes pour pérenniser un système professionnel laitier**. Les relations avec les autres acteurs sont surtout des relations de compromis (ex : sur les règles d'épandage, sur l'entretien des chemins avec le voisinage) ou de contrat (ex : pour les MAE, CAD). Du fait d'enjeux de plus en plus prégnants sur l'environnement ou le foncier, on assiste à un retour de l'agriculteur dans la politique locale car tout en étant moins nombreux, leur avenir dépend de plus en plus de ces lieux-là. L'ampleur de la crise laitière montre cependant que le système qui a fonctionné jusqu'alors dans les Monts du Lyonnais est confronté à une adaptation. Les initiatives engagées par le FROMOLY autour d'un projet de filière transformation fromagère « Monts du Lyonnais » n'ont pas mobilisé les agriculteurs. Dans les changements en cours dans les exploitations, on observe :

MDL11.une remise en question technique autour d'une meilleure valorisation de l'herbe, dont les incitations sont multiples : évolution des réglementations sur l'eau, incitations politiques plus fortes, hausse du coût des intrants, érosion et baisse des rendements, remise en cause par les citoyens du modèle maïs-ray gras, et développement des marchés du lait bio ou omega 3. Ce mouvement de « dés-intensification » semble s'inscrire en tension avec un modèle laitier qui fonctionnait sur la densité d'exploitations parce qu'il impliquerait un agrandissement des exploitations. Mais c'est à vérifier car une étude montre qu'en Vendée la valeur ajoutée par hectare dans des systèmes fourragers à base d'herbe est 1,5 à 3 fois plus élevée grâce à la baisse des coûts malgré la baisse de la production. et que les exploitations tirent de meilleurs revenus sur de plus petites surfaces[1408].

[1408] Voir la Thèse en cours de Nadège Garambois, AgroParisTech

MDL12. Une évolution des attentes en matière de qualité de vie et temps de travail pour les éleveurs laitiers, et qui, avec les nouvelles attentes en matière de qualité de vie, de temps de travail, stimule les regroupements d'exploitations. *Ex : ½ des installations se sont faites en GAEC en 2006*

Le **modèle d'exploitation agricole à deux ateliers** a fondé la dynamique de développement de 1970 à 2000.

Vaches laitières Vaches allaitantes Ou ovins	Cultures intensives (maraîchage, tabac, fruits rouges) Elevage (porcs, volailles, veaux naissants) Accueil, transformation ou vente directe

Ce système joué un rôle important dans le maintien de petites structures. Le 2ème atelier permettait de compléter le revenu mais aussi de jouer un rôle tampon par rapport à des baisses de prix. Cela a aussi permis une adaptation des exploitations à la conjoncture et aux besoins du marché. Par exemple à côté d'un atelier laitier stable, le second atelier a pu changer suivant les opportunités : atelier veau, production de légumes industriels (poireaux, courgettes), de plant de pomme de terre, de tabac ou de fruits rouges. En effet, de nombreuses filières ont été mises en place sur le territoire, parfois seulement le temps de quelques années. Mais, depuis 10 ans, on observe une spécialisation des activités, surtout dans les exploitations individuelles, qui s'explique par la baisse importante de la production de fruits rouges qui était dominante, les nouvelles attentes en termes de temps de travail et les investissements nécessaires pour chacun des ateliers. Est-ce que cette structure à deux ateliers est amenée à disparaître dans les Monts du Lyonnais ou à se transformer avec les nouvelles opportunités autour de la restauration collective notamment?

Deux de ces filières « secondaires » ont une place particulièrement importante dans les Monts du Lyonnais, et en relation avec les autres acteurs du territoire, elles ont tenté des stratégies de pérennisation de leur place sur le territoire :

- La filière des veaux naissants: Face à la baisse importante du nombre de veaux vendus sur le marché aux veaux (17 000 veaux en 1984, 6000 veaux en 2008), des agriculteurs, la mairie, la communauté de commune, les négociants ont travaillé de 1998 à la construction de la halle en 2008 pour des intérêts différents. On se trouve ici face à une deuxième stratégie dans le rapport au territoire de **coordination d'acteurs autour d'un outil commun**. Le marché aux veaux permet de maintenir les prix de vente du veau pour toutes les exploitations, mais cette dynamique reste fragile. Le nombre de veaux vendus stagne à 6000 veaux/an. Avec le renouvellement des générations, l'importance du marché comme espace de sociabilité diminue. Ainsi cela reste le fait d'un petit groupe d'éleveurs qui s'y retrouvent, avec une difficulté à « recruter » de nouveaux apporteurs.

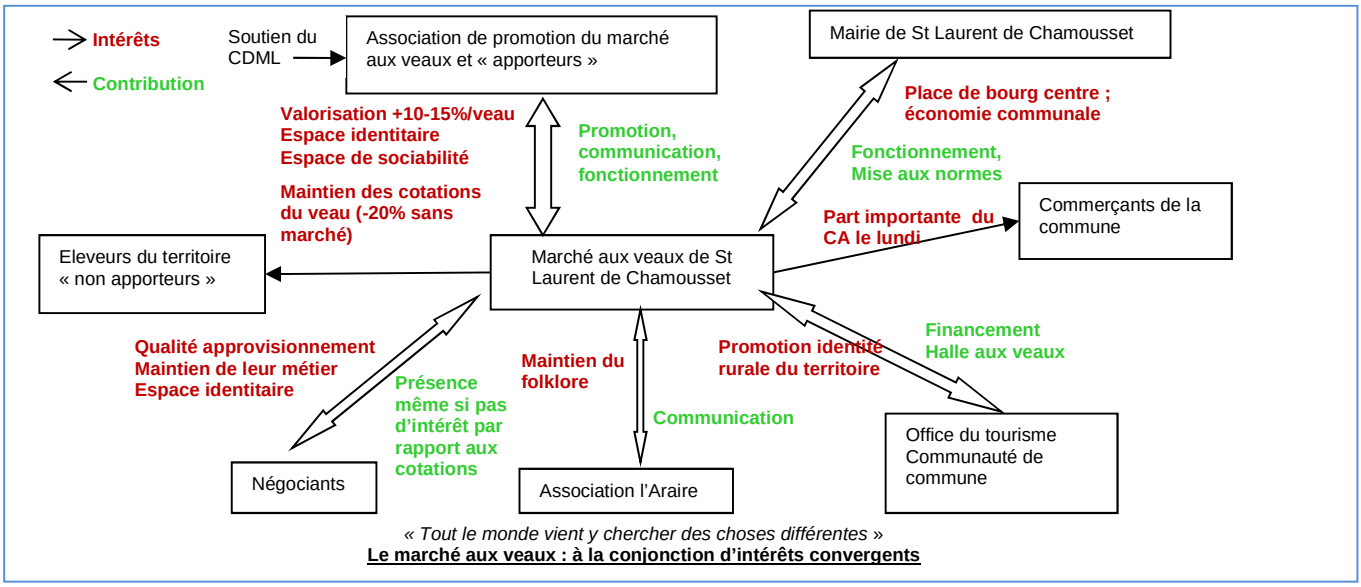

« Tout le monde vient y chercher des choses différentes »
Le marché aux veaux : à la conjonction d'intérêts convergents

MDL13. La filière fruits rouges : Les volumes et le nombre de producteurs concernés par la filière fruits rouges ont été réduits de plus de la moitié depuis 1996. Pour tenter de contrecarrer cette tendance, un questionnement sur la qualification et spécification de la fraise a été engagé en 2001 autour de la « *Fraise des Monts du Lyonnais* ». Mais dans des conflits sur la définition du cahier des charges, la démarche n'a pas abouti et la filière s'est plutôt orientée depuis 2004 vers une **stratégie de « marketing territorial » à l'échelle du Pays Lyonnais dans une collaboration avec les élus, les acteurs de la filière touristique autour de la marque collective « *Le Lyonnais, Monts et***

***Coteaux* »**. C'est une troisième stratégie de rapport au territoire. La marque collective peine toutefois à prendre de l'ampleur car les filières présentes sur le territoire s'inscrivent dans des échelles spatiales très différentes (*ex : Agneau de l'Adrey à l'échelle Rhône-Alpes-PACA, Veau Védelou avec la Loire et la Haute Loire*) et en vente directe, l'étiquette compte moins que la relation producteur-consommateur. Dans quelle mesure cette marque peut-elle avoir, pour la filière fruits rouges, un effet-levier sur le créneau spécifique du marché du frais ? Les évolutions de cette filière dépendent principalement des stratégies des négociants et de la SICOLY par rapport aux Monts du Lyonnais. Pour s'affranchir de cela, de plus en plus d'exploitations se tournent vers la vente directe, via les points de vente collectifs ou en diversifiant leurs productions maraîchères et fruitières sur le créneau des « paniers ».

Des opportunités autour de la vente directe : valoriser proximité de Lyon :

La vente directe, pratiquée en 1979 dans 56% des exploitations des MDL concerne 25% des exploitations en 2000. On observe cependant une transformation complète des formes de vente directe sur l'ensemble de cette période, avec le développement des marchés autour de Lyon dans les années 80, des points de vente collectifs (90-2000), de réseaux producteurs-consommateurs à caractère éthiques ou idéologiques (2000-2010), et plus récemment autour de l'approvisionnement de la restauration collective. Pour les exploitants, cela s'est traduit par une professionnalisation de la vente directe, avec soit une création d'atelier lors de l'installation en GAEC avec les parents, soit le lancement de ces circuits par choix ou par nécessité à lors de reprises individuelles. Les exigences en travail sont plus importantes et conduisent souvent les exploitants à embaucher des salariés. Pour la commercialisation, les exploitants sont inscrits dans de nombreux réseaux : soit des organisations collectives (*points de vente collectifs, associations de consommateurs, coordinations avec le tourisme ex : De ferme en ferme*), soit des réseaux individuels (*marchés, foires, sociétés de distribution*). Pour la gestion de l'exploitation par contre, la spécificité du rythme imposé par la vente directe les conduit à quitter les réseaux locaux (CUMAs, banques de travail) et à travailler avec des partenaires en dehors du territoire. On a ici, comme pour les exploitations qui développent le tourisme rural, une quatrième stratégie dans le **rapport au territoire qui passe par la relation marchande au voisin-citoyen-consommateur.** Cela conduit à développer les relations avec les offices du tourisme, l'ADTL, les élus. De plus, le boom « médiatique » autour des circuits courts inscrit ces exploitations dans le cadre d'un nouveau modèle de « développement durable », et peut conduire à développer de nouvelles relations avec les associations environnementales ou solidaires par exemple.

Le développement durable : un nouveau champ d'action

La question du développement durable prend une ampleur croissante dans le débat autour de l'agriculture. Dans les Monts du Lyonnais, elle conduit des agriculteurs, quelle que soit leur production, à réorienter leur stratégie d'exploitation autour de principes tels que l'écologie, la mise en perspective des échelles locales et mondiales, les préoccupations autour de la solidarité. Cette réflexion dans le monde agricole des Monts du Lyonnais est surtout portée par les réseaux militants de la confédération paysanne, des héritiers de la Jeunesse Agricole Chrétienne et des Mouvements d'éducation populaire, mais elle a une portée qui s'étend bien au-delà dans le monde agricole. On a ici une cinquième stratégie dans le rapport au territoire qui s'inscrit dans **des coordinations avec des citoyens, associations, élus, commerçants fondées sur l'adhésion à des principes de développement durable.** Les actions mises en œuvre dans ce cadre sont la remise en question des pratiques agricoles face à l'écologie, la recherche de meilleures coordinations sur les flux de matière sur le territoire (co-compostage, valorisation de la filière bois, production d'énergie), le développement de circuits courts sur des principes éthiques (Alterconso, Croc'éthic), le développement de l'approvisionnement local de la restauration collective, et enfin un nouveau marché pour l'accueil pédagogique autour de l'éducation au développement durable. Ces actions sont fortement soutenues par les politiques publiques en Rhône-Alpes car ce sont des démarches d'innovation qui consolident les économies locales, surtout en montagne.

BILAN : Cette étude souligne l'ampleur du processus de mutation en cours pour les exploitations agricoles des Monts du Lyonnais. Dans une concurrence européenne, l'incertitude quant à l'avenir des filières classiques est forte : quels atouts valoriser pour être un territoire stratégique pour l'industrie agro-alimentaire? La proximité de Lyon est une « rente », surtout dans le contexte actuel de médiatisation forte du « local » : quelle réorganisation des filières pour saisir les opportunités ? Enfin, la demande autour de la protection de l'eau et de l'environnement génère de nouvelles opportunités de soutiens, et suscite aussi des remises en questions techniques : dans quelle mesure ce tournant technique peut-il être une stratégie pour les exploitations ? Le débat qui a eu lieu suite à la présentation de ces résultats a mis en évidence un questionnement fort sur l'avenir des exploitations agricoles dans les Monts du Lyonnais dont voici quelques unes des questions soulevées : Rester comme ça, après tout, voyons si les prix du lait

ne vont pas remonter ? Rediscuter de la place de la production laitière dans les Monts du Lyonnais ? Développer la vente directe et la production de services, mais quel métier ? Les 5 stratégies de « territorialisation » qui sont rapidement illustrées ici, invitent à dépasser un schéma dual exploitation « conventionnelle »//exploitation « territoriale ». La relation entre les exploitations agricoles et les autres acteurs du territoire peut prendre différentes formes et répond à différents objectifs pour les exploitations. Ces coordinations avec les autres acteurs « parties prenantes » du territoire ont-elles une importance pour l'avenir des exploitations agricoles des Monts du Lyonnais ? La réflexion collective actuellement menée sur l'avenir de l'agriculture des Monts du Lyonnais peut-elle par exemple jouer un rôle pour anticiper l'adaptation des exploitations à un contexte nouveau après 2013 ?

Le travail étant encore en cours, toute réaction et complément sur cette synthèse sont les bienvenus,

Annexe C - Flandre intérieure

C1 Politiques territoriales en Flandre intérieure

Tableau 41. Éléments de présentation et de situation

	Le PAR- Plan d'aménagement rural-1974	Le projet de PNR Monts de Flandres Val de Lys -1991-99	Le projet de territoire_ 2004	Le SCOT_2009
Éléments géographiques mentionnés dans la présentation du territoire	Flandre Lys Zone intermédiaire *« région rurale insérée dans un contexte géographique et économique d'urbanisation et d'industrialisation constante »*	Monts de Flandre Val de Lys *« De la Lys à l'Yser, de la frontière belge au site de Watten »* *« ses spécificités et originalités géomorphologiques, floristiques et écologiques»*	*« réseau de petites villes à la campagne »* Un espace entre deux poids lourds	« *petites villes à la campagne* »
Échelle	6 cantons Cassel, Steenvorde, Bailleul, Hazebrouck, Merville ; un périmètre défini en creux comme ce qui reste entre les schémas directeurs des deux agglomérations.	71 communes de Flandre intérieure et Flandre maritime	41 communes puis 45 à partir de 2008 (la communauté de communes de la voie romaine se rattache au pays)	

Note : réduction du périmètre d'un projet à l'autre ; des représentations qui d'un côté ciblent l'insertion dans les échanges, de l'autre les éléments internes et spécifiques à valoriser mais : ébauche de reconnaissance de ces éléments dès le PAR ; affirmation déjà de la vocation touristique.

Tableau 42. Calendrier, conditions de mise en œuvre et éléments du diagnostic

	Le PAR- Plan d'aménagement rural- 1979	Le projet PNR Monts de Flandres Val de lys _ 91-99	Le projet de territoire pays Cœur de Flandre_2004	Le SCOT de FI_2009
Calendrier d'élaboration	1968 : Livre blanc de l'OREAM-Nord 1968-69 : diagnostic par la DDA et la SARES[1409] : animation-consultation des élus locaux et responsables professionnels. Réalisation d'un avant-projet « *Flandre lys _ Plan et programme d'aménagement_ proposition* » 12 juil. 1972 : mise à l'étude d'un PAR 22 déc. 1972 : adoption des conclusions des travaux d'étude et d'animation 1973 : Livre vert	1991 : définition du périmètre, Cassel 1991-92 : mise à l'étude du projet ; information et avis des partenaires 1992-95 : financement d'actions dans le cadre du programme INTERREGII. 17 mars 1995 : création de l'association de préfiguration du PNR 1995-99 : commissions et réunions thématiques en vue de l'élaboration de la charte Mars 1999 : lancement de la charte Déc. 1999 : retrait de la région du projet de PNR	Mars 2000 : l'association de préfiguration du PNR devient l'association de préfiguration du pays Fin 2000 début 2001 commissions thématiques en vue de l'écriture du diagnostic du pays. 4 juillet 2001 création du comité de pilotage 2002 : création du Conseil de développement Validation du diagnostic 2003 : élaboration de la charte Juillet 2003 édition de la charte de pays 2004 : création du pays Écriture du 1er contrat de pays Octobre 2005 : organisation de la première fête de Pays. 2006 : Identification du territoire « Pays de Flandre » au niveau touristique. 2008-12 : Lancement 2ème contrat de pays	
Dispositif de concertation	« Un comité qui représentait les forces vives du développement économique (chambres d'agriculture et de commerce, syndicats ; DDE DDA, etc. les différentes administrations) » (F16).	Diagnostic et animation (92) : associations de protection de la nature constituées en collectif « Nature », les élus locaux. Association de préfiguration (95-99) : région, département, communes, associations et représentations professionnelles officielles (par groupes thématiques).	Conseil Local de développement : composé de places attitrées. Comité de pilotage : élus + représentants selon les problématiques.	
Mécanismes de représentation des agriculteurs	Via les représentants de la chambre d'agriculture au sein du comité de mise en place de l'avant-projet	Représentants officiels (chambres) au sein de l'association de préfiguration	Représentation officielle chambre d'agriculture dans le comité de pilotage Représentants professionnels locaux (syndicats) dans le CLD Création de groupes de travail qui mobilisent la « myriade d'acteurs» en marge de l'organisation professionnelle	Chb d'agriculture : responsable urbanisme (H. Parquet)/suivi du dossier sur la partie agricole. JB Madoux animateur FDSEA Relais politiques pour la négociation : J. Wickaert president du syndicat

Un PAR qui donne des orientations, essentiellement configurées par les acteurs de l'administration et par des acteurs extérieurs au territoire. Une mise en place très rapide

[1409] Société d'animation_ recherche et études sociologiques

Tableau 43. Des enjeux stratégiques à la phase opérationnelle

	Le PAR- Plan d'aménagement rural- 1974	Le projet de PNR Monts de Flandre Val de lys_ 1991-95	Le projet de territoire_2004	Le SCOT de FI_2009
Éléments principaux de diagnostic	- Difficulté des communications internes - Contraintes d'environnement (« Lys propre », « sites privilégiés ») - Difficultés d'assainissement des terres - Déficit d'emploi renforcé par les mutations de l'activité agricole			-
Enjeux :	- définir la place de la zone intermédiaire par rapport au littoral et à la métropole - Donner un « cadre directeur » aux programmations d'aménagement - Maintenir l'agriculture « *comme élément d'équilibre et pour des raisons de complémentarité avec son environnement* »	- Réaffirmer les spécificités paysagères et faire face à la tendance à la banalisation du paysage flamand - Réaffirmer et mettre en valeur les atouts patrimoniaux de la Flandre (moulins beffrois, estaminets, églises, jeux, géants, carnavals). - Valoriser le site des Monts de Flandre	- Accompagner et anticiper des phénomènes liés à la proximité des agglomérations urbaines	- Faire exister un territoire entre deux poids lourds - Maîtriser l'attractivité résidentielle/ne pas devenir un espace dortoir - Développer l'emploi - Maintenir le cadre de vie (« ville à la campagne »
Principes d'action	Complémentarité et solidarité entre mise en œuvre Flandre-Lys/région en tant que zone intermédiaire. Concertation entre administration/élus/organismes socio-professionnels	Une démarche fortement intégrée à une démarche transfrontalière.	Une insertion forte du projet de territoire dans les projets régionaux et transfrontaliers	
Principaux objectifs opérationnels	- Renforcement des infrastructures - Renforcement de la vocation agricole - Développement de l'emploi - Mise en valeur du cadre de vie	- Protéger les ressources naturelles - Maintenir des paysages de qualité - Mettre en valeur le patrimoine culturel - Créer des activités économiques - Animer la vie locale - Accueillir des visiteurs - Développer la coopération transfrontalière	-	-
Origines du financement	Les VII et VIIème plans.	INTERREG II et INTERREG III	Contrats de Pays (Conseil régional) ; INTERREG IV	
Portage et animation	Commission administrative ; DDA Coordonnateur Un syndicat intercommunal pour l'aménagement de Flandre Lys (ne verra jamais le jour) Le CECADIF, comité d'études, de coordination et d'animation pour le développement intercommunal de Flandre Lys[1410]	Association de préfiguration L'association des ENRx en position centrale d'animation		

[1410] « Organe consultatif d'animation et d'impulsion des opérations entrant dans le cadre du PAR » ; rôle d'animation, d'information, d'incitation à la participation. Mais non identifié ni dans les entretiens ni dans les études ultérieures.

Tableau 44. Place de l'agriculture dans le projet et actions engagées

	Le PAR- Plan d'aménagement rural- 1974	Le projet de PNR Monts de Flandre Val de lys_ 1991-95	Le projet de territoire_2004	Le SCOT de FI_2009
Comment est définie la place de l'agriculture ?	- Place dans la structure de l'emploi (21% des ménages) - Part de la valeur ajoutée/rôle dans la dynamique économique - Élément d'équilibre du territoire :	Indirectement mentionnée	« *L'agriculture doit continuer à être dynamique en remplissant cette triple fonction : économique par la production de biens, sociale par l'organisation et la gestion de l'espace rural et environnemental par la préservation et l'amélioration du patrimoine.* »	- 2/80 pages dans le DOG ; absent de la représentation carto - dimension économique (1/25ème de la création de richesses) - Volonté de préserver la « ressource foncière »//directive régionale - Identification de zones agricoles stratégiques à préserver en fonction de la qualité des terres+âge des exploitants et pérennité des exploitations
Principaux objectifs et enjeux pour l'agriculture	- Organiser et développer la région dans la perspective de sa vocation première de région rurale et agricole - Affirmer la place de la région sur le marché agricole régional et national	- Maintenir l'agriculture - « *Restaurer le bocage* » ; éviter la banalisation du paysage - Encourager le développement du tourisme rural (hébergement)	- Valoriser et promouvoir les circuits courts et une agriculture de qualité - Mettre en perspective l'articulation des activités agricoles avec la fonction résidentielle	
Actions à mettre ou mises en œuvre qui concernent l'agriculture	- Protection de l'espace agricole contre l'urbanisation - Organisation technique et commerciale /bureau d'orientation (information/formation, promotion) - Restructuration foncière et intensification des exploitations (assainissement des terres agricoles, remembrement, adduction d'eau et électrification, formation professionnelle) - Développement des IAA	Intégration paysagère des bâtiments d'élevage ; plantations de haies avec l'association Yser Houck Contrat de rivière de l'Yser Publications (dépliants, « cahier des enfants ») Signalétique sentiers de randonnée	- Animation/formation - Publication de brochures (circuits courts, tourisme) - Mise en réseau des acteurs autour d'une filière - Mise en place de réflexions sur les modèles d'agriculture et la possibilité de promouvoir des agricultures alternatives.	

Tableau 45. Analyse des dispositifs d'urbanisme

	PLU St Jans-Cappel	PLU Intercommunal MFPL	SCOT FI
Comment est défini le territoire ?	Commune touristique, inscrite dans le réseau des villages patrimoine.	« secteur rural », mais forte pression, « on est voisins de Lille » (F7) « ce qu'on veut c'est de maintenir encore le caractère rural de nos communes » (F20)	« petites villes à la campagne »
Principaux enjeux ciblés	- Valoriser le patrimoine paysager et culturel - Développer les activités touristiques et artisanales ponctuellement - Gestion des inondations	- Identifier le territoire entre Lille et Dunkerque - « rester un territoire attractif »	- Un espace entre deux poids lourds - Attractivité résidentielle mais ne pas devenir un dortoir - Développer l'emploi - Maintenir le cadre de vie
Comment est définie la place de l'agriculture dans le territoire (via les diagnostics)	« *Moi, je garde cette approche, mais il y a aussi toutes les autres à gérer, donc c'est bien d'avoir un regard de cette activité qui est devenue minoritaire en nombre, mais qui compte encore beaucoup en termes de poids économique, aménagement des paysages, vie quotidienne.* » (F21)	*« faire vivre l'espace agricole »* - Image de marque - Activité économique - Cadre de vie	Son aspect est mentionné comme sur le plan économique (1/25ème de la création de richesses), et l'adéquation de ce poids économiques avec les aspects territoriaux est soulignée. 2/80 pages dans le document final. Volonté de préserver la « ressource foncière »//directive régionale
Quels ont été les dispositifs de concertation des agriculteurs dans l'élaboration ?	Concertation avec la chambre d'agriculture. Représentation des agriculteurs par le président de syndicat local. Réunion publique avec les agriculteurs	Collaboration avec la chambre d'agriculture qui a mené des entretiens individuels avec les agriculteurs. Représentation des agriculteurs par le président du syndicat agricole cantonal Organisation de réunions publiques avec les agriculteurs	Suivi et coordination du dossier avec la chambre d'agriculture. Représentation des agriculteurs via le président de l'Union agricole d'Hazebrouck, et les salariés de la FDSEA, de la SAFER
Principes d'urbanisme qui concernent l'activité agricole	- Un développement régioconcentrique7 - Conforter le développement des exploitations à l'extérieur des bourgs	- Protéger l'activité agricole en évitant d'urbaniser à proximité des exploitations, et d'entamer les grandes plaines agricoles homogènes. - Permettre aux exploitants agricoles de diversifier leurs activités pour participer à l'activité touristique, tourisme à la ferme, ou vente de produits à la ferme par exemple. - Autoriser la transformation des anciens corps de ferme de bonne qualité architecturale en logement ou en activité.	Concrètement : renvoi sur les PLU et le Pays. Les orientations affichées dans le PADD : • Promouvoir la diversification et la qualité • Développer les activités touristiques en liaison avec l'agriculture (gîtes ruraux, accueil à la ferme, etc…) • Encourager la vente directe • Assurer la promotion et le développement des filières de qualité.
Principes retenus dans la répartition spatiale	Un principe de classification des sites d'exploitation au libre choix de l'agriculteur en zone NR ou en zone A. Des négociations à la marge avec les agriculteurs dans la partition zone agricoles et naturelles.	*Dans le débat avec les agriculteurs :* *Terres de bonne qualité//propices à l'urbanisation* *Terres exploitées par un jeune agriculteur qui en a besoin pour poursuivre.*	Des cartes pour la définition des zones environnementales, des pôles économiques, des flux, mais l'agriculture n'est pas représentée. Dans la classification des espaces, elle apparaît dans « le reste » que sont les espaces de rayonnement. Dans le PADD : on peut relever deux éléments clefs : les exploitations les mieux situées (c'est-à-dire ?), et et celles dont les exploitants sont les plus jeunes. + identification de zones agricoles stratégiques à préserver (valeur ajoutée, mais également pérennité potentielle des exploitations)
Quels acteurs agricoles sont évoqués et en quels termes ?	Problème des exploitations en centre bourg, en attente qu'elles arrêtent.	C'est plus dans le sens où les gens vont refaire un peu de la qualité au lieu de l'intensif quoi.	Les associations qui participent au développement de la diversification.
Sources	Entretien, maire de la commune, F21	Entretien, chargé de mission urbanisme, MFPL. F10, et avec une élue, F20.	Entretien, animatrice du SCOT de FI. F7

Carte 15. Mise en scène du territoire dans le SCOT de Flandre intérieure

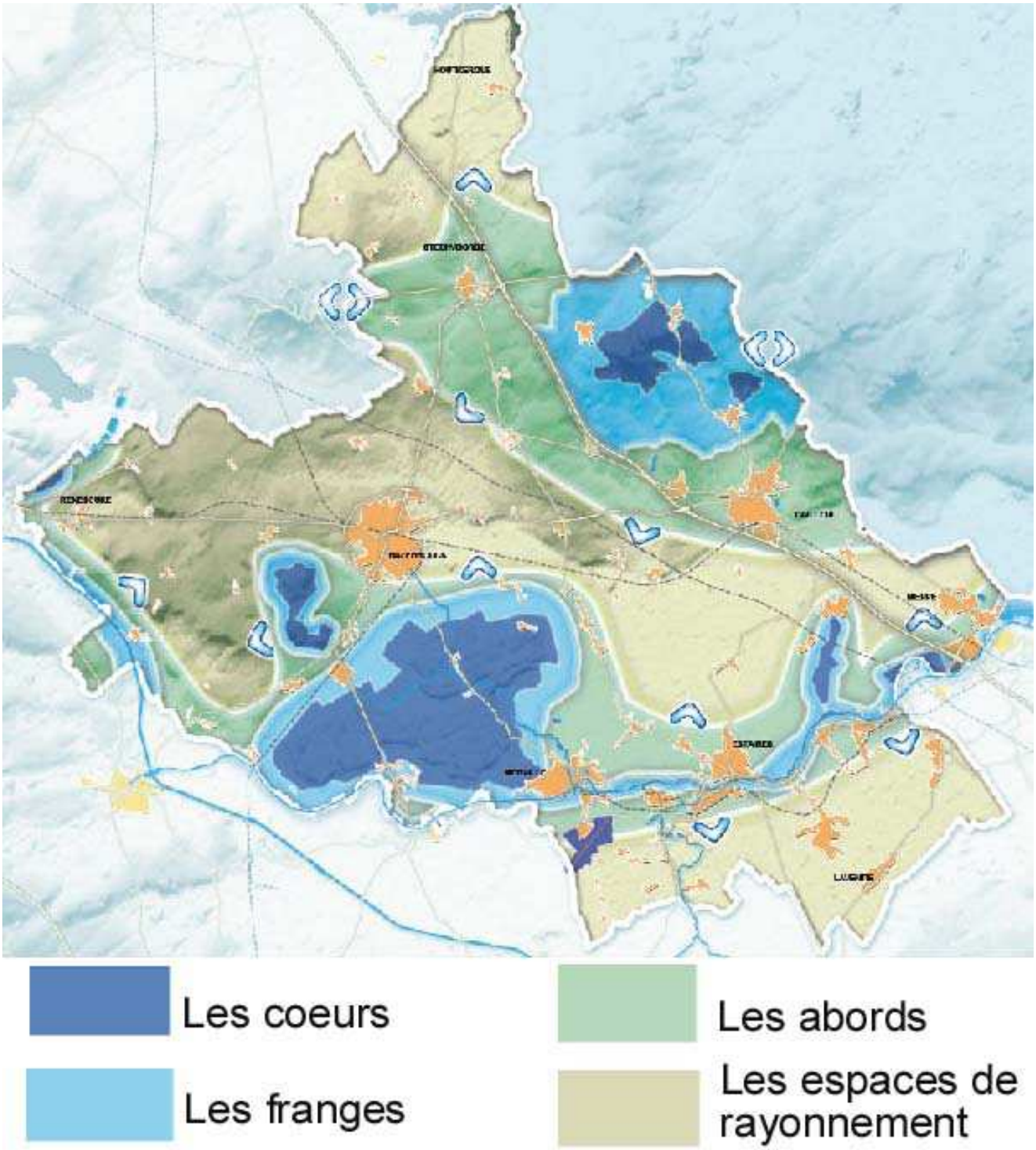

Tableau 46. La politique agricole régionale : Bilan des crédits à l'agriculture sur la période 2000-05 (budget réalisé, source : Politique régionale Nord-Pas-de-Calais, Orientations stratégiques 2007-2013, 28 juin 2007, en ligne [http://www.nordpasdecalais.fr/agriculture/telechargement/2008/orientations_2007-2013.pdf])

Bilan des crédits à l'agriculture 2000-05- Conseil régional NPDC	Montant réalisé (M€)	Part du budget total
Axe 1 : Maintenir et développer des exploitations agricoles (modernisation des petites exploitations agricoles, diversification, promotion d'une agriculture associative, appui aux agriculteurs en difficulté)	14,54	25%
Axe 2 : Promouvoir les productions agricoles régionales et valoriser l'agroalimentaire (soutien aux productions agricoles structurantes, valorisation et développement de l'agro-alimentaire)	28,78	50%
Axe 3 : Promouvoir une agriculture respectueuse de son environnement (mises aux normes, aide à la recherche et l'expérimentation, développement AB)	11,28	19%
Axe 4 : Insérer l'agriculture dans ses territoires (communication, évènementiel, TIC)	3,38	6%
Total	57,98	

C2 Analyse des brochures publiées par le Pays Cœur de Flandre

Tableau 47. Analyse des brochures publiées par le Pays Cœur de Flandre:

Nom et date de publication	Contenu	Quels agriculteurs sont cités dans cette brochure	Qui est le porteur Qui sont les partenaires financiers de la brochure	Qui sont les partenaires pour la réalisation	Quels messages sur la relation agriculture-territoire ?
Assiette du pays moulins de Flandres (idem pour cœur de flandres)	Par auberge-restaurants : adresse de tous les agriculteurs partenaires pour l'origine des produits.	Les partenaires des auberges. Réseaux locaux. « des producteurs » « producteurs locaux »	Pays Moulins de Flandres Pays des Moulins de Flandres Région NPDC	CCI Dunkerque CCI grand Lille Chambre des métiers et de l'artisanat AGUR- agence d'urbanisme et de développement de la région Flandres-dunkerque	« Allez rencontrer les producteurs »
Pour une campagne vivante en Flandres *guide de l'éco-citoyen n°3*	La cohabitation dans le monde rural. la ferme flamande : évolutions du bâti et de la part enherbée les productions locales : cultures et élevage hors sol « saisons » : calendrier des productions végétales Évènementiel pour les rencontres agriculteurs-citoyens : sorties découvertes, tourisme vert à la campagne, produit locaux, fêtes traditionnelles Agriculture et environnement Un métier aux multiples facettes : démo que chef d'entreprise puis extension à d'autres activités : transformation, qualité, activités touristiques, accueil pédagogique.	« les agriculteurs qui font vivre cette campagne » - « Bref, c'est un véritable chef d'entreprise » « de nombreux exploitants du territoire ont décidé d'aller plus loin que la production » Photo de tracteur avec sa mois-bat sur un fon de paysage de village au centre Photos d'un épouvantail-fêtes rurales Photo d'une vache holstein Photo d'enfants avec un agneau Photo de blés Photo du patrimoine bâti	Pays Cœur de Flandres Région NPDC	Chambre d'agriculture Associations GDAFI Jeunes agriculteurs Elus du comité de pilotage Membres du conseil de développement Maison	« un espace avant tout professionnel (…) cette profession ressemble de moins en moins à l'image qu'elle a longtemps véhiculée » « observez la ferme flamande » « si vous croisez une bête, prévenez l'agriculteur » « l'emploi agricole n'est pas négligeable en Cœur de Flandres » « Ceci peut occasionner des gênes lorsque l'agriculteur est amené à travailler de nuit : les machines font du bruit et de la poussière. Ce n'est que temporaire » « L'objectif est de protéger les ressources en eau et le voisinage de ces activités (…) L'agriculteur agit de manière professionnelle et citoyenne (…) le travail de production a un effet positif sur la préservation des paysages et du patrimoine naturel ? Elle

					occupe une place importante dans le maintien de l'écosystème ». « La fête des voisins a lieu à la fin du mois de mai. Renseignez-vous. Se rencontrer permet de se connaître pour mieux vivre ensemble. »
Des repères en Flandres pour consommer autrement ***guide de l'éco-citoyen n°2***	Consommer autrement en tenant compte de : L'économie L'environnement L'éthique La santé La solidarité Messages : Limiter ses achats Choisir le durable et ré-utilisable Veiller aux labels, aux emballages, veiller au prix Traquer l'énergie grise Résister à la pub Description des labels	Photos de producteurs et de consommateurs- très coloré Photo du patrimoine bâti Photo d'un sac bio Photo boite aux lettres sans pub Photo vélo Photo magasin bio Photo paysage ouvert avec fleurs au premier plan.	Pays Cœur de Flandres	Le groupe « Idées » Le pays cœur de Flandres Le conseil de développement Artisans du monde CCFD Accueil paysan APES Aprobio Chambre d'agriculture Gabnor	Promotion des labels bio, porc des hauts pays, agn'hauts pays, veau des pays d'artois « des éleveurs de la région se sont regroupés pour développer des filières viandes de qualité et mettre en évidence un savoir-faire traditionnel. »
Guide des produits de terroir des pays de flandre ***« à tous les goûts on gagne »***	Destiné aux résidents locaux : précise l'offre disponible dans chaque commune des Pays de Flandre. + promotion des marchés			Les « réseaux » de labellisation régionale	« Découvrez dans notre guide, l'authenticité des produits savoureux et de qualité de notre territoire rural. » : promotion du terroir, de la proximité, de la ruralité.
Brochure des Pays de Flandre: rendez-vous sur nos marchés					

C3 Dynamiques associatives

- **Le collectif nature des Monts de Flandre :** le collectif Nature des Monts de Flandre a été créé en ~1992, à l'initiative d'Alain Vaillant (F55), militant écologiste, pour affirmer la place des petites associations militantes de protection de l'environnement dans le projet de mise en place d'un Parc Naturel Régional. Ce collectif réunit un ensemble de 15-16 associations, de protection et de valorisation du patrimoine naturel et culturel de Flandre intérieure : Armentières nature ; Arpent ; Association pour la promotion du cheval de trait- les amis de finette ; Base plein air nature du parc ; Buysscheure bocage ; Cappelle Ecologie ; Comité de défense de l'environnement Bailleul et environ ; Fondation Wenzel Coberger ; Guides nature des Monts de Flandres ; Houtland nature ; Lys Erquinghem ; Marchons ensemble, vivons ensemble ; Nord nature St Omer ; Vallée de la Lys Nature ; Yser Houck.
- **L'association Yser Houck** joue un rôle moteur de promotion et valorisation du patrimoine naturel (opérations massives de plantations de haies), et culturel (évènementiel, publications). http://yserhouck.free.fr/

C3(a) Archives du CMR

Archives d'un membre du CMR. Revue sélective des articles relatifs à l'activité à l'échelle régionale et locale.

« Face aux quotas: à la recherche de nouvelles solidarités » (compte-rendu de réunions organisées sur le territoire, 11 février, 5 mars, mai 1987) **:** Réunions organisées par le CMR et le MRJC autour de la mise en place des quotas qui suscitent une importante mobilisation des agriculteurs locaux : dénonciation de la manière dont les quotas ont été mis en place localement et formulation de propositions (transparence, progressivité et équité des pénalités entre laiteries, reports de dépassement, gouvernance plus forte en local pour plus de solidarité).

« Agriculteurs, espace rural, quel avenir pour des relations et des solidarités nouvelles? » (1er février 87, invitation à une journée régionale)

« Des difficultés, mais aussi des signes d'espoir. » (27 novembre 1987, puis 19 février 1988, journée de réflexion interne, discussions dans les équipes puis conférence élargie)

« L'Europe: crépuscule ou aurore? » (18 mars 90, journée branche agricole régionale) : « s'approprier la problématique européenne- comment sommes-nous acteurs? Avec quels repères? Quelles convictions? »

« Les nouveaux services produits par l'agriculture » (15 mars 1996, Méteren, compte-rendu de réunion organisée par le CMR): réflexion sur la question identitaire, sur les conditions de production de ces services, la création de nouveaux liens avec les autres acteurs et la dynamisation de l'espace rural.

« Quelle agriculture veut-on pour un monde rural plus solidaire? », (5 juin 97, Méteren, compte-rendu de réunion organisée par le CMR): Enjeu de changer par rapport au modèle des 30 glorieuses du « toujours plus », dans un contexte où de nouvelles attentes sont exprimées dans l'espace rural : mise en place de scénarios quant aux évolutions de l'agriculture. Réflexion sur le positionnement personnel par rapport à des enjeux englobant à partir de témoignages (Savoir Vert, Circuits touristiques).

« Habiter autrement l'espace rural », Rexpoëde (mars 2000, compte-rendu de rencontre organisée avec les élus) : Réflexion portée à autour de l'étude FACV (fonds d'amélioration du cadre de vie) financée par le Conseil général. Engagement des élus à repositionner l'aménagement de leur commune dans un schéma qui inclut l'ensemble des éléments qui font la vie du village.

« L'agriculture locale (Flandre) dans tout cela » (Notes personnelles non datées, début des années 2000) : Mise en discussion des changements tant dans les exploitations (évolution technique, baisse des besoins de main d'œuvre, informatisation, formes sociétaires, développement des services), et du contexte local (périurbanisation, liens entre gens des villes et agriculteurs).

« **Face aux crises agricoles, des chrétiens interrogent la société** » (5 octobre 2001, texte rédigé par les différents mouvements épiscopaux sur la crise de l'église de parole de l'église sur les crises agricoles) : crise identitaire, vache folle. Invitation à la cohésion sociale, la prise en compte du développement durable.

C4 L'importance d'une dynamique agro-industrielle à l'échelle régionale

Tableau 48. L'importance de l'industrie agro-alimentaire régionale[1411]

	Nord-Pas-de-Calais	France	Commentaire
Densité d'emplois (nb d'emplois/km²)	2,2	0,7	1er rang français
Établissements (2006)	446	9106	4,9% des établissements français
Nombre d'emplois salariés	27340	388602	7% des emplois salariés
Part de l'emploi salarié régional	12,1%	11,4%	

C5 Légitimer une agriculture agro-industrielle dans un territoire qui s'affirme sur d'autres objets

1988 : création du réseau « Bienvenue à la ferme »

1991 : lancement de l'opération « *Fermes ouvertes* » par la FDSEA Nord

1992 : création de l'association « *Savoir Vert* » à l'initiative d'un groupe de 14 agriculteurs de la FRSEA 59/62 et de deux conseillers Marie de Frassu et Christian Consille. Partenaires financiers : Conseil Régional, Groupama, Crédit agricole. Partenaires associés : ENR, inspections académiques. La création de l'association est à l'interface entre de nouvelles approches de l'enseignement et l'enjeu pour les agriculteurs de combler « *le fossé creusé entre le monde citadin et le monde agricole, devenu minoritaire* », l'enjeu est de communiquer sur une activité agricole exercée dans un espace mixte.

1992-93 : Financement des premières opérations de visite pédagogiques dans le cadre des programmes INTERREG

1995 : création de l'association « Campagnes vivantes », pour « promouvoir l'agriculture raisonnée, de valoriser le patrimoine et les paysages et de préserver la biodiversité dans la région ». En lien étroits avec le réseau FARRE, l'association publie des guides pour accompagner la restauration du patrimoine, met en place des circuits de valorisation du patrimoine

1998 : relance de la foire d'Hazebrouck_ réorientation des fonctions de cette foire vers la communication auprès du grand public

2002 : Création de l'association Novagri dont les principales missions sont de communiquer sur l'agriculture, « *promouvoir l'agriculture, accompagner la diversification et l'implication territoriale* »

[1411] P. RODRIGUEZ and N. DELATTRE, 2010, L'industrie agroalimentaire en Nord-Pas-de-Calais, *Profils. Les dossiers de l'INSEE*, n°96, 54 p.

C6 La filière houblonnière

Figure 44. Organisation de la filière Houblonnière (2007)

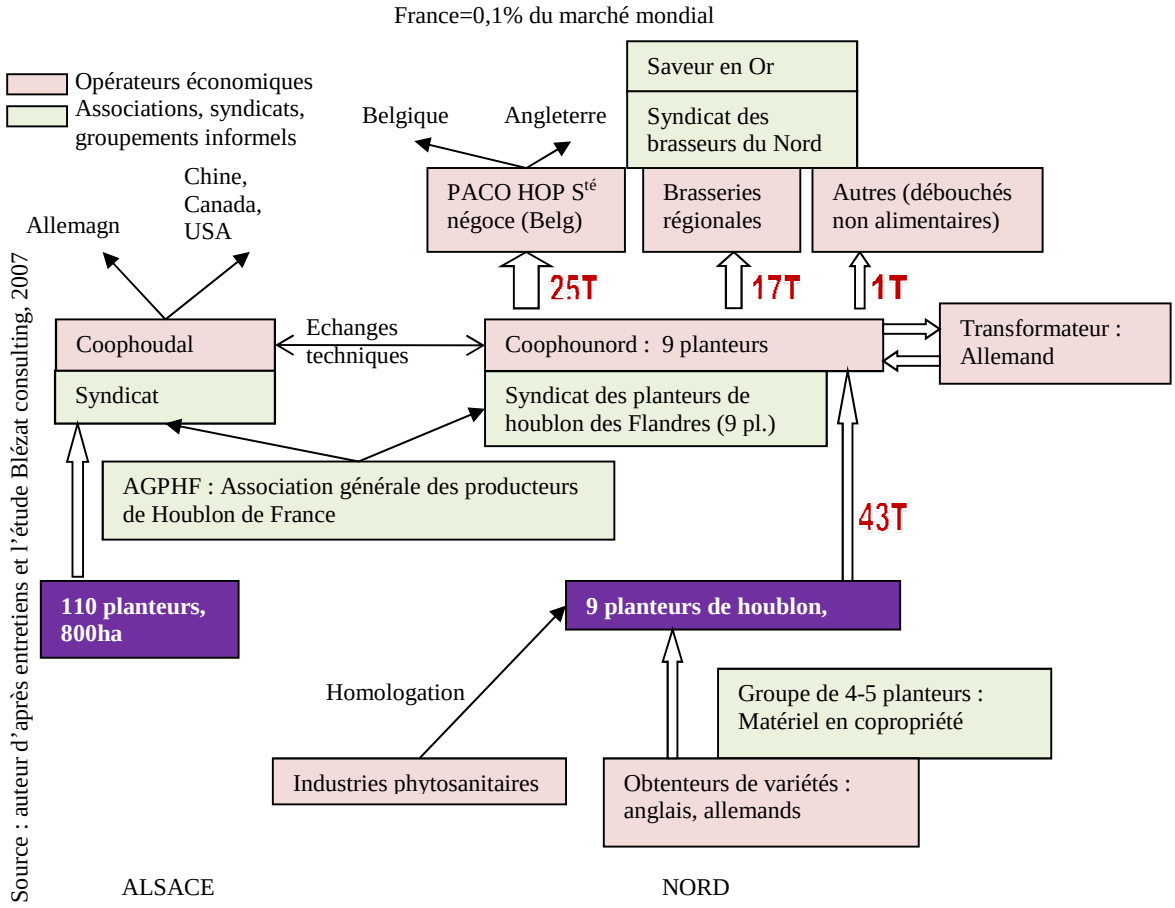

Nous distinguons sur ce schéma le caractère marginal de la production flamande à l'échelle nationale. Le marché régional représente 17T de houblon par an, soit moins de la moitié de la production régionale. Cela reste donc un petit marché mais en cours de développement. Par ailleurs, ce schéma permet de mettre en évidence qu'en dépit de la territorialisation du marché, des pratiques, la filière reste inscrite dans un réseau élargi de partenaires commerciaux et techniques (obtention variétale, transformation, homologation). De plus, notons que la filière n'est pas dans une logique du même type que les vins de cépages, puisque les exploitations adaptent les variétés cultivées en fonction du marché (10 variétés cultivées sur 9ha en 2009).

C7 Morcellement des exploitations

Graphique 19. Morcellement des exploitations agricoles en Flandre intérieure

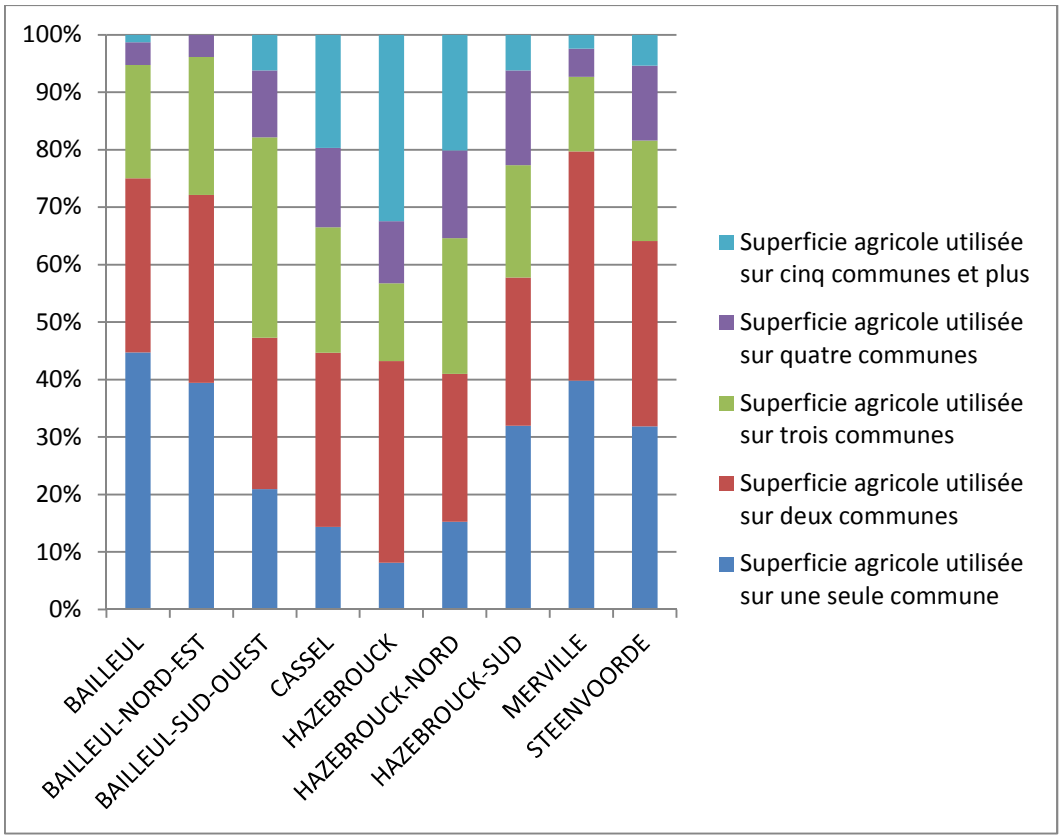

Nous identifions sur ce graphique l'important morcellement des exploitations agricoles en Flandre intérieure puisque selon les communes 20 à 60% des exploitations ont leur parcellaire située sur plus de deux communes.

Annexe D - Éléments d'analyse comparative

D1 Comparaison des structures agraires Monts du Lyonnais et Flandre Intérieure

Tableau 49. Données d'analyse croisée sur les structures agraires

	Monts du Lyonnais	Flandre intérieure	France
Nombre d'exploitations	971	1314	
Nombre UTA	1419	2053	785568
Évolution du nombre d'UTA (2010/2000)	-24%	-25%	-18%
SAU moyenne des EA	30	48	53
SAU moyenne par exploitation (évolution 2010/2000)	29%	24%	31%
PBS moyenne 2010 par exploitation (K€ standard)	57	182,3	101
Part du fermage dans la SAU	72%	90%	77%
Prix des terres et prés libres non bâtis (Source: SAFER, 2009)	3830€/ha	9720€/ha	5130€/ha

Graphique 20. Répartition de la SAU entre les exploitations agricoles (Source : RGA 2000, ensemble des exploitations)

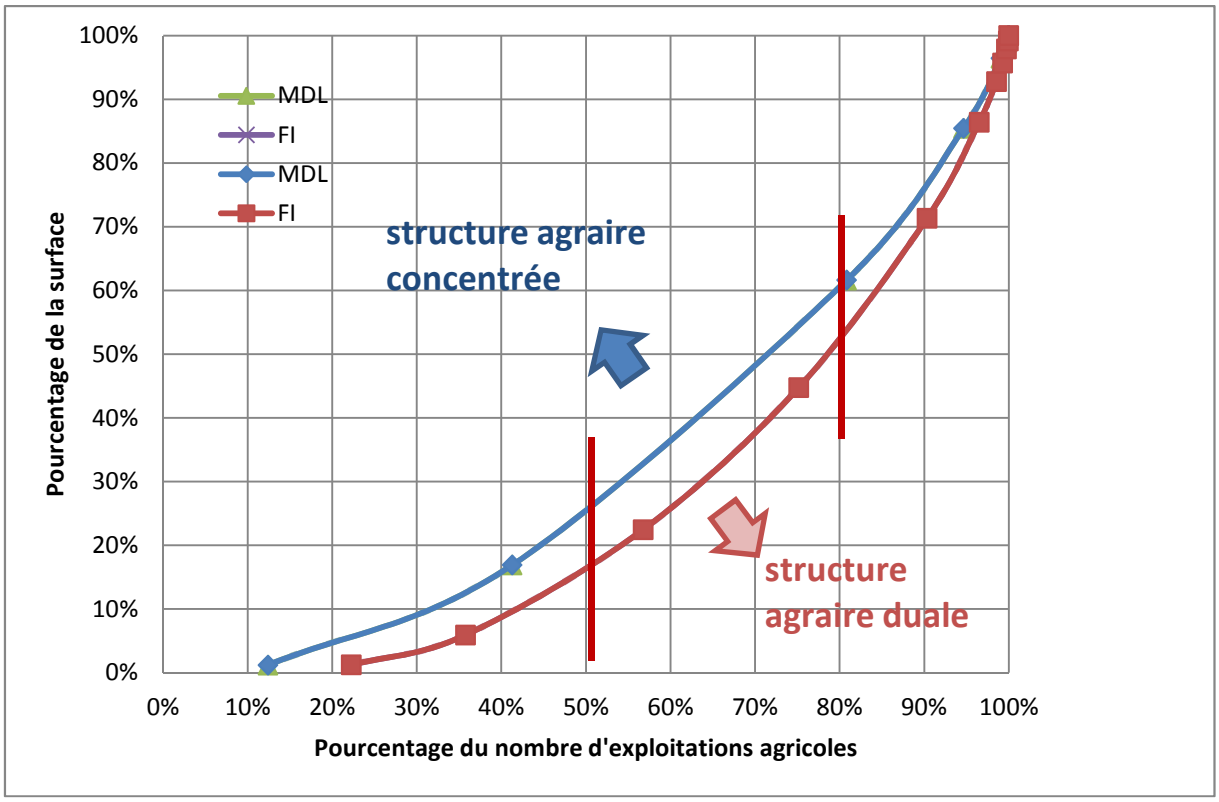

Graphique 21. Répartition des exploitations agricoles par catégorie surfacique : mise en regard croisée des terrains d'étude (Source : RGA, 2000)

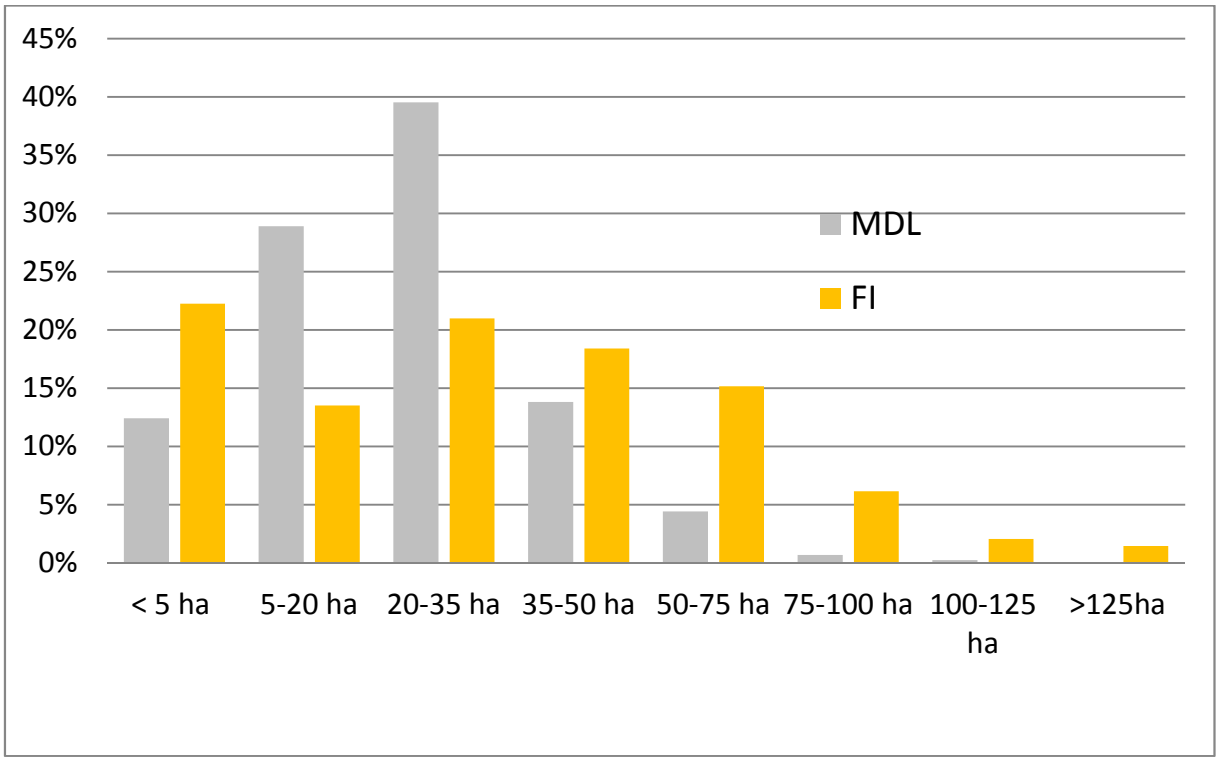

D2 Comparaison des modalités de répartition du foncier

Tableau 50. Des modalités de répartition du foncier qui se distinguent nettement

	Monts du Lyonnais	Flandre intérieure
Part du fermage	72% (RGA2011)	90% (RGA2011)
Prix des terres et prés libres non bâtis	3830€/ha	9720€/ha
Mécanismes de répartition du foncier entre agriculteurs	Mise en jeu de rapports interindividuels. Rôle d'orientation d'un groupe syndical, intersyndical ou territorial à l'échelle de la commune.	Mise aux enchères et pas-de-porte pour la cession des baux (6 à 10 000€/ha)
Modalités de répartition entre les agriculteurs	Transmission patrimoniale familiale et affinités de proximité Régulation professionnelle forte sur un principe d'équité et une norme de l'exploitation agricole « viable » Ponctuellement gouvernance partagée avec les élus de la répartition du foncier agricole (installations, etc.).	Transmission patrimoniale familiale, affinités et confiance Prix proposé. Régulation professionnelle faible.
Modalités de répartition entre les usages	Action régulatrice forte des collectivités de protection des droits des exploitations agricoles sur l'espace.	Négociation individuelle et « à la marge » sur la répartition entre usages de l'espace (agricole-non agricole). Ébauche d'introduction d'indicateurs agricoles dans les dispositifs d'urbanisme (âge et projet de l'exploitant, valeur agronomique).